

MULTI UNITS FRANCE

SICAV d'Amundi

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

MULTI UNITS FRANCE

Sommaire

Caractéristiques de la SICAV	3
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	5
Résolutions	6
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	20
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	26
Règles & méthodes comptables	28
Amundi BEL 20 UCITS ETF	31
Amundi Italy BTP Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	106
Amundi US Treasury 10Y Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	180
Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF	257
Amundi MDAX UCITS ETF	352
Amundi MSCI China A UCITS ETF	426
Amundi MSCI World Ex EMU SRI Climate Net Zero Ambition PAB UCITS ETF	532
Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF	639
Amundi SMI Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	717
Amundi ShortDAX Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	793
Amundi IBEX 35 Doble Apalancado Diario (2x) UCITS ETF	872
Amundi IBEX 35 Doble Inverso Diario (-2x) UCITS ETF	946
Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF	1020
Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF	1106
Amundi CAC 40 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	1182
Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF	1257
Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF	1333
Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF	1442
Amundi EURO STOXX 50 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	1550
Amundi EURO STOXX 50 Daily (2X) Leveraged UCITS ETF	1624
Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF	1698
Amundi FTSE MIB Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	1772
Amundi FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF	1846
Amundi FTSE MIB Daily (-1x) Inverse UCITS ETF	1920
Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF	1994
Amundi FTSE MIB UCITS ETF	2069
Amundi IBEX 35 UCITS ETF	2164
Amundi MSCI Europe II UCITS ETF	2246
Amundi MSCI World II UCITS ETF	2383
Amundi MSCI Emerging Markets III UCITS ETF	2518
Amundi Japan TOPIX II UCITS ETF	2620
Amundi CAC 40 UCITS ETF	2921
Amundi EURO STOXX 50 II UCITS ETF	3037
Amundi PEA Euro Court Terme UCITS ETF	3163
Amundi MSCI Greece UCITS ETF	3241
Amundi MSCI India II UCITS ETF	3314
Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF	3412
Planet Monde	3531
Lyxor Green Bond Indiciel	3608

MULTI UNITS FRANCE

Caractéristiques de la SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable	R.C.S. Nanterre 441 298 163
Siège Social	91/93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – France.
Gestionnaire financier par délégation	AMUNDI ASSET MANAGEMENT 91/93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – France.
Établissements en charge de la centralisation des ordres de souscription et rachat	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France.
Dépositaire, conservateur et établissement en charge de la tenue des registres des actions	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	DELOITTE et ASSOCIÉS 6, place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense Cedex.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration	<u>Président du conseil d'administration – Directeur général :</u> BALAFREJ Mehdi <u>Administrateurs :</u> BERTHIER Grégory CAYTAN Luc WAFEKLAN Christine
---------------------------------	--

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Classification :

La Sicav Multi Units France est une Sicav à Compartiments.

Orientation des placements :

La Sicav Multi Units France est une Sicav à Compartiments. L'objectif de chacun des Compartiments est défini dans leur notice d'information. Chacun des Compartiments pourra faire l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur tout marché boursier réglementé, selon la réglementation en vigueur.

L'objectif de la Sicav est ainsi de proposer un ensemble de Compartiments.

Au 31 octobre 2024, la Sicav Multi Units France comprenait 39 Compartiments :

Compartiment N°1 : Amundi BEL 20 UCITS ETF

MULTI UNITS FRANCE

Compartiment N°2 : Amundi Italy BTP Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°3 : Amundi US Treasury 10Y Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°4 : Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF
Compartiment N°5 : Amundi MDAX UCITS ETF
Compartiment N°6 : Amundi MSCI China A UCITS ETF
Compartiment N°7 : Amundi MSCI World Ex EMU SRI Climate Net Zero Ambition PAB UCITS ETF
Compartiment N°8 : Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF
Compartiment N°9 : Amundi SMI Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°10 : Amundi ShortDAX Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°11 : Amundi IBEX 35 Doble Apalancado Diario (2x) UCITS ETF
Compartiment N°12 : Amundi IBEX 35 Doble Inverso Diario (-2x) UCITS ETF
Compartiment N°13 : Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF
Compartiment N°14 : Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF
Compartiment N°15 : Amundi CAC 40 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°16 : Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°17 : Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF
Compartiment N°18 : Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF
Compartiment N°19 : Amundi EURO STOXX 50 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°20 : Amundi EURO STOXX 50 Daily (2X) Leveraged UCITS ETF
Compartiment N°21 : Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°22 : Amundi FTSE MIB Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°23 : Amundi FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF
Compartiment N°24 : Amundi FTSE MIB Daily (-1x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°25 : Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF
Compartiment N°26 : Amundi FTSE MIB UCITS ETF
Compartiment N°27 : Amundi IBEX 35 UCITS ETF
Compartiment N°28 : Amundi MSCI Europe II UCITS ETF
Compartiment N°29 : Amundi MSCI World II UCITS ETF
Compartiment N°30 : Amundi MSCI Emerging Markets III UCITS ETF
Compartiment N°31 : Amundi Japan TOPIX II UCITS ETF
Compartiment N°32 : Amundi CAC 40 UCITS ETF
Compartiment N°33 : Amundi EURO STOXX 50 II UCITS ETF
Compartiment N°34 : Amundi PEA Euro Court Terme UCITS ETF
Compartiment N°35 : Amundi MSCI Greece UCITS ETF
Compartiment N°36 : Amundi MSCI India II UCITS ETF
Compartiment N°37 : Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF
Compartiment N°38 : Planet Monde
Compartiment N°39 : Lyxor Green Bond Indiciel

Exercice des droits des actionnaires :

Durant l'exercice, la société a participé au mieux des intérêts des actionnaires de la Sicav aux assemblées générales des sociétés composant le portefeuille.

Commission :

Les commissions de mouvements ont été perçues par le dépositaire, Société Générale. Aucune rétrocession n'a été effectuée en faveur de la société de gestion, Amundi Asset Management.

MULTI UNITS FRANCE

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de la SICAV durant l'exercice ¹

Président du Conseil d'Administration

BALAFREJ Mehdi

Directeur Général

BERTHIER Grégory

Administrateurs

CAYTAN Luc

RAULIN Yannic

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

¹ Les informations relatives aux mandats et fonctions exercés durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa responsabilité.

MULTI UNITS FRANCE

Résolutions

PROJET DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion sur l'activité de la SICAV au cours de son exercice clos à fin octobre 2024 et sur les comptes de cet exercice,
- et du Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,

approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les conclusions.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(AMUNDI BEL 20 TR UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net, le montant des sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 est de 521 127,69 Euros.

Elle décide d'affecter les sommes distribuables, comme suit :

- Report à nouveau : 118 090,91 Euros
- Distribution : 403 036,78 Euros

Sur la base de cette répartition, au titre de l'exercice, le dividende net global par action est donc arrêté à 0,58 Euro, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au Revenu Net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	0,77	0,77	-
31/10/2022	1,34	1,34	-
31/10/2023	0,85	0,85	-

Au titre des plus-values nettes réalisées, le restant des sommes à affecter au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 est de 7 743 559,06 Euros.

L'Assemblée générale décide que les sommes distribuables sont réparties, comme suit :

- Distribution : Néant
- Report à nouveau des Plus et moins values réalisées nettes : 7 743 559,06 Euros

MULTI UNITS FRANCE

QUATRIEME RÉSOLUTION

(AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net : la somme de -214 320,10 Euros est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -12 552 518,74 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

CINQUIEME RÉSOLUTION

(AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Actions ACC :

Au titre du Revenu Net : la somme de -32 045,69 US Dollars est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -925 717,29, US Dollars est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

SIXIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net : la somme de 4 715 593,73 Euros est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 9 178 625,89 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

SEPTIEME RESOLUTION

(AMUNDI MDAX UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme distribuable de 2 062 931,08 Euros, déduction faite des acomptes versés au cours de l'exercice pour la somme de -1 710 664,47 Euros (soit un montant unitaire de 2,61 €) est affectée, comme suit :

Action Dist :

- Distribution : 1 192 198,56 € (soit un montant unitaire restant à verser après règlement des acomptes de 2,76 €).

- Report à nouveau de l'exercice : 870 732,52 Euros

Les dividendes liés au Revenu Net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	2,82	-	2,82
31/10/2022	1,27	-	1,27
31/10/2023	-	-	-

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 14 518 262,05 Euros est intégralement affectée au compte des «Report à nouveau des plus ou moins values nettes».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

MULTI UNITS FRANCE

HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Actions ACC :

Au titre du Revenu net : la somme de 4 345 769,30 USD Dollars est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -36 059 075,13 USD Dollars est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net : la somme de 61 281,91 USD Dollars est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 5 001 912,90 USD Dollars est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

DIZIEME RESOLUTION

(AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Actions DIST :

Au titre du Revenu Net : la somme de 2 239 344,02 Euros est affectée comme suit :

- Distribution de la somme de 2 238 912,43 Euros, soit une distribution unitaire de 0,46 Euros au titre d'un premier acompte. La somme de 0,69 Euros au titre d'une distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes,

- Affectation sur le compte « Report à nouveau du revenu de l'exercice » de la somme de 431,59 Euros.

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution pour les actions Dist au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	0,57	-	0,57
31/10/2022	0,83	-	0,83
31/10/2023	-	-	-

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 133 792 930,51 Euros est affecté en totalité au compte « Report des Plus ou moins values nettes ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

ONZIEME RESOLUTION

(AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Actions ACC :

Au titre du Revenu net : la somme de -70 792,99 CHF est intégralement capitalisée,

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -4 875 288,24 CHF est intégralement capitalisée.

MULTI UNITS FRANCE

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

DOUZIEME RESOLUTION

(AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Actions Acc :

Au titre du Revenu Net : la somme de -61 832,42 Euros est intégralement capitalisée,

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -27 125 799,46 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

TREIZIEME RESOLUTION

(AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net : la somme de - 105 269,07 Euros est intégralement capitalisée,

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 14 619 912,35 Euros est intégralement capitalisée

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

QUATORZIEME RESOLUTION

(AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net : la somme de -285 224,08 Euros est intégralement capitalisée,

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -31 039 026,61 Euros est intégralement capitalisée

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

QUINZIEME RESOLUTION

(AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net : la somme de - 1 970 440,15 Euros est intégralement capitalisée,

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 340 812 602,67 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

SEIZIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net : capitalisation intégrale de la somme de 3 585 711,57 Euros,

Au titre des plus values nettes réalisées : capitalisation intégrale de la somme 31 989 335,11 Euros.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

MULTI UNITS FRANCE

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment « » sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : capitalisation intégrale de la somme de -201 190,53 Euros,

Au titre des plus values nettes réalisées : capitalisation intégrale de la somme -54 842 071,25 Euros.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme de -282 239,20 Euros est intégralement capitalisée.

Au titre des plus values nettes réalisées : la somme de -7 605 113,33 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net, la somme de 111 726 079,48 Euros est répartie comme suit entre les différentes catégories d'actions :

ACTIONS ACC, la somme de 14 593 434,90 Euros est intégralement capitalisée.

ACTIONS DIST, la somme de 96 819 801,48 Euros est répartie, comme suit :

- Distribuée à hauteur de 93 900 831,48 Euros, soit un dividende unitaire de 2,19 Euro,

- Affectée à hauteur de 2 918 970 Euros au compte « Report à nouveau de l'exercice »

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	1,11	1,11	-
31/10/2022	1,73	1,73	-
31/10/2023	2,10	2,10	-

ACTIONS J-EUR la somme de 312 843,10 Euros est répartie, comme suit :

- Distribuée à hauteur de 305 882,64 Euros soit un dividende unitaire de 186,06 Euros.

- Affectée à hauteur de 6 960,46 Euros

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	94,19	94,19	-
31/10/2022	146,79	146,79	-
31/10/2023	178,77	178,77	-

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 681 064 963,45 Euros est répartie comme suit :

ACTIONS ACC, la somme de 2 006 283,40 Euros est intégralement capitalisée.

MULTI UNITS FRANCE

ACTIONS DIST, la somme globale de 676 961 806,02 Euros est intégralement affectée au compte des « Report à nouveau des Plus et moins- values nettes ».

ACTIONS J-EUR, la somme de 2 096 874,03 Euros est intégralement affecté au compte des « Report à nouveau des Plus et moins- values nettes ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

VINGTIEME RESOLUTION

(AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net, la somme de – 1 708 453,67 Euros est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 31 365 287,90 Euros est intégralement capitalisée

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

VINGT-ET UNIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net : la somme de -65 671,92 Euros est intégralement capitalisée.

- Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -21 419 417,01 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 Daily (2X) Leveraged UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net : la somme de 149 908,86 Euros est intégralement capitalisée.

- Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 32 960 397,06 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

VINGT-TROISIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net, la somme de 1 636 530,48 Euros est intégralement capitalisée.

- Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -40 906 283,33 Euros est intégralement capitalisée.

VINGT-QUATRIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net, la somme de -294 041,47 Euros est intégralement capitalisée.

- Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de -33 906 540,18 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

MULTI UNITS FRANCE

VINGT-CINQUIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Action Dist

Au titre du Revenu Net : la somme distribuable de -1 436 744,62 Euros est répartie, comme suit :

Au titre du Revenu Net,

- la somme de 1 435 681,90 Euros est distribuée, soit la somme unitaire de 0,20 Euros,
- la somme de 1062,72 Euros est affectée au compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 133 183 806,78 Euros affectée au compte « Reports des Plus et moins-values nettes ».

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
30/10/2021	-	-	-
30/10/2022	0,19	-	0,19
31/10/2023			

VINGT-SIXIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment» sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net : la somme de -177 981,88 Euros est intégralement capitalisée.
- Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -8 067 582,10 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

VINGT-SEPTIEME RESOLUTION

(AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net, la somme de - 49 391,24 Euros est intégralement capitalisée,
- Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de -955 379,30 Euros est intégralement capitalisée

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

VINGT HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net, le montant des sommes distribuables est de 25 196 503,66 Euros.

Actions ACC

- Capitalisée à hauteur de 484 904,82 Euros

Actions DIST

La somme de 24 711 598,84 Euros est répartie, comme suit :

- Distribution de 15 743 204,40 Euros,
- La somme de 8 968 394,44 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »

MULTI UNITS FRANCE

L'assemblée générale décide qu'un dividende de 1.34 Euros sera distribué qui représente l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos.

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	0,54	0,54	-
31/10/2022	0,93	0,93	-
31/10/2023	1,12	1,12	-

Au titre des plus-values nettes réalisées, le montant de 107 617 889,70 Euros est réparti, comme suit :

Actions ACC

- la somme de 800 973,27 Euros est capitalisée.

Actions DIST

- la somme de 106 816 916,43 Euros est affectée au compte des « Report à nouveau des plus et moins values nettes ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

VINGT NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net, la somme de 17 061 498 Euros est répartie comme suit :

Actions ACC : la somme de 2 480 141,08 Euros est entièrement capitalisée.

Actions DIST, la somme de 14 581 356,92 Euros est :

- Distribuée à hauteur de 5 977 980 Euros, soit un dividende unitaire de 3,60 Euro restant à verser après règlement des acomptes.

- La somme de 8 603 376,92 Euros est affectée sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Sur la base de cette répartition, à laquelle est ajouté l'acompte versé au titre de l'exercice, le dividende net global par action est donc arrêté 3,60 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	2,48	2,48	-
31/10/2022	0,94	0,94	-
31/10/2023	3,14	3,14	-

Au titre des plus-values nettes de l'exercice, le montant de 23 274 573,03 Euros est réparti, comme suit :

Actions ACC, la somme de 1 694 444,34 Euros est capitalisée.

Actions DIST, la somme de 21 580 128,69 Euros est affectée au compte «Report à nouveau des plus et moins values non distribuées ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values- nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

TRENTIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

MULTI UNITS FRANCE

Au titre des Revenus Nets : la somme de 313 255 772,49 Euros est répartie comme suit :

- ACTIONS ACC : la somme de 1 884 776,27 Euros est intégralement capitalisée,
- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR – ACC : la somme de 8 352 749,86 Euros est intégralement capitalisée.
- ACTIONS DIST : la somme de 280 746 590,02 Euros est affectée comme suit :
- distribuée à hauteur de 119 352 065,75 Euros, soit un montant unitaire de 5,75 Euros restant à verser après règlement des acomptes déjà versés pour un montant de 3,85 Euros.
- à hauteur de 161 394 524,27 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	3,71	-	3,71
31/12/2022	3,78	-	3,78
31/10/2023	3,85	-	3,85

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO USD – DIST, la somme de 1 667 912,91 est affectée comme suit :
- distribuée à hauteur de 762 047,43 Euros, soit un montant unitaire de 4,11 Euros restant à verser après règlement des acomptes déjà versés pour un montant de 2,55 Euros.
- à hauteur de 905 865,48 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions Monthly Hedged to USD - DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	2,39	-	3,71
31/10/2022	2,54	-	3,78
31/10/2023	2,75	-	3,85

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR – DIST, la somme de 20 600 950,39 est affectée comme suit :
- distribuée à hauteur de 8 446 048,80 Euros, soit un montant unitaire de 3,36 Euros restant à verser après règlement des acomptes déjà versés pour un montant de 2,34 Euros.
- à hauteur de 12 154 901,59 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Les dividendes mis en distribution pour les actions Monthly Hedged to EUR - DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	2,47	-	2,47
31/10/2022	2,20	-	2,20
31/10/2023	2,34	-	2,34

- ACTIONS I-EUR, la somme de 2 793,04 Euros est entièrement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 1 525 126 478,65 Euros est :

- ACTIONS ACC : la somme de -50 868 789,53 Euros est intégralement capitalisée,
- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR : la somme de 198 940 442,81 Euros est intégralement capitalisée,
- ACTIONS DIST, la somme de affectée à hauteur de 923 734 278,40 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des plus ou moins values réalisées nettes ».
- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO USD – DIST, la somme de 37 707 071,07 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des plus ou moins values réalisées nettes ».
- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR – DIST, la somme de 415 565 140,14 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des plus ou moins values réalisées nettes ».
- ACTIONS I- EUR, la somme de 48 335,76 Euros est intégralement capitalisée.

MULTI UNITS FRANCE

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

TRENTE-ET UNIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Elle décide d'affecter les sommes distribuables, comme suit :

Au titre du Revenu Net : la somme de 17 220 612,80 Euros est répartie, comme suit :

- Actions ACC : la somme de 17 220 612,80 Euros est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées : le montant de 38 353 857,55 Euros est réparti, comme suit :

- Actions ACC : la somme de 38 353 857,55 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

TRENTE-DEUXIEME RESOLUTION

(LYXOR MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre des Revenus Nets, la somme de 23 314 500,52 Euro est affectée, comme suit :

- Actions ACC (EUR) : la somme de 20 748 905,94 Euros est intégralement capitalisée.

- Actions ACC (USD) : la somme de 2 562 417, 42 Euros est intégralement capitalisée.

- Actions I – EUR : la somme de 3 177,16 Euros est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 119 473 496,45 est répartie comme suit :

- Actions ACC (EUR) : la somme de 92 704 411,07 Euros est intégralement capitalisée.

- Actions ACC (USD) : la somme de 26 751 838,97 Euros est intégralement capitalisée.

- Actions I – EUR : la somme de 17 246,41 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

TRENTE-TROISIEME RESOLUTION

(AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre des Revenus Nets, la somme globale de 1 384 711 013 JPY est répartie entre les catégories d'actions comme suit :

ACTIONS DIST (JPY), la somme de 178 922 063 JPY est répartie, comme suit :

- Affectée à hauteur de 69 057 724 JPY sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »,

- Distribuée à hauteur de 109 864 339 JPY

Sur la base de cette répartition, le dividende net global par action est donc arrêté à 197 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST (JPY) au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en JPY) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	253,00	-	253,00
31/10/2022	352,00	-	352,00
31/10/2023	290,00	-	290,00

MULTI UNITS FRANCE

ACTIONS Daily Hedged to EUR – DIST le montant de 306 495 767 JPY est réparti, comme suit :

- Affectation de la somme de 868 085 22,64 JPY sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »,
- Distribution à hauteur de 219 687 244,36 JPY

Sur la base de cette répartition, , le dividende net global par action est donc arrêté à 535,33 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions Daily Hedged to EUR – DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en JPY) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	255,99	-	255,99
31/10/2022	348,54	-	348,54
31/10/2023	291,34	-	291,34

Pour les actions DIST (EUR), la somme de 899 293 183 JPY est répartie comme suit :

- Affectée à hauteur de 379 901 605,25 JPY sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »,
- Distribuée à hauteur de 519 391 577,75 JPY

Sur la base de cette répartition, , le dividende net global par action est donc arrêté à 193,36 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST (EUR) au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en EUR) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	262,49		262,49
31/10/2022	335,76	-	335,76
31/10/2023	380,98	-	380,98

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 53 092 290 463 JPY est répartie comme suit :

ACTIONS Dist (Jpy) un total de 10 431 489 935 JPY est intégralement affecté au compte « Report des Plus et moins values nettes».

ACTIONS DIST (EUR), un total de 33 506 010 673 JPY est intégralement affecté au compte des « Plus et moins-values nettes non distribuées.

ACTIONS Daily Hedged to EUR, le total de 9 154 789 859 JPY est affecté intégralement au compte des « plus et moins values non distribuées ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des plus-values nettes réalisées au titre des exercices précédents.

TRENTE-QUATRIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre des Revenus Nets, la somme de 75 365 508,01 Euros est répartie comme suit :

ACTIONS ACC, le montant de 72 641 878,97 Euros est intégralement capitalisé.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre du résultat net pour les actions Daily Hedged to CHF au titre des 3 exercices précédents.

ACTIONS Daily Hedged to CHF - Acc, le montant de 842 282,15 Euros est intégralement capitalisé.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre du résultat net pour les actions Daily Hedged to CHF au titre des 3 exercices précédents.

ACTIONS Daily Hedged to GBP - Acc, le montant de 335 343,55 Euros est intégralement capitalisé.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre du résultat net pour les actions Daily Hedged to GBP au titre des 3 exercices précédents.

MULTI UNITS FRANCE

ACTIONS Daily Hedged to USD - Acc, le montant à affecter est de 1 546 003,34 Euros est intégralement capitalisé.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre du résultat net pour les actions Daily Hedged to USD au titre des 3 exercices précédents.

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 71 823 292,18 Euros est répartie comme suit :

ACTIONS ACC, la somme de 70 257 858,76 est entièrement capitalisée.

ACTIONS Daily Hedged to CHF, la somme de 945 742,78 Euros est intégralement capitalisée,

ACTIONS Daily Hedged to GBP, la somme de 1 040 267,34 Euros est intégralement capitalisée,

ACTIONS Daily Hedged to USD, la somme de – 420 576,70 Euros est intégralement capitalisée

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des plus-values nettes réalisées au titre des exercices précédents.

TRENTE-CINQUIEME RESOLUTION

(AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

ACTIONS ACC :

Au titre du Revenu Net : la somme de -135 964,48 Euros est intégralement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de -456 394,33 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

TRENTE-SIXIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

ACTIONS DIST

Au titre du Revenu Net, la somme globale de 1 739 350,16 Euros est répartie, comme suit :

- La somme de 46 679,62 Euros est affectée au compte « Report à nouveau de l'exercice »,

- La somme de 1 692 670,54 Euros est distribuée.

L'Assemblée Générale décide qu'un dividende de 0,02 Euro sera mis en paiement au titre de l'exercice clos.en complément de l'acompte de 0,03 déjà versé.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en EUR) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	0,02		0,02
31/10/2022	0,02		0,02
31/10/2023	0,03	-	0,03

Au titre des plus-values nettes réalisées, le montant de 67 484 809,02 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des Plus et moins values».

TRENTE SEPTIEME RESOLUTION

(LYXOR MSCI INDIA II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme de 10 810 605,88 Euros est répartie comme suit :

- Actions ACC (Eur), la somme de 8 266 839,22 Euros est intégralement capitalisée

MULTI UNITS FRANCE

- Actions ACC (USD), la somme de 2 543 766,66 Euros est intégralement capitalisée

Au titre des plus-values nettes réalisées, le montant de 114 258 799,07 Euros, est réparti, comme suit :

- Actions ACC (EUR) la somme de 124 577 284,64 Euros est intégralement capitalisée

- Actions ACC (USD) la somme de -10 318 485,57 Euros, est intégralement capitalisée,

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

TRENTE HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme de 21 470 054,12 Euros est répartie, comme suit :

ACTIONS ACC, la somme de 293 773,92 Euros est intégralement capitalisée.

ACTIONS DIST, la somme de 21 176 280,20 Euros est affectée comme suit :

Distribution de la somme de 4 930 073,07 Euros,

Report de la somme de 16 246 207,13 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »

L'Assemblée Générale décide de distribuer un dividende de 0,19 Euros qui sera mis en paiement prochainement représente l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	0,13		0,13
31/10/2022	0,09	-	0,09
31/10/2023	0,22	-	0,22

Au titre des plus-values nettes réalisées : le montant de 171 960 120,94 Euros, est réparti comme suit :

ACTIONS ACC, la somme de -12 392 453,53 Euros est intégralement capitalisée

ACTIONS DIST, la somme de 184 352 574,47 Euros est affectée au compte des «Report des Plus et moins values nettes»

TRENTE NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme de 21 325 930,39 Euros est répartie, comme suit :

ACTIONS Acc, la somme de 580 238,71 Euros est intégralement capitalisée.

ACTIONS DIST, la somme de 20 745 691,68 Euros est affectée comme suit :

- Distribution de la somme de 11 830 484,28 Euros.

- La somme de 8 915 207,40 Euros sur le « compte Report à nouveau de l'exercice »

L'Assemblée Générale décide de distribuer un dividende de 0,51 Euros qui sera mis en paiement prochainement représente l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

MULTI UNITS FRANCE

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2021	0.38	-	0.38
31/10/2022	0.22	-	0.22
31/10/2023	0.51	-	0.51

Au titre des plus-values nettes réalisées : le montant de 376 686 758,83 Euros, est réparti comme suit :

ACTIONS ACC, la somme de 3 253 100,02 Euros est intégralement capitalisée

ACTIONS DIST, la somme de 373 433 658,81 Euros est affectée au compte des «Report des Plus et moins values nettes»

QUARANTIEME RESOLUTION

(PLANET MONDE)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net : la somme de -346 618,38 Euros est intégralement capitalisée,
- Au titre des Plus values nettes réalisées : la somme de -124 504,41 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

QUARANTE ET UNIEME RESOLUTION

(AMUNDI GREEN BOND INDICIEL)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2024 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

- Au titre du Revenu Net : la somme de -31 522,17 Euros est intégralement capitalisée
- Au titre des Plus values nettes réalisées : la somme de -69 796,17 Euros est intégralement capitalisée

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents, s'agissant de la première clôture.

QUARANTE DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monseieur Grégory BERTHIER pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin octobre 2027.

QUARANTE-TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monseieur Yannic RAULIN pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin octobre 2027.

QUARANTE QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale fixe le montant de la rémunération allouée aux administrateurs à €. 15.000, jusqu'à nouvelle décision.

QUARANTE CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celui-ci pour faire tous dépôts prévus par la loi.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : +33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MULTI UNITS FRANCE

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MULTI UNITS FRANCE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration de la SICAV.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/11/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques
<p>Les principaux risques de cette SICAV concernent les instruments financiers de son portefeuille.</p> <p>Toute erreur dans l'enregistrement ou la valorisation de ces instruments financiers peut entraîner une anomalie dans l'établissement de la valeur liquidative de la SICAV et dans les états financiers.</p> <p>Nous avons donc considéré que l'existence et la valorisation des instruments financiers du portefeuille constituaient des points clés de l'audit.</p>	



Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques
<p>Valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé</p> <p>La valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par la SICAV n'est pas complexe car elle repose essentiellement sur des prix cotés fournis par des sources indépendantes.</p> <p>Cependant, les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle sur le calcul de la valeur liquidative. Nous estimons donc que la valorisation de ces instruments est un point clé de l'audit.</p> <p>La valeur des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé est enregistrée au bilan et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des méthodes de valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ainsi que leur correcte application à la clôture de l'exercice.</p> <p>Nous avons comparé la valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par la SICAV à la clôture de l'exercice avec les cours observables relevés sur des bases de données de marché.</p>
<p>Valorisation des contrats financiers négociés de gré à gré</p> <p>Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la SICAV utilise des swaps de gré à gré.</p> <p>La valorisation de ces instruments n'est pas observable sur un marché réglementé ou assimilé.</p> <p>La valorisation du swap à la clôture de l'exercice correspond à la valorisation calculée par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.</p> <p>Par conséquent, la valorisation des swaps de gré à gré constitue un point clé de l'audit.</p> <p>La valeur du swap est enregistrée au bilan dans le poste contrats financiers et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. L'engagement correspondant au swap figure dans l'état du hors bilan.</p> <p>Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance de la procédure de contrôle mise en place par la société de gestion sur la valorisation des swaps de gré à gré. Nous avons vérifié que cette procédure avait été appliquée, notamment en date de clôture.</p>



Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques
<p>Existence des instruments financiers</p> <p>Les instruments financiers en portefeuille font l'objet de conservation ou de tenue de compte par le dépositaire de la SICAV. Celui-ci en atteste l'existence à la clôture de l'exercice.</p> <p>Il existe néanmoins un risque que ces instruments fassent l'objet d'enregistrements erronés ou incomplets dans la comptabilité de la SICAV.</p> <p>L'existence de ces instruments constitue un point clé de l'audit dans la mesure où les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle.</p>	<p>Nous avons vérifié l'existence des instruments financiers du portefeuille en contrôlant les états de rapprochement établis par la SICAV entre les instruments financiers qu'il détient à la clôture de l'exercice et ceux recensés par le dépositaire dans un compte ouvert à au nom de la SICAV.</p> <p>Les écarts significatifs éventuels ont été examinés, le cas échéant sur la base des avis d'opérés ou des contrats.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de l' OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments SICAV MULTI UNITS FRANCE par le conseil d'administration en date du 23/10/2013.

Au 31 octobre 2024, notre cabinet était dans la 1ère année de sa mission sans interruption, soit la 11ème année depuis que les titres de la SICAV ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.



Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Il incombe à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 6 février 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MULTI UNITS FRANCE

Société d'Investissement à Capital Variable

91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 octobre 2024

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Paris La Défense, le 6 février 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Stéphane COLLAS", written over a horizontal line.

Stéphane COLLAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean-Marc LECAT", written over a horizontal line.

Jean-Marc LECAT

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

L'agrégation des comptes annuels est présentée en euro.

Le compte de résultat présenté ne tient compte que des compartiments actifs à la date de clôture.

MULTI UNITS FRANCE

Les compartiments en devise GBP ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2024 (WMC Reuters).

Les compartiments en devise USD ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2024 (WMC Reuters).

Les compartiments en devise CHF ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2024 (WMC Reuters).

Les compartiments en devise JPY ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2024 (WMC Reuters).

Au 31 octobre 2024, la Sicav Multi Units France comprenait 39 Compartiments :

Compartiment N°1 : Amundi BEL 20 UCITS ETF

Compartiment N°2 : Amundi Italy BTP Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°3 : Amundi US Treasury 10Y Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°4 : Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment N°5 : Amundi MDAX UCITS ETF

Compartiment N°6 : Amundi MSCI China A UCITS ETF

Compartiment N°7 : Amundi MSCI World Ex EMU SRI Climate Net Zero Ambition PAB UCITS ETF

Compartiment N°8 : Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF

Compartiment N°9 : Amundi SMI Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°10 : Amundi ShortDAX Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°11 : Amundi IBEX 35 Doble Apalancado Diario (2x) UCITS ETF

Compartiment N°12 : Amundi IBEX 35 Doble Inverso Diario (-2x) UCITS ETF

Compartiment N°13 : Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF

Compartiment N°14 : Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF

Compartiment N°15 : Amundi CAC 40 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°16 : Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°17 : Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF

Compartiment N°18 : Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF

Compartiment N°19 : Amundi EURO STOXX 50 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°20 : Amundi EURO STOXX 50 Daily (2X) Leveraged UCITS ETF

Compartiment N°21 : Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°22 : Amundi FTSE MIB Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°23 : Amundi FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF

Compartiment N°24 : Amundi FTSE MIB Daily (-1x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°25 : Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF

Compartiment N°26 : Amundi FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment N°27 : Amundi IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment N°28 : Amundi MSCI Europe II UCITS ETF

Compartiment N°29 : Amundi MSCI World II UCITS ETF

Compartiment N°30 : Amundi MSCI Emerging Markets III UCITS ETF

Compartiment N°31 : Amundi Japan TOPIX II UCITS ETF

Compartiment N°32 : Amundi CAC 40 UCITS ETF

Compartiment N°33 : Amundi EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment N°34 : Amundi PEA Euro Court Terme UCITS ETF

Compartiment N°35 : Amundi MSCI Greece UCITS ETF

Compartiment N°36 : Amundi MSCI India II UCITS ETF

MULTI UNITS FRANCE

Compartiment N°37 : Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF

Compartiment N°38 : Planet Monde

Compartiment N°39 : Lyxor Green Bond Indiciel

- Rappel de l'orientation des placements et de la politique de gestion (*)

- Règles et méthodes comptables (*)

- Compléments d'information (*)

- Changements intervenus sur l'exercice :

- Changement de libellé fonds sur l'exercice :

- Compartiment N°34 : A partir du 17 octobre 2024, le fonds a changé de dénomination de Amundi PEA Obligations d'État Euro UCITS ETF à Amundi PEA Euro Court Terme UCITS ETF.

- Changement de cabinet de commissaires aux comptes :

- En date du 28 décembre 2023, le cabinet de commissaires aux comptes DELOITTE & ASSOCIES a remplacé PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT en charge de l'audit de cette Sicav. A cette même date, Mr Raulin Yannic viendra s'ajouter à la liste des administrateurs et Mme WAFEKLAN Christine ne fera plus partie des administrateurs.

- Compartiments dissouts au cours de l'exercice :

- Amundi Russell 1000 Growth UCITS ETF, dissolution en date du 8 juillet 2024.
- Amundi CAC MID 60 UCITS ETF, dissolution en date du 5 septembre 2024.
- Lyxor MSCI USA ESG Broad CTB (DR) UCITS ETF, dissolution en date du 16 novembre 2023.

- Consolidations par fusion :

- Création d'Amundi Ibex 35 qui a absorbé Amundi ETF MSCI Spain UCITS ETF
- Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF absorbe Amundi ETF Short CAC 40 Daily UCITS ETF
- Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF absorbe Amundi ETF Short Euro Stoxx 50 Daily UCITS ETF
- Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF absorbe Amundi FTSE Italia All Cap PIR 2020 UCITS ETF

- Transfert de l'exposition physique US de MUF vers l'Irlande pour bénéficier de la convention de double imposition sur les Dividendes US :

- Lyxor MSCI USA ESG Broad CTB (DR) UCITS ETF absorbé par MSCI USA ESG Climate Net Zero Ambition CTB UCITS ETF
- Amundi Russell 1000 Growth UCITS ETF absorbé par Amundi Russell 1000 Growth UCITS ETF

- Changements à intervenir :

- Néant.

(*) Nous vous invitons à vous reporter aux informations concernant chaque compartiment.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi BEL 20 UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Brussels Stock Exchange BEL20 Private Return Index Closing. L'indice Brussels Stock Exchange BEL20 Private Return Index Closing est un indice diffusé en temps réel qui suit l'évolution des cours des 20 actions belges les plus liquides. Les actions de l'indice sont pondérées selon leurs capitalisations boursières ajustées par le "free float" (flottant) en utilisant le système free float de FTSE. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.euronext.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Part distribuable est de 27,54%. Celle du benchmark est de 28,11% avec une tracking error de 0,26%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ARGEN-X N V	1 933 264,48	2 276 611,20
UCB SA	374 938,84	3 374 867,29
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	1 259 114,79	1 746 073,63
KBC GROUPE	905 549,57	1 968 878,05
LOTUS BAKERIES	1 607 309,11	233 402,09
D'IETEREN GROUP	575 866,99	831 044,95
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	338 114,65	925 690,27
EURONAV	642 137,82	585 733,95
AZELIS GROUP NV	1 156 293,69	42 633,46
AGEAS NV	373 112,42	702 779,22

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	23,88

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	10 363 401,68	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	23,77	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	EIFFAGE			
	Montant	2 495 175,62			
2	Dénomination	CELLNEX TELECOM			
	Montant	1 524 251,00			
3	Dénomination	GENMAB			
	Montant	1 028 712,78			
4	Dénomination	ALLFUNDS GROUP			
	Montant	528 918,75			

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-
	Montant	4 417 041,57	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

2	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	3 334 078,36	-	-	-	-
3	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	1 390 267,51	-	-	-	-
4	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	1 017 044,44	-	-	-	-
5	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	173 850,53	-	-	-	-
6	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	31 119,27	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	11 052 556,15	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-
	Montant	10 023 843,37	-	-	-
2	Monnaie	DKK	-	-	-
	Montant	1 028 712,78	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	6 518 258,00	-	-	-	-
Ouvertes	3 845 143,68	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
Montant	4 448 160,84	-	-	-	-
2 Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
Montant	3 334 078,36	-	-	-	-
3 Pays	SUISSE	-	-	-	-
Montant	1 390 267,51	-	-	-	-
4 Pays	FRANCE	-	-	-	-
Montant	1 190 894,97	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	10 363 401,68	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
1 Dénomination	CACEIS
Montant	11 052 556,15

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	264 893,30	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		10 363 401,68
- Prêts de titres :	10 363 401,68	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		220 830,00
- Change à terme :	-	
- Future :	220 830,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
UBS	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	5 577 058,15
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	5 475 498,00
Total	11 052 556,15
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	264 893,30
- Autres revenus	-
Total des revenus	264 893,30
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	38 613 584,45	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 613 584,45	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	3 712,50	-
Opérations temporaires sur titres (H)	10 363 401,68	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	10 363 401,68	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	48 980 698,63	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	31 320,20	-
Comptes financiers	5 668 915,92	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 700 236,12	-
Total Actif I + II	54 680 934,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	27 832 721,64	-
Report à nouveau sur revenu net	111 749,39	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	6 184 534,96	-
Résultat net de l'exercice	9 472 007,41	-
Capitaux propres I	43 601 013,40	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	5 577 058,15	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	5 577 058,15	-
Instruments financiers à terme (B)	6 097,50	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	5 583 155,65	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5 494 491,52	-
Concours bancaires	2 274,18	-
Sous-total autres passifs IV	5 496 765,70	-
Total Passifs: I + II + III + IV	54 680 934,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	367 873,00	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	264 893,30	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	8 724,97	-
Sous-total Produits sur opérations financières	641 491,27	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	6 000,14	-
Sous-total charges sur opérations financières	6 000,14	-
Total Revenus financiers nets (A)	647 491,41	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-216 125,46	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-216 125,46	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	431 365,95	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-21 987,65	-
Sous-total revenus nets I = C + D	409 378,30	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 739 605,74	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-205 016,70	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 534 589,04	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	24 435,06	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 559 024,10	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	8 511 244,00	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	8 511 244,00	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 007 638,99	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	7 503 605,01	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	9 472 007,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Bel 20 NR™ (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	43 601 013,40	40 108 459,84	41 431 809,33	52 502 505,28	46 302 650,56
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Part distribuable					
FR0000021842					
Actif net	43 601 013,40	40 108 459,84	41 431 809,33	52 502 505,28	46 302 650,56
Nombre de parts ou actions	694 891,00	802 773	793 403	832 098	1 028 367
Valeur liquidative unitaire	62,7451	49,9623	52,2203	63,0965	45,0254
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,58	0,91*	1,34	0,77	0,34
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	0,24
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-0,04	0,01

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

* La distribution annuelle est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	40 108 459,84	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	2 131 384,16	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 431 448,99	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	431 365,95	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 534 589,09	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	8 511 244,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-684 580,65	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	43 601 013,40	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Part distribuable

FR0000021842	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	41 301	2 131 384,16
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-149 183	-8 431 448,99
Solde net des souscriptions/rachats	-107 882	-6 300 064,83
Part distribuable		En montant
Commissions de souscription acquises		277,05
Commissions de rachat acquises		1 096,24
Total des commissions acquises		1 373,29

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0000021842	Part distribuable	Distribuable	EUR	43 601 013,40	694 891	62,7451

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Belgique +/-	Pays-Bas +/-	France +/-	Espagne +/-	Danemark +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	38 613,59	27 080,55	5 955,98	2 495,18	1 524,25	1 028,71
Opérations temporaires sur titres	10 363,40	10 363,40	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-5 577,06	-	-	-2 495,18	-1 524,25	-1 028,71
Hors-bilan						
Futures	220,83	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	43 620,76	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 668,92	-	-	-	-	5 668,92
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-2,27	-	-	-	-	-2,27
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	5 666,65

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 668,91	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-2,27	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	5 666,64	-	-	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD +/-	DKK +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	1 028,71	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-1 028,71	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>Opérations figurant à l'actif du bilan</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE	4 417,04	-
BANK OF AMERICA	3 334,08	-
UBS AG	1 390,27	-
NATIXIS	1 017,04	-
BNP PARIBAS	173,85	-
JP MORGAN AG	31,12	-
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	3 081,88	-
UBS AG	2 495,18	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	3 504,12
MORGAN STANLEY LLC	-	1 751,56
BNP PARIBAS	-	186,72
JP MORGAN CHASE & CO	-	33,09

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	12 410,63
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	18 909,57
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	31 320,20
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-18 782,96
Dépôts de garantie	-5 475 498,00
Autres débiteurs divers	-210,56
Total des dettes	-5 494 491,52
Total des créances et dettes	-5 463 171,32

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le gestionnaire financier par délégation.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance, ces rémunèrent le gestionnaire financier par délégation dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,50 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Part distribuable	
FR0000021842	31/10/2024
Frais fixes	216 125,46
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	-
	-	-	-
Total			-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	409 378,30	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	409 378,30	-
Report à nouveau	111 749,39	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	521 127,69	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part distribuable

FR0000021842 31/10/2024 *31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	403 036,78	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	118 090,91	-
Capitalisation	-	-
Total	521 127,69	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	694 891	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,58	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 559 024,10	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 559 024,10	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	6 184 534,96	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 743 559,06	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part distribuable

FR0000021842	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	7 743 559,06	-
Capitalisation	-	-
Total	7 743 559,06	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	694 891	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			33 036 526,30	75,77
Assurance vie			38 112,48	0,09
AGEAS NV	EUR	796	38 112,48	0,09
Banques			1 548 709,68	3,55
KBC GROUPE	EUR	23 226	1 548 709,68	3,55
Biotechnologie			6 398 962,56	14,68
ARGEN-X N V	EUR	10 997	5 955 975,20	13,66
GALAPAGOS GENOMICS	EUR	17 848	442 987,36	1,02
Brasseurs			6 916 469,86	15,86
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	91 257	5 017 309,86	11,51
LOTUS BAKERIES	EUR	158	1 899 160,00	4,35
Chimie			70 339,88	0,16
SOLVAY	EUR	1 898	70 339,88	0,16
Chimie de spécialité			836 681,90	1,92
UMICORE SA	EUR	76 270	836 681,90	1,92
Distributeurs spécialisés			260 432,00	0,60
D'IETEREN GROUP	EUR	1 312	260 432,00	0,60
Eau			1 118 167,35	2,56
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	12 801	1 118 167,35	2,56
Expert en finance			3 639 458,60	8,35
ACKERMANS V.HAAREN	EUR	8 424	1 572 760,80	3,61
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	31 219	2 066 697,80	4,74
Gestionnaires d'actifs			55 925,40	0,13
SOFINA SA	EUR	249	55 925,40	0,13
Matériaux diversifiés			2 036 430,10	4,67
SYENSQO SA	EUR	28 670	2 036 430,10	4,67
Pharmacie			5 805 935,20	13,32
UCB SA	EUR	32 839	5 805 935,20	13,32
SCPI de soins de santé			1 705 771,50	3,91
AEDIFICA REIT	EUR	18 398	1 086 401,90	2,49
COFINIMMO SICAFI REIT	EUR	10 688	619 369,60	1,42
SCPI industrielles			1 482 079,86	3,40
WARAHOUSES DE PAUW NV	EUR	67 923	1 482 079,86	3,40
Semi conducteurs			4 712,35	0,01
MELEXIS	EUR	79	4 712,35	0,01

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services d'appui professionnels			1 118 337,58	2,56
AZELIS GROUP NV	EUR	61 346	1 118 337,58	2,56
Titres reçus en garantie			5 577 058,15	12,79
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 577 058,15	12,79
Biotechnologie			1 028 712,78	2,36
GENMAB	DKK	5 000	1 028 712,78	2,36
Construction lourde			2 495 175,62	5,72
EIFFAGE	EUR	29 197	2 495 175,62	5,72
Expert en finance			528 918,75	1,21
ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	94 030	528 918,75	1,21
Télécommunications filaires			1 524 251,00	3,50
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	45 230	1 524 251,00	3,50
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-5 577 058,15	-12,79
Créances représentatives de titres prêtés			10 362 534,12	23,77
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			10 362 534,12	23,77
Assurance vie			2 921 829,12	6,70
AGEAS NV	EUR	61 024	2 921 829,12	6,70
Banques			3 334 000,00	7,65
KBC GROUPE	EUR	50 000	3 334 000,00	7,65
Chimie			916 493,80	2,10
SOLVAY	EUR	24 730	916 493,80	2,10
Distributeurs spécialisés			1 389 500,00	3,19
D'IETEREN GROUP	EUR	7 000	1 389 500,00	3,19
Gestionnaires d'actifs			1 134 230,00	2,60
SOFINA SA	EUR	5 050	1 134 230,00	2,60
SCPI de soins de santé			204 969,15	0,47
COFINIMMO SICAFI REIT	EUR	3 537	204 969,15	0,47
Semi conducteurs			461 512,05	1,06
MELEXIS	EUR	7 737	461 512,05	1,06
Indemnités sur titres prêtés			867,56	-
Total			43 399 927,98	99,54

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Passif
		Actif	Passif	+/-
CAC 40 1124	3	-	6 097,50	220 830,00
Sous total		-	6 097,50	220 830,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	6 097,50	220 830,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Passif
		Actif	Passif	+/-
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Passif
		Actif	Passif	+/-
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Passif
		Actif	Passif	+/-
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Passif
		Actif	Passif	+/-
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Passif	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	43 399 927,98
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-6 097,50
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	5 703 948,62
Autres passifs (-)	-5 496 765,70
Total = actif net	43 601 013,40

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi BEL 20 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0000021842 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice BEL 20 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR) et représentatif des grandes sociétés cotées sur Euronext Bruxelles, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet d'Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une répllication directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la répllication de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 350	€1 330
	Rendement annuel moyen	-86,5%	-33,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 100	€8 220
	Rendement annuel moyen	-19,0%	-3,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040	€10 990
	Rendement annuel moyen	0,4%	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 250	€13 380
	Rendement annuel moyen	42,5%	6,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2019 et le 29/02/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€51	€283
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,43% avant déduction des coûts et de 1,91% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,00 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	50 081 212,01	41 389 862,81
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	37 694 278,19	41 388 232,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	12 385 217,33	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 716,50	1 630,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	37 702,20	22 361,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	37 702,20	22 361,24
Comptes financiers	3 556 788,98	92 267,73
Liquidités	3 556 788,98	92 267,73
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	53 675 703,19	41 504 491,78

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	32 152 318,78	34 766 832,16
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6 570 242,81	4 011 870,47
• Report à nouveau	127 207,30	125 648,58
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	574 442,78	2 481 684,13
• Résultat de l'exercice	684 248,17	45 773,99
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	40 108 459,84	41 431 809,33
Instruments financiers	10 023 206,16	1 690,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	10 022 089,66	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 116,50	1 690,00
Autres opérations	-	-
Dettes	3 544 037,19	70 937,07
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 544 037,19	70 937,07
Comptes financiers	-	55,38
Concours bancaires courants	-	55,38
Emprunts	-	-
Total du passif	53 675 703,19	41 504 491,78

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	68 970,00	62 685,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 193,57	15,51
• Produits sur actions et valeurs assimilées	953 302,80	1 325 301,10
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	10 177,55	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	964 673,92	1 325 316,61
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-320,53	-371,75
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-320,53	-371,75
Résultat sur opérations financières (I - II)	964 353,39	1 324 944,86
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-221 085,21	-228 352,69
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	743 268,18	1 096 592,17
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-8 332,80	-12 399,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-50 687,21	-1 038 418,28
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	684 248,17	45 773,99

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêt de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le gestionnaire financier par délégation.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance, ces rémunèrent le gestionnaire financier par délégation dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,50 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du compartiment est effectuée en Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	41 431 809,33	52 502 505,28
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	2 913 037,99	3 040 266,76
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-2 397 614,70	-5 695 039,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 888 667,90	3 055 610,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 324 683,47	-547 894,18
Plus-values réalisées sur contrats financiers	5 674,50	27 975,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-5 989,50	-25 818,30
Frais de transaction	-1 923,72	-4 303,86
Différences de change	-0,25	-7,95
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-3 043 564,52	-10 981 288,02
- Différence d'estimation exercice N	-3 131 951,63	-88 387,11
- Différence d'estimation exercice N-1	-88 387,11	10 892 900,91
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-2 746,50	1 630,00
- Différence d'estimation exercice N	-1 116,50	1 630,00
- Différence d'estimation exercice N-1	1 630,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-46 788,19	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	743 268,18	1 096 592,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-50 687,21	-1 038 418,28
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	40 108 459,84	41 431 809,33

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	68 970,00
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	636,45	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 556 788,98
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	635,68	-	0,77
Comptes financiers	3 556 788,98	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	3 735 094,22	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	0,09	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	3 735 094,22	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		37 702,20
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Coupons à recevoir		22 080,93
Ventes règlements différés		10 121,27
Dépôts de garantie (versés)		5 500,00
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		3 544 037,19
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Dépôts de garantie (reçus)		3 524 976,00
Frais provisionnés		17 939,63
Débiteurs et créditeurs divers		1 121,56
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	52 892	2 912 254,75	43 522	2 398 094,41
Commission de souscription / rachat		943,24		639,62
Rétrocessions		160,00		160,00
Commissions acquises à l'Opc		783,24		479,62

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,50
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
07/12/22	50 687,21	0,06	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	50 687,21	0,06	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	127 207,30	125 648,58
Résultat	684 248,17	45 773,99
Total	811 455,47	171 422,57
Affectation		
Distribution	682 357,05	45 700,10
Report à nouveau de l'exercice	129 098,42	125 722,47
Capitalisation	-	-
Total	811 455,47	171 422,57
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	802 773	793 403
Distribution unitaire	0,85	0,0576
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6 570 242,72	4 011 870,47
Plus et moins-values nettes de l'exercice	574 442,78	2 481 684,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	7 144 685,50	6 493 554,60
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	7 144 685,50	6 493 554,60
Capitalisation	-	-
Total	7 144 685,50	6 493 554,60
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	40 108 459,84	41 431 809,33	52 502 505,28	46 302 650,56	36 550 591,09
Nombre d'actions en circulation	802 773	793 403	832 098	1 028 367	653 584
Valeur liquidative	49,9623	52,2203	63,0965	45,0254	55,9233
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	0,24	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	0,91	1,34	0,77	0,34	1,67
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-0,04	0,01	-4,88

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 31 juillet 2002.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
BE0003764785	ACKERMANS V.HAAREN	PRETER	740,00	103 822,00	EUR	0,26
BE0003764785	ACKERMANS V.HAAREN	PRETER	760,00	106 628,00	EUR	0,27
BE0003764785	ACKERMANS V.HAAREN	PRETER	1 200,00	168 360,00	EUR	0,42
BE0003764785	ACKERMANS V.HAAREN	PROPRE	6 721,00	942 956,30	EUR	2,35
BE0003851681	AEDIFICA REIT	PROPRE	20 380,00	1 048 551,00	EUR	2,61
BE0974264930	AGEAS NV	PRETER	69 000,00	2 501 940,00	EUR	6,24
BE0974264930	AGEAS NV	PROPRE	779,00	28 246,54	EUR	0,07
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	99 874,00	5 356 242,62	EUR	13,35
LU0569974404	APERAM	PROPRE	18 571,00	485 631,65	EUR	1,21
NL0010832176	ARGEN-X N V	PROPRE	10 843,00	4 815 376,30	EUR	12,01
BE0974362940	BARCO NV	PROPRE	30 152,00	436 902,48	EUR	1,09
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PGARAN	7,00	150,43	EUR	0,00
BE0003593044	COFINIMMO SICAFI REIT	PRETER	1 461,00	85 760,70	EUR	0,21
BE0003593044	COFINIMMO SICAFI REIT	PRETER	1 491,00	87 521,70	EUR	0,22
BE0003593044	COFINIMMO SICAFI REIT	PRETER	1 507,00	88 460,90	EUR	0,22
BE0003593044	COFINIMMO SICAFI REIT	PRETER	1 605,00	94 213,50	EUR	0,23
BE0003593044	COFINIMMO SICAFI REIT	PROPRE	8 162,00	479 109,40	EUR	1,19
BE0974259880	D'IETEREN GROUP	PROPRE	9 571,00	1 340 897,10	EUR	3,34
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PGARAN	4 521,00	17 948,37	EUR	0,04
BE0003822393	ELIA GROUP SA	PROPRE	14 314,00	1 283 250,10	EUR	3,20
FR0010208488	ENGIE SA	PGARAN	53,00	795,21	EUR	0,00
BE0003818359	GALAPAGOS GENOMICS	PROPRE	19 940,00	622 726,20	EUR	1,55
BE0003797140	GROUPE BRUXELLES LAMBERT	PROPRE	39 720,00	2 740 680,00	EUR	6,83
BE0003565737	KBC GROUPE	PRETER	76 000,00	3 944 400,00	EUR	9,83

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BE0003565737	KBC GROUPE	PRETER	9 000,00	467 100,00	EUR	1,16
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	3 936,00	204 278,40	EUR	0,51
BE0165385973	MELEXIS	PROPRE	8 740,00	606 119,00	EUR	1,51
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PGARAN	41 179,00	3 735 094,22	DKK	9,31
BE0003810273	PROXIMUS	PRETER	65 600,00	513 123,20	EUR	1,28
BE0003810273	PROXIMUS	PROPRE	215,00	1 681,73	EUR	0,00
LU0088087324	SES GLOBAL FDR	PGARAN	291 186,00	1 602 978,93	EUR	4,00
FR0000121220	SODEXO	PGARAN	10,00	998,80	EUR	0,00
BE0003717312	SOFINA	PRETER	1 012,00	181 148,00	EUR	0,45
BE0003717312	SOFINA	PRETER	5 200,00	930 800,00	EUR	2,32
BE0003717312	SOFINA	PRETER	48,00	8 592,00	EUR	0,02
BE0003717312	SOFINA	PRETER	386,00	69 094,00	EUR	0,17
BE0003717312	SOFINA	PROPRE	23,00	4 117,00	EUR	0,01
FR0013227113	SOITEC SA	PGARAN	55,00	7 727,50	EUR	0,02
BE0003470755	SOLVAY	PRETER	15 487,00	1 544 673,38	EUR	3,85
BE0003470755	SOLVAY	PROPRE	14 290,00	1 425 284,60	EUR	3,55
IT0003242622	TERNA SPA	PGARAN	628 904,00	4 544 460,30	EUR	11,33
FR0000121329	THALES SA	PGARAN	809,00	112 572,35	EUR	0,28
BE0003739530	UCB SA	PROPRE	54 703,00	3 777 789,18	EUR	9,42
BE0974320526	UMICORE SA	PRETER	66 351,00	1 489 579,95	EUR	3,71
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	18 939,00	425 180,55	EUR	1,06
BE0974349814	WARAHOUSES DE PAUW NV	PROPRE	70 606,00	1 646 531,92	EUR	4,11
Total Action				50 079 495,51		124,86
Total Valeurs mobilières				50 079 495,51		124,86
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	1 716,50	1 716,50	EUR	0,00
Total APPELS DE MARGES				1 716,50		0,00

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-1 121,56	-1 121,56	EUR	-0,00
Total AUTRES				-1 121,56		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	3 524 976,00	3 524 976,00	EUR	8,79
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	289,20	289,20	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	31 523,69	31 523,69	EUR	0,08
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,09	0,09	USD	0,00
	CES TMP REG DIFF EUR	PROPRE	10 121,27	10 121,27	EUR	0,03
Total BANQUE OU ATTENTE				3 566 910,25		8,89
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-219 416,00	-219 416,00	EUR	-0,55
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-3 305 560,00	-3 305 560,00	EUR	-8,24
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	5 500,00	5 500,00	EUR	0,01
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-3 519 476,00		-8,77
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-17 939,63	-17 939,63	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-17 939,63		-0,04
Total Liquidites				30 089,56		0,08
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
CF171123	CAC 40 1123	PROPRE	1,00	-1 116,50	EUR	-0,00
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-1 116,50		-0,00
Total Futures				-1 116,50		-0,00
Dossiers						
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)						
PDC-04053008	PDC/DK0062498333/31/	PGAR1	-3 395 156,79	-3 735 094,22	DKK	-9,31
PDC-04053093	PDC/FR0000121220/31/	PGAR1	-944,24	-998,80	EUR	-0,00
PDC-04053056	PDC/FR0000121329/31/	PGAR1	-106 364,48	-112 572,35	EUR	-0,28
PDC-04053102	PDC/FR0006174348/31/	PGAR1	-139,44	-150,43	EUR	-0,00
PDC-04053001	PDC/FR0010208488/31/	PGAR1	-737,19	-795,21	EUR	-0,00
PDC-04053010	PDC/FR0013227113/31/	PGAR1	-7 108,17	-7 727,50	EUR	-0,02

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PDC-04053061	PDC/IT0003242622/31/	PGAR1	-4 203 185,55	-4 544 460,30	EUR	-11,33
PDC-04052980	PDC/LU0088087324/31/	PGAR1	-1 526 750,51	-1 602 978,93	EUR	-4,00
PDC-04053117	PDC/PTEDP0AM0009/31/	PGAR1	-16 232,89	-17 948,37	EUR	-0,04
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-10 022 726,11		-24,99
Dossier de pret de titres						
PT—00247745	FIX PROXIMUS	PRET	548 219,20	0,00	EUR	0,00
PT—00245916	FIX SOFINA	PRET	212 432,97	0,77	EUR	0,00
PT—00246256	PT/BE0003470755/15/0	PRET	1 669 335,99	18,08	EUR	0,00
PT—00246986	PT/BE0003565737/05/1	PRET	4 629 479,20	101,73	EUR	0,00
PT—00247547	PT/BE0003565737/23/1	PRET	501 692,40	13,05	EUR	0,00
PT—00246948	PT/BE0003593044/04/1	PRET	108 033,35	0,39	EUR	0,00
PT—00246255	PT/BE0003593044/15/0	PRET	108 189,04	1,17	EUR	0,00
PT—00246421	PT/BE0003593044/20/0	PRET	106 118,94	1,15	EUR	0,00
PT—00245434	PT/BE0003593044/25/0	PRET	104 359,96	0,38	EUR	0,00
PT—00246919	PT/BE0003717312/03/1	PRET	76 255,84	0,28	EUR	0,00
PT—00246073	PT/BE0003717312/12/0	PRET	10 115,42	0,11	EUR	0,00
PT—00245370	PT/BE0003717312/24/0	PRET	1 094 766,40	3,95	EUR	0,00
PT—00247233	PT/BE0003764785/12/1	PRET	174 770,40	0,63	EUR	0,00
PT—00247288	PT/BE0003764785/13/1	PRET	107 698,86	0,39	EUR	0,00
PT—00247750	PT/BE0003764785/27/1	PRET	107 321,88	0,29	EUR	0,00
PT—00246620	PT/BE0974264930/25/0	PRET	2 789 497,50	480,49	EUR	0,00
PT—00245719	PT/BE0974320526/04/0	PRET	1 672 317,24	13,59	EUR	0,00
Total Dossier de pret de titres				636,45		0,00
Total Dossiers				-10 022 089,66		-24,99
Coupons						
Action						
BE0003851681	AEDIFICA REIT	ACHLIG	16 467,00	22 080,93	EUR	0,06
Total Action				22 080,93		0,06
Total Coupons				22 080,93		0,06
Total AMUNDI BEL 20 UCITS ETF				40 108 459,84		100,00

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi Italy BTP Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Solactive BTP Daily (-2x) Inverse Index. L'indice Solactive BTP Daily (-2x) Inverse Index offre une exposition inverse à la hausse ou à la baisse à l'évolution du marché des obligations d'Etat italiennes dont les contrats à terme Long-Term Euro-BTP sont un indicateur représentatif, avec un effet de levier de 2.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de -15,44%. Celle du benchmark est de -15,02% avec une tracking error de 0,05%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	34 871 536,65	34 905 012,93
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	30 528 827,04	31 133 597,93
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	15 751 491,26	15 704 424,75
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.90% 20/02/2034	13 137 343,82	13 215 667,78
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/02/2030	12 285 153,07	12 279 979,76
REPUBLIC OF ESTONIA 4% 12/10/2032	12 337 469,52	12 198 045,69
USA 4% 31/01/2031	11 564 589,81	11 544 995,70
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2025	10 391 667,67	10 440 454,90
NETHERLANDS 0% 15/01/2042	7 232 004,76	12 707 598,10
EUROPEAN UNION 2% 04/10/2027	9 678 952,89	9 680 127,26

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	59 661 280,18
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,30

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	59 661 280,18

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	59 661 280,18
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	59 661 280,18

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	59 661 280,18

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		59 661 280,18
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	59 661 280,18	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	59 259 906,30	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	59 259 906,30	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	244 936,18	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	59 504 842,48	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 450 330,68	-
Comptes financiers	934,15	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 451 264,83	-
Total Actif I + II	60 956 107,31	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	70 349 855,19	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-10 864 443,46	-
Capitaux propres I	59 485 411,73	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 470 695,58	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	1 470 695,58	-
Total Passifs: I + II + III + IV	60 956 107,31	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	15 680,23	-
Sous-total Produits sur opérations financières	15 680,23	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 686,07	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 686,07	-
Total Revenus financiers nets (A)	13 994,16	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-276 670,20	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-276 670,20	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-262 676,04	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	48 355,94	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-214 320,10	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-4 847 889,84	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1,04	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-4 847 890,88	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-7 704 627,86	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-12 552 518,74	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	971 548,29	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	8,66	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	971 556,95	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	930 838,43	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1 902 395,38	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-10 864 443,46	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement, à la hausse comme à la baisse et avec un levier quotidien amplificateur de 2, à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat italiennes de maturités résiduelles comprises entre 8,5 et 11 ans en reproduisant l'évolution de l'indice Solactive BTP Daily (-2x) Inverse Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	59 485 411,73	43 323 039,11	81 322 583,95	172 863 734,25	126 181 695,20

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0011023621					
Actif net	59 485 411,73	43 323 039,11	81 322 583,95	172 863 734,25	126 181 695,20
Nombre de parts ou actions	3 281 103,00	2 020 583	3 665 222	11 119 000	8 248 000
Valeur liquidative unitaire	18,1296	21,4408	22,1876	15,5466	15,2984
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-3,89	-0,29	5,89	0,39	-2,29

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	43 323 039,11	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	192 542 065,41	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-172 240 680,91	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-262 676,04	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-4 847 892,79	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	971 556,95	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	59 485 411,73	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011023621	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	10 435 729	192 542 065,41
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-9 175 209	-172 240 680,91
Solde net des souscriptions/rachats	1 260 520	20 301 384,50

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011023621	Action Acc	Capitalisable	EUR	59 485 411,73	3 281 103	18,1296

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	59 259,91	59 259,91	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,93	-	-	-	-	0,93
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	59 661,28	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	118 922,12	59 259,91	-	-	-	0,93

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	6,20	4 814,81	1 454,90	12 120,30	3 419,00	19 670,29	17 774,41
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,93	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	59 661,28	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	59 668,41	4 814,81	1 454,90	12 120,30	3 419,00	19 670,29	17 774,41

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,92	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	0,92	-	-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	59 259,61	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	59 259,61	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	244,93	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	584 709,47
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers (*)	865 621,21
Total des créances	1 450 330,68
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-1 450 330,68
Frais de gestion	-20 363,86
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers (**)	-1,04
Total des dettes	-1 470 695,58
Total des créances et dettes	-20 364,90

* Autres créiteurs divers = 865 621,21€ de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = -1,04€ de commissions de mouvements

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le délégataire de gestion financière.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : Ces commissions rémunèrent le gestionnaire financier par délégation dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011023621	31/10/2024
Frais fixes	276 670,20
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-214 320,10	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-214 320,10	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-214 320,10	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011023621

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-214 320,10	-
Total	-214 320,10	-

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-12 552 518,74	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-12 552 518,74	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-12 552 518,74	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011023621

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-12 552 518,74	-
Total	-12 552 518,74	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			59 259 906,30	99,62
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			59 259 906,30	99,62
Banques			5 322 257,60	8,95
DEXIA CREDIT LOCAL 0.625% 17/01/2026	EUR	400 000	392 434,54	0,66
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 17/07/2029	EUR	341 000	346 206,28	0,58
EUROPEAN UNION 0.8% 04/07/2025	EUR	394 562	390 579,25	0,66
EUROPEAN UNION 0% 04/07/2031	EUR	1 429 311	1 193 631,91	2,01
KFW 0.05% 29/09/2034	EUR	1 000	765,15	-
KFW 2.875% 31/03/2032	EUR	631 000	648 244,02	1,09
NATIONAL AUSTRALIA BANK 0.75% 30/01/2026	EUR	2 392 000	2 350 396,45	3,95
Brasseurs			419 007,56	0,70
HEINEKEN NV 3.875% 23/09/2030	EUR	400 000	419 007,56	0,70
Composants électriques			301 183,77	0,51
SCHEIDER ELECTRIC SE 3.0% 03/09/2030	EUR	300 000	301 183,77	0,51
Eau			255 512,52	0,43
STATKRAFT AS 3.125% 13/12/2031	EUR	250 000	255 512,52	0,43
État			47 675 895,55	80,15
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 0.01% 25/11/2028	EUR	200 000	177 790,85	0,30
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	EUR	1 173	997,20	-
BUONI PIOLENNALI ST 0% 01/02/2030	EUR	269 956,79	229 862,81	0,39
CAISSE D AMORT DETTE SOC 0.45% 19/01/2032	EUR	100 000	84 217,56	0,14
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 0% 25/11/2030	EUR	700 000	588 784,00	0,99
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 3.125% 01/03/2030	EUR	300 000	310 257,86	0,52
COMMUNATE FRANCAISE BEL 0% 22/06/2029	EUR	500 000	437 415,00	0,74
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.50% 15/02/2025	EUR	4 776 287,33	4 764 073,87	8,01
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	EUR	478 049,07	447 229,25	0,75
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	EUR	4 373 401	3 235 485,79	5,44
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY0% 04/01/35	EUR	1 048	818,49	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2028	EUR	152 420	140 522,09	0,24
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	EUR	1 761 569,64	1 113 928,56	1,87
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2044	EUR	1 028	617,99	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/27	EUR	4 926 585,91	4 634 587,16	7,79
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/44	EUR	177 039,89	106 002,63	0,18

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FINNISH GOVERNMENT 2.875% 15/04/2029	EUR	2 000	2 060,08	-
FRANCE 1.25% 25/05/2038	EUR	3 218 679	2 516 016,24	4,23
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	4 482 758	3 714 542,23	6,24
FRANCE 2.5% 24/09/2026	EUR	200 000	200 577,64	0,34
FRANCE 2.5% 24/09/2027	EUR	399 478	399 852,80	0,67
FRANCE 3% 25/05/2033	EUR	1 824 734	1 847 355,70	3,11
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	EUR	3 857 278	3 495 763,34	5,88
FRANCE OAT 0% 25 /10/38	EUR	161 898,71	101 092,79	0,17
FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2044	EUR	1 559	782,70	-
GERMANY 0% 04/07/2034	EUR	493 125	393 212,94	0,66
GRAND DUCHY LUXEMBOURG 2.875% 01/03/2034	EUR	3 000	3 094,66	-
GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG 0% 24/03/2031	EUR	544 000	462 128,00	0,78
GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG 0% 14/09/2032	EUR	1 000	814,91	-
ITALIAN REPUBLIC 5% 01/03/2025	EUR	50 000	50 733,99	0,08
ITALY 0% 01/08/2029	EUR	1 163 381,96	1 009 641,03	1,70
ITALY BTPS 0% 01/08/2032	EUR	2 074	1 586,73	-
ITALY BTPS 0% 01/08/26	EUR	575 475,74	548 670,08	0,92
ITALY BTPS HYBID 0% 01/05/31	EUR	625 425,09	509 045,99	0,86
ITALY BTPS STRIP 01/08/2031	EUR	1 731 341	1 384 414,89	2,33
ITALY STRIP 0% 01/02/26	EUR	3 330 730,94	3 215 953,95	5,41
KINGDOM OF NETHERLANDS 5.50% 15/01/2028	EUR	155 157	177 035,74	0,30
LAND BADEN WUERTTEMBERG 3.0% 27/06/2033	EUR	195 000	202 506,51	0,34
LAND HESSEN 0.01% 11/03/2030	EUR	917 000	802 370,60	1,35
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0.2% 09/04/2030	EUR	186 000	164 164,57	0,28
NETHERLANDS 0% 15/01/2042	EUR	4 174 146	2 570 856,52	4,32
OAT 0% 25/04/2037	EUR	1 000	663,80	-
OAT 0% 25/04/2049	EUR	1 524	632,83	-
PROVINCE OF QUEBEC 3.35% 23/07/2039	EUR	899 000	917 209,43	1,54
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.9% 20/02/2032	EUR	6 915 000	6 125 198,17	10,30
REPUBLIC OF ITALY 0% 01/11/2027	EUR	331 299,48	305 617,14	0,51
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	102 000	95 126,37	0,16
REPUBLIC OF SLOVAKIA 0.625% 22/05/2026	EUR	74 630	72 565,17	0,12
REPUBLIC OF SLOVAKIA 0.75% 09/04/2030	EUR	21 206	19 066,41	0,03
REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.375% 15/11/2024	EUR	6 000	6 197,91	0,01
SPGB STRIP 0% 30/07/33	EUR	112 486	86 752,58	0,15
Expert en finance			2 767 985,66	4,65
BMW FINANCE NV 0.375% 24/09/2027	EUR	28 000	26 167,71	0,04
BPIFRANCE SA 2% 02/09/2030	EUR	1 100 000	1 045 398,26	1,76
BPIFRANCE SACA 0% 25/05/2028	EUR	100 000	90 628,00	0,15

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EFSF 1.25% 24/05/2033	EUR	304 000	270 379,56	0,45
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.125% 18/03/2030	EUR	993 000	868 856,23	1,46
FRESENIUS FIN IRELAND PL 0% 01/10/2025	EUR	9 000	8 770,77	0,02
HEIDELBERGCEMENT FIN LUX 1.125% 01/12/2027	EUR	145 000	139 269,61	0,23
SILFIN NV 5.125% 17/07/2030	EUR	300 000	315 607,56	0,53
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.25% 12/01/2026	EUR	3 000	2 907,96	0,01
Industries diversifiées			172 456,23	0,29
LEASYS SPA 4.5% 26/07/2026	EUR	167 000	172 456,23	0,29
Matériaux et accessoires de construction			397 699,51	0,67
CIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10/08/2025	EUR	400 000	397 699,51	0,67
Participation et promotion immobilières			87 812,69	0,15
VONOVIA SE 0.625% 14/12/2029	EUR	100 000	87 812,69	0,15
Pneus			293 247,76	0,49
CONTINENTAL AG 0.375% 27/06/2025	EUR	150 000	147 662,34	0,25
CONTINENTAL AG 4% 01/06/2028	EUR	140 000	145 585,42	0,24
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			952 928,93	1,60
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 4.125% 11/12/2030	EUR	900 000	952 928,93	1,60
Service location et de crédit bail: consommateur			510 191,51	0,86
ALD SA 4.75% 13/10/2025	EUR	500 000	510 191,51	0,86
Services de santé			103 727,01	0,17
FRESENIUS SE AD CO KGAA 4.25% 28/05/2026	EUR	100 000	103 727,01	0,17
Total			59 259 906,30	99,62

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
SWAP LYX ETF	59 661 280,18	244 936,18	-	59 661 280,18
Sous total		244 936,18	-	59 661 280,18
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		244 936,18	-	59 661 280,18

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	59 259 906,30
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	244 936,18
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 451 264,83
Autres passifs (-)	-1 470 695,58
Total = actif net	59 485 411,73

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi Italy BTP Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011023621 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat italiennes de maturités comprises entre 8,5 et 11 ans, dont le contrat futures "Long-Term Euro-BTP" est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive BTP Daily (-2x) Inverse (l'"Indice de Référence"), libellé en Euro (EUR), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat italiennes, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation de la valeur du contrat futures "Long-Term Euro-BTP" entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation de la valeur du contrat futures "Long-Term Euro-BTP".

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison de la réinitialisation quotidienne du levier effectuée dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance du contrat futures "Long-Term Euro-BTP" et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le coût de renouvellement (« roll ») des contrats à terme de type « futures » utilisés dans la méthodologie de l'Indice de Référence pourra impacter négativement et progressivement l'écart entre la performance du Fonds et la performance brute des positions vendeuses sur les sous-jacents des contrats futures susvisés, et ce de manière significative, notamment en cas d'investissement à long terme dans les actions du Fonds.

Le site internet de Solactive (www.solactive.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Solactive.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances internationaux, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtairer : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 240
	Rendement annuel moyen	-77,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 030
	Rendement annuel moyen	-9,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 710
	Rendement annuel moyen	17,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2015 et le 31/07/2015

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2018 et le 31/05/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	43 511 575,01	81 401 612,23
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	43 511 575,01	80 440 387,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	961 224,88
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	267 897,11	15 887 555,59
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	267 897,11	15 887 555,59
Comptes financiers	12 852,41	-
Liquidités	12 852,41	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	43 792 324,53	97 289 167,82

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	43 915 466,38	59 712 989,38
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-428 076,56	21 875 254,91
• Résultat de l'exercice	-164 350,71	-265 660,34
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	43 323 039,11	81 322 583,95
Instruments financiers	184 893,97	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	184 893,97	-
Dettes	284 391,45	15 965 859,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	284 391,45	15 965 859,00
Comptes financiers	-	724,87
Concours bancaires courants	-	724,87
Emprunts	-	-
Total du passif	43 792 324,53	97 289 167,82

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	41 224 540,54	77 751 820,37
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 972,59	13,29
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	17 064,35
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	8 972,59	17 077,64
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-5 634,63	-1 237,70
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-5 634,63	-1 237,70
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 337,96	15 839,94
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-304 032,30	-581 350,77
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-300 694,34	-565 510,83
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	136 343,63	299 850,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-164 350,71	-265 660,34

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le délégataire de gestion financière.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : Ces commissions rémunèrent le gestionnaire financier par délégation dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	81 322 583,95	172 863 734,25
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	310 363 420,43	259 418 238,01
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-347 323 910,43	-418 730 360,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 653 724,82	15 531 744,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 742 041,67	-35 208 639,33
Plus-values réalisées sur contrats financiers	748 089 321,51	1 383 402 276,87
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-747 462 091,37	-1 296 311 406,46
Frais de transaction	768,56	403,06
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-131 923,50	900 543,72
- Différence d'estimation exercice N	-436 546,34	-304 622,84
- Différence d'estimation exercice N-1	-304 622,84	-1 205 166,56
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 146 118,85	21 560,80
- Différence d'estimation exercice N	-184 893,97	961 224,88
- Différence d'estimation exercice N-1	961 224,88	939 664,08
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-300 694,34	-565 510,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	43 323 039,11	81 322 583,95

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	43 204 825,44	-
Obligations à taux variable	303 127,19	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	41 224 540,54
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	32 913 966,01	-	303 127,19	10 294 481,81
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	12 852,41
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	948 745,14	233 870,37	10 276 809,34	9 533 156,20	22 518 993,96
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	12 852,41	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	267 897,11
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	267 897,11
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	284 391,45
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme à payer	191 216,41
Achats règlements différés	76 680,70
Frais provisionnés	16 494,34
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	15 071 765	310 363 420,54	16 716 404	347 323 910,43
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,40
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-164 350,71	-265 660,34
Total	-164 350,71	-265 660,34
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-164 350,71	-265 660,34
Total	-164 350,71	-265 660,34
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-428 076,56	21 875 254,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-428 076,56	21 875 254,91
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-428 076,56	21 875 254,91
Total	-428 076,56	21 875 254,91
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	43 323 039,11	81 322 583,95	172 863 734,25	126 181 695,20	156 432 414,34
Nombre d'actions en circulation	2 020 583	3 665 222	11 119 000	8 248 000	8 928 000
Valeur liquidative	21,4408	22,1876	15,5466	15,2984	17,5215
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,29	5,89	0,39	-2,29	-10,32

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 27 Avril 2011.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
XS2573331324	ABN AMRO BANK NV 3.625% 10/01/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 532 155,89	EUR	3,54
FR0014008SA9	AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPOMENT SA 1.125% 02/03/2037	PROPRE	100 000,00	71 564,07	EUR	0,17
XS2386592138	BANK OF NOVA SCOTIA 0.01% 14/09/2029	PROPRE	701 000,00	565 884,62	EUR	1,31
XS1750122225	BANQUE FED CRED MUTUEL 0.75% 17/07/2025	PROPRE	600 000,00	568 465,87	EUR	1,31
FR001400FBN9	BANQUE FED CRED MUTUEL 3.875% 26/1/2028	PROPRE	500 000,00	503 668,01	EUR	1,16
ES0000106643	BASQUE GOVERNMENT 0.85% 30/04/2030	PROPRE	2 000,00	1 683,66	EUR	0,00
XS2381566616	BNG BANK NV 0% 31/08/2028	PROPRE	1 183 000,00	1 011 926,37	EUR	2,34
XS2408981103	BNG BANK NV 0.25% 22/11/2036	PROPRE	1 677 000,00	1 085 493,61	EUR	2,51
FR001400FB06	BPCE SA 3.5% 25/01/2028	PROPRE	2 000 000,00	2 004 010,41	EUR	4,63
FR0011417591	BPIFRANCE FRANCEMENT 2.75% 25/10/2025	PROPRE	600 000,00	591 288,66	EUR	1,36
FR0011198787	CAISSE AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE I 1.5% 25/07/24	PROPRE	3 000,00	3 622,38	EUR	0,01
FR0011213453	CAISSE REFINANCE L HABIT 3.60% 08/03/24	PROPRE	1 009,00	1 031,59	EUR	0,00
DE000A289XG8	DAIMLER AG 2.375% 22/05/2030	PROPRE	866 000,00	798 852,16	EUR	1,84
DE000A194DD9	DAIMLER INTL FINANCE BV 0.875% 09/04/2024	PROPRE	231 000,00	229 216,40	EUR	0,53
XS2573569220	DANSKE BANK AS VAR 12/01/2027	PROPRE	296 000,00	303 127,19	EUR	0,70
DE000A351ZS6	DEUTSCHE BOERSE AG 3.75% 28/09/2029	PROPRE	200 000,00	200 583,21	EUR	0,46
XS2463518998	E ON SE 29/03/2031	PROPRE	22 000,00	18 832,20	EUR	0,04
XS2439543047	EUROPEAN INVESTMENT BANK 0.05% 15/11/2029	PROPRE	879 000,00	729 308,23	EUR	1,68
DE0001142578	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% STRIP 04/01/24	PROPRE	954 568,00	948 745,14	EUR	2,19
DE0001142057	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	PROPRE	2 698 319,37	2 425 141,52	EUR	5,60
DE0001142628	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2029	PROPRE	81 809,00	71 411,08	EUR	0,16
DE0001142164	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2031	PROPRE	195 179,28	161 951,96	EUR	0,37
DE0001142263	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	PROPRE	2 877 532,00	1 952 088,93	EUR	4,51
DE0001108595	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	PROPRE	3 741 924,29	2 116 507,22	EUR	4,89

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0001143287	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/25	PROPRE	3 484 698,71	3 303 180,75	EUR	7,62
DE0001143311	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2028	PROPRE	466 590,75	412 013,63	EUR	0,95
FR0010810101	FRANCE OAT 0% 25 /10/38	PROPRE	3 739 442,00	2 124 302,21	EUR	4,90
FR0010809632	FRANCE OAT 0% 25/04/2052	PROPRE	2 102,00	664,65	EUR	0,00
DE0001142214	GERMANY 0% 04/07/2034	PROPRE	1 246,43	920,41	EUR	0,00
XS2595029344	HSBC BANK 3.625% 07/03/2028	PROPRE	1 176 000,00	1 204 106,98	EUR	2,78
IT0004513641	ITALIAN REPUBLIC 5% 01/03/2025	PROPRE	7 000,00	7 166,23	EUR	0,02
IT0003256820	ITALIAN REPUBLIC 5.75% 01/02/2033	PROPRE	554 000,00	611 029,45	EUR	1,41
IT0004644735	ITALY 4.50% 01/03/2026	PROPRE	960 000,00	982 967,84	EUR	2,27
DE000A11QTF7	KFW 0 0.375% 23/04/2030	PROPRE	197 000,00	164 912,14	EUR	0,38
DE000NRW0ML8	LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0% 12/10/2035	PROPRE	1 000,00	655,57	EUR	0,00
XS2235987224	MONDELEZ INTL HLDINGS NE 0.375% 22/09/2029	PROPRE	100 000,00	81 357,01	EUR	0,19
XS2384723263	MONDELEZZ INTL HLDINGS NE 09/09/2029	PROPRE	618 000,00	501 395,05	EUR	1,16
XS2434710872	NATIONAL GRID NA INC 1.054% 20/01/2031	PROPRE	194 000,00	154 815,64	EUR	0,36
XS2381853279	NATIONAL GRID PLC 0.25% 01/09/2028	PROPRE	100 000,00	82 979,35	EUR	0,19
XS2462321303	NESTLE FINANCE INTERNATIONAL LTD 1.25% 29/03/2031	PROPRE	101 000,00	86 710,05	EUR	0,20
NL0011614110	NETHERLANDS 0% 15/01/2042	PROPRE	13 351 229,89	7 243 175,73	EUR	16,72
XS2258389415	OP CORPORATE BANK PLC 0.1% 16/11/2027	PROPRE	228 000,00	195 558,25	EUR	0,45
FR0013506524	PERNOD RICARD SA 1.125% 07/04/2025	PROPRE	1 300 000,00	1 258 483,43	EUR	2,90
XS2338991941	PROVINCE OF QUEBEC 0.25% 05/05/2031	PROPRE	1 153 000,00	905 688,81	EUR	2,09
IT0005365165	REPUBLIC OF ITALY 3% 01/08/2029	PROPRE	224 000,00	213 053,46	EUR	0,49
SK4120015173	REPUBLIC OF SLOVAKIA 0.75% 09/04/2030	PROPRE	30 000,00	24 990,95	EUR	0,06
SK4120014150	REPUBLIC OF SLOVAKIA 1% 12/06/2028	PROPRE	124 434,00	111 615,69	EUR	0,26
SK4120008871	REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.375% 15/11/2024	PROPRE	744 409,00	767 290,60	EUR	1,77
SK4120009762	REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.625% 01/16/2029	PROPRE	28 073,00	28 792,27	EUR	0,07
SK4120010430	REPUBLIC OF SLOVAKIA 1.375% 21/01/2027	PROPRE	93 241,00	88 310,07	EUR	0,20
SI0002103776	REPUBLIC OF SLOVENIA 1% 06/03/2028	PROPRE	1 309 000,00	1 190 698,73	EUR	2,75
SI0002104105	REPUBLIC OF SLOVENIJA 0% 12/02/2031	PROPRE	1 000,00	773,16	EUR	0,00

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2014288315	ROYAL BANK OF CANADA 0.05% 19/06/2026	PROPRE	248 000,00	225 869,92	EUR	0,52
ES00000120P5	SPGB STRIP 0% 30/07/33	PROPRE	111 478,00	77 112,68	EUR	0,18
XS2634690114	STELLANTIS NV 4.25% 16/06/2031	PROPRE	2 548 000,00	2 524 483,77	EUR	5,83
DE000A3LHK72	TRATON FINANCE LUX SA 4% 16/09/2025	PROPRE	300 000,00	298 597,98	EUR	0,69
XS1642590480	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 1.375% 20/01/2025	PROPRE	758 000,00	741 342,17	EUR	1,71
Total Obligation				43 511 575,01		100,44
Total Valeurs mobilières				43 511 575,01		100,44
Swap de Performance						
SWAP03544652	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	16 470,25	EUR	0,04
SWAP03544653	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	41 224 540,54	43 310 210,79	EUR	99,97
SWAP03544488	VRAC LEG LYX ETF DAI	PROPRE	41 224 540,54	-43 511 575,01	EUR	-100,44
Total Swap de Performance				-184 893,97		-0,43
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-191 216,41	-191 216,41	EUR	-0,44
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-76 680,70	-76 680,70	EUR	-0,18
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	12 852,41	12 852,41	EUR	0,03
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	267 897,11	267 897,11	EUR	0,62
Total BANQUE OU ATTENTE				12 852,41		0,03
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-16 494,34	-16 494,34	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-16 494,34		-0,04
Total Liquidités				-3 641,93		-0,01
Total AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF				43 323 039,11		100,00

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi US Treasury 10Y Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Solactive 10Y US Treasury Futures Daily (-2x) Inverse Index. L'indice de stratégie Solactive 10Y US Treasury Futures Daily (-2x) Inverse Index offre une exposition inverse à la hausse ou à la baisse à l'évolution du marché des bons du trésor américain dont les contrats à terme Long-Term 10Y US Treasury Note sont un indicateur représentatif, avec un effet de levier de 2.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de -0,98%. Celle du benchmark est de -0,65% avec une tracking error de 0,06%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TSY INFL IX N B i 0.125% 15/01/2030	9 109 149,12	10 400 548,40
UNITED STATES OF AMERICA i 1.75% 15/01/2028	8 385 390,30	8 974 393,11
UNITED STATES OF AMERICA i 0.5% 15/01/2028	8 598 330,49	8 662 345,13
UNITED STATES OF AMERICA 4.125% 15/08/2044	8 078 250,22	8 035 037,56
USA 4.5% 15/11/2033	8 705 574,64	6 233 311,03
USA 1.250% 15/08/2031	5 438 635,13	7 346 093,20
US TREASURY N/B 1.375% 15/11/2031	6 919 129,94	4 807 233,71
UNITED STATES OF AMERICA 0.750% i 15/07/2028	5 764 020,57	5 804 418,04
US TREASURY 3.750% 31/12/2030	5 785 023,86	5 762 326,72
USA 1.625% 15/05/2031	5 449 980,49	5 513 334,14

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	17 017 164,46
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	98,94

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	17 017 164,46

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	17 017 164,46
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	17 017 164,46

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	17 017 164,46

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		17 017 164,46
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	17 017 164,46	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	17 062 838,81	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	17 062 838,81	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	140 424,04	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	17 203 262,85	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	22 230,55	-
Comptes financiers	420,08	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	22 650,63	-
Total Actif I + II	17 225 913,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	17 370 906,20	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-170 585,18	-
Capitaux propres I	17 200 321,02	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	25 592,46	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	25 592,46	-
Total Passifs: I + II + III + IV	17 225 913,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 620,95	-
Sous-total Produits sur opérations financières	2 620,95	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2 042,40	-
Sous-total charges sur opérations financières	-2 042,40	-
Total Revenus financiers nets (A)	578,55	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-28 318,92	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-28 318,92	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-27 740,37	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-4 305,32	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-32 045,69	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	117 710,26	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-0,10	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	117 710,16	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 043 427,45	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-925 717,29	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	444 693,90	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-2,47	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	444 691,43	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	342 486,37	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	787 177,80	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-170 585,18	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement, à la hausse comme à la baisse et avec un levier amplificateur de 2, à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat du Trésor Américain de maturités résiduelles comprises entre 6.5 et 10 ans en reproduisant l'évolution de l'indice Solactive 10Y US Treasury Futures Daily (-2x) Inverse Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en US Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en USD	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	17 200 321,02	13 587 255,55	52 411 172,01	115 865 413,51	22 437 329,94
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0011607084					
Actif net	17 200 321,02	13 587 255,55	52 411 172,01	115 865 413,51	22 437 329,94
Nombre de parts ou actions	156 096,00	122 096	544 060	1 629 574	335 001
Valeur liquidative unitaire	110,1906	111,2833	96,3334	71,1016	66,9769
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-6,13	13,63	27,21	4,81	-7,09

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus / encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'Action Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	13 587 255,55	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	67 683 787,95	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-64 605 384,20	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-27 740,37	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	117 710,66	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	444 691,43	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	17 200 321,02	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011607084	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	651 500	67 683 787,95
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-617 500	-64 605 384,20
Solde net des souscriptions/rachats	34 000	3 078 403,75

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>USD</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011607084	Action Acc	Capitalisable	USD	17 200 321,02	156 096	110,1906

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	17 062,84	13 987,48	29,91	3 045,45	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,42	-	-	-	-	0,42
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	17 017,16	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	34 080,42	13 987,48	29,91	3 045,45		0,42

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	37,46	35,14	385,96	5 982,49	2 158,08	8 395,54	68,17
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,42	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	17 017,16	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	17 055,04	35,14	385,96	5 982,49	2 158,08	8 395,54	68,17

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	EUR+/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,12	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	0,12	-	-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	16 570,72	-	492,12
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	16 570,72	-	492,12

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	140,42	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	10 226,24
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers *	12 004,31
Total des créances	22 230,55
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-22 230,55
Frais de gestion	-3 361,81
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-0,10
Total des dettes	-25 592,46
Total des créances et dettes	-3 361,91

* Autres créditeurs divers = 12 004.31€ de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = -0.10€ de commissions de mouvements

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.20% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011607084	31/10/2024
Frais fixes	28 318,92
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Revenus nets	-32 045,69	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-32 045,69	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-32 045,69	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011607084

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-32 045,69	-
Total	-32 045,69	-

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-925 717,29	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-925 717,29	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-925 717,29	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011607084

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-925 717,29	-
Total	-925 717,29	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			17 062 838,81	99,20
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			16 967 014,77	98,64
Banques			666 640,87	3,88
ASIAN DEVELOPMENT BANK 1.50% 20/01/2027	USD	50 000	47 370,92	0,28
ASIAN DEVELOPMENT BANK 4.5% 25/08/2028	USD	40 000	40 753,60	0,24
INTERNATIONAL BANK RECON AND DEVELOP 1.625% 15/01/2025	USD	2 000	1 997,21	0,01
INTERNATIONAL BANK RECONSTRUCTIO AND DEV 2.5% 22/11/2027	USD	427 000	411 299,92	2,39
STATE STREET CORP 3.55% 18/08/2025	USD	165 000	165 219,22	0,96
Chimie de base			24 610,14	0,14
EI DU POINT DE NEMOURS 1.7% 15/07/2025	USD	25 000	24 610,14	0,14
Composants et équipements électriques			25 373,11	0,15
FLEXTRONICS INTL LTD 4.75% 15/06/2025	USD	25 000	25 373,11	0,15
Conteneurs et emballages			38 490,66	0,22
AMCOR FLEXIBLES NORTH AM 4% 17/05/2025	USD	38 000	38 490,66	0,22
Électricité conventionnelle			29 109,57	0,17
PUBLIC SERVICE ENTERPRIS 0.8% 15/08/2025	USD	30 000	29 109,57	0,17
Équipements médicaux			10 023,82	0,06
BAXTER INTERNATIONAL INC 1.322% 29/11/2024	USD	10 000	10 023,82	0,06
État			15 784 231,73	91,77
CUNCIL OF EUROPE 3.75% 25/05/2026	USD	40 000	40 314,00	0,23
TSY INFL IX NB 1.375% 15/07/2033	USD	3 051 500	3 045 445,31	17,71
UNITED STATES OF AMERICA 3.5% 30/09/2026	USD	1 819 500	1 802 781,17	10,48
UNITED STATES OF AMERICA 4.125% 15/08/2044	USD	71 200	67 389,20	0,39
USA 2% 15/11/2041	USD	1 100	776,30	0,01
USA 4.5% 15/11/2033	USD	2 458 100	2 551 831,76	14,84
US TREASURY N/B 1.375% 15/11/2031	USD	2 530 900	2 110 000,33	12,27
US TREASURY N B 0.625% 15/05/2030	USD	830 800	688 263,06	4,00
WI TREASURY SEC 3.375% 30/09/2029	USD	1 613 800	1 572 884,88	9,14
WI TREASURY SEC 4.25% 31/01/2026	USD	3 864 100	3 904 545,72	22,70
Expert en finance			5 884,00	0,03
BP CAP MARKET AMERICA 3.41% 11/02/2026	USD	4 000	3 977,43	0,02
HYUNDAI CAPITAL AMERICA 1.5% 15/06/2026	USD	2 000	1 906,57	0,01

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fer et acier			20 246,72	0,12
NUCOR CORP 3.95% 23/05/2025	USD	20 000	20 246,72	0,12
Gestion financière			24 961,36	0,14
GLOBAL PAYMENTS INC 2.65% 15/02/2025	USD	25 000	24 961,36	0,14
Logiciels			48 824,86	0,28
INTUIT INC 0.95% 15/07/2025	USD	50 000	48 824,86	0,28
Pharmacie			87 377,74	0,51
BRISTOL MYERS SQUIBB CO 3.2% 15/06/2026	USD	88 000	87 377,74	0,51
Services financiers hypothécaires			19 384,95	0,11
FANNIE MAE 0.375% 25/08/2025	USD	20 000	19 384,95	0,11
Télécommunications filaires			181 855,24	1,06
AT&T INC 4.35% 01/03/2029	USD	134 000	133 142,40	0,78
SPRINT CORP 7.625% 15/02/2025	USD	10 000	10 179,77	0,06
TMOBILE USA INC 1.5% 15/02/2026	USD	40 000	38 533,07	0,22
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			95 824,04	0,56
Banques			29 906,99	0,17
JPMORGAN CHASE & CO VAR 24/02/2026	USD	30 000	29 906,99	0,17
Expert en finance			40 477,72	0,24
HYUNDAI CAPITAL AMERICA 5.65% 26/06/2026	USD	25 000	25 780,70	0,15
NEW YORK LIFE GLOBAL FDG 0.95% 24/06/2025	USD	15 000	14 697,02	0,09
Exploration et production			25 439,33	0,15
CHEVRON USA INC 3.9% 15/11/2024	USD	25 000	25 439,33	0,15
Total			17 062 838,81	99,20

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en USD (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX US TREASURY	17 017 164,46	140 424,04	-	17 017 164,46
Sous total		140 424,04	-	17 017 164,46
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		140 424,04	-	17 017 164,46

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	17 062 838,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	140 424,04
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	22 650,63
Autres passifs (-)	-25 592,46
Total = actif net	17 200 321,02

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi US Treasury 10Y Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011607084 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement et avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat américaines de maturités comprises entre 6,5 et 10 ans, dont le contrat futures « CBOT 10Y US Treasury » est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice Solactive 10Y US Treasury Futures Daily (-2x) Inverse Index ("l'Indice de Référence"), libellé en Dollar Américain (USD), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat américaines, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation de la valeur du contrat futures « CBOT 10Y US Treasury » entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation de la valeur du contrat futures « CBOT 10Y US Treasury ».

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison de la réinitialisation quotidienne du levier effectuée dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance du contrat futures « CBOT 10Y US Treasury » et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le coût de renouvellement (« roll ») des contrats à terme de type « futures » utilisés dans la méthodologie de l'Indicateur de Référence pourra impacter négativement et progressivement l'écart entre la performance du Fonds et la performance brute des positions vendeuses sur les sous-jacents des futures susvisés, et ce de manière significative, notamment en cas d'investissement à long terme dans les actions du Fonds.

Le site internet de Solactive AG (<https://www.solactive.com>) contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fund.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 USD		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$5 400
	Rendement annuel moyen	-46,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$9 360
	Rendement annuel moyen	-6,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 030
	Rendement annuel moyen	0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 870
	Rendement annuel moyen	8,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2014 et le 30/01/2015

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 29/04/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2022 et le 30/09/2022

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 USD	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	\$0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,05 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	13 618 877,22	52 836 641,99
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	13 574 677,72	52 836 641,99
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	44 199,50	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	65 866,70	1 268 945,20
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	65 866,70	1 268 945,20
Comptes financiers	4 571,04	277,83
Liquidités	4 571,04	277,83
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	13 689 314,96	54 105 865,02

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Capitaux propres		
• Capital	11 922 097,64	37 605 706,82
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 681 327,69	14 890 967,88
• Résultat de l'exercice	-16 169,78	-85 502,69
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	13 587 255,55	52 411 172,01
Instruments financiers	-	410 326,22
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	410 326,22
Dettes	101 184,36	1 284 366,79
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	101 184,36	1 284 366,79
Comptes financiers	875,05	-
Concours bancaires courants	875,05	-
Emprunts	-	-
Total du passif	13 689 314,96	54 105 865,02

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	USD	USD
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	11 010 360,88	40 834 804,14
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 088,61	409,36
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 462,50	8 785,16
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	18 551,11	9 194,52
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-4 122,85	-164,81
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-4 122,85	-164,81
Résultat sur opérations financières (I - II)	14 428,26	9 029,71
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-63 060,59	-186 879,15
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-48 632,33	-177 849,44
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	32 462,55	92 346,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-16 169,78	-85 502,69

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêt de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.20% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'Action Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe d'Action Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Actif net en début d'exercice	52 411 172,01	115 865 413,51
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	59 475 196,36	119 664 524,93
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-100 632 859,10	-210 563 766,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 645 516,78	5 576 716,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 629 366,27	-16 110 768,36
Plus-values réalisées sur contrats financiers	198 025 992,79	487 758 415,82
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-196 251 164,83	-448 528 513,10
Frais de transaction	-	26,78
Différences de change	18,52	0,09
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 136 855,90	-946 092,60
- Différence d'estimation exercice N	-362 027,28	-1 498 883,18
- Différence d'estimation exercice N-1	-1 498 883,18	-552 790,58
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	454 525,72	-126 935,89
- Différence d'estimation exercice N	44 199,50	-410 326,22
- Différence d'estimation exercice N-1	-410 326,22	-283 390,33
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-48 632,33	-177 849,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	13 587 255,55	52 411 172,01

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	11 601 370,38	-
Obligations à taux variable	279 431,64	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	11 010 360,88
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	11 601 370,38	-	279 431,64	1 693 875,70
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 571,04
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	875,05
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	454 889,81	59 107,03	531 986,87	12 528 694,01
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 571,04	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	875,05	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	EUR	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	875,05	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	65 866,70
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Sommes à recevoir	65 866,70
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	101 184,36
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	65 866,70
Frais provisionnés	35 317,66
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0011607084	631 036	59 475 196,36	1 053 000	100 632 859,10
Action Dist / FR0011607340	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0011607084		-		-
Action Dist / FR0011607340		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0011607084		-		-
Action Dist / FR0011607340		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0011607084		-		-
Action Dist / FR0011607340		-		-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0011607084	0,21	
Action Dist / FR0011607340	-	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0011607084	-	
Action Dist / FR0011607340	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-16 169,78	-85 502,69
Total	-16 169,78	-85 502,69

Action Acc / FR0011607084	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-16 169,78	-85 502,69
Total	-16 169,78	-85 502,69
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 681 327,69	14 890 967,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 681 327,69	14 890 967,88

Action Acc / FR0011607084	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 681 327,69	14 890 967,88
Total	1 681 327,69	14 890 967,88
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 8 janvier 2014.

Devise					
USD	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	13 587 255,55	52 411 172,01	115 865 413,51	22 437 329,94	28 201 988,13
Action Acc / FR0011607084					
Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD					
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	122 096	544 060	1 629 574	335 001	369 001
Valeur liquidative	111,2833	96,3334	71,1016	66,9769	76,4279
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	13,63	27,21	4,81	-7,09	-9,62

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
US12803RAA23	CAIXABANK SA VAR 18/01/2029	PROPRE	284 000,00	279 431,64	USD	2,06
US22550L2E08	CREDIT SUISSE NEW YORK 0.495% 02/02/2024	PROPRE	250 000,00	246 746,88	USD	1,82
US22822VAB71	CROWN CASTLE INTL CORP 4.450% 15/02/2026	PROPRE	5 000,00	4 864,89	USD	0,04
US298785JA59	EUROPEAN INVESTMENT BANK 1.625% 09/10/2029	PROPRE	1 000,00	835,14	USD	0,01
US30212PAS48	EXPEDIA GROUP INC 6.25% 01/05/2025	PROPRE	25 000,00	24 990,09	USD	0,18
US30212PAP09	EXPEDIA INC 3.8% 15/02/2028	PROPRE	10 000,00	9 135,88	USD	0,07
US370334BT00	GENERAL MILLS INC 3.65% 15/02/2024	PROPRE	15 000,00	15 018,25	USD	0,11
US756109BE34	REALTY INCOME CORP 4.625% 01/11/2025	PROPRE	30 000,00	29 252,05	USD	0,22
US78409VBG86	S P GLOBAL INC 4.25% 01/05/2029	PROPRE	10 000,00	9 311,88	USD	0,07
US880591EX64	TENN VALLEY AUTHORITY 1.50% 15/09/2031	PROPRE	3 000,00	2 272,50	USD	0,02
US912828Z377	TSY INFL IX N B I 0.125% 15/01/2030	PROPRE	1 136 500,00	1 171 024,71	USD	8,62
US912810PV44	UNITED STATES OF AMERICA I 1.75% 15/01/2028	PROPRE	358 800,00	511 010,51	USD	3,76
US912810PS15	UNITED STATES OF AMERICA I 2.375% 15/01/27	PROPRE	7 800,00	11 840,48	USD	0,09
US91282CDY49	UNITED STATES OF AMERICA 1.875% 15/2/2032	PROPRE	4 409 700,00	3 522 547,45	USD	25,93
US91282CEP23	UNITED STATES OF AMERICA 2.875% 15/05/2032	PROPRE	3 815 100,00	3 324 800,06	USD	24,47
US9128285M81	UNITED STATES OF AMERICA 3.125% 15/11/2028	PROPRE	768 100,00	719 510,63	USD	5,30
US912810SZ21	US TREASURY N/B 2% 15/08/2051	PROPRE	1 000,00	544,94	USD	0,00
US912810SX72	US TREASURY 2.375% 15/05/2051	PROPRE	713 800,00	433 211,62	USD	3,19
US91282CCS89	USA 1.250% 15/08/2031	PROPRE	2 256 400,00	1 734 592,17	USD	12,77
US91282CFF32	UTD STATES OFAMERICA 2.750% 15/08/2032	PROPRE	93 600,00	79 739,95	USD	0,59
US94974BGA26	WELLS FARGO CO 3.3% 09/09/2024	PROPRE	197 000,00	193 124,68	USD	1,42
US91282CFV81	WI TREASURY SEC 4.125% 15/11/2032	PROPRE	1 301 200,00	1 250 871,32	USD	9,21
Total Obligation				13 574 677,72		99,91
Total Valeurs mobilières				13 574 677,72		99,91

AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Swap de Performance						
SWAP03598528	FEES LEG C USD LYX E	PROPRE	1,00	35 314,26	USD	0,26
SWAP03598511	INDEX LEG C USD LYX	PROPRE	11 010 360,88	13 583 562,96	USD	99,97
SWAP03598513	VRAC LEG LYX ETF DAI	PROPRE	11 010 360,88	-13 574 677,72	USD	-99,91
Total Swap de Performance				44 199,50		0,33
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	65 866,70	65 866,70	USD	0,48
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-65 866,70	-65 866,70	USD	-0,48
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-827,86	-875,05	EUR	-0,01
	BANQUE USD SGP	PROPRE	4 571,04	4 571,04	USD	0,03
Total BANQUE OU ATTENTE				3 695,99		0,03
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-35 317,66	-35 317,66	USD	-0,26
Total FRAIS DE GESTION				-35 317,66		-0,26
Total Liquidités				-31 621,67		-0,23
Total AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF				13 587 255,55		100,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 14 juin 2024, la part FR0011758085 du fonds Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF a absorbé la part LU1605710802 du fonds Amundi FTSE Italia All Cap PIR 2020 UCITS ETF.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence FTSE Italia PIR PMI Net Tax Index. L'indice FTSE Italia PIR PMI Net Tax Index est représentatif de la performance des actions de petite et moyenne capitalisation cotées sur Borsa Italiana. Il se compose des 60 titres affichant les notations les plus élevées en termes de capitalisation boursière et de liquidité. Il est construit à partir de l'indice FTSE Italia Mid Cap index, lui-même est composé des 60 titres affichant la capitalisation boursière la plus élevée après les 40 titres inclus dans l'indice FTSE MIB.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de 22,70%. Celle du benchmark est de 22,16% avec une tracking error de 0,36%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BRUNELLO CUCINELLI	71 185,97	9 944 710,18
BANCA GENERALI	8 034 057,15	1 045 112,01
BANCA POPOLARE DI SONDRIO	75 510,50	8 901 159,79
BREMBO NV	624 890,64	5 530 750,99
BUZZI SPA	2 867 858,41	2 478 108,38
REPLY SPA	2 768 175,20	2 386 312,04
SARAS SPA	872 303,29	4 210 276,12
UNIPOLSAI AZ	296 887,88	4 141 005,93
DE LONGHI	2 080 023,06	1 658 324,09
LOTTOMATICA GROUP S P A	2 543 637,52	800 121,52

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	18,66

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	26 871 215,57	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	18,54	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	ETAT ALLEMAND
	Montant	2 308 282,20
2	Dénomination	BNP PARIBAS
	Montant	1 422 668,00
3	Dénomination	EVONIK INDUSTRIES
	Montant	1 223 490,17
4	Dénomination	CELLNEX TELECOM
	Montant	899 149,70
5	Dénomination	CTS EVENTIM AG & CO KGAG
	Montant	711 801,00
6	Dénomination	VEOLIA ENVIRONMENT
	Montant	351 177,63
7	Dénomination	NEOEN
	Montant	156 419,25
8	Dénomination	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALINAE
	Montant	114 439,95

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

9	Dénomination	INTERMEDLATE CAPITAL
	Montant	29 497,26

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	9 987 958,23	-	-	-	-
2	Dénomination	GOLDMAN SACHS	-	-	-	-
	Montant	6 177 251,21	-	-	-	-
3	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	2 810 390,92	-	-	-	-
4	Dénomination	CCF	-	-	-	-
	Montant	2 444 407,01	-	-	-	-
5	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	1 866 485,33	-	-	-	-
6	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	1 593 509,44	-	-	-	-
7	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	1 027 695,71	-	-	-	-
8	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	963 517,72	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	30 053 265,16	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
1 Montant	30 023 767,90	-	-	-	-
2 Monnaie	GBP	-	-	-	-
2 Montant	29 497,26	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	57 676,76	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	3 226 895,42	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	21 582 098,46	-	-	-	-
Ouvertes	2 004 544,93	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

3.5. Pays où sont établies les contreparties

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	12 798 349,15	-	-	-	-
2	Pays	ROYAUME-UNI	-	-	-	-
	Montant	6 177 251,21	-	-	-	-
3	Pays	FRANCE	-	-	-	-
	Montant	5 001 434,17	-	-	-	-
4	Pays	SUISSE	-	-	-	-
	Montant	1 866 485,33	-	-	-	-
5	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	1 027 695,71	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	26 871 215,57	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
1 Dénomination	CACEIS
Montant	30 053 265,16

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	253 449,18	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		26 871 215,57
- Prêts de titres :	26 871 215,57	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		885 976,00
- Change à terme :	-	
- Future :	885 976,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
CCF	-
GOLDMAN SACHS	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
SOCIETE GENERALE	-
UBS	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	4 908 642,96
- Obligations	2 308 282,20
- OPCVM	-
- Espèces (**)	22 836 340,00
Total	30 053 265,16
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	253 449,18
- Autres revenus	-
Total des revenus	253 449,18
- Frais opérationnels directs	2 805,75
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	2 805,75

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	122 027 368,98	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	122 027 368,98	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	2 308 282,20	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 308 282,20	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	7 237,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	26 871 215,57	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	26 871 215,57	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	151 214 103,75	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	122 682,04	-
Comptes financiers	23 719 948,31	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	23 842 630,35	-
Total Actif I + II	175 056 734,10	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	118 124 612,08	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	26 804 581,54	-
Capitaux propres I	144 929 193,62	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	7 216 925,16	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	7 216 925,16	-
Instruments financiers à terme (B)	13 399,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	7 230 324,16	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	22 887 247,14	-
Concours bancaires	9 969,18	-
Sous-total autres passifs IV	22 897 216,32	-
Total Passifs: I + II + III + IV	175 056 734,10	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	5 094 181,00	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	253 449,18	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	31 461,15	-
Sous-total Produits sur opérations financières	5 379 091,33	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-2 805,75	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-5 203,32	-
Sous-total charges sur opérations financières	-8 009,07	-
Total Revenus financiers nets (A)	5 371 082,26	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-596 455,47	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-596 455,47	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	4 774 626,79	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-59 033,06	-
Sous-total revenus nets I = C + D	4 715 593,73	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 792 963,35	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-72 749,39	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	9 720 213,96	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-541 588,07	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	9 178 625,89	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	14 839 312,69	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	3,50	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	14 839 316,19	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 928 954,27	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	12 910 361,92	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	26 804 581,54	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « FTSE Italia PIR PMI Net Tax Index » (« Indicateur de Référence »), libellé en Euro (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence. Il est représentatif des performances des actions de moyenne capitalisations boursières listées sur Borsa Italiana.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales Référence est de 1%.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	144 929 193,62	133 108 271,06	160 511 764,02	330 458 415,56	160 091 185,87

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0011758085					
Actif net	144 929 193,62	133 108 271,06	160 511 764,02	330 458 415,56	160 091 185,87
Nombre de parts ou actions	830 793	936 262	1 177 346	1 887 487	1 501 795
Valeur liquidative unitaire	174,4468	142,1698	136,3335	175,0785	106,5998
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	16,71	4,67	6,53	12,41	-9,77

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	133 108 271,06	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	18 172 487,27	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-35 685 721,67	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 774 626,79	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 720 213,96	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	14 839 316,19	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,02	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	144 929 193,60	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011758085	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	103 308	18 172 487,27
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-208 777	-35 685 721,67
Solde net des souscriptions/rachats	-105 469	-17 513 234,40

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	6 634,05
Commissions de rachat acquises	4 639,76
Total des commissions acquises	11 273,81

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011758085	Action Acc	Capitalisable	EUR	144 929 193,62	830 793	174,4468

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Italie+/-	Allemagne +/-	France+/-	Espagne+/-	Royaume-Uni+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	148 897,81	144 103,61	1 935,29	1 930,26	899,15	29,50
Opérations temporaires sur titres	26 871,22	26 871,22	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-7 216,92	-114,44	-4 243,57	-1 930,26	-899,15	-29,50
Hors-bilan						
Futures	885,97	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	169 438,08	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	2 308,28	2 308,28	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	23 719,95	-	-	-	-	23 719,95
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-2 308,28	-2 308,28	-	-	-	-
Comptes financiers	-9,97	-	-	-	-	-9,97
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	23 709,98

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	2 308,28	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	23 719,95	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-2 308,28	-	-
Comptes financiers	-9,97	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	23 709,98	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	HKD+/-	CHF+/-	GBP+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	29,50	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	0,10	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-29,50	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	0,10	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE	9 997,07	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	6 177,25	-
JP MORGAN AG	2 810,39	-
CCF	2 444,41	-
UBS AG	1 945,35	-
BNP PARIBAS	1 558,47	-
BANK OF AMERICA	957,09	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	980,47	-
Titres reçus en garantie		
CCF	2 673,00	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	2 308,28	-
UBS AG	2 091,71	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	143,94	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
MORGAN STANLEY LLC	-	10 587,38
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	5 599,26
JP MORGAN CHASE & CO	-	2 962,14
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	1 899,62
BNP PARIBAS	-	1 717,90
SOCIETE GENERALE PARIS	-	70,03

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	27 493,28
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	95 188,76
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	122 682,04
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-49 797,72
Dépôts de garantie	-22 836 340,00
Autres débiteurs divers	-1 109,42
Total des dettes	-22 887 247,14
Total des créances et dettes	-22 764 565,10

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011758085	31/10/2024
Frais fixes	596 455,47
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	4 715 593,73	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 715 593,73	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 715 593,73	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011758085

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 715 593,73	-
Total	4 715 593,73	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 178 625,89	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	9 178 625,89	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 178 625,89	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011758085

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	9 178 625,89	-
Total	9 178 625,89	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			117 118 726,02	80,81
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			117 118 726,02	80,81
Aérospatiale			748 309,32	0,52
SPACE2 S.P.A	EUR	62 989	748 309,32	0,52
Agences de médias			3 340 834,25	2,31
ARNOLDO MONDADORI EDITORE SPA	EUR	429 807	1 048 729,08	0,73
CAIRO COMMUNICATIONS SPA	EUR	264 661	580 930,90	0,40
RAI WAY SPA	EUR	324 701	1 711 174,27	1,18
Banques			4 101 778,76	2,83
BANCO DI DESIO E DELLA BRIANZA	EUR	193 163	1 031 490,42	0,71
CREDITO EMILIANO SPA	EUR	248 123	2 466 342,62	1,70
ILLIMITY BANK SPA	EUR	162 351	603 945,72	0,42
Bâtiment : Contrôle climat			189,00	-
CAREL INDUSTRIES S P A	EUR	10	189,00	-
Biotechnologie			779 340,00	0,54
PHILOGEN S P A	EUR	38 967	779 340,00	0,54
Chimie de base			4 592 044,00	3,17
SOL SPA	EUR	128 990	4 592 044,00	3,17
Composants et équipements électriques			545 904,00	0,38
CEMBRE	EUR	14 272	545 904,00	0,38
Construction lourde			4 639 617,72	3,20
CALTAGIRONE SPA. ROMA	EUR	35 469	214 942,14	0,15
WEBUILD SPA	EUR	1 695 278	4 424 675,58	3,05
Conteneurs et emballages			119 406,00	0,08
ZIGNAGO VETRO SPA	EUR	11 372	119 406,00	0,08
Détaillants et grossistes Alimentation			34 432,60	0,02
MARR	EUR	3 218	34 432,60	0,02
Distributeurs spécialisés			7 476,48	0,01
UNIEURO SPA	EUR	649	7 476,48	0,01
Électricité alternative			339 278,88	0,23
ALERION CLEANPOWER	EUR	21 979	336 718,28	0,23
SERI INDUSTRIAL SPA	EUR	868	2 560,60	-
Électricité conventionnelle			2 193 108,32	1,51
ACEA SPA	EUR	125 896	2 193 108,32	1,51

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électronique grand public			52 216,42	0,04
SECO S P A	EUR	31 608	52 216,42	0,04
Équipement électronique: autres			522 676,70	0,36
INDUSTRIE DE NORA SPA	EUR	60 460	522 676,70	0,36
Équipements de technologie de production			203 565,25	0,14
TECHNOPROBE SPA	EUR	32 675	203 565,25	0,14
Équipements de télécommunications			10 468 484,50	7,22
REPLY SPA	EUR	74 615	10 468 484,50	7,22
Équipements électroniques			47 336,08	0,03
ANTARES VISION S P A	EUR	14 909	47 336,08	0,03
Équipements médicaux			474 090,00	0,33
EL EN SPA	EUR	47 409	474 090,00	0,33
Expert en finance			11 704 746,87	8,08
ANIMA HOLDING	EUR	743 454	4 148 473,32	2,86
BFF BANK SPA	EUR	590 602	5 300 652,95	3,66
DOVALUE SPA	EUR	27 085	138 133,50	0,10
MULTIPLY GROUP	EUR	55 786	1 907 881,20	1,32
TINEXTA SPA	EUR	19 390	209 605,90	0,14
Fournisseurs industriels			253 883,70	0,18
EUROGROUP LAMINATIONS SPA	EUR	74 235	253 883,70	0,18
Gaz eau et services multiples aux collectivités			967 888,30	0,67
ASCOPIAVE	EUR	342 010	967 888,30	0,67
Gestionnaires d'actifs			5 425 345,80	3,74
BANCA GENERALI	EUR	133 170	5 425 345,80	3,74
Habillement et accessoires			2 401 960,98	1,66
OVS SPA AZ	EUR	639 793	1 805 495,85	1,25
SAFILO GROUP	EUR	537 633	538 708,27	0,37
SALVATORE FERRAGAMO	EUR	9 399	57 756,86	0,04
Industries diversifiées			5 613 280,92	3,87
CIR SPA COMPAGNIE INDUSTRIALI RIUNITE	EUR	2 335 435	1 352 216,87	0,93
ENA V SPA	EUR	752 109	2 928 712,45	2,02
PHARMANUTRA SPA	EUR	9 356	511 773,20	0,35
TXT E SOLUTIONS SPA	EUR	28 102	820 578,40	0,57
Ingénierie industrielle			68 975,40	0,05
BIESSE	EUR	8 843	68 975,40	0,05
Internet			1 132 456,35	0,78
DIGIT VAL RG	EUR	3 588	39 252,72	0,03
FABBRICA ITALIANA LAPIS ED AFFINI SPA	EUR	110 091	1 093 203,63	0,75

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Jeux de hasard et d'argent			4 375 589,00	3,02
LOTTOMATICA GROUP S P A	EUR	380 486	4 375 589,00	3,02
Logiciels			337 337,80	0,23
SESA SPA	EUR	4 222	337 337,80	0,23
Matériaux et accessoires de construction			12 249 987,89	8,45
BUZZI SPA	EUR	301 888	10 861 930,24	7,49
ITALMOBILIARE SPA	EUR	50 201	1 388 057,65	0,96
Matériels informatiques			560 865,92	0,39
ESPRINET	EUR	98 744	560 865,92	0,39
Outillage: construction et manutention			1 537 051,04	1,06
FINCANTIERI SPA	EUR	300 440	1 537 051,04	1,06
Outillage industriel			3 237 540,95	2,23
COMER INDUSTRIES SPA	EUR	20 195	674 513,00	0,47
DANIELI C OFFICINE MECCANICHE	EUR	34 065	848 218,50	0,58
LU VE SPA AZ	EUR	30 067	816 319,05	0,56
PIOVAN SPA	EUR	65 108	898 490,40	0,62
Pharmacie			1 426 360,32	0,98
GVS SPA	EUR	231 552	1 426 360,32	0,98
Pièces détachées d'automobiles			116 235,65	0,08
SOGEFI	EUR	59 792	116 235,65	0,08
Produits alimentaires			529 410,08	0,37
NEWLAT FOOD SPA	EUR	46 603	529 410,08	0,37
Produits de beauté			2 451 129,34	1,69
INTERCOS SPA	EUR	166 291	2 451 129,34	1,69
Produits de loisirs			4 642 240,40	3,20
TECHNOGYM S.P.A	EUR	468 440	4 642 240,40	3,20
Produits ménagers durables			7 077 663,44	4,88
DE LONGHI	EUR	246 094	7 077 663,44	4,88
SCPI : biens immobiliers diversifié			571 007,39	0,39
IMMOBILIARE GRANDE DISTRIBUZIONE SOCIETA REIT	EUR	231 646	571 007,39	0,39
Services d'ingénierie et de passation de marchés			3 886 067,81	2,68
MAIRE SPA	EUR	559 549	3 886 067,81	2,68
Services d'investissements			2 069 454,22	1,43
TAMBURI INVESTMENT PARTNERS	EUR	238 967	2 069 454,22	1,43
Services de loisirs			8 610,36	0,01
JUVENTUS FOOTBALL CLUB SPA	EUR	3 513	8 610,36	0,01
Services de transport			2 839 074,90	1,96
SALCEF GROUP SPA	EUR	74 433	1 927 814,70	1,33
SANLORENZO S P A	EUR	26 337	911 260,20	0,63

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services financiers hypothécaires			1 847 015,58	1,27
BANCA IFIS SPA	EUR	83 879	1 847 015,58	1,27
Services informatiques			841 983,80	0,58
WIIT SPA	EUR	40 873	841 983,80	0,58
Services multiples aux collectivités			4 571 868,26	3,15
IREN SPA	EUR	2 293 963	4 571 868,26	3,15
Services supports			319 297,50	0,22
FIERA MILANO	EUR	77 125	319 297,50	0,22
Télécommunications filaires			111 024,88	0,08
TESSELLIS S P A	EUR	343 199	111 024,88	0,08
Véhicules récréatifs et bateaux			733 282,89	0,51
FERRETTI SPA	HKD	79 514	214 687,80	0,15
PIAGGIO & C	EUR	10	22,14	-
THE ITALIAN SEA GROUP SPA	EUR	64 419	518 572,95	0,36
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			-	-
Construction lourde			-	-
WEBUILD SPA WARRANT 02/08/2030	EUR	144 316	-	-
Expert en finance			-	-
AMCO ASSET MANAGEMENT COMPANY SPA	EUR	18 512	-	-
Titres reçus en garantie			7 216 925,16	4,98
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 908 642,96	3,39
Banques			1 422 668,00	0,98
BNP PARIBAS	EUR	22 672	1 422 668,00	0,98
Chimie de spécialité			1 223 490,17	0,85
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	60 479	1 223 490,17	0,85
Eau			351 177,63	0,24
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	12 039	351 177,63	0,24
Électricité alternative			156 419,25	0,11
NEOEN SPA	EUR	3 965	156 419,25	0,11
Expert en finance			29 497,26	0,02
INTERMEDIATE CAPITAL GROUP PLC	GBP	1 208	29 497,26	0,02
Médias			711 801,00	0,49
CTS EVENTIM AKT	EUR	7 380	711 801,00	0,49
Télécommunications filaires			1 013 589,65	0,70
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	26 681	899 149,70	0,62
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	11 057	114 439,95	0,08

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 308 282,20	1,59
État			2 308 282,20	1,59
BUNDESobligation 2.50% 11/10/2029	EUR	2 267 045	2 308 282,20	1,59
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-7 216 925,16	-4,98
Créances représentatives de titres prêtés			26 870 444,59	18,54
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			26 870 444,59	18,54
Banques			459 758,52	0,32
ILLIMITY BANK SPA	EUR	123 591	459 758,52	0,32
Bâtiment : Contrôle climat			3 304 230,30	2,28
CAREL INDUSTRIES S P A	EUR	174 827	3 304 230,30	2,28
Composants et équipements électriques			101 362,50	0,07
CEMBRE	EUR	2 650	101 362,50	0,07
Construction lourde			104 898,60	0,07
CALTAGIRONE SPA. ROMA	EUR	17 310	104 898,60	0,07
Conteneurs et emballages			1 048 488,00	0,72
ZIGNAGO VETRO SPA	EUR	99 856	1 048 488,00	0,72
Détaillants et grossistes Alimentation			805 335,50	0,56
MARR	EUR	75 265	805 335,50	0,56
Distributeurs spécialisés			718 848,00	0,50
UNIEURO SPA	EUR	62 400	718 848,00	0,50
Électricité alternative			244 260,00	0,17
SERI INDUSTRIAL SPA	EUR	82 800	244 260,00	0,17
Électricité conventionnelle			472 186,52	0,33
ACEA SPA	EUR	27 106	472 186,52	0,33
Électronique grand public			306 507,13	0,21
SECO S P A	EUR	185 537	306 507,13	0,21
Équipement électronique: autres			511 248,01	0,35
INDUSTRIE DE NORA SPA	EUR	59 138	511 248,01	0,35
Équipements de technologie de production			3 373 245,96	2,33
TECHNOPROBE SPA	EUR	541 452	3 373 245,96	2,33
Équipements de télécommunications			726 473,40	0,50
REPLY SPA	EUR	5 178	726 473,40	0,50
Équipements électroniques			269 033,63	0,18
ANTARES VISION S P A	EUR	84 735	269 033,63	0,18
Équipements médicaux			1 353 920,00	0,93
EL EN SPA	EUR	135 392	1 353 920,00	0,93

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Expert en finance			888 558,79	0,61
BFF BANK SPA	EUR	35 091	314 941,73	0,22
DOVALUE SPA	EUR	12 604	64 280,40	0,04
MULTIPLY GROUP	EUR	111	3 796,20	-
TINEXTA SPA	EUR	46 766	505 540,46	0,35
Fournisseurs industriels			327 731,76	0,23
EUROGROUP LAMINATIONS SPA	EUR	95 828	327 731,76	0,23
Gestionnaires d'actifs			2 444 400,00	1,69
BANCA GENERALI	EUR	60 000	2 444 400,00	1,69
Habillement et accessoires			1 541 777,46	1,06
OVS SPA AZ	EUR	2 686	7 579,89	-
SAFILO GROUP	EUR	199 829	200 228,66	0,14
SALVATORE FERRAGAMO	EUR	217 082	1 333 968,91	0,92
Industries diversifiées			692 251,11	0,48
ENA V SPA	EUR	142 164	553 586,61	0,38
PHARMANUTRA SPA	EUR	2 535	138 664,50	0,10
Ingénierie industrielle			303 045,60	0,21
BIESSE	EUR	38 852	303 045,60	0,21
Internet			99 254,40	0,07
DIGIT VAL RG	EUR	9 000	98 460,00	0,07
FABBRICA ITALIANA LAPIS ED AFFINI SPA	EUR	80	794,40	-
Logiciels			1 723 043,50	1,19
SESA SPA	EUR	21 565	1 723 043,50	1,19
Outillage industriel			162 450,00	0,11
COMER INDUSTRIES SPA	EUR	3 000	100 200,00	0,07
DANIELI C OFFICINE MECCANICHE	EUR	2 500	62 250,00	0,04
Pharmacie			97 863,92	0,07
GVS SPA	EUR	15 887	97 863,92	0,07
Pièces détachées d'automobiles			209 742,05	0,14
SOGEFI	EUR	107 892	209 742,05	0,14
Produits de beauté			171 721,00	0,12
INTERCOS SPA	EUR	11 650	171 721,00	0,12
Services d'investissements			318 999,76	0,22
TAMBURI INVESTMENT PARTNERS	EUR	36 836	318 999,76	0,22
Services de loisirs			1 187 830,58	0,82
JUVENTUS FOOTBALL CLUB SPA	EUR	484 631	1 187 830,58	0,82
Services de transport			786 561,80	0,54
SANLORENZO S P A	EUR	22 733	786 561,80	0,54

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Véhicules récréatifs et bateaux			2 115 416,79	1,46
FERRETTI SPA	HKD	301 624	814 384,80	0,56
PIAGGIO & C	EUR	582 192	1 288 973,09	0,89
THE ITALIAN SEA GROUP SPA	EUR	1 498	12 058,90	0,01
Indemnités sur titres prêtés			770,98	-
Total			143 989 941,59	99,35

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MINI FTSE MIB F 1224	26	7 237,00	-	885 976,00
Sous total		7 237,00	-	885 976,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		7 237,00	-	885 976,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	143 989 941,59
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	7 237,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	23 842 630,35
Autres passifs (-)	-22 910 615,32
Total = actif net	144 929 193,62

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011758085 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice FTSE Italia PMI Net Tax Index (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé Euros (EUR) et représentatif de la performance des actions de petite et moyenne capitalisations boursières listées sur Borsa Italiana., tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Les actions du Compartiment sont incluses dans la liste des investissements éligibles au régime « Piano Individuale di Risparmio a lungo termine » (PIR), mis en place avant le 31 Décembre 2018 ou à partir du 1 Janvier 2020, d'après la loi de Finances 2017 italienne (Loi N° 232 du 11 Décembre 2016) telle que modifiée et complétée (la "loi PIR").

Le Compartiment devra investir au moins 70% de ses actifs dans des instruments financiers, qu'ils soient ou pas négociés sur un marché réglementé ou un système multilatéral de négociation, émis par ou conclus avec des entreprises domiciliées en Italie, ou dans un état membre de l'Union Européenne ou de l'EEA avec un établissement permanent en Italie.

Au moins 25% de ces instruments financiers, ce qui correspond à 17.5% de la valeur totale des actifs du Compartiment, devront être émis par des entreprises n'appartenant pas à l'indice FTSE MIB Index ou tout autre indice équivalent. Au moins 5% de ces instruments financiers, ce qui correspond à 3.5% de la valeur totale des actifs du Compartiment, devront être émis par des entreprises n'appartenant pas à l'indice FTSE MIB Index et FTSE Italia Mid Cap Index ou tout autre indice équivalent.

Le Compartiment ne pourra investir plus de 10% de la valeur totale de ses actifs dans des instruments financiers issus par ou conclus avec une seule entreprise, ou des entreprises appartenant au même groupe, ou dans des dépôts d'espèces.

Le Compartiment ne pourra pas investir dans des entreprises domiciliées dans des pays ne disposant pas d'un accord d'échange d'informations adéquat avec l'Italie.

Afin que le compartiment soit éligible à la loi PIR pour une année calendaire, ces restrictions d'investissements seront respectées au moins pendant les deux-tiers de chaque année calendaire à partir du 01/01/2020.

Le site internet de FTSE (www.ftserussell.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires de titres.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 800	€1 550
	Rendement annuel moyen	-82,0%	-31,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 530	€9 190
	Rendement annuel moyen	-24,7%	-1,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 490	€12 820
	Rendement annuel moyen	4,9%	5,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 420	€17 980
	Rendement annuel moyen	64,2%	12,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€47	€304
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,59% avant déduction des coûts et de 5,09% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	40,00 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	140 829 925,10	159 972 920,15
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	123 013 377,65	159 960 960,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	17 786 477,45	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 070,00	11 960,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	124 248,08	54 980,45
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	124 248,08	54 980,45
Comptes financiers	12 237 890,05	721 860,46
Liquidités	12 237 890,05	721 860,46
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	153 192 063,23	160 749 761,06

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	128 731 017,26	152 817 677,15
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	168 538,47	3 019 924,81
• Résultat de l'exercice	4 208 715,33	4 674 162,06
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	133 108 271,06	160 511 764,02
Instruments financiers	8 551 576,59	9 920,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	8 534 016,59	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	17 560,00	9 920,00
Autres opérations	-	-
Dettes	11 532 215,58	227 199,26
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	11 532 215,58	227 199,26
Comptes financiers	-	877,78
Concours bancaires courants	-	877,78
Emprunts	-	-
Total du passif	153 192 063,23	160 749 761,06

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	830 190,00	450 860,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 600,78	69,62
• Produits sur actions et valeurs assimilées	5 056 119,65	5 814 307,87
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	48 469,11	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	5 119 189,54	5 814 377,49
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-344,12	-3 385,31
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-344,12	-3 385,31
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 118 845,42	5 810 992,18
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-634 897,38	-893 252,50
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	4 483 948,04	4 917 739,68
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-275 232,71	-243 577,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	4 208 715,33	4 674 162,06

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	160 511 764,02	330 458 415,56
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	2 061 676,93	12 248 678,23
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-39 846 858,25	-120 821 450,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 525 654,77	20 901 439,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 008 914,15	-14 729 264,55
Plus-values réalisées sur contrats financiers	116 800,00	43 885,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-20 275,00	-239 050,00
Frais de transaction	-49 589,85	-109 852,02
Différences de change	16 127,03	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	5 347 457,52	-72 170 737,35
- Différence d'estimation exercice N	-7 924 934,63	-13 272 392,15
- Différence d'estimation exercice N-1	-13 272 392,15	58 898 345,20
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-29 520,00	11 960,00
- Différence d'estimation exercice N	-17 560,00	11 960,00
- Différence d'estimation exercice N-1	11 960,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 483 948,04	4 917 739,68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	133 108 271,06	160 511 764,02

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	830 190,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	697,54	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	12 237 890,05
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	684,46	-	13,08
Comptes financiers	12 237 890,05	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	124 248,08
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	87 208,97
Ventes règlements différés	37 039,11
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	11 532 215,58
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	11 478 806,00
Frais provisionnés	46 938,58
Débiteurs et créditeurs divers	6 471,00
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	13 956	2 059 494,03	255 040	39 859 320,22
Commission de souscription / rachat		4 182,90		27 461,97
Rétrocessions		2 000,00		15 000,00
Commissions acquises à l'Opc		2 182,90		12 461,97

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,40
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	4 208 715,33	4 674 162,06
Total	4 208 715,33	4 674 162,06
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 208 715,33	4 674 162,06
Total	4 208 715,33	4 674 162,06
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	168 538,47	3 019 924,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	168 538,47	3 019 924,81
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	168 538,47	3 019 924,81
Total	168 538,47	3 019 924,81
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	133 108 271,06	160 511 764,02	330 458 415,56	160 091 185,87	218 460 094,83
Nombre d'actions en circulation	936 262	1 177 346	1 887 487	1 501 795	1 689 030
Valeur liquidative	142,1698	136,3335	175,0785	106,5998	129,3405
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,67	6,53	12,41	-9,77	-3,16

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 28 mars 2014.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
IT0001207098	ACEA SPA	PRETER	24 552,00	279 156,24	EUR	0,21
IT0001207098	ACEA SPA	PRETER	5 270,00	59 919,90	EUR	0,05
IT0001207098	ACEA SPA	PRETER	55 133,00	626 862,21	EUR	0,47
IT0001207098	ACEA SPA	PRETER	10 823,00	123 057,51	EUR	0,09
IT0001207098	ACEA SPA	PRETER	10 864,00	123 523,68	EUR	0,09
IT0001207098	ACEA SPA	PROPRE	37 971,00	431 730,27	EUR	0,32
IT0004720733	ALERION CLEANPOWER	PRETER	4 855,00	113 364,25	EUR	0,09
IT0004720733	ALERION CLEANPOWER	PRETER	2 746,00	64 119,10	EUR	0,05
IT0004720733	ALERION CLEANPOWER	PROPRE	12 669,00	295 821,15	EUR	0,22
IT0005424962	AMCO ASSET MANAGEMENT COMPANY SPA	PROPRE	18 285,00	0,00	EUR	0,00
IT0004998065	ANIMA HOLDING	PROPRE	735 310,00	2 835 355,36	EUR	2,13
IT0005366601	ANTARES VISION S P A	PRETER	365,00	967,25	EUR	0,00
IT0005366601	ANTARES VISION S P A	PROPRE	93 306,00	247 260,90	EUR	0,19
IT0001469383	ARNOLDO MONDADORI EDITORE SPA	PROPRE	412 126,00	853 100,82	EUR	0,64
IT0004093263	ASCOPIAVE	PRETER	58 000,00	121 800,00	EUR	0,09
IT0004093263	ASCOPIAVE	PROPRE	227 412,00	477 565,20	EUR	0,36
IT0000084043	AUTOSTRAD MERIDIONALI	PROPRE	6 115,00	85 304,25	EUR	0,06
IT0003188064	BANCA IFIS SPA	PROPRE	80 367,00	1 296 319,71	EUR	0,97
IT0000784196	BANCA POPOLARE DI SONDRIO	PRETER	22 800,00	117 420,00	EUR	0,09
IT0000784196	BANCA POPOLARE DI SONDRIO	PRETER	863,00	4 444,45	EUR	0,00
IT0000784196	BANCA POPOLARE DI SONDRIO	PRETER	3 992,00	20 558,80	EUR	0,02
IT0000784196	BANCA POPOLARE DI SONDRIO	PROPRE	1 291 369,00	6 650 550,35	EUR	5,00
IT0005244402	BFF BANK SPA	PROPRE	629 681,00	5 714 355,08	EUR	4,29
IT0003097257	BIESSE	PRETER	1 588,00	15 864,12	EUR	0,01

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0003097257	BIESSE	PRETER	3 138,00	31 348,62	EUR	0,02
IT0003097257	BIESSE	PRETER	1 321,00	13 196,79	EUR	0,01
IT0003097257	BIESSE	PRETER	1 159,00	11 578,41	EUR	0,01
IT0003097257	BIESSE	PRETER	458,00	4 575,42	EUR	0,00
IT0003097257	BIESSE	PRETER	818,00	8 171,82	EUR	0,01
IT0003097257	BIESSE	PRETER	1 292,00	12 907,08	EUR	0,01
IT0003097257	BIESSE	PRETER	9 245,00	92 357,55	EUR	0,07
IT0003097257	BIESSE	PRETER	8 696,00	86 873,04	EUR	0,07
IT0003097257	BIESSE	PRETER	10 088,00	100 779,12	EUR	0,08
IT0003097257	BIESSE	PRETER	4 140,00	41 358,60	EUR	0,03
IT0003097257	BIESSE	PRETER	933,00	9 320,67	EUR	0,01
IT0003097257	BIESSE	PRETER	424,00	4 235,76	EUR	0,00
IT0003097257	BIESSE	PRETER	1 406,00	14 045,94	EUR	0,01
IT0003097257	BIESSE	PRETER	1 015,00	10 139,85	EUR	0,01
IT0003097257	BIESSE	PROPRE	10,00	99,90	EUR	0,00
IT0005252728	BREMBO SPA CURNEO	PRETER	1 537,00	15 600,55	EUR	0,01
IT0005252728	BREMBO SPA CURNEO	PROPRE	493 077,00	5 004 731,55	EUR	3,76
IT0004764699	BRUNELLO CUCINELLI	PROPRE	115 571,00	8 766 060,35	EUR	6,59
IT0001347308	BUZZI SPA	PRETER	5 197,00	129 925,00	EUR	0,10
IT0001347308	BUZZI SPA	PROPRE	287 628,00	7 190 700,00	EUR	5,40
IT0004329733	CAIRO COMMUNICATIONS SPA	PRETER	5 271,00	8 549,56	EUR	0,01
IT0004329733	CAIRO COMMUNICATIONS SPA	PROPRE	248 503,00	403 071,87	EUR	0,30
IT0003127930	CALTAGIRONE SPA. ROMA	PRETER	277,00	1 102,46	EUR	0,00
IT0003127930	CALTAGIRONE SPA. ROMA	PRETER	460,00	1 830,80	EUR	0,00
IT0003127930	CALTAGIRONE SPA. ROMA	PROPRE	49 871,00	198 486,58	EUR	0,15
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PRETER	109,00	2 145,12	EUR	0,00
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PRETER	3 682,00	72 461,76	EUR	0,05
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PRETER	457,00	8 993,76	EUR	0,01

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PRETER	193,00	3 798,24	EUR	0,00
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PROPRE	144 482,00	2 843 405,76	EUR	2,14
IT0001128047	CEMBRE	PROPRE	16 151,00	518 447,10	EUR	0,39
IT0000070786	CIR SPA COMPAGNIE INDUSTRIALI RIUNITE	PRETER	1 047 934,00	403 978,56	EUR	0,30
IT0000070786	CIR SPA COMPAGNIE INDUSTRIALI RIUNITE	PROPRE	1 267 387,00	488 577,69	EUR	0,37
IT0003121677	CREDITO EMILIANO SPA	PROPRE	262 032,00	2 004 544,80	EUR	1,51
IT0000076502	DANIELI C OFFICINE MECCANICHE	PROPRE	36 795,00	919 875,00	EUR	0,69
IT0004053440	DATALOGIC	PROPRE	63 284,00	358 187,44	EUR	0,27
IT0003115950	DE LONGHI	PROPRE	235 500,00	4 973 760,00	EUR	3,74
IT0005347429	DIGIT VAL RG	PRETER	988,00	48 066,20	EUR	0,04
IT0005347429	DIGIT VAL RG	PROPRE	10 934,00	531 939,10	EUR	0,40
IT0001469995	DIGITAL BROS	PRETER	1 045,00	11 453,20	EUR	0,01
IT0001469995	DIGITAL BROS	PRETER	13 724,00	150 415,04	EUR	0,11
IT0001469995	DIGITAL BROS	PROPRE	47,00	515,12	EUR	0,00
IT0001044996	DOVALUE SPA	PROPRE	196 256,00	637 832,00	EUR	0,48
IT0005453250	EL EN SPA	PRETER	1 315,00	11 585,15	EUR	0,01
IT0005453250	EL EN SPA	PRETER	13 700,00	120 697,00	EUR	0,09
IT0005453250	EL EN SPA	PRETER	47,00	414,07	EUR	0,00
IT0005453250	EL EN SPA	PRETER	83,00	731,23	EUR	0,00
IT0005453250	EL EN SPA	PRETER	159 800,00	1 407 838,00	EUR	1,06
IT0005453250	EL EN SPA	PROPRE	10,00	88,10	EUR	0,00
IT0005176406	ENA V SPA	PROPRE	857 111,00	2 694 756,98	EUR	2,02
IT0003850929	ESPRINET	PRETER	2 987,00	13 322,02	EUR	0,01
IT0003850929	ESPRINET	PRETER	24 634,00	109 867,64	EUR	0,08
IT0003850929	ESPRINET	PRETER	25 361,00	113 110,06	EUR	0,08
IT0003850929	ESPRINET	PRETER	22 352,00	99 689,92	EUR	0,07
IT0003850929	ESPRINET	PRETER	26 695,00	119 059,70	EUR	0,09
IT0003850929	ESPRINET	PROPRE	18 413,00	82 121,98	EUR	0,06

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005527616	EUROGROUP LAMINATIONS SPA	PRETER	97 669,00	303 164,58	EUR	0,23
IT0005527616	EUROGROUP LAMINATIONS SPA	PRETER	31 127,00	96 618,21	EUR	0,07
IT0005527616	EUROGROUP LAMINATIONS SPA	PRETER	5 437,00	16 876,45	EUR	0,01
IT0005527616	EUROGROUP LAMINATIONS SPA	PRETER	47 195,00	146 493,28	EUR	0,11
IT0005527616	EUROGROUP LAMINATIONS SPA	PRETER	23 600,00	73 254,40	EUR	0,06
IT0005527616	EUROGROUP LAMINATIONS SPA	PRETER	34 456,00	106 951,42	EUR	0,08
IT0005527616	EUROGROUP LAMINATIONS SPA	PROPRE	13 812,00	42 872,45	EUR	0,03
DE0005664809	EVOTEC SE	PGARAN	174 940,00	2 846 273,80	EUR	2,14
IT0004967292	FABBRICA ITALIANA LAPIS ED AFFINI SPA	PROPRE	105 736,00	749 668,24	EUR	0,56
IT0005383291	FERRETTI SPA	PROPRE	552 319,00	1 533 237,54	EUR	1,15
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	372 264,00	187 621,06	EUR	0,14
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	211 527,00	106 609,61	EUR	0,08
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	6 789,00	3 421,66	EUR	0,00
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	337 641,00	170 171,06	EUR	0,13
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	535 041,00	269 660,66	EUR	0,20
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	2 098,00	1 057,39	EUR	0,00
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	28 669,00	14 449,18	EUR	0,01
IT0001415246	FINCANTIERI	PRETER	13 250,00	6 678,00	EUR	0,01
IT0001415246	FINCANTIERI	PROPRE	10,00	5,04	EUR	0,00
IT0004195308	GRUPPO MUTUIONLINE	PRETER	6 106,00	162 419,60	EUR	0,12
IT0004195308	GRUPPO MUTUIONLINE	PROPRE	47 863,00	1 273 155,80	EUR	0,96
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	1 056,00	4 456,32	EUR	0,00
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	2 320,00	9 790,40	EUR	0,01
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	2 163,00	9 127,86	EUR	0,01
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	1 037,00	4 376,14	EUR	0,00
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	1 249,00	5 270,78	EUR	0,00
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	542,00	2 287,24	EUR	0,00
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	2 538,00	10 710,36	EUR	0,01

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005411209	GVS SPA	PRETER	4 505,00	19 011,10	EUR	0,01
IT0005411209	GVS SPA	PROPRE	221 567,00	935 012,74	EUR	0,70
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	13 047,00	62 808,26	EUR	0,05
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	46 146,00	222 146,84	EUR	0,17
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	18 546,00	89 280,44	EUR	0,07
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	26 154,00	125 905,36	EUR	0,09
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	4 958,00	23 867,81	EUR	0,02
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	22 370,00	107 689,18	EUR	0,08
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	22 838,00	109 942,13	EUR	0,08
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	22 682,00	109 191,15	EUR	0,08
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	23 168,00	111 530,75	EUR	0,08
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	22 836,00	109 932,50	EUR	0,08
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PRETER	12 367,00	59 534,74	EUR	0,04
IT0005359192	ILLIMITY BANK SPA	PROPRE	10,00	48,14	EUR	0,00
IT0005322612	IMMOBILIARE GRANDE DISTRIBUZIONE SOCIETA REIT	PROPRE	222 117,00	430 906,98	EUR	0,32
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	8 920,00	118 903,60	EUR	0,09
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	802,00	10 690,66	EUR	0,01
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	1 042,00	13 889,86	EUR	0,01
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	83 413,00	1 111 895,29	EUR	0,84
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	5 747,00	76 607,51	EUR	0,06
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	7 800,00	103 974,00	EUR	0,08
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	1 000,00	13 330,00	EUR	0,01
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	662,00	8 824,46	EUR	0,01
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PRETER	835,00	11 130,55	EUR	0,01
IT0005186371	INDUSTRIE DE NORA SPA	PROPRE	11 594,00	154 548,02	EUR	0,12
IT0005455875	INTERCOS SPA	PRETER	9,00	121,32	EUR	0,00
IT0005455875	INTERCOS SPA	PRETER	795,00	10 716,60	EUR	0,01
IT0005455875	INTERCOS SPA	PROPRE	117 767,00	1 587 499,16	EUR	1,19

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0003027817	IREN SPA	PRETER	351,00	663,04	EUR	0,00
IT0003027817	IREN SPA	PROPRE	2 199 249,00	4 154 381,36	EUR	3,12
IT0005253205	ITALMOBILIARE SPA	PROPRE	48 066,00	1 146 374,10	EUR	0,86
IT0000336518	JUVENTUS FC	PRETER	27 634,00	6 980,35	EUR	0,01
IT0000336518	JUVENTUS FC	PRETER	1 303 916,00	329 369,18	EUR	0,25
IT0000336518	JUVENTUS FC	PRETER	988 178,00	249 613,76	EUR	0,19
IT0000336518	JUVENTUS FC	PRETER	800 688,00	202 253,79	EUR	0,15
IT0000336518	JUVENTUS FC	PROPRE	10,00	2,53	EUR	0,00
IT0004552359	KME GROUP SPA	PRETER	2 811,00	2 757,59	EUR	0,00
IT0004552359	KME GROUP SPA	PRETER	59 889,00	58 751,11	EUR	0,04
IT0004552359	KME GROUP SPA	PROPRE	59 592,00	58 459,75	EUR	0,04
IT0005541336	LOTTOMATICA GROUP S P A	PROPRE	227 152,00	2 029 830,27	EUR	1,52
IT0005107492	LU VE SPA AZ	PRETER	547,00	9 627,20	EUR	0,01
IT0005107492	LU VE SPA AZ	PRETER	946,00	16 649,60	EUR	0,01
IT0005107492	LU VE SPA AZ	PRETER	5,00	88,00	EUR	0,00
IT0005107492	LU VE SPA AZ	PROPRE	27 335,00	481 096,00	EUR	0,36
IT0004931058	MAIRE TECNIMONT SPA	PRETER	5 097,00	22 375,83	EUR	0,02
IT0004931058	MAIRE TECNIMONT SPA	PROPRE	540 257,00	2 371 728,23	EUR	1,78
IT0003428445	MARR	PRETER	1 919,00	21 492,80	EUR	0,02
IT0003428445	MARR	PROPRE	74 108,00	830 009,60	EUR	0,62
IT0005043507	OVS SPA AZ	PRETER	3 566,00	5 958,79	EUR	0,00
IT0005043507	OVS SPA AZ	PROPRE	634 653,00	1 060 505,16	EUR	0,80
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	209,00	10 084,25	EUR	0,01
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	201,00	9 698,25	EUR	0,01
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	229,00	11 049,25	EUR	0,01
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	177,00	8 540,25	EUR	0,01
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	287,00	13 847,75	EUR	0,01
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	159,00	7 671,75	EUR	0,01

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	213,00	10 277,25	EUR	0,01
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	141,00	6 803,25	EUR	0,01
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	59,00	2 846,75	EUR	0,00
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PRETER	422,00	20 361,50	EUR	0,02
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PROPRE	9 347,00	450 992,75	EUR	0,34
IT0003073266	PIAGGIO & C	PROPRE	562 612,00	1 427 909,26	EUR	1,07
IT0005054967	RAI WAY SPA	PROPRE	311 344,00	1 463 316,80	EUR	1,10
IT0005282865	REPLY SPA	PRETER	108,00	9 595,80	EUR	0,01
IT0005282865	REPLY SPA	PROPRE	76 658,00	6 811 063,30	EUR	5,12
IT0001029492	SAES GETTERS SPA. MILANO	PROPRE	39 973,00	1 323 106,30	EUR	0,99
IT0004604762	SAFILO GROUP	PRETER	20 454,00	15 780,26	EUR	0,01
IT0004604762	SAFILO GROUP	PRETER	36 765,00	28 364,20	EUR	0,02
IT0004604762	SAFILO GROUP	PROPRE	649 852,00	501 360,82	EUR	0,38
IT0005388266	SALCEF GROUP SPA	PRETER	6 600,00	148 170,00	EUR	0,11
IT0005388266	SALCEF GROUP SPA	PROPRE	65 584,00	1 472 360,80	EUR	1,11
IT0004712375	SALVATORE FERRAGAMO	PRETER	318,00	3 669,72	EUR	0,00
IT0004712375	SALVATORE FERRAGAMO	PRETER	3 709,00	42 801,86	EUR	0,03
IT0004712375	SALVATORE FERRAGAMO	PRETER	45 600,00	526 224,00	EUR	0,40
IT0004712375	SALVATORE FERRAGAMO	PRETER	125 053,00	1 443 111,62	EUR	1,08
IT0004712375	SALVATORE FERRAGAMO	PROPRE	42 334,00	488 534,36	EUR	0,37
IT0003549422	SANLORENZO S P A	PROPRE	46 907,00	1 576 075,20	EUR	1,18
IT0000433307	SARAS SPA	PRETER	18 812,00	25 819,47	EUR	0,02
IT0000433307	SARAS SPA	PRETER	141 689,00	194 468,15	EUR	0,15
IT0000433307	SARAS SPA	PRETER	115 242,00	158 169,65	EUR	0,12
IT0000433307	SARAS SPA	PRETER	1 806 581,00	2 479 532,42	EUR	1,86
IT0000433307	SARAS SPA	PROPRE	10,00	13,73	EUR	0,00
IT0005438046	SECO S P A	PRETER	27 000,00	84 726,00	EUR	0,06
IT0005438046	SECO S P A	PRETER	66 744,00	209 442,67	EUR	0,16

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005438046	SECO S P A	PRETER	36 730,00	115 258,74	EUR	0,09
IT0005438046	SECO S P A	PRETER	37 576,00	117 913,49	EUR	0,09
IT0005438046	SECO S P A	PRETER	16 792,00	52 693,30	EUR	0,04
IT0005438046	SECO S P A	PROPRE	65,00	203,97	EUR	0,00
IT0005283640	SERI INDUSTRIAL SPA	PRETER	16 611,00	44 185,26	EUR	0,03
IT0005283640	SERI INDUSTRIAL SPA	PRETER	44 000,00	117 040,00	EUR	0,09
IT0005283640	SERI INDUSTRIAL SPA	PRETER	5 278,00	14 039,48	EUR	0,01
IT0005283640	SERI INDUSTRIAL SPA	PRETER	754,00	2 005,64	EUR	0,00
IT0005283640	SERI INDUSTRIAL SPA	PROPRE	10,00	26,60	EUR	0,00
LU0088087324	SES GLOBAL FDR	PGARAN	41 740,00	229 778,70	EUR	0,17
IT0004729759	SESA SPA	PROPRE	24 671,00	2 349 912,75	EUR	1,77
IT0001206769	SOL SPA	PROPRE	123 719,00	3 365 156,80	EUR	2,53
IT0005119810	SPACE2 S.P.A	PRETER	1 472,00	10 775,04	EUR	0,01
IT0005119810	SPACE2 S.P.A	PRETER	4 724,00	34 579,68	EUR	0,03
IT0005119810	SPACE2 S.P.A	PROPRE	54 202,00	396 758,64	EUR	0,30
IT0003153621	TAMBURI INVESTMENT PARTNERS	PRETER	1 598,00	12 640,18	EUR	0,01
IT0003153621	TAMBURI INVESTMENT PARTNERS	PROPRE	337 730,00	2 671 444,30	EUR	2,01
IT0005162406	TECHNOGYM S.P.A	PROPRE	454 285,00	3 227 694,93	EUR	2,42
IT0005482333	TECHNOPROBE SPA	PRETER	13 900,00	95 562,50	EUR	0,07
IT0005482333	TECHNOPROBE SPA	PRETER	16 928,00	116 380,00	EUR	0,09
IT0005482333	TECHNOPROBE SPA	PRETER	16 419,00	112 880,63	EUR	0,08
IT0005482333	TECHNOPROBE SPA	PRETER	13 500,00	92 812,50	EUR	0,07
IT0005482333	TECHNOPROBE SPA	PROPRE	434 391,00	2 986 438,13	EUR	2,24
IT0005439085	THE ITALIAN SEA GROUP SPA	PROPRE	46 887,00	325 864,65	EUR	0,24
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PGARAN	605 673,00	3 972 003,53	EUR	2,98
IT0005037210	TINEXTA SPA	PRETER	6 500,00	105 625,00	EUR	0,08
IT0005037210	TINEXTA SPA	PROPRE	56 946,00	925 372,50	EUR	0,70
IT0003007728	TOD'S SPA	PROPRE	28 810,00	910 396,00	EUR	0,68

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005422768	TREVI FINANZIARIA INDUSTRIALE SPA	PRETER	51 700,00	12 873,30	EUR	0,01
IT0005422768	TREVI FINANZIARIA INDUSTRIALE SPA	PRETER	1 327,00	330,42	EUR	0,00
IT0005422768	TREVI FINANZIARIA INDUSTRIALE SPA	PRETER	49 748,00	12 387,25	EUR	0,01
IT0005422768	TREVI FINANZIARIA INDUSTRIALE SPA	PROPRE	734 583,00	182 911,17	EUR	0,14
IT0001454435	TXT E SOLUTIONS SPA	PROPRE	27 524,00	418 915,28	EUR	0,31
IT0005239881	UNIEURO SPA	PRETER	5 834,00	51 047,50	EUR	0,04
IT0005239881	UNIEURO SPA	PRETER	8 753,00	76 588,75	EUR	0,06
IT0005239881	UNIEURO SPA	PRETER	7 565,00	66 193,75	EUR	0,05
IT0005239881	UNIEURO SPA	PRETER	4 232,00	37 030,00	EUR	0,03
IT0005239881	UNIEURO SPA	PRETER	6 988,00	61 145,00	EUR	0,05
IT0005239881	UNIEURO SPA	PROPRE	28 180,00	246 575,00	EUR	0,19
IT0004827447	UNIPOLSAI AZ	PRETER	20 000,00	44 760,00	EUR	0,03
IT0004827447	UNIPOLSAI AZ	PROPRE	1 407 196,00	3 149 304,65	EUR	2,37
FR0013506730	VALLOUREC SA	PGARAN	102 037,00	1 155 569,03	EUR	0,87
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PGARAN	12 791,00	330 391,53	EUR	0,25
IT0003865570	WEBUILD SPA	PRETER	71 859,00	122 304,02	EUR	0,09
IT0003865570	WEBUILD SPA	PROPRE	979 035,00	1 666 317,57	EUR	1,25
IT0005440893	WIIT SPA	PRETER	10 022,00	148 125,16	EUR	0,11
IT0005440893	WIIT SPA	PRETER	7 070,00	104 494,60	EUR	0,08
IT0005440893	WIIT SPA	PRETER	1 509,00	22 303,02	EUR	0,02
IT0005440893	WIIT SPA	PRETER	8 255,00	122 008,90	EUR	0,09
IT0005440893	WIIT SPA	PRETER	4 443,00	65 667,54	EUR	0,05
IT0005440893	WIIT SPA	PROPRE	6 006,00	88 768,68	EUR	0,07
IT0004171440	ZIGNAGO VETRO SPA	PRETER	7 081,00	87 521,16	EUR	0,07
IT0004171440	ZIGNAGO VETRO SPA	PROPRE	57 335,00	708 660,60	EUR	0,53
Total Action				140 799 157,56		105,78

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Warrant						
IT0005454423	WEBUILD SPA WARRANT 02/08/2030	PROPRE	143 155,00	0,00	EUR	0,00
Total Warrant				0,00		0,00
Total Valeurs mobilières				140 799 157,56		105,78
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	30 070,00	30 070,00	EUR	0,02
Total APPELS DE MARGES				30 070,00		0,02
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-6 471,00	-6 471,00	EUR	-0,00
Total AUTRES				-6 471,00		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	11 478 806,00	11 478 806,00	EUR	8,62
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	245,49	245,49	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	758 838,56	758 838,56	EUR	0,57
	CES TMP REG DIFF EUR	PROPRE	37 039,11	37 039,11	EUR	0,03
Total BANQUE OU ATTENTE				12 274 929,16		9,22
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-7 429 505,00	-7 429 505,00	EUR	-5,58
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-4 049 301,00	-4 049 301,00	EUR	-3,04
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	87 208,97	87 208,97	EUR	0,07
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-11 391 597,03		-8,56
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-46 938,58	-46 938,58	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-46 938,58		-0,04
Total Liquidités				859 992,55		0,65
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ST151223	FTSE/MIB ID 1223	PROPRE	6,00	-17 560,00	EUR	-0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-17 560,00		-0,01
Total Futures				-17 560,00		-0,01
Dossiers						
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)						
PDC-04052993	PDC/DE0005664809/31/	PGAR1	-2 603 352,99	-2 846 273,80	EUR	-2,14

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PDC-04052985	PDC/DE0007500001/31/	PGAR1	-3 626 759,63	-3 972 003,53	EUR	-2,98
PDC-04053091	PDC/FR0000124141/31/	PGAR1	-305 105,35	-330 391,53	EUR	-0,25
PDC-04053129	PDC/FR0013506730/31/	PGAR1	-1 062 394,65	-1 155 569,03	EUR	-0,87
PDC-04053105	PDC/LU0088087324/31/	PGAR1	-218 851,75	-229 778,70	EUR	-0,17
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-8 534 016,59		-6,41
Dossier de pret de titres						
PT—00247062	FIX ACEA	PRET	624 105,56	2,25	EUR	0,00
PT—00246897	FIX BREMBO SPA CU	PRET	20 090,13	0,00	EUR	0,00
PT—00247374	FIX DIGITAL BROS	PRET	195 210,18	0,00	EUR	0,00
PT—00247375	FIX DIGITAL BROS	PRET	13 013,39	0,00	EUR	0,00
PT—00247066	FIX EUROGRP LAM B	PRET	30 381,96	2,59	EUR	0,00
PT—00247373	FIX FINCANTIERI	PRET	1 076,27	0,00	EUR	0,00
PT—00247532	FIX FINCANTIERI	PRET	14 592,52	0,11	EUR	0,00
PT—00247627	FIX GVS SPA	PRET	4 728,77	0,00	EUR	0,00
PT—00247626	FIX ILLIMITY BANK	PRET	68 525,55	0,00	EUR	0,00
PT—00247435	FIX JUVENTUS FC	PRET	265 027,73	1,34	EUR	0,00
PT—00247623	FIX OVS SPA	PRET	6 704,08	0,00	EUR	0,00
PT—00247625	FIX PHARMANUTRA R	PRET	13 326,66	0,00	EUR	0,00
PT—00247436	FIX SARAS SPA	PRET	159 264,44	3,36	EUR	0,00
PT—00247620	FIX SARAS SPA	PRET	178 386,45	3,43	EUR	0,00
PT—00247624	FIX SPACE2 S.P.A	PRET	44 911,07	0,00	EUR	0,00
PT—00247628	FIX WIIT SPA	PRET	173 831,59	0,00	EUR	0,00
PT—00245264	PT/IT0000070786/21/0	PRET	428 510,69	1,55	EUR	0,00
PT—00245868	PT/IT00000336518/07/0	PRET	454 751,14	98,53	EUR	0,00
PT—00245983	PT/IT00000336518/11/0	PRET	323 871,39	70,17	EUR	0,00
PT—00247610	PT/IT00000336518/24/1	PRET	7 411,77	0,83	EUR	0,00
PT—00244188	PT/IT0000433307/26/0	PRET	2 450 645,19	8,85	EUR	0,00
PT—00247760	PT/IT0000433307/27/1	PRET	24 656,42	0,11	EUR	0,00
PT—00245772	PT/IT0000784196/05/0	PRET	3 864,89	0,03	EUR	0,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247417	PT/IT0000784196/18/1	PRET	122 234,22	0,44	EUR	0,00
PT—00243894	PT/IT0000784196/19/0	PRET	16 578,62	0,04	EUR	0,00
PT—00245814	PT/IT0001207098/06/0	PRET	276 151,08	2,99	EUR	0,00
PT—00247201	PT/IT0001207098/11/1	PRET	121 844,25	0,44	EUR	0,00
PT—00247421	PT/IT0001207098/18/1	PRET	122 529,62	0,55	EUR	0,00
PT—00246792	PT/IT0001207098/28/0	PRET	56 126,55	0,61	EUR	0,00
PT—00244116	PT/IT0001347308/25/0	PRET	130 718,06	0,35	EUR	0,00
PT—00244941	PT/IT0001415246/14/0	PRET	192 866,26	37,43	EUR	0,00
PT—00244977	PT/IT0001415246/15/0	PRET	108 609,60	20,59	EUR	0,00
PT—00246574	PT/IT0001415246/22/0	PRET	169 364,10	82,56	EUR	0,00
PT—00246736	PT/IT0001415246/27/0	PRET	267 279,73	137,54	EUR	0,00
PT—00245540	PT/IT0001415246/29/0	PRET	3 447,39	0,62	EUR	0,00
PT—00247819	PT/IT0001415246/30/1	PRET	6 516,68	1,24	EUR	0,00
PT—00247679	PT/IT0003027817/25/1	PRET	642,08	0,00	EUR	0,00
PT—00244488	PT/IT0003097257/02/0	PRET	20 036,59	0,11	EUR	0,00
PT—00246100	PT/IT0003097257/12/0	PRET	16 368,38	0,40	EUR	0,00
PT—00246169	PT/IT0003097257/13/0	PRET	14 134,24	0,34	EUR	0,00
PT—00243633	PT/IT0003097257/14/0	PRET	5 074,69	0,03	EUR	0,00
PT—00246230	PT/IT0003097257/14/0	PRET	5 552,38	0,14	EUR	0,00
PT—00244971	PT/IT0003097257/15/0	PRET	10 974,51	0,06	EUR	0,00
PT—00243712	PT/IT0003097257/17/0	PRET	16 885,78	0,09	EUR	0,00
PT—00243786	PT/IT0003097257/18/0	PRET	12 148,13	0,07	EUR	0,00
PT—00246576	PT/IT0003097257/22/0	PRET	9 444,87	0,23	EUR	0,00
PT—00247674	PT/IT0003097257/25/1	PRET	99 032,44	0,80	EUR	0,00
PT—00247689	PT/IT0003097257/25/1	PRET	91 539,31	0,74	EUR	0,00
PT—00244200	PT/IT0003097257/26/0	PRET	38 882,64	0,21	EUR	0,00
PT—00246664	PT/IT0003097257/26/0	PRET	14 811,36	0,36	EUR	0,00
PT—00247716	PT/IT0003097257/26/1	PRET	106 192,34	0,38	EUR	0,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247759	PT/IT0003097257/27/1	PRET	42 983,14	0,35	EUR	0,00
PT—00246021	PT/IT0003127930/11/0	PRET	1 871,51	0,19	EUR	0,00
PT—00246800	PT/IT0003127930/28/0	PRET	1 112,71	0,11	EUR	0,00
PT—00247677	PT/IT0003153621/25/1	PRET	12 970,01	0,05	EUR	0,00
PT—00247718	PT/IT0003428445/26/1	PRET	21 584,14	0,06	EUR	0,00
PT—00247448	PT/IT0003850929/19/1	PRET	15 173,84	0,05	EUR	0,00
PT—00247553	PT/IT0003850929/23/1	PRET	122 196,46	0,44	EUR	0,00
PT—00247665	PT/IT0003850929/25/1	PRET	121 518,75	0,44	EUR	0,00
PT—00247715	PT/IT0003850929/26/1	PRET	106 180,05	0,38	EUR	0,00
PT—00247753	PT/IT0003850929/27/1	PRET	121 586,65	0,44	EUR	0,00
PT—00247548	PT/IT0003865570/23/1	PRET	122 198,39	1,10	EUR	0,00
PT—00247282	PT/IT0004093263/13/1	PRET	121 570,90	0,44	EUR	0,00
PT—00246490	PT/IT0004171440/21/0	PRET	105 171,26	0,85	EUR	0,00
PT—00247283	PT/IT0004195308/13/1	PRET	159 430,71	0,72	EUR	0,00
PT—00246018	PT/IT0004329733/11/0	PRET	8 632,32	0,07	EUR	0,00
PT—00247274	PT/IT0004552359/13/1	PRET	2 854,80	0,01	EUR	0,00
PT—00247500	PT/IT0004552359/20/1	PRET	62 672,64	0,28	EUR	0,00
PT—00245686	PT/IT0004604762/01/0	PRET	21 109,76	1,09	EUR	0,00
PT—00245732	PT/IT0004604762/04/0	PRET	37 508,20	1,93	EUR	0,00
PT—00245817	PT/IT0004712375/06/0	PRET	4 772,26	0,08	EUR	0,00
PT—00246496	PT/IT0004712375/21/0	PRET	54 171,43	0,88	EUR	0,00
PT—00246570	PT/IT0004712375/22/0	PRET	639 704,16	10,40	EUR	0,00
PT—00247693	PT/IT0004712375/25/1	PRET	1 508 301,75	5,45	EUR	0,00
PT—00247301	PT/IT0004720733/16/1	PRET	71 416,60	5,80	EUR	0,00
PT—00247661	PT/IT0004720733/25/1	PRET	121 515,80	9,11	EUR	0,00
PT—00243887	PT/IT0004827447/19/0	PRET	47 256,40	0,17	EUR	0,00
PT—00247727	PT/IT0004931058/26/1	PRET	23 068,10	0,06	EUR	0,00
PT—00245647	PT/IT0005037210/31/0	PRET	119 438,80	0,43	EUR	0,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00244980	PT/IT0005107492/15/0	PRET	15 662,80	0,06	EUR	0,00
PT—00247496	PT/IT0005107492/20/1	PRET	19 370,67	0,07	EUR	0,00
PT—00247816	PT/IT0005107492/30/1	PRET	88,99	0,00	EUR	0,00
PT—00243735	PT/IT0005119810/17/0	PRET	13 857,70	0,66	EUR	0,00
PT—00246214	PT/IT0005186371/14/0	PRET	11 659,81	0,13	EUR	0,00
PT—00247311	PT/IT0005186371/16/1	PRET	123 321,90	0,45	EUR	0,00
PT—00243711	PT/IT0005186371/17/0	PRET	18 233,06	0,07	EUR	0,00
PT—00247361	PT/IT0005186371/17/1	PRET	88 791,15	0,32	EUR	0,00
PT—00247368	PT/IT0005186371/17/1	PRET	1 282 716,77	4,63	EUR	0,00
PT—00246394	PT/IT0005186371/19/0	PRET	17 520,30	0,19	EUR	0,00
PT—00247566	PT/IT0005186371/23/1	PRET	11 548,32	0,04	EUR	0,00
PT—00247691	PT/IT0005186371/25/1	PRET	14 703,66	0,05	EUR	0,00
PT—00247761	PT/IT0005186371/27/1	PRET	122 654,46	0,44	EUR	0,00
PT—00244854	PT/IT0005239881/11/0	PRET	61 111,73	3,26	EUR	0,00
PT—00244986	PT/IT0005239881/15/0	PRET	91 868,86	5,23	EUR	0,00
PT—00246275	PT/IT0005239881/15/0	PRET	64 382,89	11,33	EUR	0,00
PT—00245551	PT/IT0005239881/29/0	PRET	78 464,94	4,46	EUR	0,00
PT—00245626	PT/IT0005239881/30/0	PRET	44 679,34	2,62	EUR	0,00
PT—00243632	PT/IT0005274094/14/0	PRET	17 263,62	0,09	EUR	0,00
PT—00246218	PT/IT0005274094/14/0	PRET	11 912,88	0,26	EUR	0,00
PT—00246337	PT/IT0005274094/18/0	PRET	7 827,90	0,17	EUR	0,00
PT—00246429	PT/IT0005274094/20/0	PRET	3 263,35	0,07	EUR	0,00
PT—00247494	PT/IT0005274094/20/1	PRET	10 351,50	0,07	EUR	0,00
PT—00244010	PT/IT0005274094/21/0	PRET	9 580,55	0,05	EUR	0,00
PT—00246622	PT/IT0005274094/25/0	PRET	22 689,25	0,49	EUR	0,00
PT—00247678	PT/IT0005274094/25/1	PRET	8 960,54	0,06	EUR	0,00
PT—00246745	PT/IT0005274094/27/0	PRET	10 957,24	0,24	EUR	0,00
PT—00247817	PT/IT0005282865/30/1	PRET	9 505,46	0,03	EUR	0,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247272	PT/IT0005283640/13/1	PRET	16 662,38	1,82	EUR	0,00
PT—00243627	PT/IT0005283640/14/0	PRET	80 670,49	7,79	EUR	0,00
PT—00243706	PT/IT0005283640/17/0	PRET	215 949,80	23,59	EUR	0,00
PT—00247771	PT/IT0005283640/27/1	PRET	2 065,81	0,28	EUR	0,00
PT—00247598	PT/IT0005331019/24/1	PRET	74 104,67	0,27	EUR	0,00
PT—00246751	PT/IT0005331019/27/0	PRET	2 425,03	0,03	EUR	0,00
PT—00246799	PT/IT0005331019/28/0	PRET	10 520,37	0,11	EUR	0,00
PT—00246841	PT/IT0005331019/29/0	PRET	4 442,96	0,05	EUR	0,00
PT—00246832	PT/IT0005347429/29/0	PRET	56 173,73	0,61	EUR	0,00
PT—00244524	PT/IT0005359192/03/0	PRET	159 476,63	0,58	EUR	0,00
PT—00247230	PT/IT0005359192/12/1	PRET	121 849,87	0,44	EUR	0,00
PT—00247280	PT/IT0005359192/13/1	PRET	70 820,42	0,32	EUR	0,00
PT—00246260	PT/IT0005359192/15/0	PRET	28 521,14	0,54	EUR	0,00
PT—00247310	PT/IT0005359192/16/1	PRET	121 251,17	0,44	EUR	0,00
PT—00247422	PT/IT0005359192/18/1	PRET	122 536,71	0,55	EUR	0,00
PT—00247488	PT/IT0005359192/20/1	PRET	121 721,59	0,55	EUR	0,00
PT—00247666	PT/IT0005359192/25/1	PRET	224 628,58	0,81	EUR	0,00
PT—00244195	PT/IT0005359192/26/0	PRET	116 333,49	0,53	EUR	0,00
PT—00246830	PT/IT0005359192/29/0	PRET	122 578,65	1,33	EUR	0,00
PT—00247502	PT/IT0005366601/20/1	PRET	1 094,01	0,04	EUR	0,00
PT—00244310	PT/IT0005388266/28/0	PRET	153 974,70	0,56	EUR	0,00
PT—00244800	PT/IT0005411209/10/0	PRET	7 236,39	0,02	EUR	0,00
PT—00244852	PT/IT0005411209/11/0	PRET	13 465,40	0,04	EUR	0,00
PT—00244943	PT/IT0005411209/14/0	PRET	5 938,69	0,02	EUR	0,00
PT—00244979	PT/IT0005411209/15/0	PRET	12 565,30	0,03	EUR	0,00
PT—00243892	PT/IT0005411209/19/0	PRET	13 462,82	0,04	EUR	0,00
PT—00247602	PT/IT0005411209/24/1	PRET	19 739,20	0,05	EUR	0,00
PT—00244326	PT/IT0005411209/28/0	PRET	3 173,71	0,01	EUR	0,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00244475	PT/IT0005422768/02/0	PRET	14 564,15	8,59	EUR	0,00
PT—00247734	PT/IT0005422768/26/1	PRET	329,40	0,22	EUR	0,00
PT—00247777	PT/IT0005422768/27/1	PRET	12 220,84	8,12	EUR	0,00
PT—00247409	PT/IT0005438046/18/1	PRET	122 534,58	9,96	EUR	0,00
PT—00247446	PT/IT0005438046/19/1	PRET	216 550,91	18,57	EUR	0,00
PT—00247550	PT/IT0005438046/23/1	PRET	122 197,04	10,48	EUR	0,00
PT—00247713	PT/IT0005438046/26/1	PRET	88 880,76	7,22	EUR	0,00
PT—00246828	PT/IT0005438046/29/0	PRET	69 252,22	18,76	EUR	0,00
PT—00247308	PT/IT0005440893/16/1	PRET	121 247,79	0,44	EUR	0,00
PT—00247414	PT/IT0005440893/18/1	PRET	22 443,66	0,08	EUR	0,00
PT—00247664	PT/IT0005440893/25/1	PRET	65 898,58	0,59	EUR	0,00
PT—00247714	PT/IT0005440893/26/1	PRET	106 173,02	0,38	EUR	0,00
PT—00247557	PT/IT0005453250/23/1	PRET	719,83	0,00	EUR	0,00
PT—00247565	PT/IT0005453250/23/1	PRET	405,68	0,00	EUR	0,00
PT—00247732	PT/IT0005453250/26/1	PRET	119 167,40	0,54	EUR	0,00
PT—00247754	PT/IT0005453250/27/1	PRET	11 438,33	0,06	EUR	0,00
PT—00244309	PT/IT0005453250/28/0	PRET	1 739 758,58	6,28	EUR	0,00
PT—00247455	PT/IT0005455875/19/1	PRET	10 317,51	0,03	EUR	0,00
PT—00247720	PT/IT0005455875/26/1	PRET	121,44	0,00	EUR	0,00
PT—00246867	PT/IT0005482333/02/1	PRET	121 847,86	0,44	EUR	0,00
PT—00247231	PT/IT0005482333/12/1	PRET	102 062,70	0,37	EUR	0,00
PT—00247424	PT/IT0005482333/18/1	PRET	98 787,30	0,36	EUR	0,00
PT—00246831	PT/IT0005482333/29/0	PRET	122 573,96	1,33	EUR	0,00
PT—00244476	PT/IT0005527616/02/0	PRET	243 297,30	1,10	EUR	0,00
PT—00247307	PT/IT0005527616/16/1	PRET	121 253,98	0,44	EUR	0,00
PT—00247357	PT/IT0005527616/17/1	PRET	369 802,18	1,34	EUR	0,00
PT—00247663	PT/IT0005527616/25/1	PRET	121 516,66	0,44	EUR	0,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00244329	PT/IT0005527616/28/0	PRET	116 240,86	0,52	EUR	0,00
Total Dossier de pret de titres				697,54		0,00
Total Dossiers				-8 533 319,05		-6,41
Total AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF				133 108 271,06		100,00

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MDAX UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence MDAX PERF INDEX. L'indice MDAX PERF INDEX est un indice pondéré par la capitalisation boursière, mesurant l'évolution de la performance de 50 actions de moyennes capitalisations boursières listées sur le premier segment de la bourse allemande, qui, après exclusion des 40 actions composant l'indice DAX, présentent la plus grande capitalisation boursière ajustée.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 9,19%. Celle du benchmark est de 9,51% avec une tracking error de 0,02%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
APPLE INC	19 101 586,75	21 891 881,19
NVIDIA CORP	15 855 794,48	20 859 692,30
MICROSOFT CORP	16 456 416,69	19 471 640,99
ELI LILLY & CO	15 756 885,72	14 983 414,40
META PLATFORMS INC	14 892 760,91	15 599 454,45
JOHNSON & JOHNSON	12 690 448,99	13 247 159,26
BROADCOM INC	11 465 535,09	12 774 037,78
PEPSICO INC	11 274 974,71	10 907 212,53
PROCTER AND GAMBLE CO	9 706 386,59	11 911 381,74
UNITEDHEALTH GROUP	10 476 093,53	10 096 790,08

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	58 678 155,71
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	104,58

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	58 678 155,71

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	58 678 155,71
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	58 678 155,71

AMUNDI MDAX UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	58 678 155,71

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MDAX UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MDAX UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		58 678 155,71
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	58 678 155,71	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	56 238 460,04	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	56 238 460,04	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	56 238 460,04	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 832 712,40	-
Comptes financiers	6 078,94	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 838 791,34	-
Total Actif I + II	58 077 251,38	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	38 046 860,46	-
Report à nouveau sur revenu net	1 477 318,91	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	12 873 751,43	-
Résultat net de l'exercice	3 703 855,72	-
Capitaux propres I	56 101 786,52	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	128 717,29	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	128 717,29	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 845 901,93	-
Concours bancaires	845,64	-
Sous-total autres passifs IV	1 846 747,57	-
Total Passifs: I + II + III + IV	58 077 251,38	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 800 422,00	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	9 321,23	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 809 743,23	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-205,30	-
Sous-total charges sur opérations financières	-205,30	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 809 537,93	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-120 497,56	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-120 497,56	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	1 689 040,37	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	607 236,27	-
Sous-total revenus nets I = C + D	2 296 276,64	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	2 203 500,47	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 151,61	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	2 193 348,86	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-548 838,24	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 644 510,62	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 045 868,95	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-972,22	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	2 044 896,73	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-571 163,80	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1 473 732,93	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-1 710 664,47	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-1 710 664,47	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	3 703 855,72	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du compartiment est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'indice « MDAX Index» (l'« Indicateur de Référence »), libellé en EUR, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence. Il est représentatif des entreprises allemandes de taille intermédiaire.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	56 101 786,52	51 897 059,65	44 711 574,10	76 959 917,16	49 174 530,47

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0011857234					
Actif net	56 101 786,52	51 897 059,65	44 711 574,10	76 959 917,16	49 174 530,47
Nombre de parts ou actions	431 956,00	427 827	373 526	431 699	367 165
Valeur liquidative unitaire	129,8784	121,3038	119,7013	178,2721	133,9303
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	5,37	-	1,27	2,82	1,62
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-6,34	-48,07	0,98	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de le capitaliser.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	51 897 059,65	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	44 105 278,39	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-44 117 173,12	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 689 040,37	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 193 348,86	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 044 896,73	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-1 710 664,47	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,11	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	56 101 786,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0011857234	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	338 929	44 105 278,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-334 800	-44 117 173,12
Solde net des souscriptions/rachats	4 129	-11 894,73

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011857234	Action Dist	Distribuable	EUR	56 101 786,52	431 956	129,8784

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	56 238,46	56 238,46	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	58 678,16	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	114 916,62	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6,08	-	-	-	-	6,08
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,85	-	-	-	-	-0,85
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	5,23

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6,08	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,85	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	5,23	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	SEK+/-	NOK+/-	DKK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	56 238,46	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 832,67	-	-	-	-
Comptes financiers	1,09	-	0,11	0,07	0,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 832,67	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,85	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	56 239,55	-0,85	0,11	0,07	0,01

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	128,72
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 805 771,38
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers*	26 941,02
Total des créances	1 832 712,40
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-1 832 666,96
Frais de gestion	-9 795,25
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-3 439,72
Total des dettes	-1 845 901,93
Total des créances et dettes	-13 189,53

* Soutle swap à recevoir.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.2% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0011857234	31/10/2024
Frais fixes	120 497,56
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	2 296 276,64	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-1 710 664,47	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	585 612,17	-
Report à nouveau	1 477 318,91	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 062 931,08	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0011857234

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	1 192 198,56	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	870 732,52	-
Capitalisation	-	-
Total	2 062 931,08	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	2,61	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	431 956	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,76	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 644 510,62	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 644 510,62	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	12 873 751,43	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 518 262,05	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0011857234	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	14 518 262,05	-
Capitalisation	-	-
Total	14 518 262,05	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			56 238 460,04	100,24
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			56 238 460,04	100,24
Automobiles			1 810 500,58	3,23
TESLA INC	USD	7 867	1 810 500,58	3,23
Banques			2 849 300,31	5,08
JP MORGAN CHASE & CO	USD	13 939	2 849 300,31	5,08
Biotechnologie			2 543 762,69	4,53
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	5 802	2 543 762,69	4,53
Boissons non alcoolisées			3 122 220,14	5,57
COCA-COLA CO	USD	11 239	676 110,25	1,21
PEPSICO INC	USD	15 990	2 446 109,89	4,36
Distributeurs Bricolage			1 876 899,78	3,35
HOME DEPOT INC	USD	5 175	1 876 899,78	3,35
Distributeurs diversifiés			3 865 183,81	6,89
AMAZON.COM INC	USD	22 512	3 865 183,81	6,89
Distributeurs spécialisés			2 438 732,04	4,35
OREILLY AUTOMOTIVE INC	USD	2 296	2 438 732,04	4,35
Divertissement			2 447 245,06	4,36
WALT DISNEY CO/THE	USD	27 618	2 447 245,06	4,36
Électronique grand public			3 496 777,76	6,23
COMCAST CLASS A	USD	86 931	3 496 777,76	6,23
Équipements de technologie de production			2 066 224,30	3,68
KLA CORPORATION	USD	3 367	2 066 224,30	3,68
Logiciels			5 258 156,35	9,37
ADOBE INC	USD	7 939	3 496 041,19	6,23
ORACLE CORP	USD	11 398	1 762 115,16	3,14
Outils: construction et manutention			1 667 110,21	2,97
CATERPILLAR INC	USD	4 811	1 667 110,21	2,97
Pharmacie			4 083 317,20	7,28
ELI LILLY & CO	USD	3 042	2 324 938,13	4,14
MERCK AND CO INC	USD	18 657	1 758 379,07	3,14
Prestataires de soins de santé			1 769 083,41	3,15
ELEVANCE HEALTH INC	USD	2 065	771 790,54	1,37
UNITEDHEALTH GROUP	USD	1 918	997 292,87	1,78

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Produits alimentaires			878 668,45	1,57
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	13 930	878 668,45	1,57
Restaurants et bars			5 370 988,16	9,57
MC DONALD'S CORP	USD	13 240	3 562 415,51	6,35
STARBUCKS	USD	20 097	1 808 572,65	3,22
Semi conducteurs			3 573 353,85	6,37
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	20 823	2 763 293,52	4,93
APPLIED MATERIALS INC	USD	2 160	361 270,02	0,64
NVIDIA CORP	USD	3 670	448 790,31	0,80
Services d'investissements			2 582 153,60	4,60
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	5 414	2 582 153,60	4,60
Services de livraison			1 237 182,46	2,20
UNITED PARCEL SERVICE-B	USD	10 019	1 237 182,46	2,20
Services informatiques			218 283,48	0,39
SERVICENOW INC	USD	254	218 283,48	0,39
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 472 855,36	4,41
EXXON MOBIL CORP	USD	22 989	2 472 855,36	4,41
Télécommunications filaires			610 461,04	1,09
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	15 731	610 461,04	1,09
Total			56 238 460,04	100,24

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
FEES LEG SG FR001185	-	-	-	-
INDEX LEG SG FR00118	-	-	-	-
VRAC LEG SG LYX ETF	58 678 155,71	-	128 717,29	58 678 155,71
Sous total		-	128 717,29	58 678 155,71
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	128 717,29	58 678 155,71

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	56 238 460,04
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-128 717,29
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 838 791,34
Autres passifs (-)	-1 846 747,57
Total = actif net	56 101 786,52

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MDAX UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011857234 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice MDAX Index (dividendes bruts réinvestis) (l'"Indice de Référence"), et représentatif des entreprises allemandes de taille intermédiaire, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de Deutsche Börse AG (www.dax-indices.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Deutsche Börse AG.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 960	€1 930
	Rendement annuel moyen	-80,4%	-28,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 500	€7 410
	Rendement annuel moyen	-35,0%	-5,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 340	€11 880
	Rendement annuel moyen	3,4%	3,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 010	€16 800
	Rendement annuel moyen	50,1%	10,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 26/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€20	€119
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,71% avant déduction des coûts et de 3,51% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	20,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	52 299 283,72	47 064 787,04
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	52 299 283,72	47 064 787,04
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	2 712 195,19
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	2 712 195,19
Comptes financiers	9 396,40	24 732,21
Liquidités	9 396,40	24 732,21
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	52 308 680,12	49 801 714,44

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	40 398 452,95	50 260 537,62
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	12 750 693,25	11 132 339,58
• Report à nouveau	1 463 197,43	86 225,55
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 605 091,50	-17 958 787,41
• Résultat de l'exercice	-110 192,48	1 191 258,76
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	51 897 059,65	44 711 574,10
Instruments financiers	397 286,30	2 360 729,07
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	397 286,30	2 360 729,07
Dettes	13 548,42	2 727 691,92
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	13 548,42	2 727 691,92
Comptes financiers	785,75	1 719,35
Concours bancaires courants	785,75	1 719,35
Emprunts	-	-
Total du passif	52 308 680,12	49 801 714,44

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	59 001 536,00	45 200 343,68
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 079,27	0,03
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	1 375 000,00
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	10 079,27	1 375 000,03
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 869,45	-1 939,53
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-3 869,45	-1 939,53
Résultat sur opérations financières (I - II)	6 209,82	1 373 060,50
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-109 278,61	-126 788,05
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-103 068,79	1 246 272,45
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-7 123,69	-55 013,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-110 192,48	1 191 258,76

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.2% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euro (EUR).

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de le capitaliser.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	44 711 574,10	76 959 917,16
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	13 615 036,73	15 609 421,95
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-6 024 441,36	-24 022 285,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	18 276 826,40	17 358 993,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 077 681,01	-36 453 137,20
Plus-values réalisées sur contrats financiers	283 289 470,77	241 224 883,16
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-297 437 719,25	-245 813 234,06
Frais de transaction	-3 804,83	-5 542,84
Différences de change	457 525,31	5 019 311,10
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	229 898,81	-3 723 036,90
- Différence d'estimation exercice N	-2 644 241,78	-2 874 140,59
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 874 140,59	848 896,31
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	1 963 442,77	-2 200 408,92
- Différence d'estimation exercice N	-397 286,30	-2 360 729,07
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 360 729,07	-160 320,15
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-103 068,79	1 246 272,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-489 579,92
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	51 897 059,65	44 711 574,10

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	59 001 536,00
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	9 396,40
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	785,75
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 396,40	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	785,75	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	DKK	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	52 299 283,72	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	3 938,35	1 896,23	-	115,94
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	785,75	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		
Opérations de change à terme de devises :		-
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		13 548,42
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		9 378,01
Débiteurs et créditeurs divers		4 170,41
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	100 801	13 612 516,30	46 500	6 025 646,49
Commission de souscription / rachat		2 520,43		1 205,13
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		2 520,43		1 205,13

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,20
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-397 286,30

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 463 197,43	86 225,55
Résultat	-110 192,48	1 191 258,76
Total	1 353 004,95	1 277 484,31
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	1 463 197,43	1 277 484,31
Capitalisation	-110 192,48	-
Total	1 353 004,95	1 277 484,31
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	12 750 693,25	11 132 339,58
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 605 091,50	-17 958 787,41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-10 145 601,75	-6 826 447,83
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	12 750 693,25	11 132 339,58
Capitalisation	-2 605 091,50	-17 958 787,41
Total	10 145 601,75	-6 826 447,83
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	51 897 059,65	44 711 574,10	76 959 917,16	49 174 530,47	47 609 053,14
Nombre d'actions en circulation	427 827	373 526	431 699	367 165	342 597
Valeur liquidative	121,3038	119,7013	178,2721	133,9303	138,9651
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	1,27	2,82	1,62	3,06
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-6,34	-48,07	0,98	-	-8,70

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 15 mai 2014.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	18 717,00	2 499 967,89	USD	4,82
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	14 211,00	1 668 212,75	USD	3,21
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	6 821,00	808 582,12	USD	1,56
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	19 625,00	2 471 041,86	USD	4,76
US0326541051	ANALOG DEVICES INC	PROPRE	12 588,00	1 873 670,80	USD	3,61
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	13 294,00	2 147 792,22	USD	4,14
US0382221051	APPLIED MATERIALS INC	PROPRE	14 705,00	1 841 255,20	USD	3,55
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	1 188,00	383 632,96	USD	0,74
US09062X1037	BIOGEN INC	PROPRE	4 826,00	1 084 548,76	USD	2,09
US0970231058	BOEING CO	PROPRE	11 099,00	1 961 698,37	USD	3,78
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	1 293,00	1 029 225,55	USD	1,98
US8085131055	CHARLES SCHWAB CORP	PROPRE	4 644,00	228 641,21	USD	0,44
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	45 544,00	2 246 176,65	USD	4,33
US1924461023	COGNIZANT TECH SO-A	PROPRE	8 275,00	504 720,20	USD	0,97
US2567461080	DOLLAR TREE INC	PROPRE	3 313,00	348 194,11	USD	0,67
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	2 255,00	1 181 752,27	USD	2,28
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	5 203,00	521 038,36	USD	1,00
US34959E1091	FORTINET	PROPRE	35 950,00	1 944 429,04	USD	3,75
US4448591028	HUMANA	PROPRE	4 526,00	2 242 403,92	USD	4,32
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	2 492,00	349 728,74	USD	0,67
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	11 410,00	1 501 111,26	USD	2,89
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	12 599,00	1 224 141,25	USD	2,36
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	8 988,00	2 875 054,57	USD	5,54
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	46 932,00	2 588 586,19	USD	4,99

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	4 624,00	1 783 980,32	USD	3,44
US67103H1077	OREILLY AUTOMOTIVE INC	PROPRE	2 497,00	2 198 021,46	USD	4,24
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	14 131,00	2 182 885,22	USD	4,21
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	15 637,00	2 219 507,20	USD	4,28
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	7 742,00	2 558 522,25	USD	4,93
US8636671013	STRYKER CORP	PROPRE	7 463,00	1 907 901,48	USD	3,68
US1255231003	THE CIGNA GROUP	PROPRE	7 324,00	2 142 460,55	USD	4,13
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	2 325,00	978 325,69	USD	1,89
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	1 583,00	802 073,30	USD	1,55
Total Action				52 299 283,72		100,78
Total Valeurs mobilières				52 299 283,72		100,78
Swap de Performance						
SWAP04074690	FEES LEG SG FR001185	PROPRE	1,00	9 376,77	EUR	0,02
SWAP04074689	INDEX LEG SG FR00118	PROPRE	59 001 536,00	51 892 620,67	EUR	99,99
SWAP03991498	VRAC LEG SG LYX ETF	PROPRE	59 001 536,00	-52 299 283,74	EUR	-100,78
Total Swap de Performance				-397 286,30		-0,77
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-4 170,41	-4 170,41	EUR	-0,01
Total AUTRES				-4 170,41		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	12,54	13,04	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	14 153,19	1 896,23	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	3 445,88	3 445,88	EUR	0,01
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	1 215,06	102,90	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	-9 279,32	-785,75	SEK	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	4 162,84	3 938,35	USD	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				8 610,65		0,02

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-9 378,01	-9 378,01	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-9 378,01		-0,02
Total Liquidités				-4 937,77		-0,01
Total AMUNDI MDAX UCITS ETF				51 897 059,65		100,00

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI China A UCITS ETF est un ETF conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer l'indice MSCI China A Net Total Return Index, à la hausse comme à la baisse. Cet indice représente les valeurs de grandes et moyennes capitalisations chinoises de catégorie A cotées sur les bourses de Shanghai et Shenzhen. Il recouvre exclusivement les titres accessibles via 'Stock Connect'. Cet indice a été conçu à l'attention des investisseurs internationaux ; la base de calcul utilise les cotations des valeurs de catégorie A sur Stock Connect, sur la base du taux du RMB offshore (CNH).

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 13,27%. Celle du benchmark est de 13,85% avec une tracking error de 0,55%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	6 449 610,92	5 414 792,11
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	2 830 167,60	2 249 875,79
CHINA YANGTZE POWER CO LTD	2 148 091,77	1 810 061,30
CHINA MERCHT BK -A-	2 119 869,88	1 807 466,71
WULIANGYE YIBIN CO LTD	1 824 519,61	1 446 450,37
PING AN INSURANCE GROUP CO-A	1 711 607,19	1 419 532,59
BYD COMPANY LTD	1 478 016,35	1 186 334,14
SZ MINDRAY BIO MEDICAL ELECTRONICS CO LTD	1 206 273,89	1 030 653,97
AGRICUL BANK OF CHINA A	1 122 188,66	954 618,10
ZIJIN MINING GROUP CO LTD-A	1 134 527,96	927 873,44

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		743 120,00
- Change à terme :	-	
- Future :	743 120,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	219 891 120,63	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	219 891 120,63	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	219 891 120,63	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	146 726,00	-
Comptes financiers	722 840,89	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	869 566,89	-
Total Actif I + II	220 760 687,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	195 112 133,14	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	25 548 815,10	-
Capitaux propres I	220 660 948,24	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	6 230,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	6 230,00	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	82 659,52	-
Concours bancaires	10 849,76	-
Sous-total autres passifs IV	93 509,28	-
Total Passifs: I + II + III + IV	220 760 687,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	4 775 682,84	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	67 474,04	-
Sous-total Produits sur opérations financières	4 843 156,88	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-18 446,24	-
Sous-total charges sur opérations financières	-18 446,24	-
Total Revenus financiers nets (A)	4 824 710,64	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-664 641,52	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-7 020,28	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-671 661,80	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	4 153 048,84	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	192 720,46	-
Sous-total revenus nets I = C + D	4 345 769,30	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-33 982 197,84	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-160 738,43	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-34 142 936,27	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 916 138,86	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-36 059 075,13	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	50 947 082,36	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	104,98	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	50 947 187,34	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	6 314 933,59	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	57 262 120,93	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	25 548 815,10	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de reproduire l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice MSCI China A Net Total Return Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en US Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en USD	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	220 660 948,24	189 317 032,11	170 893 867,86	228 681 041,44	135 443 163,92
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0011720911					
Actif net	220 660 948,24	189 317 032,11	170 893 867,86	228 681 041,44	135 443 163,92
Nombre de parts ou actions	1 438 561	1 398 020	1 258 157	1 089 330	752 289
Valeur liquidative unitaire	153,39	135,4179	135,8287	209,9281	180,0413
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-22,04	-12,51	-7,81	11,61	4,31

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'Actions Acc : Capitalisation des revenus.

Classe d'Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus-values nettes réalisées seront capitalisées.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	189 317 032,11	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	102 943 312,18	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-92 556 695,96	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 153 048,84	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-34 142 936,27	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	50 947 187,34	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	220 660 948,24	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011720911	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	710 597	102 943 312,18
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-670 056	-92 556 695,96
Solde net des souscriptions/rachats	40 541	10 386 616,22

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	125 902,22
Commissions de rachat acquises	159 862,14
Total des commissions acquises	285 764,36

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>USD</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011720911	Action Acc	Capitalisable	USD	220 660 948,24	1 438 561	153,39

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Chine+/-	Caïmanes, Îles+/-	Hong-Kong +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	219 891,12	218 837,76	879,40	173,96	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	743,12	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	220 634,24	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	722,84	-	-	-	-	722,84
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-10,85	-	-	-	-	-10,85
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	711,99

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	722,84	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-10,85	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	711,99	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	CNY+/-	HKD+/-	EUR+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	219 891,13	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	35,85	40,93	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-7,51	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	219 926,98	40,93	-7,51	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	146 726,00
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	146 726,00
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-68 147,59
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-14 511,93
Total des dettes	-82 659,52
Total des créances et dettes	64 066,48

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le délégataire de gestion financière.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent le Conseil d'Administration dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la partie statistique du document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.35% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011720911	31/10/2024
Frais fixes	671 661,80
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Revenus nets	4 345 769,30	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 345 769,30	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 345 769,30	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011720911

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 345 769,30	-
Total	4 345 769,30	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 438 561	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-36 059 075,13	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-36 059 075,13	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-36 059 075,13	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011720911

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-36 059 075,13	-
Total	-36 059 075,13	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 438 561	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			219 891 120,63	99,65
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			217 196 607,66	98,43
Activités minières générales			1 644 764,65	0,75
CHINA NORTHERN RARE EARTH HIGH-TECH CO LTD	CNY	150 900	454 318,50	0,21
CMOC GROUP LIMITED	CNY	711 100	758 203,42	0,34
JCHX MINING MANAGEMENT CO LTD	CNY	25 100	141 067,23	0,07
SHANJIN INTERNATIONAL GOLD CO LTD	CNY	114 920	291 175,50	0,13
Aérospatiale			386 512,86	0,18
AECC AERO ENGINE CONTROL CO LTD	CNY	54 900	184 621,32	0,09
AVIC HELICOPTER CO LTD A	CNY	34 255	201 891,54	0,09
Agriculture et pêche			3 099 077,57	1,40
GUANGDONG HAID SHS A	CNY	69 412	427 114,83	0,19
MUYUAN FOODSTUFF CO LTD	CNY	219 990	1 346 880,76	0,61
NEW HOPE LIUHE CO LTD	CNY	190 999	262 870,33	0,12
TONGWEI CO LTD	CNY	173 800	749 784,33	0,34
YIHAI KERRY ARAWANA HOLDINGS CO LTD	CNY	68 500	312 427,32	0,14
Aluminium			1 525 448,70	0,69
ALUMINIUM CORP OF CHINA LTD-A	CNY	513 800	549 996,73	0,25
CHINA RARE EARTH RESOURCES AND TECHNOLOGY CO LTD	CNY	47 400	201 693,65	0,09
HENAN SHENHUO COAL & POWER-A	CNY	82 100	206 060,60	0,09
SHANDONG NANSHAN ALUMINIUM A	CNY	486 400	278 416,65	0,13
YUNNAN ALUMINIUM CO LTD-A	CNY	144 800	289 281,07	0,13
Appareil électroménager			1 188 117,68	0,54
HAIER SMART HOME CO LTD-A	CNY	253 892	1 040 808,18	0,47
HISENSE KELON HOME APPLIANCES GROUP CO LTD	CNY	37 500	147 309,50	0,07
Assurance immobilière et dommages			379 511,37	0,17
THE PEOPLES INSURANCE COMPANY GROUP OF CHINA LTD	CNY	381 000	379 511,37	0,17
Assurance vie			6 021 944,89	2,73
CHINA LIFE INSURANCE CO LTD	CNY	111 800	656 885,91	0,30
CHINA PACIFIC INSURANCE	CNY	275 543	1 422 586,46	0,64
NEW CHINA LIFE INSURANCE C-A	CNY	80 750	543 895,80	0,25
PING AN INSURANCE GROUP CO-A	CNY	433 200	3 398 576,72	1,54

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Automobiles			6 694 296,09	3,03
ANHUI JIANGHUAI AUTOMOBILE SERIE A	CNY	91 200	523 950,44	0,24
BYD COMPANY LTD	CNY	72 900	2 998 597,33	1,36
CHONG QING CHANGAN AUTOMOBILE A	CNY	321 346	598 253,56	0,27
CHONGQING SOKON INDUSTRY GROUP CO LTD	CNY	60 800	995 441,87	0,45
FAW JIEFANG GROUP CO LTD	CNY	106 100	128 162,21	0,06
GREAT WALL MOTOR CO LTD-A	CNY	105 200	386 538,45	0,17
GUANGZHOU AUTOMOBILE GROUP-A	CNY	179 000	200 650,98	0,09
SAIC MOTOR CORPORATION LTD-A	CNY	322 171	581 709,91	0,26
ZHENGZHOU YUTONG BUS -A-	CNY	82 900	280 991,34	0,13
Banques			26 144 054,73	11,85
AGRICUL BANK OF CHINA A	CNY	3 426 800	2 274 004,75	1,03
BANK OF BEIJING CO LTD -A	CNY	851 100	674 637,54	0,31
BANK OF CHANGSHA CO LTD A	CNY	143 200	171 168,59	0,08
BANK OF CHENGDU CO LTD	CNY	153 500	331 642,80	0,15
BANK OF CHINA LTD	CNY	1 414 000	956 176,17	0,43
BANK OF COMMUNICATIONS CO-A	CNY	1 580 000	1 576 043,34	0,72
BANK OF HANGZHOU CO LTD	CNY	238 700	463 478,91	0,21
BANK OF JIANGSU CO LTD	CNY	738 680	913 006,18	0,41
BANK OF NANJING -A-	CNY	416 376	598 757,58	0,27
BANK OF NINGBO CO LTD -A	CNY	265 844	952 553,16	0,43
BANK OF SHANGHAI	CNY	571 885	621 801,66	0,28
BANK OF SUZHOU CO LTD	CNY	128 300	137 518,61	0,06
CHINA CONSTRUCTION BANK	CNY	386 200	429 661,98	0,20
CHINA EVERBRIGHT BANK CO-A	CNY	1 868 000	904 143,65	0,41
CHINA MERCHT BK -A-	CNY	830 381	4 352 369,31	1,97
CHINA MINSHENG BANKING-A	CNY	1 427 432	756 987,48	0,34
CHINA ZHESHANG BANK CO LTD	CNY	867 260	345 548,59	0,16
CHONGQING RURAL COMMERCIAL BANK CO LTD	CNY	369 200	288 508,33	0,13
CNPC CAPITAL CO LTD	CNY	339 300	420 325,78	0,19
HUAXIA BANK CO LTD-A	CNY	533 860	529 527,19	0,24
INDUSTRIAL & COMMERCIAL BANK A	CNY	2 532 300	2 145 821,35	0,97
INDUSTRIAL BANK	CNY	836 200	2 144 508,75	0,97
PING AN BANK CO LTD-A	CNY	781 173	1 247 185,22	0,57
POSTAL SAVINGS BANK OF CHINA	CNY	1 170 500	855 560,27	0,39
PUDONG DEVL BK -A-	CNY	1 181 480	1 631 033,72	0,74
SHANGHAI RURAL COMMERCIAL BANK CO LTD	CNY	388 200	422 083,82	0,19
Biotechnologie			1 819 558,76	0,82
ASYMCHM LABORATIES TIANJIN CO LTD	CNY	15 100	175 640,77	0,08

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BEIJING TIANTAN BIOLOGICAL A	CNY	82 520	249 487,02	0,11
CHONGQING ZHIFEI BIOLOGICAL PRODUCTS CO LTD	CNY	99 950	397 957,47	0,18
HUALAN BIOLOGICAL ENGINEER A	CNY	63 925	147 798,29	0,07
IMEIK TECHNOLOGY DEVELOPMENT CO LTD	CNY	11 457	341 981,30	0,15
PHARMARON BEIJING CO LTD A	CNY	54 200	221 807,99	0,10
SHANGHAI RAAS BLOOD SHS A	CNY	275 900	284 885,92	0,13
Boissons			148 256,21	0,07
HEBEI YANGYUAN ZHIHUI BEVERAGE CO LTD	CNY	51 100	148 256,21	0,07
Boissons non alcoolisées			538 175,44	0,24
EASTROC BEVERAGE GROUP CO LTD	CNY	18 080	538 175,44	0,24
Brasseurs			323 093,97	0,15
BEIJING YANJING BREWERY A	CNY	117 675	167 568,24	0,08
CHONGQING BREWERY -A-	CNY	19 100	155 525,73	0,07
Charbon			5 076 502,38	2,30
CHINA SHENHUA ENERGY COMPANY -A- LTD	CNY	265 500	1 491 420,34	0,67
HUOLINHE OPENCUT COAL INDUSTRY CORPORATION	CNY	93 600	263 682,33	0,12
NINGXIA BAOFENG ENERGY GROUP CO LTD	CNY	285 700	637 708,03	0,29
PINGDINGSHAN TIAN AN COALMING A	CNY	101 300	144 108,26	0,06
SHAANXI COAL INDUSTRY COMPANY LIMITED A	CNY	390 300	1 351 403,92	0,61
SHANXI COAL INTERNATIONAL -A	CNY	68 000	126 691,79	0,06
SHANXI COKING COAL ENERGY GROUP CO LTD	CNY	210 600	243 164,22	0,11
SHANXI LU'AN ENVIRONMENTAL-A	CNY	124 900	255 833,12	0,12
YANGQUAN COAL INDUSTRY GRP-A	CNY	143 400	150 484,66	0,07
YANZHOU ENERGY GROUP COMPANY LIMITED	CNY	190 325	412 005,71	0,19
Chemins de fer			2 172 756,68	0,98
BEIJING SHANGHAI HIGH SPEED RAILWAY CO LTD A	CNY	1 976 700	1 505 851,20	0,68
DAQIN RAILWAY -A-	CNY	730 200	666 905,48	0,30
Chimie			1 354 140,18	0,61
LB GROUP CO LTD	CNY	99 800	263 786,71	0,12
SDIC POWER HOLDINGS CO LTD	CNY	290 300	619 466,35	0,28
TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC SHS A	CNY	61 700	311 189,92	0,14
WEIHAI GUANGWEI COMPOSITES CO LTD A	CNY	32 560	159 697,20	0,07
Chimie de base			3 643 502,10	1,65
CATHAY BIOTECH INC	CNY	20 159	132 925,50	0,06
CHINA JUSHI CO LTD	CNY	167 088	264 889,76	0,12
ENN ECOLOGICAL HOLDINGS CO LTD	CNY	106 900	275 054,34	0,12
HENGYI PETROCHEMICAL	CNY	163 590	146 426,24	0,07
HOSHINE SILICO INDUSTRY CO LTD	CNY	33 200	274 855,96	0,12
INNER MONGOLIA YUAN XING ENERGY CO LTD	CNY	158 800	150 159,17	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
JIANGSU YANGNONG CHEMICAL A	CNY	15 930	129 154,62	0,06
RONGSHENG PETRO CHEMICAL-A	CNY	422 700	559 223,49	0,25
SATELLITE CHEMICAL CO LTD	CNY	141 869	376 374,77	0,17
WANHUA CHEMICAL GROUP CO LTD	CNY	126 401	1 334 438,25	0,61
Chimie de spécialité			4 153 630,97	1,88
CNGR ADVANCED MAT CO LTD	CNY	40 560	218 680,37	0,10
FLAT GLASS GROUP CO LTD	CNY	81 767	329 805,11	0,15
GUANGZHOU TINCI MATERIALS TECHNOLOGY CO LTD	CNY	67 720	179 754,41	0,08
INNER MONGOLIA JUNZHENG ENERGY AND CHEMICAL GROUP CO LTD	CNY	301 700	179 889,46	0,08
JIANGSU YOKE TECHNOLOGY CO LTD A	CNY	21 200	189 727,35	0,09
MEIHUA HOLDINGS GROUP CO -A	CNY	99 500	131 915,66	0,06
NINGBO JOYSON ELECTRONIC CORP -A	CNY	59 960	140 313,40	0,06
QH SALT LAKE -A-	CNY	226 800	570 830,22	0,26
SD HUALU CHEMICALS A	CNY	89 491	287 763,32	0,13
SHENZHEN CAPCHEM TECHNOLOGY CO LTD	CNY	32 100	172 932,94	0,08
SUZHOU DONGSHAN PRECISION MANUFACTURING CO LTD	CNY	73 500	324 611,22	0,15
TONGKUN GROUP CO LTD-A	CNY	84 120	139 022,80	0,06
XINJIANG DAQO NEW ENERGY CO LTD	CNY	74 626	339 111,55	0,15
YUNNAN YUNTIANHUA CO-A	CNY	67 200	217 028,15	0,10
ZHEJIANG HUAFENG SPANDEX CO LTD	CNY	207 200	235 750,20	0,11
ZHEJIANG JUHUA CO-A	CNY	113 720	333 764,39	0,15
ZHEJIANG LONGSHENG GROUP C-A	CNY	115 300	162 730,42	0,07
Ciment			581 697,17	0,26
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD -A-	CNY	155 000	581 697,17	0,26
Compagnies aériennes			2 035 685,04	0,92
AIR CHINA LTD-A	CNY	446 100	458 751,68	0,21
CHINA EASTERN AIRLINES CO-A	CNY	714 500	384 923,94	0,17
CHINA SOUTHERN AIRLINE -A-	CNY	425 300	367 550,96	0,17
HAINAN AIRLINES HOLDING CO LTD	CNY	1 775 800	343 806,91	0,16
JUNEYAO AIRLINES CO LTD-A	CNY	92 500	165 460,14	0,07
SPRING AIRLINES CO LTD-A	CNY	40 900	315 191,41	0,14
Composants électriques			965 862,08	0,44
GINLONG TECHNOLOGIES CO LTD	CNY	13 950	140 853,35	0,06
GONEO GROUP CO LTD	CNY	27 180	277 716,21	0,13
NINGBO DEYE TECHNOLOGY CO LTD	CNY	24 108	319 958,60	0,15
NINGBO ORIENT WIRES AND CABLES CO LTD	CNY	28 700	227 333,92	0,10
Composants et équipements électriques			8 331 299,77	3,78
BOE TECHNOLOGIE GROUP CO LT-A	CNY	1 450 500	950 333,59	0,43

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CAMBRICON TECHNOLOGIES CORPORATION LIMITED	CNY	16 769	1 067 140,69	0,48
CHAOZHOU THREE -CIRCLE GROUP CO LTD	CNY	80 718	420 924,71	0,19
CHINA XD ELECTRIC CO LTD-A	CNY	215 800	249 773,79	0,11
EVERDISPLAY OPTRONICS SHANGHAI CO LTD	CNY	397 252	140 445,59	0,07
GOTION HIGH TECH CO LTD SHS A	CNY	74 800	238 949,48	0,11
GUANGDONG SHENGYI SCI TECH A	CNY	99 045	285 691,38	0,13
HUMANWELL HEALTHCARE(GP)CO LTD	CNY	58 400	176 563,77	0,08
NAURA TECHNOLOGY GROUP CO LTD	CNY	21 000	1 155 996,60	0,53
NINGBO SANXING MEDICAL ELCTRIC CO LTD	CNY	58 900	254 842,07	0,12
OFLIM GROUP CO LTD	CNY	142 200	351 916,51	0,16
SHENERGY COMPANY LIMITED-A	CNY	204 300	247 068,34	0,11
SHENNAN CIRCUITS CO LTD	CNY	21 384	315 186,65	0,14
SIEYUAN ELECTRIC CO LTD-A	CNY	32 600	349 423,76	0,16
SUZHOU MAXWELL TECHNOLOGIES CO LTD SHS A	CNY	9 584	155 702,95	0,07
TBEA CO LTD	CNY	210 920	417 824,52	0,19
UNIGROUP GUOZIN CO LTD	CNY	35 519	333 770,03	0,15
VICTORY GIANT TECHNOLOGY CO LTD-A	CNY	37 100	234 378,26	0,11
ZHEJIANG CHINT ELECTRICS-A	CNY	89 760	293 917,31	0,13
ZHUHAI GREE ELECTRIC APPLIANCES INC	CNY	113 300	691 449,77	0,31
Construction lourde			3 578 557,66	1,62
CHINA NATIONAL CHEMICAL ENGINEERING A	CNY	255 100	289 534,59	0,13
CHINA RAILWAY GROUP LIMITED A	CNY	826 900	743 622,44	0,34
CHINA STATE CEC LTD	CNY	1 675 300	1 414 915,64	0,64
METALLURGICAL CORP OF CHIN-A	CNY	752 100	352 422,42	0,16
POWER CONS CORP A	CNY	665 600	513 591,08	0,23
SICHUAN ROAD AND BRIDGE CO LTD	CNY	246 420	264 471,49	0,12
Conteneurs et emballages			577 208,02	0,26
RANGE INTELLIGENT COMPUTING TECHNOLOGY GROUP COMPANY LTD	CNY	59 900	269 673,34	0,12
SHENZHEN YUTO PACKAGING TECJNOLOGY CO LTD	CNY	30 900	110 501,91	0,05
YUNNAN ENERGY NEW MATERIAL CO LTD	CNY	39 450	197 032,77	0,09
Cuivre			254 766,88	0,12
TONGLING NONFERROUS METALS-A	CNY	534 100	254 766,88	0,12
Distillateurs et viticulteurs			18 275 828,95	8,28
ANHUI KOUZI DISTILLERY CO LTD	CNY	20 500	111 504,18	0,05
ANHUI YINGJIA DISTILLERY CO LTD	CNY	24 400	206 007,71	0,09
GUJING DISTILERY	CNY	15 653	413 754,76	0,19
JIANGSU KING LUCK BREWERY JOINT STOCK CO LTD	CNY	47 100	290 218,24	0,13
JIANGSU YANGHE BREWERY -A	CNY	60 600	683 464,75	0,31

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	CNY	50 578	10 840 936,07	4,91
LUZHOU LAOJIAO CO LTD	CNY	59 300	1 127 372,68	0,51
SHANXI XINGHUACUN FEN WINE FACTORY CO LTD	CNY	49 120	1 384 457,93	0,63
WULIANGYE YIBIN CO LTD	CNY	156 223	3 218 112,63	1,46
Distributeurs diversifiés			512 789,71	0,23
HAPPIGO HOME SHOPPING CO LTD	CNY	78 074	274 710,61	0,12
HNA INFRASTRUCTURE INVEST INVESTMENT GROUP CO LTD	CNY	482 100	238 079,10	0,11
Distributeurs Produits pharmaceutiques			139 646,40	0,06
YIFENG PHARMACY CHAIN CO L SHS A	CNY	41 946	139 646,40	0,06
Distributeurs spécialisés			748 315,43	0,34
CHINA TOURISM GROUP DUTY FREE COOPERATION LIMITED	CNY	78 636	748 315,43	0,34
Divertissement			165 642,38	0,08
WANDA FILM HOLDING CO LTD	CNY	97 900	165 642,38	0,08
Divertissement électronique			293 854,40	0,13
KUNLUN TECH CO LTD	CNY	51 400	293 854,40	0,13
Eau			467 034,54	0,21
GD POWER DEVELOPMENT CO -A	CNY	687 800	467 034,54	0,21
Édition			2 217 385,45	1,00
EAST MONEY INFORMATION CO LTD A	CNY	635 390	2 067 200,46	0,93
JIANGSU PHOENIX PUBLISHING & MEDIA CORP	CNY	106 200	150 184,99	0,07
Électricité alternative			5 238 980,27	2,37
CHINA THREE GORGES RENEWABLES GROUP CO LTD	CNY	1 152 100	767 759,60	0,35
CHINA YANGTZE POWER CO LTD	CNY	984 903	3 810 914,37	1,72
HUANENG LANCIANG RIVER HYDROPOWER INC	CNY	227 500	310 552,99	0,14
ZHEJIANG ZHENENG ELECTRIC-A	CNY	424 700	349 753,31	0,16
Électricité conventionnelle			2 834 621,94	1,28
CGN POWER CO LTD	CNY	662 900	375 725,66	0,17
CHINA NATIONAL NUCLEAR POWER CO LTD	CNY	760 100	1 072 778,80	0,48
DATANG INTL POWER GEN CO-A	CNY	517 500	214 177,50	0,10
HUANENG POWER INTL 'A' CNY1	CNY	386 100	393 258,29	0,18
SHANGHAI ELECTRIC POWER CO LIMITED	CNY	117 600	157 397,26	0,07
SHENZHEN ENERGY GROUP CO L-A	CNY	193 580	181 145,60	0,08
SICHUAN CHUANTOU ENERGY CO-A	CNY	187 410	440 138,83	0,20
Électronique grand public			582 982,55	0,26
TCL TECHNOLOGY GROUP CORPORATION	CNY	784 040	582 982,55	0,26
Équipement électronique: autres			247 043,03	0,11
ZHUZHOU CRRC TIMES ELECTRIC CO LTD	CNY	36 277	247 043,03	0,11

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipement ferroviaire			263 839,92	0,12
CHINA RAILWAY SIGNAL COMMUNICATION CORPORATION LTD	CNY	299 938	263 839,92	0,12
Équipements de loisirs			644 383,26	0,29
GOERTEK INC -A	CNY	142 700	469 470,48	0,21
OPPEIN HOME GROUP INC	CNY	17 760	174 912,78	0,08
Équipements de technologie de production			465 779,32	0,21
ACM RESEARCH SHANGHAI INC	CNY	12 500	186 960,31	0,08
ZHEJIANG JINGSHENG MECHANICAL ELECTRICAL CO LTD	CNY	55 205	278 819,01	0,13
Équipements de télécommunications			587 817,04	0,27
SHENZHEN TRANSSION HOLDING CO LTD	CNY	43 873	587 817,04	0,27
ACCELINK TECHNOLOGIES CO LTD	CNY	35 400	226 121,77	0,10
EOPOLINK TECHNOLOGY INC LTD	CNY	27 500	502 209,67	0,23
GUANGZHOU HAIGE COMMUNICAT-A	CNY	84 900	134 713,70	0,06
HENGTONG OPTIC-ELECTRIC CO LTD	CNY	104 300	253 292,80	0,12
JOIN IN HOLDING CO LTD SHS A	CNY	53 400	327 913,48	0,15
JS ZHONGTIAN TEC-A-	CNY	141 806	313 340,57	0,14
LUXSHARE PRECISION INDUSTR-A	CNY	286 511	1 697 074,85	0,77
SUZHOU TFC OPTICAL COMMUNICATIONS CO LTD A	CNY	23 140	416 515,80	0,19
WILL SEMICONDUCTOR CO LTD SHANGHAI -A	CNY	47 515	715 273,15	0,32
YEALINK NETWORK TECHNOLOGY CORP LTD	CNY	52 810	288 208,80	0,13
ZTE CORPORATION A	CNY	159 000	675 451,96	0,31
Équipements électroniques			2 420 564,62	1,10
GRG BANKING EQUIPMENT	CNY	109 400	189 090,41	0,09
HISENSE VISUAL TECHNOLOGY CO LTD	CNY	52 000	162 904,67	0,08
HUAGONG TECH CO LTD SHS A	CNY	35 800	197 788,12	0,09
HUIZHOU DESAY SV AUTOMOTIVE CO LTD A	CNY	21 000	359 052,19	0,16
NARI TECHNOLOGY DEVELOPMEN-A	CNY	323 314	1 177 526,44	0,53
USI A	CNY	63 900	133 396,75	0,06
WUHAN GUIDE INFRARED SHS -A-	CNY	161 548	200 806,04	0,09
Équipements électroniques et électriques			320 134,70	0,15
ZHEJIANG DAHUA TECHNOLOGY-A	CNY	138 800	320 134,70	0,15
Équipements et services pétroliers			300 488,38	0,14
CNOOC ENERGY TECHNOLOGY AND SERVICES LIMITED A	CNY	282 900	173 045,74	0,08
OFFSHORE OIL ENG-A-	CNY	167 600	127 442,64	0,06
Équipements médicaux			2 859 416,68	1,30
AUTOBIO DIAGNOSTICS CO LTD A	CNY	24 300	153 378,23	0,07
JGSU YUYUE MEDICAL EQUIPMENT AND SUPPLY SHS A	CNY	41 841	199 054,19	0,09

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
LEPU MEDICAL TECHNOLOGY (BEIJING) CO LTD	CNY	80 802	136 373,25	0,06
SHANGHAI UNITED IMAGING HEALTHCARE CO LTD	CNY	31 816	545 364,88	0,25
SZ MINDRAY BIO MEDICAL ELECTRONICS CO LTD	CNY	48 800	1 825 246,13	0,83
Expert en finance			1 480 413,45	0,67
BLOOMAGE BIO TECHNOLOGY CORPORATION LTD	CNY	20 707	173 956,41	0,08
CHINA INTERNATIONAL CAPITAL CORPORATION LTD	CNY	98 100	487 482,50	0,22
GUOYUAN SECURITIES CO. LTD	CNY	182 610	217 251,05	0,10
ORIENT SECURITIES CO LTD	CNY	300 640	444 558,42	0,20
SOUTHWEST SECURITIES CO.LTD. A	CNY	232 900	157 165,07	0,07
Exploration et production			191 325,58	0,09
WINTIME ENERGY GROUP CO LTD	CNY	974 100	191 325,58	0,09
Fer et acier			2 189 043,92	0,99
BAOSHAN IRON AND STEEL S.A	CNY	890 428	814 493,97	0,37
CITIC PACIFIC SPECIAL STEEL GROUP CO LTD	CNY	123 200	208 967,37	0,09
HUNAN VALIN STEEL CO LTD	CNY	280 820	184 774,63	0,08
INNER MONGOLIAN BAOTOU STE-A	CNY	1 895 680	454 781,31	0,21
NANJING IRON & STEEL CO-A	CNY	268 300	163 362,31	0,07
PANGANG GROUP STEEL VANADI-A	CNY	414 800	167 599,49	0,08
WESTERN SUP TECH CO LTD	CNY	27 653	195 064,84	0,09
Fournisseurs industriels			771 699,77	0,35
LENS TECHNOLOGY CO LTD-A	CNY	193 200	611 216,59	0,28
XIAMEN C & D -A-	CNY	123 000	160 483,18	0,07
Fournitures médicales			757 593,35	0,34
BEIJING WANTAI BIOLOGICAL PHARMACY ENTERPRISE CO A	CNY	44 175	442 379,07	0,20
SZ NEW INDUSTRIES BIOMEDICAL ENGINEERING CO LTD	CNY	32 800	315 214,28	0,14
Gestionnaires d'actifs			678 303,17	0,31
SHENWAN HONGYUAN GROUP CO LTD	CNY	907 100	678 303,17	0,31
Habillement et accessoires			970 260,98	0,44
HLA GROUP CORP LTD	CNY	207 200	165 403,04	0,07
SDIC CAPITAL CO LTD	CNY	268 900	299 161,33	0,14
YOUNGOR FASHION CO LTD	CNY	165 940	174 836,66	0,08
YTO EXPRESS GROUP CO LTD	CNY	143 800	330 859,95	0,15
Industries diversifiées			1 480 795,72	0,67
AECC AVIATION-A RG REGISTERED SHS -A-	CNY	103 500	620 896,93	0,28
SANAN OPTOELECTRONICS CO L-A	CNY	208 300	401 821,75	0,18
WUS PRINTED CIRCUIT KUNSHAN CO LTD	CNY	79 890	458 077,04	0,21
Ingénierie industrielle			701 077,50	0,32
NINESTAR CORPORATION	CNY	51 700	204 541,35	0,09

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
XCMG CONSTRUCTION MACHIN-A	CNY	455 500	496 536,15	0,23
Internet			1 199 691,33	0,54
HITHINK ROYALFLUSH INFORMATION NETWORK CO LTD —SHS -A-	CNY	21 649	622 725,60	0,28
IFLYTEK CO LTD - A	CNY	89 500	576 965,73	0,26
Logiciels			2 360 278,23	1,07
BEIJING KINGSOFT OFFICE SOFTWARE INC A	CNY	18 618	672 670,41	0,31
CHINA NATIONAL SOFTWARE AND SERVICE CO LTD	CNY	37 950	242 250,48	0,11
EMPYREAN TECHNOLOGY CO LTD	CNY	16 500	230 907,65	0,10
HUNDSUN TECHNOLOGIES INC	CNY	76 551	287 931,48	0,13
ISOFTSTONE INFORMATION TECHNOLOGY GROUP CO LTD	CNY	40 450	385 554,29	0,17
SHANGHAI BAOSIGHT SOFTWARE CO LTD	CNY	91 051	343 364,55	0,16
YONYOU NETWORK TECHNOLOGY	CNY	123 549	197 599,37	0,09
Matériaux diversifiés			419 847,01	0,19
HUAIBEI MINING HOLDINGS CO LTD	CNY	112 400	243 633,08	0,11
SHANGHAI PUTAILAI NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNY	74 719	176 213,93	0,08
Matériaux et accessoires de construction			534 862,49	0,24
BEIJING ORIENTAL YUHONG WATERPROOF TECHNOLOGY CO LTD	CNY	43 500	89 040,18	0,04
BEIJNG NEW BUILDING SHS -A-	CNY	71 200	310 957,18	0,14
ZHEJIANG WEIXING NEW BUILDING MATERIALS CO LTD	CNY	64 560	134 865,13	0,06
Matériel de production d'énergie renouvelable			2 456 421,31	1,11
GOLDWIND SCIENCE AND TECHNOLOGY CO LTD	CNY	144 100	219 955,26	0,10
JA SOLAR TECHNOLOGY CO LTD	CNY	140 452	380 694,43	0,17
JINKO SOLAR CO LTD	CNY	384 793	511 232,68	0,23
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	CNY	83 420	1 060 561,14	0,48
TRINA SOLAR LTD	CNY	80 869	283 977,80	0,13
Matériels informatiques			1 723 918,11	0,78
CHINA GREATWALL TECHNOLOGY GROUP CO LTD SHS -A-	CNY	138 700	308 812,49	0,14
FOCUS MEDIA A SHS	CNY	559 000	564 658,37	0,26
IEIT SYSTEMS CO LTD	CNY	61 972	406 721,56	0,18
UNISPLENDOUR CORPOATION LTD - A	CNY	120 488	443 725,69	0,20
Métaux non ferreux			2 132 490,93	0,97
GANFENG LITHIUM GROUP CO LTD	CNY	60 000	286 032,97	0,13
JIANGXI COPPER CO LTD-A	CNY	86 400	263 763,14	0,12
JINDUICHENG MOLYBDENUM CO -A	CNY	134 700	202 772,37	0,09
LINGYI ITECH GUANGDONG COMPANY	CNY	262 500	332 182,93	0,15
WESTERN MINING A	CNY	99 500	246 940,53	0,11

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
XIAMEN TUNGSTEN CO LTD A	CNY	63 260	172 530,91	0,08
YUNNAN CHIHONG ZINC GERMAN A	CNY	227 200	184 237,33	0,09
YUNNAN TIN CO LTD A	CNY	62 900	135 015,47	0,06
ZHEJIANG HUAYOU COBALT CO -A	CNY	70 892	309 015,28	0,14
Mines aurifères			3 034 326,96	1,38
CHIFENG JILONG GOLD MINING-A	CNY	58 500	155 937,63	0,07
SHANDONG GOLD MINING CO LT-A	CNY	139 776	517 699,81	0,24
ZHONGJIN GOLD CORP-A	CNY	202 400	404 922,12	0,18
ZIJIN MINING GROUP CO LTD-A	CNY	828 800	1 955 767,40	0,89
Outillage : agriculture			217 459,13	0,10
TIANSHAN ALUMINUM GROUP CO LTD	CNY	187 200	217 459,13	0,10
Outillage: construction et manutention			874 625,63	0,40
SANY HEAVY INDUSTRY -A-	CNY	341 600	874 625,63	0,40
Outillage : moteurs			928 049,88	0,42
CHINA CSSC HOLDINGS A	CNY	180 000	928 049,88	0,42
Outillage : outils			205 837,67	0,09
HANGZHOU GREAT STAR INDUSTRIAL CO LTD	CNY	51 300	205 837,67	0,09
Outillage industriel			4 533 293,30	2,05
360 SECURITY TECHNOLOGY INC	CNY	298 300	404 688,81	0,18
CHINA SINOMA INTERNATIONAL ENG	CNY	91 800	133 040,68	0,06
DONGFANG ELECTRIC CORP A	CNY	117 119	259 119,75	0,12
HUBEI JUMPCAN PHARMACEUTICAL CO LTD	CNY	37 800	160 207,92	0,07
JIANGSU HENGLI HYDRAULIC CO LTD	CNY	55 964	405 527,72	0,18
SHANGHAI ELECTRIC GRP CO LTD	CNY	533 200	673 246,52	0,30
SHENZHEN INOVANCE TECHNOLOGY CO LTD	CNY	52 350	406 954,92	0,18
SUPCON TECHNOLOGY CO LTD	CNY	28 625	193 447,72	0,09
TIAN DI SCIENCE & TECHNOLO-A	CNY	171 500	147 972,40	0,07
WEICHAI POWER -A-	CNY	261 900	490 521,71	0,22
ZHEJIANG DINGLI MACHINERY CO LTD	CNY	17 320	123 196,20	0,06
ZHEJIANG SANHUA INTELLIGENT CO SHS -A-	CNY	78 600	241 274,45	0,11
ZHONGJI INNOLIGHT CO LTD	CNY	44 560	894 094,50	0,41
Papiers			185 078,82	0,08
SHANDONG SUNPAPER CO LTD	CNY	101 400	185 078,82	0,08
Participation et promotion immobilières			2 176 947,63	0,99
BAIC BLUEPARK NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNY	203 000	234 673,86	0,11
CHINA MERCHANTS SHEKOU INDUSTRIAL ZONE HOLDINGS CO LTD	CNY	350 800	555 641,91	0,25
CHINA VANKE A	CNY	391 405	509 584,04	0,23
POLY DEVELOPMENTS AND HOLDINGS GROUP CO LTD	CNY	481 800	730 015,40	0,33

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SHANGHAI LINGANG HOLDINGS CORP LTD-A	CNY	92 500	147 032,42	0,07
Pharmacie			7 467 019,02	3,38
BEIJING TONGRENTANG CO-A	CNY	57 300	318 340,05	0,14
CHANGCHUN HI & NEW	CNY	17 100	250 411,85	0,11
CHINA RESOURCES SANJIU MED A	CNY	53 649	338 700,32	0,15
DONG-E E-JIAO-A CO LTD	CNY	23 300	192 405,57	0,09
GUANGZHOU BAIYUNSHAN PHARMACEUTICAL -A-	CNY	51 100	200 160,23	0,09
HUANDONG MEDECINE CO LTD-A	CNY	73 880	342 147,90	0,16
JIANGSU HENGRUI MEDICINE C A	CNY	256 810	1 678 956,00	0,76
JIANGSU NHWA PHARMACEUTICAL CO LTD	CNY	34 900	129 702,65	0,06
JOINTOWN PHARMACEUTICAL-A	CNY	210 561	152 724,93	0,07
LIVZON PHARMACEUTICAL GROUP -A	CNY	26 368	135 468,09	0,06
NATIONALE MEDICINE	CNY	28 700	127 075,07	0,06
PIENTZEHUANG A SHARE	CNY	24 300	798 937,30	0,36
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTI-A	CNY	91 200	340 343,88	0,15
SHANGHAI PHARMACEUTICAL A	CNY	117 300	318 434,75	0,14
SHENZHEN SALUBRIS	CNY	47 300	213 677,35	0,10
SHIJIAZHUANG YILING PHARMA-A	CNY	71 820	171 291,49	0,08
SICHUAN KELUN PHARMACEUTIC A	CNY	66 900	300 906,18	0,14
WUXI APPTEC CO LTD	CNY	101 595	741 168,83	0,34
YUNNAN BAIYAO GROUP CO LTD A	CNY	69 060	552 840,45	0,25
ZHEJIANG HUAHAI A SHARE	CNY	63 030	163 326,13	0,07
Pièces détachées d'automobiles			9 018 747,68	4,09
37 INTERACTIVE ENTERTAINMENT NETWORK TECHNOLOGY GROUP CO LTD	CNY	95 300	218 333,59	0,10
BETHEL AUTOMATIVE SAFETY SYSTEMS CO A	CNY	25 360	172 734,84	0,08
CHANGZHOU XINGYU AUTOMOTIVE LIGHTING SYSTEMS CO LTD	CNY	11 900	229 223,41	0,10
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	CNY	177 066	6 110 495,69	2,77
FUYAO GROUP GLASSIndustr-A	CNY	78 000	623 859,96	0,28
HUAYU AUTOMOTIVE SYSTEMS -A	CNY	117 700	249 341,68	0,11
KUANG CHI TECHNOLOGIES CO LTD	CNY	89 700	534 838,72	0,24
NINGBO TUOPU GROUP CO LTD	CNY	70 415	430 026,60	0,20
ZHEJIANG CENTURY HUATONG GROUP CO LTD	CNY	297 600	197 068,13	0,09
ZHEJIANG WANFENG AUTO WHEEL CO LTD A	CNY	87 100	252 825,06	0,12
Plastiques			288 316,78	0,13
HANGZHOU FIRST APPLIED MATERIAL CO LTD	CNY	110 251	288 316,78	0,13
Pneus			1 188 885,04	0,54
HENGLI PETROCHEMICAL CO LTD	CNY	272 720	525 708,73	0,24
SAILUN JINYU GROUP CO LTD	CNY	138 500	281 941,27	0,13

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SHANDONG HIMILE MECHANICAL SCIENCE ANE TECH CO LTD	CNY	33 400	213 159,10	0,10
SHANDONG LINGLONG TYRE CO LTD	CNY	61 500	168 075,94	0,07
Prestataires de soins de santé			899 545,44	0,41
AIER EYE HOSPITAL GROUP CO LTD	CNY	375 486	763 314,66	0,35
HZ TIGERMED CON —SHS -A-	CNY	15 450	136 230,78	0,06
Produits alimentaires			4 428 530,34	2,01
ANGEL YEAST CO LTD-A	CNY	37 700	192 312,14	0,09
ANJOY FOODS GROUP CO LTD	CNY	12 200	146 546,86	0,07
BY-HEALTH CO LTD	CNY	71 008	126 916,53	0,06
CSPC INNOVATION PHARMACEUTICAL CO LTD	CNY	51 820	185 241,50	0,08
FOSHAN HAITIAN FLAVOURING AND FOOD COMPANY LTD	CNY	188 147	1 155 354,64	0,52
INNER MONGOLIA YILI INDUSTRIAL GROUP CO LTD	CNY	256 260	1 003 418,55	0,45
SHUANGHUI INVT -A-	CNY	144 698	505 073,26	0,23
WENS FOODSTUFF GROUP CO LTD	CNY	267 760	700 217,69	0,32
ZHEJIANG NHU CO LTD-A	CNY	130 168	413 449,17	0,19
Produits ménagers durables			2 235 902,27	1,01
BEIJING ROBOROCK TECHNOLOGY CO LTD	CNY	7 691	254 214,06	0,11
ECOVAS ROBOTICS CO LTD	CNY	24 100	176 662,68	0,08
MIDEA GROUP CO	CNY	140 500	1 407 789,23	0,64
ZAMGGE MINING	CNY	58 000	233 778,78	0,11
ZHEJIANG SUPOR CO LTD	CNY	22 273	163 457,52	0,07
Produits ménagers non durables			945 641,63	0,43
EVE ENRGY CO LTD	CNY	78 919	537 541,84	0,25
SHANGHAI M&G STATIONERY INC	CNY	39 700	161 521,36	0,07
SUNWODA ELECTRONIC CO LTD-A	CNY	77 700	246 578,43	0,11
Produits textiles			309 060,25	0,14
JIANGSU EASTERN SHENGHONG CO LTD	CNY	278 500	309 060,25	0,14
Semi conducteurs			9 015 585,51	4,09
ADVANCED MICRO FABRICATION EQUIPMENT INC CHINA	CNY	24 098	650 571,82	0,30
AMLOGIC SHANGAI CO LTD	CNY	15 801	154 377,78	0,07
ANKER INNOVATIONS TECHNOLOGU CO	CNY	22 280	250 592,77	0,11
AVARY HOLDING CO LIMITED A	CNY	96 800	509 677,42	0,23
CHINA RESOURCES MICROELECTRONICS LTD	CNY	55 759	394 263,87	0,18
GALAXYCORE INC	CNY	93 166	201 158,11	0,09
GIGA DEVICE SEMICONDUCTOR INC	CNY	28 144	356 032,27	0,16
HANGZHOU SILAN MICROELECTRONICS CO LTD	CNY	71 500	311 665,52	0,14
HWATSING TECHNOLOGY CO LTD	CNY	10 241	275 857,67	0,13

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HYGON INFORMATION TECHNOLOGY CO LTD	CNY	93 561	1 685 656,15	0,76
INGENIC SEMICONDUCTOR CO LTD	CNY	17 100	174 842,07	0,08
JCET GROUP CO LTD	CNY	75 400	422 282,76	0,19
LONGI GREEN ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNY	295 622	818 701,09	0,37
MAXSCEND MICROELECTRONICS COMPANY LIMITED A	CNY	22 684	304 496,48	0,14
MONTAGE TECHNOLOGY CO LTD	CNY	47 656	457 381,55	0,21
NATIONAL SILICON INDUSTRY GROUP CO LTD	CNY	114 694	361 724,96	0,17
PIOTECH INC RG A	CNY	11 725	264 837,94	0,12
ROCKCHIP ELECTRONICS CO LTD	CNY	14 900	184 748,85	0,08
SG MICRO CORP	CNY	17 335	217 373,03	0,10
SHENZHEN GOODIX TECHNOLOGY-A	CNY	19 700	248 521,52	0,11
TCL ZHONGHUAN RENEWABLE ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNY	146 150	259 786,69	0,12
TIANSHUI HUATIAN TECHNOLOGY CO LTD	CNY	136 400	262 740,11	0,12
TONGFU MICROELECTRONICS CO LTD A	CNY	65 500	248 295,08	0,11
Services d'ingénierie et de passation de marchés			444 475,43	0,20
CHINA ENERGY ENGINEERING CORP LTD	CNY	1 353 912	444 475,43	0,20
Services d'investissements			10 735 530,87	4,87
BOC INTERNATIONAL LTD	CNY	98 000	159 487,09	0,07
CAITONG SECURITIES CO LTD	CNY	194 350	225 492,20	0,10
CHANGJIANG SECURITIES CO L-A	CNY	230 900	229 026,01	0,10
CHINA GALAXY SECURITIES CO LTD	CNY	291 600	595 648,93	0,27
CHINA GREAT WALL SECURITIES CO LTD A	CNY	168 900	202 598,97	0,09
CHINA MERCHANTS SECURITIES-A	CNY	298 730	806 353,31	0,37
CHINA SECURITIES CO LTD	CNY	174 300	622 583,00	0,28
CITIC SECURITIES -A-	CNY	492 940	1 944 692,08	0,88
DONGXING SECURITIES CO LTD-A	CNY	135 300	208 231,24	0,10
EVERBRIGHT SECURITIE CO -A	CNY	148 300	360 563,02	0,16
FOUNDER SECURITIES CO LTD	CNY	331 400	403 565,19	0,18
GF SECURITIES CO LTD-A	CNY	238 300	541 936,65	0,25
GUOLIAN SECURITIES CO LTD	CNY	92 400	159 836,70	0,07
GUOSEN SECURITIES CO LTD	CNY	258 000	418 426,33	0,19
GUOTAI JUNAN SECURITIES CO LTD	CNY	302 400	802 683,59	0,36
HAITONG SECURITIES CO LTD-A	CNY	388 600	642 773,66	0,29
HUATAI SECURITIES	CNY	294 235	727 759,88	0,33
INDUSTRIAL SECURITIES CO-A	CNY	322 570	295 966,93	0,14
NANJING SECURITIES CO LTD A	CNY	154 300	196 126,19	0,09
SINOLINK SECURITIES CO.LTD	CNY	155 400	199 486,53	0,09
SOOCHOW SECURITIES	CNY	207 457	236 915,77	0,11

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
WESTERN SECURITIES SHS -A-	CNY	186 634	214 706,94	0,10
ZHESHANG SECURITIES CO LTD	CNY	144 333	262 024,19	0,12
ZHONGTAI SECURITIES CO LTD	CNY	291 652	278 646,47	0,13
Services de livraison			1 214 892,91	0,55
S F HOLDING CO LTD	CNY	193 900	1 214 892,91	0,55
Services de transport			1 408 084,41	0,64
CHINA MERCHANTS EXPRESSWAY NETWORK TECHNOLOGY HOLDINGS CO LT	CNY	215 800	351 802,59	0,16
COSCO SHIPPING ENERGY TRANSPORTATION CO LTD	CNY	143 900	264 266,38	0,12
DALIAN PORT PDA COMPANY LTD-A	CNY	786 100	169 840,00	0,08
GUANGZHOU BAIYUN INTERNATIONAL AIRPORT CO LTD	CNY	89 800	121 953,19	0,05
SHANGAI INTERNATIONAL PORT	CNY	294 300	245 668,06	0,11
SH INTL AIPORT -A-	CNY	51 900	254 554,19	0,12
Services informatiques			227 102,77	0,10
SHANGHAI BOCHU ELECTRONIC TECHNOLOGY CORPORATION LIMITED	CNY	8 578	227 102,77	0,10
Service traitement et d'élimination des déchets			414 159,54	0,19
GEM CO LTD SHS A	CNY	214 200	209 456,44	0,10
ZHEJIANG WEIMING ENVIRONMENT PROTECTION CO LTD-A	CNY	71 210	204 703,10	0,09
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 321 182,10	1,05
CHINA PETROLEUM & CHEMICAL-A	CNY	1 306 400	1 132 677,09	0,51
PETROCHINA CO LTD-A	CNY	869 000	987 520,83	0,45
YANTAI JEREH	CNY	42 700	200 984,18	0,09
Technologie Matériel et équipement			1 800 756,97	0,82
FOXCONN INDUSTRIAL INTERNET CO LTD	CNY	529 300	1 800 756,97	0,82
Télécommunications			151 925,20	0,07
BEIJING ENLIGHT MEDIA CO LTD	CNY	122 500	151 925,20	0,07
Télécommunications filaires			896 160,73	0,41
CHINA UNITED NETWORK-A	CNY	1 280 100	896 160,73	0,41
Transport maritime			1 514 931,50	0,69
CHINA MERCHANTS ENERGY	CNY	343 100	323 468,10	0,15
COSCO SHIPPING DEVELOPMENT CO LTD	CNY	378 700	140 793,51	0,06
COSCO SHIPPING HOLDINGS-A	CNY	513 650	1 050 669,89	0,48
Véhicules commerciaux et camions			291 442,03	0,13
CHANGSHA ZOOMLION HEAVY INDUST	CNY	298 900	291 442,03	0,13
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			2 694 512,97	1,22
Agriculture et pêche			151 371,88	0,07
HEILONGJIANG AGRI-A	CNY	69 700	151 371,88	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Brasseurs			281 597,83	0,13
TSINGATO BREWERY	CNY	29 900	281 597,83	0,13
Distributeurs diversifiés			310 175,45	0,14
ZJ COMMODITIES -A-	CNY	207 400	310 175,45	0,14
Électricité conventionnelle			287 615,63	0,13
HUDIAN POWER INTL-A-	CNY	355 300	287 615,63	0,13
Matériaux et accessoires de construction			294 973,39	0,13
XINJIANG GUANGHUI ENERGY CO CLASS A	CNY	274 840	294 973,39	0,13
Participation et promotion immobilières			225 726,98	0,10
SHANGHAI ZHANGJIANG HI-TECH	CNY	56 100	225 726,98	0,10
Véhicules commerciaux et camions			1 143 051,81	0,52
CRRC CORPORATION LTD	CNY	979 267	1 143 051,81	0,52
Total			219 891 120,63	99,65

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en USD (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI CHINA A 50 1124	14	-	2 555,00	743 120,00
Sous total		-	2 555,00	743 120,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	2 555,00	743 120,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en USD (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	219 891 120,63
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-2 555,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	869 566,89
Autres passifs (-)	-97 184,28
Total = actif net	220 660 948,24

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI China A UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011720911 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'Indice MSCI China A Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en US Dollars, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indice de Référence est représentatif de la performance du marché des « Actions A », à savoir, des titres émis par des sociétés de grande et moyenne capitalisation constituées en République Populaire de Chine à l'exclusion de Hong Kong et Macau, qui sont négociés sur les bourses de Shanghai et de Shenzhen et cotés en yuan chinois (« CNY »).

L'attention des investisseurs est attirée sur les risques spécifiques liés à l'investissement en République Populaire de Chine (« RPC ») tels que décrits plus en détails dans la section Profil de Risques du Prospectus.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage et à des cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$3 970	\$2 850
	Rendement annuel moyen	-60,3%	-22,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$5 850	\$6 510
	Rendement annuel moyen	-41,5%	-8,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$9 690	\$11 970
	Rendement annuel moyen	-3,1%	3,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$15 830	\$18 870
	Rendement annuel moyen	58,3%	13,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 29/05/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$43	\$260
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,11% avant déduction des coûts et de 3,66% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 USD
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,07 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	188 860 771,96	170 789 573,25
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	188 859 116,96	170 780 803,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 655,00	8 770,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	44 127,28	7 741,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	44 127,28	7 741,00
Comptes financiers	779 320,00	562 565,11
Liquidités	779 320,00	562 565,11
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	189 684 219,24	171 359 879,36

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Capitaux propres		
• Capital	206 813 560,99	180 720 407,30
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-21 288 805,12	-12 940 967,99
• Résultat de l'exercice	3 792 276,24	3 114 428,55
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	189 317 032,11	170 893 867,86
Instruments financiers	4 855,00	10 250,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 855,00	10 250,00
Autres opérations	-	-
Dettes	362 328,93	357 729,38
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	362 328,93	357 729,38
Comptes financiers	3,20	98 032,12
Concours bancaires courants	3,20	98 032,12
Emprunts	-	-
Total du passif	189 684 219,24	171 359 879,36

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	USD	USD
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	474 500,00	96 550,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	64 110,13	6 265,02
• Produits sur actions et valeurs assimilées	5 220 346,31	4 403 706,77
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	5 284 456,44	4 409 971,79
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-681,86	-2 822,14
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-681,86	-2 822,14
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 283 774,58	4 407 149,65
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-828 347,14	-814 763,89
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	4 455 427,44	3 592 385,76
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-663 151,20	-477 957,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	3 792 276,24	3 114 428,55

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les classes d'actions et parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les classes d'actions et parts d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés en Renminbi (RMB) est le fixing WM Reuters de 17h00 (CET) publié par Thomson Reuters le jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le délégataire de gestion financière.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent le Conseil d'Administration dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la partie statistique du document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.35% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'Actions Acc : Capitalisation des revenus.

Classe d'Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus-values nettes réalisées seront capitalisées.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Actif net en début d'exercice	170 893 867,86	228 681 041,44
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	64 145 939,71	82 005 393,90
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-34 455 977,02	-40 755 521,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 633 313,34	4 901 558,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 966 201,58	-14 837 859,76
Plus-values réalisées sur contrats financiers	125 805,00	60 095,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-134 300,00	-176 475,00
Frais de transaction	-118 865,05	-152 467,41
Différences de change	-4 015 720,44	-33 563 352,29
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 748 347,85	-58 971 687,06
- Différence d'estimation exercice N	-40 666 582,74	-44 414 930,59
- Différence d'estimation exercice N-1	-44 414 930,59	14 556 756,47
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	5 395,00	-10 250,00
- Différence d'estimation exercice N	-4 855,00	-10 250,00
- Différence d'estimation exercice N-1	-10 250,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 455 427,44	3 592 385,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	*121 006,82
Actif net en fin d'exercice	189 317 032,11	170 893 867,86

* Provision liée aux titres suspendus et à la valorisation CNHCNY sur la NAV du 31/10/2022.

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	474 500,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	779 320,00
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3,20
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	779 320,00	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3,20	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CNH	EUR	CNY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	188 859 116,96	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	9 965,29	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	15 155,91	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3,20
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	44 127,28
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	37 107,00
Débiteurs et créditeurs divers	7 020,28
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	362 328,93
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	347 173,02
Débiteurs et créditeurs divers	15 155,91
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Dist / FR0011720937	-	-	-	-
Action C-EUR / FR0011720903	-	-	-	-
Action Acc / FR0011720911	397 673	64 098 424,80	257 810	34 519 211,09
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist / FR0011720937		183 114,91		85 834,07
Action C-EUR / FR0011720903		-		-
Action Acc / FR0011720911		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist / FR0011720937		135 600,00		22 600,00
Action C-EUR / FR0011720903		-		-
Action Acc / FR0011720911		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist / FR0011720937		47 514,91		63 234,07
Action C-EUR / FR0011720903		-		-
Action Acc / FR0011720911		-		-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0011720911	0,35
<hr/>	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0011720911	-
<hr/>	
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
<hr/>	
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
<hr/>	
- Opc 2	-
<hr/>	
- Opc 3	-
<hr/>	
- Opc 4	-
<hr/>	

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	3 792 276,24	3 114 428,55
Total	3 792 276,24	3 114 428,55

Action Acc / FR0011720911	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 792 276,24	3 114 428,55
Total	3 792 276,24	3 114 428,55
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-21 288 805,12	-12 940 967,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-21 288 805,12	-12 940 967,99

Action Acc / FR0011720911	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-21 288 805,12	-12 940 967,99
Total	-21 288 805,12	-12 940 967,99
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 28 août 2014.

Devise					
USD	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	189 317 032,11	170 893 867,86	228 681 041,44	135 443 163,92	66 700 591,42
Action Acc / FR0011720911					
Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD					
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	1 398 020	1 258 157	1 089 330	752 289	493 757
Valeur liquidative	135,4179	135,8287	209,9281	180,0413	135,0878
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-12,51	-7,81	11,61	4,31	1,04

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
CNE100000F87	ACCELINK TECHNOLOGIES CO LTD	PROPRE	29 300,00	107 191,15	CNH	0,06
CNE100003MM9	ADVANCED MICRO FABRICATION EQUIPMENT INC CHINA	PROPRE	23 207,00	540 979,98	CNH	0,29
CNE000000RM5	AECC AERO ENGINE CONTROL CO LTD	PROPRE	52 000,00	146 962,57	CNH	0,08
CNE000000JW1	AECC AVIATION-A RG REGISTERED SHS - A-	PROPRE	100 100,00	481 957,54	CNH	0,25
CNE100000RJ0	AGRICUL BANK OF CHINA A	PROPRE	3 184 100,00	1 556 920,48	CNH	0,82
CNE100000GR6	AIER EYE HOSPITAL GROUP CO LTD	PROPRE	349 686,00	872 071,06	CNH	0,46
CNE1000051B1	AIMA TECHNOLOGY GROUP CO LTD	PROPRE	32 000,00	122 473,35	CNH	0,06
CNE000001NN0	AIR CHINA LTD-A	PROPRE	437 200,00	477 573,04	CNH	0,25
CNE1000000T0	ALUMINUM CORP OF CHINA LTD-A	PROPRE	496 700,00	419 441,24	CNH	0,22
CNE100003LZ3	AMLOGIC SHANGAI CO LTD	PROPRE	15 801,00	129 494,07	CNH	0,07
CNE0000014G0	ANGEL YEAST CO LTD-A	PROPRE	32 900,00	156 792,44	CNH	0,08
CNE0000019V8	ANHUI CONCH CEMENT CO LTD -A-	PROPRE	150 200,00	494 869,95	CNH	0,26
CNE100000Z75	ANHUI HONGLU STEEL CONSTRUCTION CO LTD	PROPRE	27 670,00	94 632,68	CNH	0,05
CNE0000018M9	ANHUI JIANGHUAI AUTOMOBILE SERIE A	PROPRE	88 400,00	217 929,55	CNH	0,12
CNE1000022S6	ANHUI KOUZI DISTILLERY CO LTD	PROPRE	22 700,00	155 146,43	CNH	0,08
CNE1000022H9	ANHUI YINGJIA DISTILLERY CO LTD	PROPRE	25 100,00	262 213,09	CNH	0,14
CNE100002YQ7	ANJOY FOODS GROUP CO LTD	PROPRE	9 900,00	174 227,46	CNH	0,09
CNE1000047B9	ANKER INNOVATIONS TECHNOLOGU CO	PROPRE	12 800,00	163 111,83	CNH	0,09
CNE000000Q45	APELOA PHARMACEUNTICAL CO LTD	PROPRE	44 200,00	103 727,24	CNH	0,05
CNE000000XS0	ASIA POTASH INTERNATIONAL INVESTMENT CO LTD	PROPRE	38 900,00	151 053,96	CNH	0,08
CNE100005RF7	ASR MICROELECTRONICS CO LTD	PROPRE	15 883,00	141 112,41	CNH	0,07
CNE100002BZ6	ASYMCHAM LABORATIES TIANJIN CO LTD	PROPRE	12 000,00	246 717,32	CNH	0,13
CNE100002MR0	AUTEK CHINA INC	PROPRE	34 000,00	116 837,28	CNH	0,06
CNE100002GC4	AUTOBIO DIAGNOSTICS CO LTD A	PROPRE	22 300,00	135 008,75	CNH	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100003GF5	AVARY HOLDING CO LIMITED A	PROPRE	73 000,00	212 974,50	CNH	0,11
CNE0000015V6	AVIC HELICOPTER CO LTD A	PROPRE	25 655,00	132 642,75	CNH	0,07
CNE000000KC1	AVIC INDUSTRY FINANCE HOLDINGS CO LTD	PROPRE	330 100,00	149 718,35	CNH	0,08
CNE000000LP1	BAIC BLUEPARK NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	210 400,00	196 300,58	CNH	0,10
CNE100000734	BANK OF BEIJING CO LTD -A	PROPRE	790 800,00	491 152,98	CNH	0,26
CNE100003F50	BANK OF CHANGSHA CO LTD A	PROPRE	150 400,00	150 563,76	CNH	0,08
CNE100002SN6	BANK OF CHENGDU CO LTD	PROPRE	142 600,00	240 061,92	CNH	0,13
CNE000001N05	BANK OF CHINA LTD	PROPRE	1 313 800,00	697 877,42	CNH	0,37
CNE1000000S2	BANK OF COMMUNICATIONS CO-A	PROPRE	1 468 100,00	1 125 769,08	CNH	0,59
CNE100002GQ4	BANK OF HANGZHOU CO LTD	PROPRE	221 800,00	323 244,10	CNH	0,17
CNE100002G76	BANK OF JIANGSU CO LTD	PROPRE	580 480,00	545 533,77	CNH	0,29
CNE100000627	BANK OF NANJING -A-	PROPRE	386 876,00	413 117,07	CNH	0,22
CNE1000005P7	BANK OF NINGBO CO LTD -A	PROPRE	246 944,00	840 523,81	CNH	0,44
CNE100002FM5	BANK OF SHANGHAI	PROPRE	531 385,00	439 322,32	CNH	0,23
CNE100003LQ2	BANK OF SUZHOU CO LTD	PROPRE	137 100,00	117 268,77	CNH	0,06
CNE0000015R4	BAOSHAN IRON AND STEEL S.A	PROPRE	834 928,00	711 883,03	CNH	0,38
CNE100000N61	BEIJING DABEINONG TECHNOLO-A	PROPRE	156 700,00	149 187,16	CNH	0,08
CNE1000012M0	BEIJING E HUALU INFORMATION TECHNOLOGY CO LTD SHS A	PROPRE	29 700,00	117 311,27	CNH	0,06
CNE100000NN1	BEIJING EASPRING MATERIAL TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	16 100,00	96 617,47	CNH	0,05
CNE100001617	BEIJING ENLIGHT MEDIA CO LTD	PROPRE	93 200,00	99 394,64	CNH	0,05
CNE100003PM2	BEIJING KINGSOFT OFFICE SOFTWARE INC A	PROPRE	17 306,00	676 729,60	CNH	0,36
CNE100000CS3	BEIJING ORIENTAL YUHONG WATERPROOF TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	50 000,00	169 980,80	CNH	0,09
CNE100003R80	BEIJING ROBOROCK TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	4 955,00	213 256,50	CNH	0,11
CNE100003RV9	BEIJING SHANGHAI HIGH SPEED RAILWAY CO LTD A	PROPRE	1 227 200,00	835 738,93	CNH	0,44
CNE100000668	BEIJING SHIJI A INFORMATION TECH CO LIMITED	PROPRE	86 418,00	123 824,12	CNH	0,07
CNE000000WF9	BEIJING TIANTAN BIOLOGICAL A	PROPRE	62 100,00	244 018,47	CNH	0,13
CNE000000R69	BEIJING TONGRENTANG CO-A	PROPRE	51 600,00	360 890,49	CNH	0,19
CNE100003M28	BEIJING UNITED INFORMATION TECHNOLOGY CO LTD SHS A	PROPRE	27 449,00	140 647,04	CNH	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100004090	BEIJING WANTAI BIOLOGICAL PHARMACY ENTERPRISE CO A	PROPRE	28 775,00	171 897,37	CNH	0,09
CNE000000S84	BEIJING YANJING BREWERY A	PROPRE	106 875,00	151 534,72	CNH	0,08
CNE000000QS4	BEIJING NEW BUILDING SHS -A-	PROPRE	63 700,00	212 477,77	CNH	0,11
CNE000000WC6	BEIQI FOTON MOTOR CO LTD-A	PROPRE	260 300,00	107 424,19	CNH	0,06
CNE1000030Y7	BETHEL AUTOMATIVE SAFETY SYSTEMS CO A	PROPRE	16 300,00	168 172,71	CNH	0,09
CNE100002DD9	BETTA PHARMACEUTICAL CO LTD A	PROPRE	13 400,00	111 131,21	CNH	0,06
CNE100003449	BGI GENOMICS CO LTD	PROPRE	12 900,00	86 462,61	CNH	0,05
CNE100003NL9	BLOOMAGE BIO TECHNOLOGY CORPORATION LTD	PROPRE	18 191,00	189 441,95	CNH	0,10
CNE100003R64	BOC INTERNATIONAL LTD	PROPRE	103 900,00	154 250,77	CNH	0,08
CNE0000016L5	BOE TECHNOLOGIE GROUP CO LT-A	PROPRE	1 406 000,00	750 683,16	CNH	0,40
CNE0000012Q3	BTG HOTELS GROUP CO LTD-A	PROPRE	42 700,00	97 182,85	CNH	0,05
CNE100001526	BYD COMPANY LTD	PROPRE	67 900,00	2 206 054,68	CNH	1,17
CNE100000Y84	BY-HEALTH CO LTD	PROPRE	64 408,00	160 712,84	CNH	0,08
CNE100002V44	CAITONG SECURITIES CO LTD	PROPRE	173 650,00	187 793,51	CNH	0,10
CNE1000041R8	CAMBRICON TECHNOLOGIES CORPORATION LIMITED	PROPRE	15 705,00	229 371,54	CNH	0,12
CNE0000000K1	CECEP SOLAR ENERGY CO LTD	PROPRE	148 700,00	116 254,06	CNH	0,06
CNE100001T15	CECEP WIND POWER CORP-A	PROPRE	246 590,00	106 468,22	CNH	0,06
CNE100000CM6	CETC CYBERSPACE SECURITY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	25 900,00	77 749,33	CNH	0,04
CNE0000007J8	CHANGCHUN HI & NEW	PROPRE	15 200,00	322 176,81	CNH	0,17
CNE000000SH3	CHANGJIANG SECURITIES CO L-A	PROPRE	206 800,00	160 268,47	CNH	0,08
CNE000001527	CHANGSHA ZOOMLION HEAVY INDUST	PROPRE	267 500,00	233 907,47	CNH	0,12
CNE1000011H2	CHANGZHOU XINGYU AUTOMOTIVE LIGHTING SYSTEMS CO LTD	PROPRE	9 900,00	197 136,87	CNH	0,10
CNE100001Y42	CHAOZHOU THREE -CIRCLE GROUP CO LTD	PROPRE	72 118,00	303 127,18	CNH	0,16
CNE100000BN6	CHENGXIN LITHIUM GROUP CO LTD	PROPRE	28 300,00	90 542,97	CNH	0,05
CNE000001H94	CHIFENG JILONG GOLD MINING-A	PROPRE	53 800,00	108 376,65	CNH	0,06
CNE000000222	CHINA BAOAN GROUP-A	PROPRE	96 500,00	135 772,85	CNH	0,07
CNE100000742	CHINA CONSTRUCTION BANK	PROPRE	358 800,00	306 411,64	CNH	0,16
CNE000000W05	CHINA CSSC HOLDINGS A	PROPRE	167 800,00	591 481,97	CNH	0,31

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE000000TR0	CHINA EASTERN AIRLINES CO-A	PROPRE	643 500,00	382 138,09	CNH	0,20
CNE100004QL0	CHINA ENERGY ENGINEERING CORP LTD	PROPRE	1 219 212,00	362 010,37	CNH	0,19
CNE100000SL4	CHINA EVERBRIGHT BANK CO-A	PROPRE	1 735 700,00	702 128,17	CNH	0,37
CNE100002GX0	CHINA FILM CO LTD	PROPRE	59 500,00	96 924,47	CNH	0,05
CNE100002FG7	CHINA GALAXY SECURITIES CO LTD	PROPRE	166 000,00	274 254,76	CNH	0,14
CNE100003GD0	CHINA GREAT WALL SECURITIES CO LTD A	PROPRE	150 900,00	171 822,80	CNH	0,09
CNE000000RL7	CHINA GREATWALL TECHNOLOGY GROUP CO LTD SHS -A-	PROPRE	121 900,00	182 301,96	CNH	0,10
CNE1000048J0	CHINA INTERNATIONAL CAPITAL CORPORATION LTD	PROPRE	72 900,00	365 790,51	CNH	0,19
CNE000000YM1	CHINA JUSHI CO LTD	PROPRE	150 788,00	237 621,33	CNH	0,13
CNE000001Q93	CHINA LIFE INSURANCE CO LTD	PROPRE	104 200,00	476 861,52	CNH	0,25
CNE000000Q29	CHINA MEHECO CO LTD	PROPRE	55 180,00	89 736,95	CNH	0,05
CNE000001PQ8	CHINA MERCHANTS ENERGY	PROPRE	306 100,00	268 077,02	CNH	0,14
CNE100000HK9	CHINA MERCHANTS SECURITIES-A	PROPRE	277 630,00	534 688,80	CNH	0,28
CNE100002FC6	CHINA MERCHANTS SHEKOU INDUSTRIAL ZONE HOLDINGS CO LTD	PROPRE	338 900,00	509 595,90	CNH	0,27
CNE000001B33	CHINA MERCHT BK -A-	PROPRE	771 581,00	3 232 608,72	CNH	1,71
CNE0000015Y0	CHINA MINSHENG BANKING-A	PROPRE	1 326 332,00	672 017,33	CNH	0,35
CNE100000KC0	CHINA NATIONAL CHEMICAL ENGINEERING A	PROPRE	230 400,00	219 667,50	CNH	0,12
CNE1000022N7	CHINA NATIONAL NUCLEAR POWER CO LTD	PROPRE	708 200,00	715 723,23	CNH	0,38
CNE000001BB0	CHINA NATIONAL SOFTWARE AND SERVICE CO LTD	PROPRE	32 550,00	152 287,07	CNH	0,08
CNE000000T18	CHINA NORTHERN RARE EARTH HIGH-TECH CO LTD	PROPRE	135 900,00	386 857,51	CNH	0,20
CNE1000008M8	CHINA PACIFIC INSURANCE	PROPRE	256 443,00	969 257,39	CNH	0,51
CNE0000018G1	CHINA PETROLEUM & CHEMICAL-A	PROPRE	1 188 200,00	883 623,94	CNH	0,47
CNE100000866	CHINA RAILWAY GROUP LIMITED A	PROPRE	770 600,00	634 994,06	CNH	0,34
CNE100003MP2	CHINA RAILWAY SIGNAL COMMUNICATION CORPORATION LTD	PROPRE	287 497,00	184 041,79	CNH	0,10
CNE000000WS2	CHINA RARE EARTH RESOURCES AND TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	32 200,00	131 440,11	CNH	0,07
CNE100003S06	CHINA RESOURCES MICROELECTRONICS LTD	PROPRE	49 632,00	359 294,30	CNH	0,19
CNE0000011K8	CHINA RESOURCES SANJIU MED A	PROPRE	37 246,00	218 849,25	CNH	0,12
CNE1000031T5	CHINA SECURITIES CO LTD	PROPRE	162 000,00	533 527,24	CNH	0,28

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100000767	CHINA SHENHUA ENERGY COMPANY -A- LTD	PROPRE	242 800,00	1 002 681,87	CNH	0,53
CNE000001LS3	CHINA SINOMA INTERNATIONAL ENG	PROPRE	100 200,00	134 837,27	CNH	0,07
CNE000001FG0	CHINA SOUTHERN AIRLINE -A-	PROPRE	422 500,00	355 631,71	CNH	0,19
CNE100000F46	CHINA STATE CEC LTD	PROPRE	1 571 100,00	1 108 457,06	CNH	0,59
CNE1000051F2	CHINA THREE GORGES RENEWABLES GROUP CO LTD	PROPRE	1 073 500,00	701 824,57	CNH	0,37
CNE100000G29	CHINA TOURISM GROUP DUTY FREE COOPERATION LIMITED	PROPRE	73 136,00	942 340,00	CNH	0,50
CNE000001CS2	CHINA UNITED NETWORK-A	PROPRE	1 192 400,00	724 339,40	CNH	0,38
CNE0000000T2	CHINA VANKE A	PROPRE	363 705,00	561 260,48	CNH	0,30
CNE100000KW8	CHINA XD ELECTRIC CO LTD-A	PROPRE	192 800,00	121 320,53	CNH	0,06
CNE000001G87	CHINA YANGTZE POWER CO LTD	PROPRE	909 703,00	2 796 510,60	CNH	1,48
CNE000000RY0	CHINA ZHENHUA GROUP SCIENCE AND TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	17 600,00	160 394,32	CNH	0,08
CNE100003PS9	CHINA ZHESHANG BANK CO LTD	PROPRE	805 760,00	279 853,77	CNH	0,15
CNE000000R36	CHONG QING CHANGAN AUTOMOBILE A	PROPRE	310 546,00	639 956,05	CNH	0,34
CNE000000TL3	CHONGQING BREWERY -A-	PROPRE	19 600,00	209 561,27	CNH	0,11
CNE100000WX1	CHONGQING FULING ZHACAI-A	PROPRE	49 400,00	103 953,88	CNH	0,05
CNE100003NZ9	CHONGQING RURAL COMMERCIAL BANK CO LTD	PROPRE	330 800,00	191 487,19	CNH	0,10
CNE1000028B9	CHONGQING SOKON INDUSTRY GROUP CO LTD	PROPRE	56 500,00	627 101,80	CNH	0,33
CNE000000TQ2	CHONGQING TAIJI INDUSTRY CO LTD A	PROPRE	20 800,00	117 881,68	CNH	0,06
CNE100000V20	CHONGQING ZHIFEI BIOLOGICAL PRODUCTS CO LTD	PROPRE	87 550,00	747 072,09	CNH	0,39
CNE000001DB6	CITIC SECURITIES -A-	PROPRE	458 040,00	1 354 404,89	CNH	0,72
CNE100001NR0	CMOC GROUP LIMITED	PROPRE	663 300,00	500 501,11	CNH	0,26
CNE1000049X9	CNGR ADVANCED MAT CO LTD	PROPRE	25 300,00	187 458,31	CNH	0,10
CNE1000005X1	CNNC HUA YUAN TITANIUM DIOXIDE CO LTD A	PROPRE	166 490,00	107 939,50	CNH	0,06
CNE000000MS3	CNPC CAPITAL CO LTD	PROPRE	236 400,00	190 935,84	CNH	0,10
CNE100003662	CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	164 466,00	4 157 568,24	CNH	2,20
CNE1000008F2	COSCO SHIPPING DEVELOPMENT CO LTD	PROPRE	378 700,00	118 633,80	CNH	0,06
CNE000001BD6	COSCO SHIPPING ENERGY TRANSPORTATION CO LTD	PROPRE	131 000,00	257 289,37	CNH	0,14
CNE100000601	COSCO SHIPPING HOLDINGS-A	PROPRE	480 750,00	639 733,57	CNH	0,34

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100000CP9	CRRG CORPORATION LTD	PROPRE	912 467,00	663 657,04	CNH	0,35
CNE100000VV7	DAJIN HEAVY INDUSTRY CO LTD	PROPRE	24 300,00	91 646,21	CNH	0,05
CNE100000X77	DALIAN PORT PDA COMPANY LTD-A	PROPRE	713 200,00	146 680,90	CNH	0,08
CNE000001NG4	DAQIN RAILWAY -A-	PROPRE	569 200,00	558 966,06	CNH	0,30
CNE100002RG2	DASHENLIN PHARMACEUTICAL GRP CO LTD A	PROPRE	43 139,00	139 840,29	CNH	0,07
CNE000001Q02	DATANG INTL POWER GEN CO-A	PROPRE	391 900,00	138 248,46	CNH	0,07
CNE000001NL4	DHC SOFTWARE CO LIMITED	PROPRE	113 600,00	97 477,45	CNH	0,05
CNE100000P85	DO-FLUROIDE CHEMICALS CO LTD - A	PROPRE	45 780,00	99 765,65	CNH	0,05
CNE0000006Y9	DONG-E E-JIAO-A CO LTD	PROPRE	24 400,00	154 203,10	CNH	0,08
CNE000000J28	DONGFANG ELECTRIC CORP A	PROPRE	104 819,00	212 721,59	CNH	0,11
CNE100002177	DONGXING SECURITIES CO LTD-A	PROPRE	120 900,00	131 735,12	CNH	0,07
CNE100000MD4	EAST MONEY INFORMATION CO LTD A	PROPRE	593 090,00	1 233 516,39	CNH	0,65
CNE100005576	EASTROC BEVERAGE GROUP CO LTD	PROPRE	9 300,00	243 279,30	CNH	0,13
CNE1000031N8	ECOVAS ROBOTICS CO LTD	PROPRE	21 700,00	127 563,51	CNH	0,07
CNE000000DG7	ENN ECOLOGICAL HOLDINGS CO LTD	PROPRE	97 400,00	228 973,40	CNH	0,12
CNE100002615	EOPTOLINK TECHNOLOGY INC LTD	PROPRE	27 600,00	117 963,41	CNH	0,06
CNE100000GS4	EVE ENRGY CO LTD	PROPRE	76 819,00	485 689,90	CNH	0,26
CNE100000FD8	EVERBRIGHT SECURITIE CO -A	PROPRE	146 100,00	327 540,74	CNH	0,17
CNE1000051N6	EVERDISPLAY OPTRONICS SHANGHAI CO LTD	PROPRE	449 071,00	160 251,31	CNH	0,08
CNE000001CC6	FANGDA CARBON NEW MATERIAL-A	PROPRE	152 966,00	122 922,73	CNH	0,06
CNE1000041T4	FARASIS RG A	PROPRE	45 404,00	108 902,73	CNH	0,06
CNE000000R85	FAW JIEFANG GROUP CO LTD	PROPRE	101 700,00	127 713,60	CNH	0,07
CNE1000027G0	FIRST CAPITAL SECURITIES CO LTD	PROPRE	157 200,00	125 254,60	CNH	0,07
CNE100003HV0	FLAT GLASS GROUP CO LTD	PROPRE	62 967,00	221 267,69	CNH	0,12
CNE000001KK2	FOCUS MEDIA A SHS	PROPRE	542 100,00	510 941,04	CNH	0,27
CNE100001SL2	FOSHAN HAITIAN FLAVOURING AND FOOD COMPANY LTD	PROPRE	175 347,00	899 184,07	CNH	0,47
CNE1000015Y8	FOUNDER SECURITIES CO LTD	PROPRE	307 900,00	317 880,71	CNH	0,17
CNE1000031P3	FOXCONN INDUSTRIAL INTERNET CO LTD	PROPRE	372 400,00	746 625,41	CNH	0,39

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100000G78	FUJIAN SUNNER DEVELOPMENT	PROPRE	39 600,00	97 085,19	CNH	0,05
CNE000000230	FUYAO GROUP GLASS INDUSTR-A	PROPRE	75 300,00	381 525,18	CNH	0,20
CNE100002GK7	G BITS NETWORK TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	3 100,00	112 312,63	CNH	0,06
CNE100004PM0	GALAXYCORE INC	PROPRE	63 143,00	158 330,39	CNH	0,08
CNE100000SF6	GANFENG LITHIUM GROUP CO LTD	PROPRE	57 600,00	347 388,45	CNH	0,18
CNE000000PC0	GD POWER DEVELOPMENT CO -A	PROPRE	670 900,00	332 617,01	CNH	0,18
CNE100000KT4	GEM CO LTD SHS A	PROPRE	197 800,00	157 873,48	CNH	0,08
CNE000001790	GEMDALE CORP-A	PROPRE	168 808,00	118 869,07	CNH	0,06
CNE0000008L2	GF SECURITIES CO LTD-A	PROPRE	221 400,00	447 503,88	CNH	0,24
CNE1000010R3	GIANT NETWORK GROUP CO LTD	PROPRE	76 200,00	122 571,68	CNH	0,06
CNE1000030S9	GIGA DEVICE SEMICONDUCTOR INC	PROPRE	25 044,00	364 983,10	CNH	0,19
CNE100003JZ7	GINLONG TECHNOLOGIES CO LTD	PROPRE	14 950,00	136 406,94	CNH	0,07
CNE100000BP1	GOERTEK INC -A	PROPRE	128 700,00	316 052,74	CNH	0,17
CNE1000008S5	GOLDWIND SCIENCE AND TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	136 600,00	163 540,33	CNH	0,09
CNE100003RL0	GONGNIU GROUP CO LTD	PROPRE	16 800,00	241 977,48	CNH	0,13
CNE000001NY7	GOTION HIGH TECH CO LTD SHS A	PROPRE	67 100,00	208 008,01	CNH	0,11
CNE1000018V8	GREAT WALL MOTOR CO LTD-A	PROPRE	92 800,00	371 351,39	CNH	0,20
CNE000000388	GREENLAND HOLDINGS GROUP CORPORATION LTD	PROPRE	443 500,00	154 034,89	CNH	0,08
CNE100000650	GRG BANKING EQUIPMENT	PROPRE	97 900,00	155 477,13	CNH	0,08
CNE100000HP8	GUANGDONG HAID SHS A	PROPRE	62 512,00	383 483,83	CNH	0,20
CNE000000BL1	GUANGDONG HEC TECHNOLOGY HOLDING CO LTD	PROPRE	107 300,00	104 055,49	CNH	0,05
CNE000000XL5	GUANGDONG SHENGYI SCI TECH A	PROPRE	88 745,00	212 615,55	CNH	0,11
CNE100001NQ2	GUANGZHOU AUTOMOBILE GROUP-A	PROPRE	185 500,00	253 161,07	CNH	0,13
CNE000001DX0	GUANGZHOU BAIYUN INTERNATIONAL AIRPORT CO LTD	PROPRE	89 800,00	129 526,19	CNH	0,07
CNE000001733	GUANGZHOU BAIYUNSHAN PHARMACEUTICAL -A-	PROPRE	48 300,00	196 107,58	CNH	0,10
CNE100001Z17	GUANGZHOU GREAT POWER ENERGY AND TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	19 200,00	80 649,35	CNH	0,04
CNE100000T24	GUANGZHOU HAIGE COMMUNICAT-A	PROPRE	87 400,00	137 968,57	CNH	0,07
CNE100002VW1	GUANGZHOU KINGMED DIAGNOSTICS GROUP CO LTD	PROPRE	17 700,00	149 227,62	CNH	0,08

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100002K47	GUANGZHOU SHIYUAN ELECTRONIC TECHNOLOGY COMPANY LTD	PROPRE	26 500,00	151 557,36	CNH	0,08
CNE100001RG4	GUANGZHOU TINCI MATERIALS TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	72 520,00	274 690,77	CNH	0,15
CNE0000013M0	GUANGZHOU YUEXIU CAPITAL HOLDINGS GROUP CO LTD	PROPRE	156 382,00	139 725,57	CNH	0,07
CNE000000MD5	GUJING DISTILERY	PROPRE	15 353,00	583 463,74	CNH	0,31
CNE1000041D8	GUOLIAN SECURITIES CO LTD	PROPRE	89 400,00	130 775,71	CNH	0,07
CNE100001WS9	GUOSEN SECURITIES CO LTD	PROPRE	239 700,00	313 744,92	CNH	0,17
CNE1000022F3	GUOTAI JUNAN SECURITIES CO LTD	PROPRE	281 000,00	565 291,04	CNH	0,30
CNE000000QZ9	GUOYUAN SECURITIES CO. LTD	PROPRE	163 210,00	153 828,97	CNH	0,08
CNE000000CG9	HAIER SMART HOME CO LTD-A	PROPRE	236 592,00	716 026,99	CNH	0,38
CNE0000011C5	HAINAN AIRLINES HOLDING CO LTD	PROPRE	1 626 400,00	323 418,98	CNH	0,17
CNE000000CK1	HAITONG SECURITIES CO LTD-A	PROPRE	361 100,00	480 515,43	CNH	0,25
CNE100004314	HANGZHON LION MIRCROELECTRONICS CO LTD	PROPRE	21 400,00	93 679,58	CNH	0,05
CNE100000BS5	HANGZHOU BINJIANG REAL EST-A	PROPRE	116 400,00	132 856,34	CNH	0,07
CNE100002Q09	HANGZHOU CHANG CHUAN TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	18 900,00	105 080,01	CNH	0,06
CNE100001VX1	HANGZHOU FIRST APPLIED MATERIAL CO LTD	PROPRE	70 251,00	244 663,13	CNH	0,13
CNE100000RC5	HANGZHOU GREAT STAR INDUSTRIAL CO LTD	PROPRE	44 500,00	120 068,69	CNH	0,06
CNE100000Q68	HANGZHOU HANGYANG CO LTD	PROPRE	39 500,00	177 647,64	CNH	0,09
CNE100000WY9	HANGZHOU ROBAM APPLIANCES CO LTD -A	PROPRE	36 100,00	113 580,68	CNH	0,06
CNE000001DN1	HANGZHOU SILAN MICROELECTRONICS CO LTD	PROPRE	54 700,00	180 743,80	CNH	0,10
CNE0000016V4	HAOHUA CHEMICAL SCIENCE TECHNOLOGY CORP LTD	PROPRE	28 800,00	120 503,31	CNH	0,06
CNE100001Y83	HAPPIGO HOME SHOPPING CO LTD	PROPRE	70 474,00	242 752,12	CNH	0,13
CNE000000H20	HBIS CO LTD-A-SHS-A-	PROPRE	329 900,00	100 650,43	CNH	0,05
CNE000001CX2	HEBEI HENGSHUI LAOBAIGAN LIQUOR CO LTD	PROPRE	34 800,00	112 808,41	CNH	0,06
CNE100002ST3	HEBEI YANGYUAN ZHIHUI BEVERAGE CO LTD	PROPRE	47 900,00	162 384,92	CNH	0,09
CNE0000019Z9	HEILONGJIANG AGRI-A	PROPRE	76 100,00	132 050,29	CNH	0,07
CNE000001097	HENAN SHENHUO COAL & POWER-A	PROPRE	85 000,00	190 676,78	CNH	0,10
CNE000001N70	HENGDIAN GROUP DMEGC -A MAGNETICS CO LTD	PROPRE	52 300,00	103 645,38	CNH	0,05
CNE0000018V0	HENGLI PETROCHEMICAL CO LTD	PROPRE	264 320,00	527 055,54	CNH	0,28

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE000001FQ9	HENGTONG OPTIC-ELECTRIC CO LTD	PROPRE	98 400,00	176 642,74	CNH	0,09
CNE0000001J1	HENGYI PETROCHEMICAL	PROPRE	142 390,00	139 442,02	CNH	0,07
CNE000000PF3	HISENSE VISUAL TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	49 500,00	156 886,97	CNH	0,08
CNE100000JG3	HITHINK ROYALFLUSH INFORMATION NETWORK CO LTD —SHS -A-	PROPRE	20 149,00	385 827,53	CNH	0,20
CNE000001C32	HNA INFRASTRUCTURE INVEST INVESTMENT GROUP CO LTD	PROPRE	393 500,00	204 199,65	CNH	0,11
CNE000000JK6	HONGFA TECHNOLOGY CO LTD -A-	PROPRE	18 052,00	71 303,13	CNH	0,04
CNE100002V10	HOSHINE SILICO INDUSTRY CO LTD	PROPRE	29 700,00	231 588,63	CNH	0,12
CNE1000055R8	HOYMILES POWER ELECTRONICS INC	PROPRE	3 170,00	96 770,85	CNH	0,05
CNE100003JF9	HOYUAN GREEN ENERGY CO LTD	PROPRE	18 313,00	93 111,38	CNH	0,05
CNE000001303	HUAGONG TECH CO LTD SHS A	PROPRE	38 100,00	146 079,29	CNH	0,08
CNE000001HH4	HUAIBEI MINING HOLDINGS CO LTD	PROPRE	93 800,00	187 548,75	CNH	0,10
CNE000001JN8	HUALAN BIOLOGICAL ENGINEER A	PROPRE	68 825,00	220 011,10	CNH	0,12
CNE0000011S1	HUANDONG MEDECINE CO LTD-A	PROPRE	62 580,00	366 342,46	CNH	0,19
CNE000001998	HUANENG POWER INTL 'A' CNY1	PROPRE	344 600,00	357 178,42	CNH	0,19
CNE100000LQ8	HUATAI SECURITIES	PROPRE	275 135,00	600 709,70	CNH	0,32
CNE1000033J2	HUAXI SECURITIES CO LTD	PROPRE	98 206,00	106 070,96	CNH	0,06
CNE000001FW7	HUAXIA BANK CO LTD-A	PROPRE	496 060,00	378 362,01	CNH	0,20
CNE000000M15	HUAYU AUTOMOTIVE SYSTEMS -A	PROPRE	111 200,00	265 656,02	CNH	0,14
CNE100001XR9	HUBEI FEILIHUA QUARTZ GLASS CO LTD	PROPRE	19 800,00	106 820,67	CNH	0,06
CNE0000018X6	HUBEI JUMPCAN PHARMACEUTICAL CO LTD	PROPRE	36 100,00	133 199,16	CNH	0,07
CNE000000ZC9	HUBEI XINGFA CHEMICALS GROUP CO LTD	PROPRE	46 100,00	123 381,14	CNH	0,07
CNE000001LJ2	HUDIAN POWER INTL-A-	PROPRE	292 600,00	195 677,59	CNH	0,10
CNE1000033C7	HUIZHOU DESAY SV AUTOMOTIVE CO LTD A	PROPRE	19 700,00	337 008,73	CNH	0,18
CNE000000QW6	HUMANWELL HEALTHCARE(GP)CO LTD	PROPRE	61 700,00	196 562,50	CNH	0,10
CNE1000050S7	HUNAN CHANGYUAN LICO CO LTD	PROPRE	57 185,00	66 360,10	CNH	0,04
CNE000001006	HUNAN VALIN STEEL CO LTD	PROPRE	276 820,00	219 811,95	CNH	0,12
CNE000001GD5	HUNDSUN TECHNOLOGIES INC	PROPRE	71 551,00	303 277,77	CNH	0,16
CNE100000098	HUOLINHE OPENCUT COAL INDUSTRY CORPORATION	PROPRE	74 700,00	138 370,91	CNH	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100001KV8	HZ TIGERMED CON —SHS -A-	PROPRE	13 550,00	123 097,83	CNH	0,07
CNE0000012M2	IEIT SYSTEMS CO LTD	PROPRE	55 572,00	222 454,35	CNH	0,12
CNE100000B81	IFLYTEK CO LTD - A	PROPRE	86 900,00	539 248,29	CNH	0,28
CNE100004868	IMEIK TECHNOLOGY DEVELOPMENT CO LTD	PROPRE	8 084,00	362 964,93	CNH	0,19
CNE000001P37	INDUSTRIAL & COMMERCIAL BANK A	PROPRE	2 352 900,00	1 515 827,89	CNH	0,80
CNE000001QZ7	INDUSTRIAL BANK	PROPRE	777 000,00	1 595 907,24	CNH	0,84
CNE100000V95	INDUSTRIAL SECURITIES CO-A	PROPRE	322 970,00	274 493,50	CNH	0,14
CNE100001377	INGENIC SEMICONDUCTOR CO LTD	PROPRE	18 200,00	182 941,84	CNH	0,10
CNE1000010F8	INNER MONGOLIA JUNZHENG ENERGY AND CHEMICAL GROUP CO LTD	PROPRE	340 000,00	185 235,49	CNH	0,10
CNE000000JP5	INNER MONGOLIA YILI INDUSTRIAL GROUP CO LTD	PROPRE	238 660,00	891 317,37	CNH	0,47
CNE000000P20	INNER MONGOLIA YUAN XING ENERGY CO LTD	PROPRE	154 600,00	143 397,60	CNH	0,08
CNE0000017H1	INNER MONGOLIAN BAOTOU STE-A	PROPRE	1 706 980,00	376 641,99	CNH	0,20
CNE1000042V8	IRAY TECHNOLOGY COMPANY LIMITED	PROPRE	3 873,00	117 872,68	CNH	0,06
CNE1000058S0	ISOFTSTONE INFORMATION TECHNOLOGY GROUP CO LTD	PROPRE	31 550,00	153 538,63	CNH	0,08
CNE100000SD1	JA SOLAR TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	124 252,00	379 762,02	CNH	0,20
CNE100002GF7	JASON FURNITUR HANGZHOU CO LTD	PROPRE	33 080,00	166 976,83	CNH	0,09
CNE000001F05	JCET GROUP CO LTD	PROPRE	67 300,00	282 326,12	CNH	0,15
CNE1000009X3	JGSU YUYUE MEDICAL EQUIPMENT AND SUPPLY SHS A	PROPRE	39 841,00	182 599,92	CNH	0,10
CNE0000012K6	JIANGSU EASTERN SHENGHONG CO LTD	PROPRE	248 600,00	360 269,95	CNH	0,19
CNE100004363	JIANGSU GOODWE POWER SUPPLY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	6 552,00	103 955,58	CNH	0,05
CNE1000019R4	JIANGSU HENGLI HYDRAULIC CO LTD	PROPRE	50 364,00	386 201,44	CNH	0,20
CNE0000014W7	JIANGSU HENGRUI MEDICINE C A	PROPRE	238 910,00	1 559 975,01	CNH	0,82
CNE100001TH8	JIANGSU KING LUCK BREWERY JOINT STOCK CO LTD	PROPRE	44 600,00	355 366,11	CNH	0,19
CNE100000CG8	JIANGSU NHWA PHARMACEUTICAL CO LTD	PROPRE	37 800,00	135 301,45	CNH	0,07
CNE100001VC5	JIANGSU PACIFFIC QUARTZ CO LTD	PROPRE	12 200,00	152 906,99	CNH	0,08
CNE1000019Q6	JIANGSU PHOENIX PUBLISHING & MEDIA CORP	PROPRE	96 500,00	126 309,49	CNH	0,07
CNE100000HB8	JIANGSU YANGHE BREWERY -A	PROPRE	56 500,00	939 613,82	CNH	0,50
CNE000001B66	JIANGSU YANGNONG CHEMICAL A	PROPRE	17 030,00	156 707,42	CNH	0,08

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100000PG0	JIANGSU YOKE TECHNOLOGY CO LTD A	PROPRE	18 100,00	142 024,00	CNH	0,08
CNE0000019P0	JIANGXI COPPER CO LTD-A	PROPRE	82 900,00	207 193,38	CNH	0,11
CNE1000007F4	JIANGXI SPECIAL ELECTRIC MOTOR CO LTD -A	PROPRE	72 800,00	118 589,94	CNH	0,06
CNE1000009Y1	JINDUICHENG MOLYBDENUM CO -A	PROPRE	122 100,00	166 968,54	CNH	0,09
CNE100005R96	JINKO SOLAR CO LTD	PROPRE	250 798,00	323 830,46	CNH	0,17
CNE000000S92	JIUGUI LIQUOR CO LTD -A-	PROPRE	12 300,00	128 126,30	CNH	0,07
CNE0000010H6	JIZHONG ENERGY RESOURCES-A	PROPRE	134 300,00	117 251,75	CNH	0,06
CNE000000M72	JOIN IN HOLDING CO LTD SHS A	PROPRE	46 800,00	317 247,92	CNH	0,17
CNE000001816	JOINCARE PHARMACEUTICAL GP A	PROPRE	72 600,00	117 275,31	CNH	0,06
CNE100000W45	JOINTOWN PHARMACEUTICAL-A	PROPRE	153 846,00	149 194,04	CNH	0,08
CNE000000HK0	JONJEE HIGH-TECH INDUSTRIA-A	PROPRE	25 700,00	117 613,64	CNH	0,06
CNE000001CW4	JS ZHONGTIAN TEC-A-	PROPRE	128 606,00	245 055,37	CNH	0,13
CNE100002RT5	JUEWEI FOOD CO LTD	PROPRE	24 100,00	115 871,61	CNH	0,06
CNE100001ZY0	JUNEYAO AIRLINES CO LTD-A	PROPRE	73 400,00	145 860,14	CNH	0,08
CNE0000001CP8	KEDA INDUSTRIAL CO.LTD	PROPRE	85 000,00	126 075,90	CNH	0,07
CNE100000XB5	KINGNET NETWORK -A-	PROPRE	68 400,00	99 683,93	CNH	0,05
CNE1000018P0	KUANG CHI TECHNOLOGIES CO LTD	PROPRE	83 200,00	158 535,43	CNH	0,08
CNE100001YF2	KUNLUN TECH CO LTD	PROPRE	45 200,00	194 048,34	CNH	0,10
CNE0000018R8	KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	PROPRE	46 978,00	10 778 825,67	CNH	5,69
CNE1000015M3	LB GROUP CO LTD	PROPRE	82 900,00	210 354,92	CNH	0,11
CNE100001YW7	LENS TECHNOLOGY CO LTD-A	PROPRE	187 100,00	332 814,51	CNH	0,18
CNE100000H44	LEPU MEDICAL TECHNOLOGY (BEIJING) CO LTD	PROPRE	71 202,00	167 191,71	CNH	0,09
CNE1000015L5	LINGYI ITECH GUANGDONG COMPANY	PROPRE	264 600,00	218 757,93	CNH	0,12
CNE0000002Y8	LIVZON PHARMACEUTICAL GROUP -A	PROPRE	26 368,00	125 734,54	CNH	0,07
CNE100001FR6	LONGI GREEN ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	284 122,00	933 786,24	CNH	0,49
CNE000000WN3	LUXI CHEMICAL GROUP CO LTD	PROPRE	77 100,00	119 188,82	CNH	0,06
CNE100000TP3	LUXSHARE PRECISION INDUSTR-A	PROPRE	267 211,00	1 192 658,36	CNH	0,63
CNE000000GF2	LUZHOU LAOJIAO CO LTD	PROPRE	55 100,00	1 610 596,82	CNH	0,85

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE000000KF4	MATERIALS INDUSTRY ZHONGDA GROUP CO LTD	PROPRE	197 300,00	122 808,54	CNH	0,06
CNE100003QK4	MAXSCEND MICROELECTRONICS COMPANY LIMITED A	PROPRE	20 084,00	412 238,69	CNH	0,22
CNE000000HP9	MEIHUA HOLDINGS GROUP CO -A	PROPRE	111 500,00	144 272,57	CNH	0,08
CNE000001LV7	MEINIAN ONEHEALTH HEALTHCARE HOLDINGS CO LTD	PROPRE	148 754,00	125 008,37	CNH	0,07
CNE100000FX6	METALLURGICAL CORP OF CHIN-A	PROPRE	671 800,00	302 867,92	CNH	0,16
CNE100003HQ0	MING YANG SMART ENERGY GROUP LIMITED	PROPRE	88 500,00	168 393,36	CNH	0,09
CNE100003MN7	MONTAGE TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	42 823,00	320 968,11	CNH	0,17
CNE100001RQ3	MUYUAN FOODSTUFF CO LTD	PROPRE	204 790,00	1 053 236,78	CNH	0,56
CNE100002WP3	NANJG KING FRIEND BIOCHEMICAL PHARMACEUTICAL CO LTD	PROPRE	68 225,00	117 549,11	CNH	0,06
CNE1000031R9	NANJING SECURITIES CO LTD A	PROPRE	137 900,00	151 009,96	CNH	0,08
CNE000001G38	NARI TECHNOLOGY DEVELOPMEN-A	PROPRE	301 114,00	924 831,85	CNH	0,49
CNE1000040F5	NATIONAL SILICON INDUSTRY GROUP CO LTD	PROPRE	102 931,00	254 172,92	CNH	0,13
CNE000001D56	NATIONALE MEDICINE	PROPRE	28 700,00	112 501,41	CNH	0,06
CNE100000ML7	NAURA TECHNOLOGY GROUP CO LTD	PROPRE	19 300,00	672 949,63	CNH	0,36
CNE100000P69	NAVINFO CO LTD A	PROPRE	86 950,00	118 428,13	CNH	0,06
CNE100003MS6	NB RONBAY NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	18 386,00	110 786,71	CNH	0,06
CNE1000019Y0	NEW CHINA LIFE INSURANCE C-A	PROPRE	78 350,00	356 427,13	CNH	0,19
CNE000000VB0	NEW HOPE LIUHE CO LTD	PROPRE	171 099,00	236 769,89	CNH	0,13
CNE1000007W9	NINESTAR CORPORATION	PROPRE	53 500,00	178 964,72	CNH	0,09
CNE1000052S3	NINGBO DEYE TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	14 420,00	135 754,51	CNH	0,07
CNE000000DJ1	NINGBO JOYSON ELECTRONIC CORP -A	PROPRE	58 760,00	150 861,50	CNH	0,08
CNE100001T23	NINGBO ORIENT WIRES AND CABLES CO LTD	PROPRE	26 100,00	149 660,74	CNH	0,08
CNE000000JJ8	NINGBO SHANSHAN CO LTD	PROPRE	87 500,00	166 848,14	CNH	0,09
CNE1000023J3	NINGBO TUOPU GROUP CO LTD	PROPRE	41 400,00	363 363,38	CNH	0,19
CNE100003LF5	NINGXIA BAOFENG ENERGY GROUP CO LTD	PROPRE	275 300,00	540 700,48	CNH	0,29
CNE100001641	OFFCN EDUCATION TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	226 800,00	122 018,43	CNH	0,06
CNE0000019T2	OFFSHORE OIL ENG-A-	PROPRE	167 600,00	141 759,08	CNH	0,07
CNE100002RB3	OPPEIN HOME GROUP INC	PROPRE	17 660,00	209 432,72	CNH	0,11

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100001ZV6	ORIENT SECURITIES CO LTD	PROPRE	279 340,00	329 865,97	CNH	0,17
CNE0000004Z1	ORIENTAL PEARL MEDIA REGISTERED SHARES	PROPRE	129 700,00	130 371,19	CNH	0,07
CNE0000007H2	PANGANG GROUP STEEL VANADI-A	PROPRE	351 800,00	167 227,06	CNH	0,09
CNE100001FP0	PEOPLE.CN CO LTD-A	PROPRE	41 800,00	184 461,86	CNH	0,10
CNE1000018W6	PERFECT WORLD CO LTD	PROPRE	78 000,00	127 485,60	CNH	0,07
CNE1000007Q1	PETROCHINA CO LTD-A	PROPRE	809 300,00	784 828,60	CNH	0,41
CNE100003JW4	PHARMARON BEIJING CO LTD A	PROPRE	58 000,00	262 666,65	CNH	0,14
CNE000001F21	PIENTZEHUANG A SHARE	PROPRE	22 600,00	770 160,12	CNH	0,41
CNE000000040	PING AN BANK CO LTD-A	PROPRE	725 773,00	1 033 993,42	CNH	0,55
CNE000001R84	PING AN INSURANCE GROUP CO-A	PROPRE	402 800,00	2 494 044,38	CNH	1,32
CNE100005998	PIOTECH INC RG A	PROPRE	7 542,00	258 946,59	CNH	0,14
CNE000001ND1	POLY DEVELOPMENTS AND HOLDINGS GROUP CO LTD	PROPRE	447 700,00	671 976,33	CNH	0,35
CNE100003PZ4	POSTAL SAVINGS BANK OF CHINA	PROPRE	1 087 600,00	676 971,96	CNH	0,36
CNE1000017G1	POWER CONS CORP A	PROPRE	647 000,00	463 527,29	CNH	0,24
CNE0000011B7	PUDONG DEVL BK -A-	PROPRE	1 097 780,00	1 019 729,48	CNH	0,54
CNE100005D68	PYLON TECHNOLOGIES CO LTD	PROPRE	6 683,00	103 658,33	CNH	0,05
CNE000000SW2	QH SALT LAKE -A-	PROPRE	204 000,00	470 405,52	CNH	0,25
CNE1000041K3	QI AN XIN TECHNOLOGY GROUP INC	PROPRE	25 921,00	162 650,44	CNH	0,09
CNE100003MX6	RAYTRON TECHNOLOGY CO LTD SHS A	PROPRE	13 972,00	89 613,32	CNH	0,05
CNE100000T73	RISEN ENERGY CO LTD	PROPRE	43 400,00	105 041,87	CNH	0,06
CNE100003J15	RIYUE HEAVY INDUSTRY CO LTD A	PROPRE	38 800,00	74 355,16	CNH	0,04
CNE100003RK2	ROCKCHIP ELECTRONICS CO LTD	PROPRE	13 200,00	117 077,55	CNH	0,06
CNE100000W60	RONGSHENG PETRO CHEMICAL-A	PROPRE	380 000,00	589 511,94	CNH	0,31
CNE100000L63	S F HOLDING CO LTD	PROPRE	183 400,00	981 696,33	CNH	0,52
CNE000000TY6	SAIC MOTOR CORPORATION LTD-A	PROPRE	292 271,00	578 013,03	CNH	0,31
CNE1000015F7	SAILUN JINYU GROUP CO LTD	PROPRE	115 700,00	176 969,49	CNH	0,09
CNE000000KB3	SANAN OPTOELECTRONICS CO L-A	PROPRE	187 600,00	380 207,82	CNH	0,20
CNE1000033T1	SANGFOR TECHNOLOGIES INC	PROPRE	14 100,00	161 126,27	CNH	0,09

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE000001F70	SANY HEAVY INDUSTRY -A-	PROPRE	308 900,00	608 795,91	CNH	0,32
CNE100001B07	SATELLITE CHEMICAL CO LTD	PROPRE	126 869,00	281 143,70	CNH	0,15
CNE000001BM7	SD HUALU CHEMICALS A	PROPRE	75 391,00	330 335,96	CNH	0,17
CNE000000Q11	SDIC CAPITAL CO LTD	PROPRE	240 300,00	223 542,32	CNH	0,12
CNE000000JM2	SDIC POWER HOLDINGS CO LTD	PROPRE	279 900,00	465 101,79	CNH	0,25
CNE100002BF8	SEAZEN HOLDINGS CO LTD	PROPRE	84 400,00	136 796,41	CNH	0,07
CNE100002NT4	SG MICRO CORP	PROPRE	17 635,00	215 165,09	CNH	0,11
CNE000000V89	SH INTL AIPORT -A-	PROPRE	49 900,00	252 898,06	CNH	0,13
CNE100001T64	SHAANXI COAL INDUSTRY COMPANY LIMITED A	PROPRE	363 400,00	891 918,13	CNH	0,47
CNE100002FV6	SHANDONG BUCHANG PHARMACEUTICALS CO LTD	PROPRE	49 064,00	115 943,85	CNH	0,06
CNE000001FR7	SHANDONG GOLD MINING CO LT-A	PROPRE	130 276,00	423 902,37	CNH	0,22
CNE1000014X3	SHANDONG HIMILE MECHANICAL SCIENCE ANE TECH CO LTD	PROPRE	30 100,00	131 805,26	CNH	0,07
CNE100002GM3	SHANDONG LINGLONG TYRE CO LTD	PROPRE	55 800,00	152 002,06	CNH	0,08
CNE000001139	SHANDONG NANSHAN ALUMINIUM A	PROPRE	442 500,00	186 835,87	CNH	0,10
CNE000001P52	SHANDONG SUNPAPER CO LTD	PROPRE	105 700,00	178 949,88	CNH	0,09
CNE0000013N8	SHANGAI INTERNATIONAL PORT	PROPRE	264 000,00	179 787,38	CNH	0,09
CNE000000MK0	SHANGAI JIN JANG INTERNATIONAL HOTELS CO LTD	PROPRE	34 600,00	154 809,20	CNH	0,08
CNE000000LN6	SHANGHAI AIKO SOLAR ENERGY CO LTD	PROPRE	68 980,00	184 146,96	CNH	0,10
CNE1000011K6	SHANGHAI BAIRUN INVESTMENT HOLDING GROUP CO LTD	PROPRE	39 780,00	142 659,57	CNH	0,08
CNE000000C66	SHANGHAI BAOSIGHT SOFTWARE CO LTD	PROPRE	67 626,00	393 026,31	CNH	0,21
CNE000000WR4	SHANGHAI CONSTRUCTION CO-A	PROPRE	337 600,00	120 932,62	CNH	0,06
CNE100000D55	SHANGHAI ELECTRIC GRP CO LTD	PROPRE	476 400,00	288 097,84	CNH	0,15
CNE000001G53	SHANGHAI ELECTRIC POWER CO LIMITED	PROPRE	107 000,00	127 373,91	CNH	0,07
CNE000000X38	SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTI-A	PROPRE	79 800,00	309 113,35	CNH	0,16
CNE100003LY6	SHANGHAI FRIENDESS ELECTRONICS TECHNOLOGY CORPORATION LTD	PROPRE	5 530,00	180 474,30	CNH	0,10
CNE100004PL2	SHANGHAI FUDAN MICROELECTRONICS GROUP COMPANY LTD	PROPRE	20 235,00	133 393,25	CNH	0,07
CNE1000041Z1	SHANGHAI JUNSHI BIOSCIENCE CO LTD	PROPRE	29 008,00	181 270,23	CNH	0,10
CNE000000C74	SHANGHAI LINGANG HOLDINGS CORP LTD-A	PROPRE	89 500,00	130 800,09	CNH	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100001V60	SHANGHAI M&G STATIONERY INC	PROPRE	35 100,00	185 252,51	CNH	0,10
CNE100002RN8	SHANGHAI MOONS ELECTRIC CO LTD	PROPRE	15 700,00	140 983,41	CNH	0,07
CNE000000C82	SHANGHAI PHARMACEUTICAL A	PROPRE	104 900,00	257 606,31	CNH	0,14
CNE100002TX3	SHANGHAI PUTAILAI NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	75 919,00	258 509,06	CNH	0,14
CNE100000C31	SHANGHAI RAAS BLOOD SHS A	PROPRE	254 200,00	241 666,39	CNH	0,13
CNE100004QD7	SHANGHAI RURAL COMMERCIAL BANK CO LTD	PROPRE	360 700,00	292 804,46	CNH	0,15
CNE000001FH8	SHANXI COAL INTERNATIONAL -A	PROPRE	74 900,00	166 081,59	CNH	0,09
CNE0000013Y5	SHANXI COKING COAL ENERGY GROUP CO LTD	PROPRE	213 800,00	251 597,74	CNH	0,13
CNE000001NT7	SHANXI LU'AN ENVIRONMENTAL-A	PROPRE	112 600,00	291 391,77	CNH	0,15
CNE0000005J2	SHANXI MEIJIN ENERGY CO LTD	PROPRE	166 200,00	158 684,43	CNH	0,08
CNE100000WJ0	SHANXI SECURITIES CO LTD-A	PROPRE	134 270,00	102 778,10	CNH	0,05
CNE000000WM5	SHANXI TAIGANG STAINLESS-A	PROPRE	243 700,00	129 782,93	CNH	0,07
CNE000000DH5	SHANXI XINGHUACUN FEN WINE FACTORY CO LTD	PROPRE	45 120,00	1 519 157,64	CNH	0,80
CNE000000K90	SHEDE SPIRITS CO LTD	PROPRE	13 500,00	211 656,74	CNH	0,11
CNE0000005Q7	SHENERGY COMPANY LIMITED-A	PROPRE	185 900,00	149 135,13	CNH	0,08
CNE000001DZ5	SHENGHE RESOURCES HOLDING CO LTD	PROPRE	74 900,00	109 054,81	CNH	0,06
CNE100003373	SHENNAN CIRCUITS CO LTD	PROPRE	19 384,00	183 648,87	CNH	0,10
CNE100002FD4	SHENWAN HONGYUAN GROUP CO LTD	PROPRE	842 900,00	503 994,57	CNH	0,27
CNE100003G91	SHENZHEN S C NEW ENERGY TECHNOLOGY CORPORATION A	PROPRE	13 200,00	131 244,79	CNH	0,07
CNE100003P74	SHENZHEN TRANSSION HOLDING CO LTD	PROPRE	30 169,00	551 276,21	CNH	0,29
CNE100002DP3	SHENZH SENIOR TECHNOLOGY MATERIAL CO LTD	PROPRE	53 865,00	112 689,43	CNH	0,06
CNE100000K15	SHENZHEN CAPCHEM TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	28 200,00	169 614,69	CNH	0,09
CNE100003K95	SHENZHEN DYNANONIC CO LTD	PROPRE	10 540,00	112 864,91	CNH	0,06
CNE000000933	SHENZHEN ENERGY GROUP CO L-A	PROPRE	180 180,00	151 663,24	CNH	0,08
CNE100000V46	SHENZHEN INOVANCE TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	49 950,00	411 192,55	CNH	0,22
CNE000000FK4	SHENZHEN KAIFA TECHNOLOGY-A	PROPRE	59 200,00	138 525,64	CNH	0,07
CNE100002Q33	SHENZHEN KANGTAI BIOLOGICAL PRODUCTS CO LTD	PROPRE	42 244,00	174 510,97	CNH	0,09
CNE100002JW6	SHENZHEN KEDALI INDUSTRY CO LTD	PROPRE	10 200,00	126 187,04	CNH	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100000XC3	SHENZHEN KSTAR SCIENCE AND TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	17 300,00	61 546,67	CNH	0,03
CNE000000SS0	SHENZHEN OVERSEAS CHINESE TOWN A	PROPRE	332 600,00	163 989,52	CNH	0,09
CNE100000FW8	SHENZHEN SALUBRIS	PROPRE	37 600,00	166 695,59	CNH	0,09
CNE000000BK3	SHENZHEN SED INDUSTRY CO LTD	PROPRE	42 200,00	110 586,68	CNH	0,06
CNE1000000M5	SHENZHEN SUNLORD ELECTRONICS CO LTD	PROPRE	34 600,00	137 419,67	CNH	0,07
CNE100002H00	SHENZHEN YUTO PACKAGING TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	34 200,00	122 322,43	CNH	0,06
CNE1000015S0	SHIJIAZHANG YILING PHARMA-A	PROPRE	63 120,00	191 027,69	CNH	0,10
CNE000000XM3	SHUANGHUI INVT -A-	PROPRE	130 098,00	464 432,84	CNH	0,25
CNE000001DW2	SHUANGLIANG ECO-ENERGY SYS-A	PROPRE	83 400,00	106 322,99	CNH	0,06
CNE000000BQ0	SICHUAN CHUANTOU ENERGY CO-A	PROPRE	167 810,00	336 214,00	CNH	0,18
CNE100001JM9	SICHUAN HEBANG BIOTECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	277 500,00	89 954,98	CNH	0,05
CNE100000PW7	SICHUAN KELUN PHARMACEUTIC A	PROPRE	55 700,00	208 324,82	CNH	0,11
CNE0000014Z0	SICHUAN NEW ENERGY POWER COMPANY LIMITED	PROPRE	56 400,00	90 030,98	CNH	0,05
CNE000001DQ4	SICHUAN ROAD AND BRIDGE CO LTD	PROPRE	273 420,00	287 124,29	CNH	0,15
CNE000000NH4	SICHUAN SWELLFUN A	PROPRE	18 500,00	154 082,56	CNH	0,08
CNE100000WF8	SICHUAN YAHUA INDUSTRIAL GROUP CO LTD	PROPRE	51 600,00	98 954,98	CNH	0,05
CNE000001KM8	SIEYUAN ELECTRIC CO LTD-A	PROPRE	29 100,00	195 360,65	CNH	0,10
CNE000000SV4	SINOLINK SECURITIES CO.LTD	PROPRE	139 300,00	173 413,38	CNH	0,09
CNE000001P78	SINOMA SCIENCE&TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	63 500,00	149 538,84	CNH	0,08
CNE100001WV3	SINOMINE RESOURCE GROUP CO LTD	PROPRE	23 154,00	117 851,31	CNH	0,06
CNE000000BB2	SINOPEC SH PETROCHEMICAL SHS A	PROPRE	314 429,00	128 049,85	CNH	0,07
CNE1000027D7	SKSHU PAINT CO LTD A	PROPRE	20 648,00	167 613,71	CNH	0,09
CNE100000XG4	SONGCHENG PERORMANCE DEVELOPMENT CO LTD	PROPRE	99 960,00	149 626,74	CNH	0,08
CNE1000019P8	SOOCHOW SECURITIES	PROPRE	187 257,00	204 549,17	CNH	0,11
CNE0000016P6	SOUTHWEST SECURITIES CO.LTD. A	PROPRE	248 500,00	138 769,98	CNH	0,07
CNE100001V45	SPRING AIRLINES CO LTD-A	PROPRE	34 100,00	254 286,78	CNH	0,13
CNE100003RN6	STARPOWER SEMICONDUCTOR LTD A	PROPRE	6 500,00	152 239,05	CNH	0,08
CNE1000018M7	SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	PROPRE	55 700,00	638 402,53	CNH	0,34

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100002136	SUNRESIN NEW MATERIALS CO LTD	PROPRE	16 550,00	122 400,48	CNH	0,06
CNE100001260	SUNWODA ELECTRONIC CO LTD-A	PROPRE	70 600,00	154 816,01	CNH	0,08
CNE100005D92	SUPCON TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	27 488,00	163 235,61	CNH	0,09
CNE100000N79	SUZHOU DONGSHAN PRECISION MANUFACTURING CO LTD	PROPRE	64 800,00	165 133,08	CNH	0,09
CNE100003FS0	SUZHOU MAXWELL TECHNOLOGIES CO LTD SHS A	PROPRE	10 484,00	172 496,08	CNH	0,09
CNE100001XM0	SUZHOU TA&A ULTRA CLEAN TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	26 495,00	98 120,20	CNH	0,05
CNE100001XQ1	SUZHOU TFC OPTICAL COMMUNICATIONS CO LTD A	PROPRE	14 900,00	144 514,87	CNH	0,08
CNE100003G67	SZ MINDRAY BIO MEDICAL ELECTRONICS CO LTD	PROPRE	45 400,00	1 768 632,25	CNH	0,93
CNE100003T39	SZ NEW INDUSTRIES BIOMEDICAL ENGINEERING CO LTD	PROPRE	29 600,00	274 995,16	CNH	0,15
CNE000000GX5	TANGSHAN JIDONG A	PROPRE	81 900,00	79 758,18	CNH	0,04
CNE000000RB8	TBEA CO LTD	PROPRE	189 920,00	361 887,60	CNH	0,19
CNE000001GL8	TCL TECHNOLOGY GROUP CORPORATION	PROPRE	705 940,00	377 872,79	CNH	0,20
CNE1000000B8	TCL ZHONGHUAN RENEWABLE ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	151 850,00	381 796,35	CNH	0,20
CNE100003F27	THE PEOPLES INSURANCE COMPANY GROUP OF CHINA LTD	PROPRE	356 500,00	259 290,18	CNH	0,14
CNE1000021D0	THUNDER SOFTWARE TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	17 300,00	165 389,00	CNH	0,09
CNE1000030X9	TIANJIN712 COMMUNICATION BROADCASTING CO LTD A	PROPRE	29 400,00	106 555,90	CNH	0,06
CNE000000HT1	TIANMA MICROELE	PROPRE	88 000,00	117 341,23	CNH	0,06
CNE100000T32	TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC SHS A	PROPRE	55 500,00	415 758,33	CNH	0,22
CNE100000YJ6	TIANSHAN ALUMINUM GROUP CO LTD	PROPRE	153 600,00	135 566,23	CNH	0,07
CNE100000825	TIANSHUI HUATIAN TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	121 400,00	147 657,47	CNH	0,08
CNE100000YH0	TITAN WIND ENERGY (SUZHOU) CO LTD	PROPRE	70 300,00	127 731,04	CNH	0,07
CNE1000006C3	TONGFU MICROELECTRONICS CO LTD A	PROPRE	57 300,00	159 600,12	CNH	0,08
CNE1000012X7	TONGKUN GROUP CO LTD-A	PROPRE	91 220,00	179 408,31	CNH	0,09
CNE000000529	TONGLING NONFERROUS METALS-A	PROPRE	398 300,00	168 715,89	CNH	0,09
CNE000001GS3	TONGWEI CO LTD	PROPRE	168 900,00	628 025,94	CNH	0,33
CNE000000MZ8	TOPCHOICE MEDICAL CORPORATION	PROPRE	12 200,00	148 802,66	CNH	0,08
CNE100003ZR0	TRINA SOLAR LTD	PROPRE	81 764,00	332 646,25	CNH	0,18
CNE0000009Y3	TSINGATO BREWERY	PROPRE	25 000,00	284 561,21	CNH	0,15

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE000001M14	UNIGROUP GUOZIN CO LTD	PROPRE	31 919,00	327 362,96	CNH	0,17
CNE0000010T1	UNISPLENDOR CORPOATION LTD - A	PROPRE	107 688,00	287 627,36	CNH	0,15
CNE100001BZ8	USI A	PROPRE	69 800,00	138 135,82	CNH	0,07
CNE100004413	VERISILICON MICROELECTRONICS SHANGHAI CO LTD	PROPRE	18 926,00	137 524,02	CNH	0,07
CNE100000WN2	WALVAX BIOTECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	60 700,00	192 467,30	CNH	0,10
CNE100001WW1	WANDA FILM HOLDING CO LTD	PROPRE	85 600,00	145 503,57	CNH	0,08
CNE0000016J9	WANHUA CHEMICAL GROUP CO LTD	PROPRE	117 601,00	1 422 359,13	CNH	0,75
CNE1000000D4	WEICHAI POWER -A-	PROPRE	254 700,00	481 508,21	CNH	0,25
CNE1000034T9	WEIHAI GUANGWEI COMPOSITES CO LTD A	PROPRE	35 360,00	123 485,39	CNH	0,07
CNE100002508	WENS FOODSTUFF GROUP CO LTD	PROPRE	245 860,00	629 551,13	CNH	0,33
CNE100000619	WESTERN MINING A	PROPRE	93 500,00	159 950,84	CNH	0,08
CNE100001D96	WESTERN SECURITIES SHS -A-	PROPRE	167 134,00	151 608,77	CNH	0,08
CNE100003MF3	WESTERN SUP TECH CO LTD	PROPRE	25 083,00	156 640,51	CNH	0,08
CNE100002XM8	WILL SEMICONDUCTOR CO LTD SHANGHAI -A	PROPRE	44 315,00	665 810,93	CNH	0,35
CNE000000WD4	WINTIME ENERGY GROUP CO LTD	PROPRE	841 100,00	156 947,17	CNH	0,08
CNE100000RK8	WUHAN GUIDE INFRARED SHS -A-	PROPRE	161 548,00	174 265,75	CNH	0,09
CNE000000VQ8	WULIANGYE YIBIN CO LTD	PROPRE	145 323,00	3 087 764,98	CNH	1,63
CNE100000SP5	WUS PRINTED CIRCUIT KUNSHAN CO LTD	PROPRE	64 990,00	172 964,26	CNH	0,09
CNE1000031K4	WUXI APPTTEC CO LTD	PROPRE	96 095,00	1 132 276,22	CNH	0,60
CNE100004017	WUXI AUTOWELL TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	5 894,00	109 771,85	CNH	0,06
CNE000000FH0	XCMG CONSTRUCTION MACHIN-A	PROPRE	444 300,00	346 749,80	CNH	0,18
CNE000000WL7	XIAMEN C & D -A-	PROPRE	113 900,00	151 876,89	CNH	0,08
CNE000001D72	XIAMEN FARATRONIC CO LTD	PROPRE	7 100,00	96 520,08	CNH	0,05
CNE000001D15	XIAMEN TUNGSTEN CO LTD A	PROPRE	45 460,00	104 950,48	CNH	0,06
CNE100004P24	XINJIANG DAQO NEW ENERGY CO LTD	PROPRE	67 001,00	325 787,78	CNH	0,17
CNE0000012G4	XINJIANG GUANGHUI ENERGY CO CLASS A	PROPRE	247 340,00	252 662,57	CNH	0,13
CNE000001FP1	YANGQUAN COAL INDUSTRY GRP-A	PROPRE	136 700,00	150 068,26	CNH	0,08
CNE100001R90	YANGZHOU YANGJIE ELECTRONIC TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	22 900,00	118 398,71	CNH	0,06

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE100000L55	YANTAI JEREH	PROPRE	39 600,00	153 987,90	CNH	0,08
CNE000000WV6	YANZHOU ENERGY GROUP COMPANY LIMITED	PROPRE	143 850,00	382 450,26	CNH	0,20
CNE100002PC5	YEALINK NETWORK TECHNOLOGY CORP LTD	PROPRE	47 710,00	216 715,78	CNH	0,11
CNE100001TS5	YIFENG PHARMACY CHAIN CO L SHS A	PROPRE	38 205,00	170 470,56	CNH	0,09
CNE1000048D3	YIHAI KERRY ARAWANA HOLDINGS CO LTD	PROPRE	54 500,00	259 806,39	CNH	0,14
CNE0000012L4	YINTAI GOLD CO LTD	PROPRE	111 020,00	205 950,86	CNH	0,11
CNE000001360	YLP HI TECH AGR A SHS	PROPRE	50 100,00	112 455,37	CNH	0,06
CNE100000XX9	YONGHUI SUPERSTORES CO LTD-A	PROPRE	343 900,00	144 267,39	CNH	0,08
CNE100001XB3	YONGXING SPECIAL STAINLESS STEEL CO LTD	PROPRE	17 470,00	118 853,97	CNH	0,06
CNE0000017Y6	YONYOU NETWORK TECHNOLOGY	PROPRE	129 249,00	288 178,22	CNH	0,15
CNE000000XR2	YOUNGOR GROUP CO-A	PROPRE	173 140,00	159 179,26	CNH	0,08
CNE0000012J8	YTO EXPRESS GROUP CO LTD	PROPRE	129 700,00	239 897,12	CNH	0,13
CNE100000015	YUNDA HOLDING CO LTD	PROPRE	109 770,00	136 203,20	CNH	0,07
CNE000000VG9	YUNNAN ALUMINIUM CO LTD-A	PROPRE	130 700,00	247 799,32	CNH	0,13
CNE0000008X7	YUNNAN BAIYAO GROUP CO LTD A	PROPRE	67 460,00	467 221,24	CNH	0,25
CNE100004G74	YUNNAN BOTANEE BIO TECHNOLOGY GROUP CO LTD	PROPRE	15 983,00	171 846,51	CNH	0,09
CNE000001HC5	YUNNAN CHIHONG ZINC GERMAN A	PROPRE	165 200,00	116 328,43	CNH	0,06
CNE100002BR3	YUNNAN ENERGY NEW MATERIAL CO LTD	PROPRE	36 750,00	335 364,76	CNH	0,18
CNE0000011D3	YUNNAN TIN CO LTD A	PROPRE	52 100,00	100 055,77	CNH	0,05
CNE000000S01	YUNNAN YUNTIANHUA CO-A	PROPRE	60 900,00	138 107,36	CNH	0,07
CNE000000594	YUYUAN TOURIST	PROPRE	147 800,00	130 849,80	CNH	0,07
CNE000000L08	ZAMGGE MINING	PROPRE	59 700,00	182 059,65	CNH	0,10
CNE100000CL8	ZHEFU HLDG GRP	PROPRE	194 600,00	98 068,57	CNH	0,05
CNE1000015R2	ZHEJIANG CENTURY HUATONG GROUP CO LTD	PROPRE	254 400,00	203 048,60	CNH	0,11
CNE100000KD8	ZHEJIANG CHINT ELECTRICS-A	PROPRE	81 060,00	254 926,99	CNH	0,13
CNE100000BJ4	ZHEJIANG DAHUA TECHNOLOGY-A	PROPRE	125 000,00	347 316,54	CNH	0,18
CNE1000023M7	ZHEJIANG DINGLI MACHINERY CO LTD	PROPRE	19 020,00	141 056,69	CNH	0,07
CNE000001NK6	ZHEJIANG HUAFENG SPANDEX CO LTD	PROPRE	193 800,00	191 371,41	CNH	0,10

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE000001DL5	ZHEJIANG HUAHAI A SHARE	PROPRE	63 130,00	139 037,23	CNH	0,07
CNE100001VW3	ZHEJIANG HUAYOU COBALT CO -A	PROPRE	60 192,00	301 615,63	CNH	0,16
CNE100001DJ8	ZHEJIANG JINGSHENG MECHANICAL ELECTRICAL CO LTD	PROPRE	46 105,00	273 100,64	CNH	0,14
CNE100001W36	ZHEJIANG JIUZHOU PHARMACEUTICAL CO LTD A	PROPRE	29 000,00	117 429,76	CNH	0,06
CNE000000WQ6	ZHEJIANG JUHUA CO-A	PROPRE	108 720,00	224 340,33	CNH	0,12
CNE000001FJ4	ZHEJIANG LONGSHENG GROUP C-A	PROPRE	107 800,00	130 675,46	CNH	0,07
CNE000001J84	ZHEJIANG NHU CO LTD-A	PROPRE	116 468,00	256 667,23	CNH	0,14
CNE000001M22	ZHEJIANG SANHUA INTELLIGENT CO SHS -A-	PROPRE	62 500,00	227 628,54	CNH	0,12
CNE000001KS5	ZHEJIANG SUPOR CO LTD	PROPRE	20 373,00	139 103,47	CNH	0,07
CNE1000023N5	ZHEJIANG WEIMING ENVIRONMENT PROTECTION CO LTD-A	PROPRE	64 510,00	157 628,51	CNH	0,08
CNE100000MK9	ZHEJIANG WEIXING NEW BUILDING MATERIALS CO LTD	PROPRE	61 060,00	137 305,89	CNH	0,07
CNE100001SP3	ZHEJIANG ZHENENG ELECTRIC-A	PROPRE	421 200,00	261 600,45	CNH	0,14
CNE000000PY4	ZHENGZHOU YUTONG BUS -A-	PROPRE	83 900,00	155 869,67	CNH	0,08
CNE100002R65	ZHESHANG SECURITIES CO LTD	PROPRE	145 033,00	198 921,44	CNH	0,11
CNE100001CY9	ZHONGJI INNOLIGHT CO LTD	PROPRE	28 800,00	344 211,12	CNH	0,18
CNE000001FM8	ZHONGJIN GOLD CORP-A	PROPRE	182 500,00	272 183,80	CNH	0,14
CNE100004900	ZHONGTAI SECURITIES CO LTD	PROPRE	260 652,00	254 190,53	CNH	0,13
CNE0000001D4	ZHUHAI GREE ELECTRIC APPLIANCES INC	PROPRE	105 700,00	488 477,01	CNH	0,26
CNE100004QK2	ZHUZHOU CRRC TIMES ELECTRIC CO LTD	PROPRE	27 451,00	144 844,85	CNH	0,08
CNE100001666	ZHUZHOU KIBING GROUP CO LTD	PROPRE	102 100,00	110 972,13	CNH	0,06
CNE100000P93	ZIBO QIXIANG TENGDA CHEMICAL CO LTD	PROPRE	85 400,00	68 045,44	CNH	0,04
CNE100000B24	ZIJIN MINING GROUP CO LTD-A	PROPRE	771 300,00	1 306 859,79	CNH	0,69
CNE000001BC8	ZJ COMMODITIES -A-	PROPRE	205 200,00	217 441,40	CNH	0,11
CNE000000TK5	ZTE CORPORATION A	PROPRE	150 800,00	537 103,92	CNH	0,28
CNE1000042T2	3PEAK INCORPORATED	PROPRE	3 693,00	81 032,67	CNH	0,04
CNE100002RZ2	360 SECURITY TECHNOLOGY INC	PROPRE	268 800,00	328 769,02	CNH	0,17
CNE1000010N2	37 INTERACTIVE ENTERTAINMENT NETWORK TECHNOLOGY GROUP CO LTD	PROPRE	88 100,00	248 388,53	CNH	0,13
Total Action				188 859 116,96		99,76
Total Valeurs mobilières				188 859 116,96		99,76

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	1 655,00	1 655,00	USD	0,00
Total APPELS DE MARGES				1 655,00		0,00
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-14 338,61	-15 155,91	EUR	-0,01
	PROV COM MVTS USD	PROPRE	7 020,28	7 020,28	USD	0,00
Total AUTRES				-8 135,63		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CNY SGP G2	PROPRE	72 927,18	9 965,29	CNY	0,01
	BANQUE HKD NEWEDG G1	PROPRE	-25,00	-3,20	HKD	-0,00
	BANQUE USD NEWEDG G1	PROPRE	4 038,47	4 038,47	USD	0,00
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	9 583,00	9 583,00	USD	0,01
	BANQUE USD SGP G2	PROPRE	755 733,24	755 733,24	USD	0,40
Total BANQUE OU ATTENTE				779 316,80		0,41
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	37 107,00	37 107,00	USD	0,02
Total DEPOSIT DE GARANTIE				37 107,00		0,02
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-347 173,02	-347 173,02	USD	-0,18
Total FRAIS DE GESTION				-347 173,02		-0,18
Total Liquidités				462 770,15		0,24
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
MCY171123	MSCI CHINA 1123	PROPRE	10,00	-4 855,00	USD	-0,00
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-4 855,00		-0,00
Total Futures				-4 855,00		-0,00
Total AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF				189 317 032,11		100,00

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI World Ex EMU SRI PAB Net Zero Ambition UCITS ETF est un ETF (exchange traded fund) conforme à la directive OPCVM. Il a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice de référence MSCI WORLD ex EMU SRI FILTERED PAB Net USD Index. Cet indice vise à représenter la performance des titres de moyennes et larges capitalisations sur les marchés développés, hors pays de la zone euro, sélectionnés sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour plus d'informations sur l'indice, nous vous invitons à consulter www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 26,39%. Celle du benchmark est de 26,56% avec une tracking error de 0,13%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	163 439,40	3 355 954,62
TESLA INC	170 033,66	2 372 184,99
NOVO NORDISK AS	96 624,70	2 025 223,69
HOME DEPOT INC	80 407,39	1 754 447,91
ADOBE INC	115 816,72	1 192 209,18
DANAHER CORP	74 004,03	1 002 143,56
WALT DISNEY CO/THE	69 301,30	935 408,19
TEXAS INSTRUMENTS	100 212,26	833 411,63
INTUIT	76 198,37	824 454,45
VERIZON COMMUNICATIONS INC	58 228,95	817 254,69

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu

et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		116 270,00
- Change à terme :	-	
- Future :	116 270,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	5 197 104,66	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 197 104,66	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	5 197 104,66	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	14 241,71	-
Comptes financiers	115 911,50	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	130 153,21	-
Total Actif I + II	5 327 257,87	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif

Devise	31/10/2024	*31/10/2023
	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	4 221 095,54	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1 100 708,09	-
Capitaux propres I	5 321 803,63	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	2 070,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	2 070,00	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 384,24	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	3 384,24	-
Total Passifs: I + II + III + IV	5 327 257,87	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	267 896,24	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	10 783,09	-
Sous-total Produits sur opérations financières	278 679,33	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-635,26	-
Sous-total charges sur opérations financières	-635,26	-
Total Revenus financiers nets (A)	278 044,07	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-79 394,77	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-79 394,77	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	198 649,30	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-137 367,39	-
Sous-total revenus nets I = C + D	61 281,91	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	4 979 811,96	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-12 427,68	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	4 967 384,28	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	34 528,62	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	5 001 912,90	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5 026 371,39	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-863,11	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	5 025 508,28	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-8 987 995,00	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-3 962 486,72	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	1 100 708,09	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'indice MSCI WORLD ex EMU SRI FILTERED PAB Net USD Index (ci-après l' « Indicateur de Référence ») libellé en USD, et représentatif de la performance d'entreprises de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés excluant les pays de la zone Euro sélectionnées sur la base d'une notation tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et excluant les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif, tout en minimisant l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

En outre, l'Indicateur de Référence vise à représenter la performance d'une stratégie qui repondère les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la réglementation de l'Union européenne sur les indices de référence « Accord de Paris » (EU PAB).

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales de marché est inférieur à 1 %.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en USD	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	5 321 803,63	52 056 657,89	38 549 231,24	130 609 946,03	93 143 807,21

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0013209921					
Actif net	5 321 803,63	52 056 657,89	38 549 231,24	130 609 946,03	93 143 807,21
Nombre de parts ou actions	23 037,00	284 807	232 077	625 894	625 629
Valeur liquidative unitaire	231,0111	182,7787	166,1053	208,6774	148,8802
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	219,78	29,13	-33,01	47,06	15,21

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe Actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables..

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	52 056 657,89	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	2 512 092,92	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-59 438 489,01	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	198 649,30	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 967 384,25	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	5 025 508,28	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-0,03	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	5 321 803,63	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0013209921	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 480	2 512 092,92
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-274 250	-59 438 489,01
Solde net des souscriptions/rachats	-261 770	-56 926 396,09

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-228,06
Commissions de rachat acquises	11 733,04
Total des commissions acquises	11 504,98

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>USD</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013209921*	Action Acc	Capitalisable	USD	5 321 803,63	23 037	231,0111

* Part couverte contre le risque de change

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Japon+/-	Canada+/-	Suisse+/-	Danemark+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	5 197,10	3 700,12	437,49	243,91	179,35	143,69
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	116,27	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	5 313,37	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	115,91	-	-	-	-	115,91
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	115,91

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	115,91	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	115,91	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	JPY+/-	CAD+/-	GBP+/-	DKK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	437,48	240,35	150,62	143,69	365,64
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2,60	0,12	0,14	-	8,68
Comptes financiers	1,92	13,57	13,00	0,14	20,82
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	442,00	254,04	163,76	143,83	395,14

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	6 018,24
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	8 223,47
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	14 241,71
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-1 608,67
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-1 775,57
Total des dettes	-3 384,24
Total des créances et dettes	10 857,47

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème maximum actions Acc et Dist	Taux barème maximum actions Monthly Hedged to EUR - Acc, Monthly Hedged to EUR - Dist, Monthly Hedged to GBP - Acc, Monthly Hedged to GBP - Dist, Monthly Hedged to CHF- Acc, Monthly Hedged to CHF - Dist
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.35% par an	0.45% par an
Dont frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	0.12% par an	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0013209921	31/10/2024
Frais fixes	79 394,77
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Revenus nets	61 281,91	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	61 281,91	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	61 281,91	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0013209921

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	61 281,91	-
Total	61 281,91	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 001 912,90	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	5 001 912,90	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 001 912,90	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0013209921	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 001 912,90	-
Total	5 001 912,90	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			5 197 104,66	97,66
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 173 702,98	97,22
Activités minières générales			448,03	0,01
PILBARA MINERALS LTD	AUD	240	448,03	0,01
Agences de médias			1 029,00	0,02
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	35	1 029,00	0,02
Agriculture et pêche			8 055,30	0,15
MOWI ASA	NOK	470	8 055,30	0,15
Articles de luxe			5 267,88	0,10
PANDORA AB	DKK	35	5 267,88	0,10
Assurance immobilière et dommages			143 141,92	2,69
ADMIRAL GROUP	GBP	76	2 505,23	0,05
CHUBB LIMITED	USD	142	40 106,48	0,75
PROGRESSIVE CORP	USD	194	47 109,02	0,89
QBE INSURANCE GROUP LTD	AUD	380	4 283,65	0,08
SOMPO HOLDINGS SHS	JPY	300	6 546,53	0,12
TOKIO MARINE HLDGS INC	JPY	600	21 932,05	0,41
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	84	20 658,96	0,39
Assurance services complets			42 381,03	0,80
HARTFORD FINANCIAL SERVICES GRP	USD	127	14 025,88	0,27
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	48	28 355,15	0,53
Assurance vie			51 598,57	0,97
AIA GROUP LTD -H-	HKD	3 200	25 293,20	0,47
LEGAL & GENERAL GROUP	GBP	733	2 045,87	0,04
PRUDENTIAL FINANCIAL	USD	95	11 635,60	0,22
SUNCORP GROUP	AUD	258	3 028,36	0,06
SUN LIFE FINANCIAL	CAD	144	7 974,99	0,15
T&D HOLDINGS INC	JPY	100	1 620,55	0,03
Automobiles			270 573,65	5,08
RIVIAN AUTOMOTIVE INC	USD	246	2 484,60	0,04
TESLA INC	USD	1 073	268 089,05	5,04
Banques			158 475,69	2,98
BANK OF NOVA SCOTIA	CAD	299	15 377,30	0,29
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD -H-	HKD	1 000	3 267,12	0,06
DNB BANK ASA	NOK	237	4 881,62	0,09

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HANG SENG BANK LTD -H-	HKD	100	1 223,24	0,02
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	346	5 394,14	0,10
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	116	21 839,32	0,41
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	22	525,14	0,01
STATE STREET CORP	USD	80	7 424,00	0,14
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	JPY	1 200	25 784,34	0,49
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	448	4 639,08	0,09
TORONTO DOMINION BANK	CAD	547	30 203,64	0,57
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	387	16 660,35	0,31
US BANCORP	USD	440	21 256,40	0,40
Bâtiment : Contrôle climat			32 532,44	0,61
CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	USD	279	20 288,88	0,38
DAIKIN INDUSTRIES LTD	JPY	100	12 243,56	0,23
Biotechnologie			43 632,35	0,82
BIOGEN INC	USD	35	6 090,00	0,12
ILLUMINA	USD	64	9 224,96	0,17
LONZA GROUP AG N	CHF	28	17 246,42	0,32
NOVONESIS A/S	DKK	177	11 070,97	0,21
Boissons non alcoolisées			6 863,59	0,13
COCA COLA HBC GBP	GBP	197	6 863,59	0,13
Chaussures			12 549,42	0,24
DECKERS OUTDOOR	USD	78	12 549,42	0,24
Chemins de fer			8 671,59	0,16
TOKYU CORP	JPY	700	8 671,59	0,16
Chimie de base			24 573,00	0,46
ECOLAB INC	USD	100	24 573,00	0,46
Chimie de spécialité			38 997,86	0,73
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	86	4 096,40	0,08
GIVAUDAN N	CHF	5	23 690,59	0,44
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	105	10 440,15	0,20
NIPPON PAINT CO LTD	JPY	100	770,72	0,01
Ciment			11 026,90	0,21
CRH PLC	GBP	116	11 026,90	0,21
Composants et équipements électriques			31 091,47	0,58
ALLEGION	USD	84	11 728,92	0,22
IBIDEN CO LTD	JPY	100	3 262,10	0,06
OMRON CORP	JPY	100	4 004,60	0,07
TDK CORPORATION	JPY	1 000	12 095,85	0,23

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Construction individuelle			12 822,04	0,24
BARRATT REDROW PLC	GBP	300	1 721,72	0,03
TAYLOR WINPEY PLC	GBP	1 515	2 849,53	0,05
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS PLC	GBP	145	8 250,79	0,16
Construction lourde			5 352,84	0,10
EMCOR GROUP INC	USD	12	5 352,84	0,10
Conteneurs et emballages			7 446,51	0,14
BALL CORP	USD	2	118,50	-
BRAMBLES LIMITED	AUD	107	1 286,78	0,03
SIG GROUP LTD	CHF	281	6 041,23	0,11
Courtiers en assurances			36 664,32	0,69
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	168	36 664,32	0,69
Cuivre			6 925,07	0,13
ANTOFAGASTA PLC	GBP	311	6 925,07	0,13
Défense			15 669,50	0,29
AXON ENTERPRISE INC	USD	37	15 669,50	0,29
Détaillants et grossistes Alimentation			31 439,59	0,59
COLES GRP RG LTD	AUD	1 040	11 982,53	0,22
METRO INC	CAD	328	19 457,06	0,37
Distributeurs Bricolage			188 743,46	3,55
HOME DEPOT INC	USD	355	139 781,25	2,63
LOWE'S COMPANIES INC	USD	187	48 962,21	0,92
Distributeurs diversifiés			44 552,32	0,84
AEON CO LTD	JPY	600	14 731,66	0,28
WW GRAINGER INC	USD	21	23 293,83	0,44
ZOZO RG REGISTERED SHS	JPY	200	6 526,83	0,12
Distributeurs Habillement			12 586,31	0,24
NEXT PLC	GBP	100	12 586,31	0,24
Distributeurs Produits pharmaceutiques			4 116,20	0,08
MATSUKIYOCOCOKARA CO	JPY	300	4 116,20	0,08
Distributeurs spécialisés			61 800,41	1,16
BEST BUY CO INC	USD	28	2 532,04	0,05
CARMAX	USD	28	2 026,64	0,04
DICK'S SPORTING GOODS	USD	20	3 915,00	0,07
DOLLARAMA INC	CAD	227	23 594,71	0,44
TRACTOR SUPPLY	USD	54	14 337,54	0,27
ULTA BEAUTY INC.	USD	25	9 224,50	0,17
WILLIAMS-SONOMA	USD	46	6 169,98	0,12

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Divertissement			98 538,93	1,85
WALT DISNEY CO/THE	USD	960	92 352,00	1,73
WARNER BROS DISCOVERY INC	USD	761	6 186,93	0,12
Divertissement électronique			9 864,92	0,19
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	61	9 864,92	0,19
Eau			57 266,11	1,08
AMERICAN WATER WORKS	USD	164	22 650,04	0,43
SEVERN TRENT PLC	GBP	344	11 357,15	0,21
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	922	12 120,21	0,23
VERALTO CORPORATION	USD	109	11 138,71	0,21
Édition			25 048,26	0,47
PEARSON	GBP	29	424,85	0,01
RELX PLC	GBP	538	24 623,41	0,46
Électricité alternative			28 130,89	0,53
HYDRO ONE LTD	CAD	623	20 035,83	0,38
MERCURY NZ LTD	NZD	677	2 663,30	0,05
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	1 187	4 206,90	0,08
ORSTED SH	DKK	21	1 224,86	0,02
Électricité conventionnelle			20 396,70	0,38
EXELON CORP	USD	519	20 396,70	0,38
Électronique grand public			44 698,83	0,84
SONY GROUP CORPORATION	JPY	2 500	44 698,83	0,84
Équipement électronique: contrôle et filtres			29 792,76	0,56
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	179	13 523,45	0,25
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	61	16 269,31	0,31
Équipements de technologie de production			61 710,50	1,16
LAM RESEARCH CORP	USD	830	61 710,50	1,16
Équipements électroniques			93 952,62	1,77
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	138	17 982,78	0,34
HITACHI LTD	JPY	400	10 304,28	0,19
HOYA CORP	JPY	200	27 211,55	0,51
KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	USD	132	19 669,32	0,37
PENTAIR PLC	USD	144	14 273,28	0,27
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	200	4 511,41	0,09
Équipements médicaux			103 619,32	1,95
COCHLEAR LIMITED	AUD	44	8 162,55	0,16
DANAHER CORP	USD	245	60 186,70	1,13
SYSMEX	JPY	400	7 493,19	0,14
WATERS CORP	USD	36	11 631,96	0,22

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	USD	151	16 144,92	0,30
Expert en finance			34 463,99	0,65
3I GROUP	GBP	288	11 744,69	0,22
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	USD	30	4 452,90	0,08
IQVIA HOLDINGS INC	USD	69	14 201,58	0,27
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	37	4 064,82	0,08
Fer et acier			3 915,00	0,07
STEEL DYNAMICS	USD	30	3 915,00	0,07
Fournisseurs de données financières			70 580,28	1,33
FACTSET RESH SYS	USD	10	4 540,60	0,09
MOODY'S CORP	USD	46	20 885,84	0,39
S&P GLOBAL INC	USD	94	45 153,84	0,85
Fournisseurs industriels			10 820,70	0,20
FERGUSON ENTERPRISES INC	GBP	55	10 820,70	0,20
Fournitures médicales			89 619,94	1,68
AVANTOR INC	USD	310	6 934,70	0,13
COOPER COMPANIES INC	USD	130	13 608,40	0,26
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	241	16 149,41	0,30
HENRY SCHEIN INC	USD	131	9 200,13	0,17
HOLOGIC INC	USD	198	16 012,26	0,30
IDEXX LABS	USD	35	14 242,20	0,27
TELEFLEX INC.	USD	18	3 619,08	0,07
WEST PHARMACEUTICAL	USD	32	9 853,76	0,18
Gestion financière			139 531,25	2,62
AMERICAN EXPRESS CO	USD	176	47 534,08	0,89
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	123	35 576,52	0,67
FIDELITY NATIONAL INFORM SVCES	USD	163	14 625,99	0,27
FISERV INC	USD	185	36 611,50	0,69
SYCHRONY FINANCIAL	USD	94	5 183,16	0,10
Gestionnaires d'actifs			63 322,76	1,19
AMERIPRISE FINANCIAL	USD	28	14 288,40	0,27
BLACKROCK INC	USD	43	42 184,29	0,79
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	25	1 522,51	0,03
NORTHERN TRUST CORP	USD	53	5 327,56	0,10
Habillement et accessoires			17 565,11	0,33
GILDAN ACTIVEWEAR A	CAD	79	3 861,71	0,07
LULULEMON ATHLETICA	USD	46	13 703,40	0,26
Industries diversifiées			73 759,32	1,39
BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION	CAD	175	5 351,85	0,10

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
FORTIVE CORP - W/I	USD	257	18 357,51	0,35
ILLINOIS TOOL WORKS INC	USD	154	40 214,02	0,76
KNIGHT-SWIFT TRANSPORTATION	USD	115	5 989,20	0,11
SOLVENTUM CORP	USD	53	3 846,74	0,07
Internet			69 956,39	1,31
NOMURA RESEARCH	JPY	100	3 014,61	0,06
PAYCHEX INC	USD	12	1 671,96	0,03
RAKUTEN GROUP INC	JPY	1 100	6 663,19	0,12
SHOPIFY INC	USD	743	58 055,97	1,09
Z HOLDINGS CORPORATION	JPY	200	550,66	0,01
Jouets			14 783,30	0,28
ELECTRONIC ARTS INC	USD	98	14 783,30	0,28
Logiciels			526 847,09	9,90
ADOBE INC	USD	283	135 296,64	2,54
AUTODESK INC	USD	111	31 501,80	0,59
DAYFORCE INC	USD	13	922,35	0,02
INTUIT	USD	171	104 361,30	1,96
MICROSOFT CORP	USD	553	224 711,55	4,22
OPEN TEXT	CAD	41	1 228,27	0,03
SAGE GRP	GBP	80	997,03	0,02
WORKDAY INC	USD	119	27 828,15	0,52
Matériaux diversifiés			14 285,07	0,27
AVERY DENNISON CORP	USD	69	14 285,07	0,27
Matériaux et accessoires de construction			56 749,65	1,07
FORTUNE BRANDS INNOVATIONS INC	USD	70	5 833,10	0,11
JAMES HARDIE INDUSTRIES PLC	AUD	178	5 696,69	0,11
LENNOX INTL INC	USD	14	8 435,98	0,16
OWENS CORNING	USD	28	4 950,12	0,09
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	86	31 833,76	0,60
Matériel de production d'énergie renouvelable			7 047,01	0,13
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	375	7 047,01	0,13
Matériels informatiques			30 979,22	0,58
FUJITSU LIMITED	JPY	700	13 616,28	0,26
LOGITECH INTERNATIONAL NOM	CHF	106	8 674,28	0,16
NEC CORP	JPY	100	8 688,66	0,16
Mines aurifères			50 656,39	0,95
AGNICO EAGLE MINES	CAD	296	25 519,63	0,48
NEWMONT CORPORAION	USD	453	20 584,32	0,39
NORTHEN STAR RESOURCES	AUD	392	4 552,44	0,08

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Outillage industriel			139 073,85	2,61
ABB LTD-NOM	CHF	526	29 138,09	0,55
DOVER CORP	USD	102	19 311,66	0,36
FANUC LTD	JPY	500	13 513,87	0,26
GRACO INC.	USD	197	16 045,65	0,30
IDEX CORP	USD	90	19 317,60	0,36
INGERSOLL RAND INC	USD	256	24 576,00	0,46
XYLEM	USD	141	17 170,98	0,32
Participation et promotion immobilières			6 797,22	0,13
CAPITALAND INVESTMENT LIMITED	SGD	3 200	6 797,22	0,13
Peintures et revêtements			15 190,22	0,29
PPG INDUSTRIES INC	USD	122	15 190,22	0,29
Pharmacie			293 252,43	5,51
AMGEN INC	USD	168	53 786,88	1,01
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	1 400	16 502,21	0,31
EISAI	JPY	100	3 399,31	0,06
GILEAD SCIENCES INC	USD	380	33 751,60	0,63
INSULET CORP	USD	29	6 714,37	0,13
KYOWA HAKKO KIRIN	JPY	500	8 281,63	0,16
NOVO NORDISK AS	DKK	1 072	119 075,75	2,24
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	700	8 788,77	0,16
STERIS PLC	USD	55	12 201,75	0,23
ZOETIS INC	USD	172	30 750,16	0,58
Pièces détachées d'automobiles			8 204,17	0,15
LKQ CORPORATION	USD	223	8 204,17	0,15
Pneus			3 602,17	0,07
BRIDGESTONE CORP	JPY	100	3 602,17	0,07
Prestataires de soins de santé			92 337,87	1,73
CENTENE	USD	123	7 657,98	0,14
DAVITA INC	USD	15	2 097,15	0,04
ELEVANCE HEALTH INC	USD	71	28 808,96	0,54
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	56	20 089,44	0,38
MOLINA HEALTHCARE	USD	12	3 854,64	0,07
QUEST DIAGNOSTICS INC	USD	30	4 644,90	0,09
THE CIGNA GROUP	USD	80	25 184,80	0,47
Produits alimentaires			100 648,82	1,89
AJINOMOTO CO INC	JPY	300	11 627,77	0,22
ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	15	428,31	0,01
CONAGRA BRANDS INC	USD	399	11 547,06	0,22

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
GENERAL MILLS INC	USD	381	25 915,62	0,48
KELLANOVA	USD	226	18 226,90	0,34
KIKKOMAN CORP	JPY	600	7 139,34	0,13
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	94	7 302,86	0,14
MCCORMICK NON VTG	USD	122	9 545,28	0,18
ORKLA ASA	NOK	967	8 915,68	0,17
Produits de loisirs			8 679,36	0,16
POOL CORP	USD	24	8 679,36	0,16
Produits de soin personnel			23 394,96	0,44
ESSITY AB	SEK	306	8 602,28	0,16
SVENSKA CELLULOSA SCA AB	SEK	389	5 120,60	0,10
UNI-CHARM CORP	JPY	300	9 672,08	0,18
Produits ménagers non durables			56 222,56	1,06
CHURCH & DWIGHT INC	USD	220	21 980,20	0,41
CLOROX CO	USD	80	12 684,00	0,24
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	358	21 558,36	0,41
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			2 883,04	0,05
FOX CORP	USD	74	2 883,04	0,05
Réassurance			9 981,27	0,19
SWISS RE AG	CHF	78	9 981,27	0,19
SCPI : biens immobiliers diversifié			14 927,78	0,28
GOODMAN GRP REIT	AUD	622	14 927,78	0,28
SCPI : biens immobiliers résidentiels			14 567,24	0,27
MIRVAC GROUP REIT	AUD	4 111	5 762,50	0,11
STOCKLAND REIT	AUD	2 595	8 804,74	0,16
SCPI : biens immobiliers spécialisés			23 879,89	0,45
IRON MOUNTAIN INC REIT	USD	193	23 879,89	0,45
SCPI : emprunts immobiliers			1 387,73	0,03
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	USD	73	1 387,73	0,03
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			17 547,12	0,33
CAPITALAND INTEGRATED COMMERCIAL TRUST	SGD	5 900	9 009,04	0,17
GPT GROUP REIT	AUD	2 750	8 538,08	0,16
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			17 656,02	0,33
CAPITALAND ASCENDAS REIT	SGD	5 200	10 573,79	0,20
DEXUS AMERICAN DEPOSITARY RECEIPTS	AUD	1 508	7 082,23	0,13
SCPI d'infrastructure			56 303,58	1,06
AMERICAN TOWER REDIT	USD	164	35 020,56	0,66
CROWN CASTLE INC	USD	198	21 283,02	0,40

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCPI de soins de santé			34 394,40	0,65
WELLTOWER INC REIT	USD	255	34 394,40	0,65
SCPI industrielles			8 499,79	0,16
SEGRO PLC REIT	GBP	842	8 499,79	0,16
Semi conducteurs			640 192,84	12,03
ADVANTEST	JPY	500	30 027,90	0,56
APPLIED MATERIALS INC	USD	528	95 874,24	1,80
INTEL CORP	USD	2 815	60 578,80	1,14
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	12	15 501,00	0,29
NVIDIA CORP	USD	1 924	255 430,24	4,80
NXP SEMICONDUCTOR	USD	173	40 568,50	0,76
RENASAS ELECTRONICS CORP	JPY	1 100	15 237,16	0,29
TEXAS INSTRUMENTS	USD	625	126 975,00	2,39
Services d'appui professionnels			19 304,32	0,36
QUANTA SERVICES	USD	64	19 304,32	0,36
Services d'investissements			33 924,77	0,64
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	USD	237	17 860,32	0,34
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	USD	21	4 428,06	0,08
DAIWA SECURITIES GROUP INC	JPY	300	2 002,95	0,04
MARKETAXESS HOLDING	USD	8	2 315,36	0,04
NASDAQ SHS	USD	99	7 318,08	0,14
Services de loisirs			9 729,20	0,18
ORIENTAL LAND	JPY	400	9 729,20	0,18
Services de transport			72 734,92	1,37
EXPEDIT INTL WASH	USD	116	13 804,00	0,26
MTR CORP -H-	HKD	3 500	12 740,50	0,24
OLD DOMNION FREIGHT	USD	88	17 716,16	0,33
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	500	5 022,16	0,10
TRANSURBAN GROUP	AUD	2 817	23 452,10	0,44
Services immobiliers			27 521,71	0,52
CBRE GROUP	USD	101	13 227,97	0,25
FIRSTSERVICE CORP	CAD	34	6 288,00	0,12
SINO LAND -H-	HKD	8 000	8 005,74	0,15
Services logiciels et informatiques			3 594,76	0,07
CYBERARK SOFTWARE LTD	USD	13	3 594,76	0,07
Services médicaux			2 739,24	0,05
LABCORP HOLDINGS INC	USD	12	2 739,24	0,05
Services spécialisés aux consommateurs			3 559,08	0,07
RITCHIE BROTHERS AUCTIONEERS INC	USD	42	3 559,08	0,07

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services supports			23 571,20	0,44
UNITED RENTALS INC	USD	29	23 571,20	0,44
Télécommunications filaires			122 219,46	2,30
KDDI CORP	JPY	600	18 820,28	0,35
SOFTBANK CORP	JPY	8 000	10 125,72	0,19
TELENOR	NOK	103	1 261,54	0,03
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	2 184	92 011,92	1,73
Transport industriel			1 294,27	0,02
KUBOTA CORPORATION	JPY	100	1 294,27	0,02
Transport maritime			7 729,48	0,14
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	CHF	31	7 729,48	0,14
Transport par camions			17 611,18	0,33
C.H. ROBINSON WORLDWIDE	USD	71	7 315,84	0,14
J.B HUNT TRANSPORT SERVICES	USD	57	10 295,34	0,19
Véhicules commerciaux et camions			1 851,04	0,03
TORO CO	USD	23	1 851,04	0,03
Voyage et tourisme			69 763,45	1,31
BOOKING HOLDINGS INC	USD	12	56 115,00	1,05
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC.	JPY	500	13 648,45	0,26
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			23 401,68	0,44
Banques			7 716,73	0,15
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	81	7 716,73	0,15
Détaillants et grossistes Alimentation			15 684,95	0,29
GEORGE WESTON LTD	CAD	99	15 684,95	0,29
Total			5 197 104,66	97,66

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI WORLD INDE 1224	1	-	492,50	116 270,00
Sous total		-	492,50	116 270,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	492,50	116 270,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar +/-	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	5 197 104,66
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-492,50
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	130 153,21
Autres passifs (-)	-4 961,74
Total = actif net	5 321 803,63

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Ex EMU SRI PAB Net Zero Ambition UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013209921 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI WORLD ex EMU SRI FILTERED PAB Net USD Index (l'« Indice de Référence »), libellé en dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indice de Référence est représentatif de la performance d'entreprises de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés excluant les pays de la zone Euro sélectionnées sur la base d'une notation tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG. La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

L'indice de référence s'appuie sur une approche « Best-in-class », autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiief.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marché lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site Internet de MSCI (www.msci.com).

L'Indice de Référence est un indice de rendement total net.

Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'Indice de Référence selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'Indice de Référence après retenue de l'impôt.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiief.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$1 250	\$1 280
	Rendement annuel moyen	-87,5%	-33,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$7 180	\$8 420
	Rendement annuel moyen	-28,2%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$9 930	\$13 470
	Rendement annuel moyen	-0,7%	6,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$13 880	\$18 940
	Rendement annuel moyen	38,8%	13,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/11/2014 et le 29/11/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$87	\$600
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,07% avant déduction des coûts et de 6,14% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 USD
Coûts de transaction	0,53% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	52,62 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
Amundi MSCI World Ex EMU SRI PAB Net Zero
Ambition UCITS ETF

Identifiant d'entité juridique :
969500PPTV9AJJ02NE72

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui **X** **Non**

<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 61,74 % d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>
---	---



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en reproduisant, entre autres, un indice MSCI World SRI ex EMU Filtered PAB répondant aux normes minimales de la réglementation de l'Union européenne sur les indices de référence alignés sur l'Accord de Paris (EU PAB) conformément au règlement (UE) 2019/2089 modifiant le règlement (UE) 2016/1011.

Les indicateurs de durabilité permettent de

- *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

A la fin de la période, l'intensité pondérée moyenne des gaz à effet de serre (GES) (Weighted Average Carbon Intensity, « WACI ») est 105.001

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Au cours de la période précédente, le score MSCI ESG pour l'indice de référence était 8.186.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa

et les actes de corruption.

politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la

situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements

Investissement s les plus	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
------------------------------	---------	--------------	------	------------

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/11/2023 au 31/10/2024**

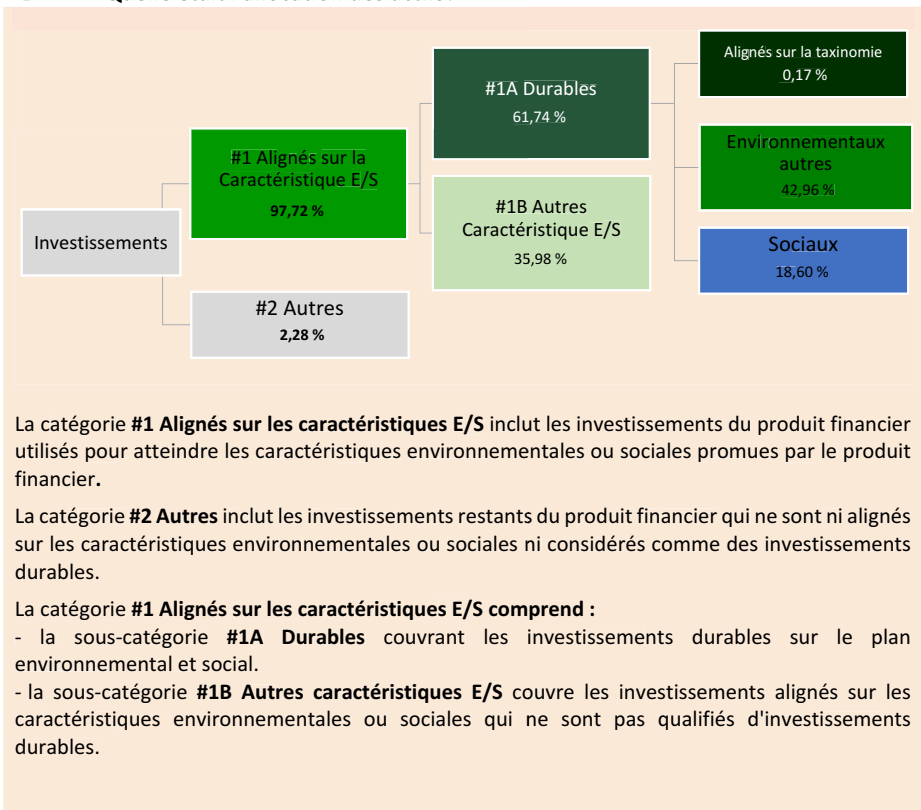
importants				
TESLA INC	Conso Cyclique	Automobiles & Composants	États-Unis	5,04 %
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	4,80 %
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	4,23 %
HOME DEPOT INC	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	États-Unis	2,63 %
ADOBE INC	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	2,54 %
TEXAS INSTRUMENTS	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	2,39 %
NOVO NORDISK A/S-B	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	Danemark	2,24 %
INTUIT INC	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	1,96 %
APPLIED MATERIALS INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	1,80 %
WALT DISNEY CO/THE	Services de communication	Médias et Divertissement	États-Unis	1,74 %
VERIZON COMMUNICATIONS INC	Services de communication	Services télécom	États-Unis	1,73 %
LAM RESEARCH CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	1,16 %
INTEL CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	1,14 %
DANAHER CORP	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	1,13 %
SHOPIFY INC-A	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Canada	1,09 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	12,91 %
Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	11,52 %
Industrie	Biens d'équipement	8,57 %
Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	8,33 %

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI PAB NET ZERO AMBITION UCITS ETF

<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	5,57 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	5,51 %
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	5,34 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	5,16 %
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	4,69 %
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	3,53 %
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	2,99 %
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	2,40 %
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	2,38 %
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	2,30 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	2,17 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	1,75 %
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	1,69 %
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	1,56 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	1,40 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	1,25 %

<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	1,24 %
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	1,16 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	0,98 %
<i>Services publics</i>	<i>Services d'eau</i>	0,87 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	0,81 %
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	0,65 %
<i>Matériaux</i>	<i>Contenants et emballages</i>	0,38 %
<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	0,32 %
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	0,20 %
<i>Matériaux</i>	<i>Papier et Industrie du Bois</i>	0,10 %
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	0,00 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	2,28 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 - du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,17 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

produit financier a investi ;
 - **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
 - **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

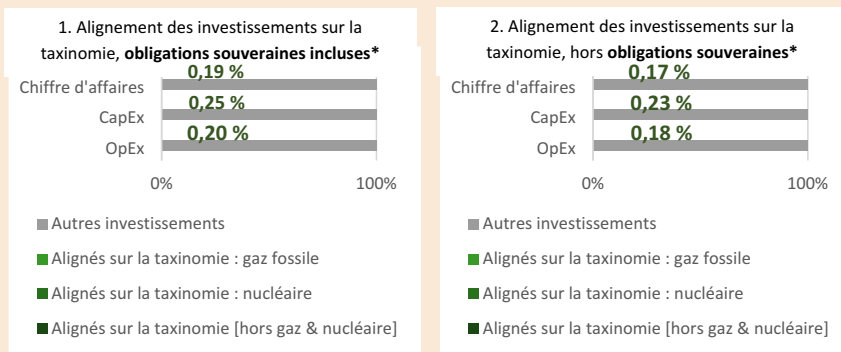
Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/10/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes

contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

était de 0,16 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0.24%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **42,96 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **18,60 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions

systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

L'indicateur de référence est l'indice MSCI World ex EMU SRI Filtered Net Total Return Index (ci-après l'« Indicateur de Référence ») libellé en USD, et représentatif de la performance d'entreprises de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés hors pays de la zone Euro sélectionnées sur la base d'une notation tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et excluant les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif. En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondra les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la réglementation de l'Union européenne sur les indices de référence « Accord de Paris » (EU PAB).

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	51 701 578,72	38 624 551,32
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	51 678 544,52	38 624 551,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 034,20	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	126 751,34	333 639,20
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	126 751,34	333 639,20
Comptes financiers	414 834,64	23 633,98
Liquidités	414 834,64	23 633,98
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	52 243 164,70	38 981 824,50

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Capitaux propres		
• Capital	43 758 049,46	46 211 236,54
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 346 820,94	-7 508 173,93
• Résultat de l'exercice	-48 212,51	-153 831,37
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	52 056 657,89	38 549 231,24
Instruments financiers	20 734,20	73 804,89
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	20 734,20	-
Autres opérations	-	73 804,89
Dettes	127 256,39	355 522,21
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	127 256,39	355 522,21
Comptes financiers	38 516,22	3 266,16
Concours bancaires courants	38 516,22	3 266,16
Emprunts	-	-
Total du passif	52 243 164,70	38 981 824,50

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	USD	USD
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	432 400,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	38 423 571,68
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	19 768,01	1 407,53
• Produits sur actions et valeurs assimilées	118 621,31	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	138 389,32	1 407,53
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-733,26	-4 241,59
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-733,26	-4 241,59
Résultat sur opérations financières (I - II)	137 656,06	-2 834,06
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-187 964,94	-228 209,67
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-50 308,88	-231 043,73
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 096,37	77 212,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-48 212,51	-153 831,37

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêt de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème maximum actions Acc et Dist	Taux barème maximum actions Monthly Hedged to EUR - Acc, Monthly Hedged to EUR - Dist, Monthly Hedged to GBP - Acc, Monthly Hedged to GBP - Dist, Monthly Hedged to CHF- Acc, Monthly Hedged to CHF - Dist
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.35% par an	0.45% par an
Dont frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	0.12% par an	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe Actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

Classe Actions Monthly Hedged to EUR - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Monthly Hedged to EUR - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

Classe Actions Monthly Hedged to GBP - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Monthly Hedged to GBP - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

Classe Actions Monthly Hedged to CHF - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Monthly Hedged to CHF - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Actif net en début d'exercice	38 549 231,24	130 609 946,03
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	20 990 163,89	4 424 016,07
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-12 462 708,94	-83 788 686,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 299 774,53	24 631 865,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 979 698,93	-28 289 358,58
Plus-values réalisées sur contrats financiers	306 672 378,02	301 451 581,12
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-310 669 048,03	-297 212 415,34
Frais de transaction	-26 548,79	-7 374,07
Différences de change	695 049,34	-3 980 192,24
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-3 014 696,25	-7 626 097,19
- Différence d'estimation exercice N	-4 062 627,51	-1 047 931,26
- Différence d'estimation exercice N-1	-1 047 931,26	6 578 165,93
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	53 070,69	-1 433 009,42
- Différence d'estimation exercice N	-20 734,20	-73 804,89
- Différence d'estimation exercice N-1	-73 804,89	1 359 204,53
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-50 308,88	-231 043,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	52 056 657,89	38 549 231,24

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

**AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION
PAB UCITS ETF**
Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	432 400,00
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	414 834,64
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	38 516,22
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	414 834,64	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	38 516,22	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	JPY	CAD	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	4 431 896,03	2 747 871,18	2 065 777,00	6 074 360,36
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	28 680,07	2 215,51	-	38 023,86
Comptes financiers	-	18 891,60	8 164,70	11 911,01
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	9 438,69	-	5 907,53	27 925,95
Comptes financiers	168,52	-	-	38 197,24
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	126 751,34
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons à recevoir	69 967,75
Dépôts de garantie (versés)	29 173,31
Achats règlements différés	27 610,28
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	127 256,39
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	67 285,09
Ventes règlements différés	27 482,00
Achats règlements différés	22 083,26
Débiteurs et créiteurs divers	10 406,04
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0013209921	119 541	20 981 898,53	66 811	12 467 283,19
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0013209921		8 265,36		4 574,25
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0013209921		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0013209921		8 265,36		4 574,25

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0013209921	0,35
<hr/>	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0013209921	-
<hr/>	
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
<hr/>	
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
<hr/>	
- Opc 2	-
<hr/>	
- Opc 3	-
<hr/>	
- Opc 4	-
<hr/>	

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

**AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION
PAB UCITS ETF**
Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-48 212,51	-153 831,37
Total	<u>-48 212,51</u>	<u>-153 831,37</u>

Action Acc / FR0013209921	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-48 212,51	-153 831,37
Total	<u>-48 212,51</u>	<u>-153 831,37</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes
(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

**AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION
PAB UCITS ETF**
Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 346 820,94	-7 508 173,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	<u>8 346 820,94</u>	<u>-7 508 173,93</u>

Action Acc / FR0013209921	31.10.2023	31.10.2022
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	8 346 820,94	-7 508 173,93
Total	<u>8 346 820,94</u>	<u>-7 508 173,93</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 24 octobre 2016.

Devise					
USD	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	52 056 657,89	38 549 231,24	130 609 946,03	93 143 807,21	87 187 579,02

Action Acc / FR0013209921	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	284 807	232 077	625 894	625 629	620 434
Valeur liquidative	182,7787	166,1053	208,6774	148,8802	140,5267
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	29,13	-33,01	47,06	15,21	10,31

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
GB00B02J6398	ADMIRAL GROUP	PROPRE	603,00	17 876,10	GBP	0,03
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	2 216,00	1 179 044,96	USD	2,26
JP3122400009	ADVANTEST	PROPRE	4 000,00	100 762,63	JPY	0,19
US00766T1007	AECOM	PROPRE	1 796,00	137 483,80	USD	0,26
JP3388200002	AEON CO LTD	PROPRE	7 000,00	146 383,14	JPY	0,28
US00846U1016	AGILENT TECHNOLOGIES INC	PROPRE	2 256,00	233 202,72	USD	0,45
CA0084741085	AGNICO EAGLE MINES	PROPRE	3 914,00	183 369,81	CAD	0,35
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	52 000,00	450 911,35	HKD	0,87
JP3119600009	AJINOMOTO CO INC	PROPRE	3 300,00	119 409,66	JPY	0,23
JP3429800000	ALL NIPPON AIRWAYS	PROPRE	3 000,00	58 476,66	JPY	0,11
IE00BFRT3W74	ALLEGION	PROPRE	1 213,00	119 310,68	USD	0,23
US02005N1000	ALLY FINANCIAL INC	PROPRE	201,00	4 862,19	USD	0,01
US0258161092	AMERICAN EXPRESS CO	PROPRE	2 976,00	434 585,28	USD	0,83
US0304201033	AMERICAN WATER WORKS	PROPRE	2 170,00	255 300,50	USD	0,49
US03076C1062	AMERIPRISE FINANCIAL	PROPRE	443,00	139 354,51	USD	0,27
US0311621009	AMGEN INC	PROPRE	2 580,00	659 706,00	USD	1,27
US0357108390	ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	PROPRE	2 007,00	31 329,27	USD	0,06
GB0000456144	ANTOFAGASTA PLC	PROPRE	5 050,00	82 422,46	GBP	0,16
JE00B783TY65	APTIV REGISTERED SHS	PROPRE	755,00	65 836,00	USD	0,13
GB0006731235	ASSOCIATED BRITISH FOODS	PROPRE	162,00	3 982,78	GBP	0,01
JP3942400007	ASTELLAS PHARMA INC	PROPRE	14 400,00	180 659,61	JPY	0,35
US0527691069	AUTODESK INC	PROPRE	880,00	173 914,40	USD	0,33
US0530151036	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	PROPRE	1 920,00	418 982,40	USD	0,80
US05352A1007	AVANTOR INC	PROPRE	4 998,00	87 115,14	USD	0,17

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US0536111091	AVERY DENNISON CORP	PROPRE	855,00	148 829,85	USD	0,29
US05464C1018	AXON ENTERPRISE INC	PROPRE	490,00	100 200,10	USD	0,19
US0584981064	BALL CORP	PROPRE	1 253,00	60 331,95	USD	0,12
US0640581007	BANK OF NEW YORK MELLON CORP	PROPRE	3 642,00	154 785,00	USD	0,30
CA0641491075	BANK OF NOVA SCOTIA	PROPRE	5 314,00	214 930,37	CAD	0,41
GB0000811801	BARRATT DEVELOPMENTS	PROPRE	6 915,00	34 731,18	GBP	0,07
US0758871091	BECTON DICKINSON & CO	PROPRE	1 823,00	460 817,94	USD	0,89
SE0015949748	BEIJER REF AB	PROPRE	2 257,00	21 352,56	SEK	0,04
US0865161014	BEST BUY CO INC	PROPRE	1 003,00	67 020,46	USD	0,13
US09062X1037	BIOGEN INC	PROPRE	595,00	141 336,30	USD	0,27
US09247X1019	BLACKROCK INC A	PROPRE	698,00	427 371,44	USD	0,82
HK2388011192	BOC HONG KONG HOLDINGS LTD -H-	PROPRE	14 500,00	38 359,80	HKD	0,07
SE0020050417	BOLIDEN AB	PROPRE	1 247,00	31 893,06	SEK	0,06
US09857L1089	BOOKING HOLDINGS INC	PROPRE	170,00	474 225,20	USD	0,91
AU000000BXB1	BRAMBLES LIMITED	PROPRE	288,00	2 390,54	AUD	0,00
JP3830800003	BRIDGESTONE CORP	PROPRE	1 900,00	71 097,08	JPY	0,14
US11133T1034	BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	PROPRE	314,00	53 580,96	USD	0,10
CA11284V1058	BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION	PROPRE	2 566,00	58 315,30	CAD	0,11
JP3830000000	BROTHER INDUSTRIES LTD	PROPRE	300,00	4 633,36	JPY	0,01
GB0030913577	BT GROUP PLC	PROPRE	20 724,00	28 354,50	GBP	0,05
GB0031743007	BURBERRY GROUP	PROPRE	3 124,00	64 142,12	GBP	0,12
CA1349211054	CANADIAN APARTMENT PROPERTIES REIT	PROPRE	4 075,00	119 819,38	CAD	0,23
SG1M51904654	CAPITALAND INTEGRATED COMMERCIAL TRUST	PROPRE	90 900,00	116 775,84	SGD	0,22
SGXE62145532	CAPITALAND INVESTMENT LIMITED	PROPRE	38 900,00	83 478,26	SGD	0,16
US14448C1045	CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	PROPRE	4 412,00	210 275,92	USD	0,40
US12504L1098	CBRE GROUP	PROPRE	1 813,00	125 713,42	USD	0,24
US15135B1017	CENTENE	PROPRE	1 908,00	131 613,84	USD	0,25
US15677J1088	CERIDIAN HCM HOLDING INC	PROPRE	203,00	12 994,03	USD	0,02

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US12541W2098	C.H. ROBINSON WORLDWIDE	PROPRE	1 005,00	82 239,15	USD	0,16
CH0044328745	CHUBB LIMITED	PROPRE	2 153,00	462 076,86	USD	0,89
US1713401024	CHURCH & DWIGHT INC	PROPRE	2 626,00	238 808,44	USD	0,46
SG1R89002252	CITY DEVELOPMENTS LTD	PROPRE	23 000,00	106 101,46	SGD	0,20
US1890541097	CLOROX CO	PROPRE	1 111,00	130 764,70	USD	0,25
CH0198251305	COCA COLA HBC	PROPRE	1 899,00	49 097,16	EUR	0,09
AU000000COH5	COCHLEAR LIMITED	PROPRE	578,00	88 136,95	AUD	0,17
AU0000030678	COLES GRP RG LTD	PROPRE	15 117,00	146 152,49	AUD	0,28
AU000000CPU5	COMPUTERSHARE	PROPRE	330,00	5 179,55	AUD	0,01
US2058871029	CONAGRA BRANDS INC	PROPRE	6 950,00	190 152,00	USD	0,37
US2166484020	COOPER COMPANIES INC	PROPRE	459,00	143 093,25	USD	0,27
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	1 366,00	72 570,21	GBP	0,14
US22822V1017	CROWN CASTLE INC	PROPRE	2 968,00	275 964,64	USD	0,53
US2310211063	CUMMINS INC	PROPRE	468,00	101 228,40	USD	0,19
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES LTD	PROPRE	1 300,00	185 671,33	JPY	0,36
JP3502200003	DAIWA SECURITIES GROUP INC	PROPRE	900,00	5 134,54	JPY	0,01
US2358511028	DANAHER CORP	PROPRE	3 867,00	742 541,34	USD	1,43
US2372661015	DARLING INGREDIENTS	PROPRE	1 204,00	53 325,16	USD	0,10
US23918K1088	DAVITA INC	PROPRE	98,00	7 568,54	USD	0,01
US2435371073	DECKERS OUTDOOR	PROPRE	179,00	106 873,74	USD	0,21
AU000000DXS1	DEXUS PROP STAPLED SECURITY REIT	PROPRE	22 382,00	91 828,07	AUD	0,18
NO0010161896	DNB BANK ASA	PROPRE	4 419,00	79 624,74	NOK	0,15
CA25675T1075	DOLLARAMA INC	PROPRE	3 450,00	235 339,89	CAD	0,45
US2600031080	DOVER CORP	PROPRE	1 537,00	199 733,15	USD	0,38
DK0060079531	DSV A/S	PROPRE	1 192,00	177 584,10	DKK	0,34
NZEBOE0001S6	EBOS GROUP LTD	PROPRE	1 604,00	32 644,39	NZD	0,06
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	3 672,00	233 979,84	USD	0,45
US2855121099	ELECTRONIC ARTS INC	PROPRE	1 096,00	135 673,84	USD	0,26

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	1 089,00	490 148,01	USD	0,94
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	4 422,00	100 648,79	SEK	0,19
US30161N1019	EXELON CORP	PROPRE	8 537,00	332 430,78	USD	0,64
US3021301094	EXPEDIT INTL WASH	PROPRE	1 479,00	161 580,75	USD	0,31
US3030751057	FACTSET RESH SYS	PROPRE	118,00	50 963,02	USD	0,10
JP3802400006	FANUC LTD	PROPRE	6 700,00	161 610,45	JPY	0,31
US3119001044	FASTENAL CO	PROPRE	4 793,00	279 623,62	USD	0,54
JE00BJVNSS43	FERGUSON PLC	PROPRE	1 025,00	153 955,00	USD	0,30
US31620M1062	FIDELITY NATIONAL INFORM SVCES	PROPRE	2 644,00	129 846,84	USD	0,25
US3377381088	FISERV INC	PROPRE	2 828,00	321 685,00	USD	0,62
US34959J1088	FORTIVE CORP - W/I	PROPRE	3 636,00	237 358,08	USD	0,46
US34964C1062	FORTUNE BRANDS INNOVATIONS INC	PROPRE	1 313,00	73 265,40	USD	0,14
US35137L2043	FOX CORP	PROPRE	551,00	15 378,41	USD	0,03
US35137L1052	FOX CORP CLASS A WHEN ISSUED	PROPRE	606,00	18 416,34	USD	0,04
US3546131018	FRANKLIN RESOURCES INC	PROPRE	522,00	11 896,38	USD	0,02
JP3818000006	FUJITSU LIMITED	PROPRE	400,00	51 279,33	JPY	0,10
US3703341046	GENERAL MILLS INC	PROPRE	5 469,00	356 797,56	USD	0,69
CA9611485090	GEORGE WESTON LTD	PROPRE	1 469,00	159 167,30	CAD	0,31
CA3759161035	GILDAN ACTIVEWEAR A	PROPRE	1 440,00	40 857,80	CAD	0,08
US3755581036	GILEAD SCIENCES INC	PROPRE	5 912,00	464 328,48	USD	0,89
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	68,00	225 651,56	CHF	0,43
AU000000GPT8	GPT GROUP REIT	PROPRE	39 077,00	89 563,56	AUD	0,17
US3841091040	GRACO INC.	PROPRE	2 306,00	171 451,10	USD	0,33
HK0011000095	HANG SENG BANK LTD -H-	PROPRE	3 500,00	40 101,10	HKD	0,08
JP3774200004	HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC.	PROPRE	5 000,00	156 063,22	JPY	0,30
US4165151048	HARTFORD FINANCIAL SERVICES GRP	PROPRE	1 693,00	124 350,85	USD	0,24
US4180561072	HASBRO INC	PROPRE	1 099,00	49 619,85	USD	0,10
US40412C1018	HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	PROPRE	938,00	212 119,32	USD	0,41

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US8064071025	HENRY SCHEIN INC	PROPRE	1 694,00	110 076,12	USD	0,21
US43300A2033	HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC	PROPRE	924,00	140 013,72	USD	0,27
JP3788600009	HITACHI LTD	PROPRE	600,00	37 546,30	JPY	0,07
US4364401012	HOLOGIC INC	PROPRE	2 190,00	144 912,30	USD	0,28
US4370761029	HOME DEPOT INC	PROPRE	4 810,00	1 369 358,90	USD	2,63
JP3837800006	HOYA CORP	PROPRE	2 200,00	208 240,57	JPY	0,40
US4461501045	HUNTINGTON BANCSHARES INC	PROPRE	6 889,00	66 478,85	USD	0,13
CA4488112083	HYDRO ONE LTD	PROPRE	10 254,00	265 606,97	CAD	0,51
JP3148800000	IBIDEN CO LTD	PROPRE	700,00	29 308,98	JPY	0,06
US45167R1041	IDEX CORP	PROPRE	1 052,00	201 363,32	USD	0,39
US45168D1046	IDEXX LABS	PROPRE	512,00	204 528,64	USD	0,39
AU000000IGO4	IGO NL	PROPRE	6 449,00	38 830,63	AUD	0,07
US4523081093	ILLINOIS TOOL WORKS INC	PROPRE	2 197,00	492 391,64	USD	0,95
US4523271090	ILLUMINA	PROPRE	951,00	104 058,42	USD	0,20
US45687V1061	INGERSOLL RAND INC	PROPRE	3 730,00	226 336,40	USD	0,43
US45784P1012	INSULET CORP	PROPRE	456,00	60 451,92	USD	0,12
CA45823T1066	INTACT FINANCIAL CORP	PROPRE	541,00	75 927,98	CAD	0,15
US4595061015	INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	PROPRE	1 866,00	127 541,10	USD	0,25
US4606901001	INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	PROPRE	1 002,00	28 456,80	USD	0,05
US4612021034	INTUIT	PROPRE	1 300,00	643 435,00	USD	1,24
BMG491BT1088	INVESCO LTD	PROPRE	471,00	6 108,87	USD	0,01
US46284V1017	IRON MOUNTAIN INC REIT	PROPRE	2 641,00	156 003,87	USD	0,30
AU000000JHX1	JAMES HARDIE INDUSTRIES PLC	PROPRE	2 493,00	61 700,62	AUD	0,12
US4456581077	J.B HUNT TRANSPORT SERVICES	PROPRE	750,00	128 902,50	USD	0,25
US8326964058	JM SMUCKER	PROPRE	1 482,00	168 710,88	USD	0,32
IE00BY7QL619	JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	PROPRE	3 704,00	181 570,08	USD	0,35
CH0102484968	JULIUS BAER GRUPPE	PROPRE	341,00	20 083,60	CHF	0,04
JP3496400007	KDDI CORP	PROPRE	5 700,00	168 879,09	JPY	0,32

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US4878361082	KELLANOVA	PROPRE	4 456,00	224 894,32	USD	0,43
JP3240400006	KIKKOMAN CORP	PROPRE	1 500,00	84 396,96	JPY	0,16
US4990491049	KNIGHT-SWIFT TRANSPORTATION	PROPRE	1 449,00	70 841,61	USD	0,14
JP3266400005	KUBOTA CORPORATION	PROPRE	3 800,00	50 534,51	JPY	0,10
CH0025238863	KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	PROPRE	384,00	103 165,05	CHF	0,20
JP3256000005	KYOWA HAKKO KIRIN	PROPRE	5 200,00	80 964,03	JPY	0,16
US50540R4092	LABORATORY CORP	PROPRE	268,00	53 527,64	USD	0,10
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	PROPRE	668,00	392 930,96	USD	0,75
US5132721045	LAMB WESTON HOLDINGS INC	PROPRE	1 247,00	111 980,60	USD	0,22
GB0005603997	LEGAL & GENERAL GROUP	PROPRE	22 442,00	57 570,30	GBP	0,11
AU000000LLC3	LENLEASE CORP REIT	PROPRE	4 976,00	19 564,72	AUD	0,04
US5261071071	LENNOX INTL INC	PROPRE	192,00	71 143,68	USD	0,14
JP3626800001	LIXIL CORPORATION	PROPRE	300,00	3 270,49	JPY	0,01
US5018892084	LKQ CORPORATION	PROPRE	2 968,00	130 354,56	USD	0,25
CH0025751329	LOGITECH INTERNATIONAL NOM	PROPRE	1 020,00	79 755,12	CHF	0,15
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	456,00	158 734,93	CHF	0,30
US5486611073	LOWE'S COMPANIES INC	PROPRE	2 633,00	501 770,81	USD	0,96
US57060D1081	MARKETAXESS HOLDING	PROPRE	141,00	30 138,75	USD	0,06
US5717481023	MARSH & MCLENNAN COMPANIES	PROPRE	2 231,00	423 109,15	USD	0,81
US5732841060	MARTIN MARIETTA	PROPRE	446,00	182 387,24	USD	0,35
US5745991068	MASCO CORP	PROPRE	2 061,00	107 357,49	USD	0,21
JP3869010003	MATSUKIYOCOCOKARA CO	PROPRE	3 300,00	57 482,24	JPY	0,11
NZMRPE0001S2	MERCURY NZ LTD	PROPRE	13 467,00	46 215,02	NZD	0,09
NZMELE0002S7	MERIDIAN ENERGY LTD	PROPRE	20 158,00	56 631,08	NZD	0,11
CA59162N1096	METRO INC	PROPRE	4 508,00	228 733,47	CAD	0,44
US5926881054	METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	PROPRE	179,00	176 350,80	USD	0,34
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	8 463,00	2 861 424,93	USD	5,50
AU000000MGR9	MIRVAC GROUP REIT	PROPRE	60 055,00	69 202,56	AUD	0,13

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US60855R1005	MOLINA HEALTHCARE	PROPRE	160,00	53 272,00	USD	0,10
US6153691059	MOODY'S CORP	PROPRE	696,00	214 368,00	USD	0,41
NO0003054108	MOWI ASA	PROPRE	5 447,00	88 396,57	NOK	0,17
HK0066009694	MTR CORP -H-	PROPRE	51 500,00	192 517,88	HKD	0,37
US6311031081	NASDAQ SHS	PROPRE	1 160,00	57 536,00	USD	0,11
CA6330671034	NATIONAL BANK OF CANADA	PROPRE	1 011,00	62 789,30	CAD	0,12
AU000000NCM7	NEWCREST MINING	PROPRE	5 812,00	85 923,92	AUD	0,17
US6516391066	NEWMONT CORPORAION	PROPRE	5 034,00	188 623,98	USD	0,36
GB0032089863	NEXT PLC	PROPRE	1 179,00	98 488,74	GBP	0,19
JP3684000007	NITTO DENKO	PROPRE	700,00	44 756,17	JPY	0,09
JP3762800005	NOMURA RESEARCH	PROPRE	800,00	20 833,96	JPY	0,04
AU000000NST8	NORTHEN STAR RESOURCES	PROPRE	3 230,00	23 906,64	AUD	0,05
US6658591044	NORTHERN TRUST CORP	PROPRE	775,00	51 080,25	USD	0,10
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	16 993,00	1 629 186,53	DKK	3,13
DK0060336014	NOVOZYMES AS-B	PROPRE	1 816,00	81 421,45	DKK	0,16
CA67077M1086	NUTRIEN LTD	PROPRE	2 089,00	112 073,92	CAD	0,22
NL0009538784	NXP SEMICONDUCTOR	PROPRE	1 600,00	275 888,00	USD	0,53
US6795801009	OLD DOMNION FREIGHT	PROPRE	614,00	231 269,24	USD	0,44
JP3197800000	OMRON CORP	PROPRE	1 800,00	63 551,77	JPY	0,12
JP3197600004	ONO PHARMACEUTICAL	PROPRE	5 700,00	97 913,74	JPY	0,19
CA6837151068	OPEN TEXT	PROPRE	164,00	5 469,55	CAD	0,01
JP3198900007	ORIENTAL LAND	PROPRE	4 600,00	147 526,79	JPY	0,28
NO0003733800	ORKLA ASA	PROPRE	11 205,00	77 169,25	NOK	0,15
US6907421019	OWENS CORNING	PROPRE	449,00	50 903,13	USD	0,10
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	445,00	50 301,83	DKK	0,10
US70438V1061	PAYLOCITY HOLDING CORP	PROPRE	76,00	13 634,40	USD	0,03
GB0006776081	PEARSON	PROPRE	339,00	3 914,58	GBP	0,01
IE00BLS09M33	PENTAIR PLC	PROPRE	1 763,00	102 465,56	USD	0,20

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AU000000PLS0	PILBARA MINERALS LTD	PROPRE	8 878,00	20 629,22	AUD	0,04
US6934751057	PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	PROPRE	1 948,00	222 987,56	USD	0,43
US73278L1052	POOL CORP	PROPRE	294,00	92 836,38	USD	0,18
US6935061076	PPG INDUSTRIES INC	PROPRE	1 600,00	196 432,00	USD	0,38
US7433151039	PROGRESSIVE CORP	PROPRE	2 833,00	447 868,97	USD	0,86
US74340W1036	PROLOGIS REIT	PROPRE	5 342,00	538 206,50	USD	1,03
US7443201022	PRUDENTIAL FINANCIAL	PROPRE	1 630,00	149 047,20	USD	0,29
AU000000QBE9	QBE INSURANCE GROUP LTD	PROPRE	3 020,00	29 828,62	AUD	0,06
US74762E1029	QUANTA SERVICES	PROPRE	916,00	153 081,92	USD	0,29
US74834L1008	QUEST DIAGNOSTICS INC	PROPRE	375,00	48 787,50	USD	0,09
JP3967200001	RAKUTEN GROUP INC	PROPRE	13 800,00	50 736,82	JPY	0,10
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	PROPRE	5 238,00	349 718,00	GBP	0,67
US7591EP1005	REGIONS FINANCIAL CORP	PROPRE	5 301,00	77 023,53	USD	0,15
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	7 163,00	249 290,66	GBP	0,48
JP3164720009	RENESAS ELECTRONICS CORP	PROPRE	6 700,00	86 512,25	JPY	0,17
US7599161095	REPLIGEN	PROPRE	347,00	46 692,32	USD	0,09
CA7669101031	RIOCAN REAL ESTE INVESTMNT TRT	PROPRE	10 771,00	130 732,15	CAD	0,25
CA74935Q1072	RITCHIE BROTHERS AUCTIONEERS INC	PROPRE	521,00	34 073,40	USD	0,07
US76954A1034	RIVIAN AUTOMOTIVE INC	PROPRE	3 401,00	55 164,22	USD	0,11
US7703231032	ROBERT HALF INC	PROPRE	121,00	9 047,17	USD	0,02
US7739031091	ROCKWELL AUTOMATION INC	PROPRE	858,00	225 490,98	USD	0,43
AU000000SCG8	SCENTRE GROUP REIT	PROPRE	77 039,00	118 527,32	AUD	0,23
GB00B5ZN1N88	SEGRO PLC REIT	PROPRE	11 217,00	97 023,37	GBP	0,19
JP3414750004	SEIKO EPSON CORP	PROPRE	400,00	5 484,50	JPY	0,01
GB00B1FH8J72	SEVERN TRENT PLC	PROPRE	4 884,00	157 411,20	GBP	0,30
JP3162770006	SG HOLDINGS CO LTD	PROPRE	5 000,00	70 388,57	JPY	0,14
US8243481061	SHERWIN WILLIAMS CO	PROPRE	1 483,00	353 265,43	USD	0,68
CA82509L1076	SHOPIFY INC	PROPRE	5 516,00	260 211,04	CAD	0,50

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0435377954	SIG GROUP LTD	PROPRE	2 831,00	62 183,50	CHF	0,12
HK0083000502	SINO LAND -H-	PROPRE	92 000,00	91 828,36	HKD	0,18
JP3732000009	SOFTBANK CORP	PROPRE	7 700,00	86 688,22	JPY	0,17
JP3165000005	SOMPO HOLDINGS SHS	PROPRE	700,00	30 076,26	JPY	0,06
JP3435000009	SONY GROUP CORPORATION	PROPRE	7 000,00	574 300,78	JPY	1,10
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	1 481,00	517 328,11	USD	0,99
US8574771031	STATE STREET CORP	PROPRE	1 479,00	95 587,77	USD	0,18
US8581191009	STEEL DYNAMICS	PROPRE	761,00	81 054,11	USD	0,16
IE00BFY8C754	STERIS PLC	PROPRE	720,00	151 185,60	USD	0,29
AU000000SGP0	STOCKLAND REIT	PROPRE	32 170,00	72 103,42	AUD	0,14
JP3402600005	SUMITOMO METAL MINING CO LTD	PROPRE	1 100,00	30 622,33	JPY	0,06
JP3890350006	SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	PROPRE	6 000,00	286 044,38	JPY	0,55
CA8667961053	SUN LIFE FINANCIAL	PROPRE	1 973,00	90 018,47	CAD	0,17
AU000000SUN6	SUNCORP GROUP	PROPRE	1 730,00	14 655,61	AUD	0,03
SE0000112724	SVENSKA CELLULOSA SCA AB	PROPRE	4 976,00	68 119,79	SEK	0,13
SE0007100599	SVENSKA HANDELSBANKEN AB	PROPRE	5 511,00	46 859,48	SEK	0,09
HK0019000162	SWIRE PACIFIC A -H-	PROPRE	6 500,00	41 618,75	HKD	0,08
HK0000063609	SWIRE PROPERTIES LTD -H-	PROPRE	58 000,00	112 225,57	HKD	0,22
CH0126881561	SWISS RE AG	PROPRE	1 201,00	130 805,74	CHF	0,25
US87165B1035	SYCHRONY FINANCIAL	PROPRE	1 646,00	46 170,30	USD	0,09
JP3351100007	SYSMEX	PROPRE	1 400,00	66 124,32	JPY	0,13
US74144T1088	T ROWE PRICE GROUP INC	PROPRE	705,00	63 802,50	USD	0,12
US8740541094	TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	PROPRE	694,00	92 822,50	USD	0,18
GB0008782301	TAYLOR WINPEY PLC	PROPRE	22 894,00	30 781,75	GBP	0,06
JP3539220008	T&D HOLDINGS INC	PROPRE	1 400,00	24 705,33	JPY	0,05
JP3538800008	TDK CORPORATION	PROPRE	2 000,00	73 399,57	JPY	0,14
NO0010063308	TELENOR	PROPRE	674,00	6 886,78	NOK	0,01
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	44,00	3 149,36	CHF	0,01

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	11 973,00	2 404 657,32	USD	4,62
US8825081040	TEXAS INSTRUMENTS	PROPRE	5 170,00	734 191,70	USD	1,41
GB00BLJNXL82	THE BERKELEY GROUP HOLDINGS PLC	PROPRE	1 871,00	91 634,04	GBP	0,18
US1255231003	THE CIGNA GROUP	PROPRE	1 315,00	406 598,00	USD	0,78
JP3597800006	TOBU RAILWAY	PROPRE	5 500,00	131 612,11	JPY	0,25
JP3910660004	TOKIO MARINE HLDGS INC	PROPRE	8 000,00	176 592,12	JPY	0,34
US8910921084	TORO CO	PROPRE	856,00	69 199,04	USD	0,13
CA8911605092	TORONTO DOMINION BANK	PROPRE	9 042,00	504 508,48	CAD	0,97
US8923561067	TRACTOR SUPPLY	PROPRE	744,00	143 264,64	USD	0,28
IE00BK9ZQ967	TRANE TECHNOLOGIES PLC	PROPRE	1 365,00	259 773,15	USD	0,50
AU000000TCL6	TRANSURBAN GROUP	PROPRE	33 825,00	253 137,71	AUD	0,49
US89417E1091	TRAVELERS COMPANIES INC	PROPRE	1 219,00	204 109,36	USD	0,39
US89832Q1094	TRUIST FINANCIAL CORPORATION	PROPRE	7 437,00	210 913,32	USD	0,41
JP3951600000	UNI-CHARM CORP	PROPRE	3 800,00	128 494,15	JPY	0,25
US9113631090	UNITED RENTALS INC	PROPRE	483,00	196 228,41	USD	0,38
GB00B39J2M42	UNITED UTILITIES GROUP PLC	PROPRE	13 077,00	168 683,77	GBP	0,32
US9029733048	US BANCORP	PROPRE	7 428,00	236 804,64	USD	0,45
US91879Q1094	VAIL RESORTS INC.	PROPRE	65,00	13 796,25	USD	0,03
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PROPRE	192,00	67 658,55	CHF	0,13
US92343V1044	VERIZON COMMUNICATIONS INC	PROPRE	21 149,00	742 964,37	USD	1,43
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	5 903,00	127 283,09	DKK	0,24
US9182041080	VF CORP	PROPRE	2 117,00	31 183,41	USD	0,06
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	8 773,00	715 789,07	USD	1,38
US9344231041	WARNER BROS DISCOVERY INC	PROPRE	10 564,00	105 006,16	USD	0,20
US9418481035	WATERS CORP	PROPRE	561,00	133 815,33	USD	0,26
US95040Q1040	WELLTOWER INC REIT	PROPRE	3 262,00	272 735,82	USD	0,52
US9553061055	WEST PHARMACEUTICAL	PROPRE	476,00	151 506,04	USD	0,29
US98138H1014	WORKDAY INC	PROPRE	866,00	183 340,86	USD	0,35

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US3848021040	WW GRAINGER INC	PROPRE	304,00	221 868,32	USD	0,43
US98419M1009	XYLEM	PROPRE	2 020,00	188 950,80	USD	0,36
JP3942600002	YAMAHA CORP	PROPRE	2 000,00	52 547,12	JPY	0,10
JP3937200008	YAMATAKE CORP	PROPRE	1 900,00	55 377,19	JPY	0,11
JP3940000007	YAMATO HOLDINGS	PROPRE	3 200,00	52 908,97	JPY	0,10
JP3932000007	YASKAWA ELECTRIC CORP	PROPRE	2 100,00	67 626,52	JPY	0,13
US98956P1021	ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	PROPRE	1 884,00	196 708,44	USD	0,38
US98978V1035	ZOETIS INC	PROPRE	2 745,00	430 965,00	USD	0,83
JP3399310006	ZOZO RG REGISTERED SHS	PROPRE	2 400,00	45 267,91	JPY	0,09
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	668,00	316 062,50	CHF	0,61
GB00B1YW4409	3I GROUP	PROPRE	3 740,00	87 795,50	GBP	0,17
Total Action				51 678 544,52		99,27
Total Valeurs mobilières				51 678 544,52		99,27
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE USD	PROPRE	23 034,20	23 034,20	USD	0,04
Total APPELS DE MARGES				23 034,20		0,04
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-2,80	-2,96	EUR	-0,00
	PROV COM MVTS USD	PROPRE	-10 403,08	-10 403,08	USD	-0,02
Total AUTRES				-10 406,04		-0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES AUD	PROPRE	-696,51	-440,99	AUD	-0,00
	ACH DIFF TITRES DKK	PROPRE	-41 715,17	-5 907,53	DKK	-0,01
	ACH DIFF TITRES JPY	PROPRE	-1 429 442,00	-9 438,69	JPY	-0,02
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-6 296,05	-6 296,05	USD	-0,01
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	27 610,28	27 610,28	USD	0,05
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	4 760,72	3 014,21	AUD	0,01
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	26 226,61	18 891,60	CAD	0,04
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	6 986,24	7 676,55	CHF	0,01

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	57 653,84	8 164,70	DKK	0,02
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	177,21	187,31	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-31 165,07	-32 941,48	EUR	-0,06
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	269,77	327,36	GBP	0,00
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	5 023,12	641,97	HKD	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-25 521,00	-168,52	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	-24 462,32	-2 189,67	NOK	-0,00
	BANQUE NZD SGP	PROPRE	109,36	63,61	NZD	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	-31 412,99	-2 811,59	SEK	-0,01
	BANQUE SGD SGP	PROPRE	-348,67	-254,50	SGD	-0,00
	BANQUE USD NEWEDG	PROPRE	-150,46	-150,46	USD	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	375 867,33	375 867,33	USD	0,72
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-26 000,00	-27 482,00	EUR	-0,05
Total BANQUE OU ATTENTE				354 363,44		0,68
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	27 600,10	29 173,31	EUR	0,06
Total DEPOSIT DE GARANTIE				29 173,31		0,06
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-67 285,09	-67 285,09	USD	-0,13
Total FRAIS DE GESTION				-67 285,09		-0,13
Total Liquidites				328 879,82		0,63
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ZWP181223	MSCI WORLD 1223	PROPRE	5,00	-20 734,20	USD	-0,04
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-20 734,20		-0,04
Total Futures				-20 734,20		-0,04
Coupons						
Action						
JP3122400009	ADVANTEST	ACHLIG	1 000,00	363,47	JPY	0,00
JP3119600009	AJINOMOTO CO INC	ACHLIG	3 300,00	682,76	JPY	0,00
US02005N1000	ALLY FINANCIAL INC	ACHLIG	201,00	42,21	USD	0,00
US0258161092	AMERICAN EXPRESS	ACHLIG	2 976,00	1 249,92	USD	0,00

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
JP3942400007	ASTELLAS PHARMA INC	ACHLIG	14 400,00	2 818,26	JPY	0,01
US0640581007	BANK OF NEW YORK	ACHLIG	3 642,00	1 070,75	USD	0,00
GB0000811801	BARRATT DEVELOPMTS	ACHLIG	6 915,00	1 971,94	GBP	0,00
JP3830000000	BROTHER INDUS LTD	ACHLIG	300,00	57,04	JPY	0,00
CA1349211054	CANADIAN APART REIT	ACHLIG	4 075,00	266,03	CAD	0,00
US14448C1045	CARRIER GLOBAL CORPO	ACHLIG	4 412,00	571,35	USD	0,00
US1890541097	CLOROX CO	ACHLIG	1 111,00	933,24	USD	0,00
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES	ACHLIG	1 300,00	872,32	JPY	0,00
CA25675T1075	DOLLARAMA INC	ACHLIG	3 450,00	131,96	CAD	0,00
JP3802400006	FANUC LTD	ACHLIG	6 700,00	1 461,14	JPY	0,00
US3119001044	FASTENAL	ACHLIG	4 793,00	1 174,29	USD	0,00
JE00BJVNSS43	FERGUSON PLC	ACHLIG	988,00	741,00	USD	0,00
JP3818000006	FUJITSU LTD	ACHLIG	400,00	290,77	JPY	0,00
US3703341046	GENERAL MILLS INC	ACHLIG	5 469,00	2 258,70	USD	0,00
US3841091040	GRACO INC.	ACHLIG	2 306,00	379,34	USD	0,00
HK0011000095	HANG SENG BK LTD -H-	ACHLIG	3 500,00	492,04	HKD	0,00
JP3774200004	HANKYU HANSHIN HLD	ACHLIG	5 000,00	698,97	JPY	0,00
US4180561072	HASBRO INC	ACHLIG	1 099,00	538,51	USD	0,00
JP3788600009	HITACHI LTD	ACHLIG	600,00	234,86	JPY	0,00
JP3837800006	HOYA CORP	ACHLIG	2 200,00	553,59	JPY	0,00
JP3148800000	IBIDEN	ACHLIG	700,00	78,29	JPY	0,00
JP3496400007	KDDI CORP	ACHLIG	5 700,00	2 231,13	JPY	0,00
JP3240400006	KIKKOMAN CORP	ACHLIG	1 500,00	285,18	JPY	0,00
JP3626800001	LIXIL CORPORAT	ACHLIG	300,00	75,49	JPY	0,00
US5486611073	LOWE'S COM INC	ACHLIG	2 633,00	2 027,41	USD	0,00
US5717481023	MARSH & MCLENNAN	ACHLIG	2 231,00	1 108,81	USD	0,00
JP3869010003	MATSUKIYOCOCO	ACHLIG	1 100,00	307,55	JPY	0,00
CA59162N1096	METRO INC	ACHLIG	4 508,00	736,71	CAD	0,00

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CA6330671034	NATL BK OF CANADA	ACHLIG	1 011,00	557,11	CAD	0,00
JP3684000007	NITTO DENKO	ACHLIG	700,00	508,85	JPY	0,00
JP3762800005	NOMURA RESEARCH	ACHLIG	800,00	107,37	JPY	0,00
JP3197800000	OMRON CORP	ACHLIG	1 800,00	493,20	JPY	0,00
JP3197600004	ONO PHARMACEUTICAL	ACHLIG	5 700,00	1 274,93	JPY	0,00
JP3198900007	ORIENTAL LAND	ACHLIG	4 600,00	102,89	JPY	0,00
US6907421019	OWENS CORNING	ACHLIG	449,00	163,44	USD	0,00
IE00BLS09M33	PENTAIR PLC	ACHLIG	1 763,00	290,90	USD	0,00
US6934751057	PNC FINANCIAL SERV	ACHLIG	1 948,00	2 113,58	USD	0,00
CA7669101031	RIOCAN REIT	ACHLIG	10 771,00	523,70	CAD	0,00
JP3414750004	SEIKO EPSON CORP	ACHLIG	400,00	82,76	JPY	0,00
JP3162770006	SG HOLDINGS CO LTD	ACHLIG	5 000,00	726,94	JPY	0,00
HK0083000502	SINO LAND -H-	ACHLIG	92 000,00	5 055,85	HKD	0,01
JP3732000009	SOFTBANK CORP	ACHLIG	7 700,00	1 851,44	JPY	0,00
JP3165000005	SOMPO HLDGS SHS	ACHLIG	700,00	587,14	JPY	0,00
JP3435000009	SONY GROUP	ACHLIG	7 000,00	1 565,70	JPY	0,00
JP3890350006	S'TOMO MITSUI FINL	ACHLIG	6 000,00	4 193,85	JPY	0,01
JP3402600005	SUMITOMO METAL MIN	ACHLIG	1 100,00	166,07	JPY	0,00
US87165B1035	SYCHRONY FINANCIAL	ACHLIG	1 646,00	288,05	USD	0,00
JP3351100007	SYSMEX	ACHLIG	1 400,00	328,80	JPY	0,00
GB0008782301	TAYLOR WINPEY PLC	ACHLIG	22 894,00	1 330,72	GBP	0,00
JP3539220008	T&D HOLDINGS INC	ACHLIG	1 400,00	274,00	JPY	0,00
JP3538800008	TDK CORPORATION	ACHLIG	2 000,00	648,65	JPY	0,00
US8825081040	TEXAS INSTRUMENTS	ACHLIG	5 170,00	4 704,70	USD	0,01
JP3597800006	TOBU RAILWAY	ACHLIG	5 500,00	461,32	JPY	0,00
JP3910660004	TOKIO MARINE HLDGS	ACHLIG	8 000,00	2 706,43	JPY	0,01
US92343V1044	VERIZON COMM INC	ACHLIG	21 149,00	9 844,86	USD	0,02
JP3942600002	YAMAHA CORP	ACHLIG	2 000,00	413,79	JPY	0,00

**AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION
PAB UCITS ETF**
Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
JP3937200008	YAMATAKE CORP	ACHLIG	1 900,00	387,79	JPY	0,00
JP3940000007	YAMATO HOLDINGS	ACHLIG	3 200,00	411,56	JPY	0,00
US98978V1035	ZOETIS INC	ACHLIG	2 745,00	720,56	USD	0,00
JP3399310006	ZOZO RG REGI SHARES	ACHLIG	2 400,00	375,77	JPY	0,00
Total Action				69 967,75		0,13
Total Coupons				69 967,75		0,13
Total AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB UCITS ETF				52 056 657,89		100,00

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 25 juillet 2024, le fonds a changé de dénomination de Lyxor DJ Global Titans 50 UCITS ETF à Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Rapport d'activité

Le AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Dow Jones Global Titans 50 EUR. L'indice Dow Jones Global Titans 50 EUR est composé des 50 premières sociétés mondiales sélectionnées au sein de 18 secteurs. Les valeurs sont sélectionnées par Dow Jones selon quatre critères : un risque et une volatilité des cours relativement bas, un leadership établi dans leur secteur au niveau mondial, une capacité bénéficiaire stable, une large diversification mondiale. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.djindexes.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 36,84%. Celle du benchmark est de 37,62% avec une tracking error de 0,01%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	53 945 330,07	60 356 964,49
META PLATFORMS INC	49 307 236,48	57 660 459,35
GOLDMAN SACHS GROUP	49 283 374,00	49 600 214,02
NVIDIA CORP	36 454 984,70	59 327 083,33
ELI LILLY & CO	51 826 446,82	40 795 358,07
BROADCOM INC	39 066 664,77	53 442 152,07
MERCK AND CO INC	39 876 270,03	40 077 110,93
APPLE INC	33 731 270,91	40 014 243,48
WALMART INC	31 841 818,06	40 705 282,83
UNITEDHEALTH GROUP	38 856 081,40	25 420 013,03

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	255 125 119,40
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,90

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	255 125 119,40

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	255 125 119,40
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	255 125 119,40

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	255 125 119,40

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		255 125 119,35
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	255 125 119,35	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	259 856 972,39	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	259 856 972,39	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	259 856 972,39	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	13 959 365,60	-
Comptes financiers	19 523,70	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	13 978 889,30	-
Total Actif I + II	273 835 861,69	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	119 209 361,44	-
Report à nouveau sur revenu net	2 211 763,81	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	66 593 621,40	-
Résultat net de l'exercice	67 372 805,68	-
Capitaux propres I	255 387 552,33	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	4 386 969,64	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	4 386 969,64	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	14 061 157,78	-
Concours bancaires	181,94	-
Sous-total autres passifs IV	14 061 339,72	-
Total Passifs: I + II + III + IV	273 835 861,69	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	1 800 422,00	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	8 719,94	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 809 141,94	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2 418,65	-
Sous-total charges sur opérations financières	-2 418,65	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 806 723,29	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-819 264,89	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-819 264,89	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	987 458,40	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	189 095,55	-
Sous-total revenus nets I = C + D	1 176 553,95	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	57 224 616,21	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-35 047,20	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	57 189 569,01	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	10 009 740,10	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	67 199 309,11	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-2 958 966,16	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	707,43	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-2 958 258,73	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	3 104 175,09	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	145 916,36	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-1 148 973,74	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-1 148 973,74	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	67 372 805,68	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Dow Jones Global Titans 50 Total Return (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	255 387 552,33	136 435 018,23	115 873 710,80	114 345 330,02	91 115 944,34

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0007075494					
Actif net	255 387 552,33	136 435 018,23	115 873 710,80	114 345 330,02	91 115 944,34
Nombre de parts ou actions	3 223 776	2 339 369	2 212 723	1 950 604	2 179 268
Valeur liquidative unitaire	79,22	58,3212	52,367	58,6204	41,8103
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	1,15	-	0,83	0,57	0,62
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	136 435 018,23	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	128 363 288,53	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-63 480 549,70	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	987 458,40	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	57 189 569,34	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-2 958 258,73	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-1 148 973,74	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,33	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	255 387 552,33	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0007075494	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 697 407	128 363 288,53
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-813 000	-63 480 549,70
Solde net des souscriptions/rachats	884 407	64 882 738,83
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0007075494	Action Dist	Distribuable	EUR	255 387 552,33	3 223 776	79,22

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	259 856,97	259 856,97	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	255 125,12	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	514 982,09	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	19,52	-	-	-	-	19,52
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,18	-	-	-	-	-0,18
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	19,34

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	19,52	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,18	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	19,34	-	-	-	-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	AUD+/-	JPY+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	259 856,98	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	13 959,04	-	-	-	-
Comptes financiers	1,33	-	0,05	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-13 959,04	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,18	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	259 858,31	-0,18	0,05	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	4 386,97
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	11 942 490,08
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers *	2 016 875,52
Total des créances	13 959 365,60
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-13 959 042,04
Frais de gestion	-87 282,48
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-14 833,26
Total des dettes	-14 061 157,78
Total des créances et dettes	-101 792,18

* Autres créditeurs divers = 2 016 875,52€ de soultes sur swaps à recevoir

** Autres débiteurs divers = -14 833,26 € de commissions de mouvements

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0007075494	31/10/2024
Frais fixes	819 264,89
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	1 176 553,95	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-1 148 973,74	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	27 580,21	-
Report à nouveau	2 211 763,81	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 239 344,02	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0007075494

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	2 238 912,43	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	431,59	-
Capitalisation	-	-
Total	2 239 344,02	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,46	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 223 776	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,69	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	67 199 309,11	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	67 199 309,11	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	66 593 621,40	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	133 792 930,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0007075494

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	133 792 930,51	-
Capitalisation	-	-
Total	133 792 930,51	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 223 776	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			259 856 972,39	101,75
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			259 856 972,39	101,75
Assurance immobilière et dommages			3 496 224,13	1,37
PROGRESSIVE CORP	USD	15 631	3 496 224,13	1,37
Automobiles			786 613,83	0,31
TESLA INC	USD	3 418	786 613,83	0,31
Banques			15 536 653,78	6,08
BANK OF AMERICA CORP	USD	257 811	9 931 060,67	3,89
JP MORGAN CHASE & CO	USD	27 423	5 605 593,11	2,19
Biotechnologie			1 503 173,07	0,59
CVS HEALTH CORP	USD	28 904	1 503 173,07	0,59
Boissons non alcoolisées			15 962 416,47	6,25
COCA-COLA CO	USD	191 232	11 504 040,82	4,50
PEPSICO INC	USD	29 144	4 458 375,65	1,75
Distributeurs Bricolage			421 441,07	0,16
HOME DEPOT INC	USD	1 162	421 441,07	0,16
Distributeurs diversifiés			11 286 329,85	4,42
AMAZON.COM INC	USD	65 735	11 286 329,85	4,42
Divertissement			5 454 084,61	2,14
NETFLIX INC	USD	7 832	5 454 084,61	2,14
Électronique grand public			12 193 529,64	4,77
COMCAST CLASS A	USD	303 135	12 193 529,64	4,77
Équipements médicaux			6 228 455,82	2,44
DANAHER CORP	USD	7 779	1 760 225,80	0,69
INTUITIVE SURGICAL	USD	9 526	4 420 927,41	1,73
THERMO FISHER SCIE	USD	94	47 302,61	0,02
Industries diversifiées			5 025 672,09	1,97
3 M	USD	42 470	5 025 672,09	1,97
Logiciels			34 027 205,73	13,32
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	49 340	13 491 977,89	5,28
ORACLE CORP	USD	72 578	11 220 459,19	4,39
SALESFORCE.COM	USD	34 707	9 314 768,65	3,65
Outillage: construction et manutention			11 353 744,76	4,45
CATERPILLAR INC	USD	32 765	11 353 744,76	4,45

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Pharmacie			39 152 446,21	15,33
ABBVIE INC	USD	4 304	808 231,46	0,32
AMGEN INC	USD	8 040	2 371 009,44	0,93
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	415 839	21 361 710,52	8,36
ELI LILLY & CO	USD	19 118	14 611 494,79	5,72
Prestataires de soins de santé			23 436 508,21	9,18
ELEVANCE HEALTH INC	USD	19 789	7 396 107,99	2,90
UNITEDHEALTH GROUP	USD	30 849	16 040 400,22	6,28
Produits alimentaires			354 999,71	0,14
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	5 628	354 999,71	0,14
Raffinage et commercialisation du pétrole			9 957 114,48	3,90
PHILLIPS 66	USD	88 737	9 957 114,48	3,90
Réassurance			1 517 672,99	0,59
BERKSHIRE HATAW B	USD	3 654	1 517 672,99	0,59
Restaurants et bars			10 956 580,21	4,29
MC DONALD'S CORP	USD	40 721	10 956 580,21	4,29
Semi conducteurs			17 685 056,95	6,92
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	45 141	5 990 387,21	2,34
ANALOG DEVICES INC	USD	53 531	11 001 060,57	4,31
APPLIED MATERIALS INC	USD	1 633	273 126,83	0,11
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	4 581	420 482,34	0,16
Services informatiques			22 494 151,20	8,81
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	22 224	2 069 176,92	0,81
SERVICENOW INC	USD	23 767	20 424 974,28	8,00
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			11 026 897,58	4,32
EXXON MOBIL CORP	USD	102 512	11 026 897,58	4,32
Total			259 856 972,39	101,75

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYX DJ	255 125 119,35	-	4 386 969,64	255 125 119,35
Sous total		-	4 386 969,64	255 125 119,35
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	4 386 969,64	255 125 119,35

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	259 856 972,39
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-4 386 969,64
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	13 978 889,30
Autres passifs (-)	-14 061 339,72
Total = actif net	255 387 552,33

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0007075494 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/07/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un fonds indiciel de gestion passive.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Dow Jones Global Titans 50 Total Return (l'« Indice de Référence ») libellé en Euros (EUR) et représentatif de la performance des 50 premières sociétés mondiales sélectionnées par Dow Jones au sein de 18 secteurs et 9 pays, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Compartiment et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Dow Jones (<https://eu.spindices.com>) contient des informations plus détaillées sur les indices Dow Jones.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du compartiment est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 260	€1 270
	Rendement annuel moyen	-87,4%	-33,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 950	€12 740
	Rendement annuel moyen	-20,5%	5,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 230	€18 730
	Rendement annuel moyen	12,3%	13,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 170	€22 410
	Rendement annuel moyen	41,7%	17,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 25/07/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 31/07/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2019 et le 28/06/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€40	€377
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,83% avant déduction des coûts et de 13,37% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	40,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18h30 le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	137 460 406,04	115 953 071,92
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	137 460 406,04	115 880 631,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	72 440,26
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	4 925 491,90	2 412 584,61
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 925 491,90	2 412 584,61
Comptes financiers	29 815,43	110,50
Liquidités	29 815,43	110,50
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	142 415 713,37	118 365 767,03

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	86 505 623,00	74 785 981,25
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	40 365 721,99	36 511 234,22
• Report à nouveau	2 114 537,36	1 947 489,40
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 958 682,10	1 669 215,89
• Résultat de l'exercice	-509 546,22	959 790,04
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	136 435 018,23	115 873 710,80
Instruments financiers	996 264,37	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	996 264,37	-
Dettes	4 980 615,91	2 492 056,23
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 980 615,91	2 492 056,23
Comptes financiers	3 814,86	-
Concours bancaires courants	3 814,86	-
Emprunts	-	-
Total du passif	142 415 713,37	118 365 767,03

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	138 186 292,89	115 903 537,10
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	25 844,90	186,43
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	1 500 000,00
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	25 844,90	1 500 186,43
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-20 993,45	-75,75
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-20 993,45	-75,75
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 851,45	1 500 110,68
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-495 990,47	-488 619,76
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-491 139,02	1 011 490,92
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-18 407,20	-51 700,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-509 546,22	959 790,04

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classes d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	115 873 710,80	114 345 330,02
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	16 760 800,32	24 513 595,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-9 344 593,52	-8 970 936,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	35 408 870,49	22 817 029,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-23 330 604,99	-45 754 723,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	278 060 884,01	194 423 631,39
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-277 364 114,25	-186 240 512,65
Frais de transaction	-7 955,20	-
Différences de change	-5 644 478,53	16 494 253,74
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	8 489 559,18	-15 998 428,67
- Différence d'estimation exercice N	270 427,38	-8 219 131,80
- Différence d'estimation exercice N-1	-8 219 131,80	7 779 296,87
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 068 704,63	602 028,80
- Différence d'estimation exercice N	-996 264,37	72 440,26
- Différence d'estimation exercice N-1	72 440,26	-529 588,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-907 216,43	-1 369 048,38
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-491 139,02	1 011 490,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	136 435 018,23	115 873 710,80

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	138 186 292,89
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	29 815,43
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 814,86
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	29 815,43	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 814,86	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	AUD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	137 460 406,04	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	4 925 370,76	-	-	-
Comptes financiers	8 790,79	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	4 925 370,77	-	-	-
Comptes financiers	-	3 646,24	168,62	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	4 925 491,90
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	4 811 529,24
Sommes à recevoir	113 962,66
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	4 980 615,91
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	4 925 370,77
Frais provisionnés	49 070,63
Débiteurs et créditeurs divers	6 174,51
-	-
-	-
Autres opérations	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Dist / FR0007075494	300 546	16 760 800,32	173 900	9 344 593,52
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist / FR0007075494		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist / FR0007075494		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist / FR0007075494		-		-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie d'action :		
Action Dist / FR0007075494	0,40	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie d'action :		
Action Dist / FR0007075494	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	2 114 537,36	1 947 789,40
Résultat	-509 546,22	959 790,04
Total	1 604 991,14	2 907 579,44

Action Dist / FR0007075494	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	907 216,43
Report à nouveau de l'exercice	1 604 991,14	2 000 063,01
Capitalisation	-	-
Total	1 604 991,14	2 907 279,44
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	2 212 723,00
Distribution unitaire	-	0,41
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	40 365 721,96	36 511 234,22
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 958 682,10	1 669 215,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	48 324 404,06	38 180 450,11

Action Dist / FR0007075494	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	48 324 404,06	38 180 450,11
Capitalisation	-	-
Total	48 324 404,06	38 180 450,11
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 23 mars 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	136 435 018,23	115 873 710,80	114 345 330,02	91 115 944,34	67 771 962,47

Action Dist / FR0007075494					
Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR					
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	2 339 369	2 212 723	1 950 604	2 179 268	1 717 187
Valeur liquidative	58,3212	52,367	58,6204	41,8103	39,4668
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	0,83	0,57	0,62	0,96
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	31 159,00	4 161 804,75	USD	3,05
US00971T1016	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	PROPRE	22 224,00	2 172 569,46	USD	1,59
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	46 129,00	5 415 029,63	USD	3,97
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	92 138,00	11 601 368,42	USD	8,50
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	31 554,00	5 097 896,48	USD	3,74
US0404131064	ARISTA NETWORKS	PROPRE	31 773,00	6 023 042,58	USD	4,41
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	124 700,00	3 107 472,09	USD	2,28
US1101221083	BRISTOL MYERS SQUIBB CO	PROPRE	7 033,00	342 867,07	USD	0,25
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	13 252,00	10 548 566,93	USD	7,73
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	43 910,00	6 053 930,27	USD	4,44
US1912161007	COCA-COLA CO	PROPRE	7 812,00	417 502,25	USD	0,31
US1924461023	COGNIZANT TECH SO-A	PROPRE	18 094,00	1 103 614,17	USD	0,81
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	92 558,00	6 578 010,37	USD	4,82
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	9 315,00	3 966 497,97	USD	2,91
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	10 276,00	5 385 226,75	USD	3,95
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	45 403,00	4 546 743,19	USD	3,33
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	2 065,00	271 673,51	USD	0,20
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	19 846,00	5 656 579,39	USD	4,15
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	19 867,00	6 354 996,57	USD	4,66
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	82 041,00	4 525 061,78	USD	3,32
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	29 300,00	11 304 200,57	USD	8,29
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	27 875,00	4 305 988,65	USD	3,16
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	75 698,00	10 744 532,58	USD	7,88
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	2 964,00	305 625,70	USD	0,22

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US79466L3024	SALESFORCE.COM	PROPRE	3 662,00	695 780,00	USD	0,51
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	2 092,00	691 349,59	USD	0,51
US8636671013	STRYKER CORP	PROPRE	5 767,00	1 474 322,37	USD	1,08
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	18 494,00	3 514 034,97	USD	2,58
US1255231003	THE CIGNA GROUP	PROPRE	4 226,00	1 236 214,95	USD	0,91
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	1 264,00	531 872,54	USD	0,39
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	6 530,00	3 308 615,70	USD	2,43
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	38 923,00	6 017 414,79	USD	4,41
Total Action				137 460 406,04		100,75
Total Valeurs mobilières				137 460 406,04		100,75
Swap de Performance						
SWAP03547822	FEES LEG D EUR LYX E	PROPRE	1,00	49 040,64	EUR	0,04
SWAP03547783	INDEX LEG D EUR LYX	PROPRE	138 186 292,89	136 415 101,03	EUR	99,99
SWAP03547720	VRAC LEG LYX ETF DJ	PROPRE	138 186 292,89	-137 460 406,04	EUR	-100,75
Total Swap de Performance				-996 264,37		-0,73
Liquidites						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-6 174,51	-6 174,51	EUR	-0,00
Total AUTRES				-6 174,51		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	121,14	121,14	EUR	0,00
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	120 330,49	113 841,52	USD	0,08
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-5 206 116,90	-4 925 370,77	USD	-3,61
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-281,51	-168,62	AUD	-0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	21 024,64	21 024,64	EUR	0,02
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-583 680,00	-3 646,24	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	9 291,87	8 790,79	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	5 085 786,41	4 811 529,24	USD	3,53
Total BANQUE OU ATTENTE				26 121,70		0,02

LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-49 070,63	-49 070,63	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-49 070,63		-0,04
Total Liquidités				-29 123,44		-0,02
Total LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF				136 435 018,23		100,00

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi SMI Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence SMI Daily Short Leverage. L'indice de stratégie SMI Daily Short Leverage offre une exposition inverse, réajustée quotidiennement, à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice SMI. Ainsi, en cas de baisse sur un jour de bourse de l'indice SMI, la valeur liquidative du FCP augmentera sur le même jour de bourse et, en cas de hausse de l'indice SMI sur un jour de bourse, la valeur liquidative du FCP baissera sur le même jour de bourse et les porteurs ne bénéficieront pas de la hausse de l'indice SMI.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de -26,43%. Celle du benchmark est de -26,38% avec une tracking error de 0,03%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	4 989 468,07	5 762 793,94
NVIDIA CORP	3 247 509,05	4 997 279,14
APPLE INC	2 734 150,01	3 620 865,43
META PLATFORMS INC	2 509 305,70	3 280 425,44
THERMO FISHER SCIE	1 833 876,24	2 004 073,94
WALT DISNEY CO/THE	1 753 947,52	2 065 373,75
MICRON TECHNOLOGY INC	1 219 415,70	2 299 692,51
BROADCOM INC	1 633 446,06	1 721 268,31
GOLDMAN SACHS GROUP	1 840 768,58	1 500 857,06
EXXON MOBIL CORP	1 050 102,07	2 258 687,77

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	10 804 748,51
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	97,19

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	10 804 748,51

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	10 804 748,51
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	10 804 748,51

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	10 804 748,51

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		10 804 748,51
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	10 804 748,51	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	CHF	CHF
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	10 653 699,76	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	10 653 699,76	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	468 607,30	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	11 122 307,06	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 345 396,62	-
Comptes financiers	1 657,94	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 347 054,56	-
Total Actif I + II	12 469 361,62	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	CHF	CHF
Capitaux propres :		
Capital	15 112 860,60	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-3 995 383,11	-
Capitaux propres I	11 117 477,49	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 351 350,27	-
Concours bancaires	533,86	-
Sous-total autres passifs IV	1 351 884,13	-
Total Passifs: I + II + III + IV	12 469 361,62	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	CHF	CHF
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	754,70	-
Sous-total Produits sur opérations financières	754,70	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-662,52	-
Sous-total charges sur opérations financières	-662,52	-
Total Revenus financiers nets (A)	92,18	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-76 982,13	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-76 982,13	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-76 889,95	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	6 096,96	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-70 792,99	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	CHF	CHF
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-5 837 248,45	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 373,42	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-5 839 621,87	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	964 333,63	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-4 875 288,24	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 191 142,90	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	30,45	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1 191 173,35	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-240 475,23	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	950 698,12	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-3 995 383,11	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un levier x2 quotidien à la hausse ou à la baisse au marché des actions suisses en reproduisant l'évolution de l'indice SMI Daily Short Leverage (l'« Indicateur de Référence ») et en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence SMI Daily Short Leverage reflète l'évolution de l'indice SMI® Swiss Market Index Total Return (l'« Indice Parent ») avec un effet de levier x2 quotidien inversé, c'est-à-dire que si l'indice sous-jacent croît de 2 % sur une même journée, l'indice avec effet de levier décroît de 4 %, minorés des coûts d'emprunt sur la même journée et inversement.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en CHF</i>	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	11 117 477,49	19 419 398,44	30 880 135,67	28 757 697,60	58 032 241,12
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010869438					
Actif net	11 117 477,49	19 419 398,44	30 880 135,67	28 757 697,60	58 032 241,12
Nombre de parts ou actions	5 184 869	6 662 369	10 749 477	10 720 837	11 980 873
Valeur liquidative unitaire	2,1442	2,9147	2,8727	2,6824	4,8437
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,95	0,10	0,32	-2,01	-0,84

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en CHF.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	CHF	CHF
Capitaux propres début d'exercice	19 419 398,44	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	996 739,50	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 573 322,00	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-76 889,95	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-5 839 621,85	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 191 173,35	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	11 117 477,49	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010869438	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	417 500	996 739,50
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 895 000	-4 573 322,00
Solde net des souscriptions/rachats	-1 477 500	-3 576 582,50

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>CHF</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010869438	Action Acc	Capitalisable	CHF	11 117 477,49	5 184 869	2,1442

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'CHF</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	10 653,70	10 653,70	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	10 804,75	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	21 458,45	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'CHF</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'CHF</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,66	-	-	-	-	1,66
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,53	-	-	-	-	-0,53
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	1,13

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'CHF</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,66	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,53	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1,13	-	-	-	-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'CHF</i>	USD+/-	EUR+/-	JPY+/-	CAD+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	10 653,70	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 345,37	-	-	-	-
Comptes financiers	0,39	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 345,37	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,52	-0,01	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	10 654,09	-0,52	-0,01	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'CHF</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Franc suisse</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	468,61	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	758 842,72
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers*	586 553,90
Total des créances	1 345 396,62
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-1 345 370,27
Frais de gestion	-5 333,13
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers**	-646,87
Total des dettes	-1 351 350,27
Total des créances et dettes	-5 953,65

* soulte à recevoir

** commission de mouvement

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010869438	31/10/2024
Frais fixes	76 982,13
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	CHF	CHF
Revenus nets	-70 792,99	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-70 792,99	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-70 792,99	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010869438	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	CHF	CHF
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-70 792,99	-
Total	-70 792,99	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	CHF	CHF
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-4 875 288,24	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-4 875 288,24	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-4 875 288,24	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010869438

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	CHF	CHF
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-4 875 288,24	-
Total	-4 875 288,24	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			10 653 699,76	95,83
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			10 653 699,76	95,83
Aérospatiale			575 089,35	5,17
RTX CORPORATION	USD	5 497	575 089,35	5,17
Automobiles			495 817,85	4,46
TESLA INC	USD	2 295	495 817,85	4,46
Banques			475 738,18	4,28
BANK OF AMERICA CORP	USD	13 156	475 738,18	4,28
Boissons non alcoolisées			689 733,78	6,20
COCA-COLA CO	USD	4 277	241 534,43	2,17
PEPSICO INC	USD	3 121	448 199,35	4,03
Distributeurs Bricolage			860 371,31	7,74
HOME DEPOT INC	USD	2 527	860 371,31	7,74
Distributeurs diversifiés			938 378,88	8,44
AMAZON.COM INC	USD	5 822	938 378,88	8,44
Divertissement			449 521,56	4,04
WALT DISNEY CO/THE	USD	5 404	449 521,56	4,04
Fer et acier			449 135,29	4,04
NUCOR CORP	USD	3 662	449 135,29	4,04
Gestion financière			38 124,85	0,34
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	556	38 124,85	0,34
Internet			427 363,01	3,84
ALPHABET INC SHS C	USD	2 862	427 363,01	3,84
Logiciels			310 094,00	2,79
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	1 208	310 094,00	2,79
Peintures et revêtements			72 282,33	0,65
SHERWIN WILLIAMS CO	USD	233	72 282,33	0,65
Pharmacie			1 006 602,27	9,06
CATALENT INC	USD	11 823	599 080,82	5,39
ELI LILLY & CO	USD	568	407 521,45	3,67
Prestataires de soins de santé			482 259,74	4,34
UNITEDHEALTH GROUP	USD	988	482 259,74	4,34
Raffinage et commercialisation du pétrole			394 063,69	3,55
PHILLIPS 66	USD	3 741	394 063,69	3,55

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Réassurance			340 777,60	3,07
BERKSHIRE HATAW B	USD	874	340 777,60	3,07
Restaurants et bars			293 503,08	2,64
MC DONALD'S CORP	USD	1 162	293 503,08	2,64
SCPI : biens immobiliers spécialisés			207 294,68	1,87
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	USD	264	207 294,68	1,87
Semi conducteurs			784 003,29	7,05
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	3 096	385 686,66	3,47
APPLIED MATERIALS INC	USD	868	136 284,93	1,22
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	3 041	262 031,70	2,36
Services d'investissements			456 234,32	4,10
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	1 019	456 234,32	4,10
Services informatiques			463 879,25	4,17
SERVICENOW INC	USD	575	463 879,25	4,17
Télécommunications filaires			443 431,45	3,99
T-MOBILE US INC	USD	2 298	443 431,45	3,99
Total			10 653 699,76	95,83

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Franc suisse (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	10 804 748,51	468 607,30	-	10 804 748,51
Sous total		468 607,30	-	10 804 748,51
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		468 607,30	-	10 804 748,51

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc suisse (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Franc	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	10 653 699,76
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	468 607,30
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 347 054,56
Autres passifs (-)	-1 351 884,13
Total = actif net	11 117 477,49

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi SMI Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010869438 - Devise : CHF

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions suisses en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie SMI Daily Short Leverage (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Francs suisses (CHF), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice SMI® Swiss Market Index Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier suisse, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de SIX Swiss Exchange (www.six-swiss-exchange.com) contient des informations plus détaillées sur les indices SIX Swiss Exchange.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplique indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF450
	Rendement annuel moyen	-95,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 270
	Rendement annuel moyen	-17,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF9 780
	Rendement annuel moyen	-2,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 540
	Rendement annuel moyen	15,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2021 et le 30/04/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 30/06/2022

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 CHF sont investis.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 CHF	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	CHF0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 CHF
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	CHF	CHF
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	19 797 008,99	31 079 103,63
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	19 797 008,99	31 079 103,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	468 094,97	1 229 959,47
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	468 094,97	1 229 959,47
Comptes financiers	9 371,56	37 087,15
Liquidités	9 371,56	37 087,15
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	20 274 475,52	32 346 150,25

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	CHF	CHF
Capitaux propres		
• Capital	18 705 781,10	27 410 195,05
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	818 043,02	3 651 955,20
• Résultat de l'exercice	-104 425,68	-182 014,58
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	19 419 398,44	30 880 135,67
Instruments financiers	331 281,52	196 557,40
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	331 281,52	196 557,40
Dettes	520 099,56	1 265 071,27
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	520 099,56	1 265 071,27
Comptes financiers	3 696,00	4 385,91
Concours bancaires courants	3 696,00	4 385,91
Emprunts	-	-
Total du passif	20 274 475,52	32 346 150,25

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	CHF	CHF
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	17 853 150,21	30 950 778,66
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	CHF	CHF
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 472,41	14 855,86
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	4 472,41	14 855,86
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-4 055,72	-21 939,59
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-4 055,72	-21 939,59
Résultat sur opérations financières (I - II)	416,69	-7 083,73
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-123 713,47	-183 613,41
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-123 296,78	-190 697,14
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	18 871,10	8 682,56
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-104 425,68	-182 014,58

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêt de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en CHF.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	CHF	CHF
Actif net en début d'exercice	30 880 135,67	28 757 697,60
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	2 035 464,46	23 997 909,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-13 196 650,51	-23 009 503,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 932 144,78	7 810 589,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 708 322,10	-10 500 322,80
Plus-values réalisées sur contrats financiers	104 261 482,16	166 702 613,41
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-104 405 795,87	-163 372 228,24
Frais de transaction	125,66	-5 570,07
Différences de change	-2 238 271,43	2 507 685,58
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	117 106,52	-1 648 005,43
- Différence d'estimation exercice N	-280 073,27	-397 179,79
- Différence d'estimation exercice N-1	-397 179,79	1 250 825,64
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-134 724,12	-170 032,07
- Différence d'estimation exercice N	-331 281,52	-196 557,40
- Différence d'estimation exercice N-1	-196 557,40	-26 525,33
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-123 296,78	-190 697,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	19 419 398,44	30 880 135,67

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	17 853 150,21
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	9 371,56
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 696,00
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 371,56	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 696,00	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	EUR	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	19 797 008,99	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	468 089,17	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	0,45
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	468 089,17	-	-	-
Comptes financiers	3 176,22	508,03	11,75	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	468 094,97
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	468 089,17
Sommes à recevoir	5,80
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	520 099,56
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme à payer	468 089,17
Frais provisionnés	48 697,57
Débiteurs et créditeurs divers	3 312,82
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0010869438	712 892	2 035 464,46	4 800 000	13 198 400,00
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0010869438		-		1 749,49
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0010869438		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0010869438		-		1 749,49

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0010869438	0,60
<hr/>	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0010869438	-
<hr/>	
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
<hr/>	
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
<hr/>	
- Opc 2	-
<hr/>	
- Opc 3	-
<hr/>	
- Opc 4	-
<hr/>	

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	CHF	CHF
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-104 425,68	-182 014,58
Total	-104 425,68	-182 014,58

Action Acc / FR0010869438	31.10.2023	31.10.2022
Devise	CHF	CHF
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-104 425,68	-182 014,58
Total	-104 425,68	-182 014,58
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	CHF	CHF
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	818 043,02	3 651 955,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	818 043,02	3 651 955,20

Action Acc / FR0010869438	31.10.2023	31.10.2022
Devise	CHF	CHF
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	818 043,02	3 651 955,20
Total	818 043,02	3 651 955,20
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

Devise					
CHF	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	19 419 398,44	30 880 135,67	28 757 697,60	58 032 241,12	64 537 761,48
Action Acc / FR0010869438					
Devise de l'action et de la valeur liquidative : CHF					
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	6 662 369	10 749 477	10 720 837	11 980 873	11 638 974
Valeur liquidative	2,9147	2,8727	2,6824	4,8437	5,5449
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,10	0,32	-2,01	-0,84	-3,28

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	3 115,00	1 508 329,32	USD	7,77
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	5 675,00	640 833,43	USD	3,30
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	5 772,00	658 195,49	USD	3,39
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	6 002,00	726 974,08	USD	3,74
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	5 410,00	840 787,71	USD	4,33
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	2 284,00	54 750,66	USD	0,28
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	2 234,00	693 961,12	USD	3,57
US8085131055	CHARLES SCHWAB CORP	PROPRE	5 210,00	246 747,36	USD	1,27
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	5 987,00	794 027,85	USD	4,09
US1924461023	COGNIZANT TECH SO-A	PROPRE	8 701,00	510 510,11	USD	2,63
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	22 937,00	1 568 085,38	USD	8,07
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	1 797,00	736 079,89	USD	3,79
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	12 507,00	1 204 818,21	USD	6,20
US3703341046	GENERAL MILLS INC	PROPRE	6 543,00	388 479,75	USD	2,00
US37045V1008	GENERAL MOTORS	PROPRE	24 044,00	617 068,45	USD	3,18
US58155Q1031	MCKESSON CORP	PROPRE	1 623,00	672 590,78	USD	3,46
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	4 555,00	425 732,04	USD	2,19
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	2 535,00	695 042,50	USD	3,58
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY INC	PROPRE	17 731,00	1 079 051,23	USD	5,56
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	2 416,00	743 416,95	USD	3,83
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	2 328,00	863 988,00	USD	4,45
US70450Y1038	PAYPAL HOLDINGS INC	PROPRE	15 487,00	730 086,92	USD	3,76
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	4 860,00	722 182,19	USD	3,72
US8552441094	STARBUCKS	PROPRE	6 266,00	526 001,76	USD	2,71

AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	3 501,00	639 911,38	USD	3,30
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	5 034,00	748 633,67	USD	3,86
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	10 245,00	760 722,76	USD	3,92
Total Action				19 797 008,99		101,94
Total Valeurs mobilières				19 797 008,99		101,94
Swap de Performance						
SWAP04036221	FEES LEG SG FR001086	PROPRE	1,00	48 692,68	CHF	0,25
SWAP04036226	INDEX LEG SG FR00108	PROPRE	17 853 150,21	19 417 034,80	CHF	99,99
SWAP04036153	VRAC LEG SG LYXOR SM	PROPRE	17 853 150,21	-19 797 009,00	CHF	-101,94
Total Swap de Performance				-331 281,52		-1,71
Liquidités						
AUTRES						
	CREDITEUR DIV CHF	PROPRE	-1 741,90	-1 741,90	CHF	-0,01
	PROV COM MVTS CHF	PROPRE	-1 570,92	-1 570,92	CHF	-0,01
Total AUTRES				-3 312,82		-0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	5,80	5,80	CHF	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-514 340,92	-468 089,17	USD	-2,41
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	0,68	0,45	CAD	0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	9 371,11	9 371,11	CHF	0,05
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-528,12	-508,03	EUR	-0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-1 955,00	-11,75	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-3 490,06	-3 176,22	USD	-0,02
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	514 340,92	468 089,17	USD	2,41
Total BANQUE OU ATTENTE				5 681,36		0,03
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-48 697,57	-48 697,57	CHF	-0,25
Total FRAIS DE GESTION				-48 697,57		-0,25
Total Liquidités				-46 329,03		-0,24
Total AMUNDI SMI DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF				19 419 398,44		100,00

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi ShortDAX Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence SHORTDAX X2 INDEX. L'indice SHORTDAX X2 INDEX a pour objectif de délivrer 2 fois la performance inverse de l'indice DAX ® sur une base quotidienne et en tenant compte des dividendes. Cette stratégie permet aux investisseurs de tirer avantage d'un marché baissier.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de -35,06%. Celle du benchmark est de -35,25% avec une tracking error de 0,05%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	15 352 280,05	16 906 991,12
AMAZON.COM INC	10 263 809,46	11 411 561,89
APPLE INC	8 964 472,40	8 421 694,34
NVIDIA CORP	9 921 315,12	6 701 009,31
ASML HOLDING N.V.	7 670 348,30	7 824 520,80
COSTCO WHOLESALE	7 101 447,96	7 483 544,85
PEPSICO INC	5 117 910,79	8 734 661,50
SAP SE	6 787 581,60	6 912 409,90
STELLANTIS NV	6 288 609,41	5 624 316,75
MERCEDES BENZ GROUP AG	5 817 251,15	5 701 075,59

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	43 113 936,96
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	108,26

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	43 113 936,96

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	43 113 936,96
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	43 113 936,96

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	43 113 936,96

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		43 113 936,96
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	43 113 936,96	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	38 375 943,72	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 375 943,72	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 467 747,33	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	39 843 691,05	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 195 974,58	-
Comptes financiers	3 509,61	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 199 484,19	-
Total Actif I + II	41 043 175,24	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

Devise	31/10/2024	*31/10/2023
	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	61 337 405,85	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,02	-
Résultat net de l'exercice	-21 512 328,48	-
Capitaux propres I	39 825 077,39	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 218 097,85	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	1 218 097,85	-
Total Passifs: I + II + III + IV	41 043 175,24	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	208 146,97	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 989,23	-
Sous-total Produits sur opérations financières	210 136,20	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 303,58	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 303,58	-
Total Revenus financiers nets (A)	208 832,62	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-254 251,36	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-254 251,36	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-45 418,74	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-16 413,68	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-61 832,42	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-22 468 795,13	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 743,28	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-22 477 538,41	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-4 648 261,07	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-27 125 799,48	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	4 495 681,47	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,02	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	4 495 681,45	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 179 621,97	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 675 303,42	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-21 512 328,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un levier x2 quotidien à la hausse ou à la baisse au marché des actions allemandes en reproduisant l'évolution de l'indicateur de référence ShortDAX x2

(l'« Indicateur de Référence ») et en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence. L'Indicateur de Référence reflète l'évolution de l'indice DAX® (l'« Indice Parent ») avec un effet de levier inversé x2 quotidien, c'est-à-dire que si l'indice sous-jacent croît de 2 % sur une même journée, l'indice avec effet de levier baissera de 4 %, minorés des coûts d'emprunt sur la même journée et inversement.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	39 825 077,39	56 399 365,05	70 628 369,87	59 101 313,74	94 306 186,86
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010869495*					
Actif net	39 825 077,39	56 399 365,05	70 628 369,87	59 101 313,74	94 306 186,86
Nombre de parts ou actions	44 910 351,00	41 301 205	42 160 846	41 169 921	32 590 088
Valeur liquidative unitaire	0,8867	1,3655	1,6752	1,4355	2,8937
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,60	-0,29	0,38	-1,66	-0,46

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	56 399 365,05	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	17 453 225,03	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-16 000 236,98	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-45 418,74	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-22 477 538,42	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	4 495 681,45	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	39 825 077,40	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010869495*	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	17 709 146	17 453 225,03
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 100 000	-16 000 236,98
Solde net des souscriptions/rachats	3 609 146	1 444 612,65

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	3 942,38
Commissions de rachat acquises	4 433,02
Total des commissions acquises	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010869495*	Action Acc	Capitalisable	EUR	39 825 077,39	44 910 351	0,8867

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	38 375,94	38 375,94	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	43 113,94	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	81 489,88	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3,51	-	-	-	-	3,51
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	3,51

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3,51	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	3,51	-	-	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	38 375,95	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 195,96	-	-	-	-
Comptes financiers	0,82	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 195,96	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	38 376,77	-	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	1 467,75	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers*	1 195 975,58
Total des créances	1 195 974,58
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-1 195 959,64
Frais de gestion	-19 346,99
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers**	-2 791,22
Total des dettes	-1 218 097,85
Total des créances et dettes	-22 123,27

*soulte a recevoir

** commission de mouvement

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010869495*	31/10/2024
Frais fixes	254 251,36
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-61 832,42	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-61 832,42	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-61 832,42	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010869495*

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-61 832,42	-
Total	-61 832,42	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-27 125 799,48	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-27 125 799,48	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,02	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-27 125 799,46	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010869495*

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-27 125 799,48	-
Total	-27 125 799,46	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			38 375 943,72	96,36
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			38 375 943,72	96,36
Aérospatiale			20 094,93	0,05
GENERAL ELECTRIC CO	USD	127	20 094,93	0,05
Assurance immobilière et dommages			130 848,39	0,33
PROGRESSIVE CORP	USD	585	130 848,39	0,33
Assurance services complets			298 670,69	0,75
HARTFORD FINANCIAL SERVICES GRP	USD	2 936	298 670,69	0,75
Automobiles			2 347 644,13	5,89
TESLA INC	USD	10 201	2 347 644,13	5,89
Banques			203 009,43	0,51
JP MORGAN CHASE & CO	USD	514	105 067,82	0,26
US BANCORP	USD	2 201	97 941,61	0,25
Construction individuelle			47 373,09	0,12
LENNAR A	USD	302	47 373,09	0,12
Courtiers en assurances			1 733 818,45	4,35
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	8 625	1 733 818,45	4,35
Distributeurs diversifiés			2 559 619,77	6,43
AMAZON.COM INC	USD	14 908	2 559 619,77	6,43
Distributeurs Produits pharmaceutiques			17 060,59	0,04
MCKESSON CORP	USD	37	17 060,59	0,04
Divertissement			394 828,53	0,99
NETFLIX INC	USD	193	134 402,24	0,34
WALT DISNEY CO/THE	USD	2 939	260 426,29	0,65
Édition			1 551 466,63	3,90
NEW NEWSCORP	USD	61 811	1 551 466,63	3,90
Électronique grand public			600 394,62	1,51
COMCAST CLASS A	USD	14 926	600 394,62	1,51
Équipements de technologie de production			220 307,25	0,55
KLA CORPORATION	USD	359	220 307,25	0,55
Équipements de télécommunications			1 357 129,62	3,41
CISCO SYSTEMS INC	USD	26 901	1 357 129,62	3,41
Équipements médicaux			1 751 115,37	4,40
ABBOTT LABORATORIES	USD	1 552	162 069,03	0,41
INTUITIVE SURGICAL	USD	3 424	1 589 046,34	3,99

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			1 539 913,60	3,87
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	5 780	1 539 913,60	3,87
Gestionnaires d'actifs			1 608 468,11	4,04
BLACKROCK INC	USD	1 780	1 608 468,11	4,04
Internet			3 709 841,50	9,32
ALPHABET INC SHS C	USD	13 502	2 147 709,10	5,40
META PLATFORMS INC	USD	2 988	1 562 132,40	3,92
Logiciels			1 211 208,58	3,04
MICROSOFT CORP	USD	3 236	1 211 208,58	3,04
Matériels informatiques			858 984,46	2,16
APPLE INC	USD	4 128	858 984,46	2,16
Mines aurifères			1 084 800,74	2,72
NEWMONT CORPORAION	USD	25 918	1 084 800,74	2,72
Outillage: construction et manutention			1 163 962,42	2,92
CATERPILLAR INC	USD	3 359	1 163 962,42	2,92
Pharmacie			1 930 568,16	4,85
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	9 588	492 536,97	1,24
MERCK AND CO INC	USD	15 258	1 438 031,19	3,61
Prestataires de soins de santé			2 568 061,21	6,45
QUEST DIAGNOSTICS INC	USD	4 105	585 434,67	1,47
UNITEDHEALTH GROUP	USD	3 813	1 982 626,54	4,98
Produits de soin personnel			456,45	-
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	3	456,45	-
Réassurance			686 151,01	1,72
BERKSHIRE HATAW B	USD	1 652	686 151,01	1,72
Restaurants et bars			1 113 120,32	2,79
MC DONALD'S CORP	USD	4 137	1 113 120,32	2,79
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			658,04	-
REGENCY CENTERS CORP	USD	10	658,04	-
Semi conducteurs			4 575 473,07	11,49
ANALOG DEVICES INC	USD	1 853	380 806,73	0,96
APPLIED MATERIALS INC	USD	208	34 788,97	0,09
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	8 807	808 379,82	2,03
NVIDIA CORP	USD	27 407	3 351 497,55	8,41
Services d'investissements			1 559 153,82	3,91
CHARLES SCHWAB CORP	USD	23 898	1 559 153,82	3,91
Services informatiques			138 360,79	0,35
SERVICENOW INC	USD	161	138 360,79	0,35

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services multiples aux collectivités			1 117 630,17	2,81
AMEREN CORPORATION	USD	13 929	1 117 630,17	2,81
Services spécialisés aux consommateurs			275 749,78	0,69
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	4 155	275 749,78	0,69
Total			38 375 943,72	96,36

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR DA	43 113 936,96	1 467 747,33	-	43 113 936,96
Sous total		1 467 747,33	-	43 113 936,96
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 467 747,33	-	43 113 936,96

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	38 375 943,72
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	1 467 747,33
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 199 484,19
Autres passifs (-)	-1 218 097,85
Total = actif net	39 825 077,39

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi ShortDAX Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010869495 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un fonds indicial de gestion passive.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions allemandes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie ShortDAX x2 (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice DAX (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier allemand, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Deutsche Börse AG (www.dax-indices.com/indices) contient des informations plus détaillées sur les indices Deutsche Börse AG.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€170
	Rendement annuel moyen	-98,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 430
	Rendement annuel moyen	-25,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 760
	Rendement annuel moyen	-2,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 460
	Rendement annuel moyen	24,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2024 et le 31/07/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 30/06/2022

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	57 893 745,13	70 652 029,75
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	57 893 745,13	70 595 806,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	56 223,14
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	645 435,41	5 749 249,93
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	645 435,41	5 749 249,93
Comptes financiers	31 763,04	65 533,19
Liquidités	31 763,04	65 533,19
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	58 570 943,58	76 466 812,87

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	68 551 005,07	54 493 063,47
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 841 200,62	16 551 239,39
• Résultat de l'exercice	-310 439,40	-415 932,99
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	56 399 365,05	70 628 369,87
Instruments financiers	1 487 542,06	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	1 487 542,06	-
Dettes	684 036,47	5 838 443,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	684 036,47	5 838 443,00
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	58 570 943,58	76 466 812,87

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	55 784 528,00	83 951 462,88
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 389,55	1,04
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 389,55	1,04
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-755,15	-3 102,80
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-755,15	-3 102,80
Résultat sur opérations financières (I - II)	634,40	-3 101,76
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-366 245,44	-390 306,79
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-365 611,04	-393 408,55
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	55 171,64	-22 524,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-310 439,40	-415 932,99

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters le jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions I-USD : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer, une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	70 628 369,87	59 101 313,74
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	23 672 844,93	30 525 439,41
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-24 596 400,00	-29 164 926,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	18 829 579,81	34 677 244,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 377 216,04	-36 294 361,26
Plus-values réalisées sur contrats financiers	224 706 611,18	362 396 523,37
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-239 259 548,79	-354 141 316,20
Frais de transaction	-10 902,41	-34 191,88
Différences de change	-4 757 004,07	10 154 798,28
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 448 272,20	-6 938 916,23
- Différence d'estimation exercice N	-1 352 436,75	-2 800 708,95
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 800 708,95	4 138 207,28
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 543 765,20	740 171,08
- Différence d'estimation exercice N	-1 487 542,06	56 223,14
- Différence d'estimation exercice N-1	56 223,14	-683 947,94
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-365 611,04	-393 408,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	56 399 365,05	70 628 369,87

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	55 784 528,00
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	31 763,04
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	31 763,04	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	57 893 745,13	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	645 427,38	-	-	-
Comptes financiers	732,31	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	645 427,38	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	645 435,41
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	645 427,38
Sommes à recevoir	8,03
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	684 036,47
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme à payer	645 427,38
Frais provisionnés	30 598,82
Débiteurs et créiteurs divers	8 010,27
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0010869495	18 140 359	23 672 844,93	19 000 000	24 596 400,00
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0010869495		11 836,43		12 298,18
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0010869495		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0010869495		11 836,43		12 298,18

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0010869495	0,60
<hr/>	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0010869495	-
<hr/>	
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
<hr/>	
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
<hr/>	
- Opc 2	-
<hr/>	
- Opc 3	-
<hr/>	
- Opc 4	-
<hr/>	

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-310 439,40	-415 932,99
Total	-310 439,40	-415 932,99

Action Acc / FR0010869495	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-310 439,40	-415 932,99
Total	-310 439,40	-415 932,99
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 841 200,62	16 551 239,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-11 841 200,62	16 551 239,39

Action Acc / FR0010869495	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11 841 200,62	16 551 239,39
Total	-11 841 200,62	16 551 239,39
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	56 399 365,05	70 628 369,87	59 101 313,74	94 306 186,86	58 960 904,89
Action Acc / FR0010869495					
Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR					
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	41 301 205	42 160 846	41 169 921	32 590 088	18 061 907
Valeur liquidative	1,3655	1,6752	1,4355	2,8937	3,2643
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-0,29	0,38	-1,66	-0,46	-1,58

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	2 634,00	1 325 871,37	USD	2,35
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	21 854,00	2 036 536,42	USD	3,61
US00846U1016	AGILENT TECHNOLOGIES INC	PROPRE	15 868,00	1 551 821,34	USD	2,75
US0091581068	AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	PROPRE	3 610,00	964 624,79	USD	1,71
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	28 064,00	3 294 400,30	USD	5,84
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	277,00	32 836,42	USD	0,06
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	28 983,00	3 649 335,35	USD	6,47
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	2 524,00	407 780,02	USD	0,72
US0427351004	ARROW ELECTRONICS INC	PROPRE	31 935,00	3 426 441,20	USD	6,08
US0494681010	ATLASSIAN CORP	PROPRE	6 476,00	1 106 740,44	USD	1,96
US0527691069	AUTODESK INC	PROPRE	5 626,00	1 051 907,64	USD	1,87
US0533321024	AUTOZONE INC	PROPRE	326,00	763 996,58	USD	1,35
US1011371077	BOSTON SCIENTIFIC CORP	PROPRE	55 213,00	2 673 938,95	USD	4,74
US1101221083	BRISTOL MYERS SQUIBB CO	PROPRE	30 989,00	1 510 750,40	USD	2,68
US1220171060	BURLINGTON STORES	PROPRE	9 705,00	1 111 254,64	USD	1,97
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	11 191,00	2 539 414,71	USD	4,50
US1696561059	CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	PROPRE	722,00	1 326 649,39	USD	2,35
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	19 970,00	984 896,97	USD	1,75
US22052L1044	CORTEVA INC	PROPRE	14 671,00	668 175,91	USD	1,18
US24906P1093	DENTSPLY INTERNATIONAL INC	PROPRE	53 086,00	1 527 289,74	USD	2,71
US23355L1061	DXC TECHNOLOGY COMPANY	PROPRE	39 992,00	763 139,68	USD	1,35
US30040W1080	EVERSOURCE ENERGY	PROPRE	38 890,00	1 979 085,24	USD	3,51
US49177J1025	KENVUE INC	PROPRE	58 026,00	1 021 081,93	USD	1,81
US56585A1025	MARATHON PETROLEUM	PROPRE	840,00	120 198,68	USD	0,21

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5745991068	MASCO CORP	PROPRE	27 002,00	1 330 685,13	USD	2,36
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	6 973,00	1 987 469,92	USD	3,52
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY INC	PROPRE	26 978,00	1 706 734,97	USD	3,03
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	8 436,00	2 698 482,46	USD	4,78
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	30 208,00	1 666 155,53	USD	2,95
US67103H1077	OREILLY AUTOMOTIVE INC	PROPRE	1 469,00	1 293 109,14	USD	2,29
US68902V1070	OTIS WORLDWIDE CORPORATION	PROPRE	27 634,00	2 018 563,05	USD	3,58
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	23 544,00	3 636 957,73	USD	6,45
US7170811035	PFIZER INC	PROPRE	59 899,00	1 731 800,79	USD	3,07
US8716071076	SYNOPSYS INC	PROPRE	2 283,00	1 013 937,11	USD	1,80
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	19 222,00	2 971 681,19	USD	5,27
Total Action				57 893 745,13		102,65
Total Valeurs mobilières				57 893 745,13		102,65
Swap de Performance						
SWAP03925623	INDEX LEG MS LYX ETF	PROPRE	55 784 528,00	56 406 203,08	EUR	100,01
SWAP03924891	VRAC LEG MS LYX ETF	PROPRE	55 784 528,00	-57 893 745,14	EUR	-102,65
Total Swap de Performance				-1 487 542,06		-2,64
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-8 010,27	-8 010,27	EUR	-0,01
Total AUTRES				-8 010,27		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	8,03	8,03	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-682 216,74	-645 427,38	USD	-1,14
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	31 030,73	31 030,73	EUR	0,06
	BANQUE USD SGP	PROPRE	774,05	732,31	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	682 216,74	645 427,38	USD	1,14
Total BANQUE OU ATTENTE				31 771,07		0,06

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-30 598,82	-30 598,82	EUR	-0,05
Total FRAIS DE GESTION				-30 598,82		-0,05
Total Liquidités				-6 838,02		-0,01
Total AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETFF				56 399 365,05		100,00

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Rapport d'activité

Amundi IBEX 35 Doble Apalancado Diario (2x) UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence IBEX 35 Double Lev Net. L'indice de stratégie IBEX 35 Double Lev Net offre une exposition avec un effet de levier x2, réajustée quotidiennement, à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice IBEX 35. Ainsi, en cas de hausse sur un jour de bourse de l'indice IBEX 35, la valeur liquidative du FCP augmentera doublement sur le même jour de bourse et, en cas de baisse de l'indice IBEX 35 sur un jour de bourse, la valeur liquidative du FCP baissera doublement sur le même jour de bourse.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de 69,91%. Celle du benchmark est de 69,71% avec une tracking error de 0,21%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
META PLATFORMS INC	10 666 101,85	14 782 533,31
JOHNSON & JOHNSON	12 432 826,92	10 910 172,50
MICROSOFT CORP	9 971 069,40	8 608 857,07
ALPHABET INC SHS C	7 622 392,49	7 744 614,78
CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	5 384 955,55	8 306 995,88
ADVANCED MICRO DEVICES INC	5 517 637,33	8 120 502,16
NVIDIA CORP	6 050 778,97	6 819 350,73
TESLA INC	4 198 855,70	7 791 857,44
NESTLE SA	4 847 878,27	7 031 120,80
AMAZON.COM INC	6 570 685,50	5 197 297,18

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	23 186 685,30
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	72,96

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	23 186 685,30

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	23 186 685,30
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	23 186 685,30

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	23 186 685,30

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		23 186 685,30
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	23 186 685,30	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	31 503 115,37	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	31 503 115,37	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	284 076,25	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	31 787 191,62	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 014 217,23	-
Comptes financiers	5 282,76	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 019 499,99	-
Total Actif I + II	34 806 691,61	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	18 717 088,80	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	13 061 993,37	-
Capitaux propres I	31 779 082,17	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 027 441,46	-
Concours bancaires	167,98	-
Sous-total autres passifs IV	3 027 609,44	-
Total Passifs: I + II + III + IV	34 806 691,61	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	3 503,23	-
Sous-total Produits sur opérations financières	3 503,23	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 088,36	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 088,36	-
Total Revenus financiers nets (A)	2 414,87	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-160 859,98	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-160 859,98	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-158 445,11	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	53 176,04	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-105 269,07	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	26 318 540,89	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 076,54	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	26 310 464,35	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-11 690 552,00	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	14 619 912,35	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-9 403,14	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-3 141,56	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-12 544,70	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 440 105,21	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-1 452 649,91	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	13 061 993,37	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer avec un effet de levier x2 quotidien à la hausse comme à la baisse au marché des actions espagnoles en reproduisant l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35[®] Doble Apalancado Neto (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	31 779 082,17	58 763 771,38	64 313 411,10	77 603 549,10	62 788 356,23
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0011042753					
Actif net	31 779 082,17	58 763 771,38	64 313 411,10	77 603 549,10	62 788 356,23
Nombre de parts ou actions	1 113 893	3 499 677	5 007 000	4 723 897	7 613 279
Valeur liquidative unitaire	28,5297	16,7911	12,8446	16,4278	8,2472
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	13,03	3,07	13,11	7,81	-3,67

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	58 763 771,38	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	33 733 329,62	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-86 857 493,86	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-158 445,11	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	26 310 464,84	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-12 544,70	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	31 779 082,17	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011042753	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 480 656	33 733 329,62
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 866 440	-86 857 493,86
Solde net des souscriptions/rachats	-2 385 784	-53 124 164,24

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	1 866,67
Commissions de rachat acquises	7 863,15
Total des commissions acquises	9 729,82

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011042753	Action Acc	Capitalisable	EUR	31 779 082,17	1 113 893	28,5297

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	31 503,12	31 503,12	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	23 186,69	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	54 689,81	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,28	-	-	-	-	5,28
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,17	-	-	-	-	-0,17
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	5,11

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,28	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,17	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	5,11	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	CHF+/-	DKK+/-	SEK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	31 503,11	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	3 014,15	-	-	-	-
Comptes financiers	2,06	0,62	0,33	-	0,02
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-3 014,15	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-0,16	-0,01
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	31 505,17	0,62	0,33	-0,16	0,01

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	284,07	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	2 766 467,05
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	247 750,18
Total des créances	3 014 217,23
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-3 014 145,02
Frais de gestion	-10 833,18
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-2 463,26
Total des dettes	-3 027 441,46
Total des créances et dettes	-13 224,23

* Autres créiteurs divers = 247 750,18€ de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = - 2 463,26€ de soultes à recevoir sur swaps

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011042753	31/10/2024
Frais fixes	160 859,98
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-105 269,07	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-105 269,07	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-105 269,07	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011042753

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-105 269,07	-
Total	-105 269,07	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	14 619 912,35	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	14 619 912,35	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 619 912,35	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011042753

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	14 619 912,35	-
Total	14 619 912,35	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			31 503 115,37	99,13
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 503 115,37	99,13
Automobiles			1 824 769,17	5,74
TESLA INC	USD	7 929	1 824 769,17	5,74
Banques			704 776,24	2,22
JP MORGAN CHASE & CO	USD	1 201	245 498,94	0,77
STATE STREET CORP	USD	5 373	459 277,30	1,45
Chemins de fer			397 953,78	1,25
CSX CORP	USD	12 843	397 953,78	1,25
Distributeurs diversifiés			1 446 696,82	4,55
AMAZON.COM INC	USD	8 426	1 446 696,82	4,55
Distributeurs Habillement			945 537,55	2,98
ROSS STORES INC	USD	7 347	945 537,55	2,98
Électronique grand public			1 536 263,66	4,83
COMCAST CLASS A	USD	38 192	1 536 263,66	4,83
Équipements de télécommunications			1 940 124,08	6,10
CISCO SYSTEMS INC	USD	28 735	1 449 653,16	4,56
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	1 185	490 470,92	1,54
Fournitures médicales			1 679 987,27	5,29
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	27 218	1 679 987,27	5,29
Gestion financière			861 179,36	2,71
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	1 217	324 234,40	1,02
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	7 351	536 944,96	1,69
Internet			362 670,47	1,14
ALPHABET INC SHS C	USD	2 280	362 670,47	1,14
Logiciels			6 822 275,89	21,47
ADOBE INC	USD	3 095	1 362 923,23	4,29
FORTINET	USD	23 176	1 679 200,63	5,28
MANHATTAN ASSOC	USD	5 147	1 248 573,59	3,93
MICROSOFT CORP	USD	3 095	1 158 433,43	3,65
ORACLE CORP	USD	8 882	1 373 145,01	4,32
Pharmacie			4 953 181,13	15,59
ELI LILLY & CO	USD	1 933	1 477 352,20	4,65
JOHNSON & JOHNSON	USD	10 388	1 529 614,22	4,81
MERCK AND CO INC	USD	20 650	1 946 214,71	6,13

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Réassurance			1 551 315,99	4,88
BERKSHIRE HATAW B	USD	3 735	1 551 315,99	4,88
Semi conducteurs			2 784 779,66	8,76
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	9 272	1 230 430,65	3,87
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	2 756	252 968,64	0,80
QUALCOMM INC	USD	8 680	1 301 380,37	4,09
Services d'investissements			1 458 005,83	4,59
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	3 057	1 458 005,83	4,59
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 874 524,28	5,90
EXXON MOBIL CORP	USD	4 316	464 258,72	1,46
HESS CORP	USD	11 385	1 410 265,56	4,44
Télécommunications filaires			359 074,19	1,13
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	9 253	359 074,19	1,13
Total			31 503 115,37	99,13

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYX IB	23 186 685,30	284 076,25	-	23 186 685,30
Sous total		284 076,25	-	23 186 685,30
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		284 076,25	-	23 186 685,30

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	31 503 115,37
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	284 076,25
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 019 499,99
Autres passifs (-)	-3 027 609,44
Total = actif net	31 779 082,17

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 Doble Apalancado Diario (2x) UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011042753 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions espagnoles en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Apalancado Neto (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie avec un effet de levier quotidien x2 avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice Ibex 35® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation plus forte de la valeur liquidative du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€70
	Rendement annuel moyen	-99,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 690
	Rendement annuel moyen	-43,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 120
	Rendement annuel moyen	1,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 530
	Rendement annuel moyen	55,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 30/09/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	59 257 220,64	64 309 805,73
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	59 257 220,64	63 152 071,19
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	1 157 734,54
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	967 595,99	9 219 912,77
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	967 595,99	9 219 912,77
Comptes financiers	31 152,35	269,04
Liquidités	31 152,35	269,04
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	60 255 968,98	73 529 987,54

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	47 996 828,55	* -1 343 515,72
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 002 221,08	65 941 686,54
• Résultat de l'exercice	-235 278,25	-284 759,72
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	58 763 771,38	64 313 411,10
Instruments financiers	497 810,95	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	497 810,95	-
Dettes	993 139,52	5 453 656,26
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	993 139,52	5 453 656,26
Comptes financiers	1 247,13	3 762 920,18
Concours bancaires courants	1 247,13	3 762 920,18
Emprunts	-	-
Total du passif	60 255 968,98	73 529 987,54

* Au cours de l'exercice clos le 31/10/2022, la composition du portefeuille a été modifiée, le recours aux opérations temporaires ayant été interrompu.

Cette restructuration conduit à une variation importante de la différence d'estimation sur contrats financiers entre les deux exercices (- 76 470 503.60 euros), justifiant ainsi le solde négatif du capital au 31/10/2022.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	57 157 786,80	63 332 115,30
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 307,01	842,01
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	3 307,01	842,01
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-2 019,77	-3 165,34
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-2 019,77	-3 165,34
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 287,24	-2 323,33
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-220 810,75	-277 595,08
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-219 523,51	-279 918,41
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-15 754,74	-4 841,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-235 278,25	-284 759,72

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.

Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters le jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	64 313 411,10	77 603 549,10
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	56 539 753,62	63 591 191,07
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-80 930 442,77	-65 319 474,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	16 365 094,67	9 932 721,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 069 163,96	-15 534 926,88
Plus-values réalisées sur contrats financiers	345 220 792,89	331 250 147,21
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-334 642 524,78	-258 042 350,37
Frais de transaction	-6 788,79	-6 485,97
Différences de change	-4 102 158,75	3 291 380,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	5 950 867,15	-5 701 919,77
- Différence d'estimation exercice N	248 947,38	-5 701 919,77
- Différence d'estimation exercice N-1	-5 701 919,77	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 655 545,49	-76 470 503,60
- Différence d'estimation exercice N	-497 810,95	1 157 734,54
- Différence d'estimation exercice N-1	1 157 734,54	77 628 238,14
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-219 523,51	-279 918,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	58 763 771,38	64 313 411,10

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	57 157 786,80
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	31 152,35
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 247,13
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	31 152,35	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 247,13	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CHF	NOK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	57 055 525,47	2 201 695,17	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	967 583,95	-	-	-
Comptes financiers	-	264,12	1 660,07	315,78
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	967 583,95	-	-	-
Comptes financiers	1 090,44	-	-	156,69
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	967 595,99
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Sommes à recevoir	967 595,99
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	993 139,52
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	967 583,95
Frais provisionnés	19 696,52
Débiteurs et créditeurs divers	5 859,05
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	3 302 490	56 528 447,94	4 809 813	80 946 296,08
Commission de souscription / rachat		11 305,68		16 189,34
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		11 305,68		16 189,34

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,40
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-235 278,25	-284 759,72
Total	-235 278,25	-284 759,72
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-235 278,25	-284 759,72
Total	-235 278,25	-284 759,72
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 002 221,08	65 941 686,54
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	11 002 221,08	65 941 686,54
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	11 002 221,08	65 941 686,54
Total	11 002 221,08	65 941 686,54
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	58 763 771,38	64 313 411,10	77 603 549,10	62 788 356,23	74 172 978,62
Nombre d'actions en circulation	3 499 677	5 007 000	4 723 897	7 613 279	4 086 715
Valeur liquidative	16,7911	12,8446	16,4278	8,2472	18,1497
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,07	13,11	7,81	-3,67	8,52

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	25 924,00	2 415 812,68	USD	4,11
US0533321024	AUTOZONE INC	PROPRE	946,00	2 216 996,20	USD	3,77
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	12 850,00	4 149 565,28	USD	7,06
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	9 310,00	2 112 586,09	USD	3,60
US1696561059	CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	PROPRE	1 218,00	2 238 031,79	USD	3,81
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	19 832,00	978 090,97	USD	1,66
US1729674242	CITIGROUP INC	PROPRE	126 750,00	4 735 437,56	USD	8,06
US1266501006	CVS HEALTH CORP	PROPRE	9 789,00	639 109,64	USD	1,09
US26614N1028	DUPONT DE NEMOURS INC	PROPRE	30 419,00	2 097 385,73	USD	3,57
US2910111044	EMERSON ELECTRIC CO	PROPRE	6 164,00	518 837,35	USD	0,88
US3021301094	EXPEDIT INTL WASH	PROPRE	6 217,00	642 580,18	USD	1,09
US35671D8570	FREEMPORT MCMORAN INC	PROPRE	37 101,00	1 185 687,59	USD	2,02
US49338L1035	KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	PROPRE	4 808,00	555 171,62	USD	0,94
US5801351017	MC DONALD'S CORP	PROPRE	5 961,00	1 478 519,74	USD	2,52
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	8 067,00	2 299 285,80	USD	3,91
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	20 982,00	2 138 879,28	CHF	3,64
US67103H1077	OREILLY AUTOMOTIVE INC	PROPRE	3 066,00	2 698 892,19	USD	4,59
US6934751057	PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	PROPRE	7 280,00	788 402,65	USD	1,34
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	21 240,00	2 190 111,26	USD	3,73
US75886F1075	REGENERON PHARMA	PROPRE	2 125,00	1 567 896,17	USD	2,67
CH1243598427	SANDOZ GROUP LTD	PROPRE	2 555,00	62 815,89	CHF	0,11
US81762P1021	SERVICENOW INC	PROPRE	4 718,00	2 597 131,79	USD	4,42
US8793601050	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC.	PROPRE	2 519,00	892 707,86	USD	1,52
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	25 247,00	4 797 168,86	USD	8,16

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US8725901040	T-MOBILE US INC	PROPRE	28 655,00	3 900 007,85	USD	6,64
US92532F1003	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	PROPRE	6 806,00	2 331 618,41	USD	3,97
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	65 804,00	5 079 421,34	USD	8,64
US9344231041	WARNER BROS DISCOVERY INC	PROPRE	174 405,00	1 640 100,00	USD	2,79
US9581021055	WESTERN DIGITAL CORP	PROPRE	8 134,00	308 968,87	USD	0,53
Total Action				59 257 220,64		100,84
Total Valeurs mobilières				59 257 220,64		100,84
Swap de Performance						
SWAP03986305	INDEX LEG BO LYX ETF	PROPRE	57 157 786,80	58 759 409,69	EUR	99,99
SWAP03986252	VRAC LEG BO LYX ETF	PROPRE	57 157 786,80	-59 257 220,64	EUR	-100,84
Total Swap de Performance				-497 810,95		-0,85
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-5 859,05	-5 859,05	EUR	-0,01
Total AUTRES				-5 859,05		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	12,04	12,04	EUR	0,00
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	1 022 736,24	967 583,95	USD	1,65
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-1 022 736,24	-967 583,95	USD	-1,65
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	254,07	264,12	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	2 356,90	315,78	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	28 912,38	28 912,38	EUR	0,05
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-930,00	-5,81	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	19 602,94	1 660,07	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	-1 781,81	-150,88	SEK	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-1 152,59	-1 090,44	USD	-0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				29 917,26		0,05

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-19 696,52	-19 696,52	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-19 696,52		-0,03
Total Liquidités				4 361,69		0,01
Total AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF				58 763 771,38		100,00

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi IBEX 35 Doble Inverso Diario (-2x) UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence IBEX 35 Double Short. L'IBEX 35 est un indice constitué des 35 valeurs les plus liquides échangées sur le marché espagnol. Il est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté selon la liquidité de chaque entreprise incluse dans l'indice. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.bolsamadrid.es.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de -41,98%. Celle du benchmark est de -41,98% avec une tracking error de 0,06%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMAZON.COM INC	20 982 007,54	19 792 738,22
MICROSOFT CORP	12 988 302,78	14 432 469,89
NVIDIA CORP	9 158 989,09	12 104 441,58
META PLATFORMS INC	8 086 453,72	10 246 055,73
APPLE INC	8 487 312,45	8 972 855,30
ORACLE CORP	8 454 265,03	8 952 144,09
UNITEDHEALTH GROUP	7 193 303,21	7 172 144,67
JOHNSON & JOHNSON	6 825 801,11	5 861 689,16
ALPHABET INC SHS C	6 082 822,86	6 408 534,38
PROCTER AND GAMBLE CO	5 376 176,60	7 023 326,33

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	54 748 320,94
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	139,34

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	54 748 320,94

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	54 748 320,94
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	54 748 320,94

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	54 748 320,94

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		54 748 320,94
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	54 748 320,94	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	38 576 100,92	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 576 100,92	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	734 421,18	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	734 421,18	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 239 011,72	-
Comptes financiers	4 026,93	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 243 038,65	-
Total Actif I + II	42 553 560,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Bilan Passif

Devise	31/10/2024	*31/10/2023
	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	67 744 466,07	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-0,02	-
Résultat net de l'exercice	-28 453 304,82	-
Capitaux propres I	39 291 161,23	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 262 343,74	-
Concours bancaires	55,78	-
Sous-total autres passifs IV	3 262 399,52	-
Total Passifs: I + II + III + IV	42 553 560,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 668,26	-
Sous-total Produits sur opérations financières	2 668,26	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 541,42	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 541,42	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 126,84	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-239 673,99	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-239 673,99	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation	-238 547,15	-
C = A - B		
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-46 676,93	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-285 224,08	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-20 026 182,40	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 483,78	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-20 034 666,18	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-11 004 360,41	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-31 039 026,59	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 123 132,59	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	835,56	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1 123 968,15	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 746 977,70	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	2 870 945,85	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-28 453 304,82	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un effet de levier x2 quotidien à la hausse comme à la baisse au marché des actions espagnoles en reproduisant l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Inverso (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), quelle que soit son évolution, et tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'indice de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	39 291 161,23	29 679 280,39	19 348 824,21	24 661 530,76	24 071 485,83
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0011036268					
Actif net	39 291 161,23	29 679 280,39	19 348 824,21	24 661 530,76	24 071 485,83
Nombre de parts ou actions	42 735 400	18 728 792	8 844 499	11 844 552	4 927 861
Valeur liquidative unitaire	0,9194	1,5846	2,1876	2,082	4,8847
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,73	-0,62	3,53	-1,47	3,13

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	29 679 280,39	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	69 132 155,11	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-40 371 030,36	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-238 547,15	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-20 034 664,91	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 123 968,15	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	39 291 161,23	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011036268	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	59 586 177	69 132 155,11
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-35 579 569	-40 371 030,36
Solde net des souscriptions/rachats	24 006 608	28 761 124,75

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	10 748,47
Commissions de rachat acquises	5 218,46
Total des commissions acquises	15 966,93

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011036268	Action Acc	Capitalisable	EUR	39 291 161,23	42 735 400	0,9194

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	38 576,10	38 576,10	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	54 748,32	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	93 324,42	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,03	-	-	-	-	4,03
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,06	-	-	-	-	-0,06
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	3,97

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,03	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,06	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	3,97	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	JPY+/-	GBP+/-	DKK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	38 576,10	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	3 238,94	-	-	-	-
Comptes financiers	1,94	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-3 238,94	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,06	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	38 578,04	-0,06	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	734,42	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	2 254 335,14
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers *	984 676,58
Total des créances	3 239 011,72
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-3 238 943,10
Frais de gestion	-20 773,70
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-2 626,94
Total des dettes	-3 262 343,74
Total des créances et dettes	-23 332,02

* soulte à recevoir

** commission de mouvement

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs. Elles sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à l'annexe Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011036268	31/10/2024
Frais fixes	239 673,99
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-285 224,08	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-285 224,08	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-285 224,08	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011036268

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-285 224,08	-
Total	-285 224,08	-

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-31 039 026,59	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-31 039 026,59	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-0,02	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-31 039 026,61	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0011036268

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-31 039 026,59	-
Total	-31 039 026,61	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			38 576 100,92	98,18
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			38 576 100,92	98,18
Automobiles			910 888,68	2,32
TESLA INC	USD	3 958	910 888,68	2,32
Banques			3 441 001,38	8,76
BANK OF AMERICA CORP	USD	38 807	1 494 872,88	3,81
JP MORGAN CHASE & CO	USD	1 810	369 985,91	0,94
STATE STREET CORP	USD	18 439	1 576 142,59	4,01
Biotechnologie			2 454 257,41	6,25
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	USD	23 458	1 423 707,11	3,62
CVS HEALTH CORP	USD	11 829	615 175,55	1,57
REGENERON PHARMA	USD	538	415 374,75	1,06
Chemins de fer			1 563 236,69	3,98
UNION PACIFIC CORP	USD	7 313	1 563 236,69	3,98
Distributeurs diversifiés			3 403 497,63	8,66
AMAZON.COM INC	USD	19 823	3 403 497,63	8,66
Divertissement			1 695 030,44	4,31
WALT DISNEY CO/THE	USD	19 129	1 695 030,44	4,31
Électronique grand public			1 919 806,65	4,89
COMCAST CLASS A	USD	47 727	1 919 806,65	4,89
Équipements de télécommunications			1 889 720,13	4,81
CISCO SYSTEMS INC	USD	37 458	1 889 720,13	4,81
Équipements médicaux			973 354,00	2,48
ABBOTT LABORATORIES	USD	9 321	973 354,00	2,48
Gestion financière			466 655,00	1,19
FISERV INC	USD	2 560	466 655,00	1,19
Industries diversifiées			1 667 335,05	4,24
3 M	USD	14 090	1 667 335,05	4,24
Internet			437 272,43	1,11
ALPHABET INC SHS C	USD	2 749	437 272,43	1,11
Logiciels			4 321 827,79	11,00
ADOBE INC	USD	2 757	1 214 080,56	3,09
FORTINET	USD	23 021	1 667 970,21	4,25
ORACLE CORP	USD	9 313	1 439 777,02	3,66

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Mines aurifères			1 255 485,87	3,20
NEWMONT CORPORAION	USD	29 996	1 255 485,87	3,20
Pharmacie			5 620 134,81	14,30
CATALENT INC	USD	22 950	1 238 769,40	3,15
ELI LILLY & CO	USD	1 922	1 468 945,13	3,74
JOHNSON & JOHNSON	USD	5 834	859 045,95	2,19
MERCK AND CO INC	USD	21 787	2 053 374,33	5,22
Réassurance			1 532 625,43	3,90
BERKSHIRE HATAW B	USD	3 690	1 532 625,43	3,90
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			869 169,35	2,21
PROLOGIS REIT	USD	8 355	869 169,35	2,21
Semi conducteurs			2 164 001,17	5,51
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	11 045	1 465 714,69	3,73
APPLIED MATERIALS INC	USD	1 726	288 681,51	0,74
QUALCOMM INC	USD	2 732	409 604,97	1,04
Services d'investissements			1 147 517,84	2,92
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	2 406	1 147 517,84	2,92
Services informatiques			721 022,99	1,83
SERVICENOW INC	USD	839	721 022,99	1,83
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			122 260,18	0,31
HESS CORP	USD	987	122 260,18	0,31
Total			38 576 100,92	98,18

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	54 748 320,94	734 421,18	-	54 748 320,94
Sous total		734 421,18	-	54 748 320,94
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		734 421,18	-	54 748 320,94

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	38 576 100,92
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	734 421,18
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 243 038,65
Autres passifs (-)	-3 262 399,52
Total = actif net	39 291 161,23

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 Doble Inverso Diario (-2x) UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011036268 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions espagnoles en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Inverso Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice Ibex 35® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplique indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôt : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€170
	Rendement annuel moyen	-98,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 120
	Rendement annuel moyen	-38,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 790
	Rendement annuel moyen	-2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 100
	Rendement annuel moyen	41,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	30 125 249,53	19 738 946,55
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	30 125 249,53	19 738 946,55
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	686 933,85	3 489 846,45
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	686 933,85	3 489 846,45
Comptes financiers	15 668,59	23,60
Liquidités	15 668,59	23,60
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	30 827 851,97	23 228 816,60

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	41 391 454,70	* -11 926 995,68
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 532 528,51	31 394 028,63
• Résultat de l'exercice	-179 645,80	-118 208,74
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	29 679 280,39	19 348 824,21
Instruments financiers	440 728,45	369 757,94
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	440 728,45	369 757,94
Dettes	707 785,83	3 510 234,44
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	707 785,83	3 510 234,44
Comptes financiers	57,30	0,01
Concours bancaires courants	57,30	0,01
Emprunts	-	-
Total du passif	30 827 851,97	23 228 816,60

* Au cours de l'exercice clos le 31/10/2022, la composition du portefeuille a été modifiée, le recours aux opérations temporaires ayant été interrompu.

Cette restructuration conduit à une variation importante de la différence d'estimation sur contrats financiers entre les deux exercices (- 25 043 899.89 euros), justifiant ainsi le solde négatif du capital au 31/10/2022.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	30 023 942,60	17 777 442,99
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 044,15	44,51
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	4 044,15	44,51
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 158,15	-17,66
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 158,15	-17,66
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 886,00	26,85
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-188 405,48	-123 443,98
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-185 519,48	-123 417,13
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	5 873,68	5 208,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-179 645,80	-118 208,74

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

a. Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les actions et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les actions et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters le jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs. Elles sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à l'actionie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	19 348 824,21	24 661 530,76
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	90 245 465,84	38 770 519,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-73 394 821,75	-49 257 774,15
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 908 459,05	1 829 699,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 696 837,35	-8 111 530,46
Plus-values réalisées sur contrats financiers	303 218 375,24	162 880 192,80
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-315 158 561,07	-128 225 571,75
Frais de transaction	-4 540,82	-
Différences de change	-1 585 997,10	2 275 221,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-944 595,87	-306 145,55
- Différence d'estimation exercice N	-1 250 741,42	-306 145,55
- Différence d'estimation exercice N-1	-306 145,55	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-70 970,51	-25 043 899,89
- Différence d'estimation exercice N	-440 728,45	-369 757,94
- Différence d'estimation exercice N-1	-369 757,94	24 674 141,95
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-185 519,48	-123 417,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	29 679 280,39	19 348 824,21

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	30 023 942,60
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	15 668,59
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	57,30
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15 668,59	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	57,30	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	DKK	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	24 937 838,49	2 625 468,87	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	686 925,30	-	-	-
Comptes financiers	1 772,28	-	-	1,07
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	686 925,30	-	-	-
Comptes financiers	-	-	57,30	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		686 933,85
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		686 925,30
Sommes à recevoir		8,55
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		707 785,83
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Somme à payer		686 925,30
Frais provisionnés		16 319,71
Débiteurs et créditeurs divers		4 540,82
-		-
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	55 618 635	90 231 027,48	45 734 342	73 413 026,75
Commission de souscription / rachat		14 438,36		18 205,00
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		14 438,36		18 205,00

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-179 645,80	-118 208,74
Total	-179 645,80	-118 208,74
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-179 645,80	-118 208,74
Total	-179 645,80	-118 208,74
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 532 528,51	31 394 028,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-11 532 528,51	31 394 028,63
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11 532 528,51	31 394 028,63
Total	-11 532 528,51	31 394 028,63
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	29 679 280,39	19 348 824,21	24 661 530,76	24 071 485,83	25 071 264,53
Nombre d'actions en circulation	18 728 792	8 844 499	11 844 552	4 927 861	7 204 600
Valeur liquidative	1,5846	2,1876	2,082	4,8847	3,4798
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,62	3,53	-1,47	3,13	-2,92

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	13 007,00	1 212 099,81	USD	4,08
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	7 335,00	861 047,11	USD	2,90
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	7 336,00	869 631,79	USD	2,93
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	12 642,00	1 591 791,66	USD	5,36
US09061G1013	BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	PROPRE	15 535,00	1 197 091,53	USD	4,03
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	6 491,00	320 128,51	USD	1,08
US20030N1019	COMCAST CLASS A	PROPRE	34 130,00	1 333 233,40	USD	4,49
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	2 494,00	1 307 002,29	USD	4,40
US3696043013	GENERAL ELECTRIC CO	PROPRE	3 884,00	399 166,43	USD	1,34
US4370761029	HOME DEPOT INC	PROPRE	1 014,00	273 108,48	USD	0,92
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	676,00	94 870,24	USD	0,32
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	690,00	90 777,11	USD	0,31
US57636Q1040	MASTERCARD INC SHS A	PROPRE	1 628,00	579 657,33	USD	1,95
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	3 022,00	293 622,89	USD	0,99
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	5 554,00	1 583 021,36	USD	5,33
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	4 715,00	1 508 220,10	USD	5,08
US61174X1090	MONSTER BEVERAGE CORP	PROPRE	20 190,00	976 072,85	USD	3,29
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	10 309,00	935 066,09	DKK	3,15
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	3 704,00	1 429 036,14	USD	4,81
US6821891057	ON SEMICONDUCTOR	PROPRE	12 778,00	757 250,63	USD	2,55
US68389X1054	ORACLE CORP	PROPRE	11 950,00	1 168 997,16	USD	3,94
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	7 564,00	808 910,25	DKK	2,73
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	4 939,00	762 951,67	USD	2,57
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	11 580,00	1 643 658,85	USD	5,54

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0010219153	ROCKWOOL A/S	PROPRE	4 196,00	881 492,53	DKK	2,97
DE0007037129	RWE AG	PROPRE	70 909,00	2 561 942,17	EUR	8,63
US79466L3024	SALESFORCE.COM	PROPRE	5 539,00	1 052 410,00	USD	3,55
US8552441094	STARBUCKS	PROPRE	14 199,00	1 239 087,76	USD	4,17
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	5 109,00	970 758,33	USD	3,27
US8725901040	T-MOBILE US INC	PROPRE	735,00	100 035,10	USD	0,34
US92343V1044	VERIZON COMMUNICATIONS INC	PROPRE	14 987,00	498 101,52	USD	1,68
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	10 688,00	825 008,44	USD	2,78
Total Action				30 125 249,53		101,50
Total Valeurs mobilières				30 125 249,53		101,50
Swap de Performance						
SWAP04036227	INDEX LEG BA LYXOR I	PROPRE	30 023 942,60	29 684 521,08	EUR	100,02
SWAP04036154	VRAC LEG BA LYXOR IB	PROPRE	30 023 942,60	-30 125 249,53	EUR	-101,50
Total Swap de Performance				-440 728,45		-1,48
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-4 540,82	-4 540,82	EUR	-0,02
Total AUTRES				-4 540,82		-0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	8,55	8,55	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-726 080,04	-686 925,30	USD	-2,31
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	13 895,24	13 895,24	EUR	0,05
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,93	1,07	GBP	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-9 172,00	-57,30	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	1 873,30	1 772,28	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	726 080,04	686 925,30	USD	2,31
Total BANQUE OU ATTENTE				15 619,84		0,05

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-16 319,71	-16 319,71	EUR	-0,05
Total FRAIS DE GESTION				-16 319,71		-0,05
Total Liquidités				-5 240,69		-0,02
Total AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF				29 679 280,39		100,00

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Nasdaq 100 Leveraged Notional Net Total Return Index. L'indice Nasdaq 100 Leveraged Notional Net Total Return Index est un indice de stratégie qui reflète l'évolution de l'indice NASDAQ-100 (NDX) avec un effet de levier x2 quotidien, c'est-à-dire que si l'indice sous-jacent croît de 2% sur un jour de bourse, l'indice avec effet de levier croît de 4% sur ce même jour de bourse, minorés des coûts d'emprunt, et inversement. La double performance est obtenue par le doublement, sur chaque jour de bourse, de l'investissement, via un emprunt, dans le panier d'actions de l'indice. Le coût de l'emprunt est pris en compte dans le calcul de l'indice Nasdaq 100 Leveraged Notional Net Total Return Index.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de 70,32%. Celle du benchmark est de 71,53% avec une tracking error de 0,03%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	286 711 865,00	269 417 883,00
SAP SE	272 991 872,85	238 797 265,88
AIRBUS BR BEARER SHS	264 327 953,20	242 081 318,70
SIEMENS AG-NOM	250 062 807,34	210 567 529,48
STELLANTIS NV	210 579 007,99	187 951 675,23
FERRARI NV	201 189 171,40	172 673 551,80
NOVO NORDISK AS	177 752 039,59	153 831 030,91
ING GROUP NV	170 521 807,92	144 420 331,37
DEUTSCHE POST AG-NOM	171 510 249,01	141 650 812,46
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	119 062 180,10	120 841 850,10

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	657 578 726,26
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	90,07

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	657 578 726,26

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	657 578 726,26
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	657 578 726,26

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	657 578 726,26

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 93% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		657 578 726,26
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	657 578 726,26	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	759 403 176,85	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	759 403 176,85	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	759 403 176,85	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	13 595 747,74	-
Comptes financiers	60 457,11	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	13 656 204,85	-
Total Actif I + II	773 059 381,70	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	428 643 127,47	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	301 405 779,57	-
Capitaux propres I	730 048 907,04	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	28 996 095,54	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	28 996 095,54	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	14 013 936,20	-
Concours bancaires	442,92	-
Sous-total autres passifs IV	14 014 379,12	-
Total Passifs: I + II + III + IV	773 059 381,70	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 731 817,26	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	53 908,63	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 785 725,89	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-15 725,54	-
Sous-total charges sur opérations financières	-15 725,54	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 770 000,35	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-3 732 978,16	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-3 732 978,16	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-1 962 977,81	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-7 462,34	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-1 970 440,15	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	331 254 697,07	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-166 062,54	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	331 088 634,53	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	9 723 968,14	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	340 812 602,67	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-34 519 746,01	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	101,53	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-34 519 644,48	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-2 916 738,47	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-37 436 382,95	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	301 405 779,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer à la hausse comme à la baisse au marché des actions américaines en reproduisant l'indice de stratégie NASDAQ-100 Leveraged Notional Net Return Index (l' « Indicateur de Référence »), libellé en Dollars (USD), quelle que soit son évolution, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	730 048 907,04	418 423 127,50	266 801 315,55	380 659 063,21	176 697 301,53
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010342592					
Actif net	730 048 907,04	418 423 127,50	266 801 315,55	380 659 063,21	176 697 301,53
Nombre de parts ou actions	664 313,00	648 474	561 887	436 220	406 359
Valeur liquidative unitaire	1 098,9532	645,2427	474,8309	872,6309	434,8305
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	510,06	160,25	-358,79	378,56	195,86

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	418 423 127,50	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	192 273 059,92	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-175 253 292,68	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 962 977,81	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	331 088 634,59	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-34 519 644,48	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	730 048 907,04	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010342592	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	208 892	192 273 059,92
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-193 053	-175 253 292,68
Solde net des souscriptions/rachats	15 839	17 019 767,24

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010342592	Action Acc	Capitalisable	EUR	730 048 907,04	664 313	1 098,9532

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays-Bas+/-	Allemagne +/-	États-Unis +/-	Danemark+/-	Suède+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	759 403,18	295 001,38	260 152,33	69 732,05	68 766,28	20 982,73
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	657 578,73	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	1 416 981,91	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	60,46	-	-	-	-	60,46
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,44	-	-	-	-	-0,44
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	60,02

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	60,46	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,44	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	60,02	-	-	-	-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	DKK+/-	SEK+/-	NOK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	71 837,08	68 766,27	20 982,74	14 656,77	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	3 748,93	-	435,13	-	-
Comptes financiers	2,11	0,23	0,12	1,36	0,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-3 748,93	-	-435,13	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,45
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	71 839,19	68 766,50	20 982,86	14 658,13	-0,03

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	28 996,10
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	13 595 501,06
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers *	246,68
Total des créances	13 595 747,74
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-6 140 217,56
Frais de gestion	-382 632,94
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers**	-7 491 085,70
Total des dettes	-14 013 936,20
Total des créances et dettes	-418 188,46

* soulte à recevoir

** soulte à payer et commission de mouvement

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externe à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010342592	31/10/2024
Frais fixes	3 732 978,16
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-1 970 440,15	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 970 440,15	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 970 440,15	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010342592

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 970 440,15	-
Total	-1 970 440,15	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	340 812 602,67	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	340 812 602,67	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	340 812 602,67	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010342592

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	340 812 602,67	-
Total	340 812 602,67	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			759 403 176,85	104,02
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			759 403 176,85	104,02
Aérospatiale			61 722 960,00	8,45
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	440 375	61 722 960,00	8,45
Assurance immobilière et dommages			41 061,37	0,01
ALLSTATE CORP	USD	239	41 061,37	0,01
Assurance services complets			25 413 950,40	3,48
ALLIANZ SE-NOM	EUR	87 816	25 413 950,40	3,48
Assurance vie			7 947 654,42	1,09
AGEAS NV	EUR	30 087	1 440 565,56	0,20
NN GROUP NV	EUR	143 994	6 507 088,86	0,89
Automobiles			67 242 889,05	9,21
FERRARI NV	EUR	74 804	32 898 799,20	4,51
STELLANTIS NV	EUR	2 726 587	34 344 089,85	4,70
Banques			72 538 399,95	9,94
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	74 377	1 129 786,63	0,16
DNB BANK ASA	NOK	772 525	14 656 763,98	2,01
ING GROUP NV	EUR	2 191 969	34 356 922,11	4,71
NORDEA BANK ABP	EUR	1 643 675	17 694 161,38	2,42
RINGKJOBING LANDBOBANK	DKK	6 388	966 976,88	0,13
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	94 160	3 733 788,97	0,51
Boissons non alcoolisées			58 273 687,80	7,98
JDE PEETS B V	EUR	2 815 154	58 273 687,80	7,98
Brasseurs			2 464 100,00	0,34
LOTUS BAKERIES	EUR	205	2 464 100,00	0,34
Chaussures			32 270 010,20	4,42
ADIDAS NOM	EUR	147 083	32 270 010,20	4,42
Chimie de spécialité			31 374 514,20	4,30
COVESTRO AG	EUR	539 081	31 374 514,20	4,30
Ciment			2 328 814,40	0,32
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	23 012	2 328 814,40	0,32
Composants et équipements électriques			1 402 297,88	0,19
SIGNIFY NV	EUR	62 269	1 402 297,88	0,19
Distributeurs diversifiés			1 576 497,77	0,22
AMAZON.COM INC	USD	9 182	1 576 497,77	0,22

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Édition			33 863 984,70	4,64
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	218 901	33 863 984,70	4,64
Équipements de technologie de production			12 424 000,00	1,70
ASML HOLDING N.V.	EUR	20 000	12 424 000,00	1,70
Équipements et services pétroliers			7 069 176,21	0,97
FUGRO NV	EUR	191 596	4 035 011,76	0,55
TENARIS SA	EUR	200 341	3 034 164,45	0,42
Fabrication de métaux			5 554 573,41	0,76
SKF AB-B SHS	SEK	320 540	5 554 573,41	0,76
Fournitures médicales			1 336 720,00	0,18
GERRESHEIMER AG	EUR	17 248	1 336 720,00	0,18
Gestionnaires d'actifs			1 530 757,95	0,21
CVC CAPITAL PATNERS PLC	EUR	79 355	1 530 757,95	0,21
Industries diversifiées			37 377 297,60	5,12
SIEMENS AG-NOM	EUR	209 514	37 377 297,60	5,12
Internet			6 071 450,37	0,83
ALPHABET INC	USD	5 113	805 863,24	0,11
ALPHABET INC SHS C	USD	3 584	570 092,53	0,08
SCOUT 24 AG	EUR	59 324	4 695 494,60	0,64
Jeux de hasard et d'argent			15 424 217,28	2,11
EVOLUTION AB	SEK	178 284	15 424 217,28	2,11
Logiciels			92 661 151,29	12,69
MICROSOFT CORP	USD	61 845	23 148 082,49	3,17
MONDAY COM LTD	USD	1 131	306 145,60	0,04
NEMETSCHEK	EUR	26 144	2 600 020,80	0,36
SAP SE	EUR	310 088	66 606 902,40	9,12
Matériaux et accessoires de construction			1 798 889,29	0,25
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	5 276	1 798 889,29	0,25
Matériels informatiques			5 258 782,78	0,72
APPLE INC	USD	25 272	5 258 782,78	0,72
Médias			2 364 182,40	0,32
CTS EVENTIM AKT	EUR	24 512	2 364 182,40	0,32
Outillage: construction et manutention			3 904 896,60	0,53
KION GROUP	EUR	109 565	3 904 896,60	0,53
Participation et promotion immobilières			3 943,14	-
LUNDBERGFÖRETAGEN AB B	SEK	87	3 943,14	-
Pharmacie			63 506 114,40	8,70
NOVO NORDISK AS	DKK	620 693	63 506 114,40	8,70

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Réassurance			6 787 120,91	0,93
BERKSHIRE HATAW B	USD	6 382	2 650 735,91	0,36
TALANX AG	EUR	58 300	4 136 385,00	0,57
Semi conducteurs			54 581 942,31	7,48
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	42 557	4 168 032,58	0,57
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	365 352	10 604 341,80	1,45
NVIDIA CORP	USD	261 249	31 947 144,33	4,38
STMICROELECTRONICS NV	EUR	314 120	7 862 423,60	1,08
Services d'ingénierie et de passation de marchés			2 012 294,75	0,28
ARCADIS NV	EUR	31 615	2 012 294,75	0,28
Services de livraison			29 085 994,14	3,98
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	787 598	29 085 994,14	3,98
Services multiples aux collectivités			2 592 835,51	0,36
E.ON SE	EUR	208 847	2 592 835,51	0,36
Télécommunications filaires			3 459 974,70	0,47
FREENET	EUR	126 739	3 459 974,70	0,47
Transport maritime			4 293 188,17	0,59
A.P. MOELLER-MAERSK A	DKK	3 070	4 293 188,17	0,59
Véhicules commerciaux et camions			1 842 851,50	0,25
KONECRANES OYJ	EUR	29 090	1 842 851,50	0,25
Total			759 403 176,85	104,02

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	657 578 726,26	-	28 996 095,54	657 578 726,26
Sous total		-	28 996 095,54	657 578 726,26
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	28 996 095,54	657 578 726,26

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	759 403 176,85
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-28 996 095,54
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	13 656 204,85
Autres passifs (-)	-14 014 379,12
Total = actif net	730 048 907,04

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010342592 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer à la hausse comme à la baisse au marché des actions américaines en reproduisant l'indice de stratégie NASDAQ-100 Leveraged Notional Net Return Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollars (USD) représentatif d'une stratégie de levier 2x réinitialisé quotidiennement sur l'Indice NASDAQ-100® (l'« Indice Parent »), représentatif des 100 plus grandes sociétés américaines du secteur technologique tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

La réinitialisation quotidienne du levier implique que, sur une période ouverte supérieure à un jour ouvrable, la performance totale du Fonds pourrait ne pas être égale au double de la performance de l'Indice Parent, ce mécanisme pourrait entraîner une baisse du Fonds alors même que l'Indice Parent connaîtrait une hausse sur cette même période.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation de l'Indice Parent entraînera une dépréciation plus forte de la valeur liquidative du Fonds.

Le site internet <https://indexes.nasdaqomx.com/> contient des informations plus détaillées sur l'Indicateur de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€30
	Rendement annuel moyen	-99,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 830
	Rendement annuel moyen	-21,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360
	Rendement annuel moyen	3,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 100
	Rendement annuel moyen	31,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 29/04/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 30/11/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 30/04/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 :
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	



AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	418 627 181,65	271 989 940,84
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	415 431 879,85	271 989 940,84
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	3 195 301,80	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	85 346 458,57	35 654 686,81
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	85 346 458,57	35 654 686,81
Comptes financiers	76 246,55	9 417,24
Liquidités	76 246,55	9 417,24
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	504 049 886,77	307 654 044,89

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	314 501 067,80	468 403 421,65
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	105 773 752,01	-199 623 312,82
• Résultat de l'exercice	-1 851 692,31	-1 978 793,28
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	418 423 127,50	266 801 315,55
Instruments financiers	-	4 934 021,86
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	4 934 021,86
Dettes	85 621 741,32	35 918 660,06
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	85 621 741,32	35 918 660,06
Comptes financiers	5 017,95	47,42
Concours bancaires courants	5 017,95	47,42
Emprunts	-	-
Total du passif	504 049 886,77	307 654 044,89

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	428 500 530,29	293 162 631,83
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	39 413,38	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	400 553,56	260 459,90
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	439 966,94	260 459,90
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-47 488,89	-882,38
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-47 488,89	-882,38
Résultat sur opérations financières (I - II)	392 478,05	259 577,52
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2 208 424,48	-1 961 837,38
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 815 946,43	-1 702 259,86
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-35 745,88	-276 533,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-1 851 692,31	-1 978 793,28

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les actions et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les actions et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la partie Statistique du Document Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	266 801 315,55	380 659 063,21
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	200 486 315,32	173 005 904,61
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-160 026 436,24	-86 597 458,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	111 881 999,81	101 761 332,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-101 876 555,28	-168 768 086,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 070 880 350,21	1 361 407 789,87
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 967 344 981,77	-1 476 614 321,67
Frais de transaction	-26 694,92	9 238,80
Différences de change	-8 725 174,14	2 275 159,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	59 611,73	-10 265 214,22
- Différence d'estimation exercice N	-2 533 206,47	-2 592 818,20
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 592 818,20	7 672 396,02
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	8 129 323,66	-8 369 832,51
- Différence d'estimation exercice N	3 195 301,80	-4 934 021,86
- Différence d'estimation exercice N-1	-4 934 021,86	3 435 810,65
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 815 946,43	-1 702 259,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	418 423 127,50	266 801 315,55

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	428 500 530,29
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	76 246,55
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	5 017,95
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	76 246,55	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 017,95	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	DKK	USD	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	140 438 294,93	37 225 399,02	30 358 967,70	20 663 701,03
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	13 410 547,47	3 744 873,95	1 672 504,10	4 631 910,83
Comptes financiers	7 201,39	7 861,89	-	3,07
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	13 410 547,47	3 744 873,95	1 672 504,10	4 631 910,83
Comptes financiers	-	-	3 378,25	1 639,70
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		85 346 458,57
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		59 019 602,22
Sommes à recevoir		26 326 856,35
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		85 621 741,32
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		65 584 798,12
Somme à payer		19 760 103,32
Frais provisionnés		229 937,43
Débiteurs et créiteurs divers		46 902,45
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	373 087	200 486 315,32	286 500	160 026 436,24
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 851 692,31	-1 978 793,28
Total	-1 851 692,31	-1 978 793,28
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 851 692,31	-1 978 793,28
Total	-1 851 692,31	-1 978 793,28
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	105 773 752,01	-199 623 312,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	105 773 752,01	-199 623 312,82
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	105 773 752,01	-199 623 312,82
Total	105 773 752,01	-199 623 312,82
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	418 423 127,50	266 801 315,55	380 659 063,21	176 697 301,53	84 666 999,52
Nombre d'actions en circulation	648 474	561 887	436 220	406 359	304 467
Valeur liquidative	645,2427	474,8309	872,6309	434,8305	278,0826
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	160,25	-358,79	378,56	195,86	50,47

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PROPRE	71 757,00	595 822,83	NOK	0,14
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	941,00	596 499,90	EUR	0,14
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	320 278,00	40 444 705,84	EUR	9,67
SE0000695876	ALFA LAVAL	PROPRE	192 641,00	5 882 242,65	SEK	1,41
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	58 705,00	6 891 311,64	USD	1,65
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	47 708,00	5 655 451,66	USD	1,35
AT0000A18XM4	AMS OSRAM AG	PROPRE	867 153,00	2 910 792,70	CHF	0,70
AT0000730007	ANDRITZ AG	PROPRE	44 068,00	1 912 551,20	EUR	0,46
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	5 567,00	298 558,21	EUR	0,07
DK0010244425	A.P. MOELLER-MAERSK A	PROPRE	1 105,00	1 702 539,57	DKK	0,41
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	3 939,00	636 388,86	USD	0,15
NL0010832176	ARGEN-X N V	PROPRE	2 956,00	1 312 759,60	EUR	0,31
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	70 970,00	3 852 961,30	EUR	0,92
SE0020050417	BOLIDEN AB	PROPRE	37 904,00	917 148,74	SEK	0,22
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	112 450,00	12 655 399,02	DKK	3,02
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	57 538,00	3 704 121,73	DKK	0,89
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	116 615,00	11 483 621,05	DKK	2,74
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PROPRE	1 665 542,00	17 371 603,06	EUR	4,15
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	355 952,00	7 288 117,20	EUR	1,74
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	100 292,00	2 159 638,90	SEK	0,52
SE0012673267	EVOLUTION AB	PROPRE	74 625,00	6 267 880,73	SEK	1,50
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	7 178,00	2 049 319,00	EUR	0,49
DK0010272202	GENMAB	PROPRE	20 272,00	5 404 888,90	DKK	1,29
NO0010582521	GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	PROPRE	44 261,00	627 079,25	NOK	0,15

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SE0007074281	HEXPOL AB	PROPRE	397 000,00	3 317 998,22	SEK	0,79
US4448591028	HUMANA	PROPRE	1 456,00	721 374,30	USD	0,17
FI0009000202	KESKO OYJ B	PROPRE	482 643,00	7 705 395,50	EUR	1,84
FI0009013403	KONE B	PROPRE	73 316,00	2 997 891,24	EUR	0,72
NO0003043309	KONGSBERG GRUPPEN ASA	PROPRE	153 155,00	5 914 271,92	NOK	1,41
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	554 013,00	15 512 364,00	EUR	3,71
US5486611073	LOWE'S COMPANIES INC	PROPRE	37 835,00	6 821 396,36	USD	1,63
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	17 106,00	4 875 614,59	USD	1,17
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	7 967,00	2 548 460,14	USD	0,61
NO0003054108	MOWI ASA	PROPRE	54 745,00	840 518,99	NOK	0,20
NO0010081235	NEL ASA	PROPRE	1 605 191,00	995 045,78	NOK	0,24
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	623 356,00	19 766 618,76	EUR	4,72
NL0010773842	NN GROUP NV	PROPRE	4 339,00	131 298,14	EUR	0,03
NO0005052605	NORSK HYDRO ASA	PROPRE	769 696,00	4 150 759,31	NOK	0,99
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	445 143,00	40 376 188,03	DKK	9,65
NO0003733800	ORKLA ASA	PROPRE	51 406,00	334 943,27	NOK	0,08
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	225 235,00	10 254 071,69	DKK	2,45
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	343 131,00	36 695 159,23	DKK	8,77
DE0006969603	PUMA AG	PROPRE	379 883,00	20 247 763,90	EUR	4,84
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	17 291,00	1 782 919,67	USD	0,43
NL0000379121	RANDSTAD HOLDING NV	PROPRE	31 773,00	1 551 793,32	EUR	0,37
DK0060854669	RINGKJOBING LANDBOBANK	PROPRE	8 870,00	1 141 453,14	DKK	0,27
US7766961061	ROPER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	4 953,00	2 289 391,87	USD	0,55
NO0010310956	SALMAR ASA	PROPRE	18 928,00	847 620,48	NOK	0,20
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	160 424,00	20 332 137,76	EUR	4,86
SE0000108227	SKF AB-B SHS	PROPRE	161 194,00	2 458 278,45	SEK	0,59
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	1 172 780,00	20 640 928,00	EUR	4,93
NO0003053605	STOREBRAND ASA	PROPRE	436 999,00	3 446 846,50	NOK	0,82

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0010311471	SYDBANK	PROPRE	35 000,00	1 434 916,30	DKK	0,34
US87612E1064	TARGET CORP	PROPRE	2 770,00	290 338,98	USD	0,07
SE0000108656	TELEFON AB LM ERICSSON	PROPRE	388 920,00	1 646 969,74	SEK	0,39
SE0005190238	TELE2 B	PROPRE	858 307,00	5 751 845,21	SEK	1,37
US1255231003	THE CIGNA GROUP	PROPRE	8 912,00	2 606 991,86	USD	0,62
DK0060477503	TOPDANMARK	PROPRE	35 999,00	1 524 104,05	DKK	0,36
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	94 472,00	2 120 896,40	EUR	0,51
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	4 156,00	2 105 759,09	USD	0,50
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	689 317,00	14 061 832,22	DKK	3,36
SE0000115446	VOLVO AB-B SHS	PROPRE	104 621,00	1 956 965,06	SEK	0,47
FI0009003727	WARTSILA OYJ	PROPRE	54 391,00	611 354,84	EUR	0,15
Total Action				415 431 879,85		99,29
Total Valeurs mobilières				415 431 879,85		99,29
Swap de Taux						
SWAP03547807	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	229 871,87	EUR	0,05
SWAP03547695	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	428 500 530,29	418 397 309,79	EUR	99,99
SWAP03547708	VRAC LEG LYX ETF NAS	PROPRE	428 500 530,29	-415 431 879,86	EUR	-99,29
Total Swap de Taux				3 195 301,80		0,76
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-46 902,45	-46 902,45	EUR	-0,01
Total AUTRES				-46 902,45		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	26 326 856,35	26 326 856,35	EUR	6,29
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-77 243 845,76	-10 349 061,91	DKK	-2,47
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-54 695 919,00	-4 631 910,83	NOK	-1,11
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-19 751 437,11	-1 672 504,10	SEK	-0,40
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-3 283 704,19	-3 106 626,48	USD	-0,74
	ACH DIFF TITRES DKK	PROPRE	-22 850 469,00	-3 061 485,56	DKK	-0,73

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-61 885 065,09	-61 885 065,09	EUR	-14,79
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-674 627,58	-638 247,47	USD	-0,15
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	2,95	3,07	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	53 750,11	7 201,39	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	61 180,20	61 180,20	EUR	0,01
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-55 306,00	-345,50	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	-15 282,58	-1 294,20	NOK	-0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	-39 895,50	-3 378,25	SEK	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	8 310,02	7 861,89	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES DKK	PROPRE	100 094 314,76	13 410 547,47	DKK	3,21
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	35 559 765,87	35 559 765,87	EUR	8,50
	VTE DIFF TITRES NOK	PROPRE	54 695 919,00	4 631 910,83	NOK	1,11
	VTE DIFF TITRES SEK	PROPRE	19 751 437,11	1 672 504,10	SEK	0,40
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	3 958 331,77	3 744 873,95	USD	0,89
Total BANQUE OU ATTENTE				72 785,73		0,02
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-229 937,43	-229 937,43	EUR	-0,05
Total FRAIS DE GESTION				-229 937,43		-0,05
Total Liquidites				-204 054,15		-0,05
Total AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF				418 423 127,50		100,00

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence CAC 40 Leveraged GR Index. L'indice de stratégie CAC 40 Leveraged GR Index est fondé sur l'indice CAC40® (indice de référence) avec un effet de levier de 2 à la hausse comme à la baisse. Ainsi, quand le CAC40® monte (resp. baisse) de 2%, l'indice de stratégie CAC 40 Leveraged GR Index monte (resp. baisse) de 4% hors coût de financement et frais de gestion. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.euronext.co

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 13,51%. Celle du benchmark est de 14,64% avec une tracking error de 0,07%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	153 770 203,30	157 980 823,00
NOVO NORDISK AS	66 825 090,69	73 574 132,73
FERROVIAL SE	64 737 930,30	68 804 074,13
ATLAS COPCO AB	75 861 196,30	76 238 124,62
WOLTERS KLUWER CVA	65 853 643,65	56 581 561,90
SAP SE	51 346 499,04	62 676 026,14
AIRBUS BR BEARER SHS	44 117 303,54	69 229 788,20
ORSTED SH	42 800 625,10	50 731 717,39
PANDORA AB	41 118 750,32	47 536 426,84
TELIA COMPANY AB	40 668 078,51	42 792 649,90

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	267 177 280,80
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	105,73

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	267 177 280,80

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	EUR
Montant	-	-	-	-	,00

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	267 177 280,80
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	267 177 280,80

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	267 177 280,80

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 92,41% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		267 177 280,78
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	267 177 280,78	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	256 007 551,87	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	256 007 551,87	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	256 007 551,87	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	36 157 041,41	-
Comptes financiers	27 337,27	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	36 184 378,68	-
Total Actif I + II	292 191 930,55	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

Devise	31/10/2024	*31/10/2023
	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	222 612 347,72	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	30 073 553,73	-
Capitaux propres I	252 685 901,45	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	3 244 632,19	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	3 244 632,19	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	36 260 912,91	-
Concours bancaires	484,00	-
Sous-total autres passifs IV	36 261 396,91	-
Total Passifs: I + II + III + IV	292 191 930,55	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	3 661 415,97	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	18 184,84	-
Sous-total Produits sur opérations financières	3 679 600,81	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-4 663,02	-
Sous-total charges sur opérations financières	-4 663,02	-
Total Revenus financiers nets (A)	3 674 937,79	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-981 750,32	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-981 750,32	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	2 693 187,47	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	892 524,10	-
Sous-total revenus nets I = C + D	3 585 711,57	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	30 207 980,99	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-47 239,63	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	30 160 741,36	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 828 593,75	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	31 989 335,11	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 421 589,03	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-11,06	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	3 421 577,97	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-8 923 070,92	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-5 501 492,95	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	30 073 553,73	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40® LEVERAGE GROSS RETURN (l'« Indicateur de Référence »), quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence reflète l'évolution de l'indice CAC 40® Gross Return (l'« Indice Parent ») avec un effet de levier x2 quotidien, c'est-à-dire que si l'indice sous-jacent croît de 2% sur une même journée, l'indice avec effet de levier croît de 4%, minorés des coûts d'emprunt, sur la même journée et inversement.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	252 685 901,45	267 037 931,18	223 244 728,99	167 784 120,11	208 252 408,30
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010592014					
Actif net	252 685 901,45	267 037 931,18	223 244 728,99	167 784 120,11	208 252 408,30
Nombre de parts ou actions	7 117 079	8 537 400	8 642 525	5 481 510	15 344 965
Valeur liquidative unitaire	35,5041	31,2786	25,8309	30,6091	13,5713
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,99	5,21	0,22	15,49	-3,46

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	267 037 931,18	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	281 117 829,64	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-331 745 366,30	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 693 187,47	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	30 160 741,49	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 421 577,97	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	252 685 901,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010592014	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	7 315 490	281 117 829,64
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-8 735 811	-331 745 366,30
Solde net des souscriptions/rachats	-1 420 321	-50 627 536,66

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010592014	Action Acc	Capitalisable	EUR	252 685 901,45	7 117 079	35,5041

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	France+/-	Pays-Bas+/-	Danemark+/-	États-Unis +/-	Finlande+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	256 007,55	86 908,53	62 592,34	34 525,32	22 503,94	13 352,84
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	267 177,28	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	523 184,83	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	27,34	-	-	-	-	27,34
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,48	-	-	-	-	-0,48
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	26,86

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	27,33	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,48	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	26,85	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	DKK+/-	USD+/-	NOK+/-	SEK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	34 525,32	22 503,94	4 699,99	1 077,13	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	11 819,59	312,54	660,60	-	-
Comptes financiers	0,28	1,81	0,92	0,99	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-11 819,59	-312,54	-660,60	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,48
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	34 525,60	22 505,75	4 700,91	1 078,12	-0,48

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	3 244,63
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	15 596 315,00
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	7 796 843,81
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers *	12 763 882,60
Total des créances	36 157 041,41
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-20 247 830,88
Frais de gestion	-86 493,79
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-15 926 588,24
Total des dettes	-36 260 912,91
Total des créances et dettes	-103 871,50

* Autres créiteurs divers = 12 763 882,60€ de soultes swap à recevoir

** Autres débiteurs divers = -15 908 859,93€ de soultes swap à verser + - 17 728,31€ de commissions de mouvements

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010592014	31/10/2024
Frais fixes	981 750,32
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	3 585 711,57	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 585 711,57	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 585 711,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010592014

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 585 711,57	-
Total	3 585 711,57	-

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	31 989 335,11	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	31 989 335,11	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	31 989 335,11	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010592014

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	31 989 335,11	-
Total	31 989 335,11	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			256 007 551,87	101,31
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			256 007 551,87	101,31
Aérospatiale			7 734 731,60	3,06
SAFRAN	EUR	37 222	7 734 731,60	3,06
Articles de luxe			1 065 144,70	0,42
PANDORA AB	DKK	7 683	1 065 144,70	0,42
Assurance immobilière et dommages			2 747 372,10	1,09
SAMPO OYJ A	EUR	67 503	2 747 372,10	1,09
Assurance services complets			6 562 735,28	2,60
AXA SA	EUR	190 114	6 562 735,28	2,60
Assurance vie			4 114 807,20	1,63
AGEAS NV	EUR	85 940	4 114 807,20	1,63
Automobiles			29 315 363,19	11,60
FERRARI NV	EUR	38 565	16 960 887,00	6,71
RENAULT SA	EUR	80 194	3 360 128,60	1,33
STELLANTIS NV	EUR	630 676	7 943 994,90	3,14
TESLA INC	USD	4 564	1 050 352,69	0,42
Banques			24 114 876,89	9,54
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	EUR	15 939 029	7 386 146,04	2,92
BAWAG GROUP AG	EUR	17 251	1 224 821,00	0,48
BNP PARIBAS	EUR	85 372	5 357 093,00	2,12
DNB BANK ASA	NOK	247 726	4 699 992,25	1,86
NORDEA BANK ABP	EUR	387 039	4 166 474,84	1,65
RAIFFEISEN INTL BANK HOLDING	EUR	54 737	902 613,13	0,36
SYDBANK	DKK	8 642	377 736,63	0,15
Biotechnologie			1 933 774,29	0,77
GENMAB	DKK	9 399	1 933 774,29	0,77
Brasseurs			4 381 082,28	1,73
CARLSBERG B	DKK	43 279	4 381 082,28	1,73
Chimie de spécialité			10 030 884,72	3,97
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	34 682	5 710 738,12	2,26
SYMRISE	EUR	39 061	4 320 146,60	1,71
Composants électriques			6 193 292,00	2,45
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	26 110	6 193 292,00	2,45

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Construction lourde			4 533 178,00	1,79
VINCI SA	EUR	44 140	4 533 178,00	1,79
Détaillants et grossistes Alimentation			12 881 867,12	5,10
KESKO OYJ B	EUR	65 757	1 293 111,41	0,51
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	382 341	11 588 755,71	4,59
Distillateurs et viticulteurs			2 958 960,75	1,17
PERNOD RICARD	EUR	25 899	2 958 960,75	1,17
Distributeurs diversifiés			6 711 876,57	2,66
AMAZON.COM INC	USD	39 092	6 711 876,57	2,66
Divertissement			2 753 504,92	1,09
NETFLIX INC	USD	3 954	2 753 504,92	1,09
Eau			2 614 944,65	1,03
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	89 645	2 614 944,65	1,03
Édition			9 375 438,80	3,71
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	60 604	9 375 438,80	3,71
Électricité alternative			3 321 150,92	1,31
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	919 477	3 321 150,92	1,31
Équipements de technologie de production			10 998 982,80	4,35
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	21 474	10 998 982,80	4,35
Expert en finance			2 526 130,80	1,00
EXOR NV	EUR	25 989	2 526 130,80	1,00
Gestion financière			3 389 559,48	1,34
ADYEN BV	EUR	2 274	3 198 153,60	1,26
WORLDLINE	EUR	29 814	191 405,88	0,08
Gestionnaires d'actifs			3 680 744,80	1,46
SOFINA SA	EUR	16 388	3 680 744,80	1,46
Habillement et accessoires			1 136 469,10	0,45
KERING	EUR	4 966	1 136 469,10	0,45
Matériaux et accessoires de construction			9 820 434,06	3,89
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	118 347	9 820 434,06	3,89
Matériel de production d'énergie renouvelable			3 900 824,95	1,54
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	225 358	3 900 824,95	1,54
Outillage : outils			1 077 124,09	0,43
SANDVIK	SEK	59 868	1 077 124,09	0,43
Outillage industriel			1 140 566,38	0,45
WARTSILA OYJ	EUR	65 138	1 140 566,38	0,45
Papiers			4 005 320,20	1,59
STORA ENSO OYJ-R	EUR	391 910	4 005 320,20	1,59

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Pharmacie			27 480 869,16	10,88
ABBVIE INC	USD	7 167	1 345 863,11	0,53
ELI LILLY & CO	USD	2 049	1 566 008,62	0,62
NOVO NORDISK AS	DKK	223 494	22 866 756,24	9,05
SANOFI	EUR	17 529	1 702 241,19	0,68
Produits alimentaires			3 838 456,80	1,52
DANONE SA	EUR	58 424	3 838 456,80	1,52
Produits de beauté			5 506 278,75	2,18
L'OREAL PRIME 2013	EUR	15 995	5 506 278,75	2,18
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			2 221 886,43	0,88
VIVENDI	EUR	226 862	2 221 886,43	0,88
Restaurants et bars			3 346 087,56	1,32
MC DONALD'S CORP	USD	12 436	3 346 087,56	1,32
Semi conducteurs			4 733 620,32	1,87
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	3 756	498 435,89	0,20
ANALOG DEVICES INC	USD	2 328	478 423,14	0,19
QUALCOMM INC	USD	25 057	3 756 761,29	1,48
Services d'appui professionnels			1 145 337,60	0,45
BUREAU VERITAS	EUR	39 440	1 145 337,60	0,45
Services informatiques			996 626,31	0,39
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	55 515	996 626,31	0,39
Services multiples aux collectivités			12 846 578,46	5,08
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	286 050	4 409 460,75	1,74
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2024	EUR	197 216	3 040 084,64	1,20
RWE AG	EUR	181 291	5 397 033,07	2,14
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			5 699 303,40	2,26
TOTAL ENERGIES SE	EUR	99 291	5 699 303,40	2,26
Télécommunications filaires			3 171 364,44	1,26
ORANGE	EUR	314 152	3 171 364,44	1,26
Total			256 007 551,87	101,31

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	267 177 280,78	-	3 244 632,19	267 177 280,78
Sous total		-	3 244 632,19	267 177 280,78
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	3 244 632,19	267 177 280,78

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	256 007 551,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-3 244 632,19
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	36 184 378,68
Autres passifs (-)	-36 261 396,91
Total = actif net	252 685 901,45

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010592014 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40 Leverage Gross Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC 40® Gross Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré, en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site internet d'Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplique indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€110
	Rendement annuel moyen	-98,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 520
	Rendement annuel moyen	-34,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 200
	Rendement annuel moyen	2,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 310
	Rendement annuel moyen	43,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2024 et le 30/08/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	267 109 301,60	223 609 472,77
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	263 780 726,14	223 609 472,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	3 328 575,46	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	63 495 700,40	4 658 857,56
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	63 495 700,40	4 658 857,56
Comptes financiers	34 167,87	1 837,71
Liquidités	34 167,87	1 837,71
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	330 639 169,87	228 270 168,04

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	222 556 261,36	221 339 248,14
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	40 561 915,31	-237 782,21
• Résultat de l'exercice	3 919 754,51	2 143 263,06
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	267 037 931,18	223 244 728,99
Instruments financiers	-	229 456,95
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	229 456,95
Dettes	63 600 785,79	4 795 982,10
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	63 600 785,79	4 795 982,10
Comptes financiers	452,90	-
Concours bancaires courants	452,90	-
Emprunts	-	-
Total du passif	330 639 169,87	228 270 168,04

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	314 869 556,88	193 858 749,77
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 668,70	0,36
• Produits sur actions et valeurs assimilées	3 433 565,33	2 565 931,00
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	3 462 234,03	2 565 931,36
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-14 514,47	-78,90
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-14 514,47	-78,90
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 447 719,56	2 565 852,46
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-857 815,18	-752 379,41
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	2 589 904,38	1 813 473,05
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 329 850,13	329 790,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	3 919 754,51	2 143 263,06

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les actions et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les actions et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par WM Reuters au jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	223 244 728,99	167 784 120,11
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	524 408 458,40	596 801 889,99
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-524 548 760,62	-536 754 903,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	41 974 690,27	42 313 482,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-33 948 470,55	-43 917 094,11
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 518 057 107,24	1 204 091 238,63
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 488 691 893,25	-1 192 001 015,42
Frais de transaction	-15 508,18	-5 867,95
Différences de change	-5 775 247,74	1 640 520,75
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	6 184 889,83	-16 759 204,64
- Différence d'estimation exercice N	30 041 590,10	23 856 700,27
- Différence d'estimation exercice N-1	23 856 700,27	40 615 904,91
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	3 558 032,41	-1 761 910,00
- Différence d'estimation exercice N	3 328 575,46	-229 456,95
- Différence d'estimation exercice N-1	-229 456,95	1 532 453,05
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 589 904,38	1 813 473,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	267 037 931,18	223 244 728,99

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	314 869 556,88
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	34 167,87
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	452,90
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	34 167,87	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	452,90	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	DKK	SEK	USD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	73 063 896,96	2 228 561,26	23 484 260,16	4 329 591,35
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	2 087 629,84	22 114 253,64	1 356 837,93	3 994 722,87
Comptes financiers	1 523,29	2 110,56	4 112,83	3 237,25
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	2 087 629,84	22 114 253,64	1 356 837,93	3 994 722,87
Comptes financiers	-	-	-	452,90
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		63 495 700,40
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes reglements differes		36 244 432,45
Sommes a recevoir		27 251 267,95
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		63 600 785,79
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats reglements differes		36 757 115,77
Somme a payer		26 737 672,81
Frais provisionnes		90 067,21
Debiteurs et crediteurs divers		15 930,00
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	15 724 563	524 408 458,40	15 829 688	524 548 760,62
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,40
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	3 919 754,51	2 143 263,06
Total	3 919 754,51	2 143 263,06
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 919 754,51	2 143 263,06
Total	3 919 754,51	2 143 263,06
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	40 561 915,31	-237 782,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	40 561 915,31	-237 782,21
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	40 561 915,31	-237 782,21
Total	40 561 915,31	-237 782,21
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	267 037 931,18	223 244 728,99	167 784 120,11	208 252 408,30	101 813 027,79
Nombre d'actions en circulation	8 537 400	8 642 525	5 481 510	15 344 965	4 520 317
Valeur liquidative	31,2786	25,8309	30,6091	13,5713	22,5234
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	5,21	0,22	15,49	-3,46	7,71

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	3 326,00	444 242,84	USD	0,17
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PROPRE	399 566,00	3 317 732,68	NOK	1,24
FR0000053951	AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	PROPRE	31 246,00	5 051 853,28	EUR	1,89
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	201 741,00	25 475 853,48	EUR	9,54
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	11 467,00	1 346 097,79	USD	0,50
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	5 903,00	699 759,60	USD	0,26
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	22 214,00	2 797 030,52	USD	1,05
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	15 228,00	2 460 251,24	USD	0,92
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	190 114,00	5 314 636,87	EUR	1,99
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	7 728,00	2 495 551,79	USD	0,93
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	85 372,00	4 634 845,88	EUR	1,74
SE0020050417	BOLIDEN AB	PROPRE	6 915,00	167 319,64	SEK	0,06
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PROPRE	39 440,00	847 565,60	EUR	0,32
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	84 687,00	9 530 882,86	DKK	3,57
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	151 014,00	9 721 822,79	DKK	3,64
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	62 633,00	6 167 762,62	DKK	2,31
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	118 347,00	6 083 035,80	EUR	2,28
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	58 424,00	3 280 507,60	EUR	1,23
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	4 179,00	2 190 041,13	USD	0,82
FR0013215407	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	PROPRE	286 050,00	4 291 894,20	EUR	1,61
FR001400D229	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2024	PROPRE	197 216,00	2 959 028,86	EUR	1,11
SE0012673267	EVOLUTION AB	PROPRE	12 247,00	1 028 646,37	SEK	0,39
US31620M1062	FIDELITY NATIONAL INFORM SVCES	PROPRE	46 296,00	2 150 990,12	USD	0,81
SE0015961909	HEXAGON AB	PROPRE	134 448,00	1 032 595,25	SEK	0,39

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	2 950,00	414 004,73	USD	0,16
DK0010307958	JYSKE BANK	PROPRE	29 625,00	1 969 482,91	DKK	0,74
FR0000121485	KERING	PROPRE	4 966,00	1 902 971,20	EUR	0,71
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	339 085,00	9 494 380,00	EUR	3,56
FR0011149590	L'OREAL PRIME 2013	PROPRE	15 995,00	6 336 419,25	EUR	2,37
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	29 874,00	2 902 610,97	USD	1,09
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	3 621,00	1 158 274,65	USD	0,43
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	516 481,00	16 377 612,51	EUR	6,13
NO0005052605	NORSK HYDRO ASA	PROPRE	187 634,00	1 011 858,67	NOK	0,38
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	280 393,00	25 432 727,21	DKK	9,52
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	2 289,00	883 116,56	USD	0,33
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	314 152,00	3 490 228,72	EUR	1,31
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	108 751,00	4 951 009,17	DKK	1,85
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	43 316,00	4 632 305,20	DKK	1,73
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	25 899,00	4 338 082,50	EUR	1,62
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	4 780,00	678 470,58	USD	0,25
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	80 194,00	2 650 411,70	EUR	0,99
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	37 222,00	5 472 378,44	EUR	2,05
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	17 529,00	1 502 235,30	EUR	0,56
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	80 470,00	10 198 767,80	EUR	3,82
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	26 110,00	3 785 427,80	EUR	1,42
US8243481061	SHERWIN WILLIAMS CO	PROPRE	4 193,00	944 952,25	USD	0,35
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	95 848,00	11 977 166,08	EUR	4,49
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	552 905,00	9 731 128,00	EUR	3,64
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	2 013,00	382 489,04	USD	0,14
US4278661081	THE HERSHEY CO	PROPRE	8 668,00	1 536 376,35	USD	0,58
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	99 291,00	6 275 191,20	EUR	2,35
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	89 645,00	2 315 530,35	EUR	0,87

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	522 455,00	10 657 904,20	DKK	3,99
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	44 140,00	4 611 747,20	EUR	1,73
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	226 862,00	1 918 345,07	EUR	0,72
FR0011981968	WORLDFLINE	PROPRE	29 814,00	357 171,72	EUR	0,13
Total Action				263 780 726,14		98,78
Total Valeurs mobilières				263 780 726,14		98,78
Swap de Performance						
SWAP03547813	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	90 042,41	EUR	0,03
SWAP03547675	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	314 869 556,88	267 019 259,19	EUR	99,99
SWAP03547667	VRAC LEG LYX ETF DAI	PROPRE	314 869 556,88	-263 780 726,14	EUR	-98,78
Total Swap de Performance				3 328 575,46		1,25
Liquidites						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-15 930,00	-15 930,00	EUR	-0,01
Total AUTRES				-15 930,00		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	25 894 430,02	25 894 430,02	EUR	9,70
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	1 434 177,69	1 356 837,93	USD	0,51
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-4 692 494,90	-628 696,30	DKK	-0,24
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-47 171 685,00	-3 994 722,87	NOK	-1,50
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-261 158 278,40	-22 114 253,64	SEK	-8,28
	ACH DIFF TITRES DKK	PROPRE	-10 889 261,10	-1 458 933,54	DKK	-0,55
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-33 941 344,30	-33 941 344,30	EUR	-12,71
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-1 434 177,69	-1 356 837,93	USD	-0,51
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-681,72	-408,35	AUD	-0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	11 369,58	1 523,29	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	23 183,94	23 183,94	EUR	0,01
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-7 131,00	-44,55	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	38 227,11	3 237,25	NOK	0,00

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	24 924,66	2 110,56	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	4 347,26	4 112,83	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES DKK	PROPRE	15 581 756,00	2 087 629,84	DKK	0,78
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	8 047 826,10	8 047 826,10	EUR	3,01
	VTE DIFF TITRES NOK	PROPRE	47 171 685,00	3 994 722,87	NOK	1,50
	VTE DIFF TITRES SEK	PROPRE	261 158 278,40	22 114 253,64	SEK	8,28
Total BANQUE OU ATTENTE				34 626,79		0,01
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-90 067,21	-90 067,21	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-90 067,21		-0,03
Total Liquidités				-71 370,42		-0,03
Total AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF				267 037 931,18		100,00

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi CAC 40 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence CAC 40 Double Short Gross Return. L'indice CAC 40 Double Short Gross Return offre une exposition inverse, réajustée quotidiennement, à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice CAC40 Gross Total Return, avec un effet de levier x2. Ainsi, en cas de baisse sur un jour de bourse de l'indice CAC40 Gross Total Return, la valeur liquidative du FCP augmentera doublement sur le même jour de bourse et, en cas de hausse de l'indice CAC40 Gross Total Return sur un jour de bourse, la valeur liquidative du FCP baissera doublement sur le même jour de bourse et les porteurs ne bénéficieront pas de la hausse de l'indice CAC40 Gross Total Return.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de -12,15%. Celle du benchmark est de -12,07% avec une tracking error de 0,09%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	181 275 001,80	187 265 909,70
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	153 208 518,62	159 486 832,29
WOLTERS KLUWER CVA	119 161 174,40	109 616 962,05
ATLAS COPCO AB	131 641 058,98	133 718 577,87
NOVO NORDISK AS	82 661 836,92	94 732 338,53
PANDORA AB	75 632 496,41	100 682 292,95
EVOLUTION AB	80 216 474,84	90 183 122,44
STELLANTIS NV	81 439 984,17	87 914 292,51
AIRBUS BR BEARER SHS	78 999 736,06	87 309 287,14
TELENOR	82 038 484,93	82 524 653,37

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	218 484 269,28
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	93,35

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	218 484 269,28

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	218 484 269,28
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	218 484 269,28

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	218 484 269,28

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations..

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions français (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 86,94% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		218 484 269,28
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	218 484 269,28	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	226 876 264,07	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	226 876 264,07	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	7 281 705,97	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	234 157 970,04	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	19 290 114,71	-
Comptes financiers	47 534,46	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	19 337 649,17	-
Total Actif I + II	253 495 619,21	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	266 403 157,00	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-32 355 314,18	-
Capitaux propres I	234 047 842,82	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	19 440 226,08	-
Concours bancaires	7 550,31	-
Sous-total autres passifs IV	19 447 776,39	-
Total Passifs: I + II + III + IV	253 495 619,21	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 577 609,11	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	23 663,58	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 601 272,69	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-19 871,47	-
Sous-total charges sur opérations financières	-19 871,47	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 581 401,22	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 658 753,89	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 658 753,89	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-77 352,67	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-123 837,86	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-201 190,53	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-48 923 258,24	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-103 486,42	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-49 026 744,66	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-5 815 326,59	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-54 842 071,25	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	19 928 008,48	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	2,81	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	19 928 011,29	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	2 759 936,31	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	22 687 947,60	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-32 355 314,18	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse comme à la baisse au marché des actions françaises en reproduisant l'indice de stratégie CAC 40 Double Short GR libellé en Euros (l'« Indicateur de Référence ») quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles du CAC 40 Double Short GR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	234 047 842,82	269 150 093,22	271 778 320,57	228 617 159,29	290 839 277,76
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010411884					
Actif net	234 047 842,82	269 150 093,22	271 778 320,57	228 617 159,29	290 839 277,76
Nombre de parts ou actions	267 684 721,00	270 445 055	214 391 880	168 753 514	83 590 184
Valeur liquidative unitaire	0,8743	0,9952	1,2676	1,3547	3,4793
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,20	-0,24	-0,10	-2,47	-0,01

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	269 150 093,22	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	397 384 824,43	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-403 310 989,54	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-77 352,67	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-49 026 743,91	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	19 928 011,29	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	234 047 842,82	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010411884	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	493 232 731	397 384 824,43
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-495 993 065	-403 310 989,54
Solde net des souscriptions/rachats	-2 760 334	-5 926 165,11

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010411884	Action Acc	Capitalisable	EUR	234 047 842,82	267 684 721	0,8743

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays-Bas+/-	Danemark+/-	Allemagne +/-	France+/-	Finlande+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	226 876,26	70 138,55	34 688,10	33 961,17	22 533,51	22 020,60
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	218 484,27	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	445 360,53	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	47,53	-	-	-	-	47,53
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-7,55	-	-	-	-	-7,55
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	39,98

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	47,53	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-7,55	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	39,98	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	DKK+/-	USD+/-	SEK+/-	NOK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	34 688,08	20 149,01	14 748,59	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	113,89	4 691,12	450,87	-	-
Comptes financiers	0,33	1,97	-	1,83	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-113,89	-4 691,12	-450,87	-	-
Comptes financiers	-	-	-7,51	-	-0,04
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	34 688,41	20 150,98	14 741,08	1,83	-0,04

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	7 281,71	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	9 393 742,08
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers (*)	9 896 372,63
Total des créances	19 290 114,71
Dettes	
Souscriptions à payer	-4 965 960,00
Achats à règlement différé	-12 375 113,99
Frais de gestion	-119 384,89
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers (**)	-1 979 767,20
Total des dettes	-19 440 226,08
Total des créances et dettes	-150 111,37

* Autres créiteurs divers = 9 896 372,63 € soultes a recevoir sur swap

** Autres débiteurs divers = 30 998,53€ de commissions de mouvements + 1 948 768,67 € de soultes à verser sur swap

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.60% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010411884	31/10/2024
Frais fixes	1 658 753,89
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-201 190,53	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-201 190,53	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-201 190,53	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010411884

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-201 190,53	-
Total	-201 190,53	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-54 842 071,25	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-54 842 071,25	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-54 842 071,25	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010411884

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-54 842 071,25	-
Total	-54 842 071,25	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			226 876 264,07	96,94
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			226 876 264,07	96,94
Aérospatiale			4 355 072,33	1,86
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	19 993	2 802 218,88	1,20
SAAB AB	SEK	82 331	1 552 853,45	0,66
Articles de luxe			961 305,92	0,41
PANDORA AB	DKK	6 934	961 305,92	0,41
Assurance immobilière et dommages			3 571 262,20	1,53
SAMPO OYJ A	EUR	87 746	3 571 262,20	1,53
Assurance services complets			3 179 464,60	1,36
AXA SA	EUR	92 105	3 179 464,60	1,36
Assurance vie			4 764 778,20	2,04
AGEAS NV	EUR	99 515	4 764 778,20	2,04
Automobiles			20 900 414,34	8,93
FERRARI NV	EUR	31 326	13 777 174,80	5,89
STELLANTIS NV	EUR	565 516	7 123 239,54	3,04
Banques			21 684 572,06	9,26
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	EUR	7 858 286	3 641 529,73	1,55
BNP PARIBAS	EUR	222 310	13 949 952,50	5,96
NORDEA BANK ABP	EUR	380 222	4 093 089,83	1,75
Biotechnologie			10 122 945,29	4,33
GENMAB	DKK	49 202	10 122 945,29	4,33
Boissons non alcoolisées			4 484 687,77	1,92
PEPSICO INC	USD	29 316	4 484 687,77	1,92
Brasseurs			2 510 879,75	1,07
CARLSBERG B	DKK	24 804	2 510 879,75	1,07
Chimie			1 791 116,16	0,77
KEMIRA OYJ	EUR	91 758	1 791 116,16	0,77
Chimie de base			3 314 355,51	1,42
BASF SE	EUR	74 238	3 314 355,51	1,42
Chimie de spécialité			1 266 806,82	0,54
HEXPOL AB	SEK	145 846	1 266 806,82	0,54
Ciment			1 663 930,40	0,71
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	16 442	1 663 930,40	0,71

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Détaillants et grossistes Alimentation			9 987 417,79	4,27
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	329 509	9 987 417,79	4,27
Distributeurs diversifiés			5 705 747,52	2,44
AMAZON.COM INC	USD	33 232	5 705 747,52	2,44
Édition			10 476 284,00	4,48
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	67 720	10 476 284,00	4,48
Électricité alternative			230 434,76	0,10
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	63 797	230 434,76	0,10
Électronique grand public			1 762 447,43	0,75
COMCAST CLASS A	USD	43 815	1 762 447,43	0,75
Équipement électronique: contrôle et filtres			936 240,30	0,40
ALFA LAVAL	SEK	23 145	936 240,30	0,40
Équipements de technologie de production			8 803 693,60	3,76
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	17 188	8 803 693,60	3,76
Expert en finance			5 111 262,00	2,18
EXOR NV	EUR	52 585	5 111 262,00	2,18
Fournitures médicales			1 697 113,00	0,72
QIAGEN NV	EUR	43 460	1 697 113,00	0,72
Gestion financière			732 734,40	0,31
ADYEN BV	EUR	521	732 734,40	0,31
Industries diversifiées			8 778 182,60	3,75
SIEMENS AG-NOM	EUR	39 453	7 038 415,20	3,01
TRELLEBORG AB	SEK	57 155	1 739 767,40	0,74
Logiciels			8 057 477,44	3,44
FORTINET	USD	59 732	4 327 839,65	1,85
HEXAGON AB	SEK	339 206	2 907 772,00	1,24
INTUIT	USD	1 462	821 865,79	0,35
Organisme formation professionnel et de placement			499 391,20	0,21
RANDSTAD HOLDING NV	EUR	11 792	499 391,20	0,21
Outillage : outils			1 136 226,66	0,49
SANDVIK	SEK	63 153	1 136 226,66	0,49
Papiers			11 706 795,38	5,00
STORA ENSO OYJ-R	EUR	1 145 479	11 706 795,38	5,00
Pharmacie			31 436 146,89	13,43
BAYER AG	EUR	393 404	9 754 452,18	4,17
ELI LILLY & CO	USD	1 859	1 420 795,52	0,61
NOVO NORDISK AS	DKK	198 025	20 260 899,19	8,65
Produits de soin personnel			731 433,53	0,31
ESSITY AB	SEK	28 247	731 433,53	0,31

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			2 337 200,98	1,00
VIVENDI	EUR	238 636	2 337 200,98	1,00
Raffinage et commercialisation du pétrole			858 339,60	0,37
NESTE CORPORATION	EUR	58 470	858 339,60	0,37
Réassurance			2 286 582,60	0,98
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	4 863	2 286 582,60	0,98
Semi conducteurs			1 625 622,90	0,69
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	12 250	1 625 622,90	0,69
Services d'ingénierie et de passation de marchés			563 302,50	0,24
ARCADIS NV	EUR	8 850	563 302,50	0,24
Services multiples aux collectivités			12 970 328,38	5,54
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	198 955	3 066 891,33	1,31
RWE AG	EUR	332 665	9 903 437,05	4,23
Télécommunications filaires			8 564 716,74	3,66
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	2 383 723	8 564 716,74	3,66
Transport maritime			832 067,41	0,36
A.P. MOELLER-MAERSK A	DKK	595	832 067,41	0,36
Véhicules commerciaux et camions			4 477 483,11	1,91
VOLVO AB-B SHS	SEK	187 975	4 477 483,11	1,91
Total			226 876 264,07	96,94

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX CAC 40	218 484 269,28	7 281 705,97	-	218 484 269,28
Sous total		7 281 705,97	-	218 484 269,28
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		7 281 705,97	-	218 484 269,28

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	226 876 264,07
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	7 281 705,97
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	19 337 649,17
Autres passifs (-)	-19 447 776,39
Total = actif net	234 047 842,82

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010411884 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40 Double Short GR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC40® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiief.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€210
	Rendement annuel moyen	-97,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 730
	Rendement annuel moyen	-32,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 550
	Rendement annuel moyen	25,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2023 et le 31/07/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	281 392 136,04	272 063 543,88
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	281 392 136,04	271 528 752,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	534 791,83
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	65 635 361,27	14 837 135,01
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	65 635 361,27	14 837 135,01
Comptes financiers	78 200,42	8 121,20
Liquidités	78 200,42	8 121,20
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	347 105 697,73	286 908 800,09

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	334 526 224,36	295 250 449,76
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-64 813 392,56	-23 289 952,95
• Résultat de l'exercice	-562 738,58	-182 176,24
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	269 150 093,22	271 778 320,57
Instruments financiers	12 135 680,17	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	12 135 680,17	-
Dettes	65 819 878,46	15 130 479,49
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	65 819 878,46	15 130 479,49
Comptes financiers	45,88	0,03
Concours bancaires courants	45,88	0,03
Emprunts	-	-
Total du passif	347 105 697,73	286 908 800,09

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	228 444 937,96	286 427 551,68
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	59 554,42	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 490 570,36	1 186 490,15
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 550 124,78	1 186 490,15
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-20 793,48	-2 200,85
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-20 793,48	-2 200,85
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 529 331,30	1 184 289,30
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2 019 851,58	-1 506 667,27
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-490 520,28	-322 377,97
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-72 218,30	140 201,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-562 738,58	-182 176,24

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les actions et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les actions et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par WM Reuters le jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.60% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	271 778 320,57	228 617 159,29
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	762 578 421,96	641 168 651,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-699 689 102,75	-601 016 528,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	111 346 840,10	77 086 306,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-90 918 576,10	-118 686 044,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 986 656 693,77	1 908 143 650,02
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 048 711 867,60	-1 862 529 177,25
Frais de transaction	-16 229,35	6 861,10
Différences de change	-8 869 759,68	1 776 754,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-1 843 655,42	-7 572 926,41
- Différence d'estimation exercice N	1 327 327,52	3 170 982,94
- Différence d'estimation exercice N-1	3 170 982,94	10 743 909,35
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-12 670 472,00	5 105 992,21
- Différence d'estimation exercice N	-12 135 680,17	534 791,83
- Différence d'estimation exercice N-1	534 791,83	-4 571 200,38
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-490 520,28	-322 377,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	269 150 093,22	271 778 320,57

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	228 444 937,96
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	78 200,42
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	45,88
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	78 200,42	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	45,88	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	DKK	SEK	USD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	100 534 358,89	31 096 367,19	26 962 804,51	9 944 551,46
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	15 171 780,90	15 074 306,99	354 739,70	-
Comptes financiers	2 081,42	10 120,16	9 305,27	1 015,70
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	15 171 780,91	15 074 306,99	354 739,70	-
Comptes financiers	-	-	-	45,88
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		65 635 361,27
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		42 428 319,89
Sommes à recevoir		23 207 041,38
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		65 819 878,46
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		45 568 403,81
Somme à payer		20 065 857,87
Frais provisionnés		155 584,84
Débiteurs et créiteurs divers		30 031,94
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	802 702 918	762 578 421,96	746 649 743	699 689 102,75
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-562 738,58	-182 176,24
Total	-562 738,58	-182 176,24
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-562 738,58	-182 176,24
Total	-562 738,58	-182 176,24
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-64 813 392,56	-23 289 952,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-64 813 392,56	-23 289 952,95
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-64 813 392,56	-23 289 952,95
Total	-64 813 392,56	-23 289 952,95
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	269 150 093,22	271 778 320,57	228 617 159,29	290 839 277,76	277 847 677,53
Nombre d'actions en circulation	270 445 055	214 391 880	168 753 514	83 590 184	86 487 835
Valeur liquidative	,9952	1,2676	1,3547	3,4793	3,2125
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,24	-0,10	-2,47	-0,01	-2,04

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
SE0011337708	AAK AB	PROPRE	94 603,00	1 698 279,86	SEK	0,63
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PROPRE	86 623,00	719 260,29	NOK	0,27
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	104 588,00	13 207 372,64	EUR	4,91
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	10 125,00	1 188 561,97	USD	0,44
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	42 357,00	5 333 295,30	USD	1,98
DK0010244425	A.P. MOELLER-MAERSK A	PROPRE	1 479,00	2 278 783,74	DKK	0,85
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	12 834,00	2 073 474,15	USD	0,77
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	92 105,00	2 574 795,28	EUR	0,96
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	3 320,00	1 072 105,58	USD	0,40
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	222 310,00	12 069 209,90	EUR	4,48
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	137 587,00	15 484 378,71	DKK	5,75
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	47 429,00	3 053 335,01	DKK	1,13
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	96 935,00	9 545 639,98	DKK	3,55
DK0060079531	DSV A/S	PROPRE	31 264,00	4 406 536,57	DKK	1,64
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	1 468 321,00	5 829 234,37	EUR	2,17
FR0013215407	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	PROPRE	198 955,00	2 985 120,82	EUR	1,11
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	43 181,00	929 838,55	SEK	0,35
SE0012673267	EVOLUTION AB	PROPRE	123 528,00	10 375 326,91	SEK	3,85
DK0010272202	GENMAB	PROPRE	18 000,00	4 799 131,82	DKK	1,78
US4165151048	HARTFORD FINANCIAL SERVICES GRP	PROPRE	18 423,00	1 280 198,06	USD	0,48
SE0015961909	HEXAGON AB	PROPRE	177 612,00	1 364 105,88	SEK	0,51
SE0007074281	HEXPOL AB	PROPRE	182 342,00	1 523 955,75	SEK	0,57
FI0009000459	HUHTAMAKI OYJ	PROPRE	278 947,00	9 040 672,27	EUR	3,36
NL0010801007	IMCD B.V	PROPRE	41 103,00	4 665 190,50	EUR	1,73

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	3 556,00	882 170,60	USD	0,33
FI0009000202	KESKO OYJ B	PROPRE	35 890,00	572 983,85	EUR	0,21
FI0009013403	KONE B	PROPRE	158 193,00	6 468 511,77	EUR	2,40
NO0003043309	KONGSBERG GRUPPEN ASA	PROPRE	103 630,00	4 001 802,09	NOK	1,49
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	438 914,00	12 289 592,00	EUR	4,57
SE0014990966	LAGERCRANTZ GROUP AB	PROPRE	144 000,00	1 240 086,37	SEK	0,46
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	17 932,00	5 111 044,12	USD	1,90
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	6 583,00	2 105 750,36	USD	0,78
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	827 422,00	26 237 551,62	EUR	9,75
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	293 070,00	26 582 580,04	DKK	9,88
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	1 047,00	403 941,91	USD	0,15
US6821891057	ON SEMICONDUCTOR	PROPRE	10 079,00	597 302,33	USD	0,22
NO0003733800	ORKLA ASA	PROPRE	385 088,00	2 509 096,90	NOK	0,93
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	180 045,00	19 254 395,39	DKK	7,15
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	48 311,00	4 981 471,99	USD	1,85
DK0010219153	ROCKWOOL A/S	PROPRE	862,00	181 088,31	DKK	0,07
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	772 127,00	13 589 435,20	EUR	5,05
SE0005190238	TELE2 B	PROPRE	2 083 864,00	13 964 773,87	SEK	5,19
NO0012470089	TOMRA SYSTEMS ASA	PROPRE	363 000,00	2 714 392,18	NOK	1,01
DK0060477503	TOPDANMARK	PROPRE	66 147,00	2 800 491,97	DKK	1,04
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	58 195,00	1 306 477,75	EUR	0,49
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	3 816,00	1 933 488,14	USD	0,72
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	595 500,00	12 147 997,35	DKK	4,51
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	238 636,00	2 017 906,02	EUR	0,75
Total Action				281 392 136,04		104,55
Total Valeurs mobilières				281 392 136,04		104,55
Swap de Performance						
SWAP03547709	FEES LEG EUR LYX CAC	PROPRE	1,00	155 453,05	EUR	0,06

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SWAP03547803	INDEX LEG EUR LYX CA	PROPRE	228 444 937,96	269 101 002,78	EUR	99,98
SWAP03547693	VRAC LEG LYX CAC 40	PROPRE	228 444 937,96	-281 392 136,00	EUR	-104,55
Total Swap de Performance				-12 135 680,17		-4,51
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-30 031,94	-30 031,94	EUR	-0,01
Total AUTRES				-30 031,94		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	22 852 301,68	22 852 301,68	EUR	8,49
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	374 959,86	354 739,70	USD	0,13
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-37 256 187,00	-4 991 550,88	DKK	-1,85
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-178 020 028,40	-15 074 306,99	SEK	-5,60
	ACH DIFF TITRES DKK	PROPRE	-75 983 709,90	-10 180 230,03	DKK	-3,78
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-35 033 434,08	-35 033 434,08	EUR	-13,02
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-374 959,86	-354 739,70	USD	-0,13
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	15 535,43	2 081,42	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	55 677,87	55 677,87	EUR	0,02
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-7 344,00	-45,88	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	11 993,86	1 015,70	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	119 514,03	10 120,16	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	9 835,67	9 305,27	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES DKK	PROPRE	113 239 896,90	15 171 780,90	DKK	5,64
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	12 182 232,00	12 182 232,00	EUR	4,53
	VTE DIFF TITRES SEK	PROPRE	178 020 028,40	15 074 306,99	SEK	5,60
Total BANQUE OU ATTENTE				79 254,13		0,03
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-155 584,84	-155 584,84	EUR	-0,06
Total FRAIS DE GESTION				-155 584,84		-0,06
Total Liquidités				-106 362,65		-0,04
Total AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF				269 150 093,22		100,00

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 05 avril 2024, la part FR0010591362 du fonds Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF a absorbé la part FR0010717124 du fonds Amundi ETF Short CAC 40 Daily UCITS ETF.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence CAC 40 Short GR Index. L'indice de stratégie CAC 40 Short GR Index est fondé sur l'indice CAC40® (indice de référence) avec une stratégie qui consiste à inverser l'exposition à l'indice sous-jacent. Ainsi, quand le CAC40® baisse (resp. monte) de 2%, l'indice de stratégie CAC 40 Short GR Index monte (resp. baisse) de 2% hors gain de financement et frais de gestion. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.euronext.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de -3,83%. Celle du benchmark est de -3,66% avec une tracking error de 0,04%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	80 782 579,40	83 924 553,60
SAP SE	71 249 495,76	77 288 636,93
WOLTERS KLUWER CVA	61 482 022,90	61 184 875,55
AIRBUS BR BEARER SHS	39 499 920,24	60 438 551,28
FERROVIAL SE	41 088 677,27	44 394 984,43
ATLAS COPCO AB	52 903 882,46	52 646 548,18
RWE AG	40 095 282,61	35 488 417,17
SIEMENS AG-NOM	31 314 794,00	36 126 834,34
PANDORA AB	30 876 749,23	33 013 431,94
ESSITY AB	31 758 520,23	31 702 698,58

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	122 642 723,67
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	88,78

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	122 642 723,67

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	EUR
Montant	-	-	-	-	,00

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	122 642 723,67
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	122 642 723,67

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	122 642 723,67

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 88,51% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		122 642 723,67
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	122 642 723,67	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	135 349 860,80	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	135 349 860,80	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	2 836 137,08	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	138 185 997,88	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	14 212 740,15	-
Comptes financiers	11 501,33	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	14 224 241,48	-
Total Actif I + II	152 410 239,36	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	143 448 149,94	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-5 311 543,38	-
Capitaux propres I	138 136 606,56	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	14 272 623,64	-
Concours bancaires	1 009,16	-
Sous-total autres passifs IV	14 273 632,80	-
Total Passifs: I + II + III + IV	152 410 239,36	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	329 332,40	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	6 972,37	-
Sous-total Produits sur opérations financières	336 304,77	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-7 649,11	-
Sous-total charges sur opérations financières	-7 649,11	-
Total Revenus financiers nets (A)	328 655,66	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-640 566,92	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-640 566,92	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-311 911,26	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	29 572,06	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-282 339,20	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-17 016 538,22	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-44 259,31	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-17 060 797,53	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	9 455 684,20	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-7 605 113,33	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	8 429 694,44	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	12,89	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	8 429 707,33	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-5 853 798,18	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	2 575 909,15	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-5 311 543,38	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement à la hausse ou à la baisse au marché des actions françaises en reproduisant l'évolution de l'indicateur de référence CAC 40[®] Short (dividendes bruts réinvestis) (l' « Indicateur de Référence ») et en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'indice de stratégie CAC 40[®] Short.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en EUR</i>	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	138 136 606,56	224 114 186,32	241 926 385,01	71 132 219,94	138 592 070,56
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010591362					
Actif net	138 136 606,56	224 114 186,32	241 926 385,01	71 132 219,94	138 592 070,56
Nombre de parts ou actions	12 757 211,00	19 905 583	19 489 272	5 671 402	6 961 407
Valeur liquidative unitaire	10,8281	11,2588	12,4133	12,5422	19,9086
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,61	-0,87	-0,04	-8,30	0,72

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	224 114 186,32	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	123 875 126,48	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-200 909 704,94	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-311 911,26	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-17 060 797,37	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	8 429 707,33	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	138 136 606,56	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010591362	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 496 057	123 875 126,48
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-19 644 429	-200 909 704,94
Solde net des souscriptions/rachats	-7 148 372	-77 034 578,46

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010591362	Action Acc	Capitalisable	EUR	138 136 606,56	12 757 211	10,8281

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays-Bas+/-	Allemagne +/-	Danemark+/-	États-Unis +/-	Portugal+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	135 349,86	50 869,38	31 613,73	15 705,64	13 084,78	6 247,17
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	122 642,72	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	257 992,58	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,50	-	-	-	-	11,50
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,01	-	-	-	-	-1,01
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	10,49

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,50	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,01	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	10,49	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	DKK+/-	USD+/-	SEK+/-	NOK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	15 705,64	13 084,78	2 170,97	1 224,91	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 007,10	-	2 988,64	-	-
Comptes financiers	0,47	0,25	-	0,03	0,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 007,10	-	-2 988,64	-	-
Comptes financiers	-	-	-0,92	-	-0,09
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	15 706,11	13 085,03	2 170,05	1 224,94	0,03

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	2 836,14	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	8 820 800,68
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers (*)	5 391 939,47
Total des créances	14 212 740,15
Dettes	
Souscriptions à payer	-3 053 433,00
Achats à règlement différé	-8 170 456,28
Frais de gestion	-48 261,40
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers (**)	-3 000 472,96
Total des dettes	-14 272 623,64
Total des créances et dettes	-59 883,49

* Autres créditeurs divers = 5 391 939,47 € de soultes sur swap à recevoir

** Autres débiteurs divers = -11834,56€ de commissions de mouvements + - 2 988 638,40€ de soultes sur swap à verser

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010591362	31/10/2024
Frais fixes	640 566,92
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-282 339,20	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-282 339,20	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-282 339,20	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010591362

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-282 339,20	-
Total	-282 339,20	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-7 605 113,33	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-7 605 113,33	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-7 605 113,33	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010591362	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-7 605 113,33	-
Total	-7 605 113,33	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			135 349 860,80	97,98
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			135 349 860,80	97,98
Aérospatiale			2 166 312,96	1,57
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	15 456	2 166 312,96	1,57
Aluminium			1 224 917,05	0,89
NORSK HYDRO ASA	NOK	216 671	1 224 917,05	0,89
Assurance services complets			1 373 203,00	0,99
ALLIANZ SE-NOM	EUR	4 745	1 373 203,00	0,99
Automobiles			15 844 499,15	11,47
FERRARI NV	EUR	27 687	12 176 742,60	8,82
STELLANTIS NV	EUR	267 012	3 363 283,15	2,43
TESLA INC	USD	1 323	304 473,40	0,22
Banques			13 515 893,92	9,78
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	EUR	13 481 158	6 247 168,62	4,52
BAWAG GROUP AG	EUR	12 858	912 918,00	0,66
BNP PARIBAS	EUR	71 594	4 492 523,50	3,25
JP MORGAN CHASE & CO	USD	265	54 169,21	0,04
NORDEA BANK ABP	EUR	50 303	541 511,80	0,39
RAIFFEISEN INTL BANK HOLDING	EUR	76 871	1 267 602,79	0,92
Boissons non alcoolisées			1 128 486,75	0,82
KEURIG DR PEPPER INC	USD	10 604	321 836,50	0,23
PEPSICO INC	USD	5 273	806 650,25	0,59
Brasseurs			2 963 635,17	2,15
CARLSBERG B	DKK	18 952	1 918 488,67	1,39
HEINEKEN NV	EUR	13 843	1 045 146,50	0,76
Chimie de spécialité			6 226 506,40	4,51
COVESTRO AG	EUR	15 485	901 227,00	0,65
SYMRISE	EUR	48 149	5 325 279,40	3,86
Détaillants et grossistes Alimentation			3 376 049,04	2,44
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	111 384	3 376 049,04	2,44
Distributeurs Bricolage			686 927,19	0,50
HOME DEPOT INC	USD	1 894	686 927,19	0,50
Distributeurs diversifiés			2 295 897,20	1,66
AMAZON.COM INC	USD	13 372	2 295 897,20	1,66

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Édition			1 615 686,80	1,17
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	10 444	1 615 686,80	1,17
Électronique grand public			2 237 984,42	1,62
COMCAST CLASS A	USD	55 637	2 237 984,42	1,62
Équipement électronique: contrôle et filtres			2 170 969,15	1,57
ALFA LAVAL	SEK	53 669	2 170 969,15	1,57
Équipements de technologie de production			11 462 011,60	8,30
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	22 378	11 462 011,60	8,30
Équipements de télécommunications			1 690 749,12	1,22
CISCO SYSTEMS INC	USD	33 514	1 690 749,12	1,22
Expert en finance			8 037 553,80	5,82
EURONEXT	EUR	59 093	5 992 030,20	4,34
EXOR NV	EUR	6 174	600 112,80	0,43
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	21 834	1 445 410,80	1,05
Industries diversifiées			4 664 624,80	3,38
SIEMENS AG-NOM	EUR	26 147	4 664 624,80	3,38
Logiciels			6 446 362,80	4,67
SAP SE	EUR	30 011	6 446 362,80	4,67
Matériel de production d'énergie renouvelable			3 589 531,65	2,60
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	207 374	3 589 531,65	2,60
Outillage industriel			2 437 269,43	1,76
WARTSILA OYJ	EUR	139 193	2 437 269,43	1,76
Pharmacie			20 181 722,54	14,61
BAYER AG	EUR	193 743	4 803 857,69	3,48
ELI LILLY & CO	USD	2 413	1 844 206,35	1,34
NOVO NORDISK AS	DKK	99 669	10 197 619,30	7,38
UCB SA	EUR	18 869	3 336 039,20	2,41
Réassurance			1 800 395,80	1,30
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	3 829	1 800 395,80	1,30
Restaurants et bars			2 491 807,41	1,80
MC DONALD'S CORP	USD	9 261	2 491 807,41	1,80
Semi conducteurs			2 050 006,73	1,48
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	70 629	2 050 006,73	1,48
Services d'ingénierie et de passation de marchés			2 787 233,50	2,02
ARCADIS NV	EUR	43 790	2 787 233,50	2,02
Services d'investissements			350 074,02	0,25
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	734	350 074,02	0,25
Services multiples aux collectivités			4 248 774,40	3,08
RWE AG	EUR	142 720	4 248 774,40	3,08

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Télécommunications filaires			6 284 775,00	4,55
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 749 172	6 284 775,00	4,55
Total			135 349 860,80	97,98

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	122 642 723,67	2 836 137,08	-	122 642 723,67
Sous total		2 836 137,08	-	122 642 723,67
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		2 836 137,08	-	122 642 723,67

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	135 349 860,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	2 836 137,08
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	14 224 241,48
Autres passifs (-)	-14 273 632,80
Total = actif net	138 136 606,56

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010591362 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40® Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC40® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 760
	Rendement annuel moyen	-82,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880
	Rendement annuel moyen	-1,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 460
	Rendement annuel moyen	14,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2022 et le 31/05/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	227 914 935,65	242 099 371,01
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	227 914 935,65	242 062 931,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	36 439,71
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	28 677 605,86	15 649 487,89
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	28 677 605,86	15 649 487,89
Comptes financiers	35 931,80	1 897,89
Liquidités	35 931,80	1 897,89
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	256 628 473,31	257 750 756,79

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	241 566 984,52	242 867 957,05
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-16 892 836,53	-402 605,20
• Résultat de l'exercice	-559 961,67	-538 966,84
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	224 114 186,32	241 926 385,01
Instruments financiers	3 737 945,61	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	3 737 945,61	-
Dettes	28 776 168,28	15 824 336,62
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	28 776 168,28	15 824 336,62
Comptes financiers	173,10	35,16
Concours bancaires courants	173,10	35,16
Emprunts	-	-
Total du passif	256 628 473,31	257 750 756,79

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	205 322 107,53	260 183 730,13
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	24 529,80	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	322 926,78	262 749,98
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	347 456,58	262 749,98
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-14 056,42	-260,78
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-14 056,42	-260,78
Résultat sur opérations financières (I - II)	333 400,16	262 489,20
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-927 317,52	-600 953,22
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-593 917,36	-338 464,02
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	33 955,69	-200 502,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-559 961,67	-538 966,84

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les actions et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les actions et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters le jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	241 926 385,01	71 132 219,94
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	222 915 977,99	324 487 724,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-216 165 375,65	-155 732 682,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	76 169 430,41	25 618 618,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-63 067 243,68	-60 129 459,90
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 935 727 274,03	964 201 540,75
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 957 084 867,62	-924 509 094,14
Frais de transaction	-18 934,83	2 602,00
Différences de change	-11 101 238,25	-909 107,17
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-818 918,41	-2 697 464,33
- Différence d'estimation exercice N	-1 606 934,47	-788 016,06
- Différence d'estimation exercice N-1	-788 016,06	1 909 448,27
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-3 774 385,32	799 952,07
- Différence d'estimation exercice N	-3 737 945,61	36 439,71
- Différence d'estimation exercice N-1	36 439,71	-763 512,36
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-593 917,36	-338 464,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	224 114 186,32	241 926 385,01

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	205 322 107,53
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	35 931,80
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	173,10
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	35 931,80	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	173,10	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	DKK	USD	NOK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	60 833 291,04	22 318 223,81	10 756 103,40	2 503 650,47
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	2 122 455,66	740 362,34	226 336,71	2 152 695,85
Comptes financiers	1 595,99	8 839,01	-	1 927,17
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	2 122 455,66	740 362,34	226 336,71	2 152 695,85
Comptes financiers	-	-	80,81	92,29
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		28 677 605,86
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		27 854 837,21
Sommes à recevoir		822 768,65
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		28 776 168,28
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		26 145 992,61
Somme à payer		2 530 938,34
Frais provisionnés		78 889,52
Débiteurs et créditeurs divers		20 347,81
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	20 330 211	222 915 977,99	19 913 900	216 165 375,65
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,40
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-559 961,67	-538 966,84
Total	-559 961,67	-538 966,84
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-559 961,67	-538 966,84
Total	-559 961,67	-538 966,84
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-16 892 836,53	-402 605,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-16 892 836,53	-402 605,20
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-16 892 836,53	-402 605,20
Total	-16 892 836,53	-402 605,20
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	224 114 186,32	241 926 385,01	71 132 219,94	138 592 070,56	118 154 895,07
Nombre d'actions en circulation	19 905 583	19 489 272	5 671 402	6 961 407	6 455 734
Valeur liquidative	11,2588	12,4133	12,5422	19,9086	18,3023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,87	-0,04	-8,30	0,72	-5,20

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 19 avril 2018.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	11 349,00	1 515 848,46	USD	0,68
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PROPRE	452 491,00	3 757 186,99	NOK	1,68
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	1 304,00	826 605,60	EUR	0,37
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	174 047,00	21 978 655,16	EUR	9,81
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	16 552,00	3 656 336,80	EUR	1,63
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	26 119,00	3 066 079,02	USD	1,37
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	18 437,00	2 185 578,15	USD	0,98
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	18 452,00	2 323 345,96	USD	1,04
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	243 195,00	10 587 494,33	EUR	4,72
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	114 499,00	10 033 547,37	EUR	4,48
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	71 594,00	3 886 838,26	EUR	1,73
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	147 573,00	16 608 227,66	DKK	7,41
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	113 000,00	11 127 635,20	DKK	4,97
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	218 015,00	10 399 315,50	EUR	4,64
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PROPRE	863 455,00	9 005 835,65	EUR	4,02
DK0060738599	DEMANT AS	PROPRE	6 469,00	232 885,21	DKK	0,10
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	297 957,00	10 952 899,32	EUR	4,89
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	3 615,00	74 017,13	EUR	0,03
US2567461080	DOLLAR TREE INC	PROPRE	3 709,00	389 813,44	USD	0,17
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	1 175 849,00	4 668 120,53	EUR	2,08
SE0012673267	EVOLUTION AB	PROPRE	15 627,00	1 312 538,32	SEK	0,59
DK0010272202	GENMAB	PROPRE	3 235,00	862 510,63	DKK	0,38
NO0010582521	GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	PROPRE	15 618,00	221 272,08	NOK	0,10
DK0010307958	JYSKE BANK	PROPRE	8 116,00	539 555,22	DKK	0,24

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	409 936,00	11 478 208,00	EUR	5,12
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	18 213,00	1 009 546,59	EUR	0,45
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	15 857,00	2 257 243,95	EUR	1,01
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	6 872,00	1 958 682,54	USD	0,87
NO0010081235	NEL ASA	PROPRE	1 168 648,00	724 436,07	NOK	0,32
US64110L1061	NETFLIX INC	PROPRE	8 138,00	3 169 662,46	USD	1,41
NL0010773842	NN GROUP NV	PROPRE	49 703,00	1 504 012,78	EUR	0,67
NO0005052605	NORSK HYDRO ASA	PROPRE	860 558,00	4 640 753,14	NOK	2,07
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	241 901,00	21 941 354,26	DKK	9,79
NO0003733800	ORKLA ASA	PROPRE	216 779,00	1 412 455,12	NOK	0,63
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	25 390,00	1 155 907,74	DKK	0,52
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	6 503,00	923 032,25	USD	0,41
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	10 388,00	1 071 133,51	USD	0,48
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	87 178,00	11 048 939,72	EUR	4,93
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	64 474,00	8 056 671,04	EUR	3,59
SE0000120669	SSAB SWEDISH STEEL B	PROPRE	217 343,00	1 191 112,15	SEK	0,53
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	572 692,00	10 079 379,20	EUR	4,50
DK0010311471	SYDBANK	PROPRE	26 893,00	1 102 548,68	DKK	0,49
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	6 504,00	2 736 787,21	USD	1,22
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	5 878,00	2 978 260,81	USD	1,33
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	356 019,00	7 262 666,44	DKK	3,24
Total Action				227 914 935,65		101,70
Total Valeurs mobilières				227 914 935,65		101,70
Swap de Performance						
SWAP03547713	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	78 872,26	EUR	0,04
SWAP03547743	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	205 322 107,53	224 098 117,78	EUR	99,99
SWAP03547799	VRAC LEG LYX ETF DAI	PROPRE	205 322 107,53	-227 914 935,65	EUR	-101,70
Total Swap de Performance				-3 737 945,61		-1,67

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-20 347,81	-20 347,81	EUR	-0,01
Total AUTRES				-20 347,81		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	610 030,90	81 731,40	DKK	0,04
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	674,91	674,91	EUR	0,00
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	782 562,99	740 362,34	USD	0,33
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-151 905,78	-151 905,78	EUR	-0,07
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-2 672 697,00	-226 336,71	NOK	-0,10
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-25 422 261,64	-2 152 695,85	SEK	-0,96
	ACH DIFF TITRES DKK	PROPRE	-15 841 690,70	-2 122 455,66	DKK	-0,95
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-23 283 174,61	-23 283 174,61	EUR	-10,39
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-782 562,99	-740 362,34	USD	-0,33
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	110,68	115,06	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	11 912,21	1 595,99	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	23 569,63	23 569,63	EUR	0,01
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-14 774,00	-92,29	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	-954,28	-80,81	NOK	-0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	21 400,10	1 812,11	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	9 342,83	8 839,01	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES DKK	PROPRE	15 231 659,80	2 040 724,26	DKK	0,91
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	23 435 080,39	23 435 080,39	EUR	10,46
	VTE DIFF TITRES NOK	PROPRE	2 672 697,00	226 336,71	NOK	0,10
	VTE DIFF TITRES SEK	PROPRE	25 422 261,64	2 152 695,85	SEK	0,96
Total BANQUE OU ATTENTE				36 433,61		0,02

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-78 889,52	-78 889,52	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-78 889,52		-0,04
Total Liquidités				-62 803,72		-0,03
Total AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF				224 114 186,32		100,00

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF est un ETF (exchange traded fund) conforme à la directive OPCVM. Il a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice de référence Solactive Euro Overnight Return Index. L'indice Solactive Euro Overnight Return Index reflète l'évolution d'un dépôt rémunéré au taux à court terme de la zone euro (Euro Short Term Rate ou ESTER) augmenté de 0,085%. ESTER utilise les données de transaction issues des rapports quotidiens sur les échanges monétaires élaborés par les 52 plus grandes banques de la zone euro. Il est calculé et publié par la Banque centrale européenne (BCE).

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 3,83%. Celle du benchmark est de 4,02% avec une tracking error de 0%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	828 973 430,09	791 049 658,35
FRANCE 1.75% 25/06/2039	531 205 770,61	524 278 286,85
UNITED KINGDOM i 0.125% 22/03/2051	505 906 121,39	426 013 811,63
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	337 120 431,99	341 371 912,61
FRANCE 1.25% 25/05/2038	320 501 582,07	286 303 377,24
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	310 802 797,58	291 742 097,29
FRANCE 3% 25/05/2033	358 669 988,49	171 304 448,55
FRANCE 2.5% 24/09/2026	248 417 735,20	221 917 034,26
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 17/07/2029	223 402 154,77	221 022 548,08
CAISSE DAMORT DETTE SOC 3% 25/11/2031	205 273 374,19	207 341 163,21

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 1 933 166 270,50	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	98,40

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

	Dénomination	
1	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	- 1 933 166 270,50	

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	- 1 933 166 270,50	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	- 1 933 166 270,50	

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	- 1 933 166 270,50	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		1 933 166 270,50
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	1 933 166 270,50	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	1 957 123 082,53	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 957 123 082,53	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	7 542 370,93	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 964 665 453,46	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 097 635,00	-
Comptes financiers	33 632,11	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 131 267,11	-
Total Actif I + II	1 965 796 720,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	1 892 128 513,97	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	72 409 514,87	-
Capitaux propres I	1 964 538 028,84	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 258 691,73	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	1 258 691,73	-
Total Passifs: I + II + III + IV	1 965 796 720,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	97 622,28	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	78 233,21	-
Sous-total Produits sur opérations financières	175 855,49	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-15 251,94	-
Sous-total charges sur opérations financières	-15 251,94	-
Total Revenus financiers nets (A)	160 603,55	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 438 733,00	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 438 733,00	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-1 278 129,45	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-430 324,22	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-1 708 453,67	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	32 431 699,14	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	32 431 699,14	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 066 411,24	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	31 365 287,90	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	22 436 171,99	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	30,48	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	22 436 202,47	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	20 316 478,17	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	42 752 680,64	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	72 409 514,87	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Euro Overnight Return Index (dividendes bruts réinvestis) (l' « Indicateur de Référence »), libellé en euros (EUR), quelle que soit son évolution, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du fonds et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	1 964 538 028,84	1 035 095 203,11	880 288 693,95	506 158 861,91	857 874 454,17

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010510800					
Actif net	1 964 538 028,84	1 035 095 203,11	880 288 693,95	506 158 861,91	857 874 454,17
Nombre de parts ou actions	17 893 160	9 788 510	8 554 418	4 895 000	8 239 000
Valeur liquidative unitaire	109,7926	105,7459	102,9045	103,4032	104,1236
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,66	2,88	-0,58	1,67	-0,02

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 035 095 203,11	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	1 118 004 978,55	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-242 151 932,45	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 278 129,45	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	32 431 699,14	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	22 436 202,47	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	7,47	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 964 538 028,84	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010510800	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	10 356 000	1 118 004 978,55
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 251 350	-242 151 932,45
Solde net des souscriptions/rachats	8 104 650	875 853 046,10

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010510800	Action Acc	Capitalisable	EUR	1 964 538 028,84	17 893 160	109,7926

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	1 957 123,08	1 829 371,96	5 832,46	121 918,66	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	33,63	-	-	-	-	33,63
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	1 933 166,27	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	3 890 322,98	1 829 371,96	5 832,46	121 918,66	-	33,63

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	6 922,89	13 376,71	6 103,72	341 430,86	275 672,98	774 777,16	538 838,76
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	33,63	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	1 933 166,27	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 940 122,79	13 376,71	6 103,72	341 430,86	275 672,98	774 777,16	538 838,76

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	GBP+/-	USD+/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	120 868,63	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	1,22	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	120 868,63	1,22	-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 957 123,08	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	1 957 123,08	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	7 542,37	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	1 097 635,00
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	-
Total des créances	1 097 635,00
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-161 056,73
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers *	-1 097 635,00
Total des dettes	-1 258 691,73
Total des créances et dettes	-161 056,73

* Autres débiteurs divers = soulté a verser sur swap

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,15 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010510800	31/10/2024
Frais fixes	1 438 733,00
Frais fixes en % actuel	0,10
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Obligations et valeurs assimilées		
FR001400D0Y0	CRED AGRICOLE SA VAR 12/10/2026	101 295,05
FR001400J4X8	CREDIT AGRICOLE 3.75% 13/07/2026	103 150,23
FR0013310059	CREDIT AGRICOLE HOME LOA 0.5% 19/02/2026	488 764,13
FR0013393899	CREDIT AGRICOLE HOME LOA 1% 16/01/2029	2 821 426,39
FR001400G5Z3	CREDIT AGRICOLE HOME LOAN 3.25% 28/09/2032	205 648,90
FR0014006WB3	CREDIT AGRICOLE PUBLIC 0.125% 08/12/2031	248 911,16
Total		3 969 195,86

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-1 708 453,67	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 708 453,67	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 708 453,67	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010510800

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 708 453,67	-
Total	-1 708 453,67	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	31 365 287,90	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	31 365 287,90	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	31 365 287,90	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010510800

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	31 365 287,90	-
Total	31 365 287,90	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			1 957 123 082,53	99,62
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 957 123 082,53	99,62
Aérospatiale			3 951 814,13	0,20
ROLLS ROYCE PLC 5.75% 15/10/2027	GBP	3 243 000	3 951 814,13	0,20
Assurance vie			286 324,91	0,01
ALLIANZ FINANCE II BV 0.875% 06/12/2027	EUR	200 000	191 800,99	0,01
ALLIANZ FINANCE II BV 1.5% 15/01/2030	EUR	100 000	94 523,92	-
Automobiles			464 634,72	0,02
DAIMLER AG 0.75% 08/02/2030	EUR	299 000	266 795,54	0,01
DAIMLER AG 1.375% 11/05/2028	EUR	111 000	106 762,89	0,01
GENERAL MOTORS FINL CO 0.65% 07/09/2028	EUR	100 000	91 076,29	-
Banques			289 835 393,48	14,75
AAREAL BANK AG 0.375% 15/07/2025	EUR	1 000	982,41	-
AAREAL BANK AG 1.375% 01/02/2029	EUR	100 000	95 169,64	-
ACHMEA BANK NV 0.5% 20/02/2026	EUR	200 000	195 234,92	0,01
ARKEA PUBLIC SECTOR SCF 0.125% 15/01/2030	EUR	100 000	87 356,41	-
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.375% 20/09/2027	EUR	300 000	306 480,29	0,02
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.625% 07/06/2030	EUR	300 000	311 066,18	0,02
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG VAR 24/03/2027	EUR	200 000	192 786,11	0,01
BANCO DE SABADELL SA VAR 07/06/2029	EUR	200 000	216 491,59	0,01
BANCO DE SARADELL SA VAR 11/03/2027	EUR	700 000	688 040,93	0,04
BANCO SANTANDER SA VAR 27/09/2026	EUR	2 200 000	2 221 634,74	0,11
BAWAG PSK 0.01% 21/01/2028	EUR	200 000	183 655,74	0,01
BAYERISCHE LANDESBANK 0.05% 04/30/2031	EUR	1 000	845,68	-
BAYERISCHE LANDESBANK 0.2% 20/05/2030	EUR	1 000	877,18	-
BAYERISCHE LANDESBANK 0.5% 19/03/2025	EUR	1 000	993,49	-
BERLIN HYP AG 0.125% 18/01/2030	EUR	1 000	878,94	-
BERLIN HYP AG 0.625% 23/02/2039	EUR	1 000	923,45	-
BERLIN HYP AG 1.75% 10/05/2032	EUR	1 000	944,12	-
BK NEDERLANDSE GEMEENTEN 0.75% 11/01/2028	EUR	500 000	477 188,28	0,02
CAIXABANK SA 3.75% 07/09/2029	EUR	200 000	207 977,78	0,01
CAIXABANK SA 4.25% 06/09/2030	EUR	200 000	212 427,97	0,01
CAIXABANK SA VAR 21/01/2028	EUR	300 000	287 156,41	0,01
CDCEPS 3 05/25/29	EUR	200 000	204 167,45	0,01
CIE FINANCCEMENT FONCIER 3.375% 16/09/2031	EUR	500 000	517 400,41	0,03

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
CIE FINANCEMENT FONCIER 0.225% 14/09/2026	EUR	100 000	95 792,44	-
CIE FINANCEMENT FONCIER 3.125% 06/06/2030	EUR	2 200 000	2 263 025,78	0,12
COMMERZBANK AG 0.01% 11/03/2030	EUR	1 000	868,94	-
COMMERZBANK AG 0.50% 15/03/2027	EUR	1 000	958,10	-
COMMERZBANK AG 1% 04/03/2026	EUR	10 000	9 846,62	-
COMMERZ BANK AG 3.125% 20/04/2029	EUR	1 000	1 037,30	-
COMMERZBANK AG 3.375% 28/08/2028	EUR	301 000	311 582,46	0,02
CRED AGRICOLE SA VAR 12/10/2026	EUR	100 000	101 295,05	0,01
CREDIT AGRICOLE 3.75% 13/07/2026	EUR	100 000	103 150,23	0,01
CREDIT AGRICOLE HOME LOA 0.5% 19/02/2026	EUR	500 000	488 764,13	0,02
CREDIT AGRICOLE HOME LOA 1% 16/01/2029	EUR	3 000 000	2 821 426,39	0,14
CREDIT AGRICOLE HOME LOAN 3.25% 28/09/2032	EUR	200 000	205 648,90	0,01
CREDIT AGRICOLE PUBLIC 0.125% 08/12/2031	EUR	300 000	248 911,16	0,01
CREDIT MUTUEL ARKEA SACCV 3% 04/10/2028	EUR	400 000	405 627,18	0,02
DEUTSCHE BANK AG 3% 18/01/2027	EUR	100 000	103 234,25	0,01
DEUTSCHE BANK AG VAR 10/06/2026	EUR	250 000	248 891,92	0,01
DEUTSCHE BANK VAR 15/01/2030	EUR	100 000	105 100,30	0,01
DEXIA CREDIT LOCAL 0.625% 17/01/2026	EUR	100 000	98 134,63	-
DEXIA CREDIT LOCAL 0% 21/01/2028	EUR	1 800 000	1 660 032,00	0,08
DEXIA CREDIT LOCAL 1.25% 26/11/2024	EUR	2 300 000	2 323 916,86	0,12
DEXIA CREDIT LOCAL 3.125% 01/06/2028	EUR	25 000 000	25 795 404,11	1,31
DNB BANK ASA VAR 16/02/2027	EUR	200 000	206 785,89	0,01
DNB BOLIGKREDITT AS 3.375% 14/11/2028	EUR	100 000	106 330,79	0,01
ERSTE GROUP 0.01% 11/09/2029	EUR	200 000	175 362,96	0,01
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 17/07/2029	EUR	4 028 000	4 096 949,98	0,21
EUROPEAN UNION 0.0% 04/10/2028	EUR	26 074 671	23 625 216,41	1,20
EUROPEAN UNION 0.8% 04/07/2025	EUR	2 180 625	2 158 569,92	0,11
EUROPEAN UNION 0% 04/03/2026	EUR	1 000	970,21	-
EUROPEAN UNION 0% 04/07/2029	EUR	41 842 000	37 289 590,40	1,90
EUROPEAN UNION 0% 04/07/2031	EUR	10 350 913	8 652 638,70	0,44
EUROPEAN UNION 0% 06/07/2026	EUR	4 361 782	4 190 538,44	0,21
EUROPEAN UNION 1.625% 04/12/2029	EUR	23 173	22 396,43	-
EUROPEAN UNION 1% 06/07/2032	EUR	346 486	305 151,98	0,02
EUROPEAN UNION 2.75% 05/10/2026	EUR	6 016 230	6 063 459,05	0,31
EUROPEAN UNION 3.125% 05/12/2028	EUR	40 711 140	42 762 239,38	2,18
EUROPEAN UNION 3% 04/09/2026	EUR	120 000	122 156,84	0,01
HSBC SFH FRANCE 2.625% 07/09/2032	EUR	500 000	492 690,62	0,03
HYPO NOE LB NOE WIEN AG 0.50% 04/09/2025	EUR	100 000	98 165,56	-
HYPO NOE LB NOE WIEN AG 1.625% 11/05/2029	EUR	100 000	95 924,01	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HYPO VORARLBERG BANK AG 0.25% 21/05/2027	EUR	200 000	188 178,77	0,01
ING BANK NV 0.125% 08/12/2031	EUR	200 000	166 826,78	0,01
ING BANK NV 2.75% 10/01/2032	EUR	200 000	204 567,17	0,01
ING GROEP NV VAR 23/05/2026	EUR	100 000	100 483,62	0,01
INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 16/03/2028	EUR	174 000	162 456,43	0,01
INTESA SANPAOLO SPA ZCP 19/11/2026	EUR	100 000	97 364,02	-
KFW 5.5% 18/06/2025	GBP	40 000	49 089,65	-
KFW 5% 09/06/2036	GBP	30 000	38 061,94	-
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU 2.75% 15/03/2028	EUR	26 714 000	27 434 213,10	1,40
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU 4.125% 18/02/2026	GBP	100 000	122 662,51	0,01
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 09/01/2032	EUR	29 317 000	24 574 230,31	1,25
LB BADEN WUERTTEMBERG 0.01% 1809/2028	EUR	6 000	5 438,72	-
LB BADEN WUERTTEMBERG 0.125% 24/07/2029	EUR	100 000	89 252,27	-
LB BADEN WUERTTEMBERG 2.375% 26/02/2027	EUR	100 000	101 334,25	0,01
LB BADEN WUERTTEMBERG 2.875% 23/03/2026	EUR	1 000	1 022,53	-
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07/09/2026	EUR	200 000	190 533,45	0,01
LUMINOR BANK 0.01% 11/03/2025	EUR	100 000	98 904,52	0,01
MITSUBISHI UFJ FIN GRP 3.556% 15/06/2032	EUR	2 131 000	2 195 898,12	0,11
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.184% 13/04/2026	EUR	400 000	385 337,37	0,02
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.598% 10/04/2028	EUR	241 000	231 103,68	0,01
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC 2.096% 08/04/2032	EUR	11 551 000	10 651 745,16	0,54
MIZUHO FINANCIAL GROUP VAR 06/09/2029	EUR	100 000	90 384,97	-
MIZUHO FINANCIAL GROUP VAR 27/08/2030	EUR	200 000	201 928,16	0,01
NATIONAL AUSTRALIA BANK 0.75% 30/01/2026	EUR	13 140 000	12 914 349,58	0,66
NEDER WATERCHAPS BANK 0% 08/09/2031	EUR	1 998 000	1 671 526,80	0,09
NIBC BANK NV 0.01% 15/10/2029	EUR	200 000	174 881,10	0,01
NN BANK NV NETHERLANDS 0.125% 24/09/2029	EUR	200 000	176 420,08	0,01
NN BANK NV NETHERLANDS 0.625% 11/09/2025	EUR	100 000	98 224,47	-
NORDEA BANK 3% 31/01/2031	EUR	3 867 000	4 024 142,84	0,20
NORDEA BANK ABP VAR 06/09/2026	EUR	400 000	407 244,77	0,02
NRW BNK 0% 15/10/2029	EUR	300 000	264 438,00	0,01
RAIFFEISEN BANK INTL 4.125% 08/09/2025	EUR	400 000	406 592,71	0,02
RAIFFEISEN BANK INTL VAR 26/1/2027	EUR	300 000	316 901,44	0,02
RAIFFEISEN LB STEIERMARK 3.125% 18/01/2027	EUR	100 000	103 233,63	0,01
RCI BANQUE SA 0.50% 14/07/2025	EUR	444 000	437 063,81	0,02
RCI BANQUE SA 1.625% 11/04/2025	EUR	50 000	50 107,29	-
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.5% 14/01/2027	EUR	200 000	190 588,01	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SANTAN CONSUMER FINANCE 0% 23/02/2026	EUR	400 000	385 484,00	0,02
SANTANDER uk plc 3.125% 12/05/2031	EUR	6 059 000	6 264 906,40	0,32
SKANDINAVISKA ENSKILDA 4.125% 29/06/2027	EUR	300 000	314 869,73	0,02
SWEDBANK AB VAR 20/05/2027	EUR	125 000	120 150,10	0,01
TORONTO DOMINION BANK 3.765% 08/09/2026	EUR	500 000	513 934,79	0,03
TORONTO DOMINION BANK 3.879% 13/03/2026	EUR	13 969 000	14 562 272,62	0,74
UNICREDIT BANK AG 0.01% 10/03/2031	EUR	1 000	843,99	-
UNICREDIT BANK AG 0.01% 15/09/2028	EUR	1 000	904,10	-
UNICREDIT BANK AG 2.75% 27/02/2026	EUR	1 000	1 020,20	-
UNICREDIT BANK AG 3.125% 20/08/2025	EUR	1 000	1 009,02	-
UNICREDIT BANK AG 3% 13/07/2026	EUR	1 000	1 016,65	-
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG 1.5% 24/05/2028	EUR	100 000	96 723,97	-
UNICREDIT BK AUSTRIA AG 0.25% 04/06/2027	EUR	300 000	282 710,38	0,01
UNICREDIT SPA VAR 14/02/2030	EUR	216 000	234 735,91	0,01
UNICREDIT SPA VAR 5/7/2029	EUR	100 000	92 452,40	-
WELLS FARGO COMPANY 0.625% 14/08/2030	EUR	4 745 000	4 077 160,75	0,21
Boissons non alcoolisées			381 962,58	0,02
COCA-COLA ENTERPRISES 1.875% 18/03/2030	EUR	400 000	381 962,58	0,02
Brasseurs			1 448 260,32	0,07
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV 2.7% 31/03/2026	EUR	100 000	101 685,60	0,01
ANHEUSER BUSCH INBEV NV 2% 17/03/2028	EUR	1 000	991,23	-
ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.65% 28/03/2031	EUR	100 000	92 953,04	-
ASAHI GROUP HOLDING LTD 1.151% 19/09/2025	EUR	100 000	98 673,06	-
ASAHI GROUP HOLDINGS LTD 0.541% 23/10/2028	EUR	1 270 000	1 153 957,39	0,06
Chimie de base			1 025 986,74	0,05
BASF SE 3.125% 29/06/2028	EUR	400 000	408 435,56	0,02
LINDE PLC 3.2% 14/02/2031	EUR	600 000	617 551,18	0,03
Chimie de spécialité			487 283,62	0,02
AIR PROD 0.5% 05/05/2028	EUR	527 000	487 283,62	0,02
Ciment			103 926,99	0,01
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75% 31/05/2032	EUR	101 000	103 926,99	0,01
Compagnies aériennes			204 020,67	0,01
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11/02/2025	EUR	200 000	204 020,67	0,01
Composants électriques			124 031,36	0,01
NATL GRID ELECT TRANS 0.823% 07/07/2032	EUR	150 000	124 031,36	0,01
Construction lourde			281 547,64	0,01
VINCI SA 0% 27/11/2028	EUR	200 000	179 014,00	0,01
VINCI SA 3.375% 04/02/2025	EUR	100 000	102 533,64	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distillateurs et viticulteurs			308 582,10	0,02
PERNOD RICARD SA 3.75% 15/09/2027	EUR	300 000	308 582,10	0,02
Distributeurs spécialisés			5 350 576,79	0,27
ALIMEN COUCHE 3.647% 12/05/2031	EUR	5 244 000	5 350 576,79	0,27
Distribution de gaz			103 537,32	0,01
SNAM SPA 3.375% 19/02/2028	EUR	100 000	103 537,32	0,01
Eau			100 228,04	0,01
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC 3.375% 04/09/2032	EUR	100 000	100 228,04	0,01
Électricité conventionnelle			493 320,78	0,03
ENEL 5.625% 21/06/27	EUR	50 000	54 803,95	-
TERNA SPA 0.375% 23/6/2029	EUR	200 000	177 389,34	0,01
TERNA SPA 0.375% 25/09/2030	EUR	100 000	84 775,10	0,01
TERNA SPA 0.75% 24/07/2032	EUR	100 000	82 840,64	-
TERNA SPA 1% 11/10/2028	EUR	100 000	93 511,75	0,01
Électronique grand public			284 685,00	0,01
COMCAST CORP 0% 14/09/2026	EUR	300 000	284 685,00	0,01
État			1 505 543 113,93	76,64
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT SA 2.875% 21/01/2030	EUR	100 000	101 635,30	0,01
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 0.875% 25/05/2031	EUR	300 000	262 061,26	0,01
BON Y OBLIG 0% 30/07/2029	EUR	3 489 100	3 075 083,39	0,16
BON Y OBLIG 0% 30/07/2030	EUR	3 706 450	3 169 904,30	0,16
BUND STRIP 0% 04/07/39	EUR	23 127	15 701,61	-
BUND STRIP 0% 04/07/40	EUR	307 473	203 989,89	0,01
BUONI ORDINARI 0% 2028	EUR	882 625	785 642,17	0,04
BUONI TP STRIP 0% 01/08/2033	EUR	1 223 804	902 494,26	0,05
CAISSE D AMORT DETTE SOC 0.45% 19/01/2032	EUR	3 700 000	3 117 381,62	0,16
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 0% 25/11/2030	EUR	53 400 000	44 940 372,00	2,29
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 3.125% 01/03/2030	EUR	6 800 000	7 037 543,56	0,36
COMMUNATE FRANCAISE BEL 0% 22/06/2029	EUR	1 300 000	1 137 812,00	0,06
COMMUNAUTE FRANCAISE BEL 0.25% 23/01/2030	EUR	2 500 000	2 179 683,88	0,11
COMMUNAUTE FRANCAISE BEL 1.625% 03/05/2032	EUR	300 000	272 236,89	0,01
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.50% 15/02/2025	EUR	10 245 979,76	10 218 037,91	0,52
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	EUR	733 156	685 192,93	0,03
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	EUR	26 306 566	24 627 944,02	1,25
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2030 STRIP	EUR	57 798 554	51 640 118,07	2,63
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2031	EUR	29 646 494	25 909 849,90	1,32
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2034	EUR	956 000	768 241,60	0,04

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	EUR	106 414 292,14	78 577 377,46	4,00
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2028	EUR	20 182 330	18 608 713,73	0,95
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2033	EUR	353 043	287 765,35	0,01
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2037	EUR	654 259	472 113,29	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2038	EUR	1 002 092	699 420,13	0,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2039	EUR	45 272 853	30 885 593,05	1,57
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	EUR	175 341 606,53	109 862 036,99	5,59
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2044	EUR	1 160	688,92	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/27	EUR	48 123 929	45 284 135,95	2,31
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/40	EUR	42 362 807	28 194 566,20	1,44
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/43	EUR	361 000	219 917,59	0,01
FINNISH GOVERNMENT 2.875% 15/04/2029	EUR	12 639 000	13 026 887,45	0,66
FRANCE 1.25% 25/05/2038	EUR	50 459 963	39 399 754,31	2,01
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	12 020 208	9 948 149,73	0,51
FRANCE 2.5% 24/09/2026	EUR	38 563 780	38 698 298,92	1,97
FRANCE 2.5% 24/09/2027	EUR	127 509 000	127 748 489,85	6,50
FRANCE 3% 25/05/2033	EUR	183 227 710	185 621 994,18	9,45
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	EUR	43 639 070	39 280 280,13	2,00
FRANCE OAT 0% 25/04/2039	EUR	6 573 116	4 017 357,04	0,20
FRANCE OAT 0% 25/04/2041	EUR	1 024	582,49	-
FRANCE OAT 0% 25/04/2042	EUR	770 848	420 559,25	0,02
FRANCE OAT 0% 25/04/2043	EUR	494 445	258 209,07	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2045	EUR	463 687	223 817,08	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2046	EUR	206 000	96 298,82	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2048	EUR	623 816	266 650,15	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2050	EUR	648 141	256 722,17	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2051	EUR	698 980	265 989,85	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2052	EUR	489 000	175 995,99	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2053	EUR	1 124 131	393 400,88	0,02
FRANCE OAT 0% 25/04/2054	EUR	980 979	324 547,09	0,02
FRANCE OAT 0% 25/04/44	EUR	493 403	248 808,33	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/47	EUR	597 000	266 375,43	0,01
FRANCE OAT 0% 25 /10/38	EUR	58 612 648	36 536 194,13	1,86
FRANCE OAT 2.5 05/25/30	EUR	3 384 462	3 378 757,10	0,17
FRANCE OAT FUNGIBLE 0% 25/05/2035	EUR	487 500	348 460,13	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2039	EUR	367 500	224 373,45	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2044	EUR	484 865	241 671,26	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2045	EUR	487 500	237 724,50	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2025	EUR	487 500	480 085,13	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2026	EUR	487 500	469 774,50	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2027	EUR	487 500	457 747,88	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2028	EUR	487 500	444 804,75	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2029	EUR	487 500	431 793,38	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2030	EUR	580 500	498 788,82	0,03
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2031	EUR	487 500	406 243,50	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2032	EUR	487 500	391 989,00	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2033	EUR	487 500	376 676,63	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2034	EUR	487 500	364 230,75	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2036	EUR	487 500	337 588,88	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2037	EUR	585 500	386 646,64	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2038	EUR	487 500	310 605,75	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2040	EUR	487 500	289 072,88	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2041	EUR	487 500	273 321,75	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2042	EUR	487 500	263 230,50	0,01
FRANCE OAT FUNHILE STRP 0% 25/05/2043	EUR	156 500	81 603,80	-
GERMANY 0% 04/07/2028	EUR	88 833	82 222,05	-
GERMANY 0% 04/07/2034	EUR	15 796 051	12 603 037,25	0,64
GERMANY 0% 04/07/2036	EUR	497 592	370 845,37	0,02
GERMANY 2.1% 15/11/2029	EUR	118 537 893	120 212 697,40	6,12
GILT 5% S 07/03/25	GBP	396 469	478 771,37	0,02
GRAND DUCHY LUXEMBOURG 2.875% 01/03/2034	EUR	55 000	56 804,78	-
GRAND DUCHY OF LUXEMBOUR 0% 24/03/2031	EUR	1 000	850,30	-
GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG 3% 02/03/2033	EUR	1 000	1 043,11	-
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	EUR	16 500 000	19 623 346,26	1,00
ITALY 0% 01/02/2025 STRIPS	EUR	1 033 375	1 025 242,34	0,05
ITALY 0% 01/02/2028	EUR	227 375	207 497,88	0,01
ITALY 0% 01/02/2029	EUR	1 431 638	1 263 764,13	0,06
ITALY 0% 01/02/2031	EUR	1 559 625	1 275 289,77	0,07
ITALY 0% 01/08/2028	EUR	1 494 000	1 341 641,88	0,07
ITALY 0% 01/08/2029	EUR	2 070 978	1 799 182,85	0,09
ITALY 0% STRIP 01/08/25	EUR	418 050	409 342,02	0,02
ITALY 0% STRIP 01/11/25	EUR	882 717	858 477,59	0,04
ITALY BTPS 0% 01/08/2032	EUR	1 296 917	994 916,91	0,05
ITALY BTPS 0% 01/08/26	EUR	1 767 549	1 686 754,34	0,09
ITALY BTPS HYBID 0% 01/05/31	EUR	10 972 739,72	8 949 695,70	0,46
ITALY BTPS HYBID 0% 01/11/29	EUR	649 382,79	561 683,64	0,03
ITALY BTPS STRIP 01/02/2032	EUR	384 611	301 050,41	0,02

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
ITALY BTPS STRIP 01/08/2031	EUR	3 785 645	3 046 005,68	0,16
ITALY STRIP 0% 01/02/26	EUR	838 763	810 245,06	0,04
ITALY STRIP 0% 01/02/27	EUR	1 087 375	1 022 991,53	0,05
ITALY STRIP 0% 01/08/27	EUR	2 023 375	1 875 365,12	0,10
ITLAY 0% 01/11/2030	EUR	1 157 405,83	961 410,73	0,05
JAPAN FN ORG MUNICIPAL 2.875% 23/01/2029	EUR	400 000	411 562,34	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2033	EUR	247 250	193 814,33	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0%15/01/2025	EUR	21 286	21 168,71	-
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2027	EUR	276 758	263 041,87	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2029	EUR	1 746	1 576,50	-
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	EUR	2 355 046	1 676 957,61	0,09
KINGDOM OF NETHERLANDS 5.50% 15/01/2028	EUR	26 000	29 690,97	-
KINGDOM OF SPAIN 0% 30/07/2032	EUR	10 000 000	8 018 100,00	0,41
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2030	EUR	617 600	536 286,78	0,03
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2031	EUR	1 091 600	918 930,71	0,05
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2032	EUR	2 054 600	1 678 608,20	0,09
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2033	EUR	1 407 580	1 103 711,63	0,06
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2034	EUR	1 822 800	1 382 265,70	0,07
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/10/2025	EUR	1 000 000	975 110,00	0,05
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/10/2026	EUR	108 150	102 903,64	0,01
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/10/2027	EUR	108 150	100 349,14	0,01
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/10/2032	EUR	15 450	12 243,66	-
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	EUR	188 000	182 279,34	0,01
KINGDOM OF SPAIN STRIP 0% 31/10/2025	EUR	108 150	105 395,42	0,01
KINGDOM OF SPAIN STRIP 0% 31/10/2028	EUR	108 150	97 387,99	0,01
KOMMUNEKRDEIT 0% 17/11/2029	EUR	6 100 000	5 375 930,00	0,27
KOMMUNEKREDIT 0.125% 26/09/2040	EUR	388 000	248 988,74	0,01
KOMMUNEKREDIT 2.875% 19/01/2035	EUR	15 656 000	16 077 616,94	0,82
LAND HESSEN 0.01% 11/03/2030	EUR	22 412 000	19 634 149,27	1,00
NETHERLANDS 0% 15/01/2042	EUR	22 027 950	13 505 996,98	0,69
OAT 0% 25/04/2025	EUR	232 250	229 014,76	0,01
OAT 0% 25/04/2026	EUR	395 600	382 023,01	0,02
OAT 0% 25/04/2027	EUR	6 863 000	6 448 749,32	0,33
OAT 0% 25/04/2028	EUR	473 500	432 480,70	0,02
OAT 0% 25/04/2030	EUR	6 306 406	5 410 581,03	0,28
OAT 0% 25/04/2031	EUR	1 326 000	1 099 612,02	0,06
OAT 0% 25/04/2033	EUR	5 921 500	4 588 629,57	0,23
OAT 0% 25/04/2034	EUR	2 260 750	1 685 321,30	0,09
OAT 0% 25/04/2035 STRIPPS	EUR	5 276 429	3 805 307,83	0,19

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
OAT 0% 25/04/2036	EUR	1 859 000	1 281 315,75	0,07
OAT 0% 25/04/2037	EUR	948 958	628 988,34	0,03
OAT 0% 25/04/2037	EUR	2 851 000	1 861 389,39	0,09
OAT 0% 25/04/2038	EUR	5 882 200	3 731 961,79	0,19
OAT 0% 25/04/2040	EUR	1 084 931	637 060,63	0,03
OAT 0% 25/04/2049	EUR	1 132 596	467 275,13	0,02
OAT 0% 25/04/32	EUR	684 510	561 168,14	0,03
OAT 0% 25/04/32	EUR	15 341 874	12 322 593,20	0,63
OAT 0% 25/10/2025	EUR	21 712,36	21 181,06	-
OAT 0% 25/10/2026	EUR	11 579 687	11 030 230,85	0,56
OAT 0% 25/10/2027	EUR	236 049	219 143,17	0,01
OAT 0% 25/10/2028	EUR	319 106	287 070,95	0,01
OAT 0% 25/10/2035	EUR	1 281 080	905 352,05	0,05
OAT 0% 25/10/2036	EUR	1 516 900	1 030 490,85	0,05
OAT 0% 25/10/29	EUR	174 517	152 412,68	0,01
OAT 0% 25/10/30	EUR	360 560	305 747,67	0,02
OAT 0% 251028 IMPT	EUR	2 000 000	1 802 360,00	0,09
OAT demembree principal Avr.29	EUR	741 000	656 807,58	0,03
OAT ST 0% 25/10/2034	EUR	1 093 380	802 191,04	0,04
OAT STRIP 0% 25/10/2033	EUR	1 099 010	836 940,08	0,04
ONTARIO 0.01% 25/11/2030	EUR	1 700 000	1 438 751,25	0,07
PROVINCE OF ALBERTA 0.5% 16/04/2025	EUR	500 000	495 823,56	0,03
PROVINCE OF ALBERTA 0.625% 16/01/2026	EUR	4 200 000	4 126 682,34	0,21
PROVINCE OF QUEBEC 0.50% 25/01/2032	EUR	994 000	846 440,48	0,04
PROVINCE OF QUEBEC 3.35% 23/07/2039	EUR	997 000	1 018 111,68	0,05
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.9% 20/02/2032	EUR	20 730 000	18 380 135,56	0,94
REPUBLIC OF FINLAND 2.75% 15/04/2038	EUR	1 753 000	1 723 066,68	0,09
REPUBLIC OF ITALY 0% 01/11/2027	EUR	6 083 965,46	5 618 663,78	0,29
REPUBLIC OF ITALY 0% 01/11/26	EUR	830 934,55	789 869,76	0,04
REPUBLIC OF SLOVAKIA 0.75% 09/04/2030	EUR	8 794	7 910,77	-
REPUBLIC OF SLOVAKIA1.375% 21/01/2027	EUR	1 487 200	1 465 025,36	0,07
REPUBLIC OF SLOVAKIA 1.625% 21/1/2031	EUR	215 177	201 478,16	0,01
REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.375% 15/11/2024	EUR	1 251 413	1 293 004,53	0,07
REPUBLIC OF SLOVENIA1% 06/03/2028	EUR	2 588 000	2 490 710,70	0,13
REPUBLIC OF SLOVENIJA 0% 12/02/2031	EUR	1 000 000	841 850,00	0,04
REPUBLIKA SLOVEN 0.125% 01/07/2031	EUR	490 000	411 434,14	0,02
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 0.25% 14/05/2030	EUR	34 000	33 598,86	-
SPAIN 0% STRIP 30/07/2032	EUR	6 683 650	5 354 071,51	0,27
SPGB 0% 30/07/2031	EUR	3 718 450	3 082 074,47	0,16

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SPGB 0% 31/01/2025	EUR	716 800	711 302,14	0,04
SPGB 0% 31/01/2026	EUR	496 187	480 328,86	0,02
SPGB 0% 31/01/2027	EUR	1 376 800	1 302 631,78	0,07
SPGB 0% 31/01/2028	EUR	957 800	882 593,54	0,05
SPGB 0% 31/01/2029	EUR	49 833	44 724,12	-
SPGB 0% 31/01/2029	EUR	1 752 600	1 574 272,95	0,08
SPGB STRIP 0% 30/07/25	EUR	227 550	223 051,34	0,01
SPGB STRIP 0% 30/07/27	EUR	31 550	29 478,11	-
SPGB STRIP 0% 30/07/33	EUR	1 049 977	813 774,17	0,04
STATE OF LOWER SAXONY 2.75% 17/02/2031	EUR	11 008 000	11 354 428,98	0,58
STRIP INT 04/01/33	EUR	4 000	3 322,32	-
STRIP INT 04/01/36	EUR	576 000	437 212,80	0,02
STRIP INT 30/07/26	EUR	299 350	286 690,49	0,01
UK OF GB AND NORTHERN IRELAND 3.25% 31/01/2033	GBP	12 416 110	13 932 915,63	0,71
UNEDIC 0.1% 25/11/2026	EUR	1 200 000	1 140 915,15	0,06
UNITED KINGDOM i 0.125% 22/03/2051	GBP	76 609 808	85 455 378,40	4,35
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.125% 10/08/2041	GBP	12 158 092	16 839 939,19	0,86
Expert en finance			113 316 742,98	5,77
BMW FINANCE NV 0.75% 13/07/2026	EUR	4 000	3 872,57	-
BMW FINANCE NV 1.0% 22/05/2028	EUR	40 000	37 706,72	-
BMW FINANCE NV 1.125% 10/01/2028	EUR	10 000	9 583,01	-
BMW FINANCE NV 3.25% 22/11/2026	EUR	6 000	6 236,89	-
BMW US CAPITAL LLC 1% 20/04/2027	EUR	44 000	42 707,92	-
BPIFRANCE 0.75% 25/11/2024	EUR	500 000	502 714,84	0,03
BPIFRANCE 3.375% 25/05/2034	EUR	8 400 000	8 588 170,36	0,44
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0.05% 26/09/2029	EUR	2 700 000	2 353 452,04	0,12
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0.875% 26/09/2028	EUR	2 100 000	1 952 674,36	0,10
BPIFRANCE SA 2% 02/09/2030	EUR	9 200 000	8 749 402,90	0,45
CK HUTCHISON GROUP TF 1.5% 17/10/2031	EUR	125 000	106 956,22	0,01
COCA COLA HBC FINANCE BV 0.625% 21/11/2029	EUR	231 000	206 597,09	0,01
CRED MUTUEL CIC HOME LO 0.875% 07/04/2026	EUR	1 000	981,12	-
CRED MUTUEL HOME LOAN SF 3% 28/11/2030	EUR	100 000	102 749,48	0,01
DEUTSCHE BSHN FIN GMBI 0.35% 29/09/2031	EUR	58 000	49 081,64	-
DEUTSCH BAHN FIN GMBH 1.375% 28/03/2031	EUR	26 000	24 122,42	-
DEUTSCHE BAHN FINANCE B.V.2.75% 19/03/2029	EUR	56 000	57 413,37	-
DEUTSCHE BAHN FIN GMBH 0.375% 23/06/2029	EUR	5 000	4 519,73	-
DEUTSCHE BAHN FIN GMBH 0.5% 09/04/2027	EUR	76 000	72 615,19	-
DEUTSCHE BAHN FIN GMBH 1.875% 24/05/2030	EUR	428 000	411 202,99	0,02
DEUTSCHE BOERSE AG 3.75% 28/09/2029	EUR	1 000 000	1 040 331,37	0,05

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875% 28/09/2026	EUR	4 600 000	4 701 605,18	0,24
DH EUROPE FINANCE 0.2% 18/03/2026	EUR	600 000	579 693,45	0,03
DIAGEO FINANCE PLC 2.5% 27/03/2032	EUR	100 000	97 460,55	0,01
EFSF 0% 15/10/2025	EUR	10 000	9 764,00	-
EFSF 0% 20/07/2026	EUR	685 000	657 572,60	0,03
EFSF 1.25% 24/05/2033	EUR	19 676 000	17 530 065,36	0,89
EFSF 2.875% 28/05/2031	EUR	90 000	92 061,25	-
EFSF 3.50% 11/04/2029	EUR	28 000	29 648,90	-
EFSF 3% 15/12/2028	EUR	32 000	33 407,66	-
ENBW INTL FINANCE BV 3.625% 22/11/2026	EUR	100 000	104 998,72	0,01
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17/01/2031	EUR	100 000	87 437,09	-
ENEL FINANCE INTL NV 0% 28/05/2026	EUR	100 000	96 062,00	0,01
ENEL FINANCE INTL NV 3.375% 23/07/2028	EUR	100 000	102 353,64	0,01
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.4% 26/01/2026	EUR	189 000	184 938,94	0,01
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY F 2.375% 21/06/2032	EUR	3 325 000	3 273 659,72	0,17
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FAC 0.875% 05/09/2028	EUR	711 000	670 151,88	0,03
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.125% 18/03/2030	EUR	34 055 000	29 842 774,37	1,52
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.4% 31/05/2026	EUR	119 000	115 521,70	0,01
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.40% 17/02/2025	EUR	450 000	447 850,11	0,02
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 2.75% 17/08/2026	EUR	4 000	4 043,29	-
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 2.875% 16/02/2033	EUR	518 000	533 659,45	0,03
FRESENIUS FIN IRELAND PL 0% 01/10/2025	EUR	257 000	250 446,50	0,01
GLAXOSMITHKLINE CAPITAL 1.375% 12/09/2029	EUR	444 000	416 585,92	0,02
HEIDELBERGCEMENT FIN LUX 1.125% 01/12/2027	EUR	1 000	961,18	-
HEIDELBERGCEMENT FIN LUX 1.5% 14/06/2027	EUR	5 000	4 878,43	-
HOLCIM FINANCE LUX SA 2.25% 26/05/2028	EUR	200 000	197 729,26	0,01
LANSFORSKRINGAR HYPOTEK 3.25% 04/05/2029	EUR	100 000	104 119,36	0,01
LSEG NETHERLANDS BV 0.25% 06/04/2028	EUR	205 000	187 917,77	0,01
MEDIOBANCA DI CRED FIN 0.875% 15/01/2026	EUR	200 000	196 455,74	0,01
MERCEDES BENZ INTERNATIONAL FINANCE 3.25% 10/01/2032	EUR	552 000	564 751,50	0,03
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	EUR	100 000	98 943,34	0,01
MSD NETHERLANDS CAPITAL 3.25% 30/05/2032	EUR	150 000	153 653,77	0,01
PROLOGIS 3% 02/06/26	EUR	500 000	506 774,86	0,03
SARTORIUS FINANCE BV 4.50% 14/09/2032	EUR	800 000	847 078,14	0,04

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 0.375% 05/06/2026	EUR	800 000	773 793,32	0,04
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 1.25% 28/02/2031	EUR	928 000	856 403,18	0,04
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 1% 06/09/2027	EUR	1 000	962,14	-
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 1 375% 06/09/2030	EUR	144 000	133 864,21	0,01
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 2.75% 09/09/2030	EUR	400 000	399 885,81	0,02
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 0.125% 05/09/2029	EUR	30 000	27 098,86	-
SILFIN NV 5.125% 17/07/2030	EUR	5 100 000	5 371 346,55	0,27
SWEDISH COVERED BOND 0.01% 14/03/2030	EUR	100 000	86 733,44	-
SWEDISH COVERED BOND 0.375% 05/06/2029	EUR	100 000	90 451,16	-
SWEDISH EXPORT CREDIT 2.0% 30/06/2027	EUR	500 000	496 424,45	0,03
SWISSCOM FINANCE 3.5% 29/11/2031	EUR	13 487 000	13 997 144,67	0,71
TOTAL CAPITAL INTL SA 0.696% 31/05/2028	EUR	100 000	93 081,38	0,01
TOTAL CAPITAL SA 0.75% 12/07/2028	EUR	500 000	467 806,51	0,02
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 2.28% 21/10/2027	EUR	200 000	196 770,90	0,01
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.125% 11/07/2029	EUR	113 000	114 254,47	0,01
TRATON FINANCE LUX SA 4.25% 16/05/2028	EUR	600 000	628 036,44	0,03
URENCO FINANCE 2.375% 02/12/24	EUR	1 663 000	1 698 293,95	0,09
VOLKSWAGEN 3.875% 11/10/2028	EUR	80 000	81 226,24	-
VOLKSWAGEN FIN SERV 0.25% 31/01/2025	EUR	108 000	107 375,64	0,01
VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0.375% 12/02/2030	EUR	9 000	7 632,41	-
VOLKSWAGEN FIN SERV AG 2.25% 01/10/2027	EUR	1 000	975,68	-
VOLKSWAGEN FIN SERV AG 3.375% 06/04/2028	EUR	80 000	81 982,62	-
VOLKSWAGEN FIN SERV AG 3.75% 10/09/2026	EUR	50 000	50 814,53	-
VOLKSWAGEN FIN SERV AG 3% 06/04/2025	EUR	25 000	25 412,62	-
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 1.375% 20/01/2025	EUR	61 000	61 382,91	-
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 1.625% 15/08/2025	EUR	115 000	114 148,56	0,01
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 3.625% 11/10/2026	EUR	235 000	237 127,59	0,01
WUERTH FINANCE INTL 0.75% 22/11/2027	EUR	72 000	68 194,88	-
Fournitures médicales			297 023,72	0,02
STRYKER CORP 0.75% 01/03/2029	EUR	100 000	91 625,59	-
STRYKER CORP 3.375% 11/09/2032	EUR	100 000	100 768,32	0,01
STRYKER CORP 3.375% 11/12/2028	EUR	100 000	104 629,81	0,01
Gaz eau et services multiples aux collectivités			95 405,38	-
ENEGAS FINANCIACIONES SA 1.375% 05/05/2028	EUR	100 000	95 405,38	-
Habillement et accessoires			508 444,45	0,03
KERING 3.625% 05/09/2031	EUR	500 000	508 444,45	0,03
Hôtels			4 839 914,89	0,25
ACCOR SA 2.375% 29/11/2028	EUR	4 900 000	4 839 914,89	0,25

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Industries diversifiées			9 069 527,34	0,46
FORTIVE CORPORATION 3.70% 13/02/2026	EUR	4 800 000	4 969 870,16	0,25
LA POSTE SA 1.375% 21/04/2032	EUR	100 000	87 835,12	0,01
LEASYS SPA 4.5% 26/07/2026	EUR	3 882 000	4 011 822,06	0,20
Pharmacie			277 225,02	0,01
MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 1.625% 07/03/2031	EUR	299 000	277 225,02	0,01
Pipelines			2 249 710,36	0,11
SAGESS 3.375% 29/06/2030	EUR	2 200 000	2 249 710,36	0,11
Pneus			64 703,15	-
CONTINENTAL AG 0.375% 27/06/2025	EUR	34 000	33 463,67	-
CONTINENTAL AG 4% 01/06/2028	EUR	30 000	31 239,48	-
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			164 008,99	0,01
UNIBAIL RODAMCO SE 1.50% 29/05/2029	EUR	175 000	164 008,99	0,01
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			98 636,07	0,01
INMOBILIARIA COLONIAL SO 2.50% 28/11/2029	EUR	100 000	98 636,07	0,01
Service location et de crédit bail: consommateur			5 660 746,64	0,29
ALD SA 1.25% 02/03/2026	EUR	200 000	197 035,78	0,01
ALD SA 4.25% 18/01/2027	EUR	200 000	211 760,20	0,01
AYVENS SA 3.875% 16/07/2029	EUR	5 100 000	5 251 950,66	0,27
Services d'appui professionnels			1 094 216,85	0,06
BUREAU VERITAS SA 1.875% 06/01/2025	EUR	200 000	202 700,51	0,01
PROSEGUR CASH SA 1.375% 04/02/2026	EUR	900 000	891 516,34	0,05
Services de livraison			1 025,42	-
DEUTSHE POST AG 2.875% 11/12/2024	EUR	1 000	1 025,42	-
Services de santé			353 050,47	0,02
FRESENIUS MEDICAL CARE A 1% 29/05/2026	EUR	2 000	1 952,05	-
FRESENIUS SE AD CO KGAA 4.25% 28/05/2026	EUR	300 000	311 316,04	0,02
FRESENIUS SE AND CO KGAA 1.625% 08/10/2027	EUR	41 000	39 782,38	-
Services de transport			3 396 260,65	0,17
ABERTIS 1% 27/02/2027	EUR	100 000	96 581,79	-
ASTM SPA 1% 25/11/2026	EUR	400 000	387 518,49	0,02
AUTOSTRAD PER L ITALIA 2.0% 04/12/2028	EUR	100 000	96 849,07	0,01
MOTABILITY OPERATIONS GR 3.5% 17/07/2031	EUR	220 000	223 264,35	0,01
SOCIETE DES GRANDS PROJ 3.375% 25/05/2045	EUR	2 500 000	2 394 339,73	0,12
SOCIETE DES GRANDS PROJ 3.5% 25/06/2049	EUR	200 000	197 707,22	0,01
Services financiers aux consommateurs			864 041,16	0,04
VISA INC 1.5% 15/06/2026	EUR	875 000	864 041,16	0,04
Services financiers hypothécaires			1 463 288,70	0,07
DANSKE MORTGAGE BANK PLC 0.01% 24/11/2026	EUR	100 000	95 080,45	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
DANSKE MORTGAGE BANK PLC 2.125% 16/09/2025	EUR	100 000	99 762,27	0,01
DEUTSCHE HYPOTHEKENBANK 0.75% 05/03/2029	EUR	5 000	4 642,97	-
ELKA BOLIGKREDITT AS 0.01% 23/03/2028	EUR	100 000	91 744,19	-
NORDEA MORTGAGE BANK PLC 0.25% 18/03/2026	EUR	100 000	97 063,22	0,01
NORDEA MORTGAGE BANK PLC 2.625% 01/12/2025	EUR	618 000	633 415,10	0,03
SAPREBANKEN VEST BOLIGKR 0.5% 12/02/2026	EUR	100 000	97 791,39	0,01
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 0.125% 14/05/2026	EUR	100 000	96 504,59	-
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 0.125% 20/01/2028	EUR	100 000	92 752,70	-
SWEDBANK HYPOTEK AB 0.5% 05/02/2026	EUR	158 000	154 531,82	0,01
Services informatiques			199 515,63	0,01
CAPGEMINI SE 1.75% 18/04/2028	EUR	100 000	97 122,90	-
IBM CORP 1.5% 23/05/2029	EUR	108 000	102 392,73	0,01
Services multiples aux collectivités			398 357,53	0,02
E.ON SE 1.625% 22/05/2029	EUR	1 000	958,30	-
ENGIE SA 0.375% 11/06/2027	EUR	100 000	94 079,00	0,01
E ON SE 0.10% 19/12/2028	EUR	15 000	13 582,61	-
IREN SPA 1.5% 24/10/2027	EUR	300 000	289 737,62	0,01
Télécommunications filaires			871 748,77	0,04
BRITISH TELECOMMUNICATIO 2.125% 26/09/2028	EUR	406 000	396 106,00	0,02
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.93% 17/10/2031	EUR	200 000	183 442,36	0,01
VERIZON COMMUNICATIONS 1.375% 27/10/2026	EUR	300 000	292 200,41	0,01
Véhicules commerciaux et camions			532 700,87	0,03
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26/08/2029	EUR	531 000	532 700,87	0,03
Voyage et tourisme			527 556,37	0,03
BOOKING HOLDINGS INC 45 15/11/2026	EUR	300 000	318 386,34	0,02
BOOKING HOLDINGS INC 3.625% 01/03/2032	EUR	200 000	209 170,03	0,01
Total			1 957 123 082,53	99,62

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	1 933 166 270,50	7 542 370,93	-	1 933 166 270,50
Sous total		7 542 370,93	-	1 933 166 270,50
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		7 542 370,93	-	1 933 166 270,50

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 957 123 082,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	7 542 370,93
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 131 267,11
Autres passifs (-)	-1 258 691,73
Total = actif net	1 964 538 028,84

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010510800 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Euro Overnight Return Index (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif de l'évolution d'un dépôt rémunéré au taux à court terme de la zone euro (Euro Short Term Rate, ou ESTER) augmenté de 0,085%, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Solactive AG (<https://www.solactive.com>) contient des informations complémentaires sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances de la zone euro, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

Au moins 60% de la valeur des actifs du Fonds correspond à des actifs de bilan dont la maturité résiduelle est de deux ans ou plus.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à préserver tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 390
	Rendement annuel moyen	3,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 29/06/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2023 et le 31/07/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€9
Incidence des coûts annuels**	0,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,40% avant déduction des coûts et de -0,50% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	10,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 :
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundi.ETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1 036 660 970,37	880 574 047,14
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	1 036 660 970,37	878 136 960,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	2 437 086,24
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	61 030,44	506,75
Liquidités	61 030,44	506,75
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	1 036 722 000,81	880 574 553,89

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	1 006 851 805,95	885 330 051,00
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	28 945 791,35	-4 189 006,83
• Résultat de l'exercice	-702 394,19	-852 350,22
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	1 035 095 203,11	880 288 693,95
Instruments financiers	1 540 530,31	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	1 540 530,31	-
Dettes	86 267,39	285 859,94
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	86 267,39	285 859,94
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	1 036 722 000,81	880 574 553,89

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	1 008 791 115,54	897 907 641,84
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	74 986,29	12,90
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	215 889,49	35 103,17
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	290 875,78	35 116,07
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-53 492,56	-6 859,67
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-53 492,56	-6 859,67
Résultat sur opérations financières (I - II)	237 383,22	28 256,40
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-766 801,60	-635 505,29
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-529 418,38	-607 248,89
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-172 975,81	-245 101,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-702 394,19	-852 350,22

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,15 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	880 288 693,95	506 158 861,91
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	760 093 867,47	1 127 183 766,59
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-626 566 645,12	-750 509 704,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	134 039 934,24	61 690 783,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-141 113 230,28	-133 178 323,89
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 574 257 334,44	3 248 063 167,71
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 543 957 021,21	-3 178 625 209,14
Frais de transaction	36 564,62	6 947,78
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 522 739,93	-1 570 011,50
- Différence d'estimation exercice N	-3 330 072,04	-5 852 811,97
- Différence d'estimation exercice N-1	-5 852 811,97	-4 282 800,47
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-3 977 616,55	1 675 664,43
- Différence d'estimation exercice N	-1 540 530,31	2 437 086,24
- Différence d'estimation exercice N-1	2 437 086,24	761 421,81
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-529 418,38	-607 248,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 035 095 203,11	880 288 693,95

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	22 220 651,96	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	982 829 412,51	-
Obligations à taux variable	31 610 905,90	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	1 008 791 115,54
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	982 829 412,51	-	31 610 905,90	22 220 651,96
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	61 030,44
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	29 712 023,11	52 240 448,53	201 229 722,70	280 461 356,31	473 017 419,72
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	61 030,44	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		
Opérations de change à terme de devises :		-
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		86 267,39
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		86 267,39
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	7 284 194	760 093 867,47	6 050 102	626 566 645,12
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,10
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-702 394,19	-852 350,22
Total	-702 394,19	-852 350,22
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-702 394,19	-852 350,22
Total	-702 394,19	-852 350,22
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	28 945 791,35	-4 189 006,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	28 945 791,35	-4 189 006,83
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	28 945 791,35	-4 189 006,83
Total	28 945 791,35	-4 189 006,83
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	1 035 095 203,11	880 288 693,95	506 158 861,91	857 874 454,17	871 761 428,65
Nombre d'actions en circulation	9 788 510	8 554 418	4 895 000	8 239 000	8 316 000
Valeur liquidative	105,7459	102,9045	103,4032	104,1236	104,8294
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	2,88	-0,58	1,67	-0,02	1,13

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
ES0265936056	ABANCA CORP BANCARIA SA VAR 02/04/2030	PROPRE	200 000,00	198 041,22	EUR	0,02
XS1520907814	ABBVIE INC 2.125% 17/11/2028	PROPRE	7 086 000,00	6 662 304,76	EUR	0,64
XS2613658470	ABN AMRO BANK NA 3.75% 20/04/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 016 771,97	EUR	0,10
XS2102283061	ABN AMRO BANK NV 0.6% 15/01/2027	PROPRE	600 000,00	536 516,14	EUR	0,05
XS2637963146	ABN AMRO BANK NV 3.875% 21/12/2026	PROPRE	200 000,00	202 199,21	EUR	0,02
XS2610209129	ACCIONA ENERGIA FINANCIACION 3.75% 25/04/2030	PROPRE	500 000,00	474 129,84	EUR	0,05
XS2698998593	ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES SAU 5.125% 23/04/2031	PROPRE	1 100 000,00	1 096 458,30	EUR	0,11
FR0013399029	ACCOR SA VAR 04/02/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 158 460,77	EUR	0,11
FR0014006ND8	ACCOR SA 2.375% 29/11/2028	PROPRE	500 000,00	462 776,58	EUR	0,04
ES0200002048	ADIF ALTA VELOCIDAD 0.95% 30/04/2027	PROPRE	200 000,00	183 473,57	EUR	0,02
FR001400F7C9	AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT SA 2.875% 21/01/2030	PROPRE	2 600 000,00	2 564 006,03	EUR	0,25
FR0014008SA9	AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT SA 1.125% 02/03/2037	PROPRE	3 100 000,00	2 215 572,29	EUR	0,21
FR0014002GB5	AGENCE FRANCAISE DEVELOP 0.375% 25/05/2036	PROPRE	100 000,00	64 909,96	EUR	0,01
FR001400KR43	AGENCE FRANCAISE DEVELOP 3.75% 20/09/2038	PROPRE	200 000,00	193 819,15	EUR	0,02
XS2185867913	AIRBUS SE 1.625% 09/06/2030	PROPRE	1 200 000,00	1 043 654,69	EUR	0,10
FR001400L4Y2	ALD SA FRN 06/10/2025	PROPRE	800 000,00	803 729,00	EUR	0,08
FR001400L4V8	ALD SA 4.875% 06/10/2028	PROPRE	7 200 000,00	7 299 765,44	EUR	0,71
XS2393701284	AMERICAN TOWER CORP 0.4% 15/02/2027	PROPRE	1 082 000,00	953 674,06	EUR	0,09
BE6285455497	ANHEUSER BUSCH INBEV NV 2% 17/03/2028	PROPRE	4 800 000,00	4 539 159,87	EUR	0,44
BE6312821612	ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.125% 01/07/2027	PROPRE	100 000,00	91 796,15	EUR	0,01
BE6301510028	ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.15% 22/01/2027	PROPRE	100 000,00	93 124,64	EUR	0,01
FR0013382348	APRR SA 1.5% 25/01/2030	PROPRE	100 000,00	87 980,79	EUR	0,01
FR0013220266	APRR 1.875% 06/01/2031	PROPRE	100 000,00	88 831,10	EUR	0,01
FR0013464815	ARKEMA 0.75% 03/12/2019	PROPRE	100 000,00	83 679,30	EUR	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014005OL1	ARVAL SERVICE LEASE 0% 01/10/2025	PROPRE	2 200 000,00	2 024 484,00	EUR	0,20
FR001400F606	ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13/4/2026	PROPRE	300 000,00	304 862,73	EUR	0,03
XS1577951715	ASAHI GROUP HOLDING LTD 1.151% 19/09/2025	PROPRE	100 000,00	95 207,37	EUR	0,01
XS2242747348	ASAHI GROUP HOLDINGS LTD 0.541% 23/10/2028	PROPRE	396 000,00	335 288,37	EUR	0,03
XS2166219720	ASML HOLDING NV 0.625% 07/05/2029	PROPRE	100 000,00	85 270,67	EUR	0,01
XS2631416950	ASML HOLDING NV 3.5% 06/12/2025	PROPRE	400 000,00	404 327,07	EUR	0,04
XS2590758400	AT AND T INC 3.55% 18/11/2025	PROPRE	3 791 000,00	3 822 274,71	EUR	0,37
XS2180007549	AT T INC 1.6% 19/05/2028	PROPRE	400 000,00	362 416,22	EUR	0,04
FR0013404571	AUTOROUTES DU SUD DE LA 1.375% 21/02/2031	PROPRE	100 000,00	85 397,85	EUR	0,01
FR0013310455	AUTOROUTES DU SUD DE LA 1.375% 22/01/2030	PROPRE	100 000,00	88 056,86	EUR	0,01
XS1528093799	AUTOSTRADA PER L'ITALIA 1.75% 01/02/2027	PROPRE	500 000,00	466 153,49	EUR	0,05
XS2485259241	BANCO BILABO VIZCAYA ARG 1.75% 26/11/2025	PROPRE	100 000,00	97 141,93	EUR	0,01
XS2028816028	BANCO DE SABADELL SA 0.875% 22/07/2025	PROPRE	1 000 000,00	947 472,43	EUR	0,09
XS2298304499	BANCO SATANDER SAC 0.2% 11/02/2028	PROPRE	1 000 000,00	849 756,58	EUR	0,08
XS1309529680	BANK NEDERLANDSE GEMEENTEN BNG 1.375% 21/10/2030	PROPRE	9 000,00	7 879,33	EUR	0,00
XS2351089508	BANK OF MONTREAL 0.05% 08/06/2029	PROPRE	1 165 000,00	952 551,55	EUR	0,09
XS2457002538	BANK OF NOVA SCOTIA 0.45% 16/03/2026	PROPRE	177 000,00	164 268,42	EUR	0,02
FR0013412947	BANQUE FED CRED MUTUEL 0.75% 08/06/2026	PROPRE	400 000,00	368 696,92	EUR	0,04
XS1750122225	BANQUE FED CRED MUTUEL 0.75% 17/07/2025	PROPRE	4 400 000,00	4 168 397,70	EUR	0,40
FR0014009A50	BANQUE FED CRED MUTUEL 1% 23/05/2025	PROPRE	100 000,00	95 747,36	EUR	0,01
FR001400FBN9	BANQUE FED CRED MUTUEL 3.875% 26/1/2028	PROPRE	19 200 000,00	19 326 451,73	EUR	1,87
FR001400DZN3	BANQUE FED CRED MUTUEL 4.0% 21/11/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 555 869,52	EUR	0,25
FR0014004750	BANQUE FED CRED 0.25% 29/06/2028	PROPRE	5 800 000,00	4 892 245,80	EUR	0,47
XS2375844144	BECTON DICKINSON EURO 0.334% 13/08/2028	PROPRE	1 000 000,00	843 519,18	EUR	0,08
BE0002963446	BELFIUS BANK SA NV 4.125% 12/09/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 494 119,88	EUR	0,24
XS1200679071	BERKSHIRE HATHAWAY INC 1.125% 16/03/2027	PROPRE	133 000,00	122 845,50	EUR	0,01
XS1632891138	BK NEDERLANDSE GEMEENTEN 0.625% 19/06/2027	PROPRE	1 300 000,00	1 188 580,13	EUR	0,11
XS1748236699	BK NEDERLANDSE GEMEENTEN 0.75% 11/01/2028	PROPRE	200 000,00	181 584,33	EUR	0,02

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2403519601	BLACKSTONE PRIVATE CRE 1.75% 30/11/2026	PROPRE	337 000,00	299 454,00	EUR	0,03
XS2289404704	BNG BANK NV 0% 20/01/2031	PROPRE	4 200 000,00	3 291 120,00	EUR	0,32
XS2381566616	BNG BANK NV 0% 31/08/2028	PROPRE	12 227 000,00	10 446 993,34	EUR	1,01
XS2240278692	BNG BANK NV 0.01% 05/10/2032	PROPRE	124 000,00	91 243,87	EUR	0,01
XS2199719233	BNG BANK NV 0.125% 09/07/2035	PROPRE	20 865 000,00	13 987 398,89	EUR	1,35
XS2332592760	BNG BANK NV 0.125% 19/04/2033	PROPRE	3 000 000,00	2 191 928,44	EUR	0,21
XS2408981103	BNG BANK NV 0.25% 22/11/2036	PROPRE	7 100 000,00	4 584 136,40	EUR	0,44
XS1914934606	BNG BANK NV 0.50% 26/11/2025	PROPRE	100 000,00	94 793,12	EUR	0,01
FR0013444759	BNP PARIBAS 0.125% 04/09/2026	PROPRE	200 000,00	179 668,30	EUR	0,02
XS1614416193	BNP PARIBAS 1.5% 17/11/2025	PROPRE	200 000,00	193 380,71	EUR	0,02
XS1419646317	BNP PARIBAS 1.5% 25/05/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 101 610,03	EUR	0,11
XS1369250755	BNP PARIBAS 1.625% 23/02/2026	PROPRE	200 000,00	192 637,84	EUR	0,02
XS2555218291	BOOKING HOLDINGS INC 45 15/11/2026	PROPRE	100 000,00	104 646,53	EUR	0,01
FR0014001G37	BPCE SA 0.25% 14/01/2031	PROPRE	200 000,00	150 662,00	EUR	0,01
FR001400FB06	BPCE SA 3.5% 25/01/2028	PROPRE	1 600 000,00	1 600 968,33	EUR	0,15
FR001400BB83	BPIFRANCE SACA 2.125% 29/11/2027	PROPRE	3 200 000,00	3 108 569,86	EUR	0,30
XS1577950667	BRAMBLES FINANCE PLC 1.5% 04/10/2027	PROPRE	664 000,00	606 436,86	EUR	0,06
XS2051494495	BRITISH TELECOMMUNICATION 1.125% 12/09/2029	PROPRE	533 000,00	449 536,26	EUR	0,04
DE0001143436	BUND STRIP 0% 04/07/40	PROPRE	307 473,00	183 201,64	EUR	0,02
FR0011198787	CAISSE AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE I 1.5% 25/07/24	PROPRE	20 000,00	24 148,24	EUR	0,00
XS2436885748	CANADIAN IMPERIAL BANK FRN 26/01/2024	PROPRE	16 900 000,00	16 938 061,15	EUR	1,64
XS2337335710	CANADIAN IMPERIAL BANK 0.01% 30/04/2029	PROPRE	14 700 000,00	12 047 544,05	EUR	1,16
FR0013519048	CAPGEMINI SE 0.625% 23/06/2025	PROPRE	100 000,00	95 184,41	EUR	0,01
FR0013327988	CAPGEMINI SE 1.75% 18/04/2028	PROPRE	1 100 000,00	1 021 049,93	EUR	0,10
FR001400L1E0	CARMILA SA 5.5% 09/10/2028	PROPRE	1 100 000,00	1 090 162,21	EUR	0,11
IT0005408098	CASSA DEPOSITI E PRESTIT 2% 20/04/2027	PROPRE	100 000,00	94 213,04	EUR	0,01
IT0005508954	CASSA DEPOSITI PRESTIT 3.5% 19/09/2027	PROPRE	100 000,00	97 559,77	EUR	0,01
XS2461785185	CASTELLUM HELSINKI 2% 24/03/2025	PROPRE	100 000,00	95 288,58	EUR	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2623668634	CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES CORP 3.742% 04/09/2026	PROPRE	5 200 000,00	5 231 563,72	EUR	0,51
XS2466358111	CDP FINANACIAL INC 1.125% 06/04/2027	PROPRE	153 000,00	142 273,92	EUR	0,01
FR001400CM22	CIE ARBITRAGE FINANCIERE ET FONCIERE 2.375% 15/03/2030	PROPRE	900 000,00	851 278,18	EUR	0,08
XS1793349926	CIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23/03/2026	PROPRE	200 000,00	189 461,05	EUR	0,02
FR0014002X50	CIE FINANCEMENT FONCIER 0.01% 16/04/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 650 529,29	EUR	0,16
FR0013201449	CIE FINANCEMENT FONCIER 0.225% 14/09/2026	PROPRE	300 000,00	273 075,37	EUR	0,03
FR001400L933	CIE FINANCEMENT FONCIER 3.625% 16/01/2029	PROPRE	2 000 000,00	2 008 276,71	EUR	0,19
BE0002838192	COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	PROPRE	100 000,00	85 683,60	EUR	0,01
FR0013512621	COMPAGNIE FIN ET INDUS 1% 19/05/2031	PROPRE	100 000,00	81 259,28	EUR	0,01
FR0013447232	COVIVIO 1.125% 17/09/2031	PROPRE	100 000,00	77 534,39	EUR	0,01
XS1633248148	CPPIB CAPITAL INC 0.375% 20/06/2024	PROPRE	350 000,00	342 665,12	EUR	0,03
XS1945965611	CPPIB CAPITAL INC 0.875% 06/02/2029	PROPRE	964 000,00	850 979,32	EUR	0,08
FR0013508512	CRED AGRICOLE SA VAR 22/04/2026	PROPRE	100 000,00	95 644,05	EUR	0,01
XS1395021089	CREDIT AGRICOLE LONDON 1.25% 14/04/2026	PROPRE	200 000,00	189 309,78	EUR	0,02
XS1605365193	CREDIT AGRICOLE LONDON 1.375% 03/05/2027	PROPRE	100 000,00	92 482,50	EUR	0,01
FR0014000Y93	CREDIT AGRICOLE SA 0.125% 09/12/207	PROPRE	7 000 000,00	5 958 353,01	EUR	0,58
FR0014003182	CREDIT AGRICOLE SA 0.375% 20/04/2028	PROPRE	100 000,00	84 651,82	EUR	0,01
FR0013421815	CREDIT AGRICOLE SA 1% 03/07/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 701 886,67	EUR	0,16
FR00140098S7	CREDIT AGRICOLE SA 1.00% 18/09/2025	PROPRE	200 000,00	190 327,90	EUR	0,02
FR0014008MT2	CREDIT AGRICOLE SA 1.125% 24/02/2029	PROPRE	700 000,00	611 643,41	EUR	0,06
FR001400CEQ3	CREDIT AGRICOLE SA 2.5% 29/08/2029	PROPRE	3 300 000,00	3 037 286,64	EUR	0,29
FR0013450822	CREDIT MUTUEL ARKEA 0.375% 03/10/2028	PROPRE	100 000,00	83 308,74	EUR	0,01
FR0013511227	CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07/05/2027	PROPRE	10 300 000,00	9 237 857,53	EUR	0,89
FR0014001186	CREDIT MUTUEL 3.875% 22/05/2028	PROPRE	4 000 000,00	4 007 013,55	EUR	0,39
FR0013264421	CTE CO TRANSP ELEC 1.5% 29/07/2028	PROPRE	1 100 000,00	985 549,87	EUR	0,10
DE000A194DD9	DAIMLER INTL FINANCE BV 0.875% 09/04/2024	PROPRE	27 000,00	26 792,07	EUR	0,00
XS2147995372	DANAHER CORP 2.5% 30/03/2030	PROPRE	140 000,00	131 187,34	EUR	0,01
FR0014006FE2	DANONE SA 0.52% 09/11/2030	PROPRE	100 000,00	80 205,03	EUR	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2573569220	DANSKE BANK AS VAR 12/01/2027	PROPRE	1 173 000,00	1 200 774,71	EUR	0,12
FR0013444544	DASSAULT SYSTEMS 0.125% 16/09/2026	PROPRE	1 700 000,00	1 536 103,88	EUR	0,15
XS1441837546	DEUTSCHE BAHN FINANCE BV 0.875% 11/07/2031	PROPRE	120 000,00	99 117,05	EUR	0,01
DE000A351ZS6	DEUTSCHE BOERSE AG 3.75% 28/09/2029	PROPRE	5 200 000,00	5 208 455,54	EUR	0,50
DE000BU3Z005	DEUTSCHLAND 2.3% 15/02/2033	PROPRE	4 652 614,14	4 560 645,98	EUR	0,44
XS2240063730	DIAGEO CAPITAL BV 0.125% 28/09/2028	PROPRE	2 983 000,00	2 511 654,78	EUR	0,24
XS2432567555	DNB BANK ASA VAR 18/01/2028	PROPRE	12 000 000,00	10 708 440,00	EUR	1,03
NL0011614102	DUTCH FUNGIBLE STRIP 0% 15/01/2041	PROPRE	5 000,00	2 776,35	EUR	0,00
XS2463518998	E ON SE 29/03/2031	PROPRE	99 000,00	84 575,60	EUR	0,01
XS2526860965	EAST JAPAN RAILWAY CO 2.614% 08/09/2025	PROPRE	400 000,00	392 995,26	EUR	0,04
BE0002432079	ELIA SYSTEM 3.25% 04/04/2028	PROPRE	100 000,00	99 752,51	EUR	0,01
FR001400EHH1	ELO SACA 4.875% 08/12/2028	PROPRE	100 000,00	99 942,18	EUR	0,01
FR001400KWR6	ELO SACA 6% 22/03/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 486 553,28	EUR	0,24
FR0013455813	ENGIE SA 0.5% 24/10/2030	PROPRE	1 000 000,00	782 922,95	EUR	0,08
FR0013504677	ENGIE SA 1.75% 27/03/2028	PROPRE	1 700 000,00	1 570 356,51	EUR	0,15
FR001400A1H6	ENGIE SA 3.5% 27/09/2029	PROPRE	100 000,00	97 306,26	EUR	0,01
FR001400KHF2	ENGIE SA 3.75% 06/09/2027	PROPRE	300 000,00	300 519,05	EUR	0,03
FR001400KHG0	ENGIE SA 3.875% 06/01/2031	PROPRE	900 000,00	883 306,23	EUR	0,09
XS0970852348	ENI SPA 3.75% 12/09/2025	PROPRE	237 000,00	237 719,39	EUR	0,02
XS1023703090	ENI 3.625% 29/01/29	PROPRE	100 000,00	100 552,03	EUR	0,01
AT0000A2KW37	ERSTE GROUP BANK AG VAR 16/11/2028	PROPRE	100 000,00	84 224,16	EUR	0,01
XS2491664137	EUROFINS SCIENTIFIC SE 4% 06/07/2029	PROPRE	109 000,00	105 959,50	EUR	0,01
XS1789623029	EURONEXT NV 1% 18/04/2025	PROPRE	2 500 000,00	2 397 624,59	EUR	0,23
XS2439543047	EUROPEAN INVESTMENT BANK 0.05% 15/11/2029	PROPRE	1 000,00	828,52	EUR	0,00
XS2647979181	EUROPEAN INVESTMENT BANK 3.0% 15/07/2033	PROPRE	12 011 000,00	11 673 672,99	EUR	1,13
XS2328625723	FED CAISSES DESJARDINS 0.01% 08/04/2026	PROPRE	100 000,00	91 405,68	EUR	0,01
XS2526825463	FED CAISSES DESJARDINS 2% 31/08/2026	PROPRE	3 987 000,00	3 818 400,23	EUR	0,37
DE0001143279	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/24	PROPRE	48 545 225,70	47 421 403,73	EUR	4,58

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0001142578	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% STRIP 04/01/24	PROPRE	1 797 585,51	1 786 494,41	EUR	0,17
DE0001142057	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	PROPRE	7 021 555,34	6 303 250,23	EUR	0,61
DE0001142628	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2029	PROPRE	10 065 939,47	8 775 888,67	EUR	0,85
DE0001142131	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2030 STRIP	PROPRE	50 421 876,04	43 038 600,73	EUR	4,16
DE0001142164	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2031	PROPRE	14 163 211,58	11 722 182,06	EUR	1,13
DE0001142263	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	PROPRE	424 900,00	286 416,59	EUR	0,03
DE0001143360	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2033	PROPRE	353 043,00	268 856,37	EUR	0,03
DE0001108504	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2039	PROPRE	45 297 681,00	28 029 299,05	EUR	2,71
DE0001108595	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	PROPRE	70 401 465,28	39 729 658,90	EUR	3,84
DE0001108660	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2044	PROPRE	3 350,75	1 773,02	EUR	0,00
DE0001143303	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/27	PROPRE	48 438 949,32	43 837 249,13	EUR	4,24
DE0001108546	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/40	PROPRE	49 667 042,00	29 868 269,05	EUR	2,89
DE0001143469	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/43	PROPRE	361 000,00	196 250,43	EUR	0,02
DE0001143311	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2028	PROPRE	25 698 260,23	22 672 547,07	EUR	2,19
DE0001143402	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2037	PROPRE	33 704,32	22 199,69	EUR	0,00
FI4000037635	FINLAND 2.75% 04/07/2028	PROPRE	213 000,00	211 997,10	EUR	0,02
XS2166619820	FIRMENICH PRODUCTIONS 1.75% 30/04/2030	PROPRE	1 308 000,00	1 152 274,02	EUR	0,11
XS2626288257	FISERV INC 4.5% 24/05/2031	PROPRE	3 000 000,00	3 026 214,10	EUR	0,29
BE0002803840	FLUVIUS SYSTEM OP 0.25% 14/06/2028	PROPRE	5 000 000,00	4 239 715,57	EUR	0,41
BE0002964451	FLUVIUS SYSTEM OP 3.875% 18/03/2031	PROPRE	4 300 000,00	4 214 964,68	EUR	0,41
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	1 221,00	551,98	EUR	0,00
FR001400AQH0	FRANCE I 0.10% 25/07/2038	PROPRE	1 903 792,00	1 880 759,63	EUR	0,18
FR0011461607	FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2039	PROPRE	367 500,00	203 525,18	EUR	0,02
FR0011461656	FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2044	PROPRE	487 500,00	216 016,13	EUR	0,02
FR0011461664	FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2045	PROPRE	487 500,00	211 029,00	EUR	0,02
FR0011461391	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2024	PROPRE	954 012,51	934 789,16	EUR	0,09
FR0011461417	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2025	PROPRE	487 500,00	463 320,00	EUR	0,04
FR0011461425	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2026	PROPRE	487 500,00	450 747,38	EUR	0,04

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0011461433	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2027	PROPRE	487 500,00	437 945,63	EUR	0,04
FR0011461458	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2028	PROPRE	487 500,00	425 012,25	EUR	0,04
FR0011461466	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2029	PROPRE	487 500,00	411 708,38	EUR	0,04
FR0011461482	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2030	PROPRE	580 500,00	474 413,63	EUR	0,05
FR0011461490	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2031	PROPRE	487 500,00	384 574,13	EUR	0,04
FR0011461516	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2032	PROPRE	487 500,00	368 686,50	EUR	0,04
FR0011461524	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2033	PROPRE	487 500,00	353 106,00	EUR	0,03
FR0011461540	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2034	PROPRE	487 500,00	339 109,88	EUR	0,03
FR0011461573	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2036	PROPRE	487 500,00	310 849,50	EUR	0,03
FR0011461581	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2037	PROPRE	585 500,00	353 987,45	EUR	0,03
FR0011461599	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2038	PROPRE	487 500,00	283 227,75	EUR	0,03
FR0011461615	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2040	PROPRE	487 500,00	260 734,50	EUR	0,03
FR0011461623	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2041	PROPRE	487 500,00	245 909,63	EUR	0,02
FR0011461631	FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2042	PROPRE	487 500,00	235 009,13	EUR	0,02
FR0011461565	FRANCE OAT FUNGIBLE 0% 25/05/2035	PROPRE	487 500,00	322 393,50	EUR	0,03
FR0011461649	FRANCE OAT FUNHILE STRP 0% 25/05/2043	PROPRE	156 500,00	72 446,98	EUR	0,01
FR0010810101	FRANCE OAT 0% 25 /10/38	PROPRE	679 268,00	385 185,71	EUR	0,04
FR0010809749	FRANCE OAT 0% 25/04/2039	PROPRE	6 584 289,14	3 660 206,33	EUR	0,35
FR0010809491	FRANCE OAT 0% 25/04/2045	PROPRE	463 687,00	198 379,21	EUR	0,02
FR0010809517	FRANCE OAT 0% 25/04/2046	PROPRE	206 000,00	84 995,60	EUR	0,01
FR0010809558	FRANCE OAT 0% 25/04/2048	PROPRE	623 816,00	234 498,67	EUR	0,02
FR0010809608	FRANCE OAT 0% 25/04/2050	PROPRE	648 141,00	224 405,86	EUR	0,02
FR0010809624	FRANCE OAT 0% 25/04/2051	PROPRE	700 000,00	232 981,00	EUR	0,02
FR0010809632	FRANCE OAT 0% 25/04/2052	PROPRE	1 978 162,00	623 556,23	EUR	0,06
FR0010809640	FRANCE OAT 0% 25/04/2053	PROPRE	1 129 000,00	340 032,22	EUR	0,03
FR0010809905	FRANCE OAT 0% 25/04/44	PROPRE	493 403,00	221 098,82	EUR	0,02
FR0010809533	FRANCE OAT 0% 25/04/47	PROPRE	597 000,00	235 558,29	EUR	0,02
FR0010809830	FRANCE OAT 0%25/04/2042	PROPRE	770 848,74	376 066,27	EUR	0,04

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014009062	FRANCE 1.25% 25/05/2038	PROPRE	5 675 602,00	4 135 462,89	EUR	0,40
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	3 102,00	1 895,97	EUR	0,00
FR001400FYQ4	FRANCE 2.5% 24/09/2026	PROPRE	10 901 666,00	10 751 156,88	EUR	1,04
XS2084497705	FRESENIUS MEDICAL CARE A 0.625% 30/11/2026	PROPRE	137 000,00	120 808,05	EUR	0,01
XS1854532949	FRESENIUS MEDICAL CARE A 1.5% 11/07/2025	PROPRE	114 000,00	108 574,98	EUR	0,01
XS2530444624	FRESENIUS MEDICAL CARE A 3.875% 20/09/2027	PROPRE	50 000,00	48 520,63	EUR	0,00
DE0001142214	GERMANY 0% 04/07/2034	PROPRE	18 172 409,29	13 398 880,82	EUR	1,29
DE0001143394	GERMANY 0% 04/07/2036	PROPRE	497 592,00	339 755,82	EUR	0,03
DE0001102622	GERMANY 2.1% 15/11/2029	PROPRE	6 187 088,01	6 128 978,54	EUR	0,59
XS2107332640	GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.875% 21/01/2030	PROPRE	14 000,00	11 402,33	EUR	0,00
XS2695009998	GRENKE FINANCE PLC 7.875% 06/04/2027	PROPRE	5 000,00	5 211,73	EUR	0,00
XS2704918478	H AND M FINANCE BV 4.875% 25/10/2031	PROPRE	4 021 000,00	4 072 933,52	EUR	0,39
XS1527192485	HEINEKEN NV 1.375% 29/01/2027	PROPRE	100 000,00	94 111,49	EUR	0,01
DE000A2YN2U2	HOCHTIEF AG 0.5% 03/09/2027	PROPRE	78 000,00	68 473,83	EUR	0,01
DE000A3E5S00	HOCHTIEF AKTIENGESELLSCH 0.625% 26/04/2029	PROPRE	11 000,00	8 909,83	EUR	0,00
XS1672151492	HOLCIM FINANCE LUX SA 1.75% 29/08/2029	PROPRE	450 000,00	395 036,07	EUR	0,04
FR0013510823	HOLDING D INFRASTRUCTURE 2.5% 04/05/2027	PROPRE	3 200 000,00	3 057 285,42	EUR	0,30
XS2386287762	HSBC BANK CANADA 0.01% 14/09/2026	PROPRE	11 700 000,00	10 557 534,64	EUR	1,02
XS2595029344	HSBC BANK 3.625% 07/03/2028	PROPRE	9 327 000,00	9 540 313,08	EUR	0,92
FR0013444304	HSBC FRANCE 0.1% 03/09/2027	PROPRE	1 300 000,00	1 125 532,11	EUR	0,11
FR0013358124	HSBC FRANCE 1.375% 04/09/2028	PROPRE	3 700 000,00	3 302 422,16	EUR	0,32
XS2583741934	IBM CORP 3.3/8% 06/02/2027	PROPRE	2 442 000,00	2 467 136,21	EUR	0,24
FR0013535150	ICADE SANTE SAS 1.375% 17/09/2030	PROPRE	700 000,00	525 236,70	EUR	0,05
XS2677668357	IMCD NV 4.875% 18/09/2028	PROPRE	965 000,00	965 013,37	EUR	0,09
XS1702729275	INNOGY FINANCE BV 1.25% 19/10/2027	PROPRE	1 065 000,00	961 085,97	EUR	0,09
XS2081018629	INTESA SANPAOLO SPA ZCP 19/11/2026	PROPRE	247 000,00	225 885,02	EUR	0,02
XS2317069685	INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 16/03/2028	PROPRE	400 000,00	342 653,44	EUR	0,03
XS1551306951	INTESA SANPAOLO SPA 1.375% 18/01/2024	PROPRE	300 000,00	301 454,79	EUR	0,03

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005482994	ITALIAN REPUBLIC I 0.1% 15/05/2033	PROPRE	21 502 000,00	19 610 439,48	EUR	1,89
IT0004513641	ITALIAN REPUBLIC 5% 01/03/2025	PROPRE	51 000,00	52 214,13	EUR	0,01
IT0004735152	ITALY I 3.10% 15/09/2026	PROPRE	514 000,00	705 304,61	EUR	0,07
IT0004644735	ITALY 4.50% 01/03/2026	PROPRE	31 060 000,00	31 804 347,78	EUR	3,07
XS2231330965	JOHNSON CONTROLS TYCO FI 0.375% 15/09/2027	PROPRE	3 200 000,00	2 781 829,77	EUR	0,27
XS1410417544	KELLOGG CO 1.00% 17/05/2024	PROPRE	100 000,00	98 850,75	EUR	0,01
FR001400A5N5	KERING 1.25% 05/05/2025	PROPRE	100 000,00	96 920,17	EUR	0,01
FR0013165677	KERING 1.25% 10/05/2026	PROPRE	200 000,00	189 438,19	EUR	0,02
DE000A11QTF7	KFW 0 0.375% 23/04/2030	PROPRE	565 000,00	472 276,41	EUR	0,05
NL0011614086	KINGDOM OF NETHERLAND 0% 15/01/2039	PROPRE	5 000,00	2 994,35	EUR	0,00
NL0000103315	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2024	PROPRE	1 341 000,00	1 331 478,90	EUR	0,13
NL0011613930	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2024	PROPRE	8 897 653,00	8 830 475,72	EUR	0,85
NL0011613948	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2025	PROPRE	1 517 900,00	1 456 576,84	EUR	0,14
NL0011613955	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2026	PROPRE	1 498 450,00	1 397 889,02	EUR	0,14
NL0011613963	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2027	PROPRE	22 564 589,00	20 525 878,38	EUR	1,98
NL0011613971	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2028	PROPRE	358 500,00	317 720,63	EUR	0,03
NL0011613989	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2029	PROPRE	2 108 500,00	1 804 011,52	EUR	0,17
NL0011613997	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2030	PROPRE	291 500,00	241 583,54	EUR	0,02
NL0000003531	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2031	PROPRE	4 000,00	3 222,64	EUR	0,00
NL0011614003	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2031	PROPRE	1 034 500,00	830 124,18	EUR	0,08
NL0011614011	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2032	PROPRE	12 500,00	9 691,25	EUR	0,00
NL0011614029	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2033	PROPRE	458 500,00	345 672,32	EUR	0,03
NL0011614037	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2034	PROPRE	419 500,00	302 157,46	EUR	0,03
NL0011614045	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2035	PROPRE	363 500,00	251 832,80	EUR	0,02
NL0011614052	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2036	PROPRE	351 000,00	233 601,03	EUR	0,02
NL0000003598	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	PROPRE	4 700 000,00	3 018 481,00	EUR	0,29
NL0000102788	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	PROPRE	194 500,00	123 538,62	EUR	0,01
NL0011614060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	PROPRE	26 500,00	17 099,66	EUR	0,00

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0011614078	KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2038	PROPRE	5 000,00	3 105,05	EUR	0,00
NL0000103323	KINGDOM OF NETHERLANDS 0%15/01/2025	PROPRE	3 408 000,00	3 278 087,04	EUR	0,32
NL0011614094	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2040	PROPRE	5 000,00	2 887,85	EUR	0,00
XS2534891978	KNORR BREMSE AG 3.25% 21/09/2027	PROPRE	300 000,00	293 168,85	EUR	0,03
XS2226280084	KOMMUNEKREDIT 0.125% 26/09/2040	PROPRE	116 000,00	63 995,62	EUR	0,01
XS2676863355	KONINKLIJKE PHILIPS NV 4.25% 08/09/2031	PROPRE	100 000,00	97 651,66	EUR	0,01
DE000A289LF5	LAND BERLIN 0.125% 24/11/2045	PROPRE	2 000,00	912,89	EUR	0,00
XS2656537664	LEASYS SPA 4.5% 26/07/2026	PROPRE	1 000 000,00	1 009 062,13	EUR	0,10
FR0013513538	LEGRAND SA 0.75% 20/05/2030	PROPRE	100 000,00	82 960,16	EUR	0,01
XS1397134609	LINDE FINANCE BV 1.00% 20/04/2028	PROPRE	10 000,00	9 064,55	EUR	0,00
FR0014009EJ8	LOREAL SA 0.875% 29/06/2026	PROPRE	100 000,00	93 607,23	EUR	0,01
XS2679904685	LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	PROPRE	3 646 000,00	3 663 028,41	EUR	0,35
FR001400HJE7	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE 3.375% 21/10/2025	PROPRE	600 000,00	597 429,93	EUR	0,06
XS1327028459	MASTERCARD INC 2.1% 01/12/2027	PROPRE	1 455 000,00	1 407 758,34	EUR	0,14
XS1960678255	MEDTRONIC GLOBAL HLDING 1.125% 07/03/2027	PROPRE	3 318 000,00	3 068 377,07	EUR	0,30
XS2238787415	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 0% 15/10/2025	PROPRE	805 000,00	747 313,70	EUR	0,07
XS2020670852	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 1% 02/07/2031	PROPRE	100 000,00	81 652,07	EUR	0,01
XS1960678412	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 1.625% 07/03/2031	PROPRE	300 000,00	260 515,72	EUR	0,03
XS2535308477	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 3% 15/10/2028	PROPRE	1 980 000,00	1 913 245,11	EUR	0,18
DE000A3LBM2	MERCEDES BENZ CA FIN INC 3.0% 23/02/2027	PROPRE	1 229 000,00	1 219 342,92	EUR	0,12
XS2177443343	MOHAWK CAPITAL FINANCE 1.75% 12/06/2027	PROPRE	100 000,00	92 376,74	EUR	0,01
XS2312722916	MONDELEZ INTERNATIONAL 0.25% 17/03/2028	PROPRE	1 020 000,00	871 856,26	EUR	0,08
XS1517196272	NATIONAL AUSTRALIA BANK 0.625% 10/11/2023	PROPRE	100 000,00	100 527,30	EUR	0,01
XS2324405203	NATIONAL BANK OF CANADA 0.01% 25/03/2028	PROPRE	1 500 000,00	1 281 465,98	EUR	0,12
XS2390837495	NATIONAL BANK OF CANADA 0.010% 29/09/2026	PROPRE	4 050 000,00	3 648 358,62	EUR	0,35
XS2436160936	NATIONAL BANK OF CANADA 0.125% 27/01/2027	PROPRE	4 686 000,00	4 186 966,68	EUR	0,40
XS2462321303	NESTLE FINANCE INTERNATIONAL LTD 1.25% 29/03/2031	PROPRE	180 000,00	154 158,36	EUR	0,01
XS2555198089	NESTLE FINANCE INTL LTD 3.25% 15/01/2031	PROPRE	190 000,00	190 927,38	EUR	0,02

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0009446608	NETHERLAND STRIP 0% 15/01/2042	PROPRE	1 890 000,00	1 013 985,00	EUR	0,10
NL0011614110	NETHERLANDS 0% 15/01/2042	PROPRE	50 568 277,11	27 326 085,58	EUR	2,64
XS2171874519	NORDEA BANK ABP 0.5% 14/05/2027	PROPRE	895 000,00	801 248,51	EUR	0,08
XS2321526480	NORDEA BANK ABP 0.5% 19/03/2031	PROPRE	100 000,00	77 697,48	EUR	0,01
XS2235996217	NOVARTISFINANCE SA 0.0% 23/09/2028	PROPRE	100 000,00	84 562,00	EUR	0,01
XS2348030425	NOVO NORDISK FINANCE NL 0.125% 04/06/2028	PROPRE	1 341 000,00	1 154 997,55	EUR	0,11
FR0000571200	OAT DEMEMBREE PRINCIPAL AVR.29	PROPRE	675 000,00	570 800,25	EUR	0,06
FR0010809962	OAT ST 0% 25/10/2034	PROPRE	1 093 380,00	744 460,57	EUR	0,07
FR0010809939	OAT STRIP 0% 25/10/2033	PROPRE	1 099 010,00	781 901,65	EUR	0,08
FR0010810002	OAT 0% 25/04/2024	PROPRE	929 250,00	912 774,40	EUR	0,09
FR0010810069	OAT 0% 25/04/2025	PROPRE	34 243 568,56	32 599 534,83	EUR	3,15
FR0010810127	OAT 0% 25/04/2026	PROPRE	395 600,00	366 709,33	EUR	0,04
FR0010810168	OAT 0% 25/04/2027	PROPRE	6 863 000,00	6 167 503,58	EUR	0,60
FR0010810184	OAT 0% 25/04/2028	PROPRE	473 500,00	412 977,23	EUR	0,04
FR0010809277	OAT 0% 25/04/2030	PROPRE	6 306 406,00	5 140 351,53	EUR	0,50
FR0010809400	OAT 0% 25/04/2031	PROPRE	1 326 000,00	1 040 207,22	EUR	0,10
FR0010809673	OAT 0% 25/04/2036	PROPRE	1 859 000,00	1 179 851,53	EUR	0,11
FR0010809780	OAT 0% 25/04/2040	PROPRE	1 084 931,74	577 400,67	EUR	0,06
FR0010809574	OAT 0% 25/04/2049	PROPRE	1 134 120,00	411 129,84	EUR	0,04
FR0010172627	OAT 0% 25/04/2053	PROPRE	1 200 000,00	365 184,00	EUR	0,04
FR0010809426	OAT 0% 25/04/32	PROPRE	13 144 501,81	9 923 704,53	EUR	0,96
FR0010809442	OAT 0% 25/04/32	PROPRE	684 510,00	531 542,55	EUR	0,05
FR0010810036	OAT 0% 25/10/2024	PROPRE	1 037 277,00	1 002 652,69	EUR	0,10
FR0010810093	OAT 0% 25/10/2025	PROPRE	21 712,36	20 407,88	EUR	0,00
FR0010810135	OAT 0% 25/10/2026	PROPRE	1 526 438,00	1 393 592,10	EUR	0,13
FR0010810176	OAT 0% 25/10/2027	PROPRE	236 049,00	209 531,26	EUR	0,02
FR0010810200	OAT 0% 25/10/2028	PROPRE	319 106,00	274 061,00	EUR	0,03
FR0010810010	OAT 0% 25/10/2035	PROPRE	1 281 080,00	835 174,48	EUR	0,08

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010810044	OAT 0% 25/10/2036	PROPRE	1 516 900,00	946 060,19	EUR	0,09
FR0000578569	OAT 0% 251028 IMPT	PROPRE	2 000 000,00	1 718 960,00	EUR	0,17
FR0010809418	OAT 0% 25/10/29	PROPRE	174 517,00	145 035,84	EUR	0,01
FR0010809434	OAT 0% 25/10/30	PROPRE	360 560,00	289 951,54	EUR	0,03
XS1169595698	ONTARIO (PROVINCE OF) 0.875% 21/01/2025	PROPRE	2 242 000,00	2 180 013,61	EUR	0,21
XS2475513953	ONTARIO TEACHERS FINANCE TRUST 1.85% 03/05/2032	PROPRE	2 000 000,00	1 728 460,00	EUR	0,17
XS2162004209	ONTARIO TEACHERS FINANCE 0.5% 06/05/2025	PROPRE	100 000,00	95 361,90	EUR	0,01
XS2258389415	OP CORPORATE BANK PLC 0.1% 16/11/2027	PROPRE	12 487 000,00	10 697 258,82	EUR	1,03
XS2384473992	OP CORPORATE BANK PLC 0.375% 08/12/2028	PROPRE	405 000,00	335 080,86	EUR	0,03
FR0013310224	ORANGE SA 1.375% 16/01/2030	PROPRE	300 000,00	264 904,40	EUR	0,03
FR0013359239	ORANGE SA 1.875% 12/09/2030	PROPRE	1 800 000,00	1 599 646,87	EUR	0,15
FR0013396520	ORANGE SA 2.00% 15/01/2029	PROPRE	1 300 000,00	1 212 425,77	EUR	0,12
FR0013414919	ORANO SA 3.375% 23/04/2026	PROPRE	700 000,00	692 444,99	EUR	0,07
XS1721760541	ORSTED A/S 1.5% 26/11/2029	PROPRE	1 986 000,00	1 736 188,41	EUR	0,17
XS2168625544	PEPSICO INC 0.5% 06/05/2028	PROPRE	200 000,00	175 111,80	EUR	0,02
XS1963553919	PEPSICO INC 0.75% 18/03/2027	PROPRE	100 000,00	91 452,26	EUR	0,01
FR0013456431	PERNOD RICARD SA 0.5% 24/10/2027	PROPRE	100 000,00	88 803,30	EUR	0,01
FR0013506532	PERNOD RICARD SA 1.75% 08/04/2030	PROPRE	100 000,00	88 723,54	EUR	0,01
FR0014009L57	PERNOD RICARD 1.375% 07/04/2029	PROPRE	200 000,00	177 200,36	EUR	0,02
XS2338991941	PROVINCE OF QUEBEC 0.25% 05/05/2031	PROPRE	11 042 000,00	8 660 641,85	EUR	0,84
FR001400KXW4	RCI BANQUE SA 4.625% 02/10/2026	PROPRE	585 000,00	589 748,65	EUR	0,06
FR001400KY69	RCI BANQUE SA 4.875% 02/10/2029	PROPRE	10 421 000,00	10 322 095,31	EUR	1,00
XS2361358299	REPSOL EUROPE FINANCE 0.375% 06/07/2029	PROPRE	100 000,00	82 344,93	EUR	0,01
AT0000A2WSC8	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.9% 20/02/2032	PROPRE	9 025 000,00	7 483 869,98	EUR	0,72
FI4000550249	REPUBLIC OF FINLAND 3% 15/09/2033	PROPRE	4 553 000,00	4 412 377,98	EUR	0,43
IT0005170839	REPUBLIC OF ITALY 1.6% 01/06/2026	PROPRE	27 515 000,00	26 263 679,45	EUR	2,54
IT0005367492	REPUBLIC OF ITALY 1.75% 01/07/2024	PROPRE	252 000,00	249 947,90	EUR	0,02
SK4120015173	REPUBLIC OF SLOVAKIA 0.75% 09/04/2030	PROPRE	161 000,00	133 928,14	EUR	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SK4120014150	REPUBLIC OF SLOVAKIA 1% 12/06/2028	PROPRE	136 669,00	122 476,90	EUR	0,01
SK4120011420	REPUBLIC OF SLOVAKIA 1.625% 21/1/2031	PROPRE	161 000,00	141 005,15	EUR	0,01
SK4120008871	REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.375% 15/11/2024	PROPRE	446 004,00	459 673,11	EUR	0,04
SK4120009762	REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.625% 01/16/2029	PROPRE	132 927,00	136 287,58	EUR	0,01
SK4120010430	REPUBLIC OF SLOVAKIA 1.375% 21/01/2027	PROPRE	1 393 959,00	1 320 185,53	EUR	0,13
SI0002103685	REPUBLIC OF SLOVENIA 1.25% 22/03/2027	PROPRE	2 601 000,00	2 439 359,36	EUR	0,24
SI0002103776	REPUBLIC OF SLOVENIA 1% 06/03/2028	PROPRE	5 900 000,00	5 361 829,73	EUR	0,52
SI0002104105	REPUBLIC OF SLOVENIJA 0% 12/02/2031	PROPRE	116 000,00	89 575,20	EUR	0,01
FR0011991488	RTE EDF RESEAU DE TRANSPORT 2.75% EMTN 20/06/2029	PROPRE	1 000 000,00	957 773,44	EUR	0,09
FR0013214137	SAGESS 0.625% 20/10/2028	PROPRE	3 300 000,00	2 872 557,58	EUR	0,28
FR0013409844	SANOFI 0.875% 21/03/2029	PROPRE	500 000,00	436 781,50	EUR	0,04
FR0013324357	SANOFI 1.375% 21/03/2030	PROPRE	100 000,00	88 032,04	EUR	0,01
XS2100690036	SANTAN CONS FINANCE 0.375% 17/01/2025	PROPRE	200 000,00	191 959,84	EUR	0,02
XS1951084638	SAPREBANKEN VEST BOLIGKR 0.5% 12/02/2026	PROPRE	100 000,00	93 564,27	EUR	0,01
XS2489627047	SBAB BANK AB 1.875% 10/12/2025	PROPRE	100 000,00	97 365,79	EUR	0,01
XS2346986990	SBAB BK 0.125% 27/08/2026	PROPRE	1 100 000,00	991 142,71	EUR	0,10
FR0013506862	SCHNEIDER ELECTRIC SE 1% 09/04/2027	PROPRE	100 000,00	92 221,57	EUR	0,01
XS2607381436	SECURITAS TREASURY IRELAND 4.25% 04/04/2027	PROPRE	100 000,00	102 118,75	EUR	0,01
XS2676818482	SECURITIES TREASURY IRELA 4.375% 06/03/2029	PROPRE	5 119 000,00	5 122 447,77	EUR	0,49
FR001400A4J6	SFIL SA 1.5% 05/03/2032	PROPRE	1 400 000,00	1 201 589,25	EUR	0,12
DE000A1UDWN5	SIEMENS FINANCIERINGSMAT 2.875% 10/03/2028	PROPRE	417 000,00	416 243,90	EUR	0,04
ES0305523005	SIX FINANCE LUXEMBOURG 0% 02/12/2025	PROPRE	100 000,00	92 124,00	EUR	0,01
XS2442768227	SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.75% 09/08/2027	PROPRE	300 000,00	264 597,54	EUR	0,03
XS1321424670	SKY PLC 2.25% 17/11/2025	PROPRE	3 647 000,00	3 612 555,33	EUR	0,35
SK4000017059	SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 1% 09/10/2030	PROPRE	161 000,00	133 197,83	EUR	0,01
SK4000017166	SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 1% 14/05/2025	PROPRE	161 000,00	126 499,22	EUR	0,01
XS2300208928	SNAM SPA 0% 15/08/2025	PROPRE	100 000,00	93 003,00	EUR	0,01
FR0013335767	SOCIETE FONCIERE LYONNAIS 1.5% 29/05/2025	PROPRE	100 000,00	96 751,44	EUR	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2434677998	SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 0.125% 20/01/2028	PROPRE	482 000,00	417 156,28	EUR	0,04
XS1943561883	SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 1% 30/01/2029	PROPRE	2 275 000,00	2 008 441,99	EUR	0,19
XS2063288190	SR BOLIGKREDITT AS 0.01% 08/10/2026	PROPRE	2 144 000,00	1 936 368,24	EUR	0,19
XS2124046678	SR BOLIGKREDITT AS 0.01% 25/02/2030	PROPRE	1 550 000,00	1 236 370,66	EUR	0,12
XS1788494257	STATNETT SF 0.875% 08/03/2025	PROPRE	1 700 000,00	1 638 024,46	EUR	0,16
XS1706200463	STATNETT SF 1.25% 26/04/2030	PROPRE	700 000,00	607 074,35	EUR	0,06
XS2487016250	STEDIN HOLDING NV 2.375% 03/06/2030	PROPRE	969 000,00	882 646,00	EUR	0,09
XS2634690114	STELLANTIS NV 4.25% 16/06/2031	PROPRE	342 000,00	336 825,78	EUR	0,03
DE0001142693	STRIP INT 04/01/36	PROPRE	576 000,00	401 328,00	EUR	0,04
XS1914502304	STRYKER CORP 2.125% 30/11/2027	PROPRE	100 000,00	95 484,99	EUR	0,01
XS2265968284	SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02/12/2027	PROPRE	101 000,00	85 850,18	EUR	0,01
XS2443485565	SWEDBANK AB 1.3% 17/02/2027	PROPRE	500 000,00	455 264,52	EUR	0,04
XS1803247557	SWISSCOM AG 1.125% 12/10/2026	PROPRE	1 009 000,00	936 690,51	EUR	0,09
XS2169243479	SWISSCOM FINANCE 0.375% 14/11/2028	PROPRE	700 000,00	600 044,70	EUR	0,06
XS1057783174	SYDNEY AIRPORT FINANCE 2.75% 23/04/2024	PROPRE	300 000,00	302 304,41	EUR	0,03
FR001400J861	TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21/07/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 218 088,33	EUR	0,12
XS2001737910	TELENOR ASA 1.125% 31/05/2029	PROPRE	2 640 000,00	2 304 969,07	EUR	0,22
XS1966038249	TELSTRA CORP LTD 1.375% 26/03/2029	PROPRE	2 258 000,00	2 013 374,14	EUR	0,19
FR0013537305	THALES SA 0% 26/03/2026	PROPRE	1 000 000,00	908 690,00	EUR	0,09
FR001400L248	THALES SA 4% 18/10/2025	PROPRE	200 000,00	200 233,87	EUR	0,02
XS2366407018	THERMO FISHER SC FNCE I 0.8% 18/10/2030	PROPRE	500 000,00	406 108,93	EUR	0,04
XS2407911705	THERMO FISHER SC FNCE VAR 18/11/2023	PROPRE	420 000,00	423 530,84	EUR	0,04
XS2508690612	TORONTO DOMINION BANK 1.707% 28/07/2025	PROPRE	200 000,00	193 974,80	EUR	0,02
XS2676778835	TORONTO DOMINION BANK 3.765% 08/09/2026	PROPRE	2 500 000,00	2 516 994,47	EUR	0,24
XS1874122267	TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL SA 1.491% 04/09/2030	PROPRE	1 400 000,00	1 207 378,93	EUR	0,12
XS1693818285	TOTAL CAPITAL INTL SA 0.625% 04/10/2024	PROPRE	200 000,00	194 133,04	EUR	0,02
XS2655865546	TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 3.85% 24/07/2030	PROPRE	3 655 000,00	3 650 483,58	EUR	0,35
XS2597093009	TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 4.05% 13/09/2029	PROPRE	2 422 000,00	2 440 898,35	EUR	0,24

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000A3LHK72	TRATON FINANCE LUX SA 4% 16/09/2025	PROPRE	2 900 000,00	2 885 867,17	EUR	0,28
XS2326546434	UBS AG LONDON 0.01% 31/03/2026	PROPRE	216 000,00	195 056,43	EUR	0,02
XS1822302193	UNITED TECHNOLOGIES CORP 2.15% 18/05/2030	PROPRE	3 649 000,00	3 167 948,14	EUR	0,31
XS2631848665	UNIVERSAL MUSIC 4% 13/06/2031	PROPRE	1 305 000,00	1 292 170,71	EUR	0,12
FR0013385473	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 1.94% 07/01/2030	PROPRE	100 000,00	90 129,21	EUR	0,01
XS2689127467	VERALTO CORP 4.15% 19/09/2031	PROPRE	4 250 000,00	4 173 666,05	EUR	0,40
XS2320759538	VERIZON COMMUNICATIONS 0.375% 22/03/2029	PROPRE	5 562 000,00	4 592 239,31	EUR	0,44
XS1979280937	VERIZON COMMUNICATIONS 1.25% 08/04/2030	PROPRE	190 000,00	160 484,23	EUR	0,02
XS2123970167	VF CORP 0.25% 25/02/2028	PROPRE	600 000,00	491 437,40	EUR	0,05
BE6327721237	VGP NV 1.5% 08/04/2029	PROPRE	100 000,00	75 228,46	EUR	0,01
FR0013397452	VINCI SA 1.625% 18/01/2029	PROPRE	100 000,00	91 499,19	EUR	0,01
FR0013367638	VINCI SA 1.75% 26/09/2030	PROPRE	100 000,00	87 262,91	EUR	0,01
XS2479941572	VISA INC 2% 15/06/2029	PROPRE	1 551 000,00	1 425 834,72	EUR	0,14
XS1463101680	VODAFONE GROUP PLC 1.6% 29/07/2031	PROPRE	600 000,00	504 100,03	EUR	0,05
XS2617442525	VOLKSWAGEN BANK GMBH 4.25% 07/01/2026	PROPRE	9 500 000,00	9 642 768,08	EUR	0,93
XS2374595044	VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0.125% 12/02/2027	PROPRE	67 000,00	58 492,39	EUR	0,01
XS2343821794	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0% 19/07/2024	PROPRE	751 000,00	729 987,02	EUR	0,07
XS2282094494	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.25% 12/01/2026	PROPRE	662 000,00	608 598,91	EUR	0,06
XS2343822503	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.625% 19/07/2029	PROPRE	20 000,00	15 959,20	EUR	0,00
XS1642590480	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 1.375% 20/01/2025	PROPRE	10 389 000,00	10 159 963,82	EUR	0,98
XS2671621402	VOLVO TREASURY AB 3.875% 29/08/2026	PROPRE	971 000,00	976 050,98	EUR	0,09
FR0012516417	WENDEL SA 2.5% 09/02/2027	PROPRE	2 000 000,00	1 928 798,36	EUR	0,19
XS2463967286	WESTPAC BANKING CORP 1.079% 05/04/2027	PROPRE	3 499 000,00	3 222 125,76	EUR	0,31
XS1506398244	WESTPAC BKG CORP 0.875% 17/04/2027	PROPRE	100 000,00	90 492,75	EUR	0,01
Total Obligation				1 036 660 970,37		100,15
Total Valeurs mobilières				1 036 660 970,37		100,15
Swap de Performance						
SWAP03599397	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	86 267,38	EUR	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SWAP03599395	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	1 008 791 115,54	1 035 034 172,68	EUR	99,99
SWAP04004097	VRAC LEG LYX ETF EUR	PROPRE	1 008 791 115,54	-1 036 660 970,37	EUR	-100,15
Total Swap de Performance				-1 540 530,31		-0,15
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	61 030,44	61 030,44	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				61 030,44		0,01
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-86 267,39	-86 267,39	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				-86 267,39		-0,01
Total Liquidités				-25 236,95		-0,00
Total AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF				1 035 095 203,11		100,00

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF est un ETF (exchange traded fund) conforme à la Directive OPCVM. Il a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice de référence MSCI ACWI IMI Water ESG Filtered Net USD Index. Cet indice vise à représenter la performance des valeurs des entreprises opérant dans le secteur de l'eau : distribution, infrastructure, services publics équipements ou traitement de l'eau. L'indice est conçu sur une approche ESG « best in class » ; les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers d'investissement. Sont également exclues de l'indice, les sociétés exposées à des activités controversées et/ou à des controverses ESG majeures et celles qui sont non-conformes aux engagements du Pacte Mondial des Nations Unies. Pour plus d'informations sur l'indice, nous vous invitons à consulter www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 25,83%. Celle du benchmark est de 26,63% avec une tracking error de 0,08%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 25,84%. Celle du benchmark est de 26,63% avec une tracking error de 0,08%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
VERALTO CORPORATION	101 314 730,64	428 944,60
VEOLIA ENVIRONNEMENT	100 600 953,12	-
XYLEM	5 242 865,96	69 803 026,00
CLEAN HARBORS INC	-	50 894 917,21
WASTE MANAGEMENT INC	13 679 870,56	26 628 256,04
GEBERIT AG-NOM	20 125 616,80	18 641 725,57
FERGUSON PLC USD	4 075 759,04	31 745 771,08
GEA GROUP AG	35 315 786,85	183 927,10
SABESP	2 837 762,07	32 487 503,56
REPUBLIC SERVICES INC	8 144 142,78	21 690 935,42

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	3,73

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	60 204 184,33	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	3,72	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	CELLNEX TELECOM
	Montant	2 202 261,30

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	33 047 550,97	-	-	-	-
2	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	14 344 036,71	-	-	-	-
3	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	5 892 072,53	-	-	-	-
4	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	2 843 227,55	-	-	-	-
5	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	2 087 876,67	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

6	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	1 989 419,90	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	61 650 774,30	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
Montant	61 650 774,30	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	4 177 460,05	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	22 979 173,31	-	-	-	-
Ouvertes	33 047 550,97	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

3.5. Pays où sont établies les contreparties

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-	-
	Montant	40 929 043,40	-	-	-	-
2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	17 187 264,26	-	-	-	-
3	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	2 087 876,67	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	60 204 184,33	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	61 650 774,30

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	377 916,69	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		60 204 184,33
- Prêts de titres :	60 204 184,33	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		2 141 942,62
- Change à terme :	-	
- Future :	2 141 942,62	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	2 202 261,30
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	59 448 513,00
Total	61 650 774,30
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	377 916,69
- Autres revenus	-
Total des revenus	377 916,69
- Frais opérationnels directs	32,71
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	32,71

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	1 556 911 496,84	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 556 911 496,84	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 238,70	-
Opérations temporaires sur titres (H)	60 204 184,33	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	60 204 184,33	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 617 116 919,87	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 060 140,19	-
Comptes financiers	62 971 984,23	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	65 032 124,42	-
Total Actif I + II	1 682 149 044,29	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	968 308 633,72	-
Report à nouveau sur revenu net	8 836 301,99	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	306 738 009,19	-
Résultat net de l'exercice	333 121 352,12	-
Capitaux propres I	1 617 004 297,02	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	2 202 261,30	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	2 202 261,30	-
Instruments financiers à terme (B)	39 372,54	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	2 241 633,84	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	62 858 056,42	-
Concours bancaires	45 057,01	-
Sous-total autres passifs IV	62 903 113,43	-
Total Passifs: I + II + III + IV	1 682 149 044,29	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	20 827 923,42	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	377 916,69	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	268 604,35	-
Sous-total Produits sur opérations financières	21 474 444,46	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-32,71	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-17 749,81	-
Sous-total charges sur opérations financières	-17 782,52	-
Total Revenus financiers nets (A)	21 456 661,94	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-9 137 737,47	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-9 137 737,47	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	12 318 924,47	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	170 703,93	-
Sous-total revenus nets I = C + D	12 489 628,40	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	69 270 187,32	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-759 897,29	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	68 510 290,03	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 438 459,61	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	69 948 749,64	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	246 480 342,36	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	469,35	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	246 480 811,71	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	4 202 162,37	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	250 682 974,08	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	333 121 352,12	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI Water ESG Filtered Net Total Return (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées à la thématique de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	1 617 004 297,02	1 280 145 085,65	1 258 678 525,87	1 267 858 842,09	678 444 428,26

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0014002CH1					
Actif net	75 200 494,00	17 311 210,63	9 297 741,45	2 139 169,90	-
Nombre de parts ou actions	11 589 415	3 357 034	1 836 540	378 000	-
Valeur liquidative unitaire	6,4887	5,1566	5,0626	5,6591	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,33	0,10	-0,04	0,45	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0010527275					
Actif net	1 541 803 803,02	1 262 833 875,02	1 249 380 784,42	1 265 719 672,19	678 444 428,26
Nombre de parts ou actions	23 197 028,00	23 703 089	23 886 347	21 522 852	15 901 200
Valeur liquidative unitaire	66,4655	53,2771	52,3052	58,7263	42,6662
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,51	*0,51	0,22	0,38	0,56
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-1,06	0,92	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

* La distribution annuelle est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 280 145 085,65	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	101 131 236,59	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-79 678 252,09	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	12 318 924,47	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	68 510 290,03	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	246 480 811,71	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-11 903 799,33	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-0,01	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 617 004 297,02	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014002CH1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8 917 903	55 362 789,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-685 522	-4 217 559,35
Solde net des souscriptions/rachats	8 232 381	51 145 230,04

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	2 247,22
Commissions de rachat acquises	417,46
Total des commissions acquises	2 664,68

Action Dist

FR0010527275	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	704 388	45 768 447,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 210 449	-75 460 692,74
Solde net des souscriptions/rachats	-506 061	-29 692 245,54

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	60 078,97
Commissions de rachat acquises	15 093,6
Total des commissions acquises	75 127,57

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014002CH1	Action Acc	Capitalisable	EUR	75 200 494,00	11 589 415	6,4887
FR0010527275	Action Dist	Distribuable	EUR	1 541 803 803,02	23 197 028	66,4655

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Suisse+/-	Royaume-Uni+/-	France+/-	Irlande+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 556 911,50	1 004 233,72	115 139,74	106 418,67	92 853,83	89 138,06
Opérations temporaires sur titres	60 204,18	5 734,72	3 093,01	1 989,42	2 087,88	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-2 202,26	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	2 141,94	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	1 617 055,36	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	62 971,98	-	-	-	-	62 971,98
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-45,06	-	-	-	-	-45,06
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	62 926,92

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	62 971,99	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-45,06	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	62 926,93	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	GBP+/-	CHF+/-	JPY+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 093 371,78	106 418,67	115 139,74	40 539,79	42 190,45
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	5 734,71	1 989,41	3 093,00	33 047,46	-
Créances	583,25	1,55	120,42	243,91	-
Comptes financiers	1 881,44	73,61	229,57	205,24	215,98
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-895,19	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-38,13	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	1 100 637,86	108 483,24	118 582,73	74 036,40	42 406,43

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	33 047,55	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	15 720,49	-
BNP PARIBAS	6 590,79	-
JP MORGAN AG	767,97	-
BANK OF AMERICA	2 087,88	-
NATIXIS	1 989,42	-
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	2 202,26	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	33 265,65
MORGAN STANLEY LLC	-	14 751,52
BNP PARIBAS	-	6 288,67
JP MORGAN CHASE & CO	-	2 951,22
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	2 191,46

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	759 918,75
Ventes à règlement différé	1 138 024,32
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	151 500,30
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	10 696,82
Total des créances	2 060 140,19
Dettes	
Souscriptions à payer	-1 672 864,72
Achats à règlement différé	-895 191,82
Frais de gestion	-841 486,88
Dépôts de garantie	-59 448 513,00
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-62 858 056,42
Total des créances et dettes	-60 797 916,23

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Les coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc

FR0014002CH1

31/10/2024

Frais fixes	283 358,54
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist

FR0010527275

31/10/2024

Frais fixes	8 854 378,93
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	12 489 628,40	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 489 628,40	-
Report à nouveau	8 836 301,99**	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	21 325 930,39	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

** Le report à nouveau est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

Action Acc

FR0014002CH1	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	580 238,71	-
Total	580 238,71	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Action Dist

FR0010527275

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	11 830 484,28	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8 915 207,40**	-
Capitalisation	-	-
Total	20 745 691,68	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	23 197 028	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,51	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

** Le report à nouveau est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	69 948 749,64	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	69 948 749,64	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	306 738 009,19	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	376 686 758,83	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Le report à nouveau est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

Action Acc

FR0014002CH1	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 253 100,02	-
Total	3 253 100,02	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Action Dist

FR0010527275

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	373 433 658,81**	-
Capitalisation	-	-
Total	373 433 658,81	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	23 197 028	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

** Le report à nouveau est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			1 554 709 235,54	96,15
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 545 059 673,62	95,55
Eau			452 098 252,90	27,96
AMERICAN STATES WATER	USD	224 978	17 088 090,89	1,06
AMERICAN WATER WORKS	USD	812 698	103 386 653,88	6,39
BEIJING ENTERPRISES WATER GR	HKD	24 384 000	6 702 472,66	0,41
CALIFORNIA WATER SERVICE GRP	USD	350 002	16 751 350,73	1,04
MIDDLESEX WATER CO	USD	105 126	5 925 169,20	0,37
PENNON GROUP PLC	GBP	1 711 801	11 037 665,29	0,68
SEVERN TRENT PLC	GBP	1 528 655	46 486 897,27	2,88
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	4 038 008	48 894 110,72	3,02
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3 183 196	92 853 827,32	5,74
VERALTO CORPORATION	USD	1 093 958	102 972 014,94	6,37
Équipements électroniques			121 066 644,80	7,49
BADGER METER INC	USD	173 273	31 928 580,71	1,98
PENTAIR PLC	USD	976 319	89 138 064,09	5,51
Fournisseurs industriels			134 065 221,77	8,29
CORE AND MAIN INC	USD	1 004 126	40 954 911,14	2,53
FERGUSON ENTERPRISES INC	GBP	513 801	93 110 310,63	5,76
Industries diversifiées			4 779 096,80	0,30
INTERPUMP GROUP	EUR	117 020	4 779 096,80	0,30
Matériaux et accessoires de construction			178 417 956,93	11,03
GEBERIT AG-NOM	CHF	171 967	99 067 646,98	6,13
MUELLER WATER PRODUCTS SER A	USD	921 605	18 327 685,67	1,13
RELIANCE WORLDWIDE CORPORATION LTD	AUD	4 686 079	14 730 140,63	0,91
WATTS WATER TECHNOLOGIES CL-A	USD	161 426	28 338 950,25	1,75
WIENERBERGER	EUR	648 142	17 953 533,40	1,11
Outillage industriel			342 305 208,22	21,17
EBARA CORP	JPY	401 415	5 705 487,96	0,35
ENERGY RECOVERY INC	USD	336 134	5 529 731,72	0,34
FLOWSERVE CORP	USD	774 718	37 563 814,78	2,32
FRANKLIN ELECTRIC	USD	231 268	20 388 394,31	1,26
GEA GROUP AG	EUR	915 688	41 462 352,64	2,57
GRACO INC.	USD	995 026	74 651 008,80	4,62
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JPY	625 434	21 882 596,71	1,35

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ORGANO CORP	JPY	151 800	6 673 368,74	0,41
SULZER AG-NOM	CHF	113 101	16 072 088,84	0,99
XYLEM	USD	746 001	83 680 745,89	5,18
ZURN ELKAY WATER SOLUTIONS CORPORATION	USD	862 975	28 695 617,83	1,78
Services d'ingénierie et de passation de marchés			71 071 380,43	4,39
TETRA TECH	USD	1 578 532	71 071 380,43	4,39
Service traitement et d'élimination des déchets			241 255 911,77	14,92
CECO ENVIRONMENTAL CORP	USD	174 287	3 820 780,73	0,24
CLEANAWAY WASTE MANAGEMENT LTD	AUD	12 602 592	20 757 836,53	1,28
DAISEKI	JPY	265 200	6 278 331,26	0,39
REPUBLIC SERVICES INC	USD	583 881	106 487 761,25	6,58
WASTE MANAGEMENT INC	USD	522 637	103 911 202,00	6,43
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			9 649 561,92	0,60
Eau			9 649 561,92	0,60
SJW GROUP	USD	188 215	9 649 561,92	0,60
Titres reçus en garantie			2 202 261,30	0,14
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 202 261,30	0,14
Télécommunications filaires			2 202 261,30	0,14
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	65 349	2 202 261,30	0,14
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-2 202 261,30	-0,14
Créances représentatives de titres prêtés			60 204 001,23	3,72
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			60 204 001,23	3,72
Eau			4 467 032,07	0,28
MIDDLESEX WATER CO	USD	6 915	389 747,02	0,03
SEVERN TRENT PLC	GBP	65 419	1 989 413,13	0,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	71 576	2 087 871,92	0,13
Fournisseurs industriels			5 344 964,92	0,33
CORE AND MAIN INC	USD	131 047	5 344 964,92	0,33
Industries diversifiées			13 670 373,20	0,84
INTERPUMP GROUP	EUR	334 730	13 670 373,20	0,84
Matériaux et accessoires de construction			3 674 175,25	0,23
GEBERIT AG-NOM	CHF	5 369	3 093 001,55	0,19
WIENERBERGER	EUR	20 981	581 173,70	0,04
Outillage industriel			33 047 455,79	2,04
EBARA CORP	JPY	2 325 085	33 047 455,79	2,04
Indemnités sur titres prêtés			183,10	-
Total			1 614 913 419,87	99,87

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI WORLD INDE 1224	20	-	39 372,54	2 141 942,62
Sous total		-	39 372,54	2 141 942,62
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	39 372,54	2 141 942,62

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 614 913 419,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-39 372,54
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	65 033 363,12
Autres passifs (-)	-62 903 113,43
Total = actif net	1 617 004 297,02

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002CH1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « MSCI ACWI IMI Water ESG Filtered Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'indice de référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au secteur de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau et exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG.

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiief.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marche lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiief.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiief.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

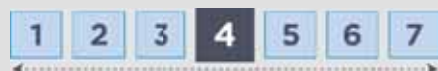
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 430	€1 500
	Rendement annuel moyen	-85,7%	-31,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€11 140
	Rendement annuel moyen	-17,0%	2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 870	€16 170
	Rendement annuel moyen	8,7%	10,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 520	€19 430
	Rendement annuel moyen	45,2%	14,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 26/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 29/12/2023

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€67	€549
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,83% avant déduction des coûts et de 10,09% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010527275 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « MSCI ACWI IMI Water ESG Filtered Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'indice de référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au secteur de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau et exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG.

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiETF.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marché lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

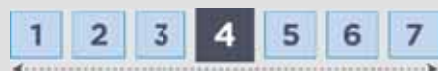
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 430	€1 500
	Rendement annuel moyen	-85,7%	-31,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€11 140
	Rendement annuel moyen	-17,0%	2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 870	€16 440
	Rendement annuel moyen	8,7%	10,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 610	€19 740
	Rendement annuel moyen	46,1%	14,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 26/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 29/12/2023

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€67	€558
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,19% avant déduction des coûts et de 10,45% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF

Identifiant d'entité juridique :
9695004Y3YNBCRB45L58

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **47,70 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier sont respectées grâce au suivi du rendement total net filtré de l'indice MSCI ACWI IMI Water ESG. L'objectif d'investissement du produit est de répliquer un indice, qui est basé sur un indice mère. À chacune des dates de rééquilibrage de l'indice, au moins 20 % des composantes de l'indice mère ont été retirées en fonction de critères de durabilité, basés entre autres sur des notations

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

A la fin de la période, le score MSCI ESG de l'indice est : **7.538**.

- **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Au cours de la période précédente, le score MSCI ESG pour l'indice de référence était 7.303.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/11/2023 au 31/10/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
REPUBLIC SERVICES INC	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	6,59 %
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	6,43 %
AMERICAN WATER WORKS	Services publics	Services d'eau	États-Unis	6,39 %
VERALTO CORP	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	6,37 %
GEBERIT AG-REG	Industrie	Biens d'équipement	Suisse	6,32 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Services publics	Multi-Utilitaires	France	5,87 %
FERGUSON ENTERPRISES INC	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	5,76 %
PENTAIR PLC	Industrie	Biens d'équipement	Irlande	5,51 %
XYLEM INC	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	5,17 %
GRACO INC	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	4,62 %
TETRA TECH INC	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	4,40 %
UNITED UTILI GRP PLC	Services publics	Services d'eau	Royaume-Uni	3,02 %
SEVERN TRENT PLC	Services publics	Services d'eau	Royaume-Uni	3,00 %
CORE & MAIN INC-CLASS A	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	2,86 %
GEA GROUP AG	Industrie	Biens d'équipement	Allemagne	2,56 %

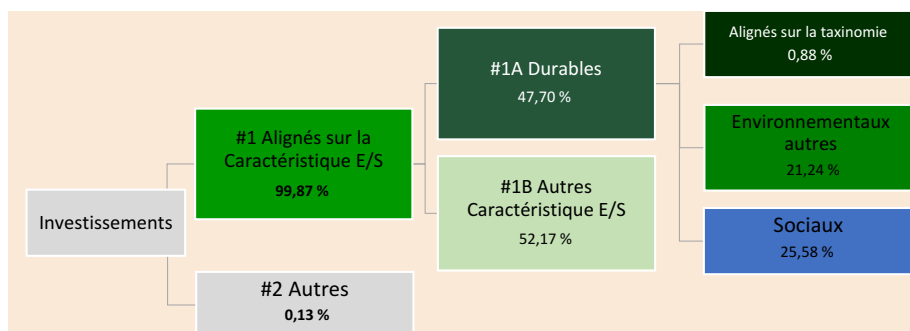


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie	Biens d'équipement	48,60 %
Industrie	Services commerciaux & professionnels	25,68 %
Services publics	Services d'eau	16,59 %
Services publics	Multi-Utilitaires	5,87 %
Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	1,97 %

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Matériaux	Bâtiments	1,15 %
Autres	Autres	0,00 %
Forex	Forex	-0,00 %
Liquidités	Liquidités	0,13 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promet à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,88 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

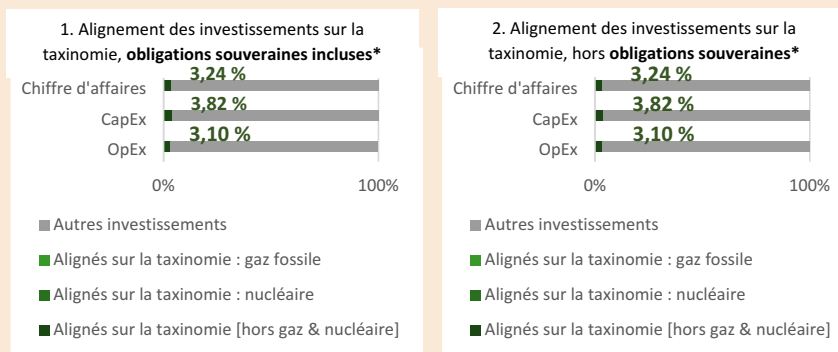
Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 31/10/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,03 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,22 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0.51%.



● Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **21,24 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **25,58 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

"L'indice MSCI ACWI IMI Water ESG Filtered Net Total Return (l'« Indicateur de Référence ») vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées à la thématique de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG."

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.

A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier l'empreinte sur la biodiversité des actifs détenus ainsi que le score de température du portefeuille. Les informations, indicateurs et méthodologies décrits sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Bien que ce rapport ait été préparé et revu avec attention et vigilance, Amundi et ses fournisseurs de données déclinent toute responsabilité concernant de potentielles erreurs ou omissions contenues dans ce document et déclinent toute responsabilité si une tierce personne ou organisation utilise le contenu de ce rapport et subit une perte ou un préjudice direct ou en conséquence. Amundi a aussi intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Amundi
Investment Solutions



amundief.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

Le fonds bénéficie du label ISR et publie un indicateur de performance sur l'environnement

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances, il a pour objectif de rendre plus visible les produits ISR pour les épargnants en France et en Europe. Le Label ISR constitue un repère unique pour les épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, et permet de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets. Le fonds reporte mensuellement sur quatre indicateurs de performance pour évaluer la qualité ESG du portefeuille, dont un indicateur de performance sur l'environnement, notamment en matière de mesure Carbone du portefeuille. Le fonds s'engage aussi à obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence sur 2 des 4 indicateurs.

Des reportings ESG sont publiés chaque mois pour les fonds ouverts ISR. Ils comparent notamment la note ESG du portefeuille à celle de son indice de référence ou univers d'investissement, qui doit obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence / univers de départ. Des commentaires sur les performances ESG des émetteurs en portefeuille viennent compléter ces informations. Amundi répond également chaque année au Code de Transparence Européen. Ce code est conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF (European Sustainable Investment Forum) et permet aux asset managers d'apporter des informations transparentes et précises sur la gestion des fonds ISR à destination de leurs clients.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF



Indicateurs extra-financiers

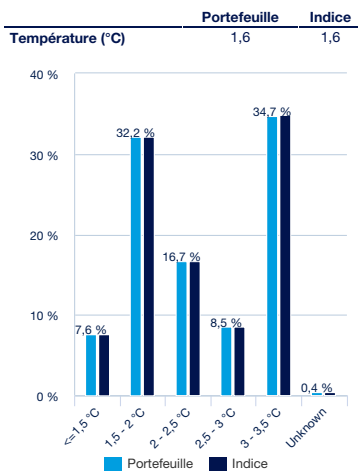
Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

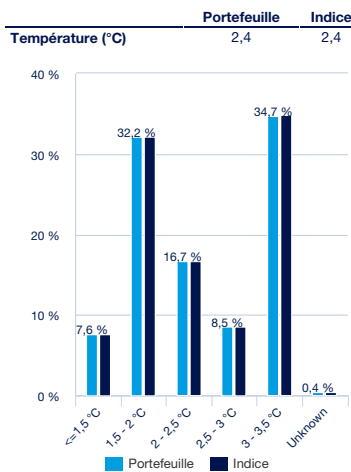
Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies :

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

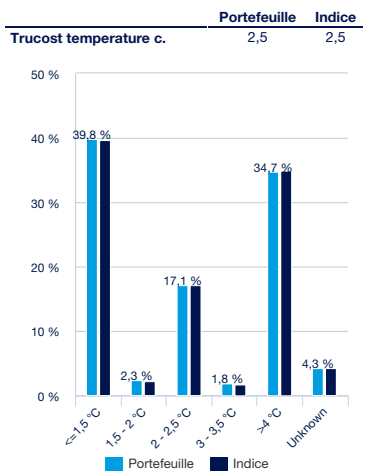
Méthode 1 - Température Iceberg Data Lab (°C)



Méthode 2 - Température CDP (°C)



Méthode 3 - Température Trucost (°C)



AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;

Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie) ;

Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;

Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et aux accords de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "Science Based Targets".

Champ d'application de la politique d'exclusion

Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon

Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :

(i) Exclues de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles

(ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires

La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Cas des ETFs et des fonds indiciaires ESG

Tous les ETF et fonds indiciaires ESG appliquent, dans la mesure du possible, la politique d'exclusion d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).



amundi.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité



amundi.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Indicateurs extra-financiers

La question de l'impact des entreprises sur la biodiversité est fondamentale. En 2022, Amundi a pu amorcer le déploiement de données qui lui permettront de calculer l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles.

La métrique retenue pour afficher l'**empreinte biodiversité** est le **MSAppb* par bEUR** (1). Celle-ci permet de quantifier l'impact des activités des entreprises et de leur chaîne de valeur sur leur environnement. L'empreinte biodiversité d'une entité s'obtient en divisant la valeur d'impact (**MSA.ppb***) par la valeur d'entreprise : on obtient le « **MSAppb*/EURb** ». Pour allouer l'impact d'une entreprise à un portefeuille, cette empreinte est multipliée par le montant détenu dans le portefeuille.

Pour quantifier les impacts biodiversité de chaque entreprise, les inventaires physiques amont nécessaires à la conduite de ses activités sont modélisés à partir du chiffre d'affaires régionalisé et sectorialisé, et ce grâce au modèle entrée-sortie EXIOBASE. Ces flux physiques génèrent des pressions sur la biodiversité, pressions modélisées via la suite d'outils Commotools (outil d'analyse des matières premières) développés par CDC Biodiversité. Enfin, le modèle **GLOBIO** (2) permet de traduire ces pressions en impacts, grâce à des données **MSA en %** (3) sur différents écosystèmes.

On obtient en sortie des impacts exprimés en **MSA.km²** (4), équivalent surfacique du MSA et métrique clé du modèle **GBS** (5). Ces impacts sont distingués en 4 "compartiments" selon le biome (terrestre, aquatique eau douce) et la temporalité de l'impact (statique, dynamique). Pour aboutir à une métrique agrégée, le **MSA.km²** subit une double normalisation :

la normalisation du différentiel entre surface terrestre (~130 millions de km²) et surface aquatique d'eau douce (~10 millions de km²), à l'issue de laquelle on obtient un **MSAppb - MSA.km²** traduit en parties par milliard ("parts per billion") et exprimé en fraction surfacique de leur biome respectif. la normalisation du différentiel entre impacts statiques (produits depuis l'état initial jusqu'à aujourd'hui) et dynamiques (produits sur l'année d'exercice), à l'issue de laquelle on obtient le **MSAppb*** - métrique qui intègre ("time integrated") l'impact statique dans l'empreinte de l'année d'analyse en l'amortissant sur le délai nécessaire à la reconstitution de la biodiversité sur la surface en question (6).

Cette double-normalisation permet d'avoir un indicateur prenant en compte toutes les dimensions de l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité.

	Portefeuille	Indice		Portefeuille	Indice
Empreinte biodiversité (MSAppb* /Md€)	34	34	Notable (entreprises et états)	99,91%	100%
			Noté	91,24%	91,10%



amundi.ETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1 286 457 237,83	1 251 742 524,70
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 276 291 648,08	1 251 608 550,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	10 134 005,08	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	31 584,67	133 974,40
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	2 119 415,08	3 975 550,89
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 119 415,08	3 975 550,89
Comptes financiers	5 626 183,34	6 114 172,93
Liquidités	5 626 183,34	6 114 172,93
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	1 294 202 836,25	1 261 832 248,52

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	945 234 458,95	973 702 836,84
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	299 203 648,52	301 520 352,17
• Report à nouveau	8 841 139,02	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 421 040,44	-25 559 207,67
• Résultat de l'exercice	12 444 798,71	9 014 544,53
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	1 280 145 085,65	1 258 678 525,87
Instruments financiers	7 171 422,79	115 003,39
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	7 145 060,44	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	26 362,35	115 003,39
Autres opérations	-	-
Dettes	6 443 207,15	2 597 766,64
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 443 207,15	2 597 766,64
Comptes financiers	443 120,66	440 952,62
Concours bancaires courants	443 120,66	440 952,62
Emprunts	-	-
Total du passif	1 294 202 836,25	1 261 832 248,52

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	981 797,54	5 955 380,18
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	324 257,70	35 883,60
• Produits sur actions et valeurs assimilées	19 906 307,81	21 340 525,74
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	18 840,17	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	20 249 405,68	21 376 409,34
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-34 519,12	-53 278,14
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-34 519,12	-53 278,14
Résultat sur opérations financières (I - II)	20 214 886,56	21 323 131,20
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-7 788 253,05	-7 530 140,85
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	12 426 633,51	13 792 990,35
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	18 165,20	333 474,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-5 111 920,22
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	12 444 798,71	9 014 544,53

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Les coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	1 258 678 525,87	1 267 858 842,09
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	81 809 546,78	167 760 557,39
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-81 880 001,48	-27 743 841,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 691 404,66	8 470 725,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 770 365,50	-39 669 267,35
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 986 761,66	1 046 102,79
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 348 372,40	-1 359 372,50
Frais de transaction	-283 868,15	-762 162,48
Différences de change	-57 670 151,83	102 836 216,38
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	59 665 309,28	-228 574 319,56
- Différence d'estimation exercice N	-11 676 476,60	-71 341 785,88
- Différence d'estimation exercice N-1	-71 341 785,88	157 232 533,68
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-160 336,75	133 974,40
- Différence d'estimation exercice N	-26 362,35	133 974,40
- Différence d'estimation exercice N-1	133 974,40	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 426 633,51	13 792 990,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-5 111 920,22
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 280 145 085,65	1 258 678 525,87

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	981 797,54
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	293,78	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	5 626 183,34
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	443 120,66
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	293,78
Comptes financiers	5 626 183,34	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	443 120,66	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	922 351 300,02	121 730 763,11	84 780 388,88	115 842 787,93
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	3 240 324,76	6 893 386,54	-
Créances	806 764,80	18 804,82	-	183 982,99
Comptes financiers	324 034,08	175 197,27	119 624,45	226 831,03
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	7 598,89	-	-	45 358,88
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	2 119 415,08
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	1 043 621,37
Coupons à recevoir	925 531,70
Dépôts de garantie (versés)	66 241,10
Débiteurs et créditeurs divers	65 208,14
Ventes règlements différés	18 812,77
Autres opérations	-
Dettes	6 443 207,15
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	4 685 621,00
Rachat à payer	1 043 639,36
Frais provisionnés	681 098,83
Débiteurs et créditeurs divers	32 847,96
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0014002CH1	2 820 312	15 079 472,57	1 299 818	7 028 073,20
Action Dist / FR0010527275	1 217 091	66 645 354,97	1 400 349	74 881 136,82
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002CH1		877,06		292,38
Action Dist / FR0010527275		87 642,18		30 516,16
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002CH1		36,95		17,32
Action Dist / FR0010527275		3 663,05		1 582,68
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002CH1		840,11		275,06
Action Dist / FR0010527275		83 979,13		28 933,48

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0014002CH1	0,60	
Action Dist / FR0010527275	0,60	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0014002CH1	-	
Action Dist / FR0010527275	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés :	
- Collat Cash reçu de la contrepartie GOLDMAN SACHS.....	-3 889 533,00
- Collat Cash reçu de la contrepartie MORGAN STANLEY	-796 088,00

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	12 444 798,71	9 014 544,53
Total	12 444 798,71	9 014 544,53

Action Acc / FR0014002CH1	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	168 289,74	105 051,07
Total	168 289,74	105 051,07
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Dist / FR0010527275	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	12 088 575,39	-
Report à nouveau de l'exercice	187 933,58	8 909 493,46
Capitalisation	-	-
Total	12 276 508,97	8 909 493,46
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	23 703 089,00	-
Distribution unitaire	0,51	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	301 520 352,17
Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 421 040,44	-25 559 207,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	14 421 040,44	275 961 144,50

Action Acc / FR0014002CH1	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	194 954,33	-
Capitalisation	-	-190 577,32
Total	194 954,33	-190 577,32
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Dist / FR0010527275	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	14 226 086,11	301 520 352,17
Capitalisation	-	-25 368 630,35
Total	14 226 086,11	276 151 721,82
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

Devise

EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	1 280 145 085,65	1 258 678 525,87	1 267 858 842,09	678 444 428,26	737 138 764,08

Action Acc / FR0014002CH1

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	3 357 034	1 836 540	378 000	-	-
Valeur liquidative	5,1566	5,0626	5,6591	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,10	-0,04	0,45	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Dist / FR0010527275

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	23 703 089	23 886 347	21 522 852	15 901 200	17 712 767
Valeur liquidative	53,2771	52,3052	58,7263	42,6662	41,6162
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	0,22	0,38	0,56	0,65
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,61	-1,06	0,92	-	0,17

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US0298991011	AMERICAN STATES WATER	PROPRE	244 799,00	18 076 217,55	USD	1,41
US0304201033	AMERICAN WATER WORKS	PROPRE	680 238,00	75 714 286,38	USD	5,91
US0565251081	BADGER METER INC	PROPRE	193 932,00	25 420 320,34	USD	1,99
US1307881029	CALIFORNIA WATER SERVICE GRP	PROPRE	368 102,00	16 952 890,60	USD	1,32
HK0257001336	CHINA EVERBRIGHT ENVIRONMENT GROUP LIMITED	PROPRE	24 402 000,00	7 877 704,16	HKD	0,62
KYG2157Q1029	CHINA LESSO GROUP HOLDINGS L	PROPRE	7 208 000,00	3 660 387,40	HKD	0,29
US1844961078	CLEAN HARBORS INC	PROPRE	345 130,00	50 176 089,97	USD	3,92
AU000000CWY3	CLEANAWAY WASTE MANAGEMENT LTD	PROPRE	14 001 764,00	18 786 996,53	AUD	1,47
BRSAPRCDAM13	COMPANHIA DE SANEAMENTO DO PARANA SANEPAR	PROPRE	934 554,00	3 813 289,59	BRL	0,30
US21874C1027	CORE AND MAIN INC	PROPRE	572 755,00	16 299 404,35	USD	1,27
JP3485600005	DAISEKI	PROPRE	270 100,00	6 977 021,74	JPY	0,55
JP3166000004	EBARA CORP	PROPRE	609 700,00	25 137 964,51	JPY	1,96
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PGARAN	286 402,00	1 137 015,94	EUR	0,09
FR0012435121	ELIS SA	PGARAN	22 670,00	350 704,90	EUR	0,03
US29270J1007	ENERGY RECOVERY INC	PROPRE	335 334,00	4 822 210,79	USD	0,38
IT0003132476	ENI SPA	PGARAN	366 693,00	5 657 339,60	EUR	0,44
JE00BJVNSS43	FERGUSON PLC	PROPRE	10 080,00	1 426 857,24	GBP	0,11
JE00BJVNSS4U	FERGUSON PLC USD	PROPRE	637 646,00	90 609 677,58	USD	7,08
US34354P1057	FLOWERVE CORP	PROPRE	868 253,00	30 162 961,36	USD	2,36
US3535141028	FRANKLIN ELECTRIC	PROPRE	260 129,00	21 341 898,66	USD	1,67
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	9 973,00	4 373 004,21	CHF	0,34
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	266,00	116 636,83	CHF	0,01
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	269,00	117 952,28	CHF	0,01
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	656,00	287 645,72	CHF	0,02

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	1 972,00	864 691,10	CHF	0,07
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	375,00	164 431,62	CHF	0,01
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	666,00	292 030,56	CHF	0,02
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	157 103,00	68 887 203,49	CHF	5,38
US3841091040	GRACO INC.	PROPRE	1 112 198,00	78 232 659,70	USD	6,11
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PROPRE	468 538,00	18 460 397,20	EUR	1,44
JP3270000007	KURITA WATER INDUSTRIES LTD	PROPRE	691 934,00	19 615 489,08	JPY	1,53
US5966801087	MIDDLESEX WATER CO	PROPRE	116 990,00	7 031 574,93	USD	0,55
US6247581084	MUELLER WATER PRODUCTS SER A	PROPRE	1 034 537,00	12 107 117,02	USD	0,95
JP3201600008	ORGANO CORP	PROPRE	169 300,00	5 198 169,76	JPY	0,41
GB00BNNTLN49	PENNON GROUP PLC	PROPRE	1 729 985,00	14 428 954,74	GBP	1,13
IE00BLS09M33	PENTAIR PLC	PROPRE	1 091 976,00	60 043 183,65	USD	4,69
US7607591002	REPUBLIC SERVICES INC	PROPRE	663 172,00	93 164 058,92	USD	7,28
BRSBSPACNOR5	SABESP	PROPRE	2 262 566,00	24 775 765,16	BRL	1,94
GB00B1FH8J72	SEVERN TRENT PLC	PRETER	5 763,00	175 725,02	GBP	0,01
GB00B1FH8J72	SEVERN TRENT PLC	PRETER	34 500,00	1 051 971,76	GBP	0,08
GB00B1FH8J72	SEVERN TRENT PLC	PROPRE	1 625 186,00	49 555 065,91	GBP	3,87
US7843051043	SJW GROUP	PROPRE	194 007,00	11 467 887,76	USD	0,90
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PRETER	1 180,00	91 632,62	CHF	0,01
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PRETER	1 169,00	90 778,42	CHF	0,01
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PRETER	1 366,00	106 076,41	CHF	0,01
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PRETER	1 193,00	92 642,13	CHF	0,01
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PRETER	1 336,00	103 746,76	CHF	0,01
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PRETER	1 283,00	99 631,06	CHF	0,01
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PRETER	1 191,00	92 486,82	CHF	0,01
CH0038388911	SULZER AG-NOM	PROPRE	115 895,00	8 999 798,85	CHF	0,70
US88162G1031	TETRA TECH	PROPRE	352 380,00	50 309 996,03	USD	3,93
GB00B39J2M42	UNITED UTILITIES GROUP PLC	PRETER	8 620,00	105 195,57	GBP	0,01

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B39J2M42	UNITED UTILITIES GROUP PLC	PRETER	156 300,00	1 907 432,41	GBP	0,15
GB00B39J2M42	UNITED UTILITIES GROUP PLC	PROPRE	4 349 478,00	53 079 560,46	GBP	4,15
US94106L1098	WASTE MANAGEMENT INC	PROPRE	581 880,00	90 463 898,20	USD	7,07
US9427491025	WATTS WATER TECHNOLOGIES CL-A	PROPRE	181 417,00	29 694 375,75	USD	2,32
AT0000831706	WIENERBERGER	PROPRE	702 470,00	16 114 661,80	EUR	1,26
US98419M1009	XYLEM	PROPRE	1 305 116,00	115 497 209,69	USD	9,02
US98983L1089	ZURN ELKAY WATER SOLUTIONS CORPORATION	PROPRE	989 225,00	24 763 380,79	USD	1,93
Total Action				1 286 425 359,38		100,49
Total Valeurs mobilières				1 286 425 359,38		100,49
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE USD	PROPRE	33 385,00	31 584,67	USD	0,00
Total APPELS DE MARGES				31 584,67		0,00
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-32 847,96	-32 847,96	EUR	-0,00
Total AUTRES				-32 847,96		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-1 043 639,36	-1 043 639,36	EUR	-0,08
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	32 769,09	19 628,67	AUD	0,00
	BANQUE BRL SGP	PROPRE	1 067 967,39	200 352,20	BRL	0,02
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	-65 219,47	-44 445,60	CAD	-0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	115 072,74	119 624,45	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	332,74	44,58	DKK	0,00
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	4 685 621,00	4 685 621,00	EUR	0,37
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	94 875,51	94 875,51	EUR	0,01
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-390 162,89	-390 162,89	EUR	-0,03
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	152 605,58	175 197,27	GBP	0,01
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	56 286,20	6 805,58	HKD	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-39 277,00	-245,36	JPY	-0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	-7 887,84	-667,92	SEK	-0,00

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE USD NEWEDG	PROPRE	-8 032,03	-7 598,89	USD	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	342 504,02	324 034,08	USD	0,03
	CES TMP REG DIFF GBP	PROPRE	16 379,94	18 804,82	GBP	0,00
	CES TMP REG DIFF USD	PROPRE	8,40	7,95	USD	0,00
	INDEMN PT A REC USD	PROPRE	68 925,00	65 208,14	USD	0,01
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	1 043 621,37	1 043 621,37	EUR	0,08
Total BANQUE OU ATTENTE				5 267 065,60		0,41
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-3 889 533,00	-3 889 533,00	EUR	-0,30
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-796 088,00	-796 088,00	EUR	-0,06
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	66 241,10	66 241,10	EUR	0,01
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-4 619 379,90		-0,36
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-672 275,98	-672 275,98	EUR	-0,05
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-8 822,85	-8 822,85	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-681 098,83		-0,05
Total Liquidites				-34 676,42		-0,00
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ZWP181223	MSCI WORLD 1223	PROPRE	12,00	-26 362,35	USD	-0,00
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-26 362,35		-0,00
Total Futures				-26 362,35		-0,00
Dossiers						
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)						
PDC-04053085	PDC/FR0012435121/31/	PGAR1	-325 422,27	-350 704,90	EUR	-0,03
PDC-04053033	PDC/IT0003132476/31/	PGAR1	-5 301 386,31	-5 657 339,60	EUR	-0,44
PDC-04053007	PDC/PTEDP0AM0009/31/	PGAR1	-1 028 341,56	-1 137 015,94	EUR	-0,09
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-7 145 060,44		-0,56
Dossier de pret de titres						
PT—00245462	FIX UNITED UTILIT	PRET	1 618 017,60	293,78	GBP	0,00
PT—00246532	PT/CH0030170408/31/1	PRET	325 106,64	0,00	CHF	0,00
PT—00246612	PT/CH0030170408/31/1	PRET	130 265,97	0,00	CHF	0,00

AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247156	PT/CH0030170408/31/1	PRET	4 880 389,20	0,00	CHF	0,00
PT—00247190	PT/CH0030170408/31/1	PRET	129 089,75	0,00	CHF	0,00
PT—00247227	PT/CH0030170408/31/1	PRET	325 844,85	0,00	CHF	0,00
PT—00247278	PT/CH0030170408/31/1	PRET	982 244,01	0,00	CHF	0,00
PT—00247302	PT/CH0030170408/31/1	PRET	185 153,99	0,00	CHF	0,00
PT—00247457	PT/CH0038388911/31/1	PRET	107 315,97	0,00	CHF	0,00
PT—00247498	PT/CH0038388911/31/1	PRET	106 909,00	0,00	CHF	0,00
PT—00247559	PT/CH0038388911/31/1	PRET	107 040,86	0,00	CHF	0,00
PT—00247655	PT/CH0038388911/31/1	PRET	106 262,37	0,00	CHF	0,00
PT—00247721	PT/CH0038388911/31/1	PRET	107 264,70	0,00	CHF	0,00
PT—00247764	PT/CH0038388911/31/1	PRET	107 647,08	0,00	CHF	0,00
PT—00247809	PT/CH0038388911/31/1	PRET	107 500,26	0,00	CHF	0,00
PT—00244087	PT/GB00B1FH8J72/31/1	PRET	1 054 910,73	0,00	GBP	0,00
PT—00247155	PT/GB00B1FH8J72/31/1	PRET	158 551,11	0,00	GBP	0,00
PT—00247813	PT/GB00B39J2M42/31/1	PRET	107 484,29	0,00	GBP	0,00
Total Dossier de pret de titres				293,78		0,00
Total Dossiers				-7 144 766,66		-0,56
Coupons						
Action						
JE00BJVNSS43	FERGUSON PLC	ACHLIG	10 080,00	7 152,32	USD	0,00
JE00BJVNSS4U	FERGUSON PLC USD	ACHLIG	549 549,00	389 935,43	USD	0,03
US3841091040	GRACO INC.	ACHLIG	1 115 146,00	173 549,21	USD	0,01
JP3270000007	KURITA WATER IND	ACHLIG	696 434,00	154 741,12	JPY	0,01
JP3201600008	ORGANO CORP	ACHLIG	167 500,00	29 241,87	JPY	0,00
IE00BLS09M33	PENTAIR PLC	ACHLIG	1 094 871,00	170 911,75	USD	0,01
Total Action				925 531,70		0,07
Total Coupons				925 531,70		0,07
Total AMUNDI MSCI WATER ESG SCREENED UCITS ETF				1 280 145 085,65		100,00

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi EURO STOXX 50 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence EURO STOXX 50 Double Short Index. L'indice de stratégie EURO STOXX 50 Double Short Index offre une exposition inverse quotidienne à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® Total Return, avec un effet de levier x2. L'indice Euro Stoxx 50® est composé des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro. Ces valeurs sont sélectionnées pour leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur économique reflétant au maximum la structure économique de la zone Euro.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de -29,13%. Celle du benchmark est de -29,46% avec une tracking error de 0,05%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	13 347 410,99	12 900 951,00
NVIDIA CORP	13 570 133,46	11 316 705,62
AMAZON.COM INC	11 479 565,31	9 749 614,52
APPLE INC	10 856 346,86	10 088 221,49
SAP SE	9 601 593,66	9 689 315,12
ASML HOLDING N.V.	7 501 242,00	7 947 967,50
ADIDAS NOM	7 124 492,52	7 725 454,60
FERRARI NV	6 749 662,80	6 758 838,10
SIEMENS AG-NOM	6 539 920,80	6 524 336,98
PEPSICO INC	5 668 930,23	5 612 545,51

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	35 868 673,00
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	94,07

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	35 868 673,00

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	35 868 673,00
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	35 868 673,00

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	35 868 673,00

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		35 868 673,00
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	35 868 673,00	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	36 519 968,24	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	36 519 968,24	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 628 318,57	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	38 148 286,81	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 334 604,53	-
Comptes financiers	4 507,65	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 339 112,18	-
Total Actif I + II	39 487 398,99	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	53 813 490,95	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-15 683 329,60	-
Capitaux propres I	38 130 161,35	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 356 807,41	-
Concours bancaires	430,23	-
Sous-total autres passifs IV	1 357 237,64	-
Total Passifs: I + II + III + IV	39 487 398,99	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	197 463,39	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	852,66	-
Sous-total Produits sur opérations financières	198 316,05	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-824,98	-
Sous-total charges sur opérations financières	-824,98	-
Total Revenus financiers nets (A)	197 491,07	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-267 347,67	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-267 347,67	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-69 856,60	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	4 184,68	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-65 671,92	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-21 462 264,23	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 242,88	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-21 472 507,11	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	53 090,10	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-21 419 417,01	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5 582 485,34	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	346,78	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	5 582 832,12	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	218 927,21	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 801 759,33	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-15 683 329,60	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un levier x2 quotidien à la hausse ou à la baisse au marché des actions européennes en reproduisant l'évolution de l'indice de référence EURO STOXX 50® Daily Double Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence. Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	38 130 161,35	59 674 778,28	106 123 410,12	67 711 960,72	124 058 281,43

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010424143					
Actif net	38 130 161,35	59 674 778,28	106 123 410,12	67 711 960,72	124 058 281,43
Nombre de parts ou actions	47 786 668,00	53 003 260	70 869 173	48 731 970	37 463 524
Valeur liquidative unitaire	0,7979	1,1258	1,4974	1,3894	3,3114
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,44	-0,33	0,13	1,89	-0,16

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	59 674 778,28	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	41 151 076,27	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-46 736 161,58	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-69 856,60	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-21 472 507,14	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	5 582 832,12	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	38 130 161,35	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010424143	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	51 310 029	41 151 076,27
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-56 526 621	-46 736 161,58
Solde net des souscriptions/rachats	-5 585 085,31	-5 597 106,49

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	5 353,2
Commissions de rachat acquises	6 667,98
Total des commissions acquises	12 021,18

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010424143	Action Acc	Capitalisable	EUR	38 130 161,35	47 786 668	0,7979

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	36 519,97	36 519,97	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	35 868,67	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	72 388,64	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,51	-	-	-	-	4,51
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,43	-	-	-	-	-0,43
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	4,08

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,51	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,43	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	4,08	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	36 519,97	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 334,59	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 334,59	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,43	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	36 519,54	-	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	1 628,32	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers *	1 334 604,53
Total des créances	1 334 604,53
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-1 334 587,86
Frais de gestion	-19 233,94
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-2 985,61
Total des dettes	-1 356 807,41
Total des créances et dettes	-22 202,88

* Autres créiteurs divers = 1 334 604,53€ de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = -2 985,61€ de commissions de mouvements

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010424143	31/10/2024
Frais fixes	267 347,67
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-65 671,92	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-65 671,92	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-65 671,92	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010424143

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-65 671,92	-
Total	-65 671,92	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-21 419 417,01	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-21 419 417,01	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-21 419 417,01	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010424143

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-21 419 417,01	-
Total	-21 419 417,01	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			36 519 968,24	95,78
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			36 519 968,24	95,78
Assurance immobilière et dommages			264 696,86	0,69
ALLSTATE CORP	USD	3	515,41	-
CINCINNATI FINANCIAL CORP	USD	1 521	197 303,39	0,52
PROGRESSIVE CORP	USD	299	66 878,06	0,17
Assurance services complets			228 173,83	0,60
HARTFORD FINANCIAL SERVICES GRP	USD	2 243	228 173,83	0,60
Automobiles			1 071 065,17	2,81
TESLA INC	USD	4 654	1 071 065,17	2,81
Banques			946 318,76	2,48
BANK OF AMERICA CORP	USD	17 584	677 348,02	1,78
US BANCORP	USD	219	9 745,21	0,02
WELLS FARGO & CO	USD	4 335	259 225,53	0,68
Boissons non alcoolisées			2 850 683,89	7,48
COCA-COLA CO	USD	47 387	2 850 683,89	7,48
Construction individuelle			523 300,14	1,37
LENNAR A	USD	3 336	523 300,14	1,37
Courtiers en assurances			1 492 591,54	3,91
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	7 425	1 492 591,54	3,91
Distributeurs diversifiés			1 275 860,91	3,35
AMAZON.COM INC	USD	7 431	1 275 860,91	3,35
Distributeurs Produits pharmaceutiques			240 692,65	0,63
MCKESSON CORP	USD	522	240 692,65	0,63
Distributeurs spécialisés			299 530,68	0,79
OREILLY AUTOMOTIVE INC	USD	282	299 530,68	0,79
Divertissement			793 433,70	2,08
NETFLIX INC	USD	970	675 493,11	1,77
WALT DISNEY CO/THE	USD	1 331	117 940,59	0,31
Électricité conventionnelle			484,43	-
CONSTELLATION ENERGY CORP	USD	2	484,43	-
Équipements de technologie de production			560 893,68	1,47
KLA CORPORATION	USD	914	560 893,68	1,47
Équipements médicaux			2 871 746,81	7,53
INTUITIVE SURGICAL	USD	3 437	1 595 079,52	4,18

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
THERMO FISHER SCIE	USD	2 537	1 276 667,29	3,35
Gestion financière			398 565,87	1,05
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	1 496	398 565,87	1,05
Gestionnaires d'actifs			191 570,36	0,50
BLACKROCK INC	USD	212	191 570,36	0,50
Internet			4 573 352,43	11,99
ALPHABET INC	USD	6 220	980 338,23	2,57
ALPHABET INC SHS C	USD	4 294	683 029,39	1,79
COGNIZANT TECH SO-A	USD	19 245	1 322 235,11	3,47
META PLATFORMS INC	USD	3 037	1 587 749,70	4,16
Logiciels			287 837,69	0,76
MICROSOFT CORP	USD	764	285 959,01	0,75
SALESFORCE.COM	USD	7	1 878,68	0,01
Matériels informatiques			2 177 009,55	5,71
APPLE INC	USD	10 462	2 177 009,55	5,71
Mines aurifères			832 581,84	2,18
NEWMONT CORPORAION	USD	19 892	832 581,84	2,18
Pharmacie			4 333 044,59	11,36
ELI LILLY & CO	USD	1 948	1 488 816,40	3,90
MERCK AND CO INC	USD	14 962	1 410 133,87	3,70
PFIZER INC	USD	55 015	1 434 094,32	3,76
Prestataires de soins de santé			1 095 046,29	2,87
UNITEDHEALTH GROUP	USD	2 106	1 095 046,29	2,87
Réassurance			148 278,40	0,39
BERKSHIRE HATAW B	USD	357	148 278,40	0,39
Restaurants et bars			547 815,56	1,44
MC DONALD'S CORP	USD	2 036	547 815,56	1,44
SCPI : biens immobiliers spécialisés			383 925,50	1,01
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	USD	459	383 925,50	1,01
Semi conducteurs			6 513 964,45	17,08
ANALOG DEVICES INC	USD	1 179	242 294,19	0,63
BROADCOM INC	USD	19 682	3 077 799,60	8,07
NVIDIA CORP	USD	26 118	3 193 870,66	8,38
Services d'investissements			1 108 065,84	2,91
CME GROUP INC	USD	5 338	1 108 065,84	2,91
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			509 436,82	1,34
EXXON MOBIL CORP	USD	4 736	509 436,82	1,34
Total			36 519 968,24	95,78

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR BP	35 868 673	1 628 318,57	-	35 868 673,00
Sous total		1 628 318,57	-	35 868 673,00
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 628 318,57	-	35 868 673,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	36 519 968,24
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	1 628 318,57
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 339 112,18
Autres passifs (-)	-1 357 237,64
Total = actif net	38 130 161,35

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EURO STOXX 50 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010424143 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Double Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, avec rééquilibrage quotidien, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Stoxx (www.stoxx.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Stoxx.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€230
	Rendement annuel moyen	-97,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 010
	Rendement annuel moyen	-29,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 700
	Rendement annuel moyen	-3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 370
	Rendement annuel moyen	23,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	61 736 585,88	106 127 011,72
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	61 736 585,88	106 050 317,85
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	76 693,87
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	946 104,29	3 896 107,57
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	946 104,29	3 896 107,57
Comptes financiers	45 137,82	232 099,50
Liquidités	45 137,82	232 099,50
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	62 727 827,99	110 255 218,79

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	77 431 580,21	96 324 081,58
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 410 089,87	10 450 914,48
• Résultat de l'exercice	-346 712,06	-651 585,94
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	59 674 778,28	106 123 410,12
Instruments financiers	2 062 553,65	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	2 062 553,65	-
Dettes	990 496,06	4 131 180,56
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	990 496,06	4 131 180,56
Comptes financiers	-	628,11
Concours bancaires courants	-	628,11
Emprunts	-	-
Total du passif	62 727 827,99	110 255 218,79

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	60 191 703,22	114 050 406,40
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7 602,79	13 227,73
• Produits sur actions et valeurs assimilées	219,03	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	7 821,82	13 227,73
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-10 148,93	-14 786,11
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-10 148,93	-14 786,11
Résultat sur opérations financières (I - II)	-2 327,11	-1 558,38
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-422 198,01	-554 141,10
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-424 525,12	-555 699,48
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	77 813,06	-95 886,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-346 712,06	-651 585,94

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	106 123 410,12	67 711 960,72
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	55 810 827,42	136 653 971,42
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-78 292 915,73	-99 612 450,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 072 396,25	42 545 836,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 803 186,88	-43 450 813,17
Plus-values réalisées sur contrats financiers	339 521 690,03	648 313 816,96
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-364 581 223,44	-654 924 974,68
Frais de transaction	-14 992,02	-35 231,47
Différences de change	-6 730 238,50	13 793 453,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 132 783,67	-5 542 597,63
- Différence d'estimation exercice N	-2 348 056,16	-3 480 839,83
- Différence d'estimation exercice N-1	-3 480 839,83	2 061 757,80
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-2 139 247,52	1 226 138,73
- Différence d'estimation exercice N	-2 062 553,65	76 693,87
- Différence d'estimation exercice N-1	76 693,87	-1 149 444,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-424 525,12	-555 699,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	59 674 778,28	106 123 410,12

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	60 191 703,22
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	45 137,82
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	45 137,82	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	61 736 585,88	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	946 089,45	-	-	-
Comptes financiers	373,45	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	946 089,45	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		946 104,29
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		946 089,45
Sommes à recevoir		14,84
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		990 496,06
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Somme à payer		699 600,31
Achats règlements différés		246 489,14
Frais provisionnés		33 559,48
Débiteurs et créditeurs divers		10 847,13
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	50 068 555	55 788 512,00	67 934 468	78 324 245,45
Commission de souscription / rachat		22 315,42		31 329,72
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		22 315,42		31 329,72

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-346 712,06	-651 585,94
Total	-346 712,06	-651 585,94
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-346 712,06	-651 585,94
Total	-346 712,06	-651 585,94
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 410 089,87	10 450 914,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-17 410 089,87	10 450 914,48
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-17 410 089,87	10 450 914,48
Total	-17 410 089,87	10 450 914,48
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	59 674 778,28	106 123 410,12	67 711 960,72	124 058 281,43	99 232 508,55
Nombre d'actions en circulation	53 003 260	70 869 173	48 731 970	37 463 524	30 774 970
Valeur liquidative	1,1258	1,4974	1,3894	3,3114	3,2244
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,33	0,13	1,89	-0,16	-2,99

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US0028241000	ABBOTT LABORATORIES	PROPRE	6 054,00	541 538,03	USD	0,91
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	7 748,00	3 900 095,44	USD	6,54
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	11 786,00	1 098 316,93	USD	1,84
US00846U1016	AGILENT TECHNOLOGIES INC	PROPRE	25 878,00	2 530 755,78	USD	4,24
US0091581068	AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	PROPRE	14 960,00	3 997 447,87	USD	6,70
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	36 272,00	4 257 927,87	USD	7,14
US0311001004	AMETEK	PROPRE	17 153,00	2 284 416,09	USD	3,83
US0326541051	ANALOG DEVICES INC	PROPRE	2 221,00	330 586,50	USD	0,55
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	8 221,00	1 328 193,16	USD	2,23
US0427351004	ARROW ELECTRONICS INC	PROPRE	27 131,00	2 910 999,73	USD	4,88
US0494681010	ATLASSIAN CORP	PROPRE	11 359,00	1 941 239,13	USD	3,25
US0530151036	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	PROPRE	2 507,00	517 575,72	USD	0,87
US0533321024	AUTOZONE INC	PROPRE	254,00	595 261,14	USD	1,00
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	109 890,00	2 738 413,06	USD	4,59
US0970231058	BOEING CO	PROPRE	7 160,00	1 265 497,82	USD	2,12
US1011371077	BOSTON SCIENTIFIC CORP	PROPRE	24 474,00	1 185 264,01	USD	1,99
US1220171060	BURLINGTON STORES	PROPRE	20 648,00	2 364 264,37	USD	3,96
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	1 812,00	411 171,43	USD	0,69
US12769G1004	CAESARS ENTERTAINMENT INC	PROPRE	26 467,00	998 835,03	USD	1,67
US03073E1055	CENCORA INC	PROPRE	6 503,00	1 139 101,66	USD	1,91
US1252691001	CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	PROPRE	6 297,00	475 283,50	USD	0,80
US1696561059	CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	PROPRE	470,00	863 608,33	USD	1,45
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	21 066,00	1 038 950,41	USD	1,74
US20717M1036	CONFLUENT INC	PROPRE	103 558,00	2 832 414,17	USD	4,75

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US2172041061	COPART	PROPRE	35 069,00	1 443 900,55	USD	2,42
US22052L1044	CORTEVA INC	PROPRE	49 505,00	2 254 655,35	USD	3,78
US2310211063	CUMMINS INC	PROPRE	1 197,00	244 949,01	USD	0,41
US24906P1093	DENTSPLY INTERNATIONAL INC	PROPRE	74 043,00	2 130 224,82	USD	3,57
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	10,00	602,84	USD	0,00
US2910111044	EMERSON ELECTRIC CO	PROPRE	7 101,00	597 706,69	USD	1,00
US29786A1060	ETSY INC	PROPRE	7 336,00	432 386,75	USD	0,72
US30212P3038	EXPEDIA GROUP	PROPRE	26 580,00	2 396 223,46	USD	4,02
US4523271090	ILLUMINA	PROPRE	3,00	310,56	USD	0,00
US45337C1027	INCYTE	PROPRE	30 658,00	1 564 225,11	USD	2,62
US49338L1035	KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	PROPRE	19 547,00	2 257 058,99	USD	3,78
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	8 997,00	2 564 357,80	USD	4,30
US74736K1016	QORVO INC SHS	PROPRE	24 537,00	2 029 351,50	USD	3,40
US8716071076	SYNOPSIS INC	PROPRE	5 119,00	2 273 475,27	USD	3,81
Total Action				61 736 585,88		103,46
Total Valeurs mobilières				61 736 585,88		103,46
Swap de Performance						
SWAP03925622	INDEX LEG MS LYX ETF	PROPRE	60 191 703,22	59 674 032,22	EUR	100,00
SWAP03924857	VRAC LEG MS LYX ETF	PROPRE	60 191 703,22	-61 736 585,87	EUR	-103,46
Total Swap de Performance				-2 062 553,65		-3,46
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-10 847,13	-10 847,13	EUR	-0,02
Total AUTRES				-10 847,13		-0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	14,84	14,84	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-739 477,53	-699 600,31	USD	-1,17
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-260 539,02	-246 489,14	USD	-0,41
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	44 764,37	44 764,37	EUR	0,08

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE USD SGP	PROPRE	394,74	373,45	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	1 000 016,55	946 089,45	USD	1,59
Total BANQUE OU ATTENTE				45 152,66		0,08
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-33 559,48	-33 559,48	EUR	-0,06
Total FRAIS DE GESTION				-33 559,48		-0,06
Total Liquidites				746,05		0,00
Total AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF				59 674 778,28		100,00

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence EURO STOXX 50 Daily Leverage Index. L'indice de stratégie EURO STOXX 50 Daily Leverage Index est un sous-ensemble de l'indice Euro Stoxx®. Il mesure la performance de 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays de la zone Euro. Les valeurs sont sélectionnées pour leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur économique reflétant au maximum la structure économique de la zone Euro. Le poids de chaque valeur dans l'indice est ajusté suivant sa capitalisation boursière, sur la base du flottant. Chaque valeur a un poids dans l'indice limité à 10%. Une description exhaustive et la méthodologie complète de construction de l'Indice de stratégie EURO STOXX 50 Daily Leverage Index sont disponibles sur le site internet : www.stoxx.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 40,34%. Celle du benchmark est de 40,17% avec une tracking error de 0,19%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	65 241 803,10	68 460 868,20
SIEMENS AG-NOM	36 143 111,14	32 267 549,40
SAP SE	31 155 463,02	36 421 597,58
AIRBUS BR BEARER SHS	29 189 681,44	34 928 452,20
WOLTERS KLUWER CVA	29 717 208,05	29 325 571,50
ATLAS COPCO AB	25 116 902,19	25 304 621,25
EQUINOR ASA	24 117 332,51	23 704 877,48
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	23 789 914,76	22 657 297,66
TELIA COMPANY AB	21 626 854,52	23 000 837,71
FERROVIAL SE	21 933 741,82	22 620 399,50

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	119 932 377,00
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	104,53

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	119 932 377,00

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	119 932 377,00
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	119 932 377,00

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	119 932 377,00

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 91,55% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		119 932 377,00
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	119 932 377,00	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	115 940 670,64	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	115 940 670,64	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	115 940 670,64	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	4 235 090,98	-
Comptes financiers	11 454,45	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 246 545,43	-
Total Actif I + II	120 187 216,07	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	81 758 305,14	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	32 980 645,43	-
Capitaux propres I	114 738 950,57	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 163 167,37	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	1 163 167,37	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 285 078,24	-
Concours bancaires	19,89	-
Sous-total autres passifs IV	4 285 098,13	-
Total Passifs: I + II + III + IV	120 187 216,07	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	611 368,57	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	8 815,58	-
Sous-total Produits sur opérations financières	620 184,15	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2 658,17	-
Sous-total charges sur opérations financières	-2 658,17	-
Total Revenus financiers nets (A)	617 525,98	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-472 950,99	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-472 950,99	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	144 574,99	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	5 333,87	-
Sous-total revenus nets I = C + D	149 908,86	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	36 767 220,98	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-25 832,36	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	36 741 388,62	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-3 780 991,56	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	32 960 397,06	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 176 936,09	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-7,30	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1 176 928,79	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 306 589,28	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-129 660,49	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	32 980 645,43	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse ou à la baisse au marché des actions européennes en reproduisant l'évolution de l'indice de référence EURO STOXX 50® Daily Leverage Net Total Return dividendes bruts réinvestis (l'« Indicateur de Référence »), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	114 738 950,57	101 414 412,30	82 188 774,08	87 577 878,51	65 996 044,40
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010468983					
Actif net	114 738 950,57	101 414 412,30	82 188 774,08	87 577 878,51	65 996 044,40
Nombre de parts ou actions	2 266 887,00	2 811 887	2 873 345	2 216 691	3 535 815
Valeur liquidative unitaire	50,6152	36,0663	28,6038	39,5083	18,665
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	14,60	7,89	-7,48	18,95	-6,92

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	101 414 412,30	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	21 956 673,84	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-46 695 028,05	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	144 574,99	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	36 741 388,70	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 176 928,79	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	114 738 950,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010468983	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	425 500	21 956 673,84
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-970 500	-46 695 028,05
Solde net des souscriptions/rachats	-545 000	-24 738 354,21

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010468983*	Action Acc	Capitalisable	EUR	114 738 950,57	2 266 887	50,6152

* Part couverte contre le risque de change

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays-Bas +/-	Allemagne +/-	Danemark +/-	France +/-	États-Unis +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	115 940,67	40 601,74	23 846,34	14 058,80	10 583,61	9 370,85
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	119 932,38	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	235 873,05	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,45	-	-	-	-	11,45
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,02	-	-	-	-	-0,02
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	11,43

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,45	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,02	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	11,43	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	DKK+/-	USD+/-	SEK+/-	NOK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	14 058,80	9 370,84	6 798,52	3 103,94	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	3 796,73	-	-	-
Comptes financiers	0,24	0,22	0,83	0,05	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-3 796,73	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,02
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	14 059,04	9 371,06	6 799,35	3 103,99	-0,02

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	1 163,17
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	4 234 921,79
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers *	169,19
Total des créances	4 235 090,98
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-2 244 093,34
Frais de gestion	-41 968,11
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-1 999 016,79
Total des dettes	-4 285 078,24
Total des créances et dettes	-49 987,26

* soulte swap à recevoir

** soulte swap à payer + commision de mouvement

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010468983	31/10/2024
Frais fixes	472 950,99
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	149 908,86	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	149 908,86	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	149 908,86	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010468983

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	149 908,86	-
Total	149 908,86	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	32 960 397,06	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	32 960 397,06	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	32 960 397,06	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010468983

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	32 960 397,06	-
Total	32 960 397,06	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			115 940 670,64	101,05
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			115 940 670,64	101,05
Aérospatiale			5 421 001,32	4,72
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	27 792	3 895 326,72	3,39
SAAB AB	SEK	80 890	1 525 674,60	1,33
Aluminium			734 556,76	0,64
NORSK HYDRO ASA	NOK	129 933	734 556,76	0,64
Assurance services complets			3 785 083,48	3,30
AXA SA	EUR	109 649	3 785 083,48	3,30
Assurance vie			1 738 235,52	1,52
AGEAS NV	EUR	36 304	1 738 235,52	1,52
Automobiles			10 200 972,74	8,89
FERRARI NV	EUR	14 698	6 464 180,40	5,63
STELLANTIS NV	EUR	296 665	3 736 792,34	3,26
Banques			11 078 688,63	9,66
BNP PARIBAS	EUR	73 618	4 619 529,50	4,03
DNB BANK ASA	NOK	124 885	2 369 386,06	2,07
NORDEA BANK ABP	EUR	118 701	1 277 816,27	1,11
SYDBANK	DKK	64 333	2 811 956,80	2,45
Boissons non alcoolisées			715 152,47	0,62
COCA-COLA CO	USD	11 888	715 152,47	0,62
Brasseurs			1 468 130,94	1,28
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	26 703	1 468 130,94	1,28
Détaillants et grossistes Alimentation			5 612 290,53	4,89
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	185 163	5 612 290,53	4,89
Distributeurs diversifiés			3 906 733,85	3,40
AMAZON.COM INC	USD	22 754	3 906 733,85	3,40
Électricité alternative			2 164 295,95	1,89
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	599 196	2 164 295,95	1,89
Équipement électronique: contrôle et filtres			3 943 980,54	3,44
ALFA LAVAL	SEK	97 500	3 943 980,54	3,44
Équipements de technologie de production			6 217 595,80	5,42
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	12 139	6 217 595,80	5,42
Gestion financière			3 693 206,40	3,22
ADYEN BV	EUR	2 626	3 693 206,40	3,22

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Industries diversifiées			10 697 938,40	9,32
SIEMENS AG-NOM	EUR	30 043	5 359 671,20	4,67
SIEMENS ENERGY AG	EUR	142 240	5 338 267,20	4,65
Logiciels			1 328 605,10	1,16
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	1 293	353 569,67	0,31
SALESFORCE.COM	USD	3 633	975 035,43	0,85
Matériel de production d'énergie renouvelable			5 577 990,32	4,86
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	322 251	5 577 990,32	4,86
Organisme formation professionnel et de placement			3 957 903,95	3,45
RANDSTAD HOLDING NV	EUR	93 457	3 957 903,95	3,45
Pharmacie			10 669 479,63	9,30
BAYER AG	EUR	75 229	1 865 303,06	1,63
ELI LILLY & CO	USD	1 602	1 224 375,70	1,07
MERCK KGAA	EUR	12 572	1 910 944,00	1,66
NOVO NORDISK AS	DKK	55 406	5 668 856,87	4,94
Produits de soin personnel			1 328 864,56	1,16
ESSITY AB	SEK	51 319	1 328 864,56	1,16
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			2 178 998,50	1,90
VIVENDI	EUR	222 483	2 178 998,50	1,90
Semi conducteurs			2 195 978,47	1,91
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	5 369	712 487,29	0,62
NVIDIA CORP	USD	4 981	609 107,50	0,53
QUALCOMM INC	USD	5 832	874 383,68	0,76
Services d'ingénierie et de passation de marchés			2 436 458,35	2,12
ARCADIS NV	EUR	38 279	2 436 458,35	2,12
Services multiples aux collectivités			9 372 157,80	8,17
E.ON SE	EUR	368 107	4 570 048,41	3,98
RWE AG	EUR	161 307	4 802 109,39	4,19
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			928 382,70	0,81
OMV AG	EUR	24 367	928 382,70	0,81
Télécommunications filaires			4 587 987,93	4,00
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 276 924	4 587 987,93	4,00
Total			115 940 670,64	101,05

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
FEES LEG EUR LYX ETF	-	-	-	1,00
INDEX LEG EUR LYX ET	-	-	-	-
VRAC LEG LYX ETF EUR	119 932 377	-	1 163 167,37	119 932 377,00
Sous total		-	1 163 167,37	119 932 377,00
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	1 163 167,37	119 932 377,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	115 940 670,64
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-1 163 167,37
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4 246 545,43
Autres passifs (-)	-4 285 098,13
Total = actif net	114 738 950,57

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010468983 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Leverage Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site internet de Stoxx (www.stoxx.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Stoxx.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions des pays de la zone euro, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€120
	Rendement annuel moyen	-98,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 660
	Rendement annuel moyen	-33,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 200
	Rendement annuel moyen	2,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 860
	Rendement annuel moyen	38,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	101 442 486,58	82 235 695,54
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	100 612 681,27	82 113 764,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	829 805,31	121 930,61
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	5 019 119,96	2 357 567,57
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 019 119,96	2 357 567,57
Comptes financiers	10 510,22	763,62
Liquidités	10 510,22	763,62
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	106 472 116,76	84 594 026,73

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	79 212 069,26	103 701 735,62
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	21 970 012,90	-21 654 546,51
• Résultat de l'exercice	232 330,14	141 584,97
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	101 414 412,30	82 188 774,08
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	5 057 641,83	2 405 252,65
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 057 641,83	2 405 252,65
Comptes financiers	62,63	-
Concours bancaires courants	62,63	-
Emprunts	-	-
Total du passif	106 472 116,76	84 594 026,73

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	115 255 873,87	83 818 347,00
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 370,80	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	580 551,33	494 658,27
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	593 922,13	494 658,27
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-8 596,34	-41,74
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-8 596,34	-41,74
Résultat sur opérations financières (I - II)	585 325,79	494 616,53
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-386 835,46	-330 156,92
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	198 490,33	164 459,61
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	33 839,81	-22 874,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	232 330,14	141 584,97

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	82 188 774,08	87 577 878,51
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	61 659 016,07	51 606 011,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-63 246 249,38	-29 335 924,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	21 209 425,63	19 534 298,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 011 490,08	-30 646 673,55
Plus-values réalisées sur contrats financiers	532 347 039,38	247 990 447,36
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-511 778 186,91	-256 204 903,34
Frais de transaction	-4 946,50	804,07
Différences de change	-4 141 584,31	552 798,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	286 249,29	-8 108 355,61
- Différence d'estimation exercice N	-3 258 847,35	-3 545 096,64
- Différence d'estimation exercice N-1	-3 545 096,64	4 563 258,97
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	707 874,70	-942 067,44
- Différence d'estimation exercice N	829 805,31	121 930,61
- Différence d'estimation exercice N-1	121 930,61	1 063 998,05
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	198 490,33	164 459,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	101 414 412,30	82 188 774,08

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	115 255 873,87	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	10 510,22
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	62,63
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 510,22	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	62,63	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	DKK	USD	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	36 987 329,30	9 777 220,16	7 707 874,70	4 177 784,49
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	116 216,16	427 983,15	-	-
Comptes financiers	-	2 159,17	287,22	1 932,13
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	116 216,16	427 983,15	-	-
Comptes financiers	42,09	-	-	20,54
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		5 019 119,96
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		4 826 257,69
Sommes à recevoir		192 862,27
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		5 057 641,83
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		5 018 908,69
Frais provisionnés		33 752,44
Débiteurs et créditeurs divers		4 980,70
-		-
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	1 576 742	61 659 016,07	1 638 200	63 246 249,38
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,40
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	829 805,31

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	232 330,14	141 584,97
Total	232 330,14	141 584,97
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	232 330,14	141 584,97
Total	232 330,14	141 584,97
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	21 970 012,90	-21 654 546,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	21 970 012,90	-21 654 546,51
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	21 970 012,90	-21 654 546,51
Total	21 970 012,90	-21 654 546,51
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	101 414 412,30	82 188 774,08	87 577 878,51	65 996 044,40	78 508 344,58
Nombre d'actions en circulation	2 811 887	2 873 345	2 216 691	3 535 815	2 666 008
Valeur liquidative	36,0663	28,6038	39,5083	18,665	29,4479
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	7,89	-7,48	18,95	-6,92	6,27

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	70 750,00	8 934 310,00	EUR	8,81
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	10 487,00	1 231 056,73	USD	1,21
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	13 195,00	1 661 421,52	USD	1,64
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	4 627,00	747 542,85	USD	0,74
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	109 649,00	3 065 237,80	EUR	3,02
AT0000BAWAG2	BAWAG GROUP AG	PROPRE	46 720,00	1 959 436,80	EUR	1,93
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	22 027,00	1 930 226,01	EUR	1,90
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	5 105,00	1 648 523,79	USD	1,63
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	73 618,00	3 996 721,22	EUR	3,94
US1101221083	BRISTOL MYERS SQUIBB CO	PROPRE	9 053,00	441 344,46	USD	0,44
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	33 074,00	3 722 229,14	DKK	3,67
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	131 883,00	8 490 227,09	DKK	8,37
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	14 211,00	700 869,85	USD	0,69
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	46 573,00	4 586 259,77	DKK	4,52
NO0010161896	DNB BANK ASA	PROPRE	16 921,00	288 453,00	NOK	0,28
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	281 513,00	1 117 606,61	EUR	1,10
AT0000652011	ERSTE GROUP BANK	PROPRE	25 409,00	857 553,75	EUR	0,85
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	192 225,00	4 139 279,18	SEK	4,08
SE0012673267	EVOLUTION AB	PROPRE	32 631,00	2 740 733,21	SEK	2,70
DK0010272202	GENMAB	PROPRE	1 322,00	352 469,57	DKK	0,35
FI0009013403	KONE B	PROPRE	55 942,00	2 287 468,38	EUR	2,26
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	160 626,00	4 497 528,00	EUR	4,43
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	3 005,00	856 496,07	USD	0,84
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	5 091,00	1 628 493,86	USD	1,61

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NO0010081235	NEL ASA	PROPRE	961 395,00	595 961,50	NOK	0,59
NL0010773842	NN GROUP NV	PROPRE	14 099,00	426 635,74	EUR	0,42
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	125 103,00	1 243 398,72	EUR	1,23
NO0005052605	NORSK HYDRO ASA	PROPRE	534 027,00	2 879 861,06	NOK	2,84
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	92 083,00	8 352 283,47	DKK	8,24
NO0003733800	ORKLA ASA	PROPRE	63 464,00	413 508,93	NOK	0,41
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	68 185,00	3 104 197,30	DKK	3,06
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	2 264,00	321 350,92	USD	0,32
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	35 587,00	4 510 296,38	EUR	4,45
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	6 356,00	794 245,76	EUR	0,78
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	253 437,00	4 460 491,20	EUR	4,40
SE0007100599	SVENSKA HANDELSBANKEN AB	PROPRE	102 912,00	827 862,31	SEK	0,82
DK0010311471	SYDBANK	PROPRE	2 844,00	116 597,20	DKK	0,11
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	1 066,00	540 120,11	USD	0,53
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	405 059,00	8 263 065,76	DKK	8,15
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	222 483,00	1 881 316,25	EUR	1,86
Total Action				100 612 681,27		99,21
Total Valeurs mobilières				100 612 681,27		99,21
Swap de Performance						
SWAP03552986	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	33 742,62	EUR	0,03
SWAP03552977	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	115 255 873,87	101 408 743,97	EUR	99,99
SWAP03553038	VRAC LEG LYX ETF EUR	PROPRE	115 255 873,87	-100 612 681,28	EUR	-99,21
Total Swap de Performance				829 805,31		0,82
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-4 980,70	-4 980,70	EUR	-0,00
Total AUTRES				-4 980,70		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	867 420,00	116 216,16	DKK	0,11

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	8 200,28	8 200,28	EUR	0,01
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	72 347,24	68 445,83	USD	0,07
	ACH DIFF TITRES DKK	PROPRE	-867 420,00	-116 216,16	DKK	-0,11
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-4 474 709,38	-4 474 709,38	EUR	-4,41
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-452 378,19	-427 983,15	USD	-0,42
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	-314,18	-42,09	DKK	-0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	6 131,70	6 131,70	EUR	0,01
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-3 288,00	-20,54	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	22 815,56	1 932,13	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	3 391,92	287,22	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	2 282,24	2 159,17	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	4 466 720,37	4 466 720,37	EUR	4,40
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	380 030,95	359 537,32	USD	0,35
Total BANQUE OU ATTENTE				10 658,86		0,01
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-33 752,44	-33 752,44	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-33 752,44		-0,03
Total Liquidités				-28 074,28		-0,03
Total AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF				101 414 412,30		100,00

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 5 avril 2024, la part FR0010424135 du fonds Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF a absorbé la part FR0010757781 du fonds Amundi ETF Short Euro Stoxx 50 Daily UCITS ETF.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence EURO STOXX 50 Short Return Index. L'indice de stratégie EURO STOXX 50 Short Return Index offre une exposition inverse quotidienne à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice EURO STOXX 50® Total Return. Il est composé des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro. Ces valeurs sont sélectionnées pour leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur économique reflétant au maximum la structure économique de la zone Euro. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.stoxx.com

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de -13,58%. Celle du benchmark est de -13,66% avec une tracking error de 0,02%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	49 421 166,00	45 245 327,30
STELLANTIS NV	51 014 798,16	28 188 119,35
SAP SE	47 624 307,04	30 331 633,59
FERRARI NV	45 973 291,90	31 126 781,60
SIEMENS AG-NOM	41 891 141,46	29 794 209,10
BASF SE	32 437 542,52	31 107 261,64
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	34 505 282,10	26 951 209,00
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	26 269 704,08	27 473 069,67
BAYER AG	31 160 789,92	21 379 157,79
AIRBUS BR BEARER SHS	34 269 280,46	14 828 889,28

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	209 170 683,97
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	95,90

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	209 170 683,97

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	209 170 683,97
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	209 170 683,97

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	209 170 683,97

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 84,64% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		209 170 683,97
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	209 170 683,97	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	213 541 710,50	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	213 541 710,50	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	4 636 139,14	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	218 177 849,64	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	7 138 629,92	-
Comptes financiers	18 910,02	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	7 157 539,94	-
Total Actif I + II	225 335 389,58	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	252 061 224,98	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-33 946 889,14	-
Capitaux propres I	218 114 335,84	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	213 541 710,50	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	213 541 710,50	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7 221 053,74	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	7 221 053,74	-
Total Passifs: I + II + III + IV	225 335 389,58	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 513 867,34	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	4 481,01	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 518 348,35	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-4 389,58	-
Sous-total charges sur opérations financières	-4 389,58	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 513 958,77	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-588 659,72	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-588 659,72	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	925 299,05	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	711 231,43	-
Sous-total revenus nets I = C + D	1 636 530,48	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-8 298 753,73	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-46 999,84	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-8 345 753,57	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-32 560 529,76	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-40 906 283,33	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	7 754 963,79	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-335,18	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	7 754 628,61	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-2 431 764,90	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 322 863,71	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-33 946 889,14	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement à la hausse ou à la baisse quotidienne du marché des actions européennes en reproduisant l'évolution de l'indicateur de référence EURO STOXX 50® Daily Short (dividendes bruts réinvestis) (l'«Indicateur de Référence»), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	218 114 335,84	86 047 758,07	117 792 918,71	75 552 982,74	196 539 314,81

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010424135					
Actif net	218 114 335,84	86 047 758,07	117 792 918,71	75 552 982,74	196 539 314,81
Nombre de parts ou actions	24 558 044	8 372 794	10 191 018	6 967 058	11 849 444
Valeur liquidative unitaire	8,8815	10,277	11,5585	10,8443	16,5863
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,59	-1,26	2,87	13,91	1,88

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	86 047 758,07	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	187 120 937,38	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-55 388 533,42	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	925 299,05	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-8 345 753,85	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	7 754 628,61	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	218 114 335,84	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010424135	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	22 209 465	187 120 937,38
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 024 215	-55 388 533,42
Solde net des souscriptions/rachats	16 185 250	131 732 403,96

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	5 689,64
Total des commissions acquises	5 689,64

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010424135	Action Acc	Capitalisable	EUR	218 114 335,84	24 558 044	8,8815

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays-Bas+/-	Allemagne +/-	États-Unis +/-	Irlande+/-	Belgique+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	213 541,71	77 296,27	71 409,66	20 143,26	11 105,61	9 159,77
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	209 170,68	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	422 712,39	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,91	-	-	-	-	18,91
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	18,91

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,91	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	18,91	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	SEK+/-	DKK+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	24 507,37	6 880,47	1 573,65	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	5 789,50	-	-	-	-
Comptes financiers	0,06	0,20	0,74	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-5 789,50	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	24 507,43	6 880,67	1 574,39	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	4 636,14	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 567 089,87
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers *	5 571 540,05
Total des créances	7 138 629,92
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-7 138 189,21
Frais de gestion	-72 105,31
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-10 759,22
Total des dettes	-7 221 053,74
Total des créances et dettes	-82 423,82

* Autres créditeurs divers = 5 571 540.05 € de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = -10 427.32€ de commissions de mouvements + - 331.90€ de différence d'estimation

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010424135	31/10/2024
Frais fixes	588 659,72
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	1 636 530,48	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 636 530,48	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 636 530,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010424135

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 636 530,48	-
Total	1 636 530,48	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-40 906 283,33	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-40 906 283,33	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-40 906 283,33	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010424135

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-40 906 283,33	-
Total	-40 906 283,33	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			213 541 710,50	97,90
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			213 541 710,50	97,90
Aérospatiale			18 490 467,84	8,48
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	131 924	18 490 467,84	8,48
Assurance services complets			11 006 234,11	5,05
ALLIANZ SE-NOM	EUR	30 470	8 818 018,00	4,04
ASR NEDERLAND N.V	EUR	50 223	2 188 216,11	1,01
Assurance vie			8 931 391,56	4,10
AGEAS NV	EUR	186 537	8 931 391,56	4,10
Automobiles			29 908 460,59	13,71
FERRARI NV	EUR	40 056	17 616 628,80	8,08
STELLANTIS NV	EUR	975 852	12 291 831,79	5,63
Banques			1 751 561,24	0,80
ING GROUP NV	EUR	77 324	1 211 976,38	0,55
NORDEA BANK ABP	EUR	50 124	539 584,86	0,25
Biotechnologie			1 573 649,10	0,72
NOVONESIS A/S	DKK	27 314	1 573 649,10	0,72
Boissons non alcoolisées			9 051 985,80	4,15
JDE PEETS B V	EUR	437 294	9 051 985,80	4,15
Brasseurs			228 380,00	0,10
LOTUS BAKERIES	EUR	19	228 380,00	0,10
Chaussures			4 660 266,54	2,14
PUMA AG	EUR	111 543	4 660 266,54	2,14
Chimie de base			6 741 515,91	3,09
LINDE PLC	EUR	16 045	6 741 515,91	3,09
Chimie de spécialité			9 366 475,20	4,29
COVESTRO AG	EUR	160 936	9 366 475,20	4,29
Courtiers en assurances			27 834,94	0,01
WILLIS TOWERS — SHS	USD	100	27 834,94	0,01
Distributeurs diversifiés			3 172 397,00	1,45
AMAZON.COM INC	USD	18 477	3 172 397,00	1,45
Édition			9 176 649,30	4,21
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	59 319	9 176 649,30	4,21
Équipement électronique: contrôle et filtres			4 236 118,26	1,94
ALFA LAVAL	SEK	104 722	4 236 118,26	1,94

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements de technologie de production			2 489 542,62	1,14
ASML HOLDING N.V.	EUR	3 000	1 863 600,00	0,85
KLA CORPORATION	USD	1 020	625 942,62	0,29
Équipements et services pétroliers			8 627 970,20	3,96
TENARIS SA	EUR	569 691	8 627 970,20	3,96
Expert en finance			135 789,62	0,06
TE CONNECTIVITY PLC	USD	1 000	135 789,62	0,06
Industries diversifiées			13 399 445,60	6,14
SIEMENS AG-NOM	EUR	75 109	13 399 445,60	6,14
Logiciels			23 893 961,25	10,95
MICROSOFT CORP	USD	1 871	700 300,14	0,32
SAP SE	EUR	88 285	18 963 618,00	8,69
WORKDAY INC	USD	19 638	4 230 043,11	1,94
Matériels informatiques			1 628 491,37	0,75
APPLE INC	USD	7 826	1 628 491,37	0,75
Outillage: construction et manutention			2 644 355,25	1,21
ATLAS COPCO AB	SEK	175 132	2 644 355,25	1,21
Pharmacie			10 207 067,18	4,68
BAYER AG	EUR	312 731	7 754 165,15	3,56
ELI LILLY & CO	USD	840	641 994,75	0,29
SANOFI	EUR	18 648	1 810 907,28	0,83
Produits de beauté			1 867 556,25	0,86
LOREAL SA	EUR	5 425	1 867 556,25	0,86
Réassurance			8 440 147,55	3,87
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	17 921	8 426 454,20	3,86
TALANX AG	EUR	193	13 693,35	0,01
Semi conducteurs			9 143 874,14	4,19
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	27 601	2 533 449,68	1,16
NVIDIA CORP	USD	54 057	6 610 424,46	3,03
Services d'appui professionnels			4 200 473,91	1,93
ACCENTURE SHS CLASS A	USD	13 225	4 200 473,91	1,93
Services multiples aux collectivités			1 326 415,48	0,61
E.ON SE	EUR	606	7 523,49	-
ENGIE SA	EUR	85 559	1 318 891,99	0,61
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 808 315,13	0,83
EXXON MOBIL CORP	USD	2	215,13	-
TOTAL ENERGIES SE	EUR	31 500	1 808 100,00	0,83
Télécommunications filaires			5 404 917,56	2,48
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 504 291	5 404 917,56	2,48
Total			213 541 710,50	97,90

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR	209 170 683,97	4 636 139,14	-	209 170 683,97
Sous total		4 636 139,14	-	209 170 683,97
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		4 636 139,14	-	209 170 683,97

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	213 541 710,50
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	4 636 139,14
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	7 160 938,56
Autres passifs (-)	-7 224 452,36
Total = actif net	218 114 335,84

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010424135 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 05/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent»), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet du fournisseur de l'Indice de Référence STOXX Ltd. (www.qontigo.com) contient des informations plus détaillées sur les indices STOXX.

Afin de répliquer synthétiquement l'Indice, le Fonds échange la performance des actifs détenus par le Fonds contre celle de l'Indice en concluant un contrat d'échange à terme ou « total return swap » (TRS).

Vous serez en permanence investi, via le panier, au minimum à 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA) réservé aux investisseurs français.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du compartiment est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 day.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 day		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 day	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 630
	Rendement annuel moyen	-83,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 580
	Rendement annuel moyen	-24,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 890
	Rendement annuel moyen	-11,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 260
	Rendement annuel moyen	2,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/10/2020 et 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 day*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 day
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 day. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.00273 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 05:00 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au compartiment, y compris les diverses politiques publiées du compartiment, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	87 959 141,06	117 818 134,71
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	87 959 141,06	117 503 659,57
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	314 475,14
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	750 919,84	3 964 065,12
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	750 919,84	3 964 065,12
Comptes financiers	42 242,52	74 832,96
Liquidités	42 242,52	74 832,96
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	88 752 303,42	121 857 032,79

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	96 673 856,16	88 516 497,71
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 288 438,32	29 751 630,18
• Résultat de l'exercice	-337 659,77	-475 209,18
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	86 047 758,07	117 792 918,71
Instruments financiers	1 905 968,89	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	1 905 968,89	-
Dettes	798 576,46	4 060 100,14
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	798 576,46	4 060 100,14
Comptes financiers	-	4 013,94
Concours bancaires courants	-	4 013,94
Emprunts	-	-
Total du passif	88 752 303,42	121 857 032,79

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	85 742 004,48	126 115 422,93
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 656,84	233,76
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 656,84	233,76
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-7 982,21	-4 457,83
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-7 982,21	-4 457,83
Résultat sur opérations financières (I - II)	-6 325,37	-4 224,07
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-415 628,80	-463 497,71
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-421 954,17	-467 721,78
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	84 294,40	-7 487,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-337 659,77	-475 209,18

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	117 792 918,71	75 552 982,74
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	69 993 636,91	442 772 283,98
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-88 033 500,12	-403 525 912,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	39 568 228,41	62 844 636,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 902 206,35	-61 385 294,36
Plus-values réalisées sur contrats financiers	386 629 338,19	1 445 163 707,48
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-411 983 871,93	-1 455 983 962,21
Frais de transaction	-21 015,45	-51 949,33
Différences de change	-7 587 085,97	20 588 938,09
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	4 233 713,87	-9 512 196,40
- Différence d'estimation exercice N	358 889,56	-3 874 824,31
- Différence d'estimation exercice N-1	-3 874 824,31	5 637 372,09
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-2 220 444,03	1 797 406,88
- Différence d'estimation exercice N	-1 905 968,89	314 475,14
- Différence d'estimation exercice N-1	314 475,14	-1 482 931,74
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-421 954,17	-467 721,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	86 047 758,07	117 792 918,71

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	85 742 004,48
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	42 242,52
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	42 242,52	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	87 959 141,06	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	750 910,50	-	-	-
Comptes financiers	4 648,14	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	750 910,50	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		750 919,84
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		750 910,50
Sommes à recevoir		9,34
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		798 576,46
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Somme à payer		750 910,50
Frais provisionnés		31 270,77
Débiteurs et créditeurs divers		16 395,19
-		-
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	7 030 179	69 979 640,97	8 848 403	88 051 110,34
Commission de souscription / rachat		13 995,94		17 610,22
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		13 995,94		17 610,22

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,40
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-337 659,77	-475 209,18
Total	-337 659,77	-475 209,18
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-337 659,77	-475 209,18
Total	-337 659,77	-475 209,18
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 288 438,32	29 751 630,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-10 288 438,32	29 751 630,18
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-10 288 438,32	29 751 630,18
Total	-10 288 438,32	29 751 630,18
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	86 047 758,07	117 792 918,71	75 552 982,74	196 539 314,81	202 540 298,25
Nombre d'actions en circulation	8 372 794	10 191 018	6 967 058	11 849 444	12 925 817
Valeur liquidative	10,277	11,5585	10,8443	16,5863	15,6694
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,26	2,87	13,91	1,88	-14,40

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	7 253,00	3 650 928,27	USD	4,24
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	19 909,00	1 855 285,24	USD	2,16
US00766T1007	AECOM	PROPRE	51 020,00	3 694 967,83	USD	4,29
US00846U1016	AGILENT TECHNOLOGIES INC	PROPRE	16 238,00	1 588 005,73	USD	1,85
US0091581068	AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	PROPRE	14 575,00	3 894 572,37	USD	4,53
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	18 349,00	2 175 146,36	USD	2,53
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	21 963,00	2 765 426,37	USD	3,21
US0311001004	AMETEK	PROPRE	22 596,00	3 009 308,34	USD	3,50
US0326541051	ANALOG DEVICES INC	PROPRE	21 859,00	3 253 620,12	USD	3,78
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	2 932,00	473 696,92	USD	0,55
US0394831020	ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	PROPRE	29 048,00	1 966 854,65	USD	2,29
US0404131064	ARISTA NETWORKS	PROPRE	5 796,00	1 098 717,62	USD	1,28
US0427351004	ARROW ELECTRONICS INC	PROPRE	37 058,00	3 976 109,54	USD	4,62
US0530151036	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	PROPRE	30 471,00	6 290 805,70	USD	7,31
US0533321024	AUTOZONE INC	PROPRE	804,00	1 884 212,41	USD	2,19
US1011371077	BOSTON SCIENTIFIC CORP	PROPRE	22 209,00	1 075 571,15	USD	1,25
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	5 815,00	1 319 515,37	USD	1,53
US03073E1055	CENCORA INC	PROPRE	16 623,00	2 911 777,15	USD	3,38
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	8 421,00	1 161 014,50	USD	1,35
US1912161007	COCA-COLA CO	PROPRE	121 326,00	6 484 111,39	USD	7,54
US1924461023	COGNIZANT TECH SO-A	PROPRE	16 051,00	979 004,70	USD	1,14
US22052L1044	CORTEVA INC	PROPRE	86 057,00	3 919 379,36	USD	4,55
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	535,00	280 371,38	USD	0,33
US2910111044	EMERSON ELECTRIC CO	PROPRE	7 839,00	659 825,76	USD	0,77

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US30212P3038	EXPEDIA GROUP	PROPRE	40 087,00	3 613 898,04	USD	4,20
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	13 214,00	3 766 302,54	USD	4,38
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY INC	PROPRE	12 579,00	795 797,28	USD	0,92
US60937P1066	MONGODB INC	PROPRE	3 277,00	1 068 326,80	USD	1,24
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	472,00	182 101,80	USD	0,21
US8716071076	SYNOPSYS INC	PROPRE	14 279,00	6 341 659,19	USD	7,37
US90384S3031	ULTA BEAUTY INC.	PROPRE	7 325,00	2 642 474,69	USD	3,07
US91307C1027	UNITED THERAPEUTICS CORP	PROPRE	15 995,00	3 372 417,88	USD	3,92
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	37 568,00	5 807 934,61	USD	6,75
Total Action				87 959 141,06		102,22
Total Valeurs mobilières				87 959 141,06		102,22
Swap de Performance						
SWAP03925620	INDEX LEG MS LYX ETF	PROPRE	85 742 004,48	86 053 172,18	EUR	100,01
SWAP03924848	VRAC LEG MS LYX ETF	PROPRE	85 742 004,48	-87 959 141,07	EUR	-102,22
Total Swap de Performance				-1 905 968,89		-2,22
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-16 395,19	-16 395,19	EUR	-0,02
Total AUTRES				-16 395,19		-0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	9,34	9,34	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-793 712,40	-750 910,50	USD	-0,87
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	37 594,38	37 594,38	EUR	0,04
	BANQUE USD SGP	PROPRE	4 913,08	4 648,14	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	793 712,40	750 910,50	USD	0,87
Total BANQUE OU ATTENTE				42 251,86		0,05

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-31 270,77	-31 270,77	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-31 270,77		-0,04
Total Liquidités				-5 414,10		-0,01
Total AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF				86 047 758,07		100,00

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi FTSE MIB Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence FTSE MIB Super Short Strategy RT Gross TR Index. L'indice de stratégie FTSE MIB Super Short Strategy RT Gross TR Index offre une exposition inverse, réajustée quotidiennement, à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice FTSE MIB Gross TR, avec un effet de levier x2. Ainsi, en cas de baisse sur un jour de bourse de l'indice FTSE MIB Gross TR, la valeur liquidative du FCP augmentera doublement sur le même jour de bourse et, en cas de hausse de l'indice FTSE MIB Gross TR sur un jour de bourse, la valeur liquidative du FCP baissera doublement sur le même jour de bourse et les porteurs ne bénéficieront pas de la hausse de l'indice FTSE MIB Gross TR.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de -37,30%. Celle du benchmark est de -37,40% avec une tracking error de 0,09%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NVIDIA CORP	22 693 490,54	27 378 418,25
APPLE INC	19 478 314,29	21 685 242,33
ELI LILLY & CO	14 227 769,80	16 408 632,13
AMAZON.COM INC	14 996 783,52	13 625 814,11
MICROSOFT CORP	11 980 524,02	12 950 644,69
JP MORGAN CHASE & CO	7 831 749,97	9 492 057,65
UNITEDHEALTH GROUP	7 176 096,96	8 412 954,62
ELEVANCE HEALTH INC	7 139 063,20	8 272 829,80
PAYPAL HOLDINGS INC	6 890 442,93	6 831 212,96
EXXON MOBIL CORP	6 284 819,75	6 705 038,11

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	53 724 689,47
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	113,17

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	53 724 689,47

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	53 724 689,47
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	53 724 689,47

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	53 724 689,47

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		53 724 689,47
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	53 724 689,47	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	46 312 688,17	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	46 312 688,17	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 179 069,76	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	47 491 757,93	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 401 903,46	-
Comptes financiers	8 353,14	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 410 256,60	-
Total Actif I + II	52 902 014,53	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	75 725 766,76	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-28 252 568,51	-
Capitaux propres I	47 473 198,25	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5 428 741,61	-
Concours bancaires	74,67	-
Sous-total autres passifs IV	5 428 816,28	-
Total Passifs: I + II + III + IV	52 902 014,53	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	24 237,21	-
Sous-total Produits sur opérations financières	24 237,21	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-762,08	-
Sous-total charges sur opérations financières	-762,08	-
Total Revenus financiers nets (A)	23 475,13	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-296 098,31	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-296 098,31	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-272 623,18	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-21 418,29	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-294 041,47	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-25 968 349,97	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-9 372,64	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-25 977 722,61	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-7 928 817,57	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-33 906 540,18	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 871 183,89	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	101,42	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	3 871 285,31	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	2 076 727,83	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 948 013,14	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-28 252 568,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse comme à la baisse au marché des actions italiennes en reproduisant l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Super Short Strategy RT Gross TR (l'« Indicateur de Référence »), quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	47 473 198,25	51 916 383,55	55 769 890,80	58 907 912,31	75 572 096,86

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010446666					
Actif net	47 473 198,25	51 916 383,55	55 769 890,80	58 907 912,31	75 572 096,86
Nombre de parts ou actions	112 043 148	76 811 602	49 755 940	54 872 454	26 559 367
Valeur liquidative unitaire	0,4237	0,6758	1,1208	1,0735	2,8454
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,30	-0,45	1,21	-1,04	2,83

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	51 916 383,55	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	65 321 810,11	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-47 385 935,00	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-272 623,18	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-25 977 722,54	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 871 285,31	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	47 473 198,25	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010446666	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	140 321 546	65 321 810,11
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-105 090 000	-47 385 935,00
Solde net des souscriptions/rachats	35 231 546	17 935 875,11

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010446666	Action Acc	Capitalisable	EUR	47 473 198,25	112 043 148	0,4237

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	46 312,69	46 312,69	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	53 724,69	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	100 037,38	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,35	-	-	-	-	8,35
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,07	-	-	-	-	-0,07
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	8,28

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,35	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,07	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	8,28	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	JPY+/-	GBP+/-	AUD+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	46 312,69	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	5 401,79	-	-	-	-
Comptes financiers	3,84	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-5 401,79	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,07	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	46 316,53	-0,07	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	1 179,07	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	3 690 207,35
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers*	1 711 696,11
Total des créances	5 401 903,46
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-5 401 789,88
Frais de gestion	-23 622,19
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers**	-3 329,54
Total des dettes	-5 428 741,61
Total des créances et dettes	-26 838,15

* Autres créiteurs divers = 1 711 696,11€ de soultes sur swaps à recevoir

** Autres débiteurs divers = -3 329,57 de commissions de mouvements

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010446666	31/10/2024
Frais fixes	296 098,31
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-294 041,47	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-294 041,47	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-294 041,47	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010446666

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-294 041,47	-
Total	-294 041,47	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-33 906 540,18	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-33 906 540,18	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-33 906 540,18	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010446666	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-33 906 540,18	-
Total	-33 906 540,18	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			46 312 688,17	97,56
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			46 312 688,17	97,56
Automobiles			1 798 763,51	3,79
TESLA INC	USD	7 816	1 798 763,51	3,79
Banques			769 142,85	1,62
BANK OF AMERICA CORP	USD	19 967	769 142,85	1,62
Distributeurs Bricolage			2 018 347,30	4,25
HOME DEPOT INC	USD	5 565	2 018 347,30	4,25
Distributeurs diversifiés			4 574 394,09	9,64
AMAZON.COM INC	USD	23 781	4 083 063,97	8,60
WALMART INC	USD	6 509	491 330,12	1,04
Distributeurs spécialisés			291 033,35	0,61
OREILLY AUTOMOTIVE INC	USD	274	291 033,35	0,61
Électronique grand public			2 087 905,88	4,40
COMCAST CLASS A	USD	51 906	2 087 905,88	4,40
Équipements de télécommunications			2 313 417,88	4,87
CISCO SYSTEMS INC	USD	31 901	1 609 374,82	3,39
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	1 701	704 043,06	1,48
Équipements électroniques			2 672 576,30	5,63
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	22 266	2 672 576,30	5,63
Gestion financière			304 884,82	0,64
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 174	304 884,82	0,64
Industries diversifiées			678 767,48	1,43
3 M	USD	5 736	678 767,48	1,43
Internet			734 248,64	1,55
ALPHABET INC SHS C	USD	4 616	734 248,64	1,55
Logiciels			9 049 866,03	19,06
ADOBE INC	USD	348	153 246,29	0,32
ANSYS	USD	5 232	1 544 130,36	3,25
FORTINET	USD	26 141	1 894 027,60	3,99
ORACLE CORP	USD	24 032	3 715 314,22	7,83
SALESFORCE.COM	USD	6 495	1 743 147,56	3,67
Peintures et revêtements			1 937 189,46	4,08
SHERWIN WILLIAMS CO	USD	5 862	1 937 189,46	4,08

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Pharmacie			5 141 427,56	10,83
CATALENT INC	USD	32 801	1 770 495,65	3,73
GILEAD SCIENCES INC	USD	26 718	2 185 872,76	4,60
JOHNSON & JOHNSON	USD	1 241	182 735,01	0,39
MERCK AND CO INC	USD	10 635	1 002 324,14	2,11
Prestataires de soins de santé			454 449,41	0,96
UNITEDHEALTH GROUP	USD	874	454 449,41	0,96
Réassurance			884 686,22	1,87
BERKSHIRE HATAW B	USD	2 130	884 686,22	1,87
Semi conducteurs			3 702 289,23	7,80
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	13 148	1 744 791,01	3,67
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	24 677	1 820 913,25	3,84
QUALCOMM INC	USD	911	136 584,97	0,29
Services d'investissements			1 786 140,61	3,76
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	3 745	1 786 140,61	3,76
Services de transport			554 828,39	1,17
OLD DOMNION FREIGHT	USD	2 992	554 828,39	1,17
Services informatiques			1 809 505,64	3,81
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	19 435	1 809 505,64	3,81
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 831 672,97	3,86
HESS CORP	USD	14 787	1 831 672,97	3,86
Télécommunications filaires			917 150,55	1,93
AT&T INC	USD	44 175	917 150,55	1,93
Total			46 312 688,17	97,56

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	53 724 689,47	1 179 069,76	-	53 724 689,47
Sous total		1 179 069,76	-	53 724 689,47
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 179 069,76	-	53 724 689,47

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	46 312 688,17
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	1 179 069,76
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	5 410 256,60
Autres passifs (-)	-5 428 816,28
Total = actif net	47 473 198,25

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010446666 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Super Short Strategy RT Gross TR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien -2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré, en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site Internet FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/«U.S. Person» (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€110
	Rendement annuel moyen	-98,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 440
	Rendement annuel moyen	-35,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 780
	Rendement annuel moyen	37,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	54 037 736,31	56 365 544,47
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	54 037 736,31	56 365 544,47
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 866 247,84	918 657,66
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 866 247,84	918 657,66
Comptes financiers	9 533,74	726,68
Liquidités	9 533,74	726,68
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	55 913 517,89	57 284 928,81

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	86 817 136,84	* -4 685 046,96
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-34 560 377,98	60 802 228,25
• Résultat de l'exercice	-340 375,31	-347 290,49
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	51 916 383,55	55 769 890,80
Instruments financiers	2 099 269,73	526 380,44
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	2 099 269,73	526 380,44
Dettes	1 897 787,90	988 657,57
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 897 787,90	988 657,57
Comptes financiers	76,71	-
Concours bancaires courants	76,71	-
Emprunts	-	-
Total du passif	55 913 517,89	57 284 928,81

* Au cours de l'exercice clos le 31/10/2022, la composition du portefeuille a été modifiée, le recours aux opérations temporaires ayant été interrompu.

Cette restructuration conduit à une variation importante de la différence d'estimation sur contrats financiers entre les deux exercices (- 59 464 041.44 euros), justifiant ainsi le solde négatif du capital au 31/10/2022.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	54 482 469,30	57 249 184,56
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 124,18	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	8 124,18	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-2 183,64	-105,03
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-2 183,64	-105,03
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 940,54	-105,03
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-308 360,51	-371 948,12
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-302 419,97	-372 053,15
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-37 955,34	24 762,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-340 375,31	-347 290,49

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	55 769 890,80	58 907 912,31
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	107 242 311,15	158 613 819,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-88 648 079,90	-167 386 406,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	16 459 874,52	8 939 116,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 307 639,72	-20 274 878,68
Plus-values réalisées sur contrats financiers	319 282 563,64	494 946 942,28
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-344 856 759,83	-422 243 768,57
Frais de transaction	-3 538,46	831,79
Différences de change	-2 911 303,33	6 619 373,38
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 764 373,90	-2 516 957,92
- Différence d'estimation exercice N	247 415,98	-2 516 957,92
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 516 957,92	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 572 889,29	-59 464 041,44
- Différence d'estimation exercice N	-2 099 269,73	-526 380,44
- Différence d'estimation exercice N-1	-526 380,44	58 937 661,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-302 419,97	-372 053,15
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	51 916 383,55	55 769 890,80

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	54 482 469,30
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	9 533,74
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	76,71
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 533,74	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	76,71	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	54 037 736,31	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 866 211,10	-	-	-
Comptes financiers	5 218,09	-	0,02	0,01
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	1 866 211,10	-	-	-
Comptes financiers	-	76,71	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 866 247,84
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	1 866 211,10
Sommes à recevoir	36,74
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	1 897 787,90
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	1 086 564,24
Somme à payer	779 646,86
Frais provisionnés	28 790,57
Débiteurs et créiteurs divers	2 786,23
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	144 890 662	107 242 311,15	117 835 000	88 648 079,90
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-2 099 269,73

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-340 375,31	-347 290,49
Total	-340 375,31	-347 290,49
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-340 375,31	-347 290,49
Total	-340 375,31	-347 290,49
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-34 560 377,98	60 802 228,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-34 560 377,98	60 802 228,25
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-34 560 377,98	60 802 228,25
Total	-34 560 377,98	60 802 228,25
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	51 916 383,55	55 769 890,80	58 907 912,31	75 572 096,86	91 900 620,25
Nombre d'actions en circulation	76 811 602	49 755 940	54 872 454	26 559 367	34 019 297
Valeur liquidative	0,6758	1,1208	1,0735	2,8454	2,7014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,45	1,21	-1,04	2,83	-1,32

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 1er juin 2018.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	2 393,00	319 625,11	USD	0,62
US00971T1016	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	PROPRE	21 994,00	2 150 085,17	USD	4,14
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	14 418,00	1 692 512,24	USD	3,26
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	17 553,00	2 080 786,09	USD	4,01
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	16 108,00	2 028 205,98	USD	3,91
US0320951017	AMPHENOL CORPORATION-A	PROPRE	18 738,00	1 427 952,60	USD	2,75
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	13 521,00	2 184 466,58	USD	4,21
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	6 158,00	1 988 562,10	USD	3,83
US1912161007	COCA-COLA CO	PROPRE	33 234,00	1 776 148,21	USD	3,42
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	22 706,00	1 613 694,15	USD	3,11
US20030N1019	COMCAST CLASS A	PROPRE	27 684,00	1 081 430,80	USD	2,08
US22052L1044	CORTEVA INC	PROPRE	46 514,00	2 118 433,26	USD	4,08
US2358511028	DANAHER CORP	PROPRE	8 513,00	1 546 514,91	USD	2,98
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	3 618,00	218 106,87	USD	0,42
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	2 198,00	935 948,74	USD	1,80
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	3 524,00	1 846 782,71	USD	3,56
US31428X1063	FEDEX CORP	PROPRE	7 893,00	1 792 913,25	USD	3,45
US31620M1062	FIDELITY NATIONAL INFORM SVCES	PROPRE	26 958,00	1 252 514,08	USD	2,41
US34959J1088	FORTIVE CORP - W/I	PROPRE	48 861,00	3 017 640,57	USD	5,81
US3755581036	GILEAD SCIENCES INC	PROPRE	17 755,00	1 319 278,81	USD	2,54
US4370761029	HOME DEPOT INC	PROPRE	6 205,00	1 671 240,73	USD	3,22
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	915,00	226 992,72	USD	0,44
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	8 984,00	1 181 944,22	USD	2,28
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	7 557,00	2 153 923,74	USD	4,15

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	2 535,00	810 888,22	USD	1,56
US6153691059	MOODY'S CORP	PROPRE	3 428,00	998 887,42	USD	1,92
US64110L1061	NETFLIX INC	PROPRE	4 767,00	1 856 694,64	USD	3,58
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	4 316,00	1 665 151,18	USD	3,21
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	7 672,00	1 088 959,47	USD	2,10
US7433151039	PROGRESSIVE CORP	PROPRE	15 170,00	2 268 898,11	USD	4,37
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	15 093,00	1 556 278,21	USD	3,00
US7766961061	ROPER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	5 897,00	2 725 730,64	USD	5,25
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	890,00	294 121,00	USD	0,57
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	568,00	239 006,02	USD	0,46
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	3 604,00	1 826 072,13	USD	3,52
US9291601097	VULCAN MATERIALS CO	PROPRE	5 817,00	1 081 345,63	USD	2,08
Total Action				54 037 736,31		104,09
Total Valeurs mobilières				54 037 736,31		104,09
Swap de Performance						
SWAP03553012	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	28 774,11	EUR	0,06
SWAP03552979	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	54 482 469,30	51 909 692,45	EUR	99,99
SWAP04003623	VRAC LEG EUR LYX ET	PROPRE	54 482 469,30	-54 037 736,29	EUR	-104,09
Total Swap de Performance				-2 099 269,73		-4,04
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-2 786,23	-2 786,23	EUR	-0,01
Total AUTRES				-2 786,23		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	36,74	36,74	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-824 086,73	-779 646,86	USD	-1,50
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-1 148 498,40	-1 086 564,24	USD	-2,09
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	0,01	0,01	AUD	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	4 315,62	4 315,62	EUR	0,01

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,02	0,02	GBP	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-12 279,00	-76,71	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	5 515,52	5 218,09	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	1 972 585,13	1 866 211,10	USD	3,59
Total BANQUE OU ATTENTE				9 493,77		0,02
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-28 790,57	-28 790,57	EUR	-0,06
Total FRAIS DE GESTION				-28 790,57		-0,06
Total Liquidites				-22 083,03		-0,04
Total AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF				51 916 383,55		100,00

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence FTSE MIB Leveraged RT Net-of-Tax Lux TR Index. L'indice de stratégie FTSE MIB Leveraged RT Net-of-Tax Lux TR Index offre une exposition avec un effet de levier x2, réajustée quotidiennement, à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice FTSE MIB Net Total Return. Ainsi, en cas de hausse sur un jour de bourse de l'indice FTSE MIB Net Total Return, la valeur liquidative du FCP augmentera doublement sur le même jour de bourse et, en cas de baisse de l'indice FTSE MIB Net Total Return sur un jour de bourse, la valeur liquidative du FCP baissera doublement sur le même jour de bourse.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Dist est de 56,01%. Celle du benchmark est de 55,29% avec une tracking error de 0,42%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NVIDIA CORP	39 877 900,43	50 005 385,51
APPLE INC	33 842 393,50	39 446 317,36
MICROSOFT CORP	32 476 971,63	37 735 663,87
AMAZON.COM INC	33 171 879,94	30 472 846,67
ADVANCED MICRO DEVICES INC	29 054 467,42	26 991 163,94
META PLATFORMS INC	17 385 249,65	24 000 831,70
GILEAD SCIENCES INC	15 559 657,07	18 661 375,78
JP MORGAN CHASE & CO	13 721 043,88	18 844 535,14
COGNIZANT TECH SO-A	15 902 464,09	15 462 159,74
ELI LILLY & CO	14 619 749,16	15 948 071,54

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	92 251 975,93
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,87

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	92 251 975,93

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	92 251 975,93
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	92 251 975,93

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	92 251 975,93

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		92 251 975,93
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	92 251 975,93	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	91 521 023,06	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	91 521 023,06	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	91 521 023,06	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	12 730 739,90	-
Comptes financiers	21 101,15	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	12 751 841,05	-
Total Actif I + II	104 272 864,11	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	-39 647 838,91	-
Report à nouveau sur revenu net	99 244,59	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	101 013 036,93	-
Résultat net de l'exercice	29 994 181,99	-
Capitaux propres I	91 458 624,60	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	25 436,64	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	25 436,64	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	12 787 577,13	-
Concours bancaires	1 225,74	-
Sous-total autres passifs IV	12 788 802,87	-
Total Passifs: I + II + III + IV	104 272 864,11	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	9 002 110,00	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	17 072,20	-
Sous-total Produits sur opérations financières	9 019 182,20	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-427,34	-
Sous-total charges sur opérations financières	-427,34	-
Total Revenus financiers nets (A)	9 018 754,86	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-639 025,16	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-639 025,16	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	8 379 729,70	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 862 283,67	-
Sous-total revenus nets I = C + D	6 517 446,03	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	43 364 328,35	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-23 954,82	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	43 340 373,53	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-11 169 603,68	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	32 170 769,85	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-851 305,28	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 569,55	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-852 874,83	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-2 661 213,06	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-3 514 087,89	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-5 179 946,00	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-5 179 946,00	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	29 994 181,99	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse comme à la baisse au marché des actions italiennes en reproduisant l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Leveraged RT Net-of-Tax (Lux) TR (l' « Indicateur de Référence ») (dividend net réinvestis) , quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	91 458 624,60	108 189 660,20	109 003 663,53	140 491 863,73	113 717 054,95
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0010446658					
Actif net	91 458 624,60	108 189 660,20	109 003 663,53	140 491 863,73	113 717 054,95
Nombre de parts ou actions	6 846 361	12 050 992	18 007 178	14 825 031	26 722 763
Valeur liquidative unitaire	13,3587	8,9776	6,0533	9,4766	4,2554
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,71	-	0,19	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	0,40	0,31	0,18
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-0,04	-	-0,04	-0,61

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	108 189 660,20	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	79 963 460,24	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-142 381 778,29	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	8 379 729,70	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	43 340 373,58	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-852 874,83	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-5 179 946,00	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	91 458 624,60	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0010446658	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 324 269	79 963 460,24
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-11 528 900	-142 381 778,29
Solde net des souscriptions/rachats	-5 204 631	-62 418 318,05

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010446658	Action Dist	Distribuable	EUR	91 458 624,60	6 846 361	13,3587

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	91 521,02	91 521,02	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	92 251,98	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	183 773,00	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21,10	-	-	-	-	21,10
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,23	-	-	-	-	-1,23
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	19,87

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21,11	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,23	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	19,88	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	JPY+/-	AUD+/-	GBP+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	91 521,02	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	12 730,43	-	-	-	-
Comptes financiers	15,64	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-12 730,43	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,92	-0,30	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	91 536,66	-0,92	-0,30	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS		
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS		25,43
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	12 730 430,80
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers (*)	309,10
Total des créances	12 730 739,90
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-12 013 710,38
Frais de gestion	-50 867,45
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers (**)	-722 999,30
Total des dettes	-12 787 577,13
Total des créances et dettes	-56 837,23

* Autres créiteurs divers = 309,10€ de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = -716 720,43€ de soultes à verser sur swaps + - 6 278,87€ de commissions de mouvements

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0010446658	31/10/2024
Frais fixes	639 025,16
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	6 517 446,03	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-5 179 946,00	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 337 500,03	-
Report à nouveau	99 244,59	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 436 744,62	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0010446658

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	1 435 681,90	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 062,72	-
Capitalisation	-	-
Total	1 436 744,62	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,50	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 846 361	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,2097	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	32 170 769,85	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	32 170 769,85	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	101 013 036,93	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	133 183 806,78	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0010446658	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	133 183 806,78	-
Capitalisation	-	-
Total	133 183 806,78	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 846 361	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			91 521 023,06	100,07
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			91 521 023,06	100,07
Automobiles			6 875 621,61	7,52
TESLA INC	USD	29 876	6 875 621,61	7,52
Boissons non alcoolisées			3 381 108,24	3,70
PEPSICO INC	USD	22 102	3 381 108,24	3,70
Composants et équipements électriques			3 088 914,24	3,38
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	50 037	3 088 914,24	3,38
Distributeurs diversifiés			8 073 584,67	8,83
AMAZON.COM INC	USD	47 023	8 073 584,67	8,83
Équipements de télécommunications			5 295 486,01	5,79
CISCO SYSTEMS INC	USD	25 697	1 296 388,97	1,42
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	9 662	3 999 097,04	4,37
Équipements médicaux			4 102 097,14	4,48
INTUITIVE SURGICAL	USD	8 839	4 102 097,14	4,48
Fournitures médicales			2 067 301,55	2,26
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	33 493	2 067 301,55	2,26
Gestion financière			1 765 563,49	1,93
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	5 300	1 412 031,50	1,54
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 840	353 531,99	0,39
Industries diversifiées			1 222 451,61	1,34
3 M	USD	9 793	1 158 851,11	1,27
PINTEREST INC	USD	2 172	63 600,50	0,07
Internet			1 381 215,20	1,51
ALPHABET INC SHS C	USD	4 874	775 287,67	0,85
META PLATFORMS INC	USD	1 159	605 927,53	0,66
Logiciels			11 862 960,69	12,97
ADOBE INC	USD	363	159 851,74	0,18
FORTINET	USD	67 325	4 877 985,08	5,33
ORACLE CORP	USD	25 751	3 981 069,26	4,35
SALESFORCE.COM	USD	10 597	2 844 054,61	3,11
Matériels informatiques			3 619 887,04	3,96
APPLE INC	USD	17 396	3 619 887,04	3,96
Outillage : outils			2 838 938,59	3,10
SNAP ON INC	USD	9 336	2 838 938,59	3,10

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Pharmacie			13 922 253,34	15,22
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	108 277	5 562 205,40	6,08
ELI LILLY & CO	USD	3 759	2 872 926,50	3,14
JOHNSON & JOHNSON	USD	28 310	4 168 596,32	4,56
MERCK AND CO INC	USD	13 990	1 318 525,12	1,44
Réassurance			2 037 685,74	2,23
BERKSHIRE HATAW B	USD	4 906	2 037 685,74	2,23
Semi conducteurs			3 811 254,51	4,17
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	27 546	3 655 461,91	4,00
NVIDIA CORP	USD	1 274	155 792,60	0,17
Services d'appui professionnels			7 138 184,26	7,80
CINTAS CORP	USD	37 654	7 138 184,26	7,80
Services d'investissements			734 487,73	0,80
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	1 540	734 487,73	0,80
Services de livraison			1 134 073,63	1,24
UNITED PARCEL SERVICE-B	USD	9 184	1 134 073,63	1,24
Services informatiques			4 062 307,12	4,44
SERVICENOW INC	USD	4 727	4 062 307,12	4,44
Services spécialisés aux consommateurs			3 105 646,65	3,40
COPART	USD	65 507	3 105 646,65	3,40
Total			91 521 023,06	100,07

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	92 251 975,93	-	25 436,64	92 251 975,93
Sous total		-	25 436,64	92 251 975,93
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	25 436,64	92 251 975,93

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	91 521 023,06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-25 436,64
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	12 751 841,05
Autres passifs (-)	-12 788 802,87
Total = actif net	91 458 624,60

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010446658 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Leveraged RT Net-of-Tax (Lux) TR (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site Internet FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.ftf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€20
	Rendement annuel moyen	-99,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 540
	Rendement annuel moyen	-44,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 170
	Rendement annuel moyen	1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 030
	Rendement annuel moyen	50,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2019 et le 31/07/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	108 233 585,25	109 105 031,57
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	106 171 054,46	107 715 409,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	2 062 530,79	1 389 622,17
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	691 357,06	2 400 344,47
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	691 357,06	2 400 344,47
Comptes financiers	19 341,45	-
Liquidités	19 341,45	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	108 944 283,76	111 505 376,04

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	*-69 187 276,48	* -110 768 774,76
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	144 614 518,54	101 768 932,38
• Report à nouveau	174 690,74	177 277,86
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 189 032,65	114 321 110,56
• Résultat de l'exercice	-601 305,25	3 505 117,49
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	108 189 660,20	109 003 663,53
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	753 405,89	2 500 710,68
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	753 405,89	2 500 710,68
Comptes financiers	1 217,67	1 001,83
Concours bancaires courants	1 217,67	1 001,83
Emprunts	-	-
Total du passif	108 944 283,76	111 505 376,04

* Au cours de l'exercice clos le 31/10/2022, la composition du portefeuille a été modifiée, le recours aux opérations temporaires ayant été interrompu.

Cette restructuration conduit à une variation importante de la différence d'estimation sur contrats financiers entre les deux exercices (- 139 168 422,71 euros), justifiant ainsi le solde négatif du capital au 31/10/2022.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	104 213 363,52	99 086 297,66
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	18 829,58	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	4 375 000,00
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	18 829,58	4 375 000,00
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-5 824,18	-999,60
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-5 824,18	-999,60
Résultat sur opérations financières (I - II)	13 005,40	4 374 000,40
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-685 421,47	-722 885,26
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-672 416,07	3 651 115,14
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	71 110,82	-145 997,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-601 305,25	3 505 117,49

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	109 003 663,53	140 491 863,73
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	48 740 777,62	165 253 908,32
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-98 083 809,44	-144 627 031,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	33 306 462,69	11 147 985,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 892 053,55	-36 475 425,93
Plus-values réalisées sur contrats financiers	466 974 849,19	580 765 379,61
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-425 497 261,63	-467 829 813,28
Frais de transaction	-7 426,41	-
Différences de change	-7 052 257,85	12 432 323,36
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	4 692 757,60	-4 806 152,07
- Différence d'estimation exercice N	-113 394,47	-4 806 152,07
- Différence d'estimation exercice N-1	-4 806 152,07	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	672 908,62	-139 168 422,71
- Différence d'estimation exercice N	2 062 530,79	1 389 622,17
- Différence d'estimation exercice N-1	1 389 622,17	140 558 044,88
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-11 832 066,92
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 996 534,08	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-672 416,07	3 651 115,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	108 189 660,20	109 003 663,53

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	104 213 363,52
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	19 341,45
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 217,67
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	19 341,45	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 217,67	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	AUD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	106 171 054,46	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	691 348,46	-	-	-
Comptes financiers	14 435,01	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	691 348,46	-	-	-
Comptes financiers	-	937,22	280,45	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	691 357,06
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	691 348,46
Sommes à recevoir	8,60
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	753 405,89
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme à payer	691 348,46
Frais provisionnés	56 301,47
Débiteurs et créditeurs divers	5 755,96
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	5 973 714	48 740 777,62	11 929 900	98 083 809,44
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	2 062 530,79

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	174 690,74	177 277,86
Résultat	-601 305,25	3 505 117,49
Total	-426 614,51	3 682 395,35
Affectation		
Distribution	-	3 421 363,82
Report à nouveau de l'exercice	174 690,74	261 031,53
Capitalisation	-601 305,25	-
Total	-426 614,51	3 682 395,35
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	18 007 178,00
Distribution unitaire	-	0,19
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	144 614 518,54	101 768 932,38
Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 189 032,65	114 321 110,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	177 803 551,19	216 090 042,94
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	177 803 551,19	216 090 042,94
Capitalisation	-	-
Total	177 803 551,19	216 090 042,94
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	108 189 660,20	109 003 663,53	140 491 863,73	113 717 054,95	142 974 498,90
Nombre d'actions en circulation	12 050 992	18 007 178	14 825 031	26 722 763	18 163 301
Valeur liquidative	8,9776	6,0533	9,4766	4,2554	7,8716
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	0,40	0,31	0,18	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	0,19	-	-	0,57
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,04	-	-0,04	-0,61	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00971T1016	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	PROPRE	43 753,00	4 277 197,25	USD	3,95
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	39 510,00	4 638 032,92	USD	4,29
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	27 897,00	3 306 995,36	USD	3,06
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	35 080,00	4 417 026,68	USD	4,08
US0258161092	AMERICAN EXPRESS CO	PROPRE	1 883,00	260 146,16	USD	0,24
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	54 159,00	8 749 983,38	USD	8,09
US0758871091	BECTON DICKINSON & CO	PROPRE	7 067,00	1 690 062,69	USD	1,56
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	10 605,00	3 424 602,32	USD	3,17
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	18 467,00	4 190 454,07	USD	3,87
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	22 381,00	3 085 698,33	USD	2,85
US2310211063	CUMMINS INC	PROPRE	14 128,00	2 891 094,04	USD	2,67
US26441C2044	DUKE ENERGY	PROPRE	2 888,00	242 870,69	USD	0,22
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	9 871,00	4 203 252,97	USD	3,89
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	7 074,00	3 707 190,94	USD	3,43
US3666511072	GARTNER	PROPRE	9 209,00	2 892 863,16	USD	2,67
US3755581036	GILEAD SCIENCES INC	PROPRE	42 907,00	3 188 189,01	USD	2,95
US4435731009	HUBSPOT INC	PROPRE	1 650,00	661 514,19	USD	0,61
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	3 854,00	540 872,62	USD	0,50
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	34 394,00	4 524 909,78	USD	4,18
US56585A1025	MARATHON PETROLEUM	PROPRE	15 010,00	2 147 835,86	USD	1,99
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	16 262,00	1 580 044,84	USD	1,46
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	21 408,00	6 101 786,34	USD	5,64
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	15 148,00	4 845 496,95	USD	4,48
US6153691059	MOODY'S CORP	PROPRE	12 421,00	3 619 364,24	USD	3,35

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	10 726,00	4 138 186,19	USD	3,82
US68389X1054	ORACLE CORP	PROPRE	14 466,00	1 415 122,42	USD	1,31
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	5 685,00	806 925,78	USD	0,75
US7766961061	ROPER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	18 622,00	8 607 521,80	USD	7,96
US8243481061	SHERWIN WILLIAMS CO	PROPRE	21 305,00	4 801 385,10	USD	4,44
US8330341012	SNAP ON INC	PROPRE	5 007,00	1 221 859,58	USD	1,13
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	3 450,00	1 451 709,08	USD	1,34
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	8 962,00	4 540 859,72	USD	4,20
Total Action				106 171 054,46		98,13
Total Valeurs mobilières				106 171 054,46		98,13
Swap de Performance						
SWAP03552971	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	56 279,73	EUR	0,05
SWAP03553050	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	104 213 363,52	108 177 305,51	EUR	99,99
SWAP04003622	VRAC LEG EUR LYX ET	PROPRE	104 213 363,52	-106 171 054,45	EUR	-98,13
Total Swap de Performance				2 062 530,79		1,91
Liquidites						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-5 755,96	-5 755,96	EUR	-0,01
Total AUTRES				-5 755,96		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	8,60	8,60	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-730 755,32	-691 348,46	USD	-0,64
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-468,19	-280,45	AUD	-0,00
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	0,01	0,01	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	4 906,43	4 906,43	EUR	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-150 027,00	-937,22	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	15 257,81	14 435,01	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	730 755,32	691 348,46	USD	0,64
Total BANQUE OU ATTENTE				18 132,38		0,02

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-56 301,47	-56 301,47	EUR	-0,05
Total FRAIS DE GESTION				-56 301,47		-0,05
Total Liquidités				-43 925,05		-0,04
Total AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF				108 189 660,20		100,00

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi FTSE MIB Daily (-1x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence FTSE MIB Short Strategy RT Gross TR Index. L'indice de stratégie FTSE MIB Short Strategy RT Gross TR Index offre une exposition inverse, réajustée quotidiennement, à la hausse ou à la baisse à l'évolution de l'indice FTSE MIB Gross Total Return. Ainsi, en cas de baisse sur un jour de bourse de l'indice FTSE MIB Gross Total Return, la valeur liquidative du FCP augmentera sur le même jour de bourse et, en cas de hausse de l'indice FTSE MIB Gross Total Return sur un jour de bourse, la valeur liquidative du FCP baissera sur le même jour de bourse et les porteurs ne bénéficieront pas de la hausse de l'indice FTSE MIB Gross Total Return.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de -18,77%. Celle du benchmark est de -18,60% avec une tracking error de 0,04%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	10 326 012,95	11 034 184,59
APPLE INC	8 933 009,81	12 295 502,18
NVIDIA CORP	7 120 742,30	11 350 446,62
BROADCOM INC	7 212 373,66	9 429 479,55
EXXON MOBIL CORP	7 732 937,12	7 668 936,46
ELI LILLY & CO	6 500 362,80	6 691 183,24
AMAZON.COM INC	7 284 348,84	5 143 839,60
META PLATFORMS INC	4 947 253,77	6 588 388,50
UNITEDHEALTH GROUP	4 871 589,35	6 429 868,40
PROCTER AND GAMBLE CO	3 660 192,52	7 361 762,22

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	30 781 238,46
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	104,47

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	30 781 238,46

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	30 781 238,46
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	30 781 238,46

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	30 781 238,46

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		30 781 238,46
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	30 781 238,46	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise		
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	28 950 853,86	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	28 950 853,86	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	525 739,30	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	29 476 593,16	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 679 823,23	-
Comptes financiers	2 585,78	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 682 409,01	-
Total Actif I + II	31 159 002,17	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise		
Capitaux propres :		
Capital	36 268 273,61	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-6 805 386,34	-
Capitaux propres I	29 462 887,27	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 696 055,87	-
Concours bancaires	59,03	-
Sous-total autres passifs IV	1 696 114,90	-
Total Passifs: I + II + III + IV	31 159 002,17	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise		
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	7 704,20	-
Sous-total Produits sur opérations financières	7 704,20	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-581,52	-
Sous-total charges sur opérations financières	-581,52	-
Total Revenus financiers nets (A)	7 122,68	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-192 475,78	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-192 475,78	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-185 353,10	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	7 371,22	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-177 981,88	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise		
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-9 321 469,17	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-4 871,86	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-9 326 341,03	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 258 758,93	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-8 067 582,10	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 992 524,97	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1,96	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1 992 526,93	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-552 349,29	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1 440 177,64	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-6 805 386,34	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement à la hausse comme à la baisse au marché des actions italiennes en reproduisant l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Short Strategy RT Gross TR (l'« Indicateur de Référence ») (dividende net réinvesti), quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	29 462 887,27	46 842 958,13	62 835 706,28	58 851 257,46	92 310 297,26

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010446146					
Actif net	29 462 887,27	46 842 958,13	62 835 706,28	58 851 257,46	92 310 297,26
Nombre de parts ou actions	4 413 587,00	5 700 452	6 087 789	5 983 644	5 809 481
Valeur liquidative unitaire	6,6754	8,2174	10,3215	9,8353	15,8895
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,86	-2,24	9,92	3,17	12,39

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus / encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise		
Capitaux propres début d'exercice	46 842 958,13	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	9 456 126,81	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-19 317 030,52	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-185 353,10	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-9 326 340,98	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 992 526,93	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	29 462 887,27	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010446146	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 285 935	9 456 126,81
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 572 800	-19 317 030,52
Solde net des souscriptions/rachats	-1 286 865	-9 860 903,71

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010446146	Action Acc	Capitalisable	EUR	29 462 887,27	4 413 587	6,6754

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	28 950,85	28 950,85	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	30 781,23	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	59 732,08	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,59	-	-	-	-	2,59
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,06	-	-	-	-	-0,06
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	2,53

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,59	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,06	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2,53	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'</i>	USD+/-	AUD+/-	JPY+/-	GBP+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	28 950,86	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 679,79	-	-	-	-
Comptes financiers	0,39	0,12	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 679,79	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-0,06	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	28 951,25	0,12	-0,06	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	525,74	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	840 411,23
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers (*)	839 412,00
Total des créances	1 679 823,23
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-1 679 791,75
Frais de gestion	-14 874,50
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers (**)	-1 389,62
Total des dettes	-1 696 055,87
Total des créances et dettes	-16 232,64

* Autres créditeurs divers = 839 412,00€ de soultes a recevoir sur swap

** Autres débiteurs divers = 1 389,62€ de commissions de mouvements

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment;

- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.60% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010446146	31/10/2024
Frais fixes	192 475,78
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise		
Revenus nets	-177 981,88	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-177 981,88	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-177 981,88	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010446146

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise		
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-177 981,88	-
Total	-177 981,88	-

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-8 067 582,10	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-8 067 582,10	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-8 067 582,10	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010446146

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise		
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-8 067 582,10	-
Total	-8 067 582,10	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			28 950 853,86	98,26
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			28 950 853,86	98,26
Aérospatiale			309 370,64	1,05
RTX CORPORATION	USD	2 776	309 370,64	1,05
Automobiles			937 354,63	3,18
TESLA INC	USD	4 073	937 354,63	3,18
Biotechnologie			1 287 664,77	4,37
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	2 937	1 287 664,77	4,37
Boissons non alcoolisées			1 432 676,95	4,86
COCA-COLA CO	USD	3 215	193 406,39	0,66
PEPSICO INC	USD	8 101	1 239 270,56	4,20
Composants et équipements électriques			382 186,54	1,30
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	6 191	382 186,54	1,30
Distributeurs Bricolage			1 102 202,60	3,74
HOME DEPOT INC	USD	3 039	1 102 202,60	3,74
Distributeurs diversifiés			2 550 519,96	8,66
AMAZON.COM INC	USD	14 855	2 550 519,96	8,66
Distributeurs spécialisés			1 283 095,95	4,36
OREILLY AUTOMOTIVE INC	USD	1 208	1 283 095,95	4,36
Divertissement			1 862 649,92	6,32
NETFLIX INC	USD	676	470 756,03	1,60
WALT DISNEY CO/THE	USD	15 708	1 391 893,89	4,72
Électronique grand public			1 573 632,45	5,34
COMCAST CLASS A	USD	39 121	1 573 632,45	5,34
Équipements de technologie de production			1 047 533,38	3,56
KLA CORPORATION	USD	1 707	1 047 533,38	3,56
Logiciels			3 281 144,55	11,14
ADOBE INC	USD	2 544	1 120 283,26	3,80
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	2 198	601 041,09	2,04
MICROSOFT CORP	USD	2 920	1 092 932,34	3,71
ORACLE CORP	USD	3 020	466 887,86	1,59
Pharmacie			2 552 870,84	8,66
ABBVIE INC	USD	784	147 224,32	0,50
AMGEN INC	USD	4 143	1 221 777,63	4,14
ELI LILLY & CO	USD	1 549	1 183 868,89	4,02

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Prestataires de soins de santé			208 505,96	0,71
UNITEDHEALTH GROUP	USD	401	208 505,96	0,71
Produits alimentaires			1 132 618,14	3,84
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	17 956	1 132 618,14	3,84
Raffinage et commercialisation du pétrole			1 155 643,33	3,92
PHILLIPS 66	USD	10 299	1 155 643,33	3,92
Restaurants et bars			1 120 665,63	3,80
MC DONALD'S CORP	USD	3 955	1 064 150,55	3,61
STARBUCKS	USD	628	56 515,08	0,19
Semi conducteurs			1 516 160,71	5,15
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	8 762	1 162 751,66	3,95
APPLIED MATERIALS INC	USD	2 113	353 409,05	1,20
Services d'investissements			1 352 125,13	4,59
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	2 835	1 352 125,13	4,59
Services informatiques			2 396 459,24	8,13
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	12 060	1 122 852,48	3,81
SERVICENOW INC	USD	1 482	1 273 606,76	4,32
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			465 772,54	1,58
CHEVRON CORP	USD	2 158	295 816,85	1,00
EXXON MOBIL CORP	USD	1 580	169 955,69	0,58
Total			28 950 853,86	98,26

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	30 781 238,46	525 739,30	-	30 781 238,46
Sous total		525 739,30	-	30 781 238,46
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		525 739,30	-	30 781 238,46

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	28 950 853,86
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	525 739,30
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 682 409,01
Autres passifs (-)	-1 696 114,90
Total = actif net	29 462 887,27

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB Daily (-1x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010446146 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Short Strategy RT Gross TR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site Internet FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 320
	Rendement annuel moyen	-86,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 050
	Rendement annuel moyen	-19,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 870
	Rendement annuel moyen	-1,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 070
	Rendement annuel moyen	20,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2018 et le 30/11/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	48 091 237,88	63 293 634,38
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	48 091 237,88	63 293 634,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	490 315,70	1 495 658,73
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	490 315,70	1 495 658,73
Comptes financiers	10 429,37	1,53
Liquidités	10 429,37	1,53
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	48 591 982,95	64 789 294,64

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	59 621 098,80	* 2 391 933,56
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 496 068,77	60 822 923,96
• Résultat de l'exercice	-282 071,90	-379 151,24
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	46 842 958,13	62 835 706,28
Instruments financiers	1 232 807,10	386 846,05
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	1 232 807,10	386 846,05
Dettes	516 157,09	1 566 528,90
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	516 157,09	1 566 528,90
Comptes financiers	60,63	213,41
Concours bancaires courants	60,63	213,41
Emprunts	-	-
Total du passif	48 591 982,95	64 789 294,64

* Au cours de l'exercice clos le 31/10/2022, la composition du portefeuille a été modifiée, le recours aux opérations temporaires ayant été interrompu.

Cette restructuration conduit à une variation importante de la différence d'estimation sur contrats financiers entre les deux exercices (- 59 261 540,77), justifiant ainsi le solde négatif du capital au 31/10/2022.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	47 500 156,38	63 337 965,53
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 267,59	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	10 267,59	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 535,90	-150,88
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 535,90	-150,88
Résultat sur opérations financières (I - II)	8 731,69	-150,88
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-264 568,68	-381 284,72
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-255 836,99	-381 435,60
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-26 234,91	2 284,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-282 071,90	-379 151,24

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	62 835 706,28	58 851 257,46
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	66 303 668,42	103 167 849,20
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-70 695 536,50	-102 458 784,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 554 494,01	7 853 348,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 199 286,09	-15 741 142,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	211 623 582,37	336 890 182,62
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-227 670 185,06	-271 129 847,06
Frais de transaction	-2 403,67	-62,85
Différences de change	-3 560 021,52	7 162 798,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 754 734,37	-2 116 917,02
- Différence d'estimation exercice N	-362 182,65	-2 116 917,02
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 116 917,02	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-845 961,05	-59 261 540,77
- Différence d'estimation exercice N	-1 232 807,10	-386 846,05
- Différence d'estimation exercice N-1	-386 846,05	58 874 694,72
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-255 836,99	-381 435,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	46 842 958,13	62 835 706,28

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	47 500 156,38
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	10 429,37
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	60,63
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 429,37	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	60,63	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	AUD	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	48 091 237,88	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	490 309,60	-	-	-
Comptes financiers	5 469,17	118,55	-	1,50
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	490 309,60	-	-	-
Comptes financiers	-	-	60,63	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	490 315,70
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	490 309,60
Sommes à recevoir	6,10
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	516 157,09
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme à payer	490 309,60
Frais provisionnés	23 930,21
Débiteurs et créditeurs divers	1 917,28
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	7 911 863	66 303 668,42	8 299 200	70 695 536,50
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-1 232 807,10

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-282 071,90	-379 151,24
Total	-282 071,90	-379 151,24
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-282 071,90	-379 151,24
Total	-282 071,90	-379 151,24
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 496 068,77	60 822 923,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-12 496 068,77	60 822 923,96
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-12 496 068,77	60 822 923,96
Total	-12 496 068,77	60 822 923,96
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	46 842 958,13	62 835 706,28	58 851 257,46	92 310 297,26	113 995 204,93
Nombre d'actions en circulation	5 700 452	6 087 789	5 983 644	5 809 481	7 727 057
Valeur liquidative	8,2174	10,3215	9,8353	15,8895	14,7527
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-2,24	9,92	3,17	12,39	-3,41

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	23 864,00	3 187 435,69	USD	6,80
US00971T1016	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	PROPRE	16 100,00	1 573 900,66	USD	3,36
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	12 124,00	1 423 222,25	USD	3,04
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	10 312,00	1 222 415,89	USD	2,61
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	19 494,00	3 149 470,56	USD	6,72
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	4 484,00	1 447 988,38	USD	3,09
US0970231058	BOEING CO	PROPRE	8 907,00	1 574 272,22	USD	3,36
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	1 852,00	1 474 188,50	USD	3,15
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	6 227,00	1 413 004,68	USD	3,02
US8085131055	CHARLES SCHWAB CORP	PROPRE	10 696,00	526 603,44	USD	1,12
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	42 940,00	2 117 750,43	USD	4,52
US1924461023	COGNIZANT TECH SO-A	PROPRE	17 768,00	1 083 730,33	USD	2,31
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	30 440,00	2 163 342,29	USD	4,62
US20030N1019	COMCAST CLASS A	PROPRE	13 048,00	509 699,07	USD	1,09
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	2 069,00	881 018,17	USD	1,88
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	3 100,00	1 624 581,84	USD	3,47
US4448591028	HUMANA	PROPRE	3 677,00	1 821 767,39	USD	3,89
US46266C1053	IQVIA HOLDINGS INC	PROPRE	6 177,00	1 056 752,04	USD	2,26
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	6 568,00	921 756,97	USD	1,97
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	4 598,00	1 310 538,75	USD	2,80
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	5 212,00	1 667 198,98	USD	3,56
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	6 839,00	2 638 547,02	USD	5,63
US7043261079	PAYCHEX INC	PROPRE	12 868,00	1 351 931,32	USD	2,89
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	4 292,00	663 006,40	USD	1,42

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US7170811035	PFIZER INC	PROPRE	45 626,00	1 319 139,60	USD	2,82
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	26 561,00	3 770 053,77	USD	8,05
US8636671013	STRYKER CORP	PROPRE	7 226,00	1 847 312,89	USD	3,94
US1255231003	THE CIGNA GROUP	PROPRE	1 724,00	504 314,85	USD	1,08
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	3 732,00	1 570 370,52	USD	3,35
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	3 661,00	1 854 952,85	USD	3,96
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	2 723,00	420 970,13	USD	0,90
Total Action				48 091 237,88		102,66
Total Valeurs mobilières				48 091 237,88		102,66
Swap de Performance						
SWAP03552981	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	23 909,07	EUR	0,05
SWAP03552988	INDEX LEG EUR LYX ET	PROPRE	47 500 156,38	46 834 521,71	EUR	99,98
SWAP04003621	VRAC LEG EUR LYX ET	PROPRE	47 500 156,38	-48 091 237,88	EUR	-102,66
Total Swap de Performance				-1 232 807,10		-2,63
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-1 917,28	-1 917,28	EUR	-0,00
Total AUTRES				-1 917,28		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	6,10	6,10	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-518 257,25	-490 309,60	USD	-1,05
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	197,91	118,55	AUD	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	4 840,15	4 840,15	EUR	0,01
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	1,31	1,50	GBP	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-9 705,00	-60,63	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	5 780,91	5 469,17	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	518 257,25	490 309,60	USD	1,05
Total BANQUE OU ATTENTE				10 374,84		0,02

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-23 930,21	-23 930,21	EUR	-0,05
Total FRAIS DE GESTION				-23 930,21		-0,05
Total Liquidités				-15 472,65		-0,03
Total AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF				46 842 958,13		100,00

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Solactive Bund Daily (-2x) Inverse Index. L'objectif principal de l'indice Solactive Bund Daily (-2x) Inverse Index est de délivrer 2 fois la performance quotidienne inverse d'un portefeuille d'obligations de l'Etat allemand de maturité 10 ans en évitant les coûts liés à l'utilisation des obligations physiques, à savoir le coût d'emprunt des titres et les écarts achat-vente quotidiens. L'indice combine une position longue sur un investissement quotidien au taux EONIA avec une double position courte sur des Futures Bunds, le notionnel de la combinaison de ces 2 positions étant rebalancé chaque jour.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de -1,67%. Celle du benchmark est de -1,36% avec une tracking error de 0,05%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NETHERLANDS 0% 15/01/2042	31 835 442,41	37 348 583,46
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 09/01/2032	15 289 339,92	15 304 549,44
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	12 965 676,71	12 993 992,94
FRANCE 1.75% 25/06/2039	12 455 436,24	10 874 878,93
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	11 471 616,00	11 445 996,54
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	9 334 518,06	6 832 411,60
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2028	7 946 146,02	7 957 222,19
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	7 341 318,34	7 493 438,49
EUROPEAN UNION 2% 04/10/2027	6 563 074,70	6 570 088,21
EUROPEAN UNION 3.125% 04/12/2030	5 264 011,69	5 270 086,44

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	25 808 648,98
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,15

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

	Dénomination	
1	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	25 808 648,98

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	25 808 648,98
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	25 808 648,98

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	25 808 648,98

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		25 808 648,98
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	25 808 648,98	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	25 522 230,30	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	25 522 230,30	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	249 522,31	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	25 771 752,61	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	55 298,40	-
Comptes financiers	1 019,21	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	56 317,61	-
Total Actif I + II	25 828 070,22	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	26 207 556,19	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-438 459,13	-
Capitaux propres I	25 769 097,06	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	58 973,16	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	58 973,16	-
Total Passifs: I + II + III + IV	25 828 070,22	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 545,74	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 545,74	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-525,14	-
Sous-total charges sur opérations financières	-525,14	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 020,60	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-67 304,31	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-67 304,31	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-66 283,71	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	16 892,47	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-49 391,24	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-3 256 851,96	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-3 256 851,96	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	2 301 472,66	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-955 379,30	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	827 476,26	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1,24	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	827 477,50	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-261 166,09	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	566 311,41	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-438 459,13	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement, à la hausse comme à la baisse et avec un levier quotidien amplificateur de 2, à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat allemandes de maturités résiduelles comprises entre 8.5 et 10.5 ans en reproduisant l'évolution de l'indice Solactive Bund Daily (-2x) Inverse Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	25 769 097,06	54 373 551,33	248 349 741,21	327 538 293,42	264 428 154,57
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010869578					
Actif net	25 769 097,06	54 373 551,33	248 349 741,21	327 538 293,42	264 428 154,57
Nombre de parts ou actions	630 989	1 309 134	6 564 337	11 759 105	10 060 404
Valeur liquidative unitaire	40,8392	41,5339	37,8331	27,854	26,284
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,58	3,90	10,10	2,59	-2,42

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	54 373 551,33	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	154 051 957,31	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-180 160 750,18	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-66 283,71	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-3 256 851,96	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	827 477,50	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-3,23	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	25 769 097,06	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010869578	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 942 305	154 051 957,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 620 450	-180 160 750,18
Solde net des souscriptions/rachats	-678 145	-26 108 792,87

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010869578	Action Acc	Capitalisable	EUR	25 769 097,06	630 989	40,8392

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	25 522,23	25 522,23	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,02	-	-	-	-	1,02
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	25 808,64	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	51 331,89	25 522,23	-	-	-	1,02

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	140,66	508,41	1 509,66	9 837,94	13 525,56
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,02	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	25 808,64	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	25 809,66	-	140,66	508,41	1 509,66	9 837,94	13 525,56

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,14	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	0,14	-	-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	25 522,23	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	25 522,23	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	249,52	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers *	55 298,40
Total des créances	55 298,40
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-55 298,40
Frais de gestion	-3 674,76
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-58 973,16
Total des créances et dettes	-3 674,76

* Autres créiteurs divers = 55 298,40€ de soulte à recevoir sur swap

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,20 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010869578	31/10/2024
Frais fixes	67 304,31
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
-	-	-
Total		-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-49 391,24	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-49 391,24	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-49 391,24	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010869578

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-49 391,24	-
Total	-49 391,24	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-955 379,30	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-955 379,30	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-955 379,30	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010869578

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-955 379,30	-
Total	-955 379,30	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			25 522 230,30	99,04
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			25 522 230,30	99,04
Banques			2 502 199,65	9,71
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 17/07/2029	EUR	603 000	612 206,41	2,38
EUROPEAN UNION 0% 04/07/2031	EUR	217 117	181 316,58	0,70
KFW 2.875% 31/03/2032	EUR	614 000	630 779,44	2,45
LANDWIRTSCH RENTENBANK 2.875% 09/07/2031	EUR	154 000	157 498,04	0,61
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC 2.096% 08/04/2032	EUR	1 000 000	920 399,18	3,57
Distribution de gaz			214 800,45	0,83
NATIONAL GRID NA INC 1.054% 20/01/2031	EUR	246 000	214 800,45	0,83
État			21 433 095,85	83,17
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 0.01% 25/11/2028	EUR	400 000	355 581,70	1,38
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	EUR	3 279 448	2 787 957,13	10,82
CAISSE D AMORT DETTE SOC 0.45% 19/01/2032	EUR	500 000	421 087,79	1,63
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 3.125% 01/03/2030	EUR	400 000	413 677,15	1,61
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	EUR	237 000	221 720,61	0,86
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2030 STRIP	EUR	1 880 507	1 677 506,27	6,51
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	EUR	3 965 572,86	2 933 770,46	11,38
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2028	EUR	20 122,29	18 551,54	0,07
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	EUR	5 807 886	3 672 616,71	14,25
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2044	EUR	1 100	661,28	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/40	EUR	1 219	815,11	-
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	1 780 824	1 475 642,00	5,73
FRANCE 2.5% 24/09/2026	EUR	210 360	210 967,57	0,82
FRANCE 2.5% 24/09/2027	EUR	241 962	242 189,01	0,94
FRANCE 3% 25/05/2033	EUR	2 022 822	2 047 899,45	7,95
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	EUR	5 286 300	4 790 853,48	18,59
FRANCE OAT 0% 25 /10/38	EUR	2 013	1 256,96	0,01
KOMMUNEKREDIT 2.875% 19/01/2035	EUR	136 000	139 689,69	0,54
NETHERLANDS 0% 15/01/2042	EUR	20 948	12 901,87	0,05
OAT 0% 25/04/2037	EUR	1 000	663,80	-
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.9% 20/02/2032	EUR	8 000	7 086,27	0,03

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Expert en finance			249 018,31	0,97
BPIFRANCE SA 2% 02/09/2030	EUR	100 000	95 036,21	0,37
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.125% 18/03/2030	EUR	94 000	82 248,22	0,32
FRESENIUS FIN IRELAND PL 0% 01/10/2025	EUR	11 000	10 719,83	0,04
HEIDELBERGCEMENT FIN LUX 1.125% 01/12/2027	EUR	6 000	5 762,88	0,02
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.25% 12/01/2026	EUR	57 000	55 251,17	0,22
Hôtels			295 835,32	1,15
ACCOR SA 2.375% 29/11/2028	EUR	300 000	295 835,32	1,15
Pneus			129 942,86	0,50
CONTINENTAL AG 0.375% 27/06/2025	EUR	132 000	129 942,86	0,50
Services de transport			600 029,11	2,33
AUTOSTRADA PER L ITALIA 4.25% 28/06/2032	EUR	100 000	103 336,05	0,40
SOCIETE DES GRANDS PROJ 3.5% 25/06/2049	EUR	500 000	496 693,06	1,93
Services multiples aux collectivités			97 308,75	0,38
E ON SE 3.50% 25/03/2032	EUR	94 000	97 308,75	0,38
Total			25 522 230,30	99,04

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	25 808 648,98	249 522,31	-	25 808 648,98
Sous total		249 522,31	-	25 808 648,98
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		249 522,31	-	25 808 648,98

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	25 522 230,30
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	249 522,31
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	56 317,61
Autres passifs (-)	-58 973,16
Total = actif net	25 769 097,06

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010869578 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat allemandes de maturités résiduelles comprises entre 8,5 et 10,5 ans, dont le contrat futures "Euro-Bund" est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Bund Daily (-2x) Inverse (l'« Indice de Référence »), libellé en Euro (EUR), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat allemandes, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation de la valeur du contrat futures "Euro-Bund" entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation de la valeur du contrat futures "Euro-Bund".

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison de la réinitialisation quotidienne du levier effectuée dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance du contrat futures "Euro-Bund" et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le coût de renouvellement (« roll ») des contrats à terme de type « futures » utilisés dans la méthodologie de l'Indice de Référence pourra impacter négativement et progressivement l'écart entre la performance du Fonds et la performance brute des positions vendeuses sur les sous-jacents des contrats futures susvisés, et ce de manière significative, notamment en cas d'investissement à long terme dans les actions du Fonds.

Le site internet de Solactive (www.solactive.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Solactive.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances de la zone euro, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour	
Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts
	Rendement annuel moyen
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts
	Rendement annuel moyen
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts
	Rendement annuel moyen
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts
	Rendement annuel moyen

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2022 et le 29/07/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2022 et le 31/08/2022

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,05 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	54 698 642,17	248 440 027,12
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	54 698 642,17	247 346 387,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	1 093 640,00
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 234 909,08	7 463 983,91
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 234 909,08	7 463 983,91
Comptes financiers	23 389,71	600,73
Liquidités	23 389,71	600,73
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	55 956 940,96	255 904 611,76

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	49 264 376,84	182 046 974,95
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 225 958,60	66 710 839,19
• Résultat de l'exercice	-116 784,11	-408 072,93
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	54 373 551,33	248 349 741,21
Instruments financiers	338 900,73	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	338 900,73	-
Dettes	1 244 488,90	7 554 870,55
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 244 488,90	7 554 870,55
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	55 956 940,96	255 904 611,76

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	49 274 887,37	190 960 501,93
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 453,33	2 471,44
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	12 579,68
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	5 453,33	15 051,12
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-27 943,33	-4 274,12
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-27 943,33	-4 274,12
Résultat sur opérations financières (I - II)	-22 490,00	10 777,00
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-199 279,76	-574 375,13
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-221 769,76	-563 598,13
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	104 985,65	155 525,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-116 784,11	-408 072,93

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,20 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	248 349 741,21	327 538 293,42
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	145 356 784,64	156 148 778,76
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-346 511 101,61	-324 629 343,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 879 597,57	26 539 273,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 387 661,35	-65 476 646,31
Plus-values réalisées sur contrats financiers	610 816 039,08	1 459 778 529,45
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-603 063 178,03	-1 326 405 718,51
Frais de transaction	32 397,71	2 380,79
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 555 242,60	-3 846 508,78
- Différence d'estimation exercice N	-132 225,87	-1 687 468,47
- Différence d'estimation exercice N-1	-1 687 468,47	2 159 040,31
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 432 540,73	-735 699,95
- Différence d'estimation exercice N	-338 900,73	1 093 640,00
- Différence d'estimation exercice N-1	1 093 640,00	1 829 339,95
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-221 769,76	-563 598,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	54 373 551,33	248 349 741,21

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	54 637 061,68	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	49 274 887,37
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	42 908 286,65	-	-	11 790 355,52
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	23 389,71
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	4 143 140,72	227 366,85	11 348 478,84	14 162 700,95	24 816 954,81
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	23 389,71	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 234 909,08
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	1 018 309,25
Sommes à recevoir	216 599,83
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	1 244 488,90
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	1 234 909,08
Frais provisionnés	9 579,82
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	3 817 000	145 356 784,60	9 072 203	346 511 101,61
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,20
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-116 784,11	-408 072,93
Total	-116 784,11	-408 072,93
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-116 784,11	-408 072,93
Total	-116 784,11	-408 072,93
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 225 958,60	66 710 839,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	5 225 958,60	66 710 839,19
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	5 225 958,60	66 710 839,19
Total	5 225 958,60	66 710 839,19
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	54 373 551,33	248 349 741,21	327 538 293,42	264 428 154,57	559 305 303,52
Nombre d'actions en circulation	1 309 134	6 564 337	11 759 105	10 060 404	19 743 904
Valeur liquidative	41,5339	37,8331	27,854	26,284	28,3279
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,90	10,10	2,59	-2,42	-4,98

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
XS2102283061	ABN AMRO BANK NV 0.6% 15/01/2027	PROPRE	100 000,00	89 530,36	EUR	0,16
FR001400KR43	AGENCE FRANCAISE DEVELOP 3.75% 20/09/2038	PROPRE	100 000,00	97 018,57	EUR	0,18
BE6312821612	ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.125% 01/07/2027	PROPRE	400 000,00	367 768,59	EUR	0,68
BE6301510028	ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.15% 22/01/2027	PROPRE	600 000,00	559 635,86	EUR	1,03
XS2351089508	BANK OF MONTREAL 0.05% 08/06/2029	PROPRE	1 580 000,00	1 294 052,90	EUR	2,38
XS2381566616	BNG BANK NV 0% 31/08/2028	PROPRE	1 341 000,00	1 147 077,99	EUR	2,11
XS2408981103	BNG BANK NV 0.25% 22/11/2036	PROPRE	1 764 000,00	1 141 807,24	EUR	2,10
FR001400FB06	BPCE SA 3.5% 25/01/2028	PROPRE	700 000,00	701 403,64	EUR	1,29
FR0011417591	BPIFRANCE FRANCEMENT 2.75% 25/10/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 182 577,31	EUR	2,17
FR0011198787	CAISSE AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE I 1.5% 25/07/24	PROPRE	51 000,00	61 580,49	EUR	0,11
XS2337335710	CANADIAN IMPERIAL BANK 0.01% 30/04/2029	PROPRE	300 000,00	246 216,25	EUR	0,45
XS1395021089	CREDIT AGRICOLE LONDON 1.25% 14/04/2026	PROPRE	200 000,00	189 471,78	EUR	0,35
FR0013511227	CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07/05/2027	PROPRE	100 000,00	89 775,94	EUR	0,17
FR0013264421	CTE CO TRANSP ELEC 1.5% 29/07/2028	PROPRE	400 000,00	358 797,77	EUR	0,66
DE000A194DD9	DAIMLER INTL FINANCE BV 0.875% 09/04/2024	PROPRE	98 000,00	97 243,32	EUR	0,18
XS1441837546	DEUTSCHE BAHN FINANCE BV 0.875% 11/07/2031	PROPRE	1 451 000,00	1 201 218,20	EUR	2,21
XS2463518998	E ON SE 29/03/2031	PROPRE	82 000,00	70 192,73	EUR	0,13
FR001400EHH1	ELO SACA 4.875% 08/12/2028	PROPRE	600 000,00	600 229,07	EUR	1,10
XS2083301106	FED CAISSES DESJARDINS 0.05% 26/11/2027	PROPRE	1 250 000,00	1 082 821,40	EUR	1,99
DE0001142578	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% STRIP 04/01/24	PROPRE	4 168 568,99	4 143 140,72	EUR	7,62
DE0001142057	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	PROPRE	4 184 972,85	3 761 286,20	EUR	6,92
DE0001108595	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	PROPRE	4 280 218,02	2 420 976,92	EUR	4,45
DE0001143287	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/25	PROPRE	1 045 432,50	990 975,92	EUR	1,82
DE0001143311	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2028	PROPRE	1 504 483,82	1 328 504,35	EUR	2,44

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BE0002965466	FLEMISH COMMUNITY 3.625% 22/06/2032	PROPRE	400 000,00	398 301,85	EUR	0,73
FR0010809632	FRANCE OAT 0% 25/04/2052	PROPRE	1 007,00	318,41	EUR	0,00
FR001400FYQ4	FRANCE 2.5% 24/09/2026	PROPRE	2 606 730,00	2 572 305,35	EUR	4,73
DE000HCB0BZ1	HAMBURG COMMERCIAL BANK 4.875% 30/03/2027	PROPRE	49 000,00	48 542,75	EUR	0,09
IT0004513641	ITALIAN REPUBLIC 5% 01/03/2025	PROPRE	78 000,00	79 852,23	EUR	0,15
IT0003256820	ITALIAN REPUBLIC 5.75% 01/02/2033	PROPRE	1 906 000,00	2 102 206,02	EUR	3,87
IT0004644735	ITALY 4.50% 01/03/2026	PROPRE	617 000,00	631 761,62	EUR	1,16
DE000A11QTF7	KFW 0 0.375% 23/04/2030	PROPRE	1 626 000,00	1 361 152,99	EUR	2,50
DE000A30VUG3	KFW 2.50% 19/11/2025	PROPRE	264 000,00	266 256,04	EUR	0,49
DE000A3E5XN1	KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 09/01/2032	PROPRE	1 000,00	775,30	EUR	0,00
ES0224244071	MAPFRE SA 1.625% 19/05/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 162 217,54	EUR	2,14
XS2235987224	MONDELEZ INTL HLDINGS NE 0.375% 22/09/2029	PROPRE	100 000,00	81 357,01	EUR	0,15
XS2436160936	NATIONAL BANK OF CANADA 0.125% 27/01/2027	PROPRE	1 314 000,00	1 175 222,52	EUR	2,16
XS2434710872	NATIONAL GRID NA INC 1.054% 20/01/2031	PROPRE	100 000,00	79 801,87	EUR	0,15
XS2462321303	NESTLE FINANCE INTERNATIONAL LTD 1.25% 29/03/2031	PROPRE	82 000,00	70 398,26	EUR	0,13
NL0011614110	NETHERLANDS 0% 15/01/2042	PROPRE	8 479 121,00	4 600 007,93	EUR	8,46
XS2258389415	OP CORPORATE BANK PLC 0.1% 16/11/2027	PROPRE	333 000,00	285 617,98	EUR	0,53
FR0013506524	PERNOD RICARD SA 1.125% 07/04/2025	PROPRE	600 000,00	580 838,51	EUR	1,07
XS2338991941	PROVINCE OF QUEBEC 0.25% 05/05/2031	PROPRE	870 000,00	683 390,51	EUR	1,26
XS2065939469	PROVNCN OF QUEBEC 0% 15/10/2029	PROPRE	300 000,00	244 689,00	EUR	0,45
IT0005367492	REPUBLIC OF ITALY 1.75% 01/07/2024	PROPRE	1 000,00	991,78	EUR	0,00
SK4120014150	REPUBLIC OF SLOVAKIA 1% 12/06/2028	PROPRE	158 331,00	142 020,87	EUR	0,26
SK4120011420	REPUBLIC OF SLOVAKIA 1.625% 21/1/2031	PROPRE	216 200,00	189 654,61	EUR	0,35
SK4120009762	REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.625% 01/16/2029	PROPRE	89 200,00	91 485,43	EUR	0,17
SI0002103685	REPUBLIC OF SLOVENIA 1.25% 22/03/2027	PROPRE	2 761 000,00	2 590 548,08	EUR	4,76
SI0002103545	REPUBLIC OF SLOVENIA 2.125% 28/07/2025	PROPRE	2 102 000,00	2 079 028,99	EUR	3,82
SI0002102984	REPUBLIC OF SLOVENIA 4.625% 09/09/24	PROPRE	46 000,00	46 990,55	EUR	0,09
SI0002103164	REPUBLIC OF SLOVENIA 5.125% 30/03/2026	PROPRE	23 000,00	24 562,76	EUR	0,05

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SI0002104105	REPUBLIC OF SLOVENIJA 0% 12/02/2031	PROPRE	996 000,00	770 067,36	EUR	1,42
SI0002104196	REPUBLIKA SLOVEN 0.125% 01/07/2031	PROPRE	997 000,00	770 176,02	EUR	1,42
XS2676818482	SECURITIES TREASURY IRELA 4.375% 06/03/2029	PROPRE	611 000,00	612 175,27	EUR	1,13
FR001400A4J6	SFIL SA 1.5% 05/03/2032	PROPRE	1 400 000,00	1 203 619,25	EUR	2,21
ES00000120P5	SPGB STRIP 0% 30/07/33	PROPRE	107 771,00	74 548,43	EUR	0,14
XS2634690114	STELLANTIS NV 4.25% 16/06/2031	PROPRE	2 796 000,00	2 770 194,91	EUR	5,09
FR0013359254	SUEZ 1.625% 17/09/2030	PROPRE	100 000,00	86 176,23	EUR	0,16
FR0014006TQ7	TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01/12/2029	PROPRE	1 800 000,00	1 487 609,26	EUR	2,74
DE000A3LHK72	TRATON FINANCE LUX SA 4% 16/09/2025	PROPRE	700 000,00	696 728,63	EUR	1,28
XS2374595127	VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0% 12/02/2025	PROPRE	108 000,00	102 499,56	EUR	0,19
XS1972548231	VOLKSWAGEN FIN SERV AG 1.5% 01/10/2024	PROPRE	21 000,00	20 560,71	EUR	0,04
XS2234567233	VOLKSWAGEN INTL FIN NV 0.875% 22/09/2028	PROPRE	100 000,00	84 339,02	EUR	0,16
XS1586555945	VOLKSWAGEN INTL FIN NV 1.875% 30/03/2027	PROPRE	100 000,00	92 868,68	EUR	0,17
XS2282094494	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.25% 12/01/2026	PROPRE	1 000,00	919,45	EUR	0,00
XS2343822842	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.375% 20/07/2026	PROPRE	51 000,00	46 162,95	EUR	0,08
XS2343822503	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.625% 19/07/2029	PROPRE	84 000,00	67 137,01	EUR	0,12
XS1642590480	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 1.375% 20/01/2025	PROPRE	759 000,00	742 320,20	EUR	1,37
XS2115092954	WHIRLPOOL EMEA FIN SARL 0.50% 20/02/2028	PROPRE	300 000,00	256 938,95	EUR	0,47
Total Obligation				54 698 642,17		100,60
Total Valeurs mobilières				54 698 642,17		100,60
Swap de Performance						
SWAP03589615	FEES LEG EUR LYX ETF	PROPRE	1,00	9 562,92	EUR	0,02
SWAP03938286	INDEX LEG ACC LYX ET	PROPRE	49 274 887,37	54 350 178,52	EUR	99,96
SWAP03589639	VRAC LEG LYX ETF DAI	PROPRE	49 274 887,37	-54 698 642,17	EUR	-100,60
Total Swap de Performance				-338 900,73		-0,62
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	216 599,83	216 599,83	EUR	0,40

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-1 234 909,08	-1 234 909,08	EUR	-2,27
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	23 389,71	23 389,71	EUR	0,04
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	1 018 309,25	1 018 309,25	EUR	1,87
Total BANQUE OU ATTENTE				23 389,71		0,04
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-9 579,82	-9 579,82	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-9 579,82		-0,02
Total Liquidites				13 809,89		0,03
Total AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF				54 373 551,33		100,00

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi FTSE MIB UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence FTSE MIB Net Total Return Index. L'indice FTSE MIB Net Total Return Index vise à répliquer la répartition sectorielle du marché intérieur italien. La composition de l'indice est déterminée sur la base de trois critères : le flottant, la liquidité et la représentativité des principaux secteurs du marché Italien. Il s'agit d'un indice pondéré par capitalisation boursière flottante. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.standardandpoors.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 29,41%. Celle du benchmark est de 28,39% avec une tracking error de 0,48%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 29,41%. Celle du benchmark est de 28,39% avec une tracking error de 0,48%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNICREDIT SPA	18 589 683,54	21 538 612,90
INTESA SANPAOLO SPA	20 924 498,33	17 929 675,47
ENEL SPA	18 006 795,76	16 893 197,53
FERRARI NV	16 162 459,78	14 945 421,11
STELLANTIS NV	14 963 321,54	14 565 563,14
ENI SPA	11 622 769,27	9 370 616,21
ASSICURAZIONI GENERALI	10 205 218,98	10 621 667,07
STMICROELECTRONICS NV	9 052 115,88	8 255 673,86
PRYSMIAN SPA	5 744 800,35	4 927 964,55
MONCLER SPA	5 565 337,04	4 065 103,07

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	17,54

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	73 600 720,75	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	17,51	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALINAE
	Montant	13 279 795,20
2	Dénomination	DELIVERY HERO
	Montant	1 997 522,67
3	Dénomination	ABN AMRO GROUP
	Montant	1 403 039,54
4	Dénomination	VALLOUREC
	Montant	281 751,05
5	Dénomination	NRW BANK
	Montant	269 947,78
6	Dénomination	EIFFAGE
	Montant	52 728,82
7	Dénomination	EUROPEAN UNION
	Montant	32 907,58

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	45 135 433,05	-	-	-	-
2	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	11 428 709,55	-	-	-	-
3	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	7 518 093,38	-	-	-	-
4	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	4 668 271,97	-	-	-	-
5	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	1 936 072,15	-	-	-	-
6	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	1 408 309,73	-	-	-	-
7	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	1 209 294,59	-	-	-	-
8	Dénomination	UNICREDIT BANK (HYPOVEREINS BANK)	-	-	-	-
	Montant	296 536,33	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	79 713 279,64	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
Montant	79 713 279,64	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	28 511 770,81	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	24 630 281,28	-	-	-	-
Ouvertes	20 458 644,63	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

3.5. Pays où sont établies les contreparties

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	52 950 062,76	-	-	-	-
2	Pays	FRANCE	-	-	-	-
	Montant	17 306 276,11	-	-	-	-
3	Pays	SUISSE	-	-	-	-
	Montant	1 936 072,15	-	-	-	-
4	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	1 408 309,73	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	73 600 720,75	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus..

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	79 713 279,64

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	131 701,76	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 101,11% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		73 600 720,75
- Prêts de titres :	73 600 720,75	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		681 520,00
- Change à terme :	-	
- Future :	681 520,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
CREDIT AGRICOLE	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
UBS	-
UNICREDIT BANK (HYPOVEREINSBANK)	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	17 014 837,28
- Obligations	302 855,36
- OPCVM	-
- Espèces (**)	62 395 587,00
Total	79 713 279,64
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	131 701,76
- Autres revenus	-
Total des revenus	131 701,76
- Frais opérationnels directs	7,68
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	7,68

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	362 969 794,50	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	362 969 794,50	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	302 855,36	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	302 855,36	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	8 220,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	73 600 720,75	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	73 600 720,75	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	436 881 590,61	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	87 213,39	-
Comptes financiers	63 189 656,82	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	63 276 870,21	-
Total Actif I + II	500 158 460,82	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	236 025 675,11	-
Report à nouveau sur revenu net	8 932 870,39	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	78 738 939,11	-
Résultat net de l'exercice	96 596 771,82	-
Capitaux propres I	420 294 256,43	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	17 317 692,64	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	17 317 692,64	-
Instruments financiers à terme (B)	12 960,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	17 330 652,64	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	62 525 883,34	-
Concours bancaires	7 668,41	-
Sous-total autres passifs IV	62 533 551,75	-
Total Passifs: I + II + III + IV	500 158 460,82	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	19 398 924,35	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	131 701,76	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	98 733,27	-
Sous-total Produits sur opérations financières	19 629 359,38	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-7,68	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-440,07	-
Sous-total charges sur opérations financières	-447,75	-
Total Revenus financiers nets (A)	19 628 911,63	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 442 415,41	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 442 415,41	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	18 186 496,22	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 922 862,95	-
Sous-total revenus nets I = C + D	16 263 633,27	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	31 203 704,58	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-235 122,10	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	30 968 582,48	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 089 631,89	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	28 878 950,59	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	48 801 281,86	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	69,96	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	48 801 351,82	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	2 652 836,14	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	51 454 187,96	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	96 596 771,82	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice FTSE MIB™ Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Euros, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	420 294 256,43	337 898 810,03	368 104 898,12	771 266 130,81	292 956 660,04

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0014002H76					
Actif net	12 359 043,62	10 010 032,46	4 266 510,15	2 511 573,33	-
Nombre de parts ou actions	766 858	803 760	437 748	226 000	-
Valeur liquidative unitaire	16,1164	12,454	9,7464	11,1131	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,67	1,12	0,20	-10,68	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0010010827					
Actif net	407 935 212,81	327 888 777,57	363 838 387,97	768 754 557,48	292 956 660,04
Nombre de parts ou actions	11 748 660	11 774 936	16 532 866	29 239 353	16 905 066
Valeur liquidative unitaire	34,7218	27,8463	22,0069	26,2917	17,3295
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	1,34	1,12	0,93	0,54	0,33
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	1,55	-0,43	-	-2,04

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	337 898 810,03	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	199 220 024,92	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-202 040 161,33	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	18 186 496,22	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	30 968 582,51	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	48 801 351,82	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-12 740 847,84	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	420 294 256,43	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014002H76	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 484 158	22 827 314,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 521 060	-22 086 736,57
Solde net des souscriptions/rachats	-36 902	700 937,59

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	1 601,19
Commissions de rachat acquises	351,94
Total des commissions acquises	1 953,13

Action Dist

FR0010010827	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 328 624	176 392 710,72
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 354 900	-179 953 424,76
Solde net des souscriptions/rachats	-26 276	-3 521 074,00

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	138 794,69
Commissions de rachat acquises	21 763,71
Total des commissions acquises	160 558,40

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014002H76	Action Acc	Capitalisable	EUR	12 359 043,62	766 858	16,1164
FR0010010827	Action Dist	Distribuable	EUR	407 935 212,81	11 748 660	34,7218

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Italie+/-	Pays-Bas+/-	Luxembourg +/-	Allemagne +/-	France+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	362 969,80	287 169,05	72 846,26	622,47	1 997,52	334,48
Opérations temporaires sur titres	73 600,72	58 592,64	10 112,22	4 895,86	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-17 014,84	-13 279,80	-1 403,04	-	-1 997,52	-334,48
Hors-bilan						
Futures	686,67	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	420 242,35	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	302,86	302,86	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	63 189,65	-	-	-	-	63 189,65
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-302,86	-302,86	-	-	-	-
Comptes financiers	-7,67	-	-	-	-	-7,67
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	63 181,98

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	269,95	32,91
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	63 189,66	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-269,95	-32,91
Comptes financiers	-7,67	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	63 181,99	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	CHF+/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	0,03	-	-	-
Comptes financiers	8,66	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	8,67	0,03	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE	45 135,43	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	11 428,71	-
JP MORGAN AG	7 518,09	-
BNP PARIBAS	4 668,27	-
UBS AG	1 936,07	-
BANK OF AMERICA	1 408,31	-
NATIXIS	1 209,29	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	296,54	-
Titres reçus en garantie		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	13 279,80	-
UBS AG	2 050,25	-
NATIXIS	1 403,04	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	302,86	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	281,75	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
MORGAN STANLEY LLC	-	46 209,20
JP MORGAN CHASE & CO	-	7 807,98
BNP PARIBAS	-	7 104,99
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	1 273,42

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	10 905,74
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	73 222,12
Frais de gestion	3 085,53
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	87 213,39
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-128 894,90
Dépôts de garantie	-62 395 587,00
Autres débiteurs divers	-1 401,44
Total des dettes	-62 525 883,34
Total des créances et dettes	-62 438 669,95

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,35 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0014002H76	31/10/2024
Frais fixes	25 206,33
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist	
FR0010010827	31/10/2024
Frais fixes	1 417 209,08
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	16 263 633,27	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16 263 633,27	-
Report à nouveau	8 932 870,39	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	25 196 503,66	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0014002H76

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	484 904,82	-
Total	484 904,82	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Action Dist

FR0010010827

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	15 743 204,40	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8 968 394,44	-
Capitalisation	-	-
Total	24 711 598,84	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	11 748 660	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,34	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28 878 950,59	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	28 878 950,59	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	78 738 939,11	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	107 617 889,70	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0014002H76

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	800 973,27	-
Total	800 973,27	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Action Dist

FR0010010827

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	106 816 916,43	-
Capitalisation	-	-
Total	106 816 916,43	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	11 748 660	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			345 954 957,22	82,31
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			345 954 957,22	82,31
Aérospatiale et défense			6 144 196,11	1,46
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	279 663	6 144 196,11	1,46
Assurance services complets			5 457 463,37	1,30
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	53 884	1 376 736,20	0,33
UNIPOL GRUPPO S P A	EUR	357 019	4 080 727,17	0,97
Assurance vie			4 855 333,86	1,16
POSTE ITALIANE SPA	EUR	375 219	4 855 333,86	1,16
Automobiles			64 059 147,06	15,24
FERRARI NV	EUR	97 265	42 777 147,00	10,18
STELLANTIS NV	EUR	1 689 584	21 282 000,06	5,06
Banques			126 624 264,72	30,13
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	EUR	58 000	291 856,00	0,07
BANCA POPOLARE DI SONDRIO	EUR	205 898	1 413 489,77	0,34
BANCO BPM SPA	EUR	1 136 128	7 039 449,09	1,67
BPER BANCA SPA	EUR	875 648	4 903 628,80	1,17
FINECOBANK	EUR	506 798	7 442 328,63	1,77
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	13 208 578	52 002 171,59	12,37
UNICREDIT SPA	EUR	1 315 913	53 531 340,84	12,74
Composants et équipements électriques			15 032 146,92	3,58
PRYSMIAN SPA	EUR	231 906	15 032 146,92	3,58
Distillateurs et viticulteurs			145 294,20	0,03
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	23 518	145 294,20	0,03
Distribution de gaz			334 362,43	0,08
ITALGAS SPA	EUR	57 891	325 636,88	0,08
SNAM RETE GAS	EUR	1 975	8 725,55	-
Électricité alternative			723 101,76	0,17
ERG SPA	EUR	35 034	723 101,76	0,17
Électricité conventionnelle			56 108 250,90	13,35
A2A SPA	EUR	1 273 116	2 673 543,60	0,63
ENEL SPA	EUR	6 438 515	44 876 449,55	10,68
TERNA SPA	EUR	1 074 618	8 558 257,75	2,04
Équipements et services pétroliers			646 103,35	0,15
SAIPEM SPA	EUR	10 819	23 628,70	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TENARIS SA	EUR	41 101	622 474,65	0,15
Équipements médicaux			1 652 900,00	0,39
DIASORIN SPA	EUR	16 529	1 652 900,00	0,39
Expert en finance			8 888 764,46	2,11
AZIMUT HOLDING SPA	EUR	89 816	2 044 212,16	0,48
MEDIOBANCA SPA	EUR	451 190	6 844 552,30	1,63
Fournitures médicales			2 443 144,80	0,58
AMPLIFON	EUR	95 064	2 443 144,80	0,58
Gestion financière			8 087,99	-
NEXI SPA	EUR	1 394	8 087,99	-
Gestionnaires d'actifs			2 040 251,92	0,49
BANCA MEDIOLANUM	EUR	179 284	2 040 251,92	0,49
Habillement et accessoires			11 328 545,90	2,70
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	20 491	1 860 582,80	0,44
MONCLER SPA	EUR	185 865	9 467 963,10	2,26
Industries diversifiées			2 693 520,52	0,64
INTERPUMP GROUP	EUR	65 953	2 693 520,52	0,64
Pharmacie			4 211 972,40	1,00
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	EUR	80 844	4 211 972,40	1,00
Pneus			846 901,10	0,20
PIRELLI C SPA	EUR	168 504	846 901,10	0,20
Semi conducteurs			5 703 060,47	1,36
STMICROELECTRONICS NV	EUR	227 849	5 703 060,47	1,36
Services multiples aux collectivités			323 723,84	0,08
HERA SPA	EUR	91 967	323 723,84	0,08
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			21 274 237,44	5,06
ENI SPA	EUR	1 518 287	21 274 237,44	5,06
Télécommunications filaires			2 874 459,59	0,68
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	276 116	2 857 800,60	0,68
TELECOM ITALIA SPA	EUR	71 590	16 658,99	-
Véhicules commerciaux et camions			1 535 722,11	0,37
IVECO GROUPO NV	EUR	160 439	1 535 722,11	0,37
Titres reçus en garantie			17 317 692,64	4,12
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			17 014 837,28	4,05
Banques			1 403 039,54	0,33
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	92 366	1 403 039,54	0,33
Construction lourde			52 728,82	0,01
EIFFAGE	EUR	617	52 728,82	0,01

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements et services pétroliers			281 751,05	0,07
VALLOUREC SA	EUR	18 721	281 751,05	0,07
Services spécialisés aux consommateurs			1 997 522,67	0,48
DELIVERY HERO AG	EUR	51 337	1 997 522,67	0,48
Télécommunications filaires			13 279 795,20	3,16
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	1 283 072	13 279 795,20	3,16
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			302 855,36	0,07
Banques			302 855,36	0,07
EUROPEAN UNION 3% 04/12/2034	EUR	32 212	32 907,58	0,01
NRW BANK 2.875% 05/04/2033	EUR	263 000	269 947,78	0,06
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-17 317 692,64	-4,12
Créances représentatives de titres prêtés			73 600 493,12	17,51
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			73 600 493,12	17,51
Aérospatiale et défense			1 153 315,15	0,27
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	52 495	1 153 315,15	0,27
Assurance services complets			25 132 691,85	5,98
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	983 667	25 132 691,85	5,98
Banques			4 100 351,21	0,97
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	EUR	687 000	3 456 984,00	0,82
BANCA POPOLARE DI SONDRIO	EUR	93 717	643 367,21	0,15
Distillateurs et viticulteurs			2 303 195,47	0,55
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	372 806	2 303 195,47	0,55
Distribution de gaz			10 284 461,30	2,45
ITALGAS SPA	EUR	348 980	1 963 012,51	0,47
SNAM RETE GAS	EUR	1 883 533	8 321 448,79	1,98
Électricité alternative			203 985,12	0,05
ERG SPA	EUR	9 883	203 985,12	0,05
Électricité conventionnelle			735 037,38	0,17
TERNA SPA	EUR	92 295	735 037,38	0,17
Équipements et services pétroliers			7 234 984,50	1,72
SAIPEM SPA	EUR	1 071 033	2 339 136,07	0,56
TENARIS SA	EUR	323 265	4 895 848,43	1,16
Équipements médicaux			110 000,00	0,03
DIASORIN SPA	EUR	1 100	110 000,00	0,03
Fournitures médicales			320 119,20	0,08
AMPLIFON	EUR	12 456	320 119,20	0,08

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			3 813 428,33	0,91
NEXI SPA	EUR	657 261	3 813 428,33	0,91
Habillement et accessoires			809 868,44	0,19
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	7 648	694 438,40	0,16
MONCLER SPA	EUR	2 266	115 430,04	0,03
Pneus			688 562,00	0,16
PIRELLI C SPA	EUR	137 000	688 562,00	0,16
Semi conducteurs			7 808 959,52	1,86
STMICROELECTRONICS NV	EUR	311 984	7 808 959,52	1,86
Services multiples aux collectivités			1 921 437,76	0,46
HERA SPA	EUR	545 863	1 921 437,76	0,46
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			4 909 440,49	1,17
ENI SPA	EUR	350 374	4 909 440,49	1,17
Télécommunications filaires			2 070 655,40	0,49
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	13 004	134 591,40	0,03
TELECOM ITALIA SPA	EUR	8 320 000	1 936 064,00	0,46
Indemnités sur titres prêtés			227,63	-
Total			419 555 677,97	99,82

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
FTSE/MIB ID 1224	4	8 220,00	-	681 520,00
Sous total		8 220,00	-	681 520,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		8 220,00	-	681 520,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	419 555 677,97
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	8 220,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	63 276 870,21
Autres passifs (-)	-62 546 511,75
Total = actif net	420 294 256,43

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010010827 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice FTSE MIB™ Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros, et représentatif de l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€920	€760
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-40,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 370	€8 500
	Rendement annuel moyen	-26,3%	-3,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 050	€14 140
	Rendement annuel moyen	10,5%	7,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 350	€20 730
	Rendement annuel moyen	53,5%	15,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2018 et le 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€40	€285
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,60% avant déduction des coûts et de 7,17% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002H76 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice FTSE MIB™ Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros, et représentatif de l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€920	€750
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-40,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 350	€8 330
	Rendement annuel moyen	-26,5%	-3,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 000	€13 930
	Rendement annuel moyen	10,0%	6,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 320	€20 570
	Rendement annuel moyen	53,2%	15,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2014 et le 30/12/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€40	€280
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,28% avant déduction des coûts et de 6,85% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	335 782 730,59	367 057 205,21
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	306 879 271,74	367 049 605,21
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	28 794 903,85	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	108 555,00	7 600,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	277 320,49	137 451,14
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	277 320,49	137 451,14
Comptes financiers	33 206 706,83	1 376 442,66
Liquidités	33 206 706,83	1 376 442,66
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	369 266 757,91	368 571 099,01

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	217 644 590,28	248 105 005,88
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	78 915 039,62	110 802 451,70
• Report à nouveau	8 951 012,32	12 406 551,19
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	18 795 783,84	-7 349 422,98
• Résultat de l'exercice	13 592 383,97	4 140 312,33
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	337 898 810,03	368 104 898,12
Instruments financiers	443 471,29	2 500,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	374 531,29	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	68 940,00	2 500,00
Autres opérations	-	-
Dettes	30 924 476,59	461 507,01
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	30 924 476,59	461 507,01
Comptes financiers	-	2 193,88
Concours bancaires courants	-	2 193,88
Emprunts	-	-
Total du passif	369 266 757,91	368 571 099,01

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	2 628 935,00	1 127 150,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	70 026,24	704,20
• Produits sur actions et valeurs assimilées	17 968 153,88	22 495 199,24
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	5 370,74	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	18 043 550,86	22 495 903,44
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-125,75	-6 466,35
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-125,75	-6 466,35
Résultat sur opérations financières (I - II)	18 043 425,11	22 489 437,09
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 357 171,79	-1 854 295,79
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	16 686 253,32	20 635 141,30
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 093 869,35	-2 816 423,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-13 678 405,30
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	13 592 383,97	4 140 312,33

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,35 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	368 104 898,12	771 266 130,81
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	127 476 510,30	44 041 384,86
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-249 382 032,94	-342 287 554,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	28 830 250,13	32 952 069,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 727 418,60	-38 184 676,97
Plus-values réalisées sur contrats financiers	625 475,00	144 400,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-137 525,00	-281 820,00
Frais de transaction	-145 444,19	-104 765,32
Différences de change	-1 896,87	1 791,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	57 575 576,23	-97 362 668,74
- Différence d'estimation exercice N	27 420 521,23	-30 155 055,00
- Différence d'estimation exercice N-1	-30 155 055,00	67 207 613,74
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-76 540,00	-6 850,00
- Différence d'estimation exercice N	-68 940,00	7 600,00
- Différence d'estimation exercice N-1	7 600,00	14 450,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 929 295,85	-9 029 280,15
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	16 686 253,32	20 635 141,30
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-13 678 405,30
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	337 898 810,03	368 104 898,12

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	2 628 935,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	2 409,54	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	33 206 706,83
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	2 409,54
Comptes financiers	33 206 706,83	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	0,01	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	277 320,49
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	276 161,73
Ventes règlements différés	1 158,76
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	30 924 476,59
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	30 802 347,00
Frais provisionnés	103 759,73
Débiteurs et créiteurs divers	18 369,86
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0014002H76	1 441 213	16 959 540,57	1 075 201	12 472 185,90
Action Dist / FR0010010827	4 074 661	110 417 678,82	8 832 591	236 953 975,98
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002H76		103 840,91		54 978,94
Action Dist / FR0010010827		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002H76		4 550,00		10 850,00
Action Dist / FR0010010827		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002H76		99 290,91		44 128,94
Action Dist / FR0010010827		-		-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0014002H76	0,35	
Action Dist / FR0010010827	0,35	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0014002H76	-	
Action Dist / FR0010010827	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	8 951 012,32	12 406 551,19
Résultat	13 592 383,97	4 140 312,33
Total	22 543 396,29	16 546 863,52

Action Acc / FR0014002H76	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	402 619,01	176 432,47
Total	402 619,01	176 432,47
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Dist / FR0010010827	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	13 187 928,32	3 802 559,18
Report à nouveau de l'exercice	8 952 848,96	12 567 871,87
Capitalisation	-	-
Total	22 140 777,28	16 370 431,05
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	11 774 936	16 532 866
Distribution unitaire	1,12	0,23
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	78 915 039,62	110 802 451,70
Plus et moins-values nettes de l'exercice	18 795 783,84	-7 349 422,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	97 710 823,46	103 453 028,72

Action Acc / FR0014002H76	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	504 845,67	-86 702,80
Total	504 845,67	-86 702,80
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Dist / FR0010010827	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	78 915 039,62	110 802 451,70
Capitalisation	18 290 938,17	-7 262 720,18
Total	97 205 977,79	103 539 731,52
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 20 septembre 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	337 898 810,03	368 104 898,12	771 266 130,81	292 956 660,04	421 320 452,40

Action Acc / FR0014002H76	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	803 760	437 748	226 000	-	-
Valeur liquidative	12,454	9,7464	11,1131	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1,12	0,20	-10,68	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Dist / FR0010010827	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	11 774 936	16 532 866	29 239 353	16 905 066	19 186 479
Valeur liquidative	27,8463	22,0069	26,2917	17,3295	21,9592
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	1,12	0,93	0,54	0,33	0,87
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1,55	-0,43	-	-2,04	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	72 452,00	1 930 121,28	EUR	0,57
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	23 210,00	618 314,40	EUR	0,18
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	3 475,00	92 574,00	EUR	0,03
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	3 332,00	88 764,48	EUR	0,03
IT0004056880	AMPLIFON	PROPRE	329,00	8 764,56	EUR	0,00
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PRETER	34 021,00	637 723,65	EUR	0,19
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PROPRE	1 039 502,00	19 485 464,99	EUR	5,77
IT0003261697	AZIMUT HOLDING SPA	PRETER	22 692,00	451 116,96	EUR	0,13
IT0003261697	AZIMUT HOLDING SPA	PRETER	2 228,00	44 292,64	EUR	0,01
IT0003261697	AZIMUT HOLDING SPA	PRETER	2 156,00	42 861,28	EUR	0,01
IT0003261697	AZIMUT HOLDING SPA	PRETER	6 069,00	120 651,72	EUR	0,04
IT0003261697	AZIMUT HOLDING SPA	PRETER	4 833,00	96 080,04	EUR	0,03
IT0003261697	AZIMUT HOLDING SPA	PRETER	6 108,00	121 427,04	EUR	0,04
IT0003261697	AZIMUT HOLDING SPA	PROPRE	41 533,00	825 676,04	EUR	0,24
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	59 400,00	105 197,40	EUR	0,03
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	118 611,00	210 060,08	EUR	0,06
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	60 175,00	106 569,93	EUR	0,03
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	757 930,00	1 342 294,03	EUR	0,40
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	1 949,00	3 451,68	EUR	0,00
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	26 652,00	47 200,69	EUR	0,01
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	99 705,00	176 577,56	EUR	0,05
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	57 827,00	102 411,62	EUR	0,03
IT0001233417	A2A SPA	PRETER	43 268,00	76 627,63	EUR	0,02
IT0001233417	A2A SPA	PROPRE	10,00	17,71	EUR	0,00

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	4 503,00	137 881,86	EUR	0,04
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	3 604,00	110 354,48	EUR	0,03
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	3 404,00	104 230,48	EUR	0,03
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	6 482,00	198 478,84	EUR	0,06
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	3 768,00	115 376,16	EUR	0,03
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	4 308,00	131 910,96	EUR	0,04
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	9 814,00	300 504,68	EUR	0,09
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	1 437,00	44 000,94	EUR	0,01
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	16,00	489,92	EUR	0,00
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	24,00	734,88	EUR	0,00
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	1 559,00	47 736,58	EUR	0,01
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	1 372,00	42 010,64	EUR	0,01
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	1 383,00	42 347,46	EUR	0,01
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	375,00	11 482,50	EUR	0,00
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	1 412,00	43 235,44	EUR	0,01
IT0001031084	BANCA GENERALI	PRETER	65,00	1 990,30	EUR	0,00
IT0001031084	BANCA GENERALI	PROPRE	10,00	306,20	EUR	0,00
IT0004776628	BANCA MEDIOLANUM	PROPRE	193 212,00	1 488 891,67	EUR	0,44
IT0005508921	BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	PRETER	338 491,00	863 490,54	EUR	0,26
IT0005508921	BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	PROPRE	10,00	25,51	EUR	0,00
IT0005218380	BANCO BPM SPA	PROPRE	1 091 674,00	5 265 143,70	EUR	1,56
IT0000066123	BPER BANCA SPA	PRETER	59 608,00	182 936,95	EUR	0,05
IT0000066123	BPER BANCA SPA	PROPRE	783 645,00	2 405 006,51	EUR	0,71
ES0140609019	CAIXABANK	PGARAN	64 528,00	247 464,88	EUR	0,07
NL0010545661	CNH INDUSTRIAL N.V	PROPRE	775 595,00	8 116 601,68	EUR	2,40
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	42 800,00	446 404,00	EUR	0,13
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	72 300,00	754 089,00	EUR	0,22
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	87 209,00	909 589,87	EUR	0,27

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	54 300,00	566 349,00	EUR	0,17
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	54 300,00	566 349,00	EUR	0,17
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	42 800,00	446 404,00	EUR	0,13
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	42 800,00	446 404,00	EUR	0,13
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PROPRE	10,00	104,30	EUR	0,00
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 055,00	89 147,50	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 826,00	154 297,00	EUR	0,05
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	104,00	8 788,00	EUR	0,00
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 798,00	151 931,00	EUR	0,04
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 462,00	123 539,00	EUR	0,04
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 101,00	93 034,50	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 783,00	150 663,50	EUR	0,04
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 120,00	94 640,00	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 113,00	94 048,50	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 344,00	113 568,00	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 118,00	94 471,00	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	1 118,00	94 471,00	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	2 093,00	176 858,50	EUR	0,05
IT0003492391	DIASORIN SPA	PROPRE	10,00	845,00	EUR	0,00
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	6 199 363,00	37 121 785,64	EUR	10,99
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	1 731 973,00	26 720 879,44	EUR	7,91
IT0001157020	ERG SPA	PROPRE	44 435,00	1 030 892,00	EUR	0,31
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	94 425,00	26 958 337,50	EUR	7,98
IT0000072170	FINECOBANK	PRETER	4 535,00	50 406,53	EUR	0,01
IT0000072170	FINECOBANK	PRETER	3 671,00	40 803,17	EUR	0,01
IT0000072170	FINECOBANK	PRETER	7 386,00	82 095,39	EUR	0,02
IT0000072170	FINECOBANK	PRETER	454 959,00	5 056 869,29	EUR	1,50
IT0000072170	FINECOBANK	PRETER	2 159,00	23 997,29	EUR	0,01

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0000072170	FINECOBANK	PRETER	14 808,00	164 590,92	EUR	0,05
IT0000072170	FINECOBANK	PROPRE	10,00	111,15	EUR	0,00
IT0001250932	HERA SPA	PROPRE	614 332,00	1 630 437,13	EUR	0,48
IT0005090300	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	PROPRE	282 985,00	2 920 405,20	EUR	0,86
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	1 079,00	42 512,60	EUR	0,01
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	19 509,00	768 654,60	EUR	0,23
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	2 420,00	95 348,00	EUR	0,03
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	2 860,00	112 684,00	EUR	0,03
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	3 941,00	155 275,40	EUR	0,05
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	3 057,00	120 445,80	EUR	0,04
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	3 301,00	130 059,40	EUR	0,04
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PRETER	6 283,00	247 550,20	EUR	0,07
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PROPRE	20 913,00	823 972,20	EUR	0,24
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	12 333 396,00	30 296 987,27	EUR	8,97
IT0005211237	ITALGAS SPA	PROPRE	391 422,00	1 878 042,76	EUR	0,56
NL0015000LU4	IVECO GROUPO NV	PRETER	14 750,00	117 321,50	EUR	0,03
NL0015000LU4	IVECO GROUPO NV	PROPRE	143 346,00	1 140 174,08	EUR	0,34
IT0003856405	LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	PROPRE	319 186,00	4 543 612,71	EUR	1,34
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	513 669,00	5 789 049,63	EUR	1,71
IT0004965148	MONCLER SPA	PROPRE	163 032,00	7 978 786,08	EUR	2,36
IT0005366767	NEXI SPA	PRETER	15 393,00	84 292,07	EUR	0,02
IT0005366767	NEXI SPA	PRETER	15 393,00	84 292,07	EUR	0,02
IT0005366767	NEXI SPA	PRETER	50 706,00	277 666,06	EUR	0,08
IT0005366767	NEXI SPA	PRETER	15 393,00	84 292,07	EUR	0,02
IT0005366767	NEXI SPA	PROPRE	346 404,00	1 896 908,30	EUR	0,56
IT0005278236	PIRELLI C SPA	PROPRE	391 155,00	1 643 242,16	EUR	0,49
IT0003796171	POSTE ITALIANE SPA	PRETER	226 600,00	2 116 444,00	EUR	0,63
IT0003796171	POSTE ITALIANE SPA	PRETER	135 376,00	1 264 411,84	EUR	0,37

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0003796171	POSTE ITALIANE SPA	PROPRE	10,00	93,40	EUR	0,00
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	210 234,00	7 419 157,86	EUR	2,20
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	PROPRE	77 455,00	3 377 038,00	EUR	1,00
IT0005495657	SAIPEM SPA	PRETER	685 741,00	985 066,95	EUR	0,29
IT0005495657	SAIPEM SPA	PRETER	160 000,00	229 840,00	EUR	0,07
IT0005495657	SAIPEM SPA	PROPRE	10,00	14,37	EUR	0,00
LU0088087324	SES GLOBAL FDR	PGARAN	23 082,00	127 066,41	EUR	0,04
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	1 814 563,00	7 857 057,79	EUR	2,33
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	1 736 451,00	30 561 537,60	EUR	9,04
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	519 646,00	18 691 666,62	EUR	5,53
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	335 862,00	81 983,91	EUR	0,02
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	170 703,00	41 668,60	EUR	0,01
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	314,00	76,65	EUR	0,00
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	4 728 284,00	1 154 174,12	EUR	0,34
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	571 510,00	139 505,59	EUR	0,04
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	660 975,00	161 344,00	EUR	0,05
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	720,00	175,75	EUR	0,00
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	1 475 870,00	360 259,87	EUR	0,11
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	613 800,00	149 828,58	EUR	0,04
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PROPRE	12,00	2,93	EUR	0,00
LU0156801721	TENARIS SA	PROPRE	372 891,00	5 572 856,00	EUR	1,65
IT0003242622	TERNA SPA	PROPRE	1 123 202,00	8 116 257,65	EUR	2,40
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PROPRE	1 404 482,00	33 180 887,25	EUR	9,82
IT0004810054	UNIPOL GRUPPO S P A	PROPRE	343 838,00	1 757 699,86	EUR	0,52
Total Action				335 671 766,05		99,34
Total Valeurs mobilières				335 671 766,05		99,34
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	108 555,00	108 555,00	EUR	0,03
Total APPELS DE MARGES				108 555,00		0,03

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-18 369,86	-18 369,86	EUR	-0,01
Total AUTRES				-18 369,86		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	30 802 347,00	30 802 347,00	EUR	9,12
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	778,85	778,85	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	2 403 580,97	2 403 580,97	EUR	0,71
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,01	0,01	USD	0,00
	CES TMP REG DIFF EUR	PROPRE	1 158,76	1 158,76	EUR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				33 207 865,59		9,83
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-855 920,00	-855 920,00	EUR	-0,25
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-8 583 517,00	-8 583 517,00	EUR	-2,54
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-21 362 910,00	-21 362 910,00	EUR	-6,32
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	276 161,73	276 161,73	EUR	0,08
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-30 526 185,27		-9,03
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-100 583,57	-100 583,57	EUR	-0,03
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 176,16	-3 176,16	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-103 759,73		-0,03
Total Liquidites				2 668 105,73		0,79
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ST151223	FTSE/MIB ID 1223	PROPRE	19,00	-68 940,00	EUR	-0,02
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-68 940,00		-0,02
Total Futures				-68 940,00		-0,02
Dossiers						
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)						
PDC-04053000	PDC/ES0140609019/31/	PGAR1	-228 743,89	-247 464,88	EUR	-0,07
PDC-04053106	PDC/LU0088087324/31/	PGAR1	-121 023,87	-127 066,41	EUR	-0,04
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-374 531,29		-0,11
Dossier de pret de titres						
PT—00246190	FIX AMPLIFON	PRET	688 988,85	0,00	EUR	0,00

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00246410	FIX AMPLIFON	PRET	2 317 884,38	0,00	EUR	0,00
PT—00246411	FIX AMPLIFON	PRET	103 268,68	0,00	EUR	0,00
PT—00245452	FIX A2A	PRET	1 353 662,98	2 402,03	EUR	0,00
PT—00247744	FIX A2A	PRET	107 231,85	0,00	EUR	0,00
PT—00246184	FIX BANCA GENERAL	PRET	822,19	0,00	EUR	0,00
PT—00246185	FIX BANCA GENERAL	PRET	2 172,56	0,00	EUR	0,00
PT—00247208	FIX BANCA GENERAL	PRET	331 860,41	0,00	EUR	0,00
PT—00245448	FIX BPER BANCA	PRET	168 869,46	7,32	EUR	0,00
PT—00246192	FIX NEXI SPA	PRET	346 271,27	0,00	EUR	0,00
PT—00246413	FIX NEXI SPA	PRET	105 118,80	0,00	EUR	0,00
PT—00246186	FIX TELECOM ITALI	PRET	175 546,80	0,00	EUR	0,00
PT—00246408	FIX TELECOM ITALI	PRET	45 919,11	0,19	EUR	0,00
PT—00247810	PT/IT0000062072/31/1	PRET	645 116,41	0,00	EUR	0,00
PT—00243654	PT/IT0000072170/31/1	PRET	29 820,75	0,00	EUR	0,00
PT—00243802	PT/IT0000072170/31/1	PRET	62 895,69	0,00	EUR	0,00
PT—00244209	PT/IT0000072170/31/1	PRET	52 198,50	0,00	EUR	0,00
PT—00244245	PT/IT0000072170/31/1	PRET	210 557,17	0,00	EUR	0,00
PT—00244581	PT/IT0000072170/31/1	PRET	103 539,16	0,00	EUR	0,00
PT—00247147	PT/IT0000072170/31/1	PRET	5 096 109,50	0,00	EUR	0,00
PT—00243588	PT/IT0001031084/31/1	PRET	46 248,65	0,00	EUR	0,00
PT—00243591	PT/IT0001031084/31/1	PRET	12 282,75	0,00	EUR	0,00
PT—00244017	PT/IT0001031084/31/1	PRET	46 295,93	0,00	EUR	0,00
PT—00244076	PT/IT0001031084/31/1	PRET	46 309,25	0,00	EUR	0,00
PT—00244394	PT/IT0001031084/31/1	PRET	55 463,30	0,00	EUR	0,00
PT—00246777	PT/IT0001031084/31/1	PRET	554,39	0,00	EUR	0,00
PT—00247198	PT/IT0001031084/31/1	PRET	48 592,01	0,00	EUR	0,00
PT—00247445	PT/IT0001031084/31/1	PRET	140 971,11	0,00	EUR	0,00
PT—00247558	PT/IT0001031084/31/1	PRET	118 371,72	0,00	EUR	0,00

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247654	PT/IT0001031084/31/1	PRET	204 900,56	0,00	EUR	0,00
PT—00247682	PT/IT0001031084/31/1	PRET	107 006,78	0,00	EUR	0,00
PT—00247704	PT/IT0001031084/31/1	PRET	113 293,90	0,00	EUR	0,00
PT—00247766	PT/IT0001031084/31/1	PRET	140 673,27	0,00	EUR	0,00
PT—00243553	PT/IT0001078911/31/1	PRET	155 010,99	0,00	EUR	0,00
PT—00243658	PT/IT0001078911/31/1	PRET	171 565,51	0,00	EUR	0,00
PT—00244020	PT/IT0001078911/31/1	PRET	55 724,09	0,00	EUR	0,00
PT—00244428	PT/IT0001078911/31/1	PRET	320 209,33	0,00	EUR	0,00
PT—00244540	PT/IT0001078911/31/1	PRET	199 348,79	0,00	EUR	0,00
PT—00247110	PT/IT0001078911/31/1	PRET	126 433,74	0,00	EUR	0,00
PT—00247145	PT/IT0001078911/31/1	PRET	106 982,39	0,00	EUR	0,00
PT—00247599	PT/IT0001078911/31/1	PRET	794 326,50	0,00	EUR	0,00
PT—00244206	PT/IT0001233417/31/1	PRET	46 626,47	0,00	EUR	0,00
PT—00244453	PT/IT0001233417/31/1	PRET	178 229,17	0,00	EUR	0,00
PT—00244480	PT/IT0001233417/31/1	PRET	103 250,40	0,00	EUR	0,00
PT—00244584	PT/IT0001233417/31/1	PRET	75 450,31	0,00	EUR	0,00
PT—00244846	PT/IT0001233417/31/1	PRET	3 437,79	0,00	EUR	0,00
PT—00247765	PT/IT0001233417/31/1	PRET	107 282,64	0,00	EUR	0,00
PT—00247793	PT/IT0001233417/31/1	PRET	214 223,92	0,00	EUR	0,00
PT—00243799	PT/IT0003261697/31/1	PRET	45 827,95	0,00	EUR	0,00
PT—00244138	PT/IT0003261697/31/1	PRET	471 896,02	0,00	EUR	0,00
PT—00244342	PT/IT0003261697/31/1	PRET	46 945,18	0,00	EUR	0,00
PT—00244470	PT/IT0003261697/31/1	PRET	134 272,98	0,00	EUR	0,00
PT—00244725	PT/IT0003261697/31/1	PRET	103 392,85	0,00	EUR	0,00
PT—00244770	PT/IT0003261697/31/1	PRET	130 669,05	0,00	EUR	0,00
PT—00245729	PT/IT0003492391/31/1	PRET	105 144,25	0,00	EUR	0,00
PT—00245745	PT/IT0003492391/31/1	PRET	181 984,27	0,00	EUR	0,00
PT—00245771	PT/IT0003492391/31/1	PRET	10 364,93	0,00	EUR	0,00

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00245776	PT/IT0003492391/31/1	PRET	178 452,94	0,00	EUR	0,00
PT—00245881	PT/IT0003492391/31/1	PRET	140 556,97	0,00	EUR	0,00
PT—00245951	PT/IT0003492391/31/1	PRET	106 031,81	0,00	EUR	0,00
PT—00245986	PT/IT0003492391/31/1	PRET	171 711,82	0,00	EUR	0,00
PT—00246013	PT/IT0003492391/31/1	PRET	105 969,70	0,00	EUR	0,00
PT—00246097	PT/IT0003492391/31/1	PRET	106 430,85	0,00	EUR	0,00
PT—00246147	PT/IT0003492391/31/1	PRET	128 520,27	0,00	EUR	0,00
PT—00246226	PT/IT0003492391/31/1	PRET	105 573,19	0,00	EUR	0,00
PT—00246254	PT/IT0003492391/31/1	PRET	105 573,19	0,00	EUR	0,00
PT—00246606	PT/IT0003492391/31/1	PRET	188 157,35	0,00	EUR	0,00
PT—00243626	PT/IT0003497168/31/1	PRET	1 267 695,49	0,00	EUR	0,00
PT—00243722	PT/IT0003497168/31/1	PRET	154 463,15	0,00	EUR	0,00
PT—00243900	PT/IT0003497168/31/1	PRET	178 915,36	0,00	EUR	0,00
PT—00244053	PT/IT0003497168/31/1	PRET	91 154,63	0,00	EUR	0,00
PT—00244688	PT/IT0003497168/31/1	PRET	184,73	0,00	EUR	0,00
PT—00245183	PT/IT0003497168/31/1	PRET	424 272,78	0,00	EUR	0,00
PT—00246207	PT/IT0003497168/31/1	PRET	101,81	0,00	EUR	0,00
PT—00247106	PT/IT0003796171/31/1	PRET	2 228 484,10	0,00	EUR	0,00
PT—00247347	PT/IT0003796171/31/1	PRET	1 359 234,61	0,00	EUR	0,00
PT—00245823	PT/IT0004056880/31/1	PRET	105 695,25	0,00	EUR	0,00
PT—00245746	PT/IT0005366767/31/1	PRET	105 117,26	0,00	EUR	0,00
PT—00245748	PT/IT0005366767/31/1	PRET	105 117,26	0,00	EUR	0,00
PT—00246966	PT/IT0005495657/31/1	PRET	228 577,60	0,00	EUR	0,00
PT—00247656	PT/IT0005495657/31/1	PRET	1 008 615,29	0,00	EUR	0,00
PT—00247237	PT/IT0005508921/31/1	PRET	906 130,25	0,00	EUR	0,00
PT—00246866	PT/NL0015000LU4/31/1	PRET	136 732,50	0,00	EUR	0,00
PT—00245991	PT/NL0015435975/31/1	PRET	657 165,75	0,00	EUR	0,00
PT—00245992	PT/NL0015435975/31/1	PRET	657 165,75	0,00	EUR	0,00

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00246075	PT/NL0015435975/31/1	PRET	522 836,24	0,00	EUR	0,00
PT—00246082	PT/NL0015435975/31/1	PRET	522 836,24	0,00	EUR	0,00
PT—00246084	PT/NL0015435975/31/1	PRET	522 836,24	0,00	EUR	0,00
PT—00246089	PT/NL0015435975/31/1	PRET	883 202,34	0,00	EUR	0,00
PT—00247560	PT/NL0015435975/31/1	PRET	981 341,07	0,00	EUR	0,00
Total Dossier de pret de titres				2 409,54		0,00
Total Dossiers				-372 121,75		-0,11
Total AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF				337 898 810,03		100,00

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 04 avril 2024, le fonds a créé la part FR0010655746.

Le 05 avril 2024, la part FR0010655746 du fonds Amundi IBEX 35 UCITS ETF a absorbé la part OL0010655746 du fonds Amundi ETF MSCI Spain UCITS ETF.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi IBEX 35 UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence IBEX 35 Net Return Index. L'IBEX 35 Net Return Index est un indice constitué des 35 valeurs les plus liquides échangées sur le marché espagnol. Il est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté selon la liquidité de chaque entreprise incluse dans l'indice. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.bolsamadrid.es.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 9,97%. Celle du benchmark est de 9,59%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 34,69%. Celle du benchmark est de 34,07% avec une tracking error de 0,21%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
INDITEX	26 892 872,52	17 145 684,99
IBERDROLA SA	24 994 325,02	16 405 961,85
BANCO SANTANDER SA	22 129 174,71	14 961 130,08
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	18 618 545,82	12 440 918,52
AMADEUS IT GROUP SA	8 978 849,03	5 981 387,67
CAIXABANK	8 840 169,45	5 999 105,95
FERROVIAL SE	8 593 331,40	5 783 140,96
CELLNEX TELECOM S.A.	7 636 192,97	5 177 941,71
TELEFONICA SA	7 318 306,52	4 803 126,94
AENA SME SA	6 916 772,65	4 479 490,53

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au 31 octobre 2024, l'OPC n'a pas de position sur titres soumise à la réglementation SFTR à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS). Cependant, au cours de la période, l'OPC a effectué des transactions de financement sur titres soumises à la réglementation SFTR qui ont dégagé des revenus d'un montant de 2 237,09 euros et des coûts d'un montant de 0,00 euros.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 98,84% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		2 679 109,00
- Change à terme :	-	
- Future :	2 679 109,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	2 237,69
- Autres revenus	-
Total des revenus	2 237,69
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	300 559 899,35	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	300 559 899,35	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	28 062,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	300 587 961,35	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 993 152,83	-
Comptes financiers	713 712,39	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 706 865,22	-
Total Actif I + II	304 294 826,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	230 063 738,40	-
Report à nouveau sur revenu net	8 589 761,10	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	5 763 967,22	-
Résultat net de l'exercice	59 684 133,64	-
Capitaux propres I	304 101 600,36	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	40 298,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	40 298,00	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	80 816,62	-
Concours bancaires	72 111,59	-
Sous-total autres passifs IV	152 928,21	-
Total Passifs: I + II + III + IV	304 294 826,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	8 924 044,08	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	2 237,69	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	61 762,54	-
Sous-total Produits sur opérations financières	8 988 044,31	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-16,43	-
Sous-total charges sur opérations financières	-16,43	-
Total Revenus financiers nets (A)	8 988 027,88	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-737 436,45	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-737 436,45	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	8 250 591,43	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	221 145,47	-
Sous-total revenus nets I = C + D	8 471 736,90	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	19 128 781,47	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-390 120,84	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	18 738 660,63	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 228 054,82	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	17 510 605,81	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	38 599 080,35	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	38 599 080,35	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-4 897 289,42	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	33 701 790,93	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	59 684 133,64	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros et principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	304 101 600,36	189 617 480,17	208 483 316,83	279 986 862,20	275 785 137,73

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0010655746					
Actif net	103 036 223,25	45 083 869,22	52 476 659,24	48 465 985,51	28 615 997,20
Nombre de parts ou actions	363 804	213 263	283 500	265 393	199 518
Valeur liquidative unitaire	283,219	211,4003	185,1028	182,6196	143,4256
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	11,47	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0010251744					
Actif net	201 065 377,11	189 617 480,17	208 483 316,83	279 887 361,58	275 715 978,17
Nombre de parts ou actions	1 660 550	2 045 778	2 620 638	3 123 359	4 339 242
Valeur liquidative unitaire	121,0836	92,6872	79,5544	89,611	63,5401
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	3,60	3,14	1,88	2,48	1,92
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-4,18	-6,59	-9,34

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0012205672					
Actif net	-	-	-	5 000	5 000
Nombre de parts ou actions	-	-	-	19,9001	13,8319
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-0,34	-1,31
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	189 617 480,17	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	178 049 575,24	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-122 880 240,01	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	8 250 591,43	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	18 738 660,63	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	38 599 080,35	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-6 526 778,88	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments**	253 231,43	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	304 101 600,36	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

** Autres éléments = 253 231,43€ de provisions sur récupération fiscale titres espagnol.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010655746	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	383 768	101 882 574,11
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-19 964	-5 314 674,10
Solde net des souscriptions/rachats	363 804	96 567 900,01

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	185 328,97
Commissions de rachat acquises	1 001,54
Total des commissions acquises	186 330,51

Action Dist

FR0010251744	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	719 448	76 167 001,13
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 104 676	-117 565 565,91
Solde net des souscriptions/rachats	-385 228	-41 398 564,78

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	166 355,63
Commissions de rachat acquises	14 426,46
Total des commissions acquises	180 782,09

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010655746	Action Acc	Capitalisable	EUR	103 036 223,25	363 804	283,219
FR0010251744	Action Dist	Distribuable	EUR	201 065 377,11	1 660 550	121,0836
FR0012205672	Action Acc	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Espagne +/-	Pays-Bas +/-	Luxembourg +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	300 559,90	285 056,37	13 559,08	1 944,45	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	1 339,55	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	301 899,45	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	713,71	-	-	-	-	713,71
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-72,11	-	-	-	-	-72,11
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	641,60

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	713,71	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-72,11	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	641,60	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	1 216 107,08
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	230 000,00
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers*	1 547 045,75
Total des créances	2 993 152,83
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-78 654,98
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers**	-2 161,64
Total des dettes	-80 816,62
Total des créances et dettes	2 912 336,21

* Autres créiteurs divers = 1 547 045,75€ de provision récupérations fiscale titres espagnol

** Autres débiteurs divers = -2 161,64€ de provision de commissions de mouvements

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,30 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc

FR0010655746

31/10/2024

Frais fixes	147 622,95
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist

FR0010251744

31/10/2024

Frais fixes	589 813,50
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Action Acc	
FR0012205672	31/10/2024
Frais fixes	-
Frais fixes en % actuel	-
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	8 471 736,90	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	8 471 736,90	-
Report à nouveau	8 589 761,10	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	17 061 498,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010655746

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 480 141,08	-
Total	2 480 141,08	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Action Dist

FR0010251744

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	5 977 980,00	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8 603 376,92	-
Capitalisation	-	-
Total	14 581 356,92	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 660 550	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,60	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0012205672

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	17 510 605,81	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	17 510 605,81	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 763 967,22	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	23 274 573,03	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0010655746

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 694 444,34	-
Total	1 694 444,34	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Action Dist

FR0010251744

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	21 580 128,69	-
Capitalisation	-	-
Total	21 580 128,69	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 660 550	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0012205672

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			300 559 899,35	98,84
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			300 559 899,35	98,84
Activités minières générales			1 052 331,22	0,35
ACERINOX SA	EUR	125 203	1 052 331,22	0,35
Assurance services complets			2 436 492,08	0,80
MAFPRE SA	EUR	927 834	2 436 492,08	0,80
Banques			87 224 436,80	28,68
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	2 894 698	26 486 486,70	8,71
BANCO DE SABADELL	EUR	2 731 795	4 885 815,36	1,61
BANCO SANTANDER SA	EUR	7 781 997	34 956 730,52	11,49
BANKINTER	EUR	451 364	3 380 716,36	1,11
CAIXABANK	EUR	2 919 723	16 321 251,57	5,37
UNICAJA BANCO	EUR	1 035 969	1 193 436,29	0,39
Compagnies aériennes			6 231 054,34	2,05
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	EUR	2 496 416	6 231 054,34	2,05
Construction lourde			23 345 342,49	7,68
ACS	EUR	136 416	6 002 304,00	1,98
FERROVIAL SE	EUR	367 654	13 559 079,52	4,46
SACYR SHS	EUR	391 628	1 196 815,17	0,39
Distributeurs Habillement			49 119 009,40	16,15
INDITEX	EUR	939 178	49 119 009,40	16,15
Distribution de gaz			3 938 946,24	1,30
ENAGAS	EUR	131 558	1 712 885,16	0,57
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	97 378	2 226 061,08	0,73
Électricité			2 587 143,80	0,85
ACCIONA SA	EUR	22 037	2 587 143,80	0,85
Électricité conventionnelle			52 445 379,56	17,25
ENDESA	EUR	212 660	4 211 731,30	1,39
IBERDROLA SA	EUR	3 196 388	43 614 714,26	14,34
REDEIA CORPORACION SA	EUR	271 702	4 618 934,00	1,52
Fer et acier			1 944 447,12	0,64
ARCELORMITTAL SA	EUR	85 734	1 944 447,12	0,64
Hotels restaurants et loisirs			15 066 052,20	4,95
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	226 217	15 066 052,20	4,95

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Matériaux et accessoires de construction			1 430 941,92	0,47
FLUIDRA SA	EUR	57 886	1 430 941,92	0,47
Matériel de production d'énergie renouvelable			603 597,28	0,20
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	62 744	603 597,28	0,20
Pharmacie			3 397 854,80	1,12
GRIFOLS SA	EUR	213 980	2 192 225,10	0,72
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROV	EUR	15 437	1 205 629,70	0,40
Produits de beauté			1 861 042,00	0,61
PUIG BRANDS SA	EUR	87 785	1 861 042,00	0,61
Produits énergétiques indépendants			618 399,36	0,20
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	EUR	32 616	618 399,36	0,20
SCPI : biens immobiliers diversifié			2 904 328,98	0,95
MERLIN PROPERTIES REIT	EUR	283 073	2 904 328,98	0,95
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			1 051 851,78	0,35
INMOBILIARIA COLONIAL SA	EUR	189 012	1 051 851,78	0,35
Services de livraison			1 498 516,80	0,49
DISTRIB.INTEGRAL LOGISTA HOLD.	EUR	53 328	1 498 516,80	0,49
Services de transport			12 232 374,00	4,02
AENA SME SA	EUR	60 258	12 232 374,00	4,02
Services informatiques			16 215 685,20	5,33
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	226 217	15 066 052,20	4,95
INDRA SISTEMAS SA	EUR	70 965	1 149 633,00	0,38
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			6 769 549,15	2,23
REPSOL	EUR	591 227	6 769 549,15	2,23
Télécommunications filaires			24 238 318,83	7,97
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	354 755	11 955 243,50	3,93
TELEFONICA SA	EUR	2 847 259	12 283 075,33	4,04
Total			300 559 899,35	98,84

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
IBEX 35 IND 1124	23	-	40 298,00	1 339 554,50
Sous total		-	40 298,00	1 339 554,50
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	40 298,00	1 339 554,50

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	300 559 899,35
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-40 298,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 734 927,22
Autres passifs (-)	-152 928,21
Total = actif net	304 101 600,36

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010251744 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence»), libellé en Euros (EUR), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenue par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 280	€1 290
	Rendement annuel moyen	-87,2%	-33,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 180	€7 070
	Rendement annuel moyen	-28,2%	-6,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230	€10 920
	Rendement annuel moyen	2,3%	1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 390	€15 260
	Rendement annuel moyen	43,9%	8,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 30/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2019 et le 30/08/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€40	€220
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,18% avant déduction des coûts et de 1,78% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,05 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010655746 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 05/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenue par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du compartiment est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

		Période de détention recommandée : 5 ans	
		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 260	€1 270
	Rendement annuel moyen	-87,4%	-33,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 110	€7 000
	Rendement annuel moyen	-28,9%	-6,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 980	€10 560
	Rendement annuel moyen	-0,2%	1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 240	€13 860
	Rendement annuel moyen	42,4%	6,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2014 et 31/10/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2018 et 29/12/2023

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€31	€163
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,41% avant déduction des coûts et de 1,10% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	30,00 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,60 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 05:00 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au compartiment, y compris les diverses politiques publiées du compartiment, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	183 430 528,44	202 415 487,85
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	183 286 728,44	202 135 589,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	143 800,00	279 898,50
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	2 751 713,98	2 860 698,60
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 751 713,98	2 860 698,60
Comptes financiers	3 637 308,39	3 731 007,07
Liquidités	3 637 308,39	3 731 007,07
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	189 819 550,81	209 007 193,52

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	165 510 113,58	203 462 154,70
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	10 562 607,00	13 455 423,02
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 101 139,54	-10 972 918,39
• Résultat de l'exercice	6 443 620,05	2 538 657,50
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	189 617 480,17	208 483 316,83
Instruments financiers	128 140,00	231 805,50
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	128 140,00	231 805,50
Autres opérations	-	-
Dettes	73 930,64	273 141,38
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	73 930,64	273 141,38
Comptes financiers	-	18 929,81
Concours bancaires courants	-	18 929,81
Emprunts	-	-
Total du passif	189 819 550,81	209 007 193,52

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	5 416 500,00	5 485 500,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	46 669,59	669,38
• Produits sur actions et valeurs assimilées	7 641 384,27	7 598 898,49
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	2 334,88	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	7 690 388,74	7 599 567,87
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-69,42	-5 954,23
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-69,42	-5 954,23
Résultat sur opérations financières (I - II)	7 690 319,32	7 593 613,64
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-691 398,82	-919 468,19
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	6 998 920,50	6 674 145,45
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-555 300,45	-973 668,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-3 161 819,72
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	6 443 620,05	2 538 657,50

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,30 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	208 483 316,83	279 986 862,20
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	114 239 566,21	166 828 457,62
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-170 052 042,59	-204 188 208,23
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	16 904 132,71	13 506 020,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 684 709,98	-26 322 875,36
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 071 760,50	431 266,50
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-279 393,00	-782 125,00
Frais de transaction	-304 851,51	-461 644,56
Différences de change	2,44	-62,51
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	24 294 653,32	-21 132 980,00
- Différence d'estimation exercice N	5 364 963,64	-18 929 689,68
- Différence d'estimation exercice N-1	-18 929 689,68	2 203 290,32
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-408 038,50	275 522,50
- Différence d'estimation exercice N	-128 140,00	279 898,50
- Différence d'estimation exercice N-1	279 898,50	4 376,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 463 399,72	-3 920 527,80
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 998 920,50	6 674 145,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-3 161 819,72
Autres éléments*	-182 437,04	751 285,06
Actif net en fin d'exercice	189 617 480,17	208 483 316,83

*Provisions liée à la récupération fiscale sur les titres espagnols.

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	5 416 500,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 637 308,39
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 637 308,39	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		2 751 713,98
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Autres creances		1 302 373,06
Coupons à recevoir		877 006,04
Dépôts de garantie (versés)		570 000,00
Ventes règlements différés		2 334,88
-		-
Autres opérations		-
Dettes		73 930,64
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		50 397,30
Débiteurs et créditeurs divers		23 533,34
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0012205672	-	-	-	-
Action Dist / FR0010251744	1 300 515	113 970 595,62	1 875 375	170 112 260,45
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0012205672		271 770,59		65 817,86
Action Dist / FR0010251744		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0012205672		2 800,00		5 600,00
Action Dist / FR0010251744		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0012205672		268 970,59		60 217,86
Action Dist / FR0010251744		-		-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0012205672	-	
Action Dist / FR0010251744	0,30	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0012205672	-	
Action Dist / FR0010251744	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	10 562 607,00	13 455 423,02
Résultat	6 443 620,05	2 538 657,50
Total	17 006 227,05	15 994 080,52

Action Acc / FR0012205672	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Dist / FR0010251744	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	6 423 742,92	2 463 399,72
Report à nouveau de l'exercice	10 582 484,13	13 530 680,80
Capitalisation	-	-
Total	17 006 227,05	15 994 080,52
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	2 045 778	2 630 638
Distribution unitaire	3,14	0,94
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 101 139,54	-10 972 918,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	7 101 139,54	-10 972 918,39

Action Acc / FR0012205672	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Dist / FR0010251744	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	7 101 139,54	-
Capitalisation	-	-10 972 918,39
Total	7 101 139,54	-10 972 918,39
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 20 septembre 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	189 617 480,17	208 483 316,83	279 986 862,20	275 785 137,73	420 633 544,36

Action Acc / FR0012205672	Devise de l'action et de la valeur liquidative : -				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	5 000	5 000	-
Valeur liquidative	-	-	19,9001	13,8319	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-0,34	-1,31	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Dist / FR0010251744	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	2 045 778	2 620 638	3 123 359	4 339 242	4 607 594
Valeur liquidative	92,6872	79,5544	89,611	63,5401	91,2913
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	3,14	1,88	2,48	1,92	3,56
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-4,18	-6,59	-9,34	-7,29

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
ES0125220311	ACCIONA SA	PROPRE	17 220,00	2 049 180,00	EUR	1,08
ES0132105018	ACERINOX SA	PROPRE	97 912,00	900 594,58	EUR	0,47
ES0167050915	ACS	PROPRE	109 148,00	3 729 587,16	EUR	1,97
ES0105046009	AENA SME SA	PROPRE	47 086,00	6 439 010,50	EUR	3,40
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	176 770,00	9 513 761,40	EUR	5,02
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	66 929,00	1 398 146,81	EUR	0,74
ES0113211835	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	PROPRE	2 340 775,00	17 373 232,05	EUR	9,16
ES0113860A34	BANCO DE SABADELL	PROPRE	2 207 948,00	2 585 507,11	EUR	1,36
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	6 350 450,00	22 010 659,70	EUR	11,61
ES0113679137	BANKINTER	PROPRE	352 703,00	2 102 815,29	EUR	1,11
ES0140609019	CAIXABANK	PROPRE	2 354 992,00	9 031 394,32	EUR	4,76
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	277 212,00	7 684 316,64	EUR	4,05
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PROPRE	25 839,00	660 961,62	EUR	0,35
ES0105027009	DISTRIB.INTEGRAL LOGISTA HOLD.	PROPRE	41 672,00	965 956,96	EUR	0,51
ES0130960018	ENAGAS	PROPRE	102 802,00	1 623 757,59	EUR	0,86
ES0130670112	ENDESA	PROPRE	166 176,00	2 952 116,64	EUR	1,56
NL0015001FS8	FERROVIAL SE	PROPRE	285 439,00	8 117 885,16	EUR	4,28
ES0137650018	FLUIDRA SA	PROPRE	60 311,00	1 002 368,82	EUR	0,53
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	167 208,00	1 769 896,68	EUR	0,93
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	2 491 767,00	26 163 553,50	EUR	13,80
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	733 760,00	23 883 888,00	EUR	12,60
ES0118594417	INDRA SISTEMAS SA	PROPRE	69 317,00	918 450,25	EUR	0,48
ES0139140174	INMOBILIARIA COLONIAL SA	PROPRE	169 391,00	896 078,39	EUR	0,47
ES0177542018	INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	PROPRE	1 950 743,00	3 223 602,81	EUR	1,70

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0157261019	LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROV	PROPRE	12 717,00	641 572,65	EUR	0,34
ES0124244E34	MAFPRE SA	PROPRE	725 026,00	1 422 501,01	EUR	0,75
ES0176252718	MELIA HOTEL INTL	PROPRE	69 186,00	362 880,57	EUR	0,19
ES0105025003	MERLIN PROPERTIES REIT	PROPRE	184 332,00	1 448 849,52	EUR	0,76
ES0116870314	NATURGY ENERGY GROUP SA	PROPRE	76 093,00	2 031 683,10	EUR	1,07
ES0173093024	REDEIA CORPORACION SA	PROPRE	212 313,00	3 122 062,67	EUR	1,65
ES0173516115	REPSOL	PROPRE	501 234,00	6 929 560,05	EUR	3,65
ES0182870214	SACYR SHS	PROPRE	268 033,00	730 657,96	EUR	0,39
ES0165386014	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	PROPRE	39 223,00	555 005,45	EUR	0,29
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	2 256 406,00	8 226 856,28	EUR	4,34
ES0180907000	UNICAJA BANCO	PROPRE	833 378,00	818 377,20	EUR	0,43
Total Action				183 286 728,44		96,66
Total Valeurs mobilières				183 286 728,44		96,66
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	143 800,00	143 800,00	EUR	0,08
Total APPELS DE MARGES				143 800,00		0,08
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-23 533,34	-23 533,34	EUR	-0,01
	PROV INTCREDCPTDEPCE	PROPRE	1 302 373,06	1 302 373,06	EUR	0,69
Total AUTRES				1 278 839,72		0,67
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	56 640,08	56 640,08	EUR	0,03
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	3 580 668,31	3 580 668,31	EUR	1,89
	CES TMP REG DIFF EUR	PROPRE	2 334,88	2 334,88	EUR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				3 639 643,27		1,92
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	570 000,00	570 000,00	EUR	0,30
Total DEPOSIT DE GARANTIE				570 000,00		0,30

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-50 397,30	-50 397,30	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-50 397,30		-0,03
Total Liquidités				5 581 885,69		2,94
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
IB171123	IBEX 35 IND 1123	PROPRE	60,00	-128 140,00	EUR	-0,07
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-128 140,00		-0,07
Total Futures				-128 140,00		-0,07
Coupons						
Action						
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	ACHLIG	6 350 450,00	416 653,02	EUR	0,22
NL0015001FS8	FERROVIAL SE	ACHLIG	285 439,00	103 745,66	EUR	0,05
ES0148396007	INDITEX	ACHLIG	733 760,00	356 607,36	EUR	0,19
Total Action				877 006,04		0,46
Total Coupons				877 006,04		0,46
Total AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF				189 617 480,17		100,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI Europe II UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence MSCI Europe Net Return EUR Index. Les valeurs de l'indice MSCI Europe Net Return EUR Index sont sélectionnées pour représenter 85% de la capitalisation boursière de la zone Europe, tout en reflétant la diversité économique de ce marché. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action ACC est de 19,28%. Celle du benchmark est de 19,20% avec une tracking error de 0,16%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CRH PLC	3 676 648,64	7 795 651,98
NORDEA BANK ABP	2 694 940,82	3 090 420,76
NOVO NORDISK AS	730 276,96	4 527 285,97
ASML HOLDING N.V.	852 456,86	4 140 937,64
NESTLE SA	555 484,82	3 130 281,31
BAE SYSTEMS PLC	3 278 578,97	167 617,93
SHELL PLC	339 562,64	3 074 350,67
NOVARTIS AG-NOM	426 572,96	2 821 392,28
ASTRAZENECA PLC	628 810,77	2 475 176,07
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	606 781,59	2 454 935,23

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	4,86

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	34 068 659,63	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	4,84	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	CELLNEX TELECOM
	Montant	13 659 014,40
2	Dénomination	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALINAE
	Montant	2 659 463,55
3	Dénomination	ETAT ALLEMAND
	Montant	1 353 923,76
4	Dénomination	EVONIK INDUSTRIES
	Montant	975 450,14
5	Dénomination	STORA ENSO OYJ
	Montant	953 495,34
6	Dénomination	INTERMEDLATE CAPITAL
	Montant	269 284,58
7	Dénomination	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON
	Montant	120 740,40
8	Dénomination	NRW BANK
	Montant	37 977,44

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

9	Dénomination	EUROPEAN UNION
	Montant	34 096,71
10	Dénomination	INTEL CORP
	Montant	12 028,95

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	13 039 917,02	-	-	-	-
2	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	9 538 772,43	-	-	-	-
3	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	2 719 515,56	-	-	-	-
4	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	2 519 725,61	-	-	-	-
5	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	1 473 320,75	-	-	-	-
6	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	1 393 929,74	-	-	-	-
7	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	1 338 755,83	-	-	-	-
8	Dénomination	GOLDMAN SACHS	-	-	-	-
	Montant	1 133 292,79	-	-	-	-
9	Dénomination	CREDIT AGRICOLE	-	-	-	-
	Montant	875 040,95	-	-	-	-
10	Dénomination	UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINS BANK)	-	-	-	-
	Montant	36 388,95	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	37 160 667,27	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
1 Montant	36 879 353,74	-	-	-	-
2 Monnaie	GBP	-	-	-	-
2 Montant	281 313,53	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	3 397 633,95	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	10 796 011,44	-	-	-	-
1 à 3 mois	9 963 331,47	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	5 636 708,52	-	-	-	-
Ouvertes	4 274 973,28	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	FRANCE	-	-	-	-
1 Montant	17 908 004,33	-	-	-	-
2 Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
2 Montant	10 913 917,21	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

3	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	2 719 515,56	-	-	-	-
4	Pays	SUISSE	-	-	-	-
	Montant	1 393 929,74	-	-	-	-
5	Pays	ROYAUME-UNI	-	-	-	-
	Montant	1 133 292,79	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	34 068 659,63	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	38 635 575,27

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	759 872,74	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		34 068 659,63
- Prêts de titres :	34 068 659,63	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		3 892 380,00
- Change à terme :	-	
- Future :	3 892 380,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
CREDIT AGRICOLE	-
GOLDMAN SACHS	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
UBS	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	18 649 477,36
- Obligations	1 425 997,91
- OPCVM	-
- Espèces (**)	17 085 192,00
Total	37 160 667,27
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	759 872,74
- Autres revenus	-
Total des revenus	759 872,74
- Frais opérationnels directs	5,87
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	5,87

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	685 082 640,01	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	685 082 640,01	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	1 425 997,91	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 425 997,91	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	57 902,50	-
Opérations temporaires sur titres (H)	34 068 659,63	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	34 068 659,63	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	720 635 200,05	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 090 287,57	-
Comptes financiers	21 017 233,86	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	22 107 521,43	-
Total Actif I + II	742 742 721,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	590 615 174,18	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	113 828 184,91	-
Capitaux propres I	704 443 359,09	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	20 075 475,27	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	20 075 475,27	-
Instruments financiers à terme (B)	109 522,50	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	20 184 997,77	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	17 242 333,71	-
Concours bancaires	872 030,91	-
Sous-total autres passifs IV	18 114 364,62	-
Total Passifs: I + II + III + IV	742 742 721,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	20 073 425,60	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	759 872,74	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	208 752,67	-
Sous-total Produits sur opérations financières	21 042 051,01	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-5,87	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-78 120,53	-
Sous-total charges sur opérations financières	-78 126,40	-
Total Revenus financiers nets (A)	20 963 924,61	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 901 679,24	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 901 679,24	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	19 062 245,37	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 841 632,57	-
Sous-total revenus nets I = C + D	17 220 612,80	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	41 689 309,44	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-778 019,64	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	40 911 289,80	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 557 432,25	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	38 353 857,55	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	74 027 898,67	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	9 128,72	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	74 037 027,39	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-15 783 312,83	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	58 253 714,56	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	113 828 184,91	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice MSCI Europe Net Total Return Index (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés européens, tout, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	*31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	704 443 359,09	697 597 714,52	726 110 677,06	928 437 173,75	1 151 565 388,47
	31/10/2024	*31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action ACC					
FR0010261198					
Actif net	704 443 359,09	697 597 714,52	726 110 677,06	928 437 173,75	1 151 484 240,41
Nombre de parts ou actions	3 830 063,00	4 524 259	5 101 259	5 892 074	10 324 085
Valeur liquidative unitaire	183,9247	154,1904	142,3395	157,5739	111,5337
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	2,21
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	14,50	8,64	7,45	18,09	-0,02

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

	31/10/2024	*31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action ACC					
FR0013470853					
Actif net	-	-	-	-	81 148,05
Nombre de parts ou actions	-	-	-	-	5 000
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	16,2296
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	0,14

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distributables.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	697 597 714,52	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	8 716 480,20	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-135 908 696,62	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	19 062 245,37	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	40 911 289,75	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	74 037 027,39	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments(*)	27 298,48	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	704 443 359,09	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

(*) Autres éléments = 27 298,48 euros de provisions sur les récupérations de taxes sur OST titres espagnols

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action ACC

FR0010261198	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	46 000	8 716 480,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-740 196	-135 908 696,62
Solde net des souscriptions/rachats	-694 196	-127 192 216,42

Action ACC

	En montant
Commissions de souscription acquises	17 137,70
Commissions de rachat acquises	19 029,88
Total des commissions acquises	36 167,58

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010261198	Action ACC	Capitalisable	EUR	704 443 359,09	3 830 063	183,9247

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Royaume-Uni +/-	France +/-	Suisse +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	685 082,64	151 147,24	110 993,24	97 169,72	93 824,96	61 414,30
Opérations temporaires sur titres	34 068,66	811,45	2 236,94	10 792,41	4 321,23	1 255,70
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-18 649,48	-269,28	-120,74	-	-975,45	-
Hors-bilan						
Futures	3 892,38	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	704 394,20	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	1 426,00	1 426,00	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 017,23	-	-	-	-	21 017,23
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-1 426,00	-1 426,00	-	-	-	-
Comptes financiers	-872,03	-	-	-	-	-872,03
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	20 145,20
Total	N/A	-	-	-	-	-20 145,20

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-34,10
Obligations	-	-	764,38	-	184,24	443,28	34,10
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 017,23	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-764,38	-	-184,24	-443,28	-34,10
Comptes financiers	-872,03	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	20 145,20	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	GBP+/-	CHF+/-	DKK+/-	SEK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	144 260,37	92 430,53	34 860,25	31 082,11	8 246,29
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	816,27	10 792,41	1 592,53	3 670,93	2 511,09
Créances	251,10	2,24	0,31	7,87	15,04
Comptes financiers	-	152,64	30,97	54,87	0,20
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-281,31	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-765,96	-	-	-	-46,49
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	144 280,47	103 377,82	36 484,06	34 815,78	10 726,13

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
NATIXIS	13 039,92	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	9 538,77	-
BANK OF AMERICA	2 719,52	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	2 519,73	-
UBS AG	1 393,93	-
JP MORGAN AG	1 338,76	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	1 133,29	-
BNP PARIBAS	1 007,26	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	875,04	-
BNP PARIBAS	466,06	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	36,39	-
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	13 659,01	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	2 928,75	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	1 353,92	-
UBS AG	975,45	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	953,50	-
BNP PARIBAS	132,77	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	72,07	-
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
MORGAN STANLEY LLC	-	10 786,12

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	2 848,62
BNP PARIBAS	-	1 513,96
JP MORGAN CHASE & CO	-	1 254,64
UBS AG	-	681,85

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	493 174,59
Ventes à règlement différé	141 317,01
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	262 202,10
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers (*)	193 593,87
Total des créances	1 090 287,57
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-156 973,91
Dépôts de garantie	-17 085 192,00
Autres débiteurs divers (**)	-167,80
Total des dettes	-17 242 333,71
Total des créances et dettes	-16 152 046,14

* Autres créditeurs divers : 193 504,31 euros de provision pour récupération fiscale sur titres espagnols + 89,56 euros de dividendes à recevoir sur titres prêtés.

** Autres débiteurs divers : -167,80 euros de commissions de mouvements

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.25% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

PARTS ACC

FR0010261198*

31/10/2024

Frais fixes	1 901 679,24
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Actions et valeurs assimilées			
	FR0004125920	AMUNDI SA	312 882,50
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	1 034 219,30
Total			1 347 101,80

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	17 220 612,80	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	17 220 612,80	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	17 220 612,80	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action ACC

FR0010261198

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	17 220 612,80	-
Total	17 220 612,80	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	38 353 857,55	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	38 353 857,55	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	38 353 857,55	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action ACC

FR0010261198	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	38 353 857,55	-
Total	38 353 857,55	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			666 433 162,65	94,60
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			665 893 855,82	94,53
Activités minières générales			8 731 815,29	1,24
BOLIDEN AB	SEK	20 246	576 539,99	0,08
GLENCORE PLC	GBP	715 130	3 440 787,72	0,49
RIO TINTO PLC	GBP	79 369	4 714 487,58	0,67
Aérospatiale			15 348 730,49	2,18
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	41 334	5 793 373,44	0,82
DASSAULT AVIATION SA	EUR	1 462	270 908,60	0,04
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	GBP	593 204	3 761 044,73	0,53
SAAB AB	SEK	25 212	475 526,12	0,07
SAFRAN	EUR	24 292	5 047 877,60	0,72
Aérospatiale et défense			1 655 519,98	0,23
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	25 164	552 853,08	0,08
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	3 667	1 102 666,90	0,15
Agences de médias			2 865 337,51	0,41
AUTO TRADER GROUP PLC	GBP	58 023	576 622,68	0,08
PUBLICIS GROUPE	EUR	16 741	1 635 930,52	0,23
WPP PLC	GBP	67 737	652 784,31	0,10
Agriculture et pêche			522 579,75	0,07
MOWI ASA	NOK	32 940	520 016,95	0,07
SALMAR ASA	NOK	55	2 562,80	-
Aluminium			533 014,82	0,08
NORSK HYDRO ASA	NOK	94 283	533 014,82	0,08
Articles de luxe			5 861 432,01	0,83
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	CHF	37 669	5 029 889,91	0,71
PANDORA AB	DKK	5 998	831 542,10	0,12
Assurance immobilière et dommages			707 091,99	0,10
ADMIRAL GROUP	GBP	18 331	556 583,39	0,08
SAMPO OYJ A	EUR	3 698	150 508,60	0,02
Assurance services complets			21 235 698,30	3,01
ALLIANZ SE-NOM	EUR	27 579	7 981 362,60	1,13
ASR NEDERLAND N.V	EUR	11 192	487 635,44	0,07
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	72 709	1 857 714,95	0,26
AXA SA	EUR	129 145	4 458 085,40	0,63

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BALOISE-HOLDING NOM.	CHF	1 162	205 353,72	0,03
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	NOK	6 746	111 821,18	0,02
HELVETIA HOLDING LTD	CHF	611	95 156,54	0,01
TRYGVESTA	DKK	20 774	449 831,53	0,07
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	10 271	5 588 736,94	0,79
Assurance vie			6 028 461,25	0,86
AEGON LIMITED	EUR	96 746	561 707,28	0,08
AGEAS NV	EUR	95	4 548,60	-
AVIVA PLC	GBP	180 431	968 124,65	0,14
LEGAL & GENERAL GROUP	GBP	419 396	1 078 226,92	0,15
NN GROUP NV	EUR	18 360	829 688,40	0,12
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	GBP	49 361	287 123,25	0,04
POSTE ITALIANE SPA	EUR	34 676	448 707,44	0,07
PRUDENTIAL PLC	GBP	185 780	1 418 127,63	0,20
SWISS LIFE HOLDING NOM	CHF	576	432 207,08	0,06
Audiovisuel et divertissements			857 243,35	0,12
INFORMA PLC	GBP	89 525	857 243,35	0,12
Automobiles			12 683 674,94	1,80
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	21 480	1 553 433,60	0,22
BAYERISCHE MOTOREN WERKE PFD	EUR	4 469	301 880,95	0,04
DR PORSCHE AKTIENGESELLSCHAFT PREFERRED STOCK	EUR	10	646,40	-
FERRARI NV	EUR	8 791	3 866 281,80	0,55
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	53 335	2 970 759,50	0,42
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE	EUR	9 733	371 119,29	0,05
RENAULT SA	EUR	12 823	537 283,70	0,08
STELLANTIS NV	EUR	146 712	1 847 984,35	0,26
VOLKSWAGEN AG PFD	EUR	13 861	1 232 797,34	0,18
VOLVO CAR AB	SEK	754	1 488,01	-
Banques			66 186 406,37	9,40
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	31 656	480 854,64	0,07
AIB GROUP PLC	EUR	129 117	631 898,60	0,09
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	409 584	3 747 693,60	0,53
BANCO BPM SPA	EUR	91 819	568 910,52	0,08
BANCO DE SABADELL	EUR	363 626	650 345,10	0,09
BANCO SANTANDER SA	EUR	1 101 145	4 946 343,34	0,70
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	72 291	611 726,44	0,09
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	CHF	1 441	132 165,22	0,02
BARCLAYS PLC	GBP	1 050 092	2 953 364,32	0,42

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BNP PARIBAS	EUR	72 328	4 538 582,00	0,64
CAIXABANK	EUR	248 986	1 391 831,74	0,20
COMMERZBANK	EUR	74 603	1 218 266,99	0,17
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	73 427	1 034 219,30	0,15
DANSKE BANK A/S	DKK	50 933	1 380 821,84	0,20
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	133 591	2 087 225,78	0,30
DNB BANK ASA	NOK	61 327	1 163 529,16	0,16
ERSTE GROUP BANK	EUR	23 408	1 211 129,92	0,17
FINECOBANK	EUR	43 724	642 086,94	0,09
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	1 294 840	10 912 873,80	1,55
ING GROUP NV	EUR	234 021	3 668 045,15	0,52
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	1 020 918	4 019 354,17	0,57
KBC GROUPE	EUR	7 004	467 026,72	0,07
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	4 404 353	2 785 155,43	0,40
NATWEST GROUP PLC	GBP	467 968	2 037 679,37	0,29
NORDEA BANK ABP	EUR	215 552	2 313 892,69	0,33
SEB A	SEK	106 221	1 375 711,23	0,20
SOCIETE GENERALE SA	EUR	51 359	1 355 107,22	0,19
STANDARD CHARTERED	GBP	149 293	1 591 845,78	0,23
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	89 028	849 163,04	0,12
SWEDBANK A SHS A	SEK	62 340	1 160 238,28	0,16
UNICREDIT SPA	EUR	104 703	4 259 318,04	0,60
Bâtiment : Contrôle climat			283,40	-
NIBE INDUSTRIER AB B	SEK	64	283,40	-
Biotechnologie			7 679 766,05	1,09
ARGEN-X N V	EUR	4 316	2 337 545,60	0,33
BACHEM HOLDING LTD	CHF	894	65 091,77	0,01
GENMAB	DKK	4 623	951 147,84	0,14
LONZA GROUP AG N	CHF	5 133	2 912 208,58	0,41
NOVONESIS A/S	DKK	24 539	1 413 772,26	0,20
Boissons non alcoolisées			1 611 197,13	0,23
COCA COLA EUROPEAN PARTNERS PLC	EUR	14 286	1 000 079,22	0,14
COCA COLA HBC	EUR	13 224	424 383,21	0,06
JDE PEETS B V	EUR	9 021	186 734,70	0,03
Brasseurs			6 632 120,66	0,94
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	63 680	3 501 126,40	0,50
CARLSBERG B	DKK	7 071	715 789,01	0,10
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	9 315	593 831,25	0,08
HEINEKEN NV	EUR	19 348	1 460 774,00	0,21

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
LOTUS BAKERIES	EUR	30	360 600,00	0,05
Chaussures			2 886 408,82	0,41
ADIDAS NOM	EUR	11 507	2 524 635,80	0,36
PUMA AG	EUR	8 659	361 773,02	0,05
Chemins de fer			357 613,41	0,05
GETLINK SE	EUR	22 946	357 613,41	0,05
Chimie de base			3 170 620,36	0,45
ARKEMA	EUR	4 517	362 940,95	0,05
BASF SE	EUR	62 889	2 807 679,41	0,40
Chimie de spécialité			11 261 482,48	1,60
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	41 086	6 765 220,76	0,96
BRENNTAG AG	EUR	8 331	498 527,04	0,07
CLARIANT (NAMEN)	CHF	10	127,72	-
COVESTRO AG	EUR	12 377	720 341,40	0,10
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	10 671	468 187,04	0,07
EMS-CHEMIE HOLDING N	CHF	481	340 478,83	0,05
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	18 331	370 836,13	0,05
GIVAUDAN N	CHF	258	1 125 993,08	0,16
IMCD B.V	EUR	16	2 336,80	-
SYMRISE	EUR	8 737	966 312,20	0,14
YARA INTERNATIONAL ASA	NOK	113	3 121,48	-
Ciment			898 048,80	0,13
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	8 874	898 048,80	0,13
Compagnies aériennes			63,62	-
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	10	63,62	-
Composants électriques			9 578 617,04	1,36
ALSTOM	EUR	26	521,56	-
REXEL	EUR	17 746	446 844,28	0,06
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	38 496	9 131 251,20	1,30
Composants et équipements électriques			4 217 810,23	0,60
ADDTECH AB	SEK	19 239	489 235,19	0,07
INDUTRADE AB	SEK	20 116	499 761,34	0,07
LEGRAND	EUR	18 637	1 930 793,20	0,27
PRYSMIAN SPA	EUR	20 025	1 298 020,50	0,19
Construction individuelle			1 897 374,51	0,27
BARRATT REDROW PLC	GBP	100 819	532 957,57	0,08
PERSIMMON PLC	GBP	25 810	448 377,88	0,06
TAYLOR WINPEY PLC	GBP	281 394	487 511,90	0,07
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS PLC	GBP	8 176	428 527,16	0,06

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Construction lourde			6 381 915,69	0,91
ACCIONA SA	EUR	10	1 174,00	-
ACS	EUR	13 606	598 664,00	0,09
BOUYGUES	EUR	14 048	413 432,64	0,06
EIFFAGE	EUR	5 445	465 329,70	0,07
FERROVIAL SE	EUR	34 864	1 285 784,32	0,18
SKANSKA AB-B SHS	SEK	29	539,73	-
VINCI SA	EUR	35 219	3 616 991,30	0,51
Conteneurs et emballages			591 961,16	0,08
MONDI PLC	GBP	34 444	511 897,92	0,07
SIG GROUP LTD	CHF	4 043	80 063,24	0,01
Cuivre			621 669,96	0,09
ANTOFAGASTA PLC	GBP	30 310	621 669,96	0,09
Défense			5 559 567,99	0,79
BAE SYSTEMS PLC	GBP	208 780	3 090 473,09	0,44
RHEINMETALL AG	EUR	3 067	1 451 304,40	0,21
THALES SA	EUR	6 870	1 017 790,50	0,14
Détaillants et grossistes Alimentation			4 939 969,45	0,70
CARREFOUR SA	EUR	10	145,35	-
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	19 563	349 590,81	0,05
KESKO OYJ B	EUR	19 978	392 867,37	0,06
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	63 577	1 927 018,87	0,27
SAINSBURY(J)	GBP	99 375	313 264,55	0,04
TESCO PLC	GBP	482 951	1 957 082,50	0,28
Distillateurs et viticulteurs			6 118 636,06	0,87
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	10	61,78	-
DIAGEO	GBP	157 994	4 488 455,28	0,64
PERNOD RICARD	EUR	14 268	1 630 119,00	0,23
Distributeurs Bricolage			452 748,93	0,06
KINGFISHER	GBP	130 709	452 748,93	0,06
Distributeurs Habillement			5 827 500,53	0,83
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	SEK	5	68,11	-
INDITEX	EUR	77 442	4 050 216,60	0,57
JD SPORTS FASHION PLC	GBP	225 450	331 053,35	0,05
NEXT PLC	GBP	8 515	987 173,31	0,14
ZALANDO	EUR	16 618	458 989,16	0,07
Distributeurs spécialisés			312 207,39	0,04
AVOLTA AG	CHF	10	363,89	-
D'IETEREN GROUP	EUR	1 571	311 843,50	0,04

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distribution de gaz			1 753,95	-
SNAM RETE GAS	EUR	397	1 753,95	-
Divers produits de consommation courante			2 432 809,00	0,35
HALEON PLC	GBP	551 661	2 432 809,00	0,35
Eau			2 843 366,84	0,40
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	2 151	187 889,85	0,03
SEVERN TRENT PLC	GBP	19 181	583 300,47	0,08
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	53 028	642 088,10	0,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	49 026	1 430 088,42	0,20
Édition			8 757 973,81	1,24
PEARSON	GBP	42 362	571 632,41	0,08
RELX PLC	GBP	131 042	5 524 418,50	0,78
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	17 207	2 661 922,90	0,38
Électricité alternative			1 029 460,44	0,15
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	227 890	823 138,68	0,12
EDP RENOVAVEIS	EUR	232	2 872,16	-
ORSTED SH	DKK	128	6 876,80	-
VERBUND A	EUR	2 614	196 572,80	0,03
Électricité conventionnelle			13 424 309,22	1,91
BKW AG	CHF	1 534	247 727,72	0,04
ENDESA	EUR	24 949	494 114,95	0,07
ENEL SPA	EUR	567 912	3 958 346,64	0,56
FORTUM OYJ	EUR	333	4 505,49	-
IBERDROLA SA	EUR	434 045	5 922 544,03	0,84
REDEIA CORPORACION SA	EUR	28 430	483 310,00	0,07
SSE PLC	GBP	75 681	1 578 237,21	0,22
TERNA SPA	EUR	92 356	735 523,18	0,11
Équipement électronique: contrôle et filtres			889 600,21	0,13
ALFA LAVAL	SEK	21 992	889 600,21	0,13
Équipements de technologie de production			19 040 748,40	2,70
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3 194	1 635 966,80	0,23
ASML HOLDING N.V.	EUR	28 018	17 404 781,60	2,47
Équipements de télécommunications			3 140 502,53	0,45
NOKIA OYJ	EUR	366 755	1 586 215,38	0,23
TELEFON AB LM ERICSSON	SEK	202 915	1 554 287,15	0,22
Équipements électroniques			847 792,65	0,12
HALMA PLC	GBP	28 926	847 792,65	0,12
Équipements et services pétroliers			151,45	-
TENARIS SA	EUR	10	151,45	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements médicaux			3 535 897,31	0,50
BIOMERIEUX SA	EUR	2 732	280 030,00	0,04
CARL ZEISS MEDITEC	EUR	33	1 900,80	-
DEMANT AS	DKK	7 365	248 450,93	0,03
DIASORIN SPA	EUR	1 312	131 200,00	0,02
GETINGE AB	SEK	12 527	202 357,99	0,03
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	55 189	1 331 158,68	0,19
SARTORIUS AG PFD	EUR	1 914	454 957,80	0,06
SMITH & NEPHEW	GBP	66 865	760 936,29	0,11
SONOVA HOLDING AG	CHF	372	124 904,82	0,02
Établissements de soins de santé			-	-
NMC HEALTH PLC-W/I	GBP	22 318	-	-
Expert en finance			15 937 003,07	2,26
3I GROUP	GBP	69 175	2 598 414,35	0,37
AB INDUSTRIVAERDEN C	SEK	2 052	64 652,18	0,01
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	13 044	2 787 502,80	0,39
EURONEXT	EUR	4 947	501 625,80	0,07
EXOR NV	EUR	7 168	696 729,60	0,10
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	4 927	326 167,40	0,05
HARGREAVES LANSDOWN	GBP	25 282	325 736,47	0,05
INDUSTRIVARDEN AB A	SEK	9 023	284 908,23	0,04
INVESTOR AB	SEK	122 359	3 175 235,27	0,45
LATOUR AB INVESTMENT	SEK	37	934,52	-
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	33 664	4 191 804,84	0,59
M&G PLC	GBP	181 743	417 420,27	0,06
MEDIOBANCA SPA	EUR	37 302	565 871,34	0,08
Exploration et production			452 834,11	0,06
AKER BP SHS	NOK	23 115	452 834,11	0,06
Fabrication de métaux			364 199,38	0,05
SKF AB-B SHS	SEK	21 017	364 199,38	0,05
Fer et acier			674 625,66	0,10
ARCELORMITTAL SA	EUR	29 737	674 435,16	0,10
VOESTALPINE AG	EUR	10	190,50	-
Fournitures médicales			9 282 011,94	1,32
ALCON INC	USD	34 697	2 941 344,62	0,42
AMPLIFON	EUR	8 300	213 310,00	0,03
COLOPLAST B	DKK	5 472	627 438,29	0,09
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	21 125	4 550 325,00	0,64
QIAGEN NV	EUR	13 983	546 036,15	0,08

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	2 195	402 343,50	0,06
STRAUMANN HOLDING LTD	CHF	10	1 214,38	-
Gestion financière			3 061 245,35	0,43
ADYEN BV	EUR	1 492	2 098 348,80	0,30
EDENRED	EUR	18 892	558 258,60	0,08
NEXI SPA	EUR	10	58,02	-
WISE PLC	GBP	48 392	404 579,93	0,05
Gestionnaires d'actifs			9 985 444,24	1,42
AMUNDI SA	EUR	4 705	312 882,50	0,04
EQT AB	SEK	19 838	527 692,68	0,08
EURAZEO SA LOYALTY BONUS 2025	EUR	2 439	170 608,05	0,02
EURAZEO SE	EUR	528	36 933,60	0,01
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	1	56,10	-
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	1 626	2 066 384,02	0,29
SCHRODERS LTD	GBP	63 923	260 400,40	0,04
SOFINA SA	EUR	10	2 246,00	-
UBS GROUP INC NAMEN AKT	CHF	233 741	6 608 240,89	0,94
Habillement et accessoires			18 470 242,64	2,62
HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 251	4 668 574,00	0,66
KERING	EUR	5 307	1 214 506,95	0,17
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	19 248	11 737 430,40	1,67
MONCLER SPA	EUR	15 119	770 161,86	0,11
THE SWATCH GROUP	CHF	412	77 484,53	0,01
THE SWATCH GROUP N	CHF	56	2 084,90	-
Hôtels			1 734 866,76	0,25
ACCOR SA	EUR	13 745	572 616,70	0,08
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	11 463	1 162 250,06	0,17
Industries diversifiées			15 062 422,43	2,14
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	90 306	2 566 574,69	0,36
DCC PLC	GBP	5 796	336 592,86	0,05
HUSQVARNA AB	SEK	13 291	78 694,53	0,01
KNORR BREMSE AG	EUR	5 374	406 274,40	0,06
LA FRANCAISE DES JEUX SA	EUR	6 806	266 522,96	0,04
LIFCO AB	SEK	17 270	471 277,06	0,07
MELROSE INDUSTRIES PLC	GBP	83 863	471 726,27	0,07
SIEMENS AG-NOM	EUR	53 613	9 564 559,20	1,36
SIEMENS ENERGY AG	EUR	157	5 892,21	-
SMITHS GROUP	GBP	21 937	397 201,41	0,05
TRELLEBORG AB	SEK	16 331	497 106,84	0,07

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Internet			4 336 535,78	0,62
PROSUS N V	EUR	100 575	3 896 778,38	0,56
SCOUT 24 AG	EUR	5 556	439 757,40	0,06
Jeux de hasard et d'argent			1 355 125,99	0,19
ENTAIN PLC	GBP	36 720	323 955,24	0,04
EVOLUTION AB	SEK	11 919	1 031 170,75	0,15
Location d'Équipement commercial			2 145 696,49	0,30
ASHTHEAD GROUP	GBP	31 305	2 145 696,49	0,30
Logiciels			19 778 777,59	2,81
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	47 560	1 496 237,60	0,21
HEXAGON AB	SEK	147 782	1 266 830,07	0,18
NEMETSCHEK	EUR	4 584	455 878,80	0,07
SAGE GRP	GBP	71 304	818 545,78	0,12
SAP SE	EUR	73 175	15 717 990,00	2,23
TEMENOS AG-NOM	CHF	366	23 295,34	-
Matériaux diversifiés			369 569,09	0,05
SYENSQO SA	EUR	5 203	369 569,09	0,05
Matériaux et accessoires de construction			14 009 805,47	1,99
AKZO NOBEL NV	EUR	12 335	721 350,80	0,10
ASSA ABLOY AB	SEK	70 621	2 023 822,23	0,29
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	31 077	2 578 769,46	0,37
GEBERIT AG-NOM	CHF	2 477	1 426 963,09	0,20
HOLCIM LTD	CHF	37 041	3 357 068,74	0,48
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	11 452	923 603,80	0,13
ROCKWOOL A/S	DKK	511	202 389,80	0,03
SIKA LTD	CHF	10 835	2 775 837,55	0,39
Matériel de production d'énergie renouvelable			1 229 006,17	0,17
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	71 002	1 229 006,17	0,17
Matériels informatiques			893 366,20	0,13
LOGITECH INTERNATIONAL NOM	CHF	11 852	893 366,20	0,13
Médias			456 497,85	0,06
CTS EVENTIM AKT	EUR	4 733	456 497,85	0,06
Mines aurifères			297 675,99	0,04
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	14 612	297 675,99	0,04
Organisme formation professionnel et de placement			273 022,26	0,04
ADECCO GROUP INC	CHF	10	288,26	-
RANDSTAD HOLDING NV	EUR	6 440	272 734,00	0,04
Outillage: construction et manutention			5 912 240,54	0,84
ATLAS COPCO AB	SEK	108 992	1 450 067,89	0,21

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
ATLAS COPCO AB	SEK	184 586	2 787 103,21	0,39
EPIROC AB	SEK	28 892	454 900,08	0,06
EPIROC AB	SEK	50 073	893 999,07	0,13
METSO CORPORATION	EUR	37 465	326 170,29	0,05
Outillage : outils			1 316 449,02	0,19
SANDVIK	SEK	73 170	1 316 449,02	0,19
Outillage : spécialisé			297 380,31	0,04
BEIJER REF AB	SEK	21 611	297 380,31	0,04
Outillage industriel			10 750 237,79	1,53
ABB LTD-NOM	CHF	111 015	5 664 573,64	0,80
GEA GROUP AG	EUR	9 485	429 480,80	0,06
KONE B	EUR	25 181	1 265 597,06	0,18
RATIONAL AG	EUR	379	341 100,00	0,05
SCHINDLER HOLDING N	CHF	1 739	455 705,99	0,07
SCHINDLER HOLDING PS	CHF	2 971	795 642,50	0,11
SPIRAX GROUP PLC	GBP	4 614	352 695,48	0,05
VAT GROUP LTD	CHF	2 030	777 400,80	0,11
WARTSILA OYJ	EUR	38 152	668 041,52	0,10
Papiers			1 352 073,23	0,19
STORA ENSO OYJ-R	EUR	37 275	380 950,50	0,05
UPM KYMMENE OYJ	EUR	36 061	971 122,73	0,14
Participation et promotion immobilières			3 338 245,92	0,47
FASTIGHETS AB BALDER	SEK	12 228	86 758,64	0,01
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	6 002	521 093,64	0,07
LUNDBERGFÖRETAGEN AB B	SEK	5 559	251 953,13	0,04
SAGAX B	SEK	16 267	356 805,54	0,05
SWISS PRIME SITE REIT	CHF	6 035	602 053,53	0,08
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	50 384	1 519 581,44	0,22
Pharmacie			86 928 937,11	12,34
ASTRAZENECA PLC	GBP	109 146	14 271 894,51	2,03
BAYER AG	EUR	70 540	1 749 039,30	0,25
BIOVITRUM	SEK	14 256	408 664,23	0,06
GRIFOLS SA	EUR	10	102,45	-
GSK PLC	GBP	294 579	4 857 614,52	0,69
HIKMA PHARMACEUTICALS	GBP	14 199	311 908,88	0,04
IPSEN	EUR	2 536	283 778,40	0,04
MERCK KGAA	EUR	8 720	1 325 440,00	0,19
NOVARTIS AG-NOM	CHF	138 089	13 797 867,59	1,96
NOVO NORDISK AS	DKK	226 084	23 131 751,71	3,28

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ORION NEW B	EUR	7 136	318 622,40	0,04
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	EUR	7 115	370 691,50	0,05
ROCHE HOLDING	CHF	2 044	638 402,98	0,09
ROCHE HOLDING LTD	CHF	49 213	14 044 381,04	1,99
SANDOZ GROUP LTD	CHF	27 917	1 170 209,27	0,17
SANOFI	EUR	79 523	7 722 478,53	1,10
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	20 580	987 222,60	0,14
UCB SA	EUR	8 704	1 538 867,20	0,22
Pharmacie et biotechnologie			501 326,03	0,07
ZEALAND PHARMA	DKK	4 730	501 326,03	0,07
Pneus			1 543 167,65	0,22
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	49 681	1 542 595,05	0,22
CONTINENTAL AG	EUR	10	572,60	-
Produits alimentaires			23 698 762,67	3,36
ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	23 632	621 548,61	0,09
BARRY CALLEBAUT N	CHF	219	352 732,89	0,05
DANONE SA	EUR	45 880	3 014 316,00	0,43
DSM FIRMENICH LTD	EUR	12 589	1 373 459,90	0,19
KERRY GROUP A	EUR	10 979	1 004 578,50	0,14
LINDT & SPRUENGLI AG-NOM	CHF	8	855 605,86	0,12
LINDT AND SPRUENGLI PS	CHF	10	108 335,55	0,01
NESTLE SA	CHF	183 669	15 961 349,69	2,27
ORKLA ASA	NOK	47 905	406 835,67	0,06
Produits de beauté			5 887 019,25	0,84
L'OREAL PRIME 2013	EUR	17 101	5 887 019,25	0,84
Produits de soin personnel			11 985 647,96	1,70
BEIERSDORF	EUR	7 380	915 120,00	0,13
ESSITY AB	SEK	44 567	1 154 026,91	0,16
SVENSKA CELLULOSA SCA AB	SEK	6 421	77 854,59	0,01
UNILEVER	GBP	175 650	9 838 646,46	1,40
Produits ménagers durables			1 497 168,56	0,21
HENKEL KGAA	EUR	6 522	467 627,40	0,07
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	11 062	880 313,96	0,12
SEB SA	EUR	248	23 907,20	-
SEB SA LOYALTY BONUS 2025	EUR	1 100	106 040,00	0,02
SEB SA LOYALTY BONUS 2026	EUR	200	19 280,00	-
Produits ménagers non durables			2 723 370,62	0,39
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	49 098	2 723 370,62	0,39

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			975 864,93	0,14
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	42 065	970 860,20	0,14
VIVENDI	EUR	511	5 004,73	-
Raffinage et commercialisation du pétrole			441 163,36	0,06
NESTE CORPORATION	EUR	30 052	441 163,36	0,06
Réassurance			8 180 951,82	1,16
HANNOVER RUECK SE	EUR	4 379	1 057 528,50	0,15
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	9 417	4 427 873,40	0,63
SWISS RE AG	CHF	20 652	2 434 241,07	0,34
TALANX AG	EUR	3 683	261 308,85	0,04
Restaurants et bars			4 571 061,74	0,65
COMPASS GROUP PLC	GBP	121 521	3 619 223,34	0,51
SODEXO	EUR	310	24 738,00	-
SODEXO LOYALTY BONUS 26	EUR	5 947	474 570,60	0,07
WHITBREAD	GBP	12 683	452 529,80	0,07
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			1 120 213,60	0,16
KLEPIERRE REITS	EUR	15 290	448 914,40	0,06
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	8 965	671 299,20	0,10
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			461 907,55	0,07
COVIVIO SA REIT	EUR	3 022	158 050,60	0,02
GECINA ACT	EUR	3 099	303 856,95	0,05
SCPI industrielles			1 184 138,30	0,17
SEGRO PLC REIT	GBP	96 249	894 957,84	0,13
WARAHOUSES DE PAUW NV	EUR	13 253	289 180,46	0,04
Semi conducteurs			4 280 332,49	0,61
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	5 146	503 999,24	0,07
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	90 418	2 624 382,45	0,37
STMICROELECTRONICS NV	EUR	46 032	1 151 950,80	0,17
Services d'appui professionnels			6 064 974,07	0,86
BUNZL	GBP	23 258	939 739,43	0,13
BUREAU VERITAS	EUR	22 864	663 970,56	0,09
EXPERIAN PLC	GBP	64 698	2 893 769,27	0,41
INTERTEK GROUP	GBP	12 488	687 361,29	0,10
RENTOKIL INITIAL	GBP	191 083	876 838,92	0,13
TELEPERFORMANCE SE	EUR	34	3 294,60	-
Services de livraison			2 921 448,09	0,41
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	71 742	2 649 432,06	0,37
INPOST SA	EUR	15 171	272 016,03	0,04

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services de santé			1 067 501,82	0,15
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	10	359,10	-
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	31 836	1 067 142,72	0,15
Services de sécurité			1 078 215,24	0,15
SECURITAS AB	SEK	8 397	90 356,39	0,01
SGS LTD	CHF	10 135	987 858,85	0,14
Services de transport			2 592 116,40	0,37
ADP	EUR	10	1 088,00	-
AENA SME SA	EUR	4 976	1 010 128,00	0,14
AERCAP HOLDINGS NV	USD	14 372	1 238 429,14	0,18
BOLLORE SA	EUR	59 716	342 471,26	0,05
Services informatiques			3 837 549,92	0,54
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	30 628	2 039 824,80	0,29
BECHTLE	EUR	52	1 630,72	-
CAPGEMINI SE	EUR	11 282	1 796 094,40	0,25
Services médicaux			420 987,24	0,06
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	9 318	420 987,24	0,06
Services multiples aux collectivités			9 699 216,91	1,38
CENTRICA PLC	GBP	372 678	517 675,75	0,07
E.ON SE	EUR	156 461	1 942 463,32	0,28
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	129 803	2 000 913,25	0,29
NATIONAL GRID PLC	GBP	341 506	3 947 873,25	0,56
RWE AG	EUR	43 342	1 290 291,34	0,18
Services spécialisés aux consommateurs			1 361,85	-
DELIVERY HERO AG	EUR	35	1 361,85	-
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			31 556 220,02	4,48
BP PLC	GBP	1 174 724	5 239 621,00	0,74
ENI SPA	EUR	156 741	2 196 254,89	0,31
EQUINOR ASA	NOK	93	2 050,63	-
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	30 600	479 502,00	0,07
OMV AG	EUR	10 316	393 039,60	0,06
REPSOL	EUR	85 453	978 436,85	0,14
SHELL PLC	EUR	443 650	13 546 705,25	1,92
TOTAL ENERGIES SE	EUR	151 927	8 720 609,80	1,24
Sylviculture et papiers			204 086,29	0,03
HOLMEN AB	SEK	5 642	204 086,29	0,03
Tabac			6 128 979,58	0,87
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	GBP	142 003	4 531 921,19	0,64
IMPERIAL BRAND SHS PLC	GBP	57 708	1 597 058,39	0,23

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Télécommunications filaires			13 017 704,68	1,85
BT GROUP PLC	GBP	8	13,10	-
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	37 512	1 264 154,40	0,18
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	245 463	6 828 780,66	0,97
ELISA OYJ	EUR	10 538	461 142,88	0,07
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	21 606	223 622,10	0,03
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	282 125	1 013 675,13	0,14
ORANGE	EUR	135 225	1 365 096,38	0,19
SWISSCOM N	CHF	68	38 101,73	0,01
TELE2 B	SEK	393	3 777,25	-
TELECOM ITALIA SPA	EUR	1 020	237,35	-
TELEFONICA SA	EUR	589	2 540,95	-
TELENOR	NOK	3 164	35 695,14	-
TELIA COMPANY AB	SEK	172 568	459 923,84	0,07
VODAFONE GROUP	GBP	1 548 835	1 320 943,77	0,19
Transport maritime			341 213,45	0,05
A.P. MOELLER-MAERSK A	DKK	232	324 436,37	0,05
A.P. MOELLER-MAERSK B	DKK	10	14 480,41	-
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	CHF	10	2 296,67	-
Transport par camions			2 831 177,61	0,40
DSV A/S	DKK	14 167	2 831 177,61	0,40
Véhicules commerciaux et camions			4 854 512,21	0,69
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	36 582	1 390 481,82	0,20
KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	5 620	537 352,19	0,07
VOLVO A	SEK	11 147	267 723,76	0,04
VOLVO AB-B SHS	SEK	111 629	2 658 954,44	0,38
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			539 306,83	0,07
Pharmacie			131 017,65	0,02
GALDERMA GROUP LTD	CHF	1 522	131 017,65	0,02
SCPI : biens immobiliers diversifié			408 289,18	0,05
LAND SECURITIES GROUP PLC R E I T	GBP	57 320	408 289,18	0,05
Titres reçus en garantie			20 075 475,27	2,85
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			18 649 477,36	2,65
Chimie de spécialité			975 450,14	0,14
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	48 218	975 450,14	0,14
Expert en finance			269 284,58	0,04
INTERMEDIATE CAPITAL GROUP PLC	GBP	11 028	269 284,58	0,04

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Habillement et accessoires			120 740,40	0,02
LVMH	EUR	198	120 740,40	0,02
Papiers			953 495,34	0,13
STORA ENSO OYJ-R	EUR	93 297	953 495,34	0,13
Semi conducteurs			12 028,95	-
INTEL CORP	GBP	667	12 028,95	-
Télécommunications filaires			16 318 477,95	2,32
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	405 312	13 659 014,40	1,94
INFRASTRUTTURA WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	256 953	2 659 463,55	0,38
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 425 997,91	0,20
Banques			72 074,15	0,01
EUROPEAN UNION 3% 04/12/2034	EUR	33 376	34 096,71	-
NRW BANK 2.875% 05/04/2033	EUR	37 000	37 977,44	0,01
État			1 353 923,76	0,19
BUNDESobligation 2.50% 11/10/2029	EUR	180 946	184 237,38	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.6% 15/08/2033	EUR	395 000	405 305,50	0,06
GERMANY 3.10% 18/09/2025	EUR	757 907	764 380,88	0,11
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-20 075 475,27	-2,85
Créances représentatives de titres prêtés			34 068 436,79	4,84
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			33 896 271,68	4,81
Agences de médias			4 818,52	-
WPP PLC	GBP	500	4 818,52	-
Agriculture et pêche			251 340,44	0,04
SALMAR ASA	NOK	5 394	251 340,44	0,04
Assurance immobilière et dommages			1 217 784,70	0,17
SAMPO OYJ A	EUR	29 921	1 217 784,70	0,17
Assurance services complets			777 353,86	0,11
BALOISE-HOLDING NOM.	CHF	2 188	386 672,92	0,06
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	NOK	6 009	99 604,72	0,01
HELVETIA HOLDING LTD	CHF	1 869	291 076,22	0,04
Assurance vie			1 601 117,76	0,23
AGEAS NV	EUR	9 776	468 074,88	0,07
SWISS LIFE HOLDING NOM	CHF	1 510	1 133 042,88	0,16
Automobiles			632 006,04	0,09
DR PORSCHE AKTIENGESELLSCHAFT PREFERRED STOCK	EUR	8 953	578 721,92	0,08
VOLVO CAR AB	SEK	27 000	53 284,12	0,01

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Banques			860 199,60	0,12
KBC GROUPE	EUR	10 000	666 800,00	0,09
SEB A	SEK	6 624	85 790,11	0,01
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	11 282	107 609,49	0,02
Bâtiment : Contrôle climat			401 547,73	0,06
NIBE INDUSTRIER AB B	SEK	90 680	401 547,73	0,06
Biotechnologie			116 786,58	0,02
BACHEM HOLDING LTD	CHF	1 604	116 786,58	0,02
Chimie de spécialité			2 838 701,69	0,40
CLARIANT (NAMEN)	CHF	14 179	181 098,49	0,02
GIVAUDAN N	CHF	398	1 736 997,07	0,25
IMCD B.V	EUR	4 206	614 286,30	0,09
YARA INTERNATIONAL ASA	NOK	11 089	306 319,83	0,04
Compagnies aériennes			282 663,66	0,04
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	44 430	282 663,66	0,04
Composants électriques			513 897,08	0,07
ALSTOM	EUR	25 618	513 897,08	0,07
Construction lourde			603 552,16	0,09
ACCIONA SA	EUR	1 796	210 850,40	0,03
SKANSKA AB-B SHS	SEK	21 100	392 701,76	0,06
Conteneurs et emballages			336 273,55	0,05
SIG GROUP LTD	CHF	16 981	336 273,55	0,05
Détaillants et grossistes Alimentation			620 833,46	0,09
CARREFOUR SA	EUR	42 713	620 833,46	0,09
Distillateurs et viticulteurs			262 064,58	0,04
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	42 419	262 064,58	0,04
Distributeurs Habillement			520 379,79	0,07
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	SEK	38 199	520 379,79	0,07
Distributeurs spécialisés			243 368,39	0,03
AVOLTA AG	CHF	6 688	243 368,39	0,03
Distribution de gaz			658 282,00	0,09
SNAM RETE GAS	EUR	149 000	658 282,00	0,09
Électricité alternative			1 113 339,95	0,16
EDP RENOVAVEIS	EUR	22 880	283 254,40	0,04
ORSTED SH	DKK	12 612	677 579,95	0,10
VERBUND A	EUR	2 028	152 505,60	0,02
Électricité conventionnelle			445 204,65	0,06
FORTUM OYJ	EUR	32 905	445 204,65	0,06

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements et services pétroliers			542 327,31	0,08
TENARIS SA	EUR	35 809	542 327,31	0,08
Équipements médicaux			1 307 274,86	0,19
CARL ZEISS MEDITEC	EUR	3 226	185 817,60	0,03
SONOVA HOLDING AG	CHF	3 340	1 121 457,26	0,16
Expert en finance			574 229,82	0,08
AB INDUSTRIVAERDEN C	SEK	9 462	298 118,36	0,04
LATOUR AB INVESTMENT	SEK	10 932	276 111,46	0,04
Fer et acier			137 483,85	0,02
VOESTALPINE AG	EUR	7 217	137 483,85	0,02
Fournitures médicales			1 440 539,88	0,20
COLOPLAST B	DKK	3 812	437 097,00	0,06
STRAUMANN HOLDING LTD	CHF	8 263	1 003 442,88	0,14
Gestion financière			289 896,93	0,04
NEXI SPA	EUR	49 965	289 896,93	0,04
Gestionnaires d'actifs			1 126 632,75	0,16
EQT AB	SEK	5 414	144 012,91	0,02
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	13 581	761 838,04	0,11
SOFINA SA	EUR	983	220 781,80	0,03
Habillement et accessoires			389 906,52	0,06
THE SWATCH GROUP	CHF	1 705	320 658,05	0,05
THE SWATCH GROUP N	CHF	1 860	69 248,47	0,01
Industries diversifiées			1 683 708,39	0,24
SIEMENS ENERGY AG	EUR	44 863	1 683 708,39	0,24
Logiciels			201 065,51	0,03
TEMENOS AG-NOM	CHF	3 159	201 065,51	0,03
Organisme formation professionnel et de placement			367 987,17	0,05
ADECCO GROUP INC	CHF	12 766	367 987,17	0,05
Participation et promotion immobilières			257 196,66	0,04
FASTIGHETS AB BALDER	SEK	36 250	257 196,66	0,04
Pharmacie			242 499,15	0,03
GRIFOLS SA	EUR	23 670	242 499,15	0,03
Pneus			486 996,30	0,07
CONTINENTAL AG	EUR	8 505	486 996,30	0,07
Produits alimentaires			650 013,32	0,09
LINDT AND SPRUENGLI PS	CHF	60	650 013,32	0,09
Produits de soin personnel			466 060,54	0,07
SVENSKA CELLULOSA SCA AB	SEK	38 438	466 060,54	0,07

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			874 517,73	0,12
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	16 436	379 342,88	0,05
VIVENDI	EUR	50 559	495 174,85	0,07
Services d'appui professionnels			325 777,80	0,05
TELEPERFORMANCE SE	EUR	3 362	325 777,80	0,05
Services de santé			523 998,72	0,07
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	14 592	523 998,72	0,07
Services de sécurité			293 967,63	0,04
SECURITAS AB	SEK	27 319	293 967,63	0,04
Services de transport			281 248,00	0,04
ADP	EUR	2 585	281 248,00	0,04
Services informatiques			137 795,84	0,02
BECHTLE	EUR	4 394	137 795,84	0,02
Services spécialisés aux consommateurs			441 472,86	0,06
DELIVERY HERO AG	EUR	11 346	441 472,86	0,06
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 346 136,39	0,19
EQUINOR ASA	NOK	61 050	1 346 136,39	0,19
Télécommunications filaires			3 967 938,21	0,56
BT GROUP PLC	GBP	495 646	811 451,95	0,12
SWISSCOM N	CHF	1 677	939 655,93	0,13
TELE2 B	SEK	38 852	373 419,34	0,05
TELECOM ITALIA SPA	EUR	870 000	202 449,00	0,03
TELEFONICA SA	EUR	262 700	1 133 287,80	0,16
TELENOR	NOK	45 000	507 674,19	0,07
Transport maritime			1 237 362,82	0,18
A.P. MOELLER-MAERSK B	DKK	330	477 853,68	0,07
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	CHF	3 307	759 509,14	0,11
Véhicules commerciaux et camions			720,53	-
VOLVO A	SEK	30	720,53	-
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			172 165,11	0,03
Pharmacie			172 165,11	0,03
GALDERMA GROUP LTD	CHF	2 000	172 165,11	0,03
Indemnités sur titres prêtés			222,84	-
Total			700 501 822,28	99,44

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI EUROPE 1224	116,00	-	109 522,50	3 892 380,00
Sous total		-	109 522,50	3 892 380,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	109 522,50	3 892 380,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	700 501 822,28
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-109 522,50
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	22 165 423,93
Autres passifs (-)	-18 114 364,62
Total = actif net	704 443 359,09

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010261198 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Europe Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR) et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations des marchés développés européens, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 930	€1 930
	Rendement annuel moyen	-80,7%	-28,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 640	€9 210
	Rendement annuel moyen	-13,6%	-1,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 550	€13 650
	Rendement annuel moyen	5,5%	6,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 190	€16 050
	Rendement annuel moyen	41,9%	9,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 29/12/2023

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€27	€185
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,71% avant déduction des coûts et de 6,42% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 16:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Amundi
Investment Solutions



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité



amundi.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Amundi MSCI Europe II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	702 824 770,36	718 978 375,02
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	634 977 229,20	718 745 051,02
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	67 419 797,76	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	427 743,40	233 324,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 123 898,78	1 557 191,09
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 123 898,78	1 557 191,09
Comptes financiers	65 231 807,79	7 041 083,55
Liquidités	65 231 807,79	7 041 083,55
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	769 180 476,93	727 576 649,66

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	658 477 590,64	688 083 405,26
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	18 403 025,77	18 444 418,09
• Résultat de l'exercice	20 717 098,11	19 582 853,71
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	697 597 714,52	726 110 677,06
Instruments financiers	12 598 435,72	206 629,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	12 204 882,32	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	393 553,40	206 629,00
Autres opérations	-	-
Dettes	58 924 898,63	968 886,30
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	58 924 898,63	968 886,30
Comptes financiers	59 428,06	290 457,30
Concours bancaires courants	59 428,06	290 457,30
Emprunts	-	-
Total du passif	769 180 476,93	727 576 649,66

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	7 403 450,00	7 290 545,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	188 481,94	2 026,96
• Produits sur actions et valeurs assimilées	23 446 397,61	22 726 395,99
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	24 124,71	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	23 659 004,26	22 728 422,95
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-61 949,58	-44 044,70
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-61 949,58	-44 044,70
Résultat sur opérations financières (I - II)	23 597 054,68	22 684 378,25
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 883 620,46	-2 055 070,07
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	21 713 434,22	20 629 308,18
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-996 336,11	-1 046 454,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	20 717 098,11	19 582 853,71

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.
- Des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,25 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distributables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	726 110 677,06	928 437 173,75
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	7 952 044,29	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-100 134 013,43	-116 947 399,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 419 479,33	30 088 530,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 903 364,20	-12 326 420,53
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 077 337,00	478 509,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-347 349,60	-844 405,00
Frais de transaction	-105 811,26	-44 397,99
Différences de change	-2 447 675,59	867 408,22
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	26 412 849,33	-123 996 200,50
- Différence d'estimation exercice N	116 831 261,19	90 418 411,86
- Différence d'estimation exercice N-1	90 418 411,86	214 414 612,36
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-186 924,40	-269 209,00
- Différence d'estimation exercice N	-393 553,40	-206 629,00
- Différence d'estimation exercice N-1	-206 629,00	62 580,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	21 713 434,22	20 629 308,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments*	37 031,77	37 780,50
Actif net en fin d'exercice	697 597 714,52	726 110 677,06

*Provision claw back et paiements des tax reclaim des titres espagnols et suisses.

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	7 403 450,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	371,09	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	65 231 807,79
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	59 428,06
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	355,99	-	15,10
Comptes financiers	65 231 807,79	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	59 428,06	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	CHF	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	149 392 674,83	87 337 342,95	30 110 272,97	34 129 891,99
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	12 155 815,30	17 273 615,50	5 984 924,84	7 907 422,14
Créances	244 701,74	11 191,92	492,80	10 747,23
Comptes financiers	-	80 699,68	110 622,61	164 027,53
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	59 417,20	10,86	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 123 898,78
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	498 502,70
Coupons à recevoir	403 558,29
Autres créances	166 205,83
Débiteurs et créditeurs divers	33 405,80
Ventes règlements différés	22 226,16
Autres opérations	-
Dettes	58 924 898,63
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	58 747 171,00
Frais provisionnés	156 263,93
Débiteurs et créditeurs divers	21 463,70
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action B / FR0010797969	-	-	-	-
Action ACC / FR0013470853	-	-	-	-
Action Acc / FR0010261198	52 000	7 933 400,80	629 000	100 167 760,80
Action I-EUR / FR0010952408	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action B / FR0010797969		21 143,49		51 247,37
Action ACC / FR0013470853		-		-
Action Acc / FR0010261198		-		-
Action I-EUR / FR0010952408		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action B / FR0010797969		2 500,00		17 500,00
Action ACC / FR0013470853		-		-
Action Acc / FR0010261198		-		-
Action I-EUR / FR0010952408		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action B / FR0010797969		18 643,49		33 747,37
Action ACC / FR0013470853		-		-
Action Acc / FR0010261198		-		-
Action I-EUR / FR0010952408		-		-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action B / FR0010797969	-
Action ACC / FR0013470853	-
Action Acc / FR0010261198	0,25
Action I-EUR / FR0010952408	-
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	Montant
Catégorie d'action :	
Action B / FR0010797969	-
Action ACC / FR0013470853	-
Action Acc / FR0010261198	-
Action I-EUR / FR0010952408	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés.....	
Collatéral cash reçu de la contrepartie Bank of America.....	1 311 927,00
Collatéral cash reçu de la contrepartie Goldman Sachs.....	2 186 400,00
Collatéral cash reçu de la contrepartie Morgan Stanley.....	55 248 844,00

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	20 717 098,11	19 582 853,71
Total	20 717 098,11	19 582 853,71

Action ACC / FR0013470853	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Acc / FR0010261198	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	20 717 098,11	19 582 853,71
Total	20 717 098,11	19 582 853,71
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	18 403 025,77	18 444 418,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	18 403 025,77	18 444 418,09

Action ACC / FR0013470853	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Acc / FR0010261198	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	18 403 025,77	18 444 418,09
Total	18 403 025,77	18 444 418,09
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 20 septembre 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	697 597 714,52	726 110 677,06	928 437 173,75	1 151 565 388,47	1 453 359 070,24

Action ACC / FR0013470853	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	5 000	-
Valeur liquidative	-	-	-	16,2296	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	0,14	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Acc / FR0010261198	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	4 524 259	5 101 259	5 892 074	10 324 085	11 096 564
Valeur liquidative	154,1904	142,3395	157,5739	111,5337	130,9737
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	2,21	4,49
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	8,64	7,45	18,09	-0,02	-2,50

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
SE0000107203	AB INDUSTRIVAERDEN C	PRETER	4 648,00	113 036,59	SEK	0,02
SE0000107203	AB INDUSTRIVAERDEN C	PRETER	8,00	194,56	SEK	0,00
SE0000107203	AB INDUSTRIVAERDEN C	PRETER	6 427,00	156 300,81	SEK	0,02
SE0000107203	AB INDUSTRIVAERDEN C	PROPRE	10,00	243,19	SEK	0,00
CH0012221716	ABB LTD-NOM	PROPRE	128 488,00	4 065 881,51	CHF	0,58
NL0011540547	ABN AMRO GROUP N.V.	PROPRE	26 756,00	339 399,86	EUR	0,05
GB00BF8Q6K64	ABRDN PLC	PRETER	143 913,00	258 813,74	GBP	0,04
GB00BF8Q6K64	ABRDN PLC	PROPRE	10,00	17,99	GBP	0,00
ES0125220311	ACCIONA SA	PROPRE	2 189,00	260 491,00	EUR	0,04
FR0000120404	ACCOR SA	PROPRE	12 332,00	370 823,24	EUR	0,05
ES0167050915	ACS	PRETER	17 924,00	612 463,08	EUR	0,09
ES0167050915	ACS	PROPRE	10,00	341,70	EUR	0,00
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PRETER	3 000,00	106 783,10	CHF	0,02
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PRETER	265,00	9 432,51	CHF	0,00
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PRETER	2 631,00	93 648,78	CHF	0,01
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PRETER	1 312,00	46 699,81	CHF	0,01
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PRETER	4 404,00	156 757,59	CHF	0,02
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PROPRE	27,00	961,05	CHF	0,00
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PRETER	11 085,00	92 042,53	NOK	0,01
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PRETER	3 252,00	27 002,46	NOK	0,00
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PROPRE	70,00	581,23	NOK	0,00
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PRETER	12 802,00	2 140 494,40	EUR	0,31
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	10,00	1 672,00	EUR	0,00
GB00B02J6398	ADMIRAL GROUP	PROPRE	17 021,00	477 381,36	GBP	0,07

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010340141	ADP	PRETER	930,00	98 394,00	EUR	0,01
FR0010340141	ADP	PRETER	1 655,00	175 099,00	EUR	0,03
FR0010340141	ADP	PROPRE	10,00	1 058,00	EUR	0,00
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	1 747,00	1 107 423,30	EUR	0,16
BMG0112X1056	AEGON LIMITED	PRETER	130 301,00	597 299,78	EUR	0,09
BMG0112X1056	AEGON LIMITED	PROPRE	10,00	45,84	EUR	0,00
ES0105046009	AENA SME SA	PROPRE	6 149,00	840 875,75	EUR	0,12
NL0000687663	AERCAP HOLDINGS NV	PROPRE	13 375,00	786 050,14	USD	0,11
BE0974264930	AGEAS NV	PRETER	11 800,00	427 868,00	EUR	0,06
BE0974264930	AGEAS NV	PROPRE	75,00	2 719,50	EUR	0,00
IE00BF0L3536	AIB GROUP PLC	PROPRE	113 906,00	466 331,16	EUR	0,07
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	1 455,00	235 244,40	EUR	0,03
FR0000053951	AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	PROPRE	39 758,00	6 428 073,44	EUR	0,92
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	47 351,00	5 979 484,28	EUR	0,86
NO0010345853	AKER BP SHS	PROPRE	24 991,00	679 562,19	NOK	0,10
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	14 312,00	905 377,12	EUR	0,13
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	39 518,00	2 662 879,32	CHF	0,38
SE0000695876	ALFA LAVAL	PROPRE	24 693,00	753 994,31	SEK	0,11
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	31 896,00	7 045 826,40	EUR	1,01
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	25 163,00	320 828,25	EUR	0,05
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	361,00	4 602,75	EUR	0,00
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	36 367,00	1 957 271,94	EUR	0,28
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	300,00	7 992,00	EUR	0,00
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	3 540,00	94 305,60	EUR	0,01
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	3 700,00	98 568,00	EUR	0,01
IT0004056880	AMPLIFON	PRETER	300,00	7 992,00	EUR	0,00
IT0004056880	AMPLIFON	PROPRE	3 044,00	81 092,16	EUR	0,01
FR0004125920	AMUNDI SA	PROPRE	5 178,00	254 861,16	EUR	0,04

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B1XZS820	ANGLO AMERICAN PLC	PROPRE	103 220,00	2 484 366,34	GBP	0,36
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	69 926,00	3 750 131,38	EUR	0,54
GB0000456144	ANTOFAGASTA PLC	PROPRE	34 472,00	532 286,78	GBP	0,08
DK0010244425	A.P. MOELLER-MAERSK A	PRETER	100,00	154 075,98	DKK	0,02
DK0010244425	A.P. MOELLER-MAERSK A	PROPRE	163,00	251 143,85	DKK	0,04
DK0010244508	A.P. MOELLER-MAERSK B	PRETER	47,00	73 832,54	DKK	0,01
DK0010244508	A.P. MOELLER-MAERSK B	PRETER	43,00	67 548,92	DKK	0,01
DK0010244508	A.P. MOELLER-MAERSK B	PRETER	213,00	334 602,79	DKK	0,05
DK0010244508	A.P. MOELLER-MAERSK B	PRETER	44,00	69 119,82	DKK	0,01
DK0010244508	A.P. MOELLER-MAERSK B	PRETER	27,00	42 414,44	DKK	0,01
DK0010244508	A.P. MOELLER-MAERSK B	PROPRE	10,00	15 709,05	DKK	0,00
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	37 073,00	774 084,24	EUR	0,11
NL0010832176	ARGEN-X N V	PROPRE	4 503,00	1 999 782,30	EUR	0,29
FR0010313833	ARKEMA	PROPRE	4 517,00	399 212,46	EUR	0,06
GB0000536739	ASHTREAD GROUP	PROPRE	35 876,00	1 937 439,92	GBP	0,28
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	3 733,00	1 450 270,50	EUR	0,21
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	31 882,00	18 022 894,60	EUR	2,58
NL0011872643	ASR NEDERLAND N.V	PROPRE	10 877,00	382 870,40	EUR	0,05
SE0007100581	ASSA ABLOY AB	PROPRE	81 763,00	1 644 329,78	SEK	0,24
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PROPRE	76 235,00	1 429 025,08	EUR	0,20
GB0006731235	ASSOCIATED BRITISH FOODS	PROPRE	29 336,00	682 334,38	GBP	0,10
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	122 922,00	14 464 732,22	GBP	2,07
SE0017486889	ATLAS COPCO AB	PROPRE	217 732,00	2 658 618,43	SEK	0,38
SE0017486897	ATLAS COPCO AB	PROPRE	128 263,00	1 358 168,27	SEK	0,19
GB00BVYVFW23	AUTO TRADER GROUP PLC	PROPRE	77 365,00	551 737,99	GBP	0,08
GB00BPQY8M80	AVIVA PLC	PROPRE	216 338,00	987 497,72	GBP	0,14
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	144 958,00	4 052 300,89	EUR	0,58
CH1176493729	BACHEM HOLDING LTD	PRETER	75,00	5 114,61	CHF	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH1176493729	BACHEM HOLDING LTD	PRETER	1 489,00	101 542,08	CHF	0,01
CH1176493729	BACHEM HOLDING LTD	PRETER	564,00	38 461,87	CHF	0,01
CH1176493729	BACHEM HOLDING LTD	PRETER	572,00	39 007,43	CHF	0,01
CH1176493729	BACHEM HOLDING LTD	PROPRE	10,00	681,95	CHF	0,00
CH0012410517	BALOISE-HOLDING NOM.	PROPRE	3 367,00	455 723,69	CHF	0,07
ES0113211835	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	PROPRE	476 680,00	3 537 918,96	EUR	0,51
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	1 287 962,00	4 464 076,29	EUR	0,64
IE00BD1RP616	BANK OF IRELAND GROUP PLC	PROPRE	90 624,00	765 772,80	EUR	0,11
CH0531751755	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	PRETER	2 500,00	266 645,88	CHF	0,04
CH0531751755	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	PROPRE	77,00	8 212,69	CHF	0,00
GB0031348658	BARCLAYS PLC	PROPRE	1 264 029,00	1 909 720,64	GBP	0,27
GB0000811801	BARRATT DEVELOPMENTS	PROPRE	89 367,00	424 648,42	GBP	0,06
CH0009002962	BARRY CALLEBAUT N	PRETER	233,00	333 047,46	CHF	0,05
CH0009002962	BARRY CALLEBAUT N	PROPRE	10,00	14 293,88	CHF	0,00
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	70 519,00	3 070 044,67	EUR	0,44
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	77 514,00	3 151 719,24	EUR	0,45
DE0005190037	BAYERISCHE MOTOREN WERKE PFD	PROPRE	5 043,00	404 196,45	EUR	0,06
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	24 105,00	2 112 321,15	EUR	0,30
NL0012866412	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	PRETER	6 087,00	592 265,10	EUR	0,08
NL0012866412	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	PROPRE	10,00	973,00	EUR	0,00
DE0005158703	BECHTLE	PRETER	4 074,00	171 433,92	EUR	0,02
DE0005158703	BECHTLE	PROPRE	3 085,00	129 816,80	EUR	0,02
DE0005200000	BEIERSDORF	PRETER	8 239,00	1 022 047,95	EUR	0,15
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	10,00	1 240,50	EUR	0,00
SE0015949748	BEIJER REF AB	PRETER	37 514,00	335 766,10	SEK	0,05
SE0015949748	BEIJER REF AB	PROPRE	10,00	89,50	SEK	0,00
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	2 897,00	262 178,50	EUR	0,04
SE0000872095	BIOVITRUM	PROPRE	11 665,00	226 593,08	SEK	0,03

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0130293662	BKW AG	PRETER	1 217,00	193 060,14	CHF	0,03
CH0130293662	BKW AG	PROPRE	33,00	5 234,99	CHF	0,00
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	83 462,00	4 531 151,98	EUR	0,65
SE0020050417	BOLIDEN AB	PROPRE	20 289,00	490 925,25	SEK	0,07
FR0000039299	BOLLORE SA	PROPRE	59 716,00	307 537,40	EUR	0,04
FR0000120503	BOUYGUES	PRETER	17 136,00	569 086,56	EUR	0,08
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	10,00	332,10	EUR	0,00
GB0007980591	BP PLC	PROPRE	1 378 661,00	7 954 939,66	GBP	1,14
DE000A1DAH0	BRENNTAG AG	PRETER	654,00	45 858,48	EUR	0,01
DE000A1DAH0	BRENNTAG AG	PRETER	120,00	8 414,40	EUR	0,00
DE000A1DAH0	BRENNTAG AG	PROPRE	11 721,00	821 876,52	EUR	0,12
GB0002875804	BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	PROPRE	170 168,00	4 794 125,16	GBP	0,69
GB0030913577	BT GROUP PLC	PROPRE	538 177,00	696 624,27	GBP	0,10
GB00B0744B38	BUNZL	PROPRE	28 800,00	969 423,11	GBP	0,14
GB0031743007	BURBERRY GROUP	PROPRE	31 194,00	605 938,21	GBP	0,09
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PROPRE	25 703,00	552 357,47	EUR	0,08
ES0140609019	CAIXABANK	PGARAN	174 247,00	668 237,25	EUR	0,10
ES0140609019	CAIXABANK	PROPRE	330 948,00	1 269 185,58	EUR	0,18
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PROPRE	13 198,00	2 197 467,00	EUR	0,32
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PROPRE	3 518,00	287 561,32	EUR	0,04
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	7 923,00	891 673,87	DKK	0,13
FR0000120172	CARREFOUR SA	PRETER	4 472,00	74 145,76	EUR	0,01
FR0000120172	CARREFOUR SA	PRETER	38 200,00	633 356,00	EUR	0,09
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	51,00	845,58	EUR	0,00
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	43 996,00	1 219 569,12	EUR	0,17
GB00B033F229	CENTRICA PLC	PROPRE	447 566,00	808 244,44	GBP	0,12
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PRETER	9 000,00	579 392,67	DKK	0,08
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	221,00	14 227,31	DKK	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0210483332	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	PROPRE	41 282,00	4 587 604,14	CHF	0,66
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	51 011,00	1 429 328,22	EUR	0,20
CH0012142631	CLARIANT (NAMEN)	PROPRE	14 189,00	189 835,68	CHF	0,03
NL0010545661	CNH INDUSTRIAL N.V	PROPRE	80 735,00	844 891,78	EUR	0,12
GB00BDCPN049	COCA COLA EUROPEAN PARTNERS PLC	PROPRE	16 841,00	932 229,81	USD	0,13
CH0198251305	COCA COLA HBC	PROPRE	17 337,00	424 344,00	GBP	0,06
DK0060448595	COLOPLAST B	PRETER	60,00	5 908,48	DKK	0,00
DK0060448595	COLOPLAST B	PRETER	10 003,00	985 041,90	DKK	0,14
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	15,00	1 477,12	DKK	0,00
DE000CBK1001	COMMERZBANK	PROPRE	82 683,00	839 232,45	EUR	0,12
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	37 905,00	1 948 317,00	EUR	0,28
GB00BD6K4575	COMPASS GROUP PLC	PROPRE	139 327,00	3 315 824,25	GBP	0,48
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PRETER	627,00	38 522,88	EUR	0,01
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PRETER	628,00	38 584,32	EUR	0,01
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PRETER	622,00	38 215,68	EUR	0,01
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PRETER	5 387,00	330 977,28	EUR	0,05
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PRETER	623,00	38 277,12	EUR	0,01
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PRETER	618,00	37 969,92	EUR	0,01
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PROPRE	10,00	614,40	EUR	0,00
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	1 550,00	39 649,00	EUR	0,01
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	4 015,00	102 703,70	EUR	0,01
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PROPRE	10,00	255,80	EUR	0,00
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	15 724,00	750 034,80	EUR	0,11
FR0000064578	COVIVIO SA REIT	PROPRE	4 927,00	199 050,80	EUR	0,03
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	98 572,00	1 121 552,22	EUR	0,16
IE000182704G	CRH PLC	PROPRE	57 940,00	2 940 735,20	GBP	0,42
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	10 671,00	536 337,04	GBP	0,08
DE000DTR0CK8	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	PROPRE	41 294,00	1 223 128,28	EUR	0,18

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR000120644	DANONE SA	PROPRE	50 921,00	2 859 214,15	EUR	0,41
DK0010274414	DANSKE BANK A/S	PROPRE	54 548,00	1 207 695,36	DKK	0,17
FR0014004L86	DASSAULT AVIATION SA	PROPRE	1 994,00	373 875,00	EUR	0,05
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	53 818,00	2 088 945,67	EUR	0,30
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	9 368,00	97 708,24	EUR	0,01
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PRETER	22 788,00	237 678,84	EUR	0,03
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PROPRE	3 213,00	33 511,59	EUR	0,00
IE0002424939	DCC PLC	PROPRE	9 163,00	480 214,63	GBP	0,07
DE000A2E4K43	DELIVERY HERO AG	PRETER	254,00	6 088,38	EUR	0,00
DE000A2E4K43	DELIVERY HERO AG	PROPRE	14 002,00	335 627,94	EUR	0,05
DK0060738599	DEMANT AS	PRETER	6 330,00	227 881,19	DKK	0,03
DK0060738599	DEMANT AS	PROPRE	10,00	360,00	DKK	0,00
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG-NOM	PROPRE	154 069,00	1 595 538,56	EUR	0,23
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PROPRE	15 305,00	2 375 336,00	EUR	0,34
DE0008232125	DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	PROPRE	44 440,00	293 481,76	EUR	0,04
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	80 136,00	2 945 799,36	EUR	0,42
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	259 250,00	5 308 143,75	EUR	0,76
GB0002374006	DIAGEO	PROPRE	178 396,00	6 363 312,92	GBP	0,91
IT0003492391	DIASORIN SPA	PRETER	2 191,00	185 139,50	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PROPRE	10,00	845,00	EUR	0,00
BE0974259880	D'IETEREN GROUP	PROPRE	1 504,00	210 710,40	EUR	0,03
NO0010161896	DNB BANK ASA	PROPRE	68 964,00	1 175 632,23	NOK	0,17
DE000PAG9113	DR PORSCHE AKTIENGESELLSCHAFT PREFERRED STOCK	PRETER	8 953,00	738 980,62	EUR	0,11
DE000PAG9113	DR PORSCHE AKTIENGESELLSCHAFT PREFERRED STOCK	PROPRE	10,00	825,40	EUR	0,00
CH1216478797	DSM FIRMENICH LTD	PROPRE	14 707,00	1 258 772,13	EUR	0,18
DK0060079531	DSV A/S	PRETER	8 600,00	1 212 135,83	DKK	0,17
DK0060079531	DSV A/S	PRETER	5 600,00	789 297,75	DKK	0,11
DK0060079531	DSV A/S	PRETER	511,00	72 023,42	DKK	0,01

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0060079531	DSV A/S	PROPRE	10,00	1 409,46	DKK	0,00
CH0023405456	DUFY AG REG	PROPRE	6 094,00	200 884,39	CHF	0,03
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	18 892,00	949 134,08	EUR	0,14
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PGARAN	1 418 780,00	5 632 556,60	EUR	0,81
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	248 166,00	985 219,02	EUR	0,14
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PRETER	7 303,00	110 932,57	EUR	0,02
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PRETER	10 215,00	155 165,85	EUR	0,02
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PROPRE	2 526,00	38 369,94	EUR	0,01
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	6 466,00	554 136,20	EUR	0,08
BE0003822393	ELIA GROUP SA	PROPRE	1 972,00	176 789,80	EUR	0,03
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	9 814,00	393 345,12	EUR	0,06
CH0016440353	EMS-CHEMIE HOLDING N	PROPRE	444,00	286 168,72	CHF	0,04
ES0130960018	ENAGAS	PRETER	11 445,00	180 773,78	EUR	0,03
ES0130960018	ENAGAS	PRETER	3 802,00	60 052,59	EUR	0,01
ES0130960018	ENAGAS	PROPRE	97,00	1 532,12	EUR	0,00
GB00BL6K5J42	ENDEAVOUR MINING PLC	PRETER	14 602,00	282 307,99	CAD	0,04
GB00BL6K5J42	ENDEAVOUR MINING PLC	PROPRE	10,00	193,34	CAD	0,00
ES0130670112	ENDESA	PROPRE	27 765,00	493 245,23	EUR	0,07
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	643 216,00	3 851 577,41	EUR	0,55
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	6 569,00	98 561,28	EUR	0,01
FR0013215407	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	PROPRE	140 978,00	2 115 233,91	EUR	0,30
IT0003132476	ENI SPA	PGARAN	15 057,00	232 299,40	EUR	0,03
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	184 416,00	2 845 170,05	EUR	0,41
IM00B5VQMV65	ENTAIN PLC	PROPRE	50 513,00	539 547,61	GBP	0,08
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	176 716,00	1 982 753,52	EUR	0,28
SE0015658109	EPIROC AB	PROPRE	55 896,00	868 530,93	SEK	0,12
SE0015658117	EPIROC AB	PROPRE	34 090,00	446 566,15	SEK	0,06
SE0012853455	EQT AB	PROPRE	24 031,00	412 878,61	SEK	0,06

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NO0010096985	EQUINOR ASA	PRETER	71 000,00	2 251 424,82	NOK	0,32
NO0010096985	EQUINOR ASA	PROPRE	249,00	7 895,84	NOK	0,00
AT0000652011	ERSTE GROUP BANK	PROPRE	25 029,00	844 728,75	EUR	0,12
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	23 317,00	3 978 812,88	EUR	0,57
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	44 652,00	961 514,34	SEK	0,14
FR001400ECW1	EURAZEO SA LOYALTY BONUS 2025	PROPRE	2 700,00	143 505,00	EUR	0,02
FR0000121121	EURAZEO SE	PROPRE	763,00	40 553,45	EUR	0,01
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PRETER	853,00	40 798,99	EUR	0,01
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PRETER	5 000,00	239 150,00	EUR	0,03
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PROPRE	3 285,00	157 121,55	EUR	0,02
NL0006294274	EURONEXT	PROPRE	5 705,00	375 389,00	EUR	0,05
SE0012673267	EVOLUTION AB	PROPRE	13 693,00	1 150 098,37	SEK	0,16
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	PROPRE	18 331,00	318 226,16	EUR	0,05
NL0012059018	EXOR NV	PROPRE	8 827,00	714 457,38	EUR	0,10
GB00B19NLV48	EXPERIAN PLC	PROPRE	71 631,00	2 048 479,66	GBP	0,29
SE0017832488	FASTIGHETS AB BALDER	PRETER	45 733,00	182 746,12	SEK	0,03
SE0017832488	FASTIGHETS AB BALDER	PRETER	9 415,00	37 621,73	SEK	0,01
SE0017832488	FASTIGHETS AB BALDER	PROPRE	10,00	39,96	SEK	0,00
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	9 975,00	2 847 862,50	EUR	0,41
NL0015001FS8	FERROVIAL SE	PROPRE	42 710,00	1 214 672,40	EUR	0,17
IT0000072170	FINECOBANK	PRETER	44 906,00	499 130,19	EUR	0,07
IT0000072170	FINECOBANK	PROPRE	10,00	111,15	EUR	0,00
IE00BWT6H894	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	PROPRE	13 965,00	2 066 121,75	EUR	0,30
FI0009007132	FORTUM OYJ	PRETER	29 675,00	332 360,00	EUR	0,05
FI0009007132	FORTUM OYJ	PROPRE	10,00	112,00	EUR	0,00
DE0005785802	FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO	PRETER	228,00	7 140,96	EUR	0,00
DE0005785802	FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO	PRETER	9 897,00	309 974,04	EUR	0,04
DE0005785802	FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO	PRETER	4 467,00	139 906,44	EUR	0,02

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0005785802	FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO	PROPRE	10,00	313,20	EUR	0,00
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	34 384,00	833 468,16	EUR	0,12
PTGAL0AM0009	GALP ENERGIA SGPS SA-B	PROPRE	34 012,00	483 310,52	EUR	0,07
DE0006602006	GEA GROUP AG	PROPRE	13 892,00	447 739,16	EUR	0,06
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	92,00	40 340,56	CHF	0,01
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PRETER	562,00	246 428,19	CHF	0,04
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	2 143,00	939 671,92	CHF	0,13
FR0010040865	GECINA ACT	PROPRE	4 016,00	371 881,60	EUR	0,05
DK0010272202	GENMAB	PROPRE	4 958,00	1 321 894,20	DKK	0,19
SE0000202624	GETINGE AB	PROPRE	19 865,00	337 096,91	SEK	0,05
FR0010533075	GETLINK SE	PROPRE	28 590,00	435 568,65	EUR	0,06
CH0010645932	GIVAUDAN N	PRETER	18,00	56 510,21	CHF	0,01
CH0010645932	GIVAUDAN N	PRETER	420,00	1 318 571,65	CHF	0,19
CH0010645932	GIVAUDAN N	PRETER	38,00	119 299,34	CHF	0,02
CH0010645932	GIVAUDAN N	PRETER	15,00	47 091,84	CHF	0,01
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	217,00	681 262,02	CHF	0,10
NO0010582521	GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	PROPRE	17 483,00	247 694,96	NOK	0,04
JE00B4T3BW64	GLENORE PLC	PROPRE	840 129,00	4 197 028,12	GBP	0,60
ES0171996087	GRIFOLS SA	PRETER	14 897,00	157 684,75	EUR	0,02
ES0171996087	GRIFOLS SA	PRETER	1 668,00	17 655,78	EUR	0,00
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	82,00	867,97	EUR	0,00
BE0003797140	GROUPE BRUXELLES LAMBERT	PROPRE	7 109,00	490 521,00	EUR	0,07
GB00BN7SWP63	GSK PLC	PROPRE	327 340,00	5 476 899,33	GBP	0,79
GB00BMX86B70	HALEON PLC	PROPRE	438 183,00	1 657 554,66	GBP	0,24
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	31 148,00	659 756,16	GBP	0,09
DE0008402215	HANNOVER RUECK SE	PROPRE	4 432,00	923 185,60	EUR	0,13
GB00B1VZ0M25	HARGREAVES LANSDOWN	PRETER	31 087,00	252 179,25	GBP	0,04
GB00B1VZ0M25	HARGREAVES LANSDOWN	PROPRE	10,00	81,12	GBP	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0006047004	HEIDELBERG MATERIALS AG	PROPRE	12 390,00	848 467,20	EUR	0,12
NL0000008977	HEINEKEN HOLDING NV	PROPRE	10 250,00	735 950,00	EUR	0,11
NL0000009165	HEINEKEN NV	PROPRE	22 776,00	1 930 038,24	EUR	0,28
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PRETER	11 445,00	235 309,20	EUR	0,03
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PROPRE	10,00	205,60	EUR	0,00
CH0466642201	HELVETIA HOLDING LTD	PRETER	2 569,00	325 281,15	CHF	0,05
CH0466642201	HELVETIA HOLDING LTD	PROPRE	353,00	44 696,09	CHF	0,01
DE0006048408	HENKEL KGAA	PROPRE	9 084,00	541 951,44	EUR	0,08
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	PRETER	1 434,00	97 626,72	EUR	0,01
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	PRETER	10 254,00	698 092,32	EUR	0,10
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	PRETER	1 916,00	130 441,28	EUR	0,02
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	PROPRE	10,00	680,80	EUR	0,00
SE0000106270	HENNES & MAURITZ AB-B SHS	PROPRE	45 512,00	575 379,28	SEK	0,08
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	2 493,00	4 386 682,80	EUR	0,63
SE0015961909	HEXAGON AB	PROPRE	156 621,00	1 202 889,60	SEK	0,17
GB00B0LCW083	HIKMA PHARMACEUTICALS	PRETER	12 193,00	266 172,89	GBP	0,04
GB00B0LCW083	HIKMA PHARMACEUTICALS	PRETER	2 040,00	44 533,15	GBP	0,01
GB00B0LCW083	HIKMA PHARMACEUTICALS	PROPRE	943,00	20 585,67	GBP	0,00
CH0012214059	HOLCIM LTD	PROPRE	41 701,00	2 431 095,25	CHF	0,35
SE0011090018	HOLMEN AB	PRETER	4 500,00	160 307,38	SEK	0,02
SE0011090018	HOLMEN AB	PROPRE	1 811,00	64 514,81	SEK	0,01
GB0005405286	HSBC HOLDINGS PLC	PROPRE	1 570 306,00	10 677 828,41	GBP	1,53
SE0001662230	HUSQVARNA AB	PRETER	37 971,00	231 822,61	SEK	0,03
SE0001662230	HUSQVARNA AB	PROPRE	10,00	61,05	SEK	0,00
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	481 479,00	5 055 529,50	EUR	0,72
NL0010801007	IMCD B.V	PRETER	4 935,00	560 122,50	EUR	0,08
NL0010801007	IMCD B.V	PROPRE	10,00	1 135,00	EUR	0,00
GB0004544929	IMPERIAL BRAND SHS PLC	PROPRE	70 951,00	1 426 269,46	GBP	0,20

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	85 860,00	2 794 743,00	EUR	0,40
SE0000190126	INDUSTRIVARDEN AB A	PROPRE	11 399,00	278 182,12	SEK	0,04
SE0001515552	INDUTRADE AB	PRETER	6 015,00	100 415,53	SEK	0,01
SE0001515552	INDUTRADE AB	PRETER	9 184,00	153 319,41	SEK	0,02
SE0001515552	INDUTRADE AB	PRETER	5 804,00	96 893,06	SEK	0,01
SE0001515552	INDUTRADE AB	PROPRE	4 797,00	80 082,01	SEK	0,01
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	103 277,00	2 837 535,58	EUR	0,41
GB00BMJ6DW54	INFORMA PLC	PROPRE	116 275,00	949 902,88	GBP	0,14
IT0005090300	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	PROPRE	29 378,00	303 180,96	EUR	0,04
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	286 386,00	3 444 650,81	EUR	0,49
GB00BHJYC057	INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	PRETER	2 670,00	178 091,96	GBP	0,03
GB00BHJYC057	INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	PRETER	9 672,00	645 133,12	GBP	0,09
GB00BHJYC057	INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	PRETER	1 484,00	98 984,44	GBP	0,01
GB00BHJYC057	INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	PROPRE	10,00	667,01	GBP	0,00
GB0031638363	INTERTEK GROUP	PROPRE	13 633,00	598 346,35	GBP	0,09
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	1 240 679,00	3 047 727,96	EUR	0,44
SE0015811963	INVESTOR AB	PROPRE	137 248,00	2 375 502,03	SEK	0,34
FR0010259150	IPSEN	PROPRE	2 397,00	267 265,50	EUR	0,04
GB00BM8Q5M07	JD SPORTS FASHION PLC	PROPRE	225 450,00	330 002,58	GBP	0,05
NL0014332678	JDE PEETS B V	PRETER	7 205,00	189 059,20	EUR	0,03
NL0014332678	JDE PEETS B V	PROPRE	56,00	1 469,44	EUR	0,00
PTJMT0AE0001	JERONIMO MARTINS SGPS SA	PROPRE	19 311,00	420 593,58	EUR	0,06
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	PROPRE	16 918,00	290 172,69	GBP	0,04
CH0102484968	JULIUS BAER GRUPPE	PRETER	1 956,00	108 988,62	CHF	0,02
CH0102484968	JULIUS BAER GRUPPE	PRETER	4 812,00	268 125,37	CHF	0,04
CH0102484968	JULIUS BAER GRUPPE	PRETER	2 580,00	143 757,99	CHF	0,02
CH0102484968	JULIUS BAER GRUPPE	PROPRE	6 843,00	381 293,00	CHF	0,05
BE0003565737	KBC GROUPE	PRETER	20 000,00	1 038 000,00	EUR	0,15

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	291,00	15 102,90	EUR	0,00
FR0000121485	KERING	PROPRE	5 919,00	2 268 160,80	EUR	0,33
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	12 688,00	924 701,44	EUR	0,13
FI0009000202	KESKO OYJ B	PROPRE	17 564,00	280 409,26	EUR	0,04
GB0033195214	KINGFISHER	PRETER	169 002,00	407 056,08	GBP	0,06
GB0033195214	KINGFISHER	PROPRE	10,00	24,09	GBP	0,00
IE0004927939	KINGSPAN GROUP PLC	PROPRE	13 178,00	836 539,44	EUR	0,12
FR0000121964	KLEPIERRE REITS	PROPRE	17 767,00	406 864,30	EUR	0,06
DE000KBX1006	KNORR BREMSE AG	PROPRE	6 341,00	333 156,14	EUR	0,05
FI0009013403	KONE B	PROPRE	28 588,00	1 168 963,32	EUR	0,17
NO0003043309	KONGSBERG GRUPPEN ASA	PROPRE	8 660,00	334 416,73	NOK	0,05
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	77 527,00	2 170 756,00	EUR	0,31
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	236 669,00	751 424,08	EUR	0,11
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PRETER	70 321,00	1 258 605,26	EUR	0,18
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	10,00	178,98	EUR	0,00
CH0025238863	KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	PRETER	4 338,00	1 102 594,73	CHF	0,16
CH0025238863	KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	PROPRE	10,00	2 541,71	CHF	0,00
FR0013451333	LA FRANCAISE DES JEUX SA	PROPRE	8 348,00	253 946,16	EUR	0,04
GB00BYW0PQ60	LAND SECURITIES GROUP PLC R E I T	PRETER	61 566,00	402 170,42	GBP	0,06
GB00BYW0PQ60	LAND SECURITIES GROUP PLC R E I T	PROPRE	10,00	65,32	GBP	0,00
SE0010100958	LATOUR AB INVESTMENT	PROPRE	12 942,00	211 234,22	SEK	0,03
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PRETER	6 000,00	353 040,00	EUR	0,05
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	367,00	21 594,28	EUR	0,00
GB0005603997	LEGAL & GENERAL GROUP	PROPRE	497 450,00	1 207 289,25	GBP	0,17
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	21 919,00	1 785 960,12	EUR	0,26
SE0015949201	LIFCO AB	PROPRE	20 377,00	351 651,86	SEK	0,05
CH0010570759	LINDT & SPRUENGLI AG-NOM	PROPRE	8,00	823 327,62	CHF	0,12
CH0010570767	LINDT AND SPRUENGLI PS	PRETER	8,00	83 580,23	CHF	0,01

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0010570767	LINDT AND SPRUENGLI PS	PRETER	60,00	626 851,71	CHF	0,09
CH0010570767	LINDT AND SPRUENGLI PS	PROPRE	10,00	104 475,28	CHF	0,01
GB0008706128	LLOYDS BANKING GROUP PLC	PROPRE	5 166 404,00	2 368 936,07	GBP	0,34
CH0025751329	LOGITECH INTERNATIONAL NOM	PROPRE	12 360,00	914 327,77	CHF	0,13
GB00B0SWJX34	LONDON STOCK EXCHANGE	PROPRE	33 550,00	3 189 185,47	GBP	0,46
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	6 049,00	1 992 123,50	CHF	0,29
FR0011149590	L'OREAL PRIME 2013	PROPRE	18 409,00	7 292 725,35	EUR	1,05
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	547,00	216 694,05	EUR	0,03
BE0003604155	LOTUS BAKERIES	PRETER	22,00	154 000,00	EUR	0,02
BE0003604155	LOTUS BAKERIES	PROPRE	10,00	70 000,00	EUR	0,01
SE0000108847	LUNDBERGFÖRETAGEN AB B	PROPRE	6 644,00	255 813,27	SEK	0,04
FR0000121014	LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	21 837,00	14 729 056,50	EUR	2,11
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	37 275,00	420 089,25	EUR	0,06
GB00BNGDN821	MELROSE INDUSTRIES PLC	PROPRE	119 632,00	641 388,49	GBP	0,09
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PRETER	4 599,00	254 922,57	EUR	0,04
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	59 289,00	3 286 389,27	EUR	0,47
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	10 277,00	1 462 930,95	EUR	0,21
FI0009014575	METSO CORPORATION	PROPRE	53 980,00	448 357,88	EUR	0,06
GB00BKFB1C65	M&G PLC	PROPRE	197 713,00	449 879,08	GBP	0,06
IT0004965148	MONCLER SPA	PROPRE	14 957,00	731 995,58	EUR	0,10
GB00B1CRLC47	MONDI PLC	PROPRE	42 445,00	647 602,38	GBP	0,09
NO0003054108	MOWI ASA	PROPRE	32 138,00	493 425,87	NOK	0,07
DE000A0D9PT0	MTU AERO ENGINES HLDG AG	PRETER	4 482,00	793 314,00	EUR	0,11
DE000A0D9PT0	MTU AERO ENGINES HLDG AG	PROPRE	10,00	1 770,00	EUR	0,00
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	10 874,00	4 115 809,00	EUR	0,59
GB00BDR05C01	NATIONAL GRID PLC	PROPRE	296 859,00	3 335 126,77	GBP	0,48
ES0116870314	NATURGY ENERGY GROUP SA	PRETER	10 736,00	286 651,20	EUR	0,04
ES0116870314	NATURGY ENERGY GROUP SA	PROPRE	10,00	267,00	EUR	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00BM8PJY71	NATWEST GROUP PLC	PRETER	44 046,00	90 109,60	GBP	0,01
GB00BM8PJY71	NATWEST GROUP PLC	PRETER	44 046,00	90 109,60	GBP	0,01
GB00BM8PJY71	NATWEST GROUP PLC	PROPRE	398 487,00	815 227,40	GBP	0,12
DE0006452907	NEMETSCHEK	PROPRE	3 546,00	249 638,40	EUR	0,04
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	34 805,00	1 103 666,55	EUR	0,16
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	211 154,00	21 524 779,08	CHF	3,09
IT0005366767	NEXI SPA	PRETER	49 965,00	273 608,34	EUR	0,04
IT0005366767	NEXI SPA	PROPRE	10,00	54,76	EUR	0,00
GB0032089863	NEXT PLC	PROPRE	10 103,00	798 450,74	GBP	0,11
SE0015988019	NIBE INDUSTRIER AB B	PRETER	126 380,00	686 825,73	SEK	0,10
SE0015988019	NIBE INDUSTRIER AB B	PROPRE	10,00	54,35	SEK	0,00
GB00B7FC0762	NMC HEALTH PLC-W/I	PROPRE	22 318,00	0,00	GBP	0,00
NL0010773842	NN GROUP NV	PROPRE	19 192,00	580 749,92	EUR	0,08
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	437 225,00	1 372 886,50	EUR	0,20
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	251 926,00	2 502 300,67	SEK	0,36
NO0005052605	NORSK HYDRO ASA	PROPRE	117 560,00	633 968,82	NOK	0,09
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	162 573,00	14 287 563,20	CHF	2,05
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	258 361,00	23 434 339,78	DKK	3,36
DK0060336014	NOVOZYMES AS-B	PRETER	14 986,00	635 672,96	DKK	0,09
DK0060336014	NOVOZYMES AS-B	PROPRE	10,00	424,18	DKK	0,00
GB00B3MBS747	OCADO GROUP	PRETER	50 704,00	270 852,09	GBP	0,04
GB00B3MBS747	OCADO GROUP	PROPRE	10,00	53,42	GBP	0,00
NL0010558797	OCI	PROPRE	8 343,00	183 629,43	EUR	0,03
AT0000743059	OMV AG	PROPRE	10 077,00	416 784,72	EUR	0,06
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	148 509,00	1 649 934,99	EUR	0,24
FI0009014377	ORION NEW B	PROPRE	6 620,00	248 514,80	EUR	0,04
NO0003733800	ORKLA ASA	PROPRE	56 014,00	364 967,37	NOK	0,05
DK0060094928	ORSTED SH	PRETER	13 162,00	599 214,56	DKK	0,09

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	214,00	9 742,59	DKK	0,00
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	6 038,00	645 716,57	DKK	0,09
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PRETER	580,00	576 894,85	CHF	0,08
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PRETER	44,00	43 764,44	CHF	0,01
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PRETER	302,00	300 383,18	CHF	0,04
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PROPRE	910,00	905 128,13	CHF	0,13
GB0006776081	PEARSON	PROPRE	52 615,00	574 805,51	GBP	0,08
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	15 950,00	2 671 625,00	EUR	0,38
GB0006825383	PERSIMMON PLC	PRETER	9 195,00	107 251,25	GBP	0,02
GB0006825383	PERSIMMON PLC	PROPRE	18 699,00	218 106,70	GBP	0,03
GB00BGXQNP29	PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	PROPRE	61 160,00	318 631,63	GBP	0,05
DE000PAH0038	PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE	PROPRE	12 053,00	508 033,95	EUR	0,07
IT0003796171	POSTE ITALIANE SPA	PRETER	45 660,00	426 464,40	EUR	0,06
IT0003796171	POSTE ITALIANE SPA	PROPRE	10,00	93,40	EUR	0,00
NL0013654783	PROSUS N V	PROPRE	121 214,00	3 203 686,02	EUR	0,46
GB0007099541	PRUDENTIAL PLC	PROPRE	218 519,00	2 151 949,92	GBP	0,31
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	21 905,00	773 027,45	EUR	0,11
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	17 115,00	1 227 487,80	EUR	0,18
DE0006969603	PUMA AG	PROPRE	9 229,00	491 905,70	EUR	0,07
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	18 534,00	650 914,08	EUR	0,09
NL0000379121	RANDSTAD HOLDING NV	PROPRE	7 841,00	382 954,44	EUR	0,05
DE0007010803	RATIONAL AG	PROPRE	447,00	240 262,50	EUR	0,03
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	PROPRE	56 665,00	3 579 252,97	GBP	0,51
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	PROPRE	9 140,00	398 504,00	EUR	0,06
ES0173093024	REDEIA CORPORACION SA	PROPRE	28 326,00	416 533,83	EUR	0,06
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	151 604,00	4 991 679,83	GBP	0,72
FR0000130395	REMY COINTREAU	PROPRE	2 000,00	214 300,00	EUR	0,03
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	16 803,00	555 339,15	EUR	0,08

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B082RF11	RENTOKIL INITIAL	PROPRE	202 850,00	970 643,25	GBP	0,14
ES0173516115	REPSOL	PROPRE	96 037,00	1 327 711,53	EUR	0,19
GB0007188757	RIO TINTO PLC	PROPRE	88 916,00	5 364 256,70	GBP	0,77
CH0012032113	ROCHE HOLDING	PROPRE	2 519,00	647 327,62	CHF	0,09
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	55 738,00	13 549 905,19	CHF	1,94
DK0010219153	ROCKWOOL A/S	PRETER	462,00	97 056,61	DKK	0,01
DK0010219153	ROCKWOOL A/S	PRETER	189,00	39 704,98	DKK	0,01
DK0010219153	ROCKWOOL A/S	PROPRE	406,00	85 292,17	DKK	0,01
GB00B63H8491	ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	PROPRE	694 215,00	1 716 708,70	GBP	0,25
DE0007037129	RWE AG	PROPRE	48 602,00	1 755 990,26	EUR	0,25
SE0000112385	SAAB B	PROPRE	6 303,00	305 289,47	SEK	0,04
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	27 450,00	4 035 699,00	EUR	0,58
SE0005127818	SAGAX B	PROPRE	13 255,00	226 163,89	SEK	0,03
GB00B8C3BL03	SAGE GRP	PROPRE	83 772,00	933 460,80	GBP	0,13
GB00B019KW72	SAINSBURY(J)	PRETER	35 837,00	105 859,14	GBP	0,02
GB00B019KW72	SAINSBURY(J)	PROPRE	117 089,00	345 869,93	GBP	0,05
NO0010310956	SALMAR ASA	PRETER	3 992,00	178 766,96	NOK	0,03
NO0010310956	SALMAR ASA	PRETER	1 737,00	77 785,12	NOK	0,01
NO0010310956	SALMAR ASA	PROPRE	10,00	447,81	NOK	0,00
FI4000552500	SAMPO PLC	PROPRE	35 941,00	1 333 770,51	EUR	0,19
CH1243598427	SANDOZ GROUP LTD	PROPRE	32 662,00	803 010,86	CHF	0,12
SE0000667891	SANDVIK	PROPRE	87 467,00	1 404 271,41	SEK	0,20
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	89 851,00	7 700 230,70	EUR	1,10
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	82 582,00	10 466 442,68	EUR	1,50
DE0007165631	SARTORIUS AG PFD	PRETER	1 904,00	449 724,80	EUR	0,06
DE0007165631	SARTORIUS AG PFD	PROPRE	10,00	2 362,00	EUR	0,00
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	1 765,00	311 610,75	EUR	0,04
CH0024638212	SCHINDLER HOLDING N	PROPRE	2 191,00	402 007,90	CHF	0,06

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0024638196	SCHINDLER HOLDING PS	PRETER	2 413,00	459 547,38	CHF	0,07
CH0024638196	SCHINDLER HOLDING PS	PRETER	1 085,00	206 634,44	CHF	0,03
CH0024638196	SCHINDLER HOLDING PS	PROPRE	34,00	6 475,18	CHF	0,00
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	43 455,00	6 300 105,90	EUR	0,90
GB00BP9LHF23	SCHRODERS LTD	PROPRE	63 923,00	271 015,03	GBP	0,04
DE000A12DM80	SCOUT 24 AG	PROPRE	6 528,00	378 754,56	EUR	0,05
SE0000148884	SEB A	PROPRE	118 656,00	1 248 904,76	SEK	0,18
FR0000121709	SEB SA	PROPRE	255,00	23 753,25	EUR	0,00
FR001400ECB5	SEB SA LOYALTY BONUS 2025	PROPRE	1 100,00	102 465,00	EUR	0,01
SE0000163594	SECURITAS AB	PRETER	44 556,00	336 768,58	SEK	0,05
SE0000163594	SECURITAS AB	PROPRE	10,00	75,58	SEK	0,00
GB00B5ZN1N88	SEGRO PLC REIT	PROPRE	96 249,00	787 627,43	GBP	0,11
LU0088087324	SES GLOBAL FDR	PGARAN	68 100,00	374 890,50	EUR	0,05
GB00B1FH8J72	SEVERN TRENT PLC	PROPRE	21 878,00	667 102,55	GBP	0,10
CH1256740924	SGS LTD	PROPRE	12 175,00	936 334,01	CHF	0,13
GB00BP6MXD84	SHELL PLC	PROPRE	531 472,00	16 147 645,35	GBP	2,31
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	60 542,00	7 565 328,32	EUR	1,08
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	40 885,00	342 207,45	EUR	0,05
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PROPRE	10,00	83,70	EUR	0,00
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	22 970,00	1 063 970,40	EUR	0,15
CH0435377954	SIG GROUP LTD	PRETER	20 758,00	431 365,89	CHF	0,06
CH0435377954	SIG GROUP LTD	PROPRE	5,00	103,90	CHF	0,00
CH0418792922	SIKA LTD	PRETER	11 538,00	2 601 582,41	CHF	0,37
CH0418792922	SIKA LTD	PROPRE	10,00	2 254,79	CHF	0,00
SE0000113250	SKANSKA AB-B SHS	PROPRE	31 974,00	453 096,99	SEK	0,06
SE0000108227	SKF AB-B SHS	PRETER	30 634,00	467 181,79	SEK	0,07
SE0000108227	SKF AB-B SHS	PROPRE	10,00	152,50	SEK	0,00
GB0009223206	SMITH & NEPHEW	PROPRE	72 421,00	765 573,24	GBP	0,11

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B1WY2338	SMITHS GROUP	PROPRE	31 324,00	580 233,90	GBP	0,08
IE00B1RR8406	SMURFIT KAPPA	PROPRE	21 511,00	661 248,14	EUR	0,09
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	148 347,00	642 342,51	EUR	0,09
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	54 102,00	1 143 986,79	EUR	0,16
FR0000121220	SODEXO	PROPRE	56,00	5 593,28	EUR	0,00
FR0013536729	SODEXO LOYALTY BONUS 26	PROPRE	6 215,00	620 754,20	EUR	0,09
BE0003717312	SOFINA	PRETER	968,00	173 272,00	EUR	0,02
BE0003717312	SOFINA	PROPRE	10,00	1 790,00	EUR	0,00
BE0003470755	SOLVAY	PRETER	3 415,00	340 612,10	EUR	0,05
BE0003470755	SOLVAY	PRETER	3 054,00	304 605,96	EUR	0,04
BE0003470755	SOLVAY	PROPRE	10,00	997,40	EUR	0,00
CH0012549785	SONOVA HOLDING AG	PRETER	184,00	41 029,16	CHF	0,01
CH0012549785	SONOVA HOLDING AG	PRETER	3 598,00	802 298,46	CHF	0,12
CH0012549785	SONOVA HOLDING AG	PRETER	319,00	71 132,08	CHF	0,01
CH0012549785	SONOVA HOLDING AG	PROPRE	10,00	2 229,85	CHF	0,00
GB00BWFQGN14	SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	PROPRE	6 299,00	592 404,66	GBP	0,08
GB0007908733	SSE PLC	PROPRE	87 196,00	1 634 706,02	GBP	0,23
GB0007669376	ST JAMES'S PLACE	PRETER	3 056,00	22 439,79	GBP	0,00
GB0007669376	ST JAMES'S PLACE	PROPRE	44 169,00	324 326,87	GBP	0,05
GB0004082847	STANDARD CHARTERED	PROPRE	195 415,00	1 413 368,35	GBP	0,20
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	177 994,00	3 132 694,40	EUR	0,45
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	55 065,00	1 981 238,70	EUR	0,28
FI0009005961	STORA ENSO OYJ-R	PROPRE	39 866,00	451 482,45	EUR	0,06
CH1175448666	STRAUMANN HOLDING LTD	PRETER	8 056,00	895 669,42	CHF	0,13
CH1175448666	STRAUMANN HOLDING LTD	PRETER	1 019,00	113 292,84	CHF	0,02
CH1175448666	STRAUMANN HOLDING LTD	PROPRE	10,00	1 111,80	CHF	0,00
SE0000112724	SVENSKA CELLULOSA SCA AB	PRETER	43 661,00	565 472,71	SEK	0,08
SE0000112724	SVENSKA CELLULOSA SCA AB	PROPRE	10,00	129,51	SEK	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SE0007100599	SVENSKA HANDELSBANKEN AB	PROPRE	106 648,00	857 916,08	SEK	0,12
SE0000242455	SWEDBANK A SHS A	PROPRE	62 763,00	971 246,73	SEK	0,14
CH0014852781	SWISS LIFE HOLDING NOM	PRETER	1 600,00	967 701,02	CHF	0,14
CH0014852781	SWISS LIFE HOLDING NOM	PROPRE	747,00	451 795,42	CHF	0,06
CH0008038389	SWISS PRIME SITE REIT	PRETER	5 098,00	447 290,61	CHF	0,06
CH0008038389	SWISS PRIME SITE REIT	PROPRE	969,00	85 018,56	CHF	0,01
CH0126881561	SWISS RE AG	PROPRE	24 319,00	2 505 846,75	CHF	0,36
CH0008742519	SWISSCOM N	PRETER	596,00	337 048,70	CHF	0,05
CH0008742519	SWISSCOM N	PRETER	1 502,00	849 407,97	CHF	0,12
CH0008742519	SWISSCOM N	PROPRE	10,00	5 655,18	CHF	0,00
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	10 030,00	964 886,00	EUR	0,14
DE000TLX1005	TALANX AG	PROPRE	5 022,00	298 557,90	EUR	0,04
GB0008782301	TAYLOR WINPEY PLC	PROPRE	318 772,00	405 486,92	GBP	0,06
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	834 769,00	203 767,11	EUR	0,03
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PRETER	36 241,00	8 846,43	EUR	0,00
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PROPRE	10,00	2,44	EUR	0,00
SE0000108656	TELEFON AB LM ERICSSON	PRETER	210 048,00	889 495,79	SEK	0,13
SE0000108656	TELEFON AB LM ERICSSON	PRETER	23 067,00	97 682,43	SEK	0,01
SE0000108656	TELEFON AB LM ERICSSON	PROPRE	10,00	42,35	SEK	0,00
DE000A1J5RX9	TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG	PRETER	84 731,00	135 866,16	EUR	0,02
DE000A1J5RX9	TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG	PROPRE	10,00	16,04	EUR	0,00
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	421 071,00	1 535 224,87	EUR	0,22
NO0010063308	TELENOR	PRETER	18 000,00	174 001,78	NOK	0,02
NO0010063308	TELENOR	PROPRE	30 164,00	291 588,31	NOK	0,04
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	4 905,00	530 475,75	EUR	0,08
SE0005190238	TELE2 B	PRETER	31 671,00	212 239,55	SEK	0,03
SE0005190238	TELE2 B	PROPRE	79,00	529,41	SEK	0,00
SE0000667925	TELIA COMPANY AB	PROPRE	176 783,00	353 431,27	SEK	0,05

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PRETER	494,00	33 452,01	CHF	0,00
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PRETER	3 485,00	235 992,41	CHF	0,03
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	31,00	2 099,22	CHF	0,00
LU0156801721	TENARIS SA	PROPRE	41 279,00	616 914,66	EUR	0,09
IT0003242622	TERNA SPA	PROPRE	119 129,00	860 826,15	EUR	0,12
GB00BLGZ9862	TESCO PLC	PROPRE	578 787,00	1 792 076,85	GBP	0,26
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	8 786,00	1 222 571,90	EUR	0,18
GB00BLJNXL82	THE BERKELEY GROUP HOLDINGS PLC	PROPRE	9 813,00	454 684,21	GBP	0,07
CH0012255151	THE SWATCH GROUP	PRETER	1 844,00	445 113,36	CHF	0,06
CH0012255151	THE SWATCH GROUP	PRETER	149,00	35 966,32	CHF	0,01
CH0012255151	THE SWATCH GROUP	PROPRE	4,00	965,54	CHF	0,00
CH0012255144	THE SWATCH GROUP N	PROPRE	2 646,00	120 754,09	CHF	0,02
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	177 815,00	11 237 908,00	EUR	1,61
DK0060636678	TRYGVESTA	PROPRE	30 486,00	562 229,67	DKK	0,08
CH0244767585	UBS GROUP INC NAMEN AKT	PROPRE	260 105,00	5 737 749,47	CHF	0,82
BE0003739530	UCB SA	PROPRE	9 143,00	631 415,58	EUR	0,09
BE0974320526	UMICORE SA	PRETER	17 221,00	386 611,45	EUR	0,06
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	10,00	224,50	EUR	0,00
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PRETER	300,00	13 998,00	EUR	0,00
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PRETER	3 767,00	175 768,22	EUR	0,03
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PROPRE	4 259,00	198 724,94	EUR	0,03
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PROPRE	146 298,00	3 456 290,25	EUR	0,50
GB00B10RZP78	UNILEVER	PRETER	199 700,00	8 916 058,78	GBP	1,28
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	10,00	446,47	GBP	0,00
GB00B39J2M42	UNITED UTILITIES GROUP PLC	PROPRE	59 608,00	727 435,90	GBP	0,10
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	67 402,00	1 556 986,20	EUR	0,22
FI0009005987	UPM KYMMENE OYJ	PROPRE	41 201,00	1 308 955,77	EUR	0,19
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	12 983,00	161 508,52	EUR	0,02

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PRETER	1 665,00	555 086,54	CHF	0,08
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PRETER	600,00	200 031,19	CHF	0,03
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PROPRE	10,00	3 333,85	CHF	0,00
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	51 521,00	1 330 787,43	EUR	0,19
AT0000746409	VERBUND A	PROPRE	5 914,00	484 948,00	EUR	0,07
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	81 714,00	1 666 937,79	DKK	0,24
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	42 643,00	4 455 340,64	EUR	0,64
FR0000127771	VIVENDI	PGARAN	626 451,00	5 297 269,66	EUR	0,76
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	54 937,00	464 547,27	EUR	0,07
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	1 846 365,00	1 604 613,18	GBP	0,23
AT0000937503	VOESTALPINE AG	PROPRE	7 227,00	170 268,12	EUR	0,02
DE0007664005	VOLKSWAGEN AG	PRETER	701,00	76 268,80	EUR	0,01
DE0007664005	VOLKSWAGEN AG	PRETER	900,00	97 920,00	EUR	0,01
DE0007664005	VOLKSWAGEN AG	PRETER	531,00	57 772,80	EUR	0,01
DE0007664005	VOLKSWAGEN AG	PROPRE	10,00	1 088,00	EUR	0,00
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PRETER	16 221,00	1 619 342,43	EUR	0,23
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PROPRE	10,00	998,30	EUR	0,00
SE0000115420	VOLVO A	PROPRE	17 504,00	331 122,71	SEK	0,05
SE0000115446	VOLVO AB-B SHS	PROPRE	122 111,00	2 284 120,40	SEK	0,33
SE0016844831	VOLVO CAR RG	PROPRE	27 744,00	90 001,49	SEK	0,01
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	60 025,00	1 302 542,50	EUR	0,19
DE000WCH8881	WACKER CHEMIE	PRETER	1 427,00	164 818,50	EUR	0,02
DE000WCH8881	WACKER CHEMIE	PROPRE	10,00	1 155,00	EUR	0,00
BE0974349814	WARAHOUSES DE PAUW NV	PROPRE	10 335,00	241 012,20	EUR	0,03
FI0009003727	WARTSILA OYJ	PRETER	43 594,00	489 996,56	EUR	0,07
FI0009003727	WARTSILA OYJ	PROPRE	10,00	112,40	EUR	0,00
FR0000121204	WENDEL ACT	PROPRE	1 489,00	105 123,40	EUR	0,02
GB00B1KJJ408	WHITBREAD	PROPRE	16 561,00	632 742,18	GBP	0,09

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00BL9YR756	WISE PLC	PROPRE	48 392,00	369 780,32	GBP	0,05
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	20 269,00	2 454 575,90	EUR	0,35
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	16 946,00	203 013,08	EUR	0,03
JE00B8KF9B49	WPP PLC	PROPRE	77 420,00	628 034,81	GBP	0,09
NO0010208051	YARA INTERNATIONAL ASA	PROPRE	14 474,00	447 390,44	NOK	0,06
DE000ZAL1111	ZALANDO	PRETER	19 457,00	427 859,43	EUR	0,06
DE000ZAL1111	ZALANDO	PROPRE	10,00	219,90	EUR	0,00
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PRETER	1 084,00	485 233,54	CHF	0,07
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PRETER	106,00	47 449,04	CHF	0,01
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PRETER	105,00	47 001,40	CHF	0,01
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PRETER	370,00	165 623,99	CHF	0,02
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	10 193,00	4 562 717,19	CHF	0,65
GB00B1YW4409	3I GROUP	PROPRE	79 222,00	1 759 427,81	GBP	0,25
Total Action				702 397 026,96		100,69
Total Valeurs mobilières				702 397 026,96		100,69
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	427 743,40	427 743,40	EUR	0,06
Total APPELS DE MARGES				427 743,40		0,06
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-21 463,70	-21 463,70	EUR	-0,00
	PROV INTCREDCPTDEPCE	PROPRE	166 205,83	166 205,83	EUR	0,02
Total AUTRES				144 742,13		0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF NEWEDG	PROPRE	-10,45	-10,86	CHF	-0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	77 629,06	80 699,68	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	825 670,58	110 622,61	DKK	0,02
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	58 747 171,00	58 747 171,00	EUR	8,42
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	19 617,82	19 617,82	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	6 109 669,15	6 109 669,15	EUR	0,88

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	-51 755,35	-59 417,20	GBP	-0,01
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	1,00	0,01	JPY	0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	382 244,50	32 370,28	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	607 015,04	51 400,57	SEK	0,01
	BANQUE USD NEWEDG	PROPRE	0,35	0,33	USD	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	84 830,95	80 256,34	USD	0,01
	CES TMP REG DIFF CHF	PROPRE	10 766,07	11 191,92	CHF	0,00
	CES TMP REG DIFF DKK	PROPRE	3 678,17	492,80	DKK	0,00
	CES TMP REG DIFF EUR	PROPRE	7 712,24	7 712,24	EUR	0,00
	CES TMP REG DIFF GBP	PROPRE	1 696,99	1 948,21	GBP	0,00
	CES TMP REG DIFF NOK	PROPRE	8 837,13	748,37	NOK	0,00
	CES TMP REG DIFF SEK	PROPRE	1 566,14	132,62	SEK	0,00
	INDEMN PT A REC GBP	PROPRE	29 098,12	33 405,80	GBP	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				65 228 011,69		9,35
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-1 311 927,00	-1 311 927,00	EUR	-0,19
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-2 186 400,00	-2 186 400,00	EUR	-0,31
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-55 248 844,00	-55 248 844,00	EUR	-7,92
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	498 502,70	498 502,70	EUR	0,07
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-58 248 668,30		-8,35
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-156 263,93	-156 263,93	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-156 263,93		-0,02
Total Liquidites				7 395 564,99		1,06
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ZRP181223	MSCI EUROPE 1223	PROPRE	263,00	-393 553,40	EUR	-0,06
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-393 553,40		-0,06
Total Futures				-393 553,40		-0,06
Dossiers						
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)						
PDC-04053071	PDC/ES0140609019/31/	PGAR1	-617 684,36	-668 237,25	EUR	-0,10

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PDC-04053062	PDC/FR0000127771/31/	PGAR1	-4 873 494,97	-5 297 269,66	EUR	-0,76
PDC-04053083	PDC/IT0003132476/31/	PGAR1	-217 683,39	-232 299,40	EUR	-0,03
PDC-04053107	PDC/LU0088087324/31/	PGAR1	-357 062,87	-374 890,50	EUR	-0,05
PDC-04053120	PDC/PTEDP0AM0009/31/	PGAR1	-5 094 204,79	-5 632 556,60	EUR	-0,81
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-12 205 253,41		-1,75
Dossier de pret de titres						
PT—00244562	FIX ACS	PRET	584 128,82	2,11	EUR	0,00
PT—00247840	FIX ADEVINTA ASA	PRET	1 238 804,18	0,00	NOK	0,00
PT—00245844	FIX ALSTOM	PRET	721 045,77	1,30	EUR	0,00
PT—00247634	FIX BRENNTAG AG	PRET	46 951,31	0,00	EUR	0,00
PT—00247839	FIX CARREFOUR SA	PRET	641 148,80	0,00	EUR	0,00
PT—00247836	FIX COLOPLAST B	PRET	7 480 043,34	0,00	DKK	0,00
PT—00247837	FIX ENAGAS	PRET	180 773,78	0,00	EUR	0,00
PT—00245457	FIX GRIFOLS SA	PRET	203 388,74	0,00	EUR	0,00
PT—00247838	FIX GRIFOLS SA	PRET	22 773,20	0,00	EUR	0,00
PT—00247253	FIX NOVOZYMES AS-	PRET	4 501 015,13	13,80	DKK	0,00
PT—00247786	FIX ORSTED SH	PRET	8 473 037,50	0,00	DKK	0,00
PT—00247835	FIX SIG GROUP	PRET	537 943,57	0,00	CHF	0,00
PT—00247787	FIX ST JAMES'S PL	PRET	19 439,22	0,00	GBP	0,00
PT—00247788	FIX TELENOR	PRET	2 102 436,00	0,00	NOK	0,00
PT—00247841	FIX TELE2 B	PRET	2 764 973,31	0,00	SEK	0,00
PT—00247834	FIX TEMENOS AG-NO	PRET	36 950,71	0,00	CHF	0,00
PT—00247833	FIX THE SWATCH GR	PRET	530 480,08	0,00	CHF	0,00
PT—00247635	FIX ZALANDO	PRET	530 281,08	0,00	EUR	0,00
PT—00246257	PT/BE0003470755/15/0	PRET	329 189,13	3,57	EUR	0,00
PT—00246422	PT/BE0003470755/20/0	PRET	383 929,67	3,12	EUR	0,00
PT—00246987	PT/BE0003565737/05/1	PRET	1 218 284,00	26,77	EUR	0,00
PT—00246072	PT/BE0003604155/12/0	PRET	164 511,60	2,23	EUR	0,00
PT—00245751	PT/BE0003717312/05/0	PRET	205 390,24	2,23	EUR	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00246621	PT/BE0974264930/25/0	PRET	477 044,50	82,17	EUR	0,00
PT—00245720	PT/BE0974320526/04/0	PRET	434 039,81	3,53	EUR	0,00
PT—00247752	PT/BMG0112X1056/27/1	PRET	603 139,87	2,18	EUR	0,00
PT—00243770	PT/CH0008038389/18/0	PRET	444 197,32	1,25	CHF	0,00
PT—00246533	PT/CH0008742519/22/0	PRET	885 365,66	4,99	CHF	0,00
PT—00246610	PT/CH0008742519/25/0	PRET	353 696,66	2,00	CHF	0,00
PT—00243934	PT/CH0009002962/20/0	PRET	407 793,56	1,14	CHF	0,00
PT—00247146	PT/CH0010570767/10/1	PRET	616 645,44	1,74	CHF	0,00
PT—00243648	PT/CH0010570767/14/0	PRET	91 935,30	0,26	CHF	0,00
PT—00243801	PT/CH0010645932/18/0	PRET	56 549,69	0,16	CHF	0,00
PT—00244023	PT/CH0010645932/21/0	PRET	46 855,11	0,14	CHF	0,00
PT—00246617	PT/CH0010645932/25/0	PRET	1 321 559,38	16,82	CHF	0,00
PT—00244369	PT/CH0010645932/31/0	PRET	120 566,28	0,46	CHF	0,00
PT—00243657	PT/CH0011075394/14/0	PRET	45 967,11	0,12	CHF	0,00
PT—00243724	PT/CH0011075394/17/0	PRET	46 369,53	0,14	CHF	0,00
PT—00246322	PT/CH0011075394/18/0	PRET	497 490,65	2,80	CHF	0,00
PT—00246431	PT/CH0011075394/20/0	PRET	169 717,59	0,96	CHF	0,00
PT—00244962	PT/CH0012138605/15/0	PRET	175 628,29	0,50	CHF	0,00
PT—00245017	PT/CH0012138605/16/0	PRET	103 862,75	0,29	CHF	0,00
PT—00245049	PT/CH0012138605/17/0	PRET	10 440,59	0,03	CHF	0,00
PT—00244019	PT/CH0012138605/21/0	PRET	46 382,43	0,18	CHF	0,00
PT—00247820	PT/CH0012138605/30/1	PRET	109 525,57	0,42	CHF	0,00
PT—00243650	PT/CH0012255151/14/0	PRET	46 101,47	0,12	CHF	0,00
PT—00243768	PT/CH0012453913/18/0	PRET	270 071,61	0,51	CHF	0,00
PT—00245953	PT/CH0012549785/08/0	PRET	76 426,82	0,64	CHF	0,00
PT—00243880	PT/CH0012549785/19/0	PRET	46 198,94	0,14	CHF	0,00
PT—00243902	PT/CH0012549785/19/0	PRET	909 548,84	2,56	CHF	0,00
PT—00246615	PT/CH0014852781/25/0	PRET	980 261,14	19,10	CHF	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00244541	PT/CH0024608827/03/0	PRET	593 930,35	1,67	CHF	0,00
PT—00244286	PT/CH0024608827/28/0	PRET	318 883,77	0,89	CHF	0,00
PT—00244352	PT/CH0024608827/28/0	PRET	47 172,32	0,18	CHF	0,00
PT—00243729	PT/CH0024638196/17/0	PRET	235 810,12	0,67	CHF	0,00
PT—00243881	PT/CH0024638196/19/0	PRET	525 060,58	1,48	CHF	0,00
PT—00243933	PT/CH0025238863/20/0	PRET	1 256 722,38	3,53	CHF	0,00
PT—00243721	PT/CH0030170408/17/0	PRET	46 294,81	0,14	CHF	0,00
PT—00244211	PT/CH0030170408/26/0	PRET	292 204,28	1,10	CHF	0,00
PT—00243587	PT/CH0102484968/13/0	PRET	155 003,57	0,44	CHF	0,00
PT—00243728	PT/CH0102484968/17/0	PRET	294 227,69	0,83	CHF	0,00
PT—00243952	PT/CH0102484968/20/0	PRET	120 152,60	0,34	CHF	0,00
PT—00243618	PT/CH0130293662/14/0	PRET	191 457,93	0,54	CHF	0,00
PT—00244712	PT/CH0311864901/09/0	PRET	230 526,87	0,64	CHF	0,00
PT—00245211	PT/CH0311864901/18/0	PRET	611 674,47	1,73	CHF	0,00
PT—00247705	PT/CH0418792922/26/1	PRET	2 705 730,42	5,08	CHF	0,00
PT—00243780	PT/CH0466642201/18/0	PRET	341 313,42	0,96	CHF	0,00
PT—00245735	PT/CH0531751755/04/0	PRET	258 199,29	2,91	CHF	0,00
PT—00243653	PT/CH1175448666/14/0	PRET	155 574,48	0,44	CHF	0,00
PT—00243904	PT/CH1175448666/19/0	PRET	1 243 186,89	3,50	CHF	0,00
PT—00244583	PT/CH1176493729/04/0	PRET	125 684,41	0,47	CHF	0,00
PT—00244713	PT/CH1176493729/09/0	PRET	6 546,13	0,02	CHF	0,00
PT—00243645	PT/CH1176493729/14/0	PRET	45 879,22	0,18	CHF	0,00
PT—00243901	PT/CH1176493729/19/0	PRET	45 795,55	0,18	CHF	0,00
PT—00247805	PT/DE000A0D9PT0/30/1	PRET	830 501,15	3,00	EUR	0,00
PT—00246385	PT/DE000A1DAH0/19/0	PRET	9 504,84	0,10	EUR	0,00
PT—00247702	PT/DE000A1EWWW0/26/1	PRET	2 268 266,04	6,14	EUR	0,00
PT—00245003	PT/DE000A1J5RX9/16/0	PRET	157 134,91	0,57	EUR	0,00
PT—00247188	PT/DE000A161408/11/1	PRET	310 269,37	0,84	EUR	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247756	PT/DE000A2E4K43/27/1	PRET	6 178,16	0,02	EUR	0,00
PT—00245879	PT/DE000ENER6Y0/07/0	PRET	532 289,99	5,77	EUR	0,00
PT—00244813	PT/DE000LEG1110/10/0	PRET	388 474,80	1,05	EUR	0,00
PT—00243573	PT/DE000PAG9113/13/0	PRET	1 038 351,03	4,69	EUR	0,00
PT—00246920	PT/DE000WCH8881/03/1	PRET	199 379,73	0,72	EUR	0,00
PT—00247363	PT/DE0005158703/17/1	PRET	179 556,25	0,49	EUR	0,00
PT—00247797	PT/DE0005200000/30/1	PRET	1 030 645,35	1,86	EUR	0,00
PT—00244714	PT/DE0005439004/09/0	PRET	397 058,53	1,08	EUR	0,00
PT—00243905	PT/DE0005439004/19/0	PRET	45 912,70	0,17	EUR	0,00
PT—00243954	PT/DE0005439004/20/0	PRET	45 986,57	0,17	EUR	0,00
PT—00244024	PT/DE0005439004/21/0	PRET	46 330,41	0,17	EUR	0,00
PT—00244080	PT/DE0005439004/24/0	PRET	46 368,52	0,17	EUR	0,00
PT—00244262	PT/DE0005439004/27/0	PRET	46 429,23	0,13	EUR	0,00
PT—00244830	PT/DE0005785802/11/0	PRET	483 904,91	1,31	EUR	0,00
PT—00247270	PT/DE0005785802/13/1	PRET	7 688,66	0,03	EUR	0,00
PT—00244058	PT/DE0005785802/24/0	PRET	226 967,82	0,61	EUR	0,00
PT—00246961	PT/DE0006048432/04/1	PRET	134 828,15	0,37	EUR	0,00
PT—00247035	PT/DE0006048432/06/1	PRET	707 839,77	1,92	EUR	0,00
PT—00244843	PT/DE0006048432/11/0	PRET	103 125,54	0,28	EUR	0,00
PT—00244972	PT/DE0007100000/15/0	PRET	326 093,01	1,18	EUR	0,00
PT—00244730	PT/DE0007165631/09/0	PRET	679 331,97	1,84	EUR	0,00
PT—00244929	PT/DE0007664005/14/0	PRET	75 503,69	0,27	EUR	0,00
PT—00245420	PT/DE0007664005/25/0	PRET	125 793,90	0,45	EUR	0,00
PT—00246680	PT/DE0007664005/26/0	PRET	93 863,90	1,02	EUR	0,00
PT—00247708	PT/DE0007664039/26/1	PRET	1 700 502,58	4,61	EUR	0,00
PT—00247113	PT/DK0010219153/09/1	PRET	107 104,39	0,04	DKK	0,00
PT—00244074	PT/DK0010219153/24/0	PRET	46 376,13	0,02	DKK	0,00
PT—00247005	PT/DK0010244425/05/1	PRET	174 281,33	0,63	EUR	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00245749	PT/DK0010244508/05/0	PRET	374 299,76	0,41	DKK	0,00
PT—00245864	PT/DK0010244508/07/0	PRET	74 130,49	0,08	DKK	0,00
PT—00243551	PT/DK0010244508/12/0	PRET	48 191,46	0,02	DKK	0,00
PT—00243725	PT/DK0010244508/17/0	PRET	88 099,13	0,04	DKK	0,00
PT—00243899	PT/DK0010244508/19/0	PRET	84 396,77	0,04	DKK	0,00
PT—00245880	PT/DK0060079531/07/0	PRET	91 976,98	0,13	DKK	0,00
PT—00247684	PT/DK0060079531/25/1	PRET	1 240 034,56	0,60	DKK	0,00
PT—00246825	PT/DK0060079531/29/0	PRET	1 005 326,86	1,46	DKK	0,00
PT—00247790	PT/DK0060227585/30/1	PRET	616 766,30	1,88	DKK	0,00
PT—00245813	PT/DK0060448595/06/0	PRET	6 673,10	0,01	DKK	0,00
PT—00247018	PT/DK0060738599/05/1	PRET	245 712,36	0,12	DKK	0,00
PT—00243701	PT/ES0105563003/17/0	PRET	45 915,34	0,17	EUR	0,00
PT—00243703	PT/ES0105563003/17/0	PRET	118 935,54	0,43	EUR	0,00
PT—00245253	PT/ES0116870314/21/0	PRET	281 317,56	0,76	EUR	0,00
PT—00247154	PT/ES0127797019/10/1	PRET	106 964,12	0,39	EUR	0,00
PT—00247798	PT/ES0127797019/30/1	PRET	155 138,78	0,42	EUR	0,00
PT—00247036	PT/ES0130960018/06/1	PRET	60 542,29	0,16	EUR	0,00
PT—00247151	PT/FI0009003727/10/1	PRET	462 937,76	1,67	EUR	0,00
PT—00247149	PT/FI0009007132/10/1	PRET	324 450,13	1,17	EUR	0,00
PT—00244183	PT/FR0000120172/26/0	PRET	81 229,63	0,22	EUR	0,00
PT—00246379	PT/FR0000120503/19/0	PRET	588 453,67	4,78	EUR	0,00
PT—00244246	PT/FR0010340141/27/0	PRET	121 365,93	0,33	EUR	0,00
PT—00244247	PT/FR0010340141/27/0	PRET	215 979,16	0,58	EUR	0,00
PT—00243918	PT/FR0013326246/19/0	PRET	16 123,62	0,04	EUR	0,00
PT—00244036	PT/FR0013326246/21/0	PRET	205 640,53	0,56	EUR	0,00
PT—00246882	PT/FR0014000MR3/02/1	PRET	47 004,57	0,17	EUR	0,00
PT—00246883	PT/FR0014000MR3/02/1	PRET	275 525,00	0,75	EUR	0,00
PT—00243883	PT/GB00BF8Q6K64/19/0	PRET	376 212,34	0,78	GBP	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00244415	PT/GB00BHJYC057/01/0	PRET	183 927,87	0,38	GBP	0,00
PT—00245929	PT/GB00BHJYC057/08/0	PRET	703 497,82	4,37	GBP	0,00
PT—00244055	PT/GB00BHJYC057/24/0	PRET	97 945,44	0,21	GBP	0,00
PT—00246863	PT/GB00BL6K5J42/02/1	PRET	274 157,79	0,57	GBP	0,00
PT—00247768	PT/GB00BM8PJY71/27/1	PRET	107 108,03	0,45	GBP	0,00
PT—00247794	PT/GB00BM8PJY71/30/1	PRET	107 288,96	0,45	GBP	0,00
PT—00243774	PT/GB00BYW0PQ60/18/0	PRET	450 159,57	1,40	GBP	0,00
PT—00244976	PT/GB00B0LCW083/15/0	PRET	312 604,11	0,64	GBP	0,00
PT—00243906	PT/GB00B0LCW083/19/0	PRET	45 435,99	0,09	GBP	0,00
PT—00247685	PT/GB00B019KW72/25/1	PRET	107 056,78	0,22	GBP	0,00
PT—00243688	PT/GB00B1VZ0M25/14/0	PRET	307 663,60	0,64	GBP	0,00
PT—00247751	PT/GB00B10RZP78/27/1	PRET	9 467 956,73	17,09	EUR	0,00
PT—00247460	PT/GB00B3MBS747/19/1	PRET	302 943,08	0,94	GBP	0,00
PT—00247408	PT/GB0006825383/18/1	PRET	112 576,79	0,23	GBP	0,00
PT—00244832	PT/GB0033195214/11/0	PRET	479 785,70	1,00	GBP	0,00
PT—00247148	PT/IT0000072170/10/1	PRET	503 003,33	1,82	EUR	0,00
PT—00246607	PT/IT0003492391/25/0	PRET	196 967,39	2,13	EUR	0,00
PT—00244689	PT/IT0003497168/08/0	PRET	9 298,46	0,05	EUR	0,00
PT—00244054	PT/IT0003497168/24/0	PRET	226 560,48	1,02	EUR	0,00
PT—00247348	PT/IT0003796171/17/1	PRET	458 446,49	1,66	EUR	0,00
PT—00246012	PT/IT0004056880/08/0	PRET	109 833,02	1,19	EUR	0,00
PT—00246071	PT/IT0004056880/12/0	PRET	105 922,11	1,15	EUR	0,00
PT—00246320	PT/IT0004056880/15/0	PRET	9 229,83	0,10	EUR	0,00
PT—00246321	PT/IT0004056880/15/0	PRET	9 229,83	0,10	EUR	0,00
PT—00245541	PT/IT0005366767/29/0	PRET	335 030,31	1,21	EUR	0,00
PT—00246074	PT/NL0000009538/12/0	PRET	1 413 845,90	15,32	EUR	0,00
PT—00246210	PT/NL0010801007/14/0	PRET	604 374,65	4,91	EUR	0,00
PT—00247413	PT/NL0012866412/18/1	PRET	543 449,79	1,18	EUR	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00246208	PT/NL0014332678/14/0	PRET	185 231,90	1,51	EUR	0,00
PT—00247561	PT/NL0015435975/23/1	PRET	256 427,67	0,93	EUR	0,00
PT—00247683	PT/NL0015435975/25/1	PRET	107 007,85	0,29	EUR	0,00
PT—00246735	PT/NO0010096985/27/0	PRET	2 223 944,67	17,04	NOK	0,00
PT—00243624	PT/NO0010310956/14/0	PRET	161 392,43	0,05	NOK	0,00
PT—00246823	PT/NO0010310956/29/0	PRET	86 609,62	0,08	NOK	0,00
PT—00243656	PT/NO0010844038/14/0	PRET	20 517,84	0,01	NOK	0,00
PT—00245371	PT/SE0000107203/24/0	PRET	156 069,63	0,06	SEK	0,00
PT—00246782	PT/SE0000107203/28/0	PRET	202,78	0,00	SEK	0,00
PT—00247799	PT/SE0000107203/30/1	PRET	114 467,74	0,03	SEK	0,00
PT—00246827	PT/SE0000108227/29/0	PRET	479 282,94	0,33	SEK	0,00
PT—00247114	PT/SE0000108656/09/1	PRET	106 812,66	0,03	SEK	0,00
PT—00247157	PT/SE0000108656/10/1	PRET	972 300,49	0,30	SEK	0,00
PT—00247549	PT/SE0000112724/23/1	PRET	594 122,11	0,18	SEK	0,00
PT—00247286	PT/SE0000163594/13/1	PRET	367 745,74	0,11	SEK	0,00
PT—00247192	PT/SE0001515552/11/1	PRET	161 538,81	0,04	SEK	0,00
PT—00246537	PT/SE0001515552/22/0	PRET	105 366,50	0,10	SEK	0,00
PT—00246573	PT/SE0001515552/22/0	PRET	106 028,12	0,10	SEK	0,00
PT—00247755	PT/SE0001662230/27/1	PRET	236 175,40	0,07	SEK	0,00
PT—00247039	PT/SE0011090018/06/1	PRET	166 789,19	0,60	EUR	0,00
PT—00247712	PT/SE0015949748/26/1	PRET	333 169,19	0,15	SEK	0,00
PT—00245404	PT/SE0015988019/24/0	PRET	885 586,67	0,20	SEK	0,00
PT—00247108	PT/SE0017832488/09/1	PRET	191 188,33	0,06	SEK	0,00
PT—00245405	PT/SE0017832488/24/0	PRET	39 413,38	0,01	SEK	0,00
Total Dossier de pret de titres				371,09		0,00
Total Dossiers				-12 204 882,32		-1,75
Coupons						
Action						
NL0013267909	AKZO NOBEL BR GR	ACHLIG	14 312,00	5 352,69	EUR	0,00

AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	ACHLIG	1 287 962,00	84 503,19	EUR	0,01
GB0000811801	BARRATT DEVELOPMTS	ACHLIG	89 367,00	24 110,27	GBP	0,00
GB0002875804	BRITISH AMER TOBACCO	ACHLIG	170 809,00	113 186,33	GBP	0,02
GB00B033F229	CENTRICA PLC	ACHLIG	447 566,00	6 833,86	GBP	0,00
NL0015001FS8	FERROVIAL SE	ACHLIG	42 823,00	15 564,45	EUR	0,00
ES0148396007	INDITEX	ACHLIG	85 860,00	41 727,96	EUR	0,01
IE0004906560	KERRY GROUP A	ACHLIG	12 800,00	3 321,60	EUR	0,00
GB0033195214	KINGFISHER	ACHLIG	10,00	0,44	GBP	0,00
FI0009014575	METSO	ACHLIG	53 980,00	5 263,05	EUR	0,00
GB00BKFB1C65	M&G PLC	ACHLIG	120 677,00	9 005,24	GBP	0,00
FI0009000681	NOKIA OYJ	ACHLIG	437 225,00	8 525,89	EUR	0,00
GB0006825383	PERSIMMON PLC	ACHLIG	27 894,00	6 404,68	GBP	0,00
GBUSD9223206	SMITH & NEPHEW BCL	ACHLIG	72 421,00	9 866,24	USD	0,00
GB00B1WY2338	SMITHS GROUP	ACHLIG	31 324,00	10 320,87	GBP	0,00
GB00BWFGQN14	SPIRAX-SARCO ENGIN	ACHLIG	6 299,00	3 326,49	GBP	0,00
GB0008782301	TAYLOR WINPEY PLC	ACHLIG	10,00	0,55	GBP	0,00
GB00BLGZ9862	TESCO PLC	ACHLIG	578 787,00	25 582,11	GBP	0,00
FI0009005987	UPM KYMMENE OYJ	ACHLIG	41 201,00	20 085,49	EUR	0,00
JE00B8KF9B49	WPP PLC	ACHLIG	61 420,00	10 576,89	GBP	0,00
Total Action				403 558,29		0,06
Total Coupons				403 558,29		0,06
Total AMUNDI MSCI EUROPE II UCITS ETF				697 597 714,52		100,00

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI World II UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence MSCI World Net Total Return USD Index. Les valeurs de l'indice MSCI World Net Total Return USD Index sont sélectionnées pour représenter 85% de la capitalisation boursière mondiale, tout en reflétant la diversité économique de ce marché. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 30,24%. Celle du benchmark est de 30,15% avec une tracking error de 0,02%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Monthly Hedged to EUR – Acc est de 31,06%. Celle du benchmark est de 31,12% avec une tracking error de 0,01%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Monthly Hedged to USD - Dist est de 33,70%. Celle du benchmark est de 33,77%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Monthly Hedged to EUR - Dist est de 31,06%. Celle du benchmark est de 31,12% avec une tracking error de 0,01%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action I – EUR est de 31,09%. Celle du benchmark est de 31,12% avec une tracking error de 0,01%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Dist est de 30,24%. Celle du benchmark est de 30,15% avec une tracking error de 0,02%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NVIDIA CORP	2 442 182 629,91	2 612 465 922,32
MICROSOFT CORP	2 175 971 766,39	2 574 938 568,96
APPLE INC	1 884 689 223,86	2 248 138 506,41
META PLATFORMS INC	1 433 507 147,38	1 395 655 500,50
BROADCOM INC	1 431 958 570,22	1 136 614 848,07
ALPHABET INC	950 633 932,36	1 087 606 377,83
ELI LILLY & CO	808 339 548,30	865 426 517,90
QUALCOMM INC	719 668 577,04	897 172 817,14
AMAZON.COM INC	782 696 916,38	832 611 860,99
MICRON TECHNOLOGY INC	612 699 164,25	686 673 232,01

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 8 381 734 617,07	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	101,46

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	MORGAN STANLEY
	Montant	-	-	- 7 015 077 121,82	
2	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	- 1 366 657 495,25	

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	- 4 237 151 023,67	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	- 4 144 583 593,40	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	ALLEMAGNE
Montant	-	-	-	- 7 015 077 121,82	
2 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	- 1 366 657 495,25	

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	- 8 381 734 617,07	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		8 381 734 617,07
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	8 381 734 617,07	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	MORGAN STANLEY
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	8 224 983 211,33	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	8 224 983 211,33	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	36 359 320,81	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	8 261 342 532,14	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	206 404 131,14	-
Comptes financiers	4 745 389,85	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	211 149 520,99	-
Total Actif I + II	8 472 492 053,13	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	5 998 112 950,76	-
Report à nouveau sur revenu net	277 703 886,87	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	141 967 641,43	-
Résultat net de l'exercice	1 842 993 862,28	-
Capitaux propres I	8 260 778 341,34	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	211 710 123,73	-
Concours bancaires	3 588,06	-
Sous-total autres passifs IV	211 713 711,79	-
Total Passifs: I + II + III + IV	8 472 492 053,13	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	135 129 032,46	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	224 968,69	-
Sous-total Produits sur opérations financières	135 354 001,15	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-31 824,51	-
Sous-total charges sur opérations financières	-31 824,51	-
Total Revenus financiers nets (A)	135 322 176,64	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-22 208 265,23	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-22 208 265,23	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	113 113 911,41	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 930 740,49	-
Sous-total revenus nets I = C + D	115 044 651,90	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 405 138 372,19	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 111 320,28	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 404 027 051,91	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-20 868 214,69	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 383 158 837,22	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	319 002 133,88	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-76 397,14	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	318 925 736,74	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	105 357 402,70	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	424 283 139,44	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-79 492 766,28	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-79 492 766,28	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	1 842 993 862,28	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en US Dollars (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	8 260 778 341,34	5 806 617 283,34	5 067 382 475,78	5 505 083 505,12	3 553 659 751,35

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR00140031Y1					
Actif net	129 130 298,04	48 655 691,90	18 906 738,67	12 401 255,05	-
Nombre de parts ou actions	8 894 018	4 364 491	1 754 084	1 100 000	-
Valeur liquidative unitaire	14,5187	11,148	10,7786	11,2738	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-5,50	-8,92	2,59	-10,06	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Monthly Hedged to EUR – Acc					
FR0014003N93					
Actif net	570 244 999,84	477 872 552,81	502 184 471,47	158 090 539,16	-
Nombre de parts ou actions	44 631 637	49 018 018	55 342 691	14 650 000	-
Valeur liquidative unitaire	12,7766	9,7489	9,074	10,7911	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,63	2,01	-0,99	-19,17	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Monthly Hedged to USD - Dist					
FR0011669845					
Actif net	46 634 651,61	48 280 408,98	63 075 767,40	84 664 456,33	37 946 644,28
Nombre de parts ou actions	185 413	253 292	359 911	413 441	257 068
Valeur liquidative unitaire	251,577	190,6116	175,2537	204,78	147,6132
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	4,11	2,75	2,54	2,39	2,38
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	69,90	40,22	160,39	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Monthly Hedged to EUR - Dist					
FR0011660927					
Actif net	516 404 953,32	529 483 191,68	575 763 614,58	1 316 533 262,78	958 550 667,11
Nombre de parts ou actions	2 513 705	3 332 479	3 837 419	7 310 842	7 299 055
Valeur liquidative unitaire	205,4357	158,8856	150,0392	180,0795	131,3253
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	3,36	2,34	2,20	2,47	2,30
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	52,24	164,48	46,86	-94,13

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action I – EUR					
FR0013465804					
Actif net	190 727,65	145 492,16	135 418,37	161 103,26	115 751,61
Nombre de parts ou actions	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Valeur liquidative unitaire	158,9397	121,2434	112,8486	134,2527	96,4596
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	42,59	9,86	5,71	32,77	-89,86

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0010315770					
Actif net	7 001 851 850,48	4 704 783 525,10	3 906 572 970,89	3 944 737 304,83	2 562 416 911,39
Nombre de parts ou actions	20 756 881,00	17 919 503	15 158 955	14 494 489	13 126 889
Valeur liquidative unitaire	337,3267	262,551	257,7072	272,1542	195,2036
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	5,75	3,85	3,78	3,71	3,42
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-16,12	-4,47	83,63	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist. Monthly Hedged to EUR - Dist et Monthly Hedged to USD - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc. Classe d'actions Monthly Hedged to EUR - Acc et Classe d'actions I – EUR : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	5 806 617 283,34	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	1 334 186 963,89	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-636 599 840,04	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	113 113 911,41	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 404 027 051,91	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	318 925 736,74	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-79 492 766,28	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,37	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 260 778 341,34	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014003IY1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 839 325	80 910 869,01
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 309 798	-18 174 131,33
Solde net des souscriptions/rachats	4 529 527	62 736 737,68

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	24 408,1
Commissions de rachat acquises	4 648,88
Total des commissions acquises	29 056,98

Action Monthly Hedged to EUR – Acc

FR0014003N93	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 345 362	38 661 955,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 731 743	-93 271 479,56
Solde net des souscriptions/rachats	-4 386 381	-54 609 524,24

Action Monthly Hedged to EUR – Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	15 827,19
Commissions de rachat acquises	44 852,1
Total des commissions acquises	60 679,29

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	27 306	6 163 704,68
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-95 185	-20 760 175,10
Solde net des souscriptions/rachats	-67 879	-14 596 470,42

Action Monthly Hedged to USD - Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	3 080,32
Commissions de rachat acquises	10 385,28
Total des commissions acquises	13 465,6

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	684 343	128 598 547,48
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 503 117	-288 660 854,45
Solde net des souscriptions/rachats	-818 774	-160 062 306,97

Action Monthly Hedged to EUR - Dist	En montant
Commissions de souscription acquises	64 465,47
Commissions de rachat acquises	140 905,01
Total des commissions acquises	205 370,48

Action I – EUR

FR0013465804	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-

Action I – EUR	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Action Dist

FR0010315770	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 556 642	1 079 851 887,40
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-719 264	-215 733 199,60
Solde net des souscriptions/rachats	2 837 378	864 118 687,80

Action Dist	En montant
Commissions de souscription acquises	429 146,44
Commissions de rachat acquises	65 692,86
Total des commissions acquises	494 839,3

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014003IY1	Action Acc	Capitalisable	EUR	129 130 298,04	8 894 018	14,5187
FR0014003N93	Action Monthly Hedged to EUR – Acc	Capitalisable	EUR	570 244 999,84	44 631 637	12,7766
FR0011669845	Action Monthly Hedged to USD - Dist	Distribuable	USD	46 634 651,61	185 413	251,5177
FR0011660927	Action Monthly Hedged to EUR - Dist	Distribuable	EUR	516 404 953,32	2 513 705	205,4357
FR0013465804	Action I – EUR	Capitalisable	EUR	190 727,65	1 200	158,9397
FR0010315770	Action Dist	Distribuable	EUR	7 001 851 850,48	20 756 881	337,3267

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	France+/-	Irlande+/-	Royaume-Uni+/-	Curacao+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	8 224 983,21	7 226 704,11	863 995,86	73 928,93	27 745,81	22 350,77
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	8 381 734,62	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	16 606 717,83	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 745,39	-	-	-	-	4 745,39
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3,59	-	-	-	-	-3,59
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	4 741,80

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 745,39	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3,59	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	4 741,80	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	JPY+/-	AUD+/-	CAD+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	7 360 987,35	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	206 399,11	-	-	-	-
Comptes financiers	31,18	-	-	0,01	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-206 399,11	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-2,83	-0,76	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	7 361 018,53	-2,83	-0,76	0,01	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY BANK AG	28 977,57	-
SOCIETE GENERALE PARIS	7 381,75	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY BANK AG	-	-
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	197 791 885,02
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers*	8 612 246,12
Total des créances	206 404 131,14
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-204 455 546,18
Frais de gestion	-2 123 377,81
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers**	-5 131 199,74
Total des dettes	-211 710 123,73
Total des créances et dettes	-5 305 992,59

* Autres créditeurs divers = 8 612 246,12€ de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = -4 717 107,29€ de soultes à verser sur swaps + - 414 092,45€ de commissions de mouvements

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,30 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc

FR0014003IY1

31/10/2024

Frais fixes	244 044,23
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Monthly Hedged to EUR – Acc

FR0014003N93

31/10/2024

Frais fixes	1 683 753,27
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845	31/10/2024
Frais fixes	144 297,51
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927	31/10/2024
Frais fixes	1 794 766,88
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I – EUR

FR0013465804	31/10/2024
Frais fixes	530,16
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist

FR0010315770	31/10/2024
Frais fixes	18 340 873,18
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Actions et valeurs assimilées			
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	755 195,45
Total			755 195,45

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	115 044 651,90	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-79 492 766,28	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	35 551 885,62	-
Report à nouveau	277 703 886,87	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	313 255 772,49	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0014003IY1

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 884 776,27	-
Total	1 884 776,27	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR – Acc

FR0014003N93

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	8 352 749,86	-
Total	8 352 749,86	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	762 047,43	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	905 865,48	-
Capitalisation	-	-
Total	1 667 912,91	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	2,55	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	185 413	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,11	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	8 446 048,80	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	12 154 901,59	-
Capitalisation	-	-
Total	20 600 950,39	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	2,34	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 513 705	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,36	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I – EUR

FR0013465804

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 793,04	-
Total	2 793,04	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Dist

FR0010315770

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	119 352 065,75	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	161 394 524,27	-
Capitalisation	-	-
Total	280 746 590,02	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	3,85	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	20 756 881	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	5,75	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 383 158 837,22	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 383 158 837,22	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	141 967 641,43	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 525 126 478,65	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR00140031Y1

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-50 868 789,53	-
Total	-50 868 789,53	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR – Acc

FR0014003N93

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	198 940 442,81	-
Total	198 940 442,81	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	37 707 071,07	-
Capitalisation	-	-
Total	37 707 071,07	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	185 413	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	415 565 140,14	-
Capitalisation	-	-
Total	415 565 140,14	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 513 705	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I – EUR

FR0013465804

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	48 335,76	-
Total	48 335,76	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Action Dist

FR0010315770

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	923 734 278,40	-
Capitalisation	-	-
Total	923 734 278,40	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	20 756 881	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			8 224 983 211,33	99,57
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 224 983 211,33	99,57
Aérospatiale			67 028 553,60	0,81
DASSAULT AVIATION SA	EUR	1 030	190 859,00	-
GENERAL ELECTRIC CO	USD	382 792	60 568 332,11	0,73
HEICO -A-	USD	595	105 232,76	-
RTX CORPORATION	USD	29 326	3 268 228,93	0,04
SAFRAN	EUR	13 936	2 895 900,80	0,04
Agences de médias			982 672,32	0,01
PUBLICIS GROUPE	EUR	10 056	982 672,32	0,01
Agriculture et pêche			16 157 365,52	0,20
CORTEVA INC	USD	287 939	16 157 365,52	0,20
Assurance immobilière et dommages			78 290 725,07	0,95
ALLSTATE CORP	USD	27 345	4 698 005,25	0,06
LOEWS CORP	USD	59 825	4 351 109,47	0,05
PROGRESSIVE CORP	USD	164 850	36 872 404,09	0,45
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	142 887	32 369 206,26	0,39
Assurance services complets			109 285 418,16	1,32
AXA SA	EUR	3 165 858	109 285 418,16	1,32
Assurance vie			22 672 086,95	0,27
PRINCIPAL FINANCIAL	USD	298 713	22 672 086,95	0,27
Automobiles			8 077 119,52	0,10
GENERAL MOTORS	USD	165 078	7 718 287,92	0,09
RENAULT SA	EUR	8 564	358 831,60	0,01
Banques			342 713 826,18	4,15
BANK OF AMERICA CORP	USD	818 208	31 517 946,45	0,38
BNP PARIBAS	EUR	3 603 877	226 143 281,75	2,74
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	53 617	755 195,45	0,01
JP MORGAN CHASE & CO	USD	63 793	13 040 061,31	0,16
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	85 481	14 823 845,50	0,18
SOCIETE GENERALE SA	EUR	159 826	4 217 009,01	0,05
STATE STREET CORP	USD	610 871	52 216 486,71	0,63
Biotechnologie			185 405 026,10	2,24
BIOGEN INC	USD	195 438	31 323 365,73	0,38
CVS HEALTH CORP	USD	74 731	3 886 438,78	0,05

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
REGENERON PHARMA	USD	168 684	130 236 198,41	1,57
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	45 524	19 959 023,18	0,24
Boissons non alcoolisées			106 068 447,07	1,28
COCA-COLA CO	USD	153 547	9 237 005,08	0,11
COCA COLA EUROPEAN PARTNERS PLC	EUR	142 947	10 006 882,51	0,12
KEURIG DR PEPPER INC	USD	1 388 501	42 141 673,61	0,51
PEPSICO INC	USD	292 088	44 682 885,87	0,54
Chemins de fer			22 869 318,56	0,28
CSX CORP	USD	303 103	9 391 963,27	0,11
GETLINK SE	EUR	20 829	324 619,97	0,01
UNION PACIFIC CORP	USD	61 530	13 152 735,32	0,16
Chimie de base			21 725 110,10	0,26
ARKEMA	EUR	3 026	243 139,10	-
DUPONT DE NEMOURS INC	USD	83 119	6 353 839,46	0,08
ECOLAB INC	USD	66 837	15 128 131,54	0,18
Chimie de spécialité			53 780 307,64	0,65
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	160 035	26 351 363,10	0,32
MOSAIC CO THE -WI	USD	1 112 789	27 428 944,54	0,33
Compagnies aériennes			103 057 171,00	1,25
UNITED AIRLINES HOLDINS INC	USD	1 429 645	103 057 171,00	1,25
Composants électriques			6 553 010,20	0,08
ALSTOM	EUR	8 346	167 420,76	-
REXEL	EUR	13 468	339 124,24	0,01
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	25 491	6 046 465,20	0,07
Composants et équipements électriques			18 230 536,77	0,22
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	218 315	13 477 153,13	0,16
JABIL CIRCUIT INC	USD	31 052	3 520 647,24	0,04
LEGRAND	EUR	11 899	1 232 736,40	0,02
Construction individuelle			14 784 172,62	0,18
DR HORTON INC	USD	94 973	14 784 172,62	0,18
Construction lourde			7 454 253,68	0,09
BOUYGUES	EUR	9 235	271 786,05	-
EIFFAGE	EUR	2 622	224 076,12	-
EMCOR GROUP INC	USD	11 208	4 605 123,71	0,06
VINCI SA	EUR	22 914	2 353 267,80	0,03
Conteneurs et emballages			8 106 891,72	0,10
SMURFIT WESTROCK LIMITED	USD	170 898	8 106 891,72	0,10
Courtiers en assurances			18 937 116,90	0,23
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	94 204	18 937 116,90	0,23

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Défense			4 792 658,27	0,06
AXON ENTERPRISE INC	USD	10 495	4 093 982,87	0,05
THALES SA	EUR	4 716	698 675,40	0,01
Détaillants et grossistes Alimentation			44 575 084,71	0,54
CARREFOUR SA	EUR	28 509	414 378,32	0,01
KROGER CO	USD	859 657	44 160 706,39	0,53
Distillateurs et viticulteurs			9 075 321,13	0,11
BROWN-FORMAN CORP B	USD	137 836	5 590 124,88	0,07
PERNOD RICARD	EUR	30 505	3 485 196,25	0,04
Distributeurs Bricolage			69 759 740,71	0,84
HOME DEPOT INC	USD	192 342	69 759 740,71	0,84
Distributeurs diversifiés			620 245 551,50	7,51
AMAZON.COM INC	USD	2 908 300	499 338 755,58	6,05
DOLLAR GENERAL	USD	60 651	4 471 520,32	0,05
WALMART INC	USD	1 542 501	116 435 275,60	1,41
Distributeurs Habillement			151 550 303,98	1,83
BURLINGTON STORES	USD	30 587	6 980 648,45	0,08
ROSS STORES INC	USD	97 003	12 484 004,20	0,15
TJX COMPANIES INC	USD	1 268 679	132 085 651,33	1,60
Distributeurs Produits pharmaceutiques			24 897 856,80	0,30
MCKESSON CORP	USD	53 997	24 897 856,80	0,30
Distributeurs spécialisés			87 073 412,71	1,05
BEST BUY CO INC	USD	332 218	27 672 337,99	0,33
DOLLAR TREE INC	USD	27 660	1 646 886,57	0,02
OREILLY AUTOMOTIVE INC	USD	54 374	57 754 188,15	0,70
Divertissement			24 494 633,83	0,30
NETFLIX INC	USD	35 174	24 494 633,83	0,30
Eau			39 317 094,94	0,48
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	25 668	748 735,56	0,01
VERALTO CORPORATION	USD	409 744	38 568 359,38	0,47
Électricité conventionnelle			172 467 303,12	2,09
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	24 286	2 274 582,49	0,03
EDISON INTERNATIONAL	USD	517 245	39 258 497,67	0,47
PG&E CORP	USD	5 635 499	104 959 968,48	1,27
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	USD	296 778	24 441 505,99	0,30
SOUTHERN CO	USD	18 280	1 532 748,49	0,02
Électronique grand public			93 206 136,21	1,13
COMCAST CLASS A	USD	2 317 134	93 206 136,21	1,13

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipement électronique: contrôle et filtres			48 993 295,47	0,59
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	486 653	33 866 010,36	0,41
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC.	USD	36 069	15 127 285,11	0,18
Équipements de technologie de production			51 746 430,52	0,63
KLA CORPORATION	USD	84 323	51 746 430,52	0,63
Équipements de télécommunications			253 663 855,13	3,07
ARISTA NETWORKS	USD	467 019	166 236 653,03	2,01
CISCO SYSTEMS INC	USD	1 549 824	78 187 132,57	0,95
F5 INC	USD	1 046	225 338,26	-
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	21 780	9 014 731,27	0,11
Équipements électroniques			32 358 758,77	0,39
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	138 756	16 654 809,89	0,20
AMETEK	USD	29 144	4 921 715,99	0,06
KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	USD	49 314	6 768 552,61	0,08
TRIMBLE NAVIGATION	USD	72 024	4 013 680,28	0,05
Équipements et services pétroliers			35 742 391,18	0,43
HALLIBURTON CO	USD	524 103	13 391 624,58	0,16
SLB	USD	605 568	22 350 766,60	0,27
Équipements médicaux			562 142 522,82	6,81
ABBOTT LABORATORIES	USD	1 192 613	124 539 709,68	1,51
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	1 790 966	138 605 409,96	1,68
DANAHER CORP	USD	13 648	3 088 258,35	0,04
DEXCOM INC	USD	98 773	6 412 306,95	0,08
INTUITIVE SURGICAL	USD	305 895	141 963 005,39	1,72
MEDTRONIC PLC	USD	274 721	22 584 487,86	0,27
THERMO FISHER SCIE	USD	248 300	124 949 344,63	1,51
Expert en finance			23 288 600,12	0,28
IQVIA HOLDINGS INC	USD	122 236	23 173 779,32	0,28
WENDEL ACT	EUR	1 259	114 820,80	-
Fournisseurs de données financières			54 369 766,50	0,66
MOODY'S CORP	USD	19 631	8 210 067,00	0,10
MSCI	USD	69 555	36 595 418,41	0,44
S&P GLOBAL INC	USD	21 616	9 564 281,09	0,12
Fournitures médicales			15 717 075,52	0,19
BECTON DICKINSON & CO	USD	26 017	5 597 854,77	0,07
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	22 973	1 417 971,47	0,02
HOLOGIC INC	USD	10 399	774 620,85	0,01
IDEXX LABS	USD	21 148	7 926 628,43	0,09

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			22 244 098,29	0,27
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	5 228	1 392 849,19	0,02
EDENRED	EUR	10 317	304 867,35	-
FIDELITY NATIONAL INFORM SVCES	USD	248 467	20 536 032,71	0,25
WORLDLINE	EUR	1 612	10 349,04	-
Gestionnaires d'actifs			9 592 671,40	0,12
EURAZEO SA LOYALTY BONUS 2025	EUR	1 942	135 842,90	-
INVESCO LTD	USD	127 067	2 029 513,91	0,03
SEI INVESTMENTS	USD	107 858	7 427 314,59	0,09
Habillement et accessoires			92 570 090,45	1,12
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 176	2 439 024,00	0,03
KERING	EUR	128 500	29 407 225,00	0,36
LULULEMON ATHLETICA	USD	57 463	15 767 722,29	0,19
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	55 998	34 147 580,40	0,41
TAPESTRY INC	USD	247 298	10 808 538,76	0,13
Hôtels			61 140 952,85	0,74
ACCOR SA	EUR	54 660	2 277 135,60	0,03
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC	USD	272 112	58 863 817,25	0,71
Industries diversifiées			24 371 204,90	0,30
GE VERNOVA INC	USD	87 710	24 371 204,90	0,30
Internet			797 186 464,89	9,65
ALPHABET INC	USD	2 428 058	382 687 794,76	4,63
ALPHABET INC SHS C	USD	94 833	15 084 705,72	0,18
META PLATFORMS INC	USD	713 825	373 189 143,37	4,52
MONGODB INC	USD	31 313	7 799 046,84	0,10
SNAP INC	USD	1 645 061	18 425 774,20	0,22
Jeux de hasard et d'argent			23 164 465,69	0,28
WYNN RESORTS	USD	261 909	23 164 465,69	0,28
Logiciels			228 488 995,46	2,77
ADOBE INC	USD	13 560	5 971 321,14	0,07
APPLOVIN CORP	USD	35 458	5 532 382,09	0,07
AUTODESK INC	USD	51 146	13 370 086,86	0,16
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	102 746	26 132 018,16	0,32
CONFLUENT INC	USD	24 943	601 260,36	0,01
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	58 662	16 041 070,27	0,19
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	28 805	906 205,30	0,01
FORTINET	USD	437 320	31 685 710,13	0,38
HUBSPOT INC	USD	5 610	2 866 828,08	0,03
MICROSOFT CORP	USD	13 676	5 118 816,01	0,06

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ORACLE CORP	USD	195 048	30 154 153,11	0,37
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	3 408	1 688 006,12	0,02
SALESFORCE.COM	USD	64 163	17 220 258,20	0,21
SNOWFLAKE INC	USD	598 834	63 333 597,27	0,77
SS&C TECHNOLOGIES HOLDINGS	USD	37 359	2 406 406,18	0,03
SYNOPSYS INC	USD	11 543	5 460 876,18	0,07
Matériaux diversifiés			4 962 693,98	0,06
AVERY DENNISON CORP	USD	26 024	4 962 693,98	0,06
Matériaux et accessoires de construction			70 328 631,29	0,85
BUILDERS FIRSTSOURCE	USD	59	9 314,79	-
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	536 399	44 510 389,02	0,54
MOHAWK INDUSTRIES	USD	77 550	9 591 155,99	0,11
NVR	USD	259	2 183 556,20	0,03
OWENS CORNING	USD	28 633	4 662 670,35	0,06
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	27 486	9 371 544,94	0,11
Matériel de production d'énergie renouvelable			66 638,94	-
FIRST SOLAR INC	USD	372	66 638,94	-
Matériels informatiques			24 298 527,47	0,29
NETAPP INC	USD	39 511	4 196 576,62	0,05
VERTIV HOLDING LLC	USD	199 686	20 101 950,85	0,24
Mines aurifères			13 089 892,62	0,16
NEWMONT CORPORAION	USD	312 743	13 089 892,62	0,16
Outillage industriel			21 224 022,89	0,26
DOVER CORP	USD	53 821	9 386 017,53	0,12
XYLEM	USD	105 534	11 838 005,36	0,14
Peintures et revêtements			67 676 371,26	0,82
PPG INDUSTRIES INC	USD	108 576	12 452 261,56	0,15
SHERWIN WILLIAMS CO	USD	167 110	55 224 109,70	0,67
Pharmacie			515 474 343,80	6,24
ABBVIE INC	USD	29 733	5 583 444,67	0,07
AMGEN INC	USD	170 312	50 225 293,53	0,61
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	1 411 172	72 492 112,96	0,88
CARDINAL HEALTH INC	USD	415 511	41 533 877,14	0,50
CATALENT INC	USD	293 582	15 846 640,45	0,19
ELI LILLY & CO	USD	24 871	19 008 394,55	0,23
GILEAD SCIENCES INC	USD	1 029 414	84 219 178,81	1,02
JOHNSON & JOHNSON	USD	297 526	43 810 165,67	0,53
MERCK AND CO INC	USD	666 128	62 781 022,39	0,76
ROYALTY PHARMA PLC A	USD	713 269	17 738 924,15	0,21

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SANOFI	EUR	968 044	94 006 752,84	1,14
VIATRIS INC	USD	770 113	8 228 536,64	0,10
Pièces détachées d'automobiles			94 484,42	-
VALEO SA	EUR	10 621	94 484,42	-
Pneus			1 008 628,20	0,01
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	32 484	1 008 628,20	0,01
Prestataires de soins de santé			148 888 388,61	1,80
ELEVANCE HEALTH INC	USD	122 755	45 879 490,44	0,55
HUMANA	USD	204 835	48 646 071,98	0,59
THE CIGNA GROUP	USD	125 425	36 369 957,40	0,44
UNITEDHEALTH GROUP	USD	34 604	17 992 868,79	0,22
Produits alimentaires			89 069 214,89	1,08
DANONE SA	EUR	661 903	43 487 027,10	0,53
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	493 615	31 135 960,21	0,38
TYSON FOODS -A-	USD	267 683	14 446 227,58	0,17
Produits de beauté			19 923 397,62	0,24
ESTEE LAUDER COMPANIES INC-A	USD	252 907	16 059 879,87	0,19
L'OREAL PRIME 2013	EUR	11 223	3 863 517,75	0,05
Produits de soin personnel			25 880 400,42	0,31
COLGATE PALMOLIVE CO	USD	55 869	4 822 441,85	0,06
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	138 404	21 057 958,57	0,25
Produits ménagers durables			106 618,40	-
SEB SA LOYALTY BONUS 2025	EUR	1 106	106 618,40	-
Produits ménagers non durables			4 593 152,54	0,06
CLOROX CO	USD	31 451	4 593 152,54	0,06
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			13 725 282,22	0,17
VIVENDI	EUR	1 401 397	13 725 282,22	0,17
Raffinage et commercialisation du pétrole			34 750 822,22	0,42
MARATHON PETROLEUM	USD	46 933	6 288 715,06	0,08
PHILLIPS 66	USD	253 652	28 462 107,16	0,34
Réassurance			101 752 099,57	1,23
BERKSHIRE HATAW B	USD	244 636	101 608 497,32	1,23
SCOR SE ACT PROV	EUR	7 271	143 602,25	-
Restaurants et bars			2 801 758,08	0,03
MC DONALD'S CORP	USD	9 194	2 473 780,08	0,03
SODEXO LOYALTY BONUS 26	EUR	4 110	327 978,00	-
SCPI : biens immobiliers résidentiels			8 948 656,10	0,11
ESSEX PROPERTY TRUST INC	USD	34 225	8 948 656,10	0,11

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCPI : biens immobiliers spécialisés			36 307 312,89	0,44
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	USD	12 679	10 605 210,08	0,13
SBA COMMUNICATIONS CORPORATION SHS -A-	USD	67 801	14 330 857,52	0,17
VENTAS INC REIT	USD	188 505	11 371 245,29	0,14
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			29 875 554,58	0,36
DIGITAL REALTY TRUST REIT	USD	126 072	20 697 105,48	0,25
PROLOGIS REIT	USD	88 229	9 178 449,10	0,11
SCPI d'infrastructure			4 514 699,60	0,05
AMERICAN TOWER REDIT	USD	22 953	4 514 699,60	0,05
SCPI de bois			3 548 965,14	0,04
WEYERHAEUSER CO REIT	USD	123 650	3 548 965,14	0,04
SCPI de soins de santé			4 890 168,73	0,06
WELLTOWER INC REIT	USD	39 361	4 890 168,73	0,06
Semi conducteurs			1 232 335 517,15	14,92
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	236 020	31 320 776,86	0,38
ANALOG DEVICES INC	USD	81 847	16 820 231,35	0,20
APPLIED MATERIALS INC	USD	666 945	111 549 645,93	1,35
BROADCOM INC	USD	2 261 165	353 592 761,99	4,28
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	3 086	3 671 846,82	0,05
MICROCHIP TECHNOLOGY INC	USD	234 562	15 852 083,03	0,19
NVIDIA CORP	USD	5 106 306	624 430 695,49	7,56
QORVO INC SHS	USD	270 243	17 738 236,25	0,22
QUALCOMM INC	USD	382 577	57 359 239,43	0,69
Services d'appui professionnels			17 637 272,88	0,21
BOOZ ALLEN HAMILTON HLDG CL A	USD	46 179	7 727 054,89	0,09
BUREAU VERITAS	EUR	12 161	353 155,44	-
VERISK ANALYTICS INC	USD	37 768	9 557 062,55	0,12
Services d'investissements			62 923 227,44	0,76
CME GROUP INC	USD	37 036	7 687 959,25	0,09
COINBASE GLOBAL INC	USD	8 501	1 403 587,02	0,02
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	61 804	29 476 804,83	0,36
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	134 243	19 273 666,84	0,23
ROBINHOOD MARKETS INC	USD	234 841	5 081 209,50	0,06
Services de livraison			1 754 331,89	0,02
UNITED PARCEL SERVICE-B	USD	14 207	1 754 331,89	0,02
Services de transport			12 407 618,68	0,15
ADP	EUR	1 323	143 942,40	-
BOLLORE SA	EUR	39 904	228 849,44	-
EXPEDIT INTL WASH	USD	15 491	1 697 995,67	0,02

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
OLD DOMNION FREIGHT	USD	55 743	10 336 831,17	0,13
Services financiers aux consommateurs			59 434 482,60	0,72
MASTERCARD INC SHS A	USD	129 156	59 434 482,60	0,72
Services financiers hypothécaires			13 483 313,54	0,16
INVITATION HOMES INC REIT	USD	466 035	13 483 313,54	0,16
Services informatiques			50 729 315,45	0,61
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	43 811	4 079 045,62	0,05
CAPGEMINI SE	EUR	7 288	1 160 249,60	0,01
EPAM SYSTEMS	USD	42 887	7 452 339,66	0,09
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	325 497	5 843 445,43	0,07
SERVICENOW INC	USD	37 462	32 194 235,14	0,39
Services logiciels et informatiques			23 636 763,60	0,29
VERISIGN	USD	145 110	23 636 763,60	0,29
Services multiples aux collectivités			64 055 919,05	0,78
DUKE ENERGY	USD	468 102	49 701 208,99	0,60
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	931 217	14 354 710,06	0,18
Services spécialisés aux consommateurs			31 963 854,32	0,39
COPART	USD	189 782	8 997 448,11	0,11
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	346 058	22 966 406,21	0,28
Service traitement et d'élimination des déchets			74 533 007,09	0,90
REPUBLIC SERVICES INC	USD	362 689	66 146 936,86	0,80
WASTE MANAGEMENT INC	USD	42 179	8 386 070,23	0,10
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			202 421 584,73	2,45
EXXON MOBIL CORP	USD	133 047	14 311 452,73	0,17
TOTAL ENERGIES SE	EUR	3 277 180	188 110 132,00	2,28
Télécommunications filaires			203 775 899,43	2,47
AT&T INC	USD	2 490 988	51 717 284,13	0,63
ORANGE	EUR	88 889	897 334,46	0,01
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	3 245 832	125 958 552,17	1,52
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INC	USD	366 087	25 202 728,67	0,31
Transformation des fruits et des céréales			3 018 962,08	0,04
BUNGE GLOBAL LTD	USD	39 009	3 018 962,08	0,04
Voyage et tourisme			32 655 547,37	0,40
BOOKING HOLDINGS INC	USD	6 372	27 446 290,24	0,33
CARNIVAL CORPORATION	USD	257 065	5 209 257,13	0,07
Total			8 224 983 211,33	99,57

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
VRAC LEG MS LYX ETF	7 015 077 121,82	28 977 571,33	-	7 015 077 121,82
VRAC LEG SG LYXOR MS	1 366 657 492,25	7 381 749,48	-	1 366 657 492,25
Sous total		36 359 320,81	-	8 381 734 617,07
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		36 359 320,81	-	8 381 734 617,07

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 224 983 211,33
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	36 359 320,81
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	211 149 520,99
Autres passifs (-)	-211 713 711,79
Total = actif net	8 260 778 341,34

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World II UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010315770 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 430	€1 370
	Rendement annuel moyen	-85,7%	-32,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 730	€11 500
	Rendement annuel moyen	-12,7%	2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 890	€16 690
	Rendement annuel moyen	8,9%	10,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 390	€19 470
	Rendement annuel moyen	43,9%	14,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2018 et le 31/03/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€251
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,12% avant déduction des coûts et de 10,79% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World II UCITS ETF EUR Hedged Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011660927 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 480	€1 490
	Rendement annuel moyen	-85,2%	-31,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 210	€10 920
	Rendement annuel moyen	-17,9%	1,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 940	€14 880
	Rendement annuel moyen	9,4%	8,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 880	€18 590
	Rendement annuel moyen	48,8%	13,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€224
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,60% avant déduction des coûts et de 8,27% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World II UCITS ETF USD Hedged Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011669845 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$1 440	\$1 430
	Rendement annuel moyen	-85,6%	-32,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$8 450	\$12 100
	Rendement annuel moyen	-15,5%	3,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$11 140	\$16 620
	Rendement annuel moyen	11,4%	10,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$15 110	\$20 760
	Rendement annuel moyen	51,1%	15,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$30	\$250
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,03% avant déduction des coûts et de 10,69% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World II UCITS ETF J

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013465804 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 470	€1 490
	Rendement annuel moyen	-85,3%	-31,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 210	€10 690
	Rendement annuel moyen	-17,9%	1,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 910	€14 600
	Rendement annuel moyen	9,1%	7,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 890	€18 310
	Rendement annuel moyen	48,9%	12,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€220
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,19% avant déduction des coûts et de 7,86% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World II UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR00140031Y1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 430	€1 370
	Rendement annuel moyen	-85,7%	-32,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 730	€11 330
	Rendement annuel moyen	-12,7%	2,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 860	€16 450
	Rendement annuel moyen	8,6%	10,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 350	€19 200
	Rendement annuel moyen	43,5%	13,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€248
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,80% avant déduction des coûts et de 10,47% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World II UCITS ETF EUR Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014003N93 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 480	€1 490
	Rendement annuel moyen	-85,2%	-31,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 210	€10 750
	Rendement annuel moyen	-17,9%	1,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 910	€14 660
	Rendement annuel moyen	9,1%	8,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 840	€18 340
	Rendement annuel moyen	48,4%	12,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€221
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,27% avant déduction des coûts et de 7,95% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi MSCI World II UCITS ETF J

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Amundi
Investment Solutions



amundi.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Amundi MSCI World II UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Amundi MSCI World II UCITS ETF J



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Amundi MSCI World II UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO2e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Amundi MSCI World II UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Amundi MSCI World II UCITS ETF J



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elle-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	5 812 683 572,13	5 067 663 839,59
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	5 812 683 572,13	5 059 918 798,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	7 745 040,67
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	83 991 434,53	84 947 285,33
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	83 991 434,53	84 947 285,33
Comptes financiers	50 437 806,26	4 583 536,11
Liquidités	50 437 806,26	4 583 536,11
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	5 947 112 812,92	5 157 194 661,03

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	5 622 678 189,73	4 266 589 600,38
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	221 280 200,28	195 951 543,01
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-67 746 677,88	526 935 120,52
• Résultat de l'exercice	30 405 571,21	77 906 211,87
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	5 806 617 283,34	5 067 382 475,78
Instruments financiers	5 932 053,36	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	5 932 053,36	-
Dettes	134 559 901,04	89 812 185,25
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	134 559 901,04	89 812 185,25
Comptes financiers	3 575,18	-
Concours bancaires courants	3 575,18	-
Emprunts	-	-
Total du passif	5 947 112 812,92	5 157 194 661,03

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	5 787 918 630,14	4 999 440 486,29
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	112 916,36	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	43 608 376,20	109 939 565,30
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	43 721 292,56	109 939 565,30
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-80 903,26	-52 140,23
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-80 903,26	-52 140,23
Résultat sur opérations financières (I - II)	43 640 389,30	109 887 425,07
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-16 034 677,25	-15 902 294,83
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	27 605 712,05	93 985 130,24
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 799 859,16	107 803,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-16 186 721,68
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	30 405 571,21	77 906 211,87

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,30 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classes d'actions Dist, Monthly Hedged to EUR - Dist et Monthly Hedged to USD - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc, Classe d'actions Monthly Hedged to EUR - Acc et Classe d'actions I – EUR : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	5 067 382 475,78	5 505 083 505,12
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 265 181 785,10	1 677 786 039,86
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-673 397 314,03	-1 650 093 382,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 288 061 971,20	1 141 726 520,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-821 874 502,05	-1 780 170 410,64
Plus-values réalisées sur contrats financiers	6 569 493 883,67	16 646 148 889,17
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-6 920 270 887,42	-16 568 863 855,21
Frais de transaction	-648 618,87	-670 521,34
Différences de change	-268 463 160,56	758 206 732,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	352 011 362,50	-755 072 205,28
- Différence d'estimation exercice N	190 043 244,79	-161 968 117,71
- Différence d'estimation exercice N-1	-161 968 117,71	593 104 087,57
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-13 677 094,03	44 012 050,88
- Différence d'estimation exercice N	-5 932 053,36	7 745 040,67
- Différence d'estimation exercice N-1	7 745 040,67	-36 267 010,21
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-64 788 330,00	-28 509 296,16
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	27 605 712,05	93 985 130,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-16 186 721,68
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	5 806 617 283,34	5 067 382 475,78

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	5 787 918 630,14	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	50 437 806,26
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 575,18
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	50 437 806,26	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 575,18	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	AUD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	5 000 331 460,58	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	77 480 635,51	-	-	-
Comptes financiers	9 211,45	-	-	7,18
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	77 480 635,52	-	-	-
Comptes financiers	-	2 872,64	702,54	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		83 991 434,53	
Opérations de change à terme de devises :			
Achats à terme de devises		-	
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-	
Autres Créances :			
Sommes à recevoir		44 972 562,85	
Ventes règlements différés		35 895 665,05	
-		3 123 206,63	
-		-	
-		-	
Autres opérations			-
Dettes		134 559 901,04	
Opérations de change à terme de devises :			
Ventes à terme de devises		-	
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-	
Autres Dettes :			
Somme à payer		67 974 784,40	
Achats règlements différés		61 364 812,51	
Rachats à payer		3 123 210,00	
Frais provisionnés		1 539 313,20	
Débiteurs et créditeurs divers		557 780,93	
Autres opérations			-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action D-USD / FR0010372201	-	-	-	-
Action Acc / FR0014003IY1	2 610 407	29 196 010,95	-	-
Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93	4 035 875	39 724 091,57	10 360 548	101 531 689,74
Action USD / FR0010446914	-	-	-	-
Action Dist / FR0010315770	3 749 855	983 965 121,38	989 307	255 730 187,63
Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845	49 000	9 088 244,87	155 619	27 483 640,59
Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927	1 314 233	202 670 053,53	1 819 173	288 941 403,57
Action I – EUR / FR0013465804	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action D-USD / FR0010372201		-		-
Action Acc / FR0014003IY1		5 357,63		-
Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93		18 367,29		40 811,38
Action USD / FR0010446914		-		-
Action Dist / FR0010315770		428 393,00		100 830,22
Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845		4 544,12		12 241,70
Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927		81 600,76		135 724,20
Action I – EUR / FR0013465804		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action D-USD / FR0010372201		-		-
Action Acc / FR0014003IY1		-		-
Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93		-		-
Action USD / FR0010446914		-		-
Action Dist / FR0010315770		-		-
Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845		-		-
Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927		-		-
Action I – EUR / FR0013465804		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action D-USD / FR0010372201		-		-
Action Acc / FR0014003IY1		5 357,63		-
Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93		18 367,29		40 811,38
Action USD / FR0010446914		-		-
Action Dist / FR0010315770		428 393,00		100 830,22
Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845		4 544,12		12 241,70
Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927		81 600,76		135 724,20
Action I – EUR / FR0013465804		-		-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action D-USD / FR0010372201	-
Action Acc / FR0014003IY1	0,30
Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93	0,30
Action USD / FR0010446914	-
Action Dist / FR0010315770	0,30
Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845	0,30
Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927	0,30
Action I – EUR / FR0013465804	0,30
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	Montant
Catégorie d'action :	
Action D-USD / FR0010372201	-
Action Acc / FR0014003IY1	-
Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93	-
Action USD / FR0010446914	-
Action Dist / FR0010315770	-
Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845	-
Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927	-
Action I – EUR / FR0013465804	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	221 280 200,28	195 951 543,01
Résultat	30 405 571,21	77 906 211,87
Total	251 685 771,49	273 857 754,88

Action D-USD / FR0010372201	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Acc / FR0014003IY1	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	253 566,31	349 468,80
Total	253 566,31	349 468,80
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 544 741,07	9 356 485,16
Total	2 544 741,07	9 356 485,16
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action USD / FR0010446914	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Dist / FR0010315770	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	58 619 484,47
Report à nouveau de l'exercice	221 925 094,48	169 325 750,57
Capitalisation	-	-
Total	221 925 094,48	227 945 235,04
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	15 158 955
Distribution unitaire	-	3,78
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	952 711,52
Report à nouveau de l'exercice	2 060 735,19	2 557 319,83
Capitalisation	-	-
Total	2 060 735,19	3 510 031,35
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	359 911
Distribution unitaire	-	2,64
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	8 442 321,80
Report à nouveau de l'exercice	24 900 859,68	24 252 689,68
Capitalisation	-	-
Total	24 900 859,68	32 695 011,48
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	3 837 419
Distribution unitaire	-	2,20
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I – EUR / FR0013465804	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	774,76	2 523,05
Total	774,76	2 523,05
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-67 746 677,88	526 935 120,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-67 746 677,88	526 935 120,52

Action D-USD / FR0010372201	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Acc / FR0014003IY1	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-39 194 971,64	4 209 526,16
Total	-39 194 971,64	4 209 526,16
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Monthly Hedged to EUR – Acc / FR0014003N93	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	96 111 287,59	-55 039 738,70
Total	96 111 287,59	-55 039 738,70
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action USD / FR0010446914	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Dist / FR0010315770	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-313 400 250,60	-67 908 878,08
Total	-313 400 250,60	-67 908 878,08
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Monthly Hedged to USD - Dist / FR0011669845	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	17 470 003,96	-
Capitalisation	-	14 476 683,66
Total	17 470 003,96	14 476 683,66
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Monthly Hedged to EUR - Dist / FR0011660927	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	171 256 193,82	-
Capitalisation	-	631 193 198,52
Total	171 256 193,82	631 193 198,52
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I – EUR / FR0013465804	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	11 058,99	4 328,98
Total	11 058,99	4 328,98
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

Devise

EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	5 806 617 283,34	5 067 382 475,78	5 505 083 505,12	3 553 659 751,35	2 810 753 893,16

Action D-USD / FR0010372201

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Acc / FR00140031Y1

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	4 364 491	1 754 084	1 100 000	-	-
Valeur liquidative	11,148	10,7786	11,2738	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-8,92	2,59	-10,06	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Monthly Hedged to EUR – Acc /
FR0014003N93

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	49 018 018	55 342 691	14 650 000	-	-
Valeur liquidative	9,7489	9,074	10,7911	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	2,01	-0,99	-19,17	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action USD / FR0010446914

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Dist / FR0010315770

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	17 919 503	15 158 955	14 494 489	13 126 889	12 481 948
Valeur liquidative	262,551	257,7072	272,1542	195,2036	197,6292
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	3,85	3,78	3,71	3,42	3,89
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-16,12	-4,47	83,63	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Monthly Hedged to USD - Dist /
FR0011669845

Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	253 292	359 911	413 441	257 068	390 949
Valeur liquidative	190,6116	175,2537	204,78	147,6132	128,9730
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	2,75	2,54	2,39	2,38	2,51
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	69,90	40,22	160,39	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Monthly Hedged to EUR - Dist /
FR0011660927

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	3 332 479	3 837 419	7 310 842	7 299 055	2 245 747
Valeur liquidative	158,8856	150,0392	180,0795	131,3253	130,7065
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	2,34	2,20	2,47	2,30	2,63
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	52,24	164,48	46,86	-94,13	-8,91

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I – EUR / FR0013465804

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	1 200	1 200	1 200	1 200	-
Valeur liquidative	121,2434	112,8486	134,2527	96,4596	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	9,86	5,71	32,77	-89,86	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US0028241000	ABBOTT LABORATORIES	PROPRE	362 191,00	32 398 447,54	USD	0,56
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	449 376,00	60 021 668,57	USD	1,03
FR0000120404	ACCOR SA	PROPRE	54 660,00	1 643 626,20	EUR	0,03
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	271 914,00	136 872 812,53	USD	2,36
FR0010340141	ADP	PROPRE	1 323,00	139 973,40	EUR	0,00
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	316 462,00	29 490 545,88	USD	0,51
NL0000687663	AERCAP HOLDINGS NV	PROPRE	228 206,00	13 411 690,37	USD	0,23
US00846U1016	AGILENT TECHNOLOGIES INC	PROPRE	66 267,00	6 480 624,21	USD	0,11
FR00140063P7	AIR LIQUIDE SA LOYALTY BONUS 2024	PROPRE	144 177,00	23 310 537,36	EUR	0,40
US0091581068	AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	PROPRE	32 129,00	8 585 160,61	USD	0,15
US00971T1016	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	PROPRE	18 343,00	1 793 171,42	USD	0,03
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	3 210 450,00	376 870 989,59	USD	6,49
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	245 711,00	29 127 330,46	USD	0,50
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	6 955,00	88 676,25	EUR	0,00
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	3 050 862,00	384 143 068,67	USD	6,62
US0311001004	AMETEK	PROPRE	125 614,00	16 729 122,78	USD	0,29
US0311621009	AMGEN INC	PROPRE	181 969,00	44 020 315,33	USD	0,76
US0320951017	AMPHENOL CORPORATION-A	PROPRE	118 968,00	9 066 104,45	USD	0,16
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	2 232 738,00	360 723 432,60	USD	6,21
FR0010313833	ARKEMA	PROPRE	3 026,00	267 437,88	EUR	0,00
US0494681010	ATLASSIAN CORP	PROPRE	132 841,00	22 702 363,52	USD	0,39
US0530151036	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	PROPRE	458 349,00	94 627 170,09	USD	1,63
US0533321024	AUTOZONE INC	PROPRE	11 995,00	28 110 855,58	USD	0,48
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	3 165 858,00	88 501 560,39	EUR	1,52

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	2 124 026,00	52 929 843,75	USD	0,91
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	3 603 877,00	195 654 482,33	EUR	3,37
US0970231058	BOEING CO	PROPRE	194 925,00	34 452 117,79	USD	0,59
FR0000039299	BOLLORE SA	PROPRE	39 904,00	205 505,60	EUR	0,00
US09857L1089	BOOKING HOLDINGS INC	PROPRE	2 119,00	5 592 315,65	USD	0,10
US1011371077	BOSTON SCIENTIFIC CORP	PROPRE	1 014 993,00	49 155 621,26	USD	0,85
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	9 235,00	306 694,35	EUR	0,01
US1101221083	BRISTOL MYERS SQUIBB CO	PROPRE	8 441,00	411 508,73	USD	0,01
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	7 249,00	5 770 190,28	USD	0,10
US11133T1034	BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	PROPRE	36 031,00	5 816 773,74	USD	0,10
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PROPRE	12 161,00	261 339,89	EUR	0,00
US1220171060	BURLINGTON STORES	PROPRE	171 662,00	19 655 867,42	USD	0,34
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	42 571,00	9 660 032,50	USD	0,17
US12769G1004	CAESARS ENTERTAINMENT INC	PROPRE	20 948,00	790 554,13	USD	0,01
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PROPRE	7 288,00	1 213 452,00	EUR	0,02
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	28 509,00	472 679,22	EUR	0,01
US8085131055	CHARLES SCHWAB CORP	PROPRE	661 704,00	32 578 123,14	USD	0,56
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	201 909,00	27 837 463,17	USD	0,48
US1696561059	CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	PROPRE	3 423,00	6 289 641,06	USD	0,11
US1713401024	CHURCH & DWIGHT INC	PROPRE	105 268,00	9 056 832,47	USD	0,16
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	32 484,00	910 201,68	EUR	0,02
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	175 258,00	8 643 518,96	USD	0,15
US1912161007	COCA-COLA CO	PROPRE	1 895 693,00	101 312 864,30	USD	1,74
US20030N1019	COMCAST CLASS A	PROPRE	289 664,00	11 315 256,92	USD	0,19
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	536 399,00	27 570 908,60	EUR	0,47
US2172041061	COPART	PROPRE	569 782,00	23 459 709,21	USD	0,40
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	53 617,00	610 054,23	EUR	0,01
US1264081035	CSX CORP	PROPRE	1 944 366,00	54 909 484,48	USD	0,95

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US1266501006	CVS HEALTH CORP	PROPRE	197 101,00	12 868 438,99	USD	0,22
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	661 903,00	37 165 853,45	EUR	0,64
FR0014004L86	DASSAULT AVIATION SA	PROPRE	1 030,00	193 125,00	EUR	0,00
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	28 805,00	1 118 066,08	EUR	0,02
US2561631068	DOCUSIGN INC	PROPRE	252 808,00	9 299 124,92	USD	0,16
US26614N1028	DUPONT DE NEMOURS INC	PROPRE	41 481,00	2 860 109,06	USD	0,05
US2774321002	EASTMAN CHEMICAL CO	PROPRE	177 435,00	12 544 671,29	USD	0,22
US2788651006	ECOLAB INC	PROPRE	39 045,00	6 196 223,56	USD	0,11
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	10 317,00	518 326,08	EUR	0,01
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	486 857,00	29 349 600,79	USD	0,51
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	2 622,00	224 705,40	EUR	0,00
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	94 647,00	49 600 579,67	USD	0,85
US2910111044	EMERSON ELECTRIC CO	PROPRE	14 643,00	1 232 533,31	USD	0,02
FR00140066D6	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2024	PROPRE	931 217,00	13 971 979,87	EUR	0,24
FR001400ECW1	EURAZEO SA LOYALTY BONUS 2025	PROPRE	1 942,00	103 217,30	EUR	0,00
US30040W1080	EVERSOURCE ENERGY	PROPRE	105 764,00	5 382 256,92	USD	0,09
US30212P3038	EXPEDIA GROUP	PROPRE	1 323 675,00	119 331 117,08	USD	2,06
US35137L2043	FOX CORP	PROPRE	206 392,00	5 449 764,16	USD	0,09
US3156161024	F5 INC	PROPRE	88 074,00	12 631 161,46	USD	0,22
US37045V1008	GENERAL MOTORS	PROPRE	1 699,00	45 328,10	USD	0,00
US3724601055	GENUINE PARTS CO	PROPRE	133 250,00	16 244 649,95	USD	0,28
FR0010533075	GETLINK SE	PROPRE	20 829,00	317 329,82	EUR	0,01
US3755581036	GILEAD SCIENCES INC	PROPRE	437 391,00	32 500 178,94	USD	0,56
US4062161017	HALLIBURTON CO	PROPRE	187 257,00	6 969 432,72	USD	0,12
US40412C1018	HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	PROPRE	100 803,00	21 566 310,71	USD	0,37
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	1 176,00	2 069 289,60	EUR	0,04
US4370761029	HOME DEPOT INC	PROPRE	84 536,00	22 768 735,89	USD	0,39
US40434L1052	HP INC	PROPRE	1 043 244,00	25 987 336,35	USD	0,45

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US4435106079	HUBBELL INC	PROPRE	15 431,00	3 943 153,36	USD	0,07
US45337C1027	INCYTE	PROPRE	359 950,00	18 365 282,40	USD	0,32
US4581401001	INTEL CORP	PROPRE	200 000,00	6 906 338,69	USD	0,12
US57667L1070	INTERACTIVECORP	PROPRE	323 232,00	10 580 725,83	USD	0,18
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	265 092,00	65 763 882,91	USD	1,13
US4663131039	JABIL CIRCUIT INC	PROPRE	75 717,00	8 796 639,17	USD	0,15
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	575 488,00	80 764 323,48	USD	1,39
US49177J1025	KENVUE INC	PROPRE	688 662,00	12 118 366,32	USD	0,21
FR0000121485	KERING	PROPRE	128 500,00	49 241 200,00	EUR	0,85
US49271V1008	KEURIG DR PEPPER INC	PROPRE	265 072,00	7 606 086,81	USD	0,13
US49338L1035	KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	PROPRE	118 064,00	13 632 650,14	USD	0,23
FR0014007103	L OREAL SA LOYALTY BONUS 2024	PROPRE	11 223,00	4 445 991,45	EUR	0,08
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	11 899,00	969 530,52	EUR	0,02
US5260571048	LENNAR A	PROPRE	76 946,00	7 765 940,66	USD	0,13
US5018892084	LKQ CORPORATION	PROPRE	106 156,00	4 410 947,51	USD	0,08
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	55 998,00	37 770 651,00	EUR	0,65
US56585A1025	MARATHON PETROLEUM	PROPRE	221 130,00	31 642 301,32	USD	0,54
US5732841060	MARTIN MARIETTA	PROPRE	38 087,00	14 735 381,06	USD	0,25
US5745991068	MASCO CORP	PROPRE	86 285,00	4 252 209,70	USD	0,07
US5801351017	MC DONALD'S CORP	PROPRE	252 594,00	62 651 437,07	USD	1,08
US58155Q1031	MCKESSON CORP	PROPRE	94 427,00	40 679 544,67	USD	0,70
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	372 641,00	36 206 462,35	USD	0,62
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	802 585,00	228 755 707,62	USD	3,94
US5926881054	METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	PROPRE	41 251,00	38 448 898,01	USD	0,66
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY INC	PROPRE	88 461,00	5 596 392,69	USD	0,10
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	1 024 474,00	327 705 680,36	USD	5,64
US6081901042	MOHAWK INDUSTRIES	PROPRE	77 550,00	5 897 321,67	USD	0,10
US60871R2094	MOLSON COORS BREWING CO-B	PROPRE	288 044,00	15 742 953,53	USD	0,27

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US60937P1066	MONGODB INC	PROPRE	251 963,00	82 141 845,00	USD	1,41
US61174X1090	MONSTER BEVERAGE CORP	PROPRE	137 841,00	6 663 836,42	USD	0,11
US64110L1061	NETFLIX INC	PROPRE	131 185,00	51 095 130,23	USD	0,88
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	652 657,00	35 998 016,18	USD	0,62
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	804 712,00	310 465 045,98	USD	5,35
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	88 889,00	987 556,79	EUR	0,02
US67103H1077	OREILLY AUTOMOTIVE INC	PROPRE	12 018,00	10 579 023,58	USD	0,18
US68902V1070	OTIS WORLDWIDE CORPORATION	PROPRE	83 968,00	6 133 556,56	USD	0,11
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	148 671,00	34 181 671,16	USD	0,59
US7010941042	PARKER-HANNIFIN CORP	PROPRE	110 268,00	38 485 305,47	USD	0,66
US70438V1061	PAYLOCITY HOLDING CORP	PROPRE	65 066,00	11 043 368,40	USD	0,19
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	30 505,00	5 109 587,50	EUR	0,09
US7185461040	PHILLIPS 66	PROPRE	149 078,00	16 088 294,66	USD	0,28
US6935061076	PPG INDUSTRIES INC	PROPRE	274 956,00	31 935 996,33	USD	0,55
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	148 510,00	21 079 427,91	USD	0,36
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	10 056,00	721 216,32	EUR	0,01
US74736K1016	QORVO INC SHS	PROPRE	154 058,00	12 741 485,68	USD	0,22
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	1 900 674,00	195 983 405,17	USD	3,38
US75886F1075	REGENERON PHARMA	PROPRE	32 047,00	23 645 349,89	USD	0,41
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	8 564,00	283 040,20	EUR	0,00
FR0010451203	REXEL	PROPRE	13 468,00	259 056,98	EUR	0,00
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	13 936,00	2 048 870,72	EUR	0,04
US79466L3024	SALESFORCE.COM	PROPRE	119 677,00	22 738 630,00	USD	0,39
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	968 044,00	82 961 370,80	EUR	1,43
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	25 491,00	3 695 685,18	EUR	0,06
FR0010411983	SCOR SE ACT PROV	PROPRE	7 271,00	204 678,65	EUR	0,00
FR001400ECB5	SEB SA LOYALTY BONUS 2025	PROPRE	1 106,00	103 023,90	EUR	0,00
US8243481061	SHERWIN WILLIAMS CO	PROPRE	31 341,00	7 063 140,60	USD	0,12

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US83088M1027	SKYWORKS SOLUTIONS	PROPRE	55 475,00	4 552 413,91	USD	0,08
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	159 826,00	3 379 520,77	EUR	0,06
FR0013536729	SODEXO LOYALTY BONUS 26	PROPRE	4 110,00	410 506,80	EUR	0,01
US8425871071	SOUTHERN CO	PROPRE	177 048,00	11 272 781,84	USD	0,19
US8552441094	STARBUCKS	PROPRE	436 630,00	38 102 886,66	USD	0,66
US8716071076	SYNOPSYS INC	PROPRE	14 793,00	6 569 939,38	USD	0,11
US8760301072	TAPESTRY INC	PROPRE	338 908,00	8 836 617,29	USD	0,15
US87612E1064	TARGET CORP	PROPRE	305 123,00	31 981 624,57	USD	0,55
US8793601050	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC.	PROPRE	26 232,00	9 296 352,77	USD	0,16
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	4 716,00	656 231,40	EUR	0,01
US4278661081	THE HERSHEY CO	PROPRE	233 151,00	41 325 297,87	USD	0,71
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	59 086,00	24 862 516,76	USD	0,43
US8725401090	TJX COMPANIES INC	PROPRE	468 891,00	39 068 335,26	USD	0,67
US8725901040	T-MOBILE US INC	PROPRE	140 773,00	19 159 511,62	USD	0,33
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	3 277 180,00	207 117 776,00	EUR	3,57
US8962391004	TRIMBLE NAVIGATION	PROPRE	72 024,00	3 211 439,09	USD	0,06
US90384S3031	ULTA BEAUTY INC.	PROPRE	147 989,00	53 386 646,73	USD	0,92
US9078181081	UNION PACIFIC CORP	PROPRE	61 387,00	12 057 289,56	USD	0,21
US91307C1027	UNITED THERAPEUTICS CORP	PROPRE	36 807,00	7 760 461,70	USD	0,13
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	127 364,00	64 532 699,94	USD	1,11
US9139031002	UNIVERSAL HEALTH SERV CL B	PROPRE	56 857,00	6 771 738,63	USD	0,12
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	10 621,00	132 125,24	EUR	0,00
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	25 668,00	663 004,44	EUR	0,01
US92343E1029	VERISIGN	PROPRE	138 713,00	26 201 927,70	USD	0,45
US92532F1003	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	PROPRE	148 349,00	50 821 813,05	USD	0,88
US92556V1061	VIATRIS INC	PROPRE	472 282,00	3 976 641,25	USD	0,07
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	22 914,00	2 394 054,72	EUR	0,04
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	1 401 397,00	11 850 213,03	EUR	0,20

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US9291601097	VULCAN MATERIALS CO	PROPRE	107 263,00	19 939 552,38	USD	0,34
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	15 429,00	2 385 291,29	USD	0,04
FR0000121204	WENDEL ACT	PROPRE	1 259,00	88 885,40	EUR	0,00
US9553061055	WEST PHARMACEUTICAL	PROPRE	29 464,00	8 872 371,39	USD	0,15
US9581021055	WESTERN DIGITAL CORP	PROPRE	136 254,00	5 175 589,50	USD	0,09
US96145D1054	WESTROCK CO	PROPRE	415 414,00	14 120 931,90	USD	0,24
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	1 612,00	19 311,76	EUR	0,00
US98980F1049	ZOOMINFO TECHNOLOGIES INC	PROPRE	604 960,00	7 417 484,96	USD	0,13
Total Action				5 812 683 572,13		100,10
Total Valeurs mobilières				5 812 683 572,13		100,10
Swap de Performance						
SWAP03938386	INDEX LEG MS ACC EUR	PROPRE	48 219 765,28	48 643 684,26	EUR	0,84
SWAP03937643	INDEX LEG MS DIST EU	PROPRE	2 516 719,472,09	2 538 745 685,42	EUR	43,72
SWAP03970146	INDEX LEG MS DIST EU	PROPRE	2 147 080,389,99	2 165 956 214,72	EUR	37,30
SWAP03937645	INDEX LEG MS I EUR L	PROPRE	72 180,72	72 919,60	EUR	0,00
SWAP03937642	INDEX LEG MS MONTHLY	PROPRE	105 144,771,60	106 177 659,93	EUR	1,83
SWAP03938385	INDEX LEG MS MONTHLY	PROPRE	34 694 561,52	35 052 690,19	EUR	0,60
SWAP03902992	INDEX LEG SG I EUR L	PROPRE	74 578,36	72 681,85	EUR	0,00
SWAP03979381	INDEX LEG SG MONTHLY	PROPRE	454 543,727,84	442 969 986,88	EUR	7,63
SWAP03902971	INDEX LEG SG Y HDG D	PROPRE	434 391,138,12	423 372 123,81	EUR	7,29
SWAP03902974	INDEX LEG SG Y HDG D	PROPRE	46 978 044,61	45 687 872,06	EUR	0,79
SWAP03589595	VRAC LEG LYX ETF MSC	PROPRE	935 987,488,93	-912 992 717,98	EUR	-15,72
SWAP03937411	VRAC LEG MS LYX ETF	PROPRE	2 704 850,751,22	-2 730 120,946,95	EUR	-47,02
SWAP04011480	VRAC LEG MS LYX ETF	PROPRE	2 147 080,389,99	-2 169 569,907,15	EUR	-37,36
Total Swap de Performance				-5 932 053,36		-0,10
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-557 780,93	-557 780,93	EUR	-0,01
Total AUTRES				-557 780,93		-0,01

AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	3 387 592,39	3 387 592,39	EUR	0,06
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	43 955 313,78	41 584 970,46	USD	0,72
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-51 858 961,39	-51 858 961,39	EUR	-0,89
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-17 034 424,92	-16 115 823,01	USD	-0,28
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-3 123 210,00	-3 123 210,00	EUR	-0,05
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-64 862 606,82	-61 364 812,51	USD	-1,06
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-1 172,86	-702,54	AUD	-0,00
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	10,54	7,18	CAD	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	50 428 587,63	50 428 587,63	EUR	0,87
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-459 844,00	-2 872,64	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	9 736,50	9 211,45	USD	0,00
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	3 123 206,63	3 123 206,63	EUR	0,05
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	37 941 717,96	35 895 665,05	USD	0,62
Total BANQUE OU ATTENTE				1 962 858,70		0,03
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 539 313,20	-1 539 313,20	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-1 539 313,20		-0,03
Total Liquidites				-134 235,43		-0,00
Total AMUNDI MSCI WORLD II UCITS ETF				5 806 617 283,34		100,00

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Rapport d'activité

Le AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence MSCI Emerging Markets Net Total Return Index. Les valeurs de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return Index sont sélectionnées pour représenter 85% de la capitalisation boursière de la zone Pays émergents, tout en reflétant la diversité économique de ce marché. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action EUR Acc est de 21,51%. Celle du benchmark est de 22,01% avec une tracking error de 0,01%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action USD Acc est de 24,81%. Celle du benchmark est de 25,32% avec une tracking error de 0,01%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action I - EUR est de 21,51%. Celle du benchmark est de 22,01% avec une tracking error de 0,01%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NVIDIA CORP	158 682 703,92	182 610 556,49
META PLATFORMS INC	140 151 153,58	144 563 207,49
APPLE INC	120 202 091,52	128 323 118,90
MICROSOFT CORP	114 323 429,24	117 052 282,33
BROADCOM INC	102 505 641,65	116 088 185,61
UNITEDHEALTH GROUP	80 860 877,29	87 873 606,09
AMAZON.COM INC	89 783 216,62	69 573 041,22
ELI LILLY & CO	83 097 269,14	71 893 874,16
PEPSICO INC	81 542 514,90	56 724 261,65
COSTCO WHOLESALE	63 907 871,27	65 871 806,98

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	898 525 165,58
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	90,74

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	898 525 165,58

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	898 525 165,58
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	898 525 165,58

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	898 525 165,58

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		898 525 165,58
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	898 525 165,58	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	981 992 273,20	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	981 992 273,20	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	8 586 953,64	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	990 579 226,84	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	9 684 036,86	-
Comptes financiers	95 361,89	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	9 779 398,75	-
Total Actif I + II	1 000 358 625,59	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	814 886 561,24	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	175 290 060,26	-
Capitaux propres I	990 176 621,50	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 178 892,62	-
Concours bancaires	3 111,47	-
Sous-total autres passifs IV	10 182 004,09	-
Total Passifs: I + II + III + IV	1 000 358 625,59	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	28 697 006,19	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	48 414,64	-
Sous-total Produits sur opérations financières	28 745 420,83	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2 955,50	-
Sous-total charges sur opérations financières	-2 955,50	-
Total Revenus financiers nets (A)	28 742 465,33	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 159 468,12	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-5 159 468,12	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	23 582 997,21	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-268 496,69	-
Sous-total revenus nets I = C + D	23 314 500,52	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	120 705 838,79	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-49 403,16	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	120 656 435,63	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 182 939,18	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	119 473 496,45	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	32 032 619,23	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	12 698,55	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	32 045 317,78	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	456 745,51	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	32 502 063,29	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	175 290 060,26	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollars des Etats-Unis (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2 %.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	990 176 621,50	804 731 472,21	900 044 173,10	1 163 386 019,82	1 043 251 917,97

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action EUR Acc					
FR0010429068					
Actif net	881 214 995,12	702 713 224,92	779 798 631,35	1 020 843 425,44	937 476 676,37
Nombre de parts ou actions	69 054 872,00	66 912 281	76 572 813	80 621 368	86 712 645
Valeur liquidative unitaire	12,761	10,502	10,1837	12,6621	10,8113
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,64	0,07	-0,44	-1,11	1,99

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action USD Acc					
FR0010435297					
Actif net	118 147 699,19	107 715 911,44	118 738 254,26	164 802 475,31	123 079 127,00
Nombre de parts ou actions	8 528 000,00	9 703 624	11 797 056	11 246 805	9 773 181
Valeur liquidative unitaire	13,8540	10,5019	10,1837	12,6621	10,8113
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,47	0,75	-3,42	-3,72	3,18

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action I - EUR					
FR0013465796					
Actif net	134 933,44	111 046,30	107 681,41	133 888,12	114 317,87
Nombre de parts ou actions	1 200,00	1 200	1 200	1 200	1 200
Valeur liquidative unitaire	112,4445	92,5385	89,7345	111,5734	95,2648
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	17,01	-12,99	-11,94	-17,78	-103,59

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	804 731 472,21	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	168 441 732,20	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-159 281 334,03	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	23 582 997,21	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	120 656 435,63	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	32 045 317,78	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,50	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	990 176 621,50	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action EUR Acc

FR0010429068	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 251 491	140 032 424,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-10 108 900	-118 275 479,94
Solde net des souscriptions/rachats	2 142 591	21 756 944,06

Action EUR Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Action USD Acc

FR0010435297	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 384 376	28 409 308,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 560 000	-41 005 854,09
Solde net des souscriptions/rachats	-1 175 624	-12 596 545,89

Action USD Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Action I - EUR

FR0013465796	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-

Action I - EUR

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010429068	Action EUR Acc	Capitalisable	EUR	881 214 995,12	69 054 872	12,761
FR0010435297	Action USD Acc	Capitalisable	USD	118 147 699,19	8 528 000	13,8540
FR0013465796	Action I - EUR	Capitalisable	EUR	134 933,44	1 200	112,4445

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	France+/-	États-Unis +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	981 992,27	696 888,62	285 103,65	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	898 525,17	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	1 880 517,44	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	95,36	-	-	-	-	95,36
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3,11	-	-	-	-	-3,11
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	92,25

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	95,36	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3,11	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	92,25	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	AUD+/-	JPY+/-	PLN+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	285 103,66	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	9 683,81	-	-	-	-
Comptes financiers	74,65	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-9 683,81	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-1,97	-1,15	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	285 178,31	-1,97	-1,15	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	8 586,96	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	8 444 375,07
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers *	1 239 661,79
Total des créances	9 684 036,86
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-9 683 810,41
Frais de gestion	-475 695,45
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers **	-19 386,76
Total des dettes	-10 178 892,62
Total des créances et dettes	-494 855,76

* Autres créiteurs divers = 1 239 661,79€ de soultes à recevoir sur swaps

** Autres débiteurs divers = -19 386,76€ de commissions de mouvements

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.55 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action EUR Acc

FR0010429068

31/10/2024

Frais fixes	4 595 920,07
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action USD Acc

FR0010435297

31/10/2024

Frais fixes	562 858,89
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Action I - EUR

FR0013465796

31/10/2024

Frais fixes	689,16
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Actions et valeurs assimilées			
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	41 212 710,00
Total			41 212 710,00

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	23 314 500,52	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	23 314 500,52	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	23 314 500,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action EUR Acc

FR0010429068

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	20 748 905,94	-
Total	20 748 905,94	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Action USD Acc

FR0010435297

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 562 417,42	-
Total	2 562 417,42	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I - EUR

FR0013465796

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 177,16	-
Total	3 177,16	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	119 473 496,45	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	119 473 496,45	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	119 473 496,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action EUR Acc

FR0010429068

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	92 704 411,07	-
Total	92 704 411,07	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Action USD Acc

FR0010435297

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	26 751 838,97	-
Total	26 751 838,97	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I - EUR

FR0013465796

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	17 246,41	-
Total	17 246,41	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			981 992 273,20	99,17
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			981 992 273,20	99,17
Aérospatiale			21 727 938,41	2,19
RTX CORPORATION	USD	194 966	21 727 938,41	2,19
Assurance services complets			44 427 240,00	4,49
AXA SA	EUR	1 287 000	44 427 240,00	4,49
Automobiles			23 580 633,56	2,38
RENAULT SA	EUR	148 600	6 226 340,00	0,63
TESLA INC	USD	75 408	17 354 293,56	1,75
Banques			75 725 210,00	7,65
BNP PARIBAS	EUR	550 000	34 512 500,00	3,49
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	2 926 000	41 212 710,00	4,16
Biotechnologie			3 760 840,46	0,38
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	8 578	3 760 840,46	0,38
Boissons non alcoolisées			22 747 292,18	2,30
PEPSICO INC	USD	148 697	22 747 292,18	2,30
Chimie de spécialité			60 142 558,98	6,07
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	365 253	60 142 558,98	6,07
Composants électriques			45 542 400,00	4,60
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	192 000	45 542 400,00	4,60
Composants et équipements électriques			17 971 348,34	1,81
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	291 116	17 971 348,34	1,81
Construction lourde			41 510 536,73	4,19
BOUYGUES	EUR	189 111	5 565 536,73	0,56
VINCI SA	EUR	350 000	35 945 000,00	3,63
Distributeurs Bricolage			8 203 593,47	0,83
HOME DEPOT INC	USD	22 619	8 203 593,47	0,83
Distributeurs diversifiés			30 328 438,08	3,06
AMAZON.COM INC	USD	176 642	30 328 438,08	3,06
Divertissement			6 643 838,81	0,67
WALT DISNEY CO/THE	USD	74 978	6 643 838,81	0,67
Eau			40 838 000,00	4,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 400 000	40 838 000,00	4,12
Électricité conventionnelle			11 980 465,90	1,21
EDISON INTERNATIONAL	USD	157 847	11 980 465,90	1,21

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électronique grand public			5 767 947,60	0,58
COMCAST CLASS A	USD	143 393	5 767 947,60	0,58
Équipements de technologie de production			3 103 325,30	0,31
KLA CORPORATION	USD	5 057	3 103 325,30	0,31
Équipements médicaux			6 287 743,67	0,64
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	81 246	6 287 743,67	0,64
Gestion financière			51 847,92	0,01
WORLDLINE	EUR	8 076	51 847,92	0,01
Habillement et accessoires			65 412 420,60	6,61
KERING	EUR	35 356	8 091 220,60	0,82
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	94 000	57 321 200,00	5,79
Internet			3 017 163,84	0,30
ALPHABET INC SHS C	USD	18 968	3 017 163,84	0,30
Logiciels			32 240 537,08	3,26
ADOBE INC	USD	2 938	1 293 786,25	0,13
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	93 565	25 585 263,71	2,59
SALESFORCE.COM	USD	19 977	5 361 487,12	0,54
Outillage: construction et manutention			4 314 526,97	0,44
CATERPILLAR INC	USD	12 451	4 314 526,97	0,44
Pharmacie			51 020 005,32	5,15
AMGEN INC	USD	17 592	5 187 910,21	0,52
ELI LILLY & CO	USD	9 860	7 535 795,51	0,76
SANOFI	EUR	394 360	38 296 299,60	3,87
Pneus			16 626 405,60	1,68
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	535 472	16 626 405,60	1,68
Prestataires de soins de santé			2 647 661,77	0,27
UNITEDHEALTH GROUP	USD	5 092	2 647 661,77	0,27
Produits alimentaires			59 291 367,78	5,99
DANONE SA	EUR	670 000	44 019 000,00	4,45
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	242 121	15 272 367,78	1,54
Produits de beauté			46 742 609,25	4,72
L'OREAL PRIME 2013	EUR	135 781	46 742 609,25	4,72
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			15 779 965,48	1,59
VIVENDI	EUR	1 611 187	15 779 965,48	1,59
Réassurance			17 199 932,52	1,74
BERKSHIRE HATAW B	USD	7 217	2 997 549,52	0,30
SCOR SE ACT PROV	EUR	719 108	14 202 383,00	1,44
Restaurants et bars			25 546 619,10	2,58
MC DONALD'S CORP	USD	82 303	22 144 825,06	2,24

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
STARBUCKS	USD	37 801	3 401 794,04	0,34
Semi conducteurs			14 809 160,23	1,50
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	20 639	2 738 876,00	0,28
APPLIED MATERIALS INC	USD	12 314	2 059 573,64	0,21
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	109 063	10 010 710,59	1,01
Services de livraison			14 585 392,12	1,47
UNITED PARCEL SERVICE-B	USD	118 116	14 585 392,12	1,47
Services informatiques			58 992 326,59	5,96
AKAMAII TECHNOLOGIES INC	USD	11 208	1 043 526,59	0,11
CAPGEMINI SE	EUR	364 000	57 948 800,00	5,85
Services multiples aux collectivités			12 794 604,15	1,29
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	830 010	12 794 604,15	1,29
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			70 630 375,39	7,13
CHEVRON CORP	USD	207	28 375,39	-
TOTAL ENERGIES SE	EUR	1 230 000	70 602 000,00	7,13
Total			981 992 273,20	99,17

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYX MSCI EM	898 525 165,58	8 586 953,64	-	898 525 165,58
Sous total		8 586 953,64	-	898 525 165,58
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		8 586 953,64	-	898 525 165,58

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	981 992 273,20
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	8 586 953,64
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	9 779 398,75
Autres passifs (-)	-10 182 004,09
Total = actif net	990 176 621,50

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF EUR Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010429068 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays émergents, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.tff.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 590	€2 650
	Rendement annuel moyen	-74,1%	-23,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 850	€9 260
	Rendement annuel moyen	-21,5%	-1,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 290	€12 040
	Rendement annuel moyen	2,9%	3,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 680	€17 530
	Rendement annuel moyen	46,8%	11,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 29/12/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€55	€334
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,35% avant déduction des coûts et de 3,78% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	55,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF USD Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010435297 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays émergents, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$2 500	\$2 580
	Rendement annuel moyen	-75,0%	-23,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$6 870	\$8 260
	Rendement annuel moyen	-31,3%	-3,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 370	\$11 330
	Rendement annuel moyen	3,7%	2,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$15 720	\$19 580
	Rendement annuel moyen	57,2%	14,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2019 et le 28/06/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$55	\$315
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,09% avant déduction des coûts et de 2,53% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	55,00 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013465796 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays émergents, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 580	€2 650
	Rendement annuel moyen	-74,2%	-23,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 800	€8 910
	Rendement annuel moyen	-22,0%	-2,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 290	€11 750
	Rendement annuel moyen	2,9%	3,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 680	€16 950
	Rendement annuel moyen	46,8%	11,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/01/2015 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€55	€326
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,85% avant déduction des coûts et de 3,28% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	55,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Amundi
Investment Solutions



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité



amundi.ETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	



amundi.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

AMUNDI MSCI Emerging Markets III UCITS ETF J



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.



amundi.ETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	816 189 751,56	900 928 605,06
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	816 189 751,56	888 555 265,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	12 373 339,78
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	6 446 058,65	16 055 197,30
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 446 058,65	16 055 197,30
Comptes financiers	43 033,49	0,03
Liquidités	43 033,49	0,03
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	822 678 843,70	916 983 802,39

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	792 226 487,31	974 484 534,65
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 283 345,65	-98 196 603,02
• Résultat de l'exercice	22 788 330,55	23 756 241,47
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	804 731 472,21	900 044 173,10
Instruments financiers	11 086 980,05	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	11 086 980,05	-
Dettes	6 857 406,42	16 938 157,76
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 857 406,42	16 938 157,76
Comptes financiers	2 985,02	1 471,53
Concours bancaires courants	2 985,02	1 471,53
Emprunts	-	-
Total du passif	822 678 843,70	916 983 802,39

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	802 316 469,63	933 871 769,83
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	51 551,11	211,47
• Produits sur actions et valeurs assimilées	30 750 637,77	29 901 044,96
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	30 802 188,88	29 901 256,43
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-22 720,27	-973,49
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-22 720,27	-973,49
Résultat sur opérations financières (I - II)	30 779 468,61	29 900 282,94
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-5 138 190,20	-5 838 411,89
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	25 641 278,41	24 061 871,05
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 852 947,86	-305 629,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	22 788 330,55	23 756 241,47

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.55 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	900 044 173,10	1 163 386 019,82
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	50 647 862,25	105 347 325,90
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-180 004 437,58	-149 684 255,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	116 085 922,83	132 233 167,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-39 567 706,48	-125 906 241,35
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 350 841 414,28	1 631 702 923,03
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 427 443 845,74	-1 774 446 902,16
Frais de transaction	-16 010,93	-742,94
Différences de change	-13 938 798,52	38 021 300,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	45 901 940,42	-162 261 320,04
- Différence d'estimation exercice N	271 712 839,50	225 810 899,08
- Différence d'estimation exercice N-1	225 810 899,08	388 072 219,12
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-23 460 319,83	17 591 027,85
- Différence d'estimation exercice N	-11 086 980,05	12 373 339,78
- Différence d'estimation exercice N-1	12 373 339,78	-5 217 688,07
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	25 641 278,41	24 061 871,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	804 731 472,21	900 044 173,10

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	802 316 469,63
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	43 033,49
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 985,02
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	43 033,49	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 985,02	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	AUD	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	111 029 267,03	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	6 445 978,45	-	-	-
Comptes financiers	30 120,46	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	6 445 978,45	-	-	-
Comptes financiers	-	1 821,35	1 163,67	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	6 446 058,65
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	6 445 978,45
Sommes à recevoir	80,20
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	6 857 406,42
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme à payer	6 445 978,45
Frais provisionnés	399 005,37
Débiteurs et créditeurs divers	12 422,60
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc (EUR) / FR0010429068	3 219 667	35 561 720,28	12 880 199	141 712 520,10
Action Acc (USD) / FR0010435297	1 361 869	15 086 141,97	3 455 301	38 291 917,48
Action D-USD / FR0011636232	-	-	-	-
Action I – EUR (EUR) / FR0013465796	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc (EUR) / FR0010429068		-		-
Action Acc (USD) / FR0010435297		-		-
Action D-USD / FR0011636232		-		-
Action I – EUR (EUR) / FR0013465796		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc (EUR) / FR0010429068		-		-
Action Acc (USD) / FR0010435297		-		-
Action D-USD / FR0011636232		-		-
Action I – EUR (EUR) / FR0013465796		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc (EUR) / FR0010429068		-		-
Action Acc (USD) / FR0010435297		-		-
Action D-USD / FR0011636232		-		-
Action I – EUR (EUR) / FR0013465796		-		-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action Acc (EUR) / FR0010429068	0,55
Action Acc (USD) / FR0010435297	0,55
Action D-USD / FR0011636232	-
Action I – EUR (EUR) / FR0013465796	0,55
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	Montant
Catégorie d'action :	
Action Acc (EUR) / FR0010429068	-
Action Acc (USD) / FR0010435297	-
Action D-USD / FR0011636232	-
Action I – EUR (EUR) / FR0013465796	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	22 788 330,55	23 756 241,47
Total	22 788 330,55	23 756 241,47

Action Acc (EUR) / FR0010429068	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	19 899 380,89	20 582 417,06
Total	19 899 380,89	20 582 417,06
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Acc (USD) / FR0010435297	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 885 804,95	3 170 982,20
Total	2 885 804,95	3 170 982,20
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action D-USD / FR0011636232	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I – EUR (EUR) / FR0013465796	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 144,71	2 842,21
Total	<u>3 144,71</u>	<u>2 842,21</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 283 345,65	-98 196 603,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-10 283 345,65	-98 196 603,02

Action Acc (EUR) / FR0010429068	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-14 733 504,74	-54 550 160,95
Total	-14 733 504,74	-54 550 160,95
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Acc (USD) / FR0010435297	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 468 894,82	-43 629 269,34
Total	4 468 894,82	-43 629 269,34
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action D-USD / FR0011636232	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I – EUR (EUR) / FR0013465796	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-18 735,73	-17 172,73
Total	-18 735,73	-17 172,73
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 6 septembre 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	804 731 472,21	900 044 173,10	1 163 386 019,82	1 043 251 917,97	1 176 305 568,26

Action Acc (EUR) / FR0010429068	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	66 912 281	76 572 813	80 621 368	86 712 645	99 330 226
Valeur liquidative	10,502	10,1837	12,6621	10,8113	10,5092
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,07	-0,44	-1,11	1,99	0,11

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Acc (USD) / FR0010435297	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	9 703 624	11 797 056	11 246 805	9 773 181	12 600 538
Valeur liquidative	11,1005	10,065	14,6532	12,5935	10,5091
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,75	-3,42	-3,72	3,18	2,34

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action D-USD / FR0011636232

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I – EUR (EUR) / FR0013465796

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	1 200	1 200	1 200	1 200	-
Valeur liquidative	92,5385	89,7345	111,5734	95,2648	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-12,99	-11,94	-17,78	-103,59	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	68 161,00	9 104 039,72	USD	1,13
FR00140063P7	AIR LIQUIDE SA LOYALTY BONUS 2024	PROPRE	329 058,00	53 202 097,44	EUR	6,61
US00971T1016	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	PROPRE	11 208,00	1 095 669,48	USD	0,14
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	64 241,00	7 541 176,23	USD	0,94
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	64 127,00	8 074 420,46	USD	1,00
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	53 392,00	8 626 066,07	USD	1,07
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	1 428 815,00	39 942 523,33	EUR	4,96
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	10 435,00	3 369 705,35	USD	0,42
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	550 000,00	29 859 500,00	EUR	3,71
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	189 111,00	6 280 376,31	EUR	0,78
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	5 020,00	3 995 910,50	USD	0,50
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PROPRE	420 000,00	69 930 000,00	EUR	8,69
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	535 472,00	15 003 925,44	EUR	1,86
US1912161007	COCA-COLA CO	PROPRE	80 469,00	4 300 561,79	USD	0,53
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	3 466 755,00	39 444 738,39	EUR	4,90
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	700 000,00	39 305 000,00	EUR	4,88
FR00140066D6	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2024	PROPRE	830 010,00	12 453 470,04	EUR	1,55
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	51 943,00	5 201 671,29	USD	0,65
US3703341046	GENERAL MILLS INC	PROPRE	98 993,00	6 110 031,52	USD	0,76
US4448591028	HUMANA	PROPRE	4 142,00	2 052 151,35	USD	0,26
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	93 008,00	13 052 797,28	USD	1,62
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	30 379,00	3 996 692,28	USD	0,50
FR0000121485	KERING	PROPRE	35 356,00	13 548 419,20	EUR	1,68
FR00140071O3	L OREAL SA LOYALTY BONUS 2024	PROPRE	135 781,00	53 789 643,15	EUR	6,68

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	100 900,00	68 057 050,00	EUR	8,46
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	11 064,00	3 153 501,68	USD	0,39
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	6 315,00	2 020 023,32	USD	0,25
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	9 481,00	522 935,00	USD	0,06
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	26 407,00	10 188 055,44	USD	1,27
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	20 896,00	2 965 966,77	USD	0,37
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	71 403,00	7 362 547,75	USD	0,91
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	148 600,00	4 911 230,00	EUR	0,61
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	394 360,00	33 796 652,00	EUR	4,20
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	262 504,00	38 057 829,92	EUR	4,73
FR0010411983	SCOR SE ACT PROV	PROPRE	719 108,00	20 242 890,20	EUR	2,52
US8793601050	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC.	PROPRE	559,00	198 103,89	USD	0,02
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	1 230 000,00	77 736 000,00	EUR	9,66
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	13 508,00	6 844 223,73	USD	0,85
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	1 400 000,00	36 162 000,00	EUR	4,49
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	380 132,00	39 716 191,36	EUR	4,94
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	1 611 187,00	13 624 197,27	EUR	1,69
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	8 105,00	1 253 016,13	USD	0,16
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	8 076,00	96 750,48	EUR	0,01
Total Action				816 189 751,56		101,42
Total Valeurs mobilières				816 189 751,56		101,42
Swap de Performance						
SWAP03547779	FEES LEG C EUR LYX M	PROPRE	1,00	348 803,83	EUR	0,04
SWAP03547686	FEES LEG C USD LYX M	PROPRE	1,00	50 094,61	EUR	0,01
SWAP03872740	FEES LEG I EUR LYX M	PROPRE	1,00	54,81	EUR	0,00
SWAP03547824	INDEX LEG C EUR LYX	PROPRE	700 605 038,21	702 689 120,99	EUR	87,32
SWAP03547772	INDEX LEG C USD LYX	PROPRE	101 600 718,10	101 903 654,49	EUR	12,66
SWAP03872739	INDEX LEG I EUR LYX	PROPRE	110 713,32	111 042,79	EUR	0,01

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SWAP03547676	VRAC LEG LYX MSCI EM	PROPRE	802 316 469,63	-816 189 751,57	EUR	-101,42
Total Swap de Performance				-11 086 980,05		-1,38
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-12 422,60	-12 422,60	EUR	-0,00
Total AUTRES				-12 422,60		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	80,20	80,20	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-6 813 399,22	-6 445 978,45	USD	-0,80
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-3 040,66	-1 821,35	AUD	-0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	12 913,03	12 913,03	EUR	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-186 278,00	-1 163,67	JPY	-0,00
	BANQUE PLN SGP	PROPRE	-0,01	0,00	PLN	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	31 837,33	30 120,46	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	6 813 399,22	6 445 978,45	USD	0,80
Total BANQUE OU ATTENTE				40 128,67		0,00
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-399 005,37	-399 005,37	EUR	-0,05
Total FRAIS DE GESTION				-399 005,37		-0,05
Total Liquidités				-371 299,30		-0,05
Total AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF				804 731 472,21		100,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Rapport d'activité

Le AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Topix Total Return Index JPY. L'indice Topix Total Return Index JPY est composé de l'ensemble des actions japonaises cotées à la Première Section du Tokyo Stock Exchange. Chaque action est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière. Le Topix Total Return Index JPY est donc très représentatif de l'économie japonaise puisqu'il est constitué d'un nombre significatif de sociétés qui se trouvent être les plus importantes capitalisations de la place. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.tse.or.jp/english.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Dist (JPY) est de 21,43%. Celle du benchmark est de 22,43% avec une tracking error de 0,24%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Daily Hedged to EUR - Dist est de 24,74%. Celle du benchmark est de 26,20% avec une tracking error de 0,36%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Dist (EUR) est de 17,47%. Celle du benchmark est de 18,51% avec une tracking error de 0,23%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LYXOR UCITS ETF JAPAN (TOPIX)	36 544 285 794,00	79 350 458 329,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	30,96

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	30 731 191 001	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	30,68	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	ASTRAZENECA
	Montant	11 171 014 793
2	Dénomination	INTERMEDLATE CAPITAL
	Montant	4 792 281 712
3	Dénomination	SIEMENS
	Montant	4 385 723 762
4	Dénomination	IBERDROLA
	Montant	3 258 946 843
5	Dénomination	RYANAIR HOLDINGS
	Montant	2 982 916 771
6	Dénomination	REPSOL
	Montant	1 940 843 027
7	Dénomination	CELLNEX TELECOM
	Montant	865 880 833
8	Dénomination	INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP
	Montant	440 890 323

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

9	Dénomination	ESSILORLUXOTTICA
	Montant	366 077 566
10	Dénomination	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA
	Montant	253 956 604

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	21 381 708 573	-	-	-	-
2	Dénomination	CCF	-	-	-	-
	Montant	8 982 725 900	-	-	-	-
3	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	300 427 421	-	-	-	-
4	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	49 556 574	-	-	-	-
5	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	16 772 533	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	32 749 971 485	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

3.3. Monnaie de la garantie

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-	-
	Montant	16 770 576 446	-	-	-	-
2	Monnaie	GBP	-	-	-	-
	Montant	15 963 948 958	-	-	-	-
3	Monnaie	USD	-	-	-	-
	Montant	14 899 619	-	-	-	-
4	Monnaie	DKK	-	-	-	-
	Montant	546 462	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	21 009 641 623	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	5 403 128 092	-	-	-	-
Ouvertes	4 318 421 285	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-
	Montant	30 714 418 468	-	-	-
2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-
	Montant	16 772 533	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	30 731 191 001	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
1 Dénomination	CACEIS
Montant	32 749 971 485

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	181 885 500	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		30 731 191 001
- Prêts de titres :	30 731 191 001	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		19 630 681 878
- Change à terme :	18 620 243 878	
- Future :	1 010 437 500	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS	BNP PARIBAS
CCF	BANK OF AMERICA
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL	CREDIT AGRICOLE
MORGAN STANLEY	GOLDMAN SACHS
NATIXIS	STATE STREET
SOCIETE GENERALE	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	31 495 628 919
- Obligations	338 274
- OPCVM	-
- Espèces (**)	1 254 004 292
Total	32 749 971 485
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	620 143 688
Total	620 143 688

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	181 885 500
- Autres revenus	-
Total des revenus	181 885 500
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	99 466 285 168,00	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	99 466 285 168,00	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	338 274,00	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	616 234 547,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	30 731 191 001,00	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	130 814 048 990,00	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 713 018 687,00	-
Comptes financiers	21 863 583 194,00	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	24 576 601 881,00	-
Total Actif I + II	155 390 650 871,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Capitaux propres :		
Capital	58 801 015 577,00	-
Report à nouveau sur revenu net	515 193 809,00	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	22 482 590 456,00	-
Résultat net de l'exercice	18 375 933 881,00	-
Capitaux propres I	100 174 733 723,00	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	31 495 967 193,00	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	31 495 967 193,00	-
Instruments financiers à terme (B)	59 121 994,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	31 555 089 187,00	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	23 659 382 361,00	-
Concours bancaires	1 445 600,00	-
Sous-total autres passifs IV	23 660 827 961,00	-
Total Passifs: I + II + III + IV	155 390 650 871,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 148 310 640,00	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	289 956,00	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	153 086 487,00	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	12 572 296,00	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 314 259 379,00	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-10 949 239,00	-
Sous-total charges sur opérations financières	-10 949 239,00	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 303 310 140,00	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-531 364 068,00	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-531 364 068,00	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	771 946 072,00	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	97 571 132,00	-
Sous-total revenus nets I = C + D	869 517 204,00	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	33 410 434 814,00	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-64 788 297,00	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	33 345 646 517,00	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 735 946 510,00	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	30 609 700 007,00	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-8 546 974 795,00	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	4 850 671,00	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-8 542 124 124,00	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-4 561 159 206,00	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-13 103 283 330,00	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	18 375 933 881,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Yens japonais (JPY), en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en JPY	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	100 174 733 723	127 850 718 108	122 337 012 904	156 240 705 307	100 007 131 788

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist (JPY)					
FR0010377028					
Actif net	14 595 998 509	13 598 036 960	11 259 876 580	10 433 686 472	6 909 258 553
Nombre de parts ou actions	557 687,00	622 879	606 209	543 541	457 151
Valeur liquidative unitaire	26 172,3843	21 830,9446	18 574,2484	19 195,7671	15 113,7338
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	197,00	290	352	253	187
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-223,53

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Daily Hedged to EUR - Dist					
FR0011475078					
Actif net	428 349,36	573 210 494	580 146 191	897 115 779	609 051 444
Nombre de parts ou actions	2 686 171,00	4 169 998	4 553 434	6 123 021	4 872 256
Valeur liquidative unitaire	159,4647	137,4606	127,4084	146,5152	125,039
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	193,36	291,34	348,54	255,99	188,65
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-230,41

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist (EUR)					
FR0010245514					
Actif net	89 144 026	140 523 495	175 977 468	207 855 776	155 465 875
Nombre de parts ou actions	410 378,00	796 565	1 203 577	1 359 958	1 280 104
Valeur liquidative unitaire	217,2242	176,4118	146,2121	152,8398	121,4478
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	535,33	380,98	335,76	262,49	182,45
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en JPY.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist (EUR), Classe d'actions Dist (JPY), Classe d'action Daily Hedged to EUR - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Capitaux propres début d'exercice	127 850 718 108,00	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	23 490 516 108,00	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-75 091 090 083,00	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	771 946 072,00	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	33 345 646 518,00	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-8 542 124 124,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 650 878 876,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	100 174 733 723,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist (JPY)

FR0010377028	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	430 053	10 561 348 154,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-495 245	-12 987 506 064,00
Solde net des souscriptions/rachats	-65 192	-2 426 157 910,00

Action Dist (JPY)

	En montant
Commissions de souscription acquises	453 431
Commissions de rachat acquises	1 681 230
Total des commissions acquises	2 134 661

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	122 414	4 198 177 422,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-508 601	-16 388 167 203,00
Solde net des souscriptions/rachats	-386 187	-12 189 989 781,00

Action Daily Hedged to EUR - Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	417 823
Commissions de rachat acquises	1 573 092
Total des commissions acquises	1 990 915

Action Dist (EUR)

FR0010245514	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	347 207	8 730 990 532,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 831 034	-45 715 416 816,00
Solde net des souscriptions/rachats	-1 483 827	-36 984 426 284,00

Action Dist (EUR)

	En montant
Commissions de souscription acquises	2 018 197
Commissions de rachat acquises	7 447 994
Total des commissions acquises	9 466 191

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action JPY	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010377028	Action Dist (JPY)	Distribuable	JPY	14 595 998 509,00	557 687	26 172,3843
FR0011475078*	Action Daily Hedged to EUR - Dist	Distribuable	EUR	14 741 894 701,00	410 378	35 922,7217
FR0010245514*	Action Dist (EUR)	Distribuable	EUR	70 836 840 513,00	2 686 171	26 370,9348

* Part couverte contre le risque de change

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	99 466 047,03	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	30 731 191,00	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-31 495 967,19	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	1 010 437,50	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	99 711	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	338,27	338,27	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 863 583,20	-	-	-	-	21 863 583,20
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-338,27	-338,27	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 445,56	-	-	-	-	-1 445,56
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	21 862 137,64

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'JPY	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	338,27	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 863 583,20	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-338,27	-	-
Comptes financiers	-1 445,56	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	21 862 137,64	-	-	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	EUR+/-	USD+/-	DKK+/-	GBP+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	15 516 231,40	14 899,62	546,46	15 963 948,96	-
Obligations et valeurs assimilées	338,27	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	29 766,90	-	-	-	-
Comptes financiers	1 864 998,49	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-15 516 572,17	-14 899,62	-546,46	-15 963 948,96	-
Dettes	-1 950 513,83	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 445,60	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-57 196,54	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	338,27	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	338,27	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Yen japonais</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	590 640,94	-
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	11 571,66	-
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	4 535,76	-
BNP PARIBAS	1 389,54	-
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	1 029,86	-
SOCIETE GENERALE PARIS	190,30	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	21 381 708,57	-
CCF	8 982 725,90	-
NATIXIS	300 427,42	-
BNP PARIBAS	49 556,57	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	16 772,53	-
Titres reçus en garantie		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	21 090 361,57	-
CCF	10 017 911,18	-
NATIXIS	343 791,73	-
BNP PARIBAS	43 564,45	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	338,27	-
Créances		
Collatéral espèces		
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	23 152,03	-
BNP PARIBAS	3 307,43	-
STATE STREET BANK EUROPE LONDON	3 307,43	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	26 596,98
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	-	13 215,25
BNP PARIBAS	-	4 210,85
SOCIETE GENERALE PARIS	-	534,92
Dettes		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	1 243 775,23
MORGAN STANLEY LLC	-	10 229,06

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

CREDIT AGRICOLE SA

-

620 143,69

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
Total						Total

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	430 361 807,00
Ventes à règlement différé	1 791 874 388,00
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	93 008 910,00
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers (*)	397 773 582,00
Total des créances	2 713 018 687,00
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-1 789 564 264,00
Frais de gestion	-38 459 585,00
Dépôts de garantie	-1 874 147 979,00
Autres débiteurs divers (**)	-19 957 210 533,00
Total des dettes	-23 659 382 361,00
Total des créances et dettes	-20 946 363 674,00

* *Autres créditeurs divers* = 397 773 582,00JPY de dividendes sur titres prêtés à recevoir

** *Autres débiteurs divers* = -139 608 844,00 JPY de commissions de mouvements + - 19 817 601 689,00JPY de Dividendes à payer

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,45 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Action Dist (JPY)

FR0010377028	31/10/2024
Frais fixes	82 179 013,00
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078	31/10/2024
Frais fixes	79 709 687,00
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist (EUR)

FR0010245514	31/10/2024
Frais fixes	369 475 368,00
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	31 495 967,20

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Actions et valeurs assimilées			
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	584 645,00
Total			584 645,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	JPY	JPY
Revenus nets	869 517 204,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	869 517 204,00	-
Report à nouveau	515 193 809,00	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 384 711 013,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist (JPY)

FR0010377028

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	109 864 339,00	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	69 057 724,00	-
Capitalisation	-	-
Total	178 922 063,00	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	557 687	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	197,00	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	219 687 244,36	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	86 808 522,64	-
Capitalisation	-	-
Total	306 495 767,00	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	410 378	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	535,33	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist (EUR)

FR0010245514

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	519 391 577,75	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	379 901 605,25	-
Capitalisation	-	-
Total	899 293 183,00	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 686 171	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	193,36	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	JPY	JPY
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	30 609 700 007,00	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	30 609 700 007,00	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 482 590 456,00	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	53 092 290 463,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist (JPY)

FR0010377028

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	10 431 489 935,00	-
Capitalisation	-	-
Total	10 431 489 935,00	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	557 687	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	9 154 789 859,00	-
Capitalisation	-	-
Total	9 154 789 859,00	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	410 378	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist (EUR)

FR0010245514

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	33 506 010 673,00	-
Capitalisation	-	-
Total	33 506 010 673,00	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 686 171	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			67 970 079 838,00	85,11
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			67 792 731 342,00	84,89
Activités minières générales			9 794 120,00	0,01
NITTETSU MINING	JPY	1 140	5 004 600,00	0,01
PACIFIC METALS CO LTD	JPY	3 496	4 789 520,00	-
Agences de médias			193 601 064,00	0,24
AIDMA MARKETING COMMUNICATION CORP	JPY	260	55 640,00	-
CARTA HOLDING INC	JPY	2 316	3 344 304,00	0,01
CERES INC	JPY	2 073	3 318 873,00	-
DENTSU INC	JPY	3 343	15 825 762,00	0,02
DESIGNONE JAPAN INC	JPY	1 338	149 856,00	-
DIRECT MARKETING MIX INC	JPY	6 400	1 497 600,00	-
DOUBLE STANDARD INC	JPY	1 724	2 791 156,00	-
HAKUHODO DY HOLDINGS	JPY	29 822	36 278 463,00	0,05
I-MOBILE CO LTD	JPY	4 677	2 385 270,00	-
MACROMILL INC	JPY	8 700	7 090 500,00	0,01
NEXYZ GROUP CORPORATION	JPY	1 942	1 503 108,00	-
PRESTIGE INTERNATIONAL INC	JPY	13 258	9 094 988,00	0,01
PR TIMES INC	JPY	1 224	1 948 608,00	-
RAKSUL INC	JPY	7 900	10 285 800,00	0,01
SUNNY SIDE UP GROUP INC	JPY	1 869	977 487,00	-
TOHO CO LTD	JPY	16 075	93 669 025,00	0,12
TOW CO LTD	JPY	10 544	3 384 624,00	0,01
Agriculture et pêche			87 322 953,00	0,11
CHUBU SHIRYO CO LTD	JPY	3 500	4 917 500,00	-
HOKUTO	JPY	3 097	5 636 540,00	0,01
MARUHA NICHIRO	JPY	6 044	18 150 132,00	0,02
NISSUI CORPORATION	JPY	39 661	36 995 781,00	0,05
SAKATA SEED	JPY	3 938	13 979 900,00	0,02
YUKIGUNI MAITAKE CO LTD	JPY	7 300	7 643 100,00	0,01
Aluminium			26 211 065,00	0,03
DAIKI ALUMINIUM INDUSTRY	JPY	485	539 805,00	-
NIPPON LIGHT METAL	JPY	5 784	9 514 680,00	0,01
UACJ CORP	JPY	3 193	16 156 580,00	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Ameublement			52 247 347,00	0,07
FRANCE BED HOLDINGS	JPY	15	18 960,00	-
ITOKI CORP	JPY	2 600	3 824 600,00	0,01
OKAMURA CORP	JPY	9 087	17 528 823,00	0,02
SANGETSU CORP	JPY	7 278	20 385 678,00	0,03
SUMINOE TEXTILE	JPY	82	168 838,00	-
TACHIKAWA CORP	JPY	2 505	3 306 600,00	-
TAKANO	JPY	1 258	904 502,00	-
UCHIDA YOKO CO LTD	JPY	800	5 256 000,00	0,01
WAVELOCK HOLDINGS CO LTD	JPY	1 427	853 346,00	-
Articles de luxe			14 940 530,00	0,02
SEIKO GROUP CORPORATION	JPY	3 826	14 940 530,00	0,02
Assurance immobilière et dommages			81 310 858,00	0,10
MS AD ASSURANCE	JPY	13 714	47 162 446,00	0,06
SOMPO HOLDINGS SHS	JPY	7 697	25 584 828,00	0,03
TOKIO MARINE HLDGS INC	JPY	1 538	8 563 584,00	0,01
Assurance vie			125 093 548,00	0,16
ADVANCE CREATE CO LTD	JPY	2 748	2 148 936,00	-
ANICOM HOLDINGS	JPY	9 900	6 692 400,00	0,01
DAI-ICHI LIFE HLDGS SHS	JPY	51	197 064,00	-
JAPAN POST INSURANCE CO LTD	JPY	29 309	74 327 624,00	0,10
T&D HOLDINGS INC	JPY	16 904	41 727 524,00	0,05
Audiovisuel et divertissements			316 530 365,00	0,40
ASAHI BROADCASTING	JPY	5 584	3 462 080,00	0,01
FIBERGATE INC	JPY	2 610	2 630 880,00	-
FUJI MEDIA HOLDINGS INC	JPY	23 265	40 411 305,00	0,05
HIKARI TSUSHIN INC	JPY	2 791	86 800 100,00	0,11
JNS HOLDINGS INC	JPY	1 168	366 752,00	-
NIHON ENTERPRISE CO LTD	JPY	5 776	629 584,00	-
NIPPON BS	JPY	1 933	1 687 509,00	-
NIPPON TV HOLDINGS	JPY	24 301	57 362 511,00	0,07
SHOCHIKU	JPY	1 288	14 219 520,00	0,02
SKY PERFECT JSAT HOLDINGS	JPY	21 478	18 965 074,00	0,03
TBS HOLDINGS INC	JPY	13 778	52 439 068,00	0,07
TOEI	JPY	3 305	16 227 550,00	0,02
TV ASAHI	JPY	7 901	15 825 703,00	0,02
TV TOKYO HOLDINGS CORPORATION	JPY	645	2 215 575,00	-
WIRELESSGATE	JPY	2 352	550 368,00	-
WOWOW INC	JPY	2 699	2 736 786,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Automobiles			1 604 615 838,00	2,01
HONDA MOTOR CO LTD	JPY	43	66 973,00	-
MAZDA MOTOR CORP	JPY	4 075	4 513 063,00	0,01
MITSUBISHI MOTORS	JPY	109 595	50 413 700,00	0,06
NISSAN MOTOR CO LTD	JPY	254 175	104 516 760,00	0,13
NISSAN SHATAI	JPY	93	96 255,00	-
NISSIN SHATAI CORP	JPY	1 923	8 268 900,00	0,01
SUBARU CORP	JPY	3 795	10 555 793,00	0,01
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	206 484	318 501 570,00	0,40
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	357 995	960 321 588,00	1,20
YAMAHA MOTOR CO LTD	JPY	108 834	147 361 236,00	0,19
Banques			534 000,00	-
MIYAZAKI BANK	JPY	200	534 000,00	-
AICHI FINANCIAL GROUP INC	JPY	6 538	15 037 400,00	0,02
AKITA BANK	JPY	3 593	7 527 335,00	0,01
AOZORA BANK	JPY	17 349	45 844 733,00	0,06
AWA BANK	JPY	5 348	13 134 688,00	0,02
BANK OF IWATE LTD	JPY	3 100	7 151 700,00	0,01
BANK OF KOCHI LTD	JPY	1 478	1 108 500,00	-
BANK OF NAGOYA	JPY	1 407	8 512 350,00	0,01
BANK OF SAGA	JPY	3 208	6 653 392,00	0,01
BANK OF THE RYUKYUS LTD	JPY	4 600	4 613 800,00	0,01
BANK OF TOYAMA (THE) LTD	JPY	751	1 141 520,00	-
CHIBA BANK	JPY	10 811	12 216 430,00	0,02
CHIBA KOGYO BANK LTD	JPY	6 000	6 798 000,00	0,01
CHUGIN FINANCIAL GROUP INC	JPY	24 514	35 962 038,00	0,05
CONCORDIA FINANCIAL GROUP LTD	JPY	13 811	10 583 369,00	0,01
DAISHI HOKUETSU FINANCIAL GROUP INC	JPY	7 922	19 400 978,00	0,03
DAITO BANK LTD	JPY	2 016	1 407 168,00	-
FIDEA HOLDINGS CO LTD	JPY	32	45 376,00	-
FIRST BANK OF TOYAMA LTD	JPY	9 295	10 410 400,00	0,01
FUKUI BANK	JPY	61	109 190,00	-
FUKUOKA FINANCIAL GROUP	JPY	2 520	8 890 560,00	0,01
FUKUSHIMA BANK LTD	JPY	6 536	1 509 816,00	-
GUNMA BANK LTD	JPY	48 147	41 825 299,00	0,05
HACHIJUNI BANK	JPY	53 856	45 605 261,00	0,06
HIROGIN HOLDINGS INC	JPY	33 075	37 308 600,00	0,05
HOKKOKU FINANCILA HOLDINGS LTD	JPY	2 320	10 208 000,00	0,01
HOKUHOKU FINANCIAL	JPY	14 188	22 920 714,00	0,03

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
HYAKUGO BANK	JPY	24 560	13 655 360,00	0,02
HYAKUJUSHI BANK LTD	JPY	1 592	4 070 744,00	0,01
IYOGIN HOLDINGS INC	JPY	32 931	48 375 639,00	0,06
JAPAN POST BANK CO LTD	JPY	207 346	284 478 712,00	0,36
JIMOTO HOLDINGS INC.	JPY	4 003	1 136 852,00	-
KEIYO BANK LTD	JPY	6 145	4 246 195,00	0,01
KIYO BANK	JPY	7 402	13 345 806,00	0,02
KYUSHU FINANCIAL GROUP INC	JPY	37 358	26 176 751,00	0,03
MEBUKI FIN GRP SHS	JPY	3 268	1 888 577,00	-
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	JPY	89 680	146 043 880,00	0,18
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	JPY	11	35 332,00	-
MORTGAGE SERVICE JAPAN LIMITED	JPY	1 960	803 600,00	-
MUSASHINO BANK LTD	JPY	3 122	8 404 424,00	0,01
NISHI NIPPON FINANCIAL HOLDINGS INC	JPY	15 507	25 803 648,00	0,03
NORTH PACIFIC BANK	JPY	44 078	17 719 356,00	0,02
OGAKI KYORITSU BANK	JPY	3 286	6 023 238,00	0,01
OITA BANK	JPY	1 745	5 461 850,00	0,01
PREMIUM GROUP CO LTD	JPY	4 063	9 730 885,00	0,01
PROCREA HOLDINGS INC	JPY	1 926	3 399 390,00	-
RAKUTEN BANK LTD	JPY	11 200	35 100 800,00	0,04
RESONA HOLDINGS	JPY	110 769	112 984 380,00	0,14
SAN IN GODO BANK	JPY	13 126	16 276 240,00	0,02
SAN JU SAN FINANCIAL GROUP	JPY	4 100	6 933 100,00	0,01
SENSHU IKEDA HOLDINGS INC	JPY	43 868	15 002 856,00	0,02
SEVEN BANK LTD	JPY	87 296	28 161 690,00	0,04
SEVENTY-SEVEN BK	JPY	8 301	32 946 669,00	0,04
SHIGA BANK	JPY	2 333	7 722 230,00	0,01
SHIMANE BANK LTD	JPY	848	381 600,00	-
SHIMIZU BANK	JPY	2 347	3 349 169,00	-
SHIZUOKA FINANCIAL GROUP INC	JPY	55 898	68 614 795,00	0,09
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	JPY	245	801 885,00	-
SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP INC	JPY	558	1 884 924,00	-
SURUGA BANK LTD	JPY	17 371	19 073 358,00	0,02
TAIKO BANK LTD	JPY	1 567	2 131 120,00	-
THE TOHOKU BANK LTD	JPY	2 174	2 310 962,00	-
TOCHIGI BANK	JPY	25 700	6 707 700,00	0,01
TOHO BANK	JPY	25 247	6 665 208,00	0,01
TOKYO TY FINANCIAL	JPY	2 564	10 640 600,00	0,01
TOMATO BANK	JPY	1 604	1 774 024,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TOMONY HOLDINGS	JPY	15 246	6 067 908,00	0,01
TOTTORI BANK LTD	JPY	2 157	2 644 482,00	-
TOWA BANK	JPY	71	41 180,00	-
YAMAGUCHI FINANCIAL GROUP	JPY	26 847	40 619 511,00	0,05
YAMANASHI CHUO BANK LTD	JPY	5 200	8 543 600,00	0,01
Bâtiment : Contrôle climat			627 591 150,00	0,79
DAIKIN INDUSTRIES LTD	JPY	33 651	627 591 150,00	0,79
Batiment et matériaux de construction			692 320,00	-
CANDEAL CO LTD	JPY	1 300	678 600,00	-
E J HOLDINGS	JPY	8	13 720,00	-
Biotechnologie			63 172 890,00	0,08
NXERA PHARMA RG REGISTERED SHS	JPY	14 100	17 328 900,00	0,02
PEPTIDREAM	JPY	13 255	37 617 690,00	0,05
TAKARA BIO	JPY	8 065	8 226 300,00	0,01
Boissons non alcoolisées			203 097 469,00	0,25
COCA-COLA BOTTLERS JAPAN HOLDINGS INC	JPY	16 437	32 183 646,00	0,04
DYDO DRINCO HLDGS INC	JPY	4 056	12 411 360,00	0,01
ITO EN LTD	JPY	6 940	23 235 120,00	0,03
KAGOME	JPY	9 223	27 973 359,00	0,03
KEY COFFEE	JPY	3 251	6 563 769,00	0,01
LIFEDRINK CO INC	JPY	2 800	4 964 400,00	0,01
SUNTORY BEVERAGE AND FOOD LIMITED	JPY	18 319	94 617 635,00	0,12
UNICAFE INC	JPY	1 228	1 148 180,00	-
Brasseurs			644 791 721,00	0,81
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	189 646	348 853 817,00	0,44
KIRIN HOLDINGS CO LTD	JPY	104 773	235 529 704,00	0,29
SAPPORO HOLDINGS	JPY	8 230	60 408 200,00	0,08
Charbon			11 325 000,00	0,01
mitsui matsushima co	JPY	1 300	5 720 000,00	0,01
SUMISEKI HOLDINGS INC	JPY	5 900	5 605 000,00	-
Chaussures			39 229 624,00	0,05
ABC MART	JPY	13 094	39 229 624,00	0,05
Chemins de fer			621 186 114,00	0,78
EAST JAPAN RAILWAY CO	JPY	140 855	432 424 850,00	0,54
JAPAN OIL TRANSPORTATION	JPY	827	2 241 997,00	0,01
NAGOYA RAILROAD	JPY	28 812	48 721 092,00	0,06
TOKYU CORP	JPY	73 025	137 798 175,00	0,17
Chimie			64 770 233,00	0,08
BANDO CHEMICAL INDUSTRIES	JPY	6 133	11 174 326,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
DEXERIALS CORP	JPY	22 411	53 595 907,00	0,07
Chimie de base			534 129 298,00	0,67
ADEKA	JPY	9 179	25 591 052,00	0,03
ASAHI KASEI	JPY	21 618	22 904 271,00	0,03
DAIICHI KIGENSO	JPY	62	48 918,00	-
DAINICHISEIKA COLOUR & CHEMICA	JPY	3 100	9 141 900,00	0,01
DENKA CO LTD	JPY	10 376	22 464 040,00	0,03
FUJIKURA KASEI CO LTD	JPY	6 999	3 331 524,00	-
ISHIHARA SANGYO KAISHA LTD	JPY	2 295	3 394 305,00	0,01
KH NEOCHEM CO LTD	JPY	3 419	7 073 911,00	0,01
KUNIMINE INDUSTRIES	JPY	1 280	1 308 160,00	-
MITSUBISHI GAS CHEMICAL CO INC	JPY	20 427	54 938 417,00	0,07
mitsui chemicals inc	JPY	3 014	10 612 294,00	0,01
NIPPON CHEMICAL INDUSTRIAL CO	JPY	37	100 640,00	-
NIPPON FINE CHEMICAL CO LTD	JPY	454	1 089 600,00	-
NIPPON SODA	JPY	7 094	18 110 982,00	0,02
OSAKA SODA CO.LTD	JPY	8 000	13 000 000,00	0,02
RESONAC HOLDINGS CORPORATION	JPY	23 837	88 745 151,00	0,11
RIKEN TECHNOS CORP	JPY	8 500	8 908 000,00	0,01
SAKAI CHEMICAL	JPY	202	555 096,00	-
SUMITOMO CHEMICAL	JPY	196 930	80 760 993,00	0,10
TAYA CORP	JPY	13	21 424,00	-
TEIJIN LTD	JPY	21 561	29 624 814,00	0,04
TITAN KOGYO KABUSHIK	JPY	75	64 050,00	-
TOHO ACETYLENE CO LTD	JPY	4 555	1 576 030,00	-
TOKAI CARBON	JPY	24 203	21 025 146,00	0,03
TOSOH CORP	JPY	34 179	65 281 890,00	0,08
TRI CHEMICAL	JPY	3 900	12 187 500,00	0,02
UBE CORPORATION	JPY	12 737	32 269 190,00	0,04
Chimie de spécialité			2 952 814 434,00	3,70
ACHILLES CORP	JPY	1 500	2 274 000,00	-
AGRO-KANESHO	JPY	1 925	2 533 300,00	-
AIR WATER	JPY	26 429	51 021 185,00	0,06
ARAKAWA CHEMICAL	JPY	62	82 460,00	-
ARISAWA MFG	JPY	7 100	9 975 500,00	0,01
ARTIENCE CO LTD	JPY	4 743	17 501 670,00	0,02
ASAHI YUKIZAI CORP	JPY	1 038	4 281 750,00	0,01
BP CASTROL KK	JPY	1 471	1 273 886,00	-
CHUGOKU MARINE PAINT	JPY	7 279	16 108 427,00	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
DAICEL CHEMICAL INDUSTRIES	JPY	29 149	39 700 938,00	0,05
DAIKYONISHIKAWA	JPY	9 700	6 208 000,00	0,01
DAI NIPPON TORYO CO LTD	JPY	18	18 468,00	-
DIC CORP	JPY	9 461	31 628 123,00	0,04
EARTH CHEMICAL	JPY	2 667	13 921 740,00	0,02
FUJIMI	JPY	6 475	15 494 675,00	0,02
HOKKO CHEMICAL INDUSTRIES CO LTD	JPY	60	76 860,00	-
INABATA AND CO	JPY	7 276	23 719 760,00	0,03
JSP	JPY	3 334	6 554 644,00	0,01
KANEKA CORP	JPY	5 803	21 859 901,00	0,03
KANSAI PAINT	JPY	21 419	53 547 500,00	0,07
KANTO DENKA KOGYO	JPY	6 200	6 088 400,00	0,01
KIMOTO	JPY	9 299	2 808 298,00	-
KOATSU GAS KOGYO	JPY	3 484	3 187 860,00	-
KONISHI	JPY	7 360	9 759 360,00	0,01
KUMIAI CHEMICAL INDUSTRY	JPY	9 955	8 113 325,00	0,01
KURARAY	JPY	38 256	80 088 936,00	0,10
KUREHA CORP	JPY	6 897	19 477 128,00	0,03
MEC CO	JPY	2 989	10 954 685,00	0,01
MEIWA	JPY	5 219	3 371 474,00	0,01
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CORPORATION	JPY	37 086	30 811 049,00	0,04
MORESCO	JPY	1 497	1 818 855,00	-
NAGASE	JPY	12 210	38 949 900,00	0,05
NEW JAPAN CHEMICAL CO LTD	JPY	9 284	1 763 960,00	-
NICCA CHEMICAL CO LTD	JPY	1 923	2 453 748,00	-
NIHON NOHYAKU	JPY	10 246	6 854 574,00	0,01
NIHON PARKERIZING	JPY	11 483	14 893 451,00	0,02
NIPPON KAYAKU	JPY	17 907	21 739 098,00	0,03
NIPPON PAINT CO LTD	JPY	116 965	137 316 910,00	0,17
NIPPON SANZO HOLDINGS CORPORATION	JPY	25 293	136 025 754,00	0,17
NIPPON SHOKUBAI CO LTD	JPY	17 008	29 262 264,00	0,04
NISSAN CHEMICAL INDUSTRIES LTD	JPY	13 017	67 740 468,00	0,09
NITTA GELATIN	JPY	3 568	3 289 696,00	-
NITTO DENKO	JPY	81 010	207 264 085,00	0,26
NOF CORP	JPY	30 149	75 598 618,00	0,10
OKAMOTO INDUSTRIES	JPY	900	4 770 000,00	0,01
OSAKA ORGANIC CHEMICAL	JPY	2 699	8 010 632,00	0,01
SAKATA	JPY	6 617	10 276 201,00	0,01
SANYO CHEMICAL IND	JPY	435	1 805 250,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
SHIKOKU KASEI HOLDINGS CORPORATION	JPY	4 304	8 935 104,00	0,01
SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	JPY	229 475	1 320 628 625,00	1,65
SHIN-ETSU POLYMER	JPY	5 925	9 456 300,00	0,01
SHOEI CORPORATION	JPY	641	366 011,00	-
S T CORP	JPY	3 747	5 549 307,00	0,01
STELLA CHEMIFA	JPY	1 574	7 161 700,00	0,01
SUMITOMO BAKELITE	JPY	7 222	29 299 654,00	0,04
SUMITOMO SEIKA	JPY	438	2 229 420,00	-
T.HASEGAWA	JPY	3 929	13 103 215,00	0,02
TAIYO INK MFG	JPY	4 730	19 251 100,00	0,02
TAKASAGO INTERNATIONAL CORP	JPY	2 204	11 482 840,00	0,02
TAKI CHEMICAL	JPY	2 138	7 942 670,00	0,01
TOAGOSEI	JPY	12 277	19 244 198,00	0,02
TOCALO	JPY	9 399	16 918 200,00	0,02
TODA KOGYO	JPY	1 151	1 988 928,00	-
TOKUYAMA CORP	JPY	8 602	23 294 216,00	0,03
TOMOEGAWA CORPORATION	JPY	983	695 964,00	-
TORAY INDUSTRIES INC	JPY	187 000	156 369 400,00	0,20
TOYO TANSO	JPY	1 842	9 836 280,00	0,01
YUKI GOSEI KOGYO CO LTD	JPY	2 048	548 864,00	-
ZEON CORP	JPY	18 321	26 235 672,00	0,03
Combustibles alternatifs			4 789 890,00	0,01
EREX CO LTD	JPY	7 603	4 789 890,00	0,01
Compagnies aériennes			352 340 112,00	0,44
ALL NIPPON AIRWAYS	JPY	69 388	208 857 880,00	0,26
JAPAN AIRLINES	JPY	58 433	143 482 232,00	0,18
Composants et équipements électriques			2 698 137 782,00	3,38
ALPS ELECTRIC CO LTD	JPY	22 037	33 518 277,00	0,04
CANARE ELECTRIC CO LTD	JPY	405	575 910,00	-
CHIYODA	JPY	5 512	7 336 472,00	0,01
DAIHEN CORP	JPY	2 446	15 801 160,00	0,02
ENPLAS CORP	JPY	603	4 184 820,00	0,01
FUJI ELECTRIC HOLDINGS	JPY	15 669	124 568 550,00	0,16
FUJI ELECTRIC INDUSTRY	JPY	1 101	1 202 292,00	-
FUJIKURA LTD	JPY	28 304	162 238 528,00	0,20
FURUKAWA ELECTRIC	JPY	9 265	35 568 335,00	0,04
FUTURE INNOVATION GROUP INC	JPY	6 168	1 875 072,00	-
HIOKI E.E. CORPORATION	JPY	1 488	12 290 880,00	0,02
HIROSE ELECTRIC	JPY	3 804	69 974 580,00	0,09

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
HOKURIKU ELECTRIC INDUSTRY	JPY	1 364	1 711 820,00	-
HOSIDEN CORP	JPY	5 867	13 488 233,00	0,02
IBIDEN CO LTD	JPY	14 642	72 756 098,00	0,09
IDEC CORP	JPY	12	29 796,00	-
INABA DENKISANGYO	JPY	6 592	25 418 752,00	0,03
JAPAN AVIATION ELECTRONICS IND	JPY	7 172	20 583 640,00	0,03
JEOL	JPY	6 600	38 385 600,00	0,05
KOA	JPY	936	958 464,00	-
KYOCERA CORP	JPY	12 772	20 090 356,00	0,03
MABUCHI MOTOR	JPY	11 792	25 895 232,00	0,03
MARUMAE CO LTD	JPY	2 340	3 856 320,00	0,01
MARUWA	JPY	1 111	47 761 890,00	0,06
MEIKO ELECTRONICS	JPY	2 500	15 325 000,00	0,02
MINEBEA MITSUMI INC	JPY	44 906	123 581 312,00	0,15
MURATA MANUFACTURING CO LTD	JPY	228 186	617 699 502,00	0,77
NGK INSULATORS LTD	JPY	29 754	56 681 370,00	0,07
NICHICON	JPY	10 301	10 383 408,00	0,01
NIDEC CORPORATION	JPY	113 948	350 504 048,00	0,44
NIHON DEMPA KOGYO	JPY	5 187	5 576 025,00	0,01
NIPPON CARBON CO LTD	JPY	1 543	6 943 500,00	0,01
NIPPON CHEMI-CON	JPY	120	129 000,00	-
NIPPON ELECTRIC GLASS	JPY	10 503	36 823 518,00	0,05
NIPPON SIGNAL	JPY	2 073	1 940 328,00	-
NITTO KOGYO	JPY	3 555	10 529 910,00	0,01
NOHMI BOSAI	JPY	5 008	15 199 280,00	0,02
OHARA	JPY	2 284	2 971 484,00	-
OKAYA ELECTRIC CO	JPY	1 010	230 280,00	-
OMRON CORP	JPY	23 647	144 246 700,00	0,18
ORIGIN ELECTRIC	JPY	695	827 745,00	-
P BAN COM CORP	JPY	300	104 400,00	-
PILLAR CORPORATION	JPY	2 987	12 903 840,00	0,02
RS TECHNOLOGIES CO LTD	JPY	900	3 618 000,00	-
SANYO DENKI CO LTD	JPY	671	6 025 580,00	0,01
SAWAFUJI ELECTRIC CO LTD	JPY	268	270 948,00	-
SEIWA ELECTRIC MFG CO LTD	JPY	1 653	854 601,00	-
SENSHU ELECTRIC	JPY	1 536	7 879 680,00	0,01
SIIX	JPY	819	923 832,00	-
SINFONIA TECH	JPY	2 600	13 676 000,00	0,02
SUMIDA	JPY	4 000	3 800 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SWCC CORPORATION	JPY	3 448	18 722 640,00	0,02
TAIYO YUDEN CO LTD	JPY	9 481	25 963 719,00	0,03
TAKAOKA TOKO CO	JPY	3 200	6 291 200,00	0,01
TAMURA CORP	JPY	13 506	7 576 866,00	0,01
TANAKA CO LTD	JPY	1 019	672 540,00	-
TDK CORPORATION	JPY	222 850	410 601 125,00	0,51
TEIKOKU TSUSHIN KOGYO CO LTD	JPY	2 537	6 849 900,00	0,01
TOYO ELECTRIC MFG	JPY	2 072	2 275 056,00	-
UMC ELECTRONICS CO LTD	JPY	2 480	910 160,00	-
USHIO INC	JPY	13 504	28 554 208,00	0,04
Construction individuelle			578 369 843,00	0,72
DAIWA HOUSE INDUSTRY	JPY	6 197	28 326 487,00	0,04
NAGAWA	JPY	374	2 546 940,00	-
NIHON HOUSE HOLDINGS CO LTD	JPY	12 332	3 970 904,00	0,01
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	JPY	53 003	115 016 510,00	0,14
SEKISUI HOUSE LTD	JPY	76 142	282 943 672,00	0,35
SUMITOMO FORESTRY	JPY	20 891	124 301 450,00	0,16
TAMA HOME	JPY	2 700	10 395 000,00	0,01
TOKEN CORP	JPY	1 012	10 868 880,00	0,01
Construction lourde			890 583 556,00	1,11
ASAHI KOGYOSHA CO LTD	JPY	136	174 624,00	-
ASANUMA CORP	JPY	8 500	5 644 000,00	0,01
AVANTIA CO LTD	JPY	2 265	1 734 990,00	-
BR HOLDINGS CORP	JPY	10 675	3 693 550,00	-
C.E.MANAGEMENT INTEGRATED LBTY CO LTD	JPY	893	271 472,00	-
CHUDENKO CORP	JPY	3 382	10 873 130,00	0,01
COMSYS HOLDINGS	JPY	12 816	41 190 624,00	0,05
CTI ENGINEERING	JPY	2 300	10 476 500,00	0,01
DAI DAN KK	JPY	4 182	12 692 370,00	0,02
DAIHO CORP	JPY	1 800	6 300 000,00	0,01
EPCO	JPY	600	452 400,00	-
EXEO GROUP INC	JPY	23 722	37 207 957,00	0,05
FUKUDA CORP	JPY	1 005	5 778 750,00	0,01
HASEKO CORP	JPY	21 728	40 251 120,00	0,05
HIBIYA ENGINEERING	JPY	2 279	7 919 525,00	0,01
HOKURIKU ELECTRICAL CONSTRUCTION CO LTD	JPY	3 740	4 360 840,00	0,01
ICHIKEN CO LTD	JPY	223	554 601,00	-
INFRONEER HOLDING INC	JPY	21 899	25 194 800,00	0,03
JAPAN FOUNDATION ENGINEERING	JPY	4 252	2 823 328,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
KAJIMA CORP	JPY	13 654	36 230 889,00	0,05
KANAMOTO	JPY	5 743	15 942 568,00	0,02
KANDENKO	JPY	11 483	25 773 594,00	0,03
KAWADA TECHNOLOGIES INC	JPY	654	1 574 178,00	-
KINDEN	JPY	16 978	54 142 842,00	0,07
KITANO CONSTRUCTION	JPY	991	4 246 435,00	0,01
KOMAIHALTEC INC	JPY	724	1 136 680,00	-
LUCKLAND CO LTD SHS	JPY	1 657	3 322 285,00	-
MATSUI CONSTRUCTION CO LTD	JPY	22	18 480,00	-
MEISEI INDUSTRIAL	JPY	7 400	9 642 200,00	0,01
MIRAIT ONE CORPORATION	JPY	13 121	28 708 748,00	0,04
MIYAJI ENGINEERING GROUP INC	JPY	3 848	7 749 872,00	0,01
NAKANO CORP	JPY	3 336	1 644 648,00	-
NIPPON AIR CONDITIONNING SERVICES CO LTD	JPY	87	89 001,00	-
NIPPON DENSETSU KOGYO	JPY	7 260	13 619 760,00	0,02
NISHIMATSU CONSTRUCTION CO LTD	JPY	4 156	21 365 996,00	0,03
NITTOC CONSTRUCTION	JPY	3 676	3 753 196,00	-
OBAYASHI	JPY	12 724	24 054 722,00	0,03
OKUMURA CORP	JPY	5 087	21 899 535,00	0,03
OYO CORP	JPY	1 380	3 528 660,00	-
PENTA-OCEAN CONSTRUCTION CO LT	JPY	36 823	23 445 204,00	0,03
RAITO KOGYO	JPY	4 804	10 736 940,00	0,01
SANKI ENGINEERING	JPY	4 679	11 252 995,00	0,01
SATA CONSTRUCTION CO LTD	JPY	3 295	2 942 435,00	-
SEIKITOKYU KOGYO CO LTD	JPY	1 116	1 663 956,00	-
SEIKO ELECTRIC CO LTD	JPY	1 798	2 297 844,00	-
SHIMIZU CORP	JPY	71 641	72 858 897,00	0,09
SHINNIHON CORP	JPY	1 171	1 810 366,00	-
SHIN NIPPON AIR TEC	JPY	2 000	6 760 000,00	0,01
SHO-BOND HOLDINGS	JPY	4 512	24 283 584,00	0,03
SONEC CORP	JPY	172	144 308,00	-
SPACE	JPY	3 924	4 516 524,00	0,01
SRG TAKAMIYA CO LTD	JPY	6 669	2 961 036,00	-
SUMITOMO DENTSETSU	JPY	2 781	13 738 140,00	0,02
SUMITOMO MITSUI CONST	JPY	9 765	3 798 585,00	0,01
TAIHEI DENGYO	JPY	989	5 093 350,00	0,01
TAIKISHA LTD	JPY	3 528	17 234 280,00	0,02
TAISEI CORP	JPY	2 753	17 789 886,00	0,02
TAKADA KIKO CO LTD	JPY	1 097	1 137 589,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TAKAMATSU	JPY	2 670	7 921 890,00	0,01
TAKASAGO THERMAL ENGINEERING C	JPY	6 957	34 325 838,00	0,04
TAKUMA CO LTD	JPY	7 341	11 752 941,00	0,02
TANSEISHA CO LTD	JPY	800	651 200,00	-
TEKKEN CORP	JPY	2 300	5 524 600,00	0,01
TOA CORP	JPY	9 616	9 539 072,00	0,01
TOA ROAD INC	JPY	5 250	6 651 750,00	0,01
TODA CORP	JPY	35 581	33 004 936,00	0,04
TOENEC	JPY	210	200 130,00	-
TOKYU CONSTRUCTION	JPY	7 385	5 103 035,00	0,01
TOTETSU KOGYO	JPY	2 534	8 362 200,00	0,01
TOYO CONSTRUCTION CO LTD	JPY	7 373	9 680 749,00	0,01
UEKI CORPORATION	JPY	1 334	2 007 670,00	-
WAKACHIKU CONSTRUCTION CO LTD	JPY	600	2 145 000,00	-
YAHAGI CONSTRUCTION	JPY	720	1 090 800,00	-
YAMATO CORP	JPY	45	42 030,00	-
YAMAURA CORP SHS	JPY	3 797	4 522 227,00	0,01
YODENKO CORP	JPY	5 946	7 604 934,00	0,01
YOKOGAWA BRIDGE	JPY	4 565	12 791 130,00	0,02
YURTEC	JPY	3 315	4 929 405,00	0,01
ZENITAKA CORP	JPY	657	2 227 230,00	-
Conteneurs et emballages			137 638 256,00	0,17
FP CORP	JPY	4 360	11 632 480,00	0,02
FUJI SEAL	JPY	6 489	16 949 268,00	0,02
KOHSOKU GORP	JPY	1 339	3 367 585,00	-
LINTEC	JPY	6 540	20 993 400,00	0,03
PACK CORP	JPY	2 898	10 853 010,00	0,01
RENGO	JPY	28 518	26 419 075,00	0,03
SHIMOJIMA CO LTD	JPY	3 430	4 544 750,00	0,01
TAKEMOTO YOHKI CO LTD	JPY	1 435	1 238 405,00	-
TOYO SEIKAN KAISHA	JPY	15 413	35 311 183,00	0,04
ZACROS CORPORATION	JPY	1 460	6 329 100,00	0,01
Détaillants et grossistes Alimentation			243 762 857,00	0,30
ALBIS	JPY	1 865	4 973 955,00	0,01
ARCS CO	JPY	6 308	16 003 396,00	0,02
AXIAL RETAILING	JPY	4 860	4 335 120,00	0,01
Belc CO LTD	JPY	1 686	11 009 580,00	0,01
CVS BAY AREA INC	JPY	795	430 890,00	-
DAIKOKUTENBUSSAN CO LTD	JPY	504	5 317 200,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
DELICA FOODS CO LTD	JPY	1 314	668 826,00	-
FUJI CO LTD	JPY	5 271	10 773 924,00	0,01
FUJI CORP REGISTERED SHS	JPY	2 978	5 440 806,00	0,01
HALOWS CO LTD	JPY	345	1 474 875,00	-
HEIWADO	JPY	5 052	11 149 764,00	0,01
INAGEYA CO LTD	JPY	2 868	3 306 804,00	0,01
ITOCHU-SHOKUJIN	JPY	42	289 380,00	-
JM HOLDINGS CO LTD	JPY	2 600	7 761 000,00	0,01
KOBE BUSSAN CO LTD	JPY	21 460	79 831 200,00	0,10
LIFE	JPY	2 628	8 738 100,00	0,01
OIE SANGYO SHS	JPY	1 147	2 175 859,00	-
OISIX INC	JPY	2 900	3 674 300,00	0,01
OKUWA	JPY	63	57 204,00	-
OUG HOLDINGS INC	JPY	659	1 644 205,00	-
PHARMA FOODS INTERNATIONAL CO LTD	JPY	1 800	1 737 000,00	-
POPLAR CO LTD	JPY	1 516	318 360,00	-
PRO SHIP INC	JPY	1 861	2 785 917,00	-
RETAIL PARTNERS CO LTD	JPY	6 900	9 052 800,00	0,01
RIDE ON EXPRESS CO LTD	JPY	2 090	2 092 090,00	-
SAN-A CO LTD	JPY	3 232	9 259 680,00	0,01
TEA LIFE CO LTD	JPY	729	852 930,00	-
TOHO	JPY	100	272 800,00	-
TOHTO SUISAN CO LTD	JPY	160	884 800,00	-
UNITED SUPER MARKETS HOLDINGS INC	JPY	496	413 664,00	-
UORIKI CO LTD	JPY	1 605	3 834 345,00	0,01
YAMAYA CORP	JPY	931	2 668 246,00	-
YAMAZAWA	JPY	929	1 071 137,00	-
YAOKO CO LTD	JPY	3 180	29 462 700,00	0,04
Distillateurs et viticulteurs			27 065 036,00	0,03
TAKARA HOLDINGS	JPY	18 836	22 650 290,00	0,03
YOMEISHU SEIZO	JPY	1 799	4 414 746,00	-
Distributeurs Bricolage			264 870 477,00	0,33
ARCLANDS CORPORATION	JPY	8 641	14 447 752,00	0,02
DCM JAPAN HOLDINGS	JPY	11 764	16 857 812,00	0,02
JOYFUL HONDA	JPY	7 743	15 989 295,00	0,02
KOHNAN SHOJI	JPY	2 542	9 240 170,00	0,01
KOMERI	JPY	4 903	16 228 930,00	0,02
MISAWA & CO LTD	JPY	376	241 768,00	-
NITORI	JPY	9 967	191 864 750,00	0,24

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distributeurs diversifiés			1 689 842 840,00	2,12
AEON CO LTD	JPY	99 980	373 925 200,00	0,47
AEON HOKKAIDO CORPORATION	JPY	5 000	4 495 000,00	0,01
BELLUNA	JPY	12 150	8 675 100,00	0,01
COMINIX	JPY	343	285 033,00	-
DAIYU LIC HOLDINGS CO LTD	JPY	4 330	4 637 430,00	0,01
ECO'S CO LTD	JPY	2 099	4 323 940,00	0,01
H2O RETAILING	JPY	14 531	29 962 922,00	0,04
ISETAN MITSUKHOSHI HOLDINGS LTD	JPY	38 979	90 489 749,00	0,11
IZUMI	JPY	4 068	13 147 776,00	0,02
IZUTSUYA CO LTD	JPY	2 658	1 119 018,00	-
JAPAN CRAFT HOLDINGS CO LTD	JPY	32	4 416,00	-
MARUI GROUP CO LTD	JPY	17 558	42 288 443,00	0,05
MATSUYA CO	JPY	674	565 486,00	-
NETPRICE COM	JPY	2 841	7 943 436,00	0,01
NOJIMA CO LTD	JPY	8 064	17 337 600,00	0,02
OLYMPIC CORP	JPY	1 306	603 372,00	-
PAN PACIFIC INTERNATIONAL HOL RRG SHS	JPY	53 312	204 078 336,00	0,26
PLANT CO LTD	JPY	1 188	1 827 144,00	-
RYOHIN KEIKAKU	JPY	30 190	75 837 280,00	0,09
SCROLL CORPORATION	JPY	7 200	6 890 400,00	0,01
SENSHUKAI	JPY	10 227	3 190 824,00	-
SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	JPY	298 540	656 489 460,00	0,82
TAKASHIMAYA CO LTD	JPY	38 214	46 640 187,00	0,06
ZOZO RG REGISTERED SHS	JPY	19 128	95 085 288,00	0,12
Distributeurs généralistes			3 551 700,00	-
KU HOLDINGS	JPY	2 940	3 160 500,00	-
MARKETENTERPRISE CO LTD	JPY	400	391 200,00	-
Distributeurs Habillement			888 318 108,00	1,11
ADASTRIA SHS	JPY	2 637	9 321 795,00	0,01
AOKI HOLDINGS	JPY	8 700	10 361 700,00	0,01
AOYAMA TRADING	JPY	4 900	6 453 300,00	0,01
BAROQUE JAPAN LIMITED	JPY	3 899	3 010 028,00	-
F&A AQUA HOLDINGS	JPY	3 840	7 084 800,00	0,01
FAST RETAILING	JPY	15 143	749 881 360,00	0,94
FELISSIMO CORP	JPY	506	427 064,00	-
GFOOT CO LTD	JPY	1 586	447 252,00	-
HARUYAMA HOLDING INC	JPY	1 746	906 174,00	-
KONAKA	JPY	4 514	1 002 108,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
KYOTO KIMONO YUZEN HOLDINGS CO LTD	JPY	3 357	224 919,00	-
NISHIMATSUYA CHAIN	JPY	5 842	13 197 078,00	0,02
PAL GROUP HOLDINGS CO LTD	JPY	4 616	14 124 960,00	0,02
RIGHT ON	JPY	4 268	896 280,00	-
SAC'S BAR HOLDINGS INC	JPY	5 312	4 839 232,00	0,01
SHIMAMURA	JPY	6 770	53 381 450,00	0,07
SHO-BI CORP	JPY	811	389 280,00	-
TAKA-Q CO LTD	JPY	4 399	585 067,00	-
TOKYO BASE SHS	JPY	5 203	1 295 547,00	-
TSUTSUMI JEWELRY	JPY	1 423	3 008 222,00	-
UNITED ARROWS	JPY	3 422	7 480 492,00	0,01
Distributeurs Produits pharmaceutiques			368 159 444,00	0,46
AIN HOLDINGS INC	JPY	4 696	23 747 672,00	0,03
CAWACHI	JPY	2 819	7 132 070,00	0,01
COSMOS PHARMACEUTICAL	JPY	4 712	34 312 784,00	0,04
CREATE SD HOLDINGS CO LTD	JPY	2 827	8 495 135,00	0,01
GENKY DRUGSTORES RG	JPY	3 112	9 678 320,00	0,01
GROWELL HOLDINGS	JPY	13 680	26 060 400,00	0,03
KUSURI NO AOKI HOLDINGS	JPY	7 830	24 883 740,00	0,03
MATSUKIYOCOCOKARA CO	JPY	47 608	99 500 720,00	0,12
NIHON CHOUZAI	JPY	3 450	4 830 000,00	0,01
PHARMARISE HOLDING CORP	JPY	569	343 107,00	-
QOL	JPY	511	728 686,00	-
SATUDORA HOLDING CO LTD	JPY	1 942	1 516 702,00	-
SUGI HOLDINGS Co LTD	JPY	14 565	37 898 130,00	0,05
SUNDRUG	JPY	9 478	35 836 318,00	0,05
TSURUHA HOLDINGS	JPY	6 229	53 195 660,00	0,07
Distributeurs spécialisés			223 826 134,00	0,28
AIGAN	JPY	940	139 120,00	-
ALPEN	JPY	4 169	8 533 943,00	0,01
AUTOBACS SEVEN	JPY	12 035	17 077 665,00	0,02
CHI GROUP CO	JPY	3 553	1 122 748,00	-
EDION	JPY	9 065	15 999 725,00	0,02
GEO	JPY	3 692	5 681 988,00	0,01
HAMEE CORP	JPY	2 056	2 130 016,00	-
HIMARAYA CO LTD	JPY	1 403	1 214 998,00	-
ICHINEN HOLDINGS CO LTD	JPY	1 791	3 273 948,00	0,01
IDOM SHS	JPY	8 943	9 524 295,00	0,01
ITOCHU ENEX	JPY	4 535	7 278 675,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devisé	Quantité	Montant	%AN
JAPAN TRANSCITY	JPY	1 522	1 410 894,00	-
JOSHIN DENKI	JPY	1 521	3 913 533,00	0,01
K'S HOLDING SHS	JPY	16 870	24 621 765,00	0,03
KAMEI CORP	JPY	3 596	7 120 080,00	0,01
KEEPER TECHNICAL LABORATORY CO	JPY	2 700	11 421 000,00	0,02
KOJIMA	JPY	9 759	10 403 094,00	0,01
MOBILE FACTORY INC	JPY	1 232	1 139 600,00	-
MR MAX HOLDINGS LTD	JPY	7 077	4 769 898,00	0,01
NAC	JPY	5 274	3 006 180,00	-
NEXTAGE CO LTD	JPY	6 647	9 837 560,00	0,01
NISSAN TYO HLDG	JPY	5	2 175,00	-
PARIS MIKI HOLDINGS INC	JPY	5 534	1 693 404,00	-
SAN AI OBBLI CO LTD	JPY	6 921	12 990 717,00	0,02
SK JAPAN	JPY	1 411	951 014,00	-
USS	JPY	4 014	5 149 962,00	0,01
VT HOLDINGS	JPY	184	86 480,00	-
WATTS	JPY	2 695	1 945 790,00	-
WILLPLUS HOLDINGS CORP	JPY	1 034	1 074 326,00	-
XEBIO HOLDINGS CO LTD	JPY	900	1 041 300,00	-
YAMADA HOLDINGS CO LTD	JPY	92 073	40 346 389,00	0,05
YELLOW HAT	JPY	3 581	8 923 852,00	0,01
Distribution de gaz			396 207 406,00	0,50
HIROSHIMA GAS CO LTD	JPY	77	29 414,00	-
HOKKAIDO GAS CO LTD	JPY	10 000	5 880 000,00	0,01
IWATANI CORP	JPY	26 712	53 797 968,00	0,07
MITSUUROKO	JPY	3 120	5 422 560,00	0,01
NIPPON GAS CO LTD	JPY	14 506	30 317 540,00	0,04
OSAKA GAS CO LTD	JPY	16 858	55 327 956,00	0,07
SAIBU GAS HOLDINGS CO LTD	JPY	222	397 380,00	-
SALA	JPY	150	127 050,00	-
SHIZUOKA GAS CO. LTD.	JPY	4 700	4 808 100,00	-
TOELL CO LTD	JPY	2 128	1 642 816,00	-
TOHO GAS	JPY	10 076	38 500 396,00	0,05
TOKAI HOLDINGS	JPY	15 764	14 755 104,00	0,02
TOKYO GAS CO LTD	JPY	49 138	185 201 122,00	0,23
Divertissement			18 279 010,00	0,02
ANYCOLOR INC	JPY	3 300	7 177 500,00	0,01
U-NEXT HOLDINGS RG REGISTERED SHS	JPY	2 261	11 101 510,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Divertissement électronique			386 100,00	-
GEECHS INC	JPY	900	386 100,00	-
Édition			286 728 488,00	0,36
AUCNET INC	JPY	29	69 339,00	-
AVEX RG REGISTERED SHS	JPY	5 296	7 959 888,00	0,01
CAREER DESIGN CENTER CO LTD	JPY	332	590 628,00	-
CHUCO CO LTD	JPY	844	354 480,00	-
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	JPY	52 098	139 101 660,00	0,18
GAKKEN HOLDINGS CO LTD	JPY	72	71 784,00	-
IMPRESS HOLDING INC	JPY	1 289	180 460,00	-
INTERWORKS CONFIDENCE INC	JPY	329	551 733,00	-
KADOKAWA CORPORATION	JPY	13 930	46 567 990,00	0,06
KOSAIDO HOLDINGS CO LTD	JPY	10 300	5 500 200,00	0,01
M3 INC	JPY	51 190	81 161 745,00	0,10
MEDIA DO HOLDINGS CO LTD	JPY	1 973	2 653 685,00	-
SCINEX CORP	JPY	288	220 608,00	-
SHOBUNSHA HOLDINGS INC	JPY	996	394 416,00	-
VIA HOLDINGS INC	JPY	7 366	832 358,00	-
ZAPPALLAS INC	JPY	1 411	503 727,00	-
ZENRIN	JPY	17	13 787,00	-
Électricité alternative			22 376 090,00	0,03
KASUMIGASEKI CAPITAL CO LTD	JPY	900	13 365 000,00	0,02
RENOVA REGISTERED SHS	JPY	6 590	5 739 890,00	0,01
TESS HOLDINGS CO LTD	JPY	11 600	3 271 200,00	-
Électricité conventionnelle			831 060 106,00	1,04
CHUBU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	23 002	40 368 510,00	0,05
CHUGOKU EL POWER	JPY	47 311	52 633 488,00	0,07
ELECTRIC POWER DEVELOPMENT	JPY	19 278	49 207 095,00	0,06
HOKKAIDO ELECTRIC POWER CO INC	JPY	28 524	28 207 384,00	0,04
HOKURIKU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	24 242	25 720 762,00	0,03
KANSAI ELECTRIC POWER CO INC	JPY	107 631	264 234 105,00	0,33
KYUSHU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	61 023	104 562 911,00	0,13
OKINAWA ELECTRIC POWER	JPY	4 730	4 914 470,00	0,01
SHIKOKU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	20 268	27 827 964,00	0,03
TOHOKU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	66 147	99 518 162,00	0,12
TOKYO ELECTRIC POWER CO HOLDINGS INC	JPY	214 941	133 865 255,00	0,17
Électronique grand public			2 646 873 779,00	3,31
CASIO	JPY	20 395	22 760 820,00	0,03
MAXELL LTD	JPY	3 600	6 760 800,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
MEDPEER INC	JPY	4 200	2 331 000,00	-
MIYAKOSHI HLD	JPY	2 160	3 924 720,00	0,01
PANASONIC HOLDINGS CORPORATION	JPY	112 400	139 151 200,00	0,17
SHARP CORPORATION	JPY	37 320	34 994 964,00	0,04
SONY GROUP CORPORATION	JPY	894 650	2 436 579 275,00	3,05
TAZMO CO LTD	JPY	100	371 000,00	-
Équipements de bureau électroniques			1 332 488 955,00	1,67
AI HOLDINGS CORP	JPY	4 869	11 417 805,00	0,01
BROTHER INDUSTRIES LTD	JPY	5 598	16 855 578,00	0,02
CANON ELECTRONICS	JPY	2 594	6 298 232,00	0,01
CANON INC	JPY	127 448	637 749 792,00	0,80
CANON MARKETING JAPAN INC	JPY	4 256	19 637 184,00	0,03
FUJIFILM HOLDINGS CORP	JPY	154 524	568 493 796,00	0,71
KONICA MINOLTA HOLDINGS	JPY	58 665	37 815 459,00	0,05
RICOH COMPANY LTD	JPY	10 682	17 865 645,00	0,02
RISO KAGAKU CORP	JPY	2 381	8 428 740,00	0,01
SATO CORP	JPY	3 692	7 926 724,00	0,01
Équipements de loisirs			42 549,00	-
CHIKARANOMOTO HOLDINGS CO LTD	JPY	39	42 549,00	-
Équipements de technologie de production			291 681 160,00	0,37
LASERTEC	JPY	11 752	275 878 200,00	0,35
MICRONICS JAPAN	JPY	4 016	15 802 960,00	0,02
Équipements de télécommunications			92 193 156,00	0,12
ANRITSU	JPY	15 376	17 859 224,00	0,02
FORVAL CORP SHS	JPY	2 480	3 534 000,00	0,01
IKEGAMI TSUSHINKI CO LTD	JPY	850	575 450,00	-
MARKLINES CO LTD	JPY	8	22 032,00	-
NEC NETWORKS & SYSTEM INTEGRAT	JPY	10 637	34 570 250,00	0,04
SHIFT INC	JPY	2 000	31 100 000,00	0,04
T-GAIA CORP	JPY	1 700	4 532 200,00	0,01
Équipements électroniques			5 964 006 429,00	7,47
AMANO CORP	JPY	7 986	35 457 840,00	0,04
CHINO CORP	JPY	1 807	3 930 225,00	0,01
DKK-TOA CORP	JPY	2 229	1 640 544,00	-
ELEMATEC CORP	JPY	4 582	10 973 890,00	0,01
FURUNO ELECTRIC CO LTD	JPY	3 915	9 787 500,00	0,01
HAGIWARA ELECTRIC CO LTD	JPY	2 112	7 180 800,00	0,01
HAKUTO	JPY	2 428	10 974 560,00	0,01
HAMAMATSU PHOTONICS KK	JPY	39 288	80 049 300,00	0,10

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
HITACHI LTD	JPY	664 410	2 607 144 840,00	3,26
HOCHIKI CORPORATION	JPY	104	222 248,00	-
HORIBA LTD	JPY	4 948	47 391 944,00	0,06
HOYA CORP	JPY	50 277	1 041 990 825,00	1,31
INCHIDEN CORP	JPY	2 800	8 834 000,00	0,01
IRISO ELECTRONICS	JPY	1 662	4 542 246,00	0,01
JAPAN CASH MACHINE	JPY	5 600	5 140 800,00	0,01
KEYENCE CORP	JPY	25 558	1 783 437 240,00	2,23
KUBOTEK CORP	JPY	1 187	242 148,00	-
KYOEI SANGYO CO LTD	JPY	358	794 760,00	-
KYOSAN ELECTRIC MANUFACTURING	JPY	63	34 209,00	-
KYOWA ELECTRONIC INSTRUMENTS CO LTD	JPY	4 278	1 818 150,00	-
LECIIP HOLDINGS CORPORATION	JPY	1 277	652 547,00	-
MIRAY INDUSTRY CO LTD	JPY	66	238 920,00	-
MITACHI CO LTD	JPY	1 428	1 640 772,00	-
NIPPON CERAMIC	JPY	908	2 349 904,00	-
ONO SOKKI	JPY	2 403	1 263 978,00	-
OPTEX	JPY	5 966	9 760 376,00	0,01
RORZE CORP	JPY	14 220	32 777 100,00	0,04
SHIBAURA MECHATRON	JPY	1 840	20 019 200,00	0,03
SODICK	JPY	7 342	5 682 708,00	0,01
SUZUKI CO LTD	JPY	2 863	5 419 659,00	0,01
TAKEBISHI CORP	JPY	2 105	4 395 240,00	0,01
TOSHIBA TEC CORP	JPY	4 623	16 203 615,00	0,02
TOYO CORP	JPY	67	106 329,00	-
YAMATAKE CORP	JPY	71 940	86 399 940,00	0,11
YASHIMA DENKI CO LTD	JPY	4 105	7 109 860,00	0,01
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	29 317	100 733 212,00	0,13
ZUKEN	JPY	2 100	7 665 000,00	0,01
Équipements électroniques et électriques			6 991 124,00	0,01
ESPEC	JPY	2 597	6 991 124,00	0,01
Équipements et services de santé			649 774,00	-
GLOBAL GROUP CORP	JPY	986	649 774,00	-
Équipements et services pétroliers			12 196 520,00	0,02
ISHII IRON WORKS CO LTD	JPY	44	366 520,00	-
MODEC	JPY	3 500	11 830 000,00	0,02
Équipements médicaux			1 342 303 969,00	1,68
A&D HOLON HOLDINGS COMPANY LIMITED	JPY	4 700	10 495 100,00	0,01
ASAHI INTECC	JPY	31 697	78 212 348,00	0,10

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
AS ONE	JPY	7 520	21 616 240,00	0,03
DVX INC	JPY	1 129	1 008 197,00	-
JAPAN LIFELINE CO LTD	JPY	7 525	9 060 100,00	0,01
KYOWA MEDICAL HOLDINGS CO LT	JPY	3 185	2 694 510,00	-
NIHON KOHDEN	JPY	22 526	51 562 014,00	0,07
NIKKISO	JPY	2 573	2 668 201,00	-
OLBA HEALTHCARE HOLDINGS INC	JPY	600	1 170 000,00	-
OLYMPUS CORP	JPY	146 262	396 443 151,00	0,50
PARAMOUNT B HLD	JPY	5 518	14 595 110,00	0,02
PHC HOLDINGS CORPORATION	JPY	6 600	6 606 600,00	0,01
SHIP HEALTHCARE	JPY	10 582	24 613 732,00	0,03
SYSMEX	JPY	67 328	192 120 448,00	0,24
TECHNO MEDICA CO	JPY	1 340	2 421 380,00	-
TERUMO CORP	JPY	170 914	503 256 273,00	0,63
TOPCON	JPY	11 883	18 656 310,00	0,02
WIN-PARTNERS CO., LTD.	JPY	4 133	5 104 255,00	0,01
Établissements de soins de santé			15 550 200,00	0,02
AMVIS HOLDINGS INC	JPY	6 900	13 717 200,00	0,02
POPPINS CORPORATION	JPY	1 300	1 833 000,00	-
Expert en finance			376 711 763,00	0,47
DREAM INCUBATOR INC	JPY	501	1 164 825,00	-
EGUARANTEE INC	JPY	6 306	9 591 426,00	0,01
FIRST BROTHERS CO LTD	JPY	1 339	1 507 714,00	-
FRONTIER MANAGEMENT INC	JPY	1 400	1 604 400,00	-
FUYO GENERAL LEASE	JPY	2 437	26 478 005,00	0,03
ICHIGO INC	JPY	29 638	11 973 752,00	0,01
IKKA HOLDINGS CO LTD	JPY	500	333 500,00	-
IMURAYA GROUP CO LTD	JPY	358	872 804,00	-
INTEGRATED DESIGN AND ENGINEERING HOLDINGS CO LTD	JPY	1 600	6 984 000,00	0,01
JAFCO GROUP CO LTD	JPY	5 811	11 988 093,00	0,01
JAPAN ASIA INVESTMENT	JPY	4 504	959 352,00	-
JAPAN INVESTMENT ADVISER CO LTD	JPY	4 700	4 906 800,00	0,01
JAPAN SECURITIES FINANCE	JPY	8 225	16 581 600,00	0,02
JUROKU FINANCIAL GROUP INC	JPY	4 422	18 196 530,00	0,02
KITA-NIPPON BANK	JPY	1 998	5 044 950,00	0,01
KYORITSU	JPY	6 318	947 700,00	-
KYOTO FINANCIAL GROUP INC	JPY	30 188	68 451 290,00	0,09
MERCURIA HOLDINGS CO LTD RG	JPY	2 205	1 933 785,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
MIGALO HOLDINGS INC	JPY	1 262	2 077 252,00	-
MIZUHO LEASING COMPANY LIMITED	JPY	22 830	22 966 980,00	0,03
NIHON M&A CENTRE HOLDINGS INC	JPY	42 132	28 123 110,00	0,04
NIPPON KANZAI HOLDINGS CO LTD	JPY	1 753	4 687 522,00	0,01
NPR RIKEN CORPORATION	JPY	4 328	10 253 032,00	0,01
OKINAWA FINANCIAL GROUP INC	JPY	2 692	6 094 688,00	0,01
ORIX CORP	JPY	205	670 350,00	-
RICOH LEASING	JPY	3 289	16 247 660,00	0,02
SAMTY HOLDINGS CO LTD	JPY	4 029	13 275 555,00	0,02
TOKYO CENTURY SHS	JPY	20 616	32 253 732,00	0,04
TSUKUBA BANK	JPY	22 167	5 031 909,00	0,01
VITAL KSK HOLDINGS	JPY	6 244	8 011 052,00	0,01
ZENKOKU HOSHO CO LTD	JPY	6 765	37 498 395,00	0,05
Exploration et production			228 818 883,00	0,29
FUJI KOSAN CO LTD	JPY	1 101	1 578 834,00	-
IDEMITSU KOSAN	JPY	1 710	1 790 370,00	-
INPEX CORPORATION	JPY	108 234	217 929 159,00	0,28
K&O ENERGY GROUP	JPY	2 144	6 871 520,00	0,01
SINANEN HOLDINGS CO. LTD.	JPY	100	649 000,00	-
Fer et acier			406 907 733,00	0,51
AICHI STEEL CORP	JPY	1 600	6 944 000,00	0,01
ARAYA INDUSTRIAL CO LTD	JPY	45	202 950,00	-
CHUBU STEEL PLATE	JPY	200	484 200,00	-
DAIDO STEEL	JPY	16 635	19 812 285,00	0,03
GODO STEEL LTD	JPY	2 200	8 613 000,00	0,01
JFE HOLDINGS	JPY	27 019	49 985 150,00	0,06
KOBE STEEL LTD	JPY	51 144	84 873 468,00	0,11
KOGI CORP	JPY	308	353 584,00	-
KURIMOTO	JPY	1 559	5 963 175,00	0,01
MARUICHI STEEL TUBE	JPY	7 457	24 697 584,00	0,03
MOLITEC STEEL	JPY	1 758	316 440,00	-
MORY INDUSTRIES	JPY	1 600	8 080 000,00	0,01
NAKAYAMA STEEL WORKS	JPY	4 100	3 103 700,00	-
NETUREN CO	JPY	4 000	3 988 000,00	0,01
NIPPON CHUTETSUKAN KK	JPY	565	634 495,00	-
NIPPON KINZOKU	JPY	765	507 960,00	-
NIPPON KOSHUHA STEEL CO LTD	JPY	2 116	831 588,00	-
NIPPON YAKIN KOGYO	JPY	1 700	7 208 000,00	0,01
NP STI & S'TOMO	JPY	33 484	102 762 396,00	0,13

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
OSAKA STEEL	JPY	1 628	5 396 820,00	0,01
SANYO SPL STEEL	JPY	1 884	3 585 252,00	-
SHINSHO CORP	JPY	616	3 837 680,00	-
TOKYO ROPE MFG CO LTD	JPY	50	56 550,00	-
TOKYO STEEL MANUFACTURING CO L	JPY	6 571	10 001 062,00	0,01
TOKYO TEKKO	JPY	850	4 607 000,00	0,01
YAMATO KOGYO	JPY	4 613	33 850 194,00	0,04
YODOGAWA STEEL WORKS	JPY	2 980	16 211 200,00	0,02
Fournisseurs industriels			278 303 419,00	0,35
ADVAN GROUP CO LTD	JPY	11	10 373,00	-
ASKUL	JPY	5 980	11 529 440,00	0,02
DOSHISHA	JPY	431	949 924,00	-
FURUSATO MARUKA HOLDINGS	JPY	508	1 122 172,00	-
HANWA CO LTD	JPY	4 444	22 708 840,00	0,03
HASHIMOTO SOGYO HOLDINGS CO LTD	JPY	2 192	2 696 160,00	-
ITOCHU CORP	JPY	1 470	11 249 910,00	0,02
JK HOLDINGS CO LTD	JPY	18	18 576,00	-
KUWAZAWA HOLDINGS CORPORATION	JPY	1 434	857 532,00	-
MARUBENI CONSTRUCTION MATERIAL LEASE CO LTD	JPY	530	1 499 370,00	-
MARUBENI CORP	JPY	41 238	95 795 874,00	0,12
MITANI SANGYO CO LTD	JPY	6 660	2 104 560,00	-
MITSUBISHI CORPORATION	JPY	2 448	6 941 304,00	0,01
NETSCOUT SYSTEMS INC	JPY	34 898	110 347 476,00	0,14
NICE CORPORATION	JPY	1 320	2 156 880,00	-
SATO SHOJI	JPY	1 263	1 735 362,00	-
SUMITOMO CORP	JPY	66	214 170,00	-
TAKASHIMA & CO	JPY	3 048	3 700 272,00	0,01
TORQ INC	JPY	944	203 904,00	-
W-SCOPE CORP	JPY	6 837	2 461 320,00	-
Fournitures médicales			98 537 805,00	0,12
CREATE MEDIC CO LTD	JPY	1 224	1 126 080,00	-
EIKEN CHEMICAL	JPY	3 014	7 471 706,00	0,01
HOGY MEDICAL	JPY	3 030	13 831 950,00	0,02
JMS CO LTD	JPY	4 893	2 299 710,00	-
MANI INC	JPY	10 417	19 089 153,00	0,02
MENICON CO LTD	JPY	10 558	17 895 810,00	0,02
NIPRO	JPY	20 951	29 593 288,00	0,04
SEED CO LTD	JPY	2 646	1 317 708,00	-
SHOFU INC	JPY	2 600	5 912 400,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			95 163 743,00	0,12
GLORY	JPY	7 712	19 272 288,00	0,02
GMO PAYMENT GATEWAY	JPY	6 025	55 592 675,00	0,07
NET PROTECTIONS HOLDINGS INC	JPY	2 600	949 000,00	-
TKC CORP	JPY	4 874	19 349 780,00	0,03
Gestionnaires d'actifs			7 529 500,00	0,01
DEAR LIFE	JPY	7 900	6 675 500,00	0,01
SBI GLOBAL ASSET MANAGEMENT CO LTD	JPY	1 400	854 000,00	-
Habillement et accessoires			264 020 302,00	0,33
ATSUGI CO LTD	JPY	58	51 330,00	-
CHORI CO LTD	JPY	1 800	7 425 000,00	0,01
CITIZEN WATCH SHS	JPY	23 473	21 524 741,00	0,03
DAIDOH	JPY	69	58 305,00	-
DAITOBO CO.LTD.	JPY	4 252	425 200,00	-
DESCENTE LTD	JPY	5 501	23 819 330,00	0,03
DYNIC CORP	JPY	1 389	1 038 972,00	-
ESTELLE HOLDINGS CO LTD	JPY	575	349 025,00	-
FUJIBO HOLDINGS INC	JPY	1 016	4 785 360,00	0,01
GOLDWIN INC	JPY	4 112	32 723 296,00	0,04
GUNZE	JPY	1 042	5 605 960,00	0,01
HAGIWARA INDUSTRIES INC	JPY	2 900	4 263 000,00	0,01
ICHIKAWA	JPY	367	582 796,00	-
JAPAN WOOL TEXTILE	JPY	6 408	8 150 976,00	0,01
KIMURATAN CORPORATION	JPY	31 570	599 830,00	-
KURABO INDUSTRIES	JPY	1 866	8 816 850,00	0,01
KYOWA LEATHER CLOTH	JPY	2 664	1 712 952,00	-
LOOK	JPY	1 547	3 906 175,00	-
MATSUOKA CORP	JPY	19	34 352,00	-
NAGAILEBEN	JPY	2 774	6 374 652,00	0,01
NAIGAI CO LTD	JPY	174	39 498,00	-
NARUMIYA INTERNATIONAL CO LTD	JPY	900	1 092 600,00	-
NIPPON FELT	JPY	1 665	780 885,00	-
NISSHINBO HOLDINGS	JPY	23 340	22 754 166,00	0,03
ONWARD HOLDINGS CO LTD	JPY	23 721	12 406 083,00	0,02
SANKYO SEIKO CO LTD	JPY	7 267	4 316 598,00	0,01
SEIREN CO LTD	JPY	6 610	17 047 190,00	0,02
SHIKIBO LTD	JPY	4 138	4 183 518,00	0,01
SHINYEI KAISHA	JPY	448	703 808,00	-
SOTOH CO LTD	JPY	1 352	859 872,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TAKIHYO	JPY	1 347	1 693 179,00	-
TEIKOKU SEN-I CO LTD	JPY	4 372	12 206 624,00	0,02
TOABO CORP	JPY	6 848	2 643 328,00	-
TOYOBO	JPY	10 922	10 659 872,00	0,01
TSI HOLDINGS CO LTD	JPY	3 068	2 755 064,00	-
TSUKAMOTO CORPORATION CO LTD	JPY	778	830 126,00	-
UNITIKA LTD	JPY	457	134 358,00	-
WACOAL HOLDINGS CORP	JPY	4 801	22 895 969,00	0,03
WORLD CO LTD	JPY	5 782	11 165 042,00	0,01
YAMATO INTL	JPY	8 190	2 604 420,00	-
Hôtels			95 335 406,00	0,12
AGORA HOSPITALITY GROUP CO LTD	JPY	5 010	270 540,00	-
FUJITA KANKO	JPY	1 500	14 145 000,00	0,02
JOBAN KOSAN CO LTD	JPY	2 216	3 654 184,00	-
KYORITSU MAINTENANCE	JPY	8 952	22 062 204,00	0,03
RESOL HLDGS SHS	JPY	73	361 350,00	-
RESORTTRUST	JPY	11 648	32 451 328,00	0,04
SAIZERIYA	JPY	3 970	22 390 800,00	0,03
Industries			2 834 340,00	-
DAIKO TSUSAN CO LTD	JPY	300	372 600,00	-
LIKE CO LTD	JPY	1 780	2 461 740,00	-
Industries diversifiées			871 478 099,00	1,09
ASICS CORPORATION	JPY	94 264	255 832 496,00	0,32
BESTERRA CO LTD	JPY	34	31 314,00	-
BRASS RG CORP	JPY	288	153 792,00	-
CAP ASSET PLANNING INC	JPY	400	279 600,00	-
CDG CO LTD	JPY	582	973 686,00	-
CROSS MARKETING GROUP	JPY	2 099	1 473 498,00	-
DAIWABO	JPY	11 705	32 428 703,00	0,04
EGRAND CO	JPY	464	641 248,00	-
ENTRUST RG	JPY	2 424	1 859 208,00	-
FULLTECH CO LTD	JPY	337	382 832,00	-
HUB CO LTD	JPY	1 840	1 376 320,00	-
IHI CORP	JPY	20 171	166 511 605,00	0,21
INSOURCE CO LTD	JPY	1 440	1 398 240,00	-
JAPAN ELEVATOR SERVICE HOLDINGS CO LTD	JPY	9 112	26 862 176,00	0,03
JAPAN HOST HOLDINGS CO LTD	JPY	62 500	88 593 750,00	0,11
JINS INC	JPY	2 181	13 587 630,00	0,02
KANEMATSU	JPY	12 151	28 488 020,00	0,04

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
KATAKURA INDUSTRIES	JPY	2 656	5 312 000,00	0,01
KATITAS CO LTD	JPY	7 248	14 126 352,00	0,02
KITZ	JPY	8 597	9 138 611,00	0,01
KOKUSAI ELECTR CORPORTION	JPY	16 400	47 625 600,00	0,06
MATCHING SERVICE JAPAN CO LTD	JPY	2 237	2 339 902,00	-
MEDICAL DATA VISION CO LTD	JPY	7 121	3 702 920,00	0,01
MITSUBISHI MATERIALS CORP	JPY	20 603	52 197 701,00	0,07
MYNET INC	JPY	2 045	781 190,00	-
NIPPON VALQUA	JPY	3 090	10 212 450,00	0,01
ORIENTAL SHIRAIISHI CORP	JPY	14 231	5 450 473,00	0,01
RIX CORP	JPY	23	63 342,00	-
SEGUE GROUP CO LTD 20/03/17	JPY	4 458	2 634 678,00	-
SEMBA CORP	JPY	747	904 617,00	-
SINCERE CO LTD	JPY	589	275 063,00	-
SOJITZ CORP	JPY	6 174	19 491 318,00	0,02
S POOL INC	JPY	15 570	5 698 620,00	0,01
STRIKE COMPANY LIMITED	JPY	1 900	7 153 500,00	0,01
SYSTEM ENGINEERING CONSULTANTS CO LTD	JPY	779	3 193 900,00	-
TAIHEIYO KOUHATSU INC	JPY	937	682 136,00	-
TOKIMEC INC	JPY	2 217	6 684 255,00	0,01
TOTECH CORP	JPY	3 900	10 327 200,00	0,01
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	11 177	29 540 811,00	0,04
UNION TOOL	JPY	1 137	8 220 510,00	0,01
YAMAE GROUP HOLDINGS	JPY	2 200	4 331 800,00	0,01
YAMASHITA HEALTH CARE HOLDINGS INC	JPY	238	515 032,00	-
Internet			842 380 743,00	1,05
ASAHI NET	JPY	5 193	3 281 976,00	-
ATEAM	JPY	3 927	2 419 032,00	-
CYBER AGENT	JPY	58 096	58 473 624,00	0,07
CYBOZU	JPY	4 938	10 438 932,00	0,01
DIGITAL GARAGE	JPY	4 466	14 179 550,00	0,02
DISRUPTORS INC	JPY	1 899	315 234,00	-
EBASE CO LTD	JPY	6 776	4 397 624,00	0,01
ENCOURAGE TECH	JPY	513	300 618,00	-
FAITH	JPY	136	51 952,00	-
FREEBIT CO LTD	JPY	2 914	3 724 092,00	0,01
GMO GLOBAL SIGN HOLDINGS KK	JPY	1 303	3 669 248,00	0,01
GMO INTERNET GROUP INC	JPY	9 427	25 019 258,00	0,03
GMO PEPABO INC	JPY	600	811 800,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
HITO COMMUNICATIONS HOLDINGS INC	JPY	1 229	1 007 780,00	-
INTELLIGENT WAVE	JPY	34	30 294,00	-
INTERNET INITIATIVE JAPAN	JPY	13 980	41 129 160,00	0,05
INTERNETWORKING AND BROADBAND CONSULTING CO LTD	JPY	879	443 016,00	-
LITALICO INC	JPY	10	11 000,00	-
MERCARI INC	JPY	12 000	25 914 000,00	0,03
MIXI	JPY	5 600	15 808 800,00	0,02
NEEDS WELL INC	JPY	5 012	1 408 372,00	-
NEOJAPAN INC	JPY	1 617	3 044 811,00	-
NOMURA RESEARCH	JPY	55 591	255 273 872,00	0,32
NOMURA SYSTEM CORPORATION CO LTD	JPY	5 708	662 128,00	-
PLUS ALPHA CONSULTING CO LTD	JPY	2 400	5 179 200,00	0,01
RAKUMACHI INC	JPY	2 040	1 428 000,00	-
RAKUTEN GROUP INC	JPY	183 183	169 022 954,00	0,21
R AND D COMPUTER CO LTD	JPY	1 966	1 450 908,00	-
SAKURA INTERNET INC	JPY	3 056	14 454 880,00	0,02
SYNCHRO FOOD CO LTD	JPY	2 905	1 371 160,00	-
SYSTEM SUPPORT INC	JPY	2 000	3 674 000,00	0,01
UBICOM HOLDINGS INC	JPY	1 486	2 001 642,00	-
Z HOLDINGS CORPORATION	JPY	409 835	171 884 799,00	0,22
ZIGEXN CO.	JPY	167	97 027,00	-
Jeux de hasard et d'argent			88 774 191,00	0,11
DAIKOKU DENKI	JPY	1 037	3 494 690,00	0,01
FIELDS	JPY	5 000	10 325 000,00	0,01
HEIWA	JPY	8 515	17 762 290,00	0,02
MARS ENGINEERING	JPY	200	632 000,00	-
OUZUMI CORP	JPY	2 017	712 001,00	-
SANKYO CO LTD	JPY	27 390	55 848 210,00	0,07
Jouets			1 836 305 327,00	2,30
AKATSUKI INC	JPY	2 510	5 333 750,00	0,01
ALTPPLUS	JPY	4 303	404 482,00	-
BANDAI NAMCO HOLDINGS INC	JPY	69 335	223 397 370,00	0,28
COLOPL INC	JPY	2 549	1 358 617,00	-
ENISH INC	JPY	3 670	638 580,00	-
FURYU CORP	JPY	4 600	5 092 200,00	0,01
GAMewith INC	JPY	1 600	392 000,00	-
GUMI INC	JPY	7 837	2 484 329,00	-
GUNGHO ONLINE ENTERTAINMENT	JPY	5 171	17 658 965,00	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HAPPINET CORP	JPY	2 440	10 004 000,00	0,01
KONAMI GROUP CORPORATION	JPY	9 863	138 969 670,00	0,17
NINTENDO CO LTD	JPY	161 330	1 314 032 850,00	1,65
SEGA SAMMY HOLDINGS	JPY	23 824	68 863 272,00	0,09
TOMY	JPY	11 734	47 675 242,00	0,06
Location d'Équipement commercial			18 563 000,00	0,02
FINANCIAL PARTNERS GROUP CO LTD	JPY	7 816	18 563 000,00	0,02
Logiciels			1 091 471 457,00	1,37
&DO HOLDINGS CO LTD	JPY	2 802	2 944 902,00	-
ALPHA SYSTEMS	JPY	1 488	4 776 480,00	0,01
AND FACTORY	JPY	1 200	291 600,00	-
APPIER GROUP INC	JPY	9 700	16 160 200,00	0,02
ASTERIA CORP	JPY	4 102	2 100 224,00	-
ATLED CORP	JPY	776	1 214 440,00	-
CAPCOM CO LTD	JPY	50 876	155 782 312,00	0,20
CE HOLDINGS CO LTD	JPY	1 908	818 532,00	-
COMPUTER ENGINEERING AND CONSULTING LTD	JPY	1 307	2 366 977,00	-
COMPUTER INSTITUTE OF JAPAN LTD	JPY	13 116	5 521 836,00	0,01
CORE CORP	JPY	2 391	4 483 125,00	0,01
CRESCO	JPY	4 500	5 566 500,00	0,01
CROSS CAT CO LTD	JPY	2 946	3 255 330,00	-
DENSAN	JPY	201	282 405,00	-
DIGITAL ARTS INC	JPY	2 110	11 098 600,00	0,01
DTS	JPY	5 719	22 733 025,00	0,03
ESOL CO LTD	JPY	3 500	2 502 500,00	-
FINDEX INC	JPY	4 766	4 165 484,00	0,01
FIXSTARS Corp	JPY	3 700	5 383 500,00	0,01
FOCUS SYSTEM CORP	JPY	3 735	4 041 270,00	0,01
FUJI SOFT ABC	JPY	7 580	70 873 000,00	0,09
FUKUI COMPUTER HOLDINGS INC	JPY	276	746 304,00	-
IMAGICA ROBOT HOLDINGS INC	JPY	4 785	2 583 900,00	-
INFORMATION DEVELOPMENT CO LTD	JPY	3 550	5 254 000,00	0,01
ISB CORP	JPY	2 602	3 634 994,00	-
JUSTSYSTEM CORP.	JPY	3 915	13 448 025,00	0,02
KLAB INC	JPY	10 365	1 886 430,00	-
KOEI HOLDINGS	JPY	16 138	25 885 352,00	0,03
MIROKU JYOHO SERVICE CO LTD	JPY	76	139 308,00	-
MONEY FORWARD INC	JPY	6 400	32 294 400,00	0,04
M UP HOLDINGS INC	JPY	72	96 192,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NEXON	JPY	56 326	150 925 517,00	0,19
NIHON TRIM	JPY	1 040	3 666 000,00	-
NSD CO LTD	JPY	8 510	28 185 120,00	0,04
NSW INC	JPY	2 090	6 230 290,00	0,01
OBIC BUSINESS	JPY	3 840	26 188 800,00	0,03
OPTIM CORPORATION SHS	JPY	3 928	2 352 872,00	-
ORACLE CORP JAPAN	JPY	4 892	71 839 020,00	0,09
PCA CORP	JPY	82	159 080,00	-
SCALA INC	JPY	4 686	2 211 792,00	-
SCSK	JPY	19 209	55 072 203,00	0,07
SHOWCASE INC	JPY	1 179	346 626,00	-
SOLXYZ CO LTD	JPY	3 102	887 172,00	-
SOURCENEXT CORP	JPY	24 330	5 425 590,00	0,01
SQUARE ENIX	JPY	12 133	72 458 276,00	0,09
SYSTEM INTEGRATOR CORP	JPY	521	163 073,00	-
SYSTEMPRO	JPY	36 076	13 167 740,00	0,02
SYSTEM RESEARCH CO LTD	JPY	3 268	4 728 796,00	0,01
SYSTEMSOFT CORP	JPY	12 131	739 991,00	-
TDC SOFTWARE ENGINEERING	JPY	7 400	9 213 000,00	0,01
TERRASKY CO LTD	JPY	2 057	3 860 989,00	0,01
TIS INC	JPY	27 434	104 962 484,00	0,13
TOBILA SYSTEMS INC	JPY	1 100	812 900,00	-
TOHO SYSTEM SCIENCE CO LTD	JPY	2 259	3 295 881,00	-
TOKAI SOFT CO LTD	JPY	900	1 134 000,00	-
TOSE CO LTD	JPY	765	475 830,00	-
TREND MICRO INC	JPY	13 708	110 637 268,00	0,14
Matériaux et accessoires de construction			572 185 963,00	0,72
A&A MATERIAL CORP	JPY	568	663 424,00	-
ALINCO INC	JPY	4 133	3 984 212,00	0,01
ASAHI GLASS CO LTD	JPY	5 343	25 122 786,00	0,03
BUNKA SHUTTER	JPY	4 806	8 919 936,00	0,01
CENTRAL GLASS CO LTD	JPY	2 100	7 350 000,00	0,01
EIDAI	JPY	2 926	626 164,00	-
FUJI PS CORP	JPY	1 154	465 062,00	-
GEOLIVE GROUP CORPORATION	JPY	840	882 000,00	-
HAZAMA CORP	JPY	23 433	26 479 290,00	0,03
KITAKEI	JPY	931	850 934,00	-
KOMATSU WALL INDUSTRIAL	JPY	3 568	5 401 952,00	0,01
KONDOTEC INC	JPY	4 210	5 376 170,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
KROSAKI HARIMA	JPY	1 680	4 136 160,00	0,01
KUMAGAI GUMI	JPY	5 235	18 505 725,00	0,02
LIXIL CORPORATION	JPY	38 452	69 059 792,00	0,09
MAEDA KOSEN	JPY	2 280	4 060 680,00	0,01
MEIHO FACILITY WORKS LTD	JPY	1 900	1 624 500,00	-
MITANI SEKISAN CO LTD	JPY	1 573	9 941 360,00	0,01
NICHIAS CORP	JPY	6 028	33 340 868,00	0,04
NICHIHA	JPY	2 386	8 255 560,00	0,01
NICHIREKI GROUP CO LTD	JPY	2 769	6 714 825,00	0,01
NIHON FLUSH CO LTD	JPY	4 930	4 397 560,00	0,01
NIPPON AQUA CO LTD	JPY	3 080	2 537 920,00	-
NIPPON HUME CORP	JPY	2 300	2 865 800,00	-
NIPPON SHEET GLASS CO LTD	JPY	6 100	2 281 400,00	-
NITTO BOSEKI CO LTD	JPY	2 924	22 017 720,00	0,03
NORITZ	JPY	4 532	8 053 364,00	0,01
OKABE CO LTD	JPY	6 400	4 979 200,00	0,01
ONOKEN	JPY	500	751 500,00	-
PHIL COMPANY INC	JPY	2 900	2 523 000,00	-
ROBOT HOME INC	JPY	13 033	1 746 422,00	-
SANWA HOLDINGS CORP	JPY	27 259	107 018 834,00	0,13
SANYO INDUDYTIRD LTD	JPY	25	79 000,00	-
SEKISUI JUSHI	JPY	2 500	5 692 500,00	0,01
SHINTO PAINT CO LTD	JPY	656	86 592,00	-
SINKO INDUSTRIES LTD	JPY	3 337	14 749 540,00	0,02
SUMITOMO OSAKA CEMENT CO LTD	JPY	3 559	13 438 784,00	0,02
TAIHEIYO CEMENT CORP	JPY	16 009	53 870 285,00	0,07
TAKASHO	JPY	4 345	2 107 325,00	-
TOTO LTD	JPY	18 620	79 879 800,00	0,10
TOYO SHUTTER CO LTD	JPY	615	475 395,00	-
TYK CORP SHS	JPY	24	9 912,00	-
WOOD ONE	JPY	1 158	862 710,00	-
Matériel de production d'énergie renouvelable			12 502 223,00	0,02
BOOKOFF	JPY	321	472 833,00	-
EBARA JITSUGYO CO LTD	JPY	1 266	5 209 590,00	0,01
GREMZ	JPY	2 600	6 819 800,00	0,01
Matériels informatiques			1 358 875 324,00	1,70
EIZO NANA0	JPY	3 942	8 904 978,00	0,01
ELECOM	JPY	5 878	8 505 466,00	0,01
FUJITSU LIMITED	JPY	237 450	703 564 350,00	0,88

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
HYPER INC	JPY	1 400	431 200,00	-
JBCC HOLDINGS INC.	JPY	2 470	10 942 100,00	0,01
MELCO HOLDINGS	JPY	1 290	3 163 080,00	0,01
MUTOH INDUSTRIES	JPY	553	1 287 937,00	-
NEC CAPITAL SOLUTIONS LTD	JPY	1 917	7 169 580,00	0,01
NEC CORP	JPY	36 519	483 328 965,00	0,61
OKI ELECTRIC INDUSTRY	JPY	7 547	7 622 470,00	0,01
SEIKO EPSON CORP	JPY	34 080	95 713 680,00	0,12
SHIMADAYA CORPORATION	JPY	1 290	1 901 460,00	-
TACHIKAWA ELETECH CO LTD	JPY	3 400	8 639 400,00	0,01
TEAC CORP	JPY	9 272	769 576,00	-
WACOM	JPY	23 713	16 931 082,00	0,02
Métaux non ferreux			174 736 220,00	0,22
ALCONIX CORP	JPY	6 100	8 393 600,00	0,01
CK SAN ETSU CO LTD	JPY	27	97 335,00	-
DOWA HOLDINGS	JPY	7 165	37 637 745,00	0,05
HAKUDO CO LTD	JPY	1 852	4 446 652,00	0,01
KUROTANI CORP	JPY	1 530	838 440,00	-
MATSUDA SANGYO CO LTD	JPY	2 000	6 380 000,00	0,01
MITSUI MINING AND SMELTING CO	JPY	7 349	36 237 919,00	0,04
OSAKA TITANIUM	JPY	6 515	14 150 580,00	0,02
S SCIENCE COMPANY LTD	JPY	28 568	628 496,00	-
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	JPY	13 359	57 323 469,00	0,07
TOHO TITANIUM	JPY	8 384	8 601 984,00	0,01
Mines			4 792 200,00	0,01
NIPPON DENKO	JPY	16 300	4 792 200,00	0,01
Organisme formation professionnel et de placement			2 152 129 752,00	2,69
ALTECH CORP	JPY	700	1 946 700,00	-
ARTNER CO LTD	JPY	1 377	2 444 175,00	-
BENEXT YUMESHIN GROUP CO	JPY	6 019	12 212 551,00	0,02
BUSINESS BREAKTHROUGH INC	JPY	503	157 942,00	-
CAREERLINK	JPY	2 039	5 111 773,00	0,01
DIP CORPORATION	JPY	4 012	10 832 400,00	0,01
EN JAPAN INC	JPY	3 978	9 718 254,00	0,01
FULLCAST	JPY	1 484	2 304 652,00	-
GAKKYUSHA CO LTD	JPY	1 732	3 280 408,00	-
GAKUJO CO LTD	JPY	2 269	3 791 499,00	-
JAC RECRUITMENT	JPY	11 672	8 590 592,00	0,01
MEDLEY INC	JPY	3 300	12 441 000,00	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
NISSO HOLDINGS CO LTD	JPY	4 298	3 563 042,00	-
PASONA GROUP	JPY	2 039	4 137 131,00	0,01
PERSOL HOLDINGS CO LTD	JPY	253 360	65 366 880,00	0,08
RECRUIT HOLDING CO LTD	JPY	204 851	1 952 844 583,00	2,45
SMS CO LTD	JPY	10 009	17 270 530,00	0,02
TAC	JPY	2 958	479 196,00	-
TSUNAGU SOLUTIONS INC	JPY	1 229	806 224,00	-
VISIONAL INC	JPY	2 700	22 229 100,00	0,03
WDB HOLDINGS CO LTD	JPY	2 510	4 322 220,00	0,01
WILL GROUP INC	JPY	4 037	3 964 334,00	-
WORLD HOLDINGS CO LTD	JPY	2 246	4 314 566,00	0,01
Outillage industriel			4 748 028 952,00	5,95
ABIST CO.,LTD.	JPY	620	1 887 900,00	-
ADVANEX INC	JPY	113	90 626,00	-
AIDA ENGINEERING LTD	JPY	54	42 984,00	-
AIRTECH JAPAN	JPY	2 617	3 129 932,00	-
ALTECH CO LTD	JPY	1 418	293 526,00	-
AMADA CO LTD	JPY	123	186 591,00	-
ANEST IWATA CORP	JPY	1 097	1 553 352,00	-
ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL	JPY	1 038	887 490,00	-
CHUGAI RO	JPY	1 840	5 361 760,00	0,01
CKD CORP	JPY	8 273	21 931 723,00	0,03
DAIDO METAL	JPY	7 070	3 520 860,00	0,01
DAIFUKU	JPY	43 554	127 656 774,00	0,16
DAIICHI JITSUGYO CO LTD	JPY	700	1 691 200,00	-
DAIWA INDUSTRIES	JPY	3 288	4 780 752,00	0,01
DENYO	JPY	2 300	5 865 000,00	0,01
DIJET INDUSTRIAL CO LTD	JPY	216	151 848,00	-
DISCO CORPORATION	JPY	12 397	551 294 590,00	0,69
DMG MORI CO. LTD.	JPY	17 583	52 054 472,00	0,07
EAGLE INDUSTRY	JPY	800	1 631 200,00	-
EBARA CORP	JPY	51 850	121 873 425,00	0,15
ENSHU	JPY	417	250 617,00	-
FANUC LTD	JPY	43 600	179 501 200,00	0,23
FUJI DIE CO LTD	JPY	2 903	2 293 370,00	-
FUJI MACHINE MFG	JPY	11 223	25 582 829,00	0,03
FUJITEC CO	JPY	8 293	45 943 220,00	0,06
FUKUSHIMA GALILEI CO LTD	JPY	1 608	8 908 320,00	0,01
HIRATA CORP	JPY	284	1 405 800,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
HISAKA WORKS	JPY	41	40 959,00	-
HOKUETSU INDUSTRIES CO LTD	JPY	1 194	2 265 018,00	-
HOSHIZAKI CORP	JPY	17 112	86 723 616,00	0,11
HOSOKAWA MICRON	JPY	2 544	10 252 320,00	0,01
HOWA MACHINERY	JPY	2 915	2 722 610,00	-
ISHIKAWA SEISAKUSHO LTD	JPY	1 515	2 148 270,00	-
IWAKI CO LTD	JPY	1 800	5 160 600,00	0,01
J FRONT RETAILING	JPY	33 047	54 378 839,00	0,07
JGC HOLDINGS CORPORATION	JPY	24 646	32 520 397,00	0,04
JUKI	JPY	7 990	3 196 000,00	-
KANADEVIA CORPORATION	JPY	23 715	25 043 040,00	0,03
KAWATA MFG CO LTD	JPY	1 185	936 150,00	-
KITAGAWA CORPORATION	JPY	2 584	3 165 400,00	-
KOMORI	JPY	9 105	10 170 285,00	0,01
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JPY	14 411	83 382 046,00	0,11
KYUDENKO CORP	JPY	6 213	34 190 139,00	0,04
MAEZAWA KYUSO IND	JPY	624	776 256,00	-
MAKINO MILLING MACHINE	JPY	3 608	20 890 320,00	0,03
MAX	JPY	3 933	13 962 150,00	0,02
MEIDENSHA	JPY	5 538	22 567 350,00	0,03
MEIJI ELECTRIC INDUSTRIES CO LTD	JPY	1 808	2 487 808,00	-
METAWATER CO LTD	JPY	1 438	2 555 326,00	-
MIMAKI ENGINEERING CO LTD	JPY	248	340 256,00	-
MISUMI	JPY	42 280	106 757 000,00	0,13
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	262 413	626 511 038,00	0,79
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	JPY	451 210	989 503 530,00	1,24
MITSUBOSHI BELTING	JPY	3 674	14 457 190,00	0,02
MIURA CO	JPY	11 951	43 226 767,00	0,05
MORITA	JPY	5 662	11 607 100,00	0,02
NABTESCO CORP	JPY	16 411	41 002 884,00	0,05
NACHI-FUJIKOSHI	JPY	3 332	10 745 700,00	0,01
NAGANO KEIKI CO LTD	JPY	200	497 000,00	-
NIKKATO CORP	JPY	1 599	804 297,00	-
NIPPON FILCON	JPY	3 084	1 634 520,00	-
NIPPON GEAR CO LTD	JPY	2 054	914 030,00	-
NIPPON ROAD CO LTD	JPY	4 500	7 366 500,00	0,01
NISSEI ASB MACHINE	JPY	444	2 073 480,00	-
NISSEI PLASTIC INDUSTRIAL	JPY	3 986	3 655 162,00	0,01
NITTA	JPY	1 734	6 441 810,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
NITTO SEIKO	JPY	7 148	4 203 024,00	0,01
NOMURA MICRO SCIENCE CO LTD	JPY	4 800	10 377 600,00	0,01
NS TOOL CO LTD	JPY	18	13 320,00	-
NTN CORP	JPY	70 387	17 948 685,00	0,02
OBARA	JPY	2 565	10 862 775,00	0,01
OILES	JPY	5 052	10 109 052,00	0,01
OKUMA CORP.	JPY	5 302	16 568 750,00	0,02
OPTORUN CO LTD	JPY	4 190	8 132 790,00	0,01
ORGANO CORP	JPY	3 956	28 760 120,00	0,04
OSG CORP	JPY	14 042	25 408 999,00	0,03
PUNCH INDUSTRY CO LTD	JPY	3 596	1 575 048,00	-
RHEON AUTOMATIC MACHINERY CO LTD	JPY	159	227 847,00	-
RIKEN KEIKI	JPY	3 844	16 798 280,00	0,02
SHIBAURA MACHINE CO LTD	JPY	2 773	10 398 750,00	0,01
SHIBUYA CORP	JPY	3 031	11 260 165,00	0,01
SHIMADZU CORP	JPY	36 731	167 199 512,00	0,21
SHIMA SEIKI MFG LTD	JPY	3 737	4 282 602,00	0,01
SHINAGAWA REFRACTORIES CO LTD	JPY	3 680	6 601 920,00	0,01
SHINKO PLANTECH	JPY	2 627	4 137 525,00	0,01
SHINWA (NEW) CO.LTD	JPY	16	43 040,00	-
SINTOKOGIO	JPY	4 413	4 448 304,00	0,01
SMC CORP	JPY	7 685	508 747 000,00	0,64
STAR MICRONICS	JPY	5 540	10 952 580,00	0,01
SUMITOMO HEAVY INDUSTRIES LTD	JPY	14 337	49 405 302,00	0,06
SUZUDEN	JPY	1 986	3 548 982,00	0,01
TEIKOKU ELECTRIC	JPY	1 752	5 001 960,00	0,01
THE JAPAN STEEL WORKS	JPY	7 578	39 905 748,00	0,05
THK CO LTD	JPY	15 459	39 652 335,00	0,05
TIGERS POLYMER	JPY	2 947	2 148 363,00	-
TOKYO KIKAI SEISAKUSHO	JPY	897	310 362,00	-
TOKYO SANGYO CO LTD	JPY	5 114	3 544 002,00	0,01
TOPY INDUSTRIES	JPY	3 345	6 522 750,00	0,01
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	3 400	9 540 400,00	0,01
TOYO MACHINERY & METAL	JPY	2 908	1 768 064,00	-
TSUBAKIMOTO CHAIN CO	JPY	12 078	23 419 242,00	0,03
TSUGAMI CORP	JPY	7 270	10 425 180,00	0,01
TSUKISHIMA HOLDINGS CO LTD	JPY	2 562	3 543 246,00	0,01
TSURUMI MANUFACTURING	JPY	1 298	5 594 380,00	0,01
ULVAC INC	JPY	5 611	41 184 740,00	0,05

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
YAMABIKO	JPY	4 497	11 269 482,00	0,01
YAMAZEN	JPY	8 762	11 653 460,00	0,02
YASKAWA ELECTRIC CORP	JPY	28 072	125 060 760,00	0,16
YUASA TRADING CO LTD	JPY	2 663	12 422 895,00	0,02
YUKEN KOGYO	JPY	729	1 557 873,00	-
YUSHIN PRECISION	JPY	4 481	2 979 865,00	-
ZAOH CO LTD	JPY	687	1 667 349,00	-
Papiers			127 021 645,00	0,16
CHUETSU PULP & PAPER CO LTD	JPY	1 500	1 863 000,00	-
DAIO PAPER CORP	JPY	9 078	7 870 626,00	0,01
HOKUETSU PAPER MILLS LTD	JPY	13 411	20 545 652,00	0,03
JAPAN PULP & PAPER	JPY	7 930	5 328 960,00	0,01
KPP GROUP HOLDINGS CO LTD	JPY	11 803	7 789 980,00	0,01
NAKABAYASHI CO TLD	JPY	5 135	2 659 930,00	-
NIPPON PAPER	JPY	17 635	15 748 055,00	0,02
OJI HOLDINGS	JPY	101 505	57 695 442,00	0,07
TOKUSHU TOKAI HOLDINGS CO LTD	JPY	2 000	7 520 000,00	0,01
Participation et promotion immobilières			971 801 266,00	1,22
AEON MALL REIT	JPY	14 630	29 618 435,00	0,04
AGRATIO UBN DESIGN INC REIT	JPY	581	872 081,00	-
AIRPORT FACILITIES	JPY	5 664	3 296 448,00	-
ANABUKI KOSAN INC	JPY	488	977 464,00	-
CRE INC	JPY	1 547	1 878 058,00	-
ES-CON JAPAN LTD	JPY	5 000	4 945 000,00	0,01
ESCROW AGENT JAPAN INC	JPY	7 364	1 030 960,00	-
ESLEAD CORP	JPY	1 223	5 582 995,00	0,01
FAITHNETWORK CO LTD	JPY	1 000	1 579 000,00	-
FJ NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	56	63 560,00	-
FUJI CORPORATION LTD	JPY	6 556	4 595 756,00	0,01
GLOBAL LINK MANAGEMENT INC	JPY	1 008	2 329 488,00	-
GOLDCREST	JPY	2 199	6 581 607,00	0,01
GRANDY HOUSE	JPY	3 861	2 146 716,00	-
HEIWA REAL ESTATE	JPY	3 703	15 608 145,00	0,02
HULIC CO LTD	JPY	5 103	7 251 363,00	0,01
IIDA GROUP HLDGS	JPY	23 474	52 170 965,00	0,07
INTELLEX CO LTD	JPY	1 233	927 216,00	-
JAPAN PROPERTY MANAGEMENT CENTER CO LTD	JPY	2 691	3 067 740,00	-
LEOPALACE21 REIT	JPY	18 938	10 548 466,00	0,01
MIRARTH HOLDINGS INC	JPY	14 000	6 916 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
MITSUBISHI ESTATE CO LTD REIT	JPY	145 729	333 500 817,00	0,42
MITSUI FUDOSAN CO LTD REIT	JPY	49 193	65 229 918,00	0,08
NIPPON COMMERCIAL DEVELOPMENT CO LTD REIT	JPY	3 000	6 351 000,00	0,01
OPEN HOUSE GROUP CO LTD	JPY	9 116	51 623 908,00	0,06
PRESSANCE	JPY	5 600	10 656 800,00	0,01
SANSEI LANDIC CO LTD REIT	JPY	1 195	1 119 715,00	-
STARTS CORP INC	JPY	3 613	12 790 020,00	0,02
STRUST CO LTD	JPY	641	439 726,00	-
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMENT REIT	JPY	40 950	188 370 000,00	0,24
THE GLOBAL LTD	JPY	2 984	1 823 224,00	-
TOC	JPY	79	48 269,00	-
TOKYO TATEMONO	JPY	21 972	55 402 398,00	0,07
TOKYU FUDOSAN REIT	JPY	72 028	69 737 510,00	0,09
TOSEI	JPY	5 298	12 720 498,00	0,02
Pharmacie			3 299 437 755,00	4,13
ALFRESA HOLDINGS CORP	JPY	22 996	50 855 654,00	0,06
ASKA PHARMACEUTICAL HOLDINGS CO LTD	JPY	4 400	9 574 400,00	0,01
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	4 403	7 905 587,00	0,01
ASTENA HOLDINGS CO LTD	JPY	8 033	4 104 863,00	-
CHUGAI PHARM	JPY	80 184	588 550 560,00	0,74
DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	241 819	1 204 500 439,00	1,51
DAITO PHARMACEUTICAL	JPY	10	22 370,00	-
EISAI	JPY	5 961	30 866 058,00	0,04
FUJI PHARMA CO LTD	JPY	54	71 118,00	-
HISAMITSU PHARMACEUTICAL CO	JPY	5 731	25 720 728,00	0,03
H U GROUP HOLDINGS INC	JPY	8 366	22 010 946,00	0,03
JCR PHARMACEUTICALS	JPY	8 680	5 980 520,00	0,01
KAKEN PHARMACEUTICAL	JPY	3 660	14 292 300,00	0,02
KISSEI PHARMA	JPY	3 380	12 641 200,00	0,02
KOA SHOJI HOLDINGS CO LTD	JPY	3 500	2 163 000,00	-
KOBAYASHI PHARM	JPY	6 488	36 864 816,00	0,05
KOSE CORP	JPY	5 658	47 504 568,00	0,06
KYORIN PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	5 896	8 944 232,00	0,01
KYOWA HAKKO KIRIN	JPY	32 601	82 252 323,00	0,10
MEDICEO PALTAC HOLDINGS	JPY	27 347	66 330 149,00	0,08
MOCHIDA PHARMACEUTICAL	JPY	1 867	6 553 170,00	0,01
NIPPON SHINYAKU	JPY	7 467	30 681 903,00	0,04
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	12 438	23 787 675,00	0,03
OTSUKA HOLDINGS CO LTD	JPY	63 901	592 490 072,00	0,74

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ROHTO PHARMACEUTIC	JPY	27 094	93 284 642,00	0,12
SANTEN PHARMACEUTICAL	JPY	47 724	87 287 196,00	0,11
SAWAI GROUP HOLDINGS RG	JPY	15 038	30 812 862,00	0,04
SHIONOGI & CO LTD	JPY	25 016	54 760 024,00	0,07
SUMITOMO PHARMA CO LTD	JPY	26 570	14 028 960,00	0,02
SUZUKEN CO LTD	JPY	9 528	47 697 168,00	0,06
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	43	183 352,00	-
TOHO HOLDINGS	JPY	6 918	31 525 326,00	0,04
TORII PHARMACEUTICAL	JPY	460	1 906 700,00	-
TOWA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	3 156	9 941 400,00	0,01
TSUMURA & CO	JPY	8 124	40 676 868,00	0,05
WAKAMOTO PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	6 876	1 622 736,00	-
ZERIA PHARMACEUTICAL	JPY	4 739	11 041 870,00	0,01
Pièces détachées d'automobiles			1 160 590 857,00	1,45
AHRESTY CORP	JPY	1 012	561 660,00	-
AISIN CORPORATION	JPY	55 533	88 991 633,00	0,11
ALPHA CORP	JPY	25	29 450,00	-
ASHIMORI INDUSTRY CO LTD	JPY	1 043	2 685 725,00	-
ASIAN INDUSTRY	JPY	1 651	2 258 568,00	-
CHUO SPRING	JPY	2 728	3 369 080,00	-
DENSO CORP	JPY	78 980	175 098 660,00	0,22
EXEDY	JPY	4 705	19 878 625,00	0,03
FALTEC CO	JPY	566	245 078,00	-
FCC	JPY	3 038	7 282 086,00	0,01
F TECH INC	JPY	253	132 319,00	-
FUTABA INDUSTRIAL CO LTD	JPY	10 500	6 940 500,00	0,01
G-7 HOLDINGS INC.	JPY	3 008	4 322 496,00	0,01
GS YUASA	JPY	11 172	30 605 694,00	0,04
G-TEKT	JPY	1 531	2 422 042,00	-
H ONE CO LTD	JPY	60	56 220,00	-
JTEKT CORPORATION	JPY	21 819	22 822 674,00	0,03
KASAI KOGYO	JPY	7 080	1 111 560,00	-
KOITO MFG	JPY	26 422	52 659 046,00	0,07
KYB CORP	JPY	1 944	9 370 080,00	0,01
MEIWA INDUSTRY	JPY	442	525 096,00	-
MIKUNI	JPY	12	3 900,00	-
MITSUBA CORP	JPY	8 300	7 328 900,00	0,01
MUSASHI SEIMITSU	JPY	6 912	13 900 032,00	0,02
NHK SPRING	JPY	21 749	41 192 606,00	0,05

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
NIFCO INC	JPY	9 539	34 264 088,00	0,04
NITERRA CO LTD	JPY	20 706	90 899 340,00	0,11
NOK CORP	JPY	11 512	25 378 204,00	0,03
NSK LTD	JPY	49 522	34 734 731,00	0,04
OHASHI TECHNICA INC	JPY	3 066	5 350 170,00	0,01
PACIFIC INDUSTRIAL	JPY	4 074	5 626 194,00	0,01
PIOLAX	JPY	4 757	11 583 295,00	0,01
PRESS KOGYO	JPY	7 991	4 427 014,00	0,01
RYOBI	JPY	4 800	9 153 600,00	0,01
SANDEN CORPORATION	JPY	7 943	1 175 564,00	-
SNT CORP	JPY	4 495	921 475,00	-
SPK CORP	JPY	2 232	4 575 600,00	0,01
STANLEY ELECTRIC CO LTD	JPY	17 396	45 812 366,00	0,06
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES	JPY	13 969	33 281 143,00	0,04
SUMITOMO RIKO COMPANY LIMITED	JPY	6 913	10 867 236,00	0,01
SUNCALL	JPY	4 868	1 942 332,00	-
TACHI-S	JPY	6 900	12 240 600,00	0,02
TAIHO KOGYO	JPY	4 706	2 894 190,00	-
TEIKOKU PISTON RING	JPY	5 100	11 842 200,00	0,01
TOKAI RIKA	JPY	6 754	14 683 196,00	0,02
TOPRE CORP	JPY	3 700	6 608 200,00	0,01
TOYODA GOSEI CO LTD	JPY	9 049	23 753 625,00	0,03
TOYOTA BOSHOKU CP	JPY	12 123	24 888 519,00	0,03
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	21 833	235 468 905,00	0,30
TS TECH	JPY	7 672	13 337 772,00	0,02
UNIPRES	JPY	800	898 400,00	-
YASUNAGA CORP	JPY	264	133 584,00	-
YOKOWO	JPY	36	55 584,00	-
Platine et métaux précieux			21 596 250,00	0,03
ARE HOLDINGS INC	JPY	11 518	21 596 250,00	0,03
Pneus			117 119 461,00	0,15
BRIDGESTONE CORP	JPY	41	224 967,00	-
SUMITOMO RUBBER INDUSTRIES	JPY	26 854	42 362 185,00	0,05
TOYO TIRE & RUBBER CO LTD	JPY	13 536	29 630 304,00	0,04
YOKOHAMA RUBBER	JPY	14 205	44 902 005,00	0,06
Prestataires de soins de santé			33 535 945,00	0,04
ADVANTAGE RISK MANAGEMENT CO LTD	JPY	2 771	1 576 699,00	-
BML	JPY	3 398	9 548 380,00	0,01
CHARM CARE CORPORATION	JPY	4 076	5 115 380,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FALCO BIOSYSTEMS	JPY	4	9 452,00	-
I'ROM GROUP SHS	JPY	2 010	5 589 810,00	0,01
MEDICAL SYS NETWORK CO LTD	JPY	5 484	2 347 152,00	-
SAINT-CARE HOLDING CORP	JPY	3 535	2 626 505,00	-
SOLASTO CORP	JPY	27	13 230,00	-
TOKAI CORP	JPY	2 903	6 343 055,00	0,01
UCHIYAMA HOLDINGS SHS	JPY	1 197	366 282,00	-
Producteurs de pétrole et de gaz			22 611 395,00	0,03
JAPAN PETROLEUM EXPLORATION	JPY	19 645	22 611 395,00	0,03
Produits alimentaires			1 630 102 154,00	2,04
AJINOMOTO CO INC	JPY	59 412	350 768 448,00	0,44
ARIAKE JAPAN	JPY	1 767	9 471 120,00	0,01
BULL DOG SAUCE CO LTD	JPY	2 400	4 286 400,00	0,01
CALBEE	JPY	11 082	37 778 538,00	0,05
DAIREI CO LTD	JPY	319	606 738,00	-
EBARA FOODS INDUSTRY INC	JPY	1 247	3 623 782,00	-
ECHO TRADING CO LTD	JPY	1 143	1 032 129,00	-
ENSUIKO SUGAR SHS	JPY	5 106	1 388 832,00	-
EUGELA	JPY	13 159	5 500 462,00	0,01
EZAKI GLICO	JPY	6 477	29 127 069,00	0,04
FEED ONE CO. LTD.	JPY	72	61 272,00	-
FIRST BAKING CO LTD	JPY	1 151	722 828,00	-
FUJICCO	JPY	2 605	4 475 390,00	0,01
FUJI OIL HOLDINGS INCORPORATION	JPY	4 925	16 227 875,00	0,02
FUJIYA CO LTD	JPY	1 197	3 184 020,00	-
FUSO CHEMICAL CO LTD	JPY	2 285	8 625 875,00	0,01
HAYASHIKANE SANGYO	JPY	635	292 100,00	-
HOKURYO CO LTD	JPY	516	531 480,00	-
HOUSE FOODS GROUP	JPY	9 847	29 284 978,00	0,04
ICHIMASA KAMABOKO CO LTD SHS	JPY	1 153	843 996,00	-
IFUJI SANGYO CO LTD	JPY	567	803 439,00	-
ITOHAM YONEKYU SHS	JPY	4 384	16 900 320,00	0,02
J-OIL MILLS	JPY	2 850	5 888 100,00	0,01
KADOYA SEASAME MILLS INC	JPY	505	1 802 850,00	-
KAKIYASU HONTEN CO LTD	JPY	2 000	5 344 000,00	0,01
KAMEDA SEIKA	JPY	547	2 425 945,00	-
KATO SANGYO	JPY	3 812	15 819 800,00	0,02
KENKO MAYONNAISE CO LTD	JPY	3 210	7 036 320,00	0,01
KEWPIE CORP	JPY	14 089	50 861 290,00	0,06

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
KIBUN FOODS INC	JPY	3 400	3 753 600,00	-
KIKKOMAN CORP	JPY	84 095	152 422 188,00	0,19
KOTOBUKI SPIRITS CO LTD	JPY	12 475	25 823 250,00	0,03
KYOKUYO	JPY	438	1 815 510,00	-
MARUDAI FOOD	JPY	4 000	6 728 000,00	0,01
MEGMILK SNOW BRAND CO LTD	JPY	7 256	19 163 096,00	0,02
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	13 604	48 294 200,00	0,06
MITSUI DM SUGAR HOLDINGS CO LTD	JPY	2 876	9 375 760,00	0,01
MIYOSHI OIL & FAT	JPY	1 922	2 777 290,00	-
MORINAGA	JPY	10 298	29 385 343,00	0,04
MORINAGA MILK INDUSTRY	JPY	8 324	29 491 932,00	0,04
NAKAMURAYA CO LTD	JPY	1 436	4 588 020,00	0,01
NATORI CO LTD	JPY	3 196	6 791 500,00	0,01
NH Foods Shs	JPY	10 769	57 000 317,00	0,07
NICHIMO CO LTD	JPY	90	167 760,00	-
NICHIREI CORP	JPY	9 113	38 803 154,00	0,05
NIPPON CORPORATION	JPY	9 485	20 885 970,00	0,03
NIPPON BEET SUGAR MANUFACTURIN	JPY	56	142 072,00	-
NISSHIN OIL OILLIO GROUP LTD	JPY	3 339	17 362 800,00	0,02
NISSHIN SEIFUN GROUP INC	JPY	24 776	44 249 936,00	0,06
NISSIN FOOD PRODUCTS CO LTD	JPY	32 443	133 665 160,00	0,17
NITTO FUJI FLOUR MILLING CO	JPY	806	5 448 560,00	0,01
OOMITSU CO LTD	JPY	1 608	1 000 176,00	-
PICKLES HOLDINGS CO.LTD	JPY	2 736	2 919 312,00	-
PIETRO CO LTD	JPY	425	747 150,00	-
PRIMA MEAT PACKERS	JPY	2 503	5 619 235,00	0,01
RIKEN VITAMIN CO LIMITED	JPY	3 700	9 897 500,00	0,01
ROCK FIELD	JPY	4 876	7 118 960,00	0,01
ROKKO BUTTER CO LTD	JPY	681	971 106,00	-
RYOSHOKU	JPY	2 485	12 139 225,00	0,01
SHOEI FOODS CORP	JPY	1 021	4 507 715,00	0,01
SHOWA SANGYO	JPY	3 792	10 974 048,00	0,01
STARZEN CO LTD	JPY	1 912	5 684 376,00	0,01
TOKYO ICHIBAN FOODS CO LTD	JPY	478	236 132,00	-
TOYO SUGAR REFINING CO LTD	JPY	943	1 289 081,00	-
TOYO SUISAN KAISHA LTD	JPY	11 642	105 150 544,00	0,13
YAKULT HONSHA	JPY	37 388	124 053 384,00	0,16
YAMAMI CO	JPY	468	1 738 620,00	-
YAMAZAKI BAKING	JPY	16 982	52 847 984,00	0,07

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
YOKOREI CO LTD	JPY	6 656	6 170 112,00	0,01
YOSHIMURA FOOD HOLDINGS K K	JPY	3 012	4 186 680,00	-
Produits de loisirs			470 034 679,00	0,59
DAIICHIKOSHO	JPY	10 406	19 927 490,00	0,02
DAIWA SEIKO INC	JPY	354	704 460,00	-
KAWAI MUSICAL INSTRUMENTS MANU	JPY	1	2 746,00	-
MIZUNO CORP	JPY	2 473	20 229 140,00	0,03
NIKON CORP	JPY	40 311	76 933 544,00	0,10
NITTO SEIMO CO LTD	JPY	1 126	1 604 550,00	-
NORITSU KOKI CO LTD	JPY	2 747	10 988 000,00	0,01
ROLAND CORP	JPY	1 500	5 880 000,00	0,01
SHIMANO	JPY	11 285	256 903 025,00	0,32
TAMRON	JPY	3 806	16 632 220,00	0,02
YAMAHA CORP	JPY	48 416	60 229 504,00	0,08
Produits de soin personnel			1 043 671 325,00	1,31
ADJUVANT HOLDINGS CO LTD	JPY	730	597 140,00	-
ARATA CORP	JPY	5 244	18 065 580,00	0,02
ARTNATURE	JPY	4 902	4 068 660,00	0,01
C' BON COSMETICS CO LTD	JPY	361	434 644,00	-
COTA CO LTD	JPY	2 970	4 876 740,00	0,01
FANCL	JPY	6 500	18 135 000,00	0,02
HOUSE OF ROSE	JPY	366	536 556,00	-
KAO CORP	JPY	62 818	425 906 040,00	0,53
LION CORP	JPY	32 562	54 639 036,00	0,07
MANDOM CORP	JPY	5 025	6 321 450,00	0,01
MILBON	JPY	5 188	16 757 240,00	0,02
NOEVIR HOLDINGS CO LTD	JPY	1 775	9 123 500,00	0,01
PALTAC SHS	JPY	4 516	18 669 144,00	0,03
PIGEON	JPY	15 203	25 107 755,00	0,03
POLA ORBIS HOLDINGS INC	JPY	140	209 930,00	-
SHISEIDO CO LTD	JPY	53 029	178 177 440,00	0,22
UNI-CHARM CORP	JPY	53 340	261 952 740,00	0,33
YA MAN LTD	JPY	110	92 730,00	-
Produits ménagers durables			389 530 537,00	0,49
CHOFU SEISAKUSHO	JPY	4 600	9 043 600,00	0,01
CORONA CORP	JPY	3 121	2 927 498,00	0,01
DAINICHI	JPY	1 144	695 552,00	-
FUJITSU GENERAL LTD	JPY	5 377	10 302 332,00	0,01
JANOME CORPORARTION	JPY	4 925	4 501 450,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
MAKITA	JPY	32 074	162 069 922,00	0,20
NAKAYAMAFUKU CO LTD	JPY	1 122	407 286,00	-
NORITAKE	JPY	2 022	7 845 360,00	0,01
PEGASUS SEWING	JPY	5 813	2 732 110,00	-
RINNAI	JPY	14 032	47 175 584,00	0,06
SANRIO	JPY	23 039	96 349 098,00	0,12
SANYO SHOKAI	JPY	16	41 616,00	-
SHOEI CO LTD	JPY	7 436	17 526 652,00	0,02
TAKARA STANDARD	JPY	4 819	8 038 092,00	0,01
TENMA CORP	JPY	781	2 293 797,00	-
TRANSACTION CO LTD	JPY	1 800	4 442 400,00	0,01
ZOJIRUSHI CORP	JPY	8 196	13 138 188,00	0,02
Produits ménagers non durables			73 311 861,00	0,09
KOKUYO	JPY	13 712	33 806 936,00	0,04
MITSUBISHI PENCIL	JPY	4 201	10 414 279,00	0,01
NIITAKA CO LTD	JPY	41	78 720,00	-
OZU CORP	JPY	894	1 470 630,00	-
PILOT	JPY	4 340	20 645 380,00	0,03
WATAHAN & CO.,LTD.	JPY	4 262	6 895 916,00	0,01
Restaurants et bars			574 508 818,00	0,72
AMIYAKI TEI	JPY	1 725	2 882 475,00	-
AP HOLDINGS CO LTD	JPY	620	567 300,00	-
BRONCO BILLY CO LTD	JPY	500	1 872 500,00	-
CHIMNEY CO LTD	JPY	1 360	1 698 640,00	-
COLOWIDE CO LTD	JPY	14 887	25 181 361,00	0,03
CREATE RESTAURANTS HOLDINGS	JPY	18 360	22 344 120,00	0,03
DAISYO CORP	JPY	3 010	3 145 450,00	-
DD GROUP CO LTD	JPY	2 916	4 021 164,00	-
DOUTOR-NICHIRETS HOLDINGS	JPY	4 853	10 865 867,00	0,01
EAT & HOLDINGS CO LTD	JPY	2 218	4 808 624,00	0,01
ETERNAL HOSPITALITY GROUP CO LTD	JPY	2 095	7 458 200,00	0,01
FOOD & LIFE COMPANIES LTD	JPY	14 700	44 673 300,00	0,06
FUJIO FOOD GROUP INC	JPY	600	834 000,00	-
GENKI GLOBAL DINING CONCEPTS CORP	JPY	1 648	6 583 760,00	0,01
GIFT HOLDINGS INC	JPY	1 800	5 841 000,00	0,01
GOURMET KINEYA CO LTD	JPY	4 480	4 592 000,00	0,01
HIDAY HIDAKA CORP.	JPY	2 556	7 016 220,00	0,01
HIRAMATSU	JPY	9 243	1 663 740,00	-
HOTLAND CO LTD	JPY	2 100	4 903 500,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ICHIBANYA CO LTD	JPY	10 175	10 653 225,00	0,01
KAPPA CREATE CO LTD	JPY	2 332	3 789 500,00	-
KICHIRI & CO LTD	JPY	948	832 344,00	-
KISOJI	JPY	3 071	7 130 862,00	0,01
KOMEDA HOLDINGS CO LTD	JPY	8 304	23 990 256,00	0,03
KOURAKUEN CORPORATION	JPY	3 554	4 453 162,00	0,01
KURA SUSHI RG	JPY	2 784	11 205 600,00	0,01
KUSHIKATSU TANAKA HOLDINGS CO	JPY	1 529	2 389 827,00	-
MATSUYA FOODS	JPY	617	4 177 090,00	0,01
MONOGATARI CORP	JPY	3 958	14 268 590,00	0,02
MOS FOOD SERVICE	JPY	3 641	13 107 600,00	0,02
OHSO FOOD SERVICE	JPY	6 888	20 664 000,00	0,03
PEPPER FOOD SERVICE CO LTD	JPY	7 729	1 576 716,00	-
ROYAL HOLDINGS CO	JPY	4 203	10 436 049,00	0,01
SAGAMI CHAIN	JPY	2 700	4 789 800,00	0,01
SAINT MARC HOLDINGS	JPY	300	697 500,00	-
SATO RESTAURANT SYSTEMS CO LTD	JPY	7 911	9 137 205,00	0,01
SFP HOLDINGS CO LTD	JPY	2 718	5 302 818,00	0,01
SILVER LIFE CO LTD	JPY	1 200	885 600,00	-
SKYLARK	JPY	37 207	88 050 366,00	0,11
TEN ALLIED CO LTD	JPY	3 717	1 018 458,00	-
TORIDOLL HOLDINGS SHS	JPY	7 444	29 336 804,00	0,04
YOSHINOYA HOLDINGS	JPY	9 200	28 593 600,00	0,04
YOSSIX HOLDINGS CO LTD	JPY	1 085	3 564 225,00	-
ZENSHO	JPY	14 760	113 504 400,00	0,14
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			203 623 978,00	0,25
DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD	JPY	8 563	144 543 440,00	0,18
NOMURA REAL ESTATE HOLDINGS REIT	JPY	15 523	59 080 538,00	0,07
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			32 785 949,00	0,04
KEIHANSHIN REAL ESTATE	JPY	2 729	4 090 771,00	0,01
LIFULL CO LTD	JPY	16 829	2 490 692,00	-
RELO GROUP INC	JPY	13 972	26 204 486,00	0,03
Semi conducteurs			3 062 376 389,00	3,83
ADVANTEST	JPY	80 488	736 304 224,00	0,92
FURUYA METAL CO	JPY	3 000	12 045 000,00	0,01
I PEX INC	JPY	2 709	4 356 072,00	0,01
JAPAN DISPLAY INC.	JPY	10	220,00	-
JP ELECTR MATERIALS	JPY	1 800	4 561 200,00	0,01
KAGA ELECTRONICS	JPY	4 036	11 288 692,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
MACNICA HOLDINGS INC	JPY	20 073	35 679 758,00	0,04
MARUBUN	JPY	3 714	3 869 988,00	-
MEGACHIPS	JPY	1 649	9 102 480,00	0,01
MITSUI HIGH TEC	JPY	9 980	8 273 420,00	0,01
RENASAS ELECTRONICS CORP	JPY	196 544	414 707 840,00	0,52
ROHM	JPY	48 112	82 584 248,00	0,10
RYODEN CORP SHS	JPY	909	2 221 596,00	-
RYOYO RYOSAN HOLDINGS INC	JPY	5 834	15 063 388,00	0,02
SANKEN ELECTRIC	JPY	2 361	14 432 793,00	0,02
SCREEN HOLDINGS CO LTD	JPY	10 676	107 080 280,00	0,13
SHINKO ELECTRIC INDUSTRIES CO	JPY	8 457	46 183 677,00	0,06
SHINKO SHOJI	JPY	5 436	5 256 612,00	0,01
SOCIONEXT INC	JPY	24 000	70 128 000,00	0,09
SUMCO CORP	JPY	46 829	69 915 697,00	0,09
TOKYO ELECTRON DEVICE LTD SHS	JPY	2 916	10 074 780,00	0,01
TOKYO ELECTRON LTD	JPY	54 071	1 265 261 400,00	1,58
TOKYO OHKA KOGYO CO LTD	JPY	12 861	46 441 071,00	0,06
TOKYO SEIMITSU	JPY	5 111	43 550 831,00	0,05
TOMEN DEVICES	JPY	817	5 114 420,00	0,01
TOREX SEMICONDUCTOR LTD	JPY	2 900	4 495 000,00	0,01
TOWA	JPY	9 969	20 217 132,00	0,03
UKC HOLDINGS CORPORATION	JPY	3 270	8 668 770,00	0,01
YAMAICHI ELECTRONICS	JPY	2 100	5 497 800,00	0,01
Services d'appui professionnels			907 687 871,00	1,14
AEON DELIGHT	JPY	3 007	13 065 415,00	0,02
AMUSE INC	JPY	2 996	4 065 572,00	0,01
BAYCURRENT INC	JPY	20 040	99 678 960,00	0,13
BELLSYSTEM24 HOLDINGS INC	JPY	4 343	5 763 161,00	0,01
CDS CO LTD	JPY	1 107	1 951 641,00	-
CENTRAL SECURITY PATROLS	JPY	43	120 142,00	-
CHUO WAREHOUSE CO LTD	JPY	3 290	5 329 800,00	0,01
CL HOLDINGS INC	JPY	1 202	1 125 072,00	-
CROPS CORP	JPY	488	476 288,00	-
CUBE SYSTEM INC	JPY	2 884	2 889 768,00	-
FUNAI DOKEN HOLDINGS INC	JPY	6 314	15 418 788,00	0,02
HAMAKYOREX	JPY	5 164	6 444 672,00	0,01
IK HOLDINGS CO LTD	JPY	400	140 000,00	-
INFOMART CORP	JPY	21 376	7 802 240,00	0,01
INTAGE HOLDINGS INC	JPY	1 564	2 508 656,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
INUI GLOBAL LOGISTICS CO LTD	JPY	3 698	4 152 854,00	0,01
IR JAPAN HOLDINGS LTD	JPY	2 541	2 149 686,00	-
JAPAN MATERIAL CO LTD	JPY	8 836	16 461 468,00	0,02
JMDC INC	JPY	2 000	8 602 000,00	0,01
KAWANISHI WAREHOUSE CO LTD	JPY	563	593 402,00	-
KYODO PRINTING CO LTD	JPY	3	10 290,00	-
LTS INC	JPY	700	1 281 000,00	-
MANAGEMENT SOLUTIONS CO LTD	JPY	1 900	3 638 500,00	-
MEITEC	JPY	8 911	26 184 974,00	0,03
MITSUMURA PRINTING CO LTD	JPY	279	398 691,00	-
MONOTARO CO LTD	JPY	38 590	89 432 325,00	0,11
NAKAMOTTO PACKS CO LTD	JPY	1 343	2 237 438,00	-
NIPPON JOSESUIDO SEKKEI	JPY	1 164	4 749 120,00	0,01
NIPPON PARKING DEVELOPMENT C	JPY	14 788	3 342 088,00	-
NISSHA CO LTD	JPY	2 145	4 075 500,00	0,01
NOMURA CO LTD	JPY	10 490	8 161 220,00	0,01
PARK24	JPY	20 951	40 037 361,00	0,05
PRONEXUS INC	JPY	4 444	5 781 644,00	0,01
PRORED PARTNERS CO LTD	JPY	1 200	566 400,00	-
SANKI SERVICE CORP	JPY	503	447 167,00	-
SANSAN INC	JPY	10 300	23 205 900,00	0,03
SECOM CO LTD	JPY	53 598	292 698 678,00	0,37
SIGMAXYZ HOLDINGS INC	JPY	1 038	1 794 702,00	-
SOHGO SECURITY SVC	JPY	42 665	45 395 560,00	0,06
TANABE CONSULTING GROUP CO LTD	JPY	2 128	2 464 224,00	-
TOPPAN INC	JPY	33 457	151 024 898,00	0,19
TOYO LOGISTICS	JPY	1 429	2 020 606,00	-
Services d'éducation			398 000,00	-
RAREJOB INC	JPY	1 000	398 000,00	-
Services d'ingénierie et de passation de marchés			3 529 350,00	-
PEOPLE DREAMS TECHNOLOGIES GROUP CO LTD	JPY	2 139	3 529 350,00	-
Services d'investissements			700 415 307,00	0,88
AIZAWA SECURITIES GROUP CO LTD	JPY	4 600	7 608 400,00	0,01
DAIWA SECURITIES GROUP INC	JPY	179 938	182 996 946,00	0,23
ICHIYOSHI SECURIT	JPY	7 900	6 106 700,00	0,01
IFIS JAPAN LTD	JPY	606	339 360,00	-
IWAI SECURITIES	JPY	800	1 676 000,00	-
JAPAN EXCHANGE	JPY	147 034	266 866 710,00	0,33
KOBAYASHI YOKO CO LTD	JPY	159	39 750,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KOSEI SECURITIES CO LTD	JPY	1 202	494 022,00	-
KYOKUTO SECURITIES	JPY	4 413	5 661 879,00	0,01
M&A RESEARCH INSTITUTE INC	JPY	3 500	7 910 000,00	0,01
MARUSAN SECURITIES	JPY	11 792	11 049 104,00	0,01
MATSUI SECURITIES	JPY	11 295	9 318 375,00	0,01
MITO SECURITIES	JPY	70	33 460,00	-
MONEY PARTNERS	JPY	3 781	809 134,00	-
NOMURA HLDGS INC	JPY	37 133	29 676 694,00	0,04
OKASAN HOLDINGS	JPY	25 451	15 626 914,00	0,02
SBI HOLDINGS	JPY	39 752	135 117 048,00	0,17
TOKAI TOKYO HOLDINGS	JPY	24 907	11 781 011,00	0,02
TOYO SECURITIES	JPY	14 100	7 303 800,00	0,01
Services de livraison			95 324 677,00	0,12
AZ COM MARUWA HOLDINGS INC	JPY	7 400	7 688 600,00	0,01
PHYZ HOLDINGS INC	JPY	28	24 192,00	-
SEINO HOLDINGS	JPY	13 303	32 732 032,00	0,04
YAMATO HOLDINGS	JPY	33 866	54 879 853,00	0,07
Services de loisirs			657 164 541,00	0,82
CENTRAL SPORTS CO LTD	JPY	2 068	5 062 464,00	0,01
CURVES HOLDINGS CO LTD	JPY	7 711	6 276 754,00	0,01
FUJI KYUKO	JPY	3 335	8 594 295,00	0,01
KOSHIDAKA	JPY	8 011	9 637 233,00	0,01
ORIENTAL LAND	JPY	156 360	579 313 800,00	0,73
PIA CORP	JPY	808	2 529 040,00	-
RENAISSANCE INC	JPY	3 835	3 969 225,00	-
RINGER HUT	JPY	1 910	4 335 700,00	0,01
ROUND ONE	JPY	26 640	25 947 360,00	0,03
TOKYO THEATRES CO INC	JPY	1 663	1 801 029,00	-
TOKYOTOKEIBA	JPY	1 655	6 909 625,00	0,01
TOSHO CO LTD	JPY	4 088	2 788 016,00	-
Services de transport			351 979 151,00	0,44
HIS	JPY	9 031	15 822 312,00	0,02
JAPAN AIRPORT TERMINAL	JPY	8 796	49 468 704,00	0,06
KAMIGUMI CO LTD	JPY	10 986	35 089 284,00	0,04
KONOIKE TRANSPORT	JPY	2 596	6 518 556,00	0,01
KYUSHU RAILWAY COMPANY	JPY	19 531	78 377 903,00	0,10
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	845	4 993 950,00	0,01
MITSUBISHI LOGISTICS CORP	JPY	31 070	32 002 100,00	0,04
mitsui e and s co ltd	JPY	16 864	19 106 912,00	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MITSUI-SOKO	JPY	2 705	19 205 500,00	0,02
SANKYU INC	JPY	5 249	27 987 668,00	0,04
SANRITSU CORP	JPY	937	705 561,00	-
SENKO GROUP HOLDINGS CO LTD	JPY	15 055	21 634 035,00	0,03
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	12 806	19 593 180,00	0,02
SHIBUSAWA WAREHOUSE	JPY	1 200	3 786 000,00	0,01
SUMITOMO WAREHOUSE	JPY	5 872	15 731 088,00	0,02
TONAMI HOLDINGS CO LTD	JPY	56	329 840,00	-
TOYO WHARF AND WAREHOUSE CO LTD	JPY	1 294	1 626 558,00	-
Services financiers			328 200,00	-
M AND A CAPITAL PARTNERS CO LTD	JPY	150	328 200,00	-
Services financiers aux consommateurs			172 304 066,00	0,22
ACOM	JPY	46 173	16 696 157,00	0,02
AEON CREDIT SERVICE	JPY	15 429	19 116 531,00	0,03
AIFUL CORP	JPY	31 164	10 097 136,00	0,01
CREDIT SAISON CO LTD	JPY	17 288	60 214 104,00	0,08
JACCS	JPY	2 620	10 060 800,00	0,01
MITSUBISHI HC CAPITAL INC	JPY	46 365	47 779 133,00	0,06
ORIENT CORP	JPY	9 155	8 340 205,00	0,01
Services financiers hypothécaires			128 240,00	-
ASAX	JPY	64	47 040,00	-
SBI ARUHI CORPORATION	JPY	100	81 200,00	-
Services immobiliers			24 350 651,00	0,03
A.D. WORKS GRP RG	JPY	11 791	2 346 409,00	-
CASA INC	JPY	49	41 258,00	-
ECONACH HOLDINGS CO LTD	JPY	566	61 694,00	-
HOOSIERS HOLDINGS CO LTD	JPY	52	52 884,00	-
HOUSECOM CORP	JPY	600	808 800,00	-
J.S.B. CO LTD REIT	JPY	800	2 177 600,00	-
KI-STAR REAL ESTATE CO LTD	JPY	1 100	4 290 000,00	0,01
KOSE RE CO LTD	JPY	1 001	686 686,00	-
LOADSTAR CAPITAL KK	JPY	2 100	4 930 800,00	0,01
MUGEN ESTATE CO.,LTD	JPY	362	570 150,00	-
SANYO HOMES CORPORATION	JPY	183	127 734,00	-
SRE HOLDINGS CORP	JPY	1 000	3 900 000,00	0,01
SUN FRONTIER FUDOUSAN CO LTD REIT	JPY	1 730	3 171 090,00	-
SUNNEXTA GROUP INC	JPY	1 182	1 185 546,00	-
Services informatiques			793 730 478,00	0,99
AD-SOL NISSIN CORP	JPY	2 015	3 661 255,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
AGS CORP	JPY	62	49 910,00	-
ARGO GRAPHICS	JPY	1 803	9 537 870,00	0,01
ARTRA GROUP CORPORATION	JPY	1 207	155 703,00	-
ASCENTECH K K	JPY	1 900	1 236 900,00	-
AVANT GROUP CORPORATION	JPY	3 500	7 556 500,00	0,01
BASE CO LTD	JPY	2 000	5 952 000,00	0,01
B BRAIN SHOWA-OTA	JPY	1 954	3 648 118,00	0,01
BEAGLEE INC	JPY	1 352	1 894 152,00	-
BIPROGY INC	JPY	8 537	41 387 376,00	0,05
BRAINPAD INC	JPY	32	26 208,00	-
BROADLEAF	JPY	6 700	3 819 000,00	0,01
CAC	JPY	25	43 500,00	-
COMTURE CORP	JPY	3 986	9 307 310,00	0,01
DENSAN SYSTEM HOLDINGS CO LTD	JPY	2 268	6 003 396,00	0,01
DIGITAL INFORMATION TECHNOLOGIES CORP	JPY	2 494	5 087 760,00	0,01
EM SYSTEMS	JPY	8 000	4 288 000,00	0,01
FUTURE CORP	JPY	5 188	10 178 856,00	0,01
HEARTS UNITED GROUP CO	JPY	2 560	2 101 760,00	-
HEROZ INC	JPY	1 600	1 812 800,00	-
HIMACS LTD	JPY	1 493	2 069 298,00	-
I LL INC	JPY	2 600	8 190 000,00	0,01
I NET CORP	JPY	2 866	4 448 032,00	0,01
INFORMATION SERVICES INTL	JPY	2 812	15 353 520,00	0,02
ISTYLE INC	JPY	14 600	6 424 000,00	0,01
ITFOR INC	JPY	66	90 222,00	-
KANAMIC NETWORK CO LTD	JPY	6 003	3 289 644,00	-
MITSUBISHI RI	JPY	525	2 226 000,00	-
NET ONE SYSTEMS	JPY	9 386	34 868 990,00	0,04
NS SOLUTIONS	JPY	9 452	36 579 240,00	0,05
NTT DATA GROUP CORPORATION	JPY	65 007	158 877 108,00	0,20
OBIC	JPY	46 605	232 605 555,00	0,29
OPEN GROUP INC	JPY	7 732	1 554 132,00	-
OTSUKA	JPY	29 790	102 358 440,00	0,13
PKSHA TECHNOLOGY INC	JPY	800	2 872 000,00	-
POLE TO WIN HOLDINGS INC	JPY	8 196	3 761 964,00	0,01
RAKUS CO LTD	JPY	11 900	24 633 000,00	0,03
SERVERWORKS CO LTD	JPY	1 000	2 382 000,00	-
SIGNPOST CORP	JPY	1 832	877 528,00	-
SIMPLEX HOLDINGS INC	JPY	2 400	6 000 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SMARTVALUE CO LTD	JPY	1 285	385 500,00	-
SOFTCREATE HD	JPY	28	60 984,00	-
SRA HOLDINGS INC	JPY	477	2 039 175,00	-
SUN INC	JPY	2 700	1 428 300,00	-
TECHMA TRIX CORP	JPY	3 940	8 786 200,00	0,01
TOUKEI COMPUTER CO LTD	JPY	404	1 890 720,00	-
TRANSCOSMOS	JPY	2 461	8 219 740,00	0,01
USER LOCAL INC	JPY	1 700	3 177 300,00	-
XNET CORP	JPY	392	533 512,00	-
Services logiciels et informatiques			10 464 000,00	0,01
WINGARC1ST INC	JPY	3 200	10 464 000,00	0,01
Services spécialisés aux consommateurs			172 369 430,00	0,22
ASANTE INCORPORATED	JPY	2 418	4 081 584,00	0,01
DENA CO LTD	JPY	10 068	18 988 248,00	0,02
DUSKIN CO LTD	JPY	5 064	20 433 240,00	0,03
ENIGMO INC	JPY	6 142	1 873 310,00	-
ESCRIT INC	JPY	2 439	497 556,00	-
GREE	JPY	3 112	1 453 304,00	-
HAKUYOSHA CO LTD	JPY	402	918 168,00	-
IKK HOLDINGS	JPY	2 070	1 525 590,00	-
KADA GLOBAL HOLDINGS INC	JPY	3 461	1 374 017,00	-
KAKAKU.COM	JPY	18 348	43 264 584,00	0,06
KURAUDIA HOLDINGS CO LTD	JPY	4 030	1 341 990,00	-
LIVESENSE	JPY	2 980	491 700,00	-
MEIKO NETWORK JAPAN	JPY	6 503	4 415 537,00	0,01
QB NET HOLDINGS CO LTD	JPY	2 515	2 547 695,00	-
RISO KYOIKU CO LTD	JPY	307	86 574,00	-
SAN HOLDINGS INC	JPY	692	769 504,00	-
SANIX	JPY	9 634	2 610 814,00	-
SHINGAKUKAI CO LTD	JPY	506	105 754,00	-
SHUEI YOBIKO CO LTD	JPY	251	65 260,00	-
SPRIX LTD	JPY	964	755 776,00	-
STEP CO LTD	JPY	2 031	4 114 806,00	0,01
STUDIO ALICE CO LTD	JPY	2 454	5 018 430,00	0,01
TAYA CO LTD	JPY	363	121 242,00	-
TEAR CORP	JPY	2 076	888 528,00	-
TECHNOPRO HOLDING INC	JPY	15 673	43 210 461,00	0,06
TEMAIRAZU INC	JPY	800	2 584 000,00	-
TENO.HOLDINGS CO LTD	JPY	50	25 500,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TOKYO INDIVIDUALIZED EDUCATION	JPY	4 863	1 945 200,00	-
WARABEYA NICHIO HOLDINGS CO.LTD.	JPY	800	1 652 800,00	-
WASEDA ACADEMY CO LTD	JPY	3 102	5 208 258,00	0,01
Service traitement et d'élimination des déchets			58 374 224,00	0,07
DAIEI KANYO CO LTD	JPY	5 100	16 116 000,00	0,02
DAIKI AXIS CO LTD	JPY	1 516	1 067 264,00	-
DAISEKI	JPY	5 866	22 965 390,00	0,03
MIDAC HOLDINGS CO LTD	JPY	2 500	4 647 500,00	-
TRE HOLDINGS CORPORATION	JPY	7 535	13 578 070,00	0,02
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			84 623 396,00	0,11
COSMO ENERGY HOLDINGS CO LTD	JPY	8 302	63 061 992,00	0,08
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	27 771	21 561 404,00	0,03
Tabac			226 178 073,00	0,28
JAPAN TOBACCO INC	JPY	52 833	226 178 073,00	0,28
Technologie			9 744 000,00	0,01
CHANGE HOLDINGS INC	JPY	8 000	9 744 000,00	0,01
Télécommunications filaires			1 470 679 763,00	1,84
JAPAN COMMUNICATIONS INC	JPY	15 400	2 202 200,00	-
KDDI CORP	JPY	509	2 432 002,00	0,01
MTI	JPY	37	42 365,00	-
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	JPY	1 769 400	261 340 380,00	0,33
SOFTBANK CORP	JPY	1 360	262 208,00	-
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	126 353	1 200 100 794,00	1,50
TOUMEI CO LTD	JPY	1 000	2 239 000,00	-
VISION INC	JPY	1 946	2 060 814,00	-
Transport industriel			265 998 723,00	0,33
KUBOTA CORPORATION	JPY	134 922	265 998 723,00	0,33
Transport maritime			64 397 481,00	0,08
AZUMA SHIPPING	JPY	1 478	468 526,00	-
IINO KAIUN KAISHA	JPY	10 580	11 923 660,00	0,01
KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	JPY	17 980	38 216 490,00	0,05
MITSUI O.S.K.LINES LTD	JPY	153	799 119,00	-
NIPPON YUSEN	JPY	1 022	5 251 036,00	0,01
SHINWA KAIUN KAISHA	JPY	1 779	7 738 650,00	0,01
Transport par camions			57 013 791,00	0,07
FUKUYAMA TRANSPORTING	JPY	2 699	10 499 110,00	0,01
KEIHIN CO LTD	JPY	610	1 190 110,00	-
KYUSO RYUTSU SYSTEM CORP	JPY	10	19 330,00	-
MARUWN CORP	JPY	3 082	1 380 736,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	JPY	81	610 173,00	-
NIPPON KONPO UNYU	JPY	14 516	28 444 102,00	0,04
SAKAI MOVING SERVICE CO LTD	JPY	2 410	5 974 390,00	0,01
TRANCOM CO.LTD	JPY	862	8 895 840,00	0,01
Véhicules commerciaux et camions			389 257 447,00	0,49
AICHI CORP	JPY	4 244	5 097 044,00	0,01
CTS CO LTD	JPY	6 158	5 609 938,00	0,01
DAIDO KOGYO CO LTD	JPY	1 925	1 532 300,00	-
FURUKAWA CO	JPY	5 523	9 223 410,00	0,01
GIKEN LTD	JPY	2 988	5 261 868,00	0,01
HARADA INDUSTRY CO LTD	JPY	1 440	776 160,00	-
HINO MOTORS LTD	JPY	43 622	16 506 565,00	0,02
HITACHI CONSTRUCTION MACHINERY	JPY	10 549	35 391 895,00	0,05
ISUZU MOTORS LTD	JPY	26 415	52 737 548,00	0,07
KAWASAKI HEAVY INDUSTRIES	JPY	19 208	114 268 392,00	0,14
KINKI SHARYO	JPY	830	1 162 000,00	-
KOMATSU LTD	JPY	8 368	33 564 048,00	0,04
KYOKUTO KAIHATSU	JPY	4 901	11 943 737,00	0,02
MARUYAMA MFG CO INC	JPY	8	17 168,00	-
NAMURA SHIPBUILDING	JPY	8 600	13 914 800,00	0,02
NANYO CORP	JPY	1 714	1 876 830,00	-
NIHON PLAST CO LTD	JPY	3 130	1 120 540,00	-
NIKKO	JPY	650	451 750,00	-
NIPPON YUSOKI	JPY	1 800	2 086 200,00	-
NISHIO HOLDINGS CO LTD	JPY	2 300	8 613 500,00	0,01
OKADA AIYON CORP	JPY	69	142 209,00	-
SAKAI HEAVY INDUSTRIES LTS SHS	JPY	60	143 220,00	-
SANOYAS HLD	JPY	7 074	1 096 470,00	-
SHINMAYWA INDUSTRIES LTD	JPY	7 758	10 581 912,00	0,01
TADANO	JPY	14 268	14 006 896,00	0,02
TAKAKITA CO LTD	JPY	822	332 088,00	-
TAKEUCHI MFG	JPY	3 949	19 053 925,00	0,02
TRUSCO NAKAYAMA	JPY	7 228	16 393 104,00	0,02
WAKITA & CO	JPY	4 005	6 351 930,00	0,01
Voyage, loisirs et restauration			46 115 280,00	0,06
KEIO CORP	JPY	13 484	46 115 280,00	0,06
Voyage et tourisme			1 029 748 955,00	1,29
AIRTRIP CORP	JPY	3 549	3 694 509,00	-
CENTRAL JAPAN RAILWAY	JPY	98 360	313 571 680,00	0,39

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC.	JPY	34 018	141 446 844,00	0,18
KEIHAN HOLDINGS CO LTD	JPY	15 208	43 411 236,00	0,05
KEIHIN ELEC EXP RAILWAY	JPY	31 616	37 765 312,00	0,05
KEISEI EL RAILWAY	JPY	16 003	63 883 976,00	0,08
KINTETSU GROUP HOLDINGSS CO LTD	JPY	26 150	92 937 100,00	0,12
KOBE ELECTRIC RAILWAY CO LTD	JPY	49	115 836,00	-
NANKEI ELECTRIC RAILWAY CO	JPY	12 453	29 930 786,00	0,04
NISHI-NIPPON RAILROAD	JPY	8 621	19 013 616,00	0,02
ODAKYU ELECTRIC RAILWAY	JPY	42 632	68 403 044,00	0,09
SAGAMI RAILWAY CO LTD	JPY	10 248	24 569 580,00	0,03
SANYO ELECTRIC RAILWAY CO	JPY	124	251 596,00	-
SEIBU HOLDINGS INC.	JPY	27 764	94 980 644,00	0,12
TOBU RAILWAY	JPY	28 495	70 567 868,00	0,09
WEST JAPAN RAILWAY CO	JPY	9 294	25 205 328,00	0,03
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			-	-
Banques			9 334 010,00	0,01
NANTO BANK LTD	JPY	3 101	9 334 010,00	0,01
Chimie de spécialité			9 850 520,00	0,01
JCU CORPORATION	JPY	2 767	9 850 520,00	0,01
Construction lourde			516 840,00	-
DAI-ICHI CUTTER	JPY	354	516 840,00	-
Distributeurs diversifiés			12 538 384,00	0,02
VALOR HOLDINGS SHS	JPY	5 948	12 538 384,00	0,02
Distributeurs spécialisés			29 517 553,00	0,04
BIC CAMERA	JPY	17 287	29 517 553,00	0,04
Électronique grand public			27 432 950,00	0,03
JVCKENWOOD CORPORATION REGISTERED SHS	JPY	22 700	27 432 950,00	0,03
Fer et acier			6 575 708,00	0,01
KYOEI STEEL	JPY	3 764	6 575 708,00	0,01
Gestionnaires d'actifs			7 276 650,00	0,01
SPARX GROUP	JPY	5 235	7 276 650,00	0,01
Logiciels			3 552 422,00	0,01
SOLITON SYSTEMS	JPY	2 771	3 552 422,00	0,01
Matériaux et accessoires de construction			23 630 090,00	0,03
AICA KOGYO	JPY	7 139	23 630 090,00	0,03
Organisme formation professionnel et de placement			10 484 000,00	0,01
UNITED TECHNOLOGY HOLD.	JPY	4 000	10 484 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Prestataires de soins de santé			641 464,00	-
LINICAL	JPY	1 772	641 464,00	-
Produits alimentaires			3 592 632,00	0,01
S FOODS INC	JPY	1 284	3 592 632,00	0,01
Semi conducteurs			48 609,00	-
INNOTECH CORP	JPY	33	48 609,00	-
Services d'appui professionnels			3 025 000,00	-
WEATHERNEWS	JPY	500	3 025 000,00	-
Services d'investissements			22 829 290,00	0,03
MONEX GROUP SHS	JPY	31 273	22 829 290,00	0,03
Services de transport			2 189 694,00	-
SBS HOLDINGS INC	JPY	871	2 189 694,00	-
Services informatiques			1 667 400,00	-
ODK SOLUTIONS	JPY	300	167 400,00	-
SIMPLEX HOLDING INC	JPY	600	1 500 000,00	-
Services spécialisés aux consommateurs			2 645 280,00	-
PARACA	JPY	1 503	2 645 280,00	-
Titres reçus en garantie			31 495 967 193,00	39,44
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 495 628 919,00	39,44
Automobiles			593 850,00	-
STELLANTIS NV	EUR	285	593 850,00	-
Banques			555 435 941,00	0,70
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	167 833	253 956 604,00	0,32
BNP PARIBAS	EUR	20 150	209 097 981,00	0,26
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	251	584 645,00	-
CRED SUIS CW 30/06/2008 DEUTSCHE BANK	EUR	1	1 979,00	-
KBC GROUPE	EUR	52	573 403,00	-
NORDEA BANK ABP	EUR	324	576 793,00	-
UNICAJA BANCO	EUR	475 804	90 644 536,00	0,12
Chemins de fer			582 474,00	-
GETLINK SE	EUR	226	582 474,00	-
Chimie de base			584 655,00	-
ARKEMA	EUR	44	584 655,00	-
Chimie de spécialité			576 892,00	-
UMICORE SA	EUR	318	576 892,00	-
Compagnies aériennes			3 423 807 094,00	4,29
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	EUR	1 068 132	440 890 323,00	0,55
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	1 025 158	2 982 916 771,00	3,74

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Composants électriques			649 188,00	-
NEXANS SA	GBP	26	649 188,00	-
Construction lourde			579 439,00	-
EIFFAGE	EUR	41	579 439,00	-
Détaillants et grossistes Alimentation			576 428,00	-
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	115	576 428,00	-
Électricité alternative			97 251 950,00	0,12
NEOEN SPA	EUR	14 907	97 251 950,00	0,12
Électricité conventionnelle			3 356 943 166,00	4,20
ENDESA	EUR	29 753	97 446 596,00	0,12
ENEL SPA GBP	GBP	3	3 265,00	-
IBERDROLA SA	EUR	1 444 251	3 258 946 843,00	4,08
RED ELECTRICA	DKK	212	546 462,00	-
Équipements médicaux			559 370,00	-
BIOMERIEUX SA	EUR	33	559 370,00	-
Expert en finance			4 792 281 712,00	6,00
INTERMEDIATE CAPITAL GROUP PLC	GBP	1 186 770	4 792 281 712,00	6,00
Fournitures médicales			366 653 506,00	0,46
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	10 277	366 077 566,00	0,46
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	19	575 940,00	-
Habillement et accessoires			43 564 449,00	0,06
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	432	43 564 449,00	0,06
Industries diversifiées			4 385 723 762,00	5,49
SIEMENS AG-NOM	EUR	148 657	4 385 723 762,00	5,49
Jeux de hasard et d'argent			621 692,00	-
LA FRANCAISE DES JEUX SA	EUR	96	621 692,00	-
Pharmacie			11 222 067	14,05
ASTRAZENECA PLC	GBP	516 604	11 171 014	13,99
SANOFI	EUR	3 179	51 052 327,00	0,06
Réassurance			128 175 299,00	0,16
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	1 641	127 600 467,00	0,16
SCOR SE ACT PROV	EUR	176	574 832,00	-
Services de livraison			95 515 207,00	0,12
INPOST SA	EUR	32 213	95 515 207,00	0,12
Services de transport			570 698,00	-
AENA SME SA	EUR	17	570 698,00	-
Services informatiques			552 523,00	-
ALTEN	EUR	43	552 523,00	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services multiples aux collectivités			14 899 619,00	0,02
ENGIE SA USD	USD	6 200	14 899 619,00	0,02
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 089 516 154,00	2,62
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	222	575 285,00	-
REPSOL	EUR	1 025 000	1 940 843 027,00	2,43
SHELL PLC	EUR	29 062	148 097 842,00	0,19
Télécommunications filaires			917 346 731,00	1,15
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	155 370	865 880 833,00	1,09
FREENET	EUR	11 272	50 889 090,00	0,06
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	337	576 808,00	-
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			338 274,00	-
État			338 274,00	-
BUNDESobligation 2.50% 11/10/2029	EUR	2 009	338 274,00	-
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-31 495 967 193,00	-39,44
Créances représentatives de titres prêtés			30 731 147 656,00	38,48
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			30 731 147 656,00	38,48
Agences de médias			118 350 000,00	0,15
DENTSU INC	JPY	25 000	118 350 000,00	0,15
Assurance immobilière et dommages			2 329 443 300,00	2,92
MS AD ASSURANCE	JPY	170 700	587 037 300,00	0,74
SOMPO HOLDINGS SHS	JPY	115 300	383 257 200,00	0,48
TOKIO MARINE HLDGS INC	JPY	244 100	1 359 148 800,00	1,70
Assurance vie			580 536 200,00	0,73
DAI-ICHI LIFE HLDGS SHS	JPY	118 300	457 111 200,00	0,57
T&D HOLDINGS INC	JPY	50 000	123 425 000,00	0,16
Automobiles			3 940 020 500,00	4,93
HONDA MOTOR CO LTD	JPY	605 200	942 599 000,00	1,18
MAZDA MOTOR CORP	JPY	70 000	77 525 000,00	0,10
NISSAN MOTOR CO LTD	JPY	70 000	28 784 000,00	0,03
SUBARU CORP	JPY	75 000	208 612 500,00	0,26
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	1 000 000	2 682 500 000,00	3,36
Banques			6 158 361 900,00	7,71
CHIBA BANK	JPY	67 100	75 823 000,00	0,09
CONCORDIA FINANCIAL GROUP LTD	JPY	120 000	91 956 000,00	0,11
FUKUOKA FINANCIAL GROUP	JPY	20 000	70 560 000,00	0,09
MEBUKI FIN GRP SHS	JPY	115 000	66 458 500,00	0,08
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	JPY	1 560 400	2 541 111 400,00	3,18

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	JPY	339 600	1 090 795 200,00	1,37
RESONA HOLDINGS	JPY	200 000	204 000 000,00	0,26
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	JPY	524 600	1 717 015 800,00	2,15
SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP INC	JPY	89 000	300 642 000,00	0,38
Chimie de base			229 345 000,00	0,29
ASAHI KASEI	JPY	150 000	158 925 000,00	0,20
MITSUI CHEMICALS INC	JPY	20 000	70 420 000,00	0,09
Chimie de spécialité			124 787 175,00	0,16
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CORPORATION	JPY	150 000	124 620 000,00	0,16
TAKI CHEMICAL	JPY	45	167 175,00	-
Composants et équipements électriques			236 595 572,00	0,30
IDEC CORP	JPY	2 700	6 704 100,00	0,01
KYOCERA CORP	JPY	146 000	229 658 000,00	0,29
OKAYA ELECTRIC CO	JPY	1 024	233 472,00	-
Construction individuelle			317 227 400,00	0,40
DAIWA HOUSE INDUSTRY	JPY	69 400	317 227 400,00	0,40
Construction lourde			367 715 000,00	0,46
KAJIMA CORP	JPY	40 000	106 140 000,00	0,13
OBAYASHI	JPY	70 000	132 335 000,00	0,17
TAISEI CORP	JPY	20 000	129 240 000,00	0,16
Détaillants et grossistes Alimentation			3 437 748,00	-
UNITED SUPER MARKETS HOLDINGS INC	JPY	4 122	3 437 748,00	-
Distributeurs spécialisés			64 150 000,00	0,08
USS	JPY	50 000	64 150 000,00	0,08
Distribution de gaz			114 870 000,00	0,14
OSAKA GAS CO LTD	JPY	35 000	114 870 000,00	0,14
Électricité conventionnelle			122 850 000,00	0,15
CHUBU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	70 000	122 850 000,00	0,15
Électronique grand public			246 776 196,00	0,31
PANASONIC HOLDINGS CORPORATION	JPY	192 442	238 243 196,00	0,30
TAZMO CO LTD	JPY	2 300	8 533 000,00	0,01
Équipements de bureau électroniques			184 993 500,00	0,23
BROTHER INDUSTRIES LTD	JPY	30 000	90 330 000,00	0,11
RICOH COMPANY LTD	JPY	56 600	94 663 500,00	0,12
Expert en finance			492 789 000,00	0,62
ORIX CORP	JPY	150 700	492 789 000,00	0,62
Exploration et production			123 546 000,00	0,15
IDEMITSU KOSAN	JPY	118 000	123 546 000,00	0,15

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fer et acier			399 400 000,00	0,50
JFE HOLDINGS	JPY	50 000	92 500 000,00	0,12
NP STI & S'TOMO	JPY	100 000	306 900 000,00	0,38
Fournisseurs industriels			4 964 020 850,00	6,21
ITOCHU CORP	JPY	180 200	1 379 070 600,00	1,73
MARUBENI CORP	JPY	183 000	425 109 000,00	0,53
MITSUBISHI CORPORATION	JPY	516 500	1 464 535 750,00	1,83
MITSUI & CO LTD	JPY	370 000	1 169 940 000,00	1,46
SUMITOMO CORP	JPY	161 900	525 365 500,00	0,66
Hôtels			1 362 420,00	-
AGORA HOSPITALITY GROUP CO LTD	JPY	25 230	1 362 420,00	-
Industries diversifiées			592 440 183,00	0,74
BRASS RG CORP	JPY	400	213 600,00	-
JAPAN HOST HOLDINGS CO LTD	JPY	231 599	328 291 583,00	0,41
SOJITZ CORP	JPY	25 000	78 925 000,00	0,10
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	70 000	185 010 000,00	0,23
Matériaux et accessoires de construction			94 040 000,00	0,12
ASAHI GLASS CO LTD	JPY	20 000	94 040 000,00	0,12
Métaux non ferreux			85 820 000,00	0,11
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	JPY	20 000	85 820 000,00	0,11
Outils industriels			383 516 900,00	0,48
AMADA CO LTD	JPY	35 700	54 156 900,00	0,07
FANUC LTD	JPY	80 000	329 360 000,00	0,41
Participation et promotion immobilières			477 097 484,00	0,60
HULIC CO LTD	JPY	55 804	79 297 484,00	0,10
MITSUI FUDOSAN CO LTD REIT	JPY	300 000	397 800 000,00	0,50
Pharmacie			1 720 138 250,00	2,15
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	220 300	395 548 650,00	0,49
EISAI	JPY	28 000	144 984 000,00	0,18
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	40 000	76 500 000,00	0,10
SHIONOGI & CO LTD	JPY	60 000	131 340 000,00	0,16
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	227 900	971 765 600,00	1,22
Pièces détachées d'automobiles			604 351 500,00	0,76
DENSO CORP	JPY	192 000	425 664 000,00	0,53
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES	JPY	75 000	178 687 500,00	0,23
Pneus			413 994 150,00	0,52
BRIDGESTONE CORP	JPY	75 450	413 994 150,00	0,52
Produits alimentaires			71 000 000,00	0,09
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	20 000	71 000 000,00	0,09

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Produits de soin personnel			20 772 574,00	0,03
POLA ORBIS HOLDINGS INC	JPY	13 853	20 772 574,00	0,03
Semi conducteurs			4 322 494,00	-
JAPAN DISPLAY INC.	JPY	196 477	4 322 494,00	-
Services d'investissements			308 491 200,00	0,39
NOMURA HLDGS INC	JPY	386 000	308 491 200,00	0,39
Services de transport			45 900 000,00	0,06
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	30 000	45 900 000,00	0,06
Services financiers aux consommateurs			77 287 500,00	0,10
MITSUBISHI HC CAPITAL INC	JPY	75 000	77 287 500,00	0,10
Services spécialisés aux consommateurs			331 500,00	-
TENO.HOLDINGS CO LTD	JPY	650	331 500,00	-
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			315 839 520,00	0,39
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	406 800	315 839 520,00	0,39
Tabac			428 100 000,00	0,54
JAPAN TOBACCO INC	JPY	100 000	428 100 000,00	0,54
Télécommunications filaires			2 552 239 240,00	3,19
KDDI CORP	JPY	187 910	897 833 980,00	1,12
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	JPY	5 851 800	864 310 860,00	1,08
SOFTBANK CORP	JPY	4 098 000	790 094 400,00	0,99
Transport maritime			603 439 300,00	0,75
KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	JPY	40 000	85 020 000,00	0,11
MITSUI O.S.K.LINES LTD	JPY	48 300	252 270 900,00	0,31
NIPPON YUSEN	JPY	51 800	266 148 400,00	0,33
Transport par camions			70 810 200,00	0,09
NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	JPY	9 400	70 810 200,00	0,09
Véhicules commerciaux et camions			588 765 900,00	0,74
ISUZU MOTORS LTD	JPY	50 000	99 825 000,00	0,13
KOMATSU LTD	JPY	121 900	488 940 900,00	0,61
Voyage et tourisme			151 872 000,00	0,19
WEST JAPAN RAILWAY CO	JPY	56 000	151 872 000,00	0,19
Indemnités sur titres prêtés			43 345,00	-
Total			98 701 270 839,00	123,59

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Yen japonais (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
TOPIX INDEX 1224	37	6 633 000,00	-	996 965 000,00
TOPIX MINI 1224	5	243 500,00	-	13 472 500,00
Sous total		6 876 500,00	-	1 010 437 500,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		6 876 500,00	-	1 010 437 500,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 241105 EUR/JPY DE	-	395 998,00	EUR	209 504 002,00	JPY	-209 900 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	-	780 640,00	EUR	128 719 360,00	JPY	-129 500 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	117 365,00	-	EUR	7 117 365,00	JPY	-7 000 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	494 030,00	-	EUR	35 894 030,00	JPY	-35 400 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	895 505,00	-	EUR	46 395 505,00	JPY	-45 500 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	1 029 861,00	-	EUR	56 029 861,00	JPY	-55 000 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	1 615 562,00	-	EUR	94 615 562,00	JPY	-93 000 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	3 103 760,00	-	EUR	180 403 760,00	JPY	-177 300 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	4 535 756,00	-	EUR	250 235 756,00	JPY	-245 700 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	6 734 976,00	-	EUR	249 334 976,00	JPY	-242 600 000,00	FR0011475078
OACT 241105 EUR/JPY DE	590 640 937,00	-	EUR	15 415 440 937,00	JPY	-14 824 800 000	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	20 534,00	JPY	4 500 000,00	EUR	-4 520 534,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	210 519,00	JPY	11 000 000,00	EUR	-11 210 519,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	427 282,00	JPY	33 700 000,00	EUR	-34 127 282,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	534 919,00	JPY	149 200 000,00	EUR	-149 734 919,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	645 095,00	JPY	74 000 000,00	EUR	-74 645 095,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	654 063,00	JPY	46 500 000,00	EUR	-47 154 063,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	3 149 223,00	JPY	214 000 000,00	EUR	-217 149 223,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	3 311 426,00	JPY	173 200 000,00	EUR	-176 511 426,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	5 357 396,00	JPY	212 700 000,00	EUR	-218 057 396,00	FR0011475078

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	6 565 988,00	JPY	365 100 000,00	EUR	-371 665 988,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	-	22 504 911,00	JPY	525 900 000,00	EUR	-548 404 911,00	FR0011475078
OVCT 241105 EUR/JPY DE	190 295,00	-	JPY	89 200 000,00	EUR	-89 009 705,00	FR0011475078
Total	609 358 047,00	44 557 994,00		18 572 691 114,00		-18 007 891 061,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	98 701 847 250,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	6 876 500,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	564 800 053,00
Autres actifs (+)	24 576 601 881,00
Autres passifs (-)	-23 675 391 961,00
Total = actif net	100 174 733 723,00

La vl du 935723 a été recalculé, cependant le prix intégré dans la vl du 935823 au 31/10/24 n'a pas été mis à jour, écart de 576 411 Yen japonais.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010245514 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'"Indice de Référence"), libellé en Yen japonais (JPY), et représentatif de l'ensemble des actions japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de du Japan Exchange Group (www.jpx.co.jp/english/) contient des informations plus détaillées sur les indices du Japan Exchange Group.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change quotidienne ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

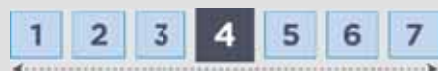
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 380	€2 600
	Rendement annuel moyen	-76,2%	-23,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 400	€10 620
	Rendement annuel moyen	-16,0%	1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 660	€12 490
	Rendement annuel moyen	6,6%	4,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 880	€15 840
	Rendement annuel moyen	28,8%	9,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2015 et le 30/11/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/11/2014 et le 29/11/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€52	€332
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,10% avant déduction des coûts et de 4,55% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	47,00 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,70 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF JPY Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010377028 - Devise : JPY

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'"Indice de Référence"), libellé en Yen japonais (JPY), et représentatif de l'ensemble des actions japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de du Japan Exchange Group (www.jpx.co.jp/english/) contient des informations plus détaillées sur les indices du Japan Exchange Group.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change quotidienne ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 JPY			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥1 880	¥2 250
	Rendement annuel moyen	-81,2%	-25,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥7 740	¥9 650
	Rendement annuel moyen	-22,6%	-0,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥10 880	¥13 370
	Rendement annuel moyen	8,8%	6,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥14 110	¥19 880
	Rendement annuel moyen	41,1%	14,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 28/04/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 JPY sont investis.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Investissement 10 000 JPY		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	¥52	¥356
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,54% avant déduction des coûts et de 5,98% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 JPY
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 JPY
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	47,00 JPY
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,70 JPY
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 JPY

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Hedged Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011475078 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) ("Indice de Référence"), libellé en Yen japonais (JPY), et représentatif de l'ensemble des actions japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de du Japan Exchange Group (www.jpx.co.jp/english/) contient des informations plus détaillées sur les indices du Japan Exchange Group.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change quotidienne ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

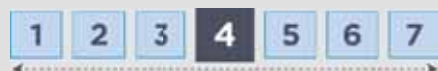
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 710	€2 230
	Rendement annuel moyen	-82,9%	-25,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 640	€9 220
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-1,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 780	€12 760
	Rendement annuel moyen	7,8%	5,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 500	€20 070
	Rendement annuel moyen	45,0%	15,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€52	€339
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,55% avant déduction des coûts et de 5,00% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	47,00 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,70 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Amundi
Investment Solutions



amundi-etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son l'horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	



amundi.com

Ce document est destiné à être lu exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	129 667 449 540	120 129 192 275
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	124 687 579 130	120 074 337 275
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	4 906 940 410	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	72 930 000	54 855 000
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	38 461 668 815	37 629 628 618
Opérations de change à terme de devises	35 485 386 889	36 179 471 943
Autres	2 976 281 926	1 450 156 675
Comptes financiers	13 189 237 702	6 352 106 009
Liquidités	13 189 237 702	6 352 106 009
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	181 318 356 057	164 110 926 902

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Capitaux propres		
• Capital	91 402 526 362	97 629 467 040
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	27 735 833 852	17 903 036 364
• Report à nouveau	767 213 160	931 603 064
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 241 120 726	4 620 571 651
• Résultat de l'exercice	1 704 024 008	1 252 334 785
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	127 850 718 108	122 337 012 904
Instruments financiers	3 358 796 010	23 650 000
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	3 298 346 010	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60 450 000	23 650 000
Autres opérations	-	-
Dettes	50 095 354 356	41 723 019 333
Opérations de change à terme de devises	35 104 455 990	35 264 007 588
Autres	14 990 898 366	6 459 011 745
Comptes financiers	13 487 583	27 244 665
Concours bancaires courants	13 487 583	27 244 665
Emprunts	-	-
Total du passif	181 318 356 057	164 110 926 902

HORS-BILAN

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	1 442 560 000	1 521 540 000
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	2 238 504 151	3 145 702 874
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	227 044	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	8 488 983	-
Total (I)	2 247 220 178	3 145 702 874
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-15 638 443	-2 187 229
• Autres charges financières	-	-1 706 075
Total (II)	-15 638 443	-3 893 304
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 231 581 735	3 141 809 570
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-583 870 876	-666 973 393
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	1 647 710 859	2 474 836 177
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	56 313 149	-80 703 348
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-1 141 798 044
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	1 704 024 008	1 252 334 785

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,45 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en JPY.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classes d'actions Dist (EUR), Classe d'actions Dist (JPY), Classe d'action Daily Hedged to EUR - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Daily Hedged to EUR - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Actif net en début d'exercice	122 337 012 904	156 240 705 307
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	29 108 218 326	35 777 743 796
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-48 137 513 475	-66 463 477 829
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 166 009 748	9 338 937 105
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-199 626 637	-123 604 982
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-90 337 200	-88 654 108
Différences de change	3 071 366 503	2 186 318 870
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	9 222 352 834	-14 792 621 787
- Différence d'estimation exercice N	9 641 016 892	418 664 058
- Différence d'estimation exercice N-1	418 664 058	15 211 285 845
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 274 475 754	-1 071 371 601
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 647 710 859	2 474 836 177
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-1 141 798 044
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	127 850 718 108	122 337 012 904

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	1 442 560 000	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	13 189 237 702
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	13 487 583
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	13 189 237 702	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	13 487 583	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	EUR	USD	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	3 298 346 010	-	-	-
Créances	29 133 686 889	-	123	-
Comptes financiers	2 350 297 261	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	3 298 346 010	-	-	-
Dettes	8 972 763 807	-	-	-
Comptes financiers	13 487 583	3	123	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	38 461 668 815
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	29 133 686 889
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	6 351 700 000
Autres Créances :	
Débiteurs et créditeurs divers	359 692 123
Coupons à recevoir	717 815 969
Ventes à règlements différés	1 839 253 834
Dépôt de garantie (versé)	59 520 000
-	-
Autres opérations	-
Dettes	50 095 354 356
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	6 444 355 990
Montant total négocié des Achats à terme de devises	28 660 100 000
Autres Dettes :	
Débiteurs et créditeurs divers	117 245 970
Dépôts de garantie (reçus)	2 453 633 411
Frais provisionnés	255 237 502
Achats à règlements différés	1 959 257 764
Acompte à payer	10 205 523 719
Autres opérations	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Dist (JPY) / FR0010377028	163 708	3 289 018 897	147 038	3 003 385 581
Action Dist (EUR) / FR0010245514	544 505	10 541 330 718	927 941	18 745 085 912
Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078	684 403	15 270 759 435	1 091 415	26 402 229 637
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist (JPY) / FR0010377028		1 256 895		2 105 243
Action Dist (EUR) / FR0010245514		9 230 500		15 238 248
Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078		2 958 923		4 696 214
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist (JPY) / FR0010377028		549 025		845 235
Action Dist (EUR) / FR0010245514		4 351 419		6 097 602
Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078		1 391 598		1 909 213
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Dist (JPY) / FR0010377028		662 870		1 260 008
Action Dist (EUR) / FR0010245514		4 879 081		9 140 646
Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078		1 567 325		2 787 001

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action Dist (JPY) / FR0010377028	0,45
Action USD / FR0010477430	-
Action Daily Hedged to EUR - Acc / FR0011871045	-
Action Dist (EUR) / FR0010245514	0,45
Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078	0,45
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	Montant
Catégorie d'action :	
Action Dist (JPY) / FR0010377028	-
Action USD / FR0010477430	-
Action Daily Hedged to EUR - Acc / FR0011871045	-
Action Dist (EUR) / FR0010245514	-
Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés :	
- Collatéral reçu de la contrepartie Goldman Sachs	3 201 548
- Collatéral reçu de la contrepartie State Street	120 058 050
- Collatéral reçu de la contrepartie Morgan Stanley	2 330 373 813

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	JPY	JPY
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	767 213 160	931 603 064
Résultat	1 704 024 008	1 252 334 785
Total	2 471 237 168	2 183 937 849

Action Dist (JPY) / FR0010377028	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Affectation		
Distribution	180 634 910	128 516 308
Report à nouveau de l'exercice	76 801 438	74 689 383
Capitalisation	-	-
Total	257 436 348	203 205 691
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	622 879	606 209
Distribution unitaire	290	212
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Dist (EUR) / FR0010245514	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Affectation		
Distribution	1 214 890 836	969 926 657
Report à nouveau de l'exercice	544 758 730	568 642 435
Capitalisation	-	-
Total	1 759 649 566	1 538 569 092
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	4 169 998	4 553 434
Distribution unitaire	291,34	213,01
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Affectation		
Distribution	303 478 688	221 011 941
Report à nouveau de l'exercice	150 672 566	221 151 125
Capitalisation	-	-
Total	454 151 254	442 163 066
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	796 565	1 203 577
Distribution unitaire	380,98	183,63
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	JPY	JPY
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	27 735 833 852	17 903 036 364
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 241 120 726	4 620 571 651
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	33 976 954 578	22 523 608 015

Action Dist (JPY) / FR0010377028	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6 726 112 442	5 350 835 675
Capitalisation	-	-
Total	6 726 112 442	5 350 835 675
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Dist (EUR) / FR0010245514	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	18 771 967 608	11 438 730 159
Capitalisation	-	-
Total	18 771 967 608	11 438 730 159
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Daily Hedged to EUR - Dist / FR0011475078	31.10.2023	31.10.2022
Devise	JPY	JPY
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 478 874 531	5 734 042 181
Capitalisation	-	-
Total	8 478 874 531	5 734 042 181
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 20 septembre 2018.

Devise					
JPY	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	127 850 718 108	122 337 012 904	156 240 705 307	100 007 131 788	122 884 257 409

Action Dist (JPY) / FR0010377028	Devise de l'action et de la valeur liquidative : JPY				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	622 879	606 209	543 541	457 151	811 900
Valeur liquidative	21 830,9446	18 574,2484	19 195,7671	15 113,7338	15 956,3559
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	290	352	253	187	314
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-223,53	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Dist (EUR) / FR0010245514	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	4 169 998	4 553 434	6 123 021	4 872 256	4 988 789
Valeur liquidative	137,4606	127,4084	146,5152	125,039	133,3073
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	291,34	348,54	255,99	188,65	318,67
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-230,41	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Daily Hedged to EUR - Dist /
FR0011475078

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	796 565	1 203 577	1 359 958	1 280 104	1 905 002
Valeur liquidative	176,4118	146,212	152,8398	121,4478	129,3551
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	380,98	335,76	262,49	182,45	311,01
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-2 231,71

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif net
Action					
JP3119800005	A&A MATERIAL CORP	968,000	JPY	1 040 600	0,00
JP3152740001	ABC MART	20 094,000	JPY	46 829 067	0,04
JP3122480001	ABIST CO.,LTD.	820,000	JPY	2 525 600	0,00
JP3108000005	ACHILLES CORP	4 600,000	JPY	7 074 800	0,01
JP3108600002	ACOM	54 473,000	JPY	19 223 522	0,02
JP3160130005	A&D HOLON HOLDINGS COMPANY LIMITED	6 400,000	JPY	9 638 400	0,01
JP3160560003	A.D. WORKS GRP RG	11 791,000	JPY	2 994 914	0,00
JP3856000009	ADASTRIA SHS	6 137,000	JPY	19 331 550	0,02
JP3114800000	ADEKA	12 479,000	JPY	31 185 021	0,03
JP3119620007	ADJUVANT HOLDINGS CO LTD	1 330,000	JPY	1 214 290	0,00
JP3122030004	AD-SOL NISSIN CORP	2 015,000	JPY	3 195 790	0,00
JP3121950004	ADVAN GROUP CO LTD	11,000	JPY	11 066	0,00
JP3122100005	ADVANCE CREATE CO LTD	2 738,000	JPY	2 614 790	0,00
JP3122100005	ADVANCE CREATE CO LTD	10,000	JPY	9 550	0,00
JP3213400009	ADVANEX INC	14,000	JPY	12 754	0,00
JP3213400009	ADVANEX INC	699,000	JPY	636 789	0,00
JP3122410008	ADVANTAGE RISK MANAGEMENT CO LTD	2 771,000	JPY	1 152 736	0,00
JP3122400009	ADVANTEST	124 488,000	JPY	474 921 720	0,40
JP3388200002	AEON CO LTD	125 739,000	JPY	398 215 413	0,34
JP3388200002	AEON CO LTD	16 941,000	JPY	53 652 147	0,05
JP3131400008	AEON CREDIT SERVICE	24 229,000	JPY	29 995 502	0,03

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3389700000	AEON DELIGHT	4 607,000	JPY	15 295 240	0,01
JP3131420006	AEON FANTASY CO.LTD	1 535,000	JPY	4 124 545	0,00
JP3131420006	AEON FANTASY CO.LTD	559,000	JPY	1 502 033	0,00
JP3860270002	AEON HOKKAIDO CORPORATION	5 000,000	JPY	4 385 000	0,00
JP3131430005	AEON MALL REIT	21 530,000	JPY	36 880 890	0,03
JP3561200001	AGORA HOSPITALITY GROUP CO LTD	30 230,000	JPY	725 520	0,00
JP3561200001	AGORA HOSPITALITY GROUP CO LTD	10,000	JPY	240	0,00
JP3108170006	AGRATIO UBN DESIGN INC REIT	881,000	JPY	1 285 379	0,00
JP3108200001	AGRO-KANESHO	1 778,000	JPY	2 387 854	0,00
JP3108200001	AGRO-KANESHO	147,000	JPY	197 421	0,00
JP3160460006	AGS CORP	85,000	JPY	60 945	0,00
JP3160460006	AGS CORP	2 777,000	JPY	1 991 109	0,00
JP3100600000	AHRESTY CORP	1 012,000	JPY	740 784	0,00
JP3105090009	AI HOLDINGS CORP	4 869,000	JPY	11 296 080	0,01
JP3100800006	AICA KOGYO	11 039,000	JPY	38 172 862	0,03
JP3103200006	AICHI CORP	44,000	JPY	39 600	0,00
JP3104790005	AICHI FINANCIAL GROUP INC	3 638,000	JPY	8 574 766	0,01
JP3103600007	AICHI STEEL CORP	3 100,000	JPY	10 834 500	0,01
JP3104400001	AICHI TOKEI DENKI CO LTD	2 484,000	JPY	4 968 000	0,00
JP3102400003	AIDA ENGINEERING LTD	9 154,000	JPY	8 128 752	0,01
JP3105110005	AIDMA MARKETING COMMUNICA-TION CORP	1 160,000	JPY	265 640	0,00
JP3105040004	AIFUL CORP	55 864,000	JPY	21 172 456	0,02
JP3101000002	AIGAN	4 140,000	JPY	683 100	0,00
JP3105250009	AIN HOLDINGS INC	6 296,000	JPY	26 707 632	0,02
JP3105050003	AIPHONE	3 227,000	JPY	9 651 957	0,01
JP3160670000	AIR WATER	40 529,000	JPY	76 863 249	0,07

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3266050008	AIRPORT FACILITIES	5 664,000	JPY	3 171 840	0,00
JP3688100001	AIRTECH JAPAN	2 617,000	JPY	3 590 524	0,00
JP3167240005	AIRTRIP CORP	3 549,000	JPY	6 377 553	0,01
JP3102000001	AISIN CORPORATION	25 500,000	JPY	132 651 000	0,11
JP3102000001	AISIN CORPORATION	5 111,000	JPY	26 587 422	0,02
JP3160050005	AIT	3 390,000	JPY	5 576 550	0,00
JP3101850000	AIZAWA SECURITIES GROUP CO LTD	9 387,000	JPY	10 898 307	0,01
JP3119600009	AJINOMOTO CO INC	92 812,000	JPY	508 609 760	0,43
JP3107000006	AKATSUKI INC	2 510,000	JPY	5 220 800	0,00
JP3107600003	AKITA BANK	3 593,000	JPY	7 477 033	0,01
JP3126300007	ALBIS	1 865,000	JPY	4 634 525	0,00
JP3126210008	ALCONIX CORP	6 100,000	JPY	8 308 200	0,01
JP3126340003	ALFRESA HOLDINGS CORP	44 396,000	JPY	106 017 648	0,09
JP3126100001	ALINCO INC	4 133,000	JPY	3 909 818	0,00
JP3429800000	ALL NIPPON AIRWAYS	107 488,000	JPY	317 304 576	0,27
JP3126470008	ALPEN	4 169,000	JPY	8 150 395	0,01
JP3126360001	ALPHA CORP	2 225,000	JPY	3 108 325	0,00
JP3126330004	ALPHA SYSTEMS	1 202,000	JPY	3 310 308	0,00
JP3126330004	ALPHA SYSTEMS	286,000	JPY	787 644	0,00
JP3126400005	ALPS ELECTRIC CO LTD	31 337,000	JPY	38 513 173	0,03
JP3126450000	ALPS LOGISTICS CO LTD	3 800,000	JPY	5 966 000	0,01
JP3126150006	ALTECH CO LTD	3 818,000	JPY	904 866	0,00
JP3126350002	ALTECH CORP	1 400,000	JPY	3 574 200	0,00
JP3201800004	ALTPLUS	4 303,000	JPY	718 601	0,00
JP3122800000	AMADA CO LTD	60 023,000	JPY	87 033 350	0,07
JP3124400007	AMANO CORP	12 186,000	JPY	37 423 206	0,03

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3124450002	AMIYAKI TEI	1 375,000	JPY	5 046 250	0,00
JP3124500004	AMUSE INC	2 996,000	JPY	4 416 104	0,00
JP3128660002	AMVIS HOLDINGS INC	2 800,000	JPY	7 159 600	0,01
JP3122430006	ANABUKI KOSAN INC	788,000	JPY	1 539 752	0,00
JP3128620006	AND FACTORY	1 200,000	JPY	430 800	0,00
JP3122450004	ANEST IWATA CORP	8 997,000	JPY	10 022 658	0,01
JP3122440005	ANICOM HOLDINGS	14 600,000	JPY	7 927 800	0,01
JP3128800004	ANRITSU	23 776,000	JPY	26 676 672	0,02
JP3127650004	ANSHIN GUARANTOR SERVICE CO LTD	1 700,000	JPY	476 000	0,00
JP3105400000	AOKI HOLDINGS	8 700,000	JPY	8 543 400	0,01
JP3106200003	AOYAMA TRADING	4 900,000	JPY	7 350 000	0,01
JP3711200000	AOZORA BANK	11 143,000	JPY	34 164 438	0,03
JP3711200000	AOZORA BANK	12 596,000	JPY	38 619 336	0,03
JP3711200000	AOZORA BANK	4 110,000	JPY	12 601 260	0,01
JP3160620005	AP HOLDINGS CO LTD	10,000	JPY	8 470	0,00
JP3160620005	AP HOLDINGS CO LTD	1 110,000	JPY	940 170	0,00
JP3160960005	APPIER GROUP INC	9 700,000	JPY	11 892 200	0,01
JP3125000004	ARAKAWA CHEMICAL	62,000	JPY	62 930	0,00
JP3125100002	ARATA CORP	3 522,000	JPY	19 652 760	0,02
JP3125600001	ARAYA INDUSTRIAL CO LTD	45,000	JPY	140 625	0,00
JP3100100001	ARCLANDS CORPORATION	8 641,000	JPY	13 937 933	0,01
JP3968600001	ARCS CO	8 508,000	JPY	24 477 516	0,02
JP3116700000	ARE HOLDINGS INC	18 218,000	JPY	34 796 380	0,03
JP3126110000	ARGO GRAPHICS	4 403,000	JPY	14 419 825	0,01
JP3125800007	ARIAKE JAPAN	3 767,000	JPY	17 930 920	0,02
JP3126000003	ARISAWA MFG	6 176,000	JPY	6 577 440	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3126000003	ARISAWA MFG	924,000	JPY	984 060	0,00
JP3100210008	ARTNATURE	4 902,000	JPY	3 946 110	0,00
JP3126230006	ARTNER CO LTD	1 377,000	JPY	2 334 015	0,00
JP3121920007	ARTRA GROUP CORPORATION	1 207,000	JPY	263 126	0,00
JP3126290000	ARUHI CORP	100,000	JPY	81 800	0,00
JP3131300000	AS ONE	5 810,000	JPY	27 765 990	0,02
JP3116800008	ASAHI BROADCASTING	5 584,000	JPY	3 702 192	0,00
JP3114400009	ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL	14 938,000	JPY	12 801 866	0,01
JP3112000009	ASAHI GLASS CO LTD	35 843,000	JPY	183 193 573	0,16
JP3116000005	ASAHI GROUP HOLDINGS	89 882,000	JPY	488 598 552	0,42
JP3110650003	ASAHI INTECC	46 297,000	JPY	116 274 916	0,10
JP3111200006	ASAHI KASEI	266 618,000	JPY	246 195 061	0,21
JP3112800002	ASAHI KOGYOSHA CO LTD	68,000	JPY	161 364	0,00
JP3115800009	ASAHI NET	5 193,000	JPY	3 172 923	0,00
JP3117200000	ASAHI YUKIZAI CORP	3 138,000	JPY	11 485 080	0,01
JP3117350003	ASANTE INCORPORATED	63,000	JPY	101 241	0,00
JP3117350003	ASANTE INCORPORATED	2 355,000	JPY	3 784 485	0,00
JP3110000001	ASANUMA CORP	1 700,000	JPY	6 035 000	0,01
JP3109900005	ASAX	2 964,000	JPY	1 914 744	0,00
JP3120110006	ASCENTECH K K	1 900,000	JPY	969 000	0,00
JP3118400005	ASHIMORI INDUSTRY CO LTD	1 043,000	JPY	2 140 236	0,00
JP3101600009	ASIAN INDUSTRY	9 051,000	JPY	10 734 486	0,01
JP3118000003	ASICS CORPORATION	33 816,000	JPY	159 915 864	0,14
JP3119660003	ASKA PHARMACEUTICAL HOLDINGS CO LTD	4 400,000	JPY	7 506 400	0,01
JP3119920001	ASKUL	6 080,000	JPY	11 898 560	0,01
JP3942400007	ASTELLAS PHARMA INC	343 603,000	JPY	652 845 700	0,56

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3150000002	ASTENA HOLDINGS CO LTD	8 033,000	JPY	4 329 787	0,00
JP3153470004	ASTERIA CORP	4 102,000	JPY	2 797 564	0,00
JP3160890004	ATEAM	10,000	JPY	6 100	0,00
JP3160890004	ATEAM	3 917,000	JPY	2 389 370	0,00
JP3160930008	ATLED CORP	776,000	JPY	992 504	0,00
JP3120200005	ATSUGI CO LTD	4 358,000	JPY	1 887 014	0,00
JP3172060000	AUCNET INC	29,000	JPY	50 779	0,00
JP3172500005	AUTOBACS SEVEN	12 035,000	JPY	18 666 285	0,02
JP3548680002	AVANT GROUP CORPORATION	358,000	JPY	453 228	0,00
JP3548680002	AVANT GROUP CORPORATION	10,000	JPY	12 660	0,00
JP3548680002	AVANT GROUP CORPORATION	5 700,000	JPY	7 216 200	0,01
JP3337500007	AVANTIA CO LTD	2 965,000	JPY	2 508 390	0,00
JP3160950006	AVEX RG REGISTERED SHS	5 296,000	JPY	7 282 000	0,01
JP3126800006	AWA BANK	5 348,000	JPY	13 311 172	0,01
JP3772400002	AXIAL RETAILING	1 215,000	JPY	4 671 675	0,00
JP3879170003	AZ COM MARUWA HOLDINGS INC	7 400,000	JPY	15 244 000	0,01
JP3121190007	AZUMA SHIPPING	3 078,000	JPY	861 840	0,00
JP3800300000	B BRAIN SHOWA-OTA	1 954,000	JPY	4 103 400	0,00
JP3778630008	BANDAI NAMCO HOLDINGS INC	108 335,000	JPY	336 163 505	0,29
JP3779000003	BANDO CHEMICAL INDUSTRIES	6 133,000	JPY	9 187 234	0,01
JP3152400002	BANK OF IWATE LTD	3 100,000	JPY	8 447 500	0,01
JP3288960002	BANK OF KOCHI LTD	2 078,000	JPY	2 136 184	0,00
JP3648800005	BANK OF NAGOYA	1 407,000	JPY	8 512 350	0,01
JP3315200000	BANK OF SAGA	3 208,000	JPY	6 579 608	0,01
JP3975000005	BANK OF THE RYUKYUS LTD	4 600,000	JPY	5 704 000	0,00
JP3632000000	BANK OF TOYAMA (THE) LTD	1 051,000	JPY	1 831 893	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3778450001	BAROQUE JAPAN LIMITED	3 899,000	JPY	3 060 715	0,00
JP3835210000	BASE CO LTD	2 000,000	JPY	8 410 000	0,01
JP3835250006	BAYCURRENT CONSULTING INC	30 040,000	JPY	112 920 360	0,10
JP3799710003	BEAGLEE INC	1 352,000	JPY	1 453 400	0,00
JP3835700000	Belc CO LTD	2 486,000	JPY	17 551 160	0,01
JP3835760004	BELLSYSTEM24 HOLDINGS INC	7 943,000	JPY	12 271 935	0,01
JP3835650007	BELLUNA	12 150,000	JPY	7 435 800	0,01
JP3835680004	BENEFIT JAPAN CO LTD	405,000	JPY	428 895	0,00
JP3835630009	BENEFIT ONE INC	9 231,000	JPY	9 904 863	0,01
JP3835620000	BENESSE	11 946,000	JPY	21 317 637	0,02
JP3635580008	BENEXT YUMESHIN GROUP CO	10,000	JPY	18 540	0,00
JP3635580008	BENEXT YUMESHIN GROUP CO	11 209,000	JPY	20 781 486	0,02
JP3835550009	BESTERRA CO LTD	34,000	JPY	33 354	0,00
JP3800390001	BIC CAMERA	24 487,000	JPY	27 988 641	0,02
JP3754200008	BIPROGY INC	13 537,000	JPY	50 763 750	0,04
JP3799700004	BML	3 398,000	JPY	9 667 310	0,01
JP3829940000	BOOKOFF	321,000	JPY	332 235	0,00
JP3836500003	BP CASTROL KK	23,000	JPY	20 700	0,00
JP3836500003	BP CASTROL KK	2 015,000	JPY	1 813 500	0,00
JP3836500003	BP CASTROL KK	33,000	JPY	29 700	0,00
JP3799610005	BR HOLDINGS CORP	10 675,000	JPY	3 896 375	0,00
JP3831460005	BRAINPAD INC	32,000	JPY	25 856	0,00
JP3830600007	BRASS RG CORP	10,000	JPY	6 300	0,00
JP3830600007	BRASS RG CORP	678,000	JPY	427 140	0,00
JP3830800003	BRIDGESTONE CORP	115 891,000	JPY	656 754 297	0,56
JP3831490002	BROADLEAF	528,000	JPY	279 840	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3831490002	BROADLEAF	8 671,000	JPY	4 595 630	0,00
JP3831490002	BROADLEAF	14 801,000	JPY	7 844 530	0,01
JP3831490002	BROADLEAF	100,000	JPY	53 000	0,00
JP3831550003	BRONCO BILLY CO LTD	200,000	JPY	615 000	0,00
JP3830000000	BROTHER INDUSTRIES LTD	52 598,000	JPY	123 026 722	0,10
JP3831200005	BULL DOG SAUCE CO LTD	2 400,000	JPY	5 080 800	0,00
JP3831600006	BUNKA SHUTTER	12 106,000	JPY	15 350 408	0,01
FR0006174348	BUREAU VERITAS	204 450,000	EUR	703 320 947	0,60
FR0006174348	BUREAU VERITAS	3 097,000	EUR	10 653 876	0,01
JP3800290003	BUSINESS BREAKTHROUGH INC	2 003,000	JPY	779 167	0,00
JP3347130001	C' BON COSMETICS CO LTD	761,000	JPY	1 126 280	0,00
JP3462200001	C I TAKIRON CORP	11 812,000	JPY	6 850 960	0,01
JP3346300001	CAC	25,000	JPY	43 875	0,00
JP3220580009	CALBEE	18 382,000	JPY	53 399 710	0,05
JP3215300009	CANARE ELECTRIC CO LTD	805,000	JPY	1 203 475	0,00
JP3244530006	CANDEAL CO LTD	1 300,000	JPY	724 100	0,00
JP3243200007	CANON ELECTRONICS	5 294,000	JPY	10 153 892	0,01
JP3242800005	CANON INC	196 848,000	JPY	699 007 248	0,60
JP3243600008	CANON MARKETING JAPAN INC	11 256,000	JPY	40 510 344	0,03
JP3244420000	CAP ASSET PLANNING INC	1 100,000	JPY	829 400	0,00
JP3218900003	CAPCOM CO LTD	34 288,000	JPY	165 919 632	0,14
JP3244450007	CAREER DESIGN CENTER CO LTD	332,000	JPY	642 420	0,00
JP3244440008	CAREERINDEX INC	1 899,000	JPY	495 639	0,00
JP3244520007	CAREERLINK	502,000	JPY	1 221 868	0,00
JP3244520007	CAREERLINK	1 537,000	JPY	3 741 058	0,00
JP3855650002	CARTA HOLDING INC	2 316,000	JPY	2 753 724	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3204500007	CASA INC	2 049,000	JPY	1 674 033	0,00
JP3209000003	CASIO	32 395,000	JPY	38 938 790	0,03
JP3226450009	CAWACHI	4 419,000	JPY	11 149 137	0,01
JP3347020004	CDG CO LTD	582,000	JPY	659 406	0,00
JP3347040002	CDS CO LTD	1 407,000	JPY	2 413 005	0,00
JP3346350006	CE HOLDINGS CO LTD	3 008,000	JPY	1 594 240	0,00
JP3639200009	C.E.MANAGEMENT INTEGRATED LBTY CO LTD	2 493,000	JPY	790 281	0,00
JP3425000001	CENTRAL GLASS CO LTD	2 100,000	JPY	5 968 200	0,01
JP3566800003	CENTRAL JAPAN RAILWAY	152 160,000	JPY	516 735 360	0,44
JP3425400003	CENTRAL SECURITY PATROLS	2 643,000	JPY	6 771 366	0,01
JP3425600008	CENTRAL SPORTS CO LTD	2 068,000	JPY	4 967 336	0,00
JP3423570005	CERES INC	10,000	JPY	9 340	0,00
JP3423570005	CERES INC	2 063,000	JPY	1 926 842	0,00
JP3507750002	CHANGE HOLDINGS INC	10,000	JPY	15 220	0,00
JP3507750002	CHANGE HOLDINGS INC	7 990,000	JPY	12 160 780	0,01
JP3512740006	CHARM CARE CORPORATION	4 076,000	JPY	4 459 144	0,00
JP3346330008	CHI GROUP CO	6 653,000	JPY	2 182 184	0,00
JP3511800009	CHIBA BANK	104 911,000	JPY	117 447 865	0,10
JP3507780009	CHIKARANOMOTO HOLDINGS CO LTD	39,000	JPY	72 969	0,00
JP3346180007	CHILLED & FROZEN LOGISTICS HOLDINGS CO LTD	5 490,000	JPY	7 587 180	0,01
JP3512720008	CHIMNEY CO LTD	1 760,000	JPY	2 493 920	0,00
JP3511000006	CHINO CORP	1 807,000	JPY	3 673 631	0,00
JP3528400009	CHIYODA	5 512,000	JPY	4 574 960	0,00
JP3527800001	CHOFU SEISAKUSHO	3 404,000	JPY	7 284 560	0,01
JP3527800001	CHOFU SEISAKUSHO	1 186,000	JPY	2 538 040	0,00
JP3527800001	CHOFU SEISAKUSHO	10,000	JPY	21 400	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3526600006	CHUBU ELECTRIC POWER CO INC	145 902,000	JPY	265 906 395	0,23
JP3525400002	CHUBU SHIRYO CO LTD	5 900,000	JPY	6 401 500	0,01
JP3525400002	CHUBU SHIRYO CO LTD	100,000	JPY	108 500	0,00
JP3524600008	CHUBU STEEL PLATE	200,000	JPY	408 600	0,00
JP3520800008	CHUCO CO LTD	844,000	JPY	340 976	0,00
JP3524000001	CHUDENKO CORP	8 282,000	JPY	20 307 464	0,02
JP3519400000	CHUGAI PHARM	123 984,000	JPY	552 968 640	0,47
JP3519800001	CHUGAI RO	1 840,000	JPY	3 961 520	0,00
JP3520700000	CHUGIN FINANCIAL GROUP INC	35 314,000	JPY	42 323 829	0,04
JP3522200009	CHUGOKU EL POWER	69 111,000	JPY	65 054 184	0,06
JP3522600000	CHUGOKU MARINE PAINT	7 279,000	JPY	9 877 603	0,01
JP3517800003	CHUO SPRING	2 728,000	JPY	1 936 880	0,00
JP3516600008	CHUO WAREHOUSE CO LTD	3 290,000	JPY	3 530 170	0,00
JP3352400000	CITIZEN WATCH SHS	29 073,000	JPY	25 380 729	0,02
JP3325100000	CK SAN ETSU CO LTD	1 227,000	JPY	4 355 850	0,00
JP3346800000	CKD CORP	12 273,000	JPY	23 110 059	0,02
JP3980300002	CL HOLDINGS INC	1 202,000	JPY	960 398	0,00
JP3270200003	CLEANUP CORP	9 340,000	JPY	6 538 000	0,01
JP3359000001	CMIC HOLDINGS	3 023,000	JPY	5 154 215	0,00
JP3293200006	COCA-COLA BOTTLERS JAPAN HOLDINGS INC	33 237,000	JPY	67 105 503	0,06
JP3305960001	COLOPL INC	18 549,000	JPY	10 721 322	0,01
JP3305970000	COLOWIDE CO LTD	15 687,000	JPY	36 754 641	0,03
JP3181400007	COMINIX	943,000	JPY	736 483	0,00
JP3346200003	COMPUTER ENGINEERING AND CONSULTING LTD	6 207,000	JPY	9 577 401	0,01
JP3346170008	COMPUTER INSTITUTE OF JAPAN LTD	8 744,000	JPY	4 747 992	0,00
JP3305530002	COMSYS HOLDINGS	18 016,000	JPY	55 741 504	0,05

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3305560009	COMTURE CORP	6 286,000	JPY	12 559 428	0,01
JP3305990008	CONCORDIA FINANCIAL GROUP LTD	204 111,000	JPY	142 163 312	0,12
JP3302000009	COPRO HOLDINGS CO LTD	2 200,000	JPY	2 470 600	0,00
JP3284000001	CORE CORP	2 391,000	JPY	4 057 527	0,00
JP3305950002	CORONA CORP	3 121,000	JPY	2 836 989	0,00
JP3283700007	COSEL	5 600,000	JPY	6 249 600	0,01
JP3298000005	COSMO ENERGY HOLDINGS CO LTD	16 702,000	JPY	91 861 000	0,08
JP3298400007	COSMOS PHARMACEUTICAL	4 206,000	JPY	66 013 170	0,06
JP3298900006	COTA CO LTD	2 700,000	JPY	4 390 200	0,00
JP3346080009	CRE INC	1 547,000	JPY	2 424 149	0,00
JP3269800003	CREATE MEDIC CO LTD	1 724,000	JPY	1 541 256	0,00
JP3269930008	CREATE RESTAURANTS HOLDINGS	20 514,000	JPY	21 416 616	0,02
JP3269930008	CREATE RESTAURANTS HOLDINGS	9 646,000	JPY	10 070 424	0,01
JP3269940007	CREATE SD HOLDINGS CO LTD	7 455,000	JPY	24 042 375	0,02
JP3269940007	CREATE SD HOLDINGS CO LTD	872,000	JPY	2 812 200	0,00
JP3271400008	CREDIT SAISON CO LTD	26 188,000	JPY	58 805 154	0,05
JP3269700005	CREEK & RIVER CO LTD	2 904,000	JPY	5 677 320	0,00
JP3271100004	CRESCO	4 094,000	JPY	6 718 254	0,01
JP3273100002	CROPS CORP	988,000	JPY	891 176	0,00
JP3272600002	CROSS CAT CO LTD	2 946,000	JPY	2 975 460	0,00
JP3272760004	CROSS MARKETING GROUP	10,000	JPY	6 690	0,00
JP3272760004	CROSS MARKETING GROUP	2 089,000	JPY	1 397 541	0,00
JP3281900005	CTI ENGINEERING	2 300,000	JPY	10 373 000	0,01
JP3346970001	CTS CO LTD	6 158,000	JPY	4 095 070	0,00
JP3244950006	CUBE SYSTEM INC	2 884,000	JPY	3 065 692	0,00
JP3205100005	CURVES HOLDINGS CO LTD	10 554,000	JPY	6 902 316	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3205100005	CURVES HOLDINGS CO LTD	4 557,000	JPY	2 980 278	0,00
JP3346250008	CVS BAY AREA INC	795,000	JPY	558 885	0,00
JP3311400000	CYBER AGENT	87 296,000	JPY	68 937 651	0,06
JP3311510006	CYBER COM CO LTD	864,000	JPY	887 328	0,00
JP3311570000	CYBERNET SYSTEMS	4 053,000	JPY	3 149 181	0,00
JP3312100005	CYBOZU	4 400,000	JPY	8 219 200	0,01
JP3312100005	CYBOZU	538,000	JPY	1 004 984	0,00
JP3486000007	DAI DAN KK	8 082,000	JPY	11 937 114	0,01
JP3493800001	DAI NIPPON PRINTING CO LTD	43 399,000	JPY	169 646 691	0,14
JP3495400008	DAI NIPPON TORYO CO LTD	18,000	JPY	17 262	0,00
JP3485800001	DAICEL CHEMICAL INDUSTRIES	53 549,000	JPY	68 248 201	0,06
JP3489000004	DAIDO KOGYO CO LTD	2 525,000	JPY	1 853 350	0,00
JP3491800003	DAIDO METAL	7 070,000	JPY	3 704 680	0,00
JP3491000000	DAIDO STEEL	4 747,000	JPY	27 807 926	0,02
JP3488600002	DAIDOH	18 469,000	JPY	6 316 398	0,01
JP3480470008	DAIEI KANYO CO LTD	8 000,000	JPY	16 544 000	0,01
JP3497400006	DAIFUKU	67 054,000	JPY	165 388 691	0,14
JP3497800007	DAIHEN CORP	2 646,000	JPY	12 489 120	0,01
JP3498600000	DAIHO CORP	1 790,000	JPY	6 882 550	0,01
JP3498600000	DAIHO CORP	10,000	JPY	38 450	0,00
JP3473700007	DAI-ICHI CUTTER	354,000	JPY	424 800	0,00
JP3475800003	DAIICHI JITSUGYO CO LTD	4 800,000	JPY	9 297 600	0,01
JP3474350000	DAIICHI KIGENSO	10,000	JPY	9 220	0,00
JP3474350000	DAIICHI KIGENSO	52,000	JPY	47 944	0,00
JP3476480003	DAI-ICHI LIFE HLDGS SHS	190 051,000	JPY	603 601 976	0,51
JP3475350009	DAIICHI SANKYO CO LTD	343 019,000	JPY	1 323 367 302	1,13

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3475200006	DAIICHIKOSHO	13 306,000	JPY	29 512 708	0,03
JP3482500000	DAIKEN MEDICAL	4 571,000	JPY	2 431 772	0,00
JP3480600000	DAIKI ALUMINIUM INDUSTRY	485,000	JPY	602 855	0,00
JP3480590003	DAIKI AXIS CO LTD	2 216,000	JPY	1 617 680	0,00
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES LTD	47 551,000	JPY	1 028 528 130	0,88
JP3482700006	DAIKO TSUSAN CO LTD	700,000	JPY	758 100	0,00
JP3483100008	DAIKOKU DENKI	2 637,000	JPY	11 536 875	0,01
JP3483050005	DAIKOKUTENBUSSAN CO LTD	1 794,000	JPY	11 427 780	0,01
JP3483050005	DAIKOKUTENBUSSAN CO LTD	10,000	JPY	63 700	0,00
JP3481300006	DAIKYONISHIKAWA	9 700,000	JPY	7 275 000	0,01
JP3492000009	DAINICHI	2 744,000	JPY	1 953 728	0,00
JP3492200005	DAINICHISEIKA COLOUR & CHEMICA	3 100,000	JPY	6 745 600	0,01
JP3440400004	DAIO PAPER CORP	19 378,000	JPY	23 951 208	0,02
JP3500150002	DAIREI CO LTD	619,000	JPY	1 170 529	0,00
JP3485600005	DAISEKI	6 866,000	JPY	28 390 910	0,02
JP3483850008	DAISHI HOKUETSU FINANCIAL GROUP INC	4 961,000	JPY	19 422 315	0,02
JP3484000009	DAISYO CORP	3 010,000	JPY	3 732 400	0,00
JP3486700002	DAITO BANK LTD	2 716,000	JPY	2 126 628	0,00
JP3486150000	DAITO PHARMACEUTICAL	3 410,000	JPY	6 557 430	0,01
JP3486800000	DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD	14 263,000	JPY	230 347 450	0,20
JP3487400008	DAITOBO CO.LTD.	9 152,000	JPY	796 224	0,00
JP3505000004	DAIWA HOUSE INDUSTRY	107 197,000	JPY	442 402 019	0,38
JP3505800007	DAIWA INDUSTRIES	8 288,000	JPY	10 650 080	0,01
JP3502200003	DAIWA SECURITIES GROUP INC	300 238,000	JPY	259 405 632	0,22
JP3503800009	DAIWA SEIKO INC	354,000	JPY	684 282	0,00
JP3505400006	DAIWABO	18 405,000	JPY	52 334 618	0,04

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3500050004	DAIYU LIC HOLDINGS CO LTD	4 330,000	JPY	4 351 650	0,00
JP3548660004	DCM JAPAN HOLDINGS	16 664,000	JPY	19 630 192	0,02
JP3499650004	DD GROUP CO LTD	2 916,000	JPY	3 957 012	0,00
JP3548720006	DEAR LIFE	7 900,000	JPY	5 909 200	0,01
JP3549350001	DELICA FOODS CO LTD	2 214,000	JPY	1 357 182	0,00
JP3548610009	DENA CO LTD	15 032,000	JPY	22 059 460	0,02
JP3548610009	DENA CO LTD	2 436,000	JPY	3 574 830	0,00
JP3549600009	DENKA CO LTD	16 076,000	JPY	43 622 226	0,04
JP3551410008	DENSAN	601,000	JPY	907 510	0,00
JP3551440005	DENSAN SYSTEM HOLDINGS CO LTD	2 268,000	JPY	6 144 012	0,01
JP3551500006	DENSO CORP	325 680,000	JPY	716 333 160	0,61
JP3551520004	DENTSU INC	41 043,000	JPY	178 537 050	0,15
JP3548800006	DESCENTE LTD	8 001,000	JPY	33 324 165	0,03
JP3548870009	DESIGNONE JAPAN INC	1 338,000	JPY	199 362	0,00
JP3548770001	DEXERIALS CORP	10 737,000	JPY	36 409 167	0,03
JP3493400000	DIC CORP	17 061,000	JPY	40 391 918	0,03
JP3549020000	DIGITAL ARTS INC	66,000	JPY	273 240	0,00
JP3549020000	DIGITAL ARTS INC	2 944,000	JPY	12 188 160	0,01
JP3549070005	DIGITAL GARAGE	7 566,000	JPY	22 698 000	0,02
JP3549060006	DIGITAL INFORMATION TECHNOLOGIES CORP	2 494,000	JPY	3 930 544	0,00
JP3485000008	DIJET INDUSTRIAL CO LTD	616,000	JPY	547 624	0,00
JP3548640006	DIP CORPORATION	7 812,000	JPY	23 201 640	0,02
JP3500170000	DIRECT MARKETING MIX INC	6 400,000	JPY	2 585 600	0,00
JP3548600000	DISCO CORPORATION	18 997,000	JPY	496 866 535	0,42
JP3557200007	DKK-TOA CORP	2 829,000	JPY	2 500 836	0,00
JP3924800000	DMG MORI CO. LTD.	6 500,000	JPY	16 051 750	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3924800000	DMG MORI CO. LTD.	18 083,000	JPY	44 655 969	0,04
JP3765420009	&DO HOLDINGS CO LTD	2 792,000	JPY	2 744 536	0,00
JP3765420009	&DO HOLDINGS CO LTD	10,000	JPY	9 830	0,00
JP3638000004	DOSHISHA	1 132,000	JPY	2 531 152	0,00
JP3638000004	DOSHISHA	4 199,000	JPY	9 388 964	0,01
JP3505980007	DOUBLE STANDARD INC	1 714,000	JPY	2 373 890	0,00
JP3505980007	DOUBLE STANDARD INC	10,000	JPY	13 850	0,00
JP3639100001	DOUTOR-NICHIRETS HOLDINGS	9 753,000	JPY	21 232 281	0,02
JP3638600001	DOWA HOLDINGS	10 265,000	JPY	46 993 170	0,04
JP3639420003	DREAM INCUBATOR INC	501,000	JPY	1 503 000	0,00
JP3548500002	DTS	8 819,000	JPY	27 118 425	0,02
JP3505900005	DUSKIN CO LTD	8 664,000	JPY	28 478 568	0,02
JP3548710007	DVX INC	1 929,000	JPY	1 998 444	0,00
JP3488400007	DYDO DRINCO HLDGS INC	1 028,000	JPY	6 003 520	0,01
JP3493000008	DYNIC CORP	2 089,000	JPY	1 637 776	0,00
JP3130480001	E J HOLDINGS	3 208,000	JPY	5 158 464	0,00
JP3130400009	EAGLE INDUSTRY	800,000	JPY	1 306 400	0,00
JP3100190002	EARTH CHEMICAL	650,000	JPY	3 224 000	0,00
JP3100190002	EARTH CHEMICAL	3 217,000	JPY	15 956 320	0,01
JP3783600004	EAST JAPAN RAILWAY CO	72 285,000	JPY	569 027 520	0,48
JP3130740008	EAT & HOLDINGS CO LTD	2 218,000	JPY	4 436 000	0,00
JP3166000004	EBARA CORP	17 110,000	JPY	112 926 000	0,10
JP3165930003	EBARA FOODS INDUSTRY INC	1 247,000	JPY	3 663 686	0,00
JP3165950001	EBARA JITSUGYO CO LTD	2 666,000	JPY	7 016 912	0,01
JP3130790003	EBASE CO LTD	6 508,000	JPY	4 197 660	0,00
JP3130790003	EBASE CO LTD	268,000	JPY	172 860	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3161170000	ECHO TRADING CO LTD	1 143,000	JPY	1 604 772	0,00
JP3755800004	ECONACH HOLDINGS CO LTD	6 462,000	JPY	865 908	0,00
JP3755800004	ECONACH HOLDINGS CO LTD	3 465,000	JPY	464 310	0,00
JP3161180009	ECO'S CO LTD	2 099,000	JPY	4 531 741	0,00
JP3164470001	EDION	14 965,000	JPY	22 537 290	0,02
JP3130350006	EGRAND CO	864,000	JPY	1 239 840	0,00
JP3130300001	EGUARANTEE INC	2 606,000	JPY	4 505 774	0,00
JP3160840009	EIDAI	7 526,000	JPY	1 610 564	0,00
JP3160700005	EIKEN CHEMICAL	7 114,000	JPY	10 564 290	0,01
JP3160400002	EISAI	47 461,000	JPY	377 837 021	0,32
JP3651080008	EIZO NANA O	3 071,000	JPY	14 786 865	0,01
JP3167680002	ELAN CORPORATION	10,000	JPY	7 420	0,00
JP3167680002	ELAN CORPORATION	7 530,000	JPY	5 587 260	0,00
JP3168200008	ELECOM	5 878,000	JPY	10 004 356	0,01
JP3551200003	ELECTRIC POWER DEVELOPMENT	32 078,000	JPY	74 084 141	0,06
JP3457690000	ELEMATEC CORP	4 582,000	JPY	7 812 310	0,01
FI0009007884	ELISA OYJ	1,000	EUR	6 416	0,00
JP3130200003	EM SYSTEMS	7 990,000	JPY	5 688 880	0,00
JP3130200003	EM SYSTEMS	10,000	JPY	7 120	0,00
JP3168700007	EN JAPAN INC	8 878,000	JPY	19 797 940	0,02
JP3168300006	ENCOURAGE TECH	1 213,000	JPY	571 323	0,00
JP3386450005	ENEOS HOLDINGS INC	627 071,000	JPY	349 717 497	0,30
FR0010208488	ENGIE SA	100 830,000	EUR	242 173 626	0,21
FR0010208488	ENGIE SA	2 830,000	EUR	6 797 098	0,01
JP3164590006	ENIGMO INC	10,000	JPY	3 270	0,00
JP3164590006	ENIGMO INC	6 132,000	JPY	2 005 164	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3164580007	ENISH INC	3 660,000	JPY	574 620	0,00
JP3164580007	ENISH INC	10,000	JPY	1 570	0,00
JP3169800004	ENPLAS CORP	1 403,000	JPY	11 686 990	0,01
JP3168400004	ENSHU	1 217,000	JPY	881 108	0,00
JP3168800005	ENSUIKO SUGAR SHS	6 906,000	JPY	1 705 782	0,00
JP3153160001	ENTRUST RG	2 424,000	JPY	2 026 464	0,00
JP3167250004	EPCO	1 200,000	JPY	933 600	0,00
JP3130830007	EREX CO LTD	7 593,000	JPY	5 618 820	0,00
JP3130830007	EREX CO LTD	10,000	JPY	7 400	0,00
JP3688330004	ES-CON JAPAN LTD	9 700,000	JPY	8 516 600	0,01
JP3162620003	ESCRIT INC	2 439,000	JPY	687 798	0,00
JP3162660009	ESCROW AGENT JAPAN INC	7 364,000	JPY	1 016 232	0,00
JP3688350002	ESLEAD CORP	2 223,000	JPY	6 891 300	0,01
JP3130650009	ESOL CO LTD	3 490,000	JPY	2 376 690	0,00
JP3130650009	ESOL CO LTD	10,000	JPY	6 810	0,00
JP3469800001	ESPEC	4 697,000	JPY	10 333 400	0,01
JP3163000007	ESTELLE HOLDINGS CO LTD	1 375,000	JPY	845 625	0,00
JP3944370000	EUGELA	29 359,000	JPY	21 402 711	0,02
FR0000121121	EURAZEO SE	41 265,000	EUR	351 087 316	0,30
NL0006294274	EURONEXT	5 367,000	EUR	56 531 110	0,05
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	10 832,000	EUR	30 101 518	0,03
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	85 168,000	EUR	236 677 074	0,20
JP3161160001	EXEDY	6 005,000	JPY	15 030 515	0,01
JP3254200003	EXEO GROUP INC	18 961,000	JPY	59 272 086	0,05
JP3161200005	EZAKI GLICO	12 177,000	JPY	53 408 322	0,05
JP3166950000	F TECH INC	253,000	JPY	175 076	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3119950008	F&A AQUA HOLDINGS	3 840,000	JPY	7 261 440	0,01
JP3802690002	FAITH	1 436,000	JPY	695 024	0,00
JP3803030000	FAITHNETWORK CO LTD	1 000,000	JPY	1 295 000	0,00
JP3802650006	FALCO BIOSYSTEMS	2 604,000	JPY	5 260 080	0,00
JP3802660005	FALTEC CO	966,000	JPY	536 130	0,00
JP3802670004	FANCL	19 307,000	JPY	43 527 632	0,04
JP3802400006	FANUC LTD	192 500,000	JPY	703 202 500	0,60
JP3802300008	FAST RETAILING	18 643,000	JPY	615 591 860	0,52
JP3166900005	FCC	9 438,000	JPY	16 799 640	0,01
JP3802960009	FEED ONE CO. LTD.	72,000	JPY	55 368	0,00
JP3802860001	FELISSIMO CORP	1 206,000	JPY	1 091 430	0,00
JP3802380000	FIBERGATE INC	2 610,000	JPY	2 933 640	0,00
JP3802940001	FIDEA HOLDINGS CO LTD	5 232,000	JPY	8 481 072	0,01
JP3802680003	FIELDS	5 000,000	JPY	8 110 000	0,01
JP3166990006	FINANCIAL PARTNERS GROUP CO LTD	12 216,000	JPY	17 334 504	0,01
JP3801450002	FINDEX INC	4 014,000	JPY	3 323 592	0,00
JP3801450002	FINDEX INC	752,000	JPY	622 656	0,00
JP3479400008	FIRST BAKING CO LTD	1 151,000	JPY	568 594	0,00
JP3632150003	FIRST BANK OF TOYAMA LTD	10 800,000	JPY	10 540 800	0,01
JP3632150003	FIRST BANK OF TOYAMA LTD	2 695,000	JPY	2 630 320	0,00
JP3802290001	FIRST BROTHERS CO LTD	1 339,000	JPY	1 519 765	0,00
JP3802340004	FIRSTLOGIC INC	2 040,000	JPY	954 720	0,00
JP3802950000	FIXSTARS Corp	25,000	JPY	24 475	0,00
JP3802950000	FIXSTARS Corp	35,000	JPY	34 265	0,00
JP3802950000	FIXSTARS Corp	340,000	JPY	332 860	0,00
JP3166930002	FJ NEXT HOLDINGS CO LTD	5 556,000	JPY	5 856 024	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3802740005	FOCUS SYSTEM CORP	3 735,000	JPY	3 693 915	0,00
JP3397150008	FOOD & LIFE COMPANIES LTD	24 600,000	JPY	62 238 000	0,05
JP3802750004	FORVAL CORP SHS	2 480,000	JPY	2 842 080	0,00
JP3167000003	FP CORP	8 660,000	JPY	25 036 060	0,02
JP3826500005	FRANCE BED HOLDINGS	7 415,000	JPY	8 779 360	0,01
JP3826720009	FREEBIT CO LTD	2 914,000	JPY	3 004 334	0,00
JP3829550007	FRONTIER MANAGEMENT INC	1 400,000	JPY	2 233 000	0,00
JP3825600004	FUDO TETRA CORP	3 845,000	JPY	7 716 915	0,01
JP3807400001	FUJI CO LTD	5 271,000	JPY	10 046 526	0,01
JP3812300006	FUJI CORP REGISTERED SHS	10,000	JPY	16 920	0,00
JP3812300006	FUJI CORP REGISTERED SHS	2 968,000	JPY	5 021 856	0,00
JP3815000009	FUJI CORPORATION LTD	6 556,000	JPY	4 713 764	0,00
JP3817400009	FUJI DIE CO LTD	2 903,000	JPY	1 875 338	0,00
JP3820000002	FUJI ELECTRIC HOLDINGS	23 869,000	JPY	135 528 182	0,12
JP3820500001	FUJI ELECTRIC INDUSTRY	30,000	JPY	32 580	0,00
JP3820500001	FUJI ELECTRIC INDUSTRY	1 071,000	JPY	1 163 106	0,00
JP3812800005	FUJI KOSAN CO LTD	1 401,000	JPY	2 441 943	0,00
JP3810400006	FUJI KYUKO	5 335,000	JPY	22 593 725	0,02
JP3809200003	FUJI MACHINE MFG	19 123,000	JPY	43 151 050	0,04
JP3819400007	FUJI MEDIA HOLDINGS INC	34 765,000	JPY	51 851 998	0,04
JP3816400000	FUJI OIL HOLDINGS INCORPORATION	10 025,000	JPY	23 964 763	0,02
JP3816200004	FUJI PHARMA CO LTD	54,000	JPY	62 910	0,00
JP3820650004	FUJI PS CORP	10,000	JPY	4 360	0,00
JP3820650004	FUJI PS CORP	2 344,000	JPY	1 021 984	0,00
JP3813800004	FUJI SEAL	9 489,000	JPY	15 875 097	0,01
JP3816600005	FUJI SOFT ABC	7 980,000	JPY	43 092 000	0,04

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

JP3820800005	FUJIBO HOLDINGS INC	3 016,000	JPY	10 344 880	0,01
JP3818700001	FUJICCO	5 405,000	JPY	10 528 940	0,01
JP3814000000	FUJIFILM HOLDINGS CORP	72 608,000	JPY	595 603 424	0,51
JP3811200009	FUJIKURA KASEI CO LTD	6 999,000	JPY	3 044 565	0,00
JP3811000003	FUJIKURA LTD	47 904,000	JPY	51 305 184	0,04
JP3820900003	FUJIMI	9 975,000	JPY	29 695 575	0,03
JP3821000001	FUJIMORI KOGYO	1 460,000	JPY	5 518 800	0,00
JP3807770007	FUJIO FOOD GROUP INC	600,000	JPY	838 200	0,00
JP3816800001	FUJITA KANKO	200,000	JPY	826 000	0,00
JP3818800009	FUJITEC CO	7 793,000	JPY	25 350 629	0,02
JP3818400008	FUJITSU GENERAL LTD	13 177,000	JPY	35 314 360	0,03
JP3818000006	FUJITSU LIMITED	36 285,000	JPY	704 473 275	0,60
JP3821200007	FUJIYA CO LTD	3 197,000	JPY	7 973 318	0,01
JP3805600008	FUKUDA CORP	1 905,000	JPY	9 296 400	0,01
JP3803600000	FUKUI BANK	4 861,000	JPY	7 869 959	0,01
JP3803800006	FUKUI COMPUTER HOLDINGS INC	276,000	JPY	710 976	0,00
JP3805010000	FUKUOKA FINANCIAL GROUP	33 720,000	JPY	133 430 040	0,11
JP3805100009	FUKUSHIMA BANK LTD	6 536,000	JPY	1 718 968	0,00
JP3805150004	FUKUSHIMA GALILEI CO LTD	1 608,000	JPY	7 967 640	0,01
JP3806800003	FUKUYAMA TRANSPORTING	2 399,000	JPY	9 835 900	0,01
JP3827800008	FULLCAST	4 684,000	JPY	7 930 012	0,01
JP3828350003	FULLTECH CO LTD	737,000	JPY	823 966	0,00
JP3825800000	FUNAI DOKEN HOLDINGS INC	420,000	JPY	1 034 460	0,00
JP3825800000	FUNAI DOKEN HOLDINGS INC	3 012,000	JPY	7 418 556	0,01
JP3825800000	FUNAI DOKEN HOLDINGS INC	2 882,000	JPY	7 098 366	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3826800009	FURUKAWA CO	5 523,000	JPY	11 648 007	0,01
JP3827200001	FURUKAWA ELECTRIC	12 865,000	JPY	28 856 195	0,02
JP3828400006	FURUNO ELECTRIC CO LTD	6 815,000	JPY	11 217 490	0,01
JP3828100002	FURUSATO MARUKA HOLDINGS	5 408,000	JPY	14 855 776	0,01
JP3826770004	FURYU CORP	4 600,000	JPY	7 277 200	0,01
JP3822600007	FUSO CHEMICAL CO LTD	5 085,000	JPY	20 619 675	0,02
JP3824000008	FUTABA INDUSTRIAL CO LTD	2 100,000	JPY	1 549 800	0,00
JP3826200002	FUTURE CORP	5 188,000	JPY	8 866 292	0,01
JP3166650006	FUTURE INNOVATION GROUP INC	6 168,000	JPY	1 986 096	0,00
JP3826270005	FUYO GENERAL LEASE	3 837,000	JPY	46 734 660	0,04
JP3172450003	G-7 HOLDINGS INC.	6 308,000	JPY	7 235 276	0,01
JP3234200008	GAKKEN HOLDINGS CO LTD	6 222,000	JPY	5 220 258	0,00
JP3234200008	GAKKEN HOLDINGS CO LTD	1 750,000	JPY	1 468 250	0,00
JP3235400003	GAKKYUSHA CO LTD	1 732,000	JPY	3 500 372	0,00
JP3234400004	GAKUJO CO LTD	2 269,000	JPY	3 789 230	0,00
JP3282230006	GAMEWITH INC	1 600,000	JPY	481 600	0,00
JP3263700001	GEECHS INC	900,000	JPY	570 600	0,00
JP3282800006	GENKI SUSHI CO LTD	3 248,000	JPY	8 500 016	0,01
JP3282750003	GENKY DRUGSTORES RG	2 456,000	JPY	14 097 440	0,01
JP3282400005	GEO	3 692,000	JPY	8 650 356	0,01
JP3390360000	GEOLIVE GROUP CORPORATION	1 340,000	JPY	1 562 440	0,00
JP3536900008	GFOOT CO LTD	3 386,000	JPY	937 922	0,00
JP3264860002	GIFT HOLDINGS INC	1 800,000	JPY	3 875 400	0,00
JP3264200001	GIKEN LTD	4 988,000	JPY	8 878 640	0,01
JP3274320005	GLOBAL GROUP CORP	976,000	JPY	621 712	0,00
JP3274320005	GLOBAL GROUP CORP	10,000	JPY	6 370	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3274380009	GLOBAL LINK MANAGEMENT INC	1 008,000	JPY	1 822 464	0,00
JP3274400005	GLORY	7 712,000	JPY	21 566 608	0,02
JP3386040004	GMO GLOBAL SIGN HOLDINGS KK	359,000	JPY	906 834	0,00
JP3386040004	GMO GLOBAL SIGN HOLDINGS KK	944,000	JPY	2 384 544	0,00
JP3152750000	GMO INTERNET GROUP INC	16 027,000	JPY	34 978 928	0,03
JP3385890003	GMO PAYMENT GATEWAY	8 325,000	JPY	49 833 450	0,04
JP3836100002	GMO PEPABO INC	600,000	JPY	729 000	0,00
JP3307800007	GODO STEEL LTD	2 200,000	JPY	9 526 000	0,01
JP3306800008	GOLDCREST	4 499,000	JPY	9 645 856	0,01
JP3306600002	GOLDWIN INC	7 512,000	JPY	71 018 448	0,06
JP3274200009	GOURMET KINEYA CO LTD	4 480,000	JPY	4 842 880	0,00
JP3274030000	GRANDY HOUSE	3 861,000	JPY	2 351 349	0,00
JP3274070006	GREE	3 112,000	JPY	1 748 944	0,00
JP3952860009	GREMZ	2 600,000	JPY	5 148 000	0,00
JP3274280001	GROWELL HOLDINGS	23 980,000	JPY	59 938 010	0,05
JP3385820000	GS YUASA	14 872,000	JPY	35 789 468	0,03
JP3276000001	GSI CREOS CORP	3 400,000	JPY	6 725 200	0,01
JP3236750000	G-TEKT	7 031,000	JPY	12 283 157	0,01
JP3273810006	GUMI INC	7 827,000	JPY	3 130 800	0,00
JP3273810006	GUMI INC	10,000	JPY	4 000	0,00
JP3235900002	GUNGHO ONLINE ENTERTAINMENT	7 971,000	JPY	18 034 388	0,02
JP3276400003	GUNMA BANK LTD	83 147,000	JPY	60 364 722	0,05
JP3275200008	GUNZE	3 942,000	JPY	17 798 130	0,02
JP3795200009	H ONE CO LTD	5 560,000	JPY	4 264 520	0,00
JP3822000000	H U GROUP HOLDINGS INC	9 866,000	JPY	24 985 645	0,02
JP3774600005	H2O RETAILING	14 531,000	JPY	23 394 910	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3769000005	HACHIJUNI BANK	78 056,000	JPY	66 612 990	0,06
JP3765600006	HAGIWARA ELECTRIC CO LTD	2 112,000	JPY	9 123 840	0,01
JP3765500008	HAGIWARA INDUSTRIES INC	2 900,000	JPY	4 654 500	0,00
JP3766500007	HAKUDO CO LTD	1 852,000	JPY	3 966 984	0,00
JP3766550002	HAKUHODO DY HOLDINGS	46 422,000	JPY	56 333 097	0,05
JP3766400000	HAKUTO	3 418,000	JPY	17 295 080	0,01
JP3766400000	HAKUTO	10,000	JPY	50 600	0,00
JP3766600005	HAKUYOSHA CO LTD	602,000	JPY	1 503 796	0,00
JP3773750009	HALOWS CO LTD	2 545,000	JPY	10 739 900	0,01
JP3771150004	HAMAKYOREX	3 241,000	JPY	12 169 955	0,01
JP3771800004	HAMAMATSU PHOTONICS KK	30 744,000	JPY	170 844 408	0,15
JP3772000000	HAMEE CORP	2 056,000	JPY	1 907 968	0,00
JP3774200004	HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC.	52 718,000	JPY	249 197 986	0,21
JP3777800008	HANWA CO LTD	8 444,000	JPY	38 082 440	0,03
JP3770300006	HAPPINET CORP	4 740,000	JPY	12 072 780	0,01
JP3772500009	HARADA INDUSTRY CO LTD	2 740,000	JPY	2 183 780	0,00
JP3773600006	HARUYAMA HOLDING INC	2 646,000	JPY	1 397 088	0,00
JP3768600003	HASEKO CORP	36 128,000	JPY	66 854 864	0,06
JP3768000006	HASHIMOTO SOGYO HOLDINGS CO LTD	2 192,000	JPY	2 621 632	0,00
JP3772200006	HAYASHIKANE SANGYO	1 735,000	JPY	964 660	0,00
JP3767810009	HAZAMA CORP	34 833,000	JPY	40 510 779	0,03
JP3765110006	HEARTS UNITED GROUP CO	2 560,000	JPY	2 334 720	0,00
JP3834200002	HEIWA	14 415,000	JPY	30 732 780	0,03
JP3834800009	HEIWA REAL ESTATE	6 903,000	JPY	26 542 035	0,02
JP3834400008	HEIWADO	5 052,000	JPY	12 438 024	0,01
JP3802700009	HELIOS TECHNO HOLDINGS	383,000	JPY	140 944	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3802700009	HELIOS TECHNO HOLDINGS	373,000	JPY	137 264	0,00
JP3802700009	HELIOS TECHNO HOLDINGS	4 132,000	JPY	1 520 576	0,00
JP3783070000	HEROZ INC	1 590,000	JPY	2 097 210	0,00
JP3783070000	HEROZ INC	10,000	JPY	13 190	0,00
JP3793400007	HIBIYA ENGINEERING	3 479,000	JPY	7 928 641	0,01
JP3765180009	HIDAY HIDAKA CORP.	8 156,000	JPY	22 461 624	0,02
JP3783420007	HIKARI TSUSHIN INC	3 991,000	JPY	86 285 420	0,07
JP3765250000	HIMACS LTD	1 493,000	JPY	2 054 368	0,00
JP3793500004	HIMARAYA CO LTD	2 003,000	JPY	1 838 754	0,00
JP3792600003	HINO MOTORS LTD	56 422,000	JPY	24 532 286	0,02
JP3783200003	HIOKI E.E. CORPORATION	1 488,000	JPY	9 701 760	0,01
JP3795080005	HIRAKAWA HEWTECH	3 169,000	JPY	4 544 346	0,00
JP3796000002	HIRAMATSU	115,000	JPY	28 290	0,00
JP3796000002	HIRAMATSU	2 671,000	JPY	657 066	0,00
JP3796000002	HIRAMATSU	4 702,000	JPY	1 156 692	0,00
JP3796000002	HIRAMATSU	4 555,000	JPY	1 120 530	0,00
JP3795300007	HIRATA CORP	2 084,000	JPY	14 171 200	0,01
JP3796150005	HIROGIN HOLDINGS INC	55 175,000	JPY	52 642 468	0,04
JP3799000009	HIROSE ELECTRIC	5 904,000	JPY	100 072 800	0,09
JP3796200008	HIROSHIMA GAS CO LTD	10 977,000	JPY	4 368 846	0,00
JP3160740001	HIS	10,000	JPY	16 980	0,00
JP3160740001	HIS	12 221,000	JPY	20 751 258	0,02
JP3784200002	HISAKA WORKS	41,000	JPY	38 622	0,00
JP3784600003	HISAMITSU PHARMACEUTICAL CO	9 531,000	JPY	45 672 552	0,04
JP3787000003	HITACHI CONSTRUCTION MACHI- NERY	14 649,000	JPY	56 427 948	0,05
JP3788600009	HITACHI LTD	192 922,000	JPY	1 828 321 794	1,56

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3789000001	HITACHI ZOSEN	35 115,000	JPY	27 424 815	0,02
JP3791990009	HITO COMMUNICATIONS HOLDINGS INC	1 229,000	JPY	1 505 525	0,00
JP3837400005	HOCHIKI CORPORATION	4 104,000	JPY	6 870 096	0,01
JP3852600000	HODOGAYA CHEMICAL	2 000,000	JPY	6 000 000	0,01
JP3840800001	HOGY MEDICAL	6 830,000	JPY	22 299 950	0,02
JP3850200001	HOKKAIDO ELECTRIC POWER CO INC	42 024,000	JPY	26 584 382	0,02
JP3847000001	HOKKAIDO GAS CO LTD	2 800,000	JPY	6 543 600	0,01
JP3846600009	HOKKAN HOLDINGS	3 174,000	JPY	5 008 572	0,00
JP3851000004	HOKKO CHEMICAL INDUSTRIES CO LTD	60,000	JPY	55 500	0,00
JP3851600001	HOKKOKU FINANCILA HOLDINGS LTD	4 820,000	JPY	23 931 300	0,02
JP3841400009	HOKUETSU INDUSTRIES CO LTD	5 394,000	JPY	10 405 026	0,01
JP3841800000	HOKUETSU PAPER MILLS LTD	20 511,000	JPY	23 628 672	0,02
JP3842400008	HOKUHOKU FINANCIAL	27 488,000	JPY	48 062 768	0,04
JP3844600001	HOKURIKU ELECTRIC INDUSTRY	2 164,000	JPY	2 912 744	0,00
JP3845400005	HOKURIKU ELECTRIC POWER CO INC	40 242,000	JPY	30 048 701	0,03
JP3845000003	HOKURIKU ELECTRICAL CONSTRUCTION CO LTD	3 740,000	JPY	3 706 340	0,00
JP3845670003	HOKURYO CO LTD	1 016,000	JPY	1 050 544	0,00
JP3843000005	HOKUSHIN CO LTD	4 008,000	JPY	468 936	0,00
JP3843250006	HOKUTO	6 597,000	JPY	11 973 555	0,01
JP3854600008	HONDA MOTOR CO LTD	146 043,000	JPY	220 013 780	0,19
JP3854600008	HONDA MOTOR CO LTD	815 700,000	JPY	1 228 852 050	1,05
JP3802060008	HOOSIERS HOLDINGS CO LTD	7 252,000	JPY	7 708 876	0,01
JP3853000002	HORIBA LTD	7 248,000	JPY	54 773 136	0,05
JP3845770001	HOSHIZAKI CORP	23 112,000	JPY	112 046 976	0,10
JP3845800006	HOSIDEN CORP	5 867,000	JPY	10 331 787	0,01
JP3846000002	HOSOKAWA MICRON	744,000	JPY	3 132 240	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3765400001	HOUSE FOODS GROUP	11 447,000	JPY	36 435 801	0,03
JP3765300003	HOUSE OF ROSE	666,000	JPY	1 063 602	0,00
JP3765350008	HOUSECOM CORP	1 000,000	JPY	800 000	0,00
JP3840600005	HOWA MACHINERY	2 915,000	JPY	2 200 825	0,00
JP3837800006	HOYA CORP	77 777,000	JPY	1 114 933 295	0,95
JP3770350001	HUB CO LTD	1 840,000	JPY	1 319 280	0,00
JP3360800001	HULIC CO LTD	87 907,000	JPY	121 047 939	0,10
JP3793800008	HYAKUGO BANK	37 460,000	JPY	21 239 820	0,02
JP3794200000	HYAKUJUSHI BANK LTD	1 592,000	JPY	4 549 936	0,00
JP3765220003	HYPER INC	1 400,000	JPY	417 200	0,00
JP3105180008	I LL INC	2 600,000	JPY	9 516 000	0,01
JP3105010007	I NET CORP	2 866,000	JPY	4 602 796	0,00
JP3476210004	I PEX INC	2 709,000	JPY	3 936 177	0,00
JP3148800000	IBIDEN CO LTD	20 942,000	JPY	132 793 222	0,11
JP3142150006	ICHIBANYA CO LTD	4 035,000	JPY	21 466 200	0,02
JP3120010008	ICHIGO INC	25 438,000	JPY	8 343 664	0,01
JP3141200000	ICHIKAWA	767,000	JPY	1 176 578	0,00
JP3141400006	ICHIKEN CO LTD	223,000	JPY	451 352	0,00
JP3141300008	ICHIKURA CO LTD	667,000	JPY	378 856	0,00
JP3142200009	ICHIMASA KAMABOKO CO LTD SHS	2 453,000	JPY	1 758 801	0,00
JP3142100001	ICHINEN HOLDINGS CO LTD	5 591,000	JPY	7 732 353	0,01
JP3142300007	ICHIYOSHI SECURIT	7 900,000	JPY	5 522 100	0,00
JP3380200000	IDEA CONSULTANTS	1 465,000	JPY	2 380 625	0,00
JP3138800002	IDEC CORP	12,000	JPY	32 184	0,00
JP3138800002	IDEC CORP	7 100,000	JPY	19 042 200	0,02
JP3142500002	IDEMITSU KOSAN	7 502,000	JPY	25 649 338	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3142500002	IDEMITSU KOSAN	36 800,000	JPY	125 819 200	0,11
JP3235700006	IDOM SHS	17 143,000	JPY	15 531 558	0,01
JP3105070001	IFIS JAPAN LTD	1 506,000	JPY	884 022	0,00
JP3148950003	IFUJI SANGYO CO LTD	967,000	JPY	1 645 834	0,00
JP3134800006	IHI CORP	29 571,000	JPY	84 691 344	0,07
JP3131090007	IIDA GROUP HLDGS	37 174,000	JPY	86 578 246	0,07
JP3131200002	IINO KAIUN KAISHA	10 580,000	JPY	11 341 760	0,01
JP3101100000	IK HOLDINGS CO LTD	1 800,000	JPY	630 000	0,00
JP3132000005	IKEGAMI TSUSHINKI CO LTD	1 650,000	JPY	1 402 500	0,00
JP3101120008	IKK HOLDINGS	2 571,000	JPY	1 663 437	0,00
JP3101120008	IKK HOLDINGS	99,000	JPY	64 053	0,00
JP3142360001	IKKA HOLDINGS CO LTD	1 200,000	JPY	776 400	0,00
JP3802900005	IMAGICA ROBOT HOLDINGS INC	4 785,000	JPY	2 813 580	0,00
JP3105210003	I-MOBILE CO LTD	4 677,000	JPY	2 193 513	0,00
JP3153900000	IMPRESS HOLDING INC	4 689,000	JPY	806 508	0,00
JP3149200002	IMURAYA GROUP CO LTD	358,000	JPY	841 300	0,00
JP3146200005	INABA DENKISANGYO	12 092,000	JPY	37 847 960	0,03
JP3146000009	INABATA AND CO	9 276,000	JPY	29 033 880	0,02
JP3145200006	INAGEYA CO LTD	6 968,000	JPY	11 134 864	0,01
JP3661950000	INCHIDEN CORP	2 800,000	JPY	6 997 200	0,01
JP3153450006	INFOCOM	6 131,000	JPY	15 309 107	0,01
JP3153480003	INFOMART CORP	20 660,000	JPY	7 375 620	0,01
JP3153480003	INFOMART CORP	26 316,000	JPY	9 394 812	0,01
JP3153600006	INFORMATION DEVELOPMENT CO LTD	3 550,000	JPY	5 094 250	0,00
JP3551530003	INFORMATION SERVICES INTL	5 512,000	JPY	28 056 080	0,02
JP3153850007	INFRONEER HOLDING INC	43 599,000	JPY	69 169 814	0,06

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3147800001	INNOTECH CORP	33,000	JPY	50 952	0,00
JP3294460005	INPEX CORPORATION	206 634,000	JPY	450 978 705	0,38
JP3152670000	INSOURCE CO LTD	10 640,000	JPY	9 363 200	0,01
JP3152790006	INTAGE HOLDINGS INC	1 510,000	JPY	2 505 090	0,00
JP3152790006	INTAGE HOLDINGS INC	54,000	JPY	89 586	0,00
JP3104770007	INTEGRATED DESIGN AND ENGI- NEERING HOLDINGS CO LTD	2 137,000	JPY	7 137 580	0,01
JP3104770007	INTEGRATED DESIGN AND ENGI- NEERING HOLDINGS CO LTD	563,000	JPY	1 880 420	0,00
JP3153150002	INTELLEX CO LTD	1 233,000	JPY	610 335	0,00
JP3153100007	INTELLIGENT WAVE	2 834,000	JPY	2 457 078	0,00
JP3152820001	INTERNET INITIATIVE JAPAN	21 080,000	JPY	51 108 460	0,04
JP3104940006	INTERNETWORKING AND BROAD- BAND CONSULTING CO LTD	879,000	JPY	452 685	0,00
JP3306470000	INTERWORKS CONFIDENCE INC	329,000	JPY	496 461	0,00
JP3146800002	INUI GLOBAL LOGISTICS CO LTD	10,000	JPY	12 160	0,00
JP3146800002	INUI GLOBAL LOGISTICS CO LTD	3 688,000	JPY	4 484 608	0,00
JP3100640006	IR JAPAN HOLDINGS LTD	2 541,000	JPY	3 417 645	0,00
JP3149800009	IRISO ELECTRONICS	4 862,000	JPY	17 187 170	0,01
JP3105170009	I'ROM GROUP SHS	2 010,000	JPY	3 447 150	0,00
JP3100700008	ISB CORP	2 602,000	JPY	3 666 218	0,00
JP3894900004	ISETAN MITSUKHOSHI HOLDINGS LTD	69 079,000	JPY	117 019 826	0,10
JP3136800004	ISHIHARA SANGYO KAISHA LTD	2 295,000	JPY	3 208 410	0,00
JP3134400005	ISHII IRON WORKS CO LTD	844,000	JPY	2 290 616	0,00
JP3135200008	ISHIKAWA SEISAKUSHO LTD	915,000	JPY	1 073 295	0,00
JP3135200008	ISHIKAWA SEISAKUSHO LTD	5,000	JPY	5 865	0,00
JP3135200008	ISHIKAWA SEISAKUSHO LTD	595,000	JPY	697 935	0,00
JP3136000001	ISHIZUKA GLASS CO LTD	1 021,000	JPY	3 292 725	0,00
JP3102320003	ISTYLE INC	14 600,000	JPY	6 307 200	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3137200006	ISUZU MOTORS LTD	115 315,000	JPY	191 480 558	0,16
JP3530000003	ITFOR INC	6 866,000	JPY	7 236 764	0,01
JP3104880004	ITMEDIA INC	2 557,000	JPY	2 623 482	0,00
JP3143000002	ITO EN LTD	13 940,000	JPY	68 264 180	0,06
JP3143600009	ITOCHU CORP	279 870,000	JPY	1 503 741 510	1,28
JP3144000001	ITOCHU ENEX	12 535,000	JPY	18 551 800	0,02
JP3143900003	ITOCHU TECHNO-SOLUTIONS	10 511,000	JPY	45 439 053	0,04
JP3143700007	ITOCHU-SHOKUJIN	1 342,000	JPY	8 776 680	0,01
JP3144500000	ITOHAM YONEKYU SHS	4 384,000	JPY	18 259 360	0,02
JP3142700008	ITOKI CORP	9 000,000	JPY	12 888 000	0,01
JP3149950002	IWAI SECURITIES	4 700,000	JPY	8 408 300	0,01
JP3150100000	IWAKI CO LTD	3 616,000	JPY	6 555 808	0,01
JP3151600008	IWATANI CORP	9 178,000	JPY	65 971 464	0,06
JP3150400004	IWATSU ELECTRIC CO LTD	2 295,000	JPY	1 764 855	0,00
JP3149700001	IYOGIN HOLDINGS INC	42 931,000	JPY	46 386 946	0,04
JP3138400001	IZUMI	5 768,000	JPY	21 935 704	0,02
JP3142400005	IZUTSUYA CO LTD	2 658,000	JPY	946 248	0,00
JP3386380004	J FRONT RETAILING	48 647,000	JPY	69 589 534	0,06
JP3386130003	JAC RECRUITMENT	4 443,000	JPY	10 600 998	0,01
JP3388600003	JACCS	4 820,000	JPY	24 823 000	0,02
JP3389900006	JAFCO GROUP CO LTD	11 511,000	JPY	18 636 309	0,02
JP3389400007	JANOME CORPORATION	4 925,000	JPY	3 536 150	0,00
JP3705200008	JAPAN AIRLINES	97 133,000	JPY	268 475 612	0,23
JP3699400002	JAPAN AIRPORT TERMINAL	14 596,000	JPY	96 771 480	0,08
JP3686150008	JAPAN ASIA INVESTMENT	4 504,000	JPY	1 053 936	0,00
JP3705600009	JAPAN AVIATION ELECTRONICS IND	7 072,000	JPY	19 943 040	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3389670005	JAPAN BEST RESCUE	3 672,000	JPY	2 203 200	0,00
JP3697800005	JAPAN CASH MACHINE	10,000	JPY	9 560	0,00
JP3697800005	JAPAN CASH MACHINE	5 590,000	JPY	5 344 040	0,00
JP3729600001	JAPAN COMMUNICATIONS INC	15 400,000	JPY	3 172 400	0,00
JP3810600001	JAPAN CRAFT HOLDINGS CO LTD	3 532,000	JPY	656 952	0,00
JP3389660006	JAPAN DISPLAY INC.	10,000	JPY	370	0,00
JP3389660006	JAPAN DISPLAY INC.	196 477,000	JPY	7 269 649	0,01
JP3389510003	JAPAN ELEVATOR SERVICE HOLDINGS CO LTD	11 812,000	JPY	23 446 820	0,02
JP3183200009	JAPAN EXCHANGE	101 067,000	JPY	299 613 122	0,26
JP3389650007	JAPAN FOODS CO LTD	788,000	JPY	862 860	0,00
JP3697400004	JAPAN FOUNDATION ENGINEERING	4 942,000	JPY	2 134 944	0,00
JP3697400004	JAPAN FOUNDATION ENGINEERING	10,000	JPY	4 320	0,00
JP3752900005	JAPAN HOST HOLDINGS CO LTD	476 299,000	JPY	635 382 866	0,54
JP3389470000	JAPAN INVESTMENT ADVISER CO LTD	1 371,000	JPY	2 200 455	0,00
JP3389470000	JAPAN INVESTMENT ADVISER CO LTD	3 829,000	JPY	6 145 545	0,01
JP3754500001	JAPAN LIFELINE CO LTD	16 825,000	JPY	19 230 975	0,02
JP3389680004	JAPAN MATERIAL CO LTD	11 136,000	JPY	23 329 920	0,02
JP3724600006	JAPAN OIL TRANSPORTATION	2 427,000	JPY	6 948 501	0,01
JP3421100003	JAPAN PETROLEUM EXPLORATION	6 989,000	JPY	35 993 350	0,03
JP3389640008	JAPAN PILE	8 828,000	JPY	6 515 064	0,01
JP3946750001	JAPAN POST BANK CO LTD	425 846,000	JPY	595 971 477	0,51
JP3233250004	JAPAN POST INSURANCE CO LTD	39 909,000	JPY	115 596 419	0,10
JP3695050009	JAPAN PROPERTY MANAGEMENT CENTER CO LTD	2 691,000	JPY	3 003 156	0,00
JP3694000005	JAPAN PULP & PAPER	2 993,000	JPY	14 111 995	0,01
JP3714400003	JAPAN SECURITIES FINANCE	16 125,000	JPY	24 042 375	0,02
JP3726800000	JAPAN TOBACCO INC	234 333,000	JPY	825 086 493	0,70

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3739600009	JAPAN TRANSCITY	12 022,000	JPY	7 910 476	0,01
JP3700800000	JAPAN WOOL TEXTILE	10 708,000	JPY	14 659 252	0,01
JP3388400008	JASTEC CO LTD	3 252,000	JPY	5 027 592	0,00
JP3746800006	JBCC HOLDINGS INC.	3 770,000	JPY	11 159 200	0,01
JP3701000006	JCR PHAEMACEUTICALS	16 180,000	JPY	18 509 920	0,02
JP3166200000	JCU CORPORATION	2 767,000	JPY	9 006 585	0,01
JP3707200006	JDC CORPORATION	17 517,000	JPY	10 597 785	0,01
JP3735000006	JEOL	10 000,000	JPY	42 100 000	0,04
JP3386030005	JFE HOLDINGS	113 719,000	JPY	237 047 256	0,20
JP3667600005	JGC HOLDINGS CORPORATION	40 446,000	JPY	74 501 532	0,06
JP3387970001	JIMOTO HOLDINGS INC.	4 003,000	JPY	1 853 389	0,00
JP3386110005	JINS INC	1 081,000	JPY	4 486 150	0,00
JP3389570007	JK HOLDINGS CO LTD	18,000	JPY	17 208	0,00
JP3389690003	JM HOLDINGS CO LTD	300,000	JPY	618 900	0,00
JP3386690006	JMDC INC	6 500,000	JPY	27 280 500	0,02
JP3386050003	JMS CO LTD	4 893,000	JPY	2 593 290	0,00
JP3832370005	JNS HOLDINGS INC	2 568,000	JPY	1 075 992	0,00
JP3393400001	JOBAN KOSAN CO LTD	2 206,000	JPY	2 620 728	0,00
JP3393400001	JOBAN KOSAN CO LTD	10,000	JPY	11 880	0,00
JP3840000008	J-OIL MILLS	5 350,000	JPY	9 474 850	0,01
JP3393000009	JOSHIN DENKI	1 521,000	JPY	3 633 669	0,00
JP3392920009	JOYFUL HONDA	4 106,000	JPY	7 259 408	0,01
JP3392920009	JOYFUL HONDA	9 737,000	JPY	17 215 016	0,01
JP3735300000	JP ELECTR MATERIALS	3 800,000	JPY	5 221 200	0,00
JP3386190007	JP HOLDINGS INC	10,000	JPY	3 500	0,00
JP3386190007	JP HOLDINGS INC	14 066,000	JPY	4 923 100	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3386630002	J.S.B. CO LTD REIT	2 600,000	JPY	5 964 400	0,01
JP3386000008	JSP	3 334,000	JPY	6 244 582	0,01
JP3385980002	JSR CORP	42 927,000	JPY	172 523 613	0,15
JP3292200007	JTEKT CORPORATION	31 419,000	JPY	38 535 404	0,03
JP3390400004	JUKI	7 990,000	JPY	4 738 070	0,00
JP3392650002	JUROKU FINANCIAL GROUP INC	5 622,000	JPY	22 769 100	0,02
JP3388450003	JUSTSYSTEM CORP.	6 415,000	JPY	17 108 805	0,01
JP3386410009	JVCKENWOOD CORPORATION RE- GISTERED SHS	39 200,000	JPY	25 244 800	0,02
JP3835670005	KADA GLOBAL HOLDINGS INC	3 461,000	JPY	1 356 712	0,00
JP3214350005	KADOKAWA CORPORATION	19 130,000	JPY	55 180 485	0,05
JP3214400008	KADOYA SEASAME MILLS INC	605,000	JPY	2 108 425	0,00
JP3206200002	KAGA ELECTRONICS	4 018,000	JPY	23 987 460	0,02
JP3208200000	KAGOME	17 223,000	JPY	53 994 105	0,05
JP3210200006	KAJIMA CORP	87 554,000	JPY	217 046 366	0,18
JP3206000006	KAKAKU.COM	27 648,000	JPY	40 061 952	0,03
JP3207000005	KAKEN PHARMACEUTICAL	6 060,000	JPY	20 197 980	0,02
JP3206500005	KAKIYASU HONTEN CO LTD	2 000,000	JPY	4 960 000	0,00
JP3219800004	KAMEDA SEIKA	1 380,000	JPY	5 630 400	0,00
JP3219800004	KAMEDA SEIKA	1 579,000	JPY	6 442 320	0,01
JP3219800004	KAMEDA SEIKA	288,000	JPY	1 175 040	0,00
JP3219400003	KAMEI CORP	6 696,000	JPY	10 398 888	0,01
JP3219000001	KAMIGUMI CO LTD	19 286,000	JPY	58 822 300	0,05
JP3215000005	KANADEN	5 100,000	JPY	7 644 900	0,01
JP3215100003	KANAMIC NETWORK CO LTD	6 003,000	JPY	2 737 368	0,00
JP3215200001	KANAMOTO	5 743,000	JPY	13 984 205	0,01
JP3227900002	KANASAI FOOD MARKET LTD	4 311,000	JPY	5 793 984	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3230600003	KANDENKO	23 483,000	JPY	32 782 268	0,03
JP3215800008	KANEKA CORP	10 003,000	JPY	36 701 007	0,03
JP3217100001	KANEMATSU	17 951,000	JPY	36 368 726	0,03
JP3228600007	KANSAI ELECTRIC POWER CO INC	153 031,000	JPY	294 814 222	0,25
JP3229400001	KANSAI PAINT	38 619,000	JPY	84 923 181	0,07
JP3232600001	KANTO DENKA KOGYO	12 338,000	JPY	9 747 020	0,01
JP3205800000	KAO CORP	88 318,000	JPY	485 219 092	0,41
JP3212400000	KAPPA CREATE CO LTD	3 487,000	JPY	5 526 895	0,00
JP3212400000	KAPPA CREATE CO LTD	4 445,000	JPY	7 045 325	0,01
JP3208600001	KASAI KOGYO	7 070,000	JPY	1 541 260	0,00
JP3208600001	KASAI KOGYO	10,000	JPY	2 180	0,00
JP3211400001	KATAKURA INDUSTRIES	6 556,000	JPY	11 099 308	0,01
JP3932950003	KATITAS CO LTD	11 838,000	JPY	23 758 866	0,02
JP3932950003	KATITAS CO LTD	10,000	JPY	20 070	0,00
JP3213300001	KATO SANGYO	3 712,000	JPY	15 664 640	0,01
JP3226300006	KAWADA TECHNOLOGIES INC	1 118,000	JPY	7 412 340	0,01
JP3221400009	KAWAI MUSICAL INSTRUMENTS MANU	1,000	JPY	3 830	0,00
JP3226800005	KAWANISHI WAREHOUSE CO LTD	963,000	JPY	982 260	0,00
JP3224200000	KAWASAKI HEAVY INDUSTRIES	31 308,000	JPY	103 065 936	0,09
JP3223800008	KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	33 160,000	JPY	170 541 880	0,15
JP3225900004	KAWATA MFG CO LTD	1 785,000	JPY	1 874 250	0,00
JP3496400007	KDDI CORP	288 719,000	JPY	1 295 482 153	1,10
JP3496400007	KDDI CORP	16 900,000	JPY	75 830 300	0,06
JP3236320002	KEEPER TECHNICAL LABORATORY CO	2 700,000	JPY	15 255 000	0,01
JP3279400000	KEIHAN HOLDINGS CO LTD	20 608,000	JPY	75 651 968	0,06
JP3279000008	KEIHANSHIN REAL ESTATE	8 729,000	JPY	12 037 291	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3279800001	KEIHIN CO LTD	910,000	JPY	1 632 540	0,00
JP3280200001	KEIHIN ELEC EXP RAILWAY	49 616,000	JPY	63 409 248	0,05
JP3277800003	KEIO CORP	19 184,000	JPY	85 752 480	0,07
JP3278600006	KEISEI EL RAILWAY	25 603,000	JPY	144 836 171	0,12
JP3277400002	KEIYO	10 461,000	JPY	13 578 378	0,01
JP3281600001	KEIYO BANK LTD	23 645,000	JPY	16 102 245	0,01
JP3281850002	KENKO MAYONNAISE CO LTD	3 210,000	JPY	5 014 020	0,00
JP3244800003	KEWPIE CORP	22 889,000	JPY	60 072 181	0,05
JP3236300004	KEY COFFEE	2 324,000	JPY	4 738 636	0,00
JP3236300004	KEY COFFEE	3 317,000	JPY	6 763 363	0,01
JP3236300004	KEY COFFEE	10,000	JPY	20 390	0,00
JP3236200006	KEYENCE CORP	39 358,000	JPY	2 288 667 700	1,95
JP3277040006	KH NEOCHEM CO LTD	3 419,000	JPY	7 750 873	0,01
JP3241500002	KIBUN FOODS INC	3 400,000	JPY	3 974 600	0,00
JP3240300008	KICHIRI & CO LTD	1 548,000	JPY	1 382 364	0,00
JP3240400006	KIKKOMAN CORP	25 099,000	JPY	213 868 579	0,18
JP3242600009	KIMOTO	32 732,000	JPY	6 088 152	0,01
JP3242600009	KIMOTO	767,000	JPY	142 662	0,00
JP3242400004	KIMURATAN CORPORATION	31 570,000	JPY	599 830	0,00
JP3263000006	KINDEN	26 478,000	JPY	60 343 362	0,05
JP3261200004	KING	2 669,000	JPY	1 769 547	0,00
JP3262000007	KING JIM	5 096,000	JPY	4 560 920	0,00
JP3258800006	KINKI SHARYO	830,000	JPY	1 505 620	0,00
JP3260800002	KINTETSU GROUP HOLDINGSS CO LTD	39 650,000	JPY	168 076 350	0,14
JP3258000003	KIRIN HOLDINGS CO LTD	162 673,000	JPY	344 785 424	0,29
JP3237000009	KISOJI	7 771,000	JPY	20 709 715	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3240600001	KISSEI PHARMA	6 780,000	JPY	21 526 500	0,02
JP3277620005	KI-STAR REAL ESTATE CO LTD	1 100,000	JPY	4 642 000	0,00
JP3237200005	KITAGAWA CORPORATION	2 584,000	JPY	3 651 192	0,00
JP3237400001	KITAKEI	1 431,000	JPY	1 389 501	0,00
JP3238200004	KITA-NIPPON BANK	1 998,000	JPY	4 625 370	0,00
JP3240000004	KITANO CONSTRUCTION	1 091,000	JPY	3 349 370	0,00
JP3240700009	KITZ	7 197,000	JPY	7 276 167	0,01
JP3248000006	KIYO BANK	14 492,000	JPY	22 433 616	0,02
JP3248000006	KIYO BANK	10,000	JPY	15 480	0,00
JP3268870007	KLAB INC	10,000	JPY	2 610	0,00
JP3268870007	KLAB INC	10 355,000	JPY	2 702 655	0,00
JP3277020008	K&O ENERGY GROUP	3 544,000	JPY	8 356 752	0,01
JP3283400004	KOA	8 636,000	JPY	12 435 840	0,01
JP3283420002	KOA SHOJI HOLDINGS CO LTD	3 500,000	JPY	2 579 500	0,00
JP3285800003	KOATSU GAS KOGYO	8 984,000	JPY	6 836 824	0,01
JP3301100008	KOBAYASHI PHARM	12 088,000	JPY	75 187 360	0,06
JP3301300004	KOBAYASHI YOKO CO LTD	2 059,000	JPY	473 570	0,00
JP3291200008	KOBE BUSSAN CO LTD	32 460,000	JPY	121 497 780	0,10
JP3290600000	KOBE ELECTRIC RAILWAY CO LTD	1 249,000	JPY	3 454 734	0,00
JP3289800009	KOBE STEEL LTD	82 444,000	JPY	145 266 328	0,12
JP3283460008	KOEI HOLDINGS	26 738,000	JPY	52 513 432	0,04
JP3286400001	KOGI CORP	808,000	JPY	1 127 968	0,00
JP3283750002	KOHNAN SHOJI	6 242,000	JPY	24 406 220	0,02
JP3288900008	KOHSOKU GORP	3 339,000	JPY	6 751 458	0,01
JP3284600008	KOITO MFG	45 122,000	JPY	101 050 719	0,09
JP3297380002	KOJIMA	82,000	JPY	54 038	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3297380002	KOJIMA	9 677,000	JPY	6 377 143	0,01
JP3297000006	KOKUYO	14 612,000	JPY	34 016 736	0,03
JP3302600006	KOMAIHALTEC INC	1 024,000	JPY	2 181 120	0,00
JP3304200003	KOMATSU LTD	185 168,000	JPY	641 236 784	0,55
JP3304600004	KOMATSU MATERE CO LTD	12 584,000	JPY	9 010 144	0,01
JP3303200004	KOMATSU WALL INDUSTRIAL	1 784,000	JPY	5 171 816	0,00
JP3305580007	KOMEDA HOLDINGS CO LTD	8 304,000	JPY	22 836 000	0,02
JP3305600003	KOMERI	4 903,000	JPY	15 346 390	0,01
JP3305800009	KOMORI	14 605,000	JPY	16 737 330	0,01
JP3300000001	KONAKA	6 714,000	JPY	2 618 460	0,00
JP3300200007	KONAMI GROUP CORPORATION	14 163,000	JPY	109 819 902	0,09
JP3306050000	KONDOTEC INC	4 210,000	JPY	4 765 720	0,00
JP3300600008	KONICA MINOLTA HOLDINGS	100 365,000	JPY	42 113 154	0,04
JP3300800004	KONISHI	2 992,000	JPY	6 642 240	0,01
JP3300800004	KONISHI	688,000	JPY	1 527 360	0,00
JP3288970001	KONOIKE TRANSPORT	6 696,000	JPY	13 284 864	0,01
JP3287700003	KOSAIDO HOLDINGS CO LTD	3 100,000	JPY	9 107 800	0,01
JP3283650004	KOSE CORP	8 158,000	JPY	80 821 306	0,07
JP3283670002	KOSE RE CO LTD	1 701,000	JPY	1 721 412	0,00
JP3288800000	KOSEI SECURITIES CO LTD	1 202,000	JPY	601 000	0,00
JP3297360004	KOSHIDAKA	14 711,000	JPY	15 681 926	0,01
JP3299600001	KOTOBUKI SPIRITS CO LTD	15 775,000	JPY	31 439 575	0,03
JP3292400003	KOURAKUEN HOLDINGS CORP	3 544,000	JPY	3 948 016	0,00
JP3292400003	KOURAKUEN HOLDINGS CORP	10,000	JPY	11 140	0,00
JP3293350009	KPP GROUP HOLDINGS CO LTD	11 803,000	JPY	7 624 738	0,01
JP3272400007	KROSAKI HARIMA	995,000	JPY	9 462 450	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

DE000KSAG888	K+S AG	89 689,000	EUR	227 848 477	0,19
JP3277150003	K'S HOLDING SHS	31 170,000	JPY	43 793 850	0,04
JP3277300004	KU HOLDINGS	2 940,000	JPY	3 225 180	0,00
JP3266400005	KUBOTA CORPORATION	206 322,000	JPY	415 532 508	0,35
JP3266600000	KUBOTEK CORP	1 187,000	JPY	315 742	0,00
JP3266800006	KUMAGAI GUMI	6 935,000	JPY	26 144 950	0,02
JP3267600009	KUMIAI CHEMICAL INDUSTRY	9 955,000	JPY	10 870 860	0,01
JP3266200009	KUNIMINE INDUSTRIES	1 780,000	JPY	1 721 260	0,00
JP3268200007	KURA SUSHI RG	5 884,000	JPY	21 123 560	0,02
JP3268800004	KURABO INDUSTRIES	5 166,000	JPY	11 592 504	0,01
JP3269600007	KURARAY	58 256,000	JPY	100 200 320	0,09
JP3267800005	KURAUDIA HOLDINGS CO LTD	8 430,000	JPY	3 658 620	0,00
JP3271600003	KUREHA CORP	2 299,000	JPY	20 484 090	0,02
JP3270800000	KURIMOTO	2 559,000	JPY	7 856 130	0,01
JP3270000007	KURITA WATER INDUSTRIES LTD	23 611,000	JPY	107 146 718	0,09
JP3272780002	KUROTANI CORP	1 530,000	JPY	885 870	0,00
JP3266180003	KUSHIKATSU TANAKA HOLDINGS CO	1 529,000	JPY	2 622 235	0,00
JP3266190002	KUSURI NO AOKI HOLDINGS	3 610,000	JPY	35 526 010	0,03
JP3273200000	KUWAZAWA HOLDINGS CORPORATION	2 234,000	JPY	1 181 786	0,00
JP3220200004	KYB CORP	4 344,000	JPY	19 178 760	0,02
JP3249600002	KYOCERA CORP	61 343,000	JPY	452 343 282	0,39
JP3252800002	KYODO PRINTING CO LTD	3,000	JPY	9 600	0,00
JP3247200003	KYOEI SANGYO CO LTD	558,000	JPY	1 325 808	0,00
JP3247400009	KYOEI STEEL	4 720,000	JPY	8 958 560	0,01
JP3247400009	KYOEI STEEL	1 744,000	JPY	3 310 112	0,00
JP3256900006	KYOKUTO KAIHATSU	2 493,000	JPY	4 554 711	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

JP3256900006	KYOKUTO KAIHATSU	4 108,000	JPY	7 505 316	0,01
JP3256970009	KYOKUTO SECURITIES	13,000	JPY	13 533	0,00
JP3257200000	KYOKUYO	438,000	JPY	1 681 920	0,00
JP3247090008	KYORIN PHARMACEUTICAL CO LTD	8 996,000	JPY	15 994 888	0,01
JP3253610004	KYORITSU	9 618,000	JPY	1 615 824	0,00
JP3253900009	KYORITSU MAINTENANCE	6 576,000	JPY	37 838 304	0,03
JP3248800009	KYOSAN ELECTRIC MANUFACTURING	63,000	JPY	30 303	0,00
JP3252200005	KYOTO FINANCIAL GROUP INC	12 122,000	JPY	103 158 220	0,09
JP3255200002	KYOWA ELECTRONIC INSTRUMENTS CO LTD	5 478,000	JPY	2 048 772	0,00
JP3256000005	KYOWA HAKKO KIRIN	50 101,000	JPY	118 138 158	0,10
JP3256400007	KYOWA LEATHER CLOTH	3 464,000	JPY	2 275 848	0,00
JP3254190006	KYOWA MEDICAL HOLDINGS CO LT	3 175,000	JPY	2 451 100	0,00
JP3254190006	KYOWA MEDICAL HOLDINGS CO LT	10,000	JPY	7 720	0,00
JP3247050002	KYUDENKO CORP	8 313,000	JPY	37 283 805	0,03
JP3246400000	KYUSHU ELECTRIC POWER CO INC	92 123,000	JPY	88 788 147	0,08
JP3246500007	KYUSHU FINANCIAL GROUP INC	74 958,000	JPY	70 767 848	0,06
JP3247000007	KYUSHU LEASING SERVICES CO LTD	2 772,000	JPY	2 566 872	0,00
JP3247010006	KYUSHU RAILWAY COMPANY	26 531,000	JPY	81 742 011	0,07
JP3244700005	KYUSO RYUTSU SYSTEM CORP	2 710,000	JPY	2 612 440	0,00
JP3967250006	LACTO JAPAN CO LTD	3 500,000	JPY	6 947 500	0,01
JP3968850002	LAND BUISINESS CO LTD	2 398,000	JPY	690 624	0,00
JP3979200007	LASERTEC	17 852,000	JPY	449 959 660	0,38
JP3982100004	LAWSON INC	9 470,000	JPY	69 149 940	0,06
JP3979550005	LECIP HOLDINGS CORPORATION	2 277,000	JPY	1 181 763	0,00
JP3167500002	LEOPALACE21 REIT	58 838,000	JPY	19 004 674	0,02
JP3966600003	LIFE	2 628,000	JPY	9 303 120	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3758140002	LIFULL CO LTD	16 829,000	JPY	3 668 722	0,00
JP3386120004	LIKE CO LTD	1 780,000	JPY	2 449 280	0,00
JP3974530002	LINICAL	3 072,000	JPY	1 763 328	0,00
JP3977020001	LINK AND MOTIVATION INC	12 132,000	JPY	4 852 800	0,00
JP3977020001	LINK AND MOTIVATION INC	10,000	JPY	4 000	0,00
JP3977200009	LINTEC	9 140,000	JPY	22 685 480	0,02
JP3965400009	LION CORP	51 562,000	JPY	74 842 243	0,06
JP3974470001	LITALICO INC	4 410,000	JPY	8 899 380	0,01
JP3974740007	LIVESENSE	2 980,000	JPY	870 160	0,00
JP3626800001	LIXIL CORPORATION	62 352,000	JPY	102 943 152	0,09
JP3981000007	LOOK	3 347,000	JPY	6 694 000	0,01
JP3167710007	LTS INC	700,000	JPY	2 054 500	0,00
JP3968000004	LUCKLAND CO LTD SHS	1 657,000	JPY	4 674 397	0,00
JP3167320005	M AND A CAPITAL PARTNERS CO LTD	4 050,000	JPY	11 016 000	0,01
JP3167310006	M UP HOLDINGS INC	6 472,000	JPY	7 824 648	0,01
JP3435750009	M3 INC	77 290,000	JPY	178 849 060	0,15
JP3870000001	MABUCHI MOTOR	4 405,000	JPY	18 915 070	0,02
JP3870000001	MABUCHI MOTOR	6 191,000	JPY	26 584 154	0,02
JP3862960006	MACNICA HOLDINGS INC	9 191,000	JPY	55 375 775	0,05
JP3863030007	MACROMILL INC	8 700,000	JPY	5 794 200	0,00
JP3861250003	MAEDA KOSEN	2 167,000	JPY	6 334 141	0,01
JP3861250003	MAEDA KOSEN	1 923,000	JPY	5 620 929	0,00
JP3860250004	MAEZAWA KASEI INDUSTRIES	4 500,000	JPY	6 655 500	0,01
JP3860300007	MAEZAWA KYUSO IND	4 324,000	JPY	5 975 768	0,01
JP3862800004	MAKINO MILLING MACHINE	3 608,000	JPY	22 513 920	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3862400003	MAKITA	45 674,000	JPY	176 347 314	0,15
JP3869980007	MANAGEMENT SOLUTIONS CO LTD	1 900,000	JPY	4 919 100	0,00
JP3879400004	MANDOM CORP	9 525,000	JPY	13 163 550	0,01
JP3869920003	MANI INC	2 133,000	JPY	4 341 722	0,00
JP3869920003	MANI INC	14 384,000	JPY	29 278 632	0,02
JP3875000006	MARCHE CORP	1 331,000	JPY	354 046	0,00
JP3860190002	MARKETENTERPRISE CO LTD	400,000	JPY	542 000	0,00
JP3860210008	MARKLINES CO LTD	2 808,000	JPY	7 744 464	0,01
JP3860220007	MARS ENGINEERING	2 600,000	JPY	6 682 000	0,01
JP3878000003	MARUBENI CONSTRUCTION MATERIAL LEASE CO LTD	530,000	JPY	1 338 780	0,00
JP3877600001	MARUBENI CORP	347 138,000	JPY	756 066 564	0,64
JP3877500003	MARUBUN	14,000	JPY	15 316	0,00
JP3876400007	MARUDAI FOOD	989,000	JPY	1 650 641	0,00
JP3876400007	MARUDAI FOOD	3 011,000	JPY	5 025 359	0,00
JP3876600002	MARUHA NICHIRO	8 744,000	JPY	22 568 264	0,02
JP3870400003	MARUI GROUP CO LTD	29 858,000	JPY	70 748 531	0,06
JP3871200006	MARUICHI STEEL TUBE	13 957,000	JPY	51 961 911	0,04
JP3878150006	MARUMAE CO LTD	2 340,000	JPY	3 126 240	0,00
JP3874800000	MARUSAN SECURITIES	16 892,000	JPY	13 750 088	0,01
JP3879250003	MARUWA	1 311,000	JPY	34 361 310	0,03
JP3871600007	MARUWN CORP	3 082,000	JPY	748 926	0,00
JP3878800006	MARUYAMA MFG CO INC	1 208,000	JPY	2 496 936	0,00
JP3876000005	MARUZEN SHOWA UNYU	845,000	JPY	3 202 550	0,00
JP3167330004	MATCHING SERVICE JAPAN CO LTD	2 237,000	JPY	2 532 284	0,00
JP3868500004	MATSUDA SANGYO CO LTD	954,000	JPY	2 494 710	0,00
JP3868500004	MATSUDA SANGYO CO LTD	2 546,000	JPY	6 657 790	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3863600007	MATSUI CONSTRUCTION CO LTD	22,000	JPY	17 160	0,00
JP3863800003	MATSUI SECURITIES	10 695,000	JPY	8 021 250	0,01
JP3869010003	MATSUKIYOCOCOKARA CO	73 408,000	JPY	193 650 304	0,16
JP3863900001	MATSUOKA CORP	3 919,000	JPY	6 235 129	0,01
JP3869200000	MATSUYA CO	674,000	JPY	611 992	0,00
JP3869800007	MATSUYA FOODS	2 717,000	JPY	11 764 610	0,01
JP3864800002	MAX	5 633,000	JPY	14 245 857	0,01
JP3791800000	MAXELL LTD	11 400,000	JPY	18 331 200	0,02
JP3868400007	MAZDA MOTOR CORP	131 175,000	JPY	186 793 200	0,16
JP3117700009	MEBUKI FIN GRP SHS	195 468,000	JPY	88 937 940	0,08
JP3920890005	MEC CO	4 289,000	JPY	14 518 265	0,01
JP3921230003	MEDIA DO HOLDINGS CO LTD	1 973,000	JPY	2 555 035	0,00
JP3921250001	MEDICAL DATA VISION CO LTD	1 408,000	JPY	936 320	0,00
JP3921250001	MEDICAL DATA VISION CO LTD	5 713,000	JPY	3 799 145	0,00
JP3920940008	MEDICAL SYS NETWORK CO LTD	5 484,000	JPY	2 550 060	0,00
JP3268950007	MEDICEO PALTAC HOLDINGS	43 147,000	JPY	109 161 910	0,09
JP3921310003	MEDLEY INC	4 400,000	JPY	19 030 000	0,02
JP3921240002	MEDPEER INC	4 200,000	JPY	3 704 400	0,00
JP3920860008	MEGACHIPS	1 649,000	JPY	6 365 140	0,01
JP3947800003	MEGMILK SNOW BRAND CO LTD	7 256,000	JPY	17 639 336	0,02
JP3919800007	MEIDENSHA	4 338,000	JPY	10 181 286	0,01
JP3920400003	MEIHO FACILITY WORKS LTD	2 500,000	JPY	1 927 500	0,00
JP3917600003	MEIJI ELECTRIC INDUSTRIES CO LTD	1 808,000	JPY	2 504 080	0,00
JP3918000005	MEIJI HOLDINGS CO LTD	48 304,000	JPY	179 594 272	0,15
JP3915350007	MEIKO ELECTRONICS	2 500,000	JPY	7 700 000	0,01
JP3916100005	MEIKO NETWORK JAPAN	6 503,000	JPY	4 571 609	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

JP3918200001	MEISEI INDUSTRIAL	7 400,000	JPY	7 518 400	0,01
JP3919200000	MEITEC	15 111,000	JPY	39 877 929	0,03
JP3920600008	MEIWA	10,000	JPY	6 430	0,00
JP3920600008	MEIWA	5 209,000	JPY	3 349 387	0,00
JP3920800004	MEIWA INDUSTRY	842,000	JPY	809 162	0,00
JP3921080002	MELCO HOLDINGS	1 290,000	JPY	4 437 600	0,00
JP3921270009	MENICON CO LTD	15 258,000	JPY	26 480 259	0,02
JP3921290007	MERCARI INC	22 300,000	JPY	66 922 300	0,06
JP3860160005	MERCURIA HOLDINGS CO LTD RG	2 205,000	JPY	1 651 545	0,00
JP3921260000	METAWATER CO LTD	5 938,000	JPY	11 228 758	0,01
JP3750400008	MICRONICS JAPAN	4 216,000	JPY	9 494 432	0,01
JP3887800005	MIDAC HOLDINGS CO LTD	10,000	JPY	17 480	0,00
JP3887800005	MIDAC HOLDINGS CO LTD	2 490,000	JPY	4 352 520	0,00
JP3882500006	MIGALO HOLDINGS INC	631,000	JPY	748 997	0,00
JP3882800000	MIKUNI	12,000	JPY	5 124	0,00
JP3910650005	MILBON	5 188,000	JPY	20 632 676	0,02
JP3907150001	MIMAKI ENGINEERING CO LTD	48,000	JPY	35 184	0,00
JP3907200004	MIMASU SEMICONDUCTOR INDUS- TRY	1 073,000	JPY	2 591 295	0,00
JP3906000009	MINEBEA MITSUMI INC	67 006,000	JPY	156 090 477	0,13
JP3910620008	MIRAIT ONE CORPORATION	20 221,000	JPY	40 320 674	0,03
JP3460800000	MIRARTH HOLDINGS INC	21 900,000	JPY	9 592 200	0,01
JP3910600000	MIRAY INDUSTRY CO LTD	66,000	JPY	207 900	0,00
JP3910700008	MIROKU JYOHO SERVICE CO LTD	4 976,000	JPY	7 648 112	0,01
JP3883750006	MISAWA & CO LTD	1 176,000	JPY	731 472	0,00
JP3885400006	MISUMI	60 180,000	JPY	135 976 710	0,12
JP3886200009	MITACHI CO LTD	1 428,000	JPY	1 456 560	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3886600000	MITANI SANGYO CO LTD	6 660,000	JPY	2 217 780	0,00
JP3887600009	MITANI SEKISAN CO LTD	1 444,000	JPY	6 541 320	0,01
JP3887600009	MITANI SEKISAN CO LTD	1 229,000	JPY	5 567 370	0,00
JP3905400002	MITO SECURITIES	15 170,000	JPY	6 629 290	0,01
JP3895200008	MITSUBA CORP	10,000	JPY	6 860	0,00
JP3895200008	MITSUBA CORP	8 290,000	JPY	5 686 940	0,00
JP3897700005	MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CORPORATION	288 186,000	JPY	244 410 547	0,21
JP3898400001	MITSUBISHI CORPORATION	275 016,000	JPY	1 912 736 280	1,63
JP3902400005	MITSUBISHI ELECTRIC CORP	442 313,000	JPY	741 980 058	0,63
JP3899600005	MITSUBISHI ESTATE CO LTD REIT	253 329,000	JPY	484 871 706	0,41
JP3896800004	MITSUBISHI GAS CHEMICAL CO INC	26 927,000	JPY	54 594 493	0,05
JP3499800005	MITSUBISHI HC CAPITAL INC	166 365,000	JPY	164 518 349	0,14
JP3900000005	MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	68 931,000	JPY	530 217 252	0,45
JP3902000003	MITSUBISHI LOGISTICS CORP	9 214,000	JPY	36 128 094	0,03
JP3903000002	MITSUBISHI MATERIALS CORP	22 203,000	JPY	53 442 621	0,05
JP3903000002	MITSUBISHI MATERIALS CORP	7 500,000	JPY	18 052 500	0,02
JP3899800001	MITSUBISHI MOTORS	147 295,000	JPY	71 084 567	0,06
JP3895600009	MITSUBISHI PENCIL	5 901,000	JPY	10 940 454	0,01
JP3902200009	MITSUBISHI RI	2 425,000	JPY	11 761 250	0,01
JP3900800008	MITSUBISHI STEEL MFG.CO LTD	4 000,000	JPY	5 724 000	0,00
JP3902900004	MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	31 800,000	JPY	39 972 600	0,03
JP3902900004	MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	2 395 380,000	JPY	3 010 992 660	2,56
JP3904000001	MITSUBOSHI BELTING	3 674,000	JPY	15 908 420	0,01
JP3893600001	MITSUMI & CO LTD	312 699,000	JPY	1 693 890 483	1,44
JP3893600001	MITSUMI & CO LTD	1 000,000	JPY	5 417 000	0,00
JP3888300005	MITSUMI CHEMICALS INC	31 214,000	JPY	117 458 282	0,10

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3890400009	MITSUI DM SUGAR HOLDINGS CO LTD	4 076,000	JPY	12 472 560	0,01
JP3891600003	MITSUI E AND S CO LTD	20 764,000	JPY	8 534 004	0,01
JP3893200000	MITSUI FUDOSAN CO LTD REIT	179 231,000	JPY	581 963 057	0,50
JP3892400007	MITSUI HIGH TEC	2 496,000	JPY	15 727 296	0,01
JP3894000003	MITSUI MATSUSHIMA CO	10,000	JPY	27 620	0,00
JP3894000003	MITSUI MATSUSHIMA CO	1 290,000	JPY	3 562 980	0,00
JP3888400003	MITSUI MINING AND SMELTING CO	12 749,000	JPY	49 708 351	0,04
JP3362700001	MITSUI O.S.K.LINES LTD	58 000,000	JPY	225 214 000	0,19
JP3362700001	MITSUI O.S.K.LINES LTD	27 253,000	JPY	105 823 399	0,09
JP3891200002	MITSUI-SOKO	2 705,000	JPY	11 577 400	0,01
JP3904800004	MITSUMURA PRINTING CO LTD	479,000	JPY	596 355	0,00
JP3894400005	MITSUUROKO	6 980,000	JPY	8 976 280	0,01
JP3894400005	MITSUUROKO	1 340,000	JPY	1 723 240	0,00
JP3880800002	MIURA CO	15 951,000	JPY	46 313 729	0,04
JP3882750007	MIXI	10 200,000	JPY	23 235 600	0,02
JP3908700002	MIYAJI ENGINEERING GROUP INC	3 524,000	JPY	10 695 340	0,01
JP3907850006	MIYAKOSHI HLD	1 986,000	JPY	2 291 844	0,00
JP3907850006	MIYAKOSHI HLD	174,000	JPY	200 796	0,00
JP3908000007	MIYAZAKI BANK	200,000	JPY	584 200	0,00
JP3910400005	MIYOSHI OIL & FAT	2 222,000	JPY	2 910 820	0,00
JP3885780001	MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	523 111,000	JPY	1 331 579 051	1,13
JP3286500008	MIZUHO LEASING COMPANY LIMITED	6 446,000	JPY	30 747 420	0,03
JP3905200006	MIZUNO CORP	2 473,000	JPY	10 856 470	0,01
JP3922980002	MOBILE FACTORY INC	1 232,000	JPY	822 976	0,00
JP3922800002	MOCHIDA PHARMACEUTICAL	4 967,000	JPY	16 440 770	0,01
JP3888250002	MODEC	5 500,000	JPY	9 053 000	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3925800009	MOLITEC STEEL	4 458,000	JPY	1 248 240	0,00
JP3869970008	MONEX GROUP SHS	38 573,000	JPY	25 342 461	0,02
JP3869960009	MONEY FORWARD INC	8 400,000	JPY	31 684 800	0,03
JP3869930002	MONEY PARTNERS	6 081,000	JPY	1 727 004	0,00
JP3922930007	MONOGATARI CORP	8 358,000	JPY	34 017 060	0,03
JP3922950005	MONOTARO CO LTD	58 890,000	JPY	70 697 445	0,06
JP3868850003	MORESCO	1 897,000	JPY	2 340 898	0,00
JP3926400007	MORINAGA	7 449,000	JPY	40 582 152	0,03
JP3926800008	MORINAGA MILK INDUSTRY	7 812,000	JPY	46 082 988	0,04
JP3927450001	MORIROKU HOLDINGS COMPANY LTD	3 300,000	JPY	7 880 400	0,01
JP3925600003	MORITA	9 262,000	JPY	14 263 480	0,01
JP3926200001	MORITO	5 700,000	JPY	7 512 600	0,01
JP3927600001	MOROZOFF LTD	1 788,000	JPY	6 713 940	0,01
JP3752500003	MORTGAGE SERVICE JAPAN LIMITED	3 160,000	JPY	1 640 040	0,00
JP3922400001	MOS FOOD SERVICE	7 441,000	JPY	24 518 095	0,02
JP3885200000	MR MAX HOLDINGS LTD	3 126,000	JPY	1 934 994	0,00
JP3885200000	MR MAX HOLDINGS LTD	3 951,000	JPY	2 445 669	0,00
JP3890310000	MS AD ASSURANCE	1 000,000	JPY	5 493 000	0,00
JP3890310000	MS AD ASSURANCE	13 000,000	JPY	71 409 000	0,06
JP3890310000	MS AD ASSURANCE	72 738,000	JPY	399 549 834	0,34
JP3167340003	MS AND CONSULTING CO LTD	843,000	JPY	559 752	0,00
JP3167480007	MTI	10,000	JPY	5 930	0,00
JP3167480007	MTI	5 427,000	JPY	3 218 211	0,00
JP3912500000	MUGEN ESTATE CO.,LTD	362,000	JPY	368 516	0,00
JP3914400001	MURATA MANUFACTURING CO LTD	358 986,000	JPY	889 387 815	0,76
JP3912700006	MUSASHI SEIMITSU	6 912,000	JPY	9 918 720	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3912800004	MUSASHINO BANK LTD	3 122,000	JPY	8 825 894	0,01
JP3914000009	MUTOH INDUSTRIES	753,000	JPY	1 483 410	0,00
JP3860330004	MYNET INC	2 045,000	JPY	619 635	0,00
JP3651210001	NABTESCO CORP	25 106,000	JPY	66 530 900	0,06
JP3651210001	NABTESCO CORP	305,000	JPY	808 250	0,00
JP3651020004	NAC	2 637,000	JPY	2 563 164	0,00
JP3813200007	NACHI-FUJIKOSHI	3 332,000	JPY	12 461 680	0,01
JP3647000003	NAGAILEBEN	6 560,000	JPY	13 592 320	0,01
JP3647000003	NAGAILEBEN	914,000	JPY	1 893 808	0,00
JP3648350001	NAGANO KEIKI CO LTD	4 035,000	JPY	9 308 745	0,01
JP3647800006	NAGASE	18 310,000	JPY	41 627 785	0,04
JP3648200008	NAGATANIEN	56,000	JPY	127 848	0,00
JP3648700007	NAGAWA	274,000	JPY	1 676 880	0,00
JP3649800004	NAGOYA RAILROAD	41 112,000	JPY	86 643 540	0,07
JP3640800003	NAIGAI CO LTD	1 874,000	JPY	498 484	0,00
JP3644400008	NAKABAYASHI CO TLD	5 135,000	JPY	2 649 660	0,00
JP3646100002	NAKAMOTTO PACKS CO LTD	1 643,000	JPY	2 666 589	0,00
JP3646000004	NAKAMURAYA CO LTD	209,000	JPY	647 900	0,00
JP3646000004	NAKAMURAYA CO LTD	1 227,000	JPY	3 803 700	0,00
JP3643600004	NAKANO CORP	4 336,000	JPY	1 660 688	0,00
JP3646400006	NAKAYAMA STEEL WORKS	4 100,000	JPY	3 501 400	0,00
JP3646600001	NAKAYAMAFUKU CO LTD	3 022,000	JPY	1 057 700	0,00
JP3646800007	NAKAYO TELECOM	1 070,000	JPY	1 315 030	0,00
JP3653000004	NANKEI ELECTRIC RAILWAY CO	20 553,000	JPY	59 295 405	0,05
JP3653400006	NANTO BANK LTD	6 001,000	JPY	16 202 700	0,01
JP3653700009	NANYO CORP	1 107,000	JPY	2 240 568	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3652010004	NARUMIYA INTERNATIONAL CO LTD	1 300,000	JPY	1 496 300	0,00
JP3651060000	NATORI CO LTD	3 196,000	JPY	6 385 608	0,01
JP3165100003	NC HOLDINGS SHS	1 562,000	JPY	2 655 400	0,00
JP3164740007	NEC CAPITAL SOLUTIONS LTD	2 317,000	JPY	7 182 700	0,01
JP3733000008	NEC CORP	52 319,000	JPY	376 958 395	0,32
JP3733800001	NEC NETWORKS & SYSTEM INTE-GRAT	14 737,000	JPY	29 930 847	0,03
JP3654100001	NEEDS WELL INC	2 506,000	JPY	1 496 082	0,00
JP3758230001	NEOJAPAN INC	1 617,000	JPY	1 552 320	0,00
JP3758200004	NET ONE SYSTEMS	13 786,000	JPY	31 652 656	0,03
JP3758270007	NET PROTECTIONS HOLDINGS INC	2 600,000	JPY	691 600	0,00
JP3758110005	NETPRICE COM	2 841,000	JPY	4 011 492	0,00
JP3382600009	NEW JAPAN CHEMICAL CO LTD	9 284,000	JPY	1 884 652	0,00
JP3758190007	NEXON	88 726,000	JPY	243 597 233	0,21
JP3758210003	NEXTAGE CO LTD	11 447,000	JPY	23 752 525	0,02
JP3758020006	NEXYZ GROUP CORP	1 942,000	JPY	1 559 426	0,00
JP3695200000	NGK INSULATORS LTD	47 954,000	JPY	87 851 728	0,07
JP3743000006	NH Foods Shs	16 669,000	JPY	75 510 570	0,06
JP3742600004	NHK SPRING	40 349,000	JPY	42 648 893	0,04
JP3666700004	NICCA CHEMICAL CO LTD	1 923,000	JPY	1 738 392	0,00
JP3641300003	NICE CORPORATION	1 920,000	JPY	2 716 800	0,00
JP3660400007	NICHIAS CORP	10 828,000	JPY	32 224 128	0,03
JP3661800007	NICHICON	5 301,000	JPY	6 615 648	0,01
JP3662200009	NICHIHA	5 986,000	JPY	17 718 560	0,02
JP3664400003	NICHIMO CO LTD	45,000	JPY	176 400	0,00
JP3665200006	NICHIREI CORP	19 513,000	JPY	63 768 484	0,05
JP3665600007	NICHIREKI CO.LTD	5 169,000	JPY	11 056 491	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3734800000	NIDEC CORPORATION	87 924,000	JPY	476 636 004	0,41
JP3756200006	NIFCO INC	13 239,000	JPY	46 349 739	0,04
JP3729200000	NIHON CHOUZAI	3 450,000	JPY	4 881 750	0,00
JP3737800007	NIHON DEMPA KOGYO	5 187,000	JPY	6 276 270	0,01
JP3689470007	NIHON ENTERPRISE CO LTD	176,000	JPY	20 416	0,00
JP3689470007	NIHON ENTERPRISE CO LTD	5 534,000	JPY	641 944	0,00
JP3689470007	NIHON ENTERPRISE CO LTD	66,000	JPY	7 656	0,00
JP3756230003	NIHON FLUSH CO LTD	4 930,000	JPY	4 363 050	0,00
JP3783500006	NIHON HOUSE HOLDINGS CO LTD	11 892,000	JPY	4 126 524	0,00
JP3783500006	NIHON HOUSE HOLDINGS CO LTD	440,000	JPY	152 680	0,00
JP3706800004	NIHON KOHDEN	17 263,000	JPY	61 421 754	0,05
JP3689050007	NIHON M&A CENTRE HOLDINGS INC	72 832,000	JPY	49 926 336	0,04
JP3741800001	NIHON NOHYAKU	10 246,000	JPY	6 557 440	0,01
JP3744600002	NIHON PARKERIZING	21 983,000	JPY	23 829 572	0,02
JP3749200006	NIHON PLAST CO LTD	4 530,000	JPY	1 988 670	0,00
JP3739700007	NIHON TRIM	1 040,000	JPY	3 047 200	0,00
JP3752800007	NIHON YAMAMURA	2 195,000	JPY	3 676 625	0,00
JP3657250001	NIITAKA CO LTD	41,000	JPY	85 690	0,00
JP3667000008	NIKKATO CORP	2 599,000	JPY	1 471 034	0,00
JP3668000007	NIKKISO	11 673,000	JPY	11 171 061	0,01
JP3669200002	NIKKO	7 850,000	JPY	5 157 450	0,00
JP3657400002	NIKON CORP	60 111,000	JPY	85 117 176	0,07
JP3756600007	NINTENDO CO LTD	249 030,000	JPY	1 549 215 630	1,32
JP3723000000	NIPPN CORPORATION	11 585,000	JPY	26 633 915	0,02
JP3699500009	NIPPON AIR CONDITIONNING SERVICES CO LTD	5 787,000	JPY	4 427 055	0,00
JP3686140009	NIPPON AQUA CO LTD	3 080,000	JPY	2 889 040	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3732600006	NIPPON BEET SUGAR MANUFACTURIN	56,000	JPY	107 408	0,00
JP3746000003	NIPPON BS	1 933,000	JPY	1 722 303	0,00
JP3690400001	NIPPON CARBON CO LTD	643,000	JPY	2 838 845	0,00
JP3725200004	NIPPON CERAMIC	5 308,000	JPY	13 843 264	0,01
JP3691600005	NIPPON CHEMICAL INDUSTRIAL CO	37,000	JPY	70 448	0,00
JP3701200002	NIPPON CHEMI-CON	5 420,000	JPY	6 829 200	0,01
JP3701600003	NIPPON CHEMIPHAR CO	731,000	JPY	1 206 881	0,00
JP3728600002	NIPPON CHUTETSUKAN KK	565,000	JPY	576 865	0,00
JP3708600006	NIPPON CONCEPT CORPORATION	1 766,000	JPY	3 134 650	0,00
JP3708400001	NIPPON CONCRETE INDUSTRIES CO.	11 398,000	JPY	3 578 972	0,00
JP3736200001	NIPPON DENSETSU KOGYO	7 260,000	JPY	14 832 180	0,01
JP3740800002	NIPPON DRY CHEMICAL CO LTD	1 379,000	JPY	3 013 115	0,00
JP3733400000	NIPPON ELECTRIC GLASS	16 603,000	JPY	49 925 221	0,04
JP3688370000	NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	1 381,000	JPY	10 659 939	0,01
JP3688370000	NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	3 400,000	JPY	26 244 600	0,02
JP3688370000	NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	3 600,000	JPY	27 788 400	0,02
JP3688370000	NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	5 100,000	JPY	39 366 900	0,03
JP3749000000	NIPPON FELT	3 165,000	JPY	1 307 145	0,00
JP3748600008	NIPPON FILCON	3 084,000	JPY	1 477 236	0,00
JP3748600008	NIPPON FILCON	900,000	JPY	431 100	0,00
JP3720000003	NIPPON FINE CHEMICAL CO LTD	1 836,000	JPY	4 542 264	0,00
JP3720000003	NIPPON FINE CHEMICAL CO LTD	97,000	JPY	239 978	0,00
JP3720000003	NIPPON FINE CHEMICAL CO LTD	2 621,000	JPY	6 484 354	0,01
JP3695600001	NIPPON GAS CO LTD	24 606,000	JPY	55 621 863	0,05
JP3698800004	NIPPON GEAR CO LTD	2 054,000	JPY	930 462	0,00
JP3718600004	NIPPON JOSESUIDO SEKKEI	1 164,000	JPY	3 253 380	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3695010003	NIPPON KANZAI HOLDINGS CO LTD	1 753,000	JPY	4 375 488	0,00
JP3694400007	NIPPON KAYAKU	33 307,000	JPY	42 932 723	0,04
JP3698000001	NIPPON KINZOKU	1 465,000	JPY	1 207 160	0,00
JP3709600005	NIPPON KONPO UNYU	11 508,000	JPY	36 687 504	0,03
JP3706400003	NIPPON KOSHUHA STEEL CO LTD	2 116,000	JPY	1 294 992	0,00
JP3700200003	NIPPON LIGHT METAL	14 384,000	JPY	23 733 600	0,02
JP3749400002	NIPPON PAINT CO LTD	210 865,000	JPY	212 341 055	0,18
JP3721600009	NIPPON PAPER	17 635,000	JPY	23 066 580	0,02
JP3728000005	NIPPON PARKING DEVELOPMENT C	14 788,000	JPY	3 149 844	0,00
JP3747800005	NIPPON PILLAR PACK	4 387,000	JPY	16 319 640	0,01
JP3740200005	NIPPON ROAD CO LTD	4 500,000	JPY	8 892 000	0,01
JP3711600001	NIPPON SANZO HOLDINGS CORPORATION	37 393,000	JPY	141 009 003	0,12
JP3713600009	NIPPON SHARYO	2 115,000	JPY	4 416 120	0,00
JP3686800008	NIPPON SHEET GLASS CO LTD	22 400,000	JPY	14 672 000	0,01
JP3717600005	NIPPON SHINYAKU	9 867,000	JPY	60 129 498	0,05
JP3715200006	NIPPON SHOKUBAI CO LTD	5 602,000	JPY	31 287 170	0,03
JP3716000009	NIPPON SIGNAL	14 673,000	JPY	13 616 544	0,01
JP3726200003	NIPPON SODA	3 547,000	JPY	19 082 860	0,02
JP3735400008	NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	49 200,000	JPY	8 698 560	0,01
JP3735400008	NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	11 697 400,000	JPY	2 068 100 320	1,76
JP3732200005	NIPPON TV HOLDINGS	32 301,000	JPY	47 207 912	0,04
JP3744200001	NIPPON VALQUA	4 690,000	JPY	17 353 000	0,01
JP3752600001	NIPPON YAKIN KOGYO	1 700,000	JPY	6 783 000	0,01
JP3753000003	NIPPON YUSEN	91 622,000	JPY	336 894 094	0,29
JP3753000003	NIPPON YUSEN	21 000,000	JPY	77 217 000	0,07
JP3753800006	NIPPON YUSOKI	1 800,000	JPY	2 113 200	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3673600007	NIPRO	29 251,000	JPY	33 536 272	0,03
JP3658850007	NISHI NIPPON FINANCIAL HOLDINGS INC	26 607,000	JPY	47 520 102	0,04
JP3659200004	NISHIMATSU CONSTRUCTION CO LTD	10,000	JPY	36 330	0,00
JP3659200004	NISHIMATSU CONSTRUCTION CO LTD	5 646,000	JPY	20 511 918	0,02
JP3659300002	NISHIMATSUYA CHAIN	5 842,000	JPY	11 333 480	0,01
JP3658800002	NISHI-NIPPON RAILROAD	11 621,000	JPY	28 227 409	0,02
JP3657500009	NISHIO HOLDINGS CO LTD	2 300,000	JPY	7 647 500	0,01
JP3670800006	NISSAN CHEMICAL INDUSTRIES LTD	18 717,000	JPY	114 080 115	0,10
JP3672400003	NISSAN MOTOR CO LTD	564 275,000	JPY	320 169 635	0,27
JP3672000001	NISSAN SHATAI	8 283,000	JPY	7 106 814	0,01
JP3672000001	NISSAN SHATAI	110,000	JPY	94 380	0,00
JP3587800008	NISSAN TYO HLDG	5,000	JPY	2 275	0,00
JP3678200001	NISSEI ASB MACHINE	444,000	JPY	2 057 940	0,00
JP3679000004	NISSEI PLASTIC INDUSTRIAL	489,000	JPY	501 714	0,00
JP3679000004	NISSEI PLASTIC INDUSTRIAL	3 497,000	JPY	3 587 922	0,00
JP3713200008	NISSHA CO LTD	7 845,000	JPY	12 191 130	0,01
JP3677200002	NISSHIN OIL OILLIO GROUP LTD	5 939,000	JPY	25 003 190	0,02
JP3676800000	NISSHIN SEIFUN GROUP INC	33 176,000	JPY	75 541 752	0,06
JP3678000005	NISSHINBO HOLDINGS	9 949,000	JPY	10 784 716	0,01
JP3678000005	NISSHINBO HOLDINGS	25 191,000	JPY	27 307 044	0,02
JP3675600005	NISSIN FOOD PRODUCTS CO LTD	13 281,000	JPY	174 645 150	0,15
JP3674400001	NISSIN SHATAI CORP	3 223,000	JPY	8 334 678	0,01
JP3679880009	NISSO HOLDINGS CO LTD	4 298,000	JPY	3 240 692	0,00
JP3718800000	NISSUI CORPORATION	52 061,000	JPY	38 067 003	0,03
JP3738600000	NITERRA CO LTD	33 006,000	JPY	110 570 100	0,09
JP3756100008	NITORI	14 867,000	JPY	243 967 470	0,21

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3679850002	NITTA	4 634,000	JPY	15 709 260	0,01
JP3679870000	NITTA GELATIN	10,000	JPY	6 790	0,00
JP3679870000	NITTA GELATIN	3 558,000	JPY	2 415 882	0,00
JP3680800004	NITTETSU MINING	2 340,000	JPY	11 033 100	0,01
JP3684400009	NITTO BOSEKI CO LTD	4 924,000	JPY	16 544 640	0,01
JP3684000007	NITTO DENKO	25 442,000	JPY	246 354 886	0,21
JP3683200004	NITTO FUJI FLOUR MILLING CO	806,000	JPY	3 868 800	0,00
JP3682400001	NITTO KOGYO	3 555,000	JPY	12 193 650	0,01
JP3682800002	NITTO SEIKO	7 148,000	JPY	4 145 840	0,00
JP3683600005	NITTO SEIMO CO LTD	4 326,000	JPY	6 121 290	0,01
JP3684800000	NITTOC CONSTRUCTION	3 676,000	JPY	3 852 448	0,00
JP3760450001	NOEVIR HOLDINGS CO LTD	3 775,000	JPY	19 932 000	0,02
JP3753400005	NOF CORP	12 383,000	JPY	73 468 339	0,06
JP3759800000	NOHMI BOSAI	7 608,000	JPY	13 740 048	0,01
JP3761600000	NOJIMA CO LTD	10 564,000	JPY	14 155 760	0,01
JP3164800009	NOK CORP	18 612,000	JPY	32 887 404	0,03
JP3762400004	NOMURA CO LTD	10 490,000	JPY	9 052 870	0,01
JP3762600009	NOMURA HLDGS INC	651 733,000	JPY	377 939 967	0,32
JP3762950008	NOMURA MICRO SCIENCE CO LTD	1 500,000	JPY	11 415 000	0,01
JP3762900003	NOMURA REAL ESTATE HOLDINGS REIT	21 923,000	JPY	76 840 115	0,07
JP3762800005	NOMURA RESEARCH	87 391,000	JPY	344 670 104	0,29
JP3762500001	NOMURA SYSTEM CORPORATION CO LTD	10,000	JPY	1 060	0,00
JP3762500001	NOMURA SYSTEM CORPORATION CO LTD	5 698,000	JPY	603 988	0,00
JP3763000001	NORITAKE	1 011,000	JPY	5 914 350	0,01
JP3759500006	NORITSU KOKI CO LTD	5 147,000	JPY	16 341 725	0,01
JP3759400009	NORITZ	6 632,000	JPY	10 458 664	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3843400007	NORTH PACIFIC BANK	62 078,000	JPY	23 900 030	0,02
JP3381000003	NP STI & S'TOMO	182 484,000	JPY	589 788 288	0,50
JP3970700005	NPR RIKEN CORPORATION	4 328,000	JPY	7 435 504	0,01
JP3379900008	NS SOLUTIONS	8 126,000	JPY	35 510 620	0,03
JP3675320000	NS TOOL CO LTD	18,000	JPY	19 386	0,00
JP3712600000	NSD CO LTD	11 710,000	JPY	30 586 520	0,03
JP3720800006	NSK LTD	73 022,000	JPY	58 804 617	0,05
JP3712500002	NSW INC	2 090,000	JPY	5 655 540	0,00
JP3165600002	NTN CORP	10,000	JPY	2 651	0,00
JP3165600002	NTN CORP	87 777,000	JPY	23 269 683	0,02
JP3165700000	NTT DATA GROUP CORPORATION	100 407,000	JPY	185 100 305	0,16
JP3197650009	OBARA	2 565,000	JPY	9 259 650	0,01
JP3190000004	OBAYASHI	139 224,000	JPY	179 320 512	0,15
JP3173400007	OBIC	13 001,000	JPY	289 207 245	0,25
JP3173500004	OBIC BUSINESS	4 640,000	JPY	29 909 440	0,03
JP3196000008	ODAKYU ELECTRIC RAILWAY	58 832,000	JPY	125 959 312	0,11
JP3172440004	ODK SOLUTIONS	1 200,000	JPY	657 600	0,00
JP3176000002	OGAKI KYORITSU BANK	7 486,000	JPY	15 698 142	0,01
JP3197630001	OHARA	2 284,000	JPY	2 864 136	0,00
JP3173100003	OHASHI TECHNICA INC	3 066,000	JPY	5 242 860	0,00
JP3174300008	OHSHO FOOD SERVICE	2 196,000	JPY	15 328 080	0,01
JP3174150007	OIE SANGYO SHS	1 447,000	JPY	2 742 065	0,00
JP3174200000	OILES	7 952,000	JPY	15 156 512	0,01
JP3174190003	OISIX INC	2 900,000	JPY	3 306 000	0,00
JP3175200009	OITA BANK	3 245,000	JPY	9 001 630	0,01
JP3174410005	OJI HOLDINGS	158 305,000	JPY	101 853 437	0,09

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3192000002	OKABE CO LTD	921,000	JPY	643 779	0,00
JP3192000002	OKABE CO LTD	6 015,000	JPY	4 204 485	0,00
JP3192000002	OKABE CO LTD	3 941,000	JPY	2 754 759	0,00
JP3191400005	OKADA AIYON CORP	69,000	JPY	134 481	0,00
JP3192800005	OKAMOTO INDUSTRIES	900,000	JPY	4 680 000	0,00
JP3192400004	OKAMURA CORP	9 087,000	JPY	19 400 745	0,02
JP3190800007	OKASAN HOLDINGS	25 451,000	JPY	17 230 327	0,01
JP3193600008	OKAYA ELECTRIC CO	4 124,000	JPY	1 208 332	0,00
JP3193600008	OKAYA ELECTRIC CO	10,000	JPY	2 930	0,00
JP3194000000	OKI ELECTRIC INDUSTRY	23 347,000	JPY	21 129 035	0,02
JP3194700005	OKINAWA ELECTRIC POWER	4 730,000	JPY	5 207 730	0,00
JP3194750000	OKINAWA FINANCIAL GROUP INC	5 092,000	JPY	12 755 460	0,01
JP3172100004	OKUMA CORP.	2 651,000	JPY	16 298 348	0,01
JP3194800003	OKUMURA CORP	5 087,000	JPY	23 400 200	0,02
JP3172150009	OKUWA	582,000	JPY	491 790	0,00
JP3172150009	OKUWA	8 281,000	JPY	6 997 445	0,01
JP3226700007	OLBA HEALTHCARE HOLDINGS INC	900,000	JPY	1 660 500	0,00
JP3201400003	OLYMPIC CORP	2 906,000	JPY	1 458 812	0,00
JP3201200007	OLYMPUS CORP	242 862,000	JPY	485 481 138	0,41
JP3197800000	OMRON CORP	30 547,000	JPY	163 334 809	0,14
JP3197600004	ONO PHARMACEUTICAL	81 338,000	JPY	211 600 807	0,18
JP3196800001	ONO SOKKI	2 403,000	JPY	1 059 723	0,00
JP3196700003	ONOKEN	500,000	JPY	836 000	0,00
JP3203500008	ONWARD HOLDINGS CO LTD	38 921,000	JPY	18 487 475	0,02
JP3190430003	OOMITSU CO LTD	10,000	JPY	6 640	0,00
JP3190430003	OOMITSU CO LTD	2 398,000	JPY	1 592 272	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3173540000	OPEN HOUSE GROUP CO LTD	15 016,000	JPY	73 998 848	0,06
JP3197700002	OPTEX	4 502,000	JPY	7 572 364	0,01
JP3197700002	OPTEX	4 964,000	JPY	8 349 448	0,01
JP3197690005	OPTIM CORPORATION SHS	3 576,000	JPY	2 918 016	0,00
JP3197690005	OPTIM CORPORATION SHS	352,000	JPY	287 232	0,00
JP3197760006	OPTORUN CO LTD	7 090,000	JPY	12 230 250	0,01
JP3689500001	ORACLE CORP JAPAN	2 898,000	JPY	30 921 660	0,03
JP3689500001	ORACLE CORP JAPAN	4 194,000	JPY	44 749 980	0,04
JP3201600008	ORGANO CORP	4 156,000	JPY	20 426 740	0,02
JP3199000005	ORIENT CORP	9 155,000	JPY	10 281 065	0,01
JP3198900007	ORIENTAL LAND	213 060,000	JPY	1 034 832 420	0,88
JP3197950003	ORIENTAL SHIRAISHI CORP	26 231,000	JPY	8 734 923	0,01
JP3200400004	ORIGIN ELECTRIC	1 395,000	JPY	1 728 405	0,00
JP3200450009	ORIX CORP	18 705,000	JPY	50 784 075	0,04
JP3200450009	ORIX CORP	215 200,000	JPY	584 268 000	0,50
JP3180400008	OSAKA GAS CO LTD	80 358,000	JPY	228 377 436	0,19
JP3187000009	OSAKA ORGANIC CHEMICAL	1 810,000	JPY	4 586 540	0,00
JP3187000009	OSAKA ORGANIC CHEMICAL	1 083,000	JPY	2 744 322	0,00
JP3187000009	OSAKA ORGANIC CHEMICAL	1 906,000	JPY	4 829 804	0,00
JP3485900009	OSAKA SODA CO.LTD	2 000,000	JPY	17 560 000	0,01
JP3184600009	OSAKA STEEL	3 028,000	JPY	5 362 588	0,00
JP3407200009	OSAKA TITANIUM	6 515,000	JPY	20 717 700	0,02
JP3187600006	OSAKI ELECTRIC	10 591,000	JPY	6 746 467	0,01
JP3170800001	OSG CORP	20 942,000	JPY	35 810 820	0,03
JP3188200004	OTSUKA	19 745,000	JPY	118 924 135	0,10
JP3188220002	OTSUKA HOLDINGS CO LTD	81 201,000	JPY	410 065 050	0,35

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3180000006	OUG HOLDINGS INC	859,000	JPY	2 053 869	0,00
JP3105270007	OUTSCORING	26 672,000	JPY	29 525 904	0,03
JP3170100006	OUZUMI CORP	2 017,000	JPY	724 103	0,00
JP3173200001	OVAL CORP	5 191,000	JPY	2 268 467	0,00
JP3174600001	OYO CORP	1 380,000	JPY	3 157 440	0,00
JP3196650000	OZU CORP	1 194,000	JPY	1 865 028	0,00
JP3801640008	P BAN COM CORP	800,000	JPY	292 000	0,00
JP3448400006	PACIFIC INDUSTRIAL	12 074,000	JPY	16 529 306	0,01
JP3448000004	PACIFIC METALS CO LTD	3 496,000	JPY	4 293 088	0,00
JP3345900009	PACK CORP	2 898,000	JPY	9 664 830	0,01
JP3781650001	PAL GROUP HOLDINGS CO LTD	9 916,000	JPY	19 237 040	0,02
JP3782200004	PALTAC SHS	4 516,000	JPY	21 947 760	0,02
JP3639650005	PAN PACIFIC INTERNATIONAL HOL RRG SHS	82 012,000	JPY	238 367 878	0,20
JP3866800000	PANASONIC HOLDINGS CORPORA- TION	470 942,000	JPY	616 463 078	0,53
JP3781700004	PARACA	1 503,000	JPY	2 965 419	0,00
JP3781620004	PARAMOUNT B HLD	9 418,000	JPY	24 053 572	0,02
JP3882600004	PARIS MIKI HOLDINGS INC	7 034,000	JPY	2 546 308	0,00
JP3780100008	PARK24	27 251,000	JPY	46 081 441	0,04
JP3781400001	PASCO CORP	314,000	JPY	503 656	0,00
JP3781490002	PASONA GROUP	5 929,000	JPY	7 944 860	0,01
JP3781490002	PASONA GROUP	10,000	JPY	13 400	0,00
JP3801500004	PCA CORP	82,000	JPY	90 774	0,00
JP3836300008	PEGASUS SEWING	5 077,000	JPY	2 579 116	0,00
JP3836300008	PEGASUS SEWING	736,000	JPY	373 888	0,00
JP3309000002	PENTA-OCEAN CONSTRUCTION CO LT	52 723,000	JPY	46 580 771	0,04
JP3792010005	PEOPLE DREAMS TECHNOLOGIES GROUP CO LTD	2 139,000	JPY	3 518 655	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3836400006	PEPPER FOOD SERVICE CO LTD	3 715,000	JPY	397 505	0,00
JP3836400006	PEPPER FOOD SERVICE CO LTD	3 752,000	JPY	401 464	0,00
JP3836400006	PEPPER FOOD SERVICE CO LTD	262,000	JPY	28 034	0,00
JP3836750004	PEPTIDREAM	20 755,000	JPY	22 633 328	0,02
JP3547670004	PERSOL HOLDINGS CO LTD	417 460,000	JPY	93 636 278	0,08
JP3802310007	PHARMA FOODS INTERNATIONAL CO LTD	1 790,000	JPY	2 366 380	0,00
JP3802310007	PHARMA FOODS INTERNATIONAL CO LTD	10,000	JPY	13 220	0,00
JP3802320006	PHARMARISE HOLDING CORP	1 369,000	JPY	877 529	0,00
JP3801300009	PHC HOLDINGS CORPORATION	6 600,000	JPY	9 398 400	0,01
JP3802930002	PHIL COMPANY INC	2 900,000	JPY	1 583 400	0,00
JP3802360002	PHYZ HOLDINGS INC	1 128,000	JPY	1 129 128	0,00
JP3801570007	PIA CORP	1 908,000	JPY	6 706 620	0,01
JP3801810007	PICKLES HOLDINGS CO.LTD	2 736,000	JPY	3 269 520	0,00
JP3801590005	PIETRO CO LTD	725,000	JPY	1 306 450	0,00
JP3801600002	PIGEON	23 603,000	JPY	37 776 602	0,03
JP3780610006	PILOT	4 340,000	JPY	22 099 280	0,02
JP3780400002	PIOLAX	4 757,000	JPY	10 517 727	0,01
JP3895000002	PLANT CO LTD	1 488,000	JPY	1 882 320	0,00
JP3832700003	PLUS ALPHA CONSULTING CO LTD	2 400,000	JPY	5 757 600	0,00
JP3855900001	POLA ORBIS HOLDINGS INC	22 593,000	JPY	34 205 802	0,03
JP3855950006	POLE TO WIN HOLDINGS INC	10,000	JPY	4 640	0,00
JP3855950006	POLE TO WIN HOLDINGS INC	8 186,000	JPY	3 798 304	0,00
JP3856600006	POPLAR CO LTD	1 516,000	JPY	280 460	0,00
JP3856500008	POPPINS CORPORATION	1 290,000	JPY	1 557 030	0,00
JP3856500008	POPPINS CORPORATION	10,000	JPY	12 070	0,00
JP3801050000	PR TIMES INC	1 102,000	JPY	1 785 240	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3801050000	PR TIMES INC	122,000	JPY	197 640	0,00
JP3833710001	PREMIUM GROUP CO LTD	8 063,000	JPY	12 876 611	0,01
JP3833600004	PRESS KOGYO	7 991,000	JPY	5 114 240	0,00
JP3833300001	PRESSANCE	5 600,000	JPY	9 049 600	0,01
JP3833620002	PRESTIGE INTERNATIONAL INC	20 658,000	JPY	12 580 722	0,01
JP3833200003	PRIMA MEAT PACKERS	2 503,000	JPY	5 739 379	0,00
JP3833730009	PRO SHIP INC	1 861,000	JPY	2 428 605	0,00
JP3833850005	PROCREA HOLDINGS INC	494,000	JPY	959 842	0,00
JP3833850005	PROCREA HOLDINGS INC	1 432,000	JPY	2 782 376	0,00
JP3119000002	PRONEXUS INC	4 444,000	JPY	5 212 812	0,00
JP3833830007	PRORED PARTNERS CO LTD	1 200,000	JPY	459 600	0,00
JP3833740008	PROTO CORP	5 951,000	JPY	7 307 828	0,01
JP3782950004	PUNCH INDUSTRY CO LTD	4 796,000	JPY	2 062 280	0,00
JP3244750000	QB NET HOLDINGS CO LTD	2 515,000	JPY	4 169 870	0,00
JP3266160005	QOL	6 911,000	JPY	11 990 585	0,01
JP3266000003	QUICK CO LTD	3 500,000	JPY	7 042 000	0,01
JP3968840003	R AND D COMPUTER CO LTD	2 666,000	JPY	1 754 228	0,00
JP3965800000	RAITO KOGYO	4 804,000	JPY	9 367 800	0,01
JP3967180005	RAKSUL INC	7 900,000	JPY	9 922 400	0,01
JP3967170006	RAKUS CO LTD	17 300,000	JPY	32 108 800	0,03
JP3967220009	RAKUTEN BANK LTD	90,000	JPY	232 200	0,00
JP3967220009	RAKUTEN BANK LTD	13 700,000	JPY	35 346 000	0,03
JP3967220009	RAKUTEN BANK LTD	10,000	JPY	25 800	0,00
JP3967200001	RAKUTEN GROUP INC	353 383,000	JPY	196 763 654	0,17
JP3979210006	RAREJOB INC	1 000,000	JPY	918 000	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

JP3967400007	RASA INDUSTRIES LTD	3 200,000	JPY	6 272 000	0,01
JP3970300004	RECRUIT HOLDING CO LTD	298 451,000	JPY	1 293 188 183	1,10
JP3755200007	RELO GROUP INC	18 272,000	JPY	27 170 464	0,02
JP3978800005	RENAISSANCE INC	3 835,000	JPY	3 367 130	0,00
FR0000131906	RENAULT SA	1 099,000	EUR	5 814 323	0,00
JP3164720009	RENESAS ELECTRONICS CORP	257 344,000	JPY	503 236 192	0,43
JP3981400009	RENGO	31 718,000	JPY	31 629 190	0,03
JP3981200003	RENOVA REGISTERED SHS	6 590,000	JPY	7 110 610	0,01
JP3884600002	RESOL HLDGS SHS	573,000	JPY	2 882 190	0,00
JP3500610005	RESONA HOLDINGS	451 869,000	JPY	363 076 742	0,31
JP3368000000	RESONAC HOLDINGS CORPORATION	36 337,000	JPY	88 026 383	0,07
JP3974450003	RESORTTRUST	16 948,000	JPY	36 675 472	0,03
JP3873200004	RETAIL PARTNERS CO LTD	6 900,000	JPY	11 792 100	0,01
JP3979400003	RHEON AUTOMATIC MACHINERY CO LTD	6 059,000	JPY	7 931 231	0,01
JP3973400009	RICOH COMPANY LTD	97 282,000	JPY	117 954 425	0,10
JP3974100004	RICOH LEASING	3 289,000	JPY	14 784 055	0,01
JP3966000006	RIDE ON EXPRESS CO LTD	484,000	JPY	503 360	0,00
JP3966000006	RIDE ON EXPRESS CO LTD	1 606,000	JPY	1 670 240	0,00
JP3965600004	RIGHT ON	4 268,000	JPY	1 839 508	0,00
JP3971000009	RIKEN KEIKI	1 772,000	JPY	10 826 920	0,01
JP3972600005	RIKEN VITAMIN CO LIMITED	3 700,000	JPY	8 325 000	0,01
JP3977000003	RINGER HUT	7 000,000	JPY	16 135 000	0,01
JP3977000003	RINGER HUT	10,000	JPY	23 050	0,00
JP3977400005	RINNAI	22 532,000	JPY	62 267 182	0,05
JP3974400008	RISO KAGAKU CORP	1 255,000	JPY	2 931 680	0,00
JP3974400008	RISO KAGAKU CORP	3 026,000	JPY	7 068 736	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3974300000	RISO KYOIKU CO LTD	106,000	JPY	26 818	0,00
JP3974300000	RISO KYOIKU CO LTD	25 001,000	JPY	6 325 253	0,01
JP3974500005	RIX CORP	23,000	JPY	74 060	0,00
JP3153950005	ROBOT HOME INC	10,000	JPY	1 860	0,00
JP3153950005	ROBOT HOME INC	13 023,000	JPY	2 422 278	0,00
JP3984200000	ROCK FIELD	76,000	JPY	118 788	0,00
JP3982800009	ROHM	73 312,000	JPY	174 922 432	0,15
JP3982400008	ROHTO PHARMACEUTIC	38 594,000	JPY	134 770 248	0,11
JP3984800007	ROKKO BUTTER CO LTD	221,000	JPY	307 190	0,00
JP3984800007	ROKKO BUTTER CO LTD	3 960,000	JPY	5 504 400	0,00
JP3983400007	ROLAND CORP	1 500,000	JPY	6 495 000	0,01
JP3983450002	ROLAND DG	2 341,000	JPY	7 701 890	0,01
JP3982200002	RORZE CORP	225,000	JPY	2 495 250	0,00
JP3982200002	RORZE CORP	1 497,000	JPY	16 601 730	0,01
JP3966800009	ROUND ONE	38 040,000	JPY	20 655 720	0,02
JP3983600002	ROYAL HOLDINGS CO	9 003,000	JPY	23 110 701	0,02
JP3100550007	RPA HOLDINGS INC	7 732,000	JPY	2 180 424	0,00
JP3100350002	RS TECHNOLOGIES CO LTD	900,000	JPY	2 121 300	0,00
IE00BYTBXV33	RYANAIR HOLDINGS PLC	162 314,000	EUR	368 436 148	0,31
IE00BYTBXV33	RYANAIR HOLDINGS PLC	92 635,000	EUR	210 271 958	0,18
JP3975800008	RYOBI	4 800,000	JPY	13 406 400	0,01
JP3976200000	RYODEN CORP SHS	4 509,000	JPY	10 533 024	0,01
JP3976300008	RYOHIN KEIKAKU	43 890,000	JPY	93 112 635	0,08
JP3975400007	RYOSAN	1 906,000	JPY	8 996 320	0,01
JP3976000004	RYOSHOKU	2 485,000	JPY	9 828 175	0,01
JP3976600001	RYOYO ELECTRO	3 319,000	JPY	11 815 640	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3399300007	S FOODS INC	5 184,000	JPY	16 459 200	0,01
JP3164000006	S LINE GROUP CO LTD	1 671,000	JPY	1 437 060	0,00
JP3163900008	S POOL INC	15 570,000	JPY	5 402 790	0,00
JP3359200007	S SCIENCE COMPANY LTD	28 568,000	JPY	628 496	0,00
JP3162800001	S T CORP	3 747,000	JPY	5 672 958	0,00
JP3584700003	SAC'S BAR HOLDINGS INC	5 312,000	JPY	4 440 832	0,00
JP3316200009	SAGAMI CHAIN	2 700,000	JPY	3 631 500	0,00
JP3316400005	SAGAMI RAILWAY CO LTD	12 248,000	JPY	32 512 316	0,03
JP3311600005	SAIBU GAS HOLDINGS CO LTD	4 122,000	JPY	7 868 898	0,01
JP3337070001	SAINT MARC HOLDINGS	300,000	JPY	575 100	0,00
JP3424980005	SAINT-CARE HOLDING CORP	3 535,000	JPY	2 976 470	0,00
JP3310500008	SAIZERIYA	6 470,000	JPY	39 596 400	0,03
JP3312800000	SAKAI CHEMICAL	3 902,000	JPY	8 030 316	0,01
JP3313200002	SAKAI HEAVY INDUSTRIES LTS SHS	30,000	JPY	155 400	0,00
JP3314200001	SAKAI MOVING SERVICE CO LTD	2 410,000	JPY	6 196 110	0,01
JP3314800008	SAKATA	11 217,000	JPY	14 010 033	0,01
JP3315000004	SAKATA SEED	7 238,000	JPY	29 277 710	0,02
JP3317300006	SAKURA INTERNET INC	6 046,000	JPY	6 989 176	0,01
JP3317300006	SAKURA INTERNET INC	10,000	JPY	11 560	0,00
JP3310350008	SALA	11 550,000	JPY	8 523 900	0,01
JP3322970009	SAMTY	4 029,000	JPY	9 975 804	0,01
JP3323600001	SAN AI OBBLI CO LTD	6 921,000	JPY	11 184 336	0,01
JP3286300003	SAN HOLDINGS INC	4 792,000	JPY	4 921 384	0,00
JP3324000003	SAN IN GODO BANK	25 626,000	JPY	26 497 284	0,02
JP3333500001	SAN JU SAN FINANCIAL GROUP	4 100,000	JPY	8 023 700	0,01
JP3324500002	SAN-A CO LTD	4 316,000	JPY	20 134 140	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3336400001	SANDEN CORPORATION	7 933,000	JPY	1 364 476	0,00
JP3336400001	SANDEN CORPORATION	10,000	JPY	1 720	0,00
JP3330000005	SANGETSU CORP	11 678,000	JPY	32 966 994	0,03
JP3322600002	SANIX	9 634,000	JPY	3 121 416	0,00
JP3329600005	SANKEN ELECTRIC	4 061,000	JPY	29 718 398	0,03
JP3325600009	SANKI ENGINEERING	4 679,000	JPY	8 202 287	0,01
JP3325700007	SANKI SERVICE CORP	1 003,000	JPY	1 139 408	0,00
JP3326410002	SANKYO CO LTD	9 738,000	JPY	60 804 072	0,05
JP3328000009	SANKYO SEIKO CO LTD	7 267,000	JPY	5 646 459	0,00
JP3326000001	SANKYU INC	9 049,000	JPY	40 874 333	0,03
JP3325200008	SANOH INDUSTRIAL	7 900,000	JPY	6 880 900	0,01
JP3322810007	SANOYAS HLD	7 074,000	JPY	926 694	0,00
JP3343200006	SANRIO	11 013,000	JPY	70 483 200	0,06
JP3343400002	SANRITSU CORP	1 537,000	JPY	1 100 492	0,00
JP3332540008	SANSAN INC	10 300,000	JPY	12 246 700	0,01
JP3335000000	SANSEI LANDIC CO LTD REIT	1 695,000	JPY	1 684 830	0,00
JP3336000009	SANTEN PHARMACEUTICAL	70 424,000	JPY	92 079 380	0,08
JP3344400001	SANWA HOLDINGS CORP	40 759,000	JPY	82 272 042	0,07
JP3337600005	SANYO CHEMICAL IND	3 335,000	JPY	13 356 675	0,01
JP3340800006	SANYO DENKI CO LTD	2 571,000	JPY	14 243 340	0,01
JP3341600009	SANYO ELECTRIC RAILWAY CO	124,000	JPY	257 672	0,00
JP3337550002	SANYO HOMES CORPORATION	883,000	JPY	626 930	0,00
JP3338000007	SANYO INDUDYTIRD LTD	725,000	JPY	1 458 700	0,00
JP3339400008	SANYO SHOKAI	1 016,000	JPY	2 745 232	0,00
JP3342000001	SANYO SPL STEEL	1 884,000	JPY	4 791 012	0,00
JP3342500000	SANYO TRADING CO LTD	5 676,000	JPY	7 520 700	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3320800000	SAPPORO HOLDINGS	12 930,000	JPY	68 580 720	0,06
JP3319600007	SATA CONSTRUCTION CO LTD	3 895,000	JPY	2 395 425	0,00
JP3321400008	SATO CORP	3 692,000	JPY	7 443 072	0,01
JP3322350004	SATO RESTAURANT SYSTEMS CO LTD	7 911,000	JPY	8 306 550	0,01
JP3322000005	SATO SHOJI	4 663,000	JPY	6 859 273	0,01
JP3319750000	SATUDORA HOLDING CO LTD	2 542,000	JPY	1 947 172	0,00
JP3323200000	SAWAFUJI ELECTRIC CO LTD	668,000	JPY	790 912	0,00
JP3323040000	SAWAI GROUP HOLDINGS RG	9 846,000	JPY	47 319 876	0,04
JP3471200000	SAXA HOLDINGS INC	1 293,000	JPY	2 873 046	0,00
JP3922100007	SBI GLOBAL ASSET MANAGEMENT CO LTD	9 600,000	JPY	5 145 600	0,00
JP3436120004	SBI HOLDINGS	56 052,000	JPY	180 879 804	0,15
JP3163500006	SBS HOLDINGS INC	4 271,000	JPY	11 386 486	0,01
JP3548520000	SCALA INC	4 686,000	JPY	3 547 302	0,00
JP3311350007	SCINEX CORP	888,000	JPY	761 016	0,00
JP3494600004	SCREEN HOLDINGS CO LTD	14 176,000	JPY	98 296 384	0,08
JP3913600007	SCROLL CORPORATION	7 200,000	JPY	6 768 000	0,01
JP3400400002	SCSK	25 609,000	JPY	65 776 717	0,06
JP3421800008	SECOM CO LTD	41 649,000	JPY	435 232 050	0,37
JP3347000006	SEED CO LTD	2 646,000	JPY	2 077 110	0,00
JP3419050004	SEGA SAMMY HOLDINGS	35 524,000	JPY	83 339 304	0,07
JP3421350004	SEGUE GROUP CO LTD 20/03/17	1 486,000	JPY	1 396 840	0,00
JP3417200007	SEIBU HOLDINGS INC.	48 564,000	JPY	71 364 798	0,06
JP3414000004	SEIKAGAKU CORP	8 867,000	JPY	6 996 063	0,01
JP3414000004	SEIKAGAKU CORP	33,000	JPY	26 037	0,00
JP3414600001	SEIKITOKYU KOGYO CO LTD	1 116,000	JPY	1 784 484	0,00
JP3414900005	SEIKO ELECTRIC CO LTD	1 798,000	JPY	1 866 324	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3414750004	SEIKO EPSON CORP	48 780,000	JPY	101 291 670	0,09
JP3414700009	SEIKO GROUP CORPORATION	3 826,000	JPY	8 945 188	0,01
JP3415400005	SEINO HOLDINGS	22 703,000	JPY	49 708 219	0,04
JP3413800008	SEIREN CO LTD	9 910,000	JPY	22 029 930	0,02
JP3418400002	SEIWA ELECTRIC MFG CO LTD	2 553,000	JPY	1 233 099	0,00
JP3419400001	SEKISUI CHEMICAL CO LTD	81 403,000	JPY	167 201 762	0,14
JP3420600003	SEKISUI HOUSE LTD	117 642,000	JPY	345 749 838	0,29
JP3420200002	SEKISUI JUSHI	6 400,000	JPY	15 660 800	0,01
JP3426050005	SEMBA CORP	1 147,000	JPY	1 046 064	0,00
JP3423800006	SENKO GROUP HOLDINGS CO LTD	23 155,000	JPY	23 965 425	0,02
JP3424400004	SENSHU ELECTRIC	436,000	JPY	1 345 060	0,00
JP3132600002	SENSHU IKEDA HOLDINGS INC	65 268,000	JPY	23 039 604	0,02
JP3424600009	SENSHUKAI	10 227,000	JPY	4 111 254	0,00
JP3310250000	SERVERWORKS CO LTD	1 000,000	JPY	3 010 000	0,00
JP3422950000	SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	142 580,000	JPY	783 191 940	0,67
JP3105220002	SEVEN BANK LTD	125 896,000	JPY	37 554 777	0,03
JP3352000008	SEVENTY-SEVEN BK	11 701,000	JPY	39 022 835	0,03
JP3162250009	SFP HOLDINGS CO LTD	10,000	JPY	22 630	0,00
JP3162250009	SFP HOLDINGS CO LTD	2 708,000	JPY	6 128 204	0,01
JP3162770006	SG HOLDINGS CO LTD	66 606,000	JPY	142 003 992	0,12
JP3359600008	SHARP CORPORATION	67 020,000	JPY	62 978 694	0,05
JP3592600005	SHIBAURA MACHINE CO LTD	2 773,000	JPY	10 232 370	0,01
JP3355000005	SHIBAURA MECHATRON	2 940,000	JPY	18 874 800	0,02
JP3356000004	SHIBUYA CORP	5 031,000	JPY	12 315 888	0,01
JP3355400007	SHIFT INC	2 800,000	JPY	76 020 000	0,06
JP3347600003	SHIGA BANK	5 333,000	JPY	21 172 010	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3348400007	SHIKIBO LTD	6 138,000	JPY	6 543 108	0,01
JP3350000000	SHIKOKU BANK	8 630,000	JPY	9 268 620	0,01
JP3350800003	SHIKOKU ELECTRIC POWER CO INC	31 768,000	JPY	32 673 388	0,03
JP3349600001	SHIKOKU KASEI HOLDINGS CORPORATION	7 304,000	JPY	12 387 584	0,01
JP3356500003	SHIMA SEIKI MFG LTD	7 481,000	JPY	11 408 525	0,01
JP3356500003	SHIMA SEIKI MFG LTD	262,000	JPY	399 550	0,00
JP3356500003	SHIMA SEIKI MFG LTD	594,000	JPY	905 850	0,00
JP3357200009	SHIMADZU CORP	46 531,000	JPY	164 952 395	0,14
JP3358200008	SHIMAMURA	5 135,000	JPY	76 485 825	0,07
JP3357800006	SHIMANE BANK LTD	1 848,000	JPY	988 680	0,00
JP3358000002	SHIMANO	16 085,000	JPY	346 712 175	0,30
JP3358400004	SHIMIZU BANK	2 347,000	JPY	3 907 755	0,00
JP3358800005	SHIMIZU CORP	110 741,000	JPY	118 603 611	0,10
JP3359500000	SHIMOJIMA CO LTD	3 430,000	JPY	3 971 940	0,00
JP3379950003	SHIN NIPPON BIOMEDICAL LABO	6 634,000	JPY	11 092 048	0,01
JP3379950003	SHIN NIPPON BIOMEDICAL LABO	10,000	JPY	16 720	0,00
JP3353200003	SHINAGAWA REFRACTORIES CO LTD	6 780,000	JPY	9 871 680	0,01
JP3371200001	SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	357 475,000	JPY	1 597 198 300	1,36
JP3371600002	SHIN-ETSU POLYMER	10 325,000	JPY	14 000 700	0,01
JP3371900006	SHINGAKUKAI CO LTD	1 796,000	JPY	495 696	0,00
JP3371900006	SHINGAKUKAI CO LTD	10,000	JPY	2 760	0,00
JP3375800004	SHINKO ELECTRIC INDUSTRIES CO	13 657,000	JPY	65 157 547	0,06
JP3331600001	SHINKO PLANTECH	8 727,000	JPY	12 287 616	0,01
JP3374200008	SHINKO SHOJI	136,000	JPY	158 168	0,00
JP3384600007	SHINMAYWA INDUSTRIES LTD	7 758,000	JPY	9 301 842	0,01
JP3380300008	SHINNIHON CORP	7 671,000	JPY	9 258 897	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3374000002	SHINSHO CORP	1 316,000	JPY	7 159 040	0,01
JP3378600005	SHINTO PAINT CO LTD	4 456,000	JPY	548 088	0,00
JP3384730002	SHINWA CO LTD	3 481,000	JPY	2 586 383	0,00
JP3385000009	SHINWA KAIUN KAISHA	2 979,000	JPY	12 720 330	0,01
JP3384710004	SHINWA (NEW) CO.LTD	3 122,000	JPY	7 445 970	0,01
JP3384710004	SHINWA (NEW) CO.LTD	194,000	JPY	462 690	0,00
JP3370400008	SHINYEI KAISHA	748,000	JPY	1 149 676	0,00
JP3347200002	SHIONOGI & CO LTD	49 972,000	JPY	349 154 364	0,30
JP3274150006	SHIP HEALTHCARE	16 582,000	JPY	38 553 150	0,03
JP3351600006	SHISEIDO CO LTD	82 729,000	JPY	393 955 498	0,34
JP3351500008	SHIZUOKA FINANCIAL GROUP INC	82 998,000	JPY	105 946 947	0,09
JP3351150002	SHIZUOKA GAS CO. LTD.	4 690,000	JPY	4 783 800	0,00
JP3351150002	SHIZUOKA GAS CO. LTD.	10,000	JPY	10 200	0,00
JP3360150001	SHO-BI CORP	1 711,000	JPY	792 193	0,00
JP3360250009	SHO-BOND HOLDINGS	8 212,000	JPY	48 615 040	0,04
JP3363800008	SHOBUNSHA HOLDINGS INC	102,000	JPY	36 516	0,00
JP3363800008	SHOBUNSHA HOLDINGS INC	2 194,000	JPY	785 452	0,00
JP3362800009	SHOCHIKU	2 488,000	JPY	23 795 232	0,02
JP3360900009	SHOEI CO LTD	191,000	JPY	380 663	0,00
JP3360900009	SHOEI CO LTD	7 245,000	JPY	14 439 285	0,01
JP3360100006	SHOEI CORPORATION	1 541,000	JPY	890 698	0,00
JP3361200003	SHOEI FOODS CORP	76,000	JPY	324 520	0,00
JP3361200003	SHOEI FOODS CORP	3 545,000	JPY	15 137 150	0,01
JP3363600002	SHOFU INC	2 396,000	JPY	6 016 356	0,01
JP3366400004	SHOWA SANGYO	3 792,000	JPY	11 432 880	0,01
JP3360120004	SHOWCASE INC	1 169,000	JPY	334 334	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3360120004	SHOWCASE INC	10,000	JPY	2 860	0,00
JP3359850009	SHUEI YOBIKO CO LTD	1 151,000	JPY	441 984	0,00
JP3348950001	SIGMAXYZ HOLDINGS INC	8 038,000	JPY	11 172 820	0,01
JP3312170008	SIGNPOST CORP	1 822,000	JPY	763 418	0,00
JP3312170008	SIGNPOST CORP	10,000	JPY	4 190	0,00
JP3346700002	SIIX	8 119,000	JPY	11 326 005	0,01
JP3369800002	SILVER LIFE CO LTD	1 200,000	JPY	1 244 400	0,00
JP3383270000	SIMPLEX HOLDINGS INC	6 700,000	JPY	16 817 000	0,01
JP3354000006	SINANEN HOLDINGS CO. LTD.	160,000	JPY	647 200	0,00
JP3354000006	SINANEN HOLDINGS CO. LTD.	1 640,000	JPY	6 633 800	0,01
JP3376500009	SINCERE CO LTD	589,000	JPY	287 432	0,00
JP3375400003	SINFONIA TECH	4 900,000	JPY	7 702 800	0,01
JP3372800007	SINKO INDUSTRIES LTD	5 337,000	JPY	11 762 748	0,01
JP3378200004	SINTOKOGIO	12 713,000	JPY	13 234 233	0,01
JP3162670008	SK JAPAN	1 411,000	JPY	1 099 169	0,00
JP3396350005	SKY PERFECT JSAT HOLDINGS	21 478,000	JPY	14 905 732	0,01
JP3396210001	SKYLARK	56 007,000	JPY	124 643 579	0,11
JP3400090001	SMARTVALUE CO LTD	10,000	JPY	3 550	0,00
JP3400090001	SMARTVALUE CO LTD	1 275,000	JPY	452 625	0,00
JP3162600005	SMC CORP	11 885,000	JPY	816 261 800	0,70
JP3435770007	SMIN CORPORATION	1 164,000	JPY	410 892	0,00
JP3162350007	SMS CO LTD	12 009,000	JPY	28 461 330	0,02
JP3399770001	SNOW PEAK INC	7 500,000	JPY	7 545 000	0,01
JP3399770001	SNOW PEAK INC	10,000	JPY	10 060	0,00
JP3379600004	SNT CORP	6 895,000	JPY	1 661 695	0,00
JP3433500000	SOCIONEXT INC	6 000,000	JPY	86 520 000	0,07

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3434200006	SODICK	12 542,000	JPY	9 494 294	0,01
JP3732000009	SOFTBANK CORP	522 256,000	JPY	890 446 480	0,76
JP3732000009	SOFTBANK CORP	114 000,000	JPY	194 370 000	0,17
JP3436100006	SOFTBANK GROUP CORP	195 153,000	JPY	1 195 116 972	1,02
JP3436040004	SOFTCREATE HD	28,000	JPY	47 460	0,00
JP3431900004	SOHGO SECURITY SVC	68 965,000	JPY	60 799 544	0,05
JP3663900003	SOJITZ CORP	46 374,000	JPY	144 037 644	0,12
JP3436250009	SOLASTO CORP	13 527,000	JPY	7 886 241	0,01
JP3436300002	SOLITON SYSTEMS	2 771,000	JPY	3 039 787	0,00
JP3436400000	SOLXYZ CO LTD	4 802,000	JPY	1 949 612	0,00
JP3165000005	SOMPO HOLDINGS SHS	61 599,000	JPY	400 824 693	0,34
JP3435700004	SONEC CORP	772,000	JPY	724 136	0,00
JP3435000009	SONY GROUP CORPORATION	278 850,000	JPY	3 464 711 250	2,95
JP3431300007	SOSEI GROU CORP	1 089,000	JPY	1 513 710	0,00
JP3431300007	SOSEI GROU CORP	12 700,000	JPY	17 653 000	0,02
JP3431300007	SOSEI GROU CORP	1 211,000	JPY	1 683 290	0,00
JP3432400004	SOSHIN ELECTRIC CO LTD	2 767,000	JPY	893 741	0,00
JP3432400004	SOSHIN ELECTRIC CO LTD	10,000	JPY	3 230	0,00
JP3434600007	SOTOH CO LTD	2 052,000	JPY	1 413 828	0,00
JP3431200009	SOURCENEXT CORP	10,000	JPY	1 710	0,00
JP3431200009	SOURCENEXT CORP	24 320,000	JPY	4 158 720	0,00
JP3400050005	SPACE	3 924,000	JPY	3 543 372	0,00
JP3399900004	SPARX GROUP	5 235,000	JPY	7 506 990	0,01
JP3163800000	SPK CORP	2 232,000	JPY	3 988 584	0,00
JP3400020008	SPRIX LTD	1 564,000	JPY	1 251 200	0,00
JP3164630000	SQUARE ENIX	18 833,000	JPY	94 165 000	0,08

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3161450006	SRA HOLDINGS INC	2 677,000	JPY	8 740 405	0,01
JP3161320001	SRE HOLDINGS CORP	2 100,000	JPY	4 779 600	0,00
JP3161560002	SRG TAKAMIYA CO LTD	6 669,000	JPY	3 214 458	0,00
JP3399400005	STANLEY ELECTRIC CO LTD	25 696,000	JPY	61 400 592	0,05
JP3399000003	STAR MICRONICS	8 540,000	JPY	15 380 540	0,01
JP3399200009	STARTS CORP INC	3 613,000	JPY	10 286 211	0,01
JP3399100001	STARZEN CO LTD	4 212,000	JPY	10 786 932	0,01
JP3399720006	STELLA CHEMIFA	2 874,000	JPY	9 139 320	0,01
JP3399700008	STEP CO LTD	2 031,000	JPY	3 523 785	0,00
JP3399780000	STRIKE COMPANY LIMITED	1 900,000	JPY	6 973 000	0,01
JP3163350006	STRUST CO LTD	641,000	JPY	396 779	0,00
JP3399240005	STUDIO ALICE CO LTD	2 454,000	JPY	5 057 694	0,00
JP3814800003	SUBARU CORP	122 795,000	JPY	314 293 803	0,27
JP3397060009	SUGI HOLDINGS Co LTD	9 355,000	JPY	56 962 595	0,05
JP3322930003	SUMCO CORP	72 929,000	JPY	141 117 615	0,12
JP3400800003	SUMIDA	4 000,000	JPY	5 128 000	0,00
JP3410200004	SUMINOE TEXTILE	3 278,000	JPY	7 211 600	0,01
JP3410200004	SUMINOE TEXTILE	204,000	JPY	448 800	0,00
JP3409400003	SUMITOMO BAKELITE	6 761,000	JPY	44 913 323	0,04
JP3401400001	SUMITOMO CHEMICAL	295 430,000	JPY	112 854 260	0,10
JP3404600003	SUMITOMO CORP	205 566,000	JPY	604 055 691	0,51
JP3404600003	SUMITOMO CORP	45 000,000	JPY	132 232 500	0,11
JP3407800006	SUMITOMO DENTSETSU	4 481,000	JPY	11 802 954	0,01
JP3407400005	SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES	151 869,000	JPY	238 282 461	0,20
JP3409800004	SUMITOMO FORESTRY	31 991,000	JPY	113 056 194	0,10
JP3405400007	SUMITOMO HEAVY INDUSTRIES LTD	24 937,000	JPY	85 359 351	0,07

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3402600005	SUMITOMO METAL MINING CO LTD	45 959,000	JPY	193 763 144	0,17
JP3889200006	SUMITOMO MITSUI CONST	40 665,000	JPY	16 266 000	0,01
JP3890350006	SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	275 815,000	JPY	1 991 384 300	1,70
JP3892100003	SUMITOMO MITSUI TRUST HLD	69 779,000	JPY	391 460 190	0,33
JP3400900001	SUMITOMO OSAKA CEMENT CO LTD	6 559,000	JPY	22 910 587	0,02
JP3495000006	SUMITOMO PHARMA CO LTD	26 570,000	JPY	12 222 200	0,01
JP3409000001	SUMITOMO REALTY & DEVELOPMENT REIT	56 350,000	JPY	211 537 900	0,18
JP3564200008	SUMITOMO RIKO COMPANY LIMITED	1 413,000	JPY	1 321 155	0,00
JP3404200002	SUMITOMO RUBBER INDUSTRIES	42 454,000	JPY	64 296 583	0,05
JP3405600002	SUMITOMO SEIKA	2 538,000	JPY	11 712 870	0,01
JP3407000003	SUMITOMO WAREHOUSE	9 372,000	JPY	22 567 776	0,02
JP3336950005	SUN FRONTIER FUDOUSAN CO LTD REIT	7 830,000	JPY	11 400 480	0,01
JP3323800007	SUN INC	2 700,000	JPY	3 396 600	0,00
JP3330600002	SUNCALL	4 858,000	JPY	2 356 130	0,00
JP3330600002	SUNCALL	10,000	JPY	4 850	0,00
JP3336600006	SUNDRUG	15 178,000	JPY	62 138 732	0,05
JP3713400004	SUNNEXTA GROUP INC	1 782,000	JPY	1 667 952	0,00
JP3322500004	SUNNY SIDE UP GROUP INC	1 869,000	JPY	1 455 951	0,00
JP3336560002	SUNTORY BEVERAGE AND FOOD LIMITED	28 619,000	JPY	128 155 882	0,11
JP3411000007	SURUGA BANK LTD	36 371,000	JPY	23 350 182	0,02
JP3398400006	SUZUDEN	478,000	JPY	1 016 706	0,00
JP3398400006	SUZUDEN	1 508,000	JPY	3 207 516	0,00
JP3398000004	SUZUKEN CO LTD	15 828,000	JPY	73 030 392	0,06
JP3397210000	SUZUKI CO LTD	2 863,000	JPY	3 341 121	0,00
JP3397200001	SUZUKI MOTOR CORP	73 221,000	JPY	423 510 264	0,36
JP3368400002	SWCC CORPORATION	4 948,000	JPY	10 286 892	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3372300008	SYNCHRO FOOD CO LTD	2 905,000	JPY	1 603 560	0,00
JP3351100007	SYSMEX	34 176,000	JPY	244 460 928	0,21
JP3422190003	SYSTEM ENGINEERING CONSULTANTS CO LTD	779,000	JPY	2 800 505	0,00
JP3350940007	SYSTEM INFORMATION CO LTD	4 041,000	JPY	3 758 130	0,00
JP3350940007	SYSTEM INFORMATION CO LTD	201,000	JPY	186 930	0,00
JP3350930008	SYSTEM INTEGRATOR CORP	1 821,000	JPY	722 937	0,00
JP3351070002	SYSTEM RESEARCH CO LTD	1 634,000	JPY	5 294 160	0,00
JP3350960005	SYSTEM SUPPORT INC	2 000,000	JPY	3 890 000	0,00
JP3351050004	SYSTEMPRO	70 476,000	JPY	17 971 380	0,02
JP3351000009	SYSTEMSOFT CORP	12 131,000	JPY	788 515	0,00
JP3467200006	TAC	2 958,000	JPY	591 600	0,00
JP3466200007	TACHIKAWA CORP	2 505,000	JPY	3 496 980	0,00
JP3466600008	TACHIKAWA ELETECH CO LTD	3 400,000	JPY	9 088 200	0,01
JP3465400004	TACHI-S	6 900,000	JPY	11 350 500	0,01
JP3465000002	TADANO	22 006,000	JPY	24 701 735	0,02
JP3465000002	TADANO	2 862,000	JPY	3 212 595	0,00
JP3447200001	TAIHEI DENGYO	989,000	JPY	3 886 770	0,00
JP3449020001	TAIHEIYO CEMENT CORP	23 809,000	JPY	61 153 417	0,05
JP3448800007	TAIHEIYO KOUHATSU INC	2 037,000	JPY	1 560 342	0,00
JP3449080005	TAIHO KOGYO	4 706,000	JPY	3 637 738	0,00
JP3441200007	TAIKISHA LTD	3 528,000	JPY	15 417 360	0,01
JP3441600008	TAIKO BANK LTD	1 967,000	JPY	2 901 325	0,00
JP3443600006	TAISEI CORP	35 153,000	JPY	179 245 147	0,15
JP3442850008	TAISHO PHARM	9 588,000	JPY	57 154 068	0,05
JP3449100001	TAIYO INK MFG	8 330,000	JPY	20 325 200	0,02
JP3452000007	TAIYO YUDEN CO LTD	20 181,000	JPY	67 323 816	0,06

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3457200008	TAKADA KIKO CO LTD	499,000	JPY	1 531 930	0,00
JP3453200002	TAKAKITA CO LTD	2 022,000	JPY	913 944	0,00
JP3457900003	TAKAMATSU	4 370,000	JPY	11 982 540	0,01
JP3457750002	TAKANO	1 958,000	JPY	1 580 106	0,00
JP3591600006	TAKAOKA TOKO CO	3 200,000	JPY	6 553 600	0,01
JP3453600003	TAKA-Q CO LTD	4 399,000	JPY	334 324	0,00
JP3459000000	TAKARA AND CO LTD	2 800,000	JPY	6 700 400	0,01
JP3460200003	TAKARA BIO	10,000	JPY	13 250	0,00
JP3460200003	TAKARA BIO	11 855,000	JPY	15 707 875	0,01
JP3459600007	TAKARA HOLDINGS	29 236,000	JPY	36 574 236	0,03
JP3460000007	TAKARA STANDARD	4 819,000	JPY	8 799 494	0,01
JP3454400007	TAKASAGO INTERNATIONAL CORP	4 004,000	JPY	12 852 840	0,01
JP3455200000	TAKASAGO THERMAL ENGINEE- RING C	10 357,000	JPY	30 749 933	0,03
JP3455600001	TAKASHIMA & CO	3 048,000	JPY	2 734 056	0,00
JP3456000003	TAKASHIMAYA CO LTD	32 807,000	JPY	67 024 701	0,06
JP3456500002	TAKASHO	4 345,000	JPY	2 624 380	0,00
JP3463100002	TAKEBISHI CORP	2 105,000	JPY	3 799 525	0,00
JP3463000004	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	350 043,000	JPY	1 422 224 709	1,21
JP3463300008	TAKEMOTO YOHIKI CO LTD	2 035,000	JPY	1 579 160	0,00
JP3462660006	TAKEUCHI MFG	6 049,000	JPY	25 708 250	0,02
JP3461000006	TAKI CHEMICAL	309,000	JPY	982 620	0,00
JP3461000006	TAKI CHEMICAL	1 855,000	JPY	5 898 900	0,01
JP3461000006	TAKI CHEMICAL	19,000	JPY	60 420	0,00
JP3462100003	TAKIHYO	1 747,000	JPY	1 726 036	0,00
JP3462600002	TAKUMA CO LTD	9 241,000	JPY	13 417 932	0,01
JP3470900006	TAMA HOME	10,000	JPY	34 000	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3470900006	TAMA HOME	590,000	JPY	2 006 000	0,00
JP3470900006	TAMA HOME	3 300,000	JPY	11 220 000	0,01
JP3471800007	TAMRON	1 253,000	JPY	5 105 975	0,00
JP3471000004	TAMURA CORP	21 600,000	JPY	10 540 800	0,01
JP3471000004	TAMURA CORP	606,000	JPY	295 728	0,00
JP3468850007	TANABE CONSULTING GROUP CO LTD	2 128,000	JPY	2 317 392	0,00
JP3468820000	TANAKA CO LTD	1 719,000	JPY	1 120 788	0,00
JP3472200009	TANSEISHA CO LTD	800,000	JPY	676 000	0,00
JP3467400002	TATSUTA ELECTRIC WIRE & CABLE	9 200,000	JPY	6 357 200	0,01
JP3472000003	TAYA CO LTD	963,000	JPY	405 423	0,00
JP3539300008	TAYA CORP	13,000	JPY	21 905	0,00
JP3468000009	TAZMO CO LTD	2 400,000	JPY	6 172 800	0,01
JP3588600001	TBS HOLDINGS INC	22 378,000	JPY	54 781 344	0,05
JP3539220008	T&D HOLDINGS INC	112 704,000	JPY	301 201 440	0,26
JP3538800008	TDK CORPORATION	63 630,000	JPY	353 655 540	0,30
JP3539050009	TEA LIFE CO LTD	729,000	JPY	972 486	0,00
JP3539200000	TEAC CORP	8 801,000	JPY	880 100	0,00
JP3539200000	TEAC CORP	471,000	JPY	47 100	0,00
JP3539150007	TEAR CORP	3 176,000	JPY	1 464 136	0,00
JP3545130001	TECHMA TRIX CORP	3 940,000	JPY	5 854 840	0,00
JP3545110003	TECHNO MEDICA CO	1 340,000	JPY	3 056 540	0,00
JP3545240008	TECHNOPRO HOLDING INC	21 873,000	JPY	64 306 620	0,05
JP3544000007	TEIJIN LTD	41 561,000	JPY	56 439 838	0,05
JP3541800003	TEIKOKU ELECTRIC	4 052,000	JPY	9 724 800	0,01
JP3542400001	TEIKOKU PISTON RING	5 100,000	JPY	8 950 500	0,01
JP3540800004	TEIKOKU SEN-I CO LTD	7 172,000	JPY	13 440 328	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3541600007	TEIKOKU TSUSHIN KOGYO CO LTD	2 537,000	JPY	4 728 968	0,00
JP3783300001	TEMAIRAZU INC	800,000	JPY	1 643 200	0,00
JP3545850004	TEMONA INC	1 208,000	JPY	286 296	0,00
JP3547200000	TEN ALLIED CO LTD	5 517,000	JPY	1 671 651	0,00
JP3547800007	TENMA CORP	4 481,000	JPY	11 283 158	0,01
JP3545820007	TENO.HOLDINGS CO LTD	650,000	JPY	306 150	0,00
JP3545820007	TENO.HOLDINGS CO LTD	50,000	JPY	23 550	0,00
IT0003242622	TERNA SPA	167 150,000	EUR	193 345 630	0,16
JP3546300009	TERRASKY CO LTD	2 057,000	JPY	3 112 241	0,00
JP3546800008	TERUMO CORP	122 707,000	JPY	502 117 044	0,43
JP3545270005	TESS HOLDINGS CO LTD	11 600,000	JPY	5 486 800	0,00
JP3588100002	TFP CONSULTING	2 861,000	JPY	4 468 882	0,00
JP3893700009	T-GAIA CORP	4 600,000	JPY	8 266 200	0,01
JP3768500005	T.HASEGAWA	7 319,000	JPY	22 835 280	0,02
JP3768500005	T.HASEGAWA	10,000	JPY	31 200	0,00
JP3345720001	THE GLOBAL LTD	2 984,000	JPY	1 083 192	0,00
JP3721400004	THE JAPAN STEEL WORKS	12 178,000	JPY	29 507 294	0,03
JP3604200000	THE TOHOKU BANK LTD	2 674,000	JPY	3 230 192	0,00
JP3539250005	THK CO LTD	25 059,000	JPY	66 907 530	0,06
JP3440800005	TIGERS POLYMER	2 947,000	JPY	1 915 550	0,00
JP3104890003	TIS INC	43 634,000	JPY	139 846 970	0,12
JP3509000000	TITAN KOGYO KABUSHIK	104,000	JPY	141 024	0,00
JP3509000000	TITAN KOGYO KABUSHIK	571,000	JPY	774 276	0,00
JP3538570007	T&K TOKA CO LTD	5 900,000	JPY	8 466 500	0,01
JP3539400006	TKC CORP	6 374,000	JPY	22 340 870	0,02
JP3556000002	TOA CORP	4 404,000	JPY	16 515 000	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3558000000	TOA ROAD INC	1 930,000	JPY	11 020 300	0,01
JP3552170007	TOABO CORP	14 948,000	JPY	6 308 056	0,01
JP3556400004	TOAGOSEI	15 577,000	JPY	21 426 164	0,02
JP3630000002	TOBILA SYSTEMS INC	655,000	JPY	538 410	0,00
JP3630000002	TOBILA SYSTEMS INC	445,000	JPY	365 790	0,00
JP3597800006	TOBU RAILWAY	43 195,000	JPY	156 538 680	0,13
JP3538400007	TOC	79,000	JPY	50 007	0,00
JP3552290003	TOCALO	6 899,000	JPY	9 334 347	0,01
JP3627800000	TOCHIGI BANK	25 700,000	JPY	9 020 700	0,01
JP3627000007	TODA CORP	46 181,000	JPY	38 588 844	0,03
JP3627400009	TODA KOGYO	10,000	JPY	17 460	0,00
JP3627400009	TODA KOGYO	1 141,000	JPY	1 992 186	0,00
JP3560000006	TOEI	1 281,000	JPY	22 622 460	0,02
JP3552240008	TOELL CO LTD	2 679,000	JPY	1 797 609	0,00
JP3552240008	TOELL CO LTD	49,000	JPY	32 879	0,00
JP3552230009	TOENEC	1 842,000	JPY	7 552 200	0,01
JP3553200001	TOHO	2 600,000	JPY	7 891 000	0,01
JP3599400003	TOHO ACETYLENE CO LTD	911,000	JPY	1 457 600	0,00
JP3601000007	TOHO BANK	47 347,000	JPY	13 777 977	0,01
JP3598600009	TOHO CO LTD	22 175,000	JPY	113 779 925	0,10
JP3600200004	TOHO GAS	16 676,000	JPY	43 240 868	0,04
JP3602600003	TOHO HOLDINGS	11 318,000	JPY	38 481 200	0,03
JP3601600004	TOHO SYSTEM SCIENCE CO LTD	2 259,000	JPY	2 541 375	0,00
JP3601800000	TOHO TITANIUM	4 184,000	JPY	8 133 696	0,01
JP3605400005	TOHOKU ELECTRIC POWER CO INC	102 747,000	JPY	96 592 455	0,08
JP3596600001	TOHTO SUISAN CO LTD	260,000	JPY	1 710 800	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3560800009	TOKAI CARBON	27 469,000	JPY	31 506 943	0,03
JP3560800009	TOKAI CARBON	8 834,000	JPY	10 132 598	0,01
JP3552250007	TOKAI CORP	4 803,000	JPY	9 116 094	0,01
JP3552260006	TOKAI HOLDINGS	22 564,000	JPY	21 954 772	0,02
JP3566600007	TOKAI RIKA	12 254,000	JPY	28 723 376	0,02
JP3564600009	TOKAI SENKO KK	644,000	JPY	618 240	0,00
JP3564800005	TOKAI SOFT CO LTD	900,000	JPY	981 900	0,00
JP3577600004	TOKAI TOKYO HOLDINGS	46 907,000	JPY	23 922 570	0,02
JP3590900001	TOKEN CORP	1 012,000	JPY	7 994 800	0,01
JP3624000000	TOKIMEC INC	3 617,000	JPY	5 327 841	0,00
JP3910660004	TOKIO MARINE HLDGS INC	383 938,000	JPY	1 283 504 734	1,09
JP3624900001	TOKUSHU TOKAI HOLDINGS CO LTD	2 000,000	JPY	7 190 000	0,01
JP3625000009	TOKUYAMA CORP	14 102,000	JPY	32 025 642	0,03
JP3399710007	TOKYO BASE SHS	5 203,000	JPY	1 514 073	0,00
JP3424950008	TOKYO CENTURY SHS	8 279,000	JPY	47 637 366	0,04
JP3585800000	TOKYO ELECTRIC POWER CO HOLDINGS INC	357 141,000	JPY	227 498 817	0,19
JP3571600000	TOKYO ELECTRON DEVICE LTD SHS	2 916,000	JPY	11 153 700	0,01
JP3571400005	TOKYO ELECTRON LTD	83 171,000	JPY	1 643 043 105	1,40
JP3573000001	TOKYO GAS CO LTD	83 638,000	JPY	282 612 802	0,24
JP3570800007	TOKYO ICHIBAN FOODS CO LTD	1 478,000	JPY	736 044	0,00
JP3576500007	TOKYO INDIVIDUALIZED EDUCATION	4 863,000	JPY	2 441 226	0,00
JP3573400003	TOKYO KIKAI SEISAKUSHO	10,000	JPY	5 700	0,00
JP3573400003	TOKYO KIKAI SEISAKUSHO	2 287,000	JPY	1 303 590	0,00
JP3571800006	TOKYO OHKA KOGYO CO LTD	6 787,000	JPY	58 497 153	0,05
JP3589800006	TOKYO RAKUTENCHI	882,000	JPY	3 633 840	0,00
JP3579400007	TOKYO ROPE MFG CO LTD	3 450,000	JPY	4 702 350	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3576600005	TOKYO SANGYO CO LTD	5 114,000	JPY	4 234 392	0,00
JP3580200008	TOKYO SEIMITSU	8 211,000	JPY	57 337 413	0,05
JP3579800008	TOKYO STEEL MANUFACTURING CO L	13 171,000	JPY	22 812 172	0,02
JP3582600007	TOKYO TATEMONO	35 272,000	JPY	70 156 008	0,06
JP3584600005	TOKYO TEKKO	2 550,000	JPY	9 371 250	0,01
JP3584200004	TOKYO THEATRES CO INC	2 163,000	JPY	2 301 432	0,00
JP3584400000	TOKYO TY FINANCIAL	5 264,000	JPY	23 187 920	0,02
JP3586600003	TOKYOTOKEIBA	4 155,000	JPY	16 162 950	0,01
JP3567410000	TOKYU CONSTRUCTION	22 885,000	JPY	17 735 875	0,02
JP3574200006	TOKYU CORP	111 225,000	JPY	189 082 500	0,16
JP3569200003	TOKYU FUDOSAN REIT	121 528,000	JPY	105 948 110	0,09
JP3630500001	TOMATO BANK	2 004,000	JPY	2 352 696	0,00
JP3553900006	TOMEN DEVICES	817,000	JPY	4 093 170	0,00
JP3631600008	TOMOE ENGINEERING	2 250,000	JPY	5 996 250	0,01
JP3631000001	TOMOEGAWA PAPER CO LTD	1 673,000	JPY	1 087 450	0,00
JP3631000001	TOMOEGAWA PAPER CO LTD	10,000	JPY	6 500	0,00
JP3554000004	TOMOKU	3 100,000	JPY	7 238 500	0,01
JP3631700006	TOMONY HOLDINGS	43 846,000	JPY	22 142 230	0,02
JP3630550006	TOMY	16 134,000	JPY	33 421 581	0,03
JP3629400007	TONAMI HOLDINGS CO LTD	1 356,000	JPY	5 885 040	0,01
JP3629250006	TOP CULTURE CO LTD	75,000	JPY	12 900	0,00
JP3629250006	TOP CULTURE CO LTD	1 985,000	JPY	341 420	0,00
JP3630400004	TOPCON	17 483,000	JPY	23 803 105	0,02
JP3629000005	TOPPAN INC	48 857,000	JPY	168 654 364	0,14
JP3598200008	TOPRE CORP	8 900,000	JPY	14 275 600	0,01
JP3630200008	TOPY INDUSTRIES	3 345,000	JPY	8 061 450	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3637280003	TOREX SEMICONDUCTOR LTD	2 900,000	JPY	5 309 900	0,00
JP3636650008	TORIDOLL HOLDINGS SHS	12 144,000	JPY	44 252 736	0,04
JP3636200002	TORIGOE	5 115,000	JPY	3 754 410	0,00
JP3635800000	TORII PHARMACEUTICAL	3 060,000	JPY	11 138 400	0,01
JP3635900008	TORIKIZOKU CO LTD	2 095,000	JPY	6 197 010	0,01
JP3301000000	TORQ INC	3 044,000	JPY	812 748	0,00
JP3552450003	TOSE CO LTD	1 565,000	JPY	1 090 805	0,00
JP3595070008	TOSEI	10,000	JPY	17 720	0,00
JP3595070008	TOSEI	7 788,000	JPY	13 800 336	0,01
JP3592200004	TOSHIBA	32 200,000	JPY	148 087 800	0,13
JP3594000006	TOSHIBA TEC CORP	4 623,000	JPY	15 047 865	0,01
JP3594400008	TOSHO CO LTD	40,000	JPY	38 760	0,00
JP3594400008	TOSHO CO LTD	4 048,000	JPY	3 922 512	0,00
JP3595200001	TOSOH CORP	52 379,000	JPY	96 246 413	0,08
JP3595300009	TOTECH CORP	1 900,000	JPY	9 044 000	0,01
JP3595800008	TOTENKO CO LTD	397,000	JPY	315 615	0,00
JP3595400007	TOTETSU KOGYO	6 434,000	JPY	18 858 054	0,02
JP3596200000	TOTO LTD	27 420,000	JPY	99 342 660	0,08
JP3628600003	TOTTORI BANK LTD	2 157,000	JPY	2 896 851	0,00
JP3590850008	TOUKEI COMPUTER CO LTD	702,000	JPY	4 268 160	0,00
JP3606150005	TOUMEI CO LTD	500,000	JPY	773 000	0,00
JP3538450002	TOW CO LTD	10 544,000	JPY	3 321 360	0,00
JP3555700008	TOWA	4 923,000	JPY	25 058 070	0,02
JP3622400004	TOWA BANK	71,000	JPY	47 854	0,00
JP3623150004	TOWA PHARMACEUTICAL CO LTD	7 856,000	JPY	21 737 552	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3609800002	TOYO CONSTRUCTION CO LTD	1 641,000	JPY	2 016 789	0,00
JP3609800002	TOYO CONSTRUCTION CO LTD	5 732,000	JPY	7 044 628	0,01
JP3616600007	TOYO CORP	4 097,000	JPY	5 297 421	0,00
JP3616600007	TOYO CORP	1 470,000	JPY	1 900 710	0,00
JP3617000009	TOYO ELECTRIC MFG	2 072,000	JPY	1 929 032	0,00
JP3606600009	TOYO INK MFG	8 643,000	JPY	22 082 865	0,02
JP3615400003	TOYO LOGISTICS	1 829,000	JPY	2 617 299	0,00
JP3609000009	TOYO MACHINERY & METAL	3 708,000	JPY	2 298 960	0,00
JP3611800008	TOYO SECURITIES	10,000	JPY	2 880	0,00
JP3611800008	TOYO SECURITIES	14 090,000	JPY	4 057 920	0,00
JP3613400005	TOYO SEIKAN KAISHA	24 713,000	JPY	62 400 325	0,05
JP3611400007	TOYO SHUTTER CO LTD	1 215,000	JPY	826 200	0,00
JP3614600009	TOYO SUGAR REFINING CO LTD	943,000	JPY	1 841 679	0,00
JP3613000003	TOYO SUISAN KAISHA LTD	18 842,000	JPY	131 140 320	0,11
JP3616000000	TOYO TANSO	1 842,000	JPY	9 283 680	0,01
JP3610600003	TOYO TIRE & RUBBER CO LTD	25 136,000	JPY	55 701 376	0,05
JP3619000007	TOYO WHARF AND WAREHOUSE CO LTD	1 694,000	JPY	2 364 824	0,00
JP3619800000	TOYOBO	17 522,000	JPY	17 679 698	0,02
JP3634200004	TOYODA GOSEI CO LTD	13 049,000	JPY	38 690 285	0,03
JP3635400009	TOYOTA BOSHOKU CP	14 623,000	JPY	37 975 931	0,03
JP3634600005	TOYOTA INDUSTRIES CORP	33 533,000	JPY	370 707 315	0,32
JP3633400001	TOYOTA MOTOR CORP	2 161 195,000	JPY	5 597 495 050	4,77
JP3635000007	TOYOTA TSUSHO CORP	35 859,000	JPY	283 501 254	0,24
JP3635650009	TRANCOM CO.LTD	1 562,000	JPY	10 824 660	0,01
JP3635670007	TRANSACTION CO LTD	3 800,000	JPY	7 383 400	0,01
JP3635700002	TRANSCOSMOS	5 661,000	JPY	17 294 355	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3538540000	TRE HOLDINGS CORPORATION	7 535,000	JPY	8 800 880	0,01
JP3637300009	TREND MICRO INC	18 908,000	JPY	106 678 936	0,09
JP3636000006	TRI CHEMICAL	5 900,000	JPY	18 644 000	0,02
JP3635500006	TRUSCO NAKAYAMA	9 728,000	JPY	21 995 008	0,02
JP3539230007	TS TECH	14 272,000	JPY	23 955 552	0,02
JP3538690003	TSI HOLDINGS CO LTD	1 918,000	JPY	1 534 400	0,00
JP3538690003	TSI HOLDINGS CO LTD	11 750,000	JPY	9 400 000	0,01
JP3534410000	TSUBAKI NAKASHIMA CO LTD	10,000	JPY	7 330	0,00
JP3534410000	TSUBAKI NAKASHIMA CO LTD	12 648,000	JPY	9 270 984	0,01
JP3535400000	TSUBAKIMOTO CHAIN CO	4 026,000	JPY	15 278 670	0,01
JP3533000000	TSUDAKOMA	1 051,000	JPY	379 411	0,00
JP3531800005	TSUGAMI CORP	12 470,000	JPY	13 342 900	0,01
JP3531400004	TSUKAMOTO CORPORATION CO LTD	978,000	JPY	1 126 656	0,00
JP3532200007	TSUKISHIMA HOLDINGS CO LTD	4 507,000	JPY	5 732 904	0,00
JP3532200007	TSUKISHIMA HOLDINGS CO LTD	1 955,000	JPY	2 486 760	0,00
JP3231000005	TSUKUBA BANK	22 167,000	JPY	6 605 766	0,01
JP3535800001	TSUMURA & CO	10 624,000	JPY	28 652 928	0,02
JP3534100007	TSUNAGU SOLUTIONS INC	1 229,000	JPY	903 315	0,00
JP3536150000	TSURUHA HOLDINGS	9 129,000	JPY	100 875 450	0,09
JP3536200003	TSURUMI MANUFACTURING	4 398,000	JPY	13 875 690	0,01
JP3533500009	TSUTSUMI JEWELRY	431,000	JPY	990 438	0,00
JP3533500009	TSUTSUMI JEWELRY	992,000	JPY	2 279 616	0,00
JP3533800003	TSUZUKI DENKI CO LTD	2 900,000	JPY	6 220 500	0,01
JP3429000007	TV ASAHI	10 701,000	JPY	17 324 919	0,01
JP3547060008	TV TOKYO HOLDINGS CORPORATION	30,000	JPY	85 770	0,00
JP3547060008	TV TOKYO HOLDINGS CORPORATION	3 915,000	JPY	11 192 985	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3589400005	TYK CORP SHS	7 324,000	JPY	2 380 300	0,00
JP3826900007	UACJ CORP	6 693,000	JPY	20 413 650	0,02
JP3158800007	UBE CORPORATION	20 537,000	JPY	47 522 618	0,04
JP3160910000	UBICOM HOLDINGS INC	1 486,000	JPY	1 710 386	0,00
JP3157200001	UCHIDA YOKO CO LTD	800,000	JPY	5 536 000	0,00
JP3157250006	UCHIYAMA HOLDINGS SHS	2 697,000	JPY	927 768	0,00
JP3154400000	UEKI CORPORATION	1 634,000	JPY	2 352 960	0,00
JP3944360001	UKC HOLDINGS CORPORATION	5 370,000	JPY	13 215 570	0,01
JP3126190002	ULVAC INC	10 511,000	JPY	53 931 941	0,05
JP3944330004	UMC ELECTRONICS CO LTD	2 408,000	JPY	951 160	0,00
JP3944330004	UMC ELECTRONICS CO LTD	72,000	JPY	28 440	0,00
JP3950820005	UNICAFE INC	1 728,000	JPY	1 617 408	0,00
JP3951600000	UNI-CHARM CORP	82 540,000	JPY	422 687 340	0,36
JP3950600001	UNION TOOL	2 137,000	JPY	7 607 720	0,01
JP3952550006	UNIPRES	7 900,000	JPY	8 287 100	0,01
JP3949400000	UNITED ARROWS	5 922,000	JPY	11 364 318	0,01
JP3949450005	UNITED SUPER MARKETS HOL- DINGS INC	10,000	JPY	10 710	0,00
JP3949450005	UNITED SUPER MARKETS HOL- DINGS INC	16 408,000	JPY	17 572 968	0,01
JP3949500007	UNITED TECHNOLOGY HOLD.	4 000,000	JPY	7 348 000	0,01
JP3951200009	UNITIKA LTD	10,000	JPY	1 960	0,00
JP3951200009	UNITIKA LTD	11 746,000	JPY	2 302 216	0,00
JP3951200009	UNITIKA LTD	32 301,000	JPY	6 330 996	0,01
JP3155800000	UORIKI CO LTD	1 605,000	JPY	3 450 750	0,00
JP3944640006	USEN-NEXT HOLDINGS CO LTD	5 361,000	JPY	18 415 035	0,02
JP3944410004	USER LOCAL INC	1 700,000	JPY	2 648 600	0,00
JP3156400008	USHIO INC	19 504,000	JPY	35 692 320	0,03

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3944130008	USS	43 507,000	JPY	114 271 136	0,10
JP3829900004	V TECHNOLOGY	2 100,000	JPY	3 887 100	0,00
JP3778400006	VALOR HOLDINGS SHS	5 948,000	JPY	14 001 592	0,01
JP3778410005	VALUE HR CO LTD	145,000	JPY	184 730	0,00
JP3778410005	VALUE HR CO LTD	4 215,000	JPY	5 369 910	0,00
JP3835500004	VECTOR INC	7 681,000	JPY	8 118 817	0,01
FR0013447729	VERALLIA SASU	133 166,000	EUR	655 280 493	0,56
JP3107200002	VIA HOLDINGS INC	7 366,000	JPY	1 104 900	0,00
JP3159980006	VINX CORP	1 620,000	JPY	1 903 500	0,00
JP3800330007	VISION INC	1 946,000	JPY	2 592 072	0,00
JP3778280002	VITAL KSK HOLDINGS	144,000	JPY	146 160	0,00
JP3855700005	VOLTAGE INCORPORATION	1 488,000	JPY	383 904	0,00
JP3854700006	VT HOLDINGS	21 284,000	JPY	10 790 988	0,01
JP3992400006	WACOAL HOLDINGS CORP	7 401,000	JPY	25 392 831	0,02
JP3993400005	WACOM	33 413,000	JPY	17 274 521	0,01
JP3990800009	WAKACHIKU CONSTRUCTION CO LTD	1 900,000	JPY	5 738 000	0,00
JP3991200001	WAKAMOTO PHARMACEUTICAL CO LTD	6 876,000	JPY	1 354 572	0,00
JP3992000004	WAKITA & CO	7 205,000	JPY	10 829 115	0,01
JP3994400004	WARABEYA NICHIO HOLDINGS CO.LTD.	800,000	JPY	2 764 000	0,00
JP3993750003	WASEDA ACADEMY CO LTD	3 102,000	JPY	4 308 678	0,00
JP3993830003	WATAHAN & CO.,LTD.	10,000	JPY	13 290	0,00
JP3993830003	WATAHAN & CO.,LTD.	4 252,000	JPY	5 650 908	0,00
JP3993950009	WATTS	10,000	JPY	5 520	0,00
JP3993950009	WATTS	2 685,000	JPY	1 482 120	0,00
JP3687800007	WAVELOCK HOLDINGS CO LTD	2 227,000	JPY	1 374 059	0,00
JP3505940001	WDB HOLDINGS CO LTD	2 510,000	JPY	5 358 850	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3154500007	WEATHERNEWS	243,000	JPY	1 431 270	0,00
JP3154500007	WEATHERNEWS	10,000	JPY	58 900	0,00
JP3154500007	WEATHERNEWS	1 147,000	JPY	6 755 830	0,01
JP3155390002	WELBE INC	3 600,000	JPY	2 242 800	0,00
JP3659000008	WEST JAPAN RAILWAY CO	46 947,000	JPY	269 757 462	0,23
JP3154160000	WILL GROUP INC	4 037,000	JPY	4 363 997	0,00
JP3154270007	WILLPLUS HOLDINGS CORP	1 034,000	JPY	1 262 514	0,00
JP3154360006	WINGARC1ST INC	3 200,000	JPY	8 592 000	0,01
JP3154390003	WIN-PARTNERS CO., LTD.	4 133,000	JPY	4 620 694	0,00
JP3990740007	WIRELESSGATE	2 352,000	JPY	425 712	0,00
JP3159930001	WITZ CORPORATION	500,000	JPY	462 000	0,00
JP3390600009	WOOD ONE	1 758,000	JPY	1 861 722	0,00
JP3990210001	WORLD CO LTD	5 182,000	JPY	8 042 464	0,01
JP3990220000	WORLD HOLDINGS CO LTD	2 246,000	JPY	5 163 554	0,00
JP3990770004	WOWOW INC	47,000	JPY	50 948	0,00
JP3990770004	WOWOW INC	2 615,000	JPY	2 834 660	0,00
JP3990770004	WOWOW INC	37,000	JPY	40 108	0,00
JP3505970008	W-SCOPE CORP	6 837,000	JPY	5 900 331	0,01
JP3428800001	XEBIO HOLDINGS CO LTD	900,000	JPY	872 100	0,00
JP3164430005	XNET CORP	892,000	JPY	933 924	0,00
JP3930050004	YA MAN LTD	9 400,000	JPY	9 973 400	0,01
JP3930050004	YA MAN LTD	10,000	JPY	10 610	0,00
JP3933200002	YAHAGI CONSTRUCTION	7 920,000	JPY	10 343 520	0,01
JP3930100007	YAIZU SUISANKAGAKU	2 789,000	JPY	3 332 855	0,00
JP3931600005	YAKULT HONSHA	55 188,000	JPY	196 303 716	0,17
JP3931410009	YAKUODO HOLDINGS	2 871,000	JPY	7 946 928	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3943000004	YAMABIKO	7 297,000	JPY	10 376 334	0,01
JP3939000000	YAMADA HOLDINGS CO LTD	130 773,000	JPY	62 483 339	0,05
JP3934350004	YAMAE GROUP HOLDINGS	3 800,000	JPY	13 566 000	0,01
JP3935300008	YAMAGUCHI FINANCIAL GROUP	35 047,000	JPY	48 154 578	0,04
JP3942600002	YAMAHA CORP	26 072,000	JPY	103 740 488	0,09
JP3942800008	YAMAHA MOTOR CO LTD	56 578,000	JPY	205 774 186	0,18
JP3934200001	YAMAICHI ELECTRONICS	3 800,000	JPY	6 566 400	0,01
JP3943100002	YAMAMI CO	468,000	JPY	1 056 744	0,00
JP3942000005	YAMANASHI CHUO BANK LTD	5 200,000	JPY	9 729 200	0,01
JP3936600000	YAMASHIN-FILTER CORP	4 571,000	JPY	1 362 158	0,00
JP3936600000	YAMASHIN-FILTER CORP	6 928,000	JPY	2 064 544	0,00
JP3936200009	YAMASHITA HEALTH CARE HOLDINGS INC	538,000	JPY	1 088 374	0,00
JP3937200008	YAMATAKE CORP	28 885,000	JPY	127 498 390	0,11
JP3937600009	YAMATANE	3 700,000	JPY	8 210 300	0,01
JP3940800000	YAMATO CORP	45,000	JPY	41 220	0,00
JP3940000007	YAMATO HOLDINGS	52 866,000	JPY	132 376 464	0,11
JP3939600007	YAMATO INTL	18 890,000	JPY	5 591 440	0,00
JP3940400009	YAMATO KOGYO	7 213,000	JPY	51 774 914	0,04
JP3934300009	YAMAURA CORP SHS	3 797,000	JPY	4 734 859	0,00
JP3943800007	YAMAYA CORP	1 131,000	JPY	3 259 542	0,00
JP3935600001	YAMAZAKI BAKING	26 082,000	JPY	83 592 810	0,07
JP3935800007	YAMAZAWA	1 329,000	JPY	1 653 276	0,00
JP3936800006	YAMAZEN	12 462,000	JPY	15 153 792	0,01
JP3930200005	YAOKO CO LTD	4 380,000	JPY	33 949 380	0,03
JP3931700003	YASHIMA DENKI CO LTD	4 105,000	JPY	5 003 995	0,00
JP3932000007	YASKAWA ELECTRIC CORP	47 372,000	JPY	231 033 244	0,20

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3932820008	YASUDA LOGISTICS	4 498,000	JPY	4 884 828	0,00
JP3932850005	YASUNAGA CORP	254,000	JPY	182 626	0,00
JP3932850005	YASUNAGA CORP	10,000	JPY	7 190	0,00
JP3131350005	YELLOW HAT	9 781,000	JPY	17 811 201	0,02
JP3962600007	YODENKO CORP	1 982,000	JPY	5 807 260	0,00
JP3959400007	YODOGAWA STEEL WORKS	5 480,000	JPY	19 234 800	0,02
JP3955200005	YOKOGAWA BRIDGE	2 965,000	JPY	7 362 095	0,01
JP3955000009	YOKOGAWA ELECTRIC CORP	42 817,000	JPY	116 141 113	0,10
JP3955800002	YOKOHAMA RUBBER	21 405,000	JPY	59 002 883	0,05
JP3957000007	YOKOREI CO LTD	6 656,000	JPY	7 700 992	0,01
JP3954200006	YOKOWO	4 236,000	JPY	5 248 404	0,00
JP3953800004	YOMEISHU SEIZO	1 799,000	JPY	3 349 738	0,00
JP3958400008	YOSHIMURA FOOD HOLDINGS K K	3 012,000	JPY	3 322 236	0,00
JP3958000006	YOSHINOYA HOLDINGS	14 500,000	JPY	51 214 000	0,04
JP3957600004	YOSSIX HOLDINGS CO LTD	1 085,000	JPY	3 047 765	0,00
JP3250600008	YU WA CREATION HOLDINGS CO LTD	3 357,000	JPY	520 335	0,00
JP3945200008	YUASA TRADING CO LTD	4 163,000	JPY	17 109 930	0,01
JP3948000009	YUKEN KOGYO	929,000	JPY	2 084 676	0,00
JP3946400003	YUKI GOSEI KOGYO CO LTD	3 948,000	JPY	1 133 076	0,00
JP3947010009	YUKIGUNI MAITAKE CO LTD	10,000	JPY	8 960	0,00
JP3947010009	YUKIGUNI MAITAKE CO LTD	7 290,000	JPY	6 531 840	0,01
JP3946200007	YURTEC	10 315,000	JPY	10 067 440	0,01
JP3944500002	YUSHIN PRECISION	4 481,000	JPY	2 975 384	0,00
JP3933800009	Z HOLDINGS CORPORATION	560 335,000	JPY	214 216 071	0,18
JP3345700003	ZAOH CO LTD	1 087,000	JPY	2 625 105	0,00
JP3345770006	ZAPPALLAS INC	2 211,000	JPY	906 510	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3427800002	ZENITAKA CORP	757,000	JPY	2 853 890	0,00
JP3429250008	ZENKOKU HOSHO CO LTD	2 697,000	JPY	12 986 055	0,01
JP3429250008	ZENKOKU HOSHO CO LTD	8 668,000	JPY	41 736 420	0,04
JP3430400006	ZENRIN	9 217,000	JPY	8 166 262	0,01
JP3429300001	ZENSHO	20 660,000	JPY	163 730 500	0,14
JP3725400000	ZEON CORP	26 821,000	JPY	33 190 988	0,03
JP3428850006	ZERIA PHARMACEUTICAL	4 739,000	JPY	9 459 044	0,01
JP3386490001	ZIGEXN CO.	15 967,000	JPY	7 616 259	0,01
JP3437400009	ZOJIRUSHI CORP	2 403,000	JPY	3 705 426	0,00
JP3437400009	ZOJIRUSHI CORP	683,000	JPY	1 053 186	0,00
JP3437400009	ZOJIRUSHI CORP	8 898,000	JPY	13 720 716	0,01
JP3437400009	ZOJIRUSHI CORP	312,000	JPY	481 104	0,00
JP3399310006	ZOZO RG REGISTERED SHS	27 528,000	JPY	78 633 732	0,07
JP3412000006	ZUKEN	2 100,000	JPY	7 854 000	0,01

Total Action 129 594 517 432 110,39

Total Valeurs mobilières 129 594 517 432 110,39

Coupons

Action

JP3119800005	A&A MATERIAL	968,000	JPY	20 621	0,00
JP3152740001	ABC MART	6 698,000	JPY	485 133	0,00
JP3122480001	ABIST	820,000	JPY	71 271	0,00
JP3108600002	ACOM	54 473,000	JPY	278 503	0,00
JP3160130005	A&D HOLON H	6 400,000	JPY	81 803	0,00
JP3114800000	ADEKA	12 479,000	JPY	425 340	0,00
JP3122030004	AD-SOL NISSIN	2 015,000	JPY	32 623	0,00
JP3121950004	ADVAN GRP	11,000	JPY	187	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3122100005	ADVANCE CREATE CO LT	2 748,000	JPY	40 978	0,00
JP3122400009	ADVANTEST	31 872,000	JPY	1 765 303	0,00
JP3131400008	AEON CREDIT SERVIC	24 229,000	JPY	516 146	0,00
JP3389700000	AEON DELIGHT	4 607,000	JPY	168 804	0,00
JP3131420006	AEON FANTASY	2 094,000	JPY	8 922	0,00
JP3160460006	AGS CORP	1 277,000	JPY	5 985	0,00
JP3100600000	AHRESTY CORP	1 012,000	JPY	4 312	0,00
JP3100800006	AICA KOGYO	11 039,000	JPY	479 730	0,00
JP3103200006	AICHI CORP	44,000	JPY	712	0,00
JP3104790005	AICHI FIN GRP RG	3 638,000	JPY	154 999	0,00
JP3103600007	AICHI STEEL CORP	3 100,000	JPY	105 662	0,00
JP3104400001	AICHI TOKEI DENKI CO	2 484,000	JPY	55 033	0,00
JP3105110005	AIDMA MKTG COMM RG	1 160,000	JPY	4 448	0,00
JP3105050003	AIPHONE	3 227,000	JPY	109 991	0,00
JP3160670000	AIR WATER	40 529,000	JPY	1 036 057	0,00
JP3266050008	AIRPORT FACILITIES	5 664,000	JPY	33 785	0,00
JP3167240005	AIRTRIP	3 549,000	JPY	30 241	0,00
JP3102000001	AISIN	6 411,000	JPY	382 402	0,00
JP3101850000	AIZAWA SECURITIE GRP	9 387,000	JPY	103 984	0,00
JP3119600009	AJINOMOTO CO INC	96 012,000	JPY	3 027 080	0,00
JP3107000006	AKATSUKI	2 510,000	JPY	85 552	0,00
JP3107600003	AKITA BANK	3 593,000	JPY	107 157	0,00
JP3126300007	ALBIS	1 865,000	JPY	55 622	0,00
JP3126210008	ALCONIX CORP	6 100,000	JPY	140 343	0,00
JP3126340003	ALFRESA HLDGS CORP	44 396,000	JPY	1 286 232	0,00
JP3126100001	ALINCO INC	4 133,000	JPY	70 436	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3126360001	ALPHA CORP	2 225,000	JPY	37 919	0,00
JP3126330004	ALPHA SYSTEMS	1 488,000	JPY	44 378	0,00
JP3126400005	ALPS ELECTRIC CO	40 937,000	JPY	697 658	0,00
JP3126450000	ALPS LOGISTICS RG	3 800,000	JPY	71 237	0,00
JP3122800000	AMADA	69 223,000	JPY	1 474 644	0,00
JP3124400007	AMANO CORP	12 186,000	JPY	363 434	0,00
JP3124450002	AMIYAKI TEI	1 375,000	JPY	23 433	0,00
JP3124500004	AMUSE INC	2 996,000	JPY	51 059	0,00
JP3128660002	AMVIS HOLDINGS INC	2 800,000	JPY	7 158	0,00
JP3122450004	ANEST IWATA CORP	8 997,000	JPY	130 330	0,00
JP3128800004	ANRITSU	23 776,000	JPY	405 196	0,00
JP3105400000	AOKI HOLDINGS	8 700,000	JPY	96 374	0,00
JP3711200000	AOZORA BANK	10,000	JPY	324	0,00
JP3125000004	ARAKAWA CHEMICAL	62,000	JPY	1 268	0,00
JP3125100002	ARATA CORP	3 522,000	JPY	249 094	0,00
JP3968600001	ARCS CO LTD	8 508,000	JPY	210 243	0,00
JP3116700000	ARE HOLDINGS	18 218,000	JPY	698 570	0,00
JP3126110000	ARGO GRAPHICS	4 403,000	JPY	150 074	0,00
JP3125800007	ARIAKE JAPAN	3 767,000	JPY	64 198	0,00
JP3126000003	ARISAWA MFG	231,000	JPY	3 937	0,00
JP3100210008	ARTNATURE	4 902,000	JPY	58 479	0,00
JP3126290000	ARUHI CORP	100,000	JPY	1 704	0,00
JP3131300000	AS ONE	5 810,000	JPY	247 539	0,00
JP3116800008	ASAHI BROADCASTING	5 584,000	JPY	28 549	0,00
JP3114400009	ASAHI DIAMOND IND	14 938,000	JPY	190 933	0,00
JP3111200006	ASAHI KASEI	51 618,000	JPY	791 718	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3112800002	ASAHI KOGYOSHA CO	68,000	JPY	2 318	0,00
JP3115800009	ASAHI NET	5 193,000	JPY	50 888	0,00
JP3117200000	ASAHI YUKIZAI CORP	3 138,000	JPY	106 957	0,00
JP3117350003	ASANTE	63,000	JPY	1 664	0,00
JP3101600009	ASIAN INDUSTRY	9 051,000	JPY	154 249	0,00
JP3119660003	ASKA PHARMACEUTICAL	4 400,000	JPY	37 493	0,00
JP3942400007	ASTELLAS PHARMA INC	61 803,000	JPY	1 843 208	0,00
JP3153470004	ASTERIA CORP	4 102,000	JPY	6 991	0,00
JP3160930008	ATLED CORP	776,000	JPY	8 596	0,00
JP3172500005	AUTOBACS SEVEN	12 035,000	JPY	307 655	0,00
JP3337500007	AVANTIA	2 965,000	JPY	48 004	0,00
JP3160950006	AVEX INC	5 296,000	JPY	112 820	0,00
JP3126800006	AWA BANK	5 348,000	JPY	159 498	0,00
JP3772400002	AXIAL RETAILING	1 215,000	JPY	31 059	0,00
JP3879170003	AZ COM MARUWA	7 400,000	JPY	88 279	0,00
JP3121190007	AZUMA SHIPPING	3 078,000	JPY	5 246	0,00
JP3800300000	B BRAIN SHOWA-OTA	1 954,000	JPY	54 946	0,00
JP3778630008	BAN NAM HLDGS	112 635,000	JPY	959 776	0,00
JP3779000003	BANDO CHEMICAL IND	6 133,000	JPY	177 684	0,00
JP3152400002	BANK OF IWATE LTD	3 100,000	JPY	105 662	0,00
JP3288960002	BANK OF KOCHI LTD	2 078,000	JPY	17 707	0,00
JP3251200006	BANK OF KYOTO	12 122,000	JPY	826 344	0,00
JP3648800005	BANK OF NAGOYA	1 407,000	JPY	71 935	0,00
JP3315200000	BANK OF SAGA	3 208,000	JPY	95 675	0,00
JP3632000000	BANK OF TOYAMA (TH	1 051,000	JPY	22 389	0,00
JP3975000005	BANK RYUKYUS LTD	4 600,000	JPY	72 515	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3835250006	BAYCURR CONSULT	33 540,000	JPY	514 437	0,00
JP3835700000	Belc CO LTD	2 486,000	JPY	99 562	0,00
JP3835760004	BELLSYSTEM24 HOLDING	7 943,000	JPY	203 050	0,00
JP3835650007	BELLUNA	12 150,000	JPY	106 120	0,00
JP3835620000	BENESSE	11 946,000	JPY	305 380	0,00
JP3800390001	BIC CAMERA	24 243,000	JPY	206 578	0,00
JP3754200008	BIPROGY	13 537,000	JPY	519 077	0,00
JP3799700004	BML	3 398,000	JPY	115 819	0,00
JP3799610005	BR HOLDINGS	10 675,000	JPY	54 578	0,00
JP3830000000	BROTHER INDUS LTD	52 598,000	JPY	1 523 859	0,00
JP3831200005	BULL DOG SAUCE RG	2 400,000	JPY	34 766	0,00
JP3831600006	BUNKA SHUTTER	12 106,000	JPY	216 629	0,00
JP3347130001	C' BON COSMETICS	761,000	JPY	3 242	0,00
JP3462200001	C I TAKIRON CORP	11 812,000	JPY	110 717	0,00
JP3244530006	CANDEAL CO LTD	1 300,000	JPY	3 323	0,00
JP3218900003	CAPCOM CO LTD	41 488,000	JPY	954 515	0,00
JP3244420000	CAPITAL ASSET PLAN	422,000	JPY	2 697	0,00
JP3244450007	CAREER DESIGN CENT	332,000	JPY	19 803	0,00
JP3209000003	CASIO	10,000	JPY	192	0,00
JP3346350006	CE HOLDINGS CO LTD	3 008,000	JPY	33 321	0,00
JP3425000001	CENTRAL GLASS CO	7 300,000	JPY	357 674	0,00
JP3566800003	CENTRAL JPN RAILWA	30 792,000	JPY	1 836 676	0,00
JP3425400003	CENTRAL SEC PATROL	2 643,000	JPY	67 564	0,00
JP3425600008	CENTRAL SPORTS	2 068,000	JPY	31 719	0,00
JP3511800009	CHIBA BANK	104 911,000	JPY	1 340 939	0,00
JP3507780009	CHIKARANOMOTO HLD CO	39,000	JPY	233	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3346180007	CHILLED & FROZEN LOG	5 490,000	JPY	65 493	0,00
JP3511000006	CHINO CORP	1 807,000	JPY	30 795	0,00
JP3528400009	CHIYODA	5 512,000	JPY	65 756	0,00
JP3526600006	CHUBU ELECT. POWER	151 802,000	JPY	3 233 808	0,00
JP3525400002	CHUBU SHIRYO	100,000	JPY	1 449	0,00
JP3524600008	CHUBU STEEL PLATE	200,000	JPY	5 113	0,00
JP3524000001	CHUDENKO CORP	8 282,000	JPY	366 974	0,00
JP3520700000	CHUGIN FINANCIAL	35 314,000	JPY	451 372	0,00
JP3522200009	CHUGOKU EL POWER	69 111,000	JPY	294 452	0,00
JP3522600000	CHUGOKU MARINE PT	7 279,000	JPY	210 886	0,00
JP3517800003	CHUO SPRING	2 728,000	JPY	18 596	0,00
JP3516600008	CHUO WAREHOUSE	3 290,000	JPY	36 445	0,00
JP3352400000	CITIZEN WATCH SHS	41 773,000	JPY	711 905	0,00
JP3325100000	CK SAN ETSU CO LTD	1 227,000	JPY	36 594	0,00
JP3346800000	CKD CORP	12 273,000	JPY	271 907	0,00
JP3270200003	CLEANUP CORP	9 340,000	JPY	103 463	0,00
JP3359000001	CMIC HOLDINGS	3 023,000	JPY	115 917	0,00
JP3305960001	COLOPL INC	18 549,000	JPY	316 117	0,00
JP3181400007	COMINIX	943,000	JPY	12 053	0,00
JP3305530002	COMSYS HOLDINGS	20 216,000	JPY	861 315	0,00
JP3305560009	COMTURE	6 286,000	JPY	61 598	0,00
JP3305990008	CONCORDIA FIN GRP	204 111,000	JPY	1 913 180	0,00
JP3302000009	COPRO HLDNGS CO LTD	1 100,000	JPY	28 120	0,00
JP3284000001	CORE CORP	2 391,000	JPY	10 187	0,00
JP3305950002	CORONA CORP	3 121,000	JPY	37 232	0,00
JP3298000005	COSMO ENG HLDG	16 702,000	JPY	1 778 997	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3269930008	CREATE RESTAURANTS	252,000	JPY	644	0,00
JP3271100004	CRESCO	4 094,000	JPY	87 214	0,00
JP3346970001	CTS CO LTD	6 158,000	JPY	52 473	0,00
JP3244950006	CUBE SYSTEM	2 884,000	JPY	36 862	0,00
JP3205100005	CURVES HOLDINGS	15 111,000	JPY	64 381	0,00
JP3346250008	CVS BAY AREA INC	795,000	JPY	6 774	0,00
JP3311400000	CYBER AGENT	87 296,000	JPY	1 115 790	0,00
JP3486000007	DAI DAN KK	4 041,000	JPY	189 386	0,00
JP3493800001	DAI NIPPON PRINTING	45 099,000	JPY	1 229 741	0,00
JP3485800001	DAICEL CHEMICAL	53 549,000	JPY	1 003 854	0,00
JP3491800003	DAIDO METAL	7 070,000	JPY	12 049	0,00
JP3491000000	DAIDO STEEL	4 747,000	JPY	404 498	0,00
JP3497400006	DAIFUKU	64 454,000	JPY	768 908	0,00
JP3497800007	DAIHEN CORP	2 646,000	JPY	186 012	0,00
JP3475800003	DAIICHI JITSUGYO	1 600,000	JPY	106 344	0,00
JP3474350000	DAIICHI KIGENSO	10,000	JPY	102	0,00
JP3475350009	DAIICHI SANKYO CO	351 519,000	JPY	5 092 070	0,00
JP3475200006	DAIICHIKOSHO	18 806,000	JPY	448 695	0,00
JP3482600008	DAIKEN CORP	3 382,000	JPY	172 911	0,00
JP3482500000	DAIKEN MEDICAL	4 571,000	JPY	35 055	0,00
JP3480600000	DAIKI ALUMINIUM IND	8 585,000	JPY	219 461	0,00
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES	48 551,000	JPY	4 964 507	0,00
JP3483100008	DAIKOKU DENKI	2 637,000	JPY	44 940	0,00
JP3481300006	DAIKYONISHIKAWA	9 700,000	JPY	123 982	0,00
JP3492200005	DAINICHISEIKA COLO	3 100,000	JPY	105 662	0,00
JP3440400004	DAIO PAPER CORP	19 378,000	JPY	115 586	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3483850008	DAISHI HOKU FIN SHS	4 961,000	JPY	295 913	0,00
JP3484000009	DAISYO CORP	3 010,000	JPY	15 389	0,00
JP3486800000	DAITO TRUST CONST	3 063,000	JPY	696 875	0,00
JP3505000004	DAIWA HOUSE INDUSTRY	18 897,000	JPY	1 014 449	0,00
JP3503800009	DAIWA SEIKO INC	354,000	JPY	10 558	0,00
JP3505400006	DAIWABO	15 805,000	JPY	430 964	0,00
JP3500050004	DAIYU LIC HLDGS	4 330,000	JPY	70 103	0,00
JP3548660004	DCM JAPAN HLDGS	28 364,000	JPY	483 386	0,00
JP3548720006	DEAR LIFE	7 900,000	JPY	255 804	0,00
JP3549600009	DENKA CO LTD	11 751,000	JPY	600 790	0,00
JP3550000008	DENKI KOGYO	3 000,000	JPY	76 690	0,00
JP3551410008	DENSAN	601,000	JPY	8 706	0,00
JP3551500006	DENSO CORP	83 595,000	JPY	7 123 230	0,01
JP3548770001	DEXERIALS CORP	10 737,000	JPY	320 219	0,00
JP3549020000	DIGITAL ARTS INC	10,000	JPY	341	0,00
JP3548640006	DIP	7 812,000	JPY	232 984	0,00
JP3548600000	DISCO CORPORATION	19 697,000	JPY	1 124 531	0,00
JP3638000004	DOSHISHA	3 632,000	JPY	108 320	0,00
JP3639100001	DOUTOR-NICHIRETS	9 753,000	JPY	166 213	0,00
JP3548500002	DTS	8 819,000	JPY	338 165	0,00
JP3505900005	DUSKIN CO LTD	8 664,000	JPY	258 394	0,00
JP3130400009	EAGLE INDUSTRY	800,000	JPY	23 859	0,00
JP3783600004	EAST JAPAN RAILWAY	67 785,000	JPY	3 176 823	0,00
JP3130740008	EAT & HOLDINGS	2 218,000	JPY	9 450	0,00
JP3165930003	EBARA FOODS IND	1 247,000	JPY	21 252	0,00
JP3161170000	ECHO TRADING CO LTD	1 143,000	JPY	11 688	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3164470001	EDION	12 708,000	JPY	238 230	0,00
JP3130350006	EGRAND CO	864,000	JPY	29 449	0,00
JP3160840009	EIDAI	7 526,000	JPY	32 065	0,00
JP3160700005	EIKEN CHEMICAL	7 114,000	JPY	151 548	0,00
JP3160400002	EISAI	49 261,000	JPY	3 358 071	0,00
JP3651080008	EIZO NANA O	3 071,000	JPY	261 684	0,00
JP3168200008	ELECOM	13 178,000	JPY	247 041	0,00
JP3551200003	ELECTRIC POWER DEV	32 078,000	JPY	1 230 032	0,00
JP3457690000	ELEMATEC CORP	4 582,000	JPY	156 175	0,00
JP3386450005	ENEOS HOLDINGS INC	116 771,000	JPY	1 094 522	0,00
JP3169800004	ENPLAS CORP	1 403,000	JPY	35 865	0,00
JP3153160001	ENTRUST RG	2 424,000	JPY	18 590	0,00
JP3130050002	ERI HOLDINGS CO LTD	1 079,000	JPY	13 796	0,00
JP3688350002	ESLEAD CORP	2 223,000	JPY	94 712	0,00
JP3469800001	ESPEC	4 697,000	JPY	100 059	0,00
JP3161160001	EXEDY	990,000	JPY	50 615	0,00
JP3254200003	EXEO GROUP	18 961,000	JPY	969 414	0,00
JP3166950000	F TECH INC	253,000	JPY	2 156	0,00
JP3119950008	F&A AQUA HOLDINGS	3 840,000	JPY	135 793	0,00
JP3802690002	FAITH	1 436,000	JPY	6 118	0,00
JP3802650006	FALCO BIOSYSTEMS	2 604,000	JPY	88 756	0,00
JP3802670004	FANCL	19 307,000	JPY	279 679	0,00
JP3802400006	FANUC LTD	195 400,000	JPY	6 493 605	0,01
JP3802300008	FAST RETAILING	19 343,000	JPY	2 554 772	0,00
JP3166900005	FCC	9 438,000	JPY	241 267	0,00
JP3802960009	FEED ONE	72,000	JPY	767	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3802940001	FIDEA HOLDINGS CO	5 232,000	JPY	167 184	0,00
JP3166990006	FINANCIAL PARTNERS	12 216,000	JPY	682 857	0,00
JP3632150003	FIRST BK TOYAMA	2 695,000	JPY	27 557	0,00
JP3802950000	FIXSTARS	35,000	JPY	358	0,00
JP3166930002	FJ NEXT HOLDINGS	5 556,000	JPY	113 624	0,00
JP3802740005	FOCUS SYSTEM CORP	3 735,000	JPY	19 096	0,00
JP3397150008	FOOD & LIFE	24 600,000	JPY	471 644	0,00
JP3167000003	FP CORP	8 660,000	JPY	158 655	0,00
JP3826500005	FRANCE BED HOLDING	7 415,000	JPY	107 413	0,00
JP3807400001	FUJI CO LTD	5 271,000	JPY	67 372	0,00
JP3815000009	FUJI CORPORATION LTD	6 556,000	JPY	78 210	0,00
JP3820000002	FUJI ELECTRIC HOLD	23 869,000	JPY	1 118 648	0,00
JP3812800005	FUJI KOSAN	1 401,000	JPY	33 427	0,00
JP3809200003	FUJI MACHINE MFG	19 123,000	JPY	651 798	0,00
JP3819400007	FUJI MEDIA HOLDINGS	34 765,000	JPY	710 968	0,00
JP3816400000	FUJI OIL	10 025,000	JPY	222 103	0,00
JP3812300006	FUJI ORP RG	10,000	JPY	149	0,00
JP3816200004	FUJI PHARMA CO LTD	54,000	JPY	920	0,00
JP3813800004	FUJI SEAL	9 489,000	JPY	137 457	0,00
JP3820800005	FUJIBO HOLDINGS	3 616,000	JPY	169 468	0,00
JP3818700001	FUJICCO	5 405,000	JPY	105 930	0,00
JP3814000000	FUJIFILM HOLDINGS	77 908,000	JPY	4 647 044	0,00
JP3811200009	FUJIKURA KASEI CO	6 999,000	JPY	47 711	0,00
JP3811000003	FUJIKURA LTD	41 904,000	JPY	803 405	0,00
JP3820900003	FUJIMI	9 975,000	JPY	311 688	0,00
JP3821000001	FUJIMORI KOGYO	1 460,000	JPY	52 252	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3818800009	FUJITEC CO	16 093,000	JPY	479 956	0,00
JP3818400008	FUJITSU GENERAL	13 177,000	JPY	202 109	0,00
JP3818000006	FUJITSU LTD	40 385,000	JPY	4 473 631	0,00
JP3803600000	FUKUI BANK	4 861,000	JPY	103 553	0,00
JP3805010000	FUKUOKA FIN GROUP	30 520,000	JPY	1 495 371	0,00
JP3806800003	FUKUYAMA TRANSPORT	2 399,000	JPY	71 548	0,00
JP3828400006	FURUNO ELECTRIC CO	6 815,000	JPY	58 071	0,00
JP3822600007	FUSO CHEMICAL	5 085,000	JPY	142 989	0,00
JP3823600006	FUSO PHARMACEUTICAL	2 046,000	JPY	61 020	0,00
JP3826270005	FUYO GENERAL LEASE	3 837,000	JPY	637 563	0,00
JP3172450003	G-7 HOLDINGS	6 308,000	JPY	107 502	0,00
JP3234200008	GAKKEN HLDS CO LTD	7 972,000	JPY	84 913	0,00
JP3235400003	GAKKYUSHA CO LTD	1 732,000	JPY	66 414	0,00
JP3234400004	GAKUJO	2 269,000	JPY	46 403	0,00
JP3282800006	GENKI SUSHI CO LTD	1 624,000	JPY	13 838	0,00
JP3282400005	GEO	3 692,000	JPY	37 752	0,00
JP3390360000	GEOLIVE GRP	1 340,000	JPY	28 546	0,00
JP3264860002	GIFT HLDGS	1 800,000	JPY	11 504	0,00
JP3264200001	GIKEN LTD	4 988,000	JPY	85 007	0,00
JP3274320005	GLOBAL GROUP CORP	10,000	JPY	256	0,00
JP3274400005	GLORY	7 712,000	JPY	236 574	0,00
JP3152750000	GMO INTERNET GR	16 027,000	JPY	117 039	0,00
JP3385890003	GMO PAYMENT GATEWAY	8 325,000	JPY	581 694	0,00
JP3307800007	GODO STEEL LTD	2 200,000	JPY	206 211	0,00
JP3306800008	GOLDCREST	693,000	JPY	23 621	0,00
JP3306600002	GOLDWIN INC	7 912,000	JPY	202 257	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3952860009	GREMZ	2 600,000	JPY	11 077	0,00
JP3274280001	GROWELL HOLDINGS	23 980,000	JPY	347 372	0,00
JP3385820000	GS YUASA	14 872,000	JPY	190 089	0,00
JP3236750000	G-TEKT	7 031,000	JPY	179 736	0,00
JP3276400003	GUNMA BANK LTD	83 147,000	JPY	708 506	0,00
JP3795200009	H ONE CO LTD	5 560,000	JPY	56 853	0,00
JP3822000000	H U GRP H	9 866,000	JPY	521 230	0,00
JP3774600005	H2O RETAILING	22 531,000	JPY	239 987	0,00
JP3769000005	HACHIJUNI BANK	78 056,000	JPY	665 125	0,00
JP3765600006	HAGIWARA ELECTRIC CO	2 112,000	JPY	107 980	0,00
JP3765500008	HAGIWARA INDUSTR INC	2 900,000	JPY	61 778	0,00
JP3766500007	HAKUDO	1 852,000	JPY	53 656	0,00
JP3766550002	HAKUHODO DY HLDGS	57 822,000	JPY	788 333	0,00
JP3766400000	HAKUTO	3 428,000	JPY	408 946	0,00
JP3773750009	HALOWS CO LTD	2 545,000	JPY	43 373	0,00
JP3771150004	HAMAKYOREX	3 241,000	JPY	138 085	0,00
JP3771800004	HAMAMATSU PHOTONICS	33 044,000	JPY	1 069 973	0,00
JP3774200004	HANKYU HANSHIN HLD	54 818,000	JPY	1 167 777	0,00
JP3777800008	HANWA CO LTD	8 444,000	JPY	611 595	0,00
JP3770300006	HAPPINET	4 740,000	JPY	100 975	0,00
JP3768600003	HASEKO CORP	42 228,000	JPY	1 439 319	0,00
JP3768000006	HASHIMOTO HLDG	2 192,000	JPY	39 224	0,00
JP3767810009	HAZAMA CORP	34 833,000	JPY	890 449	0,00
JP3765110006	HEARTS UNITED GROUP	2 560,000	JPY	22 905	0,00
JP3834200002	HEIWA CORP	14 415,000	JPY	491 328	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3834800009	HEIWA REAL ESTATE	6 903,000	JPY	341 163	0,00
JP3834400008	HEIWADO	5 052,000	JPY	81 793	0,00
JP3793400007	HIBIYA ENGINEERING	3 479,000	JPY	127 473	0,00
JP3765180009	HIDAY HIDAKA CORP.	8 156,000	JPY	118 147	0,00
JP3783420007	HIKARI TSUSHIN INC	4 891,000	JPY	595 978	0,00
JP3765250000	HIMACS LTD	1 493,000	JPY	27 352	0,00
JP3793500004	HIMARAYA CO LTD	2 003,000	JPY	22 188	0,00
JP3795080005	HIRAKAWA HEWTECH	3 169,000	JPY	48 606	0,00
JP3796150005	HIROGIN H RG	46 975,000	JPY	720 503	0,00
JP3799000009	HIROSE ELECTRIC	6 404,000	JPY	1 364 231	0,00
JP3796200008	HIROSHIMA GAS	10 977,000	JPY	56 122	0,00
JP3784200002	HISAKA WORKS	41,000	JPY	699	0,00
JP3784600003	HISAMITSU PHARMACE	9 531,000	JPY	345 163	0,00
JP3787000003	HITACHI CONST MACH	17 449,000	JPY	743 425	0,00
JP3788600009	HITACHI LTD	197 922,000	JPY	11 805 620	0,01
JP3791990009	HITO COMMUNI HOLDING	1 229,000	JPY	16 232	0,00
JP3837400005	HOCHIKI CORPORATION	4 104,000	JPY	89 175	0,00
JP3852600000	HODOGAYA CHEMICAL	2 000,000	JPY	63 908	0,00
JP3840800001	HOGY MEDICAL	7 330,000	JPY	124 920	0,00
JP3850200001	HOKKAIDO ELECTRIC	42 024,000	JPY	179 046	0,00
JP3847000001	HOKKAIDO GAS CO	2 800,000	JPY	83 507	0,00
JP3846600009	HOKKAN HOLDINGS	3 174,000	JPY	62 206	0,00
JP3851600001	HOKKOKU FIN H RG	4 820,000	JPY	225 895	0,00
JP3841400009	HOKUETSU IND	5 394,000	JPY	91 926	0,00
JP3841800000	HOKUETSU PAPER MIL	27 511,000	JPY	210 982	0,00
JP3845000003	HOKURUKU ELECT CON	3 740,000	JPY	57 364	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3843250006	HOKUTO	6 597,000	JPY	56 214	0,00
JP3854600008	HONDA MOTOR CO LTD	327 381,000	JPY	20 922 396	0,02
JP3802060008	HOOSIERS HOLDINGS	7 252,000	JPY	166 847	0,00
JP3845800006	HOSIDEN CORP	5 867,000	JPY	119 984	0,00
JP3846000002	HOSOKAWA MICRON	744,000	JPY	23 774	0,00
JP3765400001	HOUSE FOODS GROUP	11 447,000	JPY	224 345	0,00
JP3765300003	HOUSE OF ROSE	666,000	JPY	7 094	0,00
JP3765350008	HOUSECOM	1 000,000	JPY	6 817	0,00
JP3837800006	HOYA CORP	85 277,000	JPY	3 269 950	0,00
JP3793800008	HYAKUGO BANK	37 460,000	JPY	223 441	0,00
JP3794200000	HYAKUJUSHI BANK LTD	5 992,000	JPY	178 705	0,00
JP3105010007	I NET CORP	2 866,000	JPY	63 496	0,00
JP3148800000	IBIDEN	23 542,000	JPY	401 208	0,00
JP3142150006	ICHIBANYA CO LTD	4 035,000	JPY	137 531	0,00
JP3141200000	ICHIKAWA	767,000	JPY	19 607	0,00
JP3141400006	ICHIKEN	223,000	JPY	7 601	0,00
JP3142100001	ICHINEN HOLDINGS CO	5 591,000	JPY	142 925	0,00
JP3142300007	ICHIYOSHI SECURIT	7 900,000	JPY	114 439	0,00
JP3138800002	IDEC CORP	12,000	JPY	665	0,00
JP3142500002	IDEMITSU KOSAN	9 302,000	JPY	475 581	0,00
JP3235700006	IDOM SHS	17 143,000	JPY	204 509	0,00
JP3148950003	IFUJI SANGYO RG	967,000	JPY	21 424	0,00
JP3134800006	IHI CORP	27 071,000	JPY	1 153 376	0,00
JP3131090007	IIDA GROUP HLDGS	31 174,000	JPY	1 195 368	0,00
JP3131200002	IINO KAIUN KAISHA	10 580,000	JPY	162 276	0,00
JP3101120008	IKK HOLDINGS	99,000	JPY	2 025	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3146200005	INABA DENKISANGYO	12 092,000	JPY	618 224	0,00
JP3146000009	INABATA AND CO	9 276,000	JPY	434 731	0,00
JP3145200006	INAGEYA CO LTD	6 968,000	JPY	44 531	0,00
JP3153450006	INFOCOM	6 131,000	JPY	94 037	0,00
JP3153600006	INFORMATION DEVL	3 550,000	JPY	75 625	0,00
JP3153850007	INFRONEER H RG	43 599,000	JPY	928 781	0,00
JP3147800001	INNOTECH CORP	33,000	JPY	984	0,00
JP3152670000	INSOURCE CO LTD	10 640,000	JPY	113 331	0,00
JP3152820001	INTERNET INITIATIV	21 080,000	JPY	308 596	0,00
JP3306470000	INTERWORKS INC	329,000	JPY	7 009	0,00
JP3146800002	INUI GLOBAL LOG CO	10,000	JPY	26	0,00
JP3100640006	IR JAPAN HOLDINGS	2 541,000	JPY	32 478	0,00
JP3105170009	I'ROM GROUP SHS	10,000	JPY	213	0,00
JP3894900004	ISETAN MITSUKHOSHI	69 079,000	JPY	470 904	0,00
JP3137200006	ISUZU MOTORS LTD	119 915,000	JPY	4 087 240	0,00
JP3104880004	ITMEDIA INC	2 557,000	JPY	32 683	0,00
JP3143000002	ITO EN LTD	13 940,000	JPY	249 447	0,00
JP3143600009	ITOCHU CORP	262 470,000	JPY	17 892 307	0,02
JP3144000001	ITOCHU ENEX	12 535,000	JPY	277 712	0,00
JP3143700007	ITOCHU-SHOKUJIN	1 342,000	JPY	57 177	0,00
JP3149950002	IWAI SECURITIES	4 700,000	JPY	80 099	0,00
JP3150100000	IWAKI CO LTD	3 616,000	JPY	49 300	0,00
JP3149700001	IYOGIN HOLDINDS INC	42 931,000	JPY	365 820	0,00
JP3138400001	IZUMI	5 468,000	JPY	205 011	0,00
JP3386380004	J FRONT RETAILING	54 147,000	JPY	738 229	0,00
JP3388600003	JACCS	4 820,000	JPY	410 718	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3705200008	JAPAN AIRLINES	100 933,000	JPY	1 720 124	0,00
JP3699400002	JAPAN AIRPORT TERM	14 596,000	JPY	198 999	0,00
JP3705600009	JAPAN AVIATION EL	7 072,000	JPY	150 653	0,00
JP3389670005	JAPAN BEST RESCUE	3 672,000	JPY	28 161	0,00
JP3697800005	JAPAN CASH MACHINE	10,000	JPY	43	0,00
JP3183200009	JAPAN EXCHANGE	109 467,000	JPY	2 891 622	0,00
JP3389650007	JAPAN FOODS CO LTD	788,000	JPY	6 715	0,00
JP3752900005	JAPAN HOST HOLDINGS	91 799,000	JPY	1 955 576	0,00
JP3724600006	JAPAN OIL TRANSPOR	2 427,000	JPY	103 404	0,00
JP3389640008	JAPAN PILE	8 828,000	JPY	94 031	0,00
JP3694000005	JAPAN PULP & PAPER	2 993,000	JPY	165 774	0,00
JP3714400003	JAPAN SEC FINANCE	16 125,000	JPY	233 585	0,00
JP3721400004	JAPAN STEEL WORKS	12 178,000	JPY	300 934	0,00
JP3739600009	JAPAN TRANCITY	12 022,000	JPY	61 465	0,00
JP3746800006	JBCC HOLDINGS	3 770,000	JPY	128 498	0,00
JP3701000006	JCR PHAEMACEUTICALS	16 180,000	JPY	137 872	0,00
JP3166200000	JCU CORPORATION	2 767,000	JPY	82 523	0,00
JP3735000006	JEOL	10 000,000	JPY	281 197	0,00
JP3386030005	JFE HOLDINGS	27 119,000	JPY	1 155 421	0,00
JP3386110005	JINS INC	3 881,000	JPY	59 527	0,00
JP3389570007	JK HOLDINGS	18,000	JPY	230	0,00
JP3386050003	JMS	4 893,000	JPY	35 440	0,00
JP3840000008	J-OIL MILLS	5 350,000	JPY	68 382	0,00
JP3735300000	JP ELECTR MATERIAL	3 800,000	JPY	64 761	0,00
JP3421100003	JP PETROLEUM EXPLO	6 989,000	JPY	595 541	0,00
JP3233250004	JP POST INSRAN	43 709,000	JPY	1 750 513	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3386630002	JSB CO LTD REIT	1 300,000	JPY	44 310	0,00
JP3386000008	JSP	3 334,000	JPY	71 024	0,00
JP3292200007	JTEKT CORP	40 619,000	JPY	553 791	0,00
JP3392650002	JUROKU FIN GRP	5 622,000	JPY	287 434	0,00
JP3388450003	JUSTSYSTEM CORP.	6 415,000	JPY	54 663	0,00
JP3206200002	KAGA ELECTRONICS	4 018,000	JPY	376 616	0,00
JP3210200006	KAJIMA CORP	12 654,000	JPY	377 392	0,00
JP3206000006	KAKAKU.COM	32 948,000	JPY	645 734	0,00
JP3207000005	KAKEN PHARMA	6 060,000	JPY	387 285	0,00
JP3219800004	KAMEDA SEIKA	288,000	JPY	3 681	0,00
JP3219400003	KAMEI CORP	6 696,000	JPY	114 115	0,00
JP3219000001	KAMIGUMI CO LTD	20 986,000	JPY	804 709	0,00
JP3215000005	KANADEN	5 100,000	JPY	99 953	0,00
JP3215100003	KANAMIC NETWORK CO	6 003,000	JPY	28 134	0,00
JP3215200001	KANAMOTO	5 743,000	JPY	195 747	0,00
JP3227900002	KANASAI FD MKT	4 311,000	JPY	29 388	0,00
JP3230600003	KANDENKO	23 483,000	JPY	340 172	0,00
JP3215800008	KANEKA CORP	8 303,000	JPY	389 130	0,00
JP3217100001	KANEMATSU	17 951,000	JPY	688 332	0,00
JP3228600007	KANSAI ELEC. POWER	153 031,000	JPY	3 259 989	0,00
JP3229400001	KANSAI PAINT	35 219,000	JPY	540 190	0,00
JP3232600001	KANTO DENKA KOGYO	12 338,000	JPY	73 594	0,00
JP3932950003	KATITAS CO LTD	9 104,000	JPY	209 456	0,00
JP3213300001	KATO SANGYO	3 712,000	JPY	158 152	0,00
JP3226800005	KAWANISHI WAREHOUS	963,000	JPY	8 206	0,00
JP3224200000	KAWASAKI HEAVY IND	31 308,000	JPY	1 067 117	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3223800008	KAWASAKI KISEN	1 120,000	JPY	95 437	0,00
JP3225900004	KAWATA MFG CO LTD	1 785,000	JPY	31 181	0,00
JP3496400007	KDDI CORP	35 819,000	JPY	2 136 526	0,00
JP3279000008	KEIHANSHIN REAL ES	8 729,000	JPY	133 886	0,00
JP3280200001	KEIHIN ELEC EXP RA	49 616,000	JPY	253 670	0,00
JP3277800003	KEIO CORP	20 584,000	JPY	394 647	0,00
JP3278600006	KEISEI EL RAILWAY	26 903,000	JPY	229 244	0,00
JP3277400002	KEIYO	10 461,000	JPY	64 626	0,00
JP3281600001	KEIYO BANK	23 645,000	JPY	221 630	0,00
JP3281850002	KENKO MAYONNAISE	3 210,000	JPY	27 353	0,00
JP3236300004	KEY COFFEE	2 334,000	JPY	9 944	0,00
JP3236200006	KEYENCE CORP	41 058,000	JPY	5 247 902	0,00
JP3240400006	KIKKOMAN CORP	26 899,000	JPY	779 313	0,00
JP3242600009	KIMOTO	567,000	JPY	1 449	0,00
JP3263000006	KINDEN	26 478,000	JPY	451 244	0,00
JP3237000009	KISOJI	7 771,000	JPY	52 974	0,00
JP3240600001	KISSEI PHARMA	6 780,000	JPY	236 870	0,00
JP3277620005	KI-STAR RL EST CO LT	1 100,000	JPY	110 604	0,00
JP3238200004	KITA-NIPPON BANK	1 998,000	JPY	51 076	0,00
JP3248000006	KIYO BANK	14 502,000	JPY	247 147	0,00
JP3283400004	KOA	8 636,000	JPY	183 971	0,00
JP3285800003	KOATSU GAS KOGYO	8 984,000	JPY	68 898	0,00
JP3291200008	KOBE BUSSAN SHS	32 460,000	JPY	608 510	0,00
JP3289800009	KOBE STEEL LTD	87 044,000	JPY	3 337 706	0,00
JP3283750002	KOHNAN SHOJI	6 242,000	JPY	249 988	0,00
JP3288900008	KOHSOKU	3 339,000	JPY	68 285	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3284600008	KOITO MFG	51 222,000	JPY	523 763	0,00
JP3297380002	KOJIMA	9 759,000	JPY	116 421	0,00
JP3302600006	KOMAIHALTEC INC	1 024,000	JPY	30 540	0,00
JP3304200003	KOMATSU LTD	32 868,000	JPY	1 932 498	0,00
JP3304600004	KOMATSU MATERE	12 584,000	JPY	128 676	0,00
JP3303200004	KOMATSU WALL INDUS	1 784,000	JPY	83 609	0,00
JP3305580007	KOMEDA HOLDING	8 304,000	JPY	183 974	0,00
JP3305600003	KOMERI	4 903,000	JPY	108 626	0,00
JP3305800009	KOMORI	14 605,000	JPY	186 676	0,00
JP3300000001	KONAKA	6 714,000	JPY	57 211	0,00
JP3300200007	KONAMI GROUP	16 563,000	JPY	875 039	0,00
JP3306050000	KONDOTEC INC	4 210,000	JPY	71 748	0,00
JP3300800004	KONISHI	6 488,000	JPY	149 270	0,00
JP3288970001	KONOIKE TRANSPORT	3 296,000	JPY	67 405	0,00
JP3287700003	KOSAIDO HOLDINGS	3 100,000	JPY	69 473	0,00
JP3297360004	KOSHIDAKA	14 711,000	JPY	87 748	0,00
JP3293350009	KPP GRP HLDGS	11 803,000	JPY	110 632	0,00
JP3272400007	KROSAKI HARIMA	995,000	JPY	135 656	0,00
JP3277150003	K'S HOLDING SHS	31 170,000	JPY	584 327	0,00
JP3277300004	KU HOLDINGS	2 940,000	JPY	50 104	0,00
JP3267600009	KUMIAI CHEMICAL IN	9 955,000	JPY	203 587	0,00
JP3266200009	KUNIMINE INDUSTRIE	1 780,000	JPY	22 751	0,00
JP3268200007	KURA SUSHI RG	5 884,000	JPY	100 277	0,00
JP3268800004	KURABO INDUSTRIES	5 766,000	JPY	171 965	0,00
JP3267800005	KURAUDIA HLDG CO LTD	8 430,000	JPY	35 917	0,00
JP3271600003	KUREHA CORP	3 799,000	JPY	420 833	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3270800000	KURIMOTO	2 559,000	JPY	98 125	0,00
JP3270000007	KURITA WATER IND	23 611,000	JPY	845 007	0,00
JP3272780002	KUROTANI CORP	1 530,000	JPY	13 037	0,00
JP3220200004	KYB CROP	4 344,000	JPY	370 157	0,00
JP3249600002	KYOCERA CORP	62 643,000	JPY	5 337 885	0,00
JP3252800002	KYODO PRINTING CO	3,000	JPY	128	0,00
JP3247200003	KYOEI SANGYO	558,000	JPY	19 019	0,00
JP3247400009	KYOEI STEEL	4 720,000	JPY	60 330	0,00
JP3256900006	KYOKUTO KAIHATSU	4 108,000	JPY	101 514	0,00
JP3256970009	KYOKUTO SECURITIES	13,000	JPY	332	0,00
JP3247090008	KYORIN PHARMA	8 996,000	JPY	153 312	0,00
JP3253610004	KYORITSU	9 618,000	JPY	24 587	0,00
JP3253900009	KYORITSU MAINTENANCE	7 476,000	JPY	101 926	0,00
JP3248800009	KYOSAN ELECTRIC	63,000	JPY	268	0,00
JP3256400007	KYOWA LEATHER CLOT	3 464,000	JPY	29 517	0,00
JP3247050002	KYUDENKO	11 013,000	JPY	516 137	0,00
JP3246500007	KYUSHU FIN GROUP	63 358,000	JPY	485 893	0,00
JP3247000007	KYUSHU LEASING CO LTD	2 772,000	JPY	29 526	0,00
JP3968850002	LAND BUSINESS CO	2 398,000	JPY	12 260	0,00
JP3982100004	LAWSON INC	11 470,000	JPY	977 372	0,00
JP3966600003	LIFE	1 928,000	JPY	65 715	0,00
JP3758140002	LIFULL CO LTD	16 829,000	JPY	57 361	0,00
JP3977020001	LINK AND MOTIVATION	10,000	JPY	24	0,00
JP3977200009	LINTEC	9 140,000	JPY	342 685	0,00
JP3626800001	LIXIL CORPORAT	62 352,000	JPY	2 390 890	0,00
JP3167320005	M AND A CAP PARTNERS	4 050,000	JPY	138 042	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3862960006	MACNICA HOLDINGS	9 191,000	JPY	587 382	0,00
JP3860250004	MAEZAWA KASEI INDU	4 500,000	JPY	95 863	0,00
JP3860300007	MAEZAWA KYUSO IND	4 324,000	JPY	66 322	0,00
JP3862800004	MAKINO MILLING MAC	3 608,000	JPY	215 209	0,00
JP3862400003	MAKITA	50 674,000	JPY	431 799	0,00
JP3879400004	MANDOM CORP	9 525,000	JPY	162 327	0,00
JP3869920003	MANI INC	16 517,000	JPY	267 412	0,00
JP3860220007	MARS ENGINEERING	2 600,000	JPY	132 929	0,00
JP3878000003	MARUBENI CONST MATL	530,000	JPY	22 581	0,00
JP3877600001	MARUBENI CORP	57 638,000	JPY	1 915 447	0,00
JP3877500003	MARUBUN	14,000	JPY	298	0,00
JP3876600002	MARUHA NICHIRO	8 744,000	JPY	260 780	0,00
JP3870400003	MARUI GROUP CO LTD	29 858,000	JPY	1 272 118	0,00
JP3871200006	MARUICHI STEEL TUB	13 957,000	JPY	654 111	0,00
JP3878150006	MARUMAE CO LTD	2 340,000	JPY	35 891	0,00
JP3874800000	MARUSAN SECURITIES	16 892,000	JPY	359 847	0,00
JP3879250003	MARUWA	1 311,000	JPY	48 036	0,00
JP3871600007	MARUWN CORP	3 082,000	JPY	10 505	0,00
JP3878800006	MARUYAMA MFG CO	1 208,000	JPY	56 614	0,00
JP3876000005	MARUZEN SHOWA UNYU	845,000	JPY	43 202	0,00
JP3868500004	MATSUDA SANGYO	898,000	JPY	22 956	0,00
JP3863600007	MATSUI CONSTRUCTION	22,000	JPY	244	0,00
JP3863800003	MATSUI SECURITIES	20 010,000	JPY	341 015	0,00
JP3869010003	MATSUKIYOCOCO	26 436,000	JPY	1 126 322	0,00
JP3869200000	MATSUYA CO	11 374,000	JPY	24 230	0,00
JP3869800007	MATSUYA FOODS	2 717,000	JPY	27 782	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3791800000	MAXELL LTD	11 400,000	JPY	194 282	0,00
JP3868400007	MAZDA MOTOR CORP	136 575,000	JPY	2 327 544	0,00
JP3499800005	M'BISHI HC	149 565,000	JPY	2 294 030	0,00
JP3117700009	MEBUKI FIN GRP SHS	210 468,000	JPY	986 383	0,00
JP3920940008	MEDICAL SYS NETWOR	5 484,000	JPY	23 365	0,00
JP3268950007	MEDICEO PALTAC	38 247,000	JPY	977 722	0,00
JP3921240002	MEDPEER INC	4 200,000	JPY	16 105	0,00
JP3919800007	MEIDENSHA	3 638,000	JPY	77 500	0,00
JP3917600003	MEIJI ELECTRIC IND	1 808,000	JPY	30 812	0,00
JP3918000005	MEIJI HLDG	48 304,000	JPY	1 955 120	0,00
JP3915350007	MEIKO ELECTRONICS	2 500,000	JPY	53 257	0,00
JP3916100005	MEIKO NETWORK JAPAN	6 503,000	JPY	66 495	0,00
JP3918200001	MEISEI INDUSTRIAL	7 400,000	JPY	88 279	0,00
JP3919200000	MEITEC	17 111,000	JPY	583 220	0,00
JP3920800004	MEIWA INDUSTRY	842,000	JPY	17 937	0,00
JP3921080002	MELCO HOLDINGS	1 290,000	JPY	65 953	0,00
JP3921260000	METAWATER	5 938,000	JPY	111 317	0,00
JP3869980007	MGMT SOLT CO LTD	1 900,000	JPY	3 238	0,00
JP3882800000	MIKUNI	12,000	JPY	51	0,00
JP3907150001	MIMAKI ENGINEERING	48,000	JPY	409	0,00
JP3906000009	MINEBEA MITSUMI	73 106,000	JPY	1 245 890	0,00
JP3910620008	MIRAIT ONE	20 221,000	JPY	516 917	0,00
JP3460800000	MIRARTH HLDS	21 900,000	JPY	111 968	0,00
JP3910600000	MIRAY INDUSTRY CO	66,000	JPY	2 812	0,00
JP3885400006	MISUMI	66 480,000	JPY	704 706	0,00
JP3886600000	MITANI	6 660,000	JPY	25 538	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3887600009	MITANI SEKISAN CO	1 229,000	JPY	32 988	0,00
JP3905400002	MITO SECURITIES	15 170,000	JPY	129 265	0,00
JP3900000005	MITSUB. HEAVY IND.	70 631,000	JPY	4 814 842	0,00
JP3897700005	MITSUBISHI CHEMIC G	39 786,000	JPY	542 434	0,00
JP3898400001	MITSUBISHI CORP.	45 116,000	JPY	3 844 388	0,00
JP3902400005	MITSUBISHI ELECTRIC	419 113,000	JPY	7 142 624	0,01
JP3899600005	MITSUBISHI ESTAT REI	236 729,000	JPY	4 034 392	0,00
JP3896800004	MITSUBISHI GAS CHE	32 827,000	JPY	1 118 891	0,00
JP3902000003	MITSUBISHI LOG CO	9 214,000	JPY	392 568	0,00
JP3903000002	MITSUBISHI MATERIA	29 703,000	JPY	1 189 583	0,00
JP3899800001	MITSUBISHI MOTORS	147 295,000	JPY	627 559	0,00
JP3902200009	MITSUBISHI RI	2 425,000	JPY	154 978	0,00
JP3900800008	MITSUBISHI STEEL	4 000,000	JPY	85 211	0,00
JP3902900004	MITSUBISHI UFJ FIN	408 380,000	JPY	7 133 703	0,01
JP3904000001	MITSUBOSHI BELTING	6 374,000	JPY	678 920	0,00
JP3893600001	MITSUMI & CO	302 399,000	JPY	19 325 836	0,02
JP3888300005	MITSUMI CHEMICALS	34 514,000	JPY	2 058 686	0,00
JP3890400009	MITSUMI DM SUGAR	4 076,000	JPY	208 393	0,00
JP3893200000	MITSUMI FUDOSAN REIT	167 931,000	JPY	4 865 265	0,00
JP3894000003	MITSUMI MATSUSHIMA CO	10,000	JPY	341	0,00
JP3888400003	MITSUMI MIN & SMELT	12 749,000	JPY	760 450	0,00
JP3362700001	MITSUMI O.S.K.LINES	14 553,000	JPY	1 364 086	0,00
JP3891200002	MITSUMI-SOKO	2 705,000	JPY	154 433	0,00
JP3880800002	MIURA CO	15 951,000	JPY	299 025	0,00
JP3882750007	MIXI	10 200,000	JPY	478 035	0,00
JP3908700002	MIYAJI ENGR GROUP	1 762,000	JPY	255 242	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3908000007	MIYAZAKI BANK	200,000	JPY	8 521	0,00
JP3885780001	MIZUHO FIN GROUP INC	101 711,000	JPY	4 116 785	0,00
JP3286500008	MIZUHO LEASING	6 446,000	JPY	455 895	0,00
JP3905200006	MIZUNO CORP	2 473,000	JPY	73 755	0,00
JP3922800002	MOCHIDA PHARMACEUT	4 967,000	JPY	169 298	0,00
JP3869970008	MONEX GROUP SHS	37 426,000	JPY	248 751	0,00
JP3869930002	MONEY PARTNERS	6 081,000	JPY	31 090	0,00
JP3868850003	MORESCO	1 897,000	JPY	32 329	0,00
JP3927450001	MORIROKU HLDGS RG	3 300,000	JPY	140 598	0,00
JP3925600003	MORITA	9 262,000	JPY	189 414	0,00
JP3922400001	MOS FOOD SERVICE	7 441,000	JPY	88 768	0,00
JP3890310000	MS AD ASSURANCE	12 938,000	JPY	1 322 955	0,00
JP3167340003	MS ND CONSULTING CO	843,000	JPY	6 465	0,00
JP3167480007	MTI	10,000	JPY	68	0,00
JP3914400001	MURATA MANUFACTURING	121 762,000	JPY	7 781 615	0,01
JP3912700006	MUSASHI SEIMITSU	6 912,000	JPY	88 347	0,00
JP3912800004	MUSASHINO BANK LTD	3 122,000	JPY	133 015	0,00
JP3914000009	MUTOH INDUSTRIES	753,000	JPY	16 041	0,00
JP3651020004	NAC	2 637,000	JPY	22 470	0,00
JP3647000003	NAGAILEBEN	7 474,000	JPY	382 121	0,00
JP3648350001	NAGANO KEIKI CO LTD	4 035,000	JPY	61 889	0,00
JP3647800006	NAGASE	18 310,000	JPY	624 087	0,00
JP3648200008	NAGATANIEN	56,000	JPY	740	0,00
JP3644400008	NAKABAYASHI	5 135,000	JPY	43 756	0,00
JP3646100002	NAKAMOTO PACKS RG	1 643,000	JPY	43 401	0,00
JP3646400006	NAKAYAMA STEEL WKS	4 100,000	JPY	66 380	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3653400006	NANTO BANK LTD	6 001,000	JPY	204 541	0,00
JP3653700009	NANYO CORP	1 107,000	JPY	14 149	0,00
JP3651060000	NATORI	3 196,000	JPY	29 957	0,00
JP3164740007	NEC CAPITAL SOLUT.	2 317,000	JPY	128 332	0,00
JP3733000008	NEC CORP	56 919,000	JPY	2 910 082	0,00
JP3733800001	NEC NETWORKS & SYS	14 737,000	JPY	307 661	0,00
JP3654100001	NEEDS WELL INC	2 506,000	JPY	26 692	0,00
JP3758200004	NET ONE SYSTEMS	13 786,000	JPY	505 130	0,00
JP3758110005	NETPRICE COM	2 841,000	JPY	65 363	0,00
JP3758020006	NEXYZ GROUP	1 942,000	JPY	33 096	0,00
JP3695200000	NGK INSULATORS LTD	47 954,000	JPY	1 021 554	0,00
JP3742600004	NHK SPRING	40 349,000	JPY	584 492	0,00
JP3641300003	NICE	1 920,000	JPY	32 721	0,00
JP3660400007	NICHIAS CORP	10 828,000	JPY	442 880	0,00
JP3661800007	NICHICON	4 401,000	JPY	60 002	0,00
JP3662200009	NICHIHA	5 986,000	JPY	290 742	0,00
JP3664400003	NICHIMO	45,000	JPY	3 451	0,00
JP3665200006	NICHIREI CORP	19 513,000	JPY	615 209	0,00
JP3665600007	NICHIREKI CO.LTD	7 369,000	JPY	219 772	0,00
JP3734800000	NIDEC CORPORATION	98 424,000	JPY	2 935 390	0,00
JP3756200006	NIFCO INC	13 239,000	JPY	360 996	0,00
JP3729200000	NIHON CHOUZAI	3 450,000	JPY	36 747	0,00
JP3737800007	NIHON DEMPA KOGYO	5 187,000	JPY	44 199	0,00
JP3756230003	NIHON FLUSH	4 930,000	JPY	75 616	0,00
JP3783500006	NIHON HOUSE HLD	440,000	JPY	2 250	0,00
JP3706800004	NIHON KOHDEN	18 963,000	JPY	484 758	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3689050007	NIHON M&A H	72 832,000	JPY	682 671	0,00
JP3741800001	NIHON NOHYAKU	10 246,000	JPY	78 577	0,00
JP3744600002	NIHON PARKERIZING	21 983,000	JPY	374 640	0,00
JP3749200006	NIHON PLAST CO LTD	4 530,000	JPY	19 300	0,00
JP3667000008	NIKKATO CORP	2 599,000	JPY	24 361	0,00
JP3669200002	NIKKO	7 850,000	JPY	100 336	0,00
JP3657400002	NIKON CORP	60 111,000	JPY	1 280 533	0,00
JP3756600007	NINTENDO CO LTD	254 130,000	JPY	17 107 231	0,01
JP3723000000	NIPPON CORPORATION	11 585,000	JPY	197 434	0,00
JP3699500009	NIPPON AIR CONDITI	5 787,000	JPY	73 968	0,00
JP3746000003	NIPPON BS	1 933,000	JPY	42 825	0,00
JP3691600005	NIPPON CHEMICAL IN	37,000	JPY	1 103	0,00
JP3708400001	NIPPON CONCRETE IND	11 398,000	JPY	63 130	0,00
JP3740800002	NIPPON DRY CHEMICA	1 379,000	JPY	17 626	0,00
JP3749000000	NIPPON FELT	3 165,000	JPY	16 182	0,00
JP3720000003	NIPPON FINE CHEMICAL	61,000	JPY	1 819	0,00
JP3695600001	NIPPON GAS CO LTD	24 606,000	JPY	786 265	0,00
JP3698800004	NIPPON GEAR CO LTD	2 054,000	JPY	3 500	0,00
JP3695010003	NIPPON KANZAI CO LTD	5 853,000	JPY	134 660	0,00
JP3694400007	NIPPON KAYAKU	33 307,000	JPY	638 579	0,00
JP3709600005	NIPPON KONPO UNYU	11 508,000	JPY	490 305	0,00
JP3700200003	NIPPON LIGHT METAL	14 384,000	JPY	122 568	0,00
JP3747800005	NIPPON PILLAR PACK	4 387,000	JPY	201 864	0,00
JP3711600001	NIPPON SANZO HOLDING	37 393,000	JPY	637 260	0,00
JP3713600009	NIPPON SHARYO	2 115,000	JPY	18 022	0,00
JP3717600005	NIPPON SHINYAKU	9 867,000	JPY	504 467	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3715200006	NIPPON SHOKUBAI CO	5 602,000	JPY	429 618	0,00
JP3716000009	NIPPON SIGNAL	7 258,000	JPY	43 292	0,00
JP3726200003	NIPPON SODA	3 547,000	JPY	362 693	0,00
JP3735400008	NIPPON TELEGRAPH TEL	12 951 700,000	JPY	27 590 747	0,02
JP3732200005	NIPPON TV HOLDINGS	32 301,000	JPY	275 241	0,00
JP3744200001	NIPPON VALQUA	4 690,000	JPY	299 730	0,00
JP3752600001	NIPPON YAKIN KOGYO	1 700,000	JPY	144 859	0,00
JP3753000003	NIPPON YUSEN	722,000	JPY	36 913	0,00
JP3673600007	NIPRO	29 251,000	JPY	249 251	0,00
JP3658850007	NISHI NIP FIN H	26 607,000	JPY	566 804	0,00
JP3659200004	NISHIMATSU CONSTRU	5 656,000	JPY	385 564	0,00
JP3659300002	NISHIMATSUYA CHAIN	5 842,000	JPY	64 714	0,00
JP3658800002	NISHI-NIPPON RAILR	11 621,000	JPY	173 292	0,00
JP3657500009	NISHIO HLDGS	2 300,000	JPY	195 986	0,00
JP3670800006	NISSAN CHEM IND	19 817,000	JPY	1 182 041	0,00
JP3672000001	NISSAN SHATAI	110,000	JPY	609	0,00
JP3587800008	NISSAN TYO HLDG	5,000	JPY	30	0,00
JP3678200001	NISSEI ASB MACHINE	444,000	JPY	45 401	0,00
JP3679000004	NISSEI PLASTIC INDUS	291,000	JPY	3 719	0,00
JP3677200002	NISSHIN OIL OILLIO	5 939,000	JPY	303 642	0,00
JP3676800000	NISSHIN SEIFUN	39 976,000	JPY	681 281	0,00
JP3675600005	NISSIN FOOD PRODUC	14 281,000	JPY	973 521	0,00
JP3674400001	NISSIN SHATAI CORP	3 223,000	JPY	137 318	0,00
JP3718800000	NISSUI	52 061,000	JPY	443 618	0,00
JP3738600000	NITERRA	28 906,000	JPY	1 625 656	0,00
JP3756100008	NITORI	17 367,000	JPY	1 109 897	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3679850002	NITTA	4 634,000	JPY	217 178	0,00
JP3679870000	NITTA GELATIN	3 568,000	JPY	24 323	0,00
JP3680800004	NITTETSU MINING	2 140,000	JPY	120 352	0,00
JP3684400009	NITTO BOSEKI CO LT	4 924,000	JPY	94 405	0,00
JP3684000007	NITTO DENKO	29 942,000	JPY	3 316 812	0,00
JP3683200004	NITTO FUJI FLOUR	806,000	JPY	51 510	0,00
JP3682400001	NITTO KOGYO	7 255,000	JPY	445 109	0,00
JP3684800000	NITTOC CONSTRUCTION	3 676,000	JPY	68 912	0,00
JP3760450001	NOEVIR HOLDINGS CO	3 775,000	JPY	691 595	0,00
JP3753400005	NOF CORP	13 483,000	JPY	620 407	0,00
JP3759800000	NOHMI BOSAI	7 608,000	JPY	149 106	0,00
JP3761600000	NOJIMA	10 564,000	JPY	135 026	0,00
JP3164800009	NOK CORP	18 612,000	JPY	594 732	0,00
JP3762600009	NOMURA HLDGS INC	111 833,000	JPY	667 060	0,00
JP3762950008	NOMURA MICRO SCIEN	1 500,000	JPY	76 690	0,00
JP3762900003	NOMURA REAL EST REIT	26 523,000	JPY	1 469 037	0,00
JP3762800005	NOMURA RESEARCH	82 291,000	JPY	1 682 908	0,00
JP3763000001	NORITAKE	1 011,000	JPY	99 071	0,00
JP3843400007	NORTH PACIFIC BANK	62 078,000	JPY	264 487	0,00
JP3381000003	NP STI & S'TOMO	31 284,000	JPY	1 999 310	0,00
JP3379900008	NS SOLUTIONS	8 126,000	JPY	276 970	0,00
JP3675320000	NS TOOL RG	18,000	JPY	230	0,00
JP3720800006	NSK LTD	73 022,000	JPY	933 344	0,00
JP3712500002	NSW	2 090,000	JPY	44 523	0,00
JP3165600002	NTN CORP	87 787,000	JPY	374 022	0,00
JP3165700000	NTT DATA GROUP	129 607,000	JPY	1 270 056	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3197650009	OBARA	2 565,000	JPY	196 710	0,00
JP3190000004	OBAYASHI	29 024,000	JPY	519 366	0,00
JP3173400007	OBIC	13 801,000	JPY	1 528 800	0,00
JP3173500004	OBIC BUSINESS	8 540,000	JPY	254 696	0,00
JP3196000008	ODAKYU ELECTRIC	58 832,000	JPY	551 446	0,00
JP3172440004	ODK SOLUTIONS	1 200,000	JPY	5 113	0,00
JP3176000002	OGAKI KYORITSU BAN	7 486,000	JPY	223 262	0,00
JP3197630001	OHARA	2 284,000	JPY	38 924	0,00
JP3173100003	OHASHI TECHNICA INC	3 066,000	JPY	78 377	0,00
JP3174300008	OHSHO FOOD SERVICE	1 796,000	JPY	99 476	0,00
JP3174150007	OIE SANGYO	1 447,000	JPY	24 660	0,00
JP3174200000	OILES	7 952,000	JPY	237 160	0,00
JP3175200009	OITA BANK	3 245,000	JPY	124 430	0,00
JP3174410005	OJI HOLDINGS	158 305,000	JPY	1 079 149	0,00
JP3192800005	OKAMOTO INDUSTRIES	900,000	JPY	42 180	0,00
JP3192400004	OKAMURA CORP	9 087,000	JPY	255 524	0,00
JP3194700005	OKINAWA ELEC POWER	4 730,000	JPY	20 152	0,00
JP3194750000	OKINAWA FIN GRP	5 092,000	JPY	173 558	0,00
JP3172100004	OKUMA CORP.	4 651,000	JPY	396 317	0,00
JP3194800003	OKUMURA CORP	5 087,000	JPY	333 771	0,00
JP3197800000	OMRON CORP	38 047,000	JPY	1 588 595	0,00
JP3197600004	ONO PHARMACEUTICAL	79 738,000	JPY	2 717 828	0,00
JP3196700003	ONOKEN	500,000	JPY	13 634	0,00
JP3173540000	OPEN HOUSE GRP	15 016,000	JPY	1 177 169	0,00
JP3201600008	ORGANO CORP	6 756,000	JPY	189 977	0,00
JP3198900007	ORIENTAL LAND	221 060,000	JPY	753 472	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3197950003	ORIENTAL SHIRAIISHI	26 231,000	JPY	145 286	0,00
JP3200400004	ORIGIN ELECTRIC	1 395,000	JPY	23 774	0,00
JP3200450009	ORIX CORP	43 805,000	JPY	1 597 586	0,00
JP3180400008	OSAKA GAS CO LTD	83 658,000	JPY	2 316 795	0,00
JP3485900009	OSAKA SODA CO.LTD	1 600,000	JPY	61 352	0,00
JP3184600009	OSAKA STEEL	3 028,000	JPY	25 802	0,00
JP3407200009	OSAKA TITANIUM	6 515,000	JPY	111 030	0,00
JP3187600006	OSAKI ELECTRIC	10 591,000	JPY	90 247	0,00
JP3173200001	OVAL	5 191,000	JPY	30 963	0,00
JP3448400006	PACIFIC INDUSTRIAL	12 074,000	JPY	205 768	0,00
JP3782200004	PALTAC SHS	7 916,000	JPY	303 539	0,00
JP3866800000	PANASONIC HLDGS	478 342,000	JPY	7 133 017	0,01
JP3781700004	PARACA	1 503,000	JPY	81 966	0,00
JP3781620004	PARAMOUNT B HLD	9 418,000	JPY	248 781	0,00
JP3882600004	PARIS MIKI HLDG	7 034,000	JPY	17 981	0,00
JP3781400001	PASCO	4 214,000	JPY	89 770	0,00
JP3836300008	PEGASUS SEWING	277,000	JPY	2 124	0,00
JP3547670004	PERSOL HLDG	47 206,000	JPY	1 729 666	0,00
JP3801300009	PHC HLDGS	6 600,000	JPY	202 462	0,00
JP3802360002	PHYZ HLDGS	1 128,000	JPY	18 262	0,00
JP3780400002	PIOLAX	4 757,000	JPY	222 942	0,00
JP3895000002	PLANT	1 488,000	JPY	21 555	0,00
JP3832700003	PLUS ALPHA CONS LTD	2 400,000	JPY	26 586	0,00
JP3792010005	PPL DRMS TECH RG	2 139,000	JPY	109 360	0,00
JP3833710001	PREMIUM GROUP RG	8 063,000	JPY	89 318	0,00
JP3833600004	PRESS KOGYO	7 991,000	JPY	88 520	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3833300001	PRESSANCE	5 600,000	JPY	100 208	0,00
JP3833620002	PRESTIGE INTL	20 658,000	JPY	105 618	0,00
JP3833200003	PRIMA MEAT PACKERS	7 303,000	JPY	124 459	0,00
JP3833850005	PROCREA HOLDINGS INC	1 926,000	JPY	41 029	0,00
JP3119000002	PRONEXUS INC	4 444,000	JPY	68 162	0,00
JP3833740008	PROTO CORP	5 951,000	JPY	88 741	0,00
JP3782950004	PUNCH INDUSTRY	4 796,000	JPY	40 867	0,00
JP3266160005	QOL	6 911,000	JPY	88 334	0,00
JP3266000003	QUICK CO LTD	17,000	JPY	521	0,00
JP3968840003	R AND D COMPUTER CO	1 333,000	JPY	22 717	0,00
JP3967400007	RASA INDUSTRIES LT	3 200,000	JPY	111 797	0,00
JP3970300004	RECRUIT HOLDING CO L	306 251,000	JPY	3 001 042	0,00
JP3978800005	RENAISSANCE INC	3 835,000	JPY	9 804	0,00
JP3981400009	RENGO	31 718,000	JPY	324 327	0,00
JP3500610005	RESONA HOLDINGS	91 969,000	JPY	862 047	0,00
JP3974450003	RESORTTRUST	16 948,000	JPY	361 040	0,00
JP3873200004	RETAIL PARTNERS CO	6 900,000	JPY	70 555	0,00
JP3979400003	RHEON AUTOMATIC	6 059,000	JPY	77 444	0,00
JP3973400009	RICOH COMPANY LTD	97 282,000	JPY	1 492 113	0,00
JP3974100004	RICOH LEASING	3 289,000	JPY	210 195	0,00
JP3971000009	RIKEN KEIKI	1 572,000	JPY	53 581	0,00
JP3972600005	RIKEN VITAMIN CO LTD	3 700,000	JPY	93 008	0,00
JP3977000003	RINGER HUT	7 010,000	JPY	29 867	0,00
JP3977400005	RINNAI	24 732,000	JPY	632 233	0,00
JP3974500005	RIX CORP	23,000	JPY	1 176	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3984200000	ROCK FIELD	76,000	JPY	583	0,00
JP3982800009	ROHM	19 028,000	JPY	1 621 399	0,00
JP3982400008	ROHTO PHARMACEUTIC	40 194,000	JPY	410 997	0,00
JP3966800009	ROUND ONE	38 040,000	JPY	81 036	0,00
JP3976200000	RYODEN CORP SHS	4 509,000	JPY	153 687	0,00
JP3976300008	RYOHIN KEIKAKU	43 890,000	JPY	747 984	0,00
JP3975400007	RYOSAN	5 006,000	JPY	213 284	0,00
JP3976000004	RYOSHOKU	2 485,000	JPY	137 637	0,00
JP3164000006	S LINE GROUP	1 671,000	JPY	11 391	0,00
JP3162800001	S T CORP	3 747,000	JPY	67 050	0,00
JP3316400005	SAGAMI RAILWAY	12 248,000	JPY	156 550	0,00
JP3311600005	SAIBU GAS HOLDINGS	522,000	JPY	15 568	0,00
JP3337070001	SAINT MARC HLDGS	300,000	JPY	6 391	0,00
JP3310500008	SAIZERIYA	6 470,000	JPY	99 237	0,00
JP3312800000	SAKAI CHEMICAL	3 902,000	JPY	116 373	0,00
JP3313200002	SAKAI HEAVY IND	30,000	JPY	2 301	0,00
JP3314200001	SAKAI MOVING SERVICE	1 205,000	JPY	30 804	0,00
JP3323600001	SAN AI OBBLI	13 921,000	JPY	355 868	0,00
JP3286300003	SAN HOLDINGS	2 396,000	JPY	46 958	0,00
JP3324000003	SAN IN GODO BANK	25 626,000	JPY	393 052	0,00
JP3333500001	SAN JU SAN FINANCI	4 100,000	JPY	125 772	0,00
JP3324700008	SANEI ARCHITECTURE	2 285,000	JPY	73 015	0,00
JP3330000005	SANGETSU	11 678,000	JPY	646 813	0,00
JP3329600005	SANKEN ELECTRIC	4 061,000	JPY	51 906	0,00
JP3325600009	SANKI ENGINEERING	11 679,000	JPY	348 314	0,00
JP3326410002	SANKYO CO LTD	8 738,000	JPY	1 116 863	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3326000001	SANKYU INC	9 049,000	JPY	647 704	0,00
JP3325200008	SANOH INDUSTRIAL	7 900,000	JPY	84 146	0,00
JP3343200006	SANRIO	13 013,000	JPY	249 492	0,00
JP3336000009	SANTEN PHARMACEUTI	70 424,000	JPY	960 146	0,00
JP3344400001	SANWA HOLDINGS CORP	35 059,000	JPY	866 352	0,00
JP3337600005	SANYO CHEMICAL IND	3 335,000	JPY	241 552	0,00
JP3340800006	SANYO DENKI CO LTD	2 571,000	JPY	153 355	0,00
JP3341600009	SANYO ELECT RAIL	124,000	JPY	1 585	0,00
JP3338000007	SANYO IND LTD	725,000	JPY	24 711	0,00
JP3342000001	SANYO SPL STEEL	1 884,000	JPY	56 188	0,00
JP3342500000	SANYO TRADING CO LTD	5 676,000	JPY	101 568	0,00
JP3321400008	SATO CORP	3 692,000	JPY	113 256	0,00
JP3322000005	SATO SHOJI	4 663,000	JPY	127 149	0,00
JP3323040000	SAWAI GROUP HLDG	9 846,000	JPY	545 343	0,00
JP3922100007	SBI GLBI ASSET	9 600,000	JPY	69 532	0,00
JP3436120004	SBI HOLDINGS	56 052,000	JPY	1 432 877	0,00
JP3494600004	SCREEN HOLDINGS	7 088,000	JPY	845 568	0,00
JP3913600007	SCROLL CORPORATION	7 200,000	JPY	147 245	0,00
JP3400400002	SCSK	35 209,000	JPY	840 056	0,00
JP3421800008	SECOM CO LTD	41 649,000	JPY	3 371 513	0,00
JP3419050004	SEGA SAMMY HOLDING	31 624,000	JPY	619 785	0,00
JP3417200007	SEIBU HOLDINGS INC	52 964,000	JPY	564 141	0,00
JP3414000004	SEIKAGAKU CORP	33,000	JPY	366	0,00
JP3414600001	SEKITOKYU KOGYO	1 116,000	JPY	42 793	0,00
JP3414750004	SEIKO EPSON CORP	53 980,000	JPY	1 701 889	0,00
JP3414700009	SEIKO GROUP	3 826,000	JPY	122 257	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3415400005	SEINO HOLDINGS	25 503,000	JPY	934 451	0,00
JP3413800008	SEIREN CO LTD	10 810,000	JPY	211 861	0,00
JP3419400001	SEKISUI CHEMICAL	81 403,000	JPY	2 289 028	0,00
JP3420200002	SEKISUI JUSHI	6 400,000	JPY	179 966	0,00
JP3423800006	SENKO GROUP HLDG LTD	23 155,000	JPY	335 421	0,00
JP3424400004	SENSHU ELECTRIC	436,000	JPY	18 576	0,00
JP3132600002	SENSHU IKEDA	65 268,000	JPY	278 078	0,00
JP3422950000	SEVEN & I HOLDINGS	147 980,000	JPY	7 124 398	0,01
JP3105220002	SEVEN BANK LTD	125 896,000	JPY	590 026	0,00
JP3352000008	SEVENTY-SEVEN BK	13 401,000	JPY	599 506	0,00
JP3162250009	SFP HOLDINGS CO LTD	2 718,000	JPY	23 160	0,00
JP3162770006	SG HOLDINGS CO LTD	79 106,000	JPY	1 752 586	0,00
JP3592600005	SHIBAURA MACHINE	2 773,000	JPY	165 403	0,00
JP3347600003	SHIGA BANK	5 333,000	JPY	227 216	0,00
JP3350000000	SHIKOKU BANK	8 630,000	JPY	128 690	0,00
JP3350800003	SHIKOKU ELECT. POW	31 768,000	JPY	406 048	0,00
JP3356500003	SHIMA SEIKI MFG LTD	594,000	JPY	2 531	0,00
JP3357200009	SHIMADZU CORP	50 231,000	JPY	984 456	0,00
JP3358200008	SHIMAMURA	5 135,000	JPY	568 827	0,00
JP3357800006	SHIMANE BANK	1 848,000	JPY	7 874	0,00
JP3358400004	SHIMIZU BANK	2 347,000	JPY	59 997	0,00
JP3358800005	SHIMIZU CORP	116 541,000	JPY	1 340 631	0,00
JP3359500000	SHIMOJIMA CO LTD	3 430,000	JPY	32 150	0,00
JP3379950003	SHIN NIPPON BIOMED	6 644,000	JPY	113 229	0,00
JP3353200003	SHINAGAWA REFRACTO	1 356,000	JPY	184 874	0,00
JP3371200001	SHIN-ETSU CHEMICAL	335 175,000	JPY	14 280 332	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3371600002	SHIN-ETSU POLYMER	10 325,000	JPY	193 557	0,00
JP3375800004	SHINKO ELECT IND	13 657,000	JPY	290 932	0,00
JP3331600001	SHINKO PLANTECH	8 727,000	JPY	223 091	0,00
JP3374200008	SHINKO SHOJI	136,000	JPY	3 071	0,00
JP3384600007	SHINMAYWA INDUSTRI	7 758,000	JPY	148 740	0,00
JP3380300008	SHINNIHON CORP	7 671,000	JPY	98 048	0,00
JP3374000002	SHINSHO CORP	1 316,000	JPY	134 566	0,00
JP3384730002	SHINWA CO LTD	3 481,000	JPY	47 459	0,00
JP3385000009	SHINWA KAIUN	2 979,000	JPY	203 075	0,00
JP3384710004	SHINWA (NEW) CO.LTD	3 316,000	JPY	101 722	0,00
JP3347200002	SHIONOGI & CO LTD	52 072,000	JPY	3 327 838	0,00
JP3351500008	SHIZUOKA FINANCIAL	82 998,000	JPY	1 202 301	0,00
JP3360150001	SHO-BI CORP	1 711,000	JPY	17 496	0,00
JP3360900009	SHOEI CO LTD	7 436,000	JPY	481 559	0,00
JP3361200003	SHOEI FOODS CORP RG	76,000	JPY	1 554	0,00
JP3363600002	SHOFU INC	2 396,000	JPY	40 833	0,00
JP3366400004	SHOWA SANGYO	3 792,000	JPY	96 936	0,00
JP3372800007	SINKO INDUSTRIES	5 337,000	JPY	113 693	0,00
JP3378200004	SINTOKOGIO	12 713,000	JPY	216 658	0,00
JP3162670008	SK JAPAN	1 411,000	JPY	8 416	0,00
JP3396350005	SKY PERFECT JSAT	40 578,000	JPY	345 770	0,00
JP3162600005	SMC CORP	13 185,000	JPY	5 055 794	0,00
JP3433500000	SOCIONEXT RG	6 000,000	JPY	536 831	0,00
JP3732000009	SOFTBANK CORP	456,000	JPY	16 708	0,00
JP3436100006	SOFTBANK GROUP CORP	198 953,000	JPY	3 729 665	0,00
JP3436040004	SOFTCREATE HD	28,000	JPY	358	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3431900004	SOHGO SECURITY SVC	79 365,000	JPY	581 600	0,00
JP3663900003	SOJITZ CORP	4 874,000	JPY	269 958	0,00
JP3436250009	SOLASTO CORP	13 527,000	JPY	115 265	0,00
JP3165000005	SOMPO HLDGS SHS	12 499,000	JPY	1 597 582	0,00
JP3435000009	SONY GROUP	285 550,000	JPY	9 732 823	0,01
JP3434600007	SOTOH CO LTD	2 052,000	JPY	19 234	0,00
JP3163800000	SPK CORP	2 232,000	JPY	43 744	0,00
JP3400020008	SPRIX LTD	1 564,000	JPY	25 321	0,00
JP3164630000	SQUARE ENIX	21 333,000	JPY	181 781	0,00
JP3161450006	SRA HOLDINGS INC	2 677,000	JPY	91 244	0,00
JP3161560002	SRG TAKAMIYA	6 669,000	JPY	34 096	0,00
JP3399400005	STANLEY ELECTRIC	30 896,000	JPY	684 498	0,00
JP3399200009	STARTS CORP INC	3 613,000	JPY	153 934	0,00
JP3399720006	STELLA CHEMIFA	2 874,000	JPY	146 938	0,00
JP3399700008	STEP	2 031,000	JPY	79 609	0,00
JP3890350006	S'TOMO MITSUI FINL	42 515,000	JPY	4 528 443	0,00
JP3399780000	STRIKE RG	1 900,000	JPY	77 713	0,00
JP3163350006	STRUST CO LTD	641,000	JPY	6 008	0,00
JP3814800003	SUBARU CORP	130 195,000	JPY	4 215 747	0,00
JP3397060009	SUGI HOLDINGS	9 355,000	JPY	318 860	0,00
JP3564200008	SUMI RIKO	11 113,000	JPY	66 287	0,00
JP3409400003	SUMITOMO BAKELITE	6 761,000	JPY	403 279	0,00
JP3401400001	SUMITOMO CHEMICAL	35 630,000	JPY	182 165	0,00
JP3404600003	SUMITOMO CORP	36 766,000	JPY	1 879 725	0,00
JP3407800006	SUMITOMO DENTSETSU	4 481,000	JPY	179 461	0,00
JP3407400005	SUMITOMO EL IND	146 769,000	JPY	3 126 591	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3402600005	SUMITOMO METAL MIN	49 359,000	JPY	1 135 604	0,00
JP3892100003	SUMITOMO MITSUI TRUS	12 679,000	JPY	1 188 432	0,00
JP3400900001	SUMITOMO OSAKA CEM	4 759,000	JPY	243 312	0,00
JP3409000001	SUMITOMO REALTY REIT	73 350,000	JPY	1 812 570	0,00
JP3405600002	SUMITOMO SEIKA	2 538,000	JPY	216 266	0,00
JP3407000003	SUMITOMO WAREHOUSE	6 681,000	JPY	287 494	0,00
JP3336950005	SUN FRONTIER FU REIT	7 830,000	JPY	173 473	0,00
JP3330600002	SUNCALL	10,000	JPY	85	0,00
JP3336600006	SUNDRUG	15 178,000	JPY	737 201	0,00
JP3411000007	SURUGA BANK	36 371,000	JPY	216 945	0,00
JP3398400006	SUZUDEN	478,000	JPY	21 587	0,00
JP3398000004	SUZUKEN CO LTD	12 928,000	JPY	440 644	0,00
JP3397200001	SUZUKI MOTOR CORP	73 221,000	JPY	3 119 625	0,00
JP3368400002	SWCC	4 948,000	JPY	147 569	0,00
JP3351100007	SYSMEX	35 476,000	JPY	1 269 640	0,00
JP3351050004	SYSTEMPRO	70 476,000	JPY	300 267	0,00
JP3467200006	TAC	2 958,000	JPY	7 562	0,00
JP3466600008	TACHIKAWA ELETECH	3 400,000	JPY	144 859	0,00
JP3465400004	TACHI-S	6 900,000	JPY	272 812	0,00
JP3449020001	TAIHEIYO CEMENT	26 209,000	JPY	781 655	0,00
JP3449080005	TAIHO KOGYO	4 706,000	JPY	40 100	0,00
JP3441200007	TAIKISHA LTD	3 528,000	JPY	150 313	0,00
JP3441600008	TAIKO BANK LTD	1 967,000	JPY	41 903	0,00
JP3443600006	TAISEI CORP	37 853,000	JPY	2 096 575	0,00
JP3442850008	TAISHO PHARM	9 588,000	JPY	408 502	0,00
JP3449100001	TAIYO INK MFG	8 330,000	JPY	269 728	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3452000007	TAIYO YUDEN CO LTD	20 181,000	JPY	773 841	0,00
JP3457200008	TAKADA KIKO CO LTD	499,000	JPY	21 260	0,00
JP3453200002	TAKAKITA CO LTD	2 022,000	JPY	8 615	0,00
JP3457900003	TAKAMATSU	4 370,000	JPY	100 541	0,00
JP3591600006	TAKAOKA TOKO CO	3 200,000	JPY	68 169	0,00
JP3460000007	TAKARA STANDARD	228,000	JPY	5 246	0,00
JP3454400007	TAKASAGO INTL	4 004,000	JPY	85 296	0,00
JP3455200000	TAKASAGO THERMAL	7 757,000	JPY	251 174	0,00
JP3455600001	TAKASHIMA & CO	762,000	JPY	45 452	0,00
JP3456000003	TAKASHIMAYA CO LTD	32 807,000	JPY	391 373	0,00
JP3463100002	TAKEBISHI	2 105,000	JPY	52 017	0,00
JP3463000004	TAKEDA PHARMA CO LTD	60 843,000	JPY	4 873 435	0,00
JP3462100003	TAKIHYO	1 747,000	JPY	14 886	0,00
JP3462600002	TAKUMA CO LTD	9 241,000	JPY	188 985	0,00
JP3471000004	TAMURA CORP	606,000	JPY	2 582	0,00
JP3468850007	TANABE CONSULT G	2 128,000	JPY	32 639	0,00
JP3468820000	TANAKA CO LTD	1 719,000	JPY	14 648	0,00
JP3539300008	TAYCA CORP	13,000	JPY	199	0,00
JP3588600001	TBS HOLDINGS RG	22 378,000	JPY	419 508	0,00
JP3539220008	T&D HOLDINGS INC	21 804,000	JPY	650 281	0,00
JP3538800008	TDK CORPORATION	63 630,000	JPY	3 144 753	0,00
JP3539150007	TEAR	3 176,000	JPY	27 063	0,00
JP3545130001	TECHMA TRIX	3 940,000	JPY	30 216	0,00
JP3544000007	TEIJIN LTD	43 461,000	JPY	555 505	0,00
JP3541800003	TEIKOKU ELECTRIC	4 052,000	JPY	158 827	0,00
JP3542400001	TEIKOKU PISTON RIN	5 100,000	JPY	130 373	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3541600007	TEIKOKU TSUSHIN KOGY	2 537,000	JPY	75 663	0,00
JP3547800007	TENMA	4 481,000	JPY	152 733	0,00
JP3546800008	TERUMO CORP	122 707,000	JPY	2 300 322	0,00
JP3588100002	TFP CONSULTING	2 861,000	JPY	80 450	0,00
JP3893700009	T-GAIA CORP	4 600,000	JPY	146 989	0,00
JP3768500005	T.HASEGAWA	7 329,000	JPY	193 599	0,00
JP3604200000	THE TOHOKU BANK LTD	2 674,000	JPY	56 964	0,00
JP3440800005	TIGERS POLYMER	2 947,000	JPY	25 112	0,00
JP3104890003	TIS	45 634,000	JPY	661 050	0,00
JP3539400006	TKC CORP	6 374,000	JPY	244 411	0,00
JP3630000002	TOBILA SYSTEMS RG	445,000	JPY	5 498	0,00
JP3597800006	TOBU RAILWAY	43 195,000	JPY	552 105	0,00
JP3538400007	TOC	79,000	JPY	337	0,00
JP3552290003	TOCALO	6 899,000	JPY	146 968	0,00
JP3627800000	TOCHIGI BANK	25 700,000	JPY	65 698	0,00
JP3627000007	TODA CORP	46 181,000	JPY	550 919	0,00
JP3560000006	TOEI	1 281,000	JPY	32 747	0,00
JP3552230009	TOENEC	1 842,000	JPY	94 175	0,00
JP3599400003	TOHO ACETYLENE RG	911,000	JPY	15 525	0,00
JP3601000007	TOHO BANK	47 347,000	JPY	141 207	0,00
JP3598600009	TOHO CO LTD	26 075,000	JPY	444 376	0,00
JP3600200004	TOHO GAS	16 676,000	JPY	426 295	0,00
JP3602600003	TOHO HOLDINGS	11 318,000	JPY	173 596	0,00
JP3601600004	TOHO SYS SCIENCE	2 259,000	JPY	38 498	0,00
JP3601800000	TOHO TITANIUM	10,000	JPY	51	0,00
JP3605400005	TOHOKU ELEC. POWER	102 747,000	JPY	437 760	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3552250007	TOKAI CORP	4 803,000	JPY	102 317	0,00
JP3552260006	TOKAI HOLDINGS	13 964,000	JPY	190 382	0,00
JP3566600007	TOKAI RIKA	12 254,000	JPY	334 137	0,00
JP3577600004	TOKAI TOKYO HLDGS	46 907,000	JPY	479 640	0,00
JP3910660004	TOKIO MARINE HLDGS	66 038,000	JPY	3 404 442	0,00
JP3624900001	TOKUSHU TOKAI	2 000,000	JPY	85 211	0,00
JP3625000009	TOKUYAMA CORP	14 102,000	JPY	420 577	0,00
JP3424950008	TOKYO CENTURY SHS	8 279,000	JPY	705 464	0,00
JP3576500007	TOKYO EDL INSTITUT	4 863,000	JPY	33 151	0,00
JP3571600000	TOKYO ELECTRON DEV	972,000	JPY	115 955	0,00
JP3571400005	TOKYO ELECTRON LTD	85 271,000	JPY	9 300 537	0,01
JP3573000001	TOKYO GAS CO LTD	87 038,000	JPY	2 410 399	0,00
JP3576600005	TOKYO SANGYO CO LTD	5 114,000	JPY	78 439	0,00
JP3580200008	TOKYO SEIMITSU CO	9 411,000	JPY	681 634	0,00
JP3579800008	TOKYO STEEL MANUFA	13 171,000	JPY	224 463	0,00
JP3584600005	TOKYO TEKKO	2 550,000	JPY	65 187	0,00
JP3584400000	TOKYO TY FINL	5 264,000	JPY	291 559	0,00
JP3567410000	TOKYU CONSTRUCTION	22 885,000	JPY	351 010	0,00
JP3574200006	TOKYU CORP	115 625,000	JPY	738 941	0,00
JP3569200003	TOKYU FUDOSAN REIT	121 528,000	JPY	1 449 777	0,00
JP3630500001	TOMATO BANK	2 004,000	JPY	42 691	0,00
JP3631600008	TOMOE ENGINEERING	2 250,000	JPY	76 690	0,00
JP3554000004	TOMOKU	3 100,000	JPY	92 454	0,00
JP3631700006	TOMONY HOLDINGS	43 846,000	JPY	186 809	0,00
JP3630550006	TOMY	16 134,000	JPY	240 590	0,00
JP3629400007	TONAMI HOLDINGS	1 356,000	JPY	80 882	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3629250006	TOP CULTURE CO LTD	75,000	JPY	192	0,00
JP3630400004	TOPCON	17 483,000	JPY	297 949	0,00
JP3629000005	TOPPAN	50 557,000	JPY	1 033 925	0,00
JP3598200008	TOPRE CORP	8 900,000	JPY	151 676	0,00
JP3630200008	TOPY INDUSTRIES	3 345,000	JPY	85 509	0,00
JP3637280003	TOREX SEMICONDUCTOR	2 900,000	JPY	69 191	0,00
JP3301000000	TORQ	3 044,000	JPY	7 781	0,00
JP3552450003	TOSE CO LTD	1 565,000	JPY	16 669	0,00
JP3594000006	TOSHIBA TEC CORP	4 623,000	JPY	78 786	0,00
JP3594400008	TOSHO CO LTD	10,000	JPY	17	0,00
JP3595200001	TOSOH CORP	52 379,000	JPY	1 785 311	0,00
JP3595300009	TOTECH RG	1 900,000	JPY	98 760	0,00
JP3595400007	TOTETSU KOGYO	6 434,000	JPY	257 677	0,00
JP3596200000	TOTO LTD	27 420,000	JPY	1 168 246	0,00
JP3628600003	TOTTORI BANK LTD	2 157,000	JPY	45 950	0,00
JP3606150005	TOUMEI CO LTD	500,000	JPY	5 539	0,00
JP3623150004	TOWA PHARMACEUTICAL	8 256,000	JPY	211 051	0,00
JP3616600007	TOYO CORP	1 470,000	JPY	40 083	0,00
JP3615400003	TOYO LOGISTICS	9 148,000	JPY	38 976	0,00
JP3609000009	TOYO MACHINERY	3 708,000	JPY	55 294	0,00
JP3613400005	TOYO SEIKAN KAISHA	27 213,000	JPY	1 043 484	0,00
JP3614600009	TOYO SUGAR REFININ	943,000	JPY	46 204	0,00
JP3613000003	TOYO SUISAN KAISHA	21 242,000	JPY	724 023	0,00
JP3619000007	TOYO WHARF CO LTD	1 694,000	JPY	36 087	0,00
JP3634200004	TOYODA GOSEI CO LTD	13 049,000	JPY	333 576	0,00
JP3635400009	TOYOTA BOSHOKU CP	19 323,000	JPY	576 288	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3634600005	TOYOTA INDUSTRIES	29 033,000	JPY	2 473 937	0,00
JP3633400001	TOYOTA MOTOR CORP	2 217 495,000	JPY	49 128 407	0,04
JP3635000007	TOYOTA TSUSHO CORP	38 159,000	JPY	3 479 184	0,00
JP3635650009	TRANCOM CO.LTD	593,000	JPY	33 350	0,00
JP3635670007	TRANSACTION CO LTD	3 800,000	JPY	93 903	0,00
JP3538540000	TRE HLDGS CORPORATIO	7 535,000	JPY	128 413	0,00
JP3539230007	TS TECH	20 872,000	JPY	622 485	0,00
JP3535400000	TSUBAKIMOTO CHAIN	4 026,000	JPY	205 836	0,00
JP3531800005	TSUGAMI CORP	12 470,000	JPY	255 020	0,00
JP3532200007	TSUKISHIMA H	3 561,000	JPY	63 722	0,00
JP3535800001	TSUMURA & CO	10 624,000	JPY	289 691	0,00
JP3534100007	TSUNAGU SOLUTIONS	1 229,000	JPY	8 378	0,00
JP3536200003	TSURUMI MANUFACTUR	4 398,000	JPY	82 447	0,00
JP3533500009	TSUTSUMI JEWELRY	362,000	JPY	7 712	0,00
JP3533800003	TSUZUKI DENKI CO LTD	2 900,000	JPY	93 903	0,00
JP3429000007	TV ASAHI	10 701,000	JPY	182 369	0,00
JP3547060008	TV TOKYO HLDGS CORP	10,000	JPY	128	0,00
JP3589400005	TYK CORP	7 324,000	JPY	34 325	0,00
JP3826900007	UACJ CORP	6 693,000	JPY	228 127	0,00
JP3158800007	UBE CORP	20 537,000	JPY	874 991	0,00
JP3157250006	UCHIYAMA HOLDINGS	2 697,000	JPY	11 491	0,00
JP3944360001	UKC HOLDINGS CORPO	5 370,000	JPY	251 671	0,00
JP3952550006	UNIPRES	7 900,000	JPY	100 975	0,00
JP3949400000	UNITED ARROWS	5 922,000	JPY	85 786	0,00
JP3155800000	UORIKI CO LTD	1 605,000	JPY	32 823	0,00
JP3944640006	USEN-NEXT HLDG	5 361,000	JPY	50 250	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3944130008	USS	43 507,000	JPY	1 286 427	0,00
JP3829900004	V TECHNOLOGY	2 100,000	JPY	53 683	0,00
JP3778400006	VALOR HOLDINGS SHS	5 948,000	JPY	141 914	0,00
JP3778280002	VITAL KSK HOLDINGS	144,000	JPY	2 331	0,00
JP3854700006	VT HOLDINGS	21 284,000	JPY	217 636	0,00
JP3992400006	WACOAL HOLDINGS	7 401,000	JPY	315 324	0,00
JP3994400004	WARABEYA NICHIO	400,000	JPY	11 930	0,00
JP3993750003	WASEDA ACADEMY CO	3 102,000	JPY	26 433	0,00
JP3993950009	WATTS	2 695,000	JPY	34 447	0,00
JP3687800007	WAVELOCK HLDG LTD	2 227,000	JPY	28 465	0,00
JP3505940001	WDB HOLDINGS	2 510,000	JPY	62 025	0,00
JP3155390002	WELBE INC	3 600,000	JPY	12 577	0,00
JP3659000008	WEST JAPAN RAILWAY	52 547,000	JPY	2 238 796	0,00
JP3154360006	WINGARC1ST INC	3 200,000	JPY	61 352	0,00
JP3159930001	WITZ RG	500,000	JPY	3 408	0,00
JP3390600009	WOOD ONE	1 758,000	JPY	17 976	0,00
JP3990210001	WORLD CO LTD	5 182,000	JPY	114 807	0,00
JP3428800001	XEBIO HOLDINGS CO LT	900,000	JPY	11 504	0,00
JP3164430005	XNET CORP	892,000	JPY	11 401	0,00
JP3930050004	YA MAN LTD	10,000	JPY	36	0,00
JP3933200002	YAHAGI CONSTRCTION	7 920,000	JPY	202 462	0,00
JP3931600005	YAKULT HONSHA	27 594,000	JPY	1 293 225	0,00
JP3935300008	YAMAGUCHI FINANCIA	35 047,000	JPY	627 143	0,00
JP3942600002	YAMAHA CORP	26 072,000	JPY	822 002	0,00
JP3934200001	YAMAICHI ELECTNICS	3 800,000	JPY	80 951	0,00
JP3942000005	YAMANASHI CHUO BK	5 200,000	JPY	110 775	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3936600000	YAMASHIN FILTER CO	4 571,000	JPY	11 685	0,00
JP3937200008	YAMATAKE CORP	28 885,000	JPY	898 384	0,00
JP3937600009	YAMATANE	3 700,000	JPY	78 820	0,00
JP3940000007	YAMATO HOLDINGS	52 866,000	JPY	1 036 098	0,00
JP3939600007	YAMATO INTL	23 990,000	JPY	122 653	0,00
JP3940400009	YAMATO KOGYO	7 213,000	JPY	921 943	0,00
JP3934300009	YAMAURA	3 797,000	JPY	8 089	0,00
JP3943800007	YAMAYA CORP	1 131,000	JPY	25 057	0,00
JP3935800007	YAMAZAWA	1 329,000	JPY	15 288	0,00
JP3936800006	YAMAZEN	12 462,000	JPY	212 380	0,00
JP3930200005	YAOKO CO LTD	4 380,000	JPY	158 621	0,00
JP3932000007	YASKAWA ELECTRIC	49 872,000	JPY	1 359 889	0,00
JP3932820008	YASUDA LOGISTICS	4 498,000	JPY	51 743	0,00
JP3932850005	YASUNAGA	10,000	JPY	34	0,00
JP3131350005	YELLOW HAT	9 781,000	JPY	275 039	0,00
JP3962600007	YODENKO	1 982,000	JPY	101 333	0,00
JP3959400007	YODOGAWA STEEL WOR	5 480,000	JPY	186 783	0,00
JP3955200005	YOKOGAWA BRIDGE	2 965,000	JPY	113 693	0,00
JP3955000009	YOKOGAWA ELECTRIC	42 817,000	JPY	620 243	0,00
JP3957000007	YOKOREI CO LTD	1 223,000	JPY	13 027	0,00
JP3954200006	YOKOWO	4 236,000	JPY	79 410	0,00
JP3958000006	YOSHINOYA HLDGS	18 000,000	JPY	76 690	0,00
JP3957600004	YOSSIX HOLDINGS CO	1 085,000	JPY	11 094	0,00
JP3250600008	YU WA CREATION	3 357,000	JPY	8 582	0,00
JP3945200008	YUASA TRADING	4 163,000	JPY	305 071	0,00
JP3947010009	YUKIGUNI MAITAKE RG	10,000	JPY	9	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

JP3946200007	YURTEC	10 315,000	JPY	123 053	0,00
JP3944500002	YUSHIN PRECISION	4 481,000	JPY	38 183	0,00
JP3345700003	ZAOH CO LTD	1 087,000	JPY	46 312	0,00
JP3430400006	ZENRIN	9 217,000	JPY	106 028	0,00
JP3429300001	ZENSHO	24 060,000	JPY	410 036	0,00
JP3725400000	ZEON CORP	26 821,000	JPY	457 090	0,00
JP3428850006	ZERIA PHARMACEUTICAL	4 739,000	JPY	88 839	0,00
JP3399310006	ZOZO RG REGI SHARES	30 628,000	JPY	730 758	0,00
JP3412000006	ZUKEN	2 100,000	JPY	44 736	0,00
Total Action				717 815 969	0,61
Total Coupons				717 815 969	0,61
Futures					
Indices (Livraison du sous-jacent)					
TP081223	TOPIX INDEX 1223	64,000	JPY	-60 450 000	-0,05
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-60 450 000	-0,05
Total Futures				-60 450 000	-0,05
Dossiers					
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)					
PDC-04053490	PDC/DE000EVNK013/31/	-1 340 059,030	EUR	-236 677 074	-0,20
PDC-04053574	PDC/DE000EVNK013/31/	-170 433,960	EUR	-30 101 518	-0,03
PDC-04053511	PDC/DE000KSAG888/31/	-1 347 656,600	EUR	-227 848 477	-0,19
PDC-04053581	PDC/FI0009007884/31/	-36,740	EUR	-6 416	0,00
PDC-04053507	PDC/FR0000121121/31/	-2 011 678,450	EUR	-351 087 316	-0,30
PDC-04053572	PDC/FR0000131906/31/	-33 221,530	EUR	-5 814 323	0,00
PDC-04053573	PDC/FR0006174348/31/	-61 950,660	EUR	-10 653 876	-0,01
PDC-04053598	PDC/FR0006174348/31/	-4 089 703,920	EUR	-703 320 947	-0,60

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PDC-04053580	PDC/FR0010208488/31/	-1 408 479,450	EUR	-242 173 626	-0,21
PDC-04053570	PDC/FR0010208488/31/	-39 531,850	EUR	-6 797 098	-0,01
PDC-04053510	PDC/FR0013447729/31/	-3 845 473,200	EUR	-655 280 493	-0,56
PDC-04053584	PDC/IE00BYTBXV33/31/	-2 177 923,730	EUR	-368 436 148	-0,31
PDC-04053571	PDC/IE00BYTBXV33/31/	-1 242 973,280	EUR	-210 271 958	-0,18
PDC-04053597	PDC/IT0003242622/31/	-1 129 897,900	EUR	-193 345 630	-0,16
PDC-04053586	PDC/NL0006294274/31/	-327 928,620	EUR	-56 531 110	-0,05
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-3 298 346 010	-2,81

Dossier de pret de titres

PT--00247533	FIX	AEON CO LTD	396 951 736,000	JPY		
PT--00247078	FIX	AGS CORP	60 935,000	JPY		
PT--00245590	FIX	AOZORA BANK	35 983 056,000	JPY	747	0,00
PT--00245591	FIX	AOZORA BANK	33 284 141,000	JPY	691	0,00
PT--00247741	FIX	CAREERLINK CO	3 884 952,000	JPY		
PT--00247382	FIX	CREATE RESTAU	11 922 456,000	JPY		
PT--00247831	FIX	CREATE SD HOL	25 685 084,000	JPY		
PT--00246761	FIX	DOSHISHA	2 579 104,000	JPY	7	0,00
PT--00246811	FIX	EARTH CHEMICA	3 427 840,000	JPY		
PT--00247784	FIX	ECONACH HLDGS	467 775,000	JPY		
PT--00247632	FIX	GAKKEN HLDS C	5 267 919,000	JPY		
PT--00246584	FIX	GMO GLOBAL SI	2 734 164,000	JPY	22	0,00
PT--00247395	FIX	HELIOS TECHNO	1 915 182,000	JPY		
PT--00247089	FIX	HIRAMATSU	748 307,000	JPY	3	0,00
PT--00247092	FIX	HONDA MOTOR C	1 372 007 400,000	JPY		
PT--00247378	FIX	INFOMART CORP	9 512 071,000	JPY		
PT--00247830	FIX	INTAGE HOLDIN	2 536 694,000	JPY		

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00247475	FIX	JOYFUL HONDA	16 638 293,000	JPY		
PT--00246045	FIX	KAMEDA SEIKA	6 977 127,000	JPY	19	0,00
PT--00246282	FIX	KAMEDA SEIKA	6 147 555,000	JPY	17	0,00
PT--00245506	FIX	KAPPA CREATE	7 247 528,000	JPY	65	0,00
PT--00247098	FIX	KATITAS CO LT	26 556 659,000	JPY		
PT--00247380	FIX	KIMOTO	6 135 941,000	JPY		
PT--00247397	FIX	MAEDA KOSEN	5 926 224,000	JPY		
PT--00247398	FIX	MANI INC	27 808 731,000	JPY		
PT--00247096	FIX	MATSUDA SANGY	5 942 313,000	JPY	21	0,00
PT--00245914	FIX	MITSUUROKO	9 360 599,000	JPY	25	0,00
PT--00247097	FIX	MIYAKOSHI HLD	2 047 626,000	JPY	7	0,00
PT--00247257	FIX	MS AD ASSURAN	76 764 870,000	JPY	139	0,00
PT--00247743	FIX	NABTESCO CORP	847 105,000	JPY		
PT--00247391	FIX	NAGAILEBEN	2 005 225,000	JPY		
PT--00247390	FIX	NAKAMURAYA	3 911 492,000	JPY		
PT--00247087	FIX	NIHON HOUSE H	4 434 051,000	JPY		
PT--00247394	FIX	NIPPON FILCON	443 106,000	JPY		
PT--00247091	FIX	PEPPER FOOD S	455 348,000	JPY	2	0,00
PT--00247396	FIX	PROCREA HOLDI	2 892 397,000	JPY		
PT--00247217	FIX	RIDE ON EXPRE	1 662 451,000	JPY		
PT--00247219	FIX	ROKKO BUTTER	5 445 198,000	JPY		
PT--00247785	FIX	RORZE	17 439 002,000	JPY		
PT--00246179	FIX	SHIMA SEIKI M	14 809 836,000	JPY	27	0,00
PT--00245510	FIX	SHIMA SEIKI M	519 481,000	JPY	1	0,00
PT--00247384	FIX	SHINWA (NEW)	7 640 408,000	JPY		
PT--00247697	FIX	TADANO	24 694 803,000	JPY		

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00245585	FIX	TOKAI CARBON	11 241 839,000	JPY	20	0,00
PT--00246291	FIX	TOYO CONSTRUCC	6 264 102,000	JPY	11	0,00
PT--00245962	FIX	TOYO CORP	5 612 480,000	JPY	20	0,00
PT--00247633	FIX	TOYO SECURITI	4 745 653,000	JPY		
PT--00247211	FIX	TSI HOLDINGS	9 088 978,000	JPY	33	0,00
PT--00247783	FIX	TSUKISHIMA H	2 567 404,000	JPY		
PT--00247177	FIX	TSUTSUMI JEWEL	2 387 853,000	JPY		
PT--00245596	FIX	YAMASHIN FILT	2 297 740,000	JPY	15	0,00
PT--00245904	FIX	ZOJIRUSHI COR	1 397 835,000	JPY	4	0,00
PT--00246137	PT	JP3101120008/13/0	11 321,250	JPY		
PT--00247517	PT	JP3102000001/20/1	901 951,490	JPY	2	0,00
PT--00246144	PT	JP3104770007/13/0	47 540,170	JPY	1	0,00
PT--00245108	PT	JP3108200001/18/0	16 252,460	JPY		
PT--00244919	PT	JP3117350003/14/0	25 664,860	JPY		
PT--00247344	PT	JP3122100005/17/1	18 187,520	JPY		
PT--00244915	PT	JP3126000003/14/0	6 046,660	JPY		
PT--00246991	PT	JP3126330004/05/1	22 406,600	JPY		
PT--00246728	PT	JP3130200003/27/0	38 575,900	JPY		
PT--00245233	PT	JP3130650009/21/0	16 801,490	JPY	1	0,00
PT--00244891	PT	JP3130790003/14/0	29 811,850	JPY		
PT--00244917	PT	JP3130830007/14/0	53 132,370	JPY		
PT--00246721	PT	JP3131420006/27/0	32 147,790	JPY	1	0,00
PT--00246050	PT	JP3135200008/12/0	42,700	JPY		
PT--00245102	PT	JP3135200008/18/0	5 215,090	JPY	1	0,00
PT--00246603	PT	JP3138800002/25/0	140 358,460	JPY	4	0,00
PT--00247512	PT	JP3142500002/20/1	790 615,010	JPY	2	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00244569	PT/JP3146800002/04/0	32 579,220	JPY	1	0,00
PT--00246907	PT/JP3153950005/03/1	17 014,890	JPY		
PT--00245140	PT/JP3154500007/18/0	47 812,600	JPY		
PT--00245230	PT/JP3154500007/21/0	10 052,130	JPY		
PT--00247266	PT/JP3160620005/13/1	6 360,890	JPY		
PT--00246223	PT/JP3160740001/14/0	156 271,750	JPY	6	0,00
PT--00246989	PT/JP3160890004/05/1	15 263,480	JPY		
PT--00246136	PT/JP3162250009/13/0	42 063,620	JPY	2	0,00
PT--00246133	PT/JP3164580007/13/0	5 962,900	JPY	2	0,00
PT--00244881	PT/JP3164590006/14/0	14 819,480	JPY		
PT--00246943	PT/JP3165600002/04/1	163 937,430	JPY		
PT--00245138	PT/JP3167480007/18/0	19 104,150	JPY		
PT--00245237	PT/JP3167680002/21/0	38 163,870	JPY		
PT--00246871	PT/JP3172150009/02/1	47 259,840	JPY		
PT--00246913	PT/JP3187000009/03/1	29 548,330	JPY		
PT--00246672	PT/JP3187000009/26/0	30 935,480	JPY		
PT--00246719	PT/JP3190430003/27/0	10 498,070	JPY		
PT--00246671	PT/JP3192000002/26/0	29 237,130	JPY		
PT--00246729	PT/JP3192000002/27/0	4 482,660	JPY		
PT--00246718	PT/JP3193600008/27/0	8 394,810	JPY		
PT--00244871	PT/JP3197690005/14/0	20 806,350	JPY		
PT--00246818	PT/JP3197700002/29/0	48 572,270	JPY		
PT--00247519	PT/JP3200450009/20/1	3 772 957,510	JPY	10	0,00
PT--00246910	PT/JP3205100005/03/1	48 744,390	JPY		
PT--00245129	PT/JP3208600001/18/0	11 137,650	JPY		
PT--00246048	PT/JP3213400009/12/0	4 943,030	JPY		

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00247342	PT/JP3236300004/17/1	30 327,950	JPY		
PT--00245107	PT/JP3236300004/18/0	45 157,800	JPY		
PT--00245174	PT/JP3247400009/18/0	22 058,290	JPY		
PT--00246942	PT/JP3248000006/04/1	142 413,140	JPY	1	0,00
PT--00246055	PT/JP3254190006/12/0	15 751,970	JPY		
PT--00245172	PT/JP3256900006/18/0	29 026,630	JPY		
PT--00246669	PT/JP3268870007/26/0	18 756,650	JPY		
PT--00246141	PT/JP3272760004/13/0	9 991,560	JPY		
PT--00246062	PT/JP3273810006/12/0	29 803,460	JPY	1	0,00
PT--00245100	PT/JP3274320005/18/0	3 986,190	JPY		
PT--00246005	PT/JP3292400003/11/0	23 889,890	JPY	1	0,00
PT--00246009	PT/JP3297380002/11/0	40 477,990	JPY	3	0,00
PT--00245144	PT/JP3300800004/18/0	47 231,150	JPY		
PT--00246732	PT/JP3312100005/27/0	56 495,700	JPY		
PT--00246717	PT/JP3312170008/27/0	5 741,600	JPY	1	0,00
PT--00245326	PT/JP3317300006/23/0	43 791,780	JPY	1	0,00
PT--00244879	PT/JP3330600002/14/0	15 077,000	JPY		
PT--00245329	PT/JP3336400001/23/0	9 576,590	JPY		
PT--00247334	PT/JP3350940007/17/1	24 517,900	JPY		
PT--00246912	PT/JP3351150002/03/1	31 465,270	JPY		
PT--00246723	PT/JP3354000006/27/0	43 388,270	JPY		
PT--00244892	PT/JP3360120004/14/0	2 855,470	JPY		
PT--00247226	PT/JP3360900009/12/1	104 228,050	JPY		
PT--00247504	PT/JP3361200003/20/1	100 048,050	JPY	1	0,00
PT--00247520	PT/JP3362700001/20/1	1 535 696,730	JPY	4	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00246706	PT/JP3363800008/27/0	4 523,360	JPY		
PT--00245109	PT/JP3371900006/18/0	3 376,540	JPY		
PT--00247269	PT/JP3379950003/13/1	80 175,250	JPY	1	0,00
PT--00246716	PT/JP3386190007/27/0	31 110,570	JPY		
PT--00246992	PT/JP3389470000/05/1	43 904,790	JPY		
PT--00245139	PT/JP3389660006/18/0	48 402,000	JPY		
PT--00247264	PT/JP3393400001/13/1	18 237,710	JPY		
PT--00244886	PT/JP3398400006/14/0	20 840,800	JPY		
PT--00245325	PT/JP3399770001/23/0	71 068,050	JPY	16	0,00
PT--00245096	PT/JP3400090001/18/0	3 157,490	JPY		
PT--00246861	PT/JP3404600003/02/1	929 052,180	JPY	12	0,00
PT--00246058	PT/JP3410200004/12/0	48 230,360	JPY	1	0,00
PT--00245157	PT/JP3414000004/18/0	45 871,990	JPY		
PT--00244890	PT/JP3423570005/14/0	13 794,340	JPY		
PT--00247013	PT/JP3429250008/05/1	276 547,870	JPY		
PT--00245117	PT/JP3431200009/18/0	30 429,080	JPY		
PT--00246067	PT/JP3431300007/12/0	137 501,990	JPY	3	0,00
PT--00245047	PT/JP3431300007/17/0	13 589,140	JPY		
PT--00246715	PT/JP3432400004/27/0	6 137,980	JPY		
PT--00246914	PT/JP3437400009/03/1	28 224,850	JPY		
PT--00245485	PT/JP3437400009/28/0	103 123,720	JPY		
PT--00245000	PT/JP3460200003/16/0	112 171,530	JPY		
PT--00246905	PT/JP3461000006/03/1	7 650,430	JPY		
PT--00245232	PT/JP3461000006/21/0	46 826,700	JPY		
PT--00246908	PT/JP3470900006/03/1	78 577,760	JPY	1	0,00
PT--00247343	PT/JP3470900006/17/1	12 787,390	JPY		

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00244914	PT/JP3471000004/14/0	83 550,710	JPY		
PT--00244902	PT/JP3474350000/14/0	313,670	JPY		
PT--00245972	PT/JP3483050005/11/0	79 255,840	JPY		
PT--00246561	PT/JP3496400007/22/0	524 400,530	JPY	16	0,00
PT--00245146	PT/JP3498600000/18/0	44 270,620	JPY		
PT--00247268	PT/JP3505980007/13/1	17 403,350	JPY		
PT--00243759	PT/JP3507750002/18/0	110 167,180	JPY	1	0,00
PT--00246142	PT/JP3509000000/13/0	5 357,510	JPY		
PT--00244875	PT/JP3525400002/14/0	42 164,760	JPY		
PT--00246007	PT/JP3527800001/11/0	16 508,050	JPY		
PT--00245154	PT/JP3527800001/18/0	47 224,930	JPY		
PT--00246733	PT/JP3534410000/27/0	65 438,400	JPY	1	0,00
PT--00246135	PT/JP3539200000/13/0	6 622,270	JPY		
PT--00246993	PT/JP3545820007/05/1	2 537,150	JPY		
PT--00245106	PT/JP3547060008/18/0	78 298,770	JPY		
PT--00245199	PT/JP3548610009/18/0	146 127,260	JPY		
PT--00246065	PT/JP3548680002/12/0	3 237,850	JPY		
PT--00245155	PT/JP3548680002/18/0	52 102,910	JPY		
PT--00244464	PT/JP3549020000/02/0	104 782,750	JPY		
PT--00245227	PT/JP3552240008/21/0	13 071,710	JPY		
PT--00246712	PT/JP3561200001/27/0	4 930,780	JPY		
PT--00246132	PT/JP3573400003/13/0	6 015,470	JPY	2	0,00
PT--00244780	PT/JP3594400008/10/0	33 996,770	JPY		
PT--00245337	PT/JP3595070008/23/0	85 422,630	JPY		
PT--00244918	PT/JP3627400009/14/0	15 643,120	JPY		
PT--00244920	PT/JP3629250006/14/0	2 456,490	JPY		

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00245967	PT/JP3630000002/11/0	4 436,690	JPY		
PT--00246049	PT/JP3631000001/12/0	7 433,970	JPY		
PT--00244787	PT/JP3632150003/10/0	58 253,420	JPY		
PT--00245671	PT/JP3635580008/01/0	150 061,560	JPY	1	0,00
PT--00246944	PT/JP3659200004/04/1	137 337,930	JPY		
PT--00245170	PT/JP3672000001/18/0	46 824,390	JPY		
PT--00246924	PT/JP3678000005/03/1	182 994,630	JPY		
PT--00244878	PT/JP3679000004/14/0	22 748,400	JPY		
PT--00247267	PT/JP3679870000/13/1	16 084,590	JPY		
PT--00246160	PT/JP3688370000/13/0	248 000,860	JPY	1	0,00
PT--00246264	PT/JP3688370000/15/0	179 713,600	JPY	1	0,00
PT--00246747	PT/JP3688370000/27/0	174 778,350	JPY	1	0,00
PT--00246052	PT/JP3689470007/12/0	57,960	JPY		
PT--00245110	PT/JP3689470007/18/0	4 663,920	JPY		
PT--00246010	PT/JP3689500001/11/0	285 862,390	JPY	2	0,00
PT--00245226	PT/JP3697400004/21/0	15 743,070	JPY		
PT--00245133	PT/JP3697800005/18/0	36 674,170	JPY		
PT--00244896	PT/JP3720000003/14/0	44 968,360	JPY		
PT--00245134	PT/JP3720000003/18/0	31 327,560	JPY		
PT--00246499	PT/JP3732000009/21/0	1 305 655,800	JPY	65	0,00
PT--00246772	PT/JP3735400008/28/0	58 509,500	JPY	2	0,00
PT--00246369	PT/JP3753000003/19/0	558 335,370	JPY	11	0,00
PT--00246053	PT/JP3762500001/12/0	4 331,870	JPY		
PT--00246059	PT/JP3765420009/12/0	18 774,050	JPY		
PT--00246916	PT/JP3766400000/03/1	118 341,230	JPY	1	0,00
PT--00246939	PT/JP3768500005/04/1	146 440,600	JPY		

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00246727	PT/JP3778410005/27/0	34 925,200	JPY		
PT--00245176	PT/JP3781490002/18/0	62 498,560	JPY		
PT--00245330	PT/JP3783070000/23/0	16 531,790	JPY	1	0,00
PT--00246060	PT/JP3796000002/12/0	8 227,900	JPY		
PT--00246710	PT/JP3796000002/27/0	7 548,480	JPY		
PT--00246061	PT/JP3801050000/12/0	12 725,720	JPY	1	0,00
PT--00244888	PT/JP3801450002/14/0	3 103,700	JPY		
PT--00247341	PT/JP3802310007/17/1	16 594,940	JPY		
PT--00247335	PT/JP3802700009/17/1	975,470	JPY		
PT--00246990	PT/JP3802950000/05/1	184,800	JPY		
PT--00244872	PT/JP3802950000/14/0	2 766,880	JPY		
PT--00244877	PT/JP3812300006/14/0	34 768,370	JPY		
PT--00246056	PT/JP3820500001/12/0	7 931,640	JPY		
PT--00246708	PT/JP3820650004/27/0	7 233,630	JPY		
PT--00245148	PT/JP3825800000/18/0	47 064,140	JPY		
PT--00245238	PT/JP3825800000/21/0	47 641,070	JPY		
PT--00245136	PT/JP3830600007/18/0	3 718,500	JPY		
PT--00244783	PT/JP3831490002/10/0	45 052,050	JPY		
PT--00246064	PT/JP3831490002/12/0	349,320	JPY		
PT--00244911	PT/JP3831490002/14/0	26 124,270	JPY		
PT--00245094	PT/JP3836300008/18/0	2 691,070	JPY		
PT--00246709	PT/JP3836400006/27/0	2 790,650	JPY	1	0,00
PT--00246906	PT/JP3836500003/03/1	138,530	JPY		
PT--00245099	PT/JP3836500003/18/0	11 495,450	JPY		
PT--00244905	PT/JP3855950006/14/0	34 740,420	JPY		
PT--00244921	PT/JP3856500008/14/0	11 509,210	JPY		

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00246220	PT/JP3870000001/14/0	131 143,930	JPY	1	0,00
PT--00246725	PT/JP3876400007/27/0	33 121,190	JPY		
PT--00245159	PT/JP3885200000/18/0	15 419,550	JPY		
PT--00245168	PT/JP3887600009/18/0	44 887,330	JPY		
PT--00246057	PT/JP3887800005/12/0	30 859,300	JPY	1	0,00
PT--00246558	PT/JP3890310000/22/0	37 687,240	JPY	2	0,00
PT--00246834	PT/JP3893600001/29/0	36 851,650	JPY		
PT--00244571	PT/JP3894000003/04/0	22 680,770	JPY	1	0,00
PT--00246911	PT/JP3895200008/03/1	43 974,280	JPY		
PT--00246557	PT/JP3902900004/22/0	270 833,570	JPY	9	0,00
PT--00246959	PT/JP3903000002/04/1	119 041,060	JPY		
PT--00245132	PT/JP3920600008/18/0	21 814,980	JPY		
PT--00245235	PT/JP3921250001/21/0	22 441,890	JPY		
PT--00247140	PT/JP3924800000/10/1	102 880,320	JPY		
PT--00244570	PT/JP3930050004/04/0	63 208,140	JPY	1	0,00
PT--00245126	PT/JP3932850005/18/0	1 419,410	JPY		
PT--00246051	PT/JP3944330004/12/0	235,940	JPY		
PT--00244913	PT/JP3947010009/14/0	43 407,530	JPY		
PT--00246994	PT/JP3949450005/05/1	114 158,700	JPY	1	0,00
PT--00244873	PT/JP3951200009/14/0	15 982,010	JPY		
PT--00246720	PT/JP3951200009/27/0	43 413,100	JPY		
PT--00247137	PT/JP3967220009/10/1	199 904,340	JPY	5	0,00
PT--00247336	PT/JP3967220009/17/1	1 382,200	JPY		
PT--00245143	PT/JP3974300000/18/0	40 843,780	JPY		
PT--00245125	PT/JP3974400008/18/0	43 412,860	JPY		
PT--00246069	PT/JP3977000003/12/0	106 434,210	JPY	3	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

PT--00244907	PT/JP3977020001/14/0	32 306,970	JPY		
PT--00246250	PT/JP3990770004/15/0	19 758,450	JPY		
PT--00246731	PT/JP3990770004/27/0	278,580	JPY		
PT--00244874	PT/JP3993830003/14/0	37 302,160	JPY		
PT--00246138	PT/JP3993950009/13/0	10 804,300	JPY		

Total Dossier de pret de titres 2 108 0,00

Total Dossiers -3 298 343 902 -2,81

Liquidites

APPELS DE MARGES

MGJPY Appel marge JPY 72 930 000,000 JPY 72 930 000 0,06

Total APPELS DE MARGES 72 930 000 0,06

AUTRES

ADPJPYBD Acpte sur div a paye -10 205 523 719,000 JPY -10 205 523 719 -8,69

RMF065EUR Prov com mvts EUR -25 920,440 EUR -4 149 277 0,00

RMF065JPY Prov com mvts JPY -4 872 049,000 JPY -4 872 049 0,00

Total AUTRES -10 214 545 045 -8,70

BANQUE OU ATTENTE

BDS065JPY Ach diff titres JPY -1 959 257 764,000 JPY -1 959 257 764 -1,67

BK208EUR Banque EUR CACEIS CO 14 557 794,000 EUR 2 330 373 813 1,98

BK065EUR Banque EUR SGP -0,200 EUR -32 0,00

BK040JPY Banque JPY NEWEDG 3 887 175,000 JPY 3 887 175 0,00

BK065JPY Banque JPY SGP 311 046 224,000 JPY 311 046 224 0,26

BK065SEK Banque SEK SGP -9,060 SEK -123 0,00

BK065USD Banque USD SGP -0,020 USD -3 0,00

SDT065JPY Ces tmp reg diff JPY 232 429,000 JPY 232 429 0,00

SDT065SEK Ces tmp reg diff SEK 9,060 SEK 123 0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

LIR065JPY	Indemn PT a rec JPY	333 041 519,000	JPY	333 041 519	0,28
SDS065JPY	Vte diff titres JPY	1 839 253 834,000	JPY	1 839 253 834	1,57
Total BANQUE OU ATTENTE				2 858 577 195	2,43
DEPOSIT DE GARANTIE					
PERMSTEUR	Collat.Cash Rec.P/E	-14 557 794,000	EUR	-2 330 373 813	-1,98
DFPJPY	Dep gar s/FUT JPY	59 520 000,000	JPY	59 520 000	0,05
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-2 270 853 813	-1,93
Total Liquidites				-9 553 891 663	-8,14
Liquidites					
AUTRES					
MCJPYG5	Crediteur div JPY G5	-2 010 853,000	JPY	-2 010 853	0,00
RMF065EURG5	Prov com mvts EUR	-424 573,340	EUR	-67 964 596	-0,05
RMF065EURG4	Prov com mvts EUR	-16 620,290	EUR	-2 660 533	0,00
RMF065JPYG5	Prov com mvts JPY	-35 588 662,000	JPY	-35 588 662	-0,03
RMF065JPYG4	Prov com mvts JPY	26 418 052,000	JPY	26 418 052	0,02
Total AUTRES				-81 806 592	-0,06
BANQUE OU ATTENTE					
BK065EURG1	Banque EUR SGP G1	-362,170	EUR	-57 975	0,00
BK065EURG4	Banque EUR SGP G4	-83 893,480	EUR	-13 429 450	-0,01
BK065EURG5	Banque EUR SGP G5	124 461,340	EUR	19 923 448	0,02
BK065JPYG1	Banque JPY SGP G1	1 108 650 929,000	JPY	1 108 650 929	0,87
BK065JPYG4	Banque JPY SGP G4	7 466 119 658,000	JPY	7 466 119 658	5,84
BK065JPYG5	Banque JPY SGP G5	1 949 236 455,000	JPY	1 949 236 455	1,52
Total BANQUE OU ATTENTE				10 530 443 065	8,24
DEPOSIT DE GARANTIE					
OTRGSIEURG5	Collat.Cash Rec.OTC	-20 000,000	EUR	-3 201 548	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

OTRSSGEURG5	Collat.Cash Rec.OTC	-720 000,000	EUR	-115 255 728	-0,09
OTVSSGEURG5	Collat.Cash Ver.OTC	-30 000,000	EUR	-4 802 322	0,00
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-123 259 598	-0,10
FRAIS DE GESTION					
F110JPYG1	PrComGestFin	-26 082 920,000	JPY	-26 082 920	-0,02
F110JPYG4	PrComGestFin	-178 810 384,000	JPY	-178 810 384	-0,14
F110JPYG5	PrComGestFin	-50 344 198,000	JPY	-50 344 198	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-255 237 502	-0,20
Total Liquidites				10 070 139 373	7,88
Change a terme					
Change a terme					
OACT01726135	OACT 231101 EUR/JPY DE	-87 000 000,000	JPY	-87 000 000	-0,07
OACT01726135	OACT 231101 EUR/JPY DE	549 769,630	EUR	87 997 751	0,07
OACT01717765	OACT 231102 EUR/JPY DE	-26 425 100 000,000	JPY	-26 425 100 000	-20,67
OACT01717765	OACT 231102 EUR/JPY DE	167 851 841,220	EUR	26 864 436 529	21,01
OACT01721761	OACT 231102 EUR/JPY DE	37 764,730	EUR	6 044 189	0,00
OACT01726136	OACT 231102 EUR/JPY DE	1 884 603,130	EUR	301 627 917	0,24
OACT01725469	OACT 231102 EUR/JPY DE	-157 300 000,000	JPY	-157 300 000	-0,12
OACT01725469	OACT 231102 EUR/JPY DE	992 754,720	EUR	158 888 910	0,12
OACT01725236	OACT 231102 EUR/JPY DE	-24 400 000,000	JPY	-24 400 000	-0,02
OACT01725236	OACT 231102 EUR/JPY DE	153 839,170	EUR	24 621 729	0,02
OACT01724194	OACT 231102 EUR/JPY DE	-59 200 000,000	JPY	-59 200 000	-0,05
OACT01724194	OACT 231102 EUR/JPY DE	374 059,010	EUR	59 867 586	0,05
OACT01723941	OACT 231102 EUR/JPY DE	-191 100 000,000	JPY	-191 100 000	-0,15
OACT01723941	OACT 231102 EUR/JPY DE	1 212 571,150	EUR	194 070 202	0,15
OACT01722923	OACT 231102 EUR/JPY DE	-398 300 000,000	JPY	-398 300 000	-0,31

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

OACT01722923	OACT 231102 EUR/JPY DE	2 538 313,690	EUR	406 253 316	0,32
OACT01722578	OACT 231102 EUR/JPY DE	-8 200 000,000	JPY	-8 200 000	-0,01
OACT01722578	OACT 231102 EUR/JPY DE	51 984,810	EUR	8 320 091	0,01
OACT01721943	OACT 231102 EUR/JPY DE	-481 600 000,000	JPY	-481 600 000	-0,38
OACT01721943	OACT 231102 EUR/JPY DE	3 046 736,020	EUR	487 625 550	0,38
OACT01721761	OACT 231102 EUR/JPY DE	-5 900 000,000	JPY	-5 900 000	0,00
OACT01726136	OACT 231102 EUR/JPY DE	-298 200 000,000	JPY	-298 200 000	-0,23
OACT01721361	OACT 231102 EUR/JPY DE	-4 800 000,000	JPY	-4 800 000	0,00
OACT01721361	OACT 231102 EUR/JPY DE	30 508,670	EUR	4 882 867	0,00
OACT01720380	OACT 231102 EUR/JPY DE	3 305 561,940	EUR	529 050 252	0,41
OACT01720380	OACT 231102 EUR/JPY DE	-519 000 000,000	JPY	-519 000 000	-0,41
OVCT01556491	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-2 384 134,370	EUR	-381 577 146	-0,30
OVCT01552796	OVCT 231102 EUR/JPY DE	80 800 000,000	JPY	80 800 000	0,06
OVCT01558568	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-1 059 111,130	EUR	-169 509 155	-0,13
OVCT01558568	OVCT 231102 EUR/JPY DE	168 100 000,000	JPY	168 100 000	0,13
OVCT01558322	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-694 966,330	EUR	-111 228 323	-0,09
OVCT01558322	OVCT 231102 EUR/JPY DE	110 600 000,000	JPY	110 600 000	0,09
OVCT01557934	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-2 167 236,750	EUR	-346 863 005	-0,27
OVCT01557934	OVCT 231102 EUR/JPY DE	343 600 000,000	JPY	343 600 000	0,27
OVCT01552379	OVCT 231102 EUR/JPY DE	230 300 000,000	JPY	230 300 000	0,18
OVCT01552379	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-1 469 230,690	EUR	-235 148 178	-0,18
OVCT01559395	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-22 610 392,750	EUR	-3 618 759 595	-2,83
OVCT01559395	OVCT 231102 EUR/JPY DE	3 577 500 000,000	JPY	3 577 500 000	2,80
OVCT01556757	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-2 483 642,190	EUR	-397 503 224	-0,31
OVCT01556757	OVCT 231102 EUR/JPY DE	392 600 000,000	JPY	392 600 000	0,31
OVCT01554780	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-4 079 187,240	EUR	-652 867 826	-0,51

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

OVCT01554780	OVCT 231102 EUR/JPY DE	636 600 000,000	JPY	636 600 000	0,50
OVCT01553370	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-2 797 961,380	EUR	-447 809 541	-0,35
OVCT01553370	OVCT 231102 EUR/JPY DE	435 900 000,000	JPY	435 900 000	0,34
OVCT01552796	OVCT 231102 EUR/JPY DE	-519 155,090	EUR	-83 089 997	-0,06
OVCT01556491	OVCT 231102 EUR/JPY DE	375 700 000,000	JPY	375 700 000	0,29
Total Change a terme				380 930 899	0,30
Total Change a terme				380 930 899	0,30
Total AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF				127 850 718 108	100,00

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi CAC 40 UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence CAC 40 Total Return Index. L'indice CAC 40 Total Return Index est un indice pondéré par la capitalisation flottante, mesurant l'évolution de la performance de 40 valeurs cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Il a pour vocation de représenter l'évolution du marché français. Il est composé de valeurs très liquides choisies parmi les 100 premières capitalisations cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.euronext.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 9,88%. Celle du benchmark est de 10,13% avec une tracking error de 0,05%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action J-EUR est de 9,88%. Celle du benchmark est de 10,13% avec une tracking error de 0,05%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 9,88%. Celle du benchmark est de 10,13% avec une tracking error de 0,05%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TOTAL ENERGIES SE	39 665 686,27	30 861 454,63
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	51 937 256,50	8 631 631,06
SCHNEIDER ELECTRIC SA	38 052 347,20	4 752 346,48
SANOFI	31 961 733,39	4 580 479,36
AIR LIQUIDE	28 817 570,90	5 931 240,54
LOREAL SA	29 790 753,72	4 949 404,31
BNP PARIBAS	18 459 321,46	14 300 445,64
AIRBUS BR BEARER SHS	25 262 967,16	4 026 905,61
ESSILOR LUXOTTICA SA	22 410 070,06	5 509 254,38
SAFRAN	21 057 525,66	2 867 461,74

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	6,83

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	249 581 577,57	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	6,77	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	BIOMERIEUX
	Montant	23 981 617,50
2	Dénomination	SANOFI
	Montant	22 722 866,01
3	Dénomination	L OREAL
	Montant	21 350 040,75
4	Dénomination	CELLNEX TELECOM
	Montant	20 608 055,50
5	Dénomination	BNP PARIBAS
	Montant	20 168 445,16
6	Dénomination	NEOEN
	Montant	13 724 970,60
7	Dénomination	KBC GROUP
	Montant	10 343 735,00
8	Dénomination	CREDIT AGRICOLE
	Montant	10 272 879,53

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

9	Dénomination	NORDEA BANK
	Montant	9 869 308,94
10	Dénomination	SCOR
	Montant	8 135 179,15

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	165 644 386,68	-	-	-	-
2	Dénomination	CREDIT AGRICOLE	-	-	-	-
	Montant	47 290 611,94	-	-	-	-
3	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	18 719 988,00	-	-	-	-
4	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	11 384 619,69	-	-	-	-
5	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	3 995 904,86	-	-	-	-
6	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	2 546 066,40	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	277 722 844,26	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
1 Montant	253 423 385,76	-	-	-	-
2 Monnaie	GBP	-	-	-	-
2 Montant	9 152 085,60	-	-	-	-
3 Monnaie	CHF	-	-	-	-
3 Montant	8 135 179,15	-	-	-	-
4 Monnaie	USD	-	-	-	-
4 Montant	7 012 193,75	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	75 693 568,83	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	154 308 876,957	-	-	-	-
Ouvertes	19 579 119,58	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

3.5. Pays où sont établies les contreparties

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-	-
	Montant	234 201 053,02	-	-	-	-
2	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	11 384 619,69	-	-	-	-
3	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	3 995 904,86	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	249 581 577,57	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1	
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	277 722 844,26

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	629 200,45	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions français (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 106,11% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		249 581 577,57
- Prêts de titres :	249 581 577,57	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		33 786 990,00
- Change à terme :	-	
- Future :	33 786 990,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
CREDIT AGRICOLE	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	259 162 744,26
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	18 560 100,00
Total	277 722 844,26
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	629 200,45
Total des revenus	629 200,45
- Frais opérationnels directs	517,09
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	517,09

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	3 664 363 691,57	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 664 363 691,57	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	557 222,50	-
Opérations temporaires sur titres (H)	249 581 577,57	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	249 581 577,57	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	3 914 502 491,64	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	22 026 162,72	-
Comptes financiers	50 809 084,45	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	72 835 247,17	-
Total Actif I + II	3 987 337 738,81	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	2 685 839 839,11	-
Report à nouveau sur revenu net	2 795 754,53	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	661 535 014,35	-
Résultat net de l'exercice	338 242 192,96	-
Capitaux propres I	3 688 412 800,95	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	259 162 744,26	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	259 162 744,26	-
Instruments financiers à terme (B)	922 127,50	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	260 084 871,76	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	38 442 256,88	-
Concours bancaires	397 809,22	-
Sous-total autres passifs IV	38 840 066,10	-
Total Passifs: I + II + III + IV	3 987 337 738,81	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	110 613 635,97	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	629 200,45	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 723 847,55	-
Sous-total Produits sur opérations financières	112 966 683,97	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-517,09	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-72 301,69	-
Sous-total charges sur opérations financières	-72 818,78	-
Total Revenus financiers nets (A)	112 893 865,19	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-9 098 630,05	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-9 098 630,05	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	103 795 235,14	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	5 135 089,81	-
Sous-total revenus nets I = C + D	108 930 324,95	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	20 880 546,02	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 913 259,90	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	18 967 286,12	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	562 662,98	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	19 529 949,10	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	172 156 972,85	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 689,20	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	172 158 662,05	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	37 623 256,86	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	209 781 918,91	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	338 242 192,96	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice CAC 40 GROSS TOTAL RETURN (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	3 688 412 800,95	3 080 381 832,57	2 888 787 121,23	3 992 601 488,60	3 339 323 250,80

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0013380607					
Actif net	494 520 679,24	245 376 698,77	73 171 430,19	57 796 573,13	37 739 573,63
Nombre de parts ou actions	14 060 475	7 665 762	2 584 627	1 925 978	1 909 864
Valeur liquidative unitaire	35,1709	32,0094	28,3102	30,0089	19,7603
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,17	1,77	3,46	2,75	0,10

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action J-EUR					
FR0011122233					
Actif net	10 355 761,31	9 692 628,59	8 599 350,20	99 964 840,39	67 344 469,49
Nombre de parts ou actions	1 644	1 644	1 644	17 512	17 512
Valeur liquidative unitaire	6 299,1248	5 895,7594	5 230,7482	5 708,3622	3 845,6184
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	186,06	178,70	144,16	94,19	56,59
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-62,09

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0007052782					
Actif net	3 183 536 360,40	2 825 312 505,21	2 807 016 340,84	3 834 840 075,08	3 234 239 207,68
Nombre de parts ou actions	42 877 092	40 659 783	45 538 494	57 007 115	71 367 342
Valeur liquidative unitaire	74,2479	69,4866	61,6405	67,2694	45,3181
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	2,19	2,10	1,69	1,11	0,66
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-0,73

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist et J-EUR : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	3 080 381 832,57	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	1 045 481 023,13	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-645 319 725,17	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	103 795 235,14	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	18 967 286,11	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	172 158 662,05	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-87 051 512,88	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 688 412 800,95	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0013380607	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	13 158 749	478 855 301,88
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 764 036	-242 043 887,13
Solde net des souscriptions/rachats	6 394 713	236 811 414,75

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	120 634,2
Commissions de rachat acquises	1 066,9
Total des commissions acquises	121 701,1

Action J-EUR

FR0011122233	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-

Action J-EUR

	En montant
Commissions de souscription acquises	3 794,98
Commissions de rachat acquises	26,14
Total des commissions acquises	3 821,12

Action Dist

FR0007052782	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	7 458 947	566 625 721,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 241 638	-402 933 056,69
Solde net des souscriptions/rachats	2 217 309	163 692 690,43

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	1 169 420,41
Commissions de rachat acquises	8 219,21
Total des commissions acquises	1 177 639,62

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013380607	Action Acc	Capitalisable	EUR	494 520 679,24	14 060 475	35,1709
FR0011122233	Action J-EUR	Distribuable	EUR	10 355 761,31	1 644	6 299,1248
FR0007052782	Action Dist	Distribuable	EUR	3 183 536 360,40	42 877 092	74,2479

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	France+/-	Pays-Bas+/-	Espagne+/-	Luxembourg +/-	Belgique+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 664 363,69	3 288 287,77	284 103,54	36 881,84	21 193,11	13 130,87
Opérations temporaires sur titres	249 581,58	228 791,53	2 488,59	-	18 301,45	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-259 162,75	-173 568,04	-9 086,43	-36 881,84	-5 728,99	-13 130,87
Hors-bilan						
Futures	33 786,99	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	3 688 569,51	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	50 809,08	-	-	-	-	50 809,08
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-397,81	-	-	-	-	-397,81
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	50 411,27

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	50 809,09	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-397,81	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	50 411,28	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	CHF+/-	GBP+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	7 012,20	8 135,18	9 152,09	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	0,30	-	-	-
Comptes financiers	194,19	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-7 012,19	-8 135,18	-9 152,09	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	194,20	0,30	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
NATIXIS	165 644,39	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	47 290,61	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	18 719,99	-
BANK OF AMERICA	11 384,62	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	3 995,90	-
BNP PARIBAS	2 546,07	-
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	182 723,56	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	53 879,85	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	22 559,34	-
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	11 770,38
MORGAN STANLEY LLC	-	4 174,53
BNP PARIBAS	-	2 615,19

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	19 047 191,84
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	85 807,09
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	2 893 163,79
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	22 026 162,72
Dettes	
Souscriptions à payer	-19 047 168,57
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-802 040,20
Dépôts de garantie	-18 560 100,00
Autres débiteurs divers*	-32 948,11
Total des dettes	-38 442 256,88
Total des créances et dettes	-16 416 094,16

* Autres débiteurs divers = -32 948,11€ de commissions de mouvements

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,25 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0013380607	31/10/2024
Frais fixes	829 912,42
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action J-EUR	
FR0011122233	31/10/2024
Frais fixes	26 679,51
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action Dist	
FR0007052782	31/10/2024
Frais fixes	8 242 038,12
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Actions et valeurs assimilées			
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	8 441 829,53
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	29 978 147,79
Total			38 419 977,32

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	108 930 324,95	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	108 930 324,95	-
Report à nouveau	2 795 754,53	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	111 726 079,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0013380607

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	14 593 434,90	-
Total	14 593 434,90	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action J-EUR

FR0011122233

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	305 882,64	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	6 960,46	-
Capitalisation	-	-
Total	312 843,10	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 644	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	186,06	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0007052782

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	93 900 831,48	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 918 970,00	-
Capitalisation	-	-
Total	96 819 801,48	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	42 877 092	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,19	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	19 529 949,10	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	19 529 949,10	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	661 535 014,35	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	681 064 963,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0013380607	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 006 283,40	-
Total	2 006 283,40	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action J-EUR

FR0011122233

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 096 874,03	-
Capitalisation	-	-
Total	2 096 874,03	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 644	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0007052782

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	676 961 806,02	-
Capitalisation	-	-
Total	676 961 806,02	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	42 877 092	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			3 405 200 947,31	92,32
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 405 200 947,31	92,32
Aérospatiale			349 875 406,36	9,49
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	1 309 726	183 571 196,16	4,98
SAFRAN	EUR	800 309	166 304 210,20	4,51
Agences de médias			49 325 049,48	1,34
PUBLICIS GROUPE	EUR	504 759	49 325 049,48	1,34
Assurance services complets			107 771 957,80	2,92
AXA SA	EUR	3 122 015	107 771 957,80	2,92
Automobiles			75 397 954,40	2,04
RENAULT SA	EUR	455 704	19 093 997,60	0,52
STELLANTIS NV	EUR	4 468 568	56 303 956,80	1,52
Banques			219 184 727,39	5,94
BNP PARIBAS	EUR	2 367 934	148 587 858,50	4,03
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	1 998 374	28 147 097,79	0,76
SOCIETE GENERALE SA	EUR	1 608 860	42 449 771,10	1,15
Chimie de spécialité			209 778 157,28	5,69
AIR LIQUIDE	EUR	159 063	26 191 313,58	0,71
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	1 114 945	183 586 843,70	4,98
Composants électriques			300 885 828,00	8,16
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 268 490	300 885 828,00	8,16
Composants et équipements électriques			59 908 254,00	1,62
LEGRAND	EUR	578 265	59 908 254,00	1,62
Construction lourde			121 219 419,24	3,29
BOUYGUES	EUR	45 768	1 346 952,24	0,04
VINCI SA	EUR	1 167 210	119 872 467,00	3,25
Défense			34 278 798,85	0,93
THALES SA	EUR	231 379	34 278 798,85	0,93
Détaillants et grossistes Alimentation			173 547,90	0,01
CARREFOUR SA	EUR	11 940	173 547,90	0,01
Distillateurs et viticulteurs			51 024 278,50	1,38
PERNOD RICARD	EUR	446 602	51 024 278,50	1,38
Eau			44 353 393,38	1,20
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 520 514	44 353 393,38	1,20

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fer et acier			6 129 655,56	0,17
ARCELORMITTAL SA	EUR	270 267	6 129 655,56	0,17
Fournitures médicales			151 658 401,20	4,11
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	704 078	151 658 401,20	4,11
Gestion financière			1 266 306,15	0,03
EDENRED	EUR	42 853	1 266 306,15	0,03
Habillement et accessoires			518 176 028,60	14,05
HERMES INTERNATIONAL	EUR	69 792	144 748 608,00	3,93
KERING	EUR	163 352	37 383 105,20	1,01
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	551 073	336 044 315,40	9,11
Hôtels			13 446 598,20	0,37
ACCOR SA	EUR	322 770	13 446 598,20	0,37
Logiciels			46 395 068,72	1,26
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 474 732	46 395 068,72	1,26
Matériaux et accessoires de construction			82 946 310,12	2,25
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	999 594	82 946 310,12	2,25
Pharmacie			244 331 479,08	6,62
SANOFI	EUR	2 516 028	244 331 479,08	6,62
Pneus			48 920 175,45	1,33
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	1 575 529	48 920 175,45	1,33
Produits alimentaires			93 467 053,80	2,53
DANONE SA	EUR	1 422 634	93 467 053,80	2,53
Produits de beauté			182 620 838,25	4,95
L'OREAL PRIME 2013	EUR	462 566	159 238 345,50	4,32
LOREAL SA	EUR	67 923	23 382 492,75	0,63
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			155 440,57	-
VIVENDI	EUR	15 871	155 440,57	-
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			19 527 056,64	0,53
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	260 778	19 527 056,64	0,53
Semi conducteurs			35 141 956,85	0,95
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 404 274	35 141 956,85	0,95
Services d'appui professionnels			123 159,90	-
TELEPERFORMANCE SE	EUR	1 271	123 159,90	-
Services informatiques			29 797 623,20	0,81
CAPGEMINI SE	EUR	187 171	29 797 623,20	0,81
Services médicaux			9 334 459,08	0,25
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	206 606	9 334 459,08	0,25
Services multiples aux collectivités			62 044 080,15	1,68
ENGIE SA	EUR	522 131	8 048 649,37	0,22

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	3 502 785	53 995 430,78	1,46
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			204 963 920,00	5,56
TOTAL ENERGIES SE	EUR	3 570 800	204 963 920,00	5,56
Télécommunications filaires			31 578 563,21	0,86
ORANGE	EUR	3 128 139	31 578 563,21	0,86
Titres reçus en garantie			259 162 744,26	7,03
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			259 162 744,26	7,03
Agences de médias			1 661 261,08	0,05
JCDECAUX SE	EUR	58 340	1 011 032,20	0,03
PUBLICIS GROUPE	EUR	6 654	650 228,88	0,02
Automobiles			7 371 173,96	0,20
STELLANTIS NV	EUR	583 715	7 354 809,00	0,20
VOLKSWAGEN AG PFD	EUR	184	16 364,96	-
Banques			54 716 570,05	1,48
BCO BILBAO VIZCAYA USD	USD	46 639	392 296,48	0,01
BNP PARIBAS	USD	65 000	4 224 925,16	0,11
BNP PARIBAS	EUR	254 080	15 943 520,00	0,43
BPER BANCA SPA	EUR	110 767	620 295,20	0,02
CAIXABANK	EUR	393 632	2 200 402,88	0,06
COMMERZBANK GBP	GBP	30 526	456 669,48	0,01
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	130 000	1 831 050,00	0,05
CREDIT AGRICOLE SA	GBP	648 617	8 441 829,53	0,23
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	25 124	392 537,38	0,01
KBC GROUPE	EUR	155 125	10 343 735,00	0,28
NORDEA BANK ABP	EUR	916 796	9 869 308,94	0,27
Chaussures			3 476 393,00	0,09
ADIDAS NOM	EUR	15 845	3 476 393,00	0,09
Chemins de fer			4 438 202,79	0,12
GETLINK SE	EUR	284 774	4 438 202,79	0,12
Chimie de base			7 378 620,85	0,20
ARKEMA	EUR	91 831	7 378 620,85	0,20
Chimie de spécialité			1 481 940,00	0,04
AIR LIQUIDE	EUR	9 000	1 481 940,00	0,04
Composants électriques			12 346 185,00	0,34
NEXANS SA	EUR	54 974	7 009 185,00	0,19
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	22 000	5 218 400,00	0,14
SCHNEIDER ELECTR SA	EUR	500	118 600,00	0,01

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Composants et équipements électriques			253 586,59	0,01
LEGRAND	GBP	2 067	253 586,59	0,01
Construction lourde			5 214 170,98	0,14
EIFFAGE	EUR	61 013	5 214 170,98	0,14
Détaillants et grossistes Alimentation			1 714 182,05	0,05
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	56 555	1 714 182,05	0,05
Distributeurs spécialisés			2 787 138,50	0,08
D'IETEREN GROUP	EUR	14 041	2 787 138,50	0,08
Distribution de gaz			31 199,92	-
SNAM RETE GAS	EUR	7 062	31 199,92	-
Électricité alternative			13 724 970,60	0,37
NEOEN SPA	EUR	347 908	13 724 970,60	0,37
Électricité conventionnelle			11 132 569,10	0,30
ENDESA	EUR	214 280	4 243 815,41	0,11
ENEL SPA	EUR	409 997	2 857 679,09	0,08
REDEIA CORPORACION SA	EUR	201 448	3 424 616,00	0,09
TERNA SPA	EUR	76 150	606 458,60	0,02
Équipements et services pétroliers			72 676,45	-
VALLOUREC SA	EUR	4 829	72 676,45	-
Équipements médicaux			23 981 617,50	0,65
BIOMERIEUX SA	EUR	233 967	23 981 617,50	0,65
Expert en finance			536 943,10	0,01
AIR LIQUIDE	EUR	3 155	519 502,30	0,01
EURONEXT	EUR	172	17 440,80	-
Fournitures médicales			5 275 557,30	0,14
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	28 781	5 275 557,30	0,14
Gestionnaires d'actifs			139 900,00	-
EURAZEO SE	EUR	2 000	139 900,00	-
Habillement et accessoires			3 099 447,90	0,08
CHRISTIAN DIOR	EUR	4 240	2 406 200,00	0,06
KERING	EUR	330	75 520,50	-
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	1 013	617 727,40	0,02
Jeux de hasard et d'argent			1 073 845,52	0,03
LA FRANCAISE DES JEUX SA	EUR	27 422	1 073 845,52	0,03
Pharmacie			22 830 849,51	0,62
IPSEN	EUR	965	107 983,50	-
SANOFI	EUR	233 991	22 722 866,01	0,62
Produits de beauté			21 350 040,75	0,58
LOREAL SA	EUR	62 019	21 350 040,75	0,58

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			553 194,50	0,02
VIVENDI	EUR	56 483	553 194,50	0,02
Réassurance			8 749 730,55	0,24
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	1 307	614 551,40	0,02
SCOR REGROUPE	CHF	432 124	8 135 179,15	0,22
Restaurants et bars			507 767,40	0,01
SODEXO	EUR	6 363	507 767,40	0,01
Services d'appui professionnels			412 542,24	0,01
BUREAU VERITAS	EUR	14 206	412 542,24	0,01
Services de livraison			5 728 993,60	0,16
INPOST SA	EUR	319 520	5 728 993,60	0,16
Services de transport			6 012 657,00	0,16
AENA SME SA	EUR	29 619	6 012 657,00	0,16
Services informatiques			2 394 972,11	0,07
ALTEN USD	USD	31 467	2 394 972,11	0,07
Services multiples aux collectivités			6 166 000,00	0,17
ENGIE SA	EUR	400 000	6 166 000,00	0,17
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 472 165,16	0,04
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	93 948	1 472 165,16	0,04
Télécommunications filaires			21 075 679,20	0,57
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	611 515	20 608 055,50	0,56
FREENET	EUR	12 928	352 934,40	0,01
ORANGE	EUR	11 361	114 689,30	-
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-259 162 744,26	-7,03
Créances représentatives de titres prêtés			249 580 771,10	6,77
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			249 580 771,10	6,77
Assurance services complets			34 520 000,00	0,94
AXA SA	EUR	1 000 000	34 520 000,00	0,94
Automobiles			2 488 588,20	0,07
STELLANTIS NV	EUR	197 507	2 488 588,20	0,07
Construction lourde			10 938 159,81	0,30
BOUYGUES	EUR	371 667	10 938 159,81	0,30
Détaillants et grossistes Alimentation			17 181 096,78	0,46
CARREFOUR SA	EUR	1 182 050	17 181 096,78	0,46
Fer et acier			15 159 856,32	0,41
ARCELORMITTAL SA	EUR	668 424	15 159 856,32	0,41
Fournitures médicales			294 236,40	0,01
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	1 366	294 236,40	0,01

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			14 969 793,60	0,41
EDENRED	EUR	506 592	14 969 793,60	0,41
Hôtels			5 544 779,36	0,15
ACCOR SA	EUR	133 096	5 544 779,36	0,15
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			15 388 509,09	0,42
VIVENDI	EUR	1 571 218	15 388 509,09	0,42
Services d'appui professionnels			12 185 562,60	0,33
TELEPERFORMANCE SE	EUR	125 754	12 185 562,60	0,33
Services informatiques			24 733 471,20	0,67
CAPGEMINI SE	EUR	155 361	24 733 471,20	0,67
Services médicaux			3 141 546,12	0,08
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	69 534	3 141 546,12	0,08
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			83 155 437,40	2,25
TOTAL ENERGIES SE	EUR	1 448 701	83 155 437,40	2,25
Télécommunications filaires			9 879 734,22	0,27
ORANGE	EUR	978 676	9 879 734,22	0,27
Indemnités sur titres prêtés			806,47	-
Total			3 654 782 524,88	99,09

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
CAC 40 1124	459	-	922 127,50	33 786 990,00
Sous total		-	922 127,50	33 786 990,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	922 127,50	33 786 990,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 654 782 524,88
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-922 127,50
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	73 392 469,67
Autres passifs (-)	-38 840 066,10
Total = actif net	3 688 412 800,95

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0007052782 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en Euros (EUR), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 520	€1 480
	Rendement annuel moyen	-84,8%	-31,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€10 200
	Rendement annuel moyen	-18,1%	0,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 860	€15 440
	Rendement annuel moyen	8,6%	9,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 190	€18 140
	Rendement annuel moyen	51,9%	12,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 29/12/2023

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€26	€201
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,36% avant déduction des coûts et de 9,08% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 UCITS ETF J

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011122233 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en Euros (EUR), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 520	€1 480
	Rendement annuel moyen	-84,8%	-31,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€10 200
	Rendement annuel moyen	-18,1%	0,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 860	€15 440
	Rendement annuel moyen	8,6%	9,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 190	€18 140
	Rendement annuel moyen	51,9%	12,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 29/12/2023

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€26	€201
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,36% avant déduction des coûts et de 9,08% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013380607 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en Euros (EUR), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 520	€1 480
	Rendement annuel moyen	-84,8%	-31,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€10 190
	Rendement annuel moyen	-18,1%	0,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 860	€15 430
	Rendement annuel moyen	8,6%	9,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 190	€18 150
	Rendement annuel moyen	51,9%	12,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 29/12/2023

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€26	€201
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,35% avant déduction des coûts et de 9,06% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi CAC 40 UCITS ETF Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.

A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Amundi CAC 40 UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Amundi CAC 40 UCITS ETF Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Amundi CAC 40 UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs côtés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne





3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population - normale - (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écarts types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3 183 535 474,49	2 889 299 363,74
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	3 055 371 703,69	2 889 293 116,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	128 087 675,80	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	76 095,00	6 247,50
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 344 785,73	27 500,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 344 785,73	27 500,00
Comptes financiers	39 772 460,77	1 993 655,32
Liquidités	39 772 460,77	1 993 655,32
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	3 224 652 720,99	2 891 320 519,06

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	2 351 051 643,37	2 245 370 509,86
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	556 553 496,33	349 955 209,58
• Report à nouveau	2 367 004,72	1 491 187,11
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	77 007 604,64	280 135 357,23
• Résultat de l'exercice	93 402 083,51	11 834 857,45
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	3 080 381 832,57	2 888 787 121,23
Instruments financiers	106 294 441,69	5 947,50
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	106 247 552,39	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	47 295,00	5 947,50
Autres opérations	-	-
Dettes	37 976 041,03	2 520 800,46
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	37 976 041,03	2 520 800,46
Comptes financiers	-	6 649,87
Concours bancaires courants	-	6 649,87
Emprunts	-	-
Total du passif	3 224 652 720,99	2 891 320 519,06

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	313 425,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	3 310 560,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	227 992,80	1 213,03
• Produits sur actions et valeurs assimilées	104 442 356,80	102 806 109,97
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	26 182,06	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	104 696 531,66	102 807 323,00
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-563,02	-42 982,81
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-563,02	-42 982,81
Résultat sur opérations financières (I - II)	104 695 968,64	102 764 340,19
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-8 042 492,63	-8 577 046,00
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	96 653 476,01	94 187 294,19
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 251 392,50	-10 216 425,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-72 136 010,82
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	93 402 083,51	11 834 857,45

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,25 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classes d'actions Dist et J-EUR : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	2 888 787 121,23	3 992 601 488,60
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	408 708 824,23	258 194 806,95
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-589 627 950,13	-1 060 659 006,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	86 605 890,87	340 806 256,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 439 876,89	-27 623 320,36
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 764 285,50	1 789 596,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 664 869,25	-2 388 553,00
Frais de transaction	-389 569,44	-294 180,17
Différences de change	-7 858,46	2 654,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	205 559 510,75	-622 945 832,84
- Différence d'estimation exercice N	1 184 439 760,83	978 880 250,08
- Différence d'estimation exercice N-1	978 880 250,08	1 601 826 082,92
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-41 347,50	-3 792,50
- Différence d'estimation exercice N	-47 295,00	-5 947,50
- Différence d'estimation exercice N-1	-5 947,50	-2 155,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-8 525 804,53	-12 744 279,40
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	96 653 476,01	94 187 294,19
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-72 136 010,82
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 080 381 832,57	2 888 787 121,23

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	3 310 560,00
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	39 772 460,77
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	39 772 460,77	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	EUR	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	6 748 276,43	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	1 088,47	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	6 748 276,43	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 344 785,73
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	1 054 603,67
Dépôts de garantie (versés)	264 000,00
Ventes règlements différés	26 182,06
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	37 976 041,03
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	36 209 998,00
Rachat à payer	1 054 624,72
Frais provisionnés	683 158,35
Débiteurs et créiteurs divers	28 259,96
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action I-EUR / FR0010465484	-	-	-	-
Action Acc / FR0013380607	8 925 086	292 347 505,84	3 843 951	128 221 178,90
Action Dist / FR0007052782	1 602 009	116 200 308,17	6 480 720	461 451 549,28
Action J-EUR / FR0011122233	-	-	-	-
Action K-EUR / FR0011534676	-	-	-	-
Action L / FR0011554252	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action I-EUR / FR0010465484		-		-
Action Acc / FR0013380607		12 415,20		3 700,86
Action Dist / FR0007052782		148 588,39		45 884,78
Action J-EUR / FR0011122233		486,63		152,41
Action K-EUR / FR0011534676		-		-
Action L / FR0011554252		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action I-EUR / FR0010465484		-		-
Action Acc / FR0013380607		23,45		327,70
Action Dist / FR0007052782		455,10		4 617,18
Action J-EUR / FR0011122233		1,45		15,12
Action K-EUR / FR0011534676		-		-
Action L / FR0011554252		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action I-EUR / FR0010465484		-		-
Action Acc / FR0013380607		12 391,75		3 373,16
Action Dist / FR0007052782		148 133,29		41 267,60
Action J-EUR / FR0011122233		485,18		137,29
Action K-EUR / FR0011534676		-		-
Action L / FR0011554252		-		-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action I-EUR / FR0010465484	-
Action Acc / FR0013380607	0,25
Action Dist / FR0007052782	0,25
Action J-EUR / FR0011122233	0,25
Action K-EUR / FR0011534676	-
Action L / FR0011554252	-
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	Montant
Catégorie d'action :	
Action I-EUR / FR0010465484	-
Action Acc / FR0013380607	-
Action Dist / FR0007052782	-
Action J-EUR / FR0011122233	-
Action K-EUR / FR0011534676	-
Action L / FR0011554252	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- titres financiers	23 549 683,77

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	2 367 004,72	1 491 187,11
Résultat	93 402 083,51	11 834 857,45
Total	95 769 088,23	13 326 044,56

Action I-EUR / FR0010465484	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Acc / FR0013380607	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 438 108,96	1 995 795,39
Total	7 438 108,96	1 995 795,39
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Dist / FR0007052782	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	85 385 544,30	8 652 313,86
Report à nouveau de l'exercice	2 360 057,03	2 643 236,90
Capitalisation	-	-
Total	87 745 601,33	11 295 550,76
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	40 659 783	45 538 494
Distribution unitaire	2,10	0,19
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action J-EUR / FR0011122233	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	293 897,88	27 750,72
Report à nouveau de l'exercice	6 947,69	6 947,69
Capitalisation	-	-
Total	300 845,57	34 698,41
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1 644	1 644
Distribution unitaire	178,77	16,88
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action K-EUR / FR0011534676	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action L / FR0011554252	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	556 553 496,33	349 955 209,58
Plus et moins-values nettes de l'exercice	77 007 604,64	280 135 357,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	633 561 100,97	630 090 566,81

Action I-EUR / FR0010465484	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Acc / FR0013380607	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	6 130 580,70	6 972 834,40
Total	6 130 580,70	6 972 834,40
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Dist / FR0007052782	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	625 389 376,99	621 318 847,23
Capitalisation	-	-
Total	625 389 376,99	621 318 847,23
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action J-EUR / FR0011122233	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 041 214,28	1 798 885,18
Capitalisation	-	-
Total	2 041 214,28	1 798 885,18
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action K-EUR / FR0011534676	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action L / FR0011554252	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 5 septembre 2019.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	3 080 381 832,57	2 888 787 121,23	3 992 601 488,60	3 339 323 250,80	3 557 113 683,95

Action I-EUR / FR0010465484	Devise de l'action et de la valeur liquidative : -				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Acc / FR0013380607	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	7 665 762	2 584 627	1 925 978	1 909 864	900 520
Valeur liquidative	32,0094	28,3102	30,0089	19,7603	24,1181
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1,77	3,46	2,75	0,10	1,49

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Dist / FR0007052782

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	40 659 783	45 538 494	57 007 115	71 367 342	61 538 497
Valeur liquidative	69,4866	61,6405	67,2694	45,3181	56,0971
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	2,10	1,69	1,11	0,66	1,68
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-0,73	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action J-EUR / FR0011122233

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	1 644	1 644	17 512	17 512	17 491
Valeur liquidative	5 895,7594	5 230,7482	5 708,3622	3 845,6184	4 760,288
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	178,70	144,16	94,19	56,59	143,35
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-62,09	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action K-EUR / FR0011534676

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action L / FR0011554252

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
FR0000120404	ACCOR SA	PGARAN	6 764,00	203 393,48	EUR	0,01
FR0000053951	AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	PROPRE	1 023 587,00	165 493 546,16	EUR	5,37
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	1 158 516,00	146 297 400,48	EUR	4,75
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	6 828,00	87 057,00	EUR	0,00
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	4 259,00	54 302,25	EUR	0,00
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	53 715,00	684 866,25	EUR	0,02
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	36 411,00	464 240,25	EUR	0,02
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	4 376,00	55 794,00	EUR	0,00
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	8 323,00	106 118,25	EUR	0,00
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	50 000,00	637 500,00	EUR	0,02
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	240 000,00	3 060 000,00	EUR	0,10
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	646,00	8 236,50	EUR	0,00
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	20 000,00	255 000,00	EUR	0,01
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	28 641,00	365 172,75	EUR	0,01
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	19 563,00	249 428,25	EUR	0,01
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	50 000,00	637 500,00	EUR	0,02
FR0010220475	ALSTOM	PRETER	15 000,00	191 250,00	EUR	0,01
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	59 253,00	755 475,75	EUR	0,02
FR0000071946	ALTEN	PGARAN	9 438,00	1 050 449,40	EUR	0,03
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	999 074,00	20 860 665,12	EUR	0,68
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	3 745 479,00	104 704 865,45	EUR	3,40
ES0113211835	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	PGARAN	500 000,00	3 711 000,00	EUR	0,12
IE00BD1RP616	BANK OF IRELAND GROUP PLC	PGARAN	319 026,00	2 695 769,70	EUR	0,09
FR0000131104	BNP PARIBAS	PGARAN	692 197,00	37 579 375,13	EUR	1,22

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	2 291 668,00	124 414 655,72	EUR	4,04
FR0000120503	BOUYGUES	PRETER	6 636,00	220 381,56	EUR	0,01
FR0000120503	BOUYGUES	PRETER	29 572,00	982 086,12	EUR	0,03
FR0000120503	BOUYGUES	PRETER	117 196,00	3 892 079,16	EUR	0,13
FR0000120503	BOUYGUES	PRETER	219 254,00	7 281 425,34	EUR	0,24
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	10,00	332,10	EUR	0,00
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PRETER	200 000,00	33 300 000,00	EUR	1,08
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PROPRE	122 274,00	20 358 621,00	EUR	0,66
FR0000120172	CARREFOUR SA	PRETER	134 319,00	2 227 009,02	EUR	0,07
FR0000120172	CARREFOUR SA	PRETER	961 300,00	15 938 354,00	EUR	0,52
FR0000120172	CARREFOUR SA	PRETER	20 000,00	331 600,00	EUR	0,01
FR0000120172	CARREFOUR SA	PRETER	10 000,00	165 800,00	EUR	0,01
FR0000120172	CARREFOUR SA	PRETER	36,00	596,88	EUR	0,00
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	10,00	165,80	EUR	0,00
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PGARAN	27 543,00	763 491,96	EUR	0,02
FR0000130403	CHRISTIAN DIOR SE	PGARAN	2 000,00	1 304 000,00	EUR	0,04
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PRETER	69 989,00	1 961 091,78	EUR	0,06
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PRETER	6 596,00	184 819,92	EUR	0,01
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PRETER	28 642,00	802 548,84	EUR	0,03
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	1 290 390,00	36 156 727,80	EUR	1,17
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	903 989,00	46 465 034,60	EUR	1,51
FR0000064578	COVIVIO SA REIT	PGARAN	10 501,00	424 240,40	EUR	0,01
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	2 069 756,00	23 549 683,77	EUR	0,76
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	1 258 358,00	70 656 801,70	EUR	2,29
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	1 309 361,00	50 822 847,22	EUR	1,65
FR0010908533	EDENRED	PRETER	39 800,00	1 999 552,00	EUR	0,06
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	447 976,00	22 506 314,24	EUR	0,73
FR0000130452	EIFFAGE	PGARAN	6 897,00	591 072,90	EUR	0,02

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000130452	EIFFAGE	PGARAN	5 672,00	486 090,40	EUR	0,02
FI0009007884	ELISA OYJ	PGARAN	1 875,00	75 150,00	EUR	0,00
ES0130670112	ENDESA	PGARAN	227 900,00	4 048 643,50	EUR	0,13
FR0013215407	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	PROPRE	3 569 500,00	53 556 778,00	EUR	1,74
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PRETER	60 426,00	10 311 092,64	EUR	0,33
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	560 107,00	95 576 658,48	EUR	3,10
FR0000121121	EURAZEO SE	PGARAN	23 135,00	1 229 625,25	EUR	0,04
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PRETER	11 738,00	561 428,54	EUR	0,02
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PRETER	73 585,00	3 519 570,55	EUR	0,11
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PRETER	13 154,00	629 155,82	EUR	0,02
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PRETER	72 345,00	3 460 261,35	EUR	0,11
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PRETER	2 506,00	119 861,98	EUR	0,00
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PROPRE	72 010,00	3 444 238,30	EUR	0,11
NL0006294274	EURONEXT	PGARAN	20 209,00	1 329 752,20	EUR	0,04
DE0006602006	GEA GROUP AG	PGARAN	52 000,00	1 675 960,00	EUR	0,05
FR0010040865	GECINA ACT	PGARAN	5 895,00	545 877,00	EUR	0,02
FR0010040865	GECINA ACT	PGARAN	60 969,00	5 645 729,40	EUR	0,18
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	61 895,00	108 910 442,00	EUR	3,54
DE000A1PHFF7	HUGO BOSS AG	PGARAN	15 686,00	864 298,60	EUR	0,03
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PGARAN	20 426,00	214 473,00	EUR	0,01
FR0000121485	KERING	PROPRE	145 485,00	55 749 852,00	EUR	1,81
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	521 448,00	42 487 583,04	EUR	1,38
FR0011149590	L'OREAL PRIME 2013	PROPRE	471 376,00	186 735 602,40	EUR	6,06
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PGARAN	6 336,00	4 273 632,00	EUR	0,14
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PRETER	2 710,00	1 827 895,00	EUR	0,06
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	487 872,00	329 069 664,00	EUR	10,68
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PGARAN	74 399,00	6 748 276,43	DKK	0,22
FR0000133308	ORANGE	PRETER	900 000,00	9 999 000,00	EUR	0,32

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	2 739 027,00	30 430 589,97	EUR	0,99
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	399 670,00	66 944 725,00	EUR	2,17
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	447 307,00	32 080 858,04	EUR	1,04
FR0000131906	RENAULT SA	PGARAN	12 998,00	429 583,90	EUR	0,01
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	404 556,00	13 370 575,80	EUR	0,43
IE00BYTBXV33	RYANAIR HOLDINGS PLC	PGARAN	541 946,00	7 684 794,28	EUR	0,25
IE00BYTBXV33	RYANAIR HOLDINGS PLC	PGARAN	277 226,00	3 931 064,68	EUR	0,13
FR0000073272	SAFRAN	PGARAN	6 500,00	955 630,00	EUR	0,03
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	709 754,00	104 348 033,08	EUR	3,39
FR0000120578	SANOFI	PGARAN	4 091,00	350 598,70	EUR	0,01
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	2 224 149,00	190 609 569,30	EUR	6,19
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PGARAN	6 041,00	1 066 538,55	EUR	0,03
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PGARAN	30 365,00	5 360 940,75	EUR	0,17
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	1 119 506,00	162 305 979,88	EUR	5,27
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	1 443 623,00	30 525 408,34	EUR	0,99
FR0000121220	SODEXO	PGARAN	8 311,00	830 102,68	EUR	0,03
FR0013227113	SOITEC SA	PGARAN	21 601,00	3 034 940,50	EUR	0,10
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	4 632 600,00	81 570 820,80	EUR	2,65
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	1 246 657,00	44 854 718,86	EUR	1,46
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PRETER	1 134,00	122 642,10	EUR	0,00
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	115 208,00	12 459 745,20	EUR	0,40
FR0000121329	THALES SA	PGARAN	41 899,00	5 830 245,85	EUR	0,19
FR0000121329	THALES SA	PGARAN	3 755,00	522 508,25	EUR	0,02
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	205 409,00	28 582 662,35	EUR	0,93
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	4 882 415,00	308 568 628,00	EUR	10,02
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PRETER	5 000,00	233 300,00	EUR	0,01
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PRETER	30 000,00	1 399 800,00	EUR	0,05
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PRETER	155 000,00	7 232 300,00	EUR	0,23

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PROPRE	40 971,00	1 911 706,86	EUR	0,06
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PGARAN	33 452,00	790 303,50	EUR	0,03
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	1 188 377,00	30 695 777,91	EUR	1,00
FR0000125486	VINCI SA	PRETER	85 000,00	8 880 800,00	EUR	0,29
FR0000125486	VINCI SA	PRETER	34 900,00	3 646 352,00	EUR	0,12
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	918 762,00	95 992 253,76	EUR	3,12
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	442 249,00	5 298 143,02	EUR	0,17
Total Action				3 183 458 973,79		103,35
Total Valeurs mobilières				3 183 458 973,79		103,35
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	76 095,00	76 095,00	EUR	0,00
Total APPELS DE MARGES				76 095,00		0,00
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-28 259,96	-28 259,96	EUR	-0,00
Total AUTRES				-28 259,96		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-1 054 624,72	-1 054 624,72	EUR	-0,03
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	36 209 998,00	36 209 998,00	EUR	1,18
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	13 948,50	13 948,50	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	3 547 425,80	3 547 425,80	EUR	0,12
	BANQUE USD SGP	PROPRE	1 150,51	1 088,47	USD	0,00
	CES TMP REG DIFF EUR	PROPRE	26 182,06	26 182,06	EUR	0,00
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	1 054 603,67	1 054 603,67	EUR	0,03
Total BANQUE OU ATTENTE				39 798 621,78		1,29
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-3 514 498,00	-3 514 498,00	EUR	-0,11
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-18 901 485,00	-18 901 485,00	EUR	-0,61
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-13 794 015,00	-13 794 015,00	EUR	-0,45
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	264 000,00	264 000,00	EUR	0,01
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-35 945 998,00		-1,17

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-683 158,35	-683 158,35	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-683 158,35		-0,02
Total Liquidités				3 217 300,47		0,10
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
CF171123	CAC 40 1123	PROPRE	48,00	-47 295,00	EUR	-0,00
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-47 295,00		-0,00
Total Futures				-47 295,00		-0,00
Dossiers						
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)						
PDC-04053029	PDC/DE000A1PHFF7/31/	PGAR1	-805 051,09	-864 298,60	EUR	-0,03
PDC-04053028	PDC/DE0006602006/31/	PGAR1	-1 539 910,89	-1 675 960,00	EUR	-0,05
PDC-04052990	PDC/DK0062498333/31/	PGAR1	-6 134 104,03	-6 748 276,43	DKK	-0,22
PDC-04053072	PDC/ES0105066007/31/	PGAR1	-677 012,06	-763 491,96	EUR	-0,02
PDC-04053057	PDC/ES0113211835/31/	PGAR1	-3 468 444,00	-3 711 000,00	EUR	-0,12
PDC-04053073	PDC/ES0130670112/31/	PGAR1	-3 801 465,44	-4 048 643,50	EUR	-0,13
PDC-04053026	PDC/ES0144580Y14/31/	PGAR1	-197 440,90	-214 473,00	EUR	-0,01
PDC-04053025	PDC/FI0009007884/31/	PGAR1	-68 983,22	-75 150,00	EUR	-0,00
PDC-04053108	PDC/FR0000064578/31/	PGAR1	-372 737,10	-424 240,40	EUR	-0,01
PDC-04053032	PDC/FR0000071946/31/	PGAR1	-954 519,35	-1 050 449,40	EUR	-0,03
PDC-04053063	PDC/FR0000073272/31/	PGAR1	-888 587,23	-955 630,00	EUR	-0,03
PDC-04053020	PDC/FR0000120404/31/	PGAR1	-188 075,35	-203 393,48	EUR	-0,01
PDC-04053069	PDC/FR0000120578/31/	PGAR1	-310 557,68	-350 598,70	EUR	-0,01
PDC-04053015	PDC/FR0000121014/31/	PGAR1	-3 906 199,20	-4 273 632,00	EUR	-0,14
PDC-04053077	PDC/FR0000121121/31/	PGAR1	-1 123 523,74	-1 229 625,25	EUR	-0,04
PDC-04053097	PDC/FR0000121220/31/	PGAR1	-784 761,62	-830 102,68	EUR	-0,03
PDC-04053031	PDC/FR0000121329/31/	PGAR1	-5 508 733,66	-5 830 245,85	EUR	-0,19
PDC-04053042	PDC/FR0000121329/31/	PGAR1	-493 694,24	-522 508,25	EUR	-0,02
PDC-04053122	PDC/FR0000130403/31/	PGAR1	-1 186 597,51	-1 304 000,00	EUR	-0,04
PDC-04053030	PDC/FR0000130452/31/	PGAR1	-535 911,36	-591 072,90	EUR	-0,02

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PDC-04053078	PDC/FR0000130452/31/	PGAR1	-440 726,29	-486 090,40	EUR	-0,02
PDC-04053081	PDC/FR0000131104/31/	PGAR1	-35 273 927,19	-37 579 375,13	EUR	-1,22
PDC-04053021	PDC/FR0000131906/31/	PGAR1	-393 096,64	-429 583,90	EUR	-0,01
PDC-04053079	PDC/FR0010040865/31/	PGAR1	-495 638,89	-545 877,00	EUR	-0,02
PDC-04053080	PDC/FR0010040865/31/	PGAR1	-5 126 142,07	-5 645 729,40	EUR	-0,18
PDC-04053084	PDC/FR0013154002/31/	PGAR1	-932 208,48	-1 066 538,55	EUR	-0,03
PDC-04053121	PDC/FR0013154002/31/	PGAR1	-4 685 732,56	-5 360 940,75	EUR	-0,17
PDC-04053027	PDC/FR0013227113/31/	PGAR1	-2 791 700,08	-3 034 940,50	EUR	-0,10
PDC-04053075	PDC/IE00BD1RP616/31/	PGAR1	-2 544 321,04	-2 695 769,70	EUR	-0,09
PDC-04052994	PDC/IE00BYTBXV33/31/	PGAR1	-7 292 019,46	-7 684 794,28	EUR	-0,25
PDC-04053005	PDC/IE00BYTBXV33/31/	PGAR1	-3 730 145,41	-3 931 064,68	EUR	-0,13
PDC-04053074	PDC/IT0005239360/31/	PGAR1	-719 669,20	-790 303,50	EUR	-0,03
PDC-04053094	PDC/NL0006294274/31/	PGAR1	-1 231 020,95	-1 329 752,20	EUR	-0,04
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-106 247 552,39		-3,45
Dossier de pret de titres						
PT—00246407	FIX CARREFOUR SA	PRET	2 439 770,32	5,29	EUR	0,00
PT—00247585	PT/FR0000051807/24/1	PRET	138 059,96	0,37	EUR	0,00
PT—00243574	PT/FR0000120172/13/0	PRET	353 187,00	0,96	EUR	0,00
PT—00243594	PT/FR0000120172/13/0	PRET	17 114 552,61	37,08	EUR	0,00
PT—00247659	PT/FR0000120172/25/1	PRET	582,53	0,00	EUR	0,00
PT—00243335	PT/FR0000120172/27/0	PRET	168 971,50	0,46	EUR	0,00
PT—00246380	PT/FR0000120503/19/0	PRET	7 529 226,21	61,17	EUR	0,00
PT—00244186	PT/FR0000120503/26/0	PRET	218 107,40	0,59	EUR	0,00
PT—00244346	PT/FR0000120503/28/0	PRET	971 647,20	2,63	EUR	0,00
PT—00244390	PT/FR0000120503/31/0	PRET	3 850 708,97	10,43	EUR	0,00
PT—00247769	PT/FR0000121014/27/1	PRET	1 865 704,92	3,37	EUR	0,00
PT—00247707	PT/FR0000121667/26/1	PRET	10 421 261,32	18,82	EUR	0,00
PT—00247758	PT/FR0000125338/27/1	PRET	34 000 300,00	73,67	EUR	0,00
PT—00247040	PT/FR0000125486/06/1	PRET	8 921 345,00	32,22	EUR	0,00

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247049	PT/FR0000125486/06/1	PRET	3 662 999,30	13,23	EUR	0,00
PT—00247757	PT/FR0000133308/27/1	PRET	10 083 906,00	21,85	EUR	0,00
PT—00246964	PT/FR0010220475/04/1	PRET	1 117 035,00	2,42	EUR	0,00
PT—00247038	PT/FR0010220475/06/1	PRET	5 304 912,00	9,58	EUR	0,00
PT—00247117	PT/FR0010220475/09/1	PRET	8 839,57	0,03	EUR	0,00
PT—00246150	PT/FR0010220475/13/0	PRET	713 020,56	5,79	EUR	0,00
PT—00244934	PT/FR0010220475/14/0	PRET	1 347 240,00	3,65	EUR	0,00
PT—00246203	PT/FR0010220475/14/0	PRET	169 913,41	1,38	EUR	0,00
PT—00246267	PT/FR0010220475/15/0	PRET	106 554,64	1,15	EUR	0,00
PT—00247326	PT/FR0010220475/16/1	PRET	262 856,00	0,95	EUR	0,00
PT—00245184	PT/FR0010220475/18/0	PRET	393 975,00	1,07	EUR	0,00
PT—00246311	PT/FR0010220475/18/0	PRET	1 343 879,47	14,56	EUR	0,00
PT—00246316	PT/FR0010220475/18/0	PRET	910 955,89	7,40	EUR	0,00
PT—00246566	PT/FR0010220475/22/0	PRET	106 281,66	1,15	EUR	0,00
PT—00245441	PT/FR0010220475/25/0	PRET	515 434,19	1,40	EUR	0,00
PT—00246661	PT/FR0010220475/26/0	PRET	200 086,58	2,17	EUR	0,00
PT—00247107	PT/FR0010908533/09/1	PRET	2 137 427,16	7,72	EUR	0,00
PT—00247104	PT/FR0013326246/09/1	PRET	230 411,00	0,50	EUR	0,00
PT—00247354	PT/FR0013326246/17/1	PRET	1 388 955,00	3,01	EUR	0,00
PT—00247487	PT/FR0013326246/20/1	PRET	7 104 425,00	19,24	EUR	0,00
PT—00247279	PT/FR001400AJ45/13/1	PRET	869 697,14	2,36	EUR	0,00
PT—00247303	PT/FR001400AJ45/16/1	PRET	201 438,54	0,55	EUR	0,00
PT—00247405	PT/FR001400AJ45/18/1	PRET	2 092 734,09	4,53	EUR	0,00
PT—00245760	PT/FR0014000MR3/05/0	PRET	146 198,04	1,19	EUR	0,00
PT—00247356	PT/FR0014000MR3/17/1	PRET	672 688,98	1,82	EUR	0,00
PT—00247358	PT/FR0014000MR3/17/1	PRET	3 763 100,11	10,19	EUR	0,00
PT—00246319	PT/FR0014000MR3/18/0	PRET	666 408,52	7,22	EUR	0,00

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00244362	PT/FR0014000MR3/31/0	PRET	4 627 403,24	12,53	EUR	0,00
Total Dossier de pret de titres				405,70		0,00
Total Dossiers				-106 247 146,69		-3,45
Total AMUNDI CAC 40 UCITS ETF				3 080 381 832,57		100,00

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Rapport d'activité

Le AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence EURO STOXX 50 Net Return EUR. L'indice EURO STOXX 50 Net Return EUR est composé des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro. Ces valeurs sont sélectionnées pour leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur économique reflétant au maximum la structure économique de la zone Euro. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.stoxx.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de 22,40%. Celle du benchmark est de 21,88% avec une tracking error de 0,14%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Daily Hedged to CHF - Acc est de 19,64%. Celle du benchmark est de 19,28% avec une tracking error de 0,18%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Daily Hedged to GBP - Acc est de 24,07%. Celle du benchmark est de 23,59% avec une tracking error de 0,16%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Daily Hedged to USD - Acc est de 24,73%. Celle du benchmark est de 24,15% avec une tracking error de 0,17%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LYXOR UCITS ETF EURO STOXX 50 D	410 736 714,36	187 063 119,52

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	0,93

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	26 379 686,10	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	0,98	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	26 379 664,86	-	-	-	-
2	Dénomination	CREDIT AGRICOLE	-	-	-	-
	Montant	9,44	-	-	-	-
3	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	9,02	-	-	-	-
4	Dénomination	UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINS BANK)	-	-	-	-
	Montant	2,78	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	27 232 325,00	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
Montant	27 232 325,00	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	26 379 686,10	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
Montant	26 379 667,64	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

2	Pays	FRANCE	-	-	-	-
	Montant	18,46	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	26 379 686,10	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Nombre de dépositaires	1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	27 232 325,00

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	318 010,54-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		26 379 686,10
- Prêts de titres :	26 379 686,10	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		149 589 994,46
- Change à terme :	135 909 774,46	
- Future :	13 680 220,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CREDIT AGRICOLE	BANK OF AMERICA
JP MORGAN	BNP PARIBAS
SOCIETE GENERALE	CREDIT AGRICOLE
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	GOLDMAN SACHS
-	JP MORGAN
-	SOCIETE GENERALE
-	STANDARD CHARTERED
-	STATE STREET
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	27 232 325,00
Total	27 232 325,00
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	2 198 627,48
Total	2 198 627,48

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	318 010,54
- Autres revenus	-
Total des revenus	318 010,54
- Frais opérationnels directs	587,17
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	587,17

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	2 798 642 598,28	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	2 798 642 598,28	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 943 392,50	-
Opérations temporaires sur titres (H)	26 379 386,10	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	26 379 686,10	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	2 826 965 676,88	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	6 047 271,81	-
Comptes financiers	174 033 370,14	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	180 080 641,95	-
Total Actif I + II	3 007 046 318,83	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	2 320 417 825,88	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	519 853 558,01	-
Capitaux propres I	2 840 271 383,89	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	497 611,48	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	497 611,48	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	165 968 354,40	-
Concours bancaires	308 969,06	-
Sous-total autres passifs IV	166 277 323,46	-
Total Passifs: I + II + III + IV	3 007 046 318,83	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	79 832 577,28	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	0,05	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	318 266,87	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	820 644,02	-
Sous-total Produits sur opérations financières	80 971 488,22	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-44 973,55	-
Sous-total charges sur opérations financières	-44 973,55	-
Total Revenus financiers nets (A)	80 926 514,67	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 569 956,28	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-5 569 956,28	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	75 356 558,39	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	8 949,62	-
Sous-total revenus nets I = C + D	75 365 508,01	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	71 724 180,57	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-105 150,78	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	71 619 029,79	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	204 262,39	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	71 823 292,18	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	376 229 047,12	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-10 607,76	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	376 218 439,36	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-3 553 681,54	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	372 664 757,82	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	519 853 558,01	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice EURO STOXX 50® NET RETURN, (dividendes nets réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros et représentatif de la performance de 50 blue chips sur le marché de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en EUR</i>	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	2 840 271 383,89	2 323 348 688,65	2 621 025 938,42	3 935 075 213,99	4 117 094 690,77
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0007054358					
Actif net	2 738 812 060,33	2 257 153 816,40	2 573 116 115,27	3 817 669 726,65	4 034 011 438,15
Nombre de parts ou actions	52 470 535,00	52 930 261,00	69 780 341,00	90 636 164,00	140 202 878,00
Valeur liquidative unitaire	52,1971	42,6439	36,8745	42,1208	28,7726
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	0,32
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	0,07
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	2,72	1,05	1,80	3,00	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Daily Hedged to CHF - Acc					
FR0012399731*					
Actif net	29 843 063,15	19 266 717,25	11 493 700,09	13 350 704,46	6 495 791,49
Nombre de parts ou actions	186 254,00	143 857,00	97 192,00	99 010,00	70 610,00
Valeur liquidative unitaire	160,2278	133,9296	118,2576	134,8419	91,9953
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	9,60	1,80	22,10	9,73	3,74

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Daily Hedged to GBP - Acc					
FR0012399772*					
Actif net	10 554 146,70	11 571 393,83	5 509 963,12	54 849,199,93	47 597 631,69
Nombre de parts ou actions	52 195,00	71 002,00	39 654,00	349 154,00	446 863,00
Valeur liquidative unitaire	202,2061	162,9728	138,9510	157,0917	106,5150
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	26,36	11,10	26,24	22,04	0,95

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Daily Hedged to USD - Acc					
FR0012399806*					
Actif net	62 067 544,63	34 755 892,30	29 522 592,83	46 071 921,01	28 145 921,72
Nombre de parts ou actions	248 949,00	173 877,00	175 043,00	245 279,00	221 848,00
Valeur liquidative unitaire	249,3183	199,8878	168,6591	187,8347	126,8703
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,52	-4,13	46,24	11,48	-2,32

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc, Daily Hedged to USD - Acc, Daily Hedged to GBP - Acc et Daily Hedged to CHF - Acc :
Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	2 323 348 688,65	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	170 638 799,05	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-176 910 131,38	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	75 356 558,39	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	71 619 029,79	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	376 218 439,36	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,03	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 840 271 383,89	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0007054358	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 061 621	103 211 801,95
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 521 347	-130 093 399,67
Solde net des souscriptions/rachats	-459 726	-26 881 597,72

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	125 584,45
Commissions de rachat acquises	15 547,59
Total des commissions acquises	141 132,04

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731*	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	86 041	14 458 633,22
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-43 644	-7 435 677,70
Solde net des souscriptions/rachats	42 397	7 022 955,52

Action Daily Hedged to CHF - Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	1 218,98
Commissions de rachat acquises	158,9
Total des commissions acquises	1 377,88

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772*	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	23 577	5 629 400,30
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-42 384	-10 337 527,53
Solde net des souscriptions/rachats	-18 807	-4 708 127,23

Action Daily Hedged to GBP - Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	722,65
Commissions de rachat acquises	89,43
Total des commissions acquises	812,08

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806*	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	207 057	47 338 963,58
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-131 985	-29 043 526,48
Solde net des souscriptions/rachats	75 072	18 295 437,10
Action Daily Hedged to USD - Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		1 872,97
Commissions de rachat acquises		229,46
Total des commissions acquises		2 102,43

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0007054358	Action Acc	Capitalisable	EUR	2 738 812 060,33	52 470 535	52,1971
FR0012399731*	Action Daily Hedged to CHF - Acc	Capitalisable	CHF	29 843 063,14	186 254	160,2277
FR0012399772*	Action Daily Hedged to GBP - Acc	Capitalisable	GBP	10 554 146,69	52 195	202,206
FR0012399806*	Action Daily Hedged to USD - Acc	Capitalisable	USD	62 067 544,62	248 949	249,3183

Les 3 parts en devises sont couvertes contre le risque de change.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	FRANCE+/-	ALLEMAGN E+/-	PAYS BAS +/-	ESPAGNE+/-	ITALIE+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 798 642,60	1 043 457,58	770 113,55	520 500,33	216 378,04	153 760,84
Opérations temporaires sur titres	26 379,69	-	0,01	0,01	-	26 379,66
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	13 662,19	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	2 838 684,48	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	174 033,37	-	-	-	-	174 033,37
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-308,97	-	-	-	-	-307,97
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	173 724,40

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	174 033,37	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-308,97	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	173 724,40	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	GBP+/-	USD+/-	CHF+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	46,06	-	-	-
Comptes financiers	76,90	2 102,06	140,04	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-11,84	-2 090,91	-95,87	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	65,06	57,21	44,17	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	1 798,72	-
STANDARD CHARTERED BANK AG	49,25	-
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	24,99	-
BNP PARIBAS	10,22	-
CREDIT AGRICOLE CIB	6,63	-
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	5,25	-
JP MORGAN AG	1,13	-
SOCIETE GENERALE PARIS	0,35	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	46,06	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	-	184,15
BNP PARIBAS	-	37,83
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	18,76
JP MORGAN AG	-	8,06
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	-	7,80
CREDIT AGRICOLE CIB	-	2,75
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	-	0,98
STANDARD CHARTERED BANK AG	-	0,83
Dettes		
Collatéral espèces		
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	2 090,91
STANDARD CHARTERED	-	95,87

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH

-

11,84

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
Total						-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	2 053 073,31
Ventes à règlement différé	585 154,38
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	1 016 377,26
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers (*)	2 392 666,86
Total des créances	6 047 271,81
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-491 561,68
Frais de gestion	-493 408,04
Dépôts de garantie	-29 430 952,48
Autres débiteurs divers (**)	-135 552 432,20
Total des dettes	-165 968 354,40
Total des créances et dettes	-159 921 082,59

* Autres créditeurs divers = 2 375 341,47€ de provision pour récupération fiscale sur titres espagnol + 17 325,39€ de commissions de mouvements

** Autres débiteurs divers = - 135 310 165,58€ de Dividendes à payer+ -242 266,62€ de provisions sur commissions de mouvements

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,20 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc

FR0007054358

31/10/2024

Frais fixes	5 393 946,69
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731

31/10/2024

Frais fixes	55 485,12
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772*	31/10/2024
Frais fixes	29 439,18
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806*	31/10/2024
Frais fixes	91 085,29
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	75 365 508,01	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	75 365 508,01	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	75 365 508,01	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0007054358

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	72 641 878,97	-
Total	72 641 878,97	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731*

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	842 282,15	-
Total	842 282,15	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772*

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	335 343,55	-
Total	335 343,55	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806*

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 546 003,34	-
Total	1 546 003,34	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	71 823 292,18	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	71 823 292,18	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	71 823 292,18	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0007054358

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	70 257 858,76	-
Total	70 257 858,76	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731*

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	945 742,78	-
Total	945 742,78	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772*

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 040 267,34	-
Total	1 040 267,34	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806*

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-420 576,70	-
Total	-420 576,70	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			2 798 642 598,28	103,52
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 798 642 598,28	103,52
Aérospatiale			134 179 157,16	4,96
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	490 201	68 706 572,16	2,54
SAFRAN	EUR	315 075	65 472 585,00	2,42
Assurance services complets			147 503 122,00	5,46
ALLIANZ SE-NOM	EUR	326 328	94 439 323,20	3,50
AXA SA	EUR	1 537 190	53 063 798,80	1,96
Automobiles			131 088 184,88	4,85
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	248 459	17 968 554,88	0,66
FERRARI NV	EUR	96 866	42 601 666,80	1,58
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	587 598	32 729 208,60	1,21
STELLANTIS NV	EUR	1 787 105	22 510 374,58	0,83
VOLKSWAGEN AG PFD	EUR	171 783	15 278 380,02	0,57
Banques			340 680 635,37	12,60
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	4 801 199	43 930 970,85	1,63
BANCO SANTANDER SA	EUR	12 907 759	57 981 653,43	2,14
BNP PARIBAS	EUR	889 380	55 808 595,00	2,06
ING GROUP NV	EUR	2 751 936	43 133 844,86	1,60
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	13 439 645	52 911 882,37	1,96
NORDEA BANK ABP	EUR	2 920 387	31 437 966,06	1,16
UNICREDIT SPA	EUR	1 363 710	55 475 722,80	2,05
Brasseurs			43 939 851,06	1,63
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	799 197	43 939 851,06	1,63
Chaussures			30 392 604,40	1,12
ADIDAS NOM	EUR	138 526	30 392 604,40	1,12
Chimie de base			33 194 896,85	1,23
BASF SE	EUR	743 530	33 194 896,85	1,23
Chimie de spécialité			79 303 878,52	2,93
AIR LIQUIDE	EUR	25 939	4 271 115,74	0,16
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	455 683	75 032 762,78	2,77
Composants électriques			113 745 939,20	4,21
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	479 536	113 745 939,20	4,21
Construction lourde			50 435 764,60	1,87
VINCI SA	EUR	491 098	50 435 764,60	1,87

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Détaillants et grossistes Alimentation			23 638 708,38	0,87
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	779 898	23 638 708,38	0,87
Distillateurs et viticulteurs			18 830 913,50	0,70
PERNOD RICARD	EUR	164 822	18 830 913,50	0,70
Distributeurs Habillement			48 422 896,40	1,79
INDITEX	EUR	925 868	48 422 896,40	1,79
Édition			32 027 541,00	1,18
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	207 030	32 027 541,00	1,18
Électricité conventionnelle			111 149 296,39	4,11
ENEL SPA	EUR	6 471 560	45 106 773,20	1,67
IBERDROLA SA	EUR	4 840 053	66 042 523,19	2,44
Équipements de technologie de production			206 785 056,00	7,65
ASML HOLDING N.V.	EUR	332 880	206 785 056,00	7,65
Équipements de télécommunications			19 054 440,58	0,70
NOKIA OYJ	EUR	4 405 651	19 054 440,58	0,70
Expert en finance			33 825 077,10	1,25
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	158 283	33 825 077,10	1,25
Fournitures médicales			55 580 739,00	2,06
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	258 035	55 580 739,00	2,06
Gestion financière			34 203 648,00	1,27
ADYEN BV	EUR	24 320	34 203 648,00	1,27
Habillement et accessoires			204 103 186,45	7,55
HERMES INTERNATIONAL	EUR	29 269	60 703 906,00	2,25
KERING	EUR	59 285	13 567 372,25	0,50
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	212 909	129 831 908,20	4,80
Industries diversifiées			111 761 534,40	4,13
SIEMENS AG-NOM	EUR	626 466	111 761 534,40	4,13
Internet			46 892 918,52	1,73
PROSUS N V	EUR	1 210 296	46 892 918,52	1,73
Logiciels			182 614 368,00	6,76
SAP SE	EUR	850 160	182 614 368,00	6,76
Matériaux et accessoires de construction			34 840 812,60	1,29
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	419 870	34 840 812,60	1,29
Pharmacie			113 353 238,97	4,19
BAYER AG	EUR	818 424	20 292 823,08	0,75
SANOFI	EUR	958 299	93 060 415,89	3,44
Produits alimentaires			35 275 972,50	1,31
DANONE SA	EUR	536 925	35 275 972,50	1,31

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Produits de beauté			69 282 722,25	2,56
L'OREAL PRIME 2013	EUR	187 559	64 567 185,75	2,39
LOREAL SA	EUR	13 698	4 715 536,50	0,17
Réassurance			52 394 856,20	1,94
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	111 431	52 394 856,20	1,94
Semi conducteurs			31 576 848,98	1,17
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	1 087 919	31 576 848,98	1,17
Services de livraison			30 645 769,62	1,13
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	829 834	30 645 769,62	1,13
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			114 918 718,60	4,25
ENI SPA	EUR	19 017	266 466,20	0,01
TOTAL ENERGIES SE	EUR	1 997 426	114 652 252,40	4,24
Télécommunications filaires			82 999 300,80	3,07
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	2 983 440	82 999 300,80	3,07
Créances représentatives de titres prêtés			26 379 565,69	0,98
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			26 379 565,69	0,98
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			26 379 565,69	0,98
ENI SPA	EUR	1 882 641	26 379 565,69	0,98
Indemnités sur titres prêtés			120,41	-
Total			2 825 022 284,38	104,50

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO STOXX 1224	283	-	236 450,00	13 662 192,90
Sous total		-	236 450,00	13 662 192,90
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	236 450,00	13 662 192,90

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	27,69	CHF	15 753,31	EUR	-15 781,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	143,87	CHF	265 369,13	EUR	-265 513,00	FR0012399731

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	213,07	CHF	147 477,93	EUR	-147 691,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	220,71	CHF	114 035,29	EUR	-114 256,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	227,30	CHF	139 392,70	EUR	-139 620,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	244,93	CHF	104 510,07	EUR	-104 755,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	385,64	CHF	321 757,36	EUR	-322 143,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	545,22	CHF	404 770,78	EUR	-405 316,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	-	5 352,94	CHF	1 044 925,06	EUR	-1 050 278,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	49,94	-	CHF	115 375,94	EUR	-115 326,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	234,07	-	CHF	220 333,07	EUR	-220 099,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	273,35	-	CHF	297 753,35	EUR	-297 480,00	FR0012399731
OACT 241104 CHF/EUR CC	48 129,64	-	CHF	34 777 714,64	EUR	-34 729 585,00	FR0012399731
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	25,49	GBP	4 682,51	EUR	-4 708,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	30,15	GBP	12 620,85	EUR	-12 651,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	219,52	GBP	26 008,48	EUR	-26 228,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	353,99	GBP	26 840,01	EUR	-27 194,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	421,08	GBP	80 325,92	EUR	-80 747,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	551,91	GBP	47 875,09	EUR	-48 427,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	705,54	GBP	47 473,46	EUR	-48 179,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	725,55	GBP	80 805,45	EUR	-81 531,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	746,46	GBP	88 606,54	EUR	-89 353,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	828,94	GBP	64 182,06	EUR	-65 011,00	FR0012399772

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	910,29	GBP	78 268,71	EUR	-79 179,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	1 278,06	GBP	97 029,94	EUR	-98 308,00	FR0012399772
OACT 241104 GBP/EUR CG	-	171 589,00	GBP	13 077 371,00	EUR	-13 248 960,00	FR0012399772
OACT 241104 USD/EUR CU	-	42,78	USD	161 194,22	EUR	-161 237,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	-	800,55	USD	228 288,45	EUR	-229 089,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	-	856,63	USD	248 581,37	EUR	-249 438,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	-	1 150,22	USD	253 773,78	EUR	-254 924,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	257,82	-	USD	549 360,82	EUR	-549 103,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	1 027,71	-	USD	284 091,71	EUR	-283 064,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	1 403,67	-	USD	135 060,67	EUR	-133 657,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	2 182,63	-	USD	282 959,63	EUR	-280 777,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	2 939,40	-	USD	215 006,40	EUR	-212 067,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	3 767,70	-	USD	522 880,70	EUR	-519 113,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	16 445,34	-	USD	1 045 931,34	EUR	-1 029 486,00	FR0012399806
OACT 241104 USD/EUR CU	1 794 848,20	-	USD	63 314 810,20	EUR	-61 519 962,00	FR0012399806
OVCT 241104 CHF/EUR CC	-	60,68	EUR	1 090 611,00	CHF	-1 090 671,68	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	-	113,94	EUR	86 760,00	CHF	-86 873,94	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	5,93	-	EUR	364 583,00	CHF	-364 577,07	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	56,08	-	EUR	253 458,00	CHF	-253 401,92	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	99,50	-	EUR	95 748,00	CHF	-95 648,50	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	308,65	-	EUR	87 144,00	CHF	-86 835,35	FR0012399731

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OVCT 241104 CHF/EUR CC	475,94	-	EUR	251 347,00	CHF	-250 871,06	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	616,59	-	EUR	155 765,00	CHF	-155 148,41	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	691,88	-	EUR	236 420,00	CHF	-235 728,12	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	807,90	-	EUR	752 810,00	CHF	-752 002,10	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	931,70	-	EUR	374 655,00	CHF	-373 723,30	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	2 820,29	-	EUR	515 228,00	CHF	-512 407,71	FR0012399731
OVCT 241104 CHF/EUR CC	3 849,54	-	EUR	1 364 897,00	CHF	-1 361 047,46	FR0012399731
OVCT 241104 GBP/EUR CG	224,66	-	EUR	14 979,00	GBP	-14 754,34	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	300,31	-	EUR	41 914,00	GBP	-41 613,69	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	404,96	-	EUR	41 775,00	GBP	-41 370,04	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	492,43	-	EUR	71 341,00	GBP	-70 848,57	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	768,67	-	EUR	56 279,00	GBP	-55 510,33	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	1 267,88	-	EUR	98 436,00	GBP	-97 168,12	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	1 283,33	-	EUR	96 885,00	GBP	-95 601,67	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	1 330,74	-	EUR	104 853,00	GBP	-103 522,26	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	1 392,56	-	EUR	109 832,00	GBP	-108 439,44	FR0012399772
OVCT 241104 GBP/EUR CG	2 541,08	-	EUR	309 145,00	GBP	-306 603,92	FR0012399772
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	445,23	EUR	548 099,00	USD	-548 544,23	FR0012399806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	2 038,93	EUR	115 487,00	USD	-117 525,93	FR0012399806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	2 460,05	EUR	294 299,00	USD	-296 759,05	FR0012399806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	2 711,73	EUR	260 166,00	USD	-262 877,73	FR0012399806

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	4 760,71	EUR	1 188 125,00	USD	-1 192 885,71	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	6 167,20	EUR	1 010 029,00	USD	-1 016 196,20	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	9 194,46	EUR	3 314 228,00	USD	-3 323 422,46	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	10 523,70	EUR	607 575,00	USD	-618 098,70	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	13 196,62	EUR	529 105,00	USD	-542 301,62	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	-	20 890,70	EUR	1 020 216,00	USD	-1 041 106,70	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	250,00	-	EUR	307 934,00	USD	-307 684,00	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	1 054,46	-	EUR	161 441,00	USD	-160 386,54	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	1 185,29	-	EUR	618 222,00	USD	-617 036,71	FR0012399 806
OVCT 241104 USD/EUR CU	1 832,66	-	EUR	366 400,00	USD	-364 567,34	FR0012399 806
Total	1 896 552,50	261 161,48		135 859 388,94		-134 223 997,92	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 825 022 284,38
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-189 610,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	1 635 391,02
Autres actifs (+)	180 080 641,95
Autres passifs (-)	-166 277 323,46
Total = actif net	2 840 271 383,89

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0007054358 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 570	€1 460
	Rendement annuel moyen	-84,3%	-31,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 310	€8 590
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-3,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 590	€14 090
	Rendement annuel moyen	5,9%	7,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 700	€17 390
	Rendement annuel moyen	47,0%	11,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2018 et le 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€24	€171
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,36% avant déduction des coûts et de 7,10% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	24,00 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,19 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF CHF Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012399731 - Devise : CHF

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 CHF			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF1 600	CHF1 480
	Rendement annuel moyen	-84,0%	-31,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 250	CHF8 540
	Rendement annuel moyen	-17,5%	-3,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 510	CHF13 940
	Rendement annuel moyen	5,1%	6,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF14 660	CHF16 800
	Rendement annuel moyen	46,6%	10,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2018 et le 28/04/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 CHF sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	CHF24	CHF169
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,13% avant déduction des coûts et de 6,87% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	24,00 CHF
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,19 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF GBP Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012399772 - Devise : GBP

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 GBP			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£1 420	£1 340
	Rendement annuel moyen	-85,8%	-33,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£8 360	£8 970
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£10 660	£14 690
	Rendement annuel moyen	6,6%	8,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£14 750	£18 160
	Rendement annuel moyen	47,5%	12,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/09/2018 et le 29/09/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 GBP sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 GBP		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	£24	£178
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,26% avant déduction des coûts et de 8,00% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 GBP
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	24,00 GBP
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,19 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 GBP

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF USD Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012399806 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$24	\$188
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,50% avant déduction des coûts et de 9,23% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	24,00 USD
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,19 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$24	\$188
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,50% avant déduction des coûts et de 9,23% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	24,00 USD
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,19 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.

A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.



[amundi-etf.com](https://www.amundi-etf.com)

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	2 312 323 341,14	2 615 349 802,87
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 243 273 529,03	2 614 979 812,87
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	68 579 912,11	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	469 900,00	369 990,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	90 561 677,78	60 091 079,32
Opérations de change à terme de devises	85 969 340,85	55 661 185,02
Autres	4 592 336,93	4 429 894,30
Comptes financiers	311 777 790,36	342 376 919,05
Liquidités	311 777 790,36	342 376 919,05
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	2 714 662 809,28	3 017 817 801,24

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	2 267 414 120,42	2 483 729 793,80
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 183 000,81	64 329 013,05
• Résultat de l'exercice	73 117 569,04	72 967 131,57
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	2 323 348 688,65	2 621 025 938,42
Instruments financiers	385 890,00	354 060,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	385 890,00	354 060,00
Autres opérations	-	-
Dettes	390 844 796,00	396 267 743,82
Opérations de change à terme de devises	85 814 902,52	56 008 801,57
Autres	305 029 893,48	340 258 942,25
Comptes financiers	83 434,63	170 059,00
Concours bancaires courants	83 434,63	170 059,00
Emprunts	-	-
Total du passif	2 714 662 809,28	3 017 817 801,24

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	11 030 074,44	6 403 860,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	342 074,30	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	77 529 158,28	78 523 727,53
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	26 102,65	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	77 897 335,23	78 523 727,53
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-57 410,25	-14 233,12
• Autres charges financières	-	-61 142,63
Total (II)	-57 410,25	-75 375,75
Résultat sur opérations financières (I - II)	77 839 924,98	78 448 351,78
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-4 936 386,69	-6 266 549,09
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	72 903 538,29	72 181 802,69
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	214 030,75	785 328,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	73 117 569,04	72 967 131,57

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,20 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classes d'actions K-EUR, J-EUR, Daily Hedged to USD – Dist, Daily Hedged to GBP – Dist, Daily Hedged to CHF – Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc, Daily Hedged to USD - Acc, Daily Hedged to GBP - Acc et Daily Hedged to CHF - Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	2 621 025 938,42	3 935 075 213,99
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	42 014 897,19	685 497 265,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-700 389 197,15	-1 599 576 367,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	172 120 446,19	340 797 728,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-33 855 656,85	-13 272 559,24
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-294 072,04	-1 527 753,84
Différences de change	-802 845,05	7 513 955,06
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	150 625 639,65	-805 663 346,57
- Différence d'estimation exercice N	-148 588 672,73	-299 214 312,38
- Différence d'estimation exercice N-1	-299 214 312,38	506 449 034,19
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	72 903 538,29	72 181 802,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	2 323 348 688,65	2 621 025 938,42

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	11 030 074,44	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	237 580 785,19
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	237 580 785,19	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CHF	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	38 391 601,62	22 750 419,65	14 419 532,72	-
Comptes financiers	171 630,94	373 822,13	11 413,10	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	5 967 083,35	3 589 165,25	1 183 092,48	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	90 561 677,78
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	75 505 236,85
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	10 464 104,00
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	4 592 336,93
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	390 844 796,00
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	10 411 357,52
Montant total négocié des Achats à terme de devises	75 403 545,00
Autres Dettes :	
Débiteurs et créditeurs divers	236 865 485,47
Dépôts de garantie (reçus)	67 753 226,56
Frais provisionnés	411 181,45
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachatée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0007054358	297 067	12 293 599,93	17 147 147	683 559 378,76
Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731	76 145	10 807 013,93	29 480	4 258 509,35
Action C-EUR / FR0012399822	-	-	-	-
Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772	37 577	7 276 168,86	6 229	1 214 390,74
Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806	62 757	11 633 350,21	63 923	11 478 874,47
Action D / LYX935821	-	-	-	-
Action I / FR0010816041	-	-	-	-
Action J-EUR / FR0011554260	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0007054358		5 137,27		135 299,34
Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731		-		-
Action C-EUR / FR0012399822		-		-
Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772		-		-
Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806		-		-
Action D / LYX935821		-		-
Action I / FR0010816041		-		-
Action J-EUR / FR0011554260		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0007054358		373,01		13 343,17
Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731		-		-
Action C-EUR / FR0012399822		-		-
Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772		-		-
Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806		-		-
Action D / LYX935821		-		-
Action I / FR0010816041		-		-
Action J-EUR / FR0011554260		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0007054358		4 764,26		121 956,17
Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731		-		-
Action C-EUR / FR0012399822		-		-
Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772		-		-
Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806		-		-
Action D / LYX935821		-		-
Action I / FR0010816041		-		-
Action J-EUR / FR0011554260		-		-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0007054358	0,20
Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731	0,20
Action C-EUR / FR0012399822	-
Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772	0,20
Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806	0,20
Action D / LYX935821	-
Action I / FR0010816041	-
Action J-EUR / FR0011554260	-
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	Montant
Catégorie d'action :	
Action Acc / FR0007054358	-
Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731	-
Action C-EUR / FR0012399822	-
Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772	-
Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806	-
Action D / LYX935821	-
Action I / FR0010816041	-
Action J-EUR / FR0011554260	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	73 117 569,04	72 967 131,57
Total	73 117 569,04	72 967 131,57

Action Acc / FR0007054358	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	71 029 218,35	71 634 039,61
Total	71 029 218,35	71 634 039,61
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	653 227,70	323 364,46
Total	653 227,70	323 364,46
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action C-EUR / FR0012399822	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	409 826,18	178 610,40
Total	<u>409 826,18</u>	<u>178 610,40</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 025 296,81	831 117,10
Total	1 025 296,81	831 117,10
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action D / LYX935821	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action I / FR0010816041	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action J-EUR / FR0011554260	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 183 000,81	64 329 013,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-17 183 000,81	64 329 013,05

Action Acc / FR0007054358	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-15 424 751,67	54 378 429,61
Total	-15 424 751,67	54 378 429,61
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-393 532,71	1 824 835,60
Total	-393 532,71	1 824 835,60
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action C-EUR / FR0012399822	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	378 782,32	862 065,44
Total	378 782,32	862 065,44
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Daily Hedged to USD - Acc / FR0012399806	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 743 498,36	7 263 682,74
Total	-1 743 498,36	7 263 682,74
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action D / LYX935821	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action I / FR0010816041	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action J-EUR / FR0011554260	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 20 septembre 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	2 323 348 688,65	2 621 025 938,42	3 935 075 213,99	4 117 094 690,77	5 068 960 512,95

Action Acc / FR0007054358	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	52 930 261	69 780 341	90 636 164	140 202 878	142 918 720
Valeur liquidative	42,6439	36,8745	42,1208	28,7726	35,0148
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	0,07	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	0,32	1,19
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1,05	1,80	3,00	-	2,23

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Daily Hedged to CHF - Acc / FR0012399731	Devise de l'action et de la valeur liquidative : CHF				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	143 857	97 192	99 010	70 610	82 103
Valeur liquidative	133,9296	118,2576	134,8419	91,9953	109,4919
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1,80	22,10	9,73	3,74	14,73

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action C-EUR / FR0012399822

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Daily Hedged to GBP - Acc / FR0012399772

Devise de l'action et de la valeur liquidative : GBP

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	71 002	39 654	349 154	446 863	50 363
Valeur liquidative	162,9727	138,951	157,0917	106,515	125,9459
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	11,10	26,24	22,04	0,95	12,82

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action Daily Hedged to USD - Acc /
FR0012399806

Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	173 877	175 043	245 279	221 848	364 721
Valeur liquidative	199,8878	168,659	187,8347	126,8703	150,3746
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-4,13	46,24	11,48	-2,32	42,71

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action D / LYX935821

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Action I / FR0010816041

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action J-EUR / FR0011554260

Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
Valeurs mobilières					
Action					
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	42 201,000	EUR	7 056 007,20	0,34
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	6 326,000	EUR	1 057 707,20	0,05
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	42 308,000	EUR	7 073 897,60	0,34
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	6 299,000	EUR	1 053 192,80	0,05
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	35 681,000	EUR	5 965 863,20	0,29
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	10,000	EUR	1 672,00	0,00
NL0012969182	ADYEN BV	10,000	EUR	6 339,00	0,00
NL0012969182	ADYEN BV	3 472,000	EUR	2 200 900,80	0,11
NL0012969182	ADYEN BV	2 000,000	EUR	1 267 800,00	0,06
NL0012969182	ADYEN BV	17 374,000	EUR	11 013 378,60	0,53
FR0000120073	AIR LIQUIDE	7 842,000	EUR	1 267 894,56	0,06
FR0000053951	AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	410 526,000	EUR	66 373 843,68	3,18
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	468 530,000	EUR	59 165 968,40	2,84
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	322 162,000	EUR	71 165 585,80	3,41
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	30 369,000	EUR	1 628 689,47	0,08
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	657 432,000	EUR	35 258 078,16	1,69
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	2 393,000	EUR	128 336,59	0,01
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	25 000,000	EUR	1 340 750,00	0,06
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	322 021,000	EUR	182 038 471,30	8,72
FR0000120628	AXA SA	1 513 051,000	EUR	42 297 340,71	2,03
ES0113211835	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	4 765 138,000	EUR	35 366 854,24	1,69
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	12 927 673,000	EUR	44 807 314,62	2,15
DE000BASF111	BASF SE	579 588,000	EUR	25 232 363,58	1,21
DE000BASF111	BASF SE	133 600,000	EUR	5 816 276,00	0,28
DE000BAY0017	BAYER AG	784 747,000	EUR	31 907 813,02	1,53
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	235 184,000	EUR	20 609 173,92	0,99
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	1 300,000	EUR	113 919,00	0,01
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	1 752,000	EUR	153 527,76	0,01
FR0000131104	BNP PARIBAS	935 486,000	EUR	50 787 534,94	2,43
ES0140609019	CAIXABANK	363 732,000	EUR	1 394 912,22	0,07
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	410 540,000	EUR	21 101 756,00	1,01
FR0000120644	DANONE SA	512 431,000	EUR	28 773 000,65	1,38

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	151 769,000	EUR	23 554 548,80	1,13
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	786 945,000	EUR	28 928 098,20	1,39
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	2 769 858,000	EUR	56 712 842,55	2,72
IT0003128367	ENEL SPA	6 205 259,000	EUR	37 157 090,89	1,78
IT0003132476	ENI SPA	1 822 937,000	EUR	28 124 272,04	1,35
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	245 730,000	EUR	41 931 367,20	2,01
NL0011585146	FERRARI NV	94 088,000	EUR	26 862 124,00	1,29
IE00BWT6H894	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	141 068,000	EUR	20 871 010,60	1,00
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	28 081,000	EUR	49 411 327,60	2,37
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	4 630 699,000	EUR	48 622 339,50	2,33
ES0148396007	INDITEX	887 770,000	EUR	28 896 913,50	1,38
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	1 043 152,000	EUR	28 660 601,20	1,37
NL0011821202	ING GROUP NV	2 891 216,000	EUR	34 775 546,05	1,67
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	12 886 612,000	EUR	31 655 962,38	1,52
FR0000121485	KERING	57 472,000	EUR	22 023 270,40	1,06
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	775 834,000	EUR	21 723 352,00	1,04
FR0011149590	L'OREAL PRIME 2013	187 559,000	EUR	74 301 497,85	3,56
FR0000120321	LOREAL SA	6 262,000	EUR	2 480 691,30	0,12
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	206 570,000	EUR	139 331 465,00	6,68
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	525 816,000	EUR	29 145 980,88	1,40
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	113 062,000	EUR	6 267 026,66	0,30
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	109 009,000	EUR	41 259 906,50	1,98
FI0009000681	NOKIA OYJ	4 236 442,000	EUR	13 302 427,88	0,64
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	2 851 463,000	EUR	28 340 690,76	1,36
FR0000120693	PERNOD RICARD	159 844,000	EUR	26 773 870,00	1,28
NL0013654783	PROSUS N V	1 232 586,000	EUR	32 577 247,98	1,56
FR0000073272	SAFRAN	302 963,000	EUR	44 541 620,26	2,13
FR0000120578	SANOFI	915 637,000	EUR	78 470 090,90	3,76
DE0007164600	SAP SE	817 041,000	EUR	103 551 776,34	4,96
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	457 573,000	EUR	66 338 933,54	3,18
LU0088087324	SES GLOBAL FDR	687 836,000	EUR	3 786 537,18	0,18
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	598 259,000	EUR	74 758 444,64	3,58
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	1 825 308,000	EUR	32 125 420,80	1,54
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	1 995 579,000	EUR	126 120 592,80	6,04
IT0005239360	UNICREDIT SPA	1 436 322,000	EUR	33 933 107,25	1,63
FR0000125486	VINCI SA	477 097,000	EUR	49 847 094,56	2,39
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	10,000	EUR	998,30	0,00
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	13 317,000	EUR	1 329 436,11	0,06
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	973,000	EUR	97 134,59	0,00

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	34 449,000	EUR	3 439 043,67	0,16
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	38 346,000	EUR	3 828 081,18	0,18
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	7 588,000	EUR	757 510,04	0,04
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	29 080,000	EUR	2 903 056,40	0,14
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	40 951,000	EUR	4 088 138,33	0,20
Total Action				2 317 034 651,63	111,05
Total Valeurs mobilières				2 317 034 651,63	111,05
Coupons					
Action					
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	12 927 673,000	EUR	848 184,63	0,04
ES0148396007	INDITEX	887 770,000	EUR	431 456,22	0,02
FI0009000681	NOKIA OYJ	4 236 442,000	EUR	82 610,62	0,00
Total Action				1 362 251,47	0,07
Total Coupons				1 362 251,47	0,07
Futures					
Indices (Livraison du sous-jacent)					
VG151223	EURO STOXX 50 1223	271,000	EUR	-385 890,00	-0,02
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-385 890,00	-0,02
Total Futures				-385 890,00	-0,02
Dossiers					
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)					
PDC-04053569	PDC/ES0140609019/31/	-1 309 389,370	EUR	-1 394 912,22	-0,07
PDC-04053561	PDC/LU0088087324/31/	-3 693 026,560	EUR	-3 786 537,18	-0,18
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-5 181 449,40	-0,25
Dossier de pret de titres					
PT--00246278	FIX ANHEUSER-BUSC	1 652 225,450	EUR	5,97	0,00
PT--00247740	FIX BASF SE	5 758 961,600	EUR		
PT--00247630	FIX VOLKSWAGEN PF	4 575 619,030	EUR		
PT--00247277	PT/BE0974293251/13/1	1 321 747,500	EUR	2,86	0,00
PT--00247586	PT/BE0974293251/24/1	122 931,400	EUR	0,33	0,00
PT--00247606	PT/DE0005190003/24/1	168 383,490	EUR	0,46	0,00
PT--00247774	PT/DE0005190003/27/1	118 675,570	EUR	0,43	0,00
PT--00245985	PT/DE0007100000/11/0	7 604 437,060	EUR	43,02	0,00
PT--00245950	PT/DE0007664039/08/0	1 450 658,100	EUR	11,79	0,00
PT--00247109	PT/DE0007664039/09/1	107 013,850	EUR	0,29	0,00
PT--00246014	PT/DE0007664039/11/0	836 742,420	EUR	6,80	0,00
PT--00246070	PT/DE0007664039/12/0	3 206 703,940	EUR	26,05	0,00
PT--00247653	PT/DE0007664039/25/1	3 627 727,730	EUR	9,83	0,00
PT--00247709	PT/DE0007664039/26/1	4 019 941,560	EUR	10,89	0,00
PT--00247102	PT/DE000A1EWWW0/09/1	1 017 504,200	EUR	3,67	0,00
PT--00247143	PT/DE000A1EWWW0/10/1	6 939 239,700	EUR	25,06	0,00
PT--00247271	PT/DE000A1EWWW0/13/1	7 374 616,310	EUR	26,63	0,00
PT--00247583	PT/DE000A1EWWW0/24/1	1 102 954,900	EUR	3,98	0,00
PT--00247703	PT/DE000A1EWWW0/26/1	6 321 980,990	EUR	17,12	0,00
PT--00247465	PT/NL0012969182/19/1	1 439 528,000	EUR	3,90	0,00
PT--00247461	PT/NL0012969182/19/1	2 499 020,610	EUR	6,77	0,00
PT--00247680	PT/NL0012969182/25/1	12 208 119,080	EUR	33,06	0,00
Total Dossier de pret de titres				238,91	0,00

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
Total Dossiers				-5 181 210,49	-0,25
Liquidités					
APPELS DE MARGES					
MGEUR	Appel marge EUR	469 900,000	EUR	469 900,00	0,02
Total APPELS DE MARGES				469 900,00	0,02
AUTRES					
ADPEURD	Acpte sur div a paye	-236 605 415,570	EUR	-236 605 415,57	-11,34
RMF065EUR	Prov com mvts EUR	77 895,740	EUR	77 895,74	0,00
PIC065EUR	Prov intCredCptDepCE	2 291 262,150	EUR	2 291 262,15	0,11
Total AUTRES				-234 236 257,68	-11,23
BANQUE OU ATTENTE					
BK208EUR	Banque EUR CACEIS CO	67 425 243,000	EUR	67 425 243,00	3,23
BK040EUR	Banque EUR NEWEDG	-83 434,630	EUR	-83 434,63	-0,00
BK065EUR	Banque EUR SGP	6 770 487,010	EUR	6 770 487,01	0,32
BK065GBP	Banque GBP SGP	498,930	GBP	572,79	0,00
BK065USD	Banque USD SGP	742,410	USD	702,37	0,00
SDT065EUR	Ces tmp reg diff EUR	24 885,830	EUR	24 885,83	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				74 138 456,37	3,55
DEPOSIT DE GARANTIE					
PERMSTEUR	Collat.Cash Rec.P/E	-48 465 511,000	EUR	-48 465 511,00	-2,32
PERGSIEUR	Collat.Cash Rec.P/E	-7 365 811,000	EUR	-7 365 811,00	-0,35
PERCITEUR	Collat.Cash Rec.P/E	-11 593 921,000	EUR	-11 593 921,00	-0,56
DFPEUR	Gar sur MAT ferm V	779 724,600	EUR	779 724,60	0,04
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-66 645 518,40	-3,19
Liquidités					
AUTRES					
MCEURG2	Crediteur div EUR G2	-187,710	EUR	-187,71	-0,00
MCEURG3	Crediteur div EUR G3	-251,390	EUR	-251,39	-0,00
MCEURG4	Crediteur div EUR G4	-2 582,270	EUR	-2 582,27	-0,00
RMF065EURG3	Prov com mvts EUR	-69 864,390	EUR	-69 864,39	-0,00
RMF065EURG4	Prov com mvts EUR	-127 440,070	EUR	-127 440,07	-0,01
RMF065EURG2	Prov com mvts EUR	-59 744,070	EUR	-59 744,07	-0,00
Total AUTRES				-260 069,90	-0,01
BANQUE OU ATTENTE					
BK065CHFG2	Banque CHF SGP G2	359 598,200	CHF	373 822,13	0,02
BK065EURG1	Banque EUR SGP G1	230 267 252,920	EUR	230 267 252,92	9,91
BK065EURG2	Banque EUR SGP G2	2 064 298,810	EUR	2 064 298,81	0,09
BK065EURG3	Banque EUR SGP G3	1 359 343,930	EUR	1 359 343,93	0,06
BK065EURG4	Banque EUR SGP G4	3 333 023,360	EUR	3 333 023,36	0,14
BK065GBPG3	Banque GBP SGP G3	9 941,380	GBP	11 413,10	0,00
BK065USDG4	Banque USD SGP G4	181 413,900	USD	171 630,94	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				237 580 785,19	10,23
DEPOSIT DE GARANTIE					
OTRSGPUSDG4	Collat.Cash Rec.OTC	-50 000,000	USD	-47 303,69	-0,00
OTRSGPCHFG2	Collat.Cash Rec.OTC	-270 000,000	CHF	-280 679,87	-0,01
OTVCAICHFG2	Collat.Cash Ver.OTC	10 000,000	CHF	10 395,55	0,00
OTVBOFGBPG3	Collat.Cash Ver.OTC	10 000,000	GBP	11 480,40	0,00
OTVSGPGBPG3	Collat.Cash Ver.OTC	30 000,000	GBP	34 441,19	0,00

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-271 666,42	-0,01
FRAIS DE GESTION					
F110EURG1	PrComGestFin	-398 972,130	EUR	-398 972,13	-0,02
F110EURG3	PrComGestFin	-2 358,710	EUR	-2 358,71	-0,00
F110EURG4	PrComGestFin	-6 134,610	EUR	-6 134,61	-0,00
F110EURG2	PrComGestFin	-3 716,000	EUR	-3 716,00	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-411 181,45	-0,02
Total Liquidites				236 637 867,42	10,19
Change a terme					
Change a terme					
OACT01720054	OACT 231102 CHF/EUR CC	-8 778,000	EUR	-8 778,00	-0,00
OACT01717813	OACT 231102 CHF/EUR CC	-17 812,000	EUR	-17 812,00	-0,00
OACT01720503	OACT 231102 CHF/EUR CC	-241 954,000	EUR	-241 954,00	-0,01
OACT01721421	OACT 231102 CHF/EUR CC	512 942,940	CHF	533 285,43	0,02
OACT01721421	OACT 231102 CHF/EUR CC	-535 641,000	EUR	-535 641,00	-0,02
OACT01723356	OACT 231102 CHF/EUR CC	80 256,220	CHF	83 439,05	0,00
OACT01723356	OACT 231102 CHF/EUR CC	-84 465,000	EUR	-84 465,00	-0,00
OACT01723901	OACT 231102 CHF/EUR CC	41 072,560	CHF	42 701,43	0,00
OACT01723901	OACT 231102 CHF/EUR CC	-43 435,000	EUR	-43 435,00	-0,00
OACT01717813	OACT 231102 CHF/EUR CC	17 111,370	CHF	17 789,98	0,00
OACT01724788	OACT 231102 CHF/EUR CC	180 219,070	CHF	187 366,27	0,01
OACT01724788	OACT 231102 CHF/EUR CC	-190 312,000	EUR	-190 312,00	-0,01
OACT01724983	OACT 231102 CHF/EUR CC	71 570,880	CHF	74 409,27	0,00
OACT01724983	OACT 231102 CHF/EUR CC	-75 570,000	EUR	-75 570,00	-0,00
OACT01725295	OACT 231102 CHF/EUR CC	4 841,300	CHF	5 033,30	0,00
OACT01725295	OACT 231102 CHF/EUR CC	-5 110,000	EUR	-5 110,00	-0,00
OACT01717637	OACT 231102 CHF/EUR CC	-21 462 700,000	EUR	-21 462 700,00	-0,92
OACT01717637	OACT 231102 CHF/EUR CC	20 724 204,980	CHF	21 546 093,40	0,93
OACT01720054	OACT 231102 CHF/EUR CC	8 436,150	CHF	8 770,71	0,00
OACT01720503	OACT 231102 CHF/EUR CC	231 937,010	CHF	241 135,26	0,01
OACT01717638	OACT 231102 GBP/EUR CG	7 392 452,340	GBP	8 486 374,36	0,37
OACT01717638	OACT 231102 GBP/EUR CG	-8 517 550,000	EUR	-8 517 550,00	-0,37
OACT01717648	OACT 231102 GBP/EUR CG	4 476 410,590	GBP	5 138 821,91	0,22
OACT01717648	OACT 231102 GBP/EUR CG	-5 155 302,000	EUR	-5 155 302,00	-0,22
OACT01717811	OACT 231102 GBP/EUR CG	30 389,350	GBP	34 886,31	0,00
OACT01717811	OACT 231102 GBP/EUR CG	-35 039,000	EUR	-35 039,00	-0,00
OACT01720504	OACT 231102 GBP/EUR CG	108 037,290	GBP	124 024,46	0,01
OACT01720504	OACT 231102 GBP/EUR CG	-124 899,000	EUR	-124 899,00	-0,01
OACT01721420	OACT 231102 GBP/EUR CG	274 335,480	GBP	314 931,16	0,01
OACT01721420	OACT 231102 GBP/EUR CG	-317 408,000	EUR	-317 408,00	-0,01
OACT01722598	OACT 231102 GBP/EUR CG	10 595,810	GBP	12 163,76	0,00
OACT01722598	OACT 231102 GBP/EUR CG	-12 248,000	EUR	-12 248,00	-0,00
OACT01723361	OACT 231102 GBP/EUR CG	41 455,380	GBP	47 589,87	0,00
OACT01723361	OACT 231102 GBP/EUR CG	-47 750,000	EUR	-47 750,00	-0,00
OACT01723888	OACT 231102 GBP/EUR CG	43 357,800	GBP	49 773,81	0,00
OACT01723888	OACT 231102 GBP/EUR CG	-49 953,000	EUR	-49 953,00	-0,00
OACT01724789	OACT 231102 GBP/EUR CG	37 272,610	GBP	42 788,14	0,00
OACT01724789	OACT 231102 GBP/EUR CG	-42 799,000	EUR	-42 799,00	-0,00

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
OACT01724984	OACT 231102 GBP/EUR CG	63 892,930	GBP	73 347,69	0,00
OACT01724984	OACT 231102 GBP/EUR CG	-73 244,000	EUR	-73 244,00	-0,00
OACT01725294	OACT 231102 GBP/EUR CG	42 605,040	GBP	48 909,66	0,00
OACT01725294	OACT 231102 GBP/EUR CG	-48 817,000	EUR	-48 817,00	-0,00
OACT01717639	OACT 231102 USD/EUR CU	37 928 049,510	USD	35 880 546,55	1,54
OACT01725293	OACT 231102 USD/EUR CU	-28 393,000	EUR	-28 393,00	-0,00
OACT01717815	OACT 231102 USD/EUR CU	78 073,810	USD	73 859,08	0,00
OACT01717815	OACT 231102 USD/EUR CU	-73 989,000	EUR	-73 989,00	-0,00
OACT01720062	OACT 231102 USD/EUR CU	95 922,160	USD	90 743,91	0,00
OACT01720062	OACT 231102 USD/EUR CU	-91 008,000	EUR	-91 008,00	-0,00
OACT01720351	OACT 231102 USD/EUR CU	132 672,430	USD	125 510,26	0,01
OACT01720351	OACT 231102 USD/EUR CU	-125 914,000	EUR	-125 914,00	-0,01
OACT01720506	OACT 231102 USD/EUR CU	429 800,920	USD	406 598,60	0,02
OACT01720506	OACT 231102 USD/EUR CU	-408 042,000	EUR	-408 042,00	-0,02
OACT01721419	OACT 231102 USD/EUR CU	1 028 515,920	USD	972 992,65	0,04
OACT01721419	OACT 231102 USD/EUR CU	-969 159,000	EUR	-969 159,00	-0,04
OACT01722496	OACT 231102 USD/EUR CU	52 220,230	USD	49 401,18	0,00
OACT01722496	OACT 231102 USD/EUR CU	-49 425,000	EUR	-49 425,00	-0,00
OACT01723357	OACT 231102 USD/EUR CU	284 517,400	USD	269 158,05	0,01
OACT01723357	OACT 231102 USD/EUR CU	-269 560,000	EUR	-269 560,00	-0,01
OACT01723889	OACT 231102 USD/EUR CU	117 614,590	USD	111 265,30	0,00
OACT01723889	OACT 231102 USD/EUR CU	-111 538,000	EUR	-111 538,00	-0,00
OACT01724787	OACT 231102 USD/EUR CU	291 099,600	USD	275 384,92	0,01
OACT01724787	OACT 231102 USD/EUR CU	-274 780,000	EUR	-274 780,00	-0,01
OACT01724982	OACT 231102 USD/EUR CU	113 962,490	USD	107 810,35	0,00
OACT01724982	OACT 231102 USD/EUR CU	-107 662,000	EUR	-107 662,00	-0,00
OACT01725293	OACT 231102 USD/EUR CU	29 947,450	USD	28 330,77	0,00
OACT01717639	OACT 231102 USD/EUR CU	-35 803 289,000	EUR	-35 803 289,00	-1,54
OVCT01559416	OVCT 231102 CHF/EUR CC	10 952,000	EUR	10 952,00	0,00
OVCT01559262	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-113 772,430	CHF	-118 284,46	-0,01
OVCT01559416	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-10 432,880	CHF	-10 846,63	-0,00
OVCT01559262	OVCT 231102 CHF/EUR CC	119 741,000	EUR	119 741,00	0,01
OVCT01558517	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-953 294,650	CHF	-991 100,77	-0,04
OVCT01558517	OVCT 231102 CHF/EUR CC	1 007 540,000	EUR	1 007 540,00	0,04
OVCT01557995	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-384 958,160	CHF	-400 224,98	-0,02
OVCT01557995	OVCT 231102 CHF/EUR CC	406 780,000	EUR	406 780,00	0,02
OVCT01557897	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-47 750,050	CHF	-49 643,74	-0,00
OVCT01557897	OVCT 231102 CHF/EUR CC	50 576,000	EUR	50 576,00	0,00
OVCT01557069	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-349 486,780	CHF	-363 346,86	-0,02
OVCT01557069	OVCT 231102 CHF/EUR CC	369 156,000	EUR	369 156,00	0,02
OVCT01556215	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-432 160,960	CHF	-449 299,76	-0,02
OVCT01556215	OVCT 231102 CHF/EUR CC	455 200,000	EUR	455 200,00	0,02
OVCT01555927	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-52 615,160	CHF	-54 701,79	-0,00
OVCT01555927	OVCT 231102 CHF/EUR CC	55 071,000	EUR	55 071,00	0,00
OVCT01555867	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-49 250,980	CHF	-51 204,19	-0,00
OVCT01555867	OVCT 231102 CHF/EUR CC	51 590,000	EUR	51 590,00	0,00
OVCT01555221	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-278 476,230	CHF	-289 520,15	-0,01
OVCT01555221	OVCT 231102 CHF/EUR CC	291 396,000	EUR	291 396,00	0,01

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
OVCT01554926	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-42 383,440	CHF	-44 064,30	-0,00
OVCT01554926	OVCT 231102 CHF/EUR CC	44 121,000	EUR	44 121,00	0,00
OVCT01552930	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-205 904,860	CHF	-214 070,71	-0,01
OVCT01552930	OVCT 231102 CHF/EUR CC	213 943,000	EUR	213 943,00	0,01
OVCT01552409	OVCT 231102 CHF/EUR CC	272 329,000	EUR	272 329,00	0,01
OVCT01552409	OVCT 231102 CHF/EUR CC	-261 794,690	CHF	-272 177,04	-0,01
OVCT01557070	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-140 508,830	GBP	-161 301,08	-0,01
OVCT01559417	OVCT 231102 GBP/EUR CG	88 011,000	EUR	88 011,00	0,00
OVCT01555862	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-34 306,950	GBP	-39 383,63	-0,00
OVCT01555862	OVCT 231102 GBP/EUR CG	39 757,000	EUR	39 757,00	0,00
OVCT01555222	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-100 495,560	GBP	-115 366,72	-0,00
OVCT01555222	OVCT 231102 GBP/EUR CG	116 202,000	EUR	116 202,00	0,01
OVCT01559261	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-101 564,310	GBP	-116 593,62	-0,01
OVCT01559261	OVCT 231102 GBP/EUR CG	116 698,000	EUR	116 698,00	0,01
OVCT01556216	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-160 500,250	GBP	-184 250,79	-0,01
OVCT01556216	OVCT 231102 GBP/EUR CG	185 443,000	EUR	185 443,00	0,01
OVCT01554906	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-5 966,940	GBP	-6 849,92	-0,00
OVCT01554906	OVCT 231102 GBP/EUR CG	6 885,000	EUR	6 885,00	0,00
OVCT01558032	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-173 675,380	GBP	-199 375,56	-0,01
OVCT01558032	OVCT 231102 GBP/EUR CG	199 263,000	EUR	199 263,00	0,01
OVCT01552915	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-104 222,940	GBP	-119 645,67	-0,01
OVCT01552915	OVCT 231102 GBP/EUR CG	120 323,000	EUR	120 323,00	0,01
OVCT01557895	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-8 293,190	GBP	-9 520,40	-0,00
OVCT01557895	OVCT 231102 GBP/EUR CG	9 510,000	EUR	9 510,00	0,00
OVCT01552389	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-124 283,990	GBP	-142 675,31	-0,01
OVCT01552389	OVCT 231102 GBP/EUR CG	143 268,000	EUR	143 268,00	0,01
OVCT01559417	OVCT 231102 GBP/EUR CG	-76 769,560	GBP	-88 129,78	-0,00
OVCT01557070	OVCT 231102 GBP/EUR CG	161 675,000	EUR	161 675,00	0,01
OVCT01559341	OVCT 231102 USD/EUR CU	1 040 581,000	EUR	1 040 581,00	0,04
OVCT01559341	OVCT 231102 USD/EUR CU	-1 100 812,010	USD	-1 041 385,92	-0,04
OVCT01559415	OVCT 231102 USD/EUR CU	181 111,000	EUR	181 111,00	0,01
OVCT01559415	OVCT 231102 USD/EUR CU	-191 098,150	USD	-180 781,93	-0,01
OVCT01552408	OVCT 231102 USD/EUR CU	622 105,000	EUR	622 105,00	0,03
OVCT01552408	OVCT 231102 USD/EUR CU	-652 273,860	USD	-617 061,59	-0,03
OVCT01552913	OVCT 231102 USD/EUR CU	435 849,000	EUR	435 849,00	0,02
OVCT01552913	OVCT 231102 USD/EUR CU	-457 966,330	USD	-433 243,53	-0,02
OVCT01555225	OVCT 231102 USD/EUR CU	238 479,000	EUR	238 479,00	0,01
OVCT01555225	OVCT 231102 USD/EUR CU	-252 112,080	USD	-238 502,09	-0,01
OVCT01555926	OVCT 231102 USD/EUR CU	253 755,000	EUR	253 755,00	0,01
OVCT01555926	OVCT 231102 USD/EUR CU	-267 603,860	USD	-253 157,57	-0,01
OVCT01556218	OVCT 231102 USD/EUR CU	706 862,000	EUR	706 862,00	0,03
OVCT01556218	OVCT 231102 USD/EUR CU	-744 360,530	USD	-704 177,07	-0,03
OVCT01557071	OVCT 231102 USD/EUR CU	525 647,000	EUR	525 647,00	0,02
OVCT01557071	OVCT 231102 USD/EUR CU	-554 548,810	USD	-524 612,12	-0,02
OVCT01557893	OVCT 231102 USD/EUR CU	34 323,000	EUR	34 323,00	0,00
OVCT01557893	OVCT 231102 USD/EUR CU	-36 353,150	USD	-34 390,67	-0,00
OVCT01557996	OVCT 231102 USD/EUR CU	497 868,000	EUR	497 868,00	0,02
OVCT01557996	OVCT 231102 USD/EUR CU	-528 032,280	USD	-499 527,05	-0,02

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Devise de cotation	Valeur boursière	% Actif
OVCT01558693	OVCT 231102 USD/EUR CU	1 051 832,000	EUR	1 051 832,00	0,05
OVCT01558693	OVCT 231102 USD/EUR CU	-1 113 627,340	USD	-1 053 509,42	-0,05
OVCT01559263	OVCT 231102 USD/EUR CU	340 262,000	EUR	340 262,00	0,01
OVCT01559263	OVCT 231102 USD/EUR CU	-358 800,120	USD	-339 430,70	-0,01
Total Change a terme				154 438,33	0,01
Total Change a terme				154 438,33	0,01
Total AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF				2 323 348 688,65	100,00

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Jusqu'au 16 octobre 2024 l'indice de référence du Fonds était FTSE MTS Eurozone Government Bond IG (Mid Price), à partir du 17 octobre 2024 l'indice de référence est Solactive €STR Overnight Total Return.

A cette date, le fonds a changé de dénomination de Amundi PEA Obligations d'État Euro UCITS ETF à Amundi PEA Euro Court Terme UCITS ETF.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi PEA Obligations d'État Euro UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence MTS Mid Price InvG Ex-CNO Etrix All Maturity (EUR). L'indice MTS Mid Price InvG Ex-CNO Etrix All Maturity (EUR) mesure la performance des emprunts d'Etat les plus représentatifs et les plus liquides de la zone Euro. L'indice MTS Mid Price InvG Ex-CNO Etrix All Maturity (EUR) est aujourd'hui calculé en temps réel à partir des prix de marché issus de la plate-forme de négociation MTS. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.mtsindices.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc est de 8,45%. Celle du benchmark est de 9,11% avec une tracking error de 0,04%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GALP ENERGIA SGPS SA-B	8 568 875,50	9 186 175,03
ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	7 577 303,48	8 105 288,51
ORSTED SH	7 212 746,14	8 321 276,11
DSV A/S	6 905 760,03	6 586 841,77
NOVO NORDISK AS	6 245 642,79	6 220 022,65
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	6 195 284,08	4 892 044,86
VESTAS WIND SYSTEM A/S	6 200 143,84	4 567 984,26
ASML HOLDING N.V.	5 243 856,10	5 293 244,00
PANDORA AB	5 596 683,30	4 604 057,94
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	5 894 798,51	3 906 105,17

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	35 627 062,33
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,85

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	35 627 062,33

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	35 627 062,33
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	35 627 062,33

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	35 627 062,33

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions français (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 77,63% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		36 627 062,33
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	35 627 062,33	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	34 245 909,98	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	34 245 909,98	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 445 244,79	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	35 691 154,77	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	-	-
Comptes financiers	2 774,90	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 774,90	-
Total Actif I + II	35 693 929,67	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	32 900 702,71	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	2 781 432,39	-
Capitaux propres I	35 682 135,10	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	11 399,89	-
Concours bancaires	394,68	-
Sous-total autres passifs IV	11 794,57	-
Total Passifs: I + II + III + IV	35 693 929,67	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 960,30	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 960,30	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 264,23	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 264,23	-
Total Revenus financiers nets (A)	696,07	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-117 570,44	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-117 570,44	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-116 874,37	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-19 090,11	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-135 964,48	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	198 456,43	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 753,98	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	192 702,45	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-649 096,78	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-456 394,33	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 081 517,51	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-18,20	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	2 081 499,31	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 292 291,89	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	3 373 791,20	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	2 781 432,39	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice Solactive €STR Overnight Total Return (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 0,20%.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	35 682 135,10	21 024 446,24	7 338 448,22	8 168 258,76	8 487 947,00

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0013346681					
Actif net	35 682 135,10	21 024 446,24	7 338 448,22	8 168 258,76	8 487 947,00
Nombre de parts ou actions	3 799 531,00	2 428 000	825 000	764 000	764 000
Valeur liquidative unitaire	9,3911	8,6591	8,895	10,6914	11,1098
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,15	-0,06	-0,62	-1,72	1,56

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'Actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	21 024 446,24	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	14 339 001,37	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 838 640,00	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-116 874,37	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	192 702,45	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 081 499,31	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,10	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	35 682 135,10	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0013346681	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 571 531	14 339 001,37
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-200 000	-1 838 640,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 371 531	12 500 361,37

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013346681	Action Acc	Capitalisable	EUR	35 682 135,10	3 799 531	9,3911

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Danemark+/-	Suède+/-	États-Unis +/-	Portugal+/-	Norvège+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	34 245,91	12 613,69	8 031,38	6 545,01	5 141,84	1 913,98
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	34 245,91	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,77	-	-	-	-	2,77
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,39	-	-	-	-	-0,39
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	35 627,06	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	35 627,06	-	-	-	-	2,38

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,77	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,39	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2,38	-	-	-	-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	DKK+/-	SEK+/-	USD+/-	NOK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	12 613,68	8 031,38	6 545,01	1 913,99	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,02	0,52	0,81	0,05	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,39
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	12 613,70	8 031,90	6 545,82	1 914,04	-0,39

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	1 445,24	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	-
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-9 589,60
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers*	-1 810,29
Total des dettes	-11 399,89
Total des créances et dettes	-11 399,89

* Les -1 810,29 des autres débiteurs divers sont composé de Provision commission de mouvements EUR SGP.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0013346681	31/10/2024
Frais fixes	117 570,44
Frais fixes en % actuel	0,39
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-135 964,48	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-135 964,48	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-135 964,48	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0013346681

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-135 964,48	-
Total	-135 964,48	-

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-456 394,33	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-456 394,33	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-456 394,33	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0013346681

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-456 394,33	-
Total	-456 394,33	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			34 245 909,98	95,97
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			34 245 909,98	95,97
Aérospatiale			166 880,61	0,47
BOEING CO	USD	1 175	166 880,61	0,47
Aluminium			1 312 562,27	3,68
NORSK HYDRO ASA	NOK	227 261	1 312 562,27	3,68
Articles de luxe			1 549 307,17	4,34
PANDORA AB	DKK	10 949	1 549 307,17	4,34
Banques			3 179 027,15	8,91
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	EUR	5 479 071	2 313 811,68	6,48
DNB BANK ASA	NOK	31 167	601 422,43	1,69
JP MORGAN CHASE & CO	USD	1 277	263 793,04	0,74
Biotechnologie			2 100 344,67	5,89
GENMAB	DKK	10 072	2 100 344,67	5,89
Brasseurs			1 445 065,25	4,05
CARLSBERG B	DKK	14 353	1 445 065,25	4,05
Chimie de spécialité			1 466 886,55	4,11
HEXPOL AB	SEK	165 711	1 466 886,55	4,11
Distributeurs Bricolage			338 918,18	0,95
HOME DEPOT INC	USD	938	338 918,18	0,95
Distributeurs diversifiés			1 624 726,23	4,55
AMAZON.COM INC	USD	9 158	1 624 726,23	4,55
Divertissement			428 091,85	1,20
NETFLIX INC	USD	617	428 091,85	1,20
Électricité alternative			2 828 032,28	7,92
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	784 040	2 828 032,28	7,92
Équipement électronique: contrôle et filtres			1 473 021,51	4,13
ALFA LAVAL	SEK	35 326	1 473 021,51	4,13
Équipements de technologie de production			319 679,29	0,90
KLA CORPORATION	USD	502	319 679,29	0,90
Équipements électroniques et électriques			1 021 660,98	2,86
MICRONIC LASER SYSTEMS	SEK	28 034	1 021 660,98	2,86
Équipements médicaux			604 022,70	1,69
GN GREAT NORDIC	DKK	33 699	604 022,70	1,69

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Expert en finance			1 465 674,54	4,11
LATOUR AB INVESTMENT	SEK	57 083	1 465 674,54	4,11
Industries diversifiées			237 894,38	0,67
3 M	USD	2 026	237 894,38	0,67
Internet			359 138,49	1,01
ALPHABET INC SHS C	USD	2 215	359 138,49	1,01
Logiciels			1 484 563,28	4,16
ADOBE INC	USD	2 215	992 310,21	2,78
HEXAGON AB	SEK	55 072	492 253,07	1,38
Matériel de production d'énergie renouvelable			2 827 895,40	7,92
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	162 825	2 827 895,40	7,92
Pharmacie			5 127 707,80	14,37
ALK ABELLO A/S	DKK	113 990	2 489 388,48	6,98
ELI LILLY & CO	USD	1 335	1 040 657,29	2,91
NOVO NORDISK AS	DKK	15 447	1 597 662,03	4,48
Produits alimentaires			422 459,65	1,18
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	6 576	422 459,65	1,18
Produits de soin personnel			1 394 038,22	3,91
ESSITY AB	SEK	53 150	1 394 038,22	3,91
Restaurants et bars			350 462,67	0,98
MC DONALD'S CORP	USD	1 306	350 462,67	0,98
Véhicules commerciaux et camions			717 848,86	2,01
VOLVO AB-B SHS	SEK	29 972	717 848,86	2,01
Total			34 245 909,98	95,97

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	35 627 062,33	1 445 244,79	-	35 627 062,33
Sous total		1 445 244,79	-	35 627 062,33
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 445 244,79	-	35 627 062,33

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	34 245 909,98
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	1 445 244,79
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	2 774,90
Autres passifs (-)	-11 794,57
Total = actif net	35 682 135,10

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI PEA EURO Court Terme UCITS ETF - Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013346681 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 17/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice Solactive €STR Overnight Total Return (l'« **Indicateur de Référence** ») libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence. Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indicateur de Référence est calculé à partir du taux ESTER (Euro Short-Term Rate) qui est le taux de référence à court terme de la zone euro (ESTER). Ce taux de référence reflète le coût des emprunts au jour le jour appliqués par les banques de la zone euro. Il est calculé et publié par la Banque centrale européenne (BCE).

L'Indicateur de Référence est l'indice Solactive €STR Overnight Total Return de type « Total Return » (c'est-à-dire qu'il capitalise les intérêts). L'Indicateur de Référence est calculé et maintenu par Solactive AG.

Le site Internet de Solactive (www.solactive.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Solactive.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »). Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 370
	Rendement annuel moyen	3,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 29/06/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2023 et le 31/07/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après
Coûts totaux	1 an*
Incidence des coûts annuels**	€24
	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,45% avant déduction des coûts et de -0,70% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	21 477 616,07	7 362 563,70
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	21 477 616,07	7 362 563,70
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	1 713,91	0,18
Liquidités	1 713,91	0,18
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	21 479 329,98	7 362 563,88

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	21 185 166,08	7 854 581,79
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-84 868,41	-483 279,97
• Résultat de l'exercice	-75 851,43	-32 853,60
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	21 024 446,24	7 338 448,22
Instruments financiers	446 551,64	19 170,42
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	446 551,64	19 170,42
Dettes	7 957,08	4 945,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 957,08	4 945,24
Comptes financiers	375,02	-
Concours bancaires courants	375,02	-
Emprunts	-	-
Total du passif	21 479 329,98	7 362 563,88

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	22 165 454,80	8 289 435,00
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 284,44	3,59
• Produits sur actions et valeurs assimilées	8 941,47	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	10 225,91	3,59
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-587,10	-3,31
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-587,10	-3,31
Résultat sur opérations financières (I - II)	9 638,81	0,28
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-59 884,49	-32 961,38
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-50 245,68	-32 961,10
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-25 605,75	107,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-75 851,43	-32 853,60

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change au fixing WM Reuters du jour même d'arrêt de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classes d'Actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classes d'Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de les capitaliser. Les plus-values nettes seront capitalisées.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	7 338 448,22	8 168 258,76
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	24 296 632,30	4 716 942,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-10 113 587,70	-3 941 485,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 651 646,71	1 524 190,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 339 698,39	-2 694 626,48
Plus-values réalisées sur contrats financiers	71 316 700,00	18 367 922,66
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-70 233 758,03	-17 997 980,46
Frais de transaction	-649,51	-
Différences de change	-355 767,16	134 836,98
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-1 057 893,30	-1 080 959,36
- Différence d'estimation exercice N	-1 698 572,48	-640 679,18
- Différence d'estimation exercice N-1	-640 679,18	440 280,18
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-427 381,22	174 308,75
- Différence d'estimation exercice N	-446 551,64	-19 170,42
- Différence d'estimation exercice N-1	-19 170,42	-193 479,17
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-50 245,68	-32 961,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	21 024 446,24	7 338 448,22

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	22 165 454,80
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 713,91
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	375,02
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 713,91	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	375,02	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	DKK	USD	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	8 008 604,39	4 143 284,06	2 514 861,89	1 448 691,73
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	686,85	384,74	147,20
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	375,02
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	-
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	7 957,08
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	7 338,75
Débiteurs et créditeurs divers	618,33
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0013346681	2 734 000	24 296 632,30	1 131 000	10 113 587,70
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0013346681		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0013346681		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0013346681		-		-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie d'action :

Action Acc / FR0013346681	0,40
---------------------------	------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	----------------

Catégorie d'action :

Action Acc / FR0013346681	-
---------------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-75 851,43	-32 853,60
Total	-75 851,43	-32 853,60

Action Acc / FR0013346681	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-75 851,43	-32 853,60
Total	-75 851,43	-32 853,60
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-84 868,41	-483 279,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-84 868,41	-483 279,97

Action Acc / FR0013346681	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-84 868,41	-483 279,97
Total	-84 868,41	-483 279,97
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 17 décembre 2018.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	21 024 446,24	7 338 448,22	8 168 258,76	8 487 947,00	8 295 465,62
Action Acc / FR0013346681					
Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR					
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	2 428 000	825 000	764 000	764 000	764 000
Valeur liquidative	8,6591	8,895	10,6914	11,1098	10,8579
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-0,06	-0,62	-1,72	1,56	-2,37

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PROPRE	43 464,00	360 896,41	NOK	1,72
SE0000695876	ALFA LAVAL	PROPRE	28 502,00	870 301,13	SEK	4,14
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	5 913,00	694 120,19	USD	3,30
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	1 992,00	250 818,62	USD	1,19
AT0000730007	ANDRITZ AG	PROPRE	1 337,00	58 025,80	EUR	0,28
AT0000BAWAG2	BAWAG GROUP AG	PROPRE	17 133,00	718 558,02	EUR	3,42
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	418,00	332 727,21	USD	1,58
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	7 605,00	855 885,37	DKK	4,07
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	11 831,00	761 643,86	DKK	3,62
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	16 361,00	806 905,33	USD	3,84
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	11 873,00	1 169 189,49	DKK	5,56
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	469 961,00	1 865 745,17	EUR	8,87
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	800,00	419 246,93	USD	1,99
AT0000652011	ERSTE GROUP BANK	PROPRE	7 626,00	257 377,50	EUR	1,22
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	40 522,00	872 580,94	SEK	4,15
SE0012673267	EVOLUTION AB	PROPRE	5 519,00	463 550,20	SEK	2,20
PTGAL0AM0009	GALP ENERGIA SGPS SA-B	PROPRE	21 535,00	306 012,35	EUR	1,46
DK0010272202	GENMAB	PROPRE	1 674,00	446 319,26	DKK	2,12
US4448591028	HUMANA	PROPRE	1 104,00	546 976,12	USD	2,60
DK0010307958	JYSKE BANK	PROPRE	7 998,00	531 710,52	DKK	2,53
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	6 310,00	349 763,30	EUR	1,66
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	1 831,00	521 878,31	USD	2,48
NO0003054108	MOWI ASA	PROPRE	52 668,00	808 630,09	NOK	3,85
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	16 978,00	168 744,34	EUR	0,80

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FI400029776S	NORDEA BK RG	PROPRE	31 052,00	308 429,62	SEK	1,47
NO0005052605	NORSK HYDRO ASA	PROPRE	51 767,00	279 165,23	NOK	1,33
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	13 011,00	1 180 147,91	DKK	5,61
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	1 479,00	570 611,35	USD	2,71
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	12 745,00	580 230,18	DKK	2,76
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	4 062,00	434 398,92	DKK	2,07
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	8 872,00	1 108 645,12	EUR	5,27
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	30 074,00	529 302,40	EUR	2,52
DK0060477503	TOPDANMARK	PROPRE	8 100,00	342 932,94	DKK	1,63
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	83 636,00	1 706 145,94	DKK	8,12
Total Action				21 477 616,07		102,16
Total Valeurs mobilières				21 477 616,07		102,16
Swap de Performance						
SWAP03821588	FEES LEG R LYX ETF	PROPRE	1,00	7 337,42	EUR	0,03
SWAP03821587	INDEX LEG R LYX ETF	PROPRE	22 165 454,80	21 023 726,99	EUR	100,00
SWAP03821579	VRAC LEG LYX ETF PEA	PROPRE	22 165 454,80	-21 477 616,05	EUR	-102,16
Total Swap de Performance				-446 551,64		-2,12
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-618,33	-618,33	EUR	-0,00
Total AUTRES				-618,33		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	-360,24	-374,49	CHF	-0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,01	0,00	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	495,12	495,12	EUR	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-85,00	-0,53	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	1 738,24	147,20	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	4 543,57	384,74	SEK	0,00

AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE USD SGP	PROPRE	726,00	686,85	USD	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				1 338,89		0,01
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7 338,75	-7 338,75	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-7 338,75		-0,03
Total Liquidites				-6 618,19		-0,03
Total AMUNDI PEA OBLIGATIONS D'ÉTAT EURO UCITS ETF				21 024 446,24		100,00

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI Greece UCITS ETF est un ETF (exchange traded fund) conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer l'indice MSCI Greece IMI + Coca-Cola 20-35 Net Total Return. Cet indice vise à représenter la performance des grandes, moyennes et petites capitalisations du marché grec, qui recouvrent environ 99% de l'univers des actions grecques. Cet indice inclut aussi Coca-Cola HBC CDI. Le poids du titre le plus important de l'indice est limité à 35%. Les autres titres composant l'indices sont limités à 20%. La méthodologie de l'indice est disponible sur le site www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 18,44%. Celle du benchmark est de 19,62% avec une tracking error de 0,02%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	38 809 478,80	39 099 122,00
SAP SE	34 200 890,21	32 393 705,28
FERRARI NV	32 588 764,40	29 950 967,60
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	27 873 048,40	28 106 654,90
STMICROELECTRONICS NV	22 682 618,17	23 975 131,14
NORDEA BANK ABP	24 583 894,68	19 401 004,27
PROSUS N V	18 414 457,96	19 814 433,69
STELLANTIS NV	16 365 323,00	17 407 211,30
COVESTRO AG	14 404 371,97	17 538 720,84
AIRBUS BR BEARER SHS	17 940 625,04	13 739 477,22

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	131 275 063,73
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	103,44

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

	Dénomination	
1	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	131 275 063,73

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	131 275 063,73
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	131 275 063,73

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	131 275 063,73

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2024, les actifs du compartiment « AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 77,22% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		131 275 063,73
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	131 275 063,73	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	125 451 342,03	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	125 451 342,03	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 511 458,01	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	126 962 800,04	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	200 149,54	-
Comptes financiers	1 409,75	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	201 559,29	-
Total Actif I + II	127 164 359,33	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	51 467 983,56	-
Report à nouveau sur revenu net	53 654,63	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	58 004 401,05	-
Résultat net de l'exercice	17 381 597,51	-
Capitaux propres I	126 907 636,75	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	256 722,58	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	256 722,58	-
Total Passifs: I + II + III + IV	127 164 359,33	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	387 979,02	-
Produits sur obligations	5 060 456,40	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 917,29	-
Sous-total Produits sur opérations financières	5 451 352,71	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-14 399,07	-
Sous-total charges sur opérations financières	-14 399,07	-
Total Revenus financiers nets (A)	5 436 953,64	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-626 915,71	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-626 915,71	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	4 810 037,93	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-183 658,91	-
Sous-total revenus nets I = C + D	4 626 379,02	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	11 704 019,36	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-16 815,33	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	11 687 204,03	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 206 796,06	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	9 480 407,97	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	6 593 602,74	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-9,16	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	6 593 593,58	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-378 099,57	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	6 215 494,01	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-2 940 683,49	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-2 940 683,49	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	17 381 597,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice «MSCI Greece IMI + Coca-Cola 20-35 Net Total Return Index » (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en EUR</i>	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	126 907 636,75	122 862 687,35	90 190 387,70	121 695 693,60	96 610 254,29
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Dist					
FR0010405431					
Actif net	126 907 636,75	122 862 687,35	90 190 387,70	121 695 693,60	96 610 254,29
Nombre de parts ou actions	84 633 527,00	94 943 069	95 601 581	122 466 006	156 458 483
Valeur liquidative unitaire	1,4994	1,294	0,9433	0,9937	0,6174
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,02	0,03	0,02	0,02	0,01
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	0,05	-0,30

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

La Société de gestion se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	122 862 687,35	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	17 638 759,87	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-33 743 962,56	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 810 037,93	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	11 687 204,09	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	6 593 593,58	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-2 940 683,49	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	126 907 636,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0010405431	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	11 956 873	17 638 759,87
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-22 266 415	-33 743 962,56
Solde net des souscriptions/rachats	-10 309 542	-16 105 202,69

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	4 484,94
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	4 484,94

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010405431	Action Dist	Distribuable	EUR	126 907 636,75	84 633 527	1,4994

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays-Bas+/-	Allemagne +/-	États-Unis +/-	Belgique+/-	Finlande+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	125 451,34	40 668,23	37 724,84	24 398,11	5 638,88	5 583,10
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	131 275,06	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	256 726,40	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,41	-	-	-	-	1,41
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	1,41

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,41	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1,41	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	DKK+/-	NOK+/-	SEK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	24 398,11	5 554,98	2 822,52	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,15	-	-	0,44	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	24 398,26	5 554,98	2 822,52	0,44	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	1 511,46	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	200 147,04
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	2,50
Autres créiteurs divers*	-
Total des créances	200 149,54
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-50 357,09
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers**	-206 365,49
Total des dettes	-256 722,58
Total des créances et dettes	-56 573,04

* Autres créiteurs divers = 2.50€ de soultes sur swaps à recevoir

**Autre débiteurs = -6 218.45€ de commissions de mouvements + - 200 147.04€ de soultes sur swaps à verser

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) ⁽¹⁾	Actif net	0.45% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0010405431	31/10/2024
Frais fixes	626 915,71
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	4 626 379,02	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-2 940 683,49	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 685 695,53	-
Report à nouveau	53 654,63	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 739 350,16	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0010405431

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	1 692 670,54	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	46 679,62	-
Capitalisation	-	-
Total	1 739 350,16	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,03	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	84 633 527	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,02	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 480 407,97	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	9 480 407,97	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	58 004 401,05	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	67 484 809,02	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Dist

FR0010405431

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	67 484 809,02	-
Capitalisation	-	-
Total	67 484 809,02	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	84 633 527	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			125 451 342,03	98,85
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			125 451 342,03	98,85
Aérospatiale			10 492 938,24	8,27
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	74 864	10 492 938,24	8,27
Aluminium			2 131 652,25	1,68
NORSK HYDRO ASA	NOK	377 060	2 131 652,25	1,68
Assurance services complets			11 088 720,06	8,74
ALLIANZ SE-NOM	EUR	38 169	11 046 108,60	8,71
ASR NEDERLAND N.V	EUR	978	42 611,46	0,03
Assurance vie			5 638 875,48	4,44
AGEAS NV	EUR	117 771	5 638 875,48	4,44
Automobiles			14 534 873,86	11,45
FERRARI NV	EUR	24 524	10 785 655,20	8,50
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	10	557,00	-
STELLANTIS NV	EUR	199 475	2 512 587,10	1,98
TESLA INC	USD	5 371	1 236 074,56	0,97
Banques			5 583 095,01	4,40
NORDEA BANK ABP	EUR	518 634	5 583 095,01	4,40
Boissons non alcoolisées			5 276 926,80	4,16
JDE PEETS B V	EUR	254 924	5 276 926,80	4,16
Chimie de spécialité			5 622 643,80	4,43
COVESTRO AG	EUR	96 609	5 622 643,80	4,43
Distributeurs diversifiés			5 377 467,88	4,24
AMAZON.COM INC	USD	31 320	5 377 467,88	4,24
Édition			5 237 368,50	4,13
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	33 855	5 237 368,50	4,13
Équipements de technologie de production			1 253 581,60	0,99
ASML HOLDING N.V.	EUR	2 018	1 253 581,60	0,99
Équipements et services pétroliers			3 060 698,49	2,41
TENARIS SA	EUR	202 093	3 060 698,49	2,41
Gestion financière			2 268 042,30	1,79
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	8 513	2 268 042,30	1,79
Industries diversifiées			5 541 817,60	4,37
SIEMENS AG-NOM	EUR	31 064	5 541 817,60	4,37

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Logiciels			7 207 980,33	5,68
MICROSOFT CORP	USD	4 848	1 814 567,13	1,43
SAP SE	EUR	25 109	5 393 413,20	4,25
Matériels informatiques			3 961 982,59	3,12
APPLE INC	USD	19 040	3 961 982,59	3,12
Pharmacie			9 142 321,03	7,20
BAYER AG	EUR	144 680	3 587 340,60	2,82
NOVO NORDISK AS	DKK	54 293	5 554 980,43	4,38
Réassurance			6 532 958,80	5,15
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	13 894	6 532 958,80	5,15
Semi conducteurs			14 562 052,15	11,47
NVIDIA CORP	USD	79 649	9 739 972,59	7,67
STMICROELECTRONICS NV	EUR	192 652	4 822 079,56	3,80
Services d'ingénierie et de passation de marchés			244 479,65	0,19
ARCADIS NV	EUR	3 841	244 479,65	0,19
Télécommunications filaires			690 865,61	0,54
TELENOR	NOK	61 238	690 865,61	0,54
Total			125 451 342,03	98,85

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
VRAC LEG BP LYXOR MS	131 275 063,73	1 511 458,01	-	131 275 063,73
Sous total		1 511 458,01	-	131 275 063,73
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 511 458,01	-	131 275 063,73

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	125 451 342,03
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	1 511 458,01
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	201 559,29
Autres passifs (-)	-256 722,58
Total = actif net	126 907 636,75

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Greece UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010405431 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Greece IMI + Coca-Cola 20-35 Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif de la performance des grande, moyenne et petite capitalisations boursières domiciliées et/ou listées en Grèce, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€570	€520
	Rendement annuel moyen	-94,3%	-44,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 490	€6 490
	Rendement annuel moyen	-45,1%	-8,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 080	€13 110
	Rendement annuel moyen	10,8%	5,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 430	€20 710
	Rendement annuel moyen	64,3%	15,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2016 et le 30/11/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2019 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€45	€297
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,04% avant déduction des coûts et de 5,57% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	45,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 15:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	123 420 583,68	90 218 893,86
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	123 420 583,68	89 233 995,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	984 897,94
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	5 907 675,14	377 227,51
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 907 675,14	377 227,51
Comptes financiers	52 778,09	56 983,82
Liquidités	52 778,09	56 983,82
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	129 381 036,91	90 653 105,19

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	57 732 352,23	57 064 909,69
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	32 730 554,29	28 701 049,19
• Report à nouveau	577 454,14	581 460,89
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	32 339 590,32	4 256 519,85
• Résultat de l'exercice	-517 263,63	-413 551,92
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	122 862 687,35	90 190 387,70
Instruments financiers	543 958,36	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	543 958,36	-
Dettes	5 974 391,20	451 764,17
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 974 391,20	451 764,17
Comptes financiers	-	10 953,32
Concours bancaires courants	-	10 953,32
Emprunts	-	-
Total du passif	129 381 036,91	90 653 105,19

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	124 108 549,20	83 607 740,37
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 520,69	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	4 520,69	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-7 109,26	-3 266,59
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-7 109,26	-3 266,59
Résultat sur opérations financières (I - II)	-2 588,57	-3 266,59
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-552 288,89	-471 458,62
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-554 877,46	-474 725,21
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	37 613,83	61 173,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-517 263,63	-413 551,92

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La Société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La Société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par WM Reuters le jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) ⁽¹⁾	Actif net	0.45% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

La Société de gestion se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	90 190 387,70	121 695 693,60
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	39 196 120,61	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-36 949 131,35	-25 912 688,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 299 747,93	19 419 378,61
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14 099 781,20	-40 545 426,89
Plus-values réalisées sur contrats financiers	430 260 832,95	273 965 354,98
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-415 990 644,60	-251 521 863,45
Frais de transaction	-14 567,33	-16 726,74
Différences de change	-787 809,52	3 202 697,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 841 265,92	-8 941 168,55
- Différence d'estimation exercice N	-1 981 158,97	-3 822 424,89
- Différence d'estimation exercice N-1	-3 822 424,89	5 118 743,66
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 528 856,30	1 346 942,56
- Différence d'estimation exercice N	-543 958,36	984 897,94
- Différence d'estimation exercice N-1	984 897,94	-362 044,62
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-554 877,46	-474 725,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-2 027 080,12
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	122 862 687,35	90 190 387,70

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	124 108 549,20
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	52 778,09
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	52 778,09	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	21 941 222,68	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	4,61	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	5 907 675,14
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	4 925 546,16
Sommes à recevoir	982 128,98
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	5 974 391,20
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	5 907 539,73
Frais provisionnés	51 063,32
Débiteurs et créditeurs divers	15 788,15
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	29 223 307	39 156 963,65	29 881 819	37 049 164,09
Commission de souscription / rachat		39 156,96		100 032,74
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		39 156,96		100 032,74

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,45
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	577 454,14	581 460,89
Résultat	-517 263,63	-413 551,92
Total	60 190,51	167 908,97
Affectation		
Distribution	2 848,29	-
Report à nouveau de l'exercice	57 342,22	581 460,89
Capitalisation	-	-413 551,92
Total	60 190,51	167 908,97
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	94 943 069	-
Distribution unitaire	0,03	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	32 730 554,29	28 701 049,19
Plus et moins-values nettes de l'exercice	32 339 590,32	4 256 519,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	65 070 144,61	32 957 569,04
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	65 070 144,61	32 957 569,04
Capitalisation	-	-
Total	65 070 144,61	32 957 569,04
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	122 862 687,35	90 190 387,70	121 695 693,60	96 610 254,29	195 972 552,72
Nombre d'actions en circulation	94 943 069	95 601 581	122 466 006	156 458 483	194 848 305
Valeur liquidative	1,294	0,9433	0,9937	0,6174	1,0057
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	0,03	0,02	0,02	0,01	0,02
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	0,05	-0,30	0,00

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 9 mai 2019.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	42 457,00	5 360 620,82	EUR	4,36
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	40 902,00	4 848 647,68	USD	3,95
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	23 381,00	2 943 970,95	USD	2,40
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	411 200,00	8 585 856,00	EUR	6,99
NL0011872643	ASR NEDERLAND N.V	PROPRE	130 303,00	4 586 665,60	EUR	3,73
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	54 146,00	4 744 813,98	EUR	3,86
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	141 176,00	6 734 095,20	EUR	5,48
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	143 179,00	5 263 260,04	EUR	4,28
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	19 224,00	5 488 452,00	EUR	4,47
PTGAL0AM0009	GALP ENERGIA SGPS SA-B	PROPRE	210 449,00	2 990 480,29	EUR	2,43
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	901 145,00	10 838 972,06	EUR	8,82
FI0009000202	KESKO OYJ B	PROPRE	275 859,00	4 404 088,94	EUR	3,58
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	193 957,00	5 430 796,00	EUR	4,42
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	11 897,00	3 390 926,39	USD	2,76
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	12 286,00	3 930 008,95	USD	3,20
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	13 629,00	5 158 576,50	EUR	4,20
DE0007037129	RWE AG	PROPRE	304 796,00	11 012 279,48	EUR	8,96
FI4000552500	SAMPO PLC	PROPRE	141 934,00	5 267 170,74	EUR	4,29
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	43 278,00	5 408 018,88	EUR	4,40
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	8 758,00	2 894 282,86	USD	2,36
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	230 992,00	4 065 459,20	EUR	3,31
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	170 691,00	6 139 755,27	EUR	5,00

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	20 701,00	3 933 385,85	USD	3,20
Total Action				123 420 583,68		100,45
Total Valeurs mobilières				123 420 583,68		100,45
Swap de Performance						
SWAP04032418	INDEX LEG BP LYXOR M	PROPRE	124 108 549,20	122 876 625,30	EUR	100,01
SWAP04032417	VRAC LEG BP LYXOR MS	PROPRE	124 108 549,20	-123 420 583,66	EUR	-100,45
Total Swap de Performance				-543 958,36		-0,44
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-15 788,15	-15 788,15	EUR	-0,01
Total AUTRES				-15 788,15		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	982 128,98	982 128,98	EUR	0,80
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-5 907 539,73	-5 907 539,73	EUR	-4,81
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	52 773,48	52 773,48	EUR	0,04
	BANQUE USD SGP	PROPRE	4,87	4,61	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	4 925 546,16	4 925 546,16	EUR	4,01
Total BANQUE OU ATTENTE				52 913,50		0,04
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-51 063,32	-51 063,32	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-51 063,32		-0,04
Total Liquidités				-13 937,97		-0,01
Total AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF				122 862 687,35		100,00

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI India II UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence MSCI Emerging Markets India Net TR (USD). Les valeurs de l'indice MSCI Emerging Markets India Net TR (USD) sont sélectionnées pour représenter 85% de la capitalisation boursière du pays, tout en reflétant la diversité économique de ce marché. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc (EUR) est de 27,33%. Celle du benchmark est de 29,18% avec une tracking error de 0,04%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Acc (USD) est de 30,78%. Celle du benchmark est de 32,69% avec une tracking error de 0,04%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	468 604 653,86	497 209 297,65
NVIDIA CORP	423 563 821,66	487 293 129,83
APPLE INC	345 069 506,01	358 328 960,68
BROADCOM INC	252 972 831,15	259 576 649,54
META PLATFORMS INC	198 354 806,63	199 409 604,24
AMAZON.COM INC	206 434 862,15	147 570 656,64
EXXON MOBIL CORP	155 499 013,54	156 185 585,11
ELI LILLY & CO	175 129 206,51	135 569 578,19
HOME DEPOT INC	172 944 317,23	128 665 990,46
PEPSICO INC	138 083 708,53	160 553 311,36

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 1 441 254 129,54	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	103,85

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	- 1 252 909 858,61
2	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	- 188 344 270,93

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
1 Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	- 1 441 254 129,54	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
1 Montant	-	-	-	- 1 441 254 129,54	

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	- 1 441 254	129,54

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		1 441 254 129,54
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	1 441 254 129,54	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	1 378 208 708,65	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 378 208 708,65	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	9 540 022,07	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 387 748 730,72	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	19 405 844,98	-
Comptes financiers	1 208 469,58	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	20 614 314,56	-
Total Actif I + II	1 408 363 045,28	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	1 090 614 573,33	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	297 215 908,09	-
Capitaux propres I	1 387 830 481,42	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	20 530 781,28	-
Concours bancaires	1 782,58	-
Sous-total autres passifs IV	20 532 563,86	-
Total Passifs: I + II + III + IV	1 408 363 045,28	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	20 514 271,35	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	204 654,06	-
Sous-total Produits sur opérations financières	20 718 925,41	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-14 698,27	-
Sous-total charges sur opérations financières	-14 698,27	-
Total Revenus financiers nets (A)	20 704 227,14	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-10 632 453,12	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-10 632 453,12	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	10 071 774,02	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	738 831,86	-
Sous-total revenus nets I = C + D	10 810 605,88	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	121 362 615,98	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-162 751,10	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	121 199 864,88	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-6 941 065,81	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	114 258 799,07	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	131 168 004,58	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	15 935,56	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	131 183 940,14	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	40 962 563,00	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	172 146 503,14	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	297 215 908,09	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « MSCI India Net Total Return » (l'« Indicateur de Référence »), libellé en US Dollars (USD), quelle que soit son évolution, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2 %.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	1 387 830 481,42	896 381 172,65	816 337 888,53	940 974 692,68	681 607 562,79

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc (EUR)					
FR0010361683					
Actif net	1 061 270 546,91	775 388 649,87	698 576 791,24	781 885 296,81	554 923 427,66
Nombre de parts ou actions	34 557 482,00	32 148 025,00	27 826 856,00	33 409 882,00	35 243 982,00
Valeur liquidative unitaire	30,7102	24,1193	25,1044	23,4028	15,7451
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,83	-1,93	4,00	2,48	1,57

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc (USD)					
FR0010375766					
Actif net	326 559 934,51	120 992 522,78	117 761 097,29	159 089 395,87	126 684,135,13
Nombre de parts ou actions	10 633 691,00	5 016 433,00	4 690 873,00	6 797 903,00	8 045 810,00
Valeur liquidative unitaire	33,3402	25,494	24,8118	27,0827	18,3409
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,74	0,31	9,51	5,00	-3,06

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Pour les classes d'actions Acc (EUR) et Acc (USD) : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	896 381 172,65	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	518 047 353,18	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-289 053 623,72	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	10 071 774,02	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	121 199 864,88	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	131 183 940,14	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,27	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 387 830 481,42	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc (EUR)

FR0010361683	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	9 161 183	264 783 143,75
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 751 726	-200 172 874,39
Solde net des souscriptions/rachats	2 409 457	64 610 269,36

Action Acc (EUR)

	En montant
Commissions de souscription acquises	354 707,86
Commissions de rachat acquises	144 789,05
Total des commissions acquises	499 496,91

Action Acc (USD)

FR0010375766	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8 605 061	253 264 209,43
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 987 803	-88 880 749,33
Solde net des souscriptions/rachats	5 617 258	164 383 460,10

Action Acc (USD)

	En montant
Commissions de souscription acquises	88 515,84
Commissions de rachat acquises	43 828,88
Total des commissions acquises	132 344,72

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010361683	Action Acc (EUR)	Capitalisable	EUR	1 061 270 546,91	34 557 482	30,7102
FR0010375766	Action Acc (USD)	Capitalisable	USD	326 559 934,51	10 633 691	33,3402

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	France +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 378 208,71	827 253,49	550 955,22	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	1 441 254,13	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	2 819 462,84	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 208,47	-	-	-	-	1 208,47
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,78	-	-	-	-	-1,78
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	1 206,69

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 208,47	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,78	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 206,69	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	AUD+/-	JPY+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	827 253,49	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	13 228,80	-	-	-	-
Comptes financiers	286,74	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-13 229,05	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,91	-0,87	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	827 539,98	-0,91	-0,87	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	7 401,38	-
BNP PARIBAS	2 138,64	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	7 048 155,44
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	12 357 689,54
Total des créances	19 405 844,98
Dettes	
Souscriptions à payer	-6 176 647,35
Achats à règlement différé	-3 597 691,63
Frais de gestion	-1 057 875,64
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-9 698 566,66
Total des dettes	-20 530 781,28
Total des créances et dettes	-1 124 936,30

* Autres créditeurs divers = 6 177 042 € de soultes à recevoir + 6 180 647,54€ de Souscription à recevoir en USD (6 710 020,00\$)

** Autres débiteurs divers = -4548,71€ de soultes à verser sur swap + -9 631 355,55 € de soultes à verser sur swap en USD (-10 456 281,15\$) + -62 662,40€ de commissions de mouvements

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,85 % par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc (EUR)

FR0010361683

31/10/2024

Frais fixes	8 643 419,73
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Acc (USD)

FR0010375766

31/10/2024

Frais fixes	1 989 033,39
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	10 810 605,88	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	10 810 605,88	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 810 605,88	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc (EUR)

FR0010361683

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	8 266 839,22	-
Total	8 266 839,22	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Action Acc (USD)

FR0010375766

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 543 766,66	-
Total	2 543 766,66	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	114 258 799,07	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	114 258 799,07	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	114 258 799,07	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc (EUR)

FR0010361683	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	124 577 284,64	-
Total	124 577 284,64	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Action Acc (USD)

FR0010375766

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-10 318 485,57	-
Total	-10 318 485,57	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			1 378 208 708,65	99,31
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 378 208 708,65	99,31
Aérospatiale			12 567 744,00	0,91
SAFRAN	EUR	60 480	12 567 744,00	0,91
Agences de médias			1 579 936,96	0,11
PUBLICIS GROUPE	EUR	16 168	1 579 936,96	0,11
Assurance immobilière et dommages			15 665 898,83	1,13
PROGRESSIVE CORP	USD	61 383	13 729 686,26	0,99
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	8 547	1 936 212,57	0,14
Assurance services complets			38 144 600,00	2,75
AXA SA	EUR	1 105 000	38 144 600,00	2,75
Automobiles			12 107 991,70	0,87
RENAULT SA	EUR	205 860	8 625 534,00	0,62
TESLA INC	USD	15 132	3 482 457,70	0,25
Banques			83 658 686,07	6,03
BANK OF AMERICA CORP	USD	190 856	7 351 907,08	0,53
BANK OZK	USD	18 903	761 761,39	0,06
BNP PARIBAS	EUR	496 000	31 124 000,00	2,24
JP MORGAN CHASE & CO	USD	215 949	44 142 589,31	3,18
US BANCORP	USD	6 257	278 428,29	0,02
Biotechnologie			10 119 249,01	0,73
CVS HEALTH CORP	USD	176 724	9 190 657,25	0,66
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	2 118	928 591,76	0,07
Boissons non alcoolisées			11 996 249,56	0,86
COCA-COLA CO	USD	199 414	11 996 249,56	0,86
Chimie de base			885 108,43	0,06
ARKEMA	EUR	3 669	294 804,15	0,02
ECOLAB INC	USD	2 608	590 304,28	0,04
Composants électriques			75 904 000,00	5,47
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	320 000	75 904 000,00	5,47
Composants et équipements électriques			44 679 016,31	3,22
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	473 975	29 259 710,31	2,11
LEGRAND	EUR	148 835	15 419 306,00	1,11
Construction lourde			30 188 459,60	2,18
VINCI SA	EUR	293 948	30 188 459,60	2,18

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Courtiers en assurances			3 456 379,64	0,25
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	17 194	3 456 379,64	0,25
Cuivre			2 856 208,30	0,21
FREEMPORT MCMORAN INC	USD	68 877	2 856 208,30	0,21
Défense			2 664 922,20	0,19
THALES SA	EUR	17 988	2 664 922,20	0,19
Distillateurs et viticulteurs			8 841 122,00	0,64
PERNOD RICARD	EUR	77 384	8 841 122,00	0,64
Distributeurs Bricolage			53 500 166,95	3,85
HOME DEPOT INC	USD	147 511	53 500 166,95	3,85
Distributeurs diversifiés			78 555 584,63	5,66
AMAZON.COM INC	USD	436 341	74 917 296,00	5,40
WALMART INC	USD	48 199	3 638 288,63	0,26
Distributeurs Habillement			2 695 062,48	0,19
TJX COMPANIES INC	USD	25 886	2 695 062,48	0,19
Divertissement			3 553 635,89	0,26
WALT DISNEY CO/THE	USD	40 104	3 553 635,89	0,26
Eau			21 347 831,14	1,54
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	731 842	21 347 831,14	1,54
Édition			696 077,93	0,05
NEW NEWSCORP	USD	27 732	696 077,93	0,05
Électricité conventionnelle			3 719 816,81	0,27
CONSTELLATION ENERGY CORP	USD	4 674	1 132 109,83	0,08
EXELON CORP	USD	3 620	131 042,23	0,01
VISTRA CORP	USD	12 233	1 408 037,29	0,10
XCEL ENERGY INC	USD	17 040	1 048 627,46	0,08
Électronique grand public			68 186 824,32	4,91
COMCAST CLASS A	USD	1 695 146	68 186 824,32	4,91
Équipements de télécommunications			15 915 612,61	1,15
CISCO SYSTEMS INC	USD	315 479	15 915 612,61	1,15
Équipements médicaux			54 296 384,33	3,91
ABBOTT LABORATORIES	USD	12 476	1 302 817,78	0,09
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	15 568	1 204 829,70	0,09
DANAHER CORP	USD	192 372	43 529 779,87	3,14
INTUITIVE SURGICAL	USD	17 796	8 258 956,98	0,59
Expert en finance			659 400,26	0,05
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	USD	4 823	659 400,26	0,05
Fournisseurs de données financières			53 136 271,47	3,83
S&P GLOBAL INC	USD	120 092	53 136 271,47	3,83

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fournitures médicales			599 870,05	0,04
BECTON DICKINSON & CO	USD	2 788	599 870,05	0,04
Gestion financière			3 354 773,71	0,24
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	12 592	3 354 773,71	0,24
Gestionnaires d'actifs			148 335,10	0,01
THE BLACKSTONE INC	USD	960	148 335,10	0,01
Habillement et accessoires			11 477 655,60	0,83
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	18 822	11 477 655,60	0,83
Internet			24 853 197,92	1,79
ALPHABET INC SHS C	USD	139 088	22 124 171,44	1,59
META PLATFORMS INC	USD	5 220	2 729 026,48	0,20
Logiciels			61 550 136,52	4,43
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	6 440	1 637 924,56	0,12
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	112 014	30 630 125,90	2,20
FORTINET	USD	32 922	2 385 340,14	0,17
MICROSOFT CORP	USD	34 209	12 804 151,57	0,92
ORACLE CORP	USD	677	104 663,27	0,01
SALESFORCE.COM	USD	44 989	12 074 282,62	0,87
SYNOPSYS INC	USD	4 045	1 913 648,46	0,14
Matériaux et accessoires de construction			67 545 720,00	4,87
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	814 000	67 545 720,00	4,87
Matériels informatiques			12 009 551,64	0,87
APPLE INC	USD	57 714	12 009 551,64	0,87
Outillage: construction et manutention			2 377 477,27	0,17
CATERPILLAR INC	USD	6 861	2 377 477,27	0,17
Outillage : outils			2 692 704,61	0,19
STANLEY BLACK AND DECKER INC.	USD	31 454	2 692 704,61	0,19
Outillage industriel			537 168,41	0,04
IDEX CORP	USD	2 717	537 168,41	0,04
Pharmacie			171 150 277,34	12,33
ABBVIE INC	USD	197 237	37 038 370,74	2,67
AMGEN INC	USD	4 524	1 334 135,16	0,10
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	4 831	248 169,18	0,02
CATALENT INC	USD	250 678	13 530 816,38	0,97
ELI LILLY & CO	USD	60 147	45 969 116,92	3,31
JOHNSON & JOHNSON	USD	43 503	6 405 738,11	0,46
MERCK AND CO INC	USD	28 900	2 723 758,12	0,20
PFIZER INC	USD	134 893	3 516 300,74	0,25
SANOFI	EUR	621 809	60 383 871,99	4,35

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Pièces détachées d'automobiles			2 526 232,70	0,18
VALEO SA	EUR	283 974	2 526 232,70	0,18
Pneus			3 961 359,00	0,29
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	127 580	3 961 359,00	0,29
Prestataires de soins de santé			6 229 536,82	0,45
HUMANA	USD	19 425	4 613 225,03	0,33
QUEST DIAGNOSTICS INC	USD	1 730	246 723,99	0,02
UNITEDHEALTH GROUP	USD	2 634	1 369 587,80	0,10
Produits alimentaires			67 903 810,63	4,89
DANONE SA	EUR	906 660	59 567 562,00	4,29
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	132 159	8 336 248,63	0,60
Produits de beauté			8 183 166,75	0,59
L'OREAL PRIME 2013	EUR	23 771	8 183 166,75	0,59
Produits de soin personnel			131 185,66	0,01
COLGATE PALMOLIVE CO	USD	1 511	130 424,92	0,01
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	5	760,74	-
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			13 238 902,38	0,95
VIVENDI	EUR	1 351 736	13 238 902,38	0,95
Réassurance			6 615 331,85	0,48
BERKSHIRE HATAW B	USD	12 252	5 088 814,85	0,37
SCOR SE ACT PROV	EUR	77 292	1 526 517,00	0,11
Restaurants et bars			18 048 018,62	1,30
MC DONALD'S CORP	USD	55 541	14 944 117,82	1,08
SODEXO LOYALTY BONUS 26	EUR	38 896	3 103 900,80	0,22
Semi conducteurs			85 293 769,37	6,15
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	8 628	1 144 969,34	0,08
ANALOG DEVICES INC	USD	243 881	50 119 550,42	3,61
APPLIED MATERIALS INC	USD	57 610	9 635 539,81	0,70
BROADCOM INC	USD	19 494	3 048 400,85	0,22
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	77 306	7 095 788,61	0,51
NVIDIA CORP	USD	116 526	14 249 520,34	1,03
Services d'investissements			3 201 817,42	0,23
CHARLES SCHWAB CORP	USD	49 076	3 201 817,42	0,23
Services immobiliers			1 854 053,81	0,13
VICI PROPERTIES INC	USD	63 377	1 854 053,81	0,13
Services informatiques			25 715 308,16	1,85
CAPGEMINI SE	EUR	100 945	16 070 444,00	1,16
SERVICENOW INC	USD	11 223	9 644 864,16	0,69

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services multiples aux collectivités			6 278 277,09	0,45
AMEREN CORPORATION	USD	42 159	3 382 738,90	0,24
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	187 839	2 895 538,19	0,21
Services spécialisés aux consommateurs			642 885,23	0,05
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	9 687	642 885,23	0,05
Service traitement et d'élimination des déchets			1 351 430,02	0,10
REPUBLIC SERVICES INC	USD	7 410	1 351 430,02	0,10
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			55 617 895,40	4,01
EXXON MOBIL CORP	USD	31 482	3 386 421,00	0,25
TOTAL ENERGIES SE	EUR	909 956	52 231 474,40	3,76
Télécommunications filaires			1 540 618,14	0,11
ORANGE	EUR	152 612	1 540 618,14	0,11
Total			1 378 208 708,65	99,31

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR M	188 344 270,93	2 138 643,83	-	188 344 270,93
SWAP LYX ETF MSC	1 252 909 858,62	7 401 378,24	-	1 252 909 858,62
Sous total		9 540 022,07	-	1 441 254 129,55
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		9 540 022,07	-	1 441 254 129,55

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 378 208 708,65
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	9 540 022,07
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	20 614 314,56
Autres passifs (-)	-20 532 563,86
Total = actif net	1 387 830 481,42

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010361683 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI India Net Total Return (dividendes nets réinvestis) ("indice de Référence"), libellé en US Dollars (USD), et représentatif de la performance de marché des grandes et moyennes capitalisations cotées en Inde, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 000	€840
	Rendement annuel moyen	-90,0%	-39,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 950	€7 530
	Rendement annuel moyen	-30,5%	-5,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 650	€14 990
	Rendement annuel moyen	6,5%	8,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 200	€19 910
	Rendement annuel moyen	62,0%	14,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2016 et le 31/05/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2019 et le 30/08/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€85	€647
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,35% avant déduction des coûts et de 8,43% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	85,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI India II UCITS ETF USD Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010375766 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI India Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif de la performance de marché des grandes et moyennes capitalisations cotées en Inde, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$970	\$830
	Rendement annuel moyen	-90,3%	-39,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$6 800	\$7 690
	Rendement annuel moyen	-32,0%	-5,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 490	\$14 020
	Rendement annuel moyen	4,9%	7,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$17 360	\$20 090
	Rendement annuel moyen	73,6%	15,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2018 et le 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 26/09/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$85	\$606
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,90% avant déduction des coûts et de 6,99% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	85,00 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Amundi
Investment Solutions



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

L'obligation fiduciaire applicable à la gestion passive est de répliquer le plus fidèlement possible un indice. En conséquence, le gérant dispose d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir ses objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive en ligne avec son indice de référence. Les fonds/ETF d'Amundi répliquant les indices de référence standards (non ESG) ne peuvent appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Toutefois, pour les titres qui sont exclus en raison de l'application de la politique sur le charbon thermique au niveau de l'univers d'investissement actif d'Amundi, mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent aboutir à un vote contre la décharge du Conseil ou de la Direction, ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 ;
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO₂e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille ;
Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO® Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion d'ici premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.



amundi.etf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Amundi MSCI India II UCITS ETF EUR Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.



amundiETF.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	903 289 722,06	817 555 129,33
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	903 289 722,06	804 096 975,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	13 458 154,26
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	7 607 969,52	4 472 413,50
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 607 969,52	4 472 413,50
Comptes financiers	112 938,98	0,77
Liquidités	112 938,98	0,77
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	911 010 630,56	822 027 543,60

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	956 836 277,55	660 189 594,10
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-75 216 183,25	146 235 393,99
• Résultat de l'exercice	14 761 078,35	9 912 900,44
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	896 381 172,65	816 337 888,53
Instruments financiers	6 316 132,62	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	6 316 132,62	-
Dettes	8 311 596,30	5 689 603,79
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8 311 596,30	5 689 603,79
Comptes financiers	1 728,99	51,28
Concours bancaires courants	1 728,99	51,28
Emprunts	-	-
Total du passif	911 010 630,56	822 027 543,60

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	926 331 019,34	844 601 960,90
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	101 025,79	757,86
• Produits sur actions et valeurs assimilées	18 827 703,01	18 491 688,96
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	18 928 728,80	18 492 446,82
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-14 597,14	-795,16
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-14 597,14	-795,16
Résultat sur opérations financières (I - II)	18 914 131,66	18 491 651,66
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-6 576 263,67	-7 475 925,47
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	12 337 867,99	11 015 726,19
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 423 210,36	-1 102 825,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	14 761 078,35	9 912 900,44

1

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,85 % par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Pour les classes d'actions Acc (EUR) et Acc (USD) : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	816 337 888,53	940 974 692,68
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	336 458 436,64	235 465 601,84
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-230 272 328,64	-418 348 820,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	109 322 313,55	110 467 684,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-85 504 973,67	-189 389 617,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 395 760 733,31	2 331 697 373,78
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 467 045 799,74	-2 143 634 597,67
Frais de transaction	-29 154,23	-16,98
Différences de change	-10 328 147,03	52 983 746,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	39 118 622,82	-132 471 421,93
- Différence d'estimation exercice N	168 097 119,06	128 978 496,24
- Différence d'estimation exercice N-1	128 978 496,24	261 449 918,17
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-19 774 286,88	17 577 536,65
- Différence d'estimation exercice N	-6 316 132,62	13 458 154,26
- Différence d'estimation exercice N-1	13 458 154,26	-4 119 382,39
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 337 867,99	11 015 726,19
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	896 381 172,65	816 337 888,53

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	926 331 019,34
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	112 938,98
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 728,99
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	112 938,98	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 728,99	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	AUD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	433 112 898,99	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	7 607 874,86	-	-	-
Comptes financiers	83 967,07	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	7 607 874,86	-	-	-
Comptes financiers	-	882,13	846,86	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	7 607 969,52
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	7 607 874,86
Sommes à recevoir	94,66
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	8 311 596,30
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme à payer	7 607 874,86
Frais provisionnés	680 684,93
Débiteurs et créditeurs divers	23 036,51
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc-(EUR) / FR0010361683	10 010 769	232 508 473,14	5 689 600	135 411 826,51
Action Acc-(USD) / FR0010375766	4 428 240	103 949 963,50	4 102 680	94 860 502,13
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc-(EUR) / FR0010361683		-		-
Action Acc-(USD) / FR0010375766		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc-(EUR) / FR0010361683		-		-
Action Acc-(USD) / FR0010375766		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc-(EUR) / FR0010361683		-		-
Action Acc-(USD) / FR0010375766		-		-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie d'action :		
Action Acc-(EUR) / FR0010361683	0,85	
Action Acc-(USD) / FR0010375766	0,85	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie d'action :		
Action Acc-(EUR) / FR0010361683	-	
Action Acc-(USD) / FR0010375766	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	14 761 078,35	9 912 900,44
Total	14 761 078,35	9 912 900,44

Action Acc-(EUR) / FR0010361683	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	12 768 636,65	8 482 911,58
Total	12 768 636,65	8 482 911,58
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Acc-(USD) / FR0010375766	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 992 441,70	1 429 988,86
Total	1 992 441,70	1 429 988,86
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-75 216 183,25	146 235 393,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-75 216 183,25	146 235 393,99

Action Acc-(EUR) / FR0010361683	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-74 824 887,68	103 019 175,12
Total	-74 824 887,68	103 019 175,12
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Acc-(USD) / FR0010375766	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-391 295,57	43 216 218,87
Total	-391 295,57	43 216 218,87
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 9 mai 2019.

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	896 381 172,65	816 337 888,53	940 974 692,68	681 607 562,79	936 261 599,09

Action Acc-(EUR) / FR0010361683	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	32 148 025	27 826 856	33 409 882	35 243 982	47 012 710
Valeur liquidative	24,1193	25,1044	23,4028	15,7451	17,1477
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-1,93	4,00	2,48	1,57	1,33

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Acc-(USD) / FR0010375766	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	5 016 433	4 690 873	6 797 903	8 045 810	7 586 797
Valeur liquidative	25,494	24,8118	27,0827	18,3409	17,1483
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,31	9,51	5,00	-3,06	-0,78

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	134 122,00	17 914 232,70	USD	2,00
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	165 656,00	19 446 165,07	USD	2,17
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	32 465,00	4 087 764,29	USD	0,46
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	121 135,00	19 570 694,37	USD	2,18
FR0010313833	ARKEMA	PROPRE	3 669,00	324 266,22	EUR	0,04
US0527691069	AUTODESK INC	PROPRE	20 250,00	3 786 194,42	USD	0,42
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	1 105 000,00	30 890 275,00	EUR	3,45
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	665 183,00	16 576 083,46	USD	1,85
US8522341036	BLOCK INC	PROPRE	61 786,00	2 352 778,15	USD	0,26
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	496 000,00	26 927 840,00	EUR	3,00
US1101221083	BRISTOL MYERS SQUIBB CO	PROPRE	99 109,00	4 831 680,96	USD	0,54
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	1 366,00	1 087 333,42	USD	0,12
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PROPRE	100 945,00	16 807 342,50	EUR	1,88
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	73 461,00	10 128 166,06	USD	1,13
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	127 580,00	3 574 791,60	EUR	0,40
US1924461023	COGNIZANT TECH SO-A	PROPRE	84 876,00	5 176 873,91	USD	0,58
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	814 000,00	41 839 600,00	EUR	4,67
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	906 660,00	50 908 959,00	EUR	5,68
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	35 198,00	18 445 816,59	USD	2,06
FR0013215407	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	PROPRE	187 839,00	2 818 336,36	EUR	0,31
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	42 279,00	4 233 899,86	USD	0,47
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	13 029,00	3 232 227,42	USD	0,36
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	114 247,00	16 033 490,99	USD	1,79
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	104 898,00	13 800 488,06	USD	1,54

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	148 835,00	12 127 075,80	EUR	1,35
FR0011149590	L'OREAL PRIME 2013	PROPRE	23 771,00	9 416 881,65	EUR	1,05
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	18 822,00	12 695 439,00	EUR	1,42
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	156 690,00	15 224 279,09	USD	1,70
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	137 453,00	43 968 054,71	USD	4,91
US64110L1061	NETFLIX INC	PROPRE	72 599,00	28 276 520,63	USD	3,15
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	65 926,00	25 434 837,09	USD	2,84
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	152 612,00	1 695 519,32	EUR	0,19
US70450Y1038	PAYPAL HOLDINGS INC	PROPRE	293 179,00	14 367 712,58	USD	1,60
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	163 717,00	25 290 171,96	USD	2,82
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	77 384,00	12 961 820,00	EUR	1,45
US7170811035	PFIZER INC	PROPRE	321 883,00	9 306 286,17	USD	1,04
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	83 848,00	11 901 339,11	USD	1,33
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	16 168,00	1 159 568,96	EUR	0,13
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	341 844,00	35 248 417,75	USD	3,93
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	205 860,00	6 803 673,00	EUR	0,76
US75513E1010	RTX CORPORATION	PROPRE	193 465,00	14 896 988,03	USD	1,66
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	60 480,00	8 891 769,60	EUR	0,99
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	621 809,00	53 289 031,30	EUR	5,94
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	320 000,00	46 393 600,00	EUR	5,18
FR0010411983	SCOR SE ACT PROV	PROPRE	77 292,00	2 175 769,80	EUR	0,24
FR0013536729	SODEXO LOYALTY BONUS 26	PROPRE	38 896,00	3 884 932,48	EUR	0,43
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	4 141,00	1 368 488,85	USD	0,15
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	17 988,00	2 503 030,20	EUR	0,28
US1255231003	THE CIGNA GROUP	PROPRE	37 249,00	10 896 301,61	USD	1,22
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	22 288,00	9 378 461,46	USD	1,05
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	909 956,00	57 509 219,20	EUR	6,42
US90353T1007	UBER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	66 633,00	2 728 359,74	USD	0,30

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US9078181081	UNION PACIFIC CORP	PROPRE	22 524,00	4 424 037,50	USD	0,49
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	32 719,00	16 578 039,39	USD	1,85
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	283 974,00	3 532 636,56	EUR	0,39
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	731 842,00	18 903 478,86	EUR	2,11
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	293 948,00	30 711 687,04	EUR	3,43
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	1 351 736,00	11 430 279,62	EUR	1,28
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	20 186,00	3 120 713,59	USD	0,35
Total Action				903 289 722,06		100,77
Total Valeurs mobilières				903 289 722,06		100,77
Swap de Performance						
SWAP03547788	FEES LEG C EUR LYX E	PROPRE	1,00	588 563,37	EUR	0,07
SWAP03547711	FEES LEG C USD LYX E	PROPRE	1,00	91 860,37	EUR	0,01
SWAP03547777	INDEX LEG C EUR LYX	PROPRE	801 295 952,73	775 312 565,30	EUR	86,49
SWAP03547749	INDEX LEG C USD LYX	PROPRE	125 035 066,61	120 980 600,37	EUR	13,50
SWAP03547723	VRAC LEG LYX ETF MSC	PROPRE	926 331 019,34	-903 289 722,03	EUR	-100,77
Total Swap de Performance				-6 316 132,62		-0,70
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-23 036,51	-23 036,51	EUR	-0,00
Total AUTRES				-23 036,51		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	À RECEVOIR SUR SWAP	PROPRE	94,66	94,66	EUR	0,00
	À VERSER SUR SWAP	PROPRE	-8 041 523,73	-7 607 874,86	USD	-0,85
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-1 413,79	-846,86	AUD	-0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	28 971,91	28 971,91	EUR	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	-141 209,00	-882,13	JPY	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	88 753,19	83 967,07	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	8 041 523,73	7 607 874,86	USD	0,85
Total BANQUE OU ATTENTE				111 304,65		0,01

AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-680 684,93	-680 684,93	EUR	-0,08
Total FRAIS DE GESTION				-680 684,93		-0,08
Total Liquidités				-592 416,79		-0,07
Total AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF				896 381 172,65		100,00

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF est un ETF (exchange traded fund) conforme à la Directive OPCVM. Il a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice de référence MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered. Cet indice vise à représenter la performance des valeurs des entreprises opérant dans les secteurs des énergies alternatives, efficacité énergétique, batteries et technologies des réseaux intelligents (smartgrid). L'indice est conçu sur une approche ESG « best in class » ; les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers d'investissement. Sont également exclues de l'indice, les sociétés exposées à des activités controversées et/ou à des controverses ESG majeures et celles qui sont non-conformes aux engagements du Pacte Mondial des Nations Unies. Pour plus d'informations sur l'indice, nous vous invitons à consulter www.msci.com.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Acc est de 10,77%. Celle du benchmark est de 11,46% avec une tracking error de 0,13%.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Dist est de 10,77%. Celle du benchmark est de 11,46% avec une tracking error de 0,13%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
IBERDROLA SA	60 745 619,23	15 425 901,16
VESTAS WIND SYSTEM A/S	23 292 557,46	12 811 135,18
SAMSUNG SDI	24 918 286,11	10 189 983,68
LG ENERGY SOLUTION LTD	-	31 959 286,76
EDISON INTERNATIONAL	16 220 425,51	14 440 723,09
SCHNEIDER ELECTRIC SA	9 970 101,64	20 656 683,08
PG&E CORP	15 728 873,80	13 837 769,92
FIRST SOLAR INC	13 813 120,19	15 269 294,98
ALBEMARLE	14 904 244,04	10 597 334,38
UMICORE SA	14 176 770,38	11 034 276,29

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	15,37

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	113 963 351,12	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	15,34	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination					-
	Montant					-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	41 149 671,28	-	-	-	-
2	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	27 878 891,86	-	-	-	-
3	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	22 611 474,01	-	-	-	-
4	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	17 110 633,29	-	-	-	-
5	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	2 559 675,76	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

6	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	2 416 960,01	-	-	-	-
7	Dénomination	GOLDMAN SACHS	-	-	-	-
	Montant	236 044,91	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	119 930 760,50	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	119 930 760,50	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	32 078 835,32	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	75 182 137,28	-	-	-	-
Ouvertes	6 702 378,52	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

3.5. Pays où sont établies les contreparties

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-	-
	Montant	43 709 347,04	-	-	-	-
2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	30 295 851,87	-	-	-	-
3	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	22 611 474,01	-	-	-	-
4	Pays	SUISSE	-	-	-	-
	Montant	17 110 633,29	-	-	-	-
5	Pays	ROYAUME-UNI	-	-	-	-
	Montant	236 044,91	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	113 963 351,12	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
1 Dénomination	CACEIS
Montant	119 930 760,50

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	428 725,41	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		113 963 351,12
- Prêts de titres :	113 963 351,12	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		1 070 971,31
- Change à terme :	-	
- Future :	1 070 971,31	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
GOLDMAN SACHS	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
SOCIETE GENERALE	-
UBS	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	119 930 760,50
Total	119 930 760,50
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	428 725,41
- Autres revenus	-
Total des revenus	428 725,41
- Frais opérationnels directs	6 595,74
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	6 595,74

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	627 373 114,93	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	627 373 114,93	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	113 963 351,12	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	113 963 351,12	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	741 336 466,05	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 150 852,67	-
Comptes financiers	122 322 156,80	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	125 473 009,47	-
Total Actif I + II	866 809 475,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	252 178 251,41	-
Report à nouveau sur revenu net	16 040 676,12	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	402 074 412,41	-
Résultat net de l'exercice	72 433 474,15	-
Capitaux propres I	742 726 814,09	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	19 066,91	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	19 066,91	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	124 063 594,52	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	124 063 594,52	-
Total Passifs: I + II + III + IV	866 809 475,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	9 789 621,00	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	428 725,41	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	192 218,35	-
Sous-total Produits sur opérations financières	10 410 564,76	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-6 595,74	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-65 194,79	-
Sous-total charges sur opérations financières	-71 790,53	-
Total Revenus financiers nets (A)	10 338 774,23	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 701 665,72	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-4 701 665,72	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	5 637 108,51	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-207 730,51	-
Sous-total revenus nets I = C + D	5 429 378,00	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-256 288 377,96	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-554 474,80	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-256 842 852,76	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	26 728 561,29	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-230 114 291,47	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	328 674 472,96	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	4 212,03	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	328 678 684,99	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-31 560 297,37	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	297 118 387,62	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	72 433 474,15	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered Net Total Return (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	742 726 814,09	798 667 288,37	1 425 438 255,07	1 385 895 720,33	561 721 372,10

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Acc					
FR0014002CG3					
Actif net	40 181 499,36	8 847 369,21	9 522 464,56	1 205 892,72	-
Nombre de parts ou actions	3 057 651	745 758	520 032	54 000	-
Valeur liquidative unitaire	13,1412	11,8635	18,3113	22,3313	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-3,96	-1,55	2,39	0,17	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

30/10/2020

Action Dist					
FR0010524777					
Actif net	702 545 314,73	789 819 919,16	1 415 915 790,51	1 384 689 827,61	561 721 372,10
Nombre de parts ou actions	25 947 753	32 042 018	37 215 759	29 771 391	16 081 709
Valeur liquidative unitaire	27,0753	24,6495	38,0461	46,5107	34,9292
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,19	0,22	0,09	0,13	0,29
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Dist : La Société de gestion se réserve la possibilité de distribuer, une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	798 667 288,37	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	144 200 249,08	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-270 614 662,84	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 637 108,51	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-256 842 852,67	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	328 678 684,99	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-6 846 248,86	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	** -152 752,49	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	742 726 814,09	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

** Autres éléments : -152 752,49€ de provisions pour récupération fiscale titres espagnols.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014002CG3	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 078 898	39 751 219,47
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-767 005	-9 839 084,66
Solde net des souscriptions/rachats	2 311 893	29 912 134,81

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	3 805,53
Commissions de rachat acquises	4 916
Total des commissions acquises	8 722,13

Action Dist

FR0010524777	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 756 107	104 449 029,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-9 850 372	-260 775 578,18
Solde net des souscriptions/rachats	-6 094 265	-156 326 548,57

Action Dist

	En montant
Commissions de souscription acquises	99 513,72
Commissions de rachat acquises	156 816,78
Total des commissions acquises	256 330,5

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014002CG3	Action Acc	Capitalisable	EUR	40 181 499,36	3 057 651	13,1412
FR0010524777	Action Dist	Distribuable	EUR	702 545 314,73	25 947 753	27,0753

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Espagne +/-	Allemagne +/-	France +/-	Danemark +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	627 373,12	247 496,33	73 892,74	16 778,84	56 543,94	42 647,72
Opérations temporaires sur titres	113 963,35	22 136,05	15 772,97	42 160,99	-	13 557,36
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	1 070,97	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	742 407,44	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	122 322,16	-	-	-	-	122 322,16
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	122 322,16

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	122 322,16	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	122 322,16	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	DKK+/-	KRW+/-	CNH+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	259 281,68	42 647,72	42 167,27	36 021,03	93 946,51
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	22 193,45	13 557,36	-	-	6 287,66
Créances	15,87	190,88	95,30	-	413,45
Comptes financiers	1 554,48	71,82	-	-	505,34
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 094,12	-192,09	-	-	-97,57
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-19,07	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	281 932,29	56 275,69	42 262,57	36 021,03	101 055,39

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
BNP PARIBAS	41 149,67	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	27 878,89	-
BANK OF AMERICA	22 611,47	-
UBS AG	17 110,63	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	2 559,68	-
JP MORGAN AG	2 416,96	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	236,04	-
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	-	43 670,25
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	23 725,12
MORGAN STANLEY LLC	-	22 384,74
UBS AG	-	17 471,41
JP MORGAN CHASE & CO	-	9 891,03
SOCIETE GENERALE PARIS	-	2 442,40
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	345,82

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	203 425,52
Ventes à règlement différé	2 629 359,86
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	75 748,70
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers*	242 318,59
Total des créances	3 150 852,67
Dettes	
Souscriptions à payer	-2 353 174,73
Achats à règlement différé	-1 389 643,90
Frais de gestion	-390 015,39
Dépôts de garantie	-119 930 760,50
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-124 063 594,52
Total des créances et dettes	-120 912 741,85

* Autres créditeurs divers = 229 059,63€ de provisions pour récupération fiscale titres espagnols + 5 081,74€ de commissions de mouvements + 8 177,22€ (12 375 CAD) d'intérêts prêts de titres.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Les coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc

FR0014002CG3

31/10/2024

Frais fixes	146 792,75
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist

FR0010524777

31/10/2024

Frais fixes	4 554 872,97
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	5 429 378,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 429 378,00	-
Report à nouveau	16 040 676,12**	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	21 470 054,12	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

** Le report à nouveau est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

Action Acc

FR0014002CG3

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	293 773,92	-
Total	293 773,92	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Action Dist

FR0010524777

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	4 930 073,07	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	16 246 207,13**	-
Capitalisation	-	-
Total	21 176 280,20	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	25 947 753	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,19	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

** Le report à nouveau est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-230 114 291,47	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-230 114 291,47	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	402 074 412,41	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	171 960 120,94	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Acc

FR0014002CG3

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-12 392 453,53	-
Total	-12 392 453,53	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Action Dist

FR0010524777

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	184 352 574,47**	-
Capitalisation	-	-
Total	184 352 574,47	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	25 947 753	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

** Le report à nouveau est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			627 373 114,93	84,47
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			627 373 114,93	84,47
Activités minières générales			4 761 433,67	0,64
IGO NL	AUD	1 499 285	4 749 009,77	0,64
LIONTOWN RESOURCES LTD	AUD	24 960	12 423,90	-
Chimie			977 918,42	0,13
TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC SHS A	CNY	210 500	977 918,42	0,13
Chimie de base			26 435 752,04	3,56
ALBEMARLE	USD	261 866	22 849 505,99	3,08
HANWHA CHEMICAL CORP	KRW	250 485	3 586 246,05	0,48
Chimie de spécialité			7 886 295,65	1,06
CNGR ADVANCED MAT CO LTD	CNY	149 700	743 436,39	0,10
ECOVYST INC	USD	248 370	1 523 644,08	0,20
FLAT GLASS GROUP CO LTD	CNY	281 500	1 045 846,34	0,14
L AND F CO.LTD	KRW	58 017	4 573 368,84	0,62
Combustibles alternatifs			2 580 109,15	0,35
FLUENCE ENERGY INC	USD	128 786	2 580 109,15	0,35
Composants électriques			51 631 937,16	6,95
PLUG POWER	USD	15 449	27 891,16	-
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	217 555	51 604 046,00	6,95
Composants et équipements électriques			45 941 884,24	6,19
ENERSYS	USD	91 054	8 123 695,89	1,09
LS INDUSTRIAL SYSTEMS LTD	KRW	34 469	3 365 922,19	0,45
SIMPLO TECHNOLOGY	TWD	373 000	3 672 711,07	0,49
SK IE TECHNOLOGY CO LTD	KRW	66 582	1 528 784,75	0,21
TAIYO YUDEN CO LTD	JPY	271 800	4 500 918,39	0,61
VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP	TWD	149 000	9 123 956,96	1,23
YAGEO	TWD	910 998	14 613 995,82	1,97
ZHEJIANG CHINT ELECTRICS-A	CNY	335 494	1 011 899,17	0,14
Construction lourde			52 595,20	0,01
ACCIONA SA	EUR	448	52 595,20	0,01
Eau			7 389 082,98	0,99
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	19 459	1 699 743,65	0,23
NORTHLAND POWER INC	CAD	406 898	5 689 339,33	0,76

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électricité alternative			42 081 347,80	5,67
CHINA THREE GORGES RENEWABLES GROUP CO LTD	CNY	3 953 700	2 426 883,64	0,33
CLEARWAY ENERGY INC	USD	179 427	4 690 405,07	0,63
EDP RENOVAVEIS	EUR	117 773	1 458 029,74	0,20
ENCAVIS AG	EUR	265 447	4 618 777,80	0,62
ERG SPA	EUR	14 593	301 199,52	0,04
NEOEN SPA	EUR	125 219	4 939 889,55	0,67
NEXTERA ENERGY PARTNERS	USD	207 881	3 705 151,15	0,50
ORMAT TECHNOLOGIES	USD	38 445	2 798 253,49	0,38
ORSTED SH	DKK	168 988	9 078 883,61	1,22
SUNNOVA ENERGY INTERNATIONAL INC	USD	229 769	1 284 666,17	0,17
SUNRUN INC	USD	241 629	3 216 081,66	0,43
VERBUND A	EUR	47 382	3 563 126,40	0,48
Électricité conventionnelle			186 248 541,60	25,08
DRAX GROUP PLC	GBP	869 933	6 418 002,95	0,86
EDISON INTERNATIONAL	USD	709 488	53 849 593,52	7,25
IBERDROLA SA	EUR	4 194 447	57 233 229,32	7,71
PG&E CORP	USD	2 878 768	53 616 440,81	7,22
REDEIA CORPORACION SA	EUR	890 075	15 131 275,00	2,04
Équipements électroniques			34 095 662,16	4,59
SAMSUNG SDI	KRW	122 907	26 825 969,92	3,61
YAMATAKE CORP	JPY	1 001 000	7 269 692,24	0,98
Expert en finance			529 305,71	0,07
ALFEN NV	EUR	43 191	529 305,71	0,07
Exploration et production			2 156 944,63	0,29
INNERGEX RENEWABLE ENERGY	CAD	357 918	2 156 944,63	0,29
Industries diversifiées			22 408 161,45	3,02
SIEMENS ENERGY AG	EUR	279 405	10 486 069,65	1,41
VONTIER CORP	USD	349 062	11 922 091,80	1,61
Matériaux diversifiés			658 497,29	0,09
SHANGHAI PUTAILAI NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNY	303 134	658 497,29	0,09
Matériel de production d'énergie renouvelable			130 791 099,25	17,61
AMERESCO	USD	30 644	868 526,58	0,12
ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	957	5 756,19	-
BORALEX A	CAD	191 815	4 242 275,78	0,57
CHINA CONCH VENTURE HOLDINGS	HKD	3 332 000	2 850 258,88	0,38
CS WIND CORP	KRW	58 570	2 286 978,87	0,31
ENPHASE ENERGY	USD	303 702	23 229 783,15	3,13

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FIRST SOLAR INC	USD	226 784	40 625 387,85	5,47
JINKO SOLAR CO LTD	CNY	1 169 248	1 433 350,84	0,19
NEXTRACKER INC	USD	275 062	10 088 858,14	1,36
NORDEX	EUR	127 471	1 663 496,55	0,22
SHOALS TECHNOLOGIES GROUP INC	USD	381 832	1 902 741,33	0,26
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	EUR	655	10 499,65	-
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	USD	265	4 164,23	-
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	1 831	17 614,22	-
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	CNY	290 053	3 396 667,62	0,46
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	1 939 335	33 568 838,75	4,52
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	HKD	9 722 000	4 595 900,62	0,62
Métaux non ferreux			13 375 610,85	1,80
ARCADIUM LITHIUM PLC	USD	2 373 796	11 785 345,59	1,59
GANFENG LITHIUM GROUP CO LTD	CNY	229 542	1 007 945,77	0,13
XIAMEN TUNGSTEN CO LTD A	CNY	231 800	582 319,49	0,08
Outillage : spécialisé			482 604,15	0,06
BLOOM ENERGY CORP	USD	54 577	482 604,15	0,06
Pièces détachées d'automobiles			21 933 995,91	2,95
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	CNY	594 293	18 890 873,65	2,54
GS YUASA	JPY	183 700	3 043 122,26	0,41
Platine et métaux précieux			15 883 804,95	2,14
ANGLO PLATINUM LTD	ZAR	101 477	3 642 625,83	0,49
IMPALA PLATINUM HOLDINGS LTD	ZAR	2 036 762	12 241 179,12	1,65
Produits ménagers non durables			876 638,82	0,12
SUNWODA ELECTRONIC CO LTD-A	CNY	299 900	876 638,82	0,12
Semi conducteurs			3 683 698,78	0,50
LONGI GREEN ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNY	1 038 904	2 650 172,84	0,36
TCL ZHONGHUAN RENEWABLE ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNY	631 238	1 033 525,94	0,14
Services logiciels et informatiques			100 981,72	0,01
CHARGEPT HOLDINGS INC	USD	91 359	100 981,72	0,01
Service traitement et d'élimination des déchets			4 409 211,35	0,59
CHINA EVERBRIGHT ENVIRONMENT GROUP LIMITED	HKD	8 263 000	3 690 806,01	0,50
GEM CO LTD SHS A	CNY	797 600	718 405,34	0,09
Créances représentatives de titres prêtés			113 962 579,60	15,34
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			113 962 579,60	15,34
Activités minières générales			1 537 552,72	0,21
LIONTOWN RESOURCES LTD	AUD	3 088 990	1 537 552,72	0,21

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Combustibles alternatifs			276 510,39	0,04
FLUENCE ENERGY INC	USD	13 802	276 510,39	0,04
Composants électriques			2 644 408,56	0,35
PLUG POWER	USD	1 464 746	2 644 408,56	0,35
Construction lourde			6 539 767,00	0,88
ACCIONA SA	EUR	55 705	6 539 767,00	0,88
Eau			6 335 037,65	0,85
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	46 113	4 027 970,55	0,54
NORTHLAND POWER INC	CAD	165 000	2 307 067,10	0,31
Électricité alternative			40 102 602,32	5,40
CLEARWAY ENERGY INC	USD	2 290	59 862,94	0,01
EDP RENOVAVEIS	EUR	573 562	7 100 697,56	0,96
ERG SPA	EUR	104 577	2 158 469,28	0,29
ORMAT TECHNOLOGIES	USD	83 101	6 048 580,13	0,81
ORSTED SH	DKK	252 347	13 557 347,52	1,83
SUNNOVA ENERGY INTERNATIONAL INC	USD	1 100	6 150,24	-
SUNRUN INC	USD	252 980	3 367 163,45	0,45
VERBUND A	EUR	103 781	7 804 331,20	1,05
Électricité conventionnelle			389 283,00	0,05
REDEIA CORPORACION SA	EUR	22 899	389 283,00	0,05
Exploration et production			54 237,29	0,01
INNERGEX RENEWABLE ENERGY	CAD	9 000	54 237,29	0,01
Industries diversifiées			39 870 520,92	5,37
SIEMENS ENERGY AG	EUR	1 062 364	39 870 520,92	5,37
Matériel de production d'énergie renouvelable			9 921 506,31	1,33
AMERESCO	USD	44 571	1 263 252,13	0,17
ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	349 136	2 099 993,64	0,28
NORDEX	EUR	138 993	1 813 858,65	0,24
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	EUR	29 726	476 507,78	0,06
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	USD	122 642	1 927 207,22	0,26
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	181 201	1 743 153,62	0,24
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	HKD	1 264 000	597 533,27	0,08
Métaux non ferreux			57 402,64	0,01
ARCADIUM LITHIUM PLC	USD	11 562	57 402,64	0,01
Outillage : spécialisé			3 559 158,11	0,48
BLOOM ENERGY CORP	USD	402 500	3 559 158,11	0,48
Platine et métaux précieux			1 791 214,06	0,24
ANGLO PLATINUM LTD	ZAR	49 900	1 791 214,06	0,24

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services logiciels et informatiques			883 378,63	0,12
CHARGEPT HOLDINGS INC	USD	799 200	883 378,63	0,12
Indemnités sur titres prêtés			771,52	-
Total			741 336 466,05	99,81

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI WORLD INDE 1224	10	-	16 953,71	1 070 971,31
Sous total		-	16 953,71	1 070 971,31
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	16 953,71	1 070 971,31

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	741 336 466,05
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-16 953,71
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	125 473 009,47
Autres passifs (-)	-124 065 707,72
Total = actif net	742 726 814,09

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002CG3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD) tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiETF.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marché lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 450	€1 480
	Rendement annuel moyen	-85,5%	-31,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 460	€6 080
	Rendement annuel moyen	-35,4%	-9,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 570	€18 400
	Rendement annuel moyen	5,7%	13,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 530	€27 530
	Rendement annuel moyen	65,3%	22,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 26/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2018 et le 31/03/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€69	€644
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,75% avant déduction des coûts et de 12,97% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010524777 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD) tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiETF.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marche lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 450	€1 480
	Rendement annuel moyen	-85,5%	-31,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 460	€6 080
	Rendement annuel moyen	-35,4%	-9,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 570	€18 600
	Rendement annuel moyen	5,7%	13,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 640	€27 800
	Rendement annuel moyen	66,4%	22,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 26/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2018 et le 31/03/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€69	€652
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,00% avant déduction des coûts et de 13,21% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS
ETF

Identifiant d'entité juridique :
9695008U0BHDZBWYFV02

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui **Non**

<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 59,45 % d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>
--	--



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier sont satisfaites grâce au suivi du rendement total net filtré de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG. L'objectif d'investissement du produit est de répliquer un indice, qui est basé sur un indice mère. À chacune des dates de rééquilibrage de l'indice, au moins 20 % des composantes de l'indice mère ont été retirées en fonction de critères de durabilité, basés entre autres sur des notations

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

A la fin de la période, le score MSCI ESG de l'indice est : **7.278**.

- **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Au cours de la période précédente, le score MSCI ESG pour l'indice de référence était 7.074.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand

personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes

d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/11/2023 au 31/10/2024**

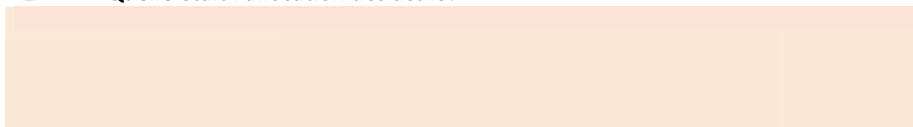
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
IBERDROLA SA	Services publics	Services publics d'électricité	Espagne	7,71 %
EDISON INTERNATIONAL	Services publics	Services publics d'électricité	États-Unis	7,26 %
P G & E CORP	Services publics	Services publics d'électricité	États-Unis	7,22 %
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	Biens d'équipement	France	6,95 %
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	Biens d'équipement	Allemagne	6,79 %
FIRST SOLAR INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	5,47 %
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	Industrie	Biens d'équipement	Danemark	4,52 %
SAMSUNG SDI CO LTD	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	Corée	3,61 %
ENPHASE ENERGY INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	3,13 %
ALBEMARLE CORP	Matériaux	Chimie	États-Unis	3,08 %
ORSTED A/S	Services publics	Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable	Danemark	3,05 %
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A NTH-SZSE	Industrie	Biens d'équipement	Chine	2,55 %
REDEIA CORP SA	Services publics	Services publics d'électricité	Espagne	2,09 %
YAGEO CORPORATION	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	Taiwan	1,92 %
IMPALA PLATINUM	Matériaux	Métaux et mines.	Afrique du Sud	1,65 %



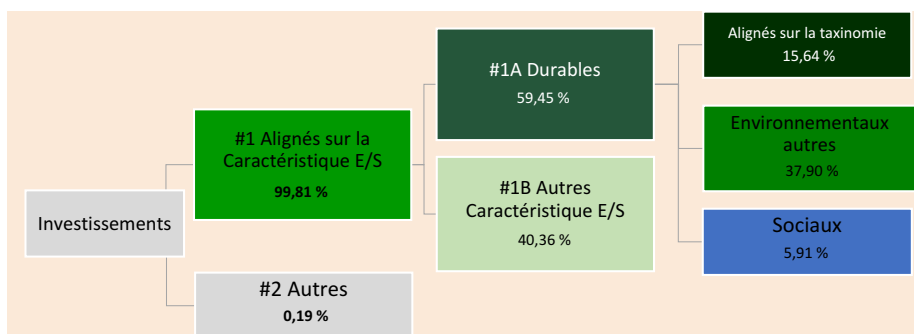
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie	Biens d'équipement	31,42 %
Services publics	Services publics d'électricité	27,48 %
Services publics	Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable	11,70 %
Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	10,46 %

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	9,22 %
Matériaux	Chimie	5,72 %
Matériaux	Métaux et mines.	3,31 %
Industrie	Services commerciaux & professionnels	0,50 %
Autres	Autres	0,00 %
Forex	Forex	-0,00 %
Liquidités	Liquidités	0,19 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 15,64 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

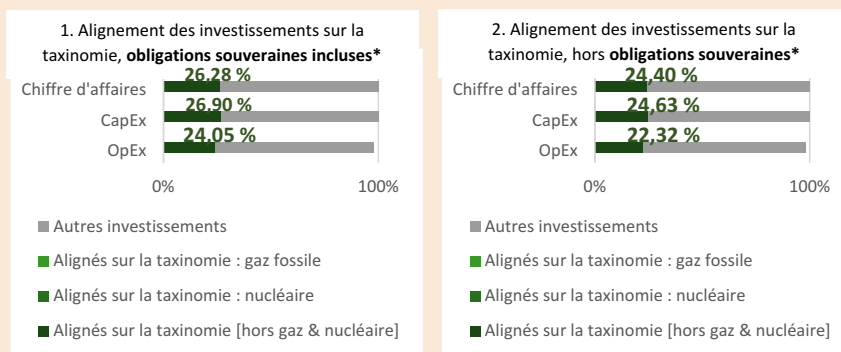
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/10/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 14,22 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 13.30%.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **37,90 %** à la fin de la période. Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **5,91 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

"L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG"

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Loi Energie Climat (LEC)

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Acc

Reporting
annuel

31/10/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.

A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier l'empreinte sur la biodiversité des actifs détenus ainsi que le score de température du portefeuille. Les informations, indicateurs et méthodologies décrits sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Bien que ce rapport ait été préparé et revu avec attention et vigilance, Amundi et ses fournisseurs de données déclinent toute responsabilité concernant de potentielles erreurs ou omissions contenues dans ce document et déclinent toute responsabilité si une tierce personne ou organisation utilise le contenu de ce rapport et subit une perte ou un préjudice direct ou en conséquence. Amundi a aussi intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Amundi
Investment Solutions



amundief.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.



amundi.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF



Indicateurs extra-financiers

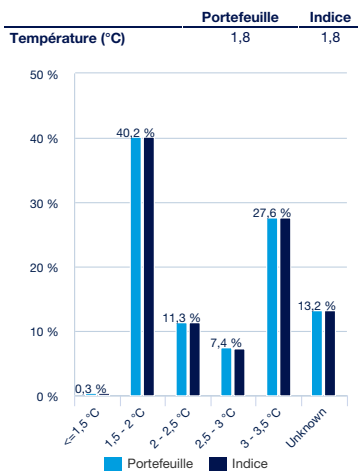
Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d’apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d’obtenir un score de température moyen.

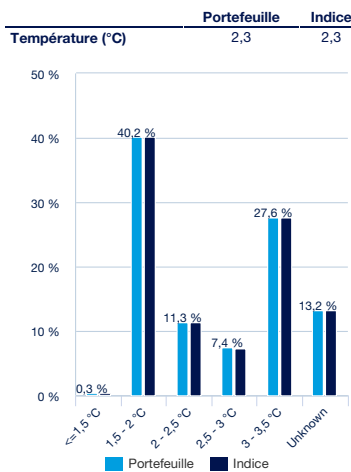
Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l’ambition de l’émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d’émetteurs n’ont pas encore publié d’objectif de réduction d’émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d’appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d’un portefeuille. Au lieu d’utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d’un portefeuille.

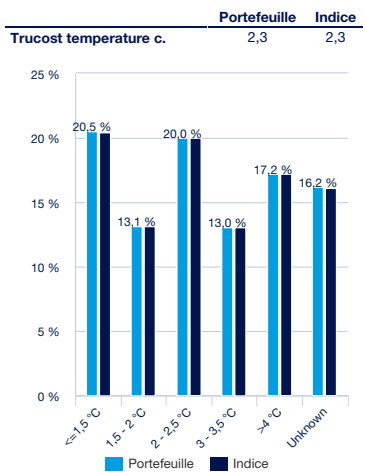
Méthode 1 - Température Iceberg Data Lab (°C)



Méthode 2 - Température CDP (°C)



Méthode 3 - Température Trucost (°C)



AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Acc



Rapporting
annuel
31/10/2024

Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole,
Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;

Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie) ;

Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;

Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et aux accords de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "Science Based Targets".

Champ d'application de la politique d'exclusion

Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon

Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :

(i) Exclues de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles

(ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires

La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Cas des ETFs et des fonds indiciaires ESG

Tous les ETF et fonds indiciaires ESG appliquent, dans la mesure du possible, la politique d'exclusion d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).



amundi.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Indicateurs extra-financiers

La question de l'impact des entreprises sur la biodiversité est fondamentale. En 2022, Amundi a pu amorcer le déploiement de données qui lui permettront de calculer l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles.

La métrique retenue pour afficher l'empreinte biodiversité est le **MSAppb par bEUR** (1). Celle-ci permet de quantifier l'impact des activités des entreprises et de leur chaîne de valeur sur leur environnement. L'empreinte biodiversité d'une entité s'obtient en divisant la valeur d'impact (**MSA.ppb***) par la valeur d'entreprise : on obtient le « **MSAppb*/EURb** ». Pour allouer l'impact d'une entreprise à un portefeuille, cette empreinte est multipliée par le montant détenu dans le portefeuille.

Pour quantifier les impacts biodiversité de chaque entreprise, les inventaires physiques amont nécessaires à la conduite de ses activités sont modélisés à partir du chiffre d'affaires régionalisé et sectorialisé, et ce grâce au modèle entrée-sortie EXIOBASE. Ces flux physiques génèrent des pressions sur la biodiversité, pressions modélisées via la suite d'outils Commotools (outil d'analyse des matières premières) développés par CDC Biodiversité. Enfin, le modèle **GLOBIO** (2) permet de traduire ces pressions en impacts, grâce à des données **MSA en %** (3) sur différents écosystèmes.

On obtient en sortie des impacts exprimés en **MSA.km²** (4), équivalent surfacique du MSA et métrique clé du modèle **GBS** (5). Ces impacts sont distingués en 4 "compartiments" selon le biome (terrestre, aquatique eau douce) et la temporalité de l'impact (statique, dynamique). Pour aboutir à une métrique agrégée, le **MSA.km²** subit une double normalisation :

la normalisation du différentiel entre surface terrestre (~130 millions de km²) et surface aquatique d'eau douce (~10 millions de km²), à l'issue de laquelle on obtient un **MSAppb - MSA.km²** traduit en parties par milliard ("parts per billion") et exprimé en fraction surfacique de leur biome respectif. la normalisation du différentiel entre impacts statiques (produits depuis l'état initial jusqu'à aujourd'hui) et dynamiques (produits sur l'année d'exercice), à l'issue de laquelle on obtient le **MSAppb*** - métrique qui intègre ("time integrated") l'impact statique dans l'empreinte de l'année d'analyse en l'amortissant sur le délai nécessaire à la reconstitution de la biodiversité sur la surface en question (6).

Cette double-normalisation permet d'avoir un indicateur prenant en compte toutes les dimensions de l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion du premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.

	Portfeuille	Indice		Portfeuille	Indice
Empreinte biodiversité (MSAppb* /Md€)	36	37	Notable (entreprises et états)	99,64%	100%
			Noté	82,40%	82,70%



amundietf.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs - professionnels -.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF



3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs cotés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Acc



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. A la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF



Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. À l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Acc



Reporting
annuel
31/10/2024

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

RAPPORT
ANNUEL

31.10.2023

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	838 501 714,11	1 423 270 829,42
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	756 108 339,00	1 423 215 661,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	82 317 736,51	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	75 638,60	55 168,31
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	830 732,92	1 129 793,72
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	830 732,92	1 129 793,72
Comptes financiers	56 015 687,24	5 145 257,05
Liquidités	56 015 687,24	5 145 257,05
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	895 348 134,27	1 429 545 880,19

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	392 759 229,80	824 836 819,36
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	496 508 331,73	400 124 949,13
• Report à nouveau	13 746 933,15	16 833 177,40
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-111 695 234,74	177 737 822,96
• Résultat de l'exercice	7 348 028,43	5 905 486,22
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	798 667 288,37	1 425 438 255,07
Instruments financiers	41 117 674,42	47 326,96
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	41 050 739,70	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	66 934,72	47 326,96
Autres opérations	-	-
Dettes	54 425 933,70	3 090 272,87
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	54 425 933,70	3 090 272,87
Comptes financiers	1 137 237,78	970 025,29
Concours bancaires courants	1 137 237,78	970 025,29
Emprunts	-	-
Total du passif	895 348 134,27	1 429 545 880,19

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	1 636 329,23	2 461 557,14
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	174 638,10	43 342,02
• Produits sur actions et valeurs assimilées	14 999 885,29	16 917 699,50
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	247,37	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	15 174 770,76	16 961 041,52
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-34 456,16	-172 012,50
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-34 456,16	-172 012,50
Résultat sur opérations financières (I - II)	15 140 314,60	16 789 029,02
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-7 280 798,72	-8 139 280,47
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	7 859 515,88	8 649 748,55
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-511 487,45	457 976,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-3 202 238,88
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	7 348 028,43	5 905 486,22

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative.

Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêt de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Les coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Classe d'actions Dist : La Société de gestion se réserve la possibilité de distribuer, une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	1 425 438 255,07	1 385 895 720,33
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	91 285 340,51	478 087 822,71
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-275 645 715,51	-160 686 581,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	63 134 917,61	208 392 852,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-185 527 968,24	-90 217 278,28
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 848 020,18	1 985 192,71
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 120 667,64	-2 296 648,24
Frais de transaction	-623 132,50	-1 562 001,90
Différences de change	-80 800 364,98	83 202 895,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-247 117 036,31	-483 188 559,67
- Différence d'estimation exercice N	-532 743 002,50	-285 625 966,19
- Différence d'estimation exercice N-1	-285 625 966,19	197 562 593,48
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-122 103,03	60 076,50
- Différence d'estimation exercice N	-66 934,72	55 168,31
- Différence d'estimation exercice N-1	55 168,31	-4 908,19
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 859 515,88	8 649 748,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-3 202 238,88
Autres éléments	* 58 227,33	317 253,95
Actif net en fin d'exercice	798 667 288,37	1 425 438 255,07

* Provisions liées à la récupération fiscale sur les titres espagnols.

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	1 636 329,23	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	6,75	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	56 015 687,24
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 137 237,78
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	6,75
Comptes financiers	56 015 687,24	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 137 237,78	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	KRW	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	289 808 870,59	67 227 138,61	54 021 984,34	223 127 959,13
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	35 024 162,67	-	7 054 304,40	8 792 827,81
Créances	248,28	-	-	338 269,02
Comptes financiers	414 548,93	81 080,39	349 675,26	1 235 651,03
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	567,00	-	-	53 278,41
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	830 732,92
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Autres créances	381 812,12
Coupons à recevoir	338 269,02
Dépôts de garantie (versés)	110 403,50
Ventes règlements différés	248,28
-	-
Autres opérations	-
Dettes	54 425 933,70
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	53 934 023,00
Frais provisionnés	458 345,45
Débiteurs et créditeurs divers	33 565,25
-	-
-	-
Autres opérations	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action Acc / FR0014002CG3	384 756	6 663 527,75	159 030	2 721 709,40
Action Dist / FR0010524777	2 445 800	84 535 026,62	7 619 541	273 146 707,59
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002CG3		846,75		2 171,66
Action Dist / FR0010524777		99 539,39		230 929,82
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002CG3		111,06		106,23
Action Dist / FR0010524777		13 488,94		10 293,77
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action Acc / FR0014002CG3		735,69		2 065,43
Action Dist / FR0010524777		86 050,45		220 636,05

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0014002CG3	0,60	
Action Dist / FR0010524777	0,60	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie d'action :		
Action Acc / FR0014002CG3	-	
Action Dist / FR0010524777	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés :	
- Collat Cash reçu de la contrepartie GOLDMAN SACHS.....	-50 659 167,00
- Collat Cash reçu de la contrepartie UBS	-3 274 856,00

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	13 746 933,15	16 833 177,40
Résultat	7 348 028,43	5 905 486,22
Total	21 094 961,58	22 738 663,62

Action Acc / FR0014002CG3	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	81 399,16	61 708,01
Total	81 399,16	61 708,01
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action Dist / FR0010524777	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	7 024 603,96	-
Report à nouveau de l'exercice	242 025,31	22 676 955,61
Capitalisation	-	-
Total	7 266 629,27	22 676 955,61
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	31 930 018	-
Distribution unitaire	0,22	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	496 508 331,73	400 124 949,13
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-111 695 234,74	177 737 822,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	384 813 096,99	577 862 772,09

Action Acc / FR0014002CG3	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 237 323,23	1 184 536,33
Total	-1 237 323,23	1 184 536,33
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action Dist / FR0010524777	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	21 013 562,42	576 678 235,76
Capitalisation	-	-
Total	21 013 562,42	576 678 235,76
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 5 septembre 2019.

Devise

EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	798 667 288,37	1 425 438 255,07	1 385 895 720,33	561 721 372,10	125 746 055,67

Action Acc / FR0014002CG3

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	745 758	520 032	54 000	-	-
Valeur liquidative	11,8635	18,3113	22,3313	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-1,55	2,39	0,17	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action Dist / FR0010524777

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Nombre d'actions en circulation	32 042 018	37 215 759	29 771 391	16 081 709	4 836 869
Valeur liquidative	24,6495	38,0461	46,5107	34,9292	25,9974
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	0,22	0,09	0,13	0,29	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-0,05

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

4

Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
ES0125220311	ACCIONA SA	PRETER	1 223,00	145 537,00	EUR	0,02
ES0125220311	ACCIONA SA	PRETER	17 000,00	2 023 000,00	EUR	0,25
ES0125220311	ACCIONA SA	PRETER	4 800,00	571 200,00	EUR	0,07
ES0125220311	ACCIONA SA	PRETER	1 251,00	148 869,00	EUR	0,02
ES0125220311	ACCIONA SA	PRETER	18 107,00	2 154 733,00	EUR	0,27
ES0125220311	ACCIONA SA	PRETER	1 185,00	141 015,00	EUR	0,02
ES0125220311	ACCIONA SA	PROPRE	43 534,00	5 180 546,00	EUR	0,65
US0126531013	ALBEMARLE	PRETER	10 500,00	1 259 403,97	USD	0,16
US0126531013	ALBEMARLE	PRETER	7 600,00	911 568,59	USD	0,11
US0126531013	ALBEMARLE	PROPRE	209 200,00	25 092 124,88	USD	3,14
NL0012817175	ALFEN NV	PRETER	12 082,00	358 472,94	EUR	0,04
NL0012817175	ALFEN NV	PRETER	6 593,00	195 614,31	EUR	0,02
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	55 260,00	1 639 564,20	EUR	0,21
AU0000193666	ALLKEM LIMITED	PROPRE	2 124 586,00	12 140 855,04	AUD	1,52
US02361E1082	AMERESCO	PRETER	25 200,00	623 443,71	USD	0,08
US02361E1082	AMERESCO	PRETER	13 891,00	343 660,97	USD	0,04
US02361E1082	AMERESCO	PRETER	1 000,00	24 739,83	USD	0,00
US02361E1082	AMERESCO	PRETER	60 176,00	1 488 743,99	USD	0,19
US02361E1082	AMERESCO	PRETER	6 529,00	161 526,35	USD	0,02
US02361E1082	AMERESCO	PRETER	8 400,00	207 814,57	USD	0,03
US02361E1082	AMERESCO	PROPRE	15,00	371,10	USD	0,00
ZAE000013181	ANGLO PLATINUM LTD	PROPRE	216 120,00	6 805 744,00	ZAR	0,85
FR0010313833	ARKEMA	PGARAN	66 687,00	5 893 797,06	EUR	0,74
FR0010313833	ARKEMA	PGARAN	2 618,00	231 378,84	EUR	0,03

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US04271T1007	ARRAY TECHNOLOGIES INC	PROPRE	530 861,00	8 703 709,68	USD	1,09
CA0585861085	BALLARD POWER SYSTEMS (NEW)	PROPRE	827 950,00	2 612 381,42	CAD	0,33
CNE100000NN1	BEIJING EASPRING MATERIAL TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	108 900,00	620 294,63	CNY	0,08
US0937121079	BLOOM ENERGY CORP	PROPRE	637 405,00	6 271 534,53	USD	0,79
CA09950M3003	BORALEX A	PROPRE	327 983,00	5 768 870,95	CAD	0,72
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PGARAN	30 057,00	645 924,93	EUR	0,08
ES0140609019	CAIXABANK	PGARAN	659 200,00	2 528 032,00	EUR	0,32
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PGARAN	13 334,00	1 089 921,16	EUR	0,14
CNE100001T15	CECEP WIND POWER CORP-A	PROPRE	1 346 190,00	549 890,12	CNH	0,07
AU000000CHN7	CHALICE GOLD MINES	PROPRE	1 118 146,00	1 198 886,66	AUD	0,15
CNE000000222	CHINA BAOAN GROUP-A	PROPRE	552 500,00	735 432,64	CNH	0,09
US18539C1053	CLEARWAY ENERGY INC	PROPRE	116 170,00	2 238 772,85	USD	0,28
US18539C2044	CLEARWAY ENERGY INC	PROPRE	284 829,00	5 850 177,47	USD	0,73
CNE100003662	CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	859 593,00	20 558 013,12	CNH	2,57
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	10 334,00	264 343,72	EUR	0,03
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	15 372,00	393 215,76	EUR	0,05
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	6 137,00	156 984,46	EUR	0,02
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	7 300,00	186 734,00	EUR	0,02
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	14 500,00	370 910,00	EUR	0,05
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PRETER	3 900,00	99 762,00	EUR	0,01
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PROPRE	174 394,00	4 460 998,52	EUR	0,56
DE0006062144	COVESTRO AG	PGARAN	44 414,00	2 118 547,80	EUR	0,27
DE0006062144	COVESTRO AG	PGARAN	85 204,00	4 064 230,80	EUR	0,51
KR7112610001	CS WIND CORP	PROPRE	83 534,00	2 674 199,53	KRW	0,33
GB00B1VNSX38	DRAX GROUP PLC	PROPRE	1 410 494,00	6 843 175,06	GBP	0,86
US2810201077	EDISON INTERNATIONAL	PRETER	78 500,00	4 683 263,95	USD	0,59
US2810201077	EDISON INTERNATIONAL	PROPRE	597 061,00	35 620 309,04	USD	4,46
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PGARAN	42 961,00	170 555,17	EUR	0,02

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PRETER	10 000,00	151 900,00	EUR	0,02
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PRETER	70 000,00	1 063 300,00	EUR	0,13
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PRETER	30 000,00	455 700,00	EUR	0,06
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PRETER	10 000,00	151 900,00	EUR	0,02
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PROPRE	777 900,00	11 816 301,00	EUR	1,48
BE0003822393	ELIA GROUP SA	PROPRE	102 125,00	9 155 506,25	EUR	1,15
FR0012435121	ELIS SA	PGARAN	225 445,00	3 487 634,15	EUR	0,44
DE0006095003	ENCAVIS AG	PRETER	59 100,00	727 225,50	EUR	0,09
DE0006095003	ENCAVIS AG	PRETER	38 500,00	473 742,50	EUR	0,06
DE0006095003	ENCAVIS AG	PRETER	43 900,00	540 189,50	EUR	0,07
DE0006095003	ENCAVIS AG	PRETER	220 370,00	2 711 652,85	EUR	0,34
DE0006095003	ENCAVIS AG	PRETER	14 814,00	182 286,27	EUR	0,02
DE0006095003	ENCAVIS AG	PROPRE	11 559,00	142 233,50	EUR	0,02
US2935941078	ENOVIX CORPORATION	PROPRE	422 166,00	3 558 655,69	USD	0,45
US29355A1079	ENPHASE ENERGY	PROPRE	283 654,00	21 355 899,07	USD	2,67
FR0000131757	ERAMET	PRETER	4 695,00	306 348,75	EUR	0,04
FR0000131757	ERAMET	PRETER	700,00	45 675,00	EUR	0,01
FR0000131757	ERAMET	PROPRE	24 920,00	1 626 030,00	EUR	0,20
IT0001157020	ERG SPA	PROPRE	211 782,00	4 913 342,40	EUR	0,62
US3364331070	FIRST SOLAR INC	PROPRE	226 390,00	30 510 175,50	USD	3,82
CNE100002375	FLAT GLASS GROUP CO LTD	PROPRE	1 416 000,00	2 400 348,22	HKD	0,30
CNE100003HV0	FLAT GLASS GROUP CO LTD	PROPRE	354 200,00	1 181 391,68	CNY	0,15
LU2360697374	FREYR BATTERY	PRETER	200 000,00	607 379,38	USD	0,08
LU2360697374	FREYR BATTERY	PRETER	98 000,00	297 615,89	USD	0,04
LU2360697374	FREYR BATTERY	PRETER	600,00	1 822,14	USD	0,00
LU2360697374	FREYR BATTERY	PRETER	51 000,00	154 881,74	USD	0,02
LU2360697374	FREYR BATTERY	PROPRE	24 358,00	73 972,73	USD	0,01
US35952H6018	FUELCELL ENERGY INC	PRETER	618 700,00	638 016,08	USD	0,08

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US35952H6018	FUELCELL ENERGY INC	PRETER	500 000,00	515 610,22	USD	0,06
US35952H6018	FUELCELL ENERGY INC	PROPRE	277 900,00	286 576,16	USD	0,04
CNE100000SF6	GANFENG LITHIUM GROUP CO LTD	PROPRE	324 942,00	1 854 059,89	CNH	0,23
CNE1000031W9	GANFENG LITHIUM GROUP CO LTD	PROPRE	1 318 360,00	4 471 259,40	HKD	0,56
CNE100000KT4	GEM CO LTD SHS A	PROPRE	1 078 200,00	814 155,27	CNH	0,10
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PGARAN	3 394,00	298 332,60	EUR	0,04
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PGARAN	77 514,00	6 813 480,60	EUR	0,85
FR0010533075	GETLINK SE	PGARAN	240 430,00	3 662 951,05	EUR	0,46
CNE100003JZ7	GINLONG TECHNOLOGIES CO LTD	PROPRE	85 300,00	738 728,16	CNY	0,09
CNE1000008S5	GOLDWIND SCIENCE AND TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	721 600,00	817 326,72	CNH	0,10
US3843135084	GRAFTECH INTERNATINATIONAL LTD	PROPRE	723 522,00	2 361 542,95	USD	0,30
JP3385820000	GS YUASA	PROPRE	225 400,00	3 388 517,68	JPY	0,42
KR7009830001	HANWHA CHEMICAL CORP	PROPRE	336 894,00	6 761 331,55	KRW	0,85
US4198701009	HAWAIIAN ELECTR IND	PRETER	200 000,00	2 456 007,57	USD	0,31
US4198701009	HAWAIIAN ELECTR IND	PRETER	143 600,00	1 763 413,43	USD	0,22
US4198701009	HAWAIIAN ELECTR IND	PROPRE	43 537,00	534 636,01	USD	0,07
CNE000001N70	HENGDIAN GROUP DMEGC -A MAGNETICS CO LTD	PROPRE	349 700,00	657 785,46	CNY	0,08
AU000000IGO4	IGO NL	PROPRE	2 395 333,00	13 644 982,98	AUD	1,71
ZAE000083648	IMPALA PLATINUM HOLDINGS LTD	PROPRE	2 801 326,00	10 981 683,67	ZAR	1,38
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PGARAN	46 317,00	1 272 559,58	EUR	0,16
CA45790B1040	INNERGEX RENEWABLE ENERGY	PROPRE	536 905,00	3 124 689,04	CAD	0,39
FR0010259150	IPSEN	PGARAN	2 511,00	279 976,50	EUR	0,04
CNE100004363	JIANGSU GOODWE POWER SUPPLY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	37 150,00	557 644,93	CNH	0,07
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	PRETER	10 500,00	180 092,99	GBP	0,02
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	PRETER	13 400,00	229 832,96	GBP	0,03
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	PRETER	6 000,00	102 910,28	GBP	0,01
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	PRETER	7 000,00	120 061,99	GBP	0,02
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	PROPRE	610 395,00	10 469 320,13	GBP	1,31

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
KR7373220003	LG ENERGY SOLUTION LTD	PROPRE	103 102,00	27 842 344,48	KRW	3,49
AU000000LTR4	LIONTOWN RESOURCES LTD	PRETER	5 316 244,00	5 126 929,73	AUD	0,64
AU000000LTR4	LIONTOWN RESOURCES LTD	PROPRE	100,00	96,44	AUD	0,00
US53814L1089	LIVENT CORPORATION	PRETER	241 300,00	3 330 716,18	USD	0,42
US53814L1089	LIVENT CORPORATION	PRETER	170 000,00	2 346 546,83	USD	0,29
US53814L1089	LIVENT CORPORATION	PRETER	6 000,00	82 819,30	USD	0,01
US53814L1089	LIVENT CORPORATION	PROPRE	208 524,00	2 878 301,95	USD	0,36
CNE100001FR6	LONGI GREEN ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	1 502 504,00	4 671 789,38	CNH	0,58
KR7010120004	LS INDUSTRIAL SYSTEMS LTD	PROPRE	49 592,00	2 223 340,24	KRW	0,28
SGXZ25336314	MAXEON SOLAR TECHNOLOGIES PTE LTD	PROPRE	112 563,00	664 515,72	USD	0,08
DE0006599905	MERCK KGAA	PGARAN	14 677,00	2 089 270,95	EUR	0,26
DE0006599905	MERCK KGAA	PGARAN	539,00	76 726,65	EUR	0,01
CNE100003HQ0	MING YANG SMART ENERGY GROUP LIMITED	PROPRE	467 900,00	842 286,32	CNH	0,11
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	200 000,00	123 978,49	NOK	0,02
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	260 304,00	161 360,48	NOK	0,02
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	924 343,00	572 993,25	NOK	0,07
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	1 596 539,00	989 682,47	NOK	0,12
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	200 000,00	123 978,49	NOK	0,02
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	1 026 000,00	636 009,65	NOK	0,08
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	101 000,00	62 609,14	NOK	0,01
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	151 598,00	93 974,46	NOK	0,01
NO0010081235	NEL ASA	PRETER	433 000,00	268 413,43	NOK	0,03
NO0010081235	NEL ASA	PROPRE	864 255,00	535 745,15	NOK	0,07
FR0011675362	NEOEN SPA	PROPRE	239 912,00	5 969 010,56	EUR	0,75
US65341B1061	NEXTERA ENERGY PARTNERS	PROPRE	300 657,00	7 699 891,19	USD	0,96
DE000A0D6554	NORDEX	PROPRE	413 010,00	4 099 537,26	EUR	0,51
CA6665111002	NORTHLAND POWER INC	PROPRE	878 719,00	11 671 141,69	CAD	1,46
US6866881021	ORMAT TECHNOLOGIES	PRETER	2 014,00	117 257,86	USD	0,01

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US6866881021	ORMAT TECHNOLOGIES	PROPRE	186 176,00	10 839 423,88	USD	1,36
DK0060094928	ORSTED SH	PRETER	76 774,00	3 495 220,99	DKK	0,44
DK0060094928	ORSTED SH	PRETER	2 226,00	101 341,10	DKK	0,01
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	419 417,00	19 094 421,32	DKK	2,39
US69331C1080	PG&E CORP	PROPRE	2 783 386,00	42 922 603,41	USD	5,37
US72016P1057	PIEDMONT LITHIUM INC	PRETER	31 300,00	813 444,65	USD	0,10
US72016P1057	PIEDMONT LITHIUM INC	PRETER	8 000,00	207 909,18	USD	0,03
US72016P1057	PIEDMONT LITHIUM INC	PROPRE	21 951,00	570 476,79	USD	0,07
US72919P2020	PLUG POWER	PRETER	776 000,00	4 324 162,72	USD	0,54
US72919P2020	PLUG POWER	PRETER	214 900,00	1 197 503,31	USD	0,15
US72919P2020	PLUG POWER	PROPRE	880 294,00	4 905 327,97	USD	0,61
CNE100005D68	PYLON TECHNOLOGIES CO LTD	PROPRE	36 819,00	540 293,50	CNH	0,07
ES0173093024	REDEIA CORPORACION SA	PROPRE	1 424 994,00	20 954 536,77	EUR	2,62
JP3981200003	RENOVA REGISTERED SHS	PROPRE	148 900,00	1 003 658,86	JPY	0,13
JP3368000000	RESONAC HOLDINGS CORPORATION	PROPRE	610 200,00	9 234 342,26	JPY	1,16
CNE100000T73	RISEN ENERGY CO LTD	PROPRE	245 000,00	562 832,49	CNY	0,07
FR0013269123	RUBIS SCA	PGARAN	100 000,00	2 054 000,00	EUR	0,26
KR7006400006	SAMSUNG SDI	PROPRE	81 659,00	24 339 853,05	KRW	3,05
AU000000SYA5	SAYONA MINING LTD	PROPRE	23 550 819,00	1 058 019,96	AUD	0,13
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	260 456,00	37 760 910,88	EUR	4,73
CNE100002TX3	SHANGHAI PUTAILAI NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	408 134,00	1 314 779,98	CNH	0,16
US82489W1071	SHOALS TECHNOLOGIES GROUP INC	PROPRE	591 682,00	8 598 141,46	USD	1,08
CNE100000WF8	SICHUAN YAHUA INDUSTRIAL GROUP CO LTD	PROPRE	247 700,00	450 873,08	CNY	0,06
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	20 000,00	167 400,00	EUR	0,02
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	44 000,00	368 280,00	EUR	0,05
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	159 200,00	1 332 504,00	EUR	0,17
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	1 087 300,00	9 100 701,00	EUR	1,14
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	315 312,00	2 639 161,44	EUR	0,33

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	41 300,00	345 681,00	EUR	0,04
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	35 394,00	296 247,78	EUR	0,04
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	25 000,00	209 250,00	EUR	0,03
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PRETER	40 000,00	334 800,00	EUR	0,04
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PROPRE	391,00	3 272,67	EUR	0,00
TW0006121007	SIMPLO TECHNOLOGY	PROPRE	541 000,00	5 262 645,91	TWD	0,66
CNE000001P78	SINOMA SCIENCE&TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	358 100,00	797 828,62	CNH	0,10
KR7361610009	SK IE TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	81 513,00	3 386 069,76	KRW	0,42
DE000A0DJ6J9	SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	PROPRE	53 300,00	3 078 075,00	EUR	0,39
US83417M1045	SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	PRETER	17 500,00	1 257 450,33	USD	0,16
US83417M1045	SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	PROPRE	138 921,00	9 982 071,85	USD	1,25
ES0165386014	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	PRETER	186 014,00	2 632 098,10	EUR	0,33
ES0165386014	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	PROPRE	103 270,00	1 461 270,50	EUR	0,18
US85859N1028	STEM INC	PRETER	32 300,00	103 286,66	USD	0,01
US85859N1028	STEM INC	PRETER	267 700,00	856 032,17	USD	0,11
US85859N1028	STEM INC	PROPRE	225 009,00	719 517,90	USD	0,09
CNE1000018M7	SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	PROPRE	295 581,00	3 205 095,18	CNH	0,40
US86745K1043	SUNNOVA ENERGY INTERNATIONAL INC	PROPRE	354 782,00	3 064 484,07	USD	0,38
US8676524064	SUNPOWER	PRETER	76 600,00	309 443,71	USD	0,04
US8676524064	SUNPOWER	PRETER	49 400,00	199 562,91	USD	0,02
US8676524064	SUNPOWER	PRETER	60 700,00	245 211,92	USD	0,03
US8676524064	SUNPOWER	PROPRE	118 429,00	478 421,79	USD	0,06
US86771W1053	SUNRUN INC	PRETER	163 400,00	1 491 778,62	USD	0,19
US86771W1053	SUNRUN INC	PRETER	178 800,00	1 632 374,65	USD	0,20
US86771W1053	SUNRUN INC	PRETER	40 500,00	369 749,29	USD	0,05
US86771W1053	SUNRUN INC	PROPRE	377 940,00	3 450 445,60	USD	0,43
CNE100001260	SUNWODA ELECTRONIC CO LTD-A	PROPRE	400 300,00	833 176,69	CNY	0,10
JP3452000007	TAIYO YUDEN CO LTD	PROPRE	406 900,00	8 479 762,91	JPY	1,06

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE1000000B8	TCL ZHONGHUAN RENEWABLE ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	810 138,00	1 927 085,56	CNH	0,24
CNE100000T32	TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC SHS A	PROPRE	297 100,00	2 105 598,87	CNH	0,26
CNE100000YH0	TITAN WIND ENERGY (SUZHOU) CO LTD	PROPRE	395 300,00	679 505,44	CNH	0,09
US87266J1043	TPI COMPOSITES INC	PROPRE	155 624,00	340 105,43	USD	0,04
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PGARAN	82 020,00	2 118 576,60	EUR	0,27
FR0013447729	VERALLIA SASU	PGARAN	70 099,00	2 154 843,26	EUR	0,27
AT0000746409	VERBUND A	PROPRE	237 583,00	19 481 806,00	EUR	2,44
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PRETER	95 700,00	1 952 247,43	DKK	0,24
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PRETER	50 300,00	1 026 102,88	DKK	0,13
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PRETER	23 500,00	479 392,00	DKK	0,06
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	1 366 359,00	27 873 258,62	DKK	3,49
TW0006409006	VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP	PROPRE	215 000,00	8 121 182,60	TWD	1,02
US9288811014	VONTIER CORP	PROPRE	543 966,00	15 212 521,25	USD	1,90
JP3154750008	WEST HOLDINGS	PROPRE	82 100,00	1 697 622,53	JPY	0,21
KYG9829N1025	XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	PROPRE	16 030 000,00	8 915 677,22	HKD	1,12
JP3937200008	YAMATAKE CORP	PROPRE	402 700,00	11 104 114,63	JPY	1,39
JP3955000009	YOKOGAWA ELECTRIC CORP	PROPRE	798 100,00	13 523 746,95	JPY	1,69
CNE100000KD8	ZHEJIANG CHINT ELECTRICS-A	PROPRE	446 494,00	1 328 464,20	CNH	0,17
CNE100001VW3	ZHEJIANG HUAYOU COBALT CO -A	PROPRE	323 230,00	1 532 328,03	CNH	0,19
Total Action				838 426 068,76		104,98
Total Valeurs mobilières				838 426 068,76		104,98
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE USD	PROPRE	79 950,00	75 638,60	USD	0,01
Total APPELS DE MARGES				75 638,60		0,01
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-33 565,25	-33 565,25	EUR	-0,00
	PROV INTCREDCPTDEPCE	PROPRE	381 812,12	381 812,12	EUR	0,05
Total AUTRES				348 246,87		0,04

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	510 776,99	305 955,25	AUD	0,04
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	26 242,33	17 883,56	CAD	0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	-48 389,00	-50 303,03	CHF	-0,01
	BANQUE CNY SGP	PROPRE	5 460 230,71	705 889,36	CNY	0,09
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	2 609 923,70	349 675,26	DKK	0,04
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	53 934 023,00	53 934 023,00	EUR	6,75
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	708,63	708,63	EUR	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-1 083 392,37	-1 083 392,37	EUR	-0,14
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	184,06	211,31	GBP	0,00
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	41 375,69	5 002,74	HKD	0,00
	BANQUE ILS SGP	PROPRE	-3 167,95	-740,85	ILS	-0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	2 592,00	16,19	JPY	0,00
	BANQUE KRW SGP	PROPRE	115 744 799,00	81 080,39	KRW	0,01
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	866 232,31	73 356,68	NOK	0,01
	BANQUE NZD SGP	PROPRE	311,89	171,63	NZD	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	5 496,03	465,39	SEK	0,00
	BANQUE SGD SGP	PROPRE	-3 235,82	-2 234,53	SGD	-0,00
	BANQUE TWD SGP	PROPRE	4 317 639,34	125 938,18	TWD	0,02
	BANQUE USD NEWEDG	PROPRE	-599,32	-567,00	USD	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	438 178,22	414 548,93	USD	0,05
	BANQUE ZAR SGP	PROPRE	15 074,40	760,74	ZAR	0,00
	CES TMP REG DIFF USD	PROPRE	262,43	248,28	USD	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				54 878 697,74		6,87
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-50 659 167,00	-50 659 167,00	EUR	-6,34
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-3 274 856,00	-3 274 856,00	EUR	-0,41
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	110 403,50	110 403,50	EUR	0,01
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-53 823 619,50		-6,74

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-453 357,78	-453 357,78	EUR	-0,06
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-4 987,67	-4 987,67	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-458 345,45		-0,06
Total Liquidités				1 020 618,26		0,13
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ZWP181223	MSCI WORLD 1223	PROPRE	20,00	-66 934,72	USD	-0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-66 934,72		-0,01
Total Futures				-66 934,72		-0,01
Dossiers						
AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)						
PDC-04053087	PDC/DE000A0LD6E6/31/	PGAR1	-279 982,02	-298 332,60	EUR	-0,04
PDC-04053096	PDC/DE000A0LD6E6/31/	PGAR1	-6 394 380,08	-6 813 480,60	EUR	-0,85
PDC-04053119	PDC/DE0005313704/31/	PGAR1	-936 150,75	-1 089 921,16	EUR	-0,14
PDC-04052986	PDC/DE0006062144/31/	PGAR1	-1 945 775,70	-2 118 547,80	EUR	-0,27
PDC-04053014	PDC/DE0006062144/31/	PGAR1	-3 732 784,09	-4 064 230,80	EUR	-0,51
PDC-04053101	PDC/DE0006231004/31/	PGAR1	-1 257 638,83	-1 272 559,58	EUR	-0,16
PDC-04052979	PDC/DE0006599905/31/	PGAR1	-71 845,54	-76 726,65	EUR	-0,01
PDC-04053098	PDC/DE0006599905/31/	PGAR1	-1 956 358,12	-2 089 270,95	EUR	-0,26
PDC-04052982	PDC/ES0140609019/31/	PGAR1	-2 336 783,58	-2 528 032,00	EUR	-0,32
PDC-04053092	PDC/FR0000124141/31/	PGAR1	-1 956 433,48	-2 118 576,60	EUR	-0,27
PDC-04053082	PDC/FR0006174348/31/	PGAR1	-598 721,94	-645 924,93	EUR	-0,08
PDC-04053019	PDC/FR0010259150/31/	PGAR1	-259 569,28	-279 976,50	EUR	-0,04
PDC-04053118	PDC/FR0010313833/31/	PGAR1	-5 269 987,92	-5 893 797,06	EUR	-0,74
PDC-04053128	PDC/FR0010313833/31/	PGAR1	-206 889,32	-231 378,84	EUR	-0,03
PDC-04052975	PDC/FR0010533075/31/	PGAR1	-3 326 931,61	-3 662 951,05	EUR	-0,46
PDC-04053060	PDC/FR0012435121/31/	PGAR1	-3 236 207,52	-3 487 634,15	EUR	-0,44
PDC-04053036	PDC/FR0013269123/31/	PGAR1	-1 849 339,70	-2 054 000,00	EUR	-0,26
PDC-04053139	PDC/FR0013447729/31/	PGAR1	-2 002 053,17	-2 154 843,26	EUR	-0,27

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PDC-04053116	PDC/PTEDP0AM0009/31/	PGAR1	-154 253,75	-170 555,17	EUR	-0,02
Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)				-41 050 739,70		-5,14
Dossier de pret de titres						
PT—00247639	FIX ACCIONA SA	PRET	147 601,74	0,00	EUR	0,00
PT—00247174	FIX ALBEMARLE	PRET	1 891 792,00	0,00	USD	0,00
PT—00247640	FIX ALFEN REG	PRET	456 965,40	0,00	EUR	0,00
PT—00247477	FIX AMERESCO	PRET	292 871,35	0,00	USD	0,00
PT—00245461	FIX ERAMET	PRET	63 700,70	0,00	EUR	0,00
PT—00247540	FIX FREYR BATTERY	PRET	5 086,20	0,00	USD	0,00
PT—00247176	FIX FUELCELL ENER	PRET	1 216 982,90	0,00	USD	0,00
PT—00247073	FIX HAWAIIAN ELEC	PRET	1 977 515,60	6,75	USD	0,00
PT—00247842	FIX LIONTOWN RESO	PRET	16 538 835,08	0,00	AUD	0,00
PT—00246342	FIX ORSTED SH	PRET	49 423 262,50	0,00	DKK	0,00
PT—00247843	FIX PLUG POWER	PRET	1 640 116,80	0,00	USD	0,00
PT—00247637	FIX SIEMENS ENERG	PRET	2 532 553,60	0,00	EUR	0,00
PT—00247844	FIX SOLAREEDGE TEC	PRET	3 257 835,00	0,00	USD	0,00
PT—00247641	FIX STEM INC	PRET	1 913 519,60	0,00	USD	0,00
PT—00247638	FIX VESTAS WIND S	PRET	1 818 108,60	0,00	DKK	0,00
PT—00243718	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	17 297 148,96	0,00	EUR	0,00
PT—00244675	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	320 433,00	0,00	EUR	0,00
PT—00245878	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	4 105 109,99	0,00	EUR	0,00
PT—00246077	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	519 826,58	0,00	EUR	0,00
PT—00246427	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	458 796,49	0,00	EUR	0,00
PT—00247276	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	314 150,00	0,00	EUR	0,00
PT—00247489	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	470 916,00	0,00	EUR	0,00
PT—00247792	PT/DE000ENER6Y0/31/1	PRET	482 658,00	0,00	EUR	0,00
PT—00244001	PT/DE0006095003/31/1	PRET	935 922,38	0,00	EUR	0,00
PT—00244290	PT/DE0006095003/31/1	PRET	622 186,95	0,00	EUR	0,00
PT—00244292	PT/DE0006095003/31/1	PRET	709 454,73	0,00	EUR	0,00

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00244508	PT/DE0006095003/31/1	PRET	3 441 033,48	0,00	EUR	0,00
PT—00245377	PT/DE0006095003/31/1	PRET	204 539,12	0,00	EUR	0,00
PT—00247762	PT/DK0060094928/31/1	PRET	102 147,79	0,00	DKK	0,00
PT—00247041	PT/DK0061539921/31/1	PRET	955 620,93	0,00	EUR	0,00
PT—00247600	PT/DK0061539921/31/1	PRET	468 918,01	0,00	EUR	0,00
PT—00244459	PT/ES0105563003/31/1	PRET	427 439,70	0,00	EUR	0,00
PT—00244471	PT/ES0105563003/31/1	PRET	114 966,54	0,00	EUR	0,00
PT—00247459	PT/ES0105563003/31/1	PRET	279 299,08	0,00	EUR	0,00
PT—00247551	PT/ES0105563003/31/1	PRET	192 937,54	0,00	EUR	0,00
PT—00247584	PT/ES0105563003/31/1	PRET	159 291,97	0,00	EUR	0,00
PT—00247686	PT/ES0105563003/31/1	PRET	407 228,88	0,00	EUR	0,00
PT—00246951	PT/ES0125220311/31/1	PRET	2 173 681,98	0,00	EUR	0,00
PT—00247042	PT/ES0125220311/31/1	PRET	1 972 501,50	0,00	EUR	0,00
PT—00247050	PT/ES0125220311/31/1	PRET	556 941,60	0,00	EUR	0,00
PT—00247423	PT/ES0125220311/31/1	PRET	144 818,26	0,00	EUR	0,00
PT—00247552	PT/ES0125220311/31/1	PRET	150 218,03	0,00	EUR	0,00
PT—00247194	PT/ES0127797019/31/1	PRET	146 466,00	0,00	EUR	0,00
PT—00247355	PT/ES0127797019/31/1	PRET	444 342,00	0,00	EUR	0,00
PT—00247406	PT/ES0127797019/31/1	PRET	1 036 798,00	0,00	EUR	0,00
PT—00247667	PT/ES0127797019/31/1	PRET	143 015,50	0,00	EUR	0,00
PT—00247554	PT/ES0165386014/31/1	PRET	2 663 162,44	0,00	EUR	0,00
PT—00244371	PT/FR0000131757/31/1	PRET	385 659,04	0,00	EUR	0,00
PT—00244297	PT/GB00BZ4BQC70/31/1	PRET	231 574,60	0,00	GBP	0,00
PT—00244298	PT/GB00BZ4BQC70/31/1	PRET	295 533,31	0,00	GBP	0,00
PT—00244299	PT/GB00BZ4BQC70/31/1	PRET	132 328,35	0,00	GBP	0,00
PT—00244300	PT/GB00BZ4BQC70/31/1	PRET	154 383,07	0,00	GBP	0,00
PT—00244595	PT/LU2360697374/31/1	PRET	739 598,79	0,00	USD	0,00
PT—00247605	PT/LU2360697374/31/1	PRET	174 488,63	0,00	USD	0,00

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00247779	PT/LU2360697374/31/1	PRET	633 244,78	0,00	USD	0,00
PT—00247660	PT/NL0012817175/31/1	PRET	212 008,46	0,00	EUR	0,00
PT—00246996	PT/NO0010081235/31/1	PRET	705 284,88	0,00	NOK	0,00
PT—00246997	PT/NO0010081235/31/1	PRET	69 428,63	0,00	NOK	0,00
PT—00247273	PT/NO0010081235/31/1	PRET	111 640,31	0,00	NOK	0,00
PT—00247305	PT/NO0010081235/31/1	PRET	304 478,41	0,00	NOK	0,00
PT—00247351	PT/NO0010081235/31/1	PRET	136 045,50	0,00	NOK	0,00
PT—00247352	PT/NO0010081235/31/1	PRET	136 045,50	0,00	NOK	0,00
PT—00247353	PT/NO0010081235/31/1	PRET	1 086 009,72	0,00	NOK	0,00
PT—00247447	PT/NO0010081235/31/1	PRET	649 988,11	0,00	NOK	0,00
PT—00247563	PT/NO0010081235/31/1	PRET	170 497,25	0,00	NOK	0,00
PT—00243794	PT/US0126531013/31/1	PRET	2 265 756,95	0,00	USD	0,00
PT—00243968	PT/US02361E1082/31/1	PRET	1 457 394,01	0,00	USD	0,00
PT—00244030	PT/US02361E1082/31/1	PRET	472 433,05	0,00	USD	0,00
PT—00245556	PT/US02361E1082/31/1	PRET	560 897,96	0,00	USD	0,00
PT—00245936	PT/US02361E1082/31/1	PRET	40 863,40	0,00	USD	0,00
PT—00246602	PT/US02361E1082/31/1	PRET	2 569 600,54	0,00	USD	0,00
PT—00244758	PT/US2810201077/31/1	PRET	5 144 849,06	0,00	USD	0,00
PT—00244660	PT/US35952H6018/31/1	PRET	936 278,09	0,00	USD	0,00
PT—00245309	PT/US4198701009/31/1	PRET	2 462 632,93	0,00	USD	0,00
PT—00244528	PT/US53814L1089/31/1	PRET	5 468 536,76	0,00	USD	0,00
PT—00245872	PT/US53814L1089/31/1	PRET	3 516 666,36	0,00	USD	0,00
PT—00247314	PT/US53814L1089/31/1	PRET	108 872,29	0,00	USD	0,00
PT—00244073	PT/US6866881021/31/1	PRET	156 863,68	0,00	USD	0,00
PT—00247133	PT/US72016P1057/31/1	PRET	1 057 081,64	0,00	USD	0,00
PT—00247193	PT/US72016P1057/31/1	PRET	265 374,41	0,00	USD	0,00
PT—00246498	PT/US72919P2020/31/1	PRET	6 154 052,70	0,00	USD	0,00
PT—00247468	PT/US85859N1028/31/1	PRET	119 031,54	0,00	USD	0,00

AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00245874	PT/US8676524064/31/1	PRET	333 372,99	0,00	USD	0,00
PT—00245937	PT/US8676524064/31/1	PRET	493 572,92	0,00	USD	0,00
PT—00247695	PT/US8676524064/31/1	PRET	291 670,58	0,00	USD	0,00
PT—00243793	PT/US86771W1053/31/1	PRET	723 604,81	0,00	USD	0,00
PT—00244537	PT/US86771W1053/31/1	PRET	3 210 505,78	0,00	USD	0,00
PT—00244761	PT/US86771W1053/31/1	PRET	2 693 016,14	0,00	USD	0,00
Total Dossier de pret de titres				6,75		0,00
Total Dossiers				-41 050 732,95		-5,14
Coupons						
Action						
JP3385820000	GS YUASA	ACHLIG	225 400,00	17 886,35	JPY	0,00
CA6665111002	NORTHLAND POWER	ACHLIG	878 719,00	44 912,04	CAD	0,01
JP3452000007	TAIYO YUDEN CO LTD	ACHLIG	417 400,00	99 366,83	JPY	0,01
JP3154750008	WEST HOLDINGS	ACHLIG	82 100,00	23 888,14	JPY	0,00
JP3937200008	YAMATAKE CORP	ACHLIG	409 500,00	79 072,09	JPY	0,01
JP3955000009	YOKOGAWA ELECTRIC	ACHLIG	813 300,00	73 143,57	JPY	0,01
Total Action				338 269,02		0,04
Total Coupons				338 269,02		0,04
Total AMUNDI MSCI NEW ENERGY ESG SCREENED UCITS ETF				798 667 288,37		100,00

PLANET MONDE

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

La fin de l'année 2023 ainsi que le premier trimestre 2024 a été positif pour la grande majorité des actifs à risque, tandis que les obligations souveraines ont connu une performance plus faible en raison d'une inflation persistante et d'une économie encore relativement forte, ce qui a conduit les investisseurs à anticiper moins de baisses de taux.

Dans l'ensemble, le contexte économique s'est amélioré par rapport aux attentes du début de l'année et les données économiques mondiales ont continué à surprendre à la hausse. Les espoirs suscités par un atterrissage économique en douceur aux États-Unis ont stimulé considérablement plusieurs actifs risqués à savoir les actions, le crédit à haut rendement et le pétrole. Plusieurs indices boursiers ont également atteint des sommets historiques grâce aux solides bénéfices des entreprises et à un sentiment positif à l'égard du développement de la technologie de l'intelligence artificielle.

À l'inverse, le premier trimestre 2024 a été beaucoup plus faible pour les obligations souveraines, principalement en raison de surprises positives en matière d'inflation et de la poursuite de la hausse des prix du pétrole, les investisseurs ont également relevé leurs attentes en matière d'inflation. Cela signifie que les investisseurs ont repoussé le calendrier des baisses de taux attendues par la Fed, faisant de juin le mois le plus probable pour une première baisse, alors qu'au début de l'année, les investisseurs s'attendaient à ce que la Fed baisse ses taux lors de la réunion de mars. Dans le domaine des changes, ce contexte a soutenu le dollar américain, qui a été la devise du G10 la plus performante au premier trimestre.

Le deuxième trimestre 2024 a été mitigé en termes de performances, les actifs à risque continuant de générer des performances positives tandis que les obligations souveraines ont connu des difficultés alors que les marchés globaux anticipaient moins de baisses de taux. Les marchés financiers ont connu un début de trimestre timide alors que l'incertitude s'est généralisée : sur le front économique américain, les données ont pointé vers une croissance résiliente et une inflation persistante, ce qui s'est traduit par une pause dans la reprise des actions et une hausse des rendements. Parallèlement, l'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient a inquiété les investisseurs, poussant les prix du pétrole à leur plus haut niveau de l'année. Puis, en mai, l'inflation américaine a ralenti par rapport à son rythme du premier trimestre, une Fed relativement accommodante et des résultats d'entreprises meilleurs que prévu ont favorisé les actifs à risque, qui ont également trouvé le soutien d'une situation géopolitique plus calme, tandis que les attentes divergentes en matière de taux ont pesé sur la performance des bons du Trésor et des obligations européennes. En juin, l'accent a été une fois de plus mis sur les décisions de politique monétaire et la BCE a procédé à sa première baisse de taux depuis la pandémie tandis qu'aux États-Unis, la Fed n'a pas réduit ses taux au deuxième trimestre, mais la tendance de l'inflation a soutenu les attentes selon lesquelles les baisses de taux étaient toujours sur la table. Malgré la tendance croissante à baisser les taux, les obligations souveraines ont encore connu des difficultés au cours du deuxième trimestre dans son ensemble, en partie parce que les investisseurs anticipaient un cycle de baisse des taux plus graduel. Au lieu de cela, les actions ont globalement continué de progresser, mais il y a eu quelques points de faiblesse, comme les petites capitalisations américaines et les indices équipondérés, et la performance de certains pays, comme les actifs français, a été affectée négativement par la politique intérieure. Ailleurs, les métaux ont réalisé de solides performances tandis que dans le domaine des changes, le yen japonais a encore une fois été la devise du G10 la moins performante.

Le troisième trimestre 2024 a été positif pour la grande majorité des classes d'actifs, les actifs à risque et les obligations ayant généré un rendement robuste malgré quelques turbulences en août, le pétrole, le dollar américain et les actions japonaises étant les rares exceptions. Le mois de juillet a commencé sur un bon pied avec une solide performance des marchés actions et l'indice S&P 500 atteignant un nouveau sommet historique. Toutefois, cette dynamique a été freinée par une série d'évolutions négatives à partir du milieu du mois. Des résultats décevants ont soulevé des doutes quant à la durabilité de la reprise des valeurs technologiques, tandis que l'affaiblissement des données économiques américaines a suscité certaines inquiétudes. La décision de la Banque du Japon de relever son taux directeur à 0,25 % fin juillet, avec des indications sur de futures hausses, a ajouté à l'incertitude. Puis, début août, la publication de rapports sur l'emploi plus faibles aux États-Unis et la révision à la baisse des chiffres des mois précédents ont intensifié les craintes d'un ralentissement économique et d'une politique monétaire trop restrictive aux États-Unis. Ceci, associé à la hausse des taux de la BoJ, a causé d'importants problèmes pour l'économie américaine. Le yen japonais a été transporté car il a incité les investisseurs à réévaluer les différentiels de taux d'intérêt et a

PLANET MONDE

conduit à une chute profonde des marchés japonais, illustrée par une baisse de -12,2 % du TOPIX japonais le 5 août. La crise s'est propagée à l'échelle mondiale, mais les marchés se sont rapidement redressés, soutenus par un virage accommodant des banques centrales. Plus tard en août, les remarques du président de la Fed Powell à Jackson Hole ont signalé une volonté d'ajuster sa politique, ce qui a abouti à une réduction des taux de 50 points de base en septembre. Cela a rassuré les investisseurs sur la réactivité de la Fed face aux défis économiques. En outre, l'amélioration des indicateurs économiques américains, tels que les inscriptions au chômage et l'emploi non agricole, a contribué à apaiser les craintes du début du trimestre concernant des données plus faibles. Vers la fin du trimestre, d'importantes annonces de mesures de relance en provenance de la Chine ont encore renforcé la confiance. Dans l'ensemble, les marchés ont résisté au ralentissement typique du mois de septembre, même si les prix du pétrole ont été particulièrement confrontés à une baisse notable qui a été perçue positivement dans la mesure où elle a atténué les pressions inflationnistes et encouragé la poursuite de l'assouplissement de la part des banques centrales.

Octobre s'est avéré être une période difficile pour les marchés, car après une forte reprise au cours des neuf premiers mois de l'année, les actions ont perdu du terrain vers la fin du mois et les obligations mondiales ont connu l'un des pires mois depuis septembre 2022. Cela était essentiellement dû à la conjoncture économique et à des données laissant à penser que le programme de baisse de taux de la Fed escompté par le marché était un peu trop optimiste. L'incertitude a également été renforcée par les développements géopolitiques au Moyen-Orient favorisant les métaux précieux, en particulier l'or.

Dans le sillage de la hausse des marchés, le fonds Planet Monde affiche une performance de 11.92% sur la période. Le fonds a gardé un positionnement globalement prudent sur la période tout en bénéficiant de la hausse des marchés actions en diversifiant son exposition sur le Japon ou sur l'Inde. Le fonds a également eu une approche prudente sur la duration afin d'atténuer la sous performance du marché obligataire sur la période en raison de la hausse des taux.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de la Action Capi est de 11,90%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LYXOR PLANET Z	7 413 895,11	6 837 593,42

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

- La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la notice d'information et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Droit de vote

Le compartiment étant nourricier (c'est-à-dire investi en totalité et en permanence en parts d'un seul OPC maître, et à titre accessoire en liquidités), c'est la politique de vote de son fonds maître qu'il convient de considérer.

Vous pouvez vous reporter à cette politique et au rapport d'exercice des droits de vote relatif sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com, rubrique « à propos de Amundi ».

Swing pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative d'un OPC. En cas de souscriptions et/ou de rachats significatifs dans l'OPC, ce mécanisme permet d'ajuster la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats afin de protéger les porteurs actuels de l'effet de dilution généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Ce mécanisme de Swing Pricing se traduit par une répartition différente des coûts entre les investisseurs présents et les investisseurs entrants/sortants. Son déclenchement ne génère pas de coûts supplémentaires pour les investisseurs déjà présents dans l'OPC concerné.

Les coûts de réaménagement du portefeuille (frais de transaction, taxes, coûts de liquidité...) liés aux souscriptions/rachats sont supportés par les investisseurs entrants ou sortants ayant généré des mouvements de souscriptions/rachats importants.

La mise en oeuvre du Swing Pricing n'entraîne pas de changement des modalités de souscriptions / rachats.

La méthode de Swing Pricing appliquée par le groupe Amundi est celle avec seuil de déclenchement : le Swing Pricing sera appliqué sur la valeur liquidative, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint un seuil prédéfini.

Si le seuil de déclenchement est atteint, la valeur liquidative est « swinguée » i.e. sa valeur est ajustée d'un montant déterminé par un facteur d'ajustement apporté à la valeur liquidative : le facteur de swing

L'ajustement de la valeur liquidative se fait à la hausse en cas de collecte nette positive (souscriptions > rachats) ou à la baisse en cas de collecte nette négative (rachats > souscriptions).

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

La connaissance des paramètres ou informations de nature à déclencher le Swing Pricing peuvent créer des situations de conflit d'intérêt. Ceux-ci sont prises en compte dans la cartographie des risques de conflit d'intérêt de Société Générale Gestion. Ces paramètres sont par conséquent confidentiels et non communicables de manière à préserver l'intérêt des investisseurs.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* *Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

PLANET MONDE

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

PLANET MONDE

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

PLANET MONDE

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

PLANET MONDE

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Néant.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PLANET MONDE

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	29 755 626,80	-
OPCVM	29 755 626,80	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	29 755 626,80	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	81 546,99	-
Comptes financiers	190 992,29	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	272 539,28	-
Total Actif I + II	30 028 166,08	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

PLANET MONDE

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	26 737 482,35	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	3 181 339,53	-
Capitaux propres I	29 918 821,88	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	109 344,20	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	109 344,20	-
Total Passifs: I + II + III + IV	30 028 166,08	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

PLANET MONDE

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	6 257,20	-
Sous-total Produits sur opérations financières	6 257,20	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-4,03	-
Sous-total charges sur opérations financières	-4,03	-
Total Revenus financiers nets (A)	6 253,17	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-352 880,89	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-352 880,89	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-346 627,72	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	9,34	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-346 618,38	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

PLANET MONDE

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	127 711,62	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-22,46	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	127 689,16	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-3 184,75	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	124 504,41	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 341 911,84	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	3 341 911,84	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	61 541,66	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	3 403 453,50	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	3 181 339,53	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le compartiment est un fonds nourricier de gestion active et n'est pas géré en référence à un indice.

L'objectif de gestion du Compartiment est identique à l'objectif de gestion de l'OPCVM MAÎTRE décrit dans la section « INFORMATIONS RELATIVES A L'OPCVM MAÎTRE ».

La performance du Compartiment différera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais supportés par le Compartiment et/ou en raison de la détention de liquidités par le Compartiment.

Informations relatives à l'Opcvm maître

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPCVM MAÎTRE vise à obtenir une appréciation du capital en captant la performance de différentes classes d'actifs mondiaux en investissant dans des OPCVM indiciels cotés (« UCITS ETF »), tout en limitant la volatilité annuelle moyenne de l'OPCVM MAÎTRE autour de 7%.

PLANET MONDE

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Actif net total	29 918 821,88	25 965 849,81	24 852 669,07	28 990 949,38	788 554,68

	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	30/10/2020
Action Capi					
FR0013431129					
Actif net	29 918 821,88	25 965 849,81	24 852 669,07	28 990 949,38	788 554,68
Nombre de parts ou actions	265 086,767	257 435,63	243 612,686	247 128,619	7 773,973
Valeur liquidative unitaire	112,86	100,86	102,01	117,31	101,43
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,84	-2,19	-1,58	-0,17	0,63

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N°2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

PLANET MONDE

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Capi : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	25 965 849,81	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	7 490 796,05	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-6 660 797,29	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-346 627,72	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	127 689,16	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 341 911,84	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,03	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	29 918 821,88	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

PLANET MONDE

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Capi

FR0013431129	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	67 933,397	7 490 796,05
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-60 282,26	-6 660 797,29
Solde net des souscriptions/rachats	7 651,137	829 998,76
Action Capi		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

PLANET MONDE

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013431129	Action Capi	Capitalisable	EUR	29 918 821,88	265 086,767	112,86

PLANET MONDE

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

PLANET MONDE

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	190,99	-	-	-	-	190,99
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	190,99

PLANET MONDE

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	190,99	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	190,99	-	-	-	-	-	-

PLANET MONDE

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

PLANET MONDE

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

PLANET MONDE

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

PLANET MONDE

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010755769	LYXOR PLANET Z	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	29 755 626,80
Total						29 755 626,80

PLANET MONDE

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	4 141,10
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	77 405,59
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	81 546,99
Dettes	
Souscriptions à payer	-58 580,08
Achats à règlement différé	-19 663,54
Frais de gestion	-31 100,58
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-109 344,20
Total des créances et dettes	-27 797,21

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Frais du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au COMPARTIMENT	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	1.20% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) ⁽²⁾	Actif net	1.10% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

⁽²⁾ incluant les frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) facturés à l'OPCVM MAÎTRE.

Frais facturés à l'OPCVM MAÎTRE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.1% TTC
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1.00% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	0.10% TTC sur les parts de UCITS ETF 0.10% TTC sur les ETN 0.10% TTC sur les paniers d'actions

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

PLANET MONDE

Action Capi	
FR0013431129	31/10/2024
Frais fixes	352 880,89
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PLANET MONDE

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

PLANET MONDE

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	-	-	-
	FR0010755769	AMUNDI PLANET Z	29 755 626,80
Total			29 755 626,80

PLANET MONDE

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-346 618,38	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-346 618,38	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-346 618,38	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Capi

FR0013431129	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-346 618,38	-
Total	-346 618,38	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PLANET MONDE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	124 504,41	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	124 504,41	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	124 504,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Capi

FR0013431129	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	124 504,41	-
Total	124 504,41	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PLANET MONDE

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			29 755 626,80	99,45
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			29 755 626,80	99,45
LYXOR PLANET Z	EUR	235 931,072	29 755 626,80	99,45
Total			29 755 626,80	99,45

PLANET MONDE

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

PLANET MONDE

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

PLANET MONDE

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

PLANET MONDE

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

PLANET MONDE

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	29 755 626,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	272 539,28
Autres passifs (-)	-109 344,20
Total = actif net	29 918 821,88

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

PLANET MONDE - Capi.

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi. FR0013431129 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/11/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: Le Compartiment est un fonds nourricier de gestion active et n'est pas géré en référence à un indice.

Le Compartiment est un fonds nourricier, à ce titre, le Compartiment investit en permanence au minimum 85% ou plus de ses actifs dans les parts du fonds Lyxor Planet, qui est un fonds commun de placement (FCP) de droit français, ci-après dénommé l'« OPCVM MAÎTRE ».

La classe de parts de l'OPCVM MAÎTRE investie par le Fonds est la classe de parts « Z - (EUR) » dont le code ISIN est FR0010755769.

A titre accessoire, le Fonds pourra également détenir des liquidités.

La performance du Fonds diffèrera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais de gestion financière supportés par le Fonds et/ou en raison de la détention de liquidités par le Fonds.

L'OPCVM MAÎTRE est un fonds de fonds dont l'objectif de gestion vise à obtenir une appréciation du capital en captant la performance de différentes classes d'actifs mondiaux (actions, obligations, matières premières et devises) en investissant dans des OPCVM indiciels cotés (« UCITS ETF »), tout en limitant la volatilité annuelle moyenne de l'OPCVM MAÎTRE entre 4 et 10%.

L'OPCVM MAÎTRE pourra aussi investir dans des ETN «Exchange Traded Note».

La Société de gestion de l'OPCVM MAÎTRE pourra utiliser des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et / ou organisés et / ou de gré à gré.

Le gérant de l'OPCVM MAÎTRE pourra intervenir sur ces marchés à des fins d'exposition ou de couverture sur le risque de change, le risque action, le risque obligation, le risque de taux.

Les limites d'exposition sont les suivantes :

- L'exposition à la classe d'actifs actions sera comprise entre 0% et 80% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE dont la limite d'exposition sera portée à 20% maximum des actifs de l'OPCVM MAÎTRE pour les actions de petites ou moyenne capitalisation ;
- L'exposition à la classe d'actifs obligations sera comprise entre 0% et 80% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE dont la limite d'exposition sera portée

à 30% maximum des actifs de l'OPCVM MAÎTRE pour les obligations de haut rendement (titres spéculatifs) ;

- L'exposition à la classe d'actifs matières premières sera comprise entre 0% et 30% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;

- L'exposition à la classe d'actifs taux sera comprise entre 0% et 30% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;

- L'exposition à la classe d'actifs des marchés de pays émergents sera comprise entre 0% et 20% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;

- L'OPCVM MAÎTRE pourra être exposé aux risques de change, actions, obligations, taux à deux niveaux, dont le cumul peut dans certains cas représenter jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE :

1. au niveau de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE, lorsque l'OPCVM MAÎTRE acquiert des titres vifs ou des parts d'OPCVM et/ou de FIA libellées dans une devise autre que l'Euro.

Celle-ci sera limité à environ 30% maximum de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE ; et

2. au sein des OPCVM et/ou des FIA sélectionnés, lorsque ceux-ci comportent une exposition au risque de change.

Celle-ci ne sera pas contrainte au niveau de l'OPCVM MAÎTRE.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

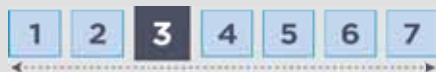
Informations complémentaires: Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce compartiment et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du compartiment est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 05:00 PM.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 440	€5 120
	Rendement annuel moyen	-45,6%	-12,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 260	€8 390
	Rendement annuel moyen	-17,4%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 800	€10 470
	Rendement annuel moyen	-2,0%	0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 510	€12 300
	Rendement annuel moyen	15,1%	4,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 09/11/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2017 et 31/08/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€578	€1 409
Incidence des coûts annuels**	5,9%	2,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,64% avant déduction des coûts et de 0,92% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (4,00% du montant investi / 400 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,76% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	168,96 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,31 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment.

Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 05:00 PM France heure au plus tard un (1) Jour ouvrable avant le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de MULTI UNITS FRANCE conformément au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au compartiment, y compris les diverses politiques publiées du compartiment, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

PLANET MONDE

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Instruments financiers	25 713 612,51	24 772 487,92
• OPC MAÎTRE	25 713 612,51	24 772 487,92
• CONTRATS FINANCIERS	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	45 838,25	3 482,15
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	45 838,25	3 482,15
Comptes financiers	270 297,56	294 007,31
Liquidités	270 297,56	294 007,31
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	26 029 748,32	25 069 977,38

BILAN Passif

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	26 532 083,51	25 239 072,25
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-254 539,26	-61 254,06
• Résultat de l'exercice	-311 694,44	-325 149,12
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	25 965 849,81	24 852 669,07
Instruments financiers	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	63 898,51	217 308,31
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	63 898,51	217 308,31
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	26 029 748,32	25 069 977,38

HORS-BILAN

Devise	31.10.2023	31.10.2022
	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 223,84	23,60
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	9 223,84	23,60
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-2,98	-529,46
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-2,98	-529,46
Résultat sur opérations financières (I - II)	9 220,86	-505,86
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-312 233,69	-315 247,73
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-303 012,83	-315 753,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-8 681,61	-9 395,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-311 694,44	-325 149,12

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Frais du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl).

Frais facturés au COMPARTIMENT	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	1.20% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) ⁽²⁾	Actif net	1.10% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

(2) incluant les frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) facturés à l'OPCVM MAÎTRE.

Frais facturés à l'OCVM MAÎTRE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.1% TTC
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1.00% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais facturés à l'OCVM MAÎTRE	Assiette	Taux barème
Commission de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	0.10% TTC sur les parts de UCITS ETF 0.10% TTC sur les ETN 0.10% TTC sur les paniers d'actions

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Capi : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	24 852 669,07	28 990 949,38
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	7 425 181,47	8 666 796,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-5 964 457,66	-9 276 318,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	60 113,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-242 318,71	-115 815,94
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-358,35	-458,81
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	198 146,82	-3 156 843,11
- Différence d'estimation exercice N	-2 117 500,18	-2 315 647,00
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 315 647,00	841 196,11
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-303 012,83	-315 753,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	25 965 849,81	24 852 669,07

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Opc Maître	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		45 838,25
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		43 876,23
Souscriptions à recevoir		1 962,02
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		63 898,51
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Rachat à payer		30 656,27
Frais provisionnés		27 687,13
Achats règlements différés		4 737,90
Débiteurs et créditeurs divers		817,21
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	71 225,994	7 425 181,47	57 403,05	5 964 457,66
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,20
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	25 713 612,51
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-311 694,44	-325 149,12
Total	-311 694,44	-325 149,12
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-311 694,44	-325 149,12
Total	-311 694,44	-325 149,12
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes
(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-254 539,26	-61 254,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-254 539,26	-61 254,06
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-254 539,26	-61 254,06
Total	-254 539,26	-61 254,06
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	30.10.2020	31.10.2019
Actif net	25 965 849,81	24 852 669,07	28 990 949,38	788 554,68	351 541,12
Nombre d'actions en circulation	257 435,63	243 612,686	247 128,619	7 773,973	3 500
Valeur liquidative	100,86	102,01	117,31	101,43	100,44
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-2,19	-1,58	-0,17	0,63	-0,34

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 19 juillet 2019.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
O.P.C.V.M.						
FR0010755769	LYXOR PLANET Z	PROPRE	231 029,762	25 713 612,51	EUR	99,03
Total O.P.C.V.M.				25 713 612,51		99,03
Total Valeurs mobilières				25 713 612,51		99,03
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-817,21	-817,21	EUR	-0,00
Total AUTRES				-817,21		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-30 656,27	-30 656,27	EUR	-0,12
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-4 737,90	-4 737,90	EUR	-0,02
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	270 297,56	270 297,56	EUR	1,04
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	1 962,02	1 962,02	EUR	0,01
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	43 876,23	43 876,23	EUR	0,17
Total BANQUE OU ATTENTE				280 741,64		1,08
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-27 687,13	-27 687,13	EUR	-0,11
Total FRAIS DE GESTION				-27 687,13		-0,11
Total Liquidités				252 237,30		0,97
Total PLANET MONDE				25 965 849,81		100,00

Comptes intermédiaires au 31/10/2024 du Fonds maître LYXOR PLANET

LYXOR PLANET

Bilan Actif

31/10/2024

Devise	EUR	
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	44 839 389,38	-
OPCVM	44 839 389,38	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	215 917,80	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	45 055 307,18	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	57 499,86	-
Comptes financiers	232 601,10	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	290 100,96	-
Total Actif I + II	45 345 408,14	-

LYXOR PLANET

Bilan Passif

31/10/2024

Devise	EUR	
Capitaux propres :		
Capital	43 085 960,56	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	348,45	-
Résultat net de l'exercice	2 144 332,66	-
Capitaux propres I	45 229 944,77	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	115 463,06	-
Concours bancaires	0,31	-
Sous-total autres passifs IV	115 463,37	-
Total Passifs: I + II + III + IV	45 345 408,14	-

LYXOR PLANET

Compte de résultat

31/10/2024

Devise	EUR	
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	4 272,22	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	43 848,55	-
Sous-total Produits sur opérations financières	48 120,77	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-27 585,50	-
Sous-total charges sur opérations financières	-27 585,50	-
Total Revenus financiers nets (A)	20 535,27	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-183 201,36	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-183 201,36	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-162 666,09	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-12 306,22	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-174 972,31	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

LYXOR PLANET

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

Devise	EUR	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	390 428,70	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-311 77,44	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	359 251,26	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 767,71	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	356 483,55	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 913 148,08	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 514,83	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1 911 633,25	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	51 188,17	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1 962 821,42	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	2 144 332,66	-

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

LYXOR PLANET

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

LYXOR PLANET

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Rapport d'activité

Le LYXOR GREEN BOND INDICIEL est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Solactive Green Bond EUR USD IG Index. Cet indice est composé d'obligations vertes de qualité investment grade, libellées en euro et en dollar américain, et émises par des émetteurs supranationaux, gouvernements, collectivités publiques, banques de développement et entreprises. Les obligations vertes sont des titres obligataires dont le produit de l'émission est dédié aux projets ayant un impact positif sur l'environnement. Les obligations sont labellisées vertes par leur émetteur et leur éligibilité à inclusion dans l'indice est définie par la Climate Bonds Initiative sur la base des Climate Bonds Standards. La Climate Bonds Initiative est une organisation indépendante à but non-lucratif consacrée à la promotion de l'investissement en faveur d'une économie à faible émission de carbone et résiliente aux changements climatiques. Les détails de la méthodologie de l'indice sont disponibles sur www.solactive.com. Les ETF Lyxor sont des véhicules d'investissement performants cotés en bourse qui procurent une exposition transparente, liquide et bon marché à un indice de référence sous-jacent.

D'octobre 2023 à octobre 2024, la performance de l'Action Capi est de 7,73%. Celle du benchmark est de 8,68% avec une tracking error de 0,08%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	5 902 953,64	771 715,36

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Informations spécifiques

- La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la notice d'information et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Droit de vote

Le compartiment étant nourricier (c'est-à-dire investi en totalité et en permanence en parts d'un seul OPC maître, et à titre accessoire en liquidités), c'est la politique de vote de son fonds maître qu'il convient de considérer.

Vous pouvez vous reporter à cette politique et au rapport d'exercice des droits de vote relatif sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com, rubrique « à propos de Amundi ».

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaires ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaires/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Néant.

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Bilan Actif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	7 349 768,66	-
OPCVM	7 349 768,66	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	7 349 768,66	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	16 383,24	-
Comptes financiers	5 270,51	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	21 653,75	-
Total Actif I + II	7 371 422,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Bilan Passif

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	6 824 732,73	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	527 542,92	-
Capitaux propres I	7 352 275,65	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	19 146,76	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	19 146,76	-
Total Passifs: I + II + III + IV	7 371 422,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Compte de résultat

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	586,24	-
Sous-total Produits sur opérations financières	586,24	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-0,65	-
Sous-total charges sur opérations financières	-0,65	-
Total Revenus financiers nets (A)	585,59	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-21 452,21	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-21 452,21	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-20 866,62	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-10 655,55	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-31 522,17	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Compte de résultat (suite)

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-15 595,04	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-2,51	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-15 597,55	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-54 198,62	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-69 796,17	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	310 504,06	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	310 504,06	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	318 357,20	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	628 861,26	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	527 542,92	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un fonds nourricier d'un fonds luxembourgeois à gestion passive ayant pour indice de référence l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG.

L'objectif de gestion du Compartiment est identique à l'objectif de gestion de l'OPCVM MAÎTRE décrit dans la section « INFORMATIONS RELATIVES A L'OPCVM MAÎTRE ».

La performance du Compartiment différera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais supportés par le Compartiment et/ou en raison de la détention de liquidités par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Informations relatives à l'Opcvm maître

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement de MULTI UNITS LUXEMBOURG - Amundi Global Aggregate Green Bond consiste à suivre l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG (l'« Indice ») libellé en euros, afin d'offrir une exposition au marché des obligations vertes, tout en minimisant la volatilité de l'écart entre le rendement du Compartiment et celui de l'Indice (l'« Écart de suivi »).

Pour les classes d'actions Monthly Hedged, le Compartiment appliquera également une stratégie de couverture de change mensuelle afin de minimiser l'impact de l'évolution de la devise de chaque classe d'actions par rapport aux devises de chaque composante de l'Indice.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en EUR</i>	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	-
Actif net total	7 352 275,65	1 921 799,69	619 322,27	488 466,68	-
	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021	-
Action Capi					
FR0014000W12					
Actif net	7 352 275,65	1 921 799,69	619 322,27	488 466,68	-
Nombre de parts ou actions	855 995,147	241 041,088	76 310,642	50 000	-
Valeur liquidative unitaire	8,5891	7,9729	8,1158	9,7693	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,11	-0,09	-0,08	-0,01	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Capi : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2024

*31/10/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 921 799,69	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	6 402 962,21	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 246 526,14	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-20 866,62	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-15 597,55	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	310 504,06	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	7 352 275,65	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Capi

FR0014000W12	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	764 748,279	6 402 962,21
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-149 794,22	-1 246 526,14
Solde net des souscriptions/rachats	614 954,059	5 156 436,07
Action Capi		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014000W12	Action Capi	Capitalisable	EUR	7 352 275,65	855 995,147	8,5891

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,27	-	-	-	-	5,27
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	5,27

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,27	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	5,27	-	-	-	-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1563454310	AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV	Obligations Monde	Luxembourg	EUR	7 349 768,66
Total						7 349 768,66

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	15 552,92
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	830,32
Total des créances	16 383,24
Dettes	
Souscriptions à payer	-16 331,60
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-2 815,16
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-19 146,76
Total des créances et dettes	-2 763,52

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Frais du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl).

Frais facturés au COMPARTIMENT	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,45% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) ⁽²⁾	Actif net	0,4% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

⁽²⁾ incluant les frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) facturés à l'OPCVM MAÎTRE.

Frais facturés à l'OPCVM MAÎTRE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.4% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

⁽²⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

Action Capi	
FR0014000W12	31/10/2024
Frais fixes	21 452,21
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements		
LU1563454310	AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	7 349 768,66
Total		7 349 768,66

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-31 522,17	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-31 522,17	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-31 522,17	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Capi

FR0014000W12	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-31 522,17	-
Total	-31 522,17	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-69 796,17	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-69 796,17	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-69 796,17	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action Capi

FR0014000W12	31/10/2024	*31/10/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-69 796,17	-
Total	-69 796,17	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			7 349 768,66	99,97
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			7 349 768,66	99,97
AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	EUR	152 177	7 349 768,66	99,97
Total			7 349 768,66	99,97

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	7 349 768,66
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	21 653,75
Autres passifs (-)	-19 146,76
Total = actif net	7 352 275,65

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Lyxor Green Bond Indiciel - Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000W12 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 26/01/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Le Fonds est un fonds nourricier d'un fonds luxembourgeois à gestion passive ayant pour indice de référence l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG. A ce titre, le Fonds investit en permanence au minimum 85 % ou plus de ses actifs dans les actions du compartiment Lyxor Green Bond (DR) UCITS ETF, qui est un compartiment de la Société d'investissement à capital variable (SICAV) Multi Units Luxembourg de droit luxembourgeois, ci-après dénommé l'« OPCVM Maître ».

La classe d'actions de l'OPCVM Maître investie par le Fonds est la classe d'actions « Acc » dont le code ISIN est LU1563454310.

A titre accessoire, le Fonds pourra également détenir des liquidités.

La performance du Fonds différera de celle de l'OPCVM Maître en raison des frais de gestion financière supportés par le Fonds et/ou en raison de la détention de liquidités par le Fonds.

L'objectif d'investissement de l'OPCVM Maître est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG (l'« Indice de référence »), libellé en euros (EUR) afin d'offrir une exposition au marché des obligations vertes, tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du OPCVM Maître et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »).

Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus de l'OPCVM Maître.

L'Indice de référence est représentatif de la performance des obligations vertes émises par des entités notées « investment grade » et libellées en euros et en dollars américains.

Les obligations vertes ont pour objectif de financer les projets ayant un impact positif sur l'environnement.

Des informations supplémentaires sur l'Indice de référence sont disponibles sur le site Internet www.solactive.com.

L'Indice de référence est un indice de rendement total net.

Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'indice selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'indice après retenue de l'impôt.

L'OPCVM Maître vise à réaliser son objectif via une réplification directe, en investissant principalement dans les titres composant l'Indice de référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de référence, l'OPCVM Maître peut avoir recours à une stratégie de réplification par échantillonnage, et peut également effectuer des opérations de prêts de titres.

L'utilisation potentielle de ces techniques est publiée sur le site Internet de Lyxor : amundielf.com.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires: Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce compartiment et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du compartiment est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 06:30 PM.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 350	€7 320
	Rendement annuel moyen	-26,5%	-9,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 840	€7 590
	Rendement annuel moyen	-21,6%	-8,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 610	€10 050
	Rendement annuel moyen	-3,2%	1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 280	€11 360
	Rendement annuel moyen	13,6%	5,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€469	€646
Incidence des coûts annuels**	4,7%	2,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,15% avant déduction des coûts et de 1,02% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 2,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	196 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,74% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	72,52 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 11:00 AM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au compartiment, y compris les diverses politiques publiées du compartiment, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
Lyxor Green Bond Indiciel

Identifiant d'entité juridique :
9695002FIODCXX5RHL27

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui **X** **Non**

<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 92,76 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le Compartiment a promu la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales en reproduisant, entre autres, un indice Solactive Green Bond EUR USD IG répondant aux normes minimales pour les indices de référence alignés sur Paris de l'UE (BPA) en vertu du règlement (UE) 2019/2089 modifiant le règlement (UE) 2016/1011.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

A la fin de la période le portefeuille détient 99,70 % d'obligations vertes

- **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, le portefeuille détenait 99,24% d'obligations vertes.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple,

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/11/2023 au 31/10/2024**

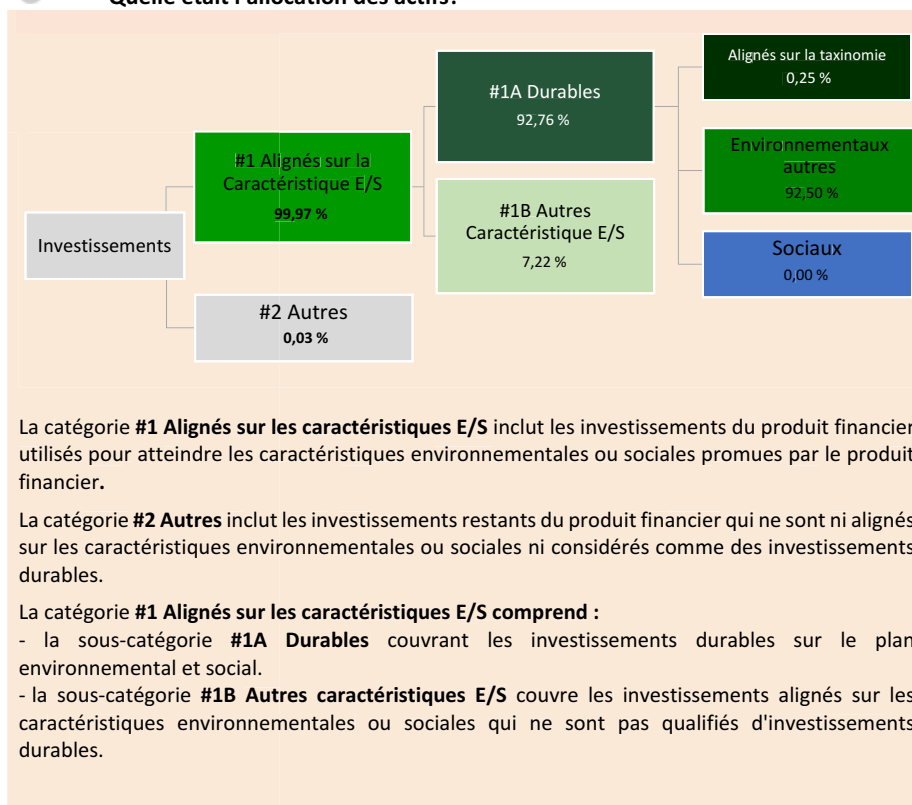
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
Amundi Glb Aggt Green Bd ETF Acc	Finance	Fonds	Luxembourg	99,97 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?




● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Finance	Fonds	99,97 %
Liquidités	Liquidités	0,03 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

 **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,25 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

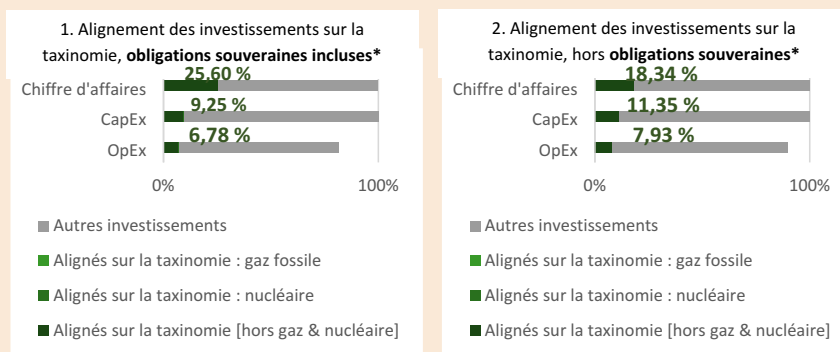
Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 31/10/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0.00%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **92,50 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **0,00 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

Pour pouvoir être incluse dans l'Indice, une obligation doit être considérée comme « obligation verte » par la Climate Bonds Initiative et répondre à des critères spécifiques liés à la taille de l'émission de l'obligation (encours minimum de 300 millions), à l'échéance (d'au moins un an), à leur notation (seules les obligations notées « investment grades » sont éligibles) et à la devise de libellé (seules les obligations libellées en EUR et en USD sont éligibles).

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

Comptes annuels au 31/10/2023

Les états financiers N-1 ont fait l'objet d'un audit par le CAC prédécesseur PWC

**RAPPORT
ANNUEL**

31.10.2023

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Compartiment de la Sicav Multi Units France

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégué de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

BILAN Actif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Instruments financiers	1 923 623,08	620 204,34
• OPC MAÎTRE	1 923 623,08	620 204,34
• CONTRATS FINANCIERS	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	2 337,73	1 906,71
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 337,73	1 906,71
Comptes financiers	6 664,26	260,57
Liquidités	6 664,26	260,57
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	1 932 625,07	622 371,62

BILAN Passif

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	1 943 590,17	626 021,42
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 234,31	-3 566,46
• Résultat de l'exercice	-8 556,17	-3 132,69
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	1 921 799,69	619 322,27
Instruments financiers	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	10 825,38	3 049,35
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	10 825,38	3 049,35
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	1 932 625,07	622 371,62

HORS-BILAN

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	163,72	0,01
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	163,72	0,01
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-2,19	-9,41
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-2,19	-9,41
Résultat sur opérations financières (I - II)	161,53	-9,40
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-5 234,01	-2 453,58
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-5 072,48	-2 462,98
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 483,69	-669,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-8 556,17	-3 132,69

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation

Les actifs du Compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables (« TCN ») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- Les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêté de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix calculé par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Frais du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl).

Frais facturés au COMPARTIMENT	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,45% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) ⁽²⁾	Actif net	0,4% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

(2) incluant les frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) facturés à l'OPCVM MAÎTRE.

Frais facturés à l'OCVM MAÎTRE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.4% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(2) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

Devise de comptabilité

La comptabilité du Compartiment est effectuée en Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Capi : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

2 Évolution actif net

	31.10.2023	31.10.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	619 322,27	488 466,68
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 476 819,58	245 007,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-146 751,17	-15 800,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31,65	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 155,10	-3 370,90
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-225,54	-51,15
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-16 169,52	-92 466,41
- Différence d'estimation exercice N	-119 621,17	-103 451,65
- Différence d'estimation exercice N-1	-103 451,65	-10 985,24
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-5 072,48	-2 462,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 921 799,69	619 322,27

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Opc Maître	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		2 337,73
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Souscriptions à recevoir		2 337,73
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		10 825,38
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		6 820,11
Achats règlements différés		4 004,63
Somme à payer		-
Débiteurs et créditeurs divers		0,64
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	182 928,676	1 476 819,58	18 198,23	146 751,17
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,45
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	1 923 623,08
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-8 556,17	-3 132,69
Total	-8 556,17	-3 132,69
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-8 556,17	-3 132,69
Total	-8 556,17	-3 132,69
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes
(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.10.2023	31.10.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 234,31	-3 566,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-13 234,31	-3 566,46
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-13 234,31	-3 566,46
Total	-13 234,31	-3 566,46
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.10.2023	31.10.2022	29.10.2021	-	-
Actif net	1 921 799,69	619 322,27	488 466,68	-	-
Nombre d'actions en circulation	241 041,088	76 310,642	50 000	-	-
Valeur liquidative	7,9729	8,1158	9,7693	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,09	-0,08	-0,01	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du compartiment : 16 août 2021.

4 Inventaire au 31.10.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
O.P.C.V.M.						
LU1563454310	MULTI UNITS LUXEMBOURG LYXOR GREEN BD UCITS ETF	PROPRE	43 178,00	1 923 623,08	EUR	100,09
Total O.P.C.V.M.				1 923 623,08		100,09
Total Valeurs mobilières				1 923 623,08		100,09
Liquidités						
AUTRES						
	CREDITEUR DIV EUR	PROPRE	-0,64	-0,64	EUR	-0,00
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-214,79	-214,79	EUR	-0,01
Total AUTRES				-215,43		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-4 004,63	-4 004,63	EUR	-0,21
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	6 664,26	6 664,26	EUR	0,35
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	2 337,73	2 337,73	EUR	0,12
Total BANQUE OU ATTENTE				4 997,36		0,26
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-5 234,01	-5 234,01	EUR	-0,27
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	-1 371,31	-1 371,31	EUR	-0,07
Total FRAIS DE GESTION				-6 605,32		-0,34
Total Liquidités				-1 823,39		-0,09
Total LYXOR GREEN BOND INDICIEL				1 921 799,69		100,00

**Comptes annuels au 31/10/2024
du Fonds maître LYXOR GREEN BOND
(DR) UCITS ETF**

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036,

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite